





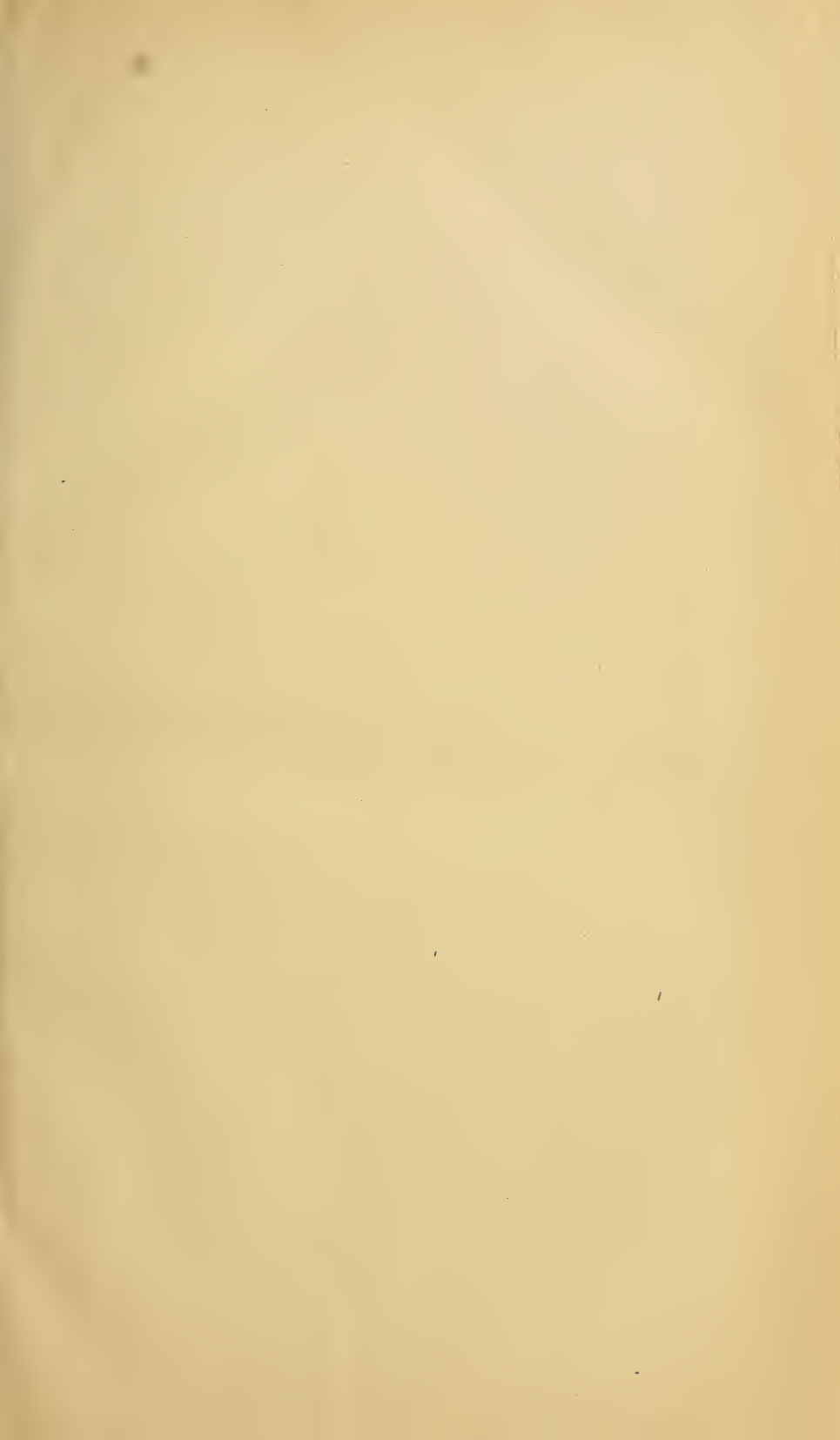
No. ~~7742.6~~

Vol. 32



















Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
Boston Public Library



NOUVELLE  
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS  
LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS  
JUSQU'A NOS JOURS.

---

TOME TRENTE-DEUXIÈME.

---

Louise de Savoie. — Maldeghem.

1882  
ANNÉE 1882

NOUVELLE  
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS  
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE D<sup>r</sup> HOEFER.

—  
Tome Trente-Deuxième.

—  
PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

—  
M DCCC LX.

2129  
34

2242.6

v.32

XZ.1. N853f v.32

81333

# NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RÉGULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

## L

**LOUISE DE SAVOIE**, régente de France, née au Pont-de-l'Ain, en 1476, morte à Gretz, en Gâtinais, le 14 septembre 1531. Fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, elle épousa, en 1490, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, cousin germain du roi Louis XII. De ce mariage naquirent François I<sup>er</sup> et Marguerite de Valois. Charles étant mort en 1496, Louise, qui du vivant de son mari résidait à Cognac, passa les premières années de son veuvage au château de Romorantin. Ses enfants furent élevés sous ses yeux, et l'ascendant qu'elle prit dès cette époque sur son fils devint, lorsque ce prince fut monté sur le trône, très-préjudiciable à la France. Haineuse, vindicative, avide d'argent non moins que d'autorité et d'hommages, elle sacrifia toujours les intérêts de l'État à la satisfaction de ses passions mauvaises. En 1500, François d'Angoulême ayant été déclaré héritier présomptif de la couronne, Louise de Savoie quitta Romorantin pour aller habiter avec lui le château d'Amboise, où elle tint une cour fort brillante et fort gaie. Pierre de Rohan, maréchal de Gié, gouverneur du jeune prince, eut la présomption d'aspirer à la main de Louise, qui répondit par des sarcasmes à ses ouvertures. Ayant cru trouver l'explication de ce mauvais accueil dans l'indulgence avec laquelle la princesse agréait les hommages, un peu compromettants, de M. de Vandenesse, frère de La Palice, il l'expulsa brutalement du château d'Amboise, où il commandait. Louise, humiliée, comprima son ressentiment ; mais plus tard elle joignit ses efforts à ceux de la reine Anne pour le faire déclarer coupable du crime de lèse-majesté (*voy. Gré*).

Un an après cette aventure, Louis XII, étant retombé gravement malade, fit son testament, par lequel il ordonna que sa fille Claude serait mariée à François d'Angoulême, dès que leur âge le permettrait, déclarant conjointement régentes

du royaume les mères des deux futurs époux. Cette dernière disposition, dont quelques historiens s'étonnent, provenait vraisemblablement de la crainte qu'Anne de Bretagne voulût s'opposer, comme elle l'avait fait jusque alors, à ce mariage conseillé par une saine politique. Toutefois, on ne saurait dire ce qui fut advenu des firaillements d'une régence partagée entre deux femmes presque également égoïstes et opiniâtres ; mais Anne mourut avant Louis XII.

François I<sup>er</sup> ayant succédé à Louis XII (1515), érigea l'Angoumois en duché pour sa mère. Vers le milieu de cette même année, il lui remit, avant de partir pour l'Italie, « l'administration et le gouvernement de son royaume ». La duchesse, tout en ayant une sorte de vénération pour « son triomphant César », comme elle désigne son fils, éloigna de lui les serviteurs et les amis dont il importait le plus à ce monarque de conserver l'attachement. Parmi eux, Philibert de Chalon, prince d'Orange, et Érard de La Marck, évêque de Liège, furent des plus regrettables.

En 1519, le grand-maître de France, Arthus Gouffier, « qui avait sagement modéré la trop grande et trop périlleuse autorité de madame d'Angoulême, » étant mort, le pouvoir de Louise dans le conseil royal n'eut plus de contre-poids. Elle fit alors nommer grand-maître l'amiral Bonnivet (Guillaume Gouffier), qui n'avait « ni la probité ni l'humeur pacifique » de son frère Arthus. Mais dans la suite, l'avarice, la duplicité et la jalousie de la princesse eurent des effets bien autrement déplorables pour l'État. En 1521, Lautrec, qui commandait dans le Milanais, vint à Paris demander au roi trois cent mille ducats, dont il ne pouvait se passer pour se maintenir en ce pays. Il savait que madame d'Angoulême couvait dans son cœur une mortelle haine contre lui et contre le connétable, parce que dès le commencement du règne ils avaient tâché de contrecarrer sa puissance et ses con-

seils immodérés, qui tendaient à l'appauvrissement des peuples aussi bien qu'à l'abaissement des grands ». Prenant confiance dans les promesses du roi, il retourna en Italie. Ces promesses ne furent point remplies. Lautrec éprouva des revers, et accourut de nouveau à la cour pour se disculper : il se plaignit hautement au roi de n'avoir rien reçu de la somme qui devait servir à solder les troupes suisses. Semblançay, le surintendant des finances, fut appelé, et prouva que madame d'Angoulême avait détourné au passage les trois cent mille ducats : elle lui avait remis quittance ; mais il arriva que cette pièce importante avait été volée au surintendant par un de ses commis, qui fut pendu peu après. Le roi « alla en la chambre de sa mère avec un visage courroucé ». Les historiens ne sont pas d'accord sur ce qui se passa entre eux.

En 1521 était morte Suzanne de Bourbon, femme du connétable de ce nom ; aussitôt Louise, cousine germaine de cette princesse, intenta un procès au connétable, prétendant avoir des droits sur les biens dont il était entré en possession. Celui-ci, au désespoir, courut implorer le roi, lui faisant « remarquer combien il était désagréable de plaider contre une si puissante dame, bien qu'il fût presque certain de gagner sa cause. Le roi le rassura ; mais il tint cependant à ce que le litige fût décidé par sentence de la cour, afin de ne point déplaire à sa mère. » Pour entamer cette poursuite, Louise se servit du chancelier Du Prat, « auquel elle promit de donner récompense des biens mêmes de cette succession, s'il pouvait lui fournir quelques moyens et instructions pour y parvenir ». Ce chancelier fut d'abord d'avis « d'assoupir le procès par une transaction », c'est-à-dire un mariage entre les deux parties, nonobstant la différence d'âge, qui était de quatorze ans. Il avait calculé que si Charles de Bourbon repoussait cet accommodement, il serait certainement exaspéré par les vives poursuites de l'action qu'on intenterait contre lui, et ferait quelque éclat ou prendrait un parti désespéré, ce qui donnerait lieu à la confiscation de tous ses biens, « tellement, disait-il, que ce prince ne peut faillir de faire ce qu'on désire, en quelque sorte que ce soit ». Louise approuva et suivit ce conseil, « encore qu'il y eût à appréhender quelque sinistre événement à l'État par le mécontentement d'un si grand prince... Elle voulait néanmoins accomplir son dessein à quelque prix que ce fût ». D'ailleurs, contrairement à ce que dit Mézerai « qu'elle avait toujours eu de l'aversion pour le connétable, » la duchesse avait depuis longtemps une secrète inclination pour ce prince. Celui-ci eut le tort de répondre grossièrement à la proposition d'alliance qui lui fut faite. Le procès eut son cours ; le séquestre fut mis sur les biens du connétable avant la fin des débats judiciaires ; Charles de Bourbon, comprenant que sa ruine était décidée, quitta clandestinement le royaume, et prit le commandement

de l'armée que Charles Quint opposait à celle de François I<sup>er</sup> en Italie. On sait quels désastres s'en suivirent pour la France ; on peut donc dire justement de Louise de Savoie qu'elle agit toujours en ennemie de l'État sur lequel régnait son fils.

Cependant, en 1525, le roi ayant été fait prisonnier à la bataille de Pavie, madame d'Angoulême, qu'il avait nommée régente en partant, s'acquitta de la grande charge qui lui était dévolue avec habileté et prudence ; à la vérité, ses intérêts personnels n'étaient pas alors en opposition avec les intérêts de la France. « Comme femme de vertu, dit Du Bellay, elle délibéra remédier à ce qui lui seroit possible, et pour cet effet manda querir les princes et seigneurs qui étoient demeurés en France, et qui se retirèrent à Lyon devers elle. » Le duc de Vendôme fut secrètement engagé, avec des conseillers du parlement, à prendre à lui seul le gouvernement du royaume en cette circonstance critique, la ville de Paris et toutes les autres bonnes villes de la France ayant en haine le chancelier Du Prat, par qui la régente se laissait gouverner. Vendôme résista à cette tentation, et se contenta d'être le chef du conseil de France. Le dernier acte important de Louise de Savoie dont il soit fait mention dans l'histoire est la paix de Cambrai, qu'elle traita en 1529 avec madame Marguerite, tante de Charles Quint, ces deux princesses ayant reçu leurs pouvoirs, l'une du roi de France, l'autre de l'empereur d'Allemagne. »

Camille LEBRUN.

Du Bellay, *Mémoires*. — Journal de Louise de Savoie, publié par Guichenon. — Fleuranges, *Mémoires*. — Marillac, *Vie du connétable de Bourbon*. — Laval, *Continuation de la Vie du connétable de Bourbon*. — Brantôme, *Les Capitaines illustres*. — Giacomo Buonaparte, *Sacco di Roma*. — Mézerai, *Histoire de France*.

**LOUISE DE LORRAINE**, reine de France, née à Nomény, le 30 avril 1553, morte à Moulins, le 29 janvier 1601. Elle était fille de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, et de Marguerite d'Egmont. Elle eut beaucoup à endurer de Catherine d'Aumale, sa seconde belle-mère, et se consola en ne s'occupant que d'œuvres pieuses. Henri III, qui avait été frappé de sa beauté lorsqu'en 1573 il avait traversé la Lorraine pour se rendre en Pologne, la demanda en mariage à son père, et l'épousa à Reims, deux jours après avoir été sacré roi de France. Élevée sur le trône, Louise ne s'émancipa point du service de Dieu, ni de ses oraisons accoutumées le jour comme la nuit ; elle continua à visiter les églises, à fréquenter les sacrements : vêtue d'une simple robe d'étamine, sans paniers, sans fard sur le visage, elle allait à l'hôtel-Dieu panser de ses propres mains les malades, ensevelir les morts, et aimait surtout à faire descendre ses consolations jusqu'au fond des prisons ; cette dernière œuvre de miséricorde la préoccupa toute sa vie, ainsi que le témoigne la fondation qu'elle fit pour la *Prédication des dimanches et festes annuelles* et



*prisons de la Conciergerie, du grand et petit Châtelet de Paris* (1). Henri III fut pendant quelque temps très-empressé auprès de sa belle épouse. Cette intimité contrariait Catherine de Médicis, qui la fit bientôt cesser en engageant Louise à remonter au roi qu'il devrait mener une vie plus régulière. Henri s'éloigna, prétextant que sa femme était malade, qu'elle chérissait trop les princes de sa maison, et qu'elle favorisait les ligueurs et les Guises. Mézeray semble toutefois indiquer que le roi s'était rapproché d'elle dans ses derniers jours.

Après l'assassinat d'Henri III, Louise voulut venger sinon la mort du moins la mémoire de son époux ; elle refusa constamment de voir les gens qu'elle crut les complices de la catastrophe de Saint-Cloud, même ceux de sa maison.

Sa correspondance avec Henri IV, celle qu'elle entretenait douze ans avec le cardinal d'Ossat, auquel elle avait confié le soin difficile de prouver à Rome que son époux était mort repentant, confessé et absous, révèlent tous les sentiments son âme.

« Le mercredi huitième du mois de novembre (1589), la royne envoya un gentilhomme au roy, qui étoit à Estampes, pour lui prier de lui vouloir faire justice de l'assassinat commis en la personne d'Henry III, son mari. Sa requeste portait : Sire, je ne vous représente point l'affliction commune ni le devoir d'un légitime successeur, mais une douleur qui m'est particulièrement sensible par-dessus toutes les angoisses qui se peuvent imaginer, et qui ne peut recevoir allégeance que par une pleine justice du parricide commis en la personne du roy, mon seigneur et mon époux (2) ». Le Béarnais lui répondit par la lettre suivante :

« ... Pour vostre contentement et pour satisfaire à moy-même, qui me sens infiniment offensé en la perte que j'ay faite, je n'y esparneray mes forces, mes moyens, mon auctorité, ny ma propre vie, s'il en est besoin. Attendant que les effectz vous en rendent plus assuré tesmoingnage, je vous supplie le croire ainsy, et que vos affaires seront les miennes, en ce que je vous pourray servir d'aussy bon cœur que je prie Dieu qu'il vous venille consoler et donner, madame, en bonne santé, bonne et longue vie. Au camp d'Estampes, le IX<sup>e</sup> jour de novembre 1589.

« Vostre bon frère HENRY (3). »

Ces démarches furent sans effet : Henri IV était sans autorité ; Paris semblait exalter la mémoire de Jacques Clément (4). Louise ne se rebuta pourtant pas ; nous la voyons encore « venir de Chenonceaux en Touraine jusques à Mantes, vers la fin de 1593, pour supplier Sa Majesté de faire

justice des assassinateurs dudit sieur roy son seigneur, et rendre à son corps une sépulture royale, selon la coutume des roys de France. Sa Majesté luy donna audience le lendemain des Roys, dans l'église Nostre-Dame de Mantes. Cet acte se fit avec beaucoup de cérémonies. M. de La Guesle, procureur général du roy, y fit une docte remontrance sur les choses qui s'estoient passées touchant l'assassinat dudit feu sieur roy. Sur quoy il fut respondu et promis par Sa Majesté que la justice seroit faite de tous ceux qui se trouveroient coupables dudit assassinat, mais que pour les cérémonies funèbres, elles seroient remises à une autre fois, à cause de l'incommodité de la guerre, qui estoit de nouveau recommencée (1) ».

Louise se retira à Chenonceaux, pour prier et lire. C'était une princesse lettrée : le catalogue de sa *librayrie*, importante pour l'époque, est fait pour attirer l'attention des bibliophiles. Elle ne sortit plus de sa retraite que pour essayer de réconcilier son frère, le duc de Mercœur, avec le roi, et pour aller vers la fin de 1600 prendre possession du domaine que ce dernier lui avait affecté en douaire. C'est au château de Moulins qu'elle passa de vie à trépas. Son corps, qui avait été inhumé dans l'église des capucins, puis déposé au cimetière du Père La Chaise, fut transporté en 1817 à Saint-Denis. Louise de Lorraine avait pris pour emblème un buisson de myrte, symbole de l'amour, avec cette délicate inscription : *Nostra, sed in tumultu*. Mademoiselle dit de la reine Louise dans ses *Mémoires* : « On voit à Chenonceaux sa chambre et son cabinet, qu'elle avoit fait peindre en noir, semé de larmes, d'os de mort et de tombeaux, avec quantité de devises lugubres. L'ameublement est de même ; il n'y a pour tout ornement dans cet appartement qu'un portrait en pied d'Henry III sur la cheminée du cabinet. »

P<sup>ce</sup> Augustin GALITZIN.

*Collections Béthune et Dupuy* (mss. de la Bib. imp. anc. f. fr.). — Nicolas Gazet, cordelier, *Le Miroir des Femmes, ou la vie et la mort de Louise de Lorraine* ; Paris, 1601, in-12. — Pierre Hurault, *Mémoires*. — Hilarion de Coste, *Histoire catholique où sont descrites les vies, faits et actions héroïques des hommes et dames illustres du quinziesme et seiziesme siècle* ; Paris, 1625, in-fol. — Pierre Matthieu, *Histoire*, t. II. — Scévole et Louys de Sainte-Marthe, *Hist. général. de la Maison de France*, liv. V. — Jacques de Fonteny, *Portraits des images des reynes de France*. — Niel, *Portraits des personnages les plus illustres du seiziesme siècle*. — Drexel du Radier, *Mémoires et Anecdotes des Reines et régentes de France*. — *Inventaire de Chenonceaux* ; Paris, 1856, in-8°.

**LOUISE-ULRIQUE de Prusse**, reine de Suède, née le 24 juillet 1720, à Berlin, morte le 16 juillet 1782, à Swartsioe, ile du lac Melar. Elle reçut une excellente éducation sous la direction de M<sup>me</sup> de Rocouilles, dame protestante issue d'une famille française réfugiée en Brandebourg, et cultiva dès sa plus tendre jeunesse

(1) Voy. *Étude sur Louise de Lorraine dans Le Correspondant*.

(2) *Mémoires de Pierre de L'Estoile*.

(3) *Recueil des Lettres missives de Henry IV*, publié par M. Berger de Xivrey, III, 16.

(4) Voy. *Le Martyre de frère Jacques Clément* ; Paris, 1839, in-8°.

(1) *Chronologie novenaire* de Palma Cayet.

la littérature et les arts. Son frère, Frédéric II, étant parvenu au trône, désirait beaucoup la fixer à la cour; après avoir refusé l'alliance du grand-duc de Russie, il consentit; non sans peine, à la donner pour épouse à Adolphe-Frédéric, prince royal de Suède (1744). Devenue reine en 1751, Louise-Ulrique, maîtresse de donner suite à ses projets d'amélioration, fonda l'académie des belles-lettres de Stockholm, la bibliothèque, le cabinet d'histoire naturelle et la galerie artistique de Drottningholm, et une maison d'éducation pour les demoiselles nobles, connue sous le nom d'institut de Waldstena. Elle donna aussi des encouragements à l'industrie, à l'agriculture, aux inventions utiles, et tenta, sans succès, d'acclimater en Suède les vers à soie. Son intervention dans les affaires politiques fut loin de raffermir l'autorité royale, ébranlée par de longues discordes. Tandis qu'Adolphe-Frédéric reculait devant l'adoption des mesures rigoureuses, la reine, qui était d'un caractère plus ferme et plus résolu, chercha à se faire des amis à la cour et dans l'armée. Ayant éprouvé l'ingratitude du parti des *chapeaux*, elle vendit à Hambourg une partie des diamants de la couronne pour recruter quelques personnages influents du parti des *bonnets*. Secondée par le comte Erik Brahe et le baron Horn, elle ourdit, avec plus de courage que de prudence, un complot, qui fut découvert le 21 juin 1756 et donna lieu de la part des états à de terribles représailles. En effet Brahe, Horn et plusieurs officiers furent décapités, plus de cinquante conjurés bannis, une fête commémorative de la liberté sauvée fut fondée, et le clergé se chargea d'adresser à la reine de sévères admonitions. Cette humiliation ne suffit pas au parti victorieux : dans l'espoir de recouvrer les provinces perdues, et surtout pour abaisser encore plus la reine, on l'engagea, à l'instigation de la France, dans la guerre de sept ans, dont Frédéric II soutint tout le poids (1757). Cependant les Suédois, mal commandés, éprouvèrent des échecs continuels, et Louise-Ulrique fut priée d'entamer des négociations avec son frère, qui déclara n'y consentir que par amour pour elle. La paix fut signée en 1762. Après la mort d'Adolphe-Frédéric (1771), elle contribua, par ses conseils, au coup d'état du 19 août 1772, si heureusement accompli par son fils Gustave III. Depuis cette époque elle vécut dans la retraite. On trouve dans les œuvres poétiques de Voltaire quelques pièces de vers qui lui sont adressées. K.

Geyer, *Hist. de la Suède*.

**LOUISE-MARIE DE FRANCE**, princesse française, fille de Louis XV et de Marie Leszczinska, née au château de Versailles, le 15 juillet 1737, morte à Saint-Denis, le 23 décembre 1787. Élevée à l'abbaye de Fontevault, comme ses sœurs, par l'abbesse, M<sup>me</sup> de Rochechouart, elle fut, dans une maladie dangereuse, vouée pour une année à la sainte Vierge par les religieuses. Ramenée

à la cour à l'âge de quatorze ans, elle y continua toutes les pratiques religieuses qu'elle suivait au couvent, et saisissait tous les prétextes pour ne pas paraître aux fêtes royales. Après avoir assisté à la prise de voile de la comtesse de Rupelmonde chez les Carmélites, elle résolut de se faire aussi religieuse, et prit conseil de l'archevêque de Paris, de Beaumont. Ce prélat voulut l'en détourner; mais ayant obtenu l'agrément du roi, la princesse entra, le 11 avril 1770, dans le couvent des Carmélites de Saint-Denis, l'un des plus pauvres du royaume. Le 17 septembre de la même année elle reçut l'habit. Le 2 septembre de l'année suivante elle prononça ses derniers vœux. Éluë aussitôt maîtresse des novices, elle remplit ces fonctions fatigantes pendant deux ans, et les quitta pour occuper la place triennale de prieure, ensuite celle de procureuse, et parvint à établir un grand ordre dans l'administration des revenus de cette maison. Elle passait le temps qui lui restait dans des exercices de piété. On a d'elle : *Méditations eucharistiques*; Paris, 1789, in-12; Lyon, 1810, in-12. L'abbé Proyart a imprimé des *Lettres de M<sup>me</sup> Louise* dans la vie qu'il a donnée de cette princesse. En 1839 on a publié une *Lettre de Madame Louise de France à monseigneur de Bonal, évêque de Clermont, et ancien visiteur général des Carmélites de France*; Paris, in-8°.

J. V.

Abbé Proyart. *Vie de madame Louise de France*; Bruxelles, 1793, in-12.

**LOUISE DE MECKLEMBOURG-STRELITZ** (*Auguste - Wilhelmine-Amélie*), reine de Prusse, née à Hanovre, le 10 mars 1776, morte au château de Hohenzieritz, le 19 juillet 1810. Elle était fille du duc Charles de Mecklembourg-Strelitz et de la princesse Frédérique-Caroline de Hesse-Darmstadt. Lorsqu'elle vint au monde son père exerçait un commandement à Hanovre. Elle perdit sa mère à l'âge de six ans, et resta confiée aux soins vigilants d'une demoiselle de Wolzogen. Plus tard sa grand-mère, la landgrave de Hesse-Darmstadt, la recueillit chez elle, et dirigea son éducation, dont fut chargée comme gouvernante une demoiselle Gélioux, suisse. Par suite des commotions qu'amènèrent les guerres de la révolution, elle se rendit avec sa sœur aînée, Charlotte, morte en 1818, épouse du duc Frédéric de Saxe-Hildburghausen, à Hildburghausen, où elle séjourna jusqu'en 1793. A son retour elle rencontra à Francfort-sur-le-Mein le prince royal de Prusse, qui fut plus tard Frédéric-Guillaume III. Ce prince fut tellement frappé de la beauté, de la noblesse, de la grâce et de l'esprit de la princesse Louise, qu'il demanda sa main. Il l'obtint; les fiançailles eurent lieu le 24 avril 1793 et le mariage le 24 décembre suivant. A la mort du roi Frédéric-Guillaume II, elle monta sur le trône avec son mari, le 16 novembre 1797. Sa bonté lui avait gagné tous les cœurs. Elle venait en aide aux malheu-

reux, s'intéressait aux productions de l'art, aux ouvrages de talent, aux progrès de l'agriculture, au perfectionnement de l'éducation, et savait reconnaître et récompenser partout le mérite. Aimée du peuple prussien, elle eut naturellement une certaine influence sur les affaires publiques. En 1805 elle poussa, dit-on, le roi dans le parti de la guerre contre la France, guerre qui fut désastreuse pour la Prusse, mais qui était alors populaire dans ce pays. Au mois d'octobre l'empereur Alexandre 1<sup>er</sup> vint à Berlin, et signa avec le roi de Prusse, le 3 novembre, le traité secret de Potsdam. Les deux souverains, à ce qu'on raconte, se rendirent à minuit au tombeau de Frédéric le Grand, et y jurèrent en présence de la reine de maintenir leur alliance.

Napoléon, irrité contre la reine de Prusse, disait dans le dix-septième bulletin de la campagne de 1805 : « Le résultat du célèbre serment fait sur le tombeau du grand Frédéric, le 4 novembre 1805, a été la bataille d'Austerlitz et l'évacuation de l'Allemagne par l'armée russe, à journées d'étapes. On fit quarante-huit heures après sur ce sujet une gravure qu'on trouve dans toutes les boutiques, qui excite la risée même des paysans. On y voit le bel empereur de Russie, près de lui la reine, et de l'autre côté le roi qui lève la main sur le tombeau de Frédéric. La reine elle-même, drapée d'un schall, à peu près comme les gravures de Londres représentent lady Hamilton, appuie la main sur son cœur, et a l'air de regarder l'empereur de Russie. On ne conçoit pas que la police de Berlin ait laissé répandre une aussi pitoyable satire : toutefois l'ombre du grand Frédéric n'a pu que s'indigner de cette scène scandaleuse, etc. » La reine de Prusse avait en trois filles et deux fils. Elle en perdit un au commencement de 1806 ; sa santé en fut altérée, et elle se rendit aux eaux de Pyrmont. A son retour, au mois d'août, elle trouva les esprits toujours disposés à combattre. Dès que la guerre fut résolue, elle suivit le roi son époux à l'armée, et prit pour compagne la fille du général Tauenzien. Elle tomba malade à Naumbourg, et ne put rejoindre le quartier général que quelques semaines après, à Erfurt. Les journaux français répandirent alors des mauvais bruits sur les motifs de son penchant pour la guerre, et Napoléon, dans le premier bulletin de la campagne de Prusse, écrivait : « La reine de Prusse est à l'armée, habillée en amazone, portant l'uniforme de son régiment de dragons, écrivant vingt lettres par jour pour exciter de toutes parts l'incendie. Il semble voir Armide, dans son égarement, mettant le feu à son propre palais. » Presque tous les bulletins suivants sont également remplis d'épigrammes contre la reine, et tendent à accréditer l'idée que c'est à ses coupables relations avec l'empereur de Russie et à ses intrigues de cour qu'il faut attribuer la guerre. Gentz rapporte que la reine lui parla avec courage des affaires de l'Alle-

magne à Weimar, quatre jours avant la bataille d'Iéna. Après lui avoir exprimé combien elle avait souffert en 1805 des désastres de l'armée autrichienne et des malheurs de la maison d'Autriche, elle ajouta : « Dieu sait si j'ai jamais été consultée sur les affaires publiques, et que je n'ai jamais eu l'ambition de l'être. Si je l'avais été, j'avoue que je me serais prononcée pour la guerre. Je pense qu'elle était indispensable ; notre situation était devenue tellement équivoque qu'il fallait à tout hasard en sortir, afin de mettre un terme aux reproches et aux soupçons dont nous étions l'objet. Nous nous trouvions dans la nécessité absolue d'entrer dans la carrière, bien moins par les avantages qu'elle pouvait offrir que par un sentiment d'honneur et de devoir. » Quant à la partialité qu'on lui reprochait pour les Russes, elle protesta que c'était la plus injuste des accusations, et que tout en rendant justice aux qualités de l'empereur Alexandre, bien loin de considérer la Russie comme le principal instrument de la délivrance de l'Europe, elle n'avait jamais regardé le concours de cette puissance que comme la dernière ressource à laquelle on dût recourir, étant convaincue que le seul moyen de salut était dans l'union la plus étroite de tout ce qui portait le nom allemand. Le 13 octobre la reine Louise quitta Weimar, et suivit le quartier général. Sa présence excita le plus vif enthousiasme parmi les troupes ; mais les Français furent près de l'atteindre. Elle reçut l'ordre de retourner à Weimar. Elle apprit le désastre d'Iéna à Blankembourg, et arriva à Berlin le soir même. Ses enfants étaient déjà partis. Le lendemain elle poursuivit sa route pour Stettin, et rejoignit aussitôt le roi à Custrin. Depuis elle l'accompagna partout, partageant ses peines avec une sollicitude qui acheva de ruiner sa santé. Napoléon, pour détacher la Prusse de l'alliance russe, fit offrir au roi des conditions avantageuses encore. La reine contribua de toutes ses forces à les faire repousser. Elle était alors à Ortelsbourg. Les nouveaux succès de la France la forcèrent à quitter Königsberg et à s'embarquer. Après la bataille d'Eylau, de nouvelles propositions furent faites au roi de Prusse par l'intermédiaire du général Bertrand. Elles ne réussirent pas. « Après la bataille d'Eylau, écrivait plus tard la reine Louise, le roi aurait pu faire une paix avantageuse ; mais en agissant ainsi il aurait dû entrer volontairement en termes d'accommodement avec le génie du mal et devenir son complice. Maintenant, il est vrai, il s'est vu contraint par la nécessité de négocier avec son ennemi, mais aucune alliance n'a été faite entre eux : cela doit quelque jour porter bonheur à la Prusse. Après Eylau, il a été très-fortement pressé d'abandonner un très-fidèle allié, mais c'est ce qu'il n'a pas voulu faire. » La journée de Friedland acheva la ruine de la monarchie prussienne. La reine Louise écrivit alors à son père une lettre pleine de résignation religieuse.

Des conférences s'étant ouvertes à Tilsitt, le roi y appela la reine, qui était à Memel. Napoléon alla lui rendre visite à son arrivée. Suivant le récit de M<sup>lle</sup> de Berg, attachée à la reine de Prusse, Napoléon adressa à cette princesse des questions qu'il serait impossible de rapporter, et se permit des allusions qui devaient la mettre dans l'embarras; mais elle s'en tira avec autant d'adresse que de dignité. Napoléon, à Sainte-Hélène, rapporte les choses tout autrement. La reine l'avait reçu comme M<sup>lle</sup> Duchesnois dans Chimène, criant justice, renversée en arrière, tout à fait en scène. L'empereur, interdit, ne trouva d'autre moyen de sortir d'embarras qu'en ramenant la conversation au ton de la haute comédie. Cette entrevue ne produisit rien. La reine insista inutilement pour obtenir Magdebourg. Pendant les trois jours qu'elle passa à Tilsitt, elle dina deux fois avec les trois souverains; la première fois Napoléon lui présenta une rose; elle l'accepta en ajoutant : « Avec Magdebourg, au moins. » Cette insistance blessa Napoléon : « La reine, disait-il à Sainte-Hélène, en dépit de mes efforts et de mon adresse, resta constamment maîtresse de la conversation, la domina toujours, revint sans cesse à son sujet, peut-être trop, mais du reste avec une grande convenance, et sans qu'il fût possible de s'en fâcher; et il est vrai de dire que l'objet était important pour elle, le temps précieux et court. » Le soir venu, l'empereur manda Talleyrand et le prince Kourakine, et leur enjoignit de conclure de suite le traité. La reine de Prusse en fut indignée, et ne voulait pas accepter le second dîner. Alexandre la décida à y paraître. Elle quitta Tilsitt ensanglantant, et arriva à Memel dans l'état du plus profond désespoir. On a mis dans la bouche de Napoléon des détails sur la liaison de la reine Louise et de l'empereur Alexandre; il se serait même vanté, selon quelques Mémoires, d'avoir retardé de vingt-quatre heures l'audience de congé du roi de Prusse pour ménager au czar une entrevue sans témoins. O'Meara prête d'autres sentiments à Napoléon : « J'ai eu, lui disait l'empereur, une haute considération pour elle; et si le roi l'eût d'abord amenée à Tilsitt, il aurait obtenu de meilleures conditions. Elle était élégante, spirituelle, prodigieusement insinuante. Elle déplorait amèrement la guerre. Cette reine ne put se consoler du traité de Tilsitt et de la perte de Magdebourg. La paix est conclue, écrivait-elle peu de temps après, mais à quel prix! Nos frontières ne s'étendent pas au delà de l'Elbe. Après tout, le roi s'est montré plus grand que son adversaire. »

Quoi qu'il en soit, la reine Louise resta avec le roi à Memel, vivant dans la plus grande retraite. Le 15 janvier 1808, elle revint à Königsberg, et à la fin de la même année elle accompagna son mari à Saint-Pétersbourg, où l'empereur Alexandre leur fit une magnifique réception. Le 23 décembre 1809 elle rentra à Berlin en même temps que Frédéric-Guillaume. Au mois de juin 1810, elle

tomba malade en se rendant auprès de son père. Elle sembla un instant se remettre, et retomba; le roi revint auprès d'elle, et la vit mourir dans ses bras. Les restes mortels de la reine furent déposés dans le parc de Charlottenbourg, où un monument lui a été élevé, ainsi qu'une statue en marbre blanc, due au ciseau du sculpteur Rauch. Louise avait fondé une maison d'éducation pour les jeunes filles pauvres de Berlin. Cet établissement a gardé son nom. Pendant sa vie, plusieurs riches particuliers lui avaient laissé leurs biens, afin de l'aider dans ses œuvres de bienfaisance. Le 3 août 1814 le roi créa l'*Ordre de Louise*, pour perpétuer la mémoire de cette reine. L. L.—T.

Ancillon, *Oraison funèbre de la reine Louise de Prusse*; Berlin, 1810. — Courtivron, *Eloge historique de Louise-Auguste de Mecklembourg-Strelitz, reine de Prusse*; Dijon, 1818, in-8°. — Charlotte Richardson, *Memoirs of the private Life and opinions of Louisa, queen of Prussia, consort of Frederik-William III*; Londres, 1847, in-8°. — Müller, *Zum Gedächtniss der vereinigten Königin Louise*; Berlin, 1810, in-4°. — Eylert, *Gedächtnissfeier der Königin Louise von Preussen*; Potsdam, 1812, in-8°. — M<sup>lle</sup> de Berg, *Die K. Louise, der preussischen nation gewidmet*; Berlin, 1814, in-8°. — Schink, *Louise, Preussens Schutzgeist*; Berlin, 1817, in-8°. — Genlz, *Journal des quatorze derniers Jours de la monarchie prussienne*. — O'Meara, *Napoleone in exilii*. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. — *Conversations-Lexikon*.

**LOUISE D'ORLÈANS** (*Marie-Thérèse-Caroline-Isabelle*), reine des Belges, née à Palerme, le 3 avril 1812, morte à Ostende, le 10 octobre 1850. Fille aînée du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, elle épousa le roi des Belges Léopold I<sup>er</sup> (voy. ce nom), au château de Compiègne, le 9 août 1832. La Belgique, qui voyait dans cette alliance un gage d'indépendance, accueillit la jeune reine avec une sympathie qui ne se démentit pas. Elle y répondit par un sincère attachement pour sa patrie adoptive. Son rôle officiel se bornait à présider, à côté du roi, des fêtes ou des cérémonies, à visiter des expositions, à inaugurer des monuments ou des lignes de chemins de fer. Sa religion sincère lui donna quelque influence, et elle s'en servait pour modérer les prétentions des partis. « Bonne, affectueuse, exempte de toute morgue princière, opposant aux chagrins domestiques une douce résignation, à défaut de souvenirs de grandeur, disait un journaliste, elle laissera des souvenirs de bienfaisance et d'aménité. Elle était à la tête de toutes les souscriptions, de toutes les œuvres qui avaient pour but de soulager la misère. » Chaque année la reine venait voir ses parents en France. Le 10 mai 1847 elle faillit être victime d'un accident en chemin de fer. Elle venait de reconduire jusqu'à Verviers le roi Léopold, qui se rendait à Cologne, lorsque le convoi qui la ramenait heurta, près de la station d'Ans, celui qui arrivait de Bruxelles. Plusieurs voyageurs furent blessés; la berline de la reine fut effondrée : la reine ne reçut aucune blessure. Atteinte d'une maladie de poitrine, elle languissait depuis dix-huit mois quand la mort de son père vint lui porter un coup fa-

tal. Elle ne se releva plus. Sa famille entière était accourue auprès d'elle à ses derniers moments. Une loi française, du 10 juillet 1856, accorde une rente de 200,000 fr. à ses héritiers. L. L—T.

*Siècle*, 13 octobre 1850.

\* **LOUISE DE BOURBON** (*Marie-Thérèse*), ex-régente de Parme et de Plaisance, née le 21 septembre 1819. Fille de Charles-Ferdinand, duc de Berry, et de Caroline, princesse des Deux-Siciles, elle perdit son père le 14 février 1820, et suivit sa mère en exil, en 1830. Le 10 novembre 1845, elle épousa, à Fröhdsdorf, le prince héritaire de Lucques. Sa dot était, dit-on, de 7 millions. Le père de son mari, devenu duc de Parme en 1847, ayant abdicqué en faveur de son fils, celui-ci devint duc de Parme, le 4 mars 1849, sous le nom de Charles III (*voy.* ce nom). Ce prince prit les rênes du gouvernement le 29 août, et sous la protection des Autrichiens, qui occupaient le pays, il se jeta dans une réaction violente. Dans la soirée du 26 mars 1854, Charles III fut assassiné. La princesse Louise prit aussitôt le pouvoir comme régente pour son fils mineur Robert I<sup>er</sup>. Elle congédia et éloigna les hommes de l'entourage du feu duc que l'opinion publique repoussait, et elle les remplaça par des hommes honorables. Supprimant toutes les causes inutiles de dépense, elle diminua ou ajourna toutes celles qui pouvaient l'être; elle arrêta un emprunt forcé que Charles III avait ordonné, réduisit ses dépenses personnelles, vendit ses chevaux, ses voitures, ses tableaux, ses statues, et garantit sur ses propres biens un emprunt libre de 2 millions et demi. Elle ramena ainsi la confiance, rendit les biens séquestrés des membres du gouvernement provisoire de 1848, autorisa la fondation de la Banque de Parme, remit aux hospices des biens qui leur avaient été pris, et créa un département ministériel spécial pour l'armée, à la tête duquel elle plaça le marquis Pallavicino, en même temps qu'elle donnait le commandement de l'armée au général Crotti, ancien officier de l'empire, décoré à Montmirail. A la mort du duc un différend existait entre Parme et la cour de Rome : la régente s'empressa d'écrire au saint-père pour lui offrir sa soumission et lui demander des concessions. Parme était resté sans évêque. « Il faut à Parme, écrivait-elle à Pie IX, un évêque énergique et éclairé; je prie en ce moment votre sainteté de nous le choisir et de nous l'envoyer elle-même; je sais qu'il avait été question de proposer un honorable ecclésiastique allemand; mais il nous faut un évêque italien, et qu'il nous vienne de votre main même. » Le 22 juillet 1854, une révolte éclata; mais elle fut aussitôt réprimée. Le 15 novembre, la régente réorganisa l'université de Parme, à la grande satisfaction de la population. En 1856, elle laissa pendre à Plaisance un prêtre condamné pour assassinat. La même année elle soutint, d'accord avec son frère, le comte de Chambord, un procès en France pour la revendication de

forêts ayant appartenu à leur grand-père, le comte d'Artois. Au mois de décembre 1856 elle fit visite à l'empereur d'Autriche à Venise, et rendit un décret pour la construction de maisons d'ouvriers avec l'aide du trésor. Elle institua un système d'amortissement, et soumit à des réformes sévères l'administration de la justice. En 1857, elle alla voir le pape à Bologne.

Louise de Bourbon fit tous ses efforts pour se rendre agréable aux Italiens, et refusa de renouveler avec l'Autriche une convention douanière, quoique matériellement avantageuse pour les ducs. Les Autrichiens durent se retirer; aussi les événements qui agitèrent l'Italie centrale en 1857 n'eurent qu'un faible contre-coup à Parme, et quand le duc Robert tomba malade, la population lui montra beaucoup d'affection. Lorsque la guerre éclata entre l'Autriche et la Sardaigne soutenue par la France, les Autrichiens violèrent le territoire de Parme, malgré la réserve de la duchesse. Le 30 avril les officiers parmesans demandèrent à se réunir à l'armée sarde; la duchesse répondit le 1<sup>er</sup> mai par une proclamation dans laquelle elle disait que les grandes puissances n'ayant pu se mettre d'accord pour réunir un congrès et la guerre éclatait si près de ses États, ses devoirs de mère lui imposaient l'obligation de mettre ses enfants en sûreté contre les éventualités de la guerre; qu'en conséquence, elle avait cru devoir prendre la détermination de s'éloigner momentanément de l'État et constituer en commission gouvernementale ses ministres, afin que durant son absence ils gouvernent et administrent l'État au nom du duc Robert I<sup>er</sup>. En même temps la duchesse quitta Parme ainsi que ses enfants, qu'elle envoya en Suisse. Trois jours après, elle rentra à Parme à dix heures du soir, au milieu des troupes. « Maintenant je me confie avec courage et assurance à la loyauté des troupes et de la population, disait-elle le lendemain dans une proclamation où elle annonçait qu'elle reprenait la régence, demeurant dans cette attitude d'expectative qui est pour nous de nécessité absolue. Cette attitude, qui m'est permise par le véritable esprit des traités, doit être la meilleure sauvegarde du pays, la justice et la courtoisie des puissances belligérantes ne souffrant pas qu'on s'attaque à ce qui n'attaque pas et à qui accomplit son devoir en maintenant l'ordre, jusqu'à ce que la sagesse de l'Europe ait pris les résolutions qui sauront ramener et rétablir la paix d'une façon permanente. » Les Autrichiens prirent d'abord Plaisance pour leur base d'opération; mais lorsque leurs plans eurent échoué de ce côté, un mouvement s'opéra dans le duché; la régente partit pour la Suisse, et le roi de Sardaigne envoya à Parme un commissaire extraordinaire, qui prit la direction des affaires d'État et des troupes. Lord Malmesbury réclama en faveur du duc de Parme; la Sardaigne répondit que la régente était loin d'avoir observé la neutralité en ne

faisant aucune réclamation contre l'occupation de Plaisance et de son territoire par l'Autriche et en n'adressant aucune communication sur ce fait et sur ses intentions à la Sardaigne. Les préliminaires de Villafranca ne faisaient pas mention du gouvernement de Parme. La régente écrivit à l'empereur des Français, et la Sardaigne retira son commissaire; mais le pays s'est prononcé contre tout projet de restauration en même temps que pour l'annexion à la Sardaigne.

La duchesse de Parme a quatre enfants : Marguerite-Marie-Thérèse-Henriette, née le 1<sup>er</sup> janvier 1847; — Robert 1<sup>er</sup> Charles-Louis-Marie de Bourbon, infant d'Espagne, né à Florence, le 9 juillet 1848; — Alix-Marie-Caroline-Ferdinand-Rachel-Jeanne-Philomène, née le 27 décembre 1849; — Henri-Charles-Louis-Georges-Abraham-Paul, comte de Bardi, né le 12 février 1851.

L. L.—T.

H. de Riancey, *Madame la duchesse de Parme et les derniers événements*; Paris, 1859, in-8°. — Tisseron, dans les *Archives biographiques et nécrologiques*. — *Journal des Débats*, mai 1854. — *Moniteur*, 1859.

LOUISE de Portugal. Voy. GUZMAN.

LOUISE-MARGUERITE de Lorraine. Voy.

CONTI.

LOUISE - ADÉLAÏDE d'Orléans. Voy. ORLÉANS.

LOULIE (Étienne) (1), musicien français, vivait dans le seconde moitié du dix-septième siècle. On n'a point de détails sur les circonstances de la vie de cet artiste; on sait seulement qu'il exerçait à Paris la profession de maître de musique et qu'il était attaché au service de M<sup>lle</sup> de Guise. Loulié est plus connu par ses ouvrages. Il paraît avoir été le premier qui ait eu l'idée de mesurer les temps de la musique au moyen d'un instrument de son invention, qu'il appela *chronomètre*. Il imagina aussi un autre instrument, le *sonomètre*, destiné à faciliter l'accord du clavecin, et dont il construisit deux modèles différents. Loulié présenta les divers modèles de ces instruments à l'Académie des Sciences, qui les approuva. On lui attribue en outre l'invention de la patte à régler le papier de musique. Il a publié les ouvrages suivants : *Éléments ou Principes de Musique, mis dans un nouvel ordre, très-clair, très-facile et très-courte, et divisée en trois parties, la première pour les enfants, la seconde pour les personnes plus avancées en âge, et la troisième pour les personnes qui sont capables de raisonner sur les principes de la musique, etc.*; Paris, 1696, in-8°. Loulié y donne la figure, la description et l'usage de son *chronomètre*, au moyen duquel, dit-il, les compositeurs pourront désormais marquer le

véritable mouvement de leurs compositions, qui pourront être exécutées en leur absence comme s'ils battaient eux-mêmes la mesure. Cet instrument consiste en une échelle graduée de 1 à 72 degrés de vitesse; un pendule mobile, formé d'une boule de plomb suspendue à un cordonnnet, s'allonge ou se raccourcit au moyen d'une cheville qu'on place dans des trous pratiqués à chaque degré de l'échelle. La minute est prise pour unité de temps (1); — *Abrégé des principes de musique, avec plusieurs leçons sur chaque difficulté de ces mêmes principes*; Paris, 1696, in-8°. Cette publication, qui est une espèce de solfège, diffère complètement de l'ouvrage précédent; — *Nouveau Système de Musique, ou nouvelle division du monochorde, avec la description et l'usage du sonomètre, instrument de nouvelle invention pour apprendre à accorder le clavecin*; Paris, 1698, in-8°.

D. DENNE-BARON.

*Mémoires de l'Académie des Sciences*, années 1699 et 1701. — De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Gerber, *Neue historisch-biographisches Lexicon der Tonkünstler*. — Fells, *Biog. univ. des Musiciens*.

LOUP (Saint), prélat français, né aux environs de Bayeux, mort, suivant les frères Sainte-Marthe, vers l'année 465. On n'a pas d'autre document sur l'histoire de sa vie qu'une ancienne légende. Suivant cette narration, plus ou moins véridique, saint Ruffinien, évêque de Bayeux, aurait lui-même élevé le jeune Loup, et celui-ci, sous la conduite d'un tel maître, serait bientôt devenu le plus savant, le plus considérable de tous les clercs de Bayeux. Aussi, à la mort de Ruffinien, aurait-il été choisi par tout le peuple pour son successeur, et consacré par Silvestre, archevêque de Rouen. On lui a souvent attribué la *Vie de saint Raimbert, évêque de Bayeux*. Or, non-seulement, suivant les bénédictins, cette *Vie de saint Raimbert* n'est qu'un tissu d'impostures; mais il est impossible que saint Loup, mort, comme il semble, en 465, ait bien ou mal raconté les actes de saint Raimbert, qui fut élevé sur le siège de Bayeux vers l'année 625. B. H. *Gall. Christ.*, t. XI, col. 347. — *Hist. Litt. de la France*, t. II, p. 417.

LOUP (Saint), évêque de Troyes, né à Toul,

(1) Vers la même époque, Lafflard, musicien de la chapelle du roi, et plus tard le mécanicien anglais Harrison construisaient des instruments du même genre. En 1782, l'horloger Duclou fit une autre machine, qu'il appela *rhythmomètre*, à laquelle succéda le *chronomètre de Pelletier*. En 1794, Reneaudin et ensuite Breguet, puis en 1812 Desprésaux, professeur au Conservatoire de Musique de Paris, s'occupèrent de résoudre le même problème, dont plusieurs musiciens allemands avaient également cherché la solution. Il s'agissait de trouver un mécanisme d'une construction simple, peu dispendieuse, et qui rendît sensible à l'œil le *tact* ou le *frappé* des temps. Enfin, en 1816, un nouvel instrument, soumis à l'approbation de l'Institut et dont deux habiles mécaniciens, Winkel, d'Amsterdam, et Maelzel, se sont disputé l'invention, a satisfait à toutes les conditions nécessaires : nous voulons parler de l'instrument qui porte aujourd'hui le nom de *métronomie* de Maelzel, et dans lequel la minute est prise pour unité de temps, comme dans le *chronomètre* de Loulié.

(1) La dédicace des *Éléments ou Principes de Musique*, de Loulié, étant signée *Estienne Loulié*, nous avons cru devoir admettre le prénom d'*Étienne* plutôt que celui de *François*, indiqué par De La Borde, Gerber et quelques autres biographes.

mort à Troyes, suivant la tradition, le 29 juillet 479. Il était d'une famille gallo-romaine, puissante par ses alliances et par ses biens. Son père, qui s'appelait Epyrichius, lui ayant été enlevé par une mort prématurée, il fut placé jeune encore dans la maison et sous la tutelle de son oncle Alistichius. C'est auprès de lui qu'il étudia les lettres latines. Plus tard il épousa Pimeniola, sœur d'Hilaire, évêque d'Arles, et après sept ans de mariage il abandonna sa femme, son pays, s'exilant dans cette île sauvage de la Méditerranée où saint Honorat travaillait alors à fonder le pieux asile de Lérins. On dit qu'il y fut reçu moine après un an de noviciat. Ces termes ne sont pas exacts : saint Honorat et ses compagnons ne vivaient pas à Lérins asservis à l'étroite discipline des règles monastiques; c'étaient, à proprement parler, des ermites, des gens nés pour la plupart dans les hautes régions de la société gallo-romaine, qui, après avoir embrassé le christianisme, avaient fui le monde pour aller chercher dans la solitude le plus précieux de tous les biens, la liberté, et qui employaient plus volontiers leur temps à l'étude des lettres qu'à des pratiques ascétiques. Le jeune Loup fit, dit-on, de grands progrès à leur école. Cependant nous le voyons les quitter vers l'année 426, et se rendre dans la ville de Mâcon : mais c'est pour rompre le dernier lien qui l'engageait encore au siècle, en vendant ses biens et en distribuant aux pauvres le produit de cette vente. C'est alors que mourut saint Ours, évêque de Troyes, et que, cherchant quelqu'un digne de le remplacer, les clercs troyens tournèrent leurs regards vers le fils d'Epyrichius. On suppose qu'il refusa d'abord cette dignité et ne l'accepta pas ensuite sans regrets.

Mais on raconte la même chose de tous les solitaires devenus évêques. Les auteurs de ces récits sont des moines du dixième ou du onzième siècle, qui ont trop souvent attribué leurs propres idées aux saints personnages dont ils ont écrit l'histoire. Ce qu'on nous apprend ensuite de ses mœurs, c'est-à-dire de son austérité bien plus que stoïque, qui repoussait tout aliment substantiel, presque toute nourriture, est encore moins digne de foi. Il est beaucoup mieux établi qu'il se distingua parmi tous les évêques de son temps par son savoir et sa grande compétence dans la solution des problèmes dogmatiques : en effet, dès qu'on apprit dans les Gaules les progrès faits en Bretagne par l'hérésie pélagienne, une assemblée d'évêques décida que Germain d'Auxerre et Loup de Troyes seraient envoyés au delà des mers avec la mission de combattre et de confondre l'hétérodoxe; ce qui est assurément une preuve éclatante de la bonne opinion que tout le monde avait de son mérite. Loup et Germain quittèrent les Gaules en 429. Ils firent condamner Pélagie par le concile de Vélulam. Mais cette condamnation fut presque vaine : le pélagianisme demeura longtemps en-

core l'opinion dominante aux lieux où l'on assure qu'ils le mirent en pleine déroute. Loup était déjà de retour à Troyes quand, en l'année 451, Attila, roi des Huns, s'empara de cette ville. Que se passa-t-il dans l'entrevue du docte évêque et du farouche conquérant? On l'ignore. Ce qui paraît certain, c'est qu'Attila se conduisit très-honorablement à l'égard de son hôte, et que celui-ci, pour répondre aux bons procédés du roi barbare, l'accompagna dans sa retraite jusqu'aux rives du Rhin.

Un des plus illustres contemporains de saint Loup, Sidoine Apollinaire, l'appelle « le premier d'entre les évêques, » *episcopus episcoporum*, le Jacob de son siècle. C'est un hommage qu'il rend, dit-il, à la supériorité de son expérience, de ses lumières dans les choses de la foi. Saint Eucher le loue à peu près dans les mêmes termes. Enfin, l'histoire lui donne pour disciples saint Camélien, son successeur sur le siège de Troyes; saint Polychronius, évêque de Verdun; saint Albinus, évêque de Châlons; saint Sève, évêque de Tongres. Cependant il n'est parvenu jusqu'à nous que deux de ses écrits. Encore l'un de ces deux écrits paraît-il l'œuvre commune de saint Loup et d'Euphrone, évêque d'Autun. Talassius, évêque d'Angers, leur avait soumis plusieurs questions canoniques, et ils y répondent. Cette réponse a été souvent publiée, notamment dans les *Instrumenta du Gallia Christiana*, t. IV, col. 39. Elle est intéressante en ce qui concerne le mariage des clercs au cinquième siècle. Il n'y a pas, disent saint Euphrone et saint Loup, de règle générale à cet égard : dans les églises d'Autun et de Troyes, on ordonne sans difficulté les diacres déjà mariés; mais le mariage est interdit à ceux qui ont été ordonnés en état de célibat, et un prêtre marié ne peut, s'il devient veuf, conduire aux autels une nouvelle épouse. Le seul écrit qui soit incontestablement l'ouvrage de saint Loup est une lettre à Sidoine Apollinaire, publiée par dom Luc d'Achery dans le tome V de son *Spicilege*, p. 579.

B. H.

*Hist. Littér. de la France*, t. II, p. 485. — *Gallia Christ.*, t. XII, col. 485.

**LOUP** (Saint), évêque de Lyon, le 25 septembre 542. Il débuta par être moine dans le monastère de l'île Sainte-Barbe sur la Saône et près de Lyon. Il en devint supérieur, et succéda sur le siège épiscopal de Lyon à saint Viventio, en 523, et eut beaucoup à souffrir durant les guerres qui divisaient les Bourguignons et les Francs. Il présida le troisième concile d'Orléans, le 7 mai 533, où furent rendus trente-trois canons pour ramener la bonne discipline dans l'église de France. On prétend que le corps de saint Loup fut enterré dans l'ermitage de l'île Sainte-Barbe. L'Église honore ce saint le 25 septembre. A. L.

Le P. Théophile Raynaud, *Hagiologium Lugdunense*. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 25 sept. — Alban Butler, *Lives of principal Saints*. — Richard et Giraud,

*Bibliothèque sacrée.* — Abbe Godescard, *Vies des principaux Saints*, t. IX, 25 septembre.

**LOUP**, vulgairement appelé **LEU** (saint), prêtre français, né dans le diocèse d'Orléans, mort à Brinon, le 1<sup>er</sup> septembre 623. Il était fils de Betton, allié à la famille des Mérovingiens, et d'Austregilde ou Aige, sœur de saint Aunaire, évêque d'Auxerre, et d'Austrein, évêque d'Orléans. Il fut élevé par ses oncles maternels, et entra fort jeune dans la cléricature. En 609 il fut élu évêque de Sens à la place de saint Artème. Le roi de Bourgogne, Thierry II, étant mort subitement en 613, Loup se déclara en faveur de Sigebert, fils de ce prince, et repoussa Blidebod, général de Clotaire II, roi de Neustrie, qui assiégeait Sens. Ce succès partiel retarda peu la conquête de la Bourgogne, et Sens dut ouvrir ses portes à Clotaire. Ce monarque envoya aussitôt pour gouverner cette ville un de ses leudes, nommé Faroul ou Farulphe. Loup refusa d'aller au-devant de cet officier et de lui offrir des présents. Faroul, mécontent, accusa l'évêque de conspirer contre la domination neustrienne, et Clotaire exila le saint évêque au village d'Ausène sur la rivière d'Ou en Vimeux (1). Cette contrée était encore livrée au paganisme; Loup y répandit la lumière évangélique, et y fit de nombreux prosélytes. Durant ce temps saint Vinebaud, abbé de Saint-Loup de Troyes, se réunit aux habitants de Sens pour solliciter le rappel du prêtre exilé. Clotaire, ayant reconnu son innocence, le rendit à son église, le combla de présents, et sévit contre Faroul et l'abbé Médigisile, auteurs de l'injuste persécution du saint (2), qui vécut en grand honneur jusqu'à sa mort. Son corps fut transporté à Sens et enterré dans l'église de Saint-Colomban. Saint Loup ou Leu est honoré le 1<sup>er</sup> septembre le même jour que saint Gilles abbé. On a placé sous le vocable de ces deux saints une des églises de Paris. A. L.

Adon, Usuard, Pierre de Natalibus, *Martyrol.* — Alban Butler, *Lives of principal Saints.* — Baronius, *Synodus romains.* — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, au 1<sup>er</sup> septembre. — Godescard, *Vies des principaux Saints*, t. IX, p. 6. — Moréri, *Le grand Dict. Hist.* — Le P. Le Coigne, *Annales.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

**LOUP DE FERRIÈRES**, écrivain religieux français, né dans le diocèse de Sens, vers l'année 805, mort après l'année 862. On l'appelle en latin *Servatus Lupus* ou *Lupus Servatus*, et ce mot *Servatus* a tellement embarrassé les bibliographes, que plusieurs d'entre eux ont proposé de

distinguer l'éminent théologien, nommé dans les manuscrits *Servatus Lupus*, et *Lupus*, abbé de Ferrières. Mais cette distinction n'a pas été finalement acceptée. Suivant Mabillon, Loup de Ferrières, *sauvé* comme par miracle d'une grave maladie, reçut ou prit lui-même, par reconaissance, ce surnom de *Servatus*, ce qui n'est pas du tout invraisemblable. Il n'y a rien en effet de plus fréquent au moyen âge que ces sortes d'appellations votives. Loup était d'une famille illustre, qui a donné plusieurs personnages considérables à l'Église des Gaules, entre autres Hériholde, évêque d'Auxerre, Odacer, abbé de Cormery en Touraine, Mareward, abbé de Prum, et Remi, moine d'Auxerre, le plus savant peut-être et sans contredit le plus populaire de tous les grammairiens de son temps. Après avoir fait ses premières études à l'abbaye de Ferrières, Loup fut envoyé à Fulda, où professait un des disciples d'Alcuin, Raban-Maur. Là il ne pouvait manquer d'acquérir toutes les connaissances transmises aux premiers maîtres de nos écoles par les derniers organes de la tradition latine, Boèce, Martien Capella, Isidore de Séville. Raban-Maur était plus que personne en état de représenter ces illustres docteurs auprès de son jeune disciple. Raban ne semble pas, il est vrai, avoir autant pratiqué les écrivains plus corrects, plus sobres, et plus habiles à bien dire qu'avait produits l'ancienne Rome; mais auprès de Fulda se trouvait Selgenstadt, et à Selgenstadt résidait Eginhard, qui travaillait, comme on sait, à raconter les actions d'un autre César dans la langue sévère de Suétone. Loup visita souvent ce puissant personnage, lui emprunta des livres, lui demanda des conseils, et en profita. Sous la discipline de Raban, il apprit les lettres sacrées; Eginhard initia l'esprit vif de Loup à l'intelligence des lettres profanes. Aussi passait-il déjà pour un maître, quand, ses études achevées, il repartit, en l'année 836, dans son pays natal; après une absence de sept années. On ne tarda pas à parler de lui, même à la cour. L'impératrice Judith voulut le connaître, et l'appela près d'elle. Il fut alors un des familiers de Louis le Débonnaire, et à la mort de ce prince son fils Charles lui témoigna la même bienveillance. Il habitait la cour et y jouissait de la plus grande faveur, quand, en l'année 841, le roi Charles résolut enfin de chasser Odon, abbé de Ferrières, de cette préfecture ecclésiastique, où il se comportait de manière à faire suspecter sa fidélité. Loup, qui, dit-il, aimait Odon, l'avait plus d'une fois défendu contre ses accusateurs. Mais le parti de Lothaire s'agitait, devenait de plus en plus menaçant, et Odon avait offert par sa conduite équivoque trop de gages à ce parti. Sa disgrâce étant décidée, Loup fut désigné comme le successeur d'Odon par le roi lui-même, le 22 novembre 841. Il y avait déjà beaucoup de gens qui désapprouvaient cette intervention du pouvoir royal dans les affaires de l'Église, et qui alléguaient

(1) Ce petit pays de l'ancienne Picardie fait aujourd'hui partie du département de la Somme.

(2) « On dit, rapporte Moréri, que saint Loup, sortant de la ville de Sens pour aller en exil, jeta son anneau pastoral dans les fossés pleins d'eau qui entouraient la ville, et déclara qu'il ne reviendrait point que cet anneau ne fût retrouvé; et qu'en effet peu de temps avant son retour on pécha près de Melun un barbeau dans le corps duquel on trouva cet anneau, qui fut porté dans la cathédrale de Sens, où on le voit encore aujourd'hui (1759). Louis le Gros, en mémoire de cette miraculeuse aventure, fit bâtir la célèbre abbaye du Barbeau, où il choisit sa sépulture et où son corps fut inhumé en 1137. »



l'autorité de certains canons pour interdire aux princes de conférer d'autres charges que les charges civiles. Loup fut donc accusé d'avoir abusé de son crédit pour perdre Odon, et d'avoir ensuite usurpé sa place. Il essaya de se justifier dans une lettre écrite à Jonas, évêque d'Orléans, jurant qu'il avait loyalement et constamment servi la cause, depuis longtemps fort compromise, de l'ancien abbé de Ferrières. Sur ce point on peut le croire, et Jonas lui témoigna qu'il ne lui reprochait, pour sa part, aucune perfidie, en lui soumettant comme au meilleur, au plus sûr de ses amis, son grand *Traité sur les Images*; mais sur l'autre point les explications données par Loup furent moins satisfaisantes : il fut bien empêché de prouver que sa promotion avait été canonique. Quoi qu'il en soit, en l'année 843, sans doute pour se faire pardonner l'irrégularité de son titre, Loup obtint du roi Charles un diplôme qui attribue perpétuellement aux moines de Ferrières le libre choix de leurs abbés. On peut lire ce diplôme dans le *Gallia Christiana*, parmi les *Instrumenta* du t. XII, col. 8 : les termes en sont précis, énergiques ; le roi s'interdit absolument pour l'avenir le droit d'attenter à l'indépendance des moines. On voit que cette affaire avait causé quelque émotion. En la même année 843 Loup assistait au concile de Germiny. L'année suivante, comme il était aux environs d'Angoulême, conduisant au roi Charles des troupes envoyées au secours de son trône menacé, Pepin, roi d'Aquitaine, qui tenait la campagne pour Lothaire, le rencontra, le battit et le fit prisonnier. Mais il ne demeura pas longtemps aux mains de l'ennemi, puisque dès l'année 844 nous le voyons parcourir la Bourgogne, avec une mission du roi Charles, qui l'avait chargé de visiter et de réformer les divers monastères de ce pays. En outre, il siégeait la même année dans le concile de Verneuil, et dressait lui-même les canons de ce concile. Nous le voyons ensuite, en 849, au congrès de Marsen, près Maestrich, où les trois princes Charles, Louis et Lothaire s'engagèrent à une paix mutuelle. Deux ans après, au concile de Paris, c'est lui qui fut chargé d'écrire une lettre pleine de sévères avertissements à Nominoé, le fondateur du royaume de Bretagne, qui avait dépossédé de leurs sièges quelques évêques, d'ailleurs assez mal notés, mais surtout coupables de résistance à son audacieuse entreprise. Nous le retrouvons au concile de Soissons en 853, en 855 au concile de Bonceil ; en 856 il annonce à Guanelon, archevêque de Sens, l'élection d'Énée, évêque de Paris ; en 857, accompagnant le roi Charles, qui se rendait à Auxerre, il le reçoit magnifiquement dans le monastère de Saint-Germain ; en 859 il fait partie des évêques réunis à Toul, et s'élève dans cette assemblée contre la célèbre trahison de Guanelon. En 861, à la nouvelle de l'arrivée des Normands, Loup et ses moines fuient l'abbaye de Ferrières, et

vont chercher un asile dans le diocèse de Troyes ; cependant cette année même Loup se rend au concile de Pistes, et l'année suivante au concile de Soissons. Mais c'est la dernière fois qu'il paraît dans l'histoire. Cette année 862 est-elle la date de sa mort ? ou, comme semblerait l'indiquer la chronique de Robert d'Auxerre, est-il à cette époque exilé de Ferrières, remplacé dans l'administration de cette abbaye par son rival, Guanelon, et va-t-il alors en un lieu inconnu achever dans le silence et l'oubli une vie naïgère si laborieuse et si brillante ? C'est ce qu'on ignore.

Loup peut être compté parmi les hommes de son temps qui exercèrent la plus grande part d'influence sur le règlement de toutes les affaires de l'État. On s'accorde à reconnaître qu'il acquit cette considération par la prudence de ses conseils, par sa grande expérience, par toutes les rares qualités de son esprit, vraiment supérieur. Mais son titre principal à la renommée, qu'il a conservée jusqu'à nos jours, ce sont incontestablement ses écrits. Ils ont tous été recueillis par Étienne Baluze, et publiés deux fois par ses soins, d'abord en l'année 1664, puis, avec quelques corrections et additions, en l'année 1710, en un vol. in-8°. Nous n'avons donc pas à faire ici le recensement des éditions partielles, qui ne contiennent qu'un ou deux ouvrages de ce docteur. Cependant nous ne pouvons nous abstenir de mentionner à part chacune des pièces qui composent le recueil formé par Baluze.

Nous désignerons d'abord ses *Lettres*, qui presque toutes nous le montrent soit un érudit avide de lire les livres les plus variés, et réclamant avec instance la communication des manuscrits anciens dont l'existence lui a par hasard été signalée, soit un théologien expert déclarant aux rois, aux évêques, avec la liberté et l'autorité du vrai savoir, son avis sincère sur toutes les questions que son temps vit naître ou renaitre, soit un homme d'État, ferme en ses principes, osant dicter aux princes le programme d'un gouvernement honnête, bienfaisant, agréable à Dieu. Presque toutes les lettres de l'abbé de Ferrières intéressent par ce qu'elles contiennent : ajoutons que la forme en est toujours remarquable. Après les *Lettres* se placent ses deux traités *De tribus Questionibus*, c'est-à-dire la double prédestination, la grâce et le libre arbitre. Gottschalc avait mis ces trois questions à l'ordre du jour, et s'était prononcé fortement pour la nécessité de la grâce. Jean Scot Érigène, Raban-Maur et Hincmar avaient, avec plus ou moins d'énergie, revendiqué les droits du libre arbitre. Entre ces décisions extrêmes Loup vint proposer un accommodement, mais sans trop dissimuler que le fond de sa doctrine est plus conforme au sentiment de Gottschalc qu'à celui de Jean Scot. Il est vrai, pense-t-il, que le libre arbitre de la créature déchu n'a pas été déstitué de toute participation aux bons mouvements de la vo-

lonté : cependant que peut-il auprès de la grâce ? L'initiative de ces mouvements vient de la grâce, et elle les conduit à leur fin ; mais dans le temps même où son influence souveraine domine, entraîne la conscience, elle éclaire le libre arbitre et l'associe comme un serviteur docile à l'acte qu'elle a seule commencé. Ne peut-on faire cette part au libre arbitre, sans compromettre la gratuité de la grâce ? On le peut si bien, que les jansénistes ont invoqué l'autorité de l'abbé de Ferrières, et l'ont vivement félicité d'avoir, en des temps barbares, pratiqué tous les raffinements de leur dialectique. Quant à la double prédestination, Loup s'étonne de voir son maître Raban contester un principe d'une aussi grande simplicité. On a plusieurs fois remarqué que ces deux traités de l'abbé de Ferrières sont écrits avec une modération toujours rare dans les écrits dogmatiques. L'édition de Baluze nous offre ensuite une *Vie de saint Maximin*, évêque de Trèves. Mais il n'est pas certain que cet opuscule soit de l'abbé de Ferrières. On s'accorde davantage à lui attribuer la *Vie de saint Wigbert*, abbé de Fritzlar, ainsi que les homélies et les hymnes sur le même saint qui ont été imprimées après sa biographie. Il avait laissé d'autres ouvrages, parmi lesquels il nous est permis de désigner une *Histoire abrégée des empereurs romains* ; mais ils sont perdus, ou n'ont pas encore été retrouvés.

B. HAURÉAU.

*Gallia Christ.*, t. XII, col. 159. — *Hist. Litt. de la France*, t. V, p. 255.

**LOUP.** Voy. LUPUS.

**LOUPOLOF** (*Prascovie*), célèbre femme russe, née à Élisavetgrad, en 1784, morte en 1809, dans le gouvernement de Novogorod. Fille d'un officier exilé en Sibérie en 1798, elle voulut partager ses souffrances, et ne le quitta, en 1804, que pour aller demander sa grâce à l'empereur. Un seul rouble dans sa poche, une image de la Vierge sur son cœur, elle refit à pied l'horrible voyage de Tobolsk à Pétersbourg pour se jeter aux pieds d'Alexandre, qui lui accorda immédiatement ce qu'elle réclamait ; après quoi, pour satisfaire au vœu secret qu'elle avait formé, elle se retira dans un couvent près de Novogorod. Cet héroïsme, si fréquent d'ailleurs en Russie, a inspiré à M<sup>me</sup> Cottin le roman si touchant d'*Élisabeth*. P<sup>ce</sup> A. G—N.

Glinka, *Histoire russe*. — *Gazette de Moscou*, 1805. — *La Poste du Nord*, 1810.

**LOUPIÈRE** (*Jean-Charles DE RELONGUE DE LA*), littérateur français, né le 16 juin 1727, à La Loupière (diocèse de Sens), mort en 1784, à Paris. Il était membre de l'Académie des Arcades de Rome et de celle de Châlons ; il se fit connaître par un recueil de *Poésies et Œuvres diverses* ; Paris, 1768, 1774, 2 vol. in-8°, « où l'on trouve de l'esprit, de la grâce et quelquefois de la délicatesse, mais faible de coloris et de style. » Il continua pendant plusieurs mois le *Journal des Dames*, commencé par Campigneulle, et le céda à M<sup>me</sup> Beaume. P.

Desessarts, *Siècles Littér.*, IV. — Barbier, *Dict. des Anonymes*.

**LOUPIÈRE** (Abbé DE LA). Voy. LE BRETON.

**LOURDET DE SANTERRE** (*Jean-Baptiste*), auteur dramatique français, né à Paris, en 1735, mort dans la même ville, le 7 mars 1815. Auditeur de la chambre des comptes en 1759, maître des comptes et conseiller du roi à l'hôtel de ville de Paris en 1766, puis censeur royal, il prit du goût pour la littérature dramatique, et se lia avec les époux Favart. Ses pièces manquent parfois de vraisemblance, mais non de gaieté. On a de lui : *La Comédienne sans le savoir*, en un acte et en prose, à l'Opéra-Comique, en 1758 ; — *Le docteur Sangrado*, avec Anseaume, au même théâtre, la même année ; — *Psyché*, pièce en quatre actes et en vers, mêlée de couplets, la même année, au Théâtre-Italien ; — *L'Ivrogne corrigé, ou le mariage du diable*, à l'Opéra-Comique, en 1759 ; — *Annette et Lubin*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, avec M<sup>me</sup> Favart, jouée à la Comédie-Italienne, en 1762 ; — *L'Amour naïf*, parodie d'*Annette et Lubin*, en un acte, en prose et en couplets avec Favart ; 1763 ; — *Le Pèlerinage de Vaugirard*, en un acte, en prose et couplets ; 1769 ; — *La Fête du Château*, divertissement mêlé de vaudevilles ; — *René*, parade en deux actes, en prose mêlée d'ariettes, à l'Opéra-Comique, en 1768 ; — *Les Deux Compères*, opéra-comique en deux actes, en prose, au théâtre Italien ; — *Le Savetier et le Financier*, opéra-comique en deux actes, en prose, au même théâtre, en 1778 ; — *La Double Épreuve, ou Colinette à la cour*, opéra en trois actes, musique de Grétry, à l'Académie de musique, en 1782 ; — *L'Embarras des Richesses*, opéra en trois actes, musique de Grétry, au même théâtre, la même année ; — *Les Quatre Sœurs*, comédie en trois actes, en vers, au Théâtre-Français ; — *Agathine*, comédie en cinq actes, en vers, au même théâtre, en 1795 ; — *Zimeo*, opéra en trois actes, musique de Martini, au théâtre Feydeau, en 1800 ; — *Le Mariage supposé*, comédie en trois actes, en vers, au Théâtre-Français.

J. V.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

\* **LOURDOUEIX** (*Jacques-Honoré LELARGE DE*), publiciste français, né en 1787, au château de Beaufort, près Bousut (Marne). Élevé au collège de Pont-le-Voy, il fut employé sous l'empire dans les bureaux de la préfecture d'Anvers, entra en France à la suite des événements de 1814, et écrivit dans le *Mercur* et la *Gazette de France*. Il passa ensuite dans la rédaction du *Spectateur*, feuille destinée à soutenir le ministère Decazes. Un ministère de la droite s'étant formé, il fut nommé chef de la division des beaux-arts, sciences et belles-lettres ; comme les journaux se trouvaient dans ses attributions, il devint, le 24 juin 1827, président du bureau de censure. A la chute de M. de Villèle, il rési-

gna ses fonctions, et refusa de les reprendre en mai 1830. Attaché depuis 1828 à la rédaction de la *Gazette de France*, qui appartenait à son ami M. de Genoude, il prit, à la mort de ce dernier (1849), la direction exclusive de ce journal, où il s'est toujours efforcé d'allier les traditions monarchiques et religieuses aux tendances libérales de notre époque. On a de M. de Lourdoneix : *Les Folies du siècle*; Paris, 1817, in-8°; — *Les Séductions politiques, ou l'an 1821, roman*; Paris, 1822, in-8°; — *De la Vérité universelle, pour servir d'introduction à la philosophie du Verbe*; Paris, 1838, in-8°; — *La Raison monarchique*; Paris, 1838, in-8°, en société avec M. de Genoude; — *Élévations et Prières*; Paris, 1847, 1850, in-12; — et plusieurs brochures politiques.

Sa femme, *Sophie TEISSIER*, veuve PANNIER, née à Paris, le 8 juin 1793, a publié quelques ouvrages d'imagination tels que : *Le Prêtre*; Paris, 1820, 4 vol. in-12; — *La Vieille Fille*; Paris, 1821, 2 vol.; — *Contes mythologiques*; Paris, 1823, 2 vol.; — *L'Écrivain public*; Paris, 1825, 3 vol.; recueil de nouvelles qui a obtenu un des prix de l'Académie Française; — *L'Athée*; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *Un Secret dans le Mariage*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Le Fils de ses œuvres*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°. P.

*La Littér. fr. contemp.*

**LOUREIRO (João de)**, botaniste portugais, né à Lisbonne, vers 1715, mort en 1796. Il entra chez les Jésuites, où il fit profession. A l'extinction de l'ordre, il voyagea, et s'acquit bientôt une juste renommée comme botaniste. C'est principalement sur l'Indo-Chine qu'il a fait porter ses observations. Sa *Flora Cochinchinensis*, Lisbonne, 1790, 2 vol. gr. in-4°, publiée par ordre de l'Académie des Sciences de Lisbonne, a été réimprimée à Berlin, en 1793, avec des notes de C.-S. Wildenow : c'est la réimpression que l'on préfère. F. D.

*Memorias da Academia das Sciencias.*

\* **LOUREIRO (Manoel-Jozé-Gomez)**, historien portugais, né au commencement du siècle. Conseiller d'État et député du conseil d'outre mer, il a occupé des emplois importants dans l'administration. On a de lui : *Memorias dos estabelecimentos portuguezes a leste de Cabo de Boa-Esperança*; Lisbonne, 1835, pet. in-4°, ouvrage qui ne donne pas une idée favorable de l'administration des colonies; — *Additamentos ás ditas memorias; em que se referem algumas particularidades acerca do estabelecimento portuguez de Macau*; Lisbonne, 1836, in-4°. F. D.

*Documents particuliers.*

**LOURMEL (Frédéric-Henri LENORMAND DE)**, général français, né à Pontivy, le 12 juillet 1811, mort en Crimée, le 7 novembre 1854. Il entra à l'école de Saint-Cyr, en 1828. Le grade de colonel fut en 1849 la récompense de ses services en Afrique, où il servait depuis 1841. Neuf fois

déjà il avait été l'objet de mentions spéciales dans les rapports des généraux en chef, lorsqu'il mérita d'être encore plus particulièrement cité à la prise de Zaatcha, où il commandait une des colonnes d'assaut, et lors de la campagne de la Kabylie en 1850, où il dirigea la colonne expéditionnaire. Nommé aide de camp du prince président, le 17 février 1852, et général de brigade, le 12 mai suivant, il fut envoyé, deux ans plus tard, à l'armée d'Orient. A la bataille d'Inkermann, voyant les Russes refoulés sur toute la ligne, il les poursuivit avec ardeur jusque sous les murs de la place, où il tomba atteint d'une balle qui lui traversa la poitrine. Il mourut le surlendemain. Le général de Lourmel s'était occupé d'agriculture et avait publié sur cette matière une brochure intitulée : *Mise en valeur des landes de Bretagne par le défrichement et l'ensemencement des bois*; Paris, 1853, 40 p. in-8°.

P. LEVOT.

*Moniteur de l'armée. — Journal de la Librairie.*

**LOUSTALOT (Elysee)**, publiciste français, né à Saint-Jean d'Angély, en 1762, mort à Paris, le 11 septembre 1790. Reçu avocat à Bordeaux, il exerça cette profession jusqu'à 1789. Ayant publié contre la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély un mémoire injurieux, on prononça contre lui une suspension de six mois. Une clientèle importante l'ayant appelé à Paris, il habitait la capitale lorsque éclatèrent les premiers symptômes de la révolution. Il fut, avec Camille Desmoulin, un des plus ardents motionnaires du Palais-Royal, et n'eut pas de peine à obtenir un immense succès populaire. Le libraire Prudhomme, qui avait entrepris la publication périodique des *Révolutions de Paris*, le choisit pour son principal collaborateur. On remarquait surtout ses articles pour l'énergie des pensées et une certaine âpreté de style. Il rédigea ce journal jusqu'au n° 63, dans lequel l'éditeur apprit ainsi au public la fin prématurée de ce publiciste : « M. Loustalot, notre ami et l'un de nos plus estimables collaborateurs, vient de terminer sa carrière; il a été enlevé à la patrie et aux lettres à l'âge de vingt-huit ans, emportant les regrets de tous les amis de la liberté. » De son côté Camille Desmoulin publia, dans le n° 44 de ses *Révolutions de France et de Brabant*, l'oraison funèbre qu'il avait prononcée devant la Société des Amis de la Constitution. S'il faut l'en croire, Loustalot possédait toutes les vertus sociales et privées. Le parti aristocratique fit paraître un *Précis sur la vie du fameux Loustalot, auteur des Révolutions de Paris, sous le nom de Prudhomme, en réponse à l'oraison funèbre prononcée dans le club des Jacobins par Camille Desmoulin*; in-8°. Comme on devait s'y attendre, Loustalot y est représenté sous des couleurs bien différentes. On l'accuse d'avoir trahi, par cupidité, les intérêts des clients qui avaient eu confiance en lui, de s'être livré à tous les excès de l'intempérance et d'avoir ainsi

abrégé le terme de ses jours. En nous apprenant qu'il avait publié quelques pamphlets où les mœurs et le goût sont également outragés, l'auteur du *Précis* déclare qu'il n'ose pas même en faire connaître les titres, mais ils lui rapportaient de l'argent, et c'est tout ce qu'il demandait. On lui attribue aussi la traduction de plusieurs ouvrages anglais dont on ne connaît pas les titres.

J. L.

Prudhomme, *Révolutions de Paris*, 1790, n° 63. — C. Desmoulin, *Révolutions de France et de Brabant*, n° 44. — *Précis sur la vie du fameux Loustalot*.

**LOUTAUD** (Le chevalier DE), militaire et poète français, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il fit sous les ordres du comte de Vivonne, général des galères, l'expédition de Candie en 1669, et il mettait en vers, jour par jour, ce qui se passait pendant le siège. Il paraît que ce récit, présenté chaque semaine au général, était envoyé à la cour. Ces vers, burlesques et sans mérite littéraire, ont été imprimés à Paris en 1670, in-12, sous le titre de *La Campagne des Français en Candie*. Ils sont accompagnés de détails en prose qui peuvent fournir à l'histoire des renseignements utiles.

G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. 1, p. 535.

**LOUTH-ALI-KHAN**, régent de Perse, né en 1769, mort en 1794. Il était de la famille de Zend et fils du célèbre Djaafar-Khan (*voy.* ce nom). A l'âge de quinze ans il commandait la province de Chiraz; à dix-neuf il remportait sur l'eunuque Aga-Mohammed une victoire signalée. Il marchait sur Taroun lorsqu'il apprit la mort de son père (1789), qui le laissait maître d'une partie de la Perse. Abandonné par ses soldats, il se retira sur les côtes du golfe Persique, près du chéikh arabe Nasser, qui en trois mois mit à ses ordres une petite armée. Louth-Ali reprit l'offensive, rentra dans Chiraz aux acclamations du peuple, vengea la mort de Djaafar en mettant à mort ses assassins, et commença contre Aga-Mohammed une guerre qui fut mêlée de vicissitudes sans nombre. Trahi par ses principaux officiers, il battit son compétiteur à Khazeroun et à Zargoun; une terreur panique ayant dispersé ses partisans, il se réfugia dans le Khorassan, et rentra en campagne avec deux cents hommes. En 1791 il prit Tauris d'assaut, et partit à la conquête d'Ispahan. Son beau-père, Hadji-Ibrahim, profita de son éloignement pour se rendre indépendant à Chiraz, dont il était gouverneur; il offrit même bientôt cette ville à Aga-Mohammed, qui se bâta, avec toutes les forces dont il pouvait disposer, d'en prendre possession. Louth-Ali, après avoir rétabli son autorité dans la Perse méridionale, courut au-devant de son rival, le mit en pleine déroute (avril 1792), et fut pourtant obligé d'aller réparer ses pertes dans les États du roi de Candahar. L'année suivante il s'empara de Kerman, et appela les Russes à son aide. Aga-Mohammed ne lui laissa pas le temps d'y consolider sa puissance: il le vainquit dans une dernière ren-

contre, l'enferma dans la ville, et l'y assiégea pendant quatre mois. La trahison, qui avait tant de fois trompé le courage de Louth-Ali, le livra à son ennemi, qui lui fit crever les yeux avant de le condamner à mort. Louth-Ali fut le dernier rejeton de la dynastie de Zend, qui avait duré quarante-quatre ans, et qui fut remplacée par celle des Khadjars, encore régnants. K.

All-Reza, *Hist. de la Famille de Zend*. — Malcolm, *History of Persia*. — Olivier, *Voyage dans l'Empire Ottoman, l'Égypte et la Perse*.

**LOUWARD** (François), théologien français, né à Changénéteux, au Maine, en 1661, mort dans la chartreuse de Schonau, le 22 avril 1739. La vie de Louward est une série d'étranges infortunes. Cet homme plein de courage défia toujours la persécution, et elle ne se lassa jamais de le frapper. Pouvons-nous ne pas raconter les principales circonstances de ce long martyre? François Louward fit profession à l'abbaye de Saint-Melaine, en Bretagne, en l'année 1679, et resta dans cette abbaye jusqu'en l'année 1700, employant tous ses loisirs, en véritable bénédictin, à l'étude assidue des lettres sacrées et des lettres profanes. En 1700, signalé comme un habile helléniste, digne d'être employé aux grands travaux de la congrégation, il fut appelé par ses supérieurs à l'abbaye de Saint-Denis, près Paris, et chargé, avec dom Mathurin Vaisière, de continuer les études de Jacques du Frische sur le texte de saint Grégoire de Nazianze. Mais bientôt dom Vaisière ayant doublaient apostasié, selon les termes de dom Tassin, tous les soins de l'édition furent attribués à Louward. Il s'acquitta de cette immense besogne avec une infatigable ardeur, *ardentis ingenii impetum secutus*, comme le dit bien dom Clémencet, et la mena fort loin, puisqu'il avait comparé toutes les éditions greco-latines de saint Grégoire, et des scolies d'Élias de Crète, de Basile, de saint Maxime, etc., etc., quand il fut interrompu dans son travail et contraint de le laisser inachevé. Ici commencent les dramatiques incidents de la vie de François Louward.

La constitution *Unigenitus* est publiée au mois de septembre de l'année 1713. Les religieux de la congrégation de Saint-Maur sont en général mal portés à l'égard de cette bulle; mais ils dissimulent leurs sentiments. Louward est le premier dénoncé dans les premiers mois de l'année 1714, comme n'obéissant pas à toutes les prescriptions du décret apostolique, et son dénonciateur est le P. Letellier lui-même, le plus violent et le plus dangereux ennemi de tous les dissidents. Pour lui donner satisfaction, le général de l'ordre exile dom Louward à Corbie, au diocèse d'Amiens. Louward quitte donc ses amis, ses livres, et se rend à Corbie, mais comme un homme contraint, non résigné. A quelque temps de là, le prieur du monastère, par les ordres du général, assemble ses religieux, et commence à

lire devant eux la fameuse bulle. Les premiers mots entendus, Louvard se lève, déclare qu'il ne peut assister à la lecture d'un écrit qui révolte sa foi, et sort du chapitre. Aucune protestation n'avait encore été faite dans la congrégation de Saint-Maur contre la bulle *Unigenitus*. Celle de Louvard est la première, et assurément elle ne manque pas d'énergie. Il prétendit la justifier, et rédigea dans ce dessein un écrit dont l'analyse nous est offerte par les *Nouvelles ecclésiastiques* du 13 février 1740. Cet écrit, qui paraît perdu, épouvanta le P. de L'Hostallerie, général de l'ordre. Il confina Louvard dans le monastère de Landevenec, au fond de la Bretagne. Sans se plaindre, Louvard obéit, et se rendit où il était envojé.

Louis XIV meurt le 1<sup>er</sup> septembre 1715. Aussitôt on annonce en tous lieux que l'empire des jésuites vient de finir; les prisons s'ouvrent, les lettres d'exil sont révoquées, le P. Quesnel lui-même obtient la permission de rentrer en France; c'est une ère nouvelle qui va, dit-on, commencer. Louvard est rappelé à Saint-Denis dans les premiers mois de l'année 1716. Mais si le régent travaille à pacifier l'Église, la cour de Rome, dominée par les jésuites, s'obstine à la troubler. Le 1<sup>er</sup> mars 1717, les évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne publient leur célèbre appel au futur concile. A cet appel adhèrent, quatre jours après, deux moines de Saint-Denis. L'un de ces deux moines est dom Louvard. Encore une fois il se prononce avant les autres religieux de son habit, avec une impatience qui court après le martyre: mais en cette circonstance il aura, du moins, de nombreux imitateurs; bientôt, en effet, la congrégation presque tout entière s'associe publiquement à l'acte des quatre évêques. Cependant toutes les réactions sont compromettantes. Les adversaires de la constitution, trop glorieux de leur triomphe, en abusent, et inquiètent le gouvernement. Pour se réconcilier avec la cour de Rome, le régent exile le chancelier d'Aguesseau, et charge l'abbé Dubois de négocier un accommodement. Cette négociation est habilement conduite; elle réussit, et le jeune Louis XV, après avoir enfin admis la bulle expliquée, sinon modifiée, défend, le 4 août 1720, de la discuter de nouveau. « Qui recommencera la controverse sera, dit le roi, poursuivi comme rebelle, séditieux, et perturbateur du repos public ».

Mais ces grands mots n'intimident pas Louvard. Il proteste. A cette nouvelle, le P. de Sainte-Marthe, nouveau général de l'ordre, l'avertit en secret de fuir, et de sauver par cette fuite la congrégation suspectée, s'il n'a pas souci de se sauver lui-même. Louvard répond avec une noble simplicité que par excès de prudence on perd les meilleures causes, qu'il a fait ce que tout le monde devait faire, et qu'il attendra l'effet des menaces royales. Les quatre évêques renouvellent leur appel. Louvard renouvelle le

sien, le 27 novembre 1720. Le cardinal de Bissy porte plainte de cette conduite devant le P. Sainte-Marthe, et un commissaire se rend à Saint-Denis, chargé de procéder à une enquête sur la rébellion de Louvard. On l'interroge: il répond qu'il a protesté, qu'il protestera, qu'on ne l'intimidera jamais; qu'il est prêt à tout souffrir pour satisfaire sa conscience, pour servir la cause du Christ. On l'exile à Tuffé, dans le Maine. Là, il écrit de nouveaux libelles, il prêche, il enseigne même aux simples habitants des campagnes à distinguer la saine religion du P. Quesnel des hérésies fabriquées par les disciples de Loyola. Au mois de février 1723, on le transfère à Cermori, diocèse de Tours. Il y continue sa propagande, envoie partout des lettres, exhorte les uns à tout oser, dissuade les autres de transiger. Le P. Sainte-Marthe l'avertit, l'engage à se taire, lui promettant, s'il se résigne au silence, l'oubli complet du passé. C'est le tentateur: Louvard le repousse. L'abbaye de Saint-Laumer, à Blois, lui est assignée pour lieu de retraite. A peine y est-il rendu qu'il fait poursuivre les jésuites de Blois devant le tribunal de l'évêque et devant le présidial. On les condamne; mais ils se vengent. Louvard est renvoyé en Bretagne à Saint-Gildas-des-Bois (septembre 1725). Il y apprend que l'archevêque d'Utrecht s'est prononcé contre les jésuites. Il l'en félicite dans une lettre qu'il fait signer par trente-deux ecclésiastiques de Bretagne. Un jésuite répond à cette lettre; il réplique au jésuite, et voici le début de son épître: « Jansénius était un saint et savant évêque; il est uni de communion avec l'Église catholique, apostolique et romaine. Il n'y a qu'un jésuite ou un sulpicien qui puisse contester un pareil fait. » N'était-ce pas le comble de la hardiesse?

Contre un homme aussi résolu, aussi prêt à tout braver, les peines ecclésiastiques étaient impuissantes. On n'attendait qu'un prétexte pour le livrer à la juridiction civile. Une lettre qu'il avait écrite au docteur Mellinet fut saisie, et, accusé de complot contre la tranquillité de l'État, délit ancien et toujours nouveau, Louvard fut arrêté, le 31 octobre 1728, par un agent de l'intendance. On l'incarcéra dans le château de Nantes. Il y rédigea, le 17 novembre, non pour se défendre, mais pour accuser ses persécuteurs, un éloquent manifeste, dont nous ferons, du moins, connaître l'esprit par ces lignes: « Que ceux qui nous emprisonnent, que ceux qui nous font paraître devant leurs tribunaux, des prêtres devant des laïcs, que ceux qui nous interrogent le croient ou non, ce n'est pas moins sur la foi et pour la foi que nous répondons. La postérité n'en jugera pas autrement. » Du château de Nantes Louvard fut conduit à la Bastille, le 31 décembre 1728, et il n'en sortit pas avant le 21 décembre 1733. Ainsi pour une opinion religieuse, pour un léger dissentiment sur un point de doctrine avec le parti dominant, Louvard eut

à souffrir, sans jugement, par simple mesure de police, une étroite captivité de cinq années dans une prison d'État. Non, il l'a bien dit, la postérité n'absoudra pas ces violences. Une lettre de cachet, signée par le roi, le 3 janvier 1734, l'envoya dans l'abbaye de Rebaix, diocèse de Meaux. Mais il devait, suivant cette lettre même, y être encore captif, et on l'y transféra dans une chaise de poste, comme un homme dont le contact pouvait être funeste au genre humain.

A Rebaix, dès que Louvard y est rendu, l'agitation commence. Sur cinq religieux, y compris le prieur, qui se trouvaient alors dans cette abbaye, deux se joignent à Louvard, et partagent ainsi les voix. On annonce la visite des commissaires de la congrégation, et à cette nouvelle les trois dissidents préparent une déclaration anti-constitutionnaire. Mais le prieur, averti, se rend à Paris, et en revient avec un exempt suivi de quelques archers. Il s'agit d'arrêter de nouveau dom Louvard. Les archers pénètrent dans l'abbaye, cherchent le coupable. Ils vont le saisir; car, ignorant l'affaire qui les amène, il s'offre lui-même à leur rencontre : mais un de ses complices lui crie en latin : *Fuge, Louvard*; et, entendant cette voix amie, Louvard fuit, traverse plusieurs cours, change d'habit, escalade les murs, monte à cheval, et gagne le grand chemin. Il cacha quelque temps sa tête proscrire dans une retraite qui nous est inconnue. Puis il passa la frontière, et alla mourir en Hollande, dans la chartreuse de Schouau. Nous venons de raconter sommairement les faits principaux de sa vie : ailleurs nous en avons retracé toutes les circonstances avec des détails qu'ici nous omettons à regret. Assurément nous ne nous inquiétons pas beaucoup de savoir si la sentence portée contre l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres est ou n'est pas conforme aux meilleures traditions de l'Église catholique; quelle que soit la gravité de cette question, elle a vieilli, elle ne suscitera plus de martyrs; mais connaissons-nous un plus beau spectacle que celui d'une vie employée tout entière à servir un principe, combattre pour un scrupule?

Les écrits de Louvard sont nombreux; mais ils ne réclament pas tous une mention spéciale : il serait trop long, en effet, de désigner par leur date chacune des lettres qu'il écrivit en prison, hors de prison, pour se justifier ou pour accuser. Il publia d'abord : *Lettre contenant quelques remarques sur les œuvres de saint Grégoire de Nazianze*, dans les *Nouvelles de la République des lettres*, t. XXXIII, oct. 1704, et quatre ans après *Prospectus novæ editionis operum S. Gregorii*, 1708. Ajoutons, sur la foi de ses collaborateurs eux-mêmes, que personne ne prit une part plus considérable à l'édition des *Œuvres de saint Grégoire* dont le premier volume parut en 1778, in-fol., et le second, bien longtemps après, en 1840, par les soins de M. l'abbé Caillaud. On croit pouvoir inscrire à

la date de l'année 1709 le *Traité sur la Confession*, signalé par D. Tassin. Il mit ensuite au jour : *Lettre d'un théologien contre les Anti-Hezacles du P. Paul de Lyon, capucin*, impr. en Hollande, in-12; — *Réponse aux Conséquences qu'on tire de certaines propositions qui se débitent en basse Bretagne, pour retenir les peuples dans une obéissance au pape pernicieuse à la religion et à l'État*; 1717, in-8; — *De la Nécessité de l'Appel des églises de France au futur concile général*; 1717, in-12; — *Lettre au cardinal de Noailles, pour prouver à cette éminence que la constitution Unigenitus n'est recevable en aucune façon*; 1718; — *Supplément au Mémoire pour le renouvellement de l'Appel*; 1721; — *Lettres sur les Avertissements de M. de Soissons*; 1728; — *Réfutation des cahiers et des thèses du sieur Quesson*, inédite; — *Relation abrégée de l'emprisonnement de dom Louvard*, où se trouve sa *Protestation*, rédigée dans le château de Nantes; 1728; — *Testament spirituel*, inédit, 1733; — *Lettre d'un ami de France à un pasteur d'Utrecht sur ce qui est dit de D. Thierry de Viaixnes dans les Nouv. Ecclesiastic.*; 1736. B. HAURÉAU.

*Nouvelles ecclésiastiques*, passim. — *Hist. de la constitution Unigenitus en ce qui regarde la congrégation de Saint-Maur*, passim. — *Recueil des actes émanés de l'autorité séculière*; Amsterdam, 1727, in-4°. — D. Tassin, *Hist. Litt. de la Congrégation de Saint-Maur*. — D. Clémencet, *Préface de l'édition des Œuvres de saint Grégoire de Nazianze*. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. II, p. 175.

LOUVEL (*Louis-Pierre*), assassin français, né à Versailles, le 7 octobre 1783, guillotiné à Paris, le 7 juin 1820. Son père était mercier. Il n'avait que deux ou trois ans lorsqu'il perdit sa mère, et il fut élevé dans l'institution gratuite des enfants de la patrie à Paris. A dix ou onze ans il perdit son père. Sa sœur aînée le plaça en apprentissage chez un sellier de Montfort-l'Amaury. Son apprentissage fini, Louvel revint travailler à Versailles. Il manifesta alors un grand goût pour la lecture, et suivit les exercices religieux des théophilanthropes. Revenu à Paris, il commença son tour de France; c'était un ouvrier probe, laborieux et frugal, mais taciturne et bizarre. Placé vers 1806 dans un régiment du train d'artillerie de la garde impériale, il fut réformé, six mois après, pour infirmités. Il se trouvait à Metz en 1814, à l'époque de la restauration. Cet événement le mit en fureur (1). A l'en croire il conçut dès lors le projet de tuer le duc de Valmy, qui venait d'adhérer à la déchéance de Napoléon; puis il passa à l'idée de tuer le comte d'Artois, qui se trouvait à Nancy; enfin,

(1) On a raconté que le duc de Berry, essayant une selle à Metz en présence de Louvel vers cette époque, avait dit : « On travaille mieux en Angleterre »; à quoi Louvel avait répondu : « Que n'y êtes-vous resté ! » ce qui lui avait valu quelques coups de cravache de la part du prince; mais ce fait, affirmé par des personnes qui prétendaient en avoir été témoins, ne paraît cependant pas certain, et ne fut pas relevé dans le procès.

le 8 mai il partit de Metz pour aller frapper le roi lui-même à Calais, au moment où il mettrait le pied sur le sol français. De Calais Louvel revint à Paris, et de Paris il se rendit à Fontainebleau : il voulait suivre l'empereur et s'attacher à lui ; Napoléon était parti. Louvel alla le rejoindre à l'île d'Elbe, où il fut employé pendant deux mois par le maître sellier de l'empereur. Congédié par suite de réformes économiques, il vint travailler de son état à Chambéry. En apprenant l'arrivée de Napoléon à Grenoble, il partit précipitamment et rejoignit l'empereur à Lyon. Il le suivit à Paris, reentra dans la maison de l'empereur comme ouvrier sellier, fit en cette qualité la campagne de Waterloo, revint avec l'armée, et fut attaché aux équipages de l'empereur, avec lesquels il alla jusqu'à La Rochelle ; il resta à leur garde pendant trois mois environ. C'est alors, à ce qu'il prétendit, qu'il fit fabriquer par un coutelier l'instrument avec lequel il frappa plus tard le duc de Berry. De retour à Versailles, au mois d'octobre 1815, il y travailla quelques mois pour le compte d'un de ses parents ; il entra ensuite aux écuries du roi à Paris. Il s'y comporta d'une manière régulière, ne parlant jamais de politique, ne lisant pas les journaux, et ne fréquentant personne. Il forçait son travail pour avoir le temps de courir à Versailles, à Saint-Germain, à Saint-Cloud, à Vincennes, à Meudon ou à Fontainebleau, chaque fois qu'il soupçonnait que les princes iraient à la chasse. Il fréquentait même les églises et les processions, où il croyait rencontrer le duc de Berry, et rôdait souvent autour des théâtres où il pensait que le prince devait se rendre. Enfin, le dimanche gras, 13 février 1820, vers onze heures du soir, il parvint à se glisser près de la voiture qui venait reprendre la duchesse de Berry à l'Opéra, situé alors rue Richelieu, en face de la Bibliothèque impériale, sur l'emplacement actuel du square Louvois. Le duc reconduisait la duchesse ; aussitôt que la princesse et sa dame d'honneur furent montées dans la voiture, le factionnaire présentant les armes et tournant le dos au public, Louvel s'élança sur le prince, qui faisait ses adieux à sa femme ; il le saisit de la main gauche par l'épaule gauche, lui enfonça dans le côté droit une lame aigüé et tranchante, emmanchée dans du bois, et s'enfuit, en tournant dans la rue Richelieu, du côté du boulevard. Aux cris du prince, ses aides de camp et le garde royal qui se trouvait de faction à la petite porte de l'Opéra coururent après l'assassin. Un garçon limonadier, qui se trouvait près de l'arcade Colbert, arrêta le fuyard, qu'un embarras de voiture avait empêché de passer. On le ramena au bureau des adjudants de ville, sous le vestibule de l'Opéra. On le fouilla, et on commença à l'interroger. Peu après il se trouva mal, ce qu'il attribua à ce que les menottes qu'on lui avait mises étaient trop serrées. Il avoua son crime sans hésiter. Des commissaires de police, le préfet de police, le président du conseil des ministres et les juges d'instruction lui firent suc-

cessivement subir des interrogatoires, qui durèrent dix-huit heures. Il déclara que depuis 1814 il n'avait cessé de méditer le projet d'assassiner les Bourbons. Il hésita pourtant plusieurs fois, et partit même pour l'île d'Elbe plutôt pour se distraire de son idée que pour s'y entretenir. Elle lui revenait toujours dans la tête, et s'il avait trouvé le comte d'Artois à Lyon, en mars 1815, il l'eût probablement tué. Après la seconde restauration, il chercha constamment le moyen d'exécuter son dessein. Il portait avec lui un poignard, résolu de commencer par le duc de Berry, comme le plus jeune. « Je commençais par le plus jeune, disait-il, parce que c'était le plus sûr moyen d'éteindre la race ; parce que d'ailleurs je n'avais qu'une vie, et que je voulais qu'elle me fût payée cher. Après M. le duc de Berry, j'aurais tué M. le duc d'Angoulême, puis Monsieur, puis le roi ; j'en voulais à tous les Bourbons. Après le roi je me serais peut-être arrêté ; il est même possible que je me fusse arrêté après Monsieur, si je n'avais pas réussi à atteindre le roi. Les seuls coupables sont ceux, princes ou particuliers, qui ont porté les armes contre leur pays. » Il déclara cependant qu'il avait éprouvé surtout quelque hésitation en juin 1816, lorsque se trouvant à Fontainebleau à l'arrivée de la famille royale qui s'y rendait pour le mariage du duc de Berry, il fut témoin de l'allégresse générale, et qu'il se dit alors : « C'est peut-être moi qui me trompe. » Il raconta aussi qu'en poursuivant le prince aux chasses, à l'église et aux spectacles, le courage lui manqua plusieurs fois. Le jour même de l'assassinat, il aurait pu le frapper lorsqu'il descendait de voiture pour entrer à l'Opéra. Il avait entendu donner aux voitures l'ordre de revenir à onze heures. Il s'en alla avec l'intention de rentrer se coucher. « Je traversai, ajouta-t-il, le Palais-Royal. Là une foule de réflexions m'assaillirent. Je songeai que j'aurais moins d'occasion par la suite, car j'avais reçu l'avis que j'irais, à dater du 1<sup>er</sup> du mois suivant, remplir mon emploi à Versailles. Il se fit en moi une révolution nouvelle. Ai-je tort ? ai-je raison ? me disais-je. Si j'ai raison, pourquoi le courage me manque-t-il ? Si j'ai tort, pourquoi ces idées ne me quittent-elles pas ? Je me décidai à l'instant pour le soir même. » Louvel, après avoir déclaré à M. Decazes que l'arme dont il s'était servi n'était pas empoisonnée, fut transféré à la Conciergerie ; on lui mit la camisole, et il fut étroitement gardé à vue. Une ordonnance royale du 14 février déféra à la cour des pairs le jugement de l'assassin du duc de Berry, de ses complices, fauteurs et adhérents. Le procureur général Bellart était chargé des fonctions du ministère public. Le chancelier commit pour préparer l'instruction le baron Segnier, premier président de la cour royale de Paris, et le comte Bastard de L'Estang, premier président de la cour royale de Lyon. Louvel resta vingt-quatre heures sans vouloir prendre de nourriture ; mais ensuite il parut se résigner à son

sort. Amené le 15 au Louvre, dans l'appartement du gouverneur d'Autichamp, où l'on avait apporté le corps du duc de Berry, il ne manifesta aucune émotion. De nouveau interrogé pour savoir s'il avait des complices, il persista à se déclarer seul coupable. On avait trouvé chez lui 130 fr., la *Constitution de 1791*, les *Victoires et revers des armées françaises*, ou abrégé historique des campagnes des Français depuis le commencement de la révolution jusqu'en 1815, les *Crimes secrets de Napoléon Bonaparte*, *faits historiques recueillis par une victime de sa tyrannie*, un *Almanach de Liège*, un écrit d'Ambroise Rendu sur l'Éducation, l'*Hermite de la Chaussée d'Antin*, un volume dépareillé de l'*Essai sur les Mœurs* de Voltaire, les discours du roi prononcés à l'ouverture des chambres de 1818 et 1819, et enfin des chansons insignifiantes. Tous ces livres semblaient corroborer les déclarations de Louvel sur les hésitations qu'il avait éprouvées. Ces hésitations s'étaient encore accrues, il le confessa, à la lecture de l'*Almanach de Liège* publié sous l'inspiration de M. Decazes et contenant des traits de bonté des princes; mais il se raffermir dans son funeste dessein en se disant : « Ils n'en sont pas moins venus avec les étrangers. » Plusieurs individus que l'on savait ou que l'on supposait avoir eu des relations avec lui, d'autres qui avaient tenu des propos séditieux ou injurieux contre la famille royale à la nouvelle de l'assassinat du duc de Berry, furent arrêtés, interrogés, confrontés avec l'assassin, sans qu'on pût en tirer d'indices de complicité. Sa famille était royaliste. Après plus de trois mois employés en recherches et en interrogatoires, après plus de cinquante commissions rogatoires et plus de douze cents témoins entendus, M. Bellart, dans son acte d'accusation, daté du 12 mai, déclara qu'il ne s'était point trouvé de complices. Le comte Bastard rédigea le rapport à la cour; on y lisait : « Parmi ceux qui fréquentaient Louvel, il ne s'est pas même trouvé d'homme dont les opinions capables aient dû réveiller notre sollicitude. » Louvel fut donc renvoyé seul devant la cour des pairs. Il y comparut le 5 juin. Il était petit de taille. Ses vêtements et son maintien annonçaient une profession plus relevée que la sienne; mais son élocution prouvait qu'il avait peu d'instruction. Son teint était pâle; ses yeux bleus étaient petits et enfoncés, ses lèvres minces; sa bouche était fermée habituellement, serrée même et se contractant souvent; son front était presque chauve, ses cheveux et sa barbe étaient châtains; sa physionomie était immobile; ses yeux, étincelants et durs, ne se distinguaient bien que de près. Sombre et calme, il entendit sans s'émouvoir l'acte d'accusation, répondit avec beaucoup de sang-froid aux questions du président. Il avoua les faits, reconnut le poignard dont il s'était servi, déclara que le prince ne lui avait fait aucun mal, qu'il n'en avait éprouvé aucune injure, aucun préjudice,

ni pour lui ni pour les siens, qu'il en voulait à tous ceux qui avaient porté les armes contre leur patrie, à la famille royale, dont le retour avait fait selon lui le malheur de la France. Il affirma qu'il n'avait eu aucun rapport avec Napoléon, qu'il n'avait eu de conférences avec personne sur ses projets et n'avait reçu aucun encouragement. Interrogé sur ses sentiments religieux, il répondit qu'il n'avait d'autre religion que celle de tous les hommes; qu'il ne lisait ni journaux ni pamphlets, mais les Droits de l'Homme et la constitution, sans spécifier laquelle. L'audition des témoins ne révéla rien d'important; le coutelier de La Rochelle à qui Louvel disait avoir fait faire l'instrument dont il s'était servi ne reconnut ni Louvel ni le poignard, qui ne lui parut pas avoir été fabriqué par un ouvrier de son état. Un soldat déclara qu'étant en faction à l'Opéra le jour de l'attentat, un particulier lui avait offert un verre de rhum qu'il avait refusé; un gendarme dit qu'on avait trouvé sur l'assassin des chiffons de papier qui disparaurent. Louvel répondit qu'ils devaient être sans importance.

Les débats durèrent deux jours. M<sup>e</sup> Bonnet, chargé d'office de la défense de l'accusé, discuta brièvement la compétence de la cour des pairs, attendu que l'attentat de Louvel ne pouvait pas être considéré comme un complot contre la sûreté de l'État; ensuite il représenta l'accusé comme atteint de monomanie; enfin, il fit valoir en sa faveur le pardon que le duc de Berry mourant n'avait cessé de solliciter pour son assassin. Louvel tira un papier de sa poche, et lut d'une voix faible et entrecoupée un discours, qui commençait ainsi : « J'ai aujourd'hui à rougir d'un crime que j'ai commis seul. J'ai la consolation de croire, en mourant, que je n'ai point déshonoré la nation ni ma famille. Il ne faut voir en moi qu'un Français dévoué à se sacrifier pour détruire, suivant mon système, une partie des hommes qui ont pris les armes contre la patrie. Je suis accusé d'avoir ôté la vie à un prince, je suis seul coupable; mais parmi les hommes qui occupent le gouvernement, il y en a d'aussi coupables que moi. Ils ont reconnu, suivant moi, des crimes pour des vertus. » Puis il répéta son blâme contre ceux qui avaient porté les armes contre leur patrie, déclara que la mort de Louis XVI avait été nécessaire, et qu'elle avait eu lieu de l'aven de la nation. Enfin il termina ainsi : « Aujourd'hui ils prétendent être les maîtres de la nation; mais suivant moi les Bourbons sont coupables, et la nation serait déshonorée si elle se laissait gouverner par eux. » Ce discours, que le procureur général Bellart appela dans sa réplique « un crime de plus, » ne fut pas joint au procès, et la censure en interdit la publication; il circula manuscrit, fut imprimé à l'étranger, reparut dans diverses brochures et appartint à l'histoire. Après deux heures et demie de délibération, la cour condamna Louvel à la peine



de mort. Il avait été reconduit à la Conciergerie ; il y entendit son arrêt sans émotion. Après avoir refusé de recevoir les consolations de la religion, il finit par consentir à voir un prêtre. L'abbé Montès, aumônier de la Conciergerie, se présenta à lui à dix heures et demie du soir, et resta avec lui jusqu'au lendemain matin sept heures. « Vous m'avez envoyé un bien brave homme, dit Louvel au greffier de la cour des pairs, M. Cauchy ; j'ai craint que ma résistance ne lui causât trop de peine. D'ailleurs, il m'a tellement ému, que je suis tombé à ses genoux pour lui confesser quelques petites fredaines. » Louvel avoua à l'abbé qu'il était complètement ignorant des dogmes et des mystères de la religion, et qu'il n'avait pas fait sa première communion. Dans la même nuit, du 6 au 7 juin, Louvel écrivit à ses parents. La nuit précédente il avait demandé à reposer au Luxembourg, dans des draps fins. On les lui avait accordés, et il avait dormi tranquillement jusqu'à six heures du matin. Le 7 juin, à onze heures le procureur général essaya encore d'obtenir quelques aveux du condamné, mais ce fut inutilement. On peut affirmer qu'il n'avait rien à révéler ; il avait conçu et exécuté seul le crime : c'était un véritable monomane. A six heures moins quelques minutes du soir, Louvel fut conduit à la place de Grève. Une foule immense s'était portée sur son passage. Un grand appareil de force militaire avait été déployé. L'aumônier des prisons était auprès de lui sur la charrette, mais le condamné ne faisait aucune attention à ce qu'il lui disait, et regardait la foule d'une manière distraite. Au pied de l'échafaud, l'abbé Montès lui dit : « Regardez le ciel, dans un instant vous comparaitrez devant le souverain juge ; il est encore temps de le désarmer par un sincère repentir. » Louvel répondit seulement : « J'en suis fâché. » L'abbé Montès ayant voulu insister, Louvel lui dit : « Hâtons-nous, on m'attend là-haut. » Quelques minutes après, sa tête tombait sous le fer de la guillotine.

Le crime de Louvel, exploité par les ultra-royalistes, qui poussèrent aux pieds du roi le comte d'Artois et la duchesse d'Angoulême, fit tomber le ministère de M. Decazes. Des lois d'exception furent apportées aux chambres et votées ; les journaux eurent besoin d'une autorisation royale pour exister, et la censure fut établie. La loi des élections fut changée, et l'année entière se passa dans une grande agitation.

L. LOUVET.

Comte de Bastard, *Rapport fait à la cour des pairs, le 15 mai 1820, pour l'instruction du procès suivi contre L.-P. Louvel*, Lyon, septembre 1820. — *Procès-verbal des séances relatives au jugement de L.-P. Louvel*. — M. Jean, *Histoire du Procès de Louvel*, Paris, 1820. — Chateaubriand, *Mém.*, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort du duc de Berry, et *Mém. d'outre tombe*. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1820. — Lesur, *Annuaire historique*, 1820. — Barthélemy Sainte-Hilaire, *Psychologie criminelle : Louvel*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 1<sup>er</sup> mai 1832. — Fouquier, *Causes célèbres de tous les peuples*.

LOUVEFONT (François DE), graveur fran-

çais, né en 1648, à Nevers, mort vers 1690. Il travailla à Paris et à Naples. On a de lui quelques bonnes estampes exécutées au burin d'après les maîtres italiens, telles que : *La Vierge caressant l'enfant Jésus*, d'Annibal Carrache ; — *Jésus présenté au temple*, du Maratte ; — *Le Martyre de saint Etienne*, de Berettini ; — *La sainte Trinité*, de P. Mola ; — *Les Apôtres* (12 pl.) et *Les Évangélistes* (4 pl.), de Lanfranc ; — et les planches pour la *Piscatoria e Nautica*, Naples, 1686, in-8°. P.

Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes*.

LOUVECOURT (Marie DE), femme de lettres française, née à Paris, en 1680, morte en 1712. Elle montra de bonne heure de grandes dispositions pour la musique et pour la poésie. Douée d'une figure agréable, d'un caractère doux et modeste, elle fut recherchée et accueillie dans les meilleures sociétés. Elle était l'amie de M<sup>lle</sup> de Scudéry, qui publia dans les *Entretiens de Morale* et dans le recueil de la *Nouvelle Pandore* de Verton plusieurs pièces de vers de Marie de Louvecourt. J.-B. Rousseau parle avec peu de ménagements des cantates de cette dame ; elles se distinguent cependant par de la grâce et du style. Nous citerons les suivantes : *Ariadne, Céphale et l'Aurore, Zéphyre et Flore, Psyché, L'Amour piqué par une abeille, Médée, Alphée et Aréthuse, Léandre et Héro, La Musette, Pygmalion, Pyrame et Thisbé*. Ces cantates ont été mises en musique, les quatre premières par Bourgeois, les sept autres par Clérembault, et insérées par J.-B. Brasseur dans un recueil publié sous le titre de *Souvenirs des Muses, ou collection des poètes français morts à la fleur de l'âge*, Paris, 1823, in-8°. A. JADIN.

M<sup>lle</sup> de Scudéry, *Nouvelle Pandore*. — J.-B. Rousseau, *Œuvres choisies*.

LOUVERTURE (1) (TOUSSAINT, surnommé), l'un des libérateurs de l'île d'Haïti, né à Saint-Dominique, en 1743, mort au fort de Joux, près Pontarlier, le 27 avril 1803 (17 germinal an XI). Son père et sa mère étaient esclaves sur l'habitation du comte de Noë ; cette habitation s'appelait Breda. Son père se déclarait fils d'un roi africain, nommé Gaou-Guinou, et disait avoir été enlevé par une tribu ennemie, puis vendu à des Arabes, qui l'auraient revendu à des blancs. Une punition rigoureuse décida Toussaint à fuir ses premiers maîtres. Repris, un capitaine de la marine marchande française, Bailly, l'acheta, et en fit son cocher. Il lui fit apprendre à lire, et reconnaissant sa probité et son humanité, il le créa commandeur de ses établissements. Grêle et laid, Toussaint ne dominait ses inférieurs que par son intelligence. Ayant lu dans l'*Histoire philosophique des*

(1) Le commissaire de la Convention Polverel, en apprenant les succès de Toussaint, qui avait dû, pour se joindre à lui en 1793, se faire jour à travers plusieurs camps retranchés des Espagnols, s'écria : « Cet homme-là fait donc ouverture partout. » Depuis lors Toussaint fut surnommé *Louverture*.

*deux Indes*, de l'abbé Raynal « qu'un jour un noir paraîtrait avec mission de venger sa race outragée, » il s'écria : « Raynal est prophète à moi ! » Toussaint contribua au soulèvement général de Saint-Domingue; mais il ne voulait point d'effusion de sang. Aussi lorsque éclata à Saint-Domingue la première insurrection, il n'y prit pas part, malgré ses liaisons bien connues avec les chefs des révoltés. Après le massacre général des colons (août 1791), il se décida à rejoindre les insurgés, et comme il affectait quelques connaissances dans l'art de guérir, il reçut des chefs insurgés Jean-François et Biassou le titre de *médecin des armées du roi*; car la révolution s'accomplissait aux cris de : *Vive le roi Louis XVI!* Sa valeur lui acquit rapidement un commandement; mais Jean-François, jaloux de son nouveau collègue, le fit arrêter, sous prétexte de mollesse envers les blancs, et l'enferma au fort La Vallière (1793). Délivré par Biassou, Toussaint commença contre les Français une guerre de partisan qui fut désastreuse pour ceux-ci. Convaincu que la division des chefs nègres nuisait à la réussite de leur entreprise, après la mort de Biassou, il se plaça volontairement sous les ordres de Jean-François. Néanmoins il quitta ce général pour accepter le grade de colonel dans l'armée espagnole dominicaine qui s'était jointe aux noirs pour combattre la république française. Les commissaires de la Convention Polverel et Sonthonax lui firent des propositions, qu'il rejeta d'abord; mais lorsqu'il apprit que le gouvernement français avait décrété la liberté générale de tous les esclaves, il comprit le parti qu'il pourrait tirer de la situation qu'il possédait dans la colonie. Il stipula avec le général Laveaux sa reconnaissance dans le grade de général de brigade, et, se mettant à la tête de ses nombreux partisans, écrasa les Espagnols, leur enleva plusieurs postes importants et opéra sa réunion avec Laveaux. Malgré l'enthousiasme causé par sa défection et ses preuves de courage, Laveaux hésitait à employer Louverture; mais en mars 1795, la ville du Cap s'étant révoltée, le général français, prisonnier des mulâtres, dut appeler à son aide le chef noir, qui, oubliant tout grief, rassembla ses partisans, délivra Laveaux, et le réintégra dans la toute-puissance qu'il exerçait depuis le rappel des commissaires. Toussaint, créé général de division, fut adjoint en qualité de lieutenant au gouverneur de la colonie. Par ses soins tous les nègres déposèrent les armes. La paix avec l'Espagne et l'expulsion de Jean-François ramenèrent le calme dans l'île. Les Anglais tenaient encore quelques places dans le nord et l'ouest, Toussaint les en chassa. Aussi, lorsque Laveaux, élu au Corps législatif, partit pour Paris, le Directoire, par l'organe de son commissaire Sonthonax, confirma-t-il Louverture dans ses grades et le nomma commandant en chef des armées de Saint-Domingue (avril 1796). Dès lors Louverture songea à se rendre maître

de la colonie. Il forma une armée de noirs, qu'à force d'activité il parvint à discipliner, et en août 1796 parut tout à coup devant la ville du Cap avec un gros corps de cavalerie; il s'empara de Sonthonax et l'embarqua pour la France. Il conserva pourtant près de lui l'autre commissaire, le mulâtre Raymond, auquel il affecta même de confier l'administration de l'île. Il écrivit au Directoire pour justifier ses mesures, et pour détruire tout soupçon il envoya deux de ses fils étudier à Paris. Le gouvernement français ferma les yeux sur les allures dictatoriales et les abus de pouvoir du général nègre. Toussaint, proclamé libérateur de Saint-Domingue, reçut un riche uniforme et des armes d'honneur; mais le Directoire comprit qu'il lui importait d'avoir dans l'île un représentant direct, et le général Hédouville fut envoyé à la tête de nouveaux commissaires. Il fut fort mal accueilli. Toussaint refusa de l'admettre aux négociations qu'il entretenait avec le général anglais Maitland pour la capitulation en vertu de laquelle Le Port-au-Prince, Saint-Marc, Jérémie et Le Môle furent évacués. Les noirs, pratiqués par des agents secrets et persuadés que les commissaires en voulaient à leur indépendance, se soulevèrent au Cap, et cette démonstration, habilement exploitée par Toussaint, força Hédouville à chercher un asile sur les bâtiments en rade, qui mirent aussitôt à la voile, emportant environ quinze cents personnes de diverses conditions. Délivré de tout contrôle, le général nègre croyait toucher enfin à la réalisation de ses ambitieux projets, lorsque les mulâtres, jaloux de l'influence toujours croissante des noirs, se réunirent sous les ordres du général Rigaud, qui était de leur couleur et commandait dans le sud. Une guerre sans pitié éclata, et des flots de sang inondèrent de nouveau ce malheureux pays. Après des efforts inouis, Toussaint était parvenu à repousser Rigaud jusqu'aux Cayes (décembre 1799), lorsqu'une députation composée du mulâtre Raymond, du général Michel et du chef de brigade Vincent apporta à Saint-Domingue la nouvelle de la révolution du 18 brumaire et remit à Toussaint sa confirmation par Bonaparte dans son grade de général en chef. Toussaint croyait ne pas avoir besoin de cette confirmation, qui lui imposait une certaine vassalité, dont il voulait s'affranchir. Aussi reçut-il froidement les députés français. Néanmoins il profita de leur ascendant passager pour décider Rigaud à quitter l'île. Débarrassé de cette dangereuse rivalité, Louverture chercha encore à laisser de l'incertitude sur les rapports qu'il voulait conserver avec la métropole. Il publia d'abord une amnistie, dont il excepta seulement les principaux partisans de Rigaud. En même temps qu'il s'entourait d'une maison militaire brillante et nombreuse, qu'il affectait les dehors de la puissance souveraine, qu'il élevait des palais et des maisons de plaisance dans ses deux capitales et

s'écriait : « Je suis le Bonaparte de Saint-Domingue ! » Il demandait au gouvernement français l'approbation de ses principaux actes (1). Il formula projet d'ajouter à la colonie la partie espagnole cédée par le traité de Bâle, et l'occupa presque sans coup férir, à la fin de janvier 1801. Grâce à son apparente condescendance envers le clergé catholique, les habitants de cette partie de l'île, qui contenait beaucoup de colons blancs et d'émigrés, lui devinrent aussi dévoués que les noirs. Enivré par l'enthousiasme qu'il soulevait autour de lui, il crut pouvoir alors donner à ceux qu'il traitait comme ses sujets un simulacre de constitution, dont le premier article le créait président à vie avec le droit de se choisir un successeur et de nommer à tous les emplois. Il fixa le gouvernement auprès de sa personne, tantôt au Cap, tantôt au Port-au-Prince. Cette entreprise réussit : le commerce reprenait un nouvel essor et la prospérité renaissait dans l'île, lorsque les noirs des districts du nord, mal façonnés à l'obéissance, quittèrent tout à coup leurs ateliers, égorgèrent au moins 300 blancs, et vinrent assaillir le Cap. Avec la rapidité de la foudre Toussaint dispersa les révoltés, et le 4 novembre fit conduire devant lui quarante prisonniers. Il en fit fusiller treize séance tenante et parmi eux son neveu propre, le général Moïse. Les autres conspirateurs furent jetés en prison et un désarmement général assura le calme. Ce fut alors que Louverture écrivait, dit-on, en tête de ses missives à Bonaparte : « *Le premier des noirs au premier des blancs* (2). »

Le 26 novembre il publia une proclamation expliquant sa conduite politique et militaire ; pour définitivement rallier les blancs à sa cause, il accusa les vaincus des plus odieuses intentions ; il rappela les émigrés, et déclara que la religion catholique était celle de l'État ; sous le titre modeste de *règlement* il édicta des mesures très-sévères pour la répression du vice, de la révolte, des aventuriers, etc. Les chaînes des cultivateurs noirs ne furent guère allégées ; seulement c'était de leurs anciens compagnons d'esclavage qu'ils, recevaient la loi. Néanmoins dans l'exercice de ce pouvoir absolu Toussaint montrait une grande habileté. Sachant ce que peuvent des dehors pompeux sur la plupart des hommes, il faisait régner à sa cour une étiquette

rigoureuse. La gravité de son maintien, son regard observateur, tenaient les noirs dans la crainte et le respect et en imposaient aux blancs eux-mêmes. Aussi sévère sur l'étiquette de cour qu'ent pu l'être un roi européen, il réprimait avec violence ceux qui s'en écartaient. Au milieu de son brillant entourage il affectait une simplicité remarquable, et ne portait habituellement que le petit uniforme d'officier d'état-major. Tout ce qui l'entourait vivait dans la profusion et la splendeur ; lui seul poussait la sobriété jusqu'à l'abstinence. C'est ainsi qu'il entretenait la vigueur de sa santé, car chez lui l'énergie de l'âme était soutenue par un corps de fer. Souvent il faisait à cheval cinquante lieues sans s'arrêter et ne dormait que deux heures : il semblait que l'ambition, source de toutes ses actions, fût aussi le soutien de son existence. La dissimulation, art si commun chez les Africains, était la base de son caractère. Il n'avait point de confident, et personne ne connaissait ni ses desseins ni ses démarches. Lorsqu'on le croyait au Port-au-Prince, il était aux Cayes, au Cap, ou à Saint-Marc. Le mystère qui enveloppait toutes ses actions lui sauva la vie en plusieurs occasions. La discipline la plus sévère régnait dans son armée. Les soldats le considéraient comme un être d'une nature supérieure, les officiers et le terrible Dessalines lui-même tremblaient en sa présence.

Cependant la fin de la domination de Toussaint approchait : les préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre venaient d'être signés. Bonaparte, plus tranquille sur le continent, jeta les yeux sur Saint-Domingue. Les changements faits par le chef des noirs n'avaient pas tous l'approbation du premier consul. Il donna au général Leclerc, son beau-frère, le commandement d'une flotte de cinquante-quatre navires portant de nombreuses troupes de débarquement, avec l'ordre formel de rétablir à Saint-Domingue la suprématie de la métropole ; mais en même temps il lui confia les enfants de Toussaint avec une lettre pour leur père. Dans cette lettre le premier consul assurait Toussaint de son estime et louait sa conduite antérieure. « Si le pavillon français, disait-il, flotte encore sur Saint-Domingue, c'est à vous et à vos braves noirs qu'il le doit ; appelé par vos talents et la force des circonstances au premier commandement, vous avez détruit la guerre civile, remis en honneur la religion et le culte de Dieu, de qui tout émane ; la constitution que vous avez faite renferme beaucoup de bonnes choses, mais elle en contient aussi qui sont contraires à la dignité et à la souveraineté du peuple français. » Il le rassurait ensuite sur la liberté des noirs, l'invitait formellement à reconnaître la mission de Leclerc, le rendant responsable de la résistance qu'il opposerait à ses armes. Parti de Brest en décembre 1801 Leclerc se trouva en vue du Cap Français le 1<sup>er</sup> février suivant. Toussaint n'é-

(1) Par une lettre adressée au premier consul, en date du 12 février 1801, il annonçait l'entière pacification de la colonie, et demandait que l'on approuvât les promotions qu'il avait cru devoir faire parmi les militaires qui avaient contribué à cet heureux résultat. — Plus tard il rendait compte de sa conduite envers l'agent du gouvernement Roume, qu'il avait obligé de cesser ses fonctions et de se retirer au Dondon. — Enfin, par une troisième missive (14 juillet 1801), il annonça que l'assemblée centrale de Saint-Domingue s'était donné une constitution, et que pour satisfaire aux vœux des habitants il allait la faire exécuter provisoirement jusqu'à ce qu'elle eût été approuvée par la métropole.

(2) Quoique cette suscription soit rapportée par plusieurs biographes sérieux, nous doutons qu'elle ait jamais figuré sur une dépêche officielle.

taut nullement disposé à renoncer au pouvoir suprême pour se confondre dans la foule des généraux de division républicains ; aussi envoya-t-il son général Christophe au-devant de l'aide-de-camp Lebrun, qui lui était adressé comme parlementaire, pour notifier à Leclerc et à l'amiral Villaret « qu'eussent-ils cent vaisseaux et cent mille hommes ils n'entreraient point en ville, et que la terre brûlerait avant que l'escadre n'entrât en rade. » Le débarquement s'opéra néanmoins : Toussaint tint parole, et incendia Le Cap avant de l'évacuer. En même temps il appela tous les noirs à l'insurrection (4 février). Malgré ces premiers excès, Leclerc envoya à Louverture ses trois enfants avec leur gouverneur Coisson (directeur du collège de La Marche, où s'élevaient alors les enfants des colons). Porteurs de la lettre du premier consul ils joignirent leur père à Ennery le 7 février. Toussaint, dont les forces se réduisaient à trois demi-brigades, par suite de la défection du général nègre Clairvaux et de la défaite de Dessalines, repoussa néanmoins tout accommodement, et renvoya ses enfants au Cap, après avoir enfoui ses trésors dans les mornes du Chaos. Le 17 Leclerc tenta une nouvelle démarche par la même voie : elle fut encore infructueuse. Louverture cette fois donna à ses fils le choix entre lui et la France ; l'aîné, Isaac, rentra au camp français ; le second prit les armes pour son père, qui, ayant continué les hostilités, fut mis hors la loi. Une guerre terrible s'engagea ; les deux races s'y montrèrent sans pitié. Après la soumission de Christophe et de Dessalines, Toussaint dut capituler (avril). Son habitation de Sancey près des Goniaves lui fut assignée comme résidence. Bientôt arriva l'époque de la fièvre jaune, et cette maladie moissonna l'armée expéditionnaire. On comprit alors le sens terrible d'un mot de Toussaint : « Moi compter sur *La Providence* ! » C'était le nom du cimetière du Cap. De sourdes agitations et des rassemblements recommençaient de toutes parts. Des lettres interceptées ne laissèrent pas douter que Toussaint ne fût en relation avec les mécontents. Son arrestation fut résolue, mais la méfiance du chef noir était telle qu'on eut recours à la trahison pour s'en emparer. Le général Brunet l'invita à son quartier général pour y conférer sur la situation générale du pays. L'astucieux Toussaint fut cette fois la dupe de son amour-propre. « Ces messieurs blancs », dit-il, qui savent tout, sont forcés de consulter le vieux nègre ; » et il se présenta au camp français (10 juin). Il fut aussitôt arrêté, jeté à bord de la frégate *La Créole* et conduit au Cap ; transféré sur le vaisseau *Le Héros* il y retrouva son troisième fils. Débarqué à Landerneau, il fut d'abord enfermé au Temple à Paris, puis au fort de Joux (Doubs). Il y languit dix mois. Dès son arrivée le premier consul lui avait demandé inutilement dans quel endroit il avait caché ses trésors. Le

17 germinal an xi le chef de bataillon Amiot, gouverneur du fort de Joux, le trouva dans sa cellule frappé d'apoplexie foudroyante. Peu de jours auparavant, le chef noir lui avait avoué avoir fait enterrer quinze millions dans les mornes par des nègres dont il s'était défait, et il s'occupait de dresser d'après ses souvenirs le plan des lieux où ce trésor était enfoui quand la mort le frappa. A cette époque on a cru généralement que le poison avait hâté la fin de ses jours, mais on n'a jamais eu la preuve de ce fait, et d'ailleurs Toussaint ne pouvait pas résister longtemps à la température glaciale des casemates qu'il habitait.

Sa famille, transportée en France en même temps que lui, dut fixer à Agen sa résidence. Son troisième fils y mourut de langueur, et sa femme y expira en 1816. Son fils aîné, Isaac, est mort à Bordeaux, en 1850. Alfred de LACAZE.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. V. — Le même, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — J. de Norvins, *Dict. de la Consolation*. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Déadé, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*.

**LOUVET (Jean)**, dit le *Président de Provence*, ministre français, né vers 1370, mort après le 20 mai 1438. On manque de renseignements sur ce personnage, qui était probablement né en Provence. Le premier document positif et direct (1) que nous rencontrons sur son compte est l'acte d'institution du parlement d'Aix (14 août 1415) par Louis II, roi de Sicile, acte se terminant ainsi : « Donné par le ministère de noble et distingué Jean Louvet, chevalier, seigneur d'Eygalières (2), président de la chambre des comptes à Aix, etc. » Pour être investi, en 1415, de cette charge éminente, Jean Louvet devait avoir atteint l'âge de la majorité. A cette époque il accompagna à Paris le jeune Charles de France, qui venait d'épouser Marie d'Anjou, fille de Louis II. Il ne tarda pas à se déclarer contre Isabeau de Bavière, qui avait vainement essayé de le gagner à son parti. La reine, qui dissipait les richesses publiques, avait fait en diverses églises et ailleurs des placements de fonds clandestins. Aidé par les révélations de quelques serviteurs infidèles d'Isabeau, Jean Louvet, commissaire général de toutes les finances en 1417, s'empara de ces trésors. La reine fut reléguée prisonnière à Tours, sous prétexte de galanterie avec Louis de Bosredon. A partir de ce moment, Jean Louvet commis-

(1) Dans une ballade d'Eustache Deschamps, composée vers 1400, et où il raconte les orgies de Louis, duc d'Orléans, on lit ce vers :

La fut Louvet licencié.

Il est peu probable que cette allusion se rapporte à notre personnage. La jeunesse de ce dernier paraît s'être écoulée en Provence. En 1412, Jean Louvet, échevin, procureur de Jean, comte d'Alençon, est envoyé à Londres avec d'autres mandataires pour conclure une alliance entre les princes français et Henri d'Angleterre. (Rymer, *Fœdera*) ; 1727, VIII, p. 742.)

(2) Canton d'Orgon, arrondissement d'Arles (Bouches-du-Rhône).

saire des finances (1), fut un des principaux agents politiques du connétable d'Armagnac et l'un des conseillers ou ministres prépondérants de Charles dauphin, puis régent, enfin roi sous le nom de Charles VII.

En 1418, il suivit le dauphin à la Bastille et sur les bords de la Loire, et fut, après le traité de Saint-Maur, au nombre des conseillers nominativement exclus de cette espèce d'amnistie. En 1419, il prit part à l'assassinat de Jean sans Peur à Montereau, devint conseiller et chambellan du régent, et traita en Normandie avec les Anglais. Arrivé dès cette époque au comble de la faveur, il reçut du dauphin les terres de Theys (2) et Fallavier (3), situées en Dauphiné. Au mois de juin 1422, il maria l'une de ses filles au célèbre Dunois. Une pièce originale et revêtue de la signature autographe de ce favori se rapporte à la période de sa plus grande puissance : cette pièce consiste en une quittance de 500 livres adjugée sur les aides de Poitou au profit du ministre, sous la date du 3 janvier 1425 (4).

Cependant l'administration à laquelle prenait part Jean Louvet était on ne peut plus déplorable. Les historiens des libertés gallicanes lui reprochent particulièrement une ordonnance surprise à la confiance ou plutôt à l'incurie de Charles VII. Cet acte, donné à Chinon, le 10 février 1425, et inspiré, dit-on, à Louvet par des motifs d'intérêt personnel, tendait à remettre au pape toutes les collations de bénéfices. Ce grief (entre beaucoup d'autres non moins graves) paraît avoir contribué particulièrement à amener la disgrâce de ce favori. Des lettres, datées de juin 1425, autorisent le président Louvet à lever des impôts et à jouir d'une autorité presque absolue en Dauphiné. Quelques jours après, le 5 juillet, une autre ordonnance, due à l'influence d'Yolande d'Aragon, révoqua tous les pouvoirs dont ce favori jouissait encore la veille. La plupart des ministres de la couronne furent alors renouvelés. Jean Louvet se résigna, non sans peine, à s'éloigner de la cour, pour n'y plus revenir. Il se rendit alors, sous l'escorte de son gendre, le bâtarde d'Orléans, dans sa capitainerie d'Avignon (5).

Malgré son exil, Jean Louvet n'en demeura pas moins un personnage considérable. Ainsi ce fut à lui que s'adressa, en 1427, le pape Martin V pour obtenir la libération de l'évêque Gouges de Charpaignes (voy. ce nom), et en 1433 il s'entremet heureusement pour expulser d'Avignon un capitaine de routiers, nommé Rodrigo de Villa-Andrango. Le dernier acte où son existence paraît est une quittance d'une pension de 3,000 florins, signée à la date du 20 mai 1438.

VALLET DE VIRIVILLE.

Archives générales : *Registres des comptes et du Trésor des Chartes*. — Archives du département du Rhône, BBl. — Bibliothèque impériale de Paris : *Manuscrits Legrand*, VI, t. 8. — Bréguigny, n° 80 (à la date du 14 octobre 1419). — *Blancs-Manœuvre*, VIII, folios 102 à 103. — *Cabinet des titres*.

Imprimés. Nicolas Gilles, *Chroniques de France*, 1557, II, in-fol. — R. Gaguin, *Annales*, 1557, in-fol., p. 198. — Du Tillet, *Recueil de 1602*, et *Libertez de l'Eglise gallicane*, p. 132-133. — André Favyn, *Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*, 1620, in-4°, I, p. 757. — Godefroy, *Chartes VI*, 1653, in-fol., p. 434 et 780; *Charles VII*, 1661, p. 373 — Besse, *Recueil de pièces sur Charles VI*, 1660, in-4°, p. 291 à 306. — Bouche, *Hist. de Provence*, in-fol., II. — Labarre, *Mémoires de Bourgogne*, 1729, in-4° (table). — Ménard, *Histoire de Nîmes*, 1732, in-4°, p. 213. — *Ordonnances des Rois de France*, XIII. — *Religieux de Saint-Denis*, in-4°, VI, p. 295, 343. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, VI, 163. — Jean Chartier, *Chronique de Charles VII*; 1858, 3 vol. in-16 (à la table). — *Chronique de la Pucelle*; 1859, in-16 (idem). — *Chartes VII et ses Conseillers*; 1859, in-8° (idem). — *Isabeau de Bavière*; 1859, in-8°.

LOUVET (Pierre), historien français, né en 1569 ou 1574, à Verderel, près Beauvais (ou au village de Reinville, d'après Moréri), mort le 23 décembre 1646, à Beauvais. Il cultiva de bonne heure la jurisprudence et l'histoire, devint avocat au parlement, et consacra la plus grande partie de son temps à la recherche des antiquités de sa province. En 1614 il reçut la charge de maître des requêtes de la reine Marguerite. On a de lui : *Coutumes des divers bailliages observées en Beauvais*; Beauvais, 1615, in-4°; — *Abrégé des constitutions et réglemens pour les études et réforme du couvent des Jacobins de Beauvais*; Paris, 1618; mémoire écrit en faveur de son ami le P. Triboulet, prieur des Dominicains, que ses confrères avaient emprisonné pour annuler ses tentatives de réforme; — *Nomenclatura et Chronologia rerum ecclesiasticarum diocesis Bellovacensis*; *ibid.*, 1618, in-8°; — *Histoire de la Ville et Cité de Beauvais et des Antiquités du pays de Beauvais*; Rouen, 1609, in-8°; — *Histoire et Antiquités du pays de Beauvais*; Beauvais, 1631-1635, 2 vol. in-8°; ce n'est en quelque sorte que l'introduction de l'ouvrage que l'auteur voulait consacrer à sa province, et pour lequel il avait mis

temps de l'administration de Louvet. On voit par ces documents que la reine de Sicile chargea le connétable de débarrasser le jeune Charles VII de ce favori. Richemont y travailla sans relâche et avec succès. Dès le mois de mai 1425 la chute de Louvet était résolue entre le connétable et la reine Yolande. (Archives du Rhône, BBl. 1.)

(1) Ce fut lui qui en 1417 mit la main sur les trésors cachés d'Isabeau de Bavière.

(2) Canton de Gonselin, arr. de Grenoble (Isère).

(3) Sans doute Fallavaux, canton de Corps (arr. de Grenoble).

(4) Cette lettre a pour signature : J. LOUVET, président. Elle est scellée d'un sceau de cire rouge entouré du nom du titulaire. On y voit un écu dont le blason est effacé, à l'exception d'un chef-cousu chargé de trois merlettes; pour cimier : un paon éployé ou faisant la roue. Les yeux ouverts, sur la queue de cet animal, paraissent former un rébus héraldique, jouant en provençal (*lou vet*; littéralement en français *le voit*) sur le nom de Jean Louvet, qui se trouve deux fois répété à côté de ce symbole. Le P. Anselme donne aux Louvet pour armes pleines, d'azur à trois coquilles d'or.

(5) Une correspondance inédite, conservée aux archives du Rhône, entre le connétable de Richemont et la ville de Lyon jette une lumière précieuse sur les derniers

à contribution les travaux de Loisel, qui s'en plaignit; il y traite des fondations et privilégiées des églises, des juridictions spirituelle, civile et temporelle, et de quelques personnes de la noblesse et du tiers état; — *Anciennes Remarques sur la Noblesse du Beauvaisis et de plusieurs familles de France*; Beauvais, 1631-1640, in-8°; il n'a paru que le premier volume de ces recherches rangées par ordre alphabétique; — *Histoire de sainte Marie de Béthanie, sœur de saint Lazare et de sainte Marie-Magdeleine*; Liège, 1636, in-8°. P.

Le Long, *Biblioth. Historique*. — Moréri, *Dictionn. Hist.*

**LOUVET (Pierre)**, auteur religieux français, né à Saint-Seine, en Anxois, mort en 1642 (1). Il fit profession dans l'ordre de Saint-Dominique, et fut un des directeurs de conscience de Gaston d'Orléans. On avait persuadé à ce prince de bâtir un hôpital. Le P. Louvet s'opposa fortement à l'exécution de ce projet. « Monseigneur, dit-il, il faut commencer par payer vos domestiques. S'il vous reste quelque chose après cela, vous bâtirez et vous ferez ce que la pitié vous inspirera envers les pauvres. » Les domestiques de Gaston furent payés; mais il paraît que le prince était fort en retard avec eux ou que sa pitié ne lui conseilla rien, puisque l'hôpital ne fut jamais construit. On a du P. Louvet : *Folia patentia, seu Tabulæ IX in quibus ordine chronologico exhibentur viri ordinis illustres et sorores conspicuæ, cum iconibus*; Paris, 1630; — *Thesaurus gratiarum et privilegiorum confraternitatum Rosarii*; Paris, 1632, in-12; Douai, 1635, in-8°; — *De la Manière de s'unir à Dieu, tirée d'Albert le Grand*; Lyon, 1639, in-12; — *Index geminus Operum omnium Alberti Magni*; Paris, 1642, in-4°. P.

Le P. Jacob, *De Claris Scriptor. Cabilonensibus*, p. 24. — Altamura, *Biblioth. dominicaine*. — Échard et Quétil, *Scriptores ordinis Prædicat.*, II, 530. — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, I, 420.

**LOUVET (Pierre)**, historien français (2), né en 1617, à Beauvais, mort vers 1680. Après avoir étudié à Beauvais et à Paris, il accompagna à Lyon le P. Louvet, religieux dominicain, qui était son parent, et se décida à embrasser la carrière médicale. Bien qu'il eût reçu à Montpellier le grade de docteur, il fit peu ou point d'usage de la médecine, et se mit à professer la rhétorique et les humanités en plusieurs villes de Provence, notamment à Digne, où il tira grand profit des conseils de Gassendi. Il occupa en dernier lieu une chaire de géographie et d'histoire à Montpellier. Il fit aussi quelque séjour, on ne sait à quel titre, à Bordeaux et à Lyon, et revint habiter la Provence, où il vécut fort oublié, puisqu'on ignore la date et le lieu de sa mort.

(1) Et non en 1599, selon Altamura.

(2) Il n'était point de la famille de l'avocat Pierre Louvet (voy. ci-dessus), comme il l'indique expressément dans une de ses lettres manuscrites à Gui Patin, écrite de Béziers, le 22 janvier 1657. Comme ils demeurèrent l'un et l'autre à Beauvais, le médecin forma avec l'avocat une liaison amicale, qui dura plusieurs années.

Mademoiselle de Montpensier, princesse de Dombes, lui avait donné le titre d'historiographe de cette petite principauté. Les principaux ouvrages de Louvet sont : *Remarques sur l'histoire de Languedoc jusqu'à la réunion à la couronne*; Toulouse, 1657, in-4°; réimpr. sous ce titre : *Abrégé de l'Histoire de Languedoc et des Princes qui y ont commandé*; Nîmes, 1662, in-8°; cet ouvrage fut dédié aux états de la province, qui envoyèrent à l'auteur le premier consul de Béziers pour le complimenter; — *Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine, Guienne et Gascogne*; Bordeaux, 1659, in-4°; — *Projet de l'Histoire du pays de Beaujolais*; Villefranche, 1669, in-4°; — *Histoire de la Villefranche, capitale du Beaujolais*; Lyon, 1672, in-8°; — *Le Mercure hollandais, ou les conquêtes du roi en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, depuis 1672 jusqu'à la fin de 1679*; Lyon, 1673-1680, 10 vol. in-12; cet ouvrage, dont les différentes parties se sont vendues séparément sous divers titres, ne doit pas être confondu avec un *Mercure hollandais*, qui paraissait à la même époque à Amsterdam; — *La France dans sa splendeur, tant par les traités et par les conquêtes du roi*; Lyon, 1674, 2 vol. in-12; — *Abrégé de l'Histoire de Provence*; Aix, 1676, 2 vol. in-12, avec un supplément; — *Histoire des Troubles de Provence depuis son retour à la couronne* (en 1481) *jusqu'à la paix de Vervins* (en 1598); Aix, 1679, 2 vol. in-12. On voit que Louvet a beaucoup écrit sur l'histoire; mais tout ce qu'il a fait est d'un style diffus, mal digéré et assez peu utile. P.

Le Long, *Bibl. Hist. de la France*. — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste)** (appelé à la Convention LOUVET DU LOIRET), littérateur et homme politique français, né à Paris, le 11 juin 1760, mort dans la même ville, le 25 août 1797. Quoique d'une famille noble, originaire du Poitou, son père était marchand papetier (1) à Paris, rue Saint-Denis, au Bras-d'Or. L'éducation du jeune Louvet fut très-incomplète, mais il était doué de beaucoup d'esprit naturel et d'imagination. Dédaignant le trafic de son père, il entra en qualité de secrétaire auprès du savant minéralogiste Philippe-Frédéric de Dietrich, pour lequel il rédigea avec talent plusieurs mémoires académiques. De 1787 à 1789 il fit paraître en trois parties un roman qui devint rapidement célèbre : *Les Aventures du chevalier de Faublas*. Ce livre, calqué sur la société corrompue du temps, malgré son succès de scandale, n'apporta pas la fortune à son auteur, que la révolution trouva commis chez le libraire Panlt. Aussitôt que la presse fut libre et que la salle des Amis de

(1) M. J. Janin le dit *bonnetier*.

la Constitution fut ouverte, Louvet publia une apologie des journées des 5 et 6 octobre, sous le titre de : *Paris justifié* (janvier 1790) (1), et chaque jour répandit du haut des tribunes populaires ses idées philosophiques et républicaines. Vers cette époque un nouveau roman sortit de sa plume : *Émilie de Varlmont, ou le divorce nécessaire*, plaidoyer en faveur du divorce et du mariage des prêtres. Lorsque l'Assemblée législative eut remplacé la Constituante, Louvet se lia étroitement avec les députés du parti dit de la Gironde, dont il appréciait les qualités brillantes, et sous leurs auspices publia un journal, *La Sentinelle*, qu'il faisait afficher sur les murs de Paris, et dans laquelle la royauté et la cour étaient violemment attaquées. Le 26 décembre 1791, au nom du club des Jacobins et du comité de la rue des Lombards, il se présenta à la barre de l'Assemblée, et demanda la mise en accusation des frères du roi et de quelques autres chefs de l'émigration, et le 2 janvier 1792 un décret conforme à cette demande fut rendu sur le rapport de Guadet (*voy.* ce nom). Louvet prit une part active au combat du 10 août, et lorsque Roland revint au ministère, il s'attacha le jeune publiciste, dont il reconnaissait l'exaltation, mais aussi le courage et le désintéressement; il le patronna auprès des électeurs du Loiret, qui envoyèrent le protégé du ministre à la Convention nationale (septembre 1792). Ce fut vers cette époque qu'il devint l'ami et le commensal de M<sup>me</sup> Roland, qui écrivait alors de lui : « Louvet pourrait bien quelquefois, comme Philopœmen, payer le tribut de son extérieur. Petit, frêle, la vue courte, l'habit négligé, il ne paraît rien au vulgaire, qui ne remarque pas au premier abord la noblesse de son front, le feu qui s'allume dans ses yeux, et l'impressionnabilité de ses traits à l'expression d'une grande vérité ou d'un beau sentiment. Il est impossible de réunir plus d'intelligence et plus de simplicité et d'abandon. Courageux comme le lion, doux comme l'enfant, il peut faire trembler Catilina à la tribune, tenir le burin de l'histoire, ou répandre la tendresse de son âme sur la vie d'une femme aimée. »

Louvet fut bientôt l'un des plus éloquents orateurs d'un parti girondin. Dès les premières séances de la Convention, il réclama la punition des auteurs des massacres de Septembre et de ceux qui en avaient été les fauteurs. Il s'éleva aussi contre les tendances ambitieuses des chefs de la montagne, Robespierre, Danton, Marat, qu'il appelait *les triumvirs de la démagogie*. « Louvet, dit M. Thiers, était plein de hardiesse et de courage, son patriotisme était sincère; mais dans sa lutte contre Robespierre entraînait le ressentiment d'une lutte personnelle, commencée aux Jacobins, d'où Robespierre, « qui ne compre-

nait pas la liberté sans les mœurs », avait fait expulser l'auteur de *Faublas*; continuée dans *La Sentinelle*, renouvelée dans l'Assemblée électorale, cette lutte était devenue plus violente depuis qu'il se trouvait face à face avec son jaloux rival dans la Convention nationale. A une extrême pétulance de caractère Louvet joignait une imagination romanesque et crédule, qui l'égarait et lui faisait supposer un concert et des complots là où il n'y avait que l'effet spontané des passions. Il croyait à ses propres suppositions, et voulait forcer ses amis à y ajouter la même foi. Mais il rencontrait dans le froid bon sens de Pétion et de Roland, dans l'indolente impartialité de Vergniaud, une opposition qui le désolait. Ruzot, Barbaroux, Guadet, sans être aussi crédules, sans supposer des trames aussi compliquées, croyaient à la méchanceté de leurs adversaires et secondaient les attaques de Louvet par indignation et par courage. Salles, député de la Meurthe, ennemi opiniâtre des anarchistes dans la Constituante et dans la Convention, Salles, doué d'une imagination sombre et violente, était seul accessible à toutes les suggestions de Louvet, et croyait comme lui à de vastes complots tramés dans la commune et aboutissant à l'étranger. Amis passionnés de la liberté, Louvet et Salles ne pouvaient consentir à lui imputer tant de maux, et ils aimaient mieux croire que les montagnards, surtout Marat, étaient stipendiés par l'émigration et l'Angleterre pour pousser la révolution au crime, au déshonneur, à la confusion générale. Ils voyaient en Robespierre un tyran dévoré d'orgueil et d'ambition, qui sous la réputation d'*incorruptible* marchait par tous les moyens au pouvoir suprême. » — Louvet résolut d'attaquer *l'ambitieux tribun*, et le 29 octobre il le fit hardiment. Roland venait de faire un rapport énergique sur la situation de la capitale, et frappait de réprobation les abus de pouvoir, les emprisonnements arbitraires de la Commune. Robespierre, député de Paris, défia ses adversaires de l'accuser en face et de produire contre lui une seule preuve. A ce défi, Louvet s'élança à la tribune, et s'écria : « C'est moi, moi qui t'accuse ! » Le discours qu'il prononça en cette occasion est resté un modèle de clarté, de raison et de courage. Il montra son adversaire encourageant l'exagération croissante des Jacobins, s'entourant de satellites à la violence desquels il livrait ses contradicteurs, se rendant lui-même l'objet d'un culte idolâtre, faisant dire partout, avant le 10 août, que lui seul pouvait sauver la liberté et la France, et; le 10 août arrivé, se cachant lâchement, puis reparaissant deux jours après le danger, marchant alors droit à la Commune, et malgré sa promesse de ne jamais accepter de fonctions, s'asseyant de sa pleine autorité à la première place du conseil général; là s'emparant d'une honnêteté aveugle, la poussant à son gré à tous les excès; allant jusqu'à insulter

(1) Ce pamphlet était dirigé surtout contre Mounier, qui avait attribué les excès commis dans ces journées à l'influence des membres du club des Jacobins.

par elle l'Assemblée législative, et exigeant de cette assemblée des décrets, sous la menace d'insurger la populace au son du tocsin; ordonnant, sans jamais paraître, les massacres et les vols de septembre pour appuyer l'autorité municipale par la terreur. « Robespierre, vous le savez, s'écrie-t-il, s'attribue l'honneur de cette journée du 10 août. La révolution du 10 août est l'ouvrage de tous. Elle appartient aux faubourgs, qui se sont levés tout entiers; elle appartient à ces courageux députés qui là même, au bruit des décharges de l'artillerie, votèrent le décret de suspension de Louis XVI; elle appartient à ces braves fédérés que certains hommes ne voulaient pas recevoir à Paris; elle appartient aux généreux guerriers de Brest, et à l'intrépidité des enfants de la fièvre Marseille. Mais celle du 2 septembre!... Conjurés barbares! elle est à vous! elle n'est qu'à vous (mouvement d'horreur)!... Eux-mêmes s'en glorifient; eux-mêmes, avec un mépris féroce, ne nous désignent que comme les patriotes du 10 août, se réservant le titre de patriotes du 2 septembre. Ah! qu'elle reste cette distinction, digne en effet de l'espèce de courage qui leur est propre! Qu'elle reste, et pour notre justification durable et pour leur long opprobre! » Puis regardant Danton; « C'est alors, poursuit-il, qu'on afficha ces placards où l'on désignait comme des traîtres tous les ministres, un seul excepté, et toujours le même! Et puisses-tu, Danton, te justifier de cette exception devant la postérité! C'est alors qu'on vit avec effroi reparaître à la lumière du jour un homme, unique jusque alors dans les fastes du crime (il désigne Marat)! Et ne croyez pas nous apaiser en désavouant aujourd'hui cet enfant perdu de l'assassinat? Comment serait-il sorti de son sépulchre, si vous ne l'en aviez tiré? Comment l'eussiez-vous produit à l'Assemblée électorale s'il ne vous eût servis? » Louvet résume enfin son éloquente philippique; « Oui, Robespierre, je t'accuse d'avoir calomnié les plus purs citoyens, et de l'avoir fait le jour où les calomnies étaient des proscriptions; je t'accuse d'avoir avili, insulté et persécuté la représentation nationale, d'avoir tyrannisé l'assemblée électorale de Paris et d'avoir marché au suprême pouvoir par la calomnie, la violence et la terreur! Je demande un comité pour examiner ta conduite. » Puis il propose une loi qui condamne au bannissement quiconque aura fait de son nom un sujet de division entre les citoyens; que la force armée soit mise à la disposition du ministre de l'intérieur. « Enfin je demande, ajoute-t-il, sur l'honneur un décret d'accusation contre Marat... Dieu! s'écrie-t-il avec un mouvement indécible d'horreur et de dégoût, Dieu! je l'ai nommé!... » Robespierre, étourdi par les applaudissements prodigués à son adversaire, veut prendre la parole; pâle et ému, il balbutie quelques phrases banales au milieu du bruit et des murmures. Il demande un délai pour préparer sa défense; on

lui accorde jusqu'au 5 novembre. Ce renvoi le sauva; car la majorité aurait voté sous l'impression des faits invoqués par Louvet. Mais huit jours suffirent pour changer les esprits, et Robespierre, avec un mélange de logique astucieuse et de déclamation révolutionnaire, qu'il possédait si bien, sut tellement changer les esprits que, malgré l'insuffisance d'une réponse plus captieuse que sincère, la dénonciation de Louvet fut écartée par l'ordre du jour. Ainsi se termina cette célèbre accusation qui de la part des girondins ne fut qu'une généreuse imprudence. Robespierre, qui n'oubliait rien, y répondit plus tard par une proscription en masse.

Le 6 décembre, Louvet appuya fortement la proposition tendant à expulser du territoire français tous les membres de la famille royale. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple; puis pour la mort, mais différée jusqu'à l'acceptation de la constitution républicaine. Il espérait ainsi, en gagnant du temps, que les Français, calmés, feraient grâce à leur monarque. Ses efforts restèrent impuissants. Il ne fut pas plus heureux dans les séances des 20 avril et 18 mai 1793, où il dénonça la commune de Paris et les jacobins comme préparant une insurrection contre la Convention. N'ayant pu décider ses collègues à prévenir le danger, il se réfugia à Caen, où il était en sûreté, lorsqu'il fut, le 2 juin, décrété d'arrestation avec vingt-et-un de ses collègues. Il fut un des députés pros crits qui déployèrent le plus d'activité pour créer une armée départementale sous les ordres du général Wimpfen. Mis hors la loi le 28 juillet 1793, il se retira en Bretagne après la dissolution des fédéralistes réunis en Normandie. Il passa ensuite dans la Guyenne avec ses collègues Guadet, Barbaroux, Buzot, Valady et Salles. Ils trouvèrent pendant quelque temps un refuge à Saint-Émilion, chez M<sup>me</sup> Bouquey, belle-sœur de Guadet. Ce refuge était une catacombe où l'on descendait par un puits de trente pieds. Ce fut dans cette situation affreuse que Louvet écrivit, d'une plume enjouée et spirituelle, le *Récit de ses périls*. Cependant les commissaires de la Convention, Isabeau et Tallien, ne discontinuaient pas leurs recherches, et le 12 novembre, les pros crits, découverts, durent se disperser et chercher d'autres asiles. Guadet, Salles et Louvet se cachèrent dans une carrière. Louvet évanouit de faim et de froid ne dut la vie qu'au dévouement de ses amis. Il prit alors une résolution qui le sauva: il voulut revoir sa femme avant de mourir, revint à Paris, et fut assez heureux pour y rester inconnu jusqu'au 9 thermidor. Il ne fut rappelé à la Convention que le 18 ventôse an III (8 mars 1795). Dès le lendemain il prit la parole pour adresser un touchant hommage aux victimes du 31 mai, et demanda que l'assemblée décrêtât que ceux qui avaient pris les armes contre la Montagne « avaient bien mérité de la patrie ». Il reprit, mais sans succès, la publication de *La Sentinelle*.



Le 2 germinal (22 mars) il plaïda la cause des proscrits contre Robert Lindet et Lecointre (de Versailles). Après le 1<sup>er</sup> prairial (20 mai 1795) Louvet se montra généreux envers ses adversaires politiques, et insista pour que les députés compromis dans les excès de cette journée ne fussent pas traduits devant une commission extraordinaire. Le 1<sup>er</sup> messidor an III (19 juin), il fut élu président de la Convention, et le 15 du même mois (3 juillet) membre du comité de salut public. Il signala les progrès de la réaction, et demanda la répression des assassinats commis par les royalistes dans le midi. Il fut un des onze membres de la commission qui rédigea la constitution de l'an III, et qui proposa, pour sa mise en activité, les fameuses lois des 5 et 13 fructidor, qui prescrivait la réélection de 500 membres de la Convention, et qui amenèrent l'insurrection du 13 vendémiaire an IV. Dans les jours qui la précédèrent, Louvet publia un placard périodique intitulé : *Front!* appelant la force militaire à résister aux entreprises des sections. Après le succès de la Convention, il désigna Rovère et Saladin comme les instigateurs du mouvement insurrectionnel, et proposa leur arrestation. Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents (1) en brumaire an IV, il s'y montra républicain prononcé, et se vit en butte à l'hostilité du parti réactionnaire qui pendant deux ans domina dans Paris. Il avait ouvert un magasin de librairie dans les galeries de bois du Palais-Royal. Sa femme, qu'il appelait *Lodoïska*, du nom d'une des héroïnes de *Faublas*, tenait ce magasin; mais elle y était continuellement en butte aux avanies de la *jeunesse dorée*, qui trouvait plaisant de rire aux dépens d'un homme qui avait joué un rôle important dans les violents débats de la république. Louvet dut transférer son établissement à l'hôtel de Sens (faub. Saint-Germain). Compris dans la première organisation de l'Institut, il avait été placé dans la section de grammaire, ce qui fit ressortir davantage son défaut d'instruction classique. A la tribune et dans ses écrits il attaquait vivement les journaux royalistes, qui ne l'épargnaient guère, et dont la polémique, empreinte de violence et de personnalités, était arrivée alors à un excès de licence qu'elle n'a jamais atteint depuis. Pour suivi, harcelé par Isidore Langlois, il se vit attaqué comme calomniateur alors qu'il était lui le calomnié. Par conviction politique, et en même temps poussé à bout par les brocards qui tombaient sur lui, il demanda la répression des abus de la presse : ce fut un nouveau sujet d'invectives et de récriminations. Pour comble de malheur, il écrivit sa fameuse réponse à *M. Perge!* *sequer!* Il avait pris pour un nom propre ces deux mots latins qui terminaient un article de journal : on peut juger du triomphe de Suard,

l'auteur de *Perge! sequar!* Louvet sortit du Corps législatif le 1<sup>er</sup> prairial an V (20 mai 1797). Les nouvelles élections faisaient triompher la réaction, et menaçaient l'existence de la république. Accablé de dégoût, d'insultes, Louvet se laissa mourir de douleur dans les bras de sa femme, qu'il aimait passionnément, et de son ami Joseph-Marie Chénier.

Outre les ouvrages mentionnés dans le cours de cet article, Louvet a laissé quelques comédies. Il existe une traduction allemande de son roman de *Faublas* par Wieland, avec une préface de Kotzebue; Leipzig, 1805-1810, 2 vol. in-8°. Une autre version plus complète par Ellsner, avec une notice sur la vie de l'auteur, a paru à Rotwell, 1837, 4 vol. in-8°. — Son *Émilie de Varlmont* a de même eu les honneurs d'une traduction imprimée à Altenbourg en 1792, et à Tubingue, en 1794. Alfred de LA CAZE.

A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. IV-VII, passim. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Jules Janin, *Dict. de la Conversation*. — Villar, *Notice sur la vie et les œuvres de Louvet*, dans les *Mémoires de l'Institut* (Littérature et Beaux-Arts), t. II. — A. de Rigaud, *Éloge funèbre de Louvet*; Paris, 1797, in-8°. — H. Riouffe, *Oraison funèbre de Louvet*; Paris, an VI, in-8°. — Philippe de la Madeleine, *Notice en tête de l'édition de Faublas*, 1842, 2 vol. in-8°.

\* **LOUVET (Charles)**, homme politique français, né à Saumur, le 22 octobre 1806. Ses parents étaient commerçants. Il fit ses études de droit, suivit le barreau parisien, s'occupa de littérature, entreprit plusieurs voyages, et à son retour fonda une maison de banque dans sa ville natale. Conseiller général de son département en 1837, maire de Saumur depuis 1844, il fut élu représentant à l'Assemblée constituante après la révolution de février 1848. Il fit partie du comité des finances et de la réunion de la rue de Poitiers. Réélu à l'Assemblée législative en 1849, il vota avec la majorité. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fut nommé député au corps législatif dans la troisième circonscription de Maine-et-Loire (Saumur), comme candidat du gouvernement et réélu en 1857. Dans toutes les assemblées délibérantes, il s'est surtout occupé des questions financières; au corps législatif, il a fait un rapport sur la loi des caisses d'épargne, combattu la loi de dotation de l'armée, et demandé que les crédits extraordinaires soient soumis au corps législatif dès l'ouverture des sessions. On a de lui : *Dialogue sur la liberté du commerce*; Saumur, 1835, in-8°. L. L.—r.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — De Sainte-Vallière, dans les *Archives biogr. et nécrol.* — Lesaulnier, *Biogr. des 900 députés à l'Ass. nat.* — *Biogr. des 750 repr. à l'Ass. législ.* — *Les grands Corps politiques de l'Etat.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — *Moniteur*, 1848-1859.

**LOUVIERS (Charles-Jacques)**, publiciste français, vivait au quatorzième siècle. Il étudia la législation civile et canonique, et fut nommé en 1376 conseiller d'État par Charles V. Selon plusieurs auteurs, ce prince aurait ainsi récom-

(1) Il fut désigné sous le nom de Louvet de la Haute-Vienne, parce qu'il avait été réélu par ce département.

pensé Louviers d'avoir écrit en faveur de la puissance civile le fameux *Songe du Vergier*, pamphlet attribué avec plus de raison à Raoul de Presles (*voy.* ce nom). Cet écrit, dont l'idée est prise dans le *Dialogue entre un chevalier et un clerc*, rédigé en anglais probablement par Guillaume Occam, contient la relation d'une dispute entre un chevalier attaché aux prérogatives de la couronne et un clerc dévoué au pape et partisan de la juridiction ecclésiastique. Le *Songe du Vergier*, écrit très-probablement en français, parut pour la première fois en 1491, à Lyon, in-fol.; réimprimé à Paris, 1501, in-fol.; reproduit dans la *Monarchia imperii* de Goldast et dans le tome II des *Preuves de la liberté de l'Église gallicane*, éd. de 1731; une analyse en a été donnée dans les *Libertés del'Église gallicane prouvées et commentées* par Durand de Maillane, tome III.

Lancelot, dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, t. XIII. — Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, t. I. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*.

**LOUVIGNY.** *Voy.* BERNIÈRES.

**LOUVILLE** (*Charles-Auguste* d'ALLONVILLE, marquis DE), diplomate français, né en 1668, au château de Louville, dans le pays Chartrain, mort en 1731. Ami de Fénelon et du duc de Beauvilliers, il fut placé auprès du duc d'Anjou, comme gentilhomme de la manche, et prit part à l'éducation de ce jeune prince. Lorsque le duc d'Anjou fut appelé au trône d'Espagne, Louville l'accompagna dans ce royaume. Chef de la maison de ce prince et gentilhomme de sa chambre, il alla jusqu'à Montpellier au-devant de la princesse de Savoie, devenue la femme de Philippe V. Ayant appris que la jeune reine poussait son mari à confier ses affaires d'Italie au duc de Savoie, Louville vint à Versailles chercher les ordres de Louis XIV, en 1701. Louis XIV décida que son petit-fils irait en Italie, et Louville fit ce voyage avec lui. Chargé d'aller demander au pape l'investiture du royaume de Naples pour le nouveau roi d'Espagne, Louville fut bien reçu par Clément XI; mais, intimidé par la présence d'une armée impériale, le pape évita de se prononcer sur l'investiture. Philippe V rencontra son beau-père, Victor-Amédée, à Acqui. L'entrevue fut froide; Louville déplut au duc de Savoie, et cela dut influer sur la suite de sa vie. Louville eut le tort de manifester du mépris pour les Espagnols, et de chercher à favoriser les Français en Espagne. Il fut rappelé en France en novembre 1703, épousa en 1708 la fille de l'ambassadeur à Constantinople, Nointel, et vécut retiré dans ses terres jusqu'à la mort de Louis XIV. Le régent le rappela, et lui confia, en 1716, une mission en Espagne afin d'engager le roi de ce pays à souscrire au traité de la triple alliance et aussi dans le but de prémunir Philippe contre les menées du cardinal Alberoni. Une intrigue de cour fit rappeler le marquis de Louville avant qu'il eût obtenu audience du roi d'Es-

pagne. A sa mort le marquis de Louville ne laissa que deux filles. Scipion du Roure a fait paraître : *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne, extraits de la correspondance du marquis de Louville*; Paris, 1818, 2 vol. in-8°; l'abbé Millot en avait déjà donné des extraits dans les *Mémoires politiques* qu'il a rédigés pour la maison de Noailles.

J. V.

Louville, *Mémoires secrets*. — Millot, *Mémoires politiques*.

**LOUVILLE** (*Jacques-Eugène* d'ALLONVILLE, chevalier DE), astronome français, frère du précédent, né au château de Louville, dans le pays Chartrain, le 14 juillet 1671, mort en 1732. Comme cadet, il fut destiné à l'église; mais dès l'âge de sept ans il déclara qu'il ne voulait point être ecclésiastique. A douze ans il lisait seul les *Éléments* d'Euclide. Ses études achevées, il entra dans la marine, et se trouva à la bataille de La Hogue en 1690. Il passa ensuite dans le service de terre, et devint capitaine dans le régiment du Roi à la fin de 1700. Son frère ayant suivi le duc d'Anjou en Espagne, fit venir le chevalier à la cour du nouveau roi. Le chevalier fut nommé brigadier des armées du roi d'Espagne. Au bout de quatre ans, il fut obligé de revenir en France, où il entra dans l'armée. Fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde, dépouillé de tout et envoyé en Hollande, il fut échangé deux ans après. A la paix il était colonel à la suite des dragons de la reine. Le goût des mathématiques lui revint avec passion; il quitta le service, et se vena à l'astronomie. En 1713 il alla à Marseille dans le seul but d'y prendre exactement la hauteur du pôle, qui lui était nécessaire pour lier ses propres observations à celles de Pythéas. L'année suivante, il devint membre de l'Académie des Sciences. En 1715 il fit le voyage de Londres pour observer une éclipse totale de soleil. Ami de la retraite, le chevalier de Louville fixa son séjour dans une petite maison de campagne qu'il acheta en 1717 auprès d'Orléans, dans un lieu appelé *Carré*. La nature lui offrait là tout ce qu'il pouvait désirer. Les statuts de l'Académie exigeaient la résidence à Paris, mais il promit d'apporter tous les ans le tribut de ses recherches, et on le laissa libre. Pour ne pas perdre de temps, il ne recevait de visite que pendant son dîner. Il faisait de ses mains, dans ses instruments astronomiques, tout ce qu'il y avait de plus fin et de plus difficile. Il apporta un soin extrême à déterminer la grandeur des diamètres du soleil, et donna de nouvelles tables de cet astre, imprimées dans le Recueil de l'Académie pour 1720. Il proposa une nouvelle méthode pour le calcul des éclipses, et exposa une théorie nouvelle de l'obliquité de l'écliptique par rapport à l'équateur, qu'il regardait comme décroissante d'une minute en cent ans. Quoiqu'il parût s'être renfermé dans l'astronomie, il prit part à la discussion de la question des *forces vives*. Il fut le

premier de l'Académie, qui osa se déclarer contre Leibniz. Il continua en 1728 les mêmes recherches, et Mairan se joignit à lui avec une nouvelle théorie : c'était alors Bernoulli qu'ils attaquaient. Au commencement de septembre 1732, le chevalier de Louville eut deux accès de fièvre léthargique. Il ne s'en affecta point. « Il avoit coutume, dit Fontenelle, de regarder ses maux comme des phénomènes de physique auxquels il ne s'intéressoit que pour en trouver l'explication. Il continuoit sa vie ordinaire lorsque la même fièvre revint, et l'emporta au bout de quarante heures, pendant lesquelles il fut absolument sans connaissance. Il avoit l'air d'un parfait stoïcien, renfermé en lui-même, et ne tenant à rien d'extérieur ; bon ami cependant, officieux, généreux, mais sans ces aimables dehors qui souvent suppléent à l'essentiel, ou du moins le font extrêmement valoir. Il étoit fort faciturne, même quand il étoit question de mathématiques, et s'il en parloit ce n'étoit pas pour faire parade de son sçavoir, mais pour le communiquer à ceux qui l'en prioient sincèrement. » On a de Louville plusieurs dissertations curieuses sur des matières de physique et d'astronomie, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, et quelques autres dans le *Mercur*, depuis 1720, contre le père Castel, jésuite.

L. L.—T.

Fontenelle, *Éloge de M. de Louville*. — Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*.

**LOUVOIS** (*François - Michel* LE TELLIER, marquis DE), homme d'État français, fils de Michel Le Tellier, chancelier de France, né à Paris, le 18 janvier 1639, mort le 16 juillet 1691 (1). Il fut très-jeune encore nommé conseiller au parlement de Metz. Son père obtint pour lui en 1654 la survivance de la charge de secrétaire d'État au département de la guerre. Rien n'annonçoit alors la prodigieuse application aux affaires qui le distingua plus tard ; sa conduite étoit fort dissipée. Il épousa en 1662 une riche héritière d'un grand nom, Anne de Souvré, marquise de Courtanvaux, et bientôt, renonçant aux plaisirs, il donna ses soins aux affaires, dont son père lui laissa tout le poids à partir de 1666, en se démettant du titre de secrétaire d'État. Louis XIV, qui avoit le goût et le génie des grandes administrations, apprécia les efforts intelligents de son jeune ministre pour mettre de l'ordre dans la direction des armées et pour multiplier les ressources militaires de la France par une bonne organisation ; il lui laissa donc une grande liberté d'action, mais en gardant lui-même une large part d'initiative et de surveillance. Dans les guerres qui suivirent (1667-1678) et qui portèrent au plus haut point la puissance de la France, il n'est pas facile de déterminer exacte-

ment ce qui revient au ministre et ce qui appartient au monarque secondé par des généraux comme Condé et Turenne. Avant de rapporter les événements auxquels il concourut directement, nous résumerons les faits généraux de son administration. Jusqu'à lui on avoit eu des armées peu nombreuses, quelquefois excellentes, lorsqu'elles étoient bien commandées, mais sans liens entre elles, sans rapports constants avec le pouvoir central, sans une ordonnance uniforme qui déterminât le recrutement, la discipline, l'avancement. Louvois vit très-bien ce qui étoit à faire, et il donna à la France un établissement militaire sans égal en Europe. « Il rétablit l'ordre et la discipline dans les armées, ainsi qu'avoit fait Colbert dans les finances ; mieux informé souvent que le général lui-même, aussi attentif à récompenser qu'à punir, économe et prodigue suivant les circonstances, prévoyant tout et ne négligeant rien, joignant aux vues promptes et étendues la science des détails, profondément secret, formant des entreprises qui tenaient du prodige par leur exécution subite, et dont le succès n'étoit jamais incertain, malgré la foule des combinaisons nécessaires qui devoient y concourir (1). » Il supprima les désordres des troupes en France, dans leurs marches et leurs cantonnements, et les logea dans des casernes, au grand soulagement des bourgeois et des paysans. Tout en établissant la discipline la plus sévère dans l'armée, il améliora sensiblement la condition du soldat. Suivant l'expression de Voltaire, « le grade militaire commença à être un droit beaucoup au-dessus de la naissance ». Louvois fonda des écoles pour le génie et l'artillerie ; il créa dans les places frontières des académies où de jeunes gentilshommes, entretenus aux frais de l'État, allèrent se former au métier des armes. Il donna des uniformes aux troupes, qui jusque-là n'étoient distinguées que par les couleurs des écharpes et par des aiguillettes. Il fit rendre aux chevaliers de Saint-Lazare des hôpitaux qui, sous les noms de prieurés et de commanderies, servirent de retraite à plus de deux cents officiers infirmes ; enfin l'hôtel des Invalides fut commencé en 1671. Par ces moyens il assura à la France la supériorité dans presque toutes les entreprises militaires qui eurent lieu sous son administration. La mort de Philippe IV, roi d'Espagne, donna à Louis XIV, qui avoit épousé Marie-Thérèse d'Autriche, des droits que les armes et la victoire pouvoient seules faire triompher. La campagne de 1668, ouverte par le roi, prépara glorieusement les voies. L'année suivante, la conquête de la Franche-Comté accrut la faveur et le crédit de Louvois, qui l'avoit rendue facile : il obtint la surintendance générale des Postes, et fut fait chancelier des ordres du roi (1671), grand-veneur et administrateur général des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel

(1) Les biographes indiquent inexactement la date de sa naissance, qu'ils placent au 18 janvier 1644. Louvois fut baptisé à Paris, dans l'église paroissiale de Saint-Benoît, le 18 janvier 1639. La copie de l'acte de baptême a été donnée par M. Michel dans sa *Biographie du Parlement de Metz*, au mot *Le Tellier*.

(1) Hénault, *Abrégé chronol.*

en 1673. Presque à la même époque (1672), la guerre fut déclarée à la Hollande, puissance maritime alors redoutable, et qui voulait arrêter les conquêtes de Louis XIV. Après les succès éclatants qui signalèrent les commencements de la campagne, il était facile de marcher sur Amsterdam et d'obtenir promptement une paix avantageuse : c'était l'avis de Turenne et celui de Condé. Mais Louvois avait une autre politique : il voyait le maintien et l'agrandissement de son pouvoir dans la guerre prolongée. La moitié de la Hollande était conquise, quarante villes avaient ouvert leurs portes, la paix fut demandée; Louvois y mit des conditions si dures, si insultantes, que les négociations furent rompues. En 1674, il suivit le monarque dans la seconde conquête de la Franche-Comté, et, loin de secourir Turenne, dont la gloire et le crédit l'offusquaient il lui fit éprouver mille contre-temps. Turenne eut plus d'une fois raison de ce mauvais vouloir, et força même l'orgueilleux ministre à lui faire des excuses. On regrette qu'il n'ait pas su résister à l'injonction d'incendier le Palatinat, envoyée par Louvois. Ce ministre dirigea avec une grande adresse les événements qui conduisirent à la paix de Nimègue, en 1678. Il avait plus que jamais la confiance du maître : « Il a tout pouvoir, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné (1676), et fait avancer et reculer les armées comme il le trouve à propos. » Ce fut encore Louvois qui négocia la fameuse capitulation qui donna à la France (30 septembre 1681) Strasbourg, jusquealors ville libre impériale. Colbert mourut en 1683 : son fils, Blainville, lui succéda comme surintendant des bâtiments, et céda cette charge à Louvois, en 1684. Celui-ci depuis douze ans n'avait que trop réussi à miner le crédit de l'intendant des finances. Colbert repoussait le système des emprunts : Louvois, qui l'avait proposé, le fit adopter. Colbert protégeait les protestants comme sujets utiles : Louvois voulut les perdre comme sujets rebelles. « Il n'y aura plus qu'une religion dans le royaume, écrivait M<sup>me</sup> de Maintenon. C'est le sentiment de M. Louvois, et je le crois là-dessus plus volontiers que M. Colbert, qui ne pense qu'à ses finances, et presque jamais à la religion. » Cependant Colbert était religieux, beaucoup plus que Louvois, et c'est parce qu'il comprenait mieux la religion qu'il s'opposa tant qu'il vécut à la révocation de l'édit de Nantes.

Deux ans s'étaient écoulés depuis la mort de Colbert, et Louvois écrivait (1685) à un commandant de province : « Sa Majesté veut qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion; et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir rester les derniers doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. » On avait cru d'abord les conversions faciles; on s'était trompé. On avait commencé par des prédications, puis vint la violence, et aux missionnaires succédèrent les dragons. La révocation de l'édit de Nantes (oc-

tobre 1685) fut la plus déplorable erreur, la faute politique la plus funeste du dix-septième siècle, et Louvois en fut le plus ardent provocateur, l'exécuteur le plus impitoyable.

Le caractère hautain, dur et inflexible de Louvois se manifesta en toute circonstance, non sans danger pour le royaume et pour la gloire de Louis XIV. Voulant toujours se rendre nécessaire, il engagea le roi dans des entreprises qui devaient amener la guerre. Sous prétexte de rattacher aux deux provinces conquises, l'Alsace et les Trois-Évêchés, d'anciens domaines qui en avaient été séparés, le gouvernement cita à comparaître devant les chambres de justice établies à Metz et à Brisach les propriétaires de ces fiefs, et parmi eux plusieurs princes d'Allemagne; ils furent condamnés par défaut, dépouillés, et les haines nationales, qui tendaient à s'assoupir, se réveillèrent. La ligue d'Augsbourg, qui réunissait presque toute l'Europe continentale et à laquelle l'Angleterre, entraînée par le prince d'Orange, adhéra deux ans plus tard, fut formée en 1686. Louvois voulait que le roi déployât aussitôt ses forces et écrasât ses ennemis avant de leur donner le temps de se reconnaître. Mais M<sup>me</sup> de Maintenon, qui exerçait sur le roi une influence toujours croissante, le détournait de la guerre. Dès lors une sourde rivalité s'établit entre le tout-puissant ministre et la favorite. M<sup>me</sup> de Maintenon écrivait, le 13 mars 1688 : « M. de Louvois paraît désolé de ce que son crédit commence à tomber; il m'envie ma faveur; il m'attribue les dégoûts du roi; enfin, il veut se rendre nécessaire par quelque guerre nouvelle (1). » Les événements forcèrent Louis XIV à laisser le pouvoir au ministre. Tandis que les confédérés d'Augsbourg rassemblaient lentement leurs forces, le prince d'Orange se préparait à renverser Jacques II, allié de Louis XIV. Le roi ne savait s'il devait secourir directement son allié ou prévenir sur le Rhin les projets de la ligue d'Augsbourg. Louvois, qui regardait les affaires de Jacques II comme perdues, insista pour une entreprise immédiate sur le Rhin, et décida le roi. Une puissante armée investit Philipsbourg, qui capitula le 29 octobre 1688. « Philipsbourg est pris, écrivait M<sup>me</sup> de Maintenon. M. de Louvois veut qu'on aille en Allemagne et qu'on ravage sans pitié le Palatinat.... Ma présence gêne M. de Louvois. Je ne le contraire pourtant jamais. » Louvois donna au maréchal de Duras l'ordre de tout incendier dans le Palatinat et sur

(1) Saint-Simon rapporte qu'une fenêtre du palais de Trignon (alors en construction) fut la cause de la guerre de 1688. Louis XIV voyait un défaut de dimension dans cette croisée; Louvois niait ce défaut. Le roi s'emporta, traita durement le ministre, et lui tourna le dos. Louvois rentra chez lui humilié, furieux, et s'écria : « Je suis perdu si je ne donne de l'occupation à cet homme ! Il n'y a qu'une guerre qui puisse l'empêcher de se passer de moi. » C'était depuis longtemps la pensée de Louvois, et l'anecdote peut être vraie, mais la guerre de 1688 tient à des causes plus générales.

les bords du Rhin, villes, villages, châteaux, et de faire de ce beau pays un désert où les armées ennemies ne pussent séjourner. Cet ordre effroyable fut exécuté avec une fidélité qui excita l'horreur de l'Europe et donna, dit-on, des remords à Louis XIV. Oppenheim, Spire, Worms, Heidelberg, Mannheim, Ladembourg, Franckental étaient réduits en cendres; Louvois voulait encore brûler Trèves : le roi s'y refusa, avec une indignation qui aurait amené la disgrâce de Louvois si ses services n'avaient été plus utiles que jamais (1). La coalition contre la France était devenue presque générale par l'accession de l'Angleterre (1689). L'énergie et l'activité de Louvois assurèrent le succès sur presque tous les points, sans pouvoir cependant empêcher certains échecs assez graves. Mayence, faiblement défendue par le marquis d'Huxelles, capitula en 1689; Coni repoussa les attaques de l'armée française en 1691. Cet échec fut très-sensible à Louvois, qui avait ordonné le siège de Coni; on prétend même qu'il hâta sa mort. Depuis quelques mois sa disgrâce était imminente. Il avait achevé de se rendre antipathique au roi, pendant le siège de Mons, en se mêlant des opérations que Louis XIV conduisait en personne. Il s'avisait un jour de déplacer deux fois une sentinelle que le roi avait posée lui-même. Louis se contenta de dire : « N'admirez-vous pas Louvois? il croit savoir la guerre mieux que moi. » De retour à Paris, le ministre commença à tout craindre. Une personne de son intimité l'entendit un jour se dire à lui-même, dans une rêverie profonde : « Le ferait-il? le lui ferait-on faire? Non; mais cependant..... non, il n'oserait. » Il disait encore à un ami : « Depuis quinze jours, il (le roi) a toujours le front ridé; il a pris son parti contre moi, il n'est plus question que des expédients. » — « Il était, dit Saint-Simon, tellement perdu quand il mourut, qu'il devait être arrêté le lendemain et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites, c'est ce que sa mort a scellé dans les ténèbres. Le fait de cette résolution est certain; le roi lui-même l'a dit à Chamillart, qui me l'a conté. » Le 15 juillet il

(1) Saint-Simon raconte qu'après avoir éprouvé un premier refus, Louvois revenant à son ordinaire travailler avec le roi chez M<sup>me</sup> de Maintenon, lui dit à la fin du travail : « Qu'il avait bien senti que le scrupule était la seule raison qui l'eût retenu de consentir à une chose aussi nécessaire à son service que l'était le brûlement de Trèves; qu'il croyait lui en rendre un essentiel de l'en délivrer en s'en chargeant lui-même; et que pour cela, sans lui en avoir voulu reparler, il avait dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Trèves à son arrivée! Le roi fut à l'instant, et contre son naturel, si transporté de colère, qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en allait charger Louvois, sans M<sup>me</sup> de Maintenon, qui se jeta aussitôt entre eux deux, en s'écriant : « Ah! Sire, qu'allez-vous faire? » et lui ôta les pincettes des mains. Louvois cependant gagnait la porte. Le roi cria après lui pour le rappeler, et lui dit, les yeux étincelants : « Dépêchez un courrier tout à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en répond si on brûle une seule maison. » Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur-le-champ. »

eut chez M<sup>me</sup> de Maintenon une nouvelle altercation avec le roi, et, poussé à bout, il jeta ses papiers en s'écriant qu'il n'y pouvait plus tenir. M<sup>me</sup> de Maintenon intervint encore, et dit au ministre de revenir le lendemain. Il se rendit en effet à trois heures chez M<sup>me</sup> de Maintenon. Le roi le reçut avec froideur, et, le voyant près de s'évanouir, le renvoya chez lui. Aussitôt rentré à son hôtel, Louvois se fit saigner, et demanda son fils Barbézieux; mais il expira une demi-heure après, dans des convulsions et des soulèvements de cœur, sans avoir pu embrasser aucune personne de sa famille. Cette mort subite fut attribuée à un empoisonnement. « Ce qui est certain, dit Saint-Simon, c'est que le roi en était entièrement incapable, et qu'il n'est entré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en accuser. » Quelques personnes accusèrent les ennemis de la France, et entre autres le duc de Savoie, ce qui n'est guère probable. On suppose avec plus de vraisemblance que le ministre mourut d'une attaque d'apoplexie. L'édition du journal de Dangeau, publiée par MM. Didot, contient des indications tirées du procès-verbal d'autopsie, d'après lesquelles Louvois serait mort d'une rupture de vaisseaux sanguins. Peu d'heures après la mort de Louvois, un officier de Jacques II vint porter au roi des compliments de condoléance sur la perte qu'il avait faite. « Monsieur, répondit le roi d'un air et d'un ton plus que dégagé, faites mes compliments au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » Louis XIV se trompait, et les désastres de la guerre de la succession d'Espagne prouvèrent combien ce grand administrateur faisait défaut dans la direction des affaires militaires. « On a dit de Louvois qu'il aurait fallu, ou qu'il ne fût point né, ou qu'il eût vécu plus longtemps, parce que s'il ne fût point né, il n'aurait pas engagé l'État dans la guerre et dans les dépenses qui l'ont ruiné, et s'il eût vécu jusqu'à ce temps-ci, il avait des talents propres à soutenir le poids des affaires. De tout ce qui a été dit, on peut juger de lui et prononcer hardiment que c'était un homme capable de bien servir dans le ministère, mais non pas de gouverner. » (La Fare, *Mémoires*.) Louvois eut sept enfants; le troisième, Barbézieux, lui succéda dans la place de secrétaire d'État au département de la guerre. Z.

Chamlay, *Mémoires pour servir à l'histoire de F. M. Le Tellier, marquis de Louvois*. — Gallien de Courtiz, *Testament politique de F.-M. Le Tellier, marquis de Louvois* (ouvrage qui mérite peu de confiance). — Saint-Simon, *Mémoires*. — Dangeau, *Journal*. — M<sup>me</sup> de Sévigné, *Correspondance*. — La Fare, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*. — M<sup>me</sup> de Maintenon *Correspondance*. — H. Martin, *Histoire de France*, t. XV. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXV-XXVI. — Audouin, *Histoire de l'Administration de la Guerre*.

**LOUVOIS** (Camille LE TELLIER, abbé DE), quatrième fils du précédent, né le 11 avril 1675, à Paris, où il est mort, le 5 novembre 1718. Dès

l'âge de neuf ans, il fut nommé, par un abus commun à cette époque, au pricuré de Saint-Belin, à l'abbaye de Bourgueil et à celle de Vauluisant. Peu de temps après, on réunit dans la même année en sa faveur les charges de garde de la bibliothèque et d'intendant du cabinet des médailles, sous le titre général de bibliothécaire du roi, ainsi que celle de grand-maître de la librairie, que les deux Bignon avaient successivement occupée. Destiné à l'état ecclésiastique, le jeune Louvois reçut une brillante éducation, sous la direction des meilleurs maîtres, Hersan, Homberg, La Hire et Lonaïl entre autres, et mérita une place parmi les *Enfants célèbres* de Baillet. En 1700 il prit le doctorat en Sorbonne, et fit un voyage en Italie, d'où il rapporta un grand nombre de livres précieux. A son retour (1702), il alla remplir auprès de son oncle, archevêque de Reims, les fonctions de grand-vicaire, et fut élu en 1706 membre de l'Académie Française; l'Académie des Sciences et celle des Inscriptions lui décernèrent le même honneur. Il succomba aux suites d'une opération de la taille; l'année précédente (1717), il avait été nommé évêque de Clermont. On n'a de l'abbé de Louvois que son *Discours* de réception à l'Académie Française. Il s'appliqua surtout à augmenter la bibliothèque du roi, qui lui dut non-seulement plus de 30,000 imprimés, mais un grand nombre de manuscrits, dont les plus considérables furent ceux de l'archevêque de Reims, de Thévenot, de Gainières et de d'Hoziér. Fontenelle et de Boze ont lu chacun son *Éloge*. P. L.

*Éloges de l'Académie des Sciences*, t. II, 41-47. — *Éloges de l'Académie des Inscriptions*. — Baillet, *Enfants célèbres*.

**LOUVOIS** (Auguste-Michel-Félicité LE TELLIER de SOUVRE, marquis de), industriel français, né le 3 décembre 1783, mort à Paris, le 2 avril 1844. Son père, colonel du régiment royal Roussillon, mourut en 1785; sa mère, obligée de s'expatrier, l'emmena en Suisse, puis en Allemagne. A treize ans il fut placé sur la liste des émigrés; mais sa mère le fit rayer en le renvoyant en France. Il reprit possession de sa propriété d'Ancy-le-Franc, dont le mobilier avait disparu. Par la protection de Caulaincourt, son parent éloigné, sa mère put le rejoindre, et quelque temps après il épousa la fille du prince de Monaco. En 1809 il reçut un brevet de lieutenant de cuirassiers, alla passer l'hiver à Nice, pour raison de santé, et bientôt il obtint son congé avec une place de chambellan de l'empereur. Capitaine adjoint de la garde nationale de Paris en 1814, il escorta le comte d'Artois à son entrée dans la capitale; au mois de juin, il fut nommé sous-lieutenant des gardes du corps, et le 20 mars 1815 il se trouva d'escorte à la portière de Louis XVIII, qu'il accompagna seulement jusqu'à Armentières. Licencié par le général Lauriston, il revint à Paris, où il resta pendant les Cent Jours. Nommé pair

de France le 17 août 1815, le marquis de Louvois s'opposa, en 1816, à ce que la censure tombât dans les attributions de la police, et plus tard à l'aliénation des biens du clergé non vendus. Il consacra une grande partie de sa fortune à donner une nouvelle impulsion à l'industrie du fer dans l'arrondissement de Tonnerre. Ses recherches lui firent découvrir des minerais d'alluvion qui donnèrent des fontes supérieures et lui valurent une médaille d'argent à l'exposition des produits de l'industrie en 1823. Il fonda dans son pays deux hauts fourneaux, une verrerie de verre blanc, un moulin modèle, des scieries mécaniques, etc. « M. le marquis de Louvois, disait le *Rapport du jury central de l'exposition de 1839*, par le noble usage qu'il fait de sa grande fortune, pour aider aux progrès de l'industrie nationale, présente un modèle à tous les hommes qui croient qu'aujourd'hui l'héritage du plus beau nom n'est qu'une obligation de faire d'immenses efforts pour en perpétuer la gloire. Non-seulement, dans les vastes établissements métallurgiques d'Ancy-le-Franc, M. le marquis de Louvois a suivi tous les progrès de la fabrication du plus utile des métaux, il s'est efforcé, par ses inventions, d'ajouter à nos moyens de tirer parti des cours d'eau pour la navigation et pour le travail des ateliers. Il a présenté le modèle de ses barrages et de ses écluses, que le jury regarde comme très-ingénieux. » Maire d'Ancy-le-Franc depuis 1818, il aida sa commune à élever divers établissements utiles. En 1830, la duchesse d'Angoulême s'arrêta dans le château du marquis de Louvois en quittant la France. Le marquis de Louvois prêta serment à la nouvelle dynastie, et continua de siéger à la chambre des pairs et au conseil général jusqu'à sa mort. N'ayant pas d'enfant, il adopta le comte de La Salle, dont il avait protégé la jeunesse, et qui lui a succédé dans ses titres et ses propriétés.

L. L.—r.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome IV, 2<sup>e</sup> partie, p. 48. — A. Lardier, *Histoire biographique de la Chambre des Pairs*. — *Journal des Débats* du 15 avril 1844. — *Rapport du jury central de l'exposition de 1839*, tome II, p. 95.

**LOUVRELEUL** (Jean-Baptiste), historien français, né vers 1660, à Mende. Il appartient à la congrégation de la doctrine chrétienne, et ne quitta point sa ville natale, où il fut directeur du séminaire et professeur de théologie. L'époque de sa mort n'est pas connue. On a de lui : *Le Fanatisme renouvelé, ou histoire des sacrilèges, incendies, meurtres et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes*; Avignon, 1704-1706, 4 vol. in-12; trad. en anglais en 1707; cette relation, rédigée par un témoin oculaire, mais sans aucune méthode, peut être opposée aux écrits que Brueys, Misson, Cavalier et Court ont laissés sur le même sujet; on peut y joindre la *Lettre de l'auteur du Fanatisme renouvelé*, publiée en 1710; — *Mémoires historiques sur le pays de Gévau-*

dan et sur la ville de Mende; Mende, 1726, 2 part. in-12; et 1825, in-8° : travail superficiel et mal écrit, qui avait été demandé à l'auteur par l'intendant de Languedoc pour servir au *Dictionnaire universel de la France* par Sauzain. P.

Quérad, *La France Littéraire*.

**LOUVREX** (*Mathias-Guillaume DE*), seigneur de Ramelot, jurisculte et historien belge, né le 15 novembre 1665, à Liège, où il est mort, le 13 septembre 1734. Fils d'un avocat, anobli en 1694 par l'empereur Léopold I<sup>er</sup>, il obtint le grade de licencié en droit à l'université de Pont-à-Mousson, et prit une des premières places au barreau de sa ville natale. L'un des plus savants canonistes de son temps, il était souvent consulté par les avocats étrangers, surtout dans les matières bénéficiales. On rapporte que Fénelon, archevêque de Cambrai, ayant appris que dans un procès qu'il soutenait Louvrex défendait son adversaire et avait rédigé un mémoire, en demanda communication, et qu'après l'avoir lu il se désista de ses prétentions, et envoya à l'avocat les ouvrages qu'il avait publiés, en les accompagnant d'une lettre dans laquelle il lui demandait son amitié. Louvrex devint bourgmestre de Liège en 1702, siégea au conseil de la principauté, et fut envoyé en 1713 au congrès d'Utrecht pour y défendre les intérêts de sa patrie. Il consacra ses dernières années à des études historiques. Doué d'une excellente mémoire, il connaissait non-seulement tous ses livres, qui étaient nombreux, mais encore il désignait souvent l'endroit où se trouvait le passage dont il avait besoin; aussi put-il, après avoir perdu la vue, continuer ses travaux habituels. DD. Martène et Durand, qui l'avaient visité en 1718, parlent de lui comme de « l'un des plus beaux esprits et des plus savants qui soient dans le pays ». On a de Louvrex : *Recueil contenant les édits et paix du pays de Liège et comté de Looz*; Liège, 1714-1735, 3 vol. in-fol.; nouv. édit., augmentée par B. Hodin, Liège, 1750-1752, 4 vol. in-fol.; — *Dissertationes canonicæ de origine, electione, officio et juribus præpositorum et decanorum ecclesiarum cathedralium et collegiarum*; Liège, 1729, in-fol.; — *Dissertation sur le temps que l'évêché de Liège est devenu membre de l'Empire Germanique, et que les évêques ont obtenu la dignité de prince de cet empire, par le sieur M. G. D. L.*; en tête du t. II de l'*Histoire de la Ville et du Pays de Liège*, par Th. Bouille; Liège, 1731, in-fol. Des notes manuscrites laissées par Louvrex ont été jointes par Gordine à son édition des *Observationes et res judicatæ ad jus civile Leodiensium*, etc., de Charles de Mean; Liège, 1740, 8 tom. en 4 vol. in-fol. Enfin, on a de lui deux ouvrages inédits : *Rerum Leodiensium sub Joanne Ludovico, Josepho Clemente, Georgio Ludovico gestarum Annales*, in-fol. — *Registrum privile-*

*giorum imperialium episcopi Leodiensis jurisdictionem concernantium*; in-fol. La *Biographie universelle* de Michaud reproduit une erreur déjà ancienne en citant Louvrex comme l'un des auteurs du t. III de l'*Histoire de Liège*, commencée par J.-E. Foulon. E. REGNARD.

Loyens, *Recueil heraldique des bourgmestres de Liège*, page 528 et suiv. — DD. Martène et Durand, *Voyage littéraire de deux bénédictins*, II, 182. — *Annuaire de la noblesse de Belgique*, année 1854. — Gæthals, *Histoire des Lettres, des Sciences et des Arts en Belgique*. — *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'Histoire*, V, 416.

**LOUYER-VILLERMAÏ** (*Jean-Baptiste DE*), médecin français, né à Rennes, en 1776, mort à Paris, en décembre 1838. Il fit ses études médicales dans sa ville natale, où il fut dès 1794 employé comme chirurgien à l'hôpital militaire. Ayant laissé évader des Vendéens qu'il était chargé de guérir, il subit une longue détention sous la terreur. Venu à Paris en 1797, il suivit les cours de Corvisart et de Bichat, et se fit recevoir docteur en 1802. Il fut élu membre de l'Académie de Médecine le 6 février 1821, à la première nomination que fit ce corps savant après sa création. On a de Louyer-Villermay : *Recherches historiques et médicales sur l'hypocondrie isolée, par l'observation et l'analyse de l'hystérie et de la mélancolie*; Paris, 1802, in-8°; — *Traité des Maladies nerveuses ou vapeurs, et particulièrement de l'hystérie et de l'hypocondrie*; Paris, 1816, 1832, 2 vol. in-8°. Il a fourni des articles aux *Mémoires de la Société d'Émulation*, à l'*Encyclopédie méthodique*, au *Recueil de la Société de Médecine*, et au *Dictionnaire des Sciences médicales*. J. V.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biographie et Nécrologe des hommes marquants du dix-neuvième siècle*. — Dr Isid. Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.*

**LOUYS** (*Épiphanie*), auteur mystique, né vers 1614, à Nancy, mort le 23 septembre 1682, à l'abbaye de Saint-Paul de Verdun. Après avoir fait de bonnes études à l'institut de Prémontré, il entra dans la congrégation réformée de cet ordre, dite de l'étroite observance, et fut reçu docteur en théologie à l'université de Pont-à-Mousson. Il fut prieur de plusieurs monastères, devint abbé d'Éstival en 1663, et fit trois voyages à Rome en qualité de procureur général de sa congrégation, qui lui donna, en dernier lieu, les fonctions de vicaire général ou président. Habile théologien et grand prédicateur, il sut se concilier l'estime des princes de Lorraine, et Marguerite, femme de Gaston d'Orléans, le choisit pour confesseur et pour conseil. La Lorraine lui dut l'établissement des *Filles de la Charité* ou *Filles de Saint-Charles*; il donna lui-même le plan et les règles de leur institut. Secondé par la mère L'Huillier, bénédictine, il introduisit dans un grand nombre de couvents l'adoration perpétuelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie. Tous ses écrits, empreints de mysticité, se rapportent à ce qu'on appelait alors

la vie intérieure. Nous citerons : *La Nature immolée par la Grâce, ou la pratique de la mort mystique*; Paris, 1674, in-8°; — *La Vie sacrifiée et anéantie des novices qui prétendent s'offrir en qualité de victimes du Fils de Dieu*; Paris, 1674, 1675, in-8°; — *Conférences mystiques sur le recueillement de l'âme pour arriver à la contemplation du simple regard de Dieu par les lumières de la foi*; Paris, 1676, in-8°; — *Lettres spirituelles*, publiées en 1688, par le P. Michel la Ronde. K.

D. Calmet, *Biblioth. Lorraine*. — Le P. Poirat, *Lettre touchant les auteurs mystiques*, à la fin du t. 1<sup>er</sup> de la *Théologie réelle*.

**LOUYS ou LOYS (Johann)**, graveur flamand du dix-septième siècle, né vers 1600. Elève de Peter Soutman, il a gravé plusieurs belles pièces dans le goût de son maître, entre autres d'après Rubens : *Le Repos de Diane*; les portraits de *Louis XIII*; de son épouse, *Anne d'Autriche*; — ceux de *Philippe IV, roi d'Espagne*; d'*Élisabeth de Bourbon*; et de *Maximilien, archiduc d'Autriche*. Il exécuta aussi, d'après van Dick, Ad. van Ostade et Jean Both, divers sujets et portraits. A. DE L.

Gandellini, *Istoriche degli Intagliatori*. — Bazan, *Dictionnaire des Graveurs*.

**LOVAT (Simon FRAZER, lord)**, pair d'Écosse, né en 1667, décapité le 20 avril 1747. Une vie extrêmement aventureuse et une mort héroïque, en fixant l'attention sur ce personnage, qui ne jona cependant qu'un rôle secondaire, ont donné lieu à une foule de récits romanesques, d'où il est presque impossible de dégager la vérité. Simon Frazer appartenait au clan des Frazer, qui avait pour chef lord Lovat. Il était capitaine dans le régiment de Tullibardine, au service de Guillaume et de Marie, lorsqu'il apprit que lord Lovat venait de mourir, laissant une veuve encore jeune et une fille presque enfant. Il se déclara héritier du titre, et réclama avec le gouvernement du clan les terres du feu lord. Rusé et audacieux, il recruta facilement dans le clan une centaine de partisans. A leur tête il força lord Saltoun, qui devait épouser la fille de lord Lovat, à renoncer à ce mariage; lui-même, n'ayant pu parvenir jusqu'à la jeune héritière, s'empara de la veuve, et la contraignit à un mariage qu'il consumma, dit-on, en présence de sa bande de montagnards. Le marquis d'Athol, frère de lady Lovat, poursuivit un crime que celle-ci semble avoir pardonné assez promptement, et fit condamner le ravisseur à mort. Frazer passa en France, vers 1702, et se rendit à la cour de Saint-Germain, qui sous la reine douairière, veuve de Jacques, était comme du vivant de ce prince un foyer d'intrigues et de bigotisme, de projets ridicules et d'espionnage. Frazer commença par capter la bienveillance de la reine en se convertissant au catholicisme. Il déclara ensuite qu'il s'était assuré des dispositions des principaux chefs de clans écossais,

que ces lords étaient tout disposés à s'insurger en faveur du fils de Jacques II, pourvu que le gouvernement français leur fournit des armes, de l'argent et un corps auxiliaire de cinq à six mille hommes. Louis XIV et ses ministres agréèrent ce projet; cependant, avant de songer à l'exécution, ils voulurent vérifier si les assertions de Frazer étaient exactes. Ils le renvoyèrent donc en Écosse, en l'invitant à rapporter des témoignages formels des dispositions des chefs de clan, et ils lui donnèrent deux surveillants. Frazer, arrivé en Écosse, et voyant son imposture sur le point d'être découverte, s'en tira par une trahison. Il se présenta au duc d'Argyle, qui était dans la noblesse écossaise le chef du parti whig ou opposé aux Stuarts, et lui déclara qu'il venait dénoncer les complots tramés à Saint-Germain. Il en dénonça en effet beaucoup de réels ou d'imaginaires, et le commissaire de la reine Anne, le duc de Queensbury, accepta comme vrais. Mais la reine Anne, alors favorable aux jacobites, ne voulut pas croire aux dénonciations de Frazer, qui, n'obtenant pas le prix de sa trahison, eut l'audace de retourner en France. Il fut mis à la Bastille. Il n'en sortit qu'en affectant un profond repentir, et en annonçant l'intention d'entrer dans les ordres. Il paraît en effet qu'il prit l'habit de prêtre ou de jésuite. Bientôt les événements le ramenèrent en Écosse. Ce royaume, récemment réuni à l'Angleterre, contenait beaucoup de mécontents, qui voulaient profiter des embarras de la nouvelle dynastie hanovrienne et des prétentions des Stuarts pour recouvrer leur indépendance. Le gouvernement français, favorable à la cause jacobite, ne mit pas obstacle au départ de Frazer, qui promettait d'aller soulever les clans pour le prétendant. Cet aventurier, arrivé dans son pays natal en 1715, recruta des partisans; mais apprenant que les jacobites avaient été battus à Preston et à Dumblaine, il se déclara contre eux, et s'empara de la forteresse d'Inverness, qui était leur place de sûreté. Ce service rendu à la cause hanovrienne fut largement récompensé par le roi Georges, qui reconnut Frazer comme lord Lovat, le mit à la tête du clan des Frazer, et le nomma gouverneur d'Inverness avec 400 l. s. de pension. Lord Lovat, marié en secondes noces, père de quatre enfants, dont deux garçons, riche pour un lord écossais, souverain de son clan et bien en cour, semblait destiné à finir dans le repos son aventureuse carrière. Mais le besoin d'intriguer, la crainte de perdre son rang et sa fortune si les Stuarts revenaient sans qu'il eût contribué à leur restauration, peut-être aussi un reste d'attachement pour cette famille l'engagèrent dans une nouvelle entreprise. Il accepta du prétendant Jacques III, qui méditait une nouvelle descente en Écosse, le titre de chef de tous les clans montagnards et de duc de Frazer. Il tint très-secrètes ces faveurs promises à sa nouvelle trahison, et imagina un plan pour ne se



compromettre auprès d'aucun parti. Quand le fils du prétendant, Charles-Édouard, débarqua en Écosse, lord Lovat prétexta son âge avancé pour ne pas aller le rejoindre; mais il laissa son fils exécuter ce qu'il craignait de faire lui-même, et conduire au jeune Stuart l'élite du clan. Il désavoua ensuite hautement cette démarche auprès du gouvernement, et s'en montra indigné. Sa comédie ne trompa point le lord président d'Écosse; mais ce magistrat n'osa faire arrêter le vieux laird au milieu de son clan. Les Jacobites, après quelques succès, essayèrent une défaite complète à Culloden, 10 avril 1746, et les Anglais occupèrent l'Écosse avec le dessein arrêté de détruire l'organisation des clans et d'en finir avec les tentatives jacobites. Lovat, qui se vit perdu, aurait voulu continuer la lutte, mais il ne put qu'offrir un asile d'un moment à Charles-Édouard fugitif, et fut réduit à prendre la fuite. Arrêté au mois de juin 1746, il implora vainement la compassion du généralissime anglais, le duc de Cumberland, et fut conduit à Londres. L'instruction de son procès, commencée en novembre 1746, traîna d'abord en longueur, faite de preuves contre l'accusé; enfin les révélations de George Murray, secrétaire de Charles-Édouard, en fournirent d'accablantes, qui rendirent toute défense impossible. Les pairs, malgré leur répugnance à faire tomber la tête d'un vieillard octogénaire, furent forcés par l'évidence des charges et les impérieuses réclamations de la chambre des communes, de le condamner à mort. La sentence fut exécutée le 20 avril 1747. Lord Lovat mourut avec un calme courage. Il s'écria en sortant de prison : « Dieu bénisse le roi Jacques ! » Il monta ensuite sur l'échafaud, prononça d'une voix ferme le vers d'Horace :

*Dulce et decorum est pro patria mori,*

et posa sur le billot sa tête, que le bourreau trancha d'un seul coup. Lovat fut la dernière et une des plus illustres victimes de l'impitoyable répression qui suivit la tentative jacobite de 1745. Il couronna par une belle fin une suite d'intrigues et de trahisons, et on ne peut refuser quelque admiration à la mort d'un homme dont la vie ne mérite que le mépris. Lui-même semble n'avoir voulu léguer à la postérité que le souvenir de son supplice; car il ordonna de mettre sur son cercueil cette simple inscription : *Simon dominus Lovat, decollatus 20 aprilis, an. 1747, ætatis suæ 80.* Z.

Arbuthnot, *Life and adventures of Sim. Fraser, lord Lovat*; Londres, 1746, in-12. — Foster, *Memoirs of the Life of lord Lovat*; Londres, 1746, in-8°; traduit en français, Amsterdam, 1747, in-8°. — *Free Examination of a modern romance, intitled Memoirs of the Life of lord Lovat*; Londres, 1746, in-8°. — *Proceedings upon the impeachment of lord Lovat*; Londres, 1747, in-fol. — *A candid and impartial Account of the Life and Behaviour of lord Lovat from the time his death-warrant was deliver'd to the day of his execution*; Londres, 1747, in-8°. — *Memoirs of the Life of lord Lovat, written by himself in the french language*; Londres, 1797, in-8°. — Hill Burton, *Lives of lord Sim. Lovat and*

*Duncan Forbes of Culloden*; Londres, 1846, in-8°. — Smollett, *History of England*. — Lord Mahon, *History of England from the peace of Utrecht*.

**LOVAT (Matthieu)**, illuminé italien, né dans le Frioul, vers 1760, mort à Venise, vers 1806. Complètement illettré, il exerçait à Venise la profession de cordonnier lorsque, sa tête s'étant dérangée, il voulut imiter l'exemple donné par un Père de l'Église qu'on ne prend guère pour modèle sous ce rapport : il exerça, comme Origène, sur lui-même une amputation complète, et de plus il jeta dans la rue ce dont il venait de se priver. Il eut le bonheur de guérir très-bien sans avoir appelé aucun médecin. Quelques années plus tard, son exaltation croissant de plus belle, il construisit une croix, s'y attacha, s'y cloua les pieds et les mains, après s'être couronné d'épines et s'être fait une plaie au côté afin de figurer le coup de lance dont parle l'évangéliste saint Jean. A force d'adresse et d'énergie, il parvint à faire tomber en dehors d'une fenêtre la croix sur laquelle il était étendu et que des cordes retenaient à une poutre. Il était résolu à se montrer ainsi crucifié aux regards du public. Grande fut la surprise causée par ce spectacle inouï; on se hâta de détacher ce martyr volontaire; on le soigna, ses plaies guérirent promptement; on l'envoya à l'hôpital des fous; il y mourut quelques mois après, s'imposant les jeûnes les plus rigoureux et restant jusqu'à douze jours sans vouloir prendre de nourriture. G. B.

C. Ruggieri, *Histoire du crucifement opéré sur sa propre personne par Matthieu Lovat*; Venise, 1806, in-8°. — *Mercur de France*, 1809, t. XXXVIII. — *Bulletin du Bibliophile*, 1840, p. 472.

**LOVE (Christopher)**, théologien anglais, né en 1618, à Cardiff (comté de Glamorgan), mort le 22 août 1651, à Londres. Il étudia à Oxford, et fut rayé de la liste des maîtres ès arts pour avoir refusé de se soumettre à la discipline de l'archevêque Laud; il était alors ministre, et prêchait avec une extrême violence contre la hiérarchie religieuse et la tyrannie royale. En 1644 il se rallia à l'Église presbytérienne. L'année suivante, il se rendit à Uxbridge, où les deux partis s'étaient réunis pour traiter de la paix, et, dans un sermon, couvrit d'invectives les commissaires du roi, qui portèrent leur plainte au parlement. Love, que les puritains écoutaient comme un saint, fut un des premiers à protester contre la condamnation à mort de Charles I<sup>er</sup>; aussitôt il se déclara l'ennemi du protecteur, qu'il accusa de despotisme; et, d'accord avec les royalistes, ses anciens adversaires, il trama un complot auquel est attaché son nom (*Love's plot*) pour ramener le prétendant sur le trône. Comme il fallait faire un exemple et frapper d'une terreur salutaire les presbytériens, on choisit un de leurs prédicateurs favoris; on lui fit rapidement son procès, et on lui trancha la tête. Malgré le fanatisme qu'il avait déployé dans sa conduite, Love n'accepta qu'avec beaucoup de

répugnance la couronne de martyr, que lui décernèrent à l'envi les pasteurs de sa communion, envers qui Cromwell se montra plus miséricordieux. Il rédigea quatre suppliques pour avoir la vie sauve, et n'obtint qu'un sursis de quelques semaines. On a de lui beaucoup de sermons et d'écrits de controverse ou de piété, réunis en 3 vol. in-8° et souvent réimprimés. P. L.

Neal, *Puritans*. — Brook, *Lives of the Puritans*. — Crosby, *Hist. of the Baptists*.

**LOVE (James)**, acteur et auteur anglais, mort en 1774, à Londres. Fils d'un inspecteur-architecte nommé Dance, il fut élevé à Cambridge, et débuta par une pièce de vers en l'honneur de Walpole, qui lui envoya un cadeau magnifique. Ayant épuisé dans la dissipation toutes ses ressources, il s'engagea dans les troupes ambulantes sous le nom de *Love*, qu'il traduisit du nom français que portait sa femme, M<sup>lle</sup> de L'Amour. En 1762 il entra à Drury-Lane, et y joua les personnages plaisants, tels que Falstaff, et encore son successeur Henderson n'eut-il pas beaucoup de peine à le faire oublier. En 1765 il fonda un nouveau théâtre à Richmond; mais cette entreprise ne fut pas heureuse. On a de Love quelques pièces : *Pamela*, 1742; — *The Witches*, 1762; — *The Hermit*, 1766; — *The Ladies' Frolic*, 1770; — *City Madam*, 1771. P. L.

*Biogr. Dramatica*.

**LOVEIRA** ou **LOBEIRA (Vasco DE)**, romancier portugais, né à Porto, dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort en 1404. Il paraît avoir passé la plus grande partie de sa vie à Elvas, dans l'Alem-Tejo. Selon Azurara, il avait commencé à écrire sous le roi D. Ferdinand. Après avoir embrassé la vie militaire, il se dévoua à la cause de Jean I<sup>er</sup>, et fut armé, dit-on, chevalier en 1385 des propres mains du nouveau monarque, peu d'heures avant la fameuse journée d'Aljubarotta. L'un des derniers critiques qui se soient occupés de la personne et des écrits de Vasco Loveira lui dénie l'honneur d'avoir écrit le roman célèbre que le plus grand nombre lui attribue, sous le prétexte que le *Rimado de Palacio* de Pero Lopez de Ayala contient ces deux vers :

Libros de devancos e mentiras probadas  
Amadis é Lanzarotes é burlias á sacadas.

Selon M. Baret, ces vers seraient antérieurs à la bataille de Navarrete, qui fut livrée en 1367, et où le chancelier fut fait prisonnier; mais on lui fait observer qu'il n'y a pas de raison absolue pour supposer que le *Rimado de Palacio* a été écrit précisément en 1367, et que Vasco de Loveira a pu fort bien composer l'*Amadis* avant la bataille d'Aljubarotta. Dans cette discussion littéraire, qui pourrait être prolongée indéfiniment, la pièce la plus importante manque au procès. Un manuscrit de l'*Amadis de Gaule* écrit non en portugais, mais en gali-

en, a longtemps fait partie de la bibliothèque des vicomtes de Balsemão, et en a disparu lors du tremblement de terre de 1755. La Harpe avait probablement eu connaissance de cette tradition littéraire, lorsqu'il restituait à Loveira la paternité de l'*Amadis*. Quoi qu'il en soit, nous ne possédons aujourd'hui ce roman célèbre, que sous sa forme castillane; la plus ancienne édition porte au titre : *Los quatro libros del cavallero Amadis de Gaula*; Salamanque, in-fol.; puis Venise, Gio. Antonio de Sabio, 1533, in-fol. C'est un livre extrêmement rare, même dans la 2<sup>e</sup> édit., et qui a été payé à la vente Stanley 50 livres sterling. Ne fut-il que traducteur, comme le pensent beaucoup de critiques, l'écrivain auquel l'*Amadis* doit sa popularité incontestable montre beaucoup de talent : c'était un magistrat de Medina del Campo, bien connu sous le nom de Garcia Ordoñez de Montalvo, et l'on suppose que son travail fut exécuté vers 1465.

En France, l'*Amadis de Gaule* devint populaire, grâce à la faveur dont jouit la littérature espagnole au dix-septième siècle, après que Lesieur de Herberay eut traduit ce roman, en adoptant un format qui contribua sans aucun doute à son expansion rapide. Après avoir paru de 1540 à 1556, en 4 vol. in-fol. les douze premiers livres de l'*Amadis* furent refondus sous ce titre : *Les XXI premiers livres du roman d'Amadis des Gaules, traduits en français par N. de Herberay, sieur des Essarts, Cl. Colet, J. Gohorry, G. Aubert de Poitiers et C. Chappuys*; Lyon et Paris, 1577, 21 vol. in-16. Les 22, 23 et 24<sup>e</sup> livres du même roman; Paris, 1615, 3 vol. in-8°. Outre le *Trésor des XXI premiers livres d'Amadis*; Lyon, 1606, 2 vol. in-16, nous citerons encore deux ouvrages où l'on s'est contenté de rappeler les principaux événements du roman; — *Amadis des Gaules* mis en abrégé par M<sup>lle</sup> Lubert; Paris, 1750, 4 vol. in-12; et la *Traduction libre d'Amadis de Gaule* par M. le comte de Tress\*\*\* (Tressan); Paris, 1779, 2 vol. in-12. Couchu a donné l'analyse de tout l'ouvrage, dans la *Bibliothèque des Romans*. F. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Acta antiquissima a P. Ludov. Gonsalvo ex ore Sancti excerpta* V II, p. 648, ap. Bolland. — Bernardo Tasso, *Lettere*; Venise, 1538. — Gomez Eannez de Azurara, *Cronica do dom Pedro de Menezes*. — A. Ferreira, *Poemas Lusitanos*; Lisbonne, 1771, 2 vol. in-12. — Garcia de Rezende, *Cancioneiro*; 1516, in-fol., et Stuttgart, 1846, in-8°. — Jorge Cardoso, *Agiologio lusitano*, t. I, p. 410. — Warton, *History of English Poetry*. — Salvà, *Catalogue of Spanish and Portuguese Books*. — W. Scott, *On Amadis of Gaul*. — Melzi, *Bibliografia*. — Eug. Baret, *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au dix-septième siècle*; Paris, 1853, in-8°. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I.

**LOVELACE (Richard)**, poète anglais, né vers 1618, dans le Kent, mort en 1658, à Londres. Fils d'un riche gentilhomme, il fit ses classes à l'institution célèbre de Charterhouse, et entra en 1634 à l'université d'Oxford, où il

passa les examens de maître ès arts. D'après Wood, c'était « le plus aimable et le plus beau jeune homme que l'on pût voir, d'une modestie naturelle, d'une honnêteté rare et de manières courtoises, qualités qui dans le monde le firent admirer et adorer du beau sexe. » Ses études terminées, il se montra à la cour avec beaucoup de magnificence; par les conseils de lord Goring, il embrassa le métier des armes, gagna rapidement les grades d'enseigne et de capitaine, et se retira, à la paix de Berwick, pour entrer en possession d'un héritage considérable. Vers cette époque, il fut chargé par les électeurs du Kent, de présenter à la chambre des communes une pétition en faveur des droits de la couronne; la pétition fut déclarée injurieuse, et l'orateur n'évita la prison qu'en fournissant l'énorme caution de 40,000 livres (un million de francs). Royaliste ardent, Lovelace consacra toute sa fortune à la cause qu'il avait adoptée. En 1646 il passa en France, leva à ses frais un régiment, dont il fut colonel, et fut blessé au siège de Dunkerque. De retour en Angleterre (1648), il fut arrêté de nouveau, et ne recouvra sa liberté qu'après la mort du roi; mais « n'ayant plus alors un sou vaillant, dit encore Wood, il tomba dans une apathie profonde, qui épuisa lentement ses forces; tout à fait débile et misérable, il vécut d'aumônes, se couvrit de haillons (lui qui, dans l'opulence, avait porté des habits d'or et d'argent), et logea dans d'obscurs et sales taudis. » On a de Lovelace deux pièces de théâtre, *The Scholar*, comédie, et *The Goldier*, tragédie, et un recueil de poésies, intitulé *Lucasta*, Londres, 1659, 2 vol. in-8° et dédié à miss Lucy Sacheverell, jeune dame qu'il aimait et qui avait reçu de lui le surnom de *Lux casta*. Sans égaler Philippe Sidney, auquel on l'a maladroïtement comparé, il brille par l'esprit, l'abondance, la légèreté et un tour d'exquise politesse; si à ces qualités il avait joint plus de simplicité et de goût, la plupart de ses poésies seraient de véritables modèles. P. L.—Y.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Gentleman's Magazine*. LXI et LXII. — *Biogr. Dramatica*, 2<sup>e</sup> partie, t. I. — Ellis, *Specimens of Poetry*. — Headley, *Beauties of ancient Poetry*.

\* **LOVER (Samuel)**, peintre et poète anglais, né à Dublin, vers la fin du siècle dernier. Il débuta dans la carrière littéraire sous les auspices de Thomas Moore. Introduit par lui dans la meilleure société de Dublin, il écrivit sur les mœurs irlandaises une série d'essais et de légendes, qui commencèrent sa réputation. Il continua à s'occuper de la peinture et de la musique, qu'il avait étudiées de bonne heure. Nommé en 1836 membre de la société royale des peintres irlandais, il en devint bientôt secrétaire, et publia le second volume de ses *Irish Sketches*. Il a fourni un grand nombre d'articles à diverses feuilles littéraires et publié une série de chansons charmantes sur les superstitions populaires de ses compatriotes. En 1846 il s'em-

barqua pour l'Amérique, où il resta deux ans. De retour en Angleterre, il publia un nouveau volume, *English Tales and Stories* et son *Epitome of American experiences*. A. H.—T.

*Men of the Time*.

**LOVERDO (Nicolas, comte DE)**, général français, né le 6 août 1773, à Céphalonie (îles Ioniennes), mort le 26 juillet 1837, à Paris. Se trouvant en France à l'époque de la révolution, il entra, comme aspirant, dans le corps de l'artillerie (17 septembre 1792), et fit ses premières armes en 1794 et en 1795, à l'armée des Alpes. Au combat de Millesimo (11 avril 1796), il reçut une blessure grave, qui le força pour longtemps au repos. Après la paix de Campo-Formio, il fut adjoint à l'administration centrale des îles Ioniennes, et devint prisonnier des Russes par suite de la capitulation de Corfou. Distingué par le premier consul, bien qu'il n'eût que le grade de capitaine, il reçut d'importantes missions en Albanie et en Épire, auprès d'Ali-Pacha. Attaché ensuite comme aide de camp au maréchal Masséna, il prit part aux guerres de Naples, de Calabre, de Pologne et d'Autriche, fut nommé, à Essling, colonel et chef d'état-major de la division Boudet, et reçut à Wagram une blessure à la poitrine, ce qui lui valut une dotation et la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Sous-chef d'état-major de l'armée de Portugal (21 avril 1810), il se mit en 1812 à la tête du 59<sup>e</sup> de ligne, soutint avec fermeté la retraite de Pampelune, et fut promu général de brigade le 19 novembre 1813; en même temps il prit le commandement de Tarn-et-Garonne, et sut, par une énergie peu commune, faire respecter ce département jusqu'à la dissolution de l'armée du midi. Envoyé par Louis XVIII dans les Basses-Alpes, il tenta de s'opposer en 1815 à la marche triomphante de Napoléon, et seconda les efforts du duc d'Angoulême en occupant la place de Sisteron. Le parti qu'il servait ayant été vaincu, il donna sa démission, et sollicita l'autorisation de rentrer à Céphalonie. Avant qu'on eût statué sur sa demande, la seconde restauration eut lieu, et Loverdo obtint, pour prix de sa fidélité, le rang de lieutenant général (14 juillet 1815) et des lettres de grande naturalisation. Depuis cette époque il servit en 1823 dans la guerre d'Espagne et en 1830 dans l'expédition d'Alger. Il tenait de l'empire ses titres de baron et de comte. P.

*Moniteur universel*, 1837.

**LOVIBOND (Edward)**, poète anglais, mort le 27 septembre 1775, à Hampton, en Middlesex. Il était fils d'un directeur de la Compagnie des Indes, qui lui laissa une fortune assez considérable pour qu'il pût vivre en paix au milieu des plaisirs de la campagne et des délasséments littéraires. C'était un homme instruit, aimable, obligeant; il donna à quelques recueils des pièces de vers, qui furent après sa mort recueillies par son frère et publiées en 1810 dans la

collection des *Poets* de Johnson et Chalmers. Les plus remarquables sont *The Tears of old May day*, *Mulberry tree*, et *Lines on rural sports*.

P. L.

Chalmers, *General biogr. Dictionary*.

**LOVINO** (*Bernardino*). Voy. LUNINI.

**LOVISINO**. Voy. LUVIGINI.

**LOW** (*Georges*), naturaliste anglais, né en 1746, à Edzal (comté de Forfar), mort en 1795, dans l'île de Pomona, une des Orcades. Il fut élevé aux universités d'Aberdeen et de Saint-André, et resta quelque temps comme précepteur dans une riche famille de Stromness. Ce fut là qu'il connut, à leur retour du voyage où le capitaine Cook avait perdu la vie, sir Joseph Banks et le docteur Solander, qui l'invitèrent à les accompagner dans leur excursion aux îles Orcades et Shetland. En 1774, il fut nommé pasteur de Birsay, paroisse située dans l'île de Pomona, la principale des Orcades. Son goût pour l'histoire naturelle, qu'il conserva durant toute sa vie, le porta à écrire la description de l'archipel qu'il habitait, et il s'acquitta de cette tâche, entreprise d'après les conseils de Pennant, avec autant de simplicité que d'exactitude. On a de lui : *Fauna Orcadensis*; Londres, 1813, in-4°, ouvrage posthume imprimé par les soins de William Leach. D'autres manuscrits de cet auteur avaient passé, ainsi que ses collections zoologiques, entre les mains d'un antiquaire d'Édimbourg, tels que : *A Tour through the islands of Orkney and Schetland, containing hints relating to their ancient, modern and natural history* et *History of Orkney*, traduction faite d'après Torfæus. Malheureusement celui de la *Flora Orcadensis* n'a pas été retrouvé.

K.

*Fauna Orcadensis* (notice de l'éditeur).

**LOWE** (*Sir Hudson*), général anglais, né à Galway, le 28 juillet 1769, mort à Londres, le 10 janvier 1844. Son père, natif du comté de Lincoln, était chirurgien major, et lui-même naquit à l'armée, dans une ville de garnison. Peu après sa naissance on envoya aux Indes Occidentales le 50<sup>e</sup> régiment, dans lequel servait son père, qui l'emmena avec lui. A son retour en Angleterre, avant l'âge de douze ans, il fut nommé enseigne dans la milice du Devon. En 1787 il obtint le même grade dans le 50<sup>e</sup> régiment, en garnison à Gibraltar. Il était lieutenant lorsque son régiment fut envoyé, en 1793, dans la Corse, soulevée contre la France. Le futur gouverneur de Sainte-Hélène se trouva dans la ville qu'habitaient la mère et les sœurs de Bonaparte. Mais il ne connut aucun membre de cette famille, bien qu'il entendit souvent mentionner le jeune Napoléon. Après l'évacuation de la Corse par les Anglais, il alla successivement tenir garnison à Porto-Ferrajo, à Lisbonne, à Minorque. Des émigrés corses s'étant réfugiés dans cette île, Hudson Lowe, capitaine depuis 1795, fut chargé de les organiser en un petit

corps de tirailleurs, dont il eut le commandement avec le grade de major. Il fit en cette qualité la campagne d'Égypte (1800-1801). Les tirailleurs corses sous ses ordres se conduisirent brillamment. Selon un historien anglais, « ils excitèrent l'admiration générale, et firent honneur à la patrie du premier consul ». A la paix d'Amiens ils furent licenciés, et leur major passa dans les fusiliers royaux. Quand la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre, Lowe se rendit dans la Méditerranée pour lever un autre corps de tirailleurs corses et maltais, dont il fut nommé lieutenant-colonel le 31 décembre 1803. Ses tirailleurs firent partie du corps expéditionnaire de sir John Craig, qui, après avoir vainement tenté de disputer Naples aux Français, se retira en Sicile. Parmi les positions restées aux Anglais se trouvait l'île escarpée de Capri; le commandement en fut confié à Hudson Lowe. Le 4 octobre 1808, le général français Lamarque débarqua dans l'île avec trois mille hommes, enleva rapidement les hauteurs, qui furent mal défendues, et investit les forts, qui résistèrent mieux. Hudson Lowe capitula le 16 octobre 1808. « Il se fit connaître à l'histoire, a dit l'historien anglais Napier, en perdant en quelques jours un poste qu'on aurait pu défendre autant d'années, sans avoir pour cela des titres à la célébrité. » Plus heureux l'année suivante, il se distingua dans l'expédition anglaise contre les îles Ioniennes, et fut nommé gouverneur des îles de Céphalonie et d'Ithaque (avril 1810). Le 1<sup>er</sup> janvier 1812, après vingt-quatre ans de service, il obtint le grade de colonel. En janvier 1813 il reçut l'ordre d'aller dans le nord de l'Europe inspecter un corps de troupes appelé la légion russe-allemande, composée d'Allemands faits prisonniers durant la retraite de Russie. Dans le cours de cette mission, Lowe se trouva en rapport avec le prince royal de Suède Bernadotte et avec l'empereur Alexandre. En juillet il reçut l'ordre d'inspecter la totalité des levées à la solde de l'Angleterre dans le nord de l'Allemagne, et en octobre il fut attaché à l'armée de Blücher. Il assista en cette qualité à la campagne de France (janvier-avril 1814), et porta à Londres la première nouvelle de l'abdication de Napoléon. Il fut immédiatement créé chevalier du Bain, et reçut peu après le grade de major général. En 1815, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Lowe, qui avait été quelque temps quartier-maître général dans l'armée de Wellington, eut le commandement des troupes anglaises de Gènes qui devaient opérer contre le midi de la France. A la suite de la bataille de Waterloo, il occupa Marseille, et ce fut dans cette ville qu'il apprit, le 1<sup>er</sup> août, que le gouvernement anglais voulait lui confier la garde de Napoléon. Il partit aussitôt pour Londres, et vit les ministres, qui l'assurèrent que s'il se chargeait de la garde de Napoléon et qu'il restât trois ans gouverneur de Sainte-Hé-

lène son avancement ne s'arrêterait pas là. Le lord chief-justice, Ellenborough, lui dit aussi qu'il pouvait compter sur l'appui de la loi. Le 23 août Lowe eut sa nomination officielle. On lui donna, avec le commandement des troupes en garnison à Sainte-Hélène, le rang de lieutenant général et un traitement de 12,000 livres sterling par an (300,000 fr.). Le 12 septembre il reçut ses instructions, qui se résumaient ainsi : « Le désir du gouvernement de Sa Majesté est que vous accordiez au général Bonaparte toutes les libertés compatibles avec la garde de sa personne. Vous devez veiller sans relâche à ce qu'il ne puisse s'échapper ni avoir aucune communication avec qui que ce soit (excepté par votre entremise); ceci étant strictement observé, toutes les ressources et toutes les distractions qui peuvent adoucir sa captivité pourront lui être permises. » Les préparatifs de départ de sir Hudson Lowe ne furent terminés que vers le milieu de janvier 1816. Dans l'intervalle il épousa Suzanne, veuve du colonel William Johnson et sœur du colonel sir William Howe de Lancy. Le 23 janvier il fut nommé commandeur de l'ordre du Bain, et le 29, accompagné de sa femme, de ses deux belles-filles et de quelques officiers d'état-major, il s'embarqua pour Sainte-Hélène, où il arriva le 14 avril. Napoléon s'y trouvait depuis le 17 octobre précédent. Il était resté sous la garde du contre-amiral Georges Cockburn, personnage froid et de bonnes manières, se conformant strictement à ses instructions, mais faisant la part de l'irritation que l'exil devait produire chez Napoléon et ses compagnons, et ne s'inquiétant nullement de ce que pensait ou disait de lui la petite colonie française. Cependant, malgré son calme imperturbable, Georges Cockburn avait eu à essuyer plusieurs orages de la part de son prisonnier, et celui-ci accueillit avec plaisir la nouvelle de l'arrivée de Hudson Lowe, qu'il espérait trouver plus traitable. C'était une erreur. Le général Lowe n'avait ni la courtoisie de l'amiral Cockburn, ni son indifférence pour les propos, et il était encore plus esclave de sa consigne. Les instructions de son gouvernement, inspirées par la crainte d'une évasion et dictées aussi par un indigne esprit de rancune, ne pouvaient que blesser l'illustre prisonnier. Le ministère anglais refusant de le désigner par son titre impérial, que toute l'Europe et l'Angleterre même lui avaient reconnu, ordonna de ne l'appeler que le *général Bonaparte*. Le traitement pour lui et sa suite fut mesquin (8,000 l. s.). Lord Bathurst, secrétaire d'État pour les colonies, en recommandant d'accorder autant que possible « au général Bonaparte » tout le bien-être et l'établissement dont jouissent d'ordinaire les officiers du rang de général en chef, ajoutait : « Bien que l'intention du gouvernement de Sa Majesté soit que l'appartement occupé par le général Bonaparte soit suffisamment garni, il faut éviter soigneusement toute dépense non

nécessaire, et le mobilier doit être solide et bien choisi sans profusion d'ornements. » Des précautions non pas inutiles, mais excessives et très-génantes, furent prises pour empêcher des rapports non autorisés par le gouverneur entre les Français et les autres habitants de l'île. Toutes les lettres écrites par les Français ou celles qui leur étaient adressées devaient être vues par le gouverneur (1). Telles étaient les instructions que Lowe avait à exécuter à l'égard d'un grand homme, dont la prodigieuse activité, après avoir remué le monde, se consumait en regrets inutiles, en espérances plus vaines encore, et à l'égard de ses compagnons d'exil, qui l'avaient suivi par devoir, mais qui souffraient de cette solitude au milieu de l'Océan, et qui faisaient retomber leur mauvaise humeur sur les fonctionnaires chargés de les garder. Quitter Sainte-Hélène, tel était l'ardent désir de Napoléon et de sa suite; ce fut ce désir qui inspira toute leur conduite et qui amena entre eux et sir Hudson Lowe ces conflits déplorables dont le monde a retenti. M. de Lamartine a dit avec équité : « Sir Hudson Lowe, que les séides de Napoléon et Napoléon lui-même poursuivaient d'inculpations gratuites et passionnées, telles que les hallucinations de la captivité peuvent en inspirer, traité par eux de sbire et d'assassin, n'avait ni crime dans la pensée contre son captif, ni offense dans le cœur contre l'infortune. Seulement, écrasé sous le poids de la responsabilité qui pesait sur lui dans le cas où il laisserait s'évader l'agitateur que l'Europe lui avait donné en garde, étroit d'idées, jaloux de police, ombrageux de formes, maladroit de moyens, odieux, par ses fonctions, à ses hôtes, il fatigua Napoléon de restrictions, de surveillances, de consignes. Il donna trop au devoir du gouverneur de l'île et du gardien d'un otage européen l'apparence et la rudesse d'un geôlier. Toutefois, on put lui reprocher des inconvenances, non des sévices. En lisant attentivement les correspondances et les notes échangées à tout prétexte entre les familiers de Napoléon et Hudson Lowe, on est confondu des outrages, des provocations, des invectives dont le captif et ses amis insultent à tout propos le gouverneur. Napoléon dans ce moment cherchait à émouvoir, par des cris de douleur, la pitié du parlement anglais, et à fournir un grief aux orateurs de l'opposition contre le ministère, afin d'obtenir son rapprochement de l'Europe. Le désir de provoquer des outrages par des outrages et de présenter ensuite ces outrages comme des crimes à l'indignation du continent et de faire de sir Hudson Lowe le Pilate de ce calvaire napoléonien, a transpiré

(1) Quant à la surveillance particulière exercée sur la personne de l'empereur par des piquets de soldats pendant le jour, et durant la nuit par des sentinelles placées autour de sa maison, cet arrangement existait avant l'arrivée de sir Hudson Lowe, qui n'y changea rien.

dans toutes ces notes (1). « Les sentiments réciproques du général anglais et des exilés français et la fatalité des circonstances amenèrent presque immédiatement une rupture ouverte. Après une première entrevue, le 17 avril, une grave difficulté s'éleva le 19 pour une déclaration que le gouvernement anglais exigeait des personnes de la suite de Napoléon et que celles-ci ne signèrent qu'en protestant. Une seconde entrevue, le 30 avril, se termina encore passablement; mais le 17 mai l'orage éclata à propos d'une démarche toute bienveillante de Hudson Lowe et sans que celui-ci opposât autre chose qu'un calme imperturbable aux injures dont il fut assailli. Napoléon reconnut son tort (2), et chercha à le réparer par un accueil aimable lorsque sir Hudson lui présenta, le 20 juin, le contre-amiral sir Pulteney Malcolm, commandant de la station maritime de Sainte-Hélène. Mais l'accord était impossible puisqu'il y avait incompatibilité absolue entre les désirs de Napoléon et les instructions de sir Hudson Lowe. Une nouvelle entrevue, le 17 juillet, fut une occasion pour le captif d'exhaler sa haine contre le gouvernement anglais et le gouverneur, « qui lui mettait des épingles dans le dos ». Le dimanche 18 août sir Hudson Lowe eut une cinquième et dernière entrevue avec Napoléon. L'amiral Malcolm était présent. L'empereur s'adressant à lui s'exprima sur Hudson Lowe en termes si insultants que le gouverneur eut du mérite à garder son sang-froid. Le captif regretta lui-même son emportement, et pour éviter des scènes pareilles il résolut de ne plus avoir de rapports directs avec sir Hudson Lowe (3). Bien que la captivité de Sainte-

Hélène se prolongea encore cinq ans, le gouverneur ne devait plus revoir son prisonnier vivant. Si Hudson Lowe subsistait avec patience les insultes de Napoléon, il n'était pas aussi tolérant pour les personnes de son entourage. Il poussait à leur égard l'observation de ses instructions jusqu'à la rigueur. Ayant acquis la preuve d'une tentative faite par Las-Cases pour correspondre avec l'Angleterre par une voie secrète, il le fit brusquement arrêter le 25 novembre 1816, et lui annonça qu'il le renverrait en Europe par la prochaine occasion. Il revint bientôt sur sa détermination, et lui offrit de retourner auprès de Napoléon. Las-Cases, fatigué de Sainte-Hélène, refusa de profiter de la permission, sous prétexte qu'il ne lui était plus possible de se présenter devant l'empereur après avoir été flétri par un acte arbitraire. L'année suivante Hudson Lowe prit une mesure semblable à l'égard du docteur O'Meara, qui avait commis de légères infractions au règlement et qui à l'insu du gouverneur avait envoyé des rapports particuliers au ministère anglais. Après le départ de Las-Cases et d'O'Meara, il survint peu d'incidents remarquables dans cette triste situation des prisonniers et de leur gardien. Les rapports entre eux continuèrent d'être pénibles, mais les scènes violentes furent plus rares. Les forces de Napoléon s'affaiblissaient; le découragement pénétrait dans son esprit et amenait une sorte de résignation. Montholon, qui composait alors avec le général Bertrand toute la cour de l'empereur, remercia plus d'une fois le gouverneur de ses efforts pour alléger le poids de leur captivité, et lui donna même l'assurance que Napoléon n'y était pas insensible. Une circonstance remarquable prouve en effet que l'illustre prisonnier ne persévéra pas jusqu'à la fin dans son irritation contre le gouverneur de Sainte-Hélène. Peu avant d'expirer il demanda instamment au général Bertrand de faire tout ce qu'il pourrait honorablement faire pour se réconcilier avec sir Hudson Lowe. La comtesse Bertrand en parla à l'amiral Lambert, qui communiqua au gouverneur la proposition de rapprochement. Celui-ci la reçut avec empressement, et le général Bertrand étant venu le voir avec M. de Montholon, il leur fit un excellent accueil. Napoléon expira le 5 mai 1821. Hudson Lowe dut se rendre à Longwood pour constater le décès de l'empereur, et il contempla mort ce prisonnier qu'il n'avait pas vu depuis cinq ans. En se retirant il dit aux officiers anglais qui l'entouraient : « Messieurs, c'était le plus grand ennemi de l'Angleterre, c'était aussi le mien; mais je lui pardonne tout. A la mort d'un aussi grand homme, on ne doit éprouver que tristesse et profond regret. » En même temps, scène. « Je ne dois plus recevoir cet officier; il fait que je m'emporte: c'est au-dessous de ma dignité. Il m'échappe vis-à-vis de lui des paroles qui eussent été impardonnables aux Tuileries; si elles peuvent avoir une excuse ici, c'est de me trouver entre ses mains et sous son pouvoir. »

(1) « Il ne nous restait que des armes morales, a dit M. Las-Cases dans un passage de son journal, dont Hudson Lowe fit prendre une copie exacte; pour en faire l'usage le plus avantageux, il fallait réduire en système notre attitude, nos paroles, nos sentiments, nos privations même, afin qu'une nombreuse population en Europe prit un tendre intérêt à nous, et que l'opposition en Angleterre combattit le ministère dans la violence qu'il exerçait contre nous. » Ce curieux passage n'a pas été imprimé dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Un officier anglais, dont les exilés de Sainte-Hélène n'eurent qu'à se louer, le lieutenant, depuis lieutenant-colonel, Jackson, a rendu un témoignage formel à l'honnêteté, à la bienveillance, à la générosité de sir Hudson Lowe, tout en reconnaissant que nul ne fut plus dépourvu de belles manières. Jackson faillit être désigné pour résider à Longwood auprès de Napoléon. Un jour qu'il en parlait à Montholon, celui-ci lui dit : « Mon cher ami, vous l'avez échappé belle, car si vous fussez venu ici comme officier d'ordonnance, nous vous eussions certainement perdu de réputation. Que voulez-vous? Cela fait partie de notre système. » Le même Jackson visitant Montholon en France reçut de lui cet avertissement significatif : « Mon cher ami, un ange du ciel n'aurait pas pu nous plaire s'il eût été gouverneur de Sainte-Hélène. »

(2) « Je l'ai fort maltraité sans doute, disait-il à Las-Cases, et rien que ma situation ne saurait me justifier, mais la mauvaise humeur m'est permise : j'en rougirais dans toute autre situation. »

(3) Las-Cases dit dans le *Mémorial* : « L'empereur convenait avoir fort maltraité et souvent sir Hudson Lowe; et il lui rendit la justice d'avouer encore que sir Hudson Lowe ne lui avait jamais précisément manqué... Au surplus, l'empereur disait qu'après tout il se reprochait cette

par un étrange attachement à la lettre de ses instructions, il interdit qu'on plaçât sur la tombe de l'empereur une inscription ainsi conçue : « *Napoléon, né à Ajaccio, le 15 août 1769, mort à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821.* » Il exigeait que le nom de Napoléon fût suivi de celui de Bonaparte. Il quitta Sainte-Hélène le 25 juillet pour retourner en Angleterre. Il fut bien accueilli par le roi Georges IV et par les ministres, qui lui donnèrent la propriété d'un régiment et le confirmèrent dans le grade de lieutenant général. Mais il s'aperçut bientôt qu'il avait l'opinion publique contre lui. Le docteur O'Meara, qui ne lui pardonnait pas son renvoi de Sainte-Hélène, publia en 1822, sous le titre de *Napoléon en exil, ou la voix de Sainte-Hélène*, un pamphlet où quelques faits vrais et beaucoup d'inventions calomnieuses étaient mêlés avec la plus meurtrière habileté pour perdre d'honneur l'ancien gouverneur de Sainte-Hélène. L'opposition se fit une arme de ces révélations, auxquelles sir Hudson eut le tort de ne pas opposer une réfutation péremptoire, et le ministère ne fut pas fâché de laisser retomber sur un subordonné l'odieux de la captivité de Sainte-Hélène. Lord Bathurst seul lui témoigna un bon vouloir inutile ; mais lord Liverpool refusa de lui faire allouer une pension, que son peu de fortune lui rendait presque nécessaire. Enfin en 1825, à force de sollicitations, il obtint l'emploi secondaire de commandant des forces militaires de Ceylan. Il y était depuis trois ans lorsqu'il lut dans l'*Histoire de Napoléon* par Walter Scott un passage qui le concernait et qui lui parut injuste. Très-ému des assertions défavorables d'un écrivain de son propre parti, il revint à Londres avec l'intention d'y faire une réponse. Les ministres l'en dissuadèrent, et lui firent quelques promesses vagues ; mais ils lui refusèrent la pension qu'il sollicitait depuis si longtemps. Il repartit pour Ceylan. Bientôt l'avènement du ministère whig, où figuraient les hommes de l'opposition qui l'avaient le plus durement traité, lui ôta tout espoir d'obtenir le prix de ses services. Il donna sa démission, et revint à Londres, où il dut chercher dans l'obscurité un refuge contre les rigueurs de l'opinion publique. Il mourut pauvre, dans la soixante-quatrième année de son âge, laissant une fille que sir Robert Peel recommanda à la reine Victoria pour une pension alimentaire. Près de dix ans après sa mort, des *Mémoires* extraits de ses papiers et formant une histoire complète, et à bien des égards toute nouvelle, de la captivité de Sainte-Hélène ont été publiés par M. W. Forsyth, sous ce titre : *History of the Captivity of Napoleon at Santa-Helena, from the letters of the late lieutenant general sir Hudson Lowe and official documents not before made public* ; Londres, 1853, 4 vol. in-8° (1). Cet exposé modéré et fondé sur des

pièces authentiques aurait dû, sans rien enlever à la sympathie qui s'attache au glorieux prisonnier, changer l'opinion au sujet du général anglais qui eut le malheur d'être son gardien. Il n'en a pas été ainsi. Napoléon est devenu très-vite pour le monde entier un personnage poétique, et dans le drame épique de sa vie la tradition populaire assigne à sir Hudson Lowe un rôle sinistre, qu'il gardera devant la postérité. C'est en vain que l'histoire impartiale protestera contre la tradition ; ses rectifications, opposées au préjugé général, seront non avenues : ce n'est pas l'histoire qui reste dans la mémoire des hommes, c'est la légende. L. J.

Forsyth, *History of the Captivity of Napoleon at Santa-Helena*. — Lamartine, *Histoire de la Restauration*, t. VI. — L. de Viel-Castel, *Sir Hudson Lowe et la Captivité de Sainte-Hélène*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1855.

\* **LOWE (Robert)**, homme d'État anglais, né en 1811, à Bingham, dans le Nottinghamshire. Fils d'un pasteur, il étudia à l'université d'Oxford, où il fit partie, de 1833 à 1842, du corps enseignant, en qualité de professeur agrégé. A cette dernière date il embrassa la carrière du barreau, et alla s'établir à Sidney, en Australie. Envoyé à l'assemblée législative de cette colonie (octobre 1843), il élabora le plan d'études qui forme aujourd'hui la base de l'instruction publique, devint le chef de l'opposition, et força le gouverneur Gipps à se démettre de sa charge. En 1849 il fit abolir l'incarcération pour dettes. Ayant acquis au barreau une grande fortune, il retourna en Angleterre (1850), et fournit au *Times* une série d'articles fort remarquables sur les affaires coloniales. Au mois de juin 1853 il obtint le mandat de Kidderminster, et prit place parmi les radicaux à la chambre des communes. Successivement nommé secrétaire du bureau des Indes, conseiller privé et vice-président du bureau de commerce, il ne fut réélu, en 1857, qu'au milieu des scènes les plus déplorables, occasionnées par ses revirements d'opinion. Poursuivi de maison en maison par les ouvriers, qui lui lancèrent des pierres, des tuiles, des meubles, il reçut au crâne une blessure dangereuse, qui mit longtemps sa vie en danger. Ses jours même ne furent préservés que par l'intervention d'une troupe de hussards. Après son rétablissement, il rentra dans le ministère Palmerston comme sous-secrétaire de la trésorerie. L'avènement du second ministère Derby lui ayant fait des loisirs de près de deux ans, M. Lowe a de nouveau été appelé (juin 1859) par lord Palmerston, à faire partie de son cabinet, comme président du comité du conseil d'éducation (charge qui équivalait en

*Histoire de la Captivité de Napoléon à Sainte-Hélène d'après les documents officiels inédits et les manuscrits de sir Hudson Lowe, ouvrage enrichi de près de deux cents pièces justificatives, entièrement inédites* ; Paris, 1854. 4 vol. in-8°.

(1) Cet ouvrage a été traduit en français sous ce titre :

France aux fonctions de ministre de l'instruction publique).

Ch. RUMELIN.

*Convers-Lexikon.*

\* **LOWELL** (*James-Russell*), poète américain, né le 22 février 1819, à Cambridge, dans le Massachusetts. Fils d'un pasteur, il fut reçu avocat, et se livra entièrement aux travaux littéraires. En 1855 il a succédé à Longfellow dans la chaire de belles-lettres à l'université d'Harvard, où il a fait ses études. On a de lui : *A year's Life, poems*; 1841, 1 vol.; — *Legend of Brittany, miscellaneous poems and sonnets*, 1844, où l'on remarque le poème de *Prométhée*, en vers blancs; — *Conversations on some of the old Poets*; 1845: essais critiques en prose; — *Poems*; 1848, 1 vol.: c'est celui de ses recueils qui offre le plus d'originalité; — *Vision of sir Launfall*, poème fantastique; — *The Biglow papers*; 1848, satires écrites en dialecte américain. Il a aussi publié en 1855 un volume de poésies posthumes de sa femme, *Maria WINTS*, morte en 1853. P. L.

*Cyclop. of American Literature.*

**LOWENDAL** (*Ulric-Frédéric-Woldemar*, comte DE), maréchal de France, né à Hambourg, le 1<sup>er</sup> avril 1700, mort à Paris, le 27 mai 1755. Fils de Woldemar, baron de Lowendal, grand-maréchal et ministre du roi de Pologne, il descendait de Frédéric III, roi de Danemark, dont son grand-père, Ulric-Frédéric, comte de Guldenloen, maréchal général et vice-roi de Norvège, était le fils naturel. A l'âge de treize ans Lowendal servait en Pologne comme simple soldat (1713); une année plus tard il était capitaine au régiment de Staremborg. Le traité de Rastadt ayant assuré la paix de l'Allemagne, Lowendal s'engagea dans l'armée danoise, et prit part au combat de l'amiral Esrenkeld contre la flotte suédoise ainsi qu'à la prise de Mastrand. En 1715 il passa en Hongrie, et servit avec sa compagnie sous les ordres du prince Eugène à la bataille de Peterwardein (1716), au siège de Temeswar et à la prise de Belgrade (1718). Envoyé par l'empereur en Italie, il y défendit avec succès, contre l'attaque des Espagnols, Messine et Melazzo en Sicile, Villafranca en Sardaigne, et d'autres places menacées. A la paix de Madrid (1721), il revint en Pologne, où Frédéric-Auguste II le nomma colonel d'infanterie, puis maréchal-de-camp (1728). En 1730 il fut chargé par le roi de Prusse de l'instruction militaire des jeunes officiers.

La mort d'Auguste II, roi de Pologne (1<sup>er</sup> février 1733), ralluma la guerre générale. Après s'être signalé à la défense de Cracovie, Lowendal fit, sous les ordres du prince Eugène, la campagne de 1734 sur le Rhin. En 1735 il commanda l'infanterie saxonne des armées autrichiennes. Frappée du mérite de ce général, la czarine Anne, en guerre avec la France et avec les Turcs, lui proposa d'entrer à son service comme lieutenant général. Lowendal accepta

(1736). Il dirigea l'artillerie au siège d'Otchakov, qu'avait déjà commencé le maréchal Munich, parcourut la Bessarabie, et fut chargé de défendre l'Ukraine menacée par les Tartares. Il battit les Turcs à Choczim, sur le Dniester (8 août 1739), et fut nommé général en chef des armées russes après cette victoire. De 1741 à 1743, il servit contre les Suédois, et contribua aux succès de la campagne de Finlande, sous le comte de Laszy.

Dégoûté du service de la Russie par les changements introduits par Elisabeth, Lowendal se rendit à l'appel de Louis XV, et plus encore peut-être aux sollicitations de son vieil ami le comte de Saxe, qui depuis quelques années déjà était au service de la France. Nommé lieutenant général (1<sup>er</sup> septembre 1743), il eut bientôt l'occasion de se distinguer. En Flandre, il assista aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et passa en Alsace, où, après avoir remporté quelques avantages sur le prince Charles de Lorraine, il reçut un coup de fusil à la prise de Fribourg. La campagne de 1745 s'ouvrit par la victoire de Fontenoy. Lowendal y commandait la réserve, et chargée, à la tête de la brigade de Normandie, la colonne anglaise qui avait pénétré dans le centre de l'armée française. Puis il s'empara successivement de Gand, d'Oudenarde, d'Ostende, de Louvain et de Namur. La campagne de 1747 fut encore plus glorieuse pour lui. En un mois, de concert avec Contades, il se rendit maître de toute la contrée qui s'étend de l'Escaut à la mer. Après la victoire stérile de Lawfeld, il fut chargé du siège de Berg-op-Zoom. Cette place, la plus forte des Pays-Bas, devant laquelle avaient échoué le duc de Parme en 1588 et Spinola en 1662, fut enlevée en deux mois par Lowendal (15 septembre 1747). « Le guerrier qui avait forcé Otchakov dans la Tartarie, dit Voltaire, déploie sur cette frontière de la Hollande de nouveaux secrets de l'art de la guerre, secrets au-dessus des règles de l'art. A cette nouvelle conquête, qui répandit tant de consternation et qui étonna tant de vainqueurs, l'Europe pense que Louis XV cessera d'être si facile (1). » Lorsque le maréchal de Saxe apprit la reddition de Berg-op-Zoom : « Sire, dit-il, il n'y a pas de milieu : il faut faire pendre Lowendal ou le faire maréchal de France. » Le 23 septembre 1747, il fut en effet élevé à cette dignité. Mais « la paix était dans Maestricht ». Lowendal l'assiégea avec le maréchal de Saxe, et le 7 mai 1748 la ville capitula.

« Depuis la paix, dit le supplément de Moréri (éd. de 1759), le maréchal de Lowendal partageait son loisir entre les plaisirs de l'étude et

(1) On lit dans les *Mémoires de Noailles*, au sujet de la prise de Berg-op-Zoom : « C'est un de ces événements extraordinaires où la valeur française semble avoir triomphé de l'art et de la nature. » *Voy. la Gazette* du 23 septembre 1747.



la société de quelques amis d'élite, qu'il charmait par la bonté de son âme, par sa candeur, par son esprit, par le don de s'exprimer avec autant de force que de justesse et de netteté, et par une infinité de connaissances que ses lectures et ses voyages lui avaient données (1). Il parlait très-bien latin, danois, allemand, anglais, italien, russe et français. Il possédait à un degré éminent la tactique, le génie et la géographie dans ses plus petits détails, telle que la doit savoir un militaire chargé du commandement. Il lisait beaucoup; il écrivait aussi, et il a dû laisser plusieurs manuscrits, qui venant d'un si habile homme ne doivent pas être négligés..... Il lui survint, trois ou quatre ans avant sa mort, un petit mal d'aventure au pied. La gangrène s'y établit, et la matière purulente ayant reflué dans le sang forma dans sa poitrine un dépôt qui l'a emporté le 27 mai 1755 (2). Il est mort au palais du Luxembourg, où le roi lui avait donné depuis peu un appartement. »

Lowendal s'était marié deux fois et avait eu plusieurs enfants, dont un fils, né en 1742, et qui commanda, pendant la révolution française, un corps d'émigrés.

#### G. MONSARRAT.

*Mémoires du temps. — Conzelles, Dictionnaire des Généraux français. — Mercure de France. — Moréel (supplément).*

**LOWER** (*Richard*), anatomiste anglais, né vers 1631, à Tremere (Cornouailles), mort en 1691, à Londres. Il étudia la médecine à Oxford, où il fut reçu docteur en 1665, et eut pour protecteur et ami le célèbre Willis, qu'il avait assisté dans ses dissections. En 1667 il fut admis à la Société Royale ainsi qu'au Collège des Médecins. Il jouit d'une réputation considérable; mais ses opinions libérales l'empêchèrent de réussir à la cour. Ce n'est pas lui qui a le premier proposé la transfusion du sang, comme l'ont avancé quelques écrivains, puisque Libavius avait déjà indiqué ce moyen clairement; il la présenta sous un nouveau jour, l'appuya de preuves nouvelles, et fut peut-être le premier qui la pratiqua réellement. L'expérience, d'abord tentée à Oxford en février 1665, fut répétée, en présence de la Société Royale, sur un malade atteint d'aliénation mentale (3). On a de *Lower* : *Diatribæ Th. Willisii de Febribus Vindicatione*; Londres, 1665, in-8°; Amsterdam., 1666, in-12; — *Tractatus de Corde*; item de *Motu et colore Sanguinis, et chyli in eum transitu*; Londres,

1669, in-8°; Amsterdam., 1671; Leyde, 1708, 1722, 1740, 1749, in-8°; trad. en français, Paris, 1679, in-8°. « Cette description mérite d'être signalée en ce qu'elle fut la première qui répandit des idées un peu exactes sur la structure du cœur. Personne n'attaqua plus vivement l'opinion de Descartes, qui attribuait les mouvements du cœur à l'explosion du sang. Parmi les expériences qu'il dit avoir faites, plusieurs sont manifestement fausses et imaginées à plaisir. » — *De Origine Catarrhi*; Londres, 1671; Leyde, 1727, in-8°, où il démontre fort bien qu'il ne peut tomber aucun liquide du cerveau dans le pharynx ou le nez; — *Bromographia*; Amsterdam., 1669, in-8°; trad. en allemand et en suédois; — *Receipts*; Londres, 1700, in-8°; trad. en allemand.

P. L.

*Biographie médicale. — Recs, Cyclopædia.*

**LOWER** (*Sir William*), auteur dramatique anglais, parent du précédent, né dans la Cornouailles, mort en 1662. Durant la guerre civile il combattit dans les rangs du parti des cavaliers, et se réfugia ensuite en Hollande, où il passa le reste de sa vie à cultiver les belles-lettres. Admirateur passionné des poètes français, il emprunta à Corneille et à Quinault le plan et les scènes de quelques-unes de ses pièces. On a de lui : *Phoenix in her flames*; — *Polyeuctes, or the martyr*; — *Horatius*; — *The enchanted Lovers*; — *The noble Ingratitude*; — *Amorous Phantasm*. A l'exception de la première, toutes ces pièces furent composées sous le protectorat de Cromwell. Il fit paraître aussi des traductions; mais la plus curieuse est celle qui a pour titre : *A Relation in form of a journal of the voyage and residence of Charles II in Holland, from may 25 to june 2 1660*; in-folio, accompagné de gravures.

K.

*Athenæ Oxonienses, II. — Biogr. Dramatica.*

**LOWITZ** (*Georges-Maurice*), astronome allemand, né à Furth, près de Nuremberg, le 17 février 1722, mort le 24 août 1774. Après avoir exercé pendant plusieurs années le métier d'orfèvre, il s'adonna aux sciences physiques et mathématiques; employé, en compagnie du célèbre astronome Tobie Mayer, à la confection des cartes publiées à Nuremberg par Homan, il travailla ensuite à la fabrication des globes terrestres et célestes de la Société Cosmographique, fondée par le professeur Frantz. En 1750 il fut nommé professeur de physique et de mathématiques au *Gymnasium Egidianum* et directeur de l'observatoire de Nuremberg. Cinq ans après il fut appelé à Göttingue pour y enseigner les mathématiques pratiques, fonctions qu'il résigna en 1763. En 1767 il partit pour Saint-Petersbourg, où il venait d'être nommé membre de l'Académie, dans la section d'astronomie. Deux ans après il fut envoyé à Gurjev pour y observer le passage de la planète Vénus devant le disque du Soleil; il continua ensuite à étudier les mouvements des astres

(1) Indépendamment d'une foule de titres, tels que ceux de comte du Saint-Empire, chevalier des Ordres du Roi et des ordres de Saint-Alexandre Newski et de Saint-Hubert, Lowendal était membre honoraire de l'Académie des Sciences.

(2) Le lendemain de ses funérailles (1<sup>er</sup> juin) *Le Mercure de France* parut avec ce quatrain :

C'est par le talon qu'aujourd'hui

La mort vient de saisir un général habile.

Lowendal vécut comme Achille;

Il devait mourir comme lui.

(3) On en trouvera les détails dans les *Philosophical Transactions*, ann. 1666 et 1667.

à Astrakan et dans les contrées environnantes, et se mit aussi à rechercher les moyens de reprendre les travaux du canal qui avait été commencé pour unir le Volga au Don. En août 1774, il fut pris à Dobrinka par un parti des rebelles de la bande de Pougatschef, qui le fit mettre à mort après d'affreuses tortures. Ses papiers et ses dessins furent rapportés à Saint-Petersbourg. On a de lui : *Explicatio duarum chartarum pro intelligenda projectione eclipsis Terræ die 25 julii 1748*; Nuremberg, 1748, in-4° (en allemand); dans cet écrit Lowitz établit l'inexactitude qui résultait de l'emploi de la projection orthographique pour les cartes astronomiques; — *Description complète des grands globes auxquels la Société Cosmographique de Nuremberg fait travailler*; Nuremberg, 1749, in-4°; — *De Quadrante astronomicis et geographicis usibus aptato*; Nuremberg, 1751, in-4°; — *Sammlung der Versuche wodurch sich die Eigenschaften der Luft begreiflich machen* (Recueil des expériences qui mettent au jour les qualités de l'air); Nuremberg, 1755, in-4°; — *Auszug aus den Beobachtungen welche zu Gurief beim Durchgang der Venus vor der Sonnenscheibe angestellt worden* (Extrait des observations faites à Gourjen lors du passage de Vénus devant le Soleil); Saint-Petersbourg, 1770, in-4°; — *Observationes astronomicæ factæ ad Saratowam*, dans les *Commentaria* de l'Académie de Saint-Petersbourg. E. G.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten Lexikon*, t. II, et Nopsch, *Supplément*, t. II. — Busching, *Wöchentliche Nachrichten* (année 1775). — Bernoulli, *Nouvelles littéraires* (année 1776). — *Teutsches Museum* (année 1776, p. 177, et 1777, p. 287). — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*.

**LOWITZ (Tobie)**, chimiste allemand, fils de l'astronome G.-M. Lowitz, est né à Gœttingue, en 1757, et mort à Saint-Petersbourg, le 4 décembre 1804. Membre de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg et professeur de chimie à l'université de cette ville, il a fait plusieurs découvertes, parmi lesquelles nous signalerons surtout le moyen de conserver l'eau douce en mer. Ses travaux sont éparés dans les *Annales de Crell*, le *Journal de Trommsdorf* et dans plusieurs autres recueils scientifiques de l'Allemagne et de la Russie. Le catalogue complet de ses travaux se trouve dans Rotermund, *Supplément à Jœcher*. Nous ne citons que les suivants : *Anzeige eines neuen Mittels, Wasser auf Seereisen vor dem Verderben zu bewahren und faules Wasser wieder trinkbar zu machen* (Indication d'un nouveau moyen de conserver l'eau douce en mer et de rendre de l'eau pourrie potable); Saint-Petersbourg, 1790, in-8°; — *Bemerkungen über die Reinigung des Kornbrantweins durch Kohlen* (Observations sur la purification de l'eau-de-vie de graine par le moyen du charbon); Erfurt, 1794, in-4°. D' L.

*Intelligenz-Blatt zur Jenaischen Allgemeinen Literatur Zeitung*, 1805, n° 10, p. 81-86.

**LOWMAN (Mases)**, théologien anglais, né en

1680, mort le 3 mai 1752. Il abandonna l'étude du droit pour celle de la théologie, entra dans les ordres en 1714, et se réunit aux dissidents. Il était très-versé dans la connaissance des antiquités bibliques. Ses principaux écrits sont : *Dissertations on the civil government of the Hebrews*; Londres, 1740; réimprimées en 1745, avec des additions; — *The ancient History of the Hebrews vindicated*; ibid., 1741, in-8°; — *A Rationale of the Ritual of the hebrew worship*; ibid., 1748, in-8°; — *Paraphrase and notes upon the revelation of saint John*; 1737, in-4°. P. L.

*Dissenter's Magazine*, I et III.

**LOWRY (Wilson)**, graveur anglais, né en 1762, à Whitehaven, mort en 1824, à Londres. Comme sa famille était hors d'état de lui faire les avances nécessaires à de longues études, il exerça d'abord la profession de peintre en bâtiments; un graveur, dont le nom est resté inconnu, lui enseigna les principes de son art. Tout en donnant des leçons de dessin, il apprit la médecine et l'anatomie, les mathématiques, la chimie et la géologie, même l'économie politique, et fréquenta les cours de l'Académie royale de Peinture. Ses premières œuvres, déjà empreintes d'un cachet d'originalité, furent disséminées dans les publications périodiques ou parurent sous un autre nom que le sien. Son génie industriel l'ayant porté à améliorer les moyens d'exécution pour la gravure, il fit quelques inventions, qui en peu de temps lui valurent une réputation considérable; la principale fut une machine à tracer des cercles concentriques ainsi que des lignes jusqu'à l'épaisseur d'un point. Il introduisit aussi l'usage de la pointe diamantée, et découvrit un mordant, dont il vendit le secret au célèbre Heath. Grâce aux procédés qui lui étaient particuliers, il n'eut point de rival dans les gravures d'architecture et de mécanique, comme on peut s'en assurer par les grands recueils auxquels il a travaillé, tels que la *Cyclopædia* de Rees, le *Vitruve* et la *Magna Græcia* de Wilkins, l'*Architectural Dictionary* de Nicholson, et l'*Encyclopædia metropolitana*. L'universalité de ses connaissances l'avait fait admettre en 1812 à la Société royale de Londres. P. L.

Rose, *New Biographical Dictionary*.

**LOWTH (William)**, théologien anglais, né à Londres, en 1661, mort à Winchester, le 17 mai 1732. Il fit ses études à Oxford, devint chanoine de Winchester, et fut pourvu de quelques bénéfices. Outre des sermons, quelques écrits de controverse contre les presbytériens et un traité contre J. Leclerc sur l'autorité et l'inspiration des livres saints, on a de lui : *A Commentary upon the larger and lesser prophets, being a Continuation of bishop Patrik*; Londres, 1714 et suiv., 4 vol. in-4°; — de savantes notes sur Clément d'Alexandrie (édit. Potter, Oxford, 1715, 2 vol. in-fol.); sur l'historien Josephé (édit. Hudson; Oxford, 1710, 2 vol.

in-fol.) ; sur les anciens historiens ecclésiastiques grecs, dans *Eusebii, Socratis et Sozomeni Histor. Eccles.*, édit. Reading, Cambridge, 1720, 3 vol. in-fol., et sur la Pentateuque dans la *Bibliotheca Biblica* de Sam. Parker, 1717-1725, in-4°.

M. N.

Wachius, *Biblioth. Theologica selecta*, IV, 540, 542 et 546.

**LOWTH** (*Robert*), théologien et hébraïsant anglais, fils du précédent, né à Winchester, en 1710, mort à Londres, le 3 novembre 1787. Après avoir fait ses études à Oxford, il fit l'éducation du duc de Devonshire, qu'il accompagna dans ses voyages. En 1741 il remplaça Spence dans la chaire de poésie de l'université d'Oxford, et y donna, entre autres, un cours sur la poésie des Hébreux, qui devint le fond de l'ouvrage qu'il publia plus tard sur ce sujet. D'abord pasteur à Ovington, puis archidiacre de Winchester, il devint en 1754 chapelain de lord Devonshire, qui venait d'être nommé lord lieutenant de l'Irlande. Il obtint peu après l'évêché de Limerick, qu'il échangea avec le docteur Leslie pour la prébende de Durham. En 1766 il obtint le siège de Saint-David, et dans la même année celui d'Oxford ; enfin en 1777 il fut appelé à l'évêché de Londres. On lui offrit plus tard l'archevêché de Cantorbéry ; il le refusa en raison de son âge avancé. Les dernières années de sa vie furent frappées de dures afflictions ; il perdit trois des cinq enfants qu'il avait, et il eut à supporter une longue et cruelle maladie, à la suite de laquelle il mourut, dans d'atroces douleurs. Ses talents éminents furent appréciés de ses contemporains ; les hautes dignités auxquelles il parvint en furent la juste récompense. Il était curateur du Muséum Britannique, membre de l'Académie des Sciences de Londres et faisait partie du conseil secret du roi. Il n'était ni savant théologien ni professeur orientaliste ; mais le goût et le jugement suppléaient à ce qui lui manquait du côté de l'érudition. Deux de ses ouvrages, son commentaire sur Isaïe et ses leçons sur la poésie hébraïque, sont de beaucoup supérieurs à tout ce qu'avait produit jusqu'alors la littérature théologique anglaise. Il fut un des premiers à appuyer et à encourager le projet de révision du texte de l'Ancien Testament, conçu par Kennicott.

Outre des sermons, une correspondance avec Warburton sur le livre de Job, et quelques poésies anglaises, on a de lui trois ouvrages du plus grand mérite : *A short Introduction to English Grammar, with critical notes* ; Londres, 1762, in-8° ; beaucoup d'éditions ; imitée en allemand par H.-Ch. Albrecht, Halle, 1784, in-8° ; et traduite en français par le chevalier de Sanseuil, Paris, 1783, in-12 ; cet écrit donna une impulsion nouvelle aux travaux sur la grammaire anglaise ; — *Isaiah, a new translation, with a preliminary dissertation and notes critical, philological and explanatory* ; Lon-

dres, 1778, in-4° ; traduction allemande par G.-H. Richerz, avec des additions et des notes par Benj. Koppe, Leipzig, 1779-1781, 4 vol. in-8° ; — *De sacra Poesi Hebræorum* ; Oxford, 1753, in-4°, réimprimé *cum notis et epimetris J.-D. Michaelis*, Gœttingue, 1758-1762, 2 vol. in-8° ; 2<sup>e</sup> édit., 1769-1770. Cette édition a été revue plus tard par E.-F.-K. Rosenmüller, qui y a ajouté de nouvelles notes ; Leipzig, 1815, in-8°. On a deux traductions françaises de cet excellent ouvrage, l'une de Sicard, Lyon, 1812, et Avignon, 1839, 2 vol. in-12, et l'autre de Roger, de l'Acad. Française, Paris, 1813, in-8°.

Michel NICOLAS.

Tichhom, *Allgem. Biblioth. der biblischen Litteratur*, I, 707-724. — Meyer, *Geschichte der Schrifterklärung*, V, 701-703. — *Memoirs of the Life and Writings of Rob. Lowth*, Londres, 1787, in-8°, avec portr.

**LOWTH** (*Simon*), théologien anglais, né vers 1630, dans le comté de Northampton, mort le 3 juillet 1720, à Londres. Il fit ses études à Cambridge, obtint deux bénéfices ecclésiastiques dans le comté de Kent, et fut nommé en 1688 au décanat de Rochester ; mais ayant refusé de prêter le serment d'obéissance au roi Guillaume, il ne put entrer en fonctions, et dut se retirer dans la vie privée. On a de lui : *Letters between Gilbert Burnet and Simon Lowth* ; 1684, in-4° ; échangées au sujet de certaines opinions émises par le premier dans son *Histoire de la Réforme* ; — *The Subject of Church Power, in whom it resides* ; 1685, in-8° ; — *A Letter to Edward Stillingfleet* ; 1687, in-4° et in-8° ; — *Historical Collections concerning deposing of bishops* ; 1696, in-4°.

K.

Nicholson, *Letters*, I, 74. — Chalmers, *Gener. diction.*

**LOYAERTS** (*Samuel*), théologien flamand, né en 1546, à Attenhoven (princip. de Liège), mort en 1614, à Louvain. Après avoir pris l'habit ecclésiastique, il enseigna les humanités, obtint en 1578 une cure à Louvain, et y fut chargé, dix ans après, d'une chaire de théologie. On a de lui : *Den Wech der deuchden, ghemaect op Canticum Canticorum* (Le Chemin des Vertus, ou explication du Cantique des Cantiques), en flamand ; Anvers, 1599, in-8° ; — *Enodationes Evangeliorum dominicis et festis diebus occurrentium* ; Louvain, 1608-1620, 6 tom. en 7 vol. in-12 ; réimprimé à Paris, 1621, in-4°.

K.

Paquet, *Mém. littér. des Pays-Bas*, XVI.

**LOYAUTÉ** (*Anne-Philippe-Dieudonné DE*), officier d'artillerie français, né à Metz, en 1750, mort vers 1830. Entré à l'âge de onze ans dans l'artillerie, il fit les campagnes de 1761 et 1762 en Allemagne. Devenu officier en 1764, il fit les campagnes de Corse en 1768 et 1769, comme sous-aide-major. Capitaine en 1776, il fut envoyé en Amérique, avec cinquante pièces de canon et dix mille fusils. Il fit cette guerre comme inspecteur général de l'artillerie et des fortifications de la Virginie. A son retour, il reçut la

croix de Saint-Louis. En 1791 il rejoignit l'armée des princes. Presque aussitôt il rentra en France avec le projet de soulever l'Alsace, et de s'emparer, au nom du roi, de la citadelle de Strasbourg. Pour réussir il lui fallait le concours d'un grand nombre de personnes; il croyait les avoir réunies lorsque le coup qu'il tenta le 15 novembre échoua. Arrêté le 12 décembre 1791, Loyauté fut décrété d'accusation par l'Assemblée nationale le 16 du même mois, et conduit à Orléans pour y être jugé par la haute cour. Après neuf mois de séjour en prison, il fut transféré avec les autres prisonniers d'Orléans à Versailles, en septembre 1792, et reçut cinq blessures graves au massacre qui eut lieu le 9 de ce mois dans cette ville. Lâissé pour mort, il en revint pourtant, et à peine convalescent, il se sauva en Angleterre, où il se mit à la solde du gouvernement britannique. En 1794, il inventa une machine propre à lancer des grenades à la plus grande portée du fusil: il fit des expériences avec succès devant le prince de Galles, lequel nomma cette machine *bombardière royale*. L'année suivante, Loyauté fit partie des émigrés volontaires qui devaient suivre lord Moira à Quiberon. En 1796 le gouvernement anglais le nomma colonel d'un régiment d'artillerie servant à Saint-Domingue; quelques mois après il fut créé inspecteur général de l'artillerie de cette colonie. En 1802, Loyauté, muni d'un passe-port anglais, revint en France, où il subit plusieurs arrestations. En 1804 il fut enfermé au Temple, et ne recouvra sa liberté que pour être soumis à la surveillance de la police. Il refusa de reprendre du service; mais pressé par la misère, il accepta, en 1812, un emploi supérieur dans l'administration de la grande armée de Russie. Fait prisonnier à Moscou, il fut conduit en Sibérie, et ne revint en France qu'en 1814. Pendant les Cent Jours il vécut dans la retraite, à Écouen. Sous la seconde restauration, il sollicita longtemps en vain une récompense, et obtint enfin un emploi de professeur dans une école militaire. Il mourut dans la retraite et dans un grand dénuement. En 1818 il publia un mémoire intitulé : *Exposé des réclamations de M. de Loyauté, chevalier de Saint-Louis, contre les indémissions et les décisions du ministère de la guerre.* J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contempor.*

**LOYCX (Pierre)**, théologien belge, né à Turnhout, mort à Anvers, en 1646. Il était protonotaire apostolique et curé de Saint-Willebrord à Anvers. Il était fort instruit et bon prédicateur. On a de lui : *In Psalmum CXVIII Beati immaculati, et reliquorum omnium vere principem, Commentaria moralia sacris SS. Patrum monitis aspersa*, etc.; Anvers, 1643, in-fol.; — *Sæculum aureum, sive de pace, libri duo*; Anvers, 1645, in-fol. : l'auteur y développe les moyens de rendre la guerre le moins domma-

geable possible : ce livre contient plus de théorie que de pratique; — *Laboris Encomium*; Anvers, 1646, in-4°; — *Mirakelen van Onse Lieve Vrouwe van S. Willeborts Parochie* (Les Miracles opérés par l'intercession de la sainte Vierge, dans la paroisse de Saint-Willebrord à Anvers; Anvers, in-12. A. L.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 747. — Le Mire, *Bibliotheca Ecclesiastica*, p. 333. — Paquet, *Mémoires*, t. II, p. 276-278.

**LOYENS (Hubert)**, historien belge, né à Maestricht, le 25 octobre 1599, mort à Bruxelles, le 14 juin 1684. Fils du bourgmestre de Maestricht, il étudia le droit, et devint secrétaire du roi au conseil de Brabant. C'était un homme intègre et très-versé dans l'histoire de la Belgique. On a de lui : *Tractatus de curia Brabantia*; Bruxelles, 1672, in-4° : ouvrage très-estimé; — *Veridicus Belgicus, pupilli advocatus, respondens gallico cæssarum patrono* (Ant. Bilain, avocat), *super præsentis juris Regiæ Christianissimæ in provinciis belgicis*; 1669, in-8°, rare; — *De vera Origine Ducatus et Ducum Brabantia*; s. l., 1670, in-8° de 76 pag., rare : dans cet opuscule, comme dans le précédent, l'auteur combat avec une dialectique serrée les prétentions de Louis XIV sur le duché de Brabant; — *Synopsis ab rerum memorabilium bello et pace gestarum Lotharingæ, Brabantia et Limburgi ducibus* (1267-1633); Bruxelles, 1672, in-4°. Foppens attribue à Loyens un écrit intitulé : *Bustum urbis Aquigranensis*, mis au jour en 1656, mais dont il n'indique ni le lieu de publication, ni le format.

E. REGNARD.

Foppens, *Biblioth. Belgica*. — Paquet, *Mémoires*, I, 56. — Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*. — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belge*.

**LOYENS (Jean-Guillaume)**, généalogiste belge, né à Liège, où il est mort, vers 1740. Il était échevin de la haute cour de Jupille. On a de lui : *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, etc.; Liège, 1720, in-fol. (anonyme). C'est une chronologie des évêques de Liège depuis l'an 1200, et des bourgmestres depuis l'an 1240 seulement; l'auteur indique leur origine, leurs armoiries, et recherche leurs alliances, leurs principaux actes et leurs épitaphes. J. Ch. Ophoven a donné la continuation de cet ouvrage jusqu'en 1783; Liège, 1783, in-fol.

E. R.

Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*. — Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*. — Le Bibliophile belge, t. V, p. 534.

**LOYER (Godefroy)**, voyageur français, né à Rennes, en 1660, mort en 1715. Destiné dès sa jeunesse à la vie religieuse, il fit profession chez les dominicains de Rennes, puis se rendit à Rome, où il reçut une obédience pour aller aux Antilles, qui étaient alors, par suite d'épidémies, dépourvues de secours religieux. En arrivant à la Martinique, il fut employé immédiatement, puis on l'envoya à La Grenade, où il fit un séjour de deux ans et demi, soulageant le gouverneur

dans ses fonctions semi-civiles et semi-ecclésiastiques. Le P. Loyer courut alors les plus grands dangers parmi les Caraïbes, encore anthropophages. Il fut lié par eux et sur le point d'être sacrifié : un Caraïbe chrétien le sauva. Ayant été chercher à la Martinique du vin pour le sacrifice de la messe, il y fut atteint du mal de Siam et laissé pour mort. Lorsqu'il eut été rappelé à la santé, il s'embarqua pour Rome, où il fut nommé préfet apostolique des missions de la côte d'Afrique.

En ce temps, le chef qui commandait au pays d'Issyny avait envoyé vers Louis XIV son fils, que toute la cour du grand roi se plaisait à saluer du nom de monsieur Aniaba : il s'agissait de ramener le jeune prince, devenu chrétien, dans son pays. Le chevalier Damon fut chargé de cette mission, qui devait donner à la France une excellente position sur la côte d'Afrique; le P. Loyer, escorté de nombreux navires, partit en 1700, avec le jeune prince. Revenu dans son pays, Aniaba n'édifia pas beaucoup par ses mœurs ceux qui plus tard avaient chance d'être ses sujets; mais son père accueillit à merveille les missionnaires, et concéda aux Français le droit de bâtir un fort. C'est ici que la relation du P. Loyer prend un caractère vraiment intéressant. Il se trouve sur un territoire qui a conservé le nom de Sestre et de Paris, et il expose naïvement, sans insister néanmoins sur la réalité des faits, les traditions qui se rapportent à la priorité d'occupation par les Français. Le pauvre missionnaire, qui du reste n'était ni géographe ni naturaliste, ne resta pas longtemps paisible sur ce territoire d'Issyny, où il ne cessait de catéchiser les noirs. Bientôt le fort fut pris par les Hollandais et enlevé; alors le P. Loyer passa au Brésil, et Bahia le vit en 1703 essayant de donner cours à son zèle. Une cruelle paralysie vint l'arrêter; il eut encore la force de s'embarquer pour Lisbonne; de là il passa en France, où il mourut. Sa relation écrite, avec une sorte d'élégance, est toujours sincère et ne manque pas d'intérêt.

Ferdinand DENIS.

*Documents particuliers.*

**LOYER (LE).** *Voy.* LE LOYER.

**LOYKO (Félix),** publiciste polonais, né vers 1750, mort vers 1800. Il était chambellan du roi Stanislas-Auguste, et se livra sur l'histoire de la Pologne à des recherches qui ne virent le jour qu'en partie. Narzewicz et Czacki ont fait usage des matériaux qu'il avait amassés et qui se trouvaient réunis dans la bibliothèque du prince Czartoryski, à Pulawy. Loyko a publié : *Collection des déclarations, notes et discours tenus à la diète de 1772; — Essai historique pour démontrer la nullité des droits des puissances étrangères sur les possessions de la république de Pologne; Varsovie, 1773, et Londres, 1774, 2 vol. in-8°; le tome 1<sup>er</sup> a pour titre : Les Droits des puissances alliées.* Cet ouvrage est très-rare.

K.

**LOYNES.** *Voy.* LACOURDAYE.

**LOYOLA.** *Voy.* IGNACE (Saint).

**LOYS (Jean),** poète français, né à Douai, vers 1555, mort en octobre 1610. Il étudia le droit à l'université qu'on avait érigée de son temps dans sa ville natale; muni du grade de licencié (1582), il fréquenta le barreau, sans que le soin de sa clientèle pût le détourner de la poésie française, pour laquelle il avait une inclination marquée. On a de lui : *Les Œuvres poétiques de Jean Loys; Douai, 1612, in-8°.* Ce recueil, qui n'a d'autre mérite que la piété qui y règne, est divisé en quatre livres, et renferme l'*Hymne du saint nom de Jésus*, des sonnets, des épithalames, des éloges funèbres, etc.

**LOYS (Nicolas-Philippe),** fils du précédent, né vers 1580, à Douai, embrassa l'état ecclésiastique, et s'attacha particulièrement à l'évêque de Tournai. Il publia les *Œuvres* de son père et de son frère puîné, et écrivit *la Vie* (manuscrite) de Michel d'Esne, son bienfaiteur.

**LOYS (Jacques),** frère du précédent, né en 1585, à Douai, où il est mort, en février 1611. Il fut docteur en droit, et cultiva la poésie, genre dans lequel il s'était fait de la réputation. Ses *Œuvres poétiques, divisées en quatre livres*, parurent à la suite de celles de son père (Douai, 1612, in-8°); elles se composent de petits poèmes, de ballades, de pièces religieuses et de chants royaux. Trois de ces dernières poésies, qui étaient alors fort à la mode, furent couronnées par les *Princes* de la Confrérie des Clercs parisiens, établie sous le nom de la Vierge Marie; aussi l'auteur se paraît-il du titre de *poète lauré*.

P. L.—Y.

Buzelin, *Gallo-Flandria*, p. 193. — Goujet, *Biblioth. Française*, XIV. — Paquet, *Mémoires*, XVI. Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique*, 1, 356.

**LOYS DE BOCHAT.** *Voy.* BOCHAT.

**LOYS DE CHÉSEAU.** *Voy.* CHÉSEAU.

**LOYSEAU.** *Voy.* LOISEAU.

**LOYSEL.** *Voy.* LOISEL.

**LOYSEAU (Charles),** jurisconsulte français, né en 1566, à Nogent-le-Roi, diocèse de Chartres (1), mort le 25 octobre 1627, à Paris. Il suivit la même carrière que son père, Renaud Loyseau, jurisconsulte distingué, qui était le conseiller habituel de Diane de Poitiers et du duc d'Anmale, et devint un des plus habiles avocats du parlement de Paris. Nommé en 1587 lieutenant particulier du présidial de Sens, il exerça ensuite, pendant dix années, la charge de bailli à Châteaudun. Loyseau, qui est compté parmi nos bons jurisconsultes, a excellé dans la connaissance du droit romain, qui lui servait surtout à résoudre les difficultés de notre droit contumier. Ses traités sur les offices, les seigneuries, les ordres et simples dignités, le déguerpissement et délaissement par hypothèques, la garantie des rentes, la justice des villages, etc., publiés d'abord séparément, ont été réunis

(1) Quelques auteurs le font naître à Paris.

après sa mort sous le titre d'*Œuvres de Charles Loyseau*; Genève, 1636, 2 vol. in-fol., et réimprimés à Paris, 1640, 1660, in-fol., avec les remarques de Claude Joly, 1666, 1678, in-fol.; et Lyon, 1701, in-fol. : cette édition est la plus complète. P.

Loysel, *Dialogue des Avocats*. — Fournel, *Hist. des Avocats*. — *Biblioth. des Livres de Droit*, II.

**LOYSON** (*Charles*), poète français, né à Château-Gonthier (Mayenne), le 13 mars 1791, mort à Paris, le 27 juin 1820. Il entra dans l'enseignement, et professa successivement les humanités et la rhétorique dans plusieurs collèges de département; puis il devint élève de l'École Normale, à laquelle il fut attaché comme répétiteur, et peu après il fut nommé professeur au Lycée Bonaparte. Lors de la restauration, Loyson, qui s'était lié avec MM. Royer-Collard et de Serre, se rangea comme eux parmi les royalistes constitutionnels. Il écrivit dans le *Journal des Débats*, et eut l'emploi de secrétaire de la direction de la librairie, place qu'il perdit au 20 mars; mais au second retour des Bourbons il devint chef de bureau au ministère de la justice; puis il rentra dans une carrière qui lui convenait davantage, lorsqu'il fut promu aux fonctions de maître des conférences à l'École Normale, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort. Au mois de septembre 1815, le bruit s'étant répandu qu'il était question, dans les conseils des souverains étrangers, de démembrer la France, Loyson publia aussitôt un écrit intitulé : *De la Conquête et du démembrement d'une grande nation*, et y souligna avec éloquence et courage les droits de l'indépendance nationale. En 1817 il obtint l'accessit au concours de poésie de l'Académie Française, sur cette question, qui n'en est pas une : « L'étude fait-elle le bonheur dans toutes les situations de la vie ? » Ce fut à M. Lebrun que le prix fut accordé, et une mention honorable fut dévolue à Casimir Delavigne, pour la spirituelle épître par laquelle il répondait seul négativement à la question posée par l'Académie. Loyson fit hommage de son discours à Louis XVIII. Ce monarque, ami des lettres, remarqua une légère in correction dans l'épître dédicatoire qui lui était adressée : il la signala au jeune poète, qui s'empressa de faire la correction indiquée par son auguste critique. Dans cette même année 1817, Loyson publia la traduction du *Tableau de la Constitution d'Angleterre* par Georges Custance. Il travailla aussi au *Journal général de France* et aux *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, publiées par MM. Royer-Collard et Guizot. Par la nature de son esprit et par ses amitiés, Loyson se trouva rangé parmi les hommes politiques connus sous le nom de « doctrinaires ». Il publia son pamphlet de *Guerre à qui la cherche*, dans lequel il attaqua, avec une égale vigueur, les ultra-royalistes et les libéraux. Il fut engagé ainsi dans une vive polémique avec Benjamin Constant et les autres principaux

émisaires des partis opposés, qui ne lui ménagèrent pas les injures et les épigrammes. Le calme de son esprit n'en souffrit pas, et il se délassait de ses luttes politiques par ses travaux littéraires. En 1819 il publia un volume d'*Épîtres et Éloges*, rempli de beaux vers et de sentiments élevés. A la même époque il fonda le *Lycée français*, « recueil distingué et délicat de pure littérature », auquel coopèrent MM. Casimir Delavigne, Brifaut, Scribe, Patin, Charles de Remusat, Victor Leclerc, Avenel, Delécluze, etc.

Tant de luttes et de travaux, réunis aux occupations que lui donnait la place de chef du bureau des cultes non catholiques au ministère de l'intérieur, à laquelle il avait été récemment promu, épuisèrent la santé, naturellement délicate de Charles Loyson. En vain il avait cherché à réparer ses forces anéanties, par un voyage aux Pyrénées, et goûté un doux repos chez son ami M. Maine de Biran, dans la Dordogne. De retour à Paris, il y mourut, d'une maladie de poitrine, à peine âgé de vingt-neuf ans.

« Loyson, a dit M. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits contemporains* (t. II, p. 221 et suiv.), suivait la ligne modérée de M. Royer-Collard, de M. de Serre, et si jeune, il méritait leur confiance... Sa renommée littéraire a souffert, dans les temps, de ses qualités politiques; sa modération lui avait fait de bien vifs ennemis. Attaché à un pouvoir qui luttait pour la conservation contre des partis extrêmes, il avait vu, lui qui le servait avec zèle, ses patriotiques intentions méconnues de plusieurs... Comme poète, Charles Loyson est juste un intermédiaire entre Millevoye et Lamartine, mais beaucoup plus rapproché de ce dernier, par l'élévation et le spiritualisme habituel de ses sentiments. »

Pour nous, qui avons beaucoup connu Charles Loyson, il serait difficile d'en faire un portrait plus vrai et plus délicat. A. TAILLANDIER.

*Lycée français*, t. V, p. 63, notice de M. Patin sur Ch. Loyson. — *Revue d'Anjou*, t. II, p. 38.

**LOYSON.** Voy. LOISON.

**LOZANO** (*Christophe*), historien et théologien espagnol, vivait dans le dix-septième siècle. Il était chapelain de la cathédrale de Tolède. On a de lui : *Exemplo de penitentes*; Madrid, 1656, in-4°; — *Los Reyes nuevos de Toledo*; 1667, in-4°; — *David perseguido, y alioco de lastimados*; 1668, in-4°; — *El Hijo de David mas perseguido Jesu-Christo Senor Nuestro*, 1671, 1673, 1674, in-4°; — *Soledades de la Vida, y desenganos del mundo*; 1672, in-4°; — *El Rey penitente David arrepentido*; 1674, in-4° (1). Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

(1) Un LOZANO (*Pierre*), né à Santa-Fe de Bogota, et qui vivait au dix-huitième siècle, est l'auteur des deux ouvrages suivants : *Descripcion geographica del terreno, rios, arboles y animales de las provincias del gran Chaco, Guatamba y de los ritos de las naciones que le*

**LOZEAU** (*Paul-Augustin*), homme politique français, né à Soubise (Saintonge), mort en 1816. Il était négociant à Marennes en 1789, et fut nommé en 1790 procureur syndic de son district. Élu député suppléant de la Charente-Inférieure à l'Assemblée législative, il n'y siégea point. Réélu à la Convention, il vota la mort de Louis XVI en ces termes : « Si je considère les crimes de Louis, il mérite la mort; si j'examine mes pouvoirs, je puis le condamner à mort : que Louis subisse donc la peine de mort. » Lozeau fut attaché spécialement au comité d'aliénation; il fit annuler la plupart des aliénations, engagements, ou échanges faits par les rois, et fit ensuite traduire devant le tribunal révolutionnaire les administrateurs et le procureur syndic du département de la Moselle, qui furent condamnés à mort pour « avoir favorisé l'émigration, empêché la vente des biens cléricaux et correspondu avec les Prussiens (27 germinal an II) ». Malgré son exaltation révolutionnaire, ce fut Lozeau qui le 8 thermidor appuya le premier la mise en accusation de Robespierre, proposée par Louchet. Élu secrétaire de l'Assemblée quelques temps après, il demanda l'exclusion de tous les fonctionnaires publics des sociétés populaires. Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, il en sortit en mai 1797, et ne reparut plus sur la scène politique. On a de lui quelques discours ou rapports sur les affaires du temps, aujourd'hui sans intérêt. H. L.

*Le Moniteur universel*, an I<sup>er</sup> (1793), n° 117; an II (1794), n° 123, 209, 220; an III, n° 6, 273, 322, 359. — *Biographie moderne* (1806). — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815). — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV.

**LOZERAN DU FESCH** ou **DE FECH**, physicien français, mort en 1755. Il était jésuite, professa les mathématiques à l'université de Perpignan, et devint associé de l'Académie de Bordeaux. On a de lui : *Dissertation sur la cause et la nature du tonnerre et des éclairs, avec l'explication des divers phénomènes qui en dépendent*; Bordeaux, 1726, in-8°; Paris, 1727, in-12; — *Dissertation sur la nature de l'air*; Bordeaux, 1733, in-12; — *Dissertation sur la mollesse, la dureté et la fluidité des corps*; Bordeaux, 1735, in-12 : ces trois ouvrages ont été couronnés par l'Académie de Bordeaux. En 1738, le Père Lozeran partagea avec Euler et le marquis de Créqui le prix proposé par l'Académie des Sciences de Paris pour un *Discours sur la propagation du feu*, inséré dans le quatrième volume des prix décernés par cette société. On lui doit encore : *Observation d'un phénomène céleste, dans les Mémoires de Trévoux*, mai 1730; — *Dissertation sur la lumière septentrionale, avec l'explication de ses divers phénomènes*; dans le même recueil, juillet, août et septembre 1732. J. V.

*habitan*; Cordone, 1733, in-4°. — *Historia de la Compañia de Jesus en la provincia del Paraguay*; Madrid, 1753, 2 vol. in-fol.

*Éloge du Père Lozeran, dans les Comptes rendus de l'Académie de Lyon*, inansc. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., crit. et bibliogr.* — Aug. et Alois de Backer, *Biblioth. des Écrivains de la Compagnie de Jésus*.

**LOZIER** (*Bouvet de*). Voy. **BOUVET**.

**LUBBERT** (*Sibrand*), controversiste hollandais, né vers 1556, à Langoworde (Frise), mort le 21 janvier 1623, à Franeker. Il fit ses études à Brème, à Wittemberg et à Genève; à Newstadt, il inspira une telle opinion de ses talents à Zacharie Ursinus que ce dernier lui offrit de lui céder sa chaire de philosophie. Après avoir été pasteur d'une congrégation protestante d'Embsden, il fut nommé, en 1584, prédicateur des états de Frise et professeur à l'université récemment créée à Franeker, doubles fonctions dont il s'acquitta avec beaucoup de zèle. Il publia de nombreux écrits de controverse dirigés contre Bellarmin, Socin, Arminius, Vorst, Grotius et autres défenseurs de la cause des remontrants; la plus estimée est celle qui a pour titre : *De Papa romano*; 1594, in-8°. K.

Moréri. — Burigny, *Life of Grotius*. — Sax, *Onomasticon*.

**LUBBERT** (*Henri*), érudit allemand, né en 1640, à Lubeck, mort en 1703, à Bahlendorf. Fils d'un sculpteur, il abandonna l'étude des beaux-arts pour entrer dans les ordres, et devint en 1670 pasteur de Bahlendorf, paroisse située aux environs de Lubeck. On a de lui : *Pusillus Grex electorum*; Lubeck, 1666 et 1667, in-12; — *Adamus theo-physiologus perfectus*; ibid., 1669 : curieuse dissertation sur la science innée d'Adam touchant les choses divines et naturelles; — *De antiquo lavandi ritu*; ibid., 1670, in-4°; — *Θαντολογία, XV discours*; ibid., 1670, in-12; — *Ἡθολογία, h. e. de solis cultu gentilibus, judæis et hæreticis nonnullis usitato*; ibid., 1672, in-12; — *Sabbatum profanatum Christiani orbis exitium*; ibid., 1673, in-12; — *Lutheranus paganizans*; Ratzebourg, 1693, in-8°; — des ouvrages de piété ou de controverse, en allemand. K.

*Athenæ Inbecenses*, part. I. p. 359.

‡ **LUBBOCK** (*Sir John-William*), physicien anglais, né le 26 mars 1803, à Londres. Fils d'un banquier, il s'appliqua de bonne heure à l'étude des sciences, et fut admis dès 1829 à la Société Royale; pendant douze ans il fut le trésorier de cette compagnie, et il y fit encore partie du bureau. De 1837 à 1842 il fut un des vice-présidents de l'université de Londres. A la mort de son père (1840), il prit le titre de baronnet et la direction des affaires commerciales. Ses travaux scientifiques, qui en 1834 lui ont valu une médaille d'or, concernent l'astronomie, les mathématiques et la physique générale, et ont été insérés dans les *Philosophical Transactions*, le *Philosophical Magazine* et les *Mémoires de la Société royale d'Astronomie*. Nous citerons de lui : *On the determination of the orbit of a comet*; 1829; — *On Notation*; 1829; — *On the Pendulum*; 1830; — *Researches in physical Astro-*

*nomy, on the precession of the equinoxes and on the theory of the motion of the planets; 1830; — On the Theory of the Moon; 1833, in-8°; 2° édit., 1834-1836, 3 part.; — On the Tides (Sur les Marées); 1831-1837; 2° édit., 1839; c'est le plus estimé de ses travaux; — On the Heat of Vapours and on the astronomical Reflections.* P. L.

*The English Cyclop. (Biogr.)*, III, 962-963

**LUBBÉUS (Richard)**, polygraphe hollandais, du commencement du dix-septième siècle, né à Wibelsbuyren (Oost-Frise). Il devint recteur du collège de Berg-op-zoom, et était très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque. On a de lui : *Beschryvinghe ende deereycke afbeeldinghe der twaelf sibyllen* (Description et Représentation des douze Sibylles); Amsterdam, 1608, in-fol., avec figures de Christophe van Sichem; — *Historische beschryvinghe ende afbeeldinghe der voornaemste Hoof-Ketteren* (Description historique et Représentation des principaux Hérésiarques); Amsterdam, 1608, in-fol., figures de van Sichem; — *Emblemata de usu opum et earum abusu, vario carminum genere rhythmis explicata a Theodoro Cornhertio*; Arnheim, 1609, in-4°; — *De Systemate Mundi, ex sententia Moysis, rabbinorum, Copernici, Galilæi, Tycho-nis, etc.*; — des Poésies latines et flamandes.

L—Z—E.

Valère André. *Bibliotheca Belgica*, p. 794. — Paquot, *Mém. pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VI, p. 272-273.

**LUBERSAC (Guy DE)**, capitaine français, d'une ancienne famille du Limousin, né en 1539, mort en 1598. Il dut à la faveur de Catherine de Médicis le commandement d'une compagnie de cent hommes d'armes. Durant les troubles qui suivirent l'assassinat des Guise, il embrassa le parti du roi, et fut blessé en combattant les ligueurs. A cette occasion, Henri IV, alors roi de Navarre, lui écrivit, pour l'amener sous ses drapeaux, une de ces lettres chevaleresques et persuasives dans lesquelles l'aimé savait faire oublier le maître. Lubersac suivit Henri IV dans presque toutes ses entreprises, et contribua à la prise de Chartres en conduisant au roi un renfort d'artillerie. Catherine de Navarre connaissait bien tout le crédit qu'avait Lubersac auprès de son frère, et plus d'une fois elle se servit de son entremise pour obtenir ce qu'elle désirait.

A. H—T.

Documents particuliers.

**LUBERSAC (Jean-Baptiste-Joseph DE)**, prélat français, né à Limoges, le 15 janvier 1740, mort à Paris, le 30 août 1822. Il descendait du précédent, et embrassa l'état ecclésiastique. D'abord grand-vicaire de l'archevêque d'Arles, il fut nommé en 1768 aumônier du roi par quartier, et en 1775 évêque de Tréguier (1) et premier

aumônier de madame Sophie de France. En 1780 il fut transféré à Chartres. Envoyé par le clergé aux états généraux, il se réunit avec plusieurs de ses collègues aux députés du tiers état. Il proposa l'abolition du droit de chasse; mais il ne voulut pas reconnaître la constitution du clergé, et adhéra à la déclaration du 13 avril 1790 ainsi qu'à l'instruction de M. de La Luzerne du 15 mars 1791. Forcé lui fut d'émigrer. En 1801 il donna la démission de son évêché. Rentré en France, il fut nommé chanoine du chapitre de Saint-Denis. Il témoigna plus tard ses profonds regrets d'avoir concouru par son vote à quelques-unes des réformes qui signalèrent la première révolution. On a de lui : *Journal historique et religieux de l'Émigration du Clergé de France en Angleterre*; Londres, 1802, in-8°; — *Apologie de la Religion et de la Monarchie réunies*; Londres, 1802, in-8°.

DOUBLET de BOISTHIBAULT.

*Dict. Hist. portatif. — Documents inédits.*

**LUBERSAC (N.... DE)**, amateur et publiciste français, né au château de Palmanteau (Limousin), en 1730, mort à Londres, en 1804. Il appartenait à une branche cadette de la famille des précédents, et entra dans les ordres. Il s'était déjà fait une réputation d'amateur éclairé des arts lorsqu'il fut nommé abbé de Noirlac et prieur de Brives. Il fit plusieurs voyages pour voir les monuments dont il avait lu les descriptions, et entreprit des correspondances coûteuses, qu'il étendit jusqu'en Asie et en Amérique, avec les plus célèbres voyageurs. Il émigra en 1792, et se retira en Angleterre. On a de lui : *Oraison funèbre d'Adrien-Maurice de Noailles, maréchal de France*; prononcée à Brives, en 1767; 1768, in-fol.; — *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV*; 1772, in-fol. — *Discours sur les Monuments publics de tous les âges et de tous les peuples connus*; Paris, 1775, in-fol.; — *Hommage littéraire d'un noble citoyen français aux Souverains du Nord, ou discours sur l'utilité du voyage des princes*; Paris, 1782, in-4°; — *Vues politiques et patriotiques sur l'Administration des Finances de France*; Paris, 1787, in-4°; — *Le Citoyen conciliateur*; Paris, 1788, in-8° : le comte de Lubersac, frère de l'abbé et maréchal de camp, a eu part à la composition des deux derniers ouvrages. L'abbé de Lubersac fit encore paraître au profit des prêtres insermentés réfugiés : *Hommages religieux, politiques et funèbres à la mémoire de Léopold II et de Gustave III*; Coblenz, 1792, in-8°.

Un autre abbé de Lubersac était aumônier de M<sup>me</sup> Victoire, fille de Louis XV; il périt dans les massacres de septembre 1792, à Paris, dans la prison des Carmes.

J. V.

Quérard, *La France Littéraire*. — Ersch, *La France Littéraire*. — *Biog. univ. et portat. des Contemp.*

**LUBERT (Mlle DE)**, femme de lettres française, née vers 1710, à Paris, morte vers 1779. Elle

(1) Ce fut là qu'il connut Sieyès; il en fit un chanoine de son église, et l'emmena à Chartres, où il le pourvut en 1788 des fonctions de vicaire général.



était fille d'un président au parlement; jouissant d'une honnête aisance, elle renonça au mariage, et profita de ses loisirs pour publier divers ouvrages d'imagination et rajeunir d'anciens romans. Elle se fit d'abord connaître par des pièces de vers, entre autres une *Épître sur la Paresse*, qui lui attirèrent les éloges les plus flatteurs. Voltaire l'avait surnommée *Muse et Grâce*. Toutes les productions de M<sup>lle</sup> Lubert, aujourd'hui oubliées, ont paru sous le voile de l'anonymé; nous citerons : *Le Prince des Aétruches*; La Haye (Paris), 1743, in-12; — *Le Prince Glacé et la princesse Élincelante*; ibid., 1743, in-12; — *La Princesse Camion*; ibid., 1743, in-12, conte ingénieux, réimprimé dans le *Cabinet des Fées*; — *La Princesse Couleur de Rose et le Prince Céladon*; ibid., 1743, in-12; — *La Veillée galante*; ibid., 1747, in-12, — *Mourat et Turquia, histoire africaine*; ibid., 1752, in-12; — *Léonille, nouvelle*; Nancy, 1755, 2 vol. in-8° : le meilleur ouvrage de l'auteur; etc. On lui attribue : *Teeserion* (Sec et noir); Paris, 1737, in-12; — *Blancherose*, conte; 1751, in-12; — *Histoire de la princesse Foirette*, et d'autres contes. M<sup>lle</sup> de Lubert a donné un abrégé de l'*Amadis des Gaules*, 1750, 4 vol. in-12; et elle a traduit de l'espagnol *Les Hauts faits d'Esplandian*; 1751, 2 vol. in-12. P.

Quérard, *La France Littéraire*.

**LUBIENETZKI** (Théodore), peintre polonais, né en 1653, à Cracovie, mort en 1720. D'une ancienne famille noble, il apprit le dessin de Jurian Stur, et se perfectionna en Hollande sous la direction de Laïresse. Il passa ensuite en Toscane, où le grand-duc l'attacha à sa personne en qualité de chambellan; il exerça les mêmes fonctions auprès de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma directeur de l'Académie de Berlin. Pendant le long séjour qu'il fit en Prusse, il décora plusieurs palais et châteaux de tableaux d'histoire et de paysage. Il exécuta aussi, avec beaucoup de finesse, une série de six *Vues monumentales* à l'eau-forte. Cet artiste, qui était de la secte des sociniens, publia, sous un nom d'emprunt, un petit traité de controverse, qui fut brûlé par la main du bourreau. Chagriné des attaques que cet écrit lui avait attirées, il résigna ses emplois, et se retira en 1706 en Pologne, où il mourut.

Son frère, **LUBIENETZKI** (Christophe), né en 1659, à Stettin, mort en 1729, à Amsterdam, suivit également la carrière des arts. Élève d'Adrien Bakker, il s'établit à Amsterdam, et eut de la réputation comme peintre d'histoire et de portrait. Il exerçait la profession de ministre de la religion réformée. K.

Nagler, *Neuues Allgem. Künstler-Lexicon*.

**LUBIENICZKI** (Stanislas), en latin *Lubienicius*, savant et théologien polonais, né le 23 août 1623, à Cracovie, mort le 8 mai 1675, à Hambourg. Après avoir reçu de son père une excellente éducation, il assista en 1644 au col-

loque de Thorn pour la réunion des religions, et en dressa un procès-verbal. Il parcourut ensuite les Pays-Bas et la France, en compagnie du jeune comte de Niemirycz, dont il était gouverneur, devint pasteur de l'église de Czarkow, et fut obligé de quitter son pays à la suite de la paix d'Oliva, qui exclut les sociniens de l'amnistie accordée aux sectes non catholiques. Il se rendit en Danemark (1660), où le roi l'accueillit avec une grande considération; la reine Christine l'appela souvent aux conférences qu'elle tenait sur des matières de religion. Mais tous ses efforts n'aboutirent à établir d'une manière durable ses coreligionnaires dans aucun pays du Nord; à Stettin comme à Friederiksbourg, ils obtinrent pendant quelque temps l'exercice domestique de leur religion, et se virent expulsés par les intrigues des ministres luthériens. Grâce au zèle de leur chef, ils finirent par trouver un asile à Mannheim, dans les États de l'électeur palatin, qui était fort tolérant. On croit que Lubieniczki fut la victime de ses ennemis, et qu'il mourut empoisonné au moment où il venait d'être encore chassé de Hambourg. Parmi les nombreux ouvrages qu'il composa, et dont la plupart n'ont pas été imprimés, nous citerons : *Theatrum Cometicum, II constans partibus, quarum prima cometas ann. 1664 et 1665, altera historiam cometarum 415 a temporibus diluvii usque ad nostra tempora*; Amsterdam, 1668 (1667), in-fol. fig.; réimpr. en 1681, avec un nouveau frontispice; livre qui témoigne d'une vaste érudition; — *Historia Reformationis Polonicæ*; Freystadt, 1685, in-8°; — *Historia Religionis ecclesiastica vetus et nova*, etc. K.

Heinsius, *Epistola ad Schefferum*. — Morhof, *Polyhistor*, liv. II, part. 2. — Möller, *Homonymosopia*, sect. I, ch. 7. — Fabricius, *Hist. Bibl.*, part. II, p. 79. — Mosheim, *Instit. hist. eccles.* — Bayle, *Dict. Critique*. — Sand, *Bibl. antitrinitar.*, p. 165.

**LUBIN** (Eilhard), érudit allemand, né à Westerstädt, dans l'Oldembourg, mort à Rostock, le 2 juin 1621. Après avoir étudié les belles-lettres et les mathématiques dans diverses universités de l'Allemagne, il fut chargé, en 1595, d'enseigner la poétique à l'université de Rostock. Dix ans après il y obtint une chaire de théologie, science dans laquelle il venait de recevoir le doctorat. On a de lui : *In Persii Satiras Paraphrasis*; Amsterdam, 1595, et Rostock, 1602, in-8°; — *Anacreontis Carmina, cum interpretatione*; Rostock, 1597, in-4°; — *Phosphorus, de prima causa et natura mali, tractatus hypermetaphysicus*; Rostock, 1597, 1601 et 1607, in-12 : Grawer ayant reproché à cet ouvrage d'être entaché d'erreurs calvinistes, Lubin répondit par son *Apologeticus*, Rostock, 1600 et 1605, in-4°; — *Exercitationes in minoribus Pauli, Jacobi, Petri, Joannis et Judæ Epistolas*; Rostock, 1601, in-4°; — *Antiquarius, seu priscorum et minus usitatorum vocabulorum interpretatio*; Francfort, 1601, in-8°;

Cologne, 1609, in-12; — *Epistolæ veterum Græcorum, græce et latine*; Heidelberg, 1601, 2 parties in-8°; — *Anthologia Græca, cum interpretatione*; Heidelberg, 1604, in-4°; — *Nonni Dionysiaca, latine*; Hanaou, 1605, in-8°; — *Commentarius in minores Apostolorum Epistolæ*; Rostock, 1610, in-4°; — *Paraphrasæ Horatii*; Francfort, 1612, in-4°; — *Declamationes satiricæ in hujus sæculi male doctos*; Francfort, 1618, in-8°; — *Juvenalis Satiræ, plusquam ducentis locis correctæ*; Hanaou, 1619, in-8°; — *Clavis et fundamenta Linguae Græcæ*; Leipzig, 1622 et 1630, in-8°; plusieurs fois réimprimé. E. G.

Æpinus. *De meritis Westphalorum in Academia Rostochiensis*, p. 27. — Bayle, *Dict.* — Whitten, *Memorie Theologorum.* — Baillet, *Jugements des Savants*, t. VI. — Sax, *Onomasticon*, L. IV, p. 81.

**LUBIN** (Augustin), géographe français, né le 29 janvier 1624, à Paris, où il est mort, le 7 mars 1695. Admis de bonne heure dans l'ordre des Augustins réformés, il y remplit différents emplois, entre autres ceux de provincial à Bourges et d'assistant général à Rome. On lui donna le titre de géographe royal, et il prenait celui de chorographe de son ordre. Il avait une connaissance particulière de tout ce qui concernait les bénéfices de France et les abbayes d'Italie. On a de lui : *Martyrologium Romanum, cum tabulis geographicis et notis historicis*; Paris, 1660, in-4°; — *Tabulæ sacrae Geographicæ, sive notitia antiqua mediæ temporis et nova nominum utriusque Testamenti ad geographiam pertinentium*; Paris, 1670, in-8° : on trouve souvent ce dictionnaire joint à la Bible latine de Léonard; — *Tables géographiques pour les Vies des hommes illustres de Plutarque, dressées sur la traduction de l'abbé Tallemant*; Paris, 1671, in-12; — la suite de la *Clef du grand Pouillé des Bénéfices de France*, contenant le nom des abbayes et de leurs fondateurs, leur situation, etc.; Paris, 1671, in-12; — *Orbis Augustinianus, sive conventuum ordinis eremitarum Santi Augustini descriptio*; Paris, 1672, in-12, avec beaucoup de petites cartes, presque toutes dessinées et gravées par l'auteur; — *Index Geographicus, sive in annales Usserianorum tabulæ et observationes geographicæ*, publié en tête de l'édition d'Usserius; Paris, 1673; — *Mercure Géographique, ou le guide des curieux des cartes géographiques*; Paris, 1678, in-12; — *Histoire de la Laponie*; Paris, 1678, in-4°, fig., trad. du latin de Scheffer; — *Notitia Abbatiarum Italix*; Rome, 1692, in-4°; — *Italia Sacra, in suas XX distincta provincias*; 1692. P.

Duplo, *Auteurs ecclésiast. du dix-septième siècle.* — *Journal des Savants*, 1695, p. 220.

**LUBIN** (Jacques), graveur français, né en 1637, à Paris, mort vers 1695. Il appartient par son style à l'école de G. Edelinck, et a gravé *Jésus mis au tombeau*, d'après Lesueur; *Turanne*, d'après Pl. de Champagne; et *le Comte*

de Brienne, d'après Largillière. Sur ses propres dessins, il a exécuté pour *Les Hommes illustres* de Perrault une série de beaux portraits, entre autres ceux de Callot et de Seguier. P.

Huber et Rost, *Manuel de l'Amateur*, VII.

**LUBIS** (E.-P.), publiciste français, né en 1806, mort en 1859, à Paris. Attaché, sous la restauration, à la rédaction de *La Quotidienne* et de la *Gazette de France*, il prit, après 1830, la direction de *La France*, feuille qui fit la guerre la plus vive à la dynastie d'Orléans. Ayant publié en 1841 dans ses colonnes quelques-unes des fameuses lettres attribuées au roi Louis-Philippe, il fut arrêté et tenu quelque temps au secret. Lors de la création de l'*Union monarchique* (1846), aujourd'hui l'*Union*, il partagea, dans cet organe des opinions légitimistes, les fonctions de rédacteur en chef avec M. Laurentie. On a de M. Lubis : *Histoire de la Restauration*; Paris, 1836, 6 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1848.

*La Littérat. Franc. contemp.*

\* **LUBIZE** (Pierre-Michel MARTIN, dit), auteur dramatique français, né à Bayonne, vers 1808. Il fit ses études au collège Bourbon, et entra chez Lafitte comme employé. Il a fait jouer un grand nombre de pièces, faites en collaboration d'autres écrivains; citons seulement : *M. Lombard, ou le voyage d'agrément*, folie vaudeville en un acte; 1832; — *Le Tartufe de Village, vaudeville en un acte*; 1833; — *Le Muet de Saint-Malo, vaudeville en un acte*; 1837; — *Une Assemblée de créanciers*, un acte; 1840; — *Les Petits Métiers de Paris*, en trois actes; 1844; — *Une Femme qui a une jambe de bois*, un acte; 1849. Seul il a donné : *La Cinquantaine*, un acte; 1834; — *La Bonne Vieille*, un acte; 1838; — *Les Jolies Filles de Stilberg, ou les pages de l'empereur*, un acte; 1842; — *Mon illustre ami, ou le préservatif*, un acte; 1842; — *La Coqueluche du quartier*, un acte; 1845; — *Si ma femme le savait*, deux actes; 1854; — *La Bride sur le Cou*, un acte; 1855, etc. On lui doit en outre : *Le Commis et la Grande Dame*; Paris, 1834, in-32; — *L'Adjoint de Campagne*; Paris, 1834, in-32; — *La tude, ou le prisonnier de la Bastille*; Paris, 1835, in-32. J. V.

Lefevre, *Hist. du Lycée Bonaparte*, p. 199. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franc. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**LUBLINK** (Jean), littérateur hollandais, né en 1735, à Amsterdam, où il est mort, en novembre 1813. Il siégea au corps législatif de la république batave, et témoigna autant de bon sens que de modération dans sa conduite politique. Vers la fin de sa vie il devint aveugle. On lui doit : *Sermons de Vernule*; Amsterdam, 1771, in-8°; — *Leçons de Morale*; ibid., 1772, 2<sup>e</sup> édit., 2 vol. in-8°, trad. de Geller; — des *Poésies*; ibid., 1772, in-8°, trad. de Danneil; — *Les Nuits*; ibid., 1785, 2<sup>e</sup> édit., 4 vol. in-8°, trad. d'Young, avec des notes; — *Les Saisons*;

ibid., 1787, in-8°, trad. de Thomson; — *Voyage de Stolberg en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Sicile*; ibid., 1798; — *Discours et mémoires religieux, philosophiques et littéraires*; ibid., 1794, in-8°; — *De l'Importance de la Religion pour l'homme*; ibid., 1803, in-8°; — *Correspondance*; ibid., 1803, in-8°; — *Cantiques*; ibid., 1813, in-8°.

Arnauld, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*.

**LUBOMIRSKI** (Maison des princes). Une des plus anciennes et des plus illustres de la Pologne, elle est originaire du palatinat de Cracovie, et porte les armes appelées *srzeniawia*, d'où lui est venu le surnom de *Srzeniawites*, sous lequel les chroniqueurs du pays en parlent fréquemment, à partir du onzième siècle. Depuis les Sigismond, les Lubomirski les plus connus dans l'histoire de Pologne sont : *Sébastien*, castellan de Woynicz (mort en 1613), qui, ayant acquis l'importante seigneurie de Wisnicz, obtint le titre de comte du Saint-Empire romain; — *Stanislas*, palatin de Cracovie, qui eut l'honneur de succéder au grand Chodkiewicz dans le commandement général de l'armée polonaise au camp de Chotzim (Khotine), en 1621, et parvint à assurer, à cette époque, une paix glorieuse à son pays. Les empereurs d'Allemagne Ferdinand II et Ferdinand III lui envoyèrent le diplôme de prince du Saint-Empire, titre dont toutefois il n'usa point de son vivant, et que même ses descendants ne commencèrent à porter qu'à la quatrième génération. — Un des fils de Stanislas, *Alexandre*, palatin de Cracovie, épousa une princesse Zaslawska, dernier rejeton de la puissante famille des ducs d'Ostrog et de Zaslav. Cette alliance valut plus tard aux Lubomirski une part considérable dans la fameuse succession du majorat d'Ostrog, composé de vingt-deux villes et de plus de cinq cents villages. — Un autre fils de Stanislas, *Georges*, grand-maréchal et général de la couronne, fut d'abord un des plus fermes défenseurs et soutiens du malheureux roi Jean-Casimir (*voy.* ce nom) et un de ses commissaires au traité d'Olivá (1660); puis il se souleva contre ce prince, et après divers succès, soumissions et reprises d'hostilités, alla finir ses jours à l'étranger.

Au dix-huitième siècle, nous voyons les Lubomirski portant tous le titre de princes, possédant de grands biens et jouissant des honneurs les plus éclatants, sans présenter cependant aucune grande notabilité politique. Dans les derniers temps de l'existence indépendante de la Pologne, la fortune des Lubomirski déclina rapidement; aujourd'hui, bien que plusieurs branches de cette maison existent encore, aucune d'elles n'a conservé son ancienne importance. [C. MOROZEWICZ, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Okolski, *Orbis Polonus*. — J. Pastorius, *Hist. Poloniæ*.

**LUBOMIRSKI** (*Stanislas-Héraclius*), poli-

tique et savant polonais, de la famille des précédents, né vers 1640, mort le 17 janvier 1701, à Wiasdow, près Varsovie. Grand-maréchal de Pologne, il fut rétabli en 1666 dans toutes les dignités dont le roi Jean-Casimir avait dépouillé son père, Sébastien-Georges. Il avait l'esprit fort cultivé, et entretenit avec les principaux savants de l'Italie une correspondance active. Sa collection de livres, de médailles et d'instruments de physique était considérable. Parmi les écrits qu'il a laissés, on remarque : une traduction du *Pastor Fido* de Guarini, en vers polonais; — *Consultationes XXV, sive de vanitate consiliorum*; Varsovie, 1700, in-4°; Leipzig, 1702, in-12. La première édition de cet ingénieux dialogue entre la Vérité et la Vanité fut supprimée par ordre du roi Frédéric-Auguste. Parmi les conseils donnés aux princes, Bayle a cité celui-ci : « Hâtez-vous de faire la paix. Je n'ai, direz-vous, aucune raison de la souhaiter. La continuation de vos succès doit être un pressant motif de finir la guerre; augmentant le nombre de vos conquêtes, vous augmenterez le nombre de vos adversaires. Si la fortune change, comptez vous alliés parmi vos ennemis »; — *Repertorium, sive opuscula latina sacra et moralia*; Varsovie, 1701, in-12. Deux des trois opuscules que contient ce recueil avaient déjà paru séparément; l'un, *Adverbia moralia*, en 1666, sans nom d'auteur; l'autre, *Theomusa*, catéchisme en vers latins et polonais, en 1683 et 1697. K.

J.-A. Zalaski, *Biblioth. Poetarum Polonorum*. — Bayle, *Réponses aux questions d'un Provincial*, ch. LXIII.

**LUBOMIRSKI** (*Théodore*, prince DE), fils du précédent, mort le 6 février 1745, à Wiasdow. Il succéda à son père dans la charge de grand-maréchal, et entra au service de l'Autriche; il se distingua en Hongrie et sous le prince Eugène, dans la guerre contre les Turcs. Après avoir appuyé, avec des troupes levées à ses frais, Stanislas Leczynski, il se tourna contre lui, et posa en 1735 sa candidature au trône; il réunit en sa faveur un grand nombre de voix. L'invasion d'une armée russe ayant déconcerté ses partisans, il fut le premier à acclamer l'électeur de Saxe, Auguste-Frédéric III, et entraîna les suffrages de l'assemblée. En 1736, l'empereur lui conféra le titre de feld-maréchal. On a de lui quelques discours.

Son oncle, *Georges-Augustin*, mort en 1706, avait été proposé, en 1704, à Charles XII pour remplacer le roi Auguste II. K.

Danekowicz, *Suada polona et latina*.

**LUC** (Saint), troisième évangéliste, né à Antioche, mourut vers 70 de J.-C., à l'âge de quatre-vingts ou quatre-vingt-quatre ans. On ignore le genre de sa mort. Suivant saint Grégoire de Nazianze et un vieux document arabe cité par Kirst (1), il souffrit le martyre; selon d'autres, il s'éteignit paisiblement à Patras, dans le Péloponnèse. On ignore aussi s'il était païen

(1) In *Vitis quatuor Evangelist.*, p. 45.

ou juif d'origine. Saint Luc était fort instruit : il avait, dit-on, étudié dans les écoles de la Grèce et de l'Égypte, et savait même la médecine (1) et la peinture (2). Quoi qu'il en soit, cet évangéliste était l'intime disciple de saint Paul : il l'accompagna dans la Troade, en Macédoine et à Rome, où il assista l'apôtre dans ses derniers moments. Au rapport d'Épiphane (*Hæres*, 51), saint Luc prêcha l'Évangile en Dalmatie, dans les Gaules, en Italie, et même, suivant Métaphraste, en Égypte et en Libye. Son corps, transporté à Constantinople, en 357, fut déposé dans la basilique des Douze Apôtres. A la métropole de Sens on montre, parmi de curieuses reliques, un doigt de saint Luc. La fête principale de ce saint se célèbre le 13 octobre. Son symbole est une tête de bœuf (3), image allégorique de la première lettre de la langue sacrée (Aleph), parce qu'il avait le premier posé Jésus-Christ comme le grand pontife, l'Alpha et l'Oméga.

L'Évangile (en XXIV chapitres) qui porte le nom de saint Luc fut écrit en Achaïe, vers l'an 53 ou 56, selon Eusèbe et saint Jérôme. L'auteur l'adresse à *Théophile*, soit qu'il voulût désigner par là toute personne aimant Dieu. (θεοφιλος), soit que ce nom s'applique réellement à un ami, comme semble l'indiquer l'épithète de *très-cher* (χαριστος), dont il est précédé. Le grec de saint Luc, malgré de nombreux syriacismes, est en général plus pur que celui des autres évangélistes. Saint Paul, en parlant de l'Évangile de saint Luc, l'appelle quelquefois *son Évangile*, parce que l'apôtre y trouvait consigné ce qu'il avait prêché (4).

Saint Luc a composé aussi les *Actes des Apôtres* (Πράξεις ἀποστόλων), probablement vers l'an 59. Ces Actes sont la continuation du récit Évangélique : ils comprennent, en XXVIII chapitres, l'histoire des Apôtres durant trente-trois ans, depuis l'Ascension de Jésus-Christ, jusqu'à la quatrième année du règne de Néron. On peut diviser les Actes des Apôtres en deux parties :

(1) Le plus important témoignage est ici saint Paul (*Ad Coloss.*, IV, 14). « Lucas, le cher médecin (ἰατρὸς ἀγαπητὸς) vous salue. » Mais, cela se rapporte-t-il à l'évangéliste? Eusèbe (*Hist. Eccles.*, III, 4) l'appelle médecin, parce que « Luc a donné dans son livre, inspiré de Dieu, les prémisses de l'art de guérir les âmes ». C'est donc au figuré qu'il faut ici prendre ce mot. Enfin, saint Jérôme, dans une Épître à Damase, dit : *Lucas, qui inter omnes evangelistas græci sermonis eruditissimus quippe medicus*, etc. (Opp., t. III, p. 81). Freind, dans son histoire de la médecine, a essayé de prouver, par l'emploi de certaines expressions techniques, que saint Luc était médecin, et parce qu'il raconte plus de cures miraculeuses que les autres évangélistes (le lépreux, XVII, 12; l'hydropique, XIV, 2; l'oreille coupée du serviteur du grand-prêtre, XXII, 51).

(2) Selon la tradition, l'Impératrice Pulchérie reçut de Jérusalem un tableau de la Sainte-Vierge, attribué à saint Luc.

(3) Sedulius, *Carm.*, lib. I, v. 341 : *Lucas tenet ora juveni*. Voy. A. Fabricius, *Cod. Apoc.*, t. V, et Moller, *Dissertation sur les IV Évangélistes*.

(4) Tertullien, lib. IV, c. 5, *Contra Marcion*.

dans la première (chap. 1-x), ils racontent comment l'Église, après l'Ascension du Christ, fut fondée, en Judée et en Samarie, par les apôtres et surtout par saint Pierre; dans la deuxième partie (depuis le ch. x jusqu'à la fin), comment l'Évangile fut répandu chez les païens, en Syrie, en Pamphylie, en Grèce, etc. Suivant quelques interprètes, saint Luc serait aussi l'auteur de l'*Épître aux Hébreux*. Saint Jérôme lui attribue un ouvrage perdu, qui avait pour titre : *Periodus Pauli et Theclæ*.

Lorsqu'on compare l'Évangile de saint Luc aux trois autres Évangiles, on remarque que comme récit historique il est de beaucoup le plus complet. Ainsi, les détails qu'il donne, dès le début, sur la conception et la naissance de saint Jean-Baptiste et de Jésus-Christ ne se trouvent chez aucun autre évangéliste : l'*Ave, Maria* (salut de l'ange Gabriel) (1), le *Magnificat* (réponse de Marie à Élisabeth) (2), le *Benedictus Dominus Deus* (prière du vieux Zaccharie) (3), adoptés comme prières et depuis longtemps introduits dans les chants de l'église, n'ont pour autorité que saint Luc. Seul encore cet évangéliste nous apprend pourquoi Marie, qui habitait Nazareth, ville de Galilée, vint accoucher à Bethléem, ville de Judée, voisine de Jérusalem : l'empereur Auguste avait ordonné un recensement général de la population de l'Empire Romain; ce recensement était exécuté en Syrie par le préteur Quirinus (*Kyrenios*), résidant à Césarée, et qui avait sous ses ordres des espèces de préfets, comme Ponce-Pilate. Or, pour faciliter l'opération, les habitants devaient se rendre dans la Judée et se réunir à Jérusalem ou dans les villes environnantes; toutes les hôtelleries étant pleines de monde, Marie fut réduite à déposer son enfant dans une crèche. Le magnifique hymne que chantait à cette occasion la milice céleste (*Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*) (4) n'est aussi donné que par saint Luc. Parmi les autres détails, dont cet évangéliste est l'unique garant, nous citerons encore : la circoncision et la prière de Simon dans le temple (*Nunc dimittis servum tuum*, etc.) (5). Jésus discutant à douze ans avec les docteurs à Jérusalem (6); beaucoup de miracles et de paraboles, entre autres celle de l'homme riche.

Quant à l'esprit de la religion du Christ, dont le catholicisme et le protestantisme ainsi que leurs innombrables sectes se sont en tout temps fort peu soucié, il régné un admirable accord entre tous les évangélistes. Le beau sermon du Christ devant le peuple de Capharnaüm (7) rappelle tout à fait le sermon de la

(1) Chap. I, 28.

(2) Ibid., 46.

(3) Ibid., 68-69.

(4) Chap. II, 14.

(5) Ibid., 29.

(6) Ibid., 43.

(7) Chap. VI, 20-49.

montagne, que nous a conservé saint Matthieu. « Faire aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit (1); — pardonner à ses ennemis; faire du bien à ceux qui vous font du mal (2); — ne pas imiter les pharisiens, qui se targuaient de leurs pratiques de dévotion et calomniaient ou maltraitaient leur prochain, ces hypocrites qui sont des agneaux au dehors et des loups au dedans » — Là-dessus tous les évangélistes sont d'accord : rendre les hommes meilleurs et plus heureux par une conduite pure et désintéressée des uns à l'égard des autres, telle est la sublime législation qui ressort de tous les passages des quatre évangélistes réunis. C'était donc bien là ce que voulait Jésus-Christ. Mais les hommes, qu'ont-ils fait? Tout le contraire des intentions du divin législateur. Au lieu de s'approprier dans leurs actions l'esprit de l'Évangile, et de le suivre en toute circonstance, comme un code sacré, ils ont cherché çà et là dans la Bible des textes isolés, souvent incohérents, pour en faire des enveloppes de pharisiens, des pratiques ou des cérémonies futiles, des dogmes enfin qui, par leur divergence, ont fait d'une religion de mansuétude et de paix une pomme de discorde sanglante. F. H.

*Actes des Apôtres et Évangile de saint Luc.* — Moller, *Dissertation de IV Évangélistes.* — D. Calmet, *Préface sur l'Évangile de saint Luc et les Actes des Apôtres.* — Winer, *Bibl. Reol. Wörlb.*

**LUC**, écrivain ecclésiastique, mort vers 1178. Il était originaire d'Allemagne, et fut le premier abbé du monastère du mont-Cornillon, près de Liège (ordre de Prémontré); il laissa un assez grand nombre d'ouvrages mentionnés par Trithème, mais qui paraissent perdus aujourd'hui, à l'exception d'un commentaire sur le *Cantique des Cantiques*, dont il a été imprimé une portion en 1538, dans l'édition qu'a donnée Jean Fabri de l'explication de ce livre sacré donnée par Aponius, auteur du septième siècle. C'est un fastidieux tissu d'allégories assez peu raisonnables. S'agit-il de la bouche et du gosier de la bien-aimée? La bouche c'est saint Paul, parce qu'il a écrit le premier une épître aux Romains; le gosier, c'est saint Pierre, ce sont même ses vicaires, parce qu'ils professent le dogme de la Trinité, profession figurée par l'excellent vin dont parle en cet endroit l'auteur du cantique. Nous citons ceci comme exemple des singuliers écarts d'imagination où se complaisait la littérature ecclésiastique du moyen âge. On attribue aussi à l'abbé Luc des *Moralités* sur le *Cantique des Cantiques*, imprimées parmi les Œuvres de Philippe de Bonne-Espérance; mais c'est une production qui mérite peu qu'on s'y arrête.

G. B.

Cœllier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. XVII, p. 36. — Lepalge, *Bibliotheca Præmonstratensis*, p. 340. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XIV, p. 8.

**LUC** (Jean du), magistrat français, né à Paris,

au commencement du seizième siècle. Procureur au parlement, puis procureur du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, il fut nommé procureur général de la reine Catherine de Médicis en 1549. On lui doit un ouvrage intitulé : *Placitorum summæ apud Gallos Curia Lib. XII*; Paris, 1559, in-4°; à la fin se trouve un index en français des anciens mots latins employés dans les arrêts du parlement, recueillis dans ce livre et dont il nous a ainsi conservé l'explication.

J. V.

Chaudon et Delandine, *Diet. univ. Histor., Critique et Bibliogr.*

**LUC DE BRUGES** (François), en latin *Lucas Brugensis*, théologien et linguiste flamand, né en 1549, à Bruges, mort le 19 février 1619, à Saint-Omer. Il s'appliqua pendant plus de sept ans à l'étude des langues anciennes, sous la direction de Guillaume d'Harlem et de Montanus, et posséda d'une manière approfondie le grec, l'hébreu, le syriaque et le chaldéen. En 1602, il fut promu aux fonctions d'archidiacre et de doyen à la cathédrale de Saint-Omer. On a de lui : *Notationes in Biblia sacra*; Anvers, 1580, 1583, in-fol., et 1581, in-4°; Leipzig, 1657, in-fol.; — *Variæ Lectiones Veteris et Novi Testamenti, vulgata latine editionis collectæ*; 1580-1583, in-fol.; cette Bible, dite de Louvain, contient de lui la préface et de nombreuses notes, dont les critiques ont reconnu la justesse et l'exactitude; — *Romanæ correctionis in lat. Biblii jussu Sixti V recognitis Loca insigniora*; Anvers, 1603, in-12; Venise, 1745; — *Itinerarium J.-C. ex IV Evangeliiis*; — *Commentarii in Evangelia*; Anvers, 1606, 4 vol.; dans ce travail, entrepris à la demande de l'imprimeur Plantin, il s'attacha surtout à préciser la signification propre des mots, et y ajouta deux livres : *Notarum ad varias lectiones in IV Evangeliiis occurrentes Libellus duplex, quorum uno græcæ, altero latinæ varietates explicantur*; ces scolies n'ont pas été jugées inférieures à celles que Vatable a publiées sur l'Ancien Testament; — *Biblia hebræa et latina Aris Montani*; Genève, 1609; il y fournit des corrections; — *De Usu Chaldaicæ Bibliorum Paraphraseos*; Anvers, in-fol.; — *Conciones variæ*; Saint-Omer, in-8°; — *Confessariorum Instructio*; ibid., in-8°; — *Sacrorum Bibliorum vulgata editionis Concordantiæ*; Anvers, 1617, et La Haye, 1712, 5 vol. in-fol.; Luc, qui eut part à toutes les entreprises bibliques de son temps, entre autres à la polyglotte d'Anvers, fut le premier érudit qui composa, sur le travail primitif d'Hugues de Saint-Cher, une bonne concordance de la Bible; cette publication, corrigée plusieurs fois depuis, eut de fréquentes réimpressions.

P. L.—Y.

Fabrius, *Histor. Biblioth.*, part. I et III. — Foppens, *Biblioth. Belgica.* — Dupin, *Auteurs ecclésiast. du dix-septième siècle*, col. 1372. — Simon, *Hist. crit. des Versions du Nouveau Test.*, ch. 3.

**LUC DE TUY** (*Lucas Tudensis*), historien

(1) Chap. VI, 31.

(2) Ibid., 27.

ecclésiastique, né à Léon, en Espagne, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Il devint diacre de l'église de Saint-Isidore à Léon. Mariana dit qu'il alla à Rome, à Constantinople et à Jérusalem. Il était à Rome lorsque le désir de combattre l'hérésie albigeoise le ramena dans sa ville natale. Il fut ensuite nommé évêque de Tuy, en Galice. On a de lui une rédaction refondue de la *Chronique* de saint Isidore, qu'il a continuée depuis 680 jusqu'en 1236. Cette *Chronique* a été insérée dans l'*Hispania illustrata*, d'André Schott; — *De altera Vita, fideique controversiis adversus Albigenium errores Libri tres*; Ingolstadt, 1612, in-4° : ce traité fut publié par Gretser, qui le tenait de Mariana; il a été inséré dans les différentes éditions de la *Bibliotheca Patrum*; — *Vita S. Isidori hispaniensis; Translatio S. Isidori, episcopi, Historia* : ces deux opuscules ont été publiés dans les *Acta Sanctorum*, 4 avril, et dans les *Acta SS. Ord. Benedictini* de Mabillon, t. II. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, tom. II, p. 59-61.

**LUC** (François DE), ou DELUC, littérateur genevois, né à Genève, en 1698, mort en 1780. On a de lui : *Lettre critique sur la fable des Abeilles de Mandeville*; Genève, 1746, in-12; — *Observations sur les écrits de quelques savants incrédules*; Genève, 1766, in-8°. De Luc était lié avec J.-J. Rousseau, qui le trouvait plus respectable qu'amusant, comme on le voit par ce passage d'une de ses lettres. « De Luc, écrit-il à Moulton, est un excellent ami, un homme plein de sens, de droiture et de vertu; c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié, de l'estime, et même du respect pour lui; mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé tout à fait si assommant qu'à Genève : en revanche, il m'a laissé ses deux livres; j'ai même en la faiblesse de promettre de les lire, et, de plus, j'ai commencé. Bon Dieu, quelle tâche! moi qui ne dors point, j'ai de l'opium au moins pour deux ans. » Z.

J.-J. Rousseau, *Correspondance*. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LUC** (Jean-André DE), physicien suisse, fils du précédent, né à Genève, le 8 février 1727, mort à Windsor, le 8 novembre 1817. Sa famille était originaire de Lucques, mais elle était établie depuis deux siècles à Genève, où son père faisait le commerce de l'horlogerie et occupait un des hauts emplois de la petite république, agitée alors par sa querelle avec J.-J. Rousseau. François De Luc encouragea les dispositions de son fils pour les mathématiques, la physique et l'histoire naturelle, et l'initia aux affaires publiques. Jean-André De Luc, ami de Rousseau, fut nommé membre de quelques comités civiques. En 1768 il fut envoyé par son parti à Berne et à Paris, où le duc de Choiseul le reçut avec faveur; enfin, en 1770 il fut appelé dans le grand conseil, dont

le titre de *souverain* avait été le sujet de vives discussions. La même année il quitta Genève pour aller vivre à Londres, où il put s'adonner plus librement à ses travaux scientifiques. Recherché par toutes les sociétés savantes, il devint successivement membre des Sociétés royales de Londres, de Dublin et de Göttingue, et correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. En 1773 il fut nommé lecteur de la reine d'Angleterre, et en 1798 professeur honoraire de philosophie et de géologie à Göttingue. Peu de temps après il alla résider à Berlin; il quitta cette ville en 1802, pour se rendre à Brunswick; mais en 1806, par suite de la bataille d'Iéna, il retourna en Angleterre. Après les troubles de Genève en 1781, il avait fait un voyage à Paris.

Dès son enfance De Luc se consacra à l'étude de l'histoire naturelle, et il commença de bonne heure à former un cabinet minéralogique, qui devint un des ornements de sa ville natale. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fit avec son frère sa première excursion scientifique dans les Alpes. Depuis lors les deux frères visitèrent presque chaque année quelque partie de la Suisse ou de la Savoie, rapportant chaque fois des fossiles marins. En 1762, il soumit à l'Académie des Sciences ses recherches sur les modifications de l'atmosphère, et pour donner plus de précision aux calculs barométriques, il inventa le *baromètre portatif*. En 1765, il fit l'ascension du Buet, dont aucun voyageur n'avait encore visité la cime. Il retourna deux fois, en 1770, dans le Faucigny, pour y faire des expériences sur l'eau bouillante. Il s'occupait alors, sur le conseil de Lalande, de perfectionner le thermomètre, qu'il rendit plus sûr en y substituant le mercure à l'alcool. En 1772 il refit une excursion sur le Buet avec son frère et le pasteur Dentand, dans le but d'éprouver l'hygromètre qu'il venait d'inventer. Il présenta cet instrument l'année suivante à la Société royale de Londres avec un mémoire que l'Académie d'Amiens couronna. De Luc avait d'abord employé l'ivoire comme moyen de déterminer l'humidité de l'air. Depuis il substitua la baleine à l'ivoire, et présenta son nouvel hygromètre à l'Académie des Sciences de Paris en 1781. De Saussure fit oublier cet instrument en substituant un cheveu à la baleine. Comme géologue, De Luc entreprit de prouver que les phénomènes géognostiques ne sont pas en contradiction avec la Genèse. Il changea les six jours de la création biblique en six *gahambars*, ou périodes composées peut-être chacune de plusieurs milliers d'années, qui ont dû précéder l'état actuel du globe. Quant au déluge, De Luc, pour en rendre compte, imagina de diminuer un peu le diamètre du globe, et supposa qu'une partie considérable du sol soutenue d'abord au-dessus d'immenses cavités, s'était affaissée tout à coup, ce qui forma pour les mers un immense bassin. L'ancien océan devint terre ferme, et ainsi s'expliquerait la présence au milieu des mon-

lagnes de tant d'animaux marins changés en fossiles.

De Luc a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Recherches sur les Modifications de l'Atmosphère, ou théorie des baromètres et des thermomètres*; Genève, 1772, 2 vol. in-4°; Paris, 1784, 4 vol. in-8°; — *Relation de différents Voyages dans les Alpes du Faucigny* (avec Dentand); Maëstricht, 1776, in-12; — *Lettres physiques et morales sur les Montagnes, et sur l'Histoire de la Terre et de l'Homme*; La Haye, 1778-1780, 6 vol. in-8°; — *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, adressées, ainsi que les précédentes, à la reine d'Angleterre, Sophie-Charlotte de Mecklembourg; 1785, in-8°; — *Nouvelles Idées sur la Météorologie*; Londres, 1786, 3 vol. in-8°; — *Lettres sur l'Histoire physique de la Terre*, adressées au professeur Blumenbach; Paris, 1798, in-8°; — *Lettres sur l'Éducation religieuse de l'Enfance, précédées et suivies de détails historiques*; Berlin, 1799, in-8°; — *Bacon tel qu'il est, ou dénonciation d'une traduction française de ses ouvrages*; Berlin, 1800, in-8°; brochure qui fut suivie du *Précis de la Philosophie de Bacon et du progrès qu'ont fait les sciences naturelles*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°; De Luc accusait Ant. de Lalande (voy. ce nom), traducteur des œuvres de Bacon, d'avoir altéré ou retranché des passages de cet auteur favorables au christianisme; d'autres critiques ont prétendu que le zèle du savant génois l'avait entraîné dans le sens contraire. On doit encore à De Luc : *Lettres sur le Christianisme*, à M. Teller; Berlin, 1801, in-8°; — *Abrégé de principes et de faits concernant la Cosmologie et la Géologie*; 1802, in-8°; — *Principes de Théologie, de Théodicée et de Morale, en réponse à M. Teller sur son écrit intitulé : La plus ancienne Théodicée*; 1803, in-8°; — *Introduction à la Physique terrestre par les fluides expansibles, précédée de deux mémoires sur la nouvelle théorie chimique considérée sous différents points de vue*; Paris, 1803, 2 vol. in-8°; dans ces mémoires De Luc combattait la nouvelle chimie découverte par Lavoisier (voy. ce nom); — *Observations sur un ouvrage intitulé : Lithologie atmosphérique*; 1803, in-8°; — *Traité élémentaire sur le Fluide Électro-Galvanique*; Paris, 1804, in-8°; — *Traité élémentaire de Géologie, en anglais*; Londres, 1809, in-8°; en français, Paris, 1809, in-8°; — *Voyages géologiques dans le nord de l'Europe, aux côtes de la Baltique, etc.*; Londres, 1810, 3 vol. in-8°; — *Voyages géologiques en Angleterre*; 1811, 2 vol. in-8°; — *Voyages géologiques dans quelques parties de la France et de l'Allemagne*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°; — *Abrégé de Géologie*; 1816. De Luc a en outre donné des articles au *Journal des Savants*, aux *Philosophical Transactions* et à d'autres recueils.

Son fils, aussi nommé *Jean-André*, né à Genève, le 16 octobre 1763, s'est fait connaître par un ouvrage intitulé : *Histoire du Passage des Alpes par Annibal depuis Carthagène jusqu'au Tésin, d'après la narration de Polybe, comparée aux recherches faites sur les lieux. Examen critique de l'opinion de Tite Live et de celles de quelques auteurs modernes*; Paris et Genève, 1818, in-8°; livre qui donna lieu à une vive polémique. On lui doit en outre un grand nombre de mémoires et dissertations sur des questions d'histoire naturelle et de géologie.

L. L.—T.

Senebier, *Hist. Littér. de Genève*, tom. III, p. 203. — Rabbe, *Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Rochefort de Peyssonel, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Cuvier, *Rapport histor. sur les progrès des Sciences natur.*, depuis 1789. — Lalande, *Bibliogr. Astron.* — Renouard, *Catal. de la Biblioth. d'un Amateur*.

**LUC** (*Guillaume-Antoine DE*), physicien suisse, frère de Jean-André DE LUC, né à Genève, en 1729, mort le 26 janvier 1812. Fidèle compagnon de son frère, il a consigné plusieurs de ses observations dans les *Recherches sur les Modifications de l'Atmosphère* et dans les *Lettres physiques*, publiées par Jean-André. On a en outre de Guillaume-Antoine DE LUC des mémoires dans le *Journal de Physique*, dans la *Bibliothèque Britannique* et dans le *Mercur de France*.

J. V.

Senebier, *Hist. Littér. de Genève*, t. III, p. 204. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LUC DE GRIMALDI**. *Voy. GRIMALDI*.

**LUCA**, dit *saint Luc*, peintre de l'école florentine, vivait dans le onzième siècle. On croit qu'il fut un des peintres du nom de Luc qui peignirent ces fameuses *madones* que la dévotion italienne attribue à saint Luc. Lami a reproduit une légende du quatorzième siècle sur la célèbre *madona dell' Impruneta*, dans laquelle il est dit que « l'auteur de cette peinture fut un serviteur de Dieu dont la vie était exemplaire; il était de Florence et se nommait Luc, mais on l'appelaît ordinairement le saint ». E. B.—N.

Lami, *Deliciae Eruditorum*. — Lanzi, *Storia*.

**LUCA DI TOMMÉ**, peintre de l'école de Sienne, florissait de 1363 à 1380. Il fut élève du Berna, et peignit, en 1363, une *madone entre quatre saints et saintes*, à Sienne; en 1367, une *Sainte Famille*, à San-Quirico, en Toscane; et en 1380 la voûte d'une chapelle, à Arezzo. Son dessin est incorrect et plein de roideur. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Romagnoli, *Cenni Storico-Artistici di Siena*. — O. Brizzi, *Guida d'Arezzo*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**LUCA** (*Jean-Baptiste DE*), prélat italien, né en 1614, à Venosa (royaume de Naples), mort à Rome, le 5 février 1683. Il appartenait à une famille obscure, et s'éleva par son mérite aux plus hautes dignités de l'église. Il fut référendaire des deux signatures et auditeur du pape Innocent XI, qui le nomma cardinal le 1<sup>er</sup> sep-

tembre 1681. Avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, Luca avait été avocat, et c'est le résumé de ses consultations et de ses travaux de jurisconsulte qui forme son grand ouvrage intitulé : *Theatrum Veritatis et Justitiæ*; Lyon, 1697, 18 tomes réunis en 7 vol. in-fol., réimprimé à Cologne, en 1716, 11 vol. in-fol., et à Venise, en 1734 ou 1759, 21 tomes en 10 ou 12 vol. in-fol. Ce vaste répertoire, qui traite, non-seulement du droit canonique, mais encore du droit civil, jonit d'une grande renommée parmi les jurisconsultes romains. On doit en outre à Luca : *De Pluralitate hominis legati et unitate plurium formalium*; Naples, 1722, in-fol.; — *Concilium Tridentinum, ex recensione J. Gallemarti et Aug. Barbosa, cum notis cardinalis de Luca*; Cologne, 1664; Lyon, 1676, in-8°, et 1722, in-4°. On a réuni sous le titre d'*Opera varia*; Lyon, 1697, in-fol., divers autres ouvrages de Luca. A. T.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, VIII. — L'abbé Migne, *Hist. des Cardinaux*, dans le t. XXXI de son *Encyclop. Ecclésiast.*

LUCA (Ignace DE), historien et publiciste allemand, né à Vienne, le 29 janvier 1746, mort le 24 avril 1799. Après avoir enseigné les sciences qui se rapportent à la politique, d'abord au *Theresianum* de Vienne, et depuis 1771 au Lycée de Linz, il devint dans les années suivantes membre de plusieurs commissions administratives. En 1780 il obtint la chaire de politique à Inspruck; mis à la retraite quatre ans après, il se fixa à Vienne, où il fut, en 1795, chargé de faire un cours sur les institutions et la statistique des États de l'Europe. On a de lui : *Das Gelehrte Oestreich* (L'Autriche savante); Vienne, 1776-1778, 2 parties, in-8°; une seconde édition de la première partie parut en 1777; — *Journal der Litteratur und Statistik*; Inspruck, 1780, in-4°; — *Politischer Codex oder Darstellung sämmtlicher die kaiserlichen Staaten betreffenden Gesetze im politischen Fache* (Code politique, ou exposé de toutes les lois politiques des États impériaux); Vienne, 1789-1795, 14 vol. in-8°; — *Geographisches Handbuch von dem österreichischen Staate* (Manuel géographique des États de l'Autriche); Vienne, 1790-1792, 7 vol. in-8°; — *Statistische Uebersicht des österreichischen Staates* (Aperçu statistique de l'Autriche); Vienne, 1792, in-fol.; — *Justiz-Codex, welcher alle seit sieben Jahrhunderten ergangenen Verordnungen im Justizfache enthält* (Code de procédure, contenant tous les réglemens émis depuis sept siècles en matière de procédure); Vienne, 1793-1796, 8 vol. in-8°; — *Historisch-statistisches Lesebuch zur Kenntniss der Oestreichischen Staaten* (Manuel historique et statistique des États de l'Autriche); Vienne, 1797-1798, 2 vol. in-8°; — *Merkwürdige Epochen unter der Regierung Franz II* (Époques mémorables du règne de François II); Vienne,

1798, in-8°. — Luca a encore publié plusieurs ouvrages de moindre importance concernant l'Autriche. E. G.

Meusel, *Lexikon*, t. VIII. — *Allgemeiner literarischer Anzeiger*, 1800, p. 722.

LUCA da Reggio. Voy. FERRARI (Luca).

LUCÆ (Samuel-Chrétien), anatomiste allemand, né à Francfort, le 30 avril 1787, mort le 28 mai 1821. Après avoir été professeur de médecine à Francfort, il enseigna la thérapeutique à Marbourg, où il devint directeur de l'Institut clinique. On a de lui : *Observationes circa nervos arterias adæntes*; Francfort, 1810, in-4°; — *Anatomische Untersuchungen über den Thymus bei Menschen und Thieren* (Recherches anatomiques sur le thymus chez les hommes et chez les animaux); *ibid.*, 1811, in-4°; — *De Facie humana*; *ibid.*, 1812-1813, 2 parties, in-4°; — *Betrachtungen über die Natur des thierischen Organismus* (Considérations sur la nature de l'organisme animal); *ibid.*, 1813, in-8°; — *Entwurf eines Systems der medicinischen Anthropologie* (Esquisse d'un système d'anthropologie médicale); 1816, *ibid.*, in-8°; — *De antiquissimo illo : Omnia scire, nihil scire, quatenus ad medicum spectat*; Marbourg, 1818, in-4°; — *De ossescentia arteriarum senilis*, Marbourg, 1819, in-4°. E. G.

Callsen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexikon*.

LUCÆ (Frédéric), savant allemand, né à Brieg, en Silésie, le 2 août 1644, mort le 14 mai 1708. Il étudia à Heidelberg, Utrecht et Leyde, devint en 1671 prédicateur de la cour à Liegnitz, occupa en 1685 les mêmes fonctions à Cassel, et fut nommé en 1696 premier prédicateur à Rosembourg. On a de lui : *Curiose Denkwürdigkeiten von Schlesien* (Détails curieux sur la Silésie); Francfort, 1689, in-4°; — *Teutschlands Raritäten, worin alle Merkwürdigkeiten welche sich in diesem Sæculo in allen teutschen fürstlichen Häusern zugetragen enthalten* (Les Merveilles de l'Allemagne, renfermant tous les événements curieux arrivés dans toutes les maisons princières de ce pays pendant ce siècle); Francfort, 1690, in-4°; — *Des Heiligen römischen Reichs Grafen-Saal* (Les Comtes de l'Empire d'Allemagne); Francfort, 1702, in-4°; un volume supplémentaire fut donné par Leutz; Halle, 1751, in-4°; — *Des Heiligen römischen Reichs Fürsten-Saal* (Les Princes de l'Empire d'Allemagne); Francfort, 1705, in-4°; — *Europäischer Helicon, oder von den Academien Europa* (Hélicon de l'Europe, ou des académies de ce pays); Francfort, 1711, in-4°. E. G.

Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte*, t. VIII. — Rotermond, *Supplément à Jöcher*.

LUCAIN (Marcus-Annæus), poète latin, né à Cordoue, en Espagne, le 3 des ides de novembre, l'an de Rome 791 (39 de Jésus-Christ), mort à Rome, la veille des calendes de mai, l'an 65. Son père, Marcus Annæus Mela, était chevalier romain; sa mère, Caia Acilia, était fille d'Acilius



Lucanus, que l'on comptait au nombre des orateurs. N'oublions pas de rappeler que Marcus Annæus Mela avait Sénèque pour frère aîné. L'exemple et les conseils de l'éminent philosophe exercèrent en effet sur le génie du jeune poète une influence qui n'est pas contestée. Lucain avait à peine atteint l'âge de huit mois quand il fut transporté dans la ville de Rome. Plus tard nous le voyons étudier la grammaire sous la discipline de Rhermnius Paléon; la rhétorique lui est enseignée par Virginus Flavius, et la philosophie par Cornutus. C'est à l'école de Cornutus qu'il devient l'ami de Perse. Sénèque jouissait alors d'une grande faveur. Il introduisit son neveu, à la cour de Néron. Cet empereur, qui avait conservé, même sur le trône, le goût des lettres, et qui, par une singulière facilité d'esprit, partageait ses jours, ses nuits, entre les plus graves soucis de l'empire, les plus criminelles entreprises, les plus hontuses débauches, et le culte des lettres, des arts, Néron fit bon accueil au neveu de Sénèque, l'écoutait avec plaisir déclamer des vers grecs et latins; et pour récompenser chez ce jeune homme un mérite précoce, il le nomma questeur avant l'âge prescrit par les lois. Bientôt il n'est bruit dans le monde des courtisans que de ce génie à peine adulte. Qui désormais irait encore entendre les vétérans du Parnasse sous les platanes de Fronto? Comme autour du berceau d'Hésiode, on a vu, dit-on, des abeilles voltiger autour du berceau de Lucain. On le salue philosophe, on le salue poète. Toutes les couronnes sont pour le neveu de Sénèque, le client de Néron. Assez et trop longtemps on a vanté la Grèce : sous le règne de Néron, la gloire d'Athènes doit céder à la gloire de Cordoue :

Corduba præstantum genitrix fecunda viroto (1).

Les anciens ont vécu : voici les modernes ; voici la poésie nouvelle, qu'une muse jusque alors ignorée est venue révéler à l'enfant d'une mère espagnole. Lucain n'est déjà plus questeur, il est augure ; il porte la trabée deux fois teinte de pourpre, et sa main droite agite le bâton recourbé qui sert à désigner les constellations funestes ou propices. Enfin, pour lui donner le gage le plus éclatant de son estime, l'empereur le défie dans les jeux publics ; et les juges ont si bonne opinion du crédit de Lucain, qu'ils osent lui decerner la palme. Mais ces juges étaient des imprudents. En effet, après un si grand succès devaient commencer les disgrâces. Néron pouvait-il supporter un rival triomphant? pouvait-il se défendre de l'associer, dans son cruel dépit, aux auteurs de l'outrageante sentence? Lucain venait d'écrire un poème sur l'incendie de Troie et sur l'incendie de Rome : Néron lui défend de le faire connaître au public. Sa faveur est passée.

Cette nouvelle répandue, la foule s'éloigne d'un homme qui a cessé de plaire à l'empereur. Il lui reste, il est vrai, quelques amis ; mais la vanité

du jeune Ibérien ne trouve pas son compte dans leurs éloges à voix basse. Son oncle lui donnerait en vain ces consolations stoïciennes qu'il tient en réserve pour toutes les infortunes : Lucain a trop à cœur les applaudissements de la multitude, et le silence auquel Néron le condamne est un supplice de chaque jour, dont les plus beaux sermons ne sauraient lui faire contracter l'habitude. A son tour il est offensé, à son tour il veut se venger.

Comment se venger de Néron? Sous un tel prince, contre lequel on ne peut invoquer les lois, puisqu'en sa présence les lois sont muettes, il existe toujours quelque secrète conjuration. Lucain se réunit à d'autres conspirateurs, qui ont déjà choisi Pison pour leur chef : honnêtes citoyens impatients de rendre à Rome une liberté dont elle n'est plus digne, gens empressés d'imposer à l'empire un maître nouveau et de recevoir le prix de ce crime, gens de toute condition, dont une haine commune associe les bras, mais dont les desseins les plus divers agitent les cœurs, Tacite raconte longuement dans le livre XV de ses *Annales* l'histoire de ce complot. Les sentiments de Tacite pour Néron ne peuvent être suspects. Cependant, parmi tous les personnages qu'il désigne comme les associés de Pison, Plantius Lateranus, consul désigné, est le seul dont il justifie la conscience. Un affranchi le dénonça. Arrêté le premier, Natalis rejeta le crime sur Pison. Après lui Scervinus révéla d'autres noms. Lucain, Quintianus et Sénécion eurent d'abord plus de courage ; pressés de questions ils gardèrent le silence ; mais on ne tarda pas à les intimider ou à les gagner. Alors Lucain dénonça, dit-on, Acilia, sa mère. A cet égard nous n'avons pas de mémoires sincères, et d'un crime aussi monstrueux on préfère douter. Du moins Lucain sut-il bien finir. Entre tous les genres de mort Néron lui laissa la liberté du choix. Le poète se fit ouvrir les veines, et dès qu'il sentit ses mains, ses pieds, envahis par le froid du trépas, il récita quelques vers, dit Tacite, où il avait peint un soldat blessé mourant de la même mort que lui. Il était alors âgé de vingt-sept ans, et désigné consul pour l'année suivante. Il fut enseveli dans ses jardins, dont on vantait la magnificence. Sa femme, Polla Argentaria, que distinguait un rare savoir, honora sa mémoire d'un culte pieux.

Lucain avait composé plusieurs poèmes, dont un seul nous a été conservé. Voici la liste de ses ouvrages perdus : *Hectoris Lytra* ou *Certamen Hectoris et Achillis* ; *Orpheus Inferos adiens* ; *Catacasmus Iliacus*, poème sur l'incendie de Troie ; *Catalogus Heroidum* ; *Saturnalia* ; *Silvarum libri decem* ; *Medea*, tragédie. Nous avons, du moins dans l'état imparfait où il nous l'a laissée, son poème historique intitulé : *Pharsalia*. La première édition de ce poème fut publiée à Rome en 1469, in-fol. ; elle est très-rare. Quelques éditions postérieures ne le sont pas moins,

(1) Martial.

Celle des Alde, plus digne d'être recherchée, porte la date de 1502, in-8°. Nous désignerons encore, parmi les éditions anciennes, celles de Jean Pruss, 1509, in-4°; de Guillaume Lerouge, 1512; de Robert Étienne, 1543; de Rapheleng, directeur de l'imprimerie Plantinienne, 1626; l'édition *Variorum*, publiée à Leyde en 1669; enfin, l'édition de Renouard, 1795, in-fol., imprimée par Didot à deux cent deux exemplaires. La première traduction française de *La Pharsale* est celle de Brébeuf; Paris, 1655, in-4°. Elle est en vers libres. Elle mérite, suivant Boileau, peu d'estime. S'il ne faut pas toujours souscrire aux jugements exclusifs de Boileau, personne n'appellera sans doute de la sentence qu'il a rendue contre cette paraphrase illisible. La traduction de Marmontel; Paris, 1766, est en prose. Ce n'est pas en cela seulement qu'elle diffère de celle de Brébeuf. Ce traducteur ajoute toujours quelque chose au texte original : par un autre procédé, qui n'est peut-être pas moins condamnable, Marmontel l'abrège. La Bibliothèque latine de M. Panckoucke nous offre la *Pharsale* traduite par MM. Philarète Chasles (livres 1, 2, 3), Greslou (livres 4 et 5), et Courtaud Diververesse (livres 6, 7, 8, 9, 10). Enfin, l'auteur de cette notice a traduit le même ouvrage dans la collection des auteurs latins publiée par M. Désiré Nisard. Il existe un plus grand nombre de versions de *La Pharsale* en anglais : la plus estimée est celle de Nicolas Rowe, plusieurs fois imprimée depuis 1718. Dès l'année 1541 l'espagnol Lasso de Oropesa a rendu Lucain familier à ses compatriotes : sa traduction, plusieurs fois imprimée, a été plus tard abandonnée pour l'imitation de Juan de Jaugui, 1684, in-4°, et 1789, in-8°. Enfin, les Italiens ont les traductions de Meloncelli, Rome, 1707, in-4°, et de Bocella, Pise, 1804; et les Allemands celles de Borck, 1749, et de Haus, 1792.

Il n'y a pas eu, dans l'histoire des lettres latines, un ouvrage dont la fortune ait été aussi inconstante que celle de *La Pharsale*. Pour ne parler que de la diversité de nos opinions sur ce poème, nous avons commencé par l'admirer sans aucune réserve, par le placer même au-dessus de l'*Énéide*, au-dessus de l'*Iliade*; ensuite, par un étrange retour, nous l'avons méprisé, nous l'avons condamné sans aucune pitié, nous l'avons rejeté dans le fatras des œuvres qui ne sont pas nées pour vivre. Mais revenant sur ces jugements outrés, nous avons dû reconnaître les qualités de Lucain.

Lucain n'est pas un de ces hommes supérieurs que l'on est convenu d'appeler contemporains de tous les âges, citoyens de toutes les républiques, dont la pensée toujours sereine n'a qu'une passion, celle de l'idéal. Homère, les grands tragiques grecs et Virgile, leur disciple, sont des génies de cette famille : c'est la plus noble de toutes. Contester ces grandes renommées, c'est provoquer au renversement des lois qu'on peut appeler fondamentales dans l'empire de l'esprit.

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri  
Jussit.

Le créateur de l'intelligence humaine l'a ainsi ordonné : il l'a faite pour regarder le ciel, le domaine propre de l'idée. Cependant il y a, dans la vie des peuples, des heures de tempête, où les questions civiles émeuvent à ce point les esprits, qu'il ne leur est guère permis de s'élever au-dessus de la terre. Qu'alors apparaisse un poète assez désintéressé des choses terrestres pour n'être plus même citoyen, pour lui la foule n'a pas d'oreilles. Mais hâtons-nous de le dire; ces Silius Italicus ont toujours été rares. Ne reprochons donc pas sévèrement à Lucain ce qu'on est convenu d'appeler son *réalisme*. Il fut de son pays, il fut de son temps. Ayons aussi quelque indulgence pour son style. Ce style est âpre, enflé; il est parfois d'une sécheresse et parfois d'une exubérance également brutales : il respire la violence, la rage. On l'accorde. Mais il faut remarquer que si l'élégante modération de Virgile convient au récit d'une fable héroïque, la passion qui possède Lucain ne peut s'exprimer avec cette retenue. Quelle est en effet cette passion? C'est l'amère regret de la liberté romaine. Rome se partage entre César et Pompée : on demande à la fortune des combats, sous quel maître on doit servir, quand il s'agissait de combattre pour repousser et l'un et l'autre : *ut neuter!* *Pharsale!* Philippe! dans vos champs ensanglantés, la liberté, Rome expirent! Malgré les sentences des critiques les plus autorisés, Lucain sera toujours inscrit au nombre des grands poètes. Voltaire estime avec raison qu'il y a dans *La Pharsale* des passages auxquels on ne peut rien comparer. Cependant à ces beaux élans du plus heureux génie succèdent de bien regrettables faiblesses. C'est ce contraste qui nous choque surtout dans *La Pharsale*; mais pour la supporter avec plus d'indulgence, ayons toujours présent à l'esprit que l'auteur de ce poème imparfait est mort à vingt-sept ans.

B. H.

*Lucani Vita*, a Carol. Herm. Weise, *Pharsalie præfixa*; 1835. — La Harpe, *Cours de Littérature*, part. 1, c. 4, sect. 2. — Voltaire, *Essai sur la Poésie épique*, ch. 4. — Désiré Nisard, *Études de mœurs et de critique sur les Poètes latins de la décadence*, t. II.

\* LUCAN (Georges-Charles BINGHAM, comte DE), général anglais, né en 1800, à Londres. Il appartient à une famille irlandaise élevée à la dignité de comte en 1795. En 1816 il prit du service dans l'armée en qualité d'enseigne, et plus tard il devint lord lieutenant du comté de Mayo. A la chambre des pairs, où il entra en 1840, comme pair représentatif d'Irlande, il vota avec le parti conservateur. Major général en 1853, il fut envoyé en Crimée, où il obtint le grade de lieutenant général et le commandement de la division de cavalerie. A Balaklava, il reçut l'ordre de lancer la cavalerie anglaise dans une vallée couverte par de l'artillerie afin de s'emparer des canons. Il obéit à regret, et ordonna à lord Car-

digan d'avancer avec la brigade légère, qu'il fit appuyer par deux régiments de grosse cavalerie, destinés à la soutenir dans le cas où elle serait poursuivie. Comme il l'avait prévu, la brigade de lord Cardigan fut ramenée avec une perte énorme, et dans son rapport lord Raglan blâma ce mouvement d'attaque « à tout hasard, » ce à quoi lord Lucan répondit en invoquant l'ordre formel qu'il avait reçu. Rappelé en Angleterre, lord Lucan demanda à passer devant un conseil de guerre; cette satisfaction lui fut refusée, et lord Panmure, secrétaire d'État de la guerre, déclara que le rappel de ce général ne tenait ni à sa capacité ni à son aptitude, mais seulement à son désaccord avec le général en chef. En 1858 le comte de Lucan proposa à la chambre des lords un amendement au bill relatif à l'introduction des israélites dans le parlement, amendement qui donnait à chaque chambre le droit de dispenser les israélites, par voie de résolution distincte, de jurer « sur la vraie foi d'un chrétien ». Cet amendement, préféré à celui de lord Lyndhurst, qui avait à peu près le même sens, fut adopté, et il eut ainsi l'honneur de mettre fin à une vieille question que la chambre des lords avait jusque alors résolue dans le sens opposé à la liberté de conscience. De son mariage avec la fille du sixième comte de Cardigan, en 1829, lord Lucan a deux fils et trois filles. L'aîné, Georges, lord Bingham, né en 1830, à Londres, a embrassé la carrière militaire, et a été nommé major de cavalerie à l'issue de la guerre d'Orient. L. L—T.

*Peerage.* — *Parliamentary Companion.*

**LUCANUS** (*Ocellus*). Voy. OCELLUS.

**LUCAR** (*Cyrille*). Voy. CYRILLE.

**LUCAS de Leyde**, peintre et graveur hollandais, né à Leyde (dont il tire son surnom), au commencement de juin 1494, mort dans la même ville, en 1533. Il reçut les premiers principes de son art de son père Hugues Jacobz, qui peignait fort bien. Son second maître fut Cornille Enghelbrechtsen. Ce fut véritablement un enfant remarquable, car à neuf ans il composait déjà des sujets heureusement choisis, et à douze ans il peignit en détrempe l'*Histoire de saint Hubert*. À quatorze ans (1508) il grava *Mahomet ivre qui égorge un religieux*. Il burina l'année suivante neuf sujets de *la Passion*, en rond, bien composés; une *Tentation de saint Antoine*; une *Conversion de saint Paul*; ces morceaux sont d'une expression vraie, mais les personnages sont habillés d'une façon étrange et peu historique. En 1510, à seize ans, il fit un *Ecce homo* : on voit dans cet ouvrage une multitude de peuple; les attitudes en sont bien variées, les ajustements convenables et les draperies bien jetées. Dans le même temps, il grava : *Un paysan et une paysanne auprès de trois vaches* : ce morceau est fort recherché; *Adam et Ève chassés du Paradis*; une *Femme qui caresse un petit chien* et une grande quantité d'autres estampes de la même beauté. Ses

épreuves se vendaient déjà fort cher de son temps, il en avait un soin extrême, et la moindre tache suffisait pour les faire anéantir; aussi sont-elles justement estimées. Quant à ses tableaux, ils sont bien peints et d'une touche légère quoique finie. Un de ceux où il s'est surpassé à deux volets; il représente la *Guérison de l'aveugle de Jéricho*. La couleur est d'une grande fraîcheur et l'ordonnance riche et variée; le paysage encadre agréablement le sujet. Ce tableau daté de 1531 est un des derniers exécutés par Lucas de Leyde. Vers cette époque il conçut le dessein d'aller visiter les peintres flamands et hollandais les plus en réputation. Il fit équiper un navire, et vint à Middelbourg visiter Jean de Mabuse, un des premiers peintres de l'époque. Il s'arrêta à Gand, Malines et Anvers, et partout il donna des fêtes splendides à ses confrères. « Ce voyage, suivant Descamps, lui coûta la vie. Le public et lui-même accusèrent quelques peintres jaloux de sa réputation de l'avoir empoisonné. » Depuis lors il n'eut aucun moment de santé; il fut presque toujours au lit. « Cependant ce noir soupçon, dit Charles Blanc, ne paraît avoir aucun fondement, et il n'est pas besoin d'avoir recourus à l'hypothèse du poison pour s'expliquer la fin prématurée de Lucas de Leyde. Dans le portrait qu'il nous a laissé de lui-même, on voit un homme imberbe, d'une constitution très-délicate, qui semble atteint de phthisie et qui a dû facilement être épuisé par l'excès d'un travail aussi fatigant que celui de graveur. » Malade, affaibli, jusqu'au dernier moment Lucas tint la palette et mania le burin. Il s'était marié avec une demoiselle van Boschuyzen, dont il n'eut qu'une fille, mère des deux peintres, Lucas et Jean de Hooy Damsen (voy. ces noms).

Lucas de Leyde a gravé tant à l'eau-forte qu'au burin cent soixante-quatorze estampes, dont la description détaillée se trouve dans le septième volume du *Peintre graveur* d'Adam Bartsch; elle est reproduite *in extenso* dans l'*Histoire des Peintres* de M. Charles Blanc, liv. 216, nos 69-70.

A. DE L.

Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, t. 1, p. 25-29. — De Piles, p. 225. — Carle van Mander. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Vasari, *Vite de' più eccellenti Pittori*, etc.; Firenze, 1550, 2 vol. in-8°.

**LUCAS** (*Richard*), moraliste anglais, né en 1648, dans le comté de Radnor, mort en juin 1715, à Londres. Après avoir pris ses degrés à Oxford, il dirigea pendant quelque temps un établissement d'éducation; ses talents pour la chaire le firent appeler à Londres. En 1696 il obtint une prébende à Westminster, et devint aveugle vers la même époque. On a de lui : *Practical Christianity*, le plus estimé de ses ouvrages; — *An Enquiry after Happiness*, 2 vol.; — *The Morality of the Gospel*; — *Sermons*, 5 vol.

P. L.

*Biographia Britannica* (suppl.). — Orton, *Letters*, 1805, 2 vol.

**LUCAS** (*Paul*), voyageur et antiquaire fran-

çais, né à Rouen, le 31 août 1664, mort à Madrid, le 12 mai 1737. Fils d'un orfèvre, il montra dès sa jeunesse un goût extrême pour les voyages, et partit pour le Levant afin d'y faire le trafic des pierres précieuses. Il visita ainsi la Grèce, Constantinople, Smyrne et l'Asie Mineure, gagna l'Égypte et de là la Syrie. Il s'engagea en 1688 au service des Vénitiens, prit part au siège de Négrepont, et devint capitaine d'un navire armé contre les Turcs. En 1696 il revint en France, rapportant un grand nombre de médailles et d'autres curiosités, qui furent acquises par le Cabinet du Roi. En 1699 il fit un nouveau voyage dans le Levant, et l'année suivante, s'embarquant encore à Marseille, il descendit le 24 août à Alexandrie. Il remonta jusqu'aux cataractes du Nil, auxquelles il donne deux cents pieds de haut. Il passa en Chypre, de là à Tripoli de Barbarie, puis, se joignant à des caravanes, il se rendit à Bagdad en traversant Balbec, Damas, Alep, Erzeroum, Tauris et Ispahan. Il recueillit en Syrie, en Arménie et surtout en Perse des manuscrits et des antiquités précieuses; mais le couvent des capucins où il demeurait à Bagdad ayant été pillé par les sicaires du pacha, Lucas se vit ravir le fruit de ses recherches. Heureux de préserver ses jours, il s'enfuit à Moussoul, regagna Tripoli, où il s'embarqua pour Constantinople. Il quitta cette ville en 1702; le navire qui le portait fut pris par un corsaire hollandais: il perdit ainsi le peu qui lui restait. Prisonnier quelque temps à Flessingue, il ne reparut à Paris qu'en 1703. Il publia à cette époque la relation de ses voyages, qu'il dédia à Madame royale. En 1704 le roi Louis XIV le nomma son antiquaire. Lucas reprit la mer le 15 octobre 1705. Parti de Marseille il se rendit dans le Bosphore, parcourut la Roumélie, l'Anatolie, l'Attique, et quelques îles de l'Archipel. Descendant à Smyrne, il s'avança jusqu'à Satalie, puis, rabattant sur Konieh, franchit le Taurus, s'embarqua à Séide pour Jaffa, qu'il quitta le 16 avril 1707. Il entra à Jérusalem le 1<sup>er</sup> mai. Il visita fort en détail les lieux saints, dont il a publié les plans et vues dans sa relation. La guerre qui existait entre les Arabes l'empêcha de se rendre en Égypte par terre. Il retourna donc à Jaffa, où il fréta un bateau; le 5 mai il était à Saint-Jean d'Acre, explora Sour (l'ancienne Tyr), Séide, Beirouth, et dans ces différentes villes il recueillit de curieuses inscriptions et des dessins d'anciens monuments. Le 11 juin il mettait pied à terre à Lernica (île de Chypre). Le 5 août il était à Alexandrie, le 12 à Rosette, le 22 au Caire. Il remonta le Nil, et pénétra dans le Faïoum, qu'il nomme *Phioume*, et dont il a dressé une carte, où les noms arabes sont assez mal répétés. Il prétendit avoir vu une pyramide haute de mille pieds; il en donne même la figure dans le second tome de son *Voyage au Levant* (édit. de 1714); mais à ce sujet il est taxé d'exagération par la plupart des voyageurs. Lucas quitta le Caire le 14 octobre,

et après des tempêtes et des relâches forcées arriva à Tripoli de Barbarie le 10 décembre. Il y fut fort bien accueilli par Lemaire, consul de France, qui lui procura les moyens de visiter les montagnes de Derne. Lucas fit une ample récolte de médailles et d'inscriptions antiques, fort curieuses. Il passa ensuite à Tunis, où, le 4 juin 1708, il s'embarqua sur un petit bâtiment anglais qui faisait voile pour Livourne, mais, à la hauteur de l'île de La Cabrare, son navire fut pris et pillé par un corsaire français de Marseille, qui lui enleva ses armes, son argent, ses collections, deux cent vingt-deux médailles, etc. Vainement Lucas réclama-t-il; il ne put obtenir aucune restitution; on l'accusa même de réclamer ce qui ne lui avait point été pris. Néanmoins, il ne perdit pas la confiance du gouvernement, car en 1714 il fut encore chargé d'une nouvelle mission dans le Levant. Il parcourut la Roumélie, la Thessalie, revint Constantinople, Smyrne, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, s'embarqua au Caire, et était de retour à Paris en décembre 1717. En 1723 il fit une nouvelle excursion dans les échelles levantines, mais il se borna cette fois à quelques descentes sur les côtes grecques et asiatiques. En 1736 il voulut visiter l'Espagne, d'où il espérait rapporter une grande quantité de curiosités romaines, visigothes et sarrasines. Philippe V le reçut fort bien, et le chargea même d'organiser son cabinet d'antiquités. Lucas ne put terminer ce travail; il mourut après une maladie de huit mois. Quoique Lucas ait été souvent critiqué et que les savants contestent sa véracité et quelques-unes de ses découvertes, ses ouvrages ne restent pas moins curieux. Voici ceux que nous connaissons de lui: *Voyage au Levant*; Paris, 1704, 1714, 2 vol. in-12, avec cartes et gravures. Ce voyage, qui contient une *Description de la Perse, avec une relation des troubles arrivés dans l'empire ottoman en 1703*, renferme aussi dans son second vol., p. 140-405, un *Mémoire* (du consul de Tripoli, Lemaire) pour servir à l'histoire de Tunis depuis l'année 1684. Ce mémoire, fort intéressant, contient de précieux documents sur l'ancienne Cyrénaïque et l'histoire des puissances barbaresques. On suppose que cette partie des œuvres de Lucas fut mise en ordre par Baudelot de Dairval; — *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, rédigé par Fourmont; Paris, 1710, 2 vol. in-12, cartes et fig.; — *Voyage dans la Turquie, l'Asie, Sourie, Palestine, haute et basse Égypte*, rédaction de l'abbé Banjer; Paris, 1719, 3 vol. in-12. Ces ouvrages, souvent réimprimés à Rouen et à Amsterdam, ont été trad. en allemand, Hambourg, 1707, 1722, 5 vol. in-12. La relation de son dernier voyage est restée manuscrite.

ALFRED DE LACAZE.

*Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen*, ann. 1806, p. 20-22. — La Roque, dans le *Mercur*, septembre 1723. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

**LUCAS (Pierre)**, sculpteur français, né en 1691, à Toulouse, où il est mort, en 1752. Admis parmi les élèves de Marc Arcis (1), dont il imita d'abord la manière, il fut employé à décorer plusieurs églises et chapelles du Languedoc et de la Guyenne, et sut conserver à une époque de décadence les traces du bon goût. Une étroite amitié l'unissait à Subleyras, qui fit le portrait de Lucas, placé aujourd'hui au musée de Toulouse. Ce fut par les soins de cet artiste, de Rivalz, et de Crozat que la société des beaux-arts prit naissance dans cette ville. B.-A.

*Biogr. Toulousaine*, I, 391-392.

**LUCAS (François)**, sculpteur français, fils du précédent, né en 1736, à Toulouse, où il est mort, le 17 septembre 1813. Après avoir reçu de son père les premières notions de la statuaire, il suivit les cours de l'Académie, qui lui décerna le grand prix en 1764; trois ans plus tard, il y devint professeur. Lorsqu'il eut acquis par des travaux multipliés une honnête fortune, il se rendit en Italie, et en rapporta une nombreuse collection d'inscriptions, de médailles et de figurines. Cet artiste exécuta plus de 150 statues ou bas-reliefs en terre cuite, en plâtre, en bois et en plomb, destinés à des églises, à des hôtels ou à des jardins. Parmi les ouvrages en marbre ou en pierre qu'il a laissés, on remarque à Toulouse : *Les Adorateurs*, qui décorent le maître autel de l'église des Chartreux; — un bas-relief gigantesque, placé à l'embouchure du canal des deux mers, et détruit avant la Révolution; — *L'Occitanie et Toulouse*, statues colossales en pierre jaunâtre; — *le mausolée de M. de Puivert*, à l'église Saint-Étienne; — à Auch, *le tombeau de M. d'Étigny*. Il existe de Lucas un portrait et un buste, dont l'un à Saurine, l'autre à Vigan. P. L.

*Biogr. Toulousaine*, I, 392-395.

**LUCAS (Jean-Paul)**, peintre français, frère du précédent, mort en 1808, à Toulouse. Artiste médiocre, mais passionné pour son art, il fut, sous la révolution, le créateur du musée de Toulouse, et reçut à ce sujet les éloges publics de la Convention. Il a publié : *Catalogue historique et critique des tableaux et autres monuments des arts du Musée de Toulouse*; Toulouse, 5<sup>e</sup> édit., 1806; — *Précépes sur la manière d'apprendre à dessiner*; ibid., 1804, in-8<sup>o</sup>. P. L.

*Biogr. Toulousaine*, I, 395-397.

**LUCAS (Jean-Jacques-Étienne)**, marin français, né le 28 avril 1764, à Marennes (Saintonge), mort le 6 novembre 1819, à Brest. Fils d'un huissier, il s'embarqua à quatorze ans comme simple mousse, passa par tous les grades inférieurs, et devint en 1794 lieutenant de vaisseau. Après avoir fait une longue campagne dans la mer des Indes, il fut, en 1799, nommé

capitaine de frégate, et prit, sous l'amiral Linois, une part glorieuse au combat d'Algésiras (6 juillet 1801). Deux ans plus tard il commandait *Le Redoutable* en qualité de capitaine de vaisseau. A Trafalgar, il lutta héroïquement pendant plus de deux heures contre trois bâtiments anglais, portant ensemble plus de trois cents canons; il réussit à faire taire le feu du *Victory*, et ce fut de son bord que partit le coup de fusil qui causa la mort de Nelson. Au moment où il préparait l'abordage, *Le Redoutable* fut attaqué par *Le Téméraire* et *Le Tonnant*, qui l'écrasèrent par des bordées d'enfilade tirées à bout portant, et s'abîma bientôt dans les flots; sur les six cent quarante-trois hommes qui composaient son équipage, il y avait trois cents morts et deux cent vingt-deux blessés. Emmené en Angleterre, Lucas vit cesser sa captivité par suite d'un échange de prisonniers, et le 4 mai 1806 il reçut de l'empereur la croix de commandant de la Légion d'Honneur. En 1807 il passa sur *Le Régulus*, seul vaisseau de haut bord qui, par une manœuvre habile, échappa à l'incendie de la flotte par les brûlots du capitaine Cochrane (12 avril 1809), et de 1810 à 1816 il commanda *Le Nestor*, dont il avait fait une école pour les canoniers de marine en rade de Brest. Pendant les Cent Jours, il reçut le titre de colonel du 6<sup>e</sup> régiment de marine.

P.

Hennequin. *Biographie Maritime*. — Jurien de la Gravière. *Guerres maritimes sous la république et sous l'empire*, II, 199. — *Histoire des Combats d'Aboukir et de Trafalgar*, 1823, p. 109. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, VI. — *Victoires et Conquêtes*, XVI. — O. Goldsmith, *Hist. of England*. — Rainguel, *Biogr. Sainlongeaise*.

**LUCAS (Jean-André-Henri)**, naturaliste français, né en 1780, à Paris, où il est mort, le 6 février 1825. Son père, qui passait pour être un fils illégitime de Buffon, avait reçu du célèbre naturaliste les fonctions de conservateur au Musée d'Histoire Naturelle. Quant au jeune Lucas, il devint garde des galeries de cet établissement, puis agent de l'Institut. Voué plus particulièrement à l'étude de la minéralogie, il visita, sur la fin de sa vie, les contrées volcaniques de l'Italie, et rapporta de précieuses collections de l'Etna et du Vésuve. On a de lui : *Tableau méthodique des Espèces Minérales, présentant la série complète de leurs analyses et la nomenclature de leurs variétés, et augmenté des nouvelles découvertes*; Paris, 1806-1812, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, pl.; c'est un extrait du grand *Traité de Haüy*, cité avec éloges par ce savant. Lucas fut en outre chargé de remplacer Patrin pour la seconde édition du *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, publié par le libraire Déterville, et coopéra en 1823 à la rédaction du *Dictionnaire classique* de Bory de Saint-Vincent. On a publié le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de Lucas*; 1825, in-8<sup>o</sup>. K.

*Dict. classique d'Hist. Natur.*, VIII (notice).

\* **LUCAS (Hippolyte-Julien-Joseph)**, litté-

(1) Cet artiste peu connu, qui fut doyen de l'Académie de Paris, naquit en 1655, dans le Lauraguais, et mourut en 1739, à Paris.

rateur français, né le 20 décembre 1807, à Rennes. Il est fils d'un avoué; destiné à la carrière du barreau, il vint achever l'étude du droit à Paris, où il fut reçu avocat (1826), et s'occupa de travaux littéraires. Après avoir donné au *Globe* quelques articles traduits de l'anglais et à l'*Odéon* un drame en vers, qui ne fut pas joué, il contribua à fonder la *Revue de Bretagne* (1830), et débuta par des mélanges de vers et de prose, intitulés *Le Cœur et le Monde*; Paris, 1834, 2 vol. in-8°. Depuis cette époque, M. Lucas a écrit, avec un talent consciencieux, des romans, des poésies, des esquisses, des drames et des comédies. Il a inséré dans beaucoup de journaux des nouvelles ou des études; par exemple, dans *Le Cabinet de Lecture*, *Le Voleur*, *Le Bon Sens*, *L'Artiste*, et il a rédigé au *National*, puis au *Siècle*, la critique théâtrale ou littéraire. Il a reçu la croix d'Honneur en 1847. Ses écrits ont pour titres : *Caractères et Portraits de Femmes*; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *L'Hameçon de Phénice*, drame, 1843; — *Histoire philosophique et littéraire du Théâtre-Français*; Paris, 1843, in-18; 2<sup>e</sup> édit., 1847; — *Le Médecin de son honneur*, drame en trois actes, 1844; — *Le Tisserand de Ségovie*, drame en trois actes, 1844; — *Les Nuées*, 1844; — *Alceste*, 1847, et *Médée*, 1855, pièces imitées du théâtre grec, et qui n'ont qu'imparfaitement réussi à l'Odéon; — *Curiosités dramatiques et littéraires*; Paris, 1855, in-12; — *Le Portefeuille d'un Journaliste*; Paris, 1856; — les paroles de quelques opéras : *Bélisaire*, *Maria Padilla*, *Linda de Chamouni*, *L'Etoile de Séville*, *le Siège de Leyde*, etc.

E. de Mirecourt, *Notice sur H. Lucas*, dans les *Contemporains*.

**LUCAS (Margaret)**. Voy. NEWCASTLE (Duchesse DE).

**LUCAS de Bruges**. Voy. LUC.

**LUCAS de Cranach**. Voy. CRANACH.

**LUCATELLI (Andrea et Pietro)**. Voy. LOCATELLI.

**LUCAY (Jean-Baptiste-Charles LE GENDRE, comte DE)**, fonctionnaire français, né en 1754, à Paris, mort en 1836. Appartenant à une famille noble du Berry, il fut arrêté trois fois, pendant la terreur, et ne dut la vie qu'au dévouement de sa jeune femme, et aux courageuses démarches des populations qui l'environnaient, et qui réclamèrent directement à la Convention la liberté du généreux citoyen dont l'inépuisable bienfaisance le mettait seule à l'abri des horreurs de la misère. Administrateur de l'Indre, puis préfet du Cher, à l'établissement des préfectures (an 8-1800), il ne quitta ces fonctions que pour aller, le premier, remplir auprès de Napoléon une des quatre charges de préfet du palais, dès leur création, et lorsqu'elles comprenaient tous les services d'honneur répartis depuis entre les grands officiers de la couronne (brumaire

an x). Premier préfet du palais, au sacre et jusqu'en 1815, surintendant de l'Académie impériale de Musique, qu'il sut réorganiser (1803 à novembre 1807), membre du conseil général de Seine-et-Oise, il fut créé comte en 1809. On a de lui : *Description du département du Cher*; Paris, an x, in-8°.

*Documents particuliers.*

**LUCCA (Bartholomé)** (1), historien italien, né en 1236, à Lucques, mort en 1327. Appartenant à l'ancienne famille des Fiadoni, il entra de bonne heure dans l'ordre des Frères Prêcheurs, et alla à Rome suivre l'enseignement de saint Thomas d'Aquin, dont il devint l'ami, et qu'il suivit en 1272 à Naples. De retour à Lucques peu de temps après, il y devint dans la suite prieur du convent de son ordre. Après avoir été très-vraisemblablement mis à la tête de la bibliothèque du pape, il fut promu en 1318 évêque de Torcello. S'étant trop peu opposé à des injustices commises par ses neveux dans son diocèse, il encourut en 1321 l'excommunication du patriarche de Grado; il en fut relevé après avoir réparé ces injustices. On a de lui : *Annales ab anno 1060 usque ad 1303*; Lyon, 1619, in-8°; reproduit dans le tome XI des *Scriptores de Muratori*, avec une biographie de l'auteur; — *Historia Ecclesiastica nova*, dans le tome XI du même recueil; ouvrage important à consulter pour l'histoire du treizième siècle; — *Historia tripartita*, inédit. C'est Lucca qui a écrit les deux derniers livres du célèbre traité *De Regimine Principum*, dont les deux premiers sont de saint Thomas d'Aquin. E. G.

Échard, *Scriptores ord. Prædicatorum*, t. I, p. 541. — Tiraboschi, *Storia della Letter. ital.*, t. V. — Fabricius, *Bibl. med. et infimæ Latinitatis*, t.

**LUCCA (Michel-Angelo DA)**. Voy. ANSELM. **LUCCEIUS (Lucius)**, orateur et historien romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il est surtout connu par la correspondance de Cicéron, dont il était de vieille date l'ami et le voisin. Politiquement il ne joua qu'un rôle secondaire; encore dut-il son importance plutôt à sa fortune qu'à son talent. En 63 avant J.-C. il accusa Catilina de brigue électorale. Les discours qu'il prononça à cette occasion existaient du temps d'Asconius, qui en fait l'éloge. En 60 Lucceius se porta candidat pour le consulat en même temps que César, qui promit de l'appuyer. Comme l'un possédait une grande influence et l'autre une grande fortune, ils devaient mettre en commun ces deux puissants moyens d'action. Cette manœuvre échoua en partie devant l'activité de l'aristocratie, qui portait Bibulus pour faire contre-poids à César, dont l'élection était assurée. Lucceius ne fut pas élu, et il semble que dès lors il renonça à la politique et se consacra aux lettres. Il entreprit d'écrire l'histoire romaine

(1) Son prénom fut changé par les uns en *Tolanco*, par d'autres en *Ptolemeo*, ce qui amena plusieurs auteurs à faire de lui deux personnages.

contemporaine à partir de la guerre sociale ou marsique. La conjuration de Catilina devait naturellement y tenir une place considérable, mais Cicéron trouva que son ami arrivait bien lentement à ce mémorable épisode, et dans une longue lettre il le pria d'interrompre l'histoire commencée et de consacrer un ouvrage séparé aux événements accomplis depuis la conspiration de Catilina jusqu'au rappel de Cicéron. On sait quelle part Cicéron, alors consul, avait prise à la répression du complot. Cependant, craignant que ses contemporains ne lui rendent pas pleinement justice, qu'ils ne restent en deçà du vrai, il presse naïvement Lucceius d'aller au delà. « Donne-moi, lui dit-il, un peu plus que n'accorde la vérité. » « Embellis les choses, ajoute-t-il, un peu plus vivement que tu ne les sens. » Lucceius promit tout, et Cicéron, plein de reconnaissance, saisit la première occasion de parler de lui en termes magnifiques. Dans le discours pour Cælius il le qualifie de *sanctissimus homo atque integerrimus; de ille vir, illa humanitate præditus, illis studiis, illis artibus atque doctrina*. Malgré des compliments aussi flatteurs, Lucceius se mit peu en peine de tenir sa promesse, et l'histoire du fameux consulat ne fut jamais qu'un projet. Il ne paraît pas non plus que l'histoire de la guerre sociale ait été achevée. Pendant la guerre civile Lucceius se rangea du côté de Pompée, dont il était l'ami intime. Après Pharsale il obtint facilement son pardon, et revint à Rome, où il continua de vivre en bons termes avec Cicéron. Il mourut en 45 ou en 44, à temps pour ne pas voir le meurtre de César et les proscriptions du second triumvirat. Ses goûts littéraires, sa fortune, ses rapports avec les hommes des divers partis, lui donnent quelque ressemblance avec Atticus, dont il était d'ailleurs l'ennemi, comme on le voit dans la correspondance de Cicéron. Y.

Cicéron, *Epist.* (pour les nombreux endroits de cette correspondance où il est question de Lucceius, consulter Orelli, *Onomast. Tullianum*, au mot *Lucceius*). — César, *Bel. civ.*, III, 18.

**LUCCHESI (Le). Voy. RICCHI (Pietro).**

\* **LUCCHESI-PALLI (Hector, comte)**, prince italien, né vers 1805. Fils du prince de Campo-Franco, grand-chancelier du royaume des Deux-Siciles et ancien premier ministre de la vice-royauté à Palerme, il fait remonter l'origine de sa famille aux anciens ducs souverains de Bénévent. Sa sœur a épousé le duc de Monteleone. Son oncle, le comte Alexandre Lucchesi-Palli, a été ambassadeur de Naples à Madrid. Le comte Hector Lucchesi-Palli a débuté dans la diplomatie. Attaché à l'ambassade du Brésil, il suivit la destinée de l'empereur don Pedro, et l'accompagna en Europe après son expulsion. Envoyé alors en Espagne, il acquit auprès de la reine Marie-Christine une influence telle qu'il porta ombrage, à ce qu'on assure, au ministre Calomarde, et qu'il se vit forcé de quitter Madrid. Le roi des Deux-Siciles lui confia depuis une mission à La Haye. C'est, dit-on, en se rendant à cette dernière rési-

dence qu'il rencontra à Massa M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, qui s'appréta à partir pour sa malheureuse expédition de Vendée. Un mariage serait résulté de cette rencontre; mais il devait être tenu secret. Le comte Lucchesi avait déjà eu l'occasion de voir la princesse à Paris lors de la visite du roi et de la reine des Deux-Siciles à la cour de France en 1830. Le 10 mai 1833, la duchesse de Berry (*roy. ce nom*), captive à Blaye, étant accouchée d'une fille en prison, déclara publiquement son mariage avec le comte Hector Lucchesi-Palli. « Je comptais seulement, écrivait-elle le 7 mai à Chateaubriand, en le chargeant d'aller annoncer cet événement à sa famille à Pragne, faire connaître mon mariage à la majorité de mon fils; mais les menaces du gouvernement, les tortures morales poussées au dernier degré, m'ont décidée à faire ma déclaration... Il est temps de donner à ma famille et à l'Europe entière une explication qui puisse prévenir des suppositions injurieuses... M. le comte Lucchesi, mon mari, est descendant d'une des quatre plus anciennes familles de Sicile, les seules qui restent des douze compagnons de Tancredè. Cette famille s'est toujours fait remarquer par le plus noble dévouement à la cause de ses rois. Le prince de Campo-Franco, père de Lucchesi, était le premier gentilhomme de la chambre de mon père... J'avais eu la pensée de marquer le commencement du règne de mon fils par la réunion de la Belgique à la France. Le comte Lucchesi fut chargé par moi de faire à ce sujet les premières ouvertures au roi de Hollande et au prince d'Orange; il avait puissamment contribué à les faire bien accueillir. Je n'ai pas été assez heureuse pour terminer ce traité. » La fille que M<sup>me</sup> la duchesse de Berry avait mise au monde en prison mourut peu de temps après. La duchesse a depuis donné le jour à d'autres enfants. Désirant avant tout rester Française, elle avait fait demander à l'ex-roi Charles X l'autorisation de garder le titre et le nom qu'elle devait à son premier mariage. L. L.—r.

béaddé, *Encyclop. des Gens du Monde*. — Chateaubriand, *Mém. d'Outre-Tombe*, 10<sup>e</sup> volume.

**LUCCHESINI (Giovanni-Lorenzo)**, érudit et théologien italien, né en 1638, à Lucques, mort vers 1710. Appartenant à une famille noble, qui a produit des hommes de mérite, il entra chez les Jésuites, et fut chargé d'enseigner les belles-lettres et la philosophie. Appelé à Rome pour y professer la rhétorique, il devint membre de la Consulte des Rites et de la commission d'examen des futurs évêques. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages estimés, écrits d'un style clair et élégant; nous citerons : *Compendium Vitæ admirabilis sanctæ Rosæ de Sancta Maria*; Rome, 1665, in-24 : souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues, même en indien; — *Sylvarum Liber, seu exercitationes oratoricæ et poeticæ*; Rome, 1671, in-12; — *Specimen didascalici carminis et satyræ*;

Rome, 1672, in-12; — *Nova Copia et series centum evidentium signorum veræ fidei*; Rome, 1688, in-4°; réimprimé la même année sous le titre de *Demonstratio Impiorum Insanæ*; — *Sacra Monarchia S. Leonis Magni in polemica historia concilii Chalcedonensis*; Rome, 1693, in-4°; — *Falsitas politices Macchiavelli*; Rome, 1697, in-4°; — *Roma guida al cielo, cioè memoria locale de segni manifesti della vera fede*; Rome, 1698, in-12, version italienne de la *Demonstratio Impiorum*; — *De Jansenianorum Hæresi*; Rome, 1705; — *Encyclopædia panegyricæ et satyræ, lib. III*; Rome, 1708, in-8°; — *Demosthenis Opera*; Rome, 1712. P.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**LUCCHESINI** (*Giovanni-Vincenzio*), érudit italien, né le 29 mai 1660, à Lucques, mort en 1744, à Rome. Issu d'une famille patricienne, il étudia la jurisprudence à Pise, et obtint de son père, qui représentait la république de Lucques près la cour de Toscane, la permission d'aller à Rome afin d'y embrasser la carrière ecclésiastique. Il se condamna à une retraite absolue, donnant tous ses soins à des recherches approfondies sur les auteurs de l'antiquité, et surtout à une traduction des harangues de Démosthènes, pour lequel il avait un culte particulier. Encouragé vivement à terminer ce travail par le pape Clément XI, il le fit paraître en 1712, et reçut en récompense une pension de 200 écus; peu de temps après, il fut chargé de rédiger la correspondance latine à la secrétairerie d'État. Il tint cet emploi pendant plus de trente années et, quelle qu'en fût la modicité, il refusa des avantages plus considérables, notamment l'évêché de Lucques. Sur la recommandation du cardinal Corsini, neveu de Clément XII, il fut nommé secrétaire des brefs, puis chanoine de Saint-Pierre. On a de lui : *Oratio de S. Joanne Evangelista*; Rome, 1700, in-4°; — *Demosthenis orationes XII de Republica ad populum habitæ, cum notis criticis et historicis et cum græco textu*; *ibid.*, 1712, in-4°; ce travail fut bien accueilli du monde savant, et Rollin en conseillait la lecture à ses élèves; — *Orazione in lode delle belle arti del disegno*; *ibid.*, 1722; — *Historiarum sui temporis a Noviomagensi pace*; *ibid.*, 1738, 3 vol. in-4°.

Son neveu, *Lucchesino Lucchesini*, fut auteur d'un ouvrage qui causa à l'époque où il parut quelque sensation; cet ouvrage est anonyme et a pour titre : *Memorie storico-teologiche sulla Disciplina ecclesiastica*; Kœnigsberg (Sienne), 1782, in-8°. P.

Fabbroni, *Vite Italianorum*, XI. — C. Lucchesini, *Storia Letter. di Lucca*. — Lombardi, *Storia Letter. d'Italia*. — *Novelle Letter. Fiorentine*, 1744.

**LUCCHESINI** (*Jérôme*, marquis DE), diplomate prussien, né à Lucques, en 1752, mort à Florence, le 19 octobre 1825. Jeune et impatient de s'ouvrir une carrière, il vint à Berlin en

1778, fut présenté au roi de Prusse Frédéric II par l'abbé Fontana, son compatriote, lui plut extrêmement par ses manières et son esprit, et bientôt il devint son bibliothécaire et son lecteur. Admis presque tous les jours à sa table, il fit de plus en plus des progrès dans sa faveur, qu'il sut conserver par beaucoup de tact et de prudence. A la mort de Frédéric II, il réussit à se faire employer dans la diplomatie par le nouveau prince. En 1788, il fut envoyé comme ministre à Varsovie. C'était l'époque où les Polonais s'occupaient à réorganiser leur patrie. Lucchesini était chargé d'exciter le parti de l'indépendance contre la suprématie de la Russie, et il parvint, malgré les intrigues de cette cour, à conclure un traité d'alliance entre la Prusse et la Pologne. Il montra dans cette mission beaucoup de dextérité. Mais il appartenait à cette école de diplomates qui ne voient que le but du moment, et ne se font pas scrupule de revenir sur des engagements consacrés par des traités, dès que l'intérêt politique a changé. En 1790, Lucchesini prit part, en qualité de ministre plénipotentiaire, aux conférences de Reichenbach, où se trouvaient les envoyés de la Hollande et de l'Angleterre, pour empêcher une rupture entre la Porte et l'Autriche, et signa le traité de Schistowe. Les relations de sa cour étant redevenues intimes avec la Russie, il fut obligé de rompre ce traité de 1790, auquel il avait travaillé avec tant de zèle, et de quitter Varsovie avant que les troupes prussiennes ne fussent entrées dans la Grande-Pologne. Après son retour à Berlin, il accompagna le roi de Prusse dans son expédition contre la France. On sait dans quelle position critique se trouva l'armée prussienne au bout de quelques semaines. Lucchesini dirigea les négociations ouvertes avec Dumouriez pour ménager une retraite; il prévint ainsi le désastre qui menaçait les Prussiens (septembre 1792). Au mois de janvier suivant, il fut nommé ambassadeur à Vienne, ce qui ne l'empêcha pas d'accompagner le roi pendant presque toute la campagne de 93, et en juillet il signa devant Mayence avec lord Beauchamp un traité d'alliance offensive et défensive entre sa cour et l'Angleterre. Au commencement de 1797, il fit un voyage en Italie, sous prétexte de revoir sa famille; mais il parait que le but secret était d'avoir un entretien avec le général Bonaparte et de pénétrer ses intentions au sujet de la république de Venise. Les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État* donnent de curieux détails sur cet entretien caractéristique. Lucchesini désirait obtenir sa retraite depuis assez longtemps : elle lui fut accordée dans des termes très-flatteurs. Néanmoins, en 1802, il vint à Paris en qualité de ministre plénipotentiaire, et prit part aux travaux qui terminèrent en 1803 la réorganisation de l'Empire Germanique par suite du traité de Lunéville; état de choses qui n'eut qu'une durée de trois ans et qui remplaça la Confédération du Rhin. Il quitta la France lorsque éclata



la guerre avec la Prusse (1806), et après la bataille de Léna fut envoyé pour faire des propositions de paix. La convention qu'il signa n'ayant pas été ratifiée par son souverain, il se regarda comme en disgrâce, et peu après il quitta entièrement le service prussien pour se retirer à Lucques au sein de sa famille (1807). Devenu sujet de la princesse Élisabeth, sœur de Napoléon, il passa à son service, en qualité de chambellan, et conserva cette position jusqu'à la fin de l'empire. Il abandonna alors totalement la carrière politique, et vécut à Florence, occupé de la rédaction de ses mémoires. Ils n'ont pas encore vu le jour. En 1819, il a publié, sous le voile de l'anonyme, un ouvrage très-curieux, bien qu'il n'ait pas dit tout ce qu'il savait, intitulé : *Sulle Cause e gli Effetti della Confederazione Rhenana*; Florence, 3 vol. in-8°; traduit en allemand. Le recueil des *Mémoires* de l'Académie de Lucques contient de ce diplomate un morceau étendu sur l'histoire de Frédéric II.

J. C.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani*. — Rabbe et Bolsjolin, *Biogr. univ. des Contemp.* — Ségur, *Tableau de l'Europe*.

**LUCCHESINI** (*Cesare*), érudit italien, frère du précédent, né le 2 juillet 1756, à Lucques, où il est mort, le 16 mai 1832. Après avoir fait ses études à Modène, à Reggio et à Rome, il revint dans sa patrie, et employa les loisirs que lui donnait une fortune considérable à cultiver la poésie, les belles-lettres et surtout la philologie. Il était le premier magistrat de Lucques lorsqu'en 1798 il fut chargé de plaider auprès du Directoire français les droits de cette république au maintien de son indépendance. Cette démarche n'ayant eu aucun succès, il revint en Italie et fut nommé, sous le gouvernement du prince Engène, membre du conseil d'État et officier de la Légion d'Honneur. En 1814 il renonça à toute espèce de fonction publique, et reprit le cours de ses études favorites. Ses écrits, qui embrassent les sujets les plus variés, ont été réimprimés à Lucques, 1832, 22 vol. in-8°; encore cette édition n'est-elle pas complète, car on a dressé, après la mort de Lucchesini, un catalogue de 102 ouvrages qui n'avaient pas vu le jour. Nous citerons les plus estimés de ses travaux, tels que : *Breve Saggio della Storia del Teatro italiano nel medio evo; sopra alcune scoperte di Galileo*; dans le t. II; — *La Tavola di Cebbele vulgarizzata; Congettura intorno al primitivo alfabeto greco; Istituzione della vera tragedia greca per opera di Eschilo*; dans le t. III; — *Dell' Origine del politeismo e delle prime sue tradizioni*, dans le t. IV; — *Le Olimpiche* (de Pindare), dans le t. V; — *La Guerra di Troia di Quinto Smirneo, in versi sciolti; Poesie varie italiane*, dans le t. VI; — *Dell' Illustrazione delle Lingue antiche e moderne, e principalmente dell' italiana*; dans les t. VII et VIII; — *Storia letteraria del Ducato di Lucca*, qui occupe sept

vol. (XV à XXI), et qui forme le travail le plus important de l'auteur.

P.  
*Atti dell' Accademia Lucchese, 1832*. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VII.

**LUCCHESINO** (Le). Voy. TESTA (*Pietro*).

**LUCCHI** (*Michel-Angelo*), prélat italien, né le 20 août 1744, à Brescia, mort le 29 septembre 1802, à Subiaco. Il fit profession au couvent du Mont-Cassin, où il fut chargé d'enseigner la philosophie et la théologie. Plein d'ardeur pour l'étude, et quoique investi de hautes charges dans son ordre, il parcourut les principales bibliothèques d'Italie, collationna une foule d'anciens manuscrits, et recueillit de ce travail beaucoup de pièces ou de passages restés inconnus jusqu'à lui. Pie VII, qui avait été son confrère et son ami, l'appela à Rome, et le créa cardinal le 23 février 1801; il lui donna aussi la censure des livres. En mourant il légua à la bibliothèque du Vatican sa riche collection, qui comprenait 193 ouvrages manuscrits, dont 74 étaient écrits en grec. On ne connaît de ce savant prélat qu'un *Choix des meilleurs morceaux d'Appien et d'Hérodote*, grec et latin; Rome, 1783; — des *Dialogues grecs*; Florence; — et une édition des *Œuvres de Fortunat*; Rome, 1786-1787, 2 vol. in-4°.

Il eut deux oncles, *Bonaventura* et *Luigi Lucci*. Le premier, né en 1700, à Brescia, et mort en 1785, à Padoue, eut la réputation d'un savant théologien; il était cordelier, et sans l'inimitié des Jésuites il aurait reçu la pourpre du pape Clément XIII. On a de lui un grand nombre de *thèses* et de *dissertations*. — Le second, bénédictin du Mont-Cassin, né en 1703 et mort le 1<sup>er</sup> mars 1788, a publié : *Monumenta monasterii Lenonensis*; Rome, 1759, in-4°, recueil de recherches sur les annales de l'abbaye de Leno, et il a laissé en manuscrit : *Codex diplomaticus Brixianus* (847-1312), in-4°; — *Exempla veterum Chartarum omnium regionum*; in-4°; — *Raccolta di Memorie e Documenti sacri e profani spettanti a Brescia*, 4 vol. in-4°.

P.  
*Biog. mod. des Contemp.*

**LUCCHINI** (*Domenico*), mathématicien italien, né à Pesaro, vivait au dix-huitième siècle. On a de lui un ouvrage estimé qui a pour titre : *Trattenimenti Matematici, i quali comprendono copiose tavole orarie per gli orologi a sole*; Rome, 1730, in-4°, fig., avec un court essai de géométrie et de trigonométrie sphérique ainsi que divers problèmes d'astronomie.

P.  
*Lalande, Bibliogr. Astronomique.*

**LUCE** ou **LUCIUS 1<sup>er</sup>** (Saint), vingt-deuxième pape, mort le 5 mars 253. On le suppose né à Rome. Il succéda le 25 septembre 252 à saint Corneille, dont il partageait l'exil à Centum-Cellæ (*Civita-Vecchia*). L'empereur Gallus ayant appris l'élection de Luce le bannit aussitôt, mais le rappela peu après. Sa mort suivit son retour. Quelques hagiographes écrivent qu'il reçut la couronne du martyr le 4 au 5 mars 253. Il ne faut pas en inférer qu'il mourut de

mort violente, car à cette époque « Dieu vengeait le sang de ses serviteurs par une peste affreuse, qui s'étendit par tout l'empire et dura au moins douze ans, à diverses reprises (1). » Luce succomba donc à la maladie régnante, et fut enterré dans le cimetière de Calixte. Saint Étienne I<sup>er</sup> lui succéda, sans contestation, ce qui prouve que la persécution n'existait plus. On possède une lettre de saint Cyprien, qui félicite Lucius à la fois de son élection, de son exil et de son retour.

A. L.

Melchior Cesarotti, *I primi Pontifici*. — Platina, *Vite Pontif.* — Artaud de Montor, *Histoire des Pontifes romains*, t. I, p. 110.

**LUCE ou LUCIUS II** (*Gérard Caccianamici*), cent soixante-troisième pape selon l'*Art de vérifier les dates* (168<sup>e</sup>, selon Artaud de Montor), né à Bologne, mort aux environs de Rome, le 25 avril 1145. Il appartenait à la règle de Saint-Augustin, et fut successivement chanoine de Sainte-Marie près Bologne, puis de Saint-Jean de Latran. Honoré II le créa cardinal-prêtre du titre de Santa-Croce-in-Gerusalemme, vice-chancelier et bibliothécaire de l'Église romaine. Luce succéda sur le trône pontifical à Célestin II le 12 mars 1144. Dès son avènement il reconnut Henriques Alfonso I<sup>er</sup> comme *roi de Portugal*, quoique jusque alors le saint-siège n'eût accordé à ce prince que le titre de comte. Mais Alfonso dut faire hommage de ses États à l'Église romaine, s'en reconnaître feudataire, et s'engager pour lui et ses descendants à payer un tribut annuel de quatre onces d'or (2). En 1145 Luce II appela de France des bernardins de Cluny, et il leur donna le monastère de Saint-Sabas, fondé par saint Grégoire le Grand, afin d'y faire appliquer leur règle.

Le pontificat de Lucius II fut court et orageux. Les Romains, lassés du joug pontifical, proclamèrent leur indépendance, rétablirent le sénat, créèrent patrice le comte Jordan, frère de l'antipape Anaclet, et sommèrent le pape de remettre entre ses mains tous les droits régaliens que ses prédécesseurs avaient acquis, soit dans la ville, soit dans le territoire environnant, prétendant qu'à l'exemple des premiers pontifes, il devait se contenter, pour lui et pour son clergé, des dîmes et des oblations des fidèles. Lucius envoya aussitôt en Allemagne des légats pour implorer le secours de Conrad III; mais impatient de rentrer dans Rome il voulut livrer un assaut. Ses soldats furent repoussés, et lui-même, atteint de plusieurs pierres qui le blessèrent « de manière à ne pouvoir plus s'asseoir » (3), mourut peu de jours après. Il suivait dans ses actes le calcul florentin. Il fut enterré à Saint-Jean-de-Latran, et Eugène III (Bernard de Montemago) lui succéda dès le lendemain.

A. L.

(1) *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 253.  
 (2) Ce tribut était bien léger, car l'once d'or (de Sicile) la plus forte représentait 13 fr. 73 c. de notre monnaie actuelle.  
 (3) *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 348.

Platina, *Vite Pontif.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. II, p. 247.

**LUCE ou LUCIUS III** (*Ubaldo ALLucingoli*), cent soixante-dix-huitième pape selon les rédacteurs de l'*Art de vérifier les dates*, centsoixante-troisième selon Artaud de Montor, était né à Lucques et mourut à Vérone, le 24 novembre 1185. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles lucquoises. En 1140 Innocent II l'avait nommé prêtre-cardinal du titre de Saint-Praxède; en 1158 Adrien IV le créa évêque-cardinal d'Ostie et de Velétri. Il était peu lettré, mais sut remplir avec intelligence plusieurs missions en France, en Sicile et auprès de l'empereur Frédéric. Luce était doyen du sacré collège lorsque après la mort d'Alexandre III (Lorenzo Bandinelli), il fut élu pape à Citta-Castellana, le 1<sup>er</sup> septembre 1181. On commença dans cette élection à mettre en pratique le décret du dernier concile de Latran, qui exigeait les deux tiers des suffrages pour choisir un pape; les cardinaux proclamèrent aussi qu'à eux seuls appartenait le droit de voter, à l'exclusion du peuple et du clergé inférieur. Lucius resta peu à Rome. Chassé une première fois, il y rentra avec l'appui de Christian, archevêque de Mayence et chancelier de Frédéric, empereur d'Allemagne; mais Christian étant mort (août 1183) les Allemands furent vaincus, et Luce III, subissant leur mauvaise fortune, se retira à Vérone (31 juillet 1184), où il fut enterré dans la cathédrale (1). Lucius III fut le premier pape qui ordonna aux évêques de s'informer par eux-mêmes ou par leurs subordonnés de la conduite des personnes suspectées d'hérésie; ordonnant en outre « qu'après que l'Église aurait employé contre les coupables les peines spirituelles, ils seraient abandonnés au bras séculier, auquel il appartient d'exercer les peines temporelles ». On peut donc le considérer justement comme le créateur de l'Inquisition.

A. L.

Labbe, *Concil.*, t. X. — Fleury, *Hist. Eccles.*, t. IV, l. LXXIII, p. 762. — Platina, *Vite Pontif.* — Artaud de Montor, *Hist. des souv. Pontifes romains*, t. II, p. 278-281.

**LUCE DU GAST**, écrivain anglais du douzième siècle. Il était seigneur du château du Gast près de Salisbury, et se servit de la langue française dans ses écrits. Il est regardé comme un des premiers qui aient essayé de traduire, du latin en prose, divers romans connus sous le nom de romans de la *Table ronde*, et qui presque aussitôt mis en vers français se répandirent dans toute l'Europe. Luce du Gast *translata*, comme il dit, le roman de *Tristan*, et commença celui du *Saint-Graal*. Gautier Map, Gasse le Blond, Robert et Hélix de Borron, Rusticien de Pise, continuèrent son œuvre. On a attribué à

(1) Voici l'épithaphe placée sur son tombeau :  
 Lucel, Lucca tibi dedit ortum, pontificatum  
 Ostia, papatum Roma, Verona inori.  
 Immo Verona dedit verum tibi vivere, Roma  
 Exilium, curas Ostia, Lucca mori.

Luce du Gast une réduction du roman de *Giron le Courtois*, mais il est fort douteux qu'il en soit l'auteur. G. B.

Warton, *History of English Poetry*, I, 119, 152. — De Larue, *Essai sur les Bardes et Jongleurs*, II, 231. — P. Paris, *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*, I, 118; II, 136. — *Hist. Littér. de la France*, XV, 491.

**LUCE (Louis-René)**, graveur français, né à Paris, vers 1695, mort en 1774. Devenu habile dans la science du dessin, il travailla d'abord pour plusieurs orfèvres; s'étant ensuite adonné à la gravure sur métaux, il obtint la place de graveur du roi à l'Imprimerie royale. « Ce fut alors, dit un auteur, qu'il conçut le projet de substituer aux vignettes en bois que l'on employait dans l'imprimerie des vignettes fondues en métal, qui pourraient se combiner, s'agrandir ou se resserrer à volonté, et enfin se composer comme les lettres et être imprimées avec l'ouvrage. » Au bout de trente années d'un travail opiniâtre, il parvint à former une collection de poinçons qui fut achetée par le roi. On a de Luce : *Épreuve du premier alphabet droit et penché gravé pour l'Imprimerie royale*, en 1740, in-12; — *Essai d'une nouvelle Typographie ornée de vignettes, fleurons, trophées, cadres et cartels*; Paris, 1771, in-4°. K.

A. Bernard, *Hist. de l'Imprimerie*.

**LUCE DE LANCIVAL (Jean-Charles-Julien)**, poète français, né en 1764, à Saint-Gobain, en Picardie, mort le 17 août 1810, à Paris. Il achevait au collège Louis-le-Grand des études marquées par de brillants succès lorsqu'il composa, sur la mort de l'impératrice Marie-Thérèse un poème latin qui lui valut une lettre et un présent de la part de Frédéric II. Encouragé par ce début, il célébra, dans la même langue, la paix de 1783. Trois ans plus tard il obtint une chaire de rhétorique au collège de Navarre; mais il n'y resta pas longtemps : M. de Noé, évêque de Lescar, qui lui témoignait beaucoup de bienveillance, l'emmena en 1787 dans son diocèse, et lui donna les fonctions de grand-vicaire. La révolution permit à Luce de Lancival de renoncer à la carrière ecclésiastique; il ne joua à cette époque aucun rôle public, et profita de ses loisirs pour s'essayer au genre dramatique. Vers 1797, il fut nommé professeur de belles-lettres au lycée français (collège Louis-le-Grand), devenu lycée impérial en 1804. Il continua d'y professer la rhétorique, et mourut quelques mois après avoir été chargé du cours de poésie latine à la Sorbonne. Il était d'une santé chancelante; son goût excessif pour les femmes l'avait exposé dès sa jeunesse à de cruelles maladies; en 1794, il avait dû subir l'amputation d'une jambe. « On ne poussa jamais plus loin que lui l'amour de son état, dit Roger. Ni les attraits de la scène dramatique, ni les plaisirs de la société où brillaient les grâces de son esprit et la gaieté naïve et franche de son caractère, ni l'espoir d'un repos honorable, rien ne put le distraire du soin d'ins-

truire ses élèves et de leur inspirer, je ne dis pas seulement le goût, mais l'enthousiasme des bonnes études. » On a de Luce de Lancival : *De Pace Carmen*; Paris, 1784, in-4°, et 1802, in-8°; — *Poème sur le globe*; ibid., 1784, in-8°; — *Hormisdas*, tragédie en trois actes; ibid., 1794, 1804, in-8° : non représentée, « parce que, dit l'auteur, tour à tour trop ou trop peu révolutionnaire, jamais elle ne fut à l'ordre du jour »; — *Mutius Scævola*, tragédie en trois actes; ibid., 1794, in-8°; cette pièce, qui ne réussit pas, est composée en grande partie sur celle que Du Ryer avait écrite dans le siècle précédent; — *Archibal*, tragédie en trois actes, qui a eu quelques représentations et n'a pas été imprimée; — *Fernandez*, tragédie en trois actes : bien accueillie au théâtre en 1797, et non imprimée; — *Périandre*, tragédie en cinq actes; Paris, 1799, jouée sans succès l'année précédente; — *Épître à l'ombre de Caroline*; Paris, 1801, in-8°; — *Épître à Clarice sur les dangers de la coquetterie*; Paris, 1802, in-8°; — *Ode sur le Rob anti-syphilitique du citoyen B. Laffecteur*; Paris, 1802, in-8°; — *Éloge de M. de Noé, évêque de Troyes*; Auxerre et Paris, 1804, in-8° : couronné par les sociétés de l'Yonne et de l'Aube; — *Ode à Schimmelpenninck, grand-pensionnaire de la république batave*; Paris, 1805, in-8°; — *Achille à Scyros*, poème en six chants; Paris, 1805, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., corrigée, 1807. L'auteur, dit Chénier à propos de cet ouvrage, « a doit beaucoup à l'*Achilleïde* de Stace; mais il a lui-même inventé plusieurs incidents, et de nombreux détails lui appartiennent. Le style n'est pas exempt de recherche; le poème offre peu d'action pour six chants, peut-être même est-il défectueux dans son ordonnance; mais on y trouve des traits ingénieux, d'agréables descriptions, des tirades bien versifiées; » — *Hector*, tragédie en cinq actes; Paris, 1809, 1826. Représentée avec un grand succès, le 2 février 1809, au Théâtre-Français, cette tragédie, tout entière puisée dans l'*Iliade*, est « véritablement homérique », selon l'expression de M. Villemain. Napoléon disait d'*Hector* que c'était une *pièce de quartier général*, et qu'on irait mieux à l'ennemi après l'avoir entendue; aussi accorda-t-il à l'auteur une pension de 6,000 francs et la croix de la Légion d'Honneur; — *Folliculus*, poème en quatre chants par L\*\*\*; Paris, 1812, in-8°. C'est une satire fort vive contre le célèbre critique Geoffroy, dont Luce avait justement à se plaindre; elle fut supprimée par l'autorité impériale, et l'on en trouve des fragments dans les écrits de plusieurs contemporains, Bouvet de Cressé entre autres. On doit encore à Luce de Lancival *Le Lord impromptu*, comédien quatre actes et en vers, tirée d'un roman de Cazotte; — *Cosroès*, tragédie laissée imparfaite; — et différentes pièces fugitives insérées dans l'*Almanach des Mu-*

ses et autres recueils périodiques. Ses *Œuvres* complètes ont été publiées en 1826, 2 vol. in-8°, avec portr., et ses *Œuvres choisies*, en 1826-1827, 2 vol. in-32. P. L.

Villemain, *Notice* dans le *Magasin encyclopédique*, 1810, t. V, p. 138. — Roger, *Discours* dans *Le Moniteur universel*, 22 août 1810. — Collin de Planey, *Notice* en tête des *Œuvres* de L. de L.; 1826, 2 vol. in-8°. — Barbier, *Dict. des Ouvrages anonymes*. — Chénier, *Tableau de la Littér. fr.*, p. 267.

**LUCENA** (*Vasco-Fernandez*, comte DE), historien portugais, né vers 1410, mort après 1499. Docteur en théologie, il se vit dès 1433 dans la faveur du duc de Coimbre, régent, qui le chargea de prononcer aux cortès plusieurs discours politiques. Il suivit la fortune de son protecteur, et s'exila lorsque celui-ci eut péri. Réfugié à la cour des ducs de Bourgogne, il fit une étude approfondie du français; il écrivait avec élégance et originalité dans cette langue, et s'en servait de préférence à la sienne. Ce fut pour Charles le Téméraire qu'il traduisit le *Quinte-Curce* dont nous avons tant de belles copies; mais on ignore si ce fut pour le compte de la Bourgogne qu'il se rendit au concile de Bâle (1). Nous savons qu'il fut nommé comte palatin et qu'il occupait l'ambassade de Rome, comme Portugais, en 1484. Nommé ensuite à Lisbonne garde général des archives (*guarda mor da torre do Tombo*), il reçut aussi le titre de chancelier. Cette partie de sa vie est fort obscure; on sait cependant qu'il céda sa place d'historiographe à Ruy de Pina en 1497: il devait être alors extrêmement âgé. On perd complètement sa trace deux ans plus tard.

Lucena a gardé une grande renommée en Portugal comme homme d'État. Il peut être compté parmi les écrivains les plus souples du quizième siècle; il ne se contenta pas de traduire *Quinte-Curce*, il joignit à sa traduction des fragments tirés de plusieurs historiens; il en prévient le lecteur. C'était ce livre que Charles le Téméraire plaçait habituellement sous son oreiller. On suppose qu'il fut achevé vers 1468, mais il ne fut imprimé qu'en 1530, par Vêrad, en caractères gothiques, dans le format in-4°. Les deux plus belles copies de cette traduction sont celles du *British Museum* et de la Bibliothèque impériale de Paris. Ferd. Denis.

Garcia de Rezende, *Chronica do Rey D. João II*. — Paulin Paris, *Manuscrits français de la Bib. imp.* — Le vicomte de Santarem, *Quadro Elementar*, t. III. — Ferdinand Denis, *Le Portugal* (avec une copie de la miniature). — *Collecção de chronicas*, pub. par l'abbé Corcêa de Serra, sous les auspices de l'Académie des Sciences de Lisbonne. — Baron de Reiffenberg, *Anciens Rapports*

(1) De la maison de Charles le Téméraire, Lucena passa au service de Marguerite d'York, sa veuve.

Voici ce que dit de lui Olivier de La Marche: « Je n'ay, par don de vertue, la clergerie, la memoire ou l'entendement de ce vertueux escuyer Vas de Lusena, Portugalois a present eschanson de M<sup>me</sup> Marguerite d'Angleterre. Lequel a fait tant d'œuvres, translations et autres, bien dignes de memoire, qu'il fait aujourd'huy, à estimer entre les saichans, les experimentez et les recommandez de nostre temps. »

du Portugal avec les Pays-Bas. — Brunet, *Manuel de l'Amateur de livres*.

**LUCENA** (*Jean DE*), écrivain classique portugais, né en 1548, à Trancoso, mort en 1600. Admis à quinze ans chez les Jésuites, il professa pendant plus de vingt ans la philosophie à Evora. Il prêchait fréquemment, et il n'y eut guère d'orateur sacré qui l'égalât à son époque. Aujourd'hui il est considéré comme un des écrivains vraiment classiques de la littérature portugaise. Il n'a fait qu'un seul ouvrage, mais il est d'une rare perfection: *Historia da Vida do P. Francisco de Xavier*; Lisbonne, 1600, in-fol.; plusieurs fois réimprimé, notamment en 1778, 4 vol. in-8°, et traduit en italien en 1613 et en espagnol en 1619. F. D.

*Catalogo dos Autores*, dans le dictionnaire in-fol. publié par l'Académie. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Baultista de Castro, *Mapo de Portugal*. — Léon Pagès, *Traduction des Lettres de saint François-Xavier*, 2 vol. in-8°.

**LUCENTI** (*Girolamo*), sculpteur romain, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il dut être élève du Bernin, et exécuta pour les tombeaux de la famille Gastaldi, à Rome, les statues de *La Foi* et de *La Charité*. Ses ouvrages les plus importants sont les quatre statues de bronze des papes *Alexandre VII*, *Clément IX*, *Clément X* et *Innocent XI* pour le maître autel de l'église de Santa-Maria-di-Monte-Santo. Comme presque tous les élèves du Bernin, il eut une grande habileté de main, mais ne sut pas éviter le maniérisme. Il fut créé chevalier par Innocent XI. E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

**LUCET** (*Jean-Claude*), littérateur français, né à Pont-de-Veyle, en 1755, mort à Vanves, le 6 juin 1806. Il était avocat canoniste de l'archevêque de Bordeaux. Un ouvrage qu'il publia sur le droit canonique lui valut une place d'avocat en droit canon à la chancellerie, place qu'il conserva jusqu'à la révolution. Il travailla pendant la révolution à différents petits journaux de Paris comme la *Petite Poste de Paris*, le *Bulletin de la Littérature et des Sciences*, le *Messenger des Dames*, le *Journal des Modes* et la *Bibliothèque du Catholique et de l'Homme de Goût*. S'étant mêlé de liquidations, ses opérations ne furent pas heureuses, et il mourut, dit-on, par suicide. En 1802, il avait promis dans les journaux une édition des *Œuvres* de Voltaire à celui qui devinerait une énigme de sa façon. Il reçut à cette occasion cinq mille trois cent quarante-sept lettres. Il donna le mot de son énigme dans une brochure qui se vendit à un grand nombre d'exemplaires. Lucet s'était amusé à rassembler des antithèses et des oppositions sur le mot *Contraste*. On se vengea de cette mystification par des quolibets et des rébus, et dans une caricature on représenta Lucet monté à rebours sur un âne, et tenant la queue au lieu de bride, avec cette inscription: *Asinus Lucet*. De la bouche du personnage sor-

fait une bande portant cette phrase : « Je suis le Jocrisse des hêtres », qui était un des vers de l'énigme. Les principaux ouvrages de Lucet sont : *Éloge de Catilina* ; Paris, 1780, in-12 ; — *Pensées de Rollin sur plusieurs points importants* ; Paris, 1780, in-12 ; — *Principes du Droit canonique universel* ; Paris, 1789, in-4o ; — *Lettres d'un Français sur le rétablissement de la religion catholique en France* ; Paris, 1801, in-8° ; — *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies* (sous le nom de Clouet) ; Paris, 1803, in-8° ; — *Correspondance générale des Œdipes, ou recueil de lettres, pièces de vers, anecdotes agréables, spirituelles et plaisantes, adressées à l'auteur de l'Énigme du Contraste* ; Paris, 1803, in-8° ; — *L'Enseignement de l'Église catholique sur le dogme et sur la morale, recueilli des ouvrages de Bossuet* ; Paris, 1804 ; 1811, 6 vol. in-8°.

Un autre LUCET (*Jean-Jacques*), publia avec M. Eckard : *Hommages poétiques à LL. MM. sur la naissance du roi de Rome* ; Paris, 1811, 2 vol. in-8° ; on y trouve deux odes et une chanson de Lucet. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Cont.* — *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — *Biog. des Hommes vivants.* — Querard, *La France Littér.*

† LUCHET (*Auguste*), littérateur français, né à Paris, en 1806. Élevé en Normandie, sa mère et un prêtre émigré lui donnèrent une éducation catholique et légitimiste, que ses études personnelles devaient singulièrement modifier plus tard. Employé d'abord chez un avoué, puis dans différents bureaux, en 1823, il revint à Paris, et fut placé, contre son goût, dans le commerce. Aussi, malgré des espérances de fortune certaine, l'abandonna-t-il bientôt, pour embrasser, d'après les conseils de M. Guibal, son dernier patron, la carrière des lettres. En 1830, il était rédacteur du *Temps*, et prit une part active à la révolution de Juillet et aux événements qui la suivirent ; en 1831, il fut envoyé en Belgique par le parti républicain, pour provoquer la réunion à la France. Fortement compromis par ses opinions démocratiques et par sa rudesse à les exprimer, il eut à soutenir, en 1842, à propos d'un de ses livres, *Le Nom de famille*, un procès qui fit du bruit et qui lui valut deux mille francs d'amende et deux ans de prison. Il esquaiva la peine par cinq ans de séjour à Jersey, à Guernesey et à Londres. De retour en France en 1847, il fut nommé, après la révolution de février 1848, gouverneur du château de Fontainebleau, puis de celui de Compiègne, et quitta ces fonctions à la nomination du président de la république. Depuis lors M. Luchet vit dans la retraite. On a de lui : *Esquisses parisiennes, dédiées à Dulaure* ; Paris, 1829 ; — *Thadéus le ressuscité* (avec Michel Masson) ; Paris, 1831, 2 vol. in-8° ; — *Le Brigand et le Philosophe*, drame en cinq

actes, avec F. Pyat ; 1832 ; — *Ango*, drame en cinq actes, avec F. Pyat, 1835 ; — *Frère et Sœur* ; Paris, 1838, 2 vol. in-8° : sorte d'autobiographie, se rapportant à l'époque de sa vie commerciale ; — *Le Nom de Famille* ; Paris, 1842, 2 vol. in-8° ; — *Souvenirs de Fontainebleau* ; Paris, 1842, in-16 ; réimpr. avec *Le Confessionnal de sœur Marie* ; 1847, 2 vol. in-8° ; — *Le Passe-partout* ; Paris, 1846, 2 vol. in-8° ; — *L'Eventail d'ivoire* ; Paris, 1847, 2 vol. in-8° ; — *Les Mœurs d'aujourd'hui* ; Paris, 1854, in-18 ; — *Le Cordonnier de Crécy*, drame en cinq actes ; 1855 ; — *La Marchande du Temple*, drame en cinq actes ; 1856 ; — *La Côte d'or à vol d'oiseau* ; Paris, 1858 ; sans compter un grand nombre d'articles et de travaux dans *Le Bon Sens*, *La Réforme*, *Le Vote universel*, *Le Siècle*, *Le Livre des Cent-et-un*, *Paris moderne*, *Paris révolutionnaire*, etc., etc. Les ouvrages de M. Luchet se distinguent en général par de grandes qualités de verve et d'érudition originale, et surtout par un profond sentiment démocratique. Charles DEFODON.

*Documents particuliers.*

LUCET (Marquis DE). Voy. LA ROCHE DU MAINE.

LUCETTO. Voy. CAMBIASO (*Luca*).

LUCIANO (Frà *Sebastiano*), dit SEBASTIANO DEL PIONBO, ou *Sébastien de Venise*, célèbre peintre italien, né à Venise, en 1485, mort à Rome, en 1547. Il fut élève de Giov., Bellini, puis du Giorgione, dont il s'appropriait d'abord la manière. Mais, n'ayant pas la richesse d'invention propre aux grandes compositions, il préféra se borner à des portraits et à des tableaux de moyenne dimension, qui se recommandaient surtout par la beauté des mains, la fraîcheur des carnations, et le rendu parfait des accessoires (1). Sa renommée se répandit rapidement, et il fut appelé à Rome, selon les uns par le fameux banquier siennois Agostino Chigi, selon d'autres par Michel-Ange, qui aurait espéré susciter en lui un rival redoutable à Raphael même. A peine arrivé, il fut employé par Chigi à son casin, si célèbre aujourd'hui sous le nom de la Farnésine ; et il y peignit, en concurrence avec Raphael et Baldassare Peruzzi, la fresque de *Polyphème* et des camæux de la plus parfaite illusion. Voyant que sous le rapport du dessin il était bien inférieur à ses deux rivaux, il rechercha les conseils de Michel-Ange, qui plus d'une fois non-seulement corrigea mais même fournit entièrement le dessin de ses compositions, ainsi qu'il fit, dit Vasari, pour *La Descente de Croix* de saint François de Viterbe et pour les peintures d'une chapelle à Saint-Pietro-in-Montorio, de Rome. Il y employa,

(1) On cite comme un véritable tour de force le portrait de l'Arétin du musée de Berlin, dans les vêtements duquel on ne trouve pas moins de cinq noirs différents imitant de la manière la plus vraie le velours, le satin, la laine, etc.

pour *La Flagellation*, la peinture à l'huile sur le mur recouvert d'un enduit de son invention ; mais cet ouvrage a poussé au noir, plus encore que le *Saint Pierre*, le *Saint François*, les deux *Prophètes* et *La Transfiguration* qu'il a peints dans la même chapelle par les procédés ordinaires de la fresque. « Il passa, dit Vasari, toujours un peu partial en sa faveur, six années à exécuter ce travail ; mais doit-on lui demander compte de son temps ? Quand il découvrit ses peintures, la critique fut réduite au silence ; il avait atteint la perfection. »

Clément VII, voulant rémunérer dignement le talent de Luciano, lui confia en 1531 la chancellerie des bulles (*uffizio del piombo*), et c'est de là que lui vint le surnom de *Sebastiano del Piombo*, sous lequel seul il est connu. C'est à cette époque aussi qu'il commença à faire précéder son nom du titre de *frà* inhérent à la charge dont il venait d'être revêtu, car il ne paraît avoir été réellement ni prêtre ni religieux. Jamais encouragement accordé à un artiste n'eût pour l'art un plus triste résultat. Mis dans l'aisance par cette charge fort lucrative, Sebastiano ne pensa plus guère qu'à vivre heureux et tranquille avec les nombreux amis que lui avaient faits et son aimable caractère et ses agréables talents de chanteur et de musicien. Il cultivait même la poésie avec quelques succès et composait des pièces badines dans le genre que les Italiens nomment *bernesque*. Lorsqu'on lui reprochait de ne plus travailler : « Il y a, disait-il, des peintres qui font en deux ans ce que je mets deux mois à terminer ; aussi je me repose pour leur laisser un peu d'occupation. »

Après la mort de Raphaël, grâce aux éloges et à la protection de Michel-Ange, Sebastiano s'était trouvé placé dans l'opinion au premier rang parmi les peintres de son temps ; aussi Agostino Chigi s'adressa-t-il à lui pour décorer la chapelle que Raphaël lui avait élevée à Santa-Maria-del-Popolo. Frà Sebastiano accepta la commande, reçut même à compte des sommes considérables ; mais, cédant à sa paresse, il ne s'occupa guère de remplir ses engagements, et ce ne fut qu'en 1554, sept années après sa mort, que cette entreprise fut menée à fin par Francesco Salviati. Frà Sebastiano avait fait seulement, et, dit-on, d'après le dessin laissé par Raphaël, *La Nativité de la Vierge*, tableau placé sur l'autel, et qui a beaucoup poussé au noir. Chargé de restaurer plusieurs des fresques de Raphaël au Vatican, il apporta dans ce travail la négligence qui lui était devenue habituelle (1). Déjà il n'avait pas craint d'offrir au public en regard de *La Transfiguration* de Raphaël la Ré-

*surrection de Lazare*, l'un de ses meilleurs ouvrages (1).

Peu de temps après que le Titien eut quitté Rome, frà Sebastiano mourut, à l'âge de soixante-deux ans, et fut enterré à Santa-Maria-del-Popolo. Les principaux ouvrages qu'a laissés ce grand artiste sont : à Rome, à l'église della Pace, une *Visitation*, gravée par Jérôme Cock ; — à l'Académie de Saint-Luc, deux *Apôtres* ; — au Quirinal, un *Saint Bernard* ; — à Florence, à la Galerie publique, un *Guerrier* ; — à la galerie Pitti, une *Madeleine* et *Le Martyre de sainte Agathe*, digne de rivaliser avec le *Lazare* de Londres ; — à Venise, une *Circoncision*, au palais Manfrin ; — à Pérouse, dans l'église Saint-Augustin, une *Nativité de la Vierge* ; — à Viterbe, chez les Observantins, une *Flagellation*, qui passe pour le meilleur tableau de la ville ; — au musée de Naples, le portrait d'*Anne de Boleyn*, celui du pape *Alexandre Farnèse (Paul III)*, un *Portrait de jeune homme* et une *Sainte Famille*, qui a mérité d'être placée dans la salle des chefs-d'œuvre ; — au musée de Londres, outre le *Lazare*, les portraits du *Cardinal Hippolyte de Médicis* et de *Julie de Gonzague* avec les attributs de sainte Cécile ; — à la pinacothèque de Munich, *Saint Nicolas entre saint André et saint Jean-Baptiste* ; — au musée de Vienne, un *Portrait d'homme* et *Les trois Géomètres orientaux* ; — au musée de Berlin, outre le portrait de *L'Aretin*, un autre *Portrait d'homme* et *Jésus crucifié* ; — à la galerie de Saint-Petersbourg, le portrait du *Cardinal Polus* ; — au musée de Madrid, une *Élévation en Croix*, *Le Christ retirant des limbes les âmes des saints Péres* et *Jésus-Christ portant sa croix aidé par Simon le Cyrénéen*. En France on trouve : au musée du Louvre, un portrait du sculpteur *Bandinelli* et une *Visitation* signée : *Sebastianus Venetus faciebat Romæ MDXXI* ; — au musée de Lyon, *Le Repos de l'Enfant Jésus sur les genoux de sa mère* ; enfin, au Musée de Nantes, un beau *Portrait de jeune homme* et *Le Christ portant sa croix*.

On ne connaît qu'un seul élève de Sebastiano del Piombo, le Sicilien Tommaso Laureti.

E. BRETON.

Vasari, *Vite*. — Boschini, *Carta del navigar pittoresco*. — Dolce, *Dialogo della Pittura*. — Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzl, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pietro Biagi, *Memorie storiche di F. Seb. del Piombo*, 1826. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Guatandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Pistoletti, *Descrizione di Roma*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*, 1826. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — *Catalogues* des musées de Vienne, Berlin, Saint-Petersbourg, Lyon, Nantes, etc.

LUCIDE, prêtre français du cinquième siècle. On le croit originaire de la Provence. Il est connu par

(1) Lorsque le Titien visita le Vatican, en 1566, il demanda à frà Sebastiano, qui l'accompagnait, quel était le présomptueux *barbouilleur* qui avait osé salir ces têtes divines. Cette anecdote, racontée par Dolce, n'ôte rien au mérite de Sebastiano, mais elle n'en prouve pas moins l'incontestable supériorité du peintre d'Urbain sur le rival qu'on avait prétendu lui opposer.

(1) D'abord envoyé à Narbonne par Clément VII, ce chef-d'œuvre passa dans le cabinet du régent ; il a été récemment acquis par la *National Gallery* de Londres, au prix de 14,000 liv. (350,000 fr.)

ses démêlés avec Fauste, évêque de Riez. Ce Fauste était incontestablement un habile docteur ; mais sur la question de la grâce il professait la doctrine semi-pélagienne. Lucide était un si fougueux partisan de l'opinion contraire, qu'il ne laissait aucune part au libre-arbitre dans les opérations de la volonté, faisant dépendre tous les mouvements de la conscience humaine de la souveraine et gratuite influence de Dieu. C'est du moins ce dont on l'accuse, et il est assez difficile d'apprécier ce qu'il y a de fondé dans cette accusation, car il n'a rien écrit, ou aucun de ses écrits n'est parvenu jusqu'à nous. Fauste l'assigna devant le concile d'Arles. Nous n'avons pas les actes de ce concile, et Fauste seul nous le fait connaître. Lucide y fut condamné, et y signa, suivant le témoignage suspect de son adversaire, une rétractation complète de ses erreurs. Le texte de cette rétractation se trouve dans toutes les Bibliothèques des Pères et dans les recueils des Conciles. Mais parmi les propositions que Lucide fut contraint d'admettre, après avoir désavoué les siennes, on en remarque plusieurs que les disciples de saint Augustin considèrent comme absolument erronées. Il y a donc beaucoup d'obscurité dans toute cette affaire. B. H.

*Hist. Litt. de la France*, t. II, p. 454.

LUCIEN, l'écrivain grec le plus spirituel et le plus brillant du deuxième siècle, né à Samosate, en Assyrie, sur les bords de l'Euphrate. On ne connaît la date précise ni de sa naissance ni de sa mort ; on sait seulement qu'il vécut environ de l'an 130 à l'an 200 de notre ère. C'est dans ses ouvrages qu'il faut chercher les plus sûrs renseignements sur sa personne ; il nous apprend lui-même, dans *Le Songe*, que jenne encore il fut mis en apprentissage chez son oncle maternel, sculpteur à Samosate ; mais dès le premier jour ayant eu le malheur de briser une table de marbre qu'on lui avait donné à dégrossir, il fut rudement maltraité par son maître, ce qui le dégoûta pour toujours du métier qu'on voulait lui faire apprendre, et il se livra à l'étude des lettres. La profession d'avocat le séduisit d'abord, il plaida devant les tribunaux d'Antioche ; mais sa pauvreté dut lui rendre les débuts pénibles ; d'ailleurs le barreau offrait alors peu de ressources à un homme d'esprit et de talent. La vogue était dans ce temps-là aux déclamations, à ces exercices oratoires dans lesquels les rhéteurs discouraient devant le public sur un sujet donné et recueillaient en échange la célébrité et la richesse.

Lucien cultiva donc avec ardeur ce genre d'éloquence sophistique, et ne tarda pas à s'y distinguer : il parcourut l'Asie Mineure, la Macédoine, la Grèce, l'Italie et la Gaule, s'arrêtant dans les grandes villes pour y donner des représentations, c'est-à-dire pour réciter des discours préparés, ou pour improviser sur les questions qui lui étaient proposées. Cette industrie paraît avoir été très-profitable à sa fortune ;

dans un de ses écrits les plus intéressants, *La double Accusation*, où la Rhétorique l'accuse d'ingratitude pour les bienfaits dont elle l'a comblé, elle dit : « Quand il voulut voyager pour faire briller à tous les yeux les richesses que lui avait procurées son mariage avec moi, je l'accompagnai partout et fus son guide ; le soin que je prenais de sa parure et de ses vêtements attirait sur lui tous les regards.... Je le suivis jusque dans les Gaules, où je lui procurai des richesses considérables. » A cette première époque de sa vie appartiennent en effet un assez grand nombre de déclamations et de petits morceaux de littérature sophistique, tels que *Hérodote* ou *Actéon*, *Le Scythe*, ou le *Proxène*, lus en Macédoine ; *Zeuxis* ou *Antiochus*, *Le Tyrannicide*, *Le Fils déshérité*, plaidoyer pour cause imaginaire ; deux discours sur *Phalaris*, jeu d'esprit où il fait l'apologie du tyran d'Agrigente ; *Bacchus*, *Toxaris*, *L'Éloge de la Mouche*, petit chef-d'œuvre descriptif, etc. Toutes ces compositions se recommandent par un tour facile et spirituel, par un style élégant, et par cet atticisme dont l'auteur paraît avoir étudié à fond les secrets. Toutefois, si Lucien n'eût pas traité d'autres sujets, ses titres littéraires seraient assez minces aux yeux de la postérité, et comme rhéteur il atteindrait à peine au rang de Libanius ou de Dion Chrysostome. Mais il ne tarda pas à sentir lui-même le vide et la frivolité de ce genre d'écrire ; son esprit, plein de sens, éprouva le besoin d'aborder des sujets plus sérieux, et en se justifiant de l'accusation dirigée contre lui par la Rhétorique, dans ce même traité cité plus haut, il répond : « Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que la Rhétorique avait perdu sa première pudeur, ce maintien noble et décent, cet extérieur simple qu'elle avait quand Démosthène l'épousa. » Il reconnut qu'elle se prostituait au premier venu ; c'est alors qu'il se réfugia auprès du dialogue. « D'ailleurs, ajoute-t-il, ne m'était-il pas permis, à près de quarante ans, de me retirer du tourbillon des affaires et du tumulte du barreau, de laisser reposer les juges, de renoncer à ces accusations de tyrans, à ces éloges des grands hommes, d'aller à l'Académie ou au Lycée me promener avec le Dialogue, et de causer familièrement avec lui ? »

Là en effet commence une nouvelle époque pour le talent de Lucien. En renonçant aux futilités de l'art des rhéteurs, il entreprit une guerre infatigable contre les préjugés et les vices de son temps ; il poursuit sans relâche l'ignorance et les superstitions ; il démasque les charlatans de toutes espèces, et accable les imposteurs sous les traits du ridicule. C'est surtout comme tableaux fidèles des mœurs que ses ouvrages sont précieux aujourd'hui : il nous retrace en traits à la fois comiques et vivants l'état moral et religieux de l'Empire Romain au second siècle. Comme peintre de cette société

en dissolution, il n'a point de rival : ses *Dialogues des Morts*, le plus populaire de ses ouvrages, tournent autour de quelques sujets connus, tels que les parasites, les capteurs de testaments, l'incertitude de la vie, les mécomptes d'un jeune homme qui meurt avant le vieillard dont il convoitait l'héritage, l'égalité de toutes les conditions devant la mort. Mais la piquante variété des sujets qu'il a traités dans ses autres écrits, les bons mots, les saillies dont il les a semés, la verve de son style, le ton léger et railleur qu'il conserva toujours en parlant des choses les plus graves, lui ont valu le renom du plus spirituel écrivain de l'antiquité. On l'a comparé à Voltaire, et ce rapprochement est vrai par plus d'un côté : comme Voltaire, Lucien dit sans ménagement et sans retenue ce que tout le monde pensait de son temps ; tous deux sont inspirés par cet esprit de critique, de doute et d'incrédulité qui caractérise les époques de dissolution ; tous deux travaillent sans scrupule à la démolition d'un vieil édifice social ; tous deux manient avec une égale dextérité l'arme redoutable du ridicule.

Lucien n'est nullement un philosophe dogmatique, il n'a pas de doctrine à faire prévaloir ; il parle au nom du bon sens, il se moque également de tout le monde, il attaque les philosophes aussi bien que les autres, et même plus volontiers. En effet, sous le règne des Antonins, où la philosophie était sur le trône et où l'empereur lui-même faisait profession de stoïcisme, les libéralités de Marc-Aurèle pour les sophistes firent bien des hypocrites de philosophie, et Lucien ne les épargna pas. Au début de *La double Accusation*, Jupiter se plaint de ne voir partout que manteaux, bâtons, besaces et longues barbes ; c'était tout le matériel d'un philosophe, et la plupart s'en tenaient au costume. « Il ne faut pas beaucoup de peine, dit ailleurs Lucien (dans *Les Esclaves fugitifs*), pour s'envelopper d'un manteau, suspendre la besace à ses épaules, tenir un bâton à la main, et aboyer contre tout le monde. » Dans *Hermolime*, il commence par s'égarer sur le but vague et lointain que les philosophes donnent à la philosophie ; toute la vie se passe à le poursuivre sans jamais l'atteindre ; tout en faisant parade du mépris des richesses, des plaisirs, de la gloire, tout en affichant la répression des passions, ils se montrent cupides, violents, débauchés. « Semblables aux cabaretiers, les philosophes vendent leurs enseignements ; la plupart les falsifient et donnent mauvaise mesure. » Dans ce même dialogue, empreint d'une ironie toute socratique, il fait ressortir le vide et l'inutilité des subtilités qui dominent dans la plupart des écoles. *Les Sectes à l'encaïn*, petit tableau dramatique d'un comique achevé, offrent la parodie des doctrines les plus célèbres.

Pour se faire une idée des véritables sentiments de Lucien, il faut lire l'apologie qu'il a

faite du morceau précédent sous ce titre : *Le Pécheur, ou les ressuscités* (ce sont les philosophes qui reviennent sur la terre pour se venger de l'auteur). La scène s'ouvre par une émeute des philosophes contre Lucien, qu'ils veulent assommer : il se défend par une grêle de citations d'Homère et d'Euripide, auxquelles Platon riposte sans broncher ; allusion piquante aux citations nombreuses dont ce dernier a semé sa *République*. Dans un passage charmant, Lucien confesse tout ce qu'il doit aux philosophes, dont il a étudié les écrits, où il a puisé tout ce qu'il y a de bon dans ses propres ouvrages. Il y joint un bel éloge de Platon, tout en le terminant par un léger trait d'ironie sur l'abus de ses métaphores. Ce n'est pas à la philosophie que s'adressent ses traits satiriques, mais à des imposteurs qui, couverts du nom de philosophes, commettent des actions abominables. « A peine ai-je connu, dit-il, les abus et les désagréments de la profession d'orateur, la fourberie, le mensonge, les cabales et tous les vices dont elle est ternie, que j'ai quitté le barreau. Mais, ô divine philosophie ! ce ne fut que pour rechercher tes solides avantages ; je ne formai plus d'autre vœu que de te consacrer le reste de mes jours.... Mais que de philosophes par la barbe, le manteau, la démarche, tandis que leurs actions secrètes et leur conduite privée démentaient la gravité de leur extérieur ! »

On s'est demandé si Lucien avait adopté une doctrine spéciale, et à quelle secte il s'était attaché de préférence. On voit bien dans la plupart de ses écrits une certaine complaisance pour le cynisme et l'épicurisme ; mais il n'en est pas moins impitoyable pour les infamies des cyniques et des épicuriens de son temps. Dans *Le Pécheur*, il ouvre la besace d'un cynique, et il y trouve de l'or, des parfums, un miroir, des dés. *Alexandre, ou le faux Prophète*, écrit dans lequel il dévoile les grossières impostures par lesquelles les thaumaturges abusaient la populace et même les gens riches, contient un brillant éloge d'Épicure : « A quel autre, dit-il, un fourbe qui veut en imposer par ses prestiges, et qui hait la lumière de la philosophie, peut-il déclarer la guerre à plus juste titre qu'à Épicure, dont l'œil perçant pénétrait la nature de toutes choses, et qui seul connaissait la vérité?... Alexandre vivait dans une paix profonde avec les disciples de Platon, de Chrysispe, de Pythagore ; mais l'inflexible Épicure (c'est ainsi qu'il le nommait) était son ennemi, parce qu'il apprend à ses disciples à se moquer de tous les sortilèges. »

A propos des *Pensées d'Épicure*, Lucien vante les avantages que ce livre procure à ceux qui le lisent, en établissant dans leur cœur la paix et la tranquillité, en les délivrant des frayeurs qu'inspirent les prodiges et les fantômes, en bannissant de leur esprit les espérances chimériques et les désirs insensés : « Il éclaire, purifie l'âme, non avec un flambeau et de la squille, ni par de



vaines et ridicules cérémonies, mais par la raison, par la vérité et la franchise. »

Enfin l'*Alexandre* est adressé par Lucien à Celse, le fameux épicurien, qui avait composé un ouvrage contre le christianisme, intitulé : *Discours véritable*, et réfuté par Origène. L'envoi est ainsi conçu : « Je t'envoie cette histoire comme un témoignage de mon amitié pour toi, comme une preuve de l'admiration que m'inspire ta sagesse, ton amour pour la vérité, la douceur de ton caractère, la modération et l'égalité de ta conduite ; de plus, ce qui sans doute ne pourra te déplaire, j'ai voulu venger Épicure, cet homme vraiment sacré, ce génie divin, qui seul a connu les charmes de la vérité et les a transmis à ses disciples, dont il est devenu le libérateur. » Sans doute il y a dans un tel langage de quoi faire attribuer à Lucien une prédilection marquée pour la doctrine d'Épicure ; toutefois, rien n'indique suffisamment qu'il ait fait profession d'un système particulier. Sceptique ou indifférent pour les subtilités épineuses et pour de vagues spéculations, railleur de toutes les prétentions ridicules, doué d'une rare indépendance d'esprit, sa philosophie est essentiellement pratique ; il s'attache exclusivement à la morale, et ne suit d'autre guide que le bon sens.

Le bon sens, il faut bien le dire, est trop souvent disposé à nier ce qui dépasse son horizon borné. N'oublions pas que Lucien est le représentant d'une époque où l'on a perdu la faculté de croire aussi bien que d'estimer. Il a cette philosophie moqueuse, et partant sceptique, des âges de corruption. En attaquant les superstitions, il confond avec elles toute idée religieuse. Mais comment s'en étonner ? La tolérance philosophique professée par les Antonins, et les progrès du christianisme, qui commençait dès lors à étonner et à conquérir le monde, avaient provoqué un réveil du paganisme agonisant ; mais ce besoin de croire, auquel le paganisme ne pouvait plus satisfaire, adoptait sans choix des superstitions nouvelles. Les absurdités choquantes de la mythologie étant universellement discréditées, on se rejetait sur les pratiques de la magie, de l'astrologie, de la théurgie. C'était le temps d'Apollonius de Tyane, du prophète Alexandre, de Pérégrinus-Protée, qui jouait aussi le rôle de prophète, et qui se brûla publiquement aux jeux Olympiques, l'an 165. Les communications qui s'étaient établies, grâce à la paix du monde, entre toutes les parties de l'empire, favorisaient encore cette disposition. Aux superstitions nationales étaient venues se joindre des superstitions étrangères : Alexandrie, l'Asie Mineure, et d'autres contrées plus reculées de l'Asie, envoyaient sans relâche à Athènes et à Rome des Chaldéens, des astrologues, des devins, des prophètes. Il est tout naturel que le bon sens de Lucien se soit révolté contre cette confusion générale des idées. De là le caractère irrégulier d'un grand nombre de ses écrits,

qui comptent parmi les plus importants. Cultes anciens, cultes nouveaux sont indistinctement en proie à ses sarcasmes ; il n'épargne pas plus les dieux que les hommes. Parmi les ouvrages où il attaque le plus vigoureusement le polythéisme, il suffira de citer *Jupiter confondu*, *Jupiter tragédien*, *L'Assemblée des Dieux*. L'écrivain satirique porte le flambeau d'une logique inexorable sur les idées vagues et confuses que l'antiquité païenne se faisait de la puissance divine ; il démontre à Jupiter que les dieux ne sont plus rien, en présence du Destin, et que le dogme du Destin n'est à son tour que la négation de la liberté humaine, et par conséquent l'abolition de toute morale.

Par malheur, dans cette polémique où Lucien proclamait si victorieusement la déchéance des dieux de l'Olympe, il serait assez difficile de le justifier complètement d'avoir méconnu le dogme de la Providence. On sait que le christianisme, qu'il ne connut que d'une manière imparfaite, et par le milieu du mysticisme, fut l'objet de ses railleries. En bafouant, dans *Le Menteur*, les préjugés populaires, et les contes de spectres et de revenants auxquels même les philosophes de son temps ajoutaient foi, il parle du *Syrien de la Palestine*, faiseur de miracles, qui dévrait les démoniaques et guérissait les épileptiques. Dans *la Mort de Pérégrinus*, il est encore question des chrétiens, qu'il confond avec les Juifs, et dont il fait une troupe de fanatiques ; mais là même il leur rend un hommage involontaire en disant : « Ces malheureux croient qu'ils sont immortels, et qu'ils vivront éternellement.... Leur premier législateur leur a persuadé qu'ils étaient tous frères. » Nous ne parlons pas du *Philopatris*, où le dogme de la Trinité est attaqué ; de très-fortes raisons autorisent à penser que cet ouvrage est postérieur à Lucien.

Quelles qu'aient été ses erreurs, quelque injustice même qu'on puisse reprocher à plusieurs de ses jugements, Lucien, éminent comme écrivain, comme satirique et comme peintre des mœurs, n'est pas indigne non plus du titre de philosophe, par son amour de la vérité, par le sens droit qui le guide, et par la saine morale qu'il prêche dans tous ses écrits. C'est lui enfin qui a dit, dans le *Jupiter tragédien* : « Que les autels des dieux soient couverts de parfums et d'encens, quel mal peut-il nous en arriver ? Mais je verrais avec plaisir renverser de fond en comble ceux de Diane en Tanride, sur lesquels cette vierge se plaît à se régaler de festins barbares. »

Ne reconnaît-on pas là cet esprit de tolérance et cet amour de l'humanité par lesquels Lucien devançait son siècle ?

ARTAUD.

BIBLIOGRAPHIE. — C'est à Florence que parut pour la première fois, en 1496, in-folio, le texte grec de Lucien. Cette édition bien exécutée est fort rare. Quoique très-souvent fautive (car elle a été faite

sur un manuscrit bien défectueux), elle a une importance réelle; les bibliophiles la payent un prix élevé. On a attribué à tort l'impression de ce volume à Philippe Junte; on y reconnaît les caractères qui ont servi à Laurent de Alopa à composer, la même année, d'autres livres grecs. Alde mit au jour à Venise en 1505 Lucien avec divers ouvrages de Philostrate; l'impression est belle, mais c'est une des moins bonnes éditions de ce célèbre typographe; l'incorrection du texte est souvent déplorable. Une réimpression de 1522 présente quelques corrections qu'Alde avait indiquées en marge d'un exemplaire; mais, en revanche, elle renferme un grand nombre de fautes typographiques. Une partie des exemplaires qui subsistent encore des deux éditions aldines ont quelques feuillets arrachés par le zèle des inquisiteurs. En 1535, A. Junta mit au jour à Venise le texte de Lucien en 2 vol. in-8°, revu par Antoine Francini; ces deux volumes, corrects et bien imprimés, sont assez rares. L'édition de Bâle, 1545, 2 vol. in-8°, est très-peu estimée; la réimpression faite dans la même ville en 1555 l'est encore moins. Toutes ces éditions ne donnaient que des textes grecs; ce fut en 1565 que parut à Bâle, en 4 vol. in-8°, le premier Lucien avec une version latine; elle est due à divers savants; les travaux d'Érasme, de Th. Morus, de Jacques Micyllus à cet égard méritent des éloges; ce qu'a fait Vincent Obsopuncius laisse beaucoup à désirer. Les notes de Sambucus n'ont aucune valeur; celles de Gilbert Cousin sont estimées des érudits. J. Bourdelot réimprima à Paris Lucien en 1613, in-folio, avec les commentaires des éditeurs précédents; il affirme avoir revu le texte sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, mais cette assertion est très-contestable. Effacée par des travaux ultérieurs, cette édition ne conserve quelque prix que lorsqu'elle est en grand papier. On a oublié l'édition de Jean Benoit, publiée à Saumur, en 1619 (2 vol. in-8°); elle a du moins le mérite de la correction. Jean Leclerc mit au jour en 1687, à Amsterdam (2 vol. in-8°), un Lucien *variorum*, qui ne mérite guère d'être comparé aux savants travaux publiés en Hollande sur tant d'auteurs anciens. Leclerc était loin d'être un philologue de premier ordre. Plus d'un demi-siècle s'écoula avant que le satirique grec trouvât un éditeur nouveau; il devint enfin l'objet des recherches d'un des érudits les plus distingués du siècle dernier, Tibère Hemsterhuys; malheureusement ce savant n'acheva pas ce travail, qui fut terminé par un philologue d'un rang secondaire, C. Reitz. Publiée à Utrecht, en 1743, en 4 vol. in-4°, cette édition contient les notes d'un grand nombre d'érudits; le dernier volume est rempli par un lexique ou table des phrases et des mots employés par Lucien. Devenus rares et toujours chers, ces quatre tomes in-4° furent reproduits en 8 volumes publiés à Mittau, de 1776 à 1780, par les soins de Schmidt, et très-médiocrement imprimés; le texte de 1743 est accompagné d'un choix de notes fait sans intelligence. On fait plus de cas de l'édition de Deux-Ponts (1789-93, 10 vol. in-8°), qui offre une réimpression faite avec soin de l'édition d'Hemsterhuys, en substituant un index au lexique, et en insérant au tome X des variantes relevées par Belin de Ballu dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi à Paris. Schmieder a donné à Halle (1800, 2 vol. in-8°) un texte sans traduction, accompagné des variantes de divers manuscrits collationnés dans les bibliothèques de Paris et d'Allemagne. Il avait promis des commentaires qui n'ont pas vu le jour. On estime cette

édition, mais on lui a reproché d'avoir parfois admis des variantes qui sont le résultat de collations trop légèrement faites. On trouve dans l'édition entreprise par M. Lelmann (Leipzig, 1821-51, 9 vol. in-8°) beaucoup de notes, beaucoup de secours pour l'intelligence d'un texte à l'égard duquel les anciennes éditions et divers manuscrits ont été examinés. On regrette que de nombreuses fautes typographiques se soient glissées dans ce vaste travail; la notice littéraire mise en tête du premier volume est incomplète, et les *indices* annoncés n'ont point paru. On fait cas de l'édition de Ch. Jacobitz, Leipzig, 1857-41, 4 vol. in-8°; le texte a été établi sur de précieux manuscrits, avec un soin tout nouveau. M. G. Dindorf a mis au jour en 1840 (Paris, F. Didot) un Lucien qui fait partie de la *Bibliotheca Græca*; un érudit dont l'autorité est grande en pareille matière, M. Letronne, en a rendu compte dans le *Journal des Savants*, juin 1841; il le signale comme étant, à coup sûr, le plus correct qu'on ait encore possédé (1). Les éditions isolées de quelques écrits de Lucien sont extrêmement nombreuses; il en est qui se recommandent par leur rareté et qui appartiennent aux origines de la typographie parisienne. Nous nous bornerons à signaler divers travaux utiles pour la critique, tels que l'*Alexander* et quelques autres dialogues édités par V. Fritzsche, Leipzig, 1826 (texte parfois soumis à des conjectures trop hardies; notes instructives); le *Toxaris*, publié par C.-G. Jacob, Halle, 1823 (travail fort étendu avec une savante préface et de longues dissertations sur divers objets relatifs aux écrits de Lucien); le *Traité sur la façon d'écrire l'histoire*, mis au jour par C.-F. Hermann, Francfort, 1828, in-8° (texte revu avec soin et éclairci en maint endroit).

*Traductions.* La version latine de Micyllus parut à Francfort en 1538, in-folio; elle fut réimprimée en 1545; un grand nombre d'écrits isolés furent imprimés en latin à maintes reprises pendant le seizième siècle, mais ils sont tombés dans l'oubli le plus profond. On ne parle pas davantage des traductions françaises de Philibert Brelin (Paris, 1583-1606, in-folio), et de Jean Baudouin (1613, in-4°). Le travail de Perrot d'Ablancourt (1634, 2 vol. in-4°) est une imitation plutôt qu'une traduction. Il jouit assez longtemps d'une vogue attestée par neuf éditions successives qui se succédèrent jusqu'en 1722. Celle d'Amsterdam, 1709, 2 vol. in-8°, est assez recherchée, à cause des gravures qui l'accompagnent. Elle a reparu en 1712, avec un frontispice rajouté. On ne fait aucun cas de la traduction de Massieu (Paris, 1781-87, 6 vol. in-12), qui n'a point été faite sur le texte grec.

Le travail de Belin de Ballu, 1788, 6 vol. in-8°, a joui d'une certaine réputation; l'auteur grec est parfois assez habilement rendu, mais la révision

(1) M. Dindorf, cet helléniste si profond et si ingénieux, a fait un choix heureux entre les conjectures des savants qui l'ont précédé, avec ce tact que tous les juges compétents lui reconnaissent. Une foule de passages qui étaient restés incorrects dans toutes les éditions ont été rétablis, soit à l'aide de manuscrits, soit au moyen de restitutions certaines qui lui appartiennent. La version latine a été remaniée et mise en harmonie avec les nouvelles leçons par M. Dübner, qui a fait les plus grands efforts pour la rendre digne du texte qu'elle accompagne. L'édition est terminée par une excellente table des matières. Celles des éditions précédentes étaient très-incomplètes. »

du texte, faite (on l'assure du moins) sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et les notes indiquent une connaissance médiocre de la langue grecque; les vives couleurs de l'original sont remplacées par une teinte uniforme et sans charme. La traduction récente de M. Eugène Talbot, Paris, 1857, 2 vol. in-18, a été l'objet des éloges de juges compétents (1).

La traduction italienne de S. Lusi, Londres (Venise), 1764, 4 vol. in-8°, ne contient pas tous les écrits de Lucien, mais elle offre un certain nombre de dialogues traduits avec bonheur par Gozzi. Le travail de Guillaume Manzi, *Losanna* (Venise), 1819, 3 vol. in-8°, est estimé. Diverses anciennes traductions anglaises sont oubliées, et c'est justice; l'une d'elles (1711, 4 vol. in-8°) contient une notice de Dryden sur la vie de Lucien et sur ses écrits. La version de Carr (1775-1798, 4 vol. in-8°) rend assez bien l'original, mais les notes sont dépourvues de mérite. On estime le travail de Th. Franklin (1780, 2 vol. in-4°; et 1781, 4 vol. in-8°); les dialogues de nature à effrayer le chaste lecteur ont été laissés de côté. Gilbert West, en butte à un accès de goutte, se consola en traduisant l'éloge qu'a fait Lucien de cette maladie (1753, in-8°), et Charles Cotton publia en 1673 une imitation burlesque de quelques dialogues; elle a été réimprimée en 1686 et en 1731. C'est sur l'allemand, et en prenant Wieland pour guide, que William Tooke a effectué la version qu'il a publiée en 1820 (2 vol. in-8°), et qui a été l'objet de critiques assez vives. L'Allemagne possède les traductions de Waser (Zurich, 1769, et Mannheim, 1785, 4 vol. in-8°; elle n'est pas estimée) et de Wieland; Leipzig, 1788, 6 vol. in-8°. Ce grand écrivain, qui s'était imbu de la lecture de Lucien, et qui l'a souvent imité avec bonheur, a su rendre la grâce maligne de l'écrivain grec; ses notes, conçues sur un plan différent de celles de Gronovius, de Vossius et d'autres érudits, sont ingénieuses; il a laissé de côté un assez grand nombre d'écrits qui lui ont paru d'un faible intérêt. Des journaux ont fait l'éloge de la traduction de Pauly; Stuttgart, 1828-1834, 15 vol. in-12. G. B.

**LUCIEN D'ANTIOCHE** (Saint), théologien grec, né à Samosate, vers 235 après J.-C., martyrisé en 312. Très-jeune encore lors de la mort de ses parents, il distribua ses biens aux pauvres, se rendit à Édesse, où il reçut le baptême, et devint l'ami de Macarius, connu comme un savant interprète des Écritures. Il reçut ensuite la prêtrise à Antioche, et établit dans cette ville une école de théologie qui attira un grand concours d'étudiants. Les dogmes chrétiens n'étaient pas encore fixés avec cette précision que leur donna le concile de Nicée, et un professeur qui cherchait à la fois à les exposer et à les expliquer se maintenait difficilement dans l'orthodoxie. Il paraît que Lucien n'évita pas les opinions hérétiques, puisqu'il fut excommunié par trois évêques successifs d'Antioche, ou qu'il crut devoir se séparer avec ses disciples de la communion de ces prélats; mais on ne sait au juste en quoi consistaient ses erreurs. D'après saint Épi-

phane il était un disciple de Marcion, c'est-à-dire qu'il professait les étranges et immorales doctrines des gnostiques. Si l'accusation est fondée, Lucien se dégagea assez vite de cette première erreur, et aboutit à cette hérésie, plus subtile et plus dangereuse, que l'on appela l'arianisme. Il eut pour disciples quelques-uns des chefs de l'arianisme et du sémi-arianisme, Eusèbe de Nicomédie, Léonce d'Antioche et peut-être Arius lui-même. Il ne persista pas jusqu'à la fin dans l'hérésie, ou du moins il présenta ses doctrines avec tant de ménagements qu'il put rentrer au sein de l'Église. Plus tard son martyr effaça jusqu'au souvenir de sa faute, et l'on vit les deux partis, orthodoxe et arien, invoquer également son nom. En 341, beaucoup de prélats et de prêtres, fatigués de voir les disciples d'Athanase et ceux d'Arius agiter l'Église par leurs dissensions, tinrent un synode à Antioche, et présentèrent une profession de foi qu'ils proposaient de substituer au symbole de Nicée, et qu'ils attribuaient à Lucien, soit que celui-ci l'eût en effet composée, soit que l'on couvrit de l'autorité de son nom une pièce fabriquée pour la circonstance. La tentative du synode d'Antioche échoua, et le symbole de Nicée resta l'expression orthodoxe de la foi chrétienne. Dès qu'il fut rentré dans l'Église, Lucien, déjà célèbre par son savoir, recouvra ou augmenta sa réputation de sainteté. Il se distingua surtout par sa charité. Forcé de se cacher pendant la persécution de Dioclétien et de ses successeurs, il fut découvert et arrêté en 311 par ordre de Maximin (Daza), suivant Eusèbe et saint Jérôme, ou de Maximien (Galerius) d'après les *Actes* de son martyr. Conduit à Nicomédie et soumis à des tortures qui ne lui arrachèrent que cette réponse: « Je suis chrétien », il mourut en prison, des suites de ses souffrances, le lendemain de l'Épiphanie de l'année 312. Les ouvrages de Lucien comprenaient, suivant saint Jérôme, deux petits livres (*libelli*) sur la foi chrétienne, et des lettres. Les deux livres sur la foi étaient peut-être la profession publiée par le synode d'Antioche et un discours à l'empereur conservé dans l'*Hist. ecclésiastique* de Rufin. Il ne reste de ses lettres qu'un court fragment dans la *Chronique Alexandrine*. Son œuvre la plus importante était une révision du texte des Septante, révision que du temps de saint Jérôme on employait généralement dans les églises d'Orient.

Y.

*Acta S. Luciani presbyt. martyris*, en grec, dans Syméon Métaphraste; en latin dans les *Acta Sanct.* des Bollandistes, 7 janvier, vol. I. — Saint Chrysostome, *Homilia in S. Lucianum*. — Saint Jérôme, *De Viris illustr.*, 77; *Pref. ad Evangelia*; *Apol. contra Rufin.*, II, 27. — Eusèbe, *Hist. Eccles.*, VIII, 13; IX, 6. — Théodoret, *H. E.*, I, 4, 5. — Saint Épiphanie, *Hæres.*, 43. — Sozomène, *H. E.*, III, 5. — Socrate, *H. E.*, II, 10. — Rufin, *H. E.*, IX, 6. — *Synopsis S. Scripturæ*, et *Dial. III de sancta Trinitate*, dans les *Oeuvres* de saint Athanase. — Tillemont, *Mémoires sur les auteurs eccl.*, I, V.

**LUCIEN BONAPARTE**, Voy. NAPOLÉON.

**LUCIFER** (*Lucifer Calaritanus*), évêque de

(1) Voir la *Revue contemporaine*, 15 novembre 1857, p. 609-614; Le *Correspondant*, 25 février 1858, p. 368-373, etc.

Cagliari, né vers le commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne, mort vers 370. Il figure pour la première fois dans l'histoire ecclésiastique comme légat du pape Liberius au concile de Milan, en 354. Avec son collègue Eusèbe de Verceil il résista si fermement aux propositions de l'empereur protecteur des ariens qu'il fut jeté en prison et envoyé en exil. Pendant sa résidence à Eleutheropolis en Syrie, il composa, dans un style rude jusqu'à la grossièreté, son principal ouvrage, intitulé : *Ad Constantium Augustum pro sancto Athanasio libri II*, dans lequel l'orthodoxie est soutenue avec une rare vigueur d'argumentation, mais aussi avec une intempérance de langage peu digne d'un défenseur de la vérité. Constance fit demander à Lucifer, par Florentius, maître des offices, s'il était réellement l'auteur de cette invective. Lucifer répondit affirmativement; cependant, il ne fut pas puni, et recouvra sa liberté à la mort de l'empereur Constance. Son caractère, naturellement bouillant, exalté par la persécution, le rendit bientôt dangereux, même à son propre parti. Il ne voulut rien entendre aux ménagements, souvent nécessaires, pour ramener les dissidents, et poursuivit avec une âpreté particulière ceux qui au sein du christianisme avaient chancelé dans leur attachement au symbole de Nicée. Trouvant Meletius, évêque d'Antioche, trop modéré, il ordonna un autre évêque, nommé Paulinus, ce qui augmenta encore les troubles de l'église de cette ville. Il alla jusqu'à lancer l'anathème contre son vieil ami Eusèbe de Verceil, que le synode d'Alexandrie avait envoyé pour apaiser ces querelles. Voyant que ses opinions extrêmes ne trouvaient de sanction ni en Orient ni en Occident, qu'elles étaient même repoussées par Athanase, il se retira dans son île natale, où il fonda la petite secte des *Lucifériens*. Ces sectaires prétendaient que tous les prêtres qui avaient participé aux erreurs ariennes devaient être privés de leur dignité ecclésiastique, et que les prélats qui reconnaîtraient les droits de ces anciens schismatiques, même repentants et convertis, devaient être eux-mêmes excommuniés. Cette opinion, qui aurait produit l'excommunication de presque tout le monde chrétien, ne sortit pas de la Sardaigne, et s'éteignit avec son auteur, vers 370. On a de Lucifer : *Epistola ad Eusebium*, écrite dans le mois de mars ou avril; — *De non conveniendo cum hæreticis*, écrit à Germanica, entre 356 et 358; — *De Regibus apostolicis*, écrit à Eleutheropolis, en 358; — *Ad Constantium Augustum pro sancto Athanasio, libri II*, écrit dans la même ville vers 360; — *De non parcendo in Deum delinquentibus*, écrit vers le même temps; — *Moriendum pro Filio Dei*, écrit au commencement de 361; — *Epistola ad Florentium, magistrum officiorum*, écrit à la même époque que le précédent. Il avait encore écrit une *Epistola ad catholicos* aujourd'hui perdue.

L'édition princeps des ouvrages de Lucifer parut à Paris, 1568, in-8°, par les soins de Jean Tillius et dédiée au pape Pie V. Quoique imparfaite, elle fut réimprimée dans la *Magna Bibliotheca Patrum* de Cologne et dans celle de Paris. Le texte donné dans la *Bibliotheca maxima* de Lyon est encore plus défectueux; celui de la *Bibliotheca Patrum* de Galland vaut beaucoup mieux, mais la meilleure édition est des frères Coleti; Venise, 1778, in-fol. Y.

Saint Jérôme, *De Viris Illust.*, 93; *Adversus Luciferianos Dial.* — Rufin, *Hist. Eccles.*, I, 30. — Sulpice Sévère, *H. E.*, II, 48. — Socrate, *H. E.*, III, 5. — Sozomène, *H. E.*, V, 12. — Théodoret, *H. E.*, III, 4. — Schönemann, *Biblioth. Patrum latina*, I.

**LUCILIUS** (*Caius*), poète latin, né à Suessa-Aurunca, en 148 avant J.-C., mort à Naples, en 103 (1). D'après Velleius Paterculus, il servit dans la cavalerie, au siège de Numance, sous les ordres de Publius Scipion. Il avait alors quatorze ou quinze ans, et faisait sans doute partie de la cohorte ou état-major du général. Nous savons par Horace et son scoliaste qu'il vécut dans l'intimité de Scipion l'Africain et de Lælius (*voy. LÆLIUS*). Deux autres scoliastes d'Horace, Acron et Porphyryon, nous apprennent qu'il était le grand-oncle maternel, ou, ce qui est moins probable, le grand-père maternel de Pompée. Si à ces détails on ajoute que la ville où il mourut lui fit faire des funérailles publiques, on aura épuisé les renseignements précis mais peu nombreux que les anciens nous ont légués sur la vie de Lucilius. Les inductions biographiques tirées des fragments de ses satires sont incertaines et peu intéressantes.

La satire est le seul genre littéraire dans lequel les Romains aient montré de l'originalité, le seul qui leur soit propre. Elle remonte bien au delà de l'époque où l'influence grecque pénétra dans le Latium et transforma la poésie native des anciens Romains. C'est donc à tort qu'on en attribue l'invention à Lucilius, puisque avant lui Ennius et Pacuvius avaient écrit des satires, mais il lui donna la forme adoptée par

(1) Ces dates, données d'après la *Chronique* d'Eusèbe traduite par saint Jérôme (pour la naissance, la première année de la 138<sup>e</sup> olympiade), ont été contestées par Bayle pour les trois raisons suivantes : 1<sup>o</sup> Lucilius servit devant Numance, en 133 au plus tard, et il devait avoir alors au moins seize ou dix-sept ans, car à Rome on ne pouvait pas être enrôlé avant seize ans, ce qui le ferait naître antérieurement à 148; 2<sup>o</sup> Aulu-Gelle cite un passage de Lucilius dans lequel il est fait mention de la loi somptuaire licinienne, et comme cette loi passa vers 98, Lucilius vivait cinq ans encore après la date assignée pour sa mort; 3<sup>o</sup> Horace dans sa deuxième satire qualifie Lucilius de vieillard (*senis*), ce qui ne peut s'appliquer à un homme mort à quarante-six ans. A ces arguments on peut répondre 1<sup>o</sup> que des jeunes gens avant la limite d'âge servaient comme volontaires : C. Gracchus présenta en 124 une loi pour réprimer cet abus; 2<sup>o</sup> la date de la loi somptuaire licinienne n'est pas fixée avec assez de certitude pour qu'on puisse en tirer une conclusion solide; 3<sup>o</sup> *senis* dans le vers d'Horace se rapporte moins à l'âge du poète qu'à l'époque où il vivait; il est synonyme de *prisens*, *antiquus*, *vacans*. Les objections de Bayle n'ont donc rien de décisif.

Horace, Perse et Juvénal. Ses prédécesseurs avaient admis dans leurs compositions des vers de toute longueur et de toute mesure, l'iamambique trimètre, le tétramètre trochaïque, l'hexamètre; il paraît aussi qu'ils attaquaient les vices en général sans désigner personne (1). Lucilius écrivit la plus grande partie de ses satires en vers hexamètres (2), et ne craignit pas de nommer dans ses vers des personnages réels et contemporains. D'après le peu qui nous reste de lui, il ne serait pas facile de nous faire une idée exacte de son talent, si nous n'avions pour nous guider les jugements des anciens. Horace lui reproche de la négligence et de la dureté dans la versification. « Il était plaisant, dit-il, et avait le nez fin (*vir emunctæ naris*); infatigable pour composer des vers, ce fut là son défaut; souvent dans une heure, au pied levé, il en dictait deux cents, comme s'il eût fait un bel exploit. Babillard, et ne pouvant s'assujettir au travail d'écrire, j'entends de bien écrire, car pour beaucoup, je n'en tiens compte. » Mais il reconnaît la noble hardiesse avec laquelle Lucilius attaqua les vices et les folies de ses contemporains sans se laisser arrêter par les considérations de rang et de puissance. Cicéron lui accorde du savoir et de l'esprit (*homo doctus et perurbanus*). Plus tard, sous les Antonins, les vieux poètes latins, un moment éclipsés par les écrivains du temps d'Auguste, reprirent faveur. Lucilius surtout eut part à cette réaction. « La satire, dit Quintilien, est tout à fait nôtre, et Lucilius, qui le premier s'y est fait un grand nom, a encore aujourd'hui des partisans si passionnés, qu'ils ne font pas difficulté de le préférer non-seulement à tous les satiriques, mais même à tous les poètes. Pour moi, je suis aussi éloigné de leur sentiment que de celui d'Horace, qui se borne à dire « qu'il y a quelque chose de bon à prendre dans ce torrent fangeux »; car je trouve en lui une érudition admirable, et un franc-parler qui lui donne du mordant et beaucoup de sel. »

Les satires (3) de Lucilius, remplies de mots vieilliss et insolites, attirèrent particulièrement l'attention des grammairiens, qui leur consacraient plusieurs commentaires. Dès un temps assez ancien, les ouvrages de Lucilius furent

divisés en trente livres, qui sous le titre général de *Satiræ* renfermaient des pièces de différents genres. Il nous en reste deux cents fragments qui forment environ huit cents vers ou fractions de vers; le plus long, sur la vertu, ne contient que treize vers. Toute tentative de reconstruction avec ces débris tronqués serait arbitraire et vaine; ils suffisent à peine pour contrôler les jugements des anciens sur Lucilius; ils prouvent aussi que le poète ne se bornait pas à la satire des mœurs contemporaines, et qu'il traitait des sujets très-variés. Le neuvième livre était consacré à des discussions grammaticales; le seizième avait pour sujet les amours de l'auteur, et portait le nom de sa maîtresse Collyra; dans un autre livre il avait fait le récit d'un voyage de Rome à Capoue et de Capoue au détroit de Messine, récit qui a évidemment servi de modèle au célèbre *Voyage à Brindes* d'Horace.

Les fragments de Lucilius ont été recueillis pour la première fois par Robert Estienne et publiés par son fils Henri Estienne dans les *Fragmenta Poetarum veterum Latinorum quorum opera non exstant*; Paris, 1564, in-8°. François van der Does (Dousa) en publia une édition séparée et plus complète (*C. Lucili... Satyrarum Reliquiæ*); Leyde, 1597, in-4°. L'édition des Estienne a été réimprimée par Samuel Crespin (*Corpus omnium vet. Poet. Lat.*), Genève, 1603; par Dan. Heinsius, à la suite d'Horace, en 1612 et en 1629; par Maittaire (*Opera et Fragm. vet. Poet. Latin.*), Londres, 1713; par Pascal Amati (*Collectio Pisaurensis omnium Poem. Lat.*); Pesarò, 1766. L'édition de Dousa a été reproduite par les Volpi, Padoue, 1735, in-8°; par les fils d'Haverdamp, avec *Censorinus*, Leyde, 1743, 1767; dans la collection de Deux-Ponts, avec Perse et Juvénal, en 1785; avec Perse et Juvénal, Vienne, 1804; par Achaintre, à la suite de Perse, Paris, 1812; par Lemaire, à la suite de Perse, Paris, 1830. Cependant le travail de Dousa, quoique supérieur à celui des Estienne, laissait beaucoup à désirer. Bayle avait dit avec raison: « Les fragments de Lucilius auraient bon besoin d'être encore mieux éclaircis par quelque savant critique. » Mais rien depuis Dousa, n'avait été fait pour améliorer l'ensemble du texte de Lucilius. Enfin M. Corpet en a donné une collection plus complète, corrigée avec beaucoup de soin et de savoir et traduite avec fidélité et élégance. Cet excellent travail, publié à Paris, 1845, in-8°, dans la seconde série de la *Bibliothèque Latine-Française* de Panckoucke, a été suivi de l'édition, fort recommandable aussi, de M. Gerlach, Zurich, 1846, in-8°. M. Varges avait déjà publié les fragments du livre III, Stettin, 1836, et M. Schmidt, les fragments du livre IX, Berlin, 1840, in-4°.

L. J.

(1) Ceci peut être vrai des prédécesseurs immédiats de Lucilius, Ennius et Pacuvius, mais ne l'est pas de Nævius le représentant de la vieille poésie latine.

(2) Dans les fragments de ses satires on trouve des vers iambiques ou trochaïques égarés parmi les hexamètres et des hexamètres parmi les iambiques; mais ce mélange étranger à sa manière doit être attribué à des fautes de copistes, ou à l'inattention des grammairiens, qui en citant les vers ont mal indiqué le livre dont ces vers faisaient partie.

(3) On attribue à Lucilius plusieurs autres ouvrages: une *Vie de Scipion*, des *Hymnes*, des *Épodes*, une *Comédie*; « mais il est à croire, dit M. Corpet, que ces écrits n'étaient que les différentes parties d'une même œuvre, des *Satiræ*, composition immense, formée, comme l'indique assez l'étymologie du mot, d'une réunion de poèmes variés pour la forme et pour le sujet, dialogues, récits, épiques, scènes comiques renouvelées peut-être de l'ancienne *satyra* du premier théâtre de Rome. »

Saint Jérôme, *In Chron. Euseb.*, Olymp. CLVIII; CLXIX, 2 — Horace, *Sat.*, I, 4, 6; 10, 146; II, 1, 62, 73. — Velleius Paterculus, II, 9. — Plin., *Hist. Nat. prof.* — Quintilien, X, 1. — Cicéron, *De Orat.*, II, 6; *De Fin.*, I, 3. — Perse, I, 115, Juvénal, I, 165. — Bayle, *Dictionn.*,

article *Lucile*. — Wülner, de *Lævio poeta*; 1830, in-8°. — Vargas, *Specimen Quæstionum Lucilianarum*, dans le *Rheinisches Museum*, 1835, p. 13. — Van Heusde, *Studia critica in C. Lucitum*, 1842, in-8°. — Dübner, dans la *Revue de Philologie*, t. II. — Ch. Labitte, *Études littéraires*. — Patin, dans le *Journal des Savants*, février et mai 1846.

**LUCILIUS (Junior)**, chevalier romain, auteur présumé du poème de l'*Étna*, vivait dans le premier siècle après J.-C. Né dans une basse condition, il s'éleva par son mérite au rang de chevalier, et fut sous Néron procureur en Sicile. Sénèque, dont-il était le disciple et l'ami, lui dédia son traité *De la Providence* et ses *Questions Naturelles*, et lui adressa un grand nombre de lettres. On voit dans cette correspondance que Lucilius unissait au talent de poète la science du physicien et du naturaliste, et qu'il étudiait avec soin les merveilles physiques de l'île qu'il administrait. Un passage des *Questions Naturelles* prouve qu'il avait composé un poème sur l'Aréthuse, ou du moins qu'il avait parlé de cette célèbre fontaine, et la soixante-dix-neuvième lettre donne à entendre d'une manière fort claire qu'il préparait un ouvrage sur l'Étna. Ce projet fut-il exécuté? La correspondance avec Lucilius, bientôt arrêtée par la mort de Sénèque, ne nous apprend rien à ce sujet.

On possède un poème en 640 vers hexamètres, intitulé *Etna*, écrit d'un bout à l'autre avec une rare précision de style, et contenant plusieurs passages brillants. L'objet de ce poème est moins de présenter une peinture animée des terreurs d'une éruption, que d'expliquer philosophiquement, à la manière de Lucrèce, les causes des divers phénomènes physiques présentés par un volcan, et de démontrer la folie de l'opinion populaire qui regardait les tremblements de terre et les flammes de l'Étna comme produits par les efforts et la respiration brûlante des géants ensevelis sous la montagne, ou par les fournaises des cyclopes. Tout est douteux quant à l'auteur de ce poème. On l'attribua d'abord à Virgile, parce qu'on le trouve dans quelques manuscrits à la suite des œuvres de ce poète, et aussi à cause d'un passage de sa biographie par Donat (*scripsit etiam, de qua ambigitur, Ætnam*); d'autres critiques trouvant le poème d'*Etna* à la suite du *Satyricon* l'attribuèrent à Pétrone. Jules César Scaliger le revendiqua pour Quintilius Varus, et Joseph Scaliger pour Cornelius Severus, opinion généralement admise jusqu'à ce que Wernsdorff mit en avant et fit triompher les droits de Lucilius Junior. L'attribution du poème d'*Etna* au correspondant de Sénèque est vraisemblable, mais simplement conjecturale. D'après le style on peut affirmer que le poème n'est pas du siècle d'Auguste, et qu'il n'appartient par conséquent ni à Virgile, ni à Quintilius Varus, ni à Cornelius Severus. Il est impossible de déterminer s'il a été composé sous Néron ou beaucoup plus tard. La versification de ce poème a des rapports

avec celle de Claudien, à qui Barthius l'a en effet attribué, mais sans aucune preuve. L'*Etna*, publié plusieurs fois à la suite de Virgile et d'autres poètes latins, a été inséré dans les *Poeta Latini minores* de Wernsdorff et dans le *Corpus Poetarum* de Weber. F. Meinecke en a donné une édition séparée avec une traduction allemande; Quédlimbourg, 1818, in-8°. La meilleure édition est celle de F. Jacobs (recensuit notes que Scaligeri Lindenbruchi et suas addidit), Leipzig, 1826, in-8°. M. Chenu en a donné une traduction française dans la seconde série de la *Bibliothèque Latine-Française* de Panckoucke (14<sup>e</sup> livraison), 1845.

L. J.  
Sénèque, *Epist.* XIX; LXXIX; *Quæst. Natural.* IV, præf. — Donat, *Vita Virg.*, 7. — Vincent de Beauvais, *Specul. Histor.*, VII, 62; XX, 20. — Jacob Magn., *Sopholog.*, IV, 10. — Jul., C. Scaliger, *Hypercrit.*, 7. — Joseph Scaliger, *Notæ in Ætnam*. — Barth, *Advers.*, XLIX, 6; *ad Stat. Theb.*, X, 911.

**LUCILLE (Lucilla Annia)**, princesse romaine, fille de Marc-Aurèle et de Faustine la jeune, née vers 147 après J.-C., mise à mort vers 183. A la mort d'Antonin le Pieux, en 161, elle fut fiancée à l'empereur L. Verus, qui à cette époque préparait une expédition contre les Parthes. Elle rejoignit son mari à Éphèse, trois ans plus tard, et, le trouvant plongé dans la dissolution, elle s'y abandonna elle-même. L. Verus mourut en 169, et Lucille épousa, par l'ordre de son père, Pompeianus d'Antioche, qui n'était que simple chevalier, mais jouissait de toute la confiance de Marc-Aurèle. Malgré ce mariage disparté, elle conserva les honneurs dus au rang d'impératrice. Ces honneurs ne lui furent pas retirés à l'avènement de son frère Commode. Cependant, jalouse des distinctions plus grandes accordées à l'impératrice Crispina, et voulant se débarrasser de son mari, qu'elle méprisait, comme fort au-dessous d'elle, Lucille forma une conspiration contre Commode, et y fit entrer plusieurs personnages éminents, entre autres son gendre, Pompeianus. Le complot échoua, et Lucille fut reléguée dans l'île de Caprée, où elle fut mise à mort peu après. Les historiens ne disent pas expressément qu'elle eut des enfants de son premier mari, mais le mot *fecunditas* inscrit sur quelques-unes de ces médailles annonce que cette union ne fut pas stérile. La femme de Pompeianus ne pouvait être née que de ce premier mariage. Elle eut de son second mari un fils, nommé aussi Pompeianus, qui s'éleva aux honneurs sous le règne de Caracalla. Des historiens l'ont accusée sans preuves d'avoir empoisonné Verus.

Y.  
Dion Cassius, LXXI, 1; LXXII, 4. — Capitolin, *Mar. Aurelius*, 7; Verus, 2. — Lampride, *Commodus*, 4, 5. — Hérodien, I, 10, etc.

**LUCILLIUS (Λουκιλλιος)**, poète grec, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. D'après une épigramme attribuée à Léonidas d'Alexandrie, mais qui paraît appartenir à Lucilius, il semble que celui-ci vivait sous Néron et qu'il reçut les bienfaits de l'empereur. Il publia deux

livres d'épigrammes. L'*Anthologie* contient sous son nom cent vingt-quatre petites pièces de ce genre : elles sont presque toutes plaisantes, et plusieurs sont dirigées contre les grammairiens, qui à cette époque abondaient à Rome. Y.

Brunek, *Anal.*, vol. II, p. 317. — Jacobs, *Anth. Græc.*, vol. III, p. 29; XIII, p. 912. — Smith, *Diction. of Greek and Roman Biography*.

**LUCILLUS** (Λούκιλλος), de Tarrha en Crète, historien et écrivain parémiographique grec, d'une époque incertaine. Il écrivit sur la ville de Thessalonique un livre dont il ne reste que de courts fragments. Il composa aussi un commentaire sur les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, et une collection de proverbes qui avec celle de Didyme d'Alexandrie servit de base aux divers recueils de ce genre composés dans la suite. On ignore la date de sa vie, mais il était antérieur au sixième siècle de l'ère chrétienne, puisqu'il est cité par Étienne de Byzance.

Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. p. 265; V, p. 107. — Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 463, éd. Westermann. — Lentsch et Schneidewin, *Paræmiographi Græci*, vol. I, préface, p. XII. — C. Müller, *Historic. Græcorum Fragm.*, t. IV, p. 440.

**LUCINGE** (Charles DE), seigneur des ALIMES, capitaine savoisien, mort en juillet 1564. Ce fut un des hardis et vaillants hommes de son siècle. Son tuteur fit hommage pour lui, en 1536, au roi François 1<sup>er</sup>, après la conquête de la Savoie. Pour servir le duc Emmanuel-Philibert, Lusinge entreprit de surprendre Lyon en 1557. A cet effet, le baron de Povilliers vint avec une armée en Bresse; mais l'entreprise échoua devant Bourg, d'où Polvilliers se retira en Allemagne. Le parlement de Chambéry procéda alors contre le seigneur des Alimes et ses adhérents, et les condamna par contumace. Leurs biens furent confisqués et le château des Alimes fut démoli. Après la restitution faite par le roi Henri II au duc de Savoie de ses États, le duc rétablit le seigneur des Alimes et ses compagnons en leurs biens. Charles de Lusinge avait épousé, en 1550, Anne de Léobard, fille de Claude de Léobard, seigneur du Chatelard, panetier et gentilhomme servant de la maison du roi François 1<sup>er</sup>, morte en 1577. J. V.

; Moréri, *Grand Dictionnaire Histor.*

**LUCINGE** (René DE), seigneur des Alimes et de Montrosal, fils du précédent, né en 1553, mort vers 1615, en France. Après avoir fini ses études à l'université de Turin, il suivit, en 1572, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, qui allait guerroyer contre les Turcs avec trois cents gentilshommes; il resta dix ans au service de l'empereur. A son retour en Savoie, il fut nommé auditeur général de l'armée (1582), et fut chargé d'une négociation auprès du roi Henri III (1586); il s'en acquitta avec tant d'habileté qu'il reçut en récompense les charges de maître des requêtes, de conseiller d'État et de premier maître d'hôtel. Renvoyé en France comme ambassadeur, il participa, avec le comte

d'Arcona, à la conclusion du traité de Lyon (1602) pour l'échange du marquisat de Saluces contre la Bresse et le Bugey. Mais le duc de Savoie, qui estimait cette paix désavantageuse pour lui, désavoua son représentant et lui fit demander ses pouvoirs. Lusinge refusa de les résigner, et, prévoyant qu'il ne serait plus en sûreté en son pays, se retira en France, après avoir eu soin de justifier sa conduite dans un mémoire qui parut conçu avec trop de hardiesse. On a de lui : *Le premier Loisir de René de Lusynge* (sic), Paris, 1586, in-8°, contenant la traduction française du *Mespris du monde* de J. Botere, et l'*Histoire de l'Origine, Progrès et Déclin de l'Empire des Turcs*. Ce dernier écrit, d'abord intitulé : *De la Naissance, Durée et Cheute des Estats*, Paris, 1588, in-8°, traduit en anglais, en italien et en latin, et réimprimé à Paris, 1614, in-8°, avait été l'objet d'un plagiat effronté de la part de Du Pellier, gentilhomme breton, qui avait supposé l'auteur mort; mais ce dernier réclama en justice et obtint la restitution de sa propriété; — *Les Occurrences et le Motif de la dernière paix de Lyon*; Chambéry, 1603, in-8°; pièce rare; — *La Manière de lire l'histoire*; Paris, 1614, in-8°. René de Lusinge a encore laissé en manuscrit : *Les Mémoires de la Ligue*, dialogue entre un Français et un Savoyard; et des *Mémoires de son temps*, en latin, qui s'étendent de 1572 à 1585.

P.

Moréri, *Dict. Hist.* — Lelong, *Bibl. Hist.*

**LUCINGE** (Françoise DE), comtesse du NOYER, morte à Saint-Pierre d'Albigny (Savoie), vers 1720. Fille du marquis Melchior de Lusinge, baron d'Arenthon, seigneur d'Alamont, colonel de la milice du haut et bas Faucigny, elle épousa le comte du Noyer. Elle était veuve lorsque le duc Victor-Amédée, depuis roi de Sardaigne, la choisit pour gouvernante des deux princesses ses filles, dont l'aînée fut depuis duchesse de Bourgogne, et la seconde reine d'Espagne et première femme de Philippe V. A la fin de sa vie la comtesse du Noyer, femme d'un mérite distingué, se retira à son château de Minjou, près Saint-Pierre d'Albigny, où elle fit beaucoup de bien aux pauvres. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LUCIUS** de Patras, écrivain grec, d'une époque incertaine. Il écrivit *Divers livres de Métamorphoses* (Μεταμορφώσεων λόγοι διάφοροι), aujourd'hui perdus, mais qui existaient encore du temps de Photius. C'était un de ces recueils, assez communs chez les anciens, dans lesquels les merveilleuses légendes de la mythologie étaient présentées sous une forme familière et romanesque. Suivant Photius, Lucius racontait avec une gravité et une bonne foi parfaites les transformations d'hommes en animaux, d'animaux en hommes et les autres contes extravagants et insensés de la mythologie grecque. Quelques parties de ce recueil offraient

une telle ressemblance avec le *Lucius* ou *l'An*e de Lucien, que Photius pense que l'un des deux a copié l'autre, et que Lucien est probablement l'imitateur. Cette supposition paraît exacte, car Lucius, compilateur de bonne foi, si l'on en croit Photius, n'aurait pas emprunté ses récits à un sceptique comme Lucien, qui se moquait si évidemment de la mythologie. Il est naturel au contraire que Lucien qui cherchait partout des sujets de parodie en ait trouvé dans un recueil de *Métamorphoses*; peut-être même en donnant au héros de son conte le nom de Lucius et en le faisant naître à Patras, voulait-il se moquer de la crédulité de ce mythographe. Y.

Photius, *Bibliotheca*, c. 129.

LUCIUS (Saint), de Bretagne, vivait dans le deuxième siècle après J.-C. Bède, dans son *Histoire Ecclésiastique*, dit qu'en 154, sous le règne des empereurs romains Marc-Aurèle et Vêrus et sous le pontificat du pape Eleuthère, un roi breton Lucius écrivit au pape pour lui exprimer son désir de devenir chrétien. Eleuthère accueillit favorablement cette demande, et envoya des prêtres qui instruisirent les Bretons dans la foi chrétienne. Le christianisme se conserva dans l'île exempt d'hérésies et à l'abri des persécutions jusqu'au règne de Dioclétien. Bède répète le même récit dans sa *Chronique* et Adon le rapporte également. On trouve dans les traditions welshe et dans les catalogues des saints siluriens des notions sur le même événement. Selon ces antiques documents, Lleurwg-ab-Coelab-Cyllin appelé aussi Lleufer-Mawr et Lles, fit demander à Rome des missionnaires, et le pape lui en envoya quatre, Dyfan, Ffagan, Medwy et Elfan. Cette tradition, dont le fond est peut-être vrai, se transforma avec le temps, et devint tout à fait invraisemblable. Non-seulement on prétendit que Lucius et tous les Bretons s'étaient convertis au christianisme, et qu'une hiérarchie ecclésiastique complète avec cinq métropolitains et des évêques suffragants avait été établie en Bretagne; on alla jusqu'à dire que Lucius et sa sœur, sainte Emerite, étaient partis pour l'Italie et qu'ils avaient souffert le martyre dans la Rhélie, à Curia (la moderne Coire). Ces détails invraisemblables ne doivent pas faire rejeter la tradition primitive. Il est probable en effet qu'un petit roi dont le nom celtique a été latinisé en *Lucius* se convertit et favorisa la prédication du christianisme sur son territoire (pays des Silures, aujourd'hui comté de Glamorgan). La lettre du pape Eleuthère à Lucius, roi de Bretagne, citée par Usher, est certainement apocryphe, et les deux médaillons qui, selon le même auteur, portent l'effigie de Lucius avec une croix, ne paraissent pas plus authentiques. Y.

Bède, *Historia Eccles.*, l. 4; *Chronicon*. — Adon, *Chron.*, dans la *Biblioth. Patrum* de Lyon, vol. XVI. — Geoffroy de Monmouth, l. II. — Usher, *Britannic. Eccles. Antiquitates*, 3-6. — Stillingfleet, *Antiq. of the British Churches*, c. 2. — Rice Rees, *An Essay on the Welsh Saints*, p. 82. — Tillemont, *Mémoires*, vol. II, p. 62, 618. — Baronius, *Annales*, ad ann., 183.

LUCIUS de Tongres, historien flamand, du quatorzième siècle. Sa vie est inconnue; Jacques de Guise (mort en 1398) est le premier écrivain qui le cite. Valère André et le P. Le Long se bornent à dire « que Lucius écrivit il y a quelques siècles une Histoire de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas avant la naissance de J.-C., mais que cette histoire n'est qu'un tissu de fables. » Paquot croit que « Lucius fut l'inventeur de la suite fabuleuse des rois de Tongres qu'on trouve dans Vaernewyck, dans le P. Amand de Ziricée, dans Nicolas Clopper, auteur du *Florarium*, ou *Fasciculus temporum*, et dans d'autres chroniqueurs vulgaires. » Toujours est-il qu'au dire de Jacques de Guise l'ouvrage de Lucius était « mis et tissu par belle ordonnance en français » (1). Il en cite plusieurs extraits. En 1641, suivant Sander, une *Histoire des Belges de Lucius Tongrensis* existait en manuscrit in-fol. chez Jean Le Comte, chevalier, seigneur de Jandrain, secrétaire du conseil d'État à Bruxelles. L—Z—E.

Jacques de Guise, *Annales*, feuil. 3, v°. — Sander, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 131. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 629. — Paquot, *Mem. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. IV, p. 386-388.

LUCIUS (Jean), historien dalmate, né à Trau, en 1614, mort à Rome, le 6 octobre 1684. Après s'être fait recevoir à l'âge de vingt ans docteur en droit à Rome, il retourna bientôt après dans son pays, pour en écrire l'histoire, comme le lui avait conseillé son protecteur, le célèbre Ughelli. Mais Paul Andreis, d'une famille patricienne de tout temps ennemie de celle de Lucius, le dénonça au provéditeur général de la république de Venise, comme recherchant dans les archives d'anciens actes établissant que le gouvernement vénitien violait les libertés et privilèges de la Dalmatie. Lucius fut arrêté à l'instant, et jeté au fond d'une galère; relâché quelque temps après, il retourna à Rome, où, encouragé par le cardinal Basadona, il reprit son travail sur les annales de sa patrie; après avoir ensuite parcouru une grande partie de l'Europe, il se fixa définitivement à Rome. On a de lui : *De Regno Dalmatiæ et Croatia, a gentis origine ad annum 1480*; Amsterdam, 1666, in-fol.; Francfort, 1666; Amsterdam, 1668; Vienne, 1758, in-fol.; reproduit dans le tome III des *Scriptores Rerum Hungaricarum* de Schwandner; excellent ouvrage, écrit avec beaucoup de critique, d'après un grand nombre de documents authentiques extraits des archives; — *Memorie della città di Trau*; Venise, 1673 et 1674, in-4°; — *Inscriptiones Dalmatiæ; Notæ ad Memoriale*

(1) Jacques de Guise emprunte au chap. VI de Lucius le passage suivant : « L'an v après la destruction de Troye, Bavo, roy de Frige, cousin au roy Priam de Troye, commença à fonder es parties d'Europe une très-puissante cité, en ung hault lieu sequestre de palus et de fleuves souz la seigneurie de Trebes, que nous disons maintenant *Trereves*, à XII mil pas près de là où le Rh entre en la mer; laquelle cité fut premièrement nommée *Beclis*, depuis *Belgis* et en après *Octavienne*. »



*Pauli de Paulo; Notæ ad Palladium Fuscum; Addenda ad opus De Regno Dalmatiae*; Venise, 1673, in-4°.

E. G.

Horanj, *Memoria Hungarorum*, t. II, p. 508. — Glinbich, *Dizionario Biografico della Dalmazia*.

LUCIUS. Voy. CÉSAR (*Caius et Lucius*).

LUCIUS AMPELIUS. Voy. AMPELIUS.

LUCIUS ou LUSIUS. Voy. QUIETUS.

LUCIUS. Voy. LICHT, LUC, LUCE, LUTZ, LUZ et VERUS.

LUCK (*Jean-Jacques*), en latin *Luckius*, généalogiste et numismate alsacien, né à Strasbourg, vers la fin du seizième siècle, mort dans la même ville, en 1653. Secrétaire de l'illustre maison de Ribeauvillé ou de Rappolstein, il ne quitta ce poste que pour revenir dans sa ville natale, où les magistrats l'appelèrent pour travailler à la généalogie des familles distinguées de l'Alsace. Il profita des recherches que cette mission lui donna lieu d'entreprendre pour étendre son sujet; il y comprit l'Allemagne, la Suisse et les pays du Nord. Après quelques années de travail, il parvint à composer quarante-et-un volumes in-fol. sur cette matière. Cette volumineuse collection se conservait dans les archives de Strasbourg. Luck s'était en même temps occupé de former un cabinet de monnaies et de médailles, enrichi par les dons de plusieurs personnages éminents. Les pièces les plus curieuses qui le composaient lui donnèrent l'occasion de rédiger l'ouvrage intitulé : *Sylloge Numismatum elegantiorum*; Strasbourg, 1620, in-fol., fig. J. L.

Schœpflin, *Asatia illustrata*. 2 vol. in-fol. — Lelong et Fontelle, *Bibliothèque Historique de la France*. — *Catalogue systématique de la Bibliothèque d'Hassnon*, 1832, tom I, in-8°.

LUCKE (*Gottfried-Christian-Friedrich*), théologien allemand, né le 23 août 1781, à Egeln, près de Magdebourg, mort le 14 février 1855, à Gœttingue. Il fut répétiteur à Gœttingue en 1813. Trois ans plus tard, il alla à Berlin pour obtenir la licence en théologie, et y donna des leçons d'exégèse du Nouv. Testament. C'est alors qu'il se lia avec de Wette et Schleiermacher, dont l'influence fut décisive sur ses tendances théologiques. En 1818, il fut nommé, en même temps que Gieseler, professeur à l'université qui venait d'être fondée à Bonn. Enfin, en 1827 il fut appelé à l'université de Gœttingue. Outre une *Synopsis* des évangiles, publiée avec de Wette, Berlin, 1818, in-8°, et quelques opuscules de circonstance, on a de Lucke : *Commentatio de Ecclesia christianorum apostolica*; Gœttingue, 1813, in-4°; — *Ueber ders neuestam. Kanon des Eusebius von Cæsarea* (Sur le Canon du N.-T. d'Eusèbe de Césarée); Berlin, 1816, in-8°; — *Grundriss der neuestam. Hermeneutik und ihrer Geschichte* (Esquisse de l'Herméneutique du N.-T. et de son histoire); Gœttingue, 1817, in-8°; — *Commentar über die Schriften der Evangelisten Johannes* (Commentaire sur les écrits de saint Jean l'évangéliste); Bonn, 1820-

32, 4 vol. in-8°; 3<sup>e</sup> édit., 1843; trad. en angl., Édinbourg, 1837, 4 vol. in-12; — *Quæstiones ac vindiciæ Didymianæ*; Gœttingue, 1829 et suiv., 4 parties in-4°. Lucke a publié avec de Wette et Schleiermacher : *Theologische Zeitschrift* (Journal théologique); Berlin, 1819-22, 3 part. in-8°, et avec Gieseler, *Zeitschrift für gebildete Christen* (Journal pour les chrétiens instruits); Elberfeld, 1823 et 1824, 4 parties in-8°. Enfin, il a fait paraître plusieurs articles remarquables dans *Theolog. Studien und Kritiken* (Études et Critiques de théologie), revue trimestrielle de Hambourg. M. N.

*Documents particuliers.*

LUCKNER (*Nicolas, baron DE*), maréchal de France, né en 1722, à Campen (Bavière), guillotiné le 14 nivôse an II (3 janvier 1794), à Paris. Issu d'une famille noble, il se consacra dès sa plus tendre jeunesse au métier des armes, et, après avoir obtenu ses premiers grades dans un régiment bavaurois, il passa au service de Prusse, et devint colonel de hussards. Sous les ordres du grand Frédéric, il s'acquit de la réputation dans cette guerre d'avant-postes qui n'exige que de la promptitude et du courage; il eut plus d'une occasion de combattre les Français, notamment à la bataille de Rosbach. Le cabinet de Versailles lui ayant fait des propositions avantageuses, Luckner entra dans l'armée française avec le rang de lieutenant général (20 juin 1763). La paix, qui fut conclue dans cette même année, le laissa dans l'inaction jusqu'à l'époque de la révolution, dont il se montra d'abord le partisan. Maintenu dans ses pensions par décret spécial, il obtint, le 28 décembre 1791, le titre de maréchal de France, le dernier que décerna l'ancienne monarchie. Le 26 février 1792, il fut présenté à la barre de l'Assemblée législative par M. de Narbonne, ministre de la guerre, qui dit de lui : « M. le maréchal a le cœur plus français que l'accent, et j'ajoute qu'il lui est plus facile de gagner une bataille que de faire un discours. » Deux mois après, la guerre ayant été déclarée à l'Autriche, Luckner reçut le commandement des troupes réunies dans la basse Alsace, avec mission d'observer le cours du Rhin depuis la Suisse jusqu'à Lauterbourg (1). Les premières opérations contre la Belgique n'ayant amené que des échecs, il remplaça Rochambeau à l'armée du nord, prit quelques mesures pour organiser la discipline militaire, et s'empara successivement de Menin et de Courtray. Deux jours après avoir pris cette dernière ville sur les Autrichiens, il prétextait d'un retour offensif de l'ennemi pour évacuer les Pays-Bas et se replier sur la frontière,

(1) Il possédait des propriétés considérables dans le Holstein; on le menaça à cette époque de les confisquer. Il répondit qu'il bravait les menaces de ses ennemis et qu'il se vouait à la défense de la nation magnanime qui lui avait confié le sort d'une de ses armées.

malgré les vives représentations des généraux Valence, Biron et Labourdonnay (20 juin 1792). Le 30 il campait sous les murs de Lille. Cemovent, dont rien n'expliquait la précipitation, de la part d'un chef qui avait deux fois reçu *carte blanche* pour agir, causa une extrême agitation à Paris, et fut attribué à une note secrète émanée de la main du roi. Cependant, au mois de juillet, Luckner réunit sous ses ordres, avec le titre de généralissime, les corps de Biron et de La Fayette, et prit position sur le Rhin en arrière de Longwy. Attaqué le 19 août par 22,000 Autrichiens, il les écrasa du feu de ses batteries. Mais, soit qu'on se méfiât de son patriotisme, soit qu'on n'eût plus confiance en ses talents, il fut, quelques jours plus tard, remplacé par Kellermann et relegué à Châlons-sur-Marne, où il n'eût plus à s'occuper que du rassemblement des recrues destinées à l'armée de Dumouriez. Appelé à la barre de la Convention pour y rendre compte de sa conduite, et surtout pour n'avoir point fait punir le général Jarry, qui, lors de l'évacuation de Courtray, avait incendié cette ville, il protesta de son dévouement à la république, et écrivit un mémoire justificatif. Interné à Paris, il y vécut assez tranquille jusqu'au 27 septembre 1793, époque à laquelle on suspendit le payement de la pension de 36,000 livres dont il jouissait. Arrêté à la fin d'octobre, Luckner fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort, sous l'accusation « d'être auteur ou complice d'une conspiration entre Capet, les ministres, plusieurs généraux et les ennemis, tendante à faciliter l'entrée des troupes des puissances coalisées sur le territoire français ».

P. L.

*Moniteur univ.*, 1790 à 1794. — *Victoires et Conquêtes*. — Thiers, *Histoire de la Révolution*. — Dumouriez, *Mémoires*.

**LUCOTTE** (*Edme-Aimé*, comte), général français, né en 1770, en Bourgogne, mort à Pont-sur-Saône, le 21 septembre 1815. Il fit ses études à Dijon, s'engagea en 1790, dans un des bataillons de volontaires de la Côte-d'Or. En 1793 il était colonel de la 60<sup>e</sup> demi-brigade, et se trouvait à Lyon lorsque cette ville se révolta contre la Convention. Il refusa de faire feu sur les insurgés, et dut se trouver très-heureux de n'être qu'envoyé en exil à Chambéry. Il servit en 1797 sous Bonaparte en Italie, et se distingua dans plusieurs combats. Il fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte, mais une grave avarie força le bâtiment qui le portait à relâcher en Italie. Ne pouvant rejoindre la flotte française, Lucotte demeura à Ancône, se chargea en 1799 de la défense de cette ville contre les escadres coalisées, et y réussit complètement. Il fut alors promu au grade de général de brigade. Rentré en France, il fut nommé commandant militaire du département de l'Oise, épousa la fille du marquis de Corberon, et fut nommé che-

valier de la Légion d'Honneur en 1804. Il s'attacha à la fortune de Joseph-Napoléon, et suivit ce prince à Naples, puis en Espagne. Nommé gouverneur de Séville, il y mérita la reconnaissance des habitants. Il fit ensuite la campagne de France en 1814, et lors de la capitulation de Paris commandait une division de réserve à Corbeil. Le 2 mai 1814 il fut l'un des officiers généraux qui allèrent trouver Louis XVIII à Saint-Ouen et lui offrirent leurs services. Lucotte accompagna le nouveau monarque aux Tuileries. Le 16 mars 1815 les Bourbons lui confièrent la défense de Paris; mais Lucotte n'ayant aucun moyen de défense, et entraîné par ses soldats, se soumit à Napoléon, qui lui donna le commandement de Périgueux. Mis d'abord en demi-solde après les Cent Jours, le 22 juillet 1815, il fut compris dans le corps royal d'état-major, où il atteignit sa retraite; il vécut jusqu'à la fin de ses jours en dehors des factions politiques.

H. L.

*Fastes militaires*, passim — *Victoires et Conquêtes*, pass. — *Fastes de la Légion d'Honneur*. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — *Biographie des Hommes vivants* (1818).

**LUCRÈCE** (*Lucretia*), femme de Tarquin Collatin et fille de Spurius Lucretius, morte l'an de Rome 244 (510 avant J.-C.). La violence dont elle fut l'objet de la part de Sextus Tarquin occasionna le détronement de Tarquin le Superbe et l'établissement de la république. Pour les détails et la discussion de cette légende, voy. TARQUIN. Nous nous contenterons ici de résumer l'admirable récit de Tite Live. L'armée romaine assiégeait Ardée, capitale des Rutules, qui, située sur un rocher abrupte et garnie de bonnes murailles, résistait depuis plusieurs mois. Pendant le blocus, les fils du roi Tarquin, Sextus, Titus et Aruns et leur cousin L. Tarquin Collatin eurent une discussion sur la vertu de leurs femmes. Pour s'assurer par eux-mêmes de la conduite qu'elles tenaient, ils quittèrent le camp à l'improviste et se rendirent à Rome. Toutes les femmes, excepté Lucrèce, étaient occupées de plaisirs et de fêtes. La femme de Collatin eut donc tous les honneurs du défilé. Mais sa vertu et sa beauté excitèrent dans le cœur de Sextus un odieux désir. Peu de jours après, il revint à Collatie accompagné d'un seul homme. Accueilli avec bienveillance comme un parent et un hôte, il s'introduisit à la faveur des ténèbres dans la chambre de Lucrèce; et l'épée à la main il lui ravit l'honneur (*decus muliebres*). Lucrèce, désespérée, fit venir son père et son mari, qu'accompagnèrent deux amis sûrs, M. Valerius et Brutus. Elle leur raconta le crime de Sextus, et leur demandant de la venger, elle s'enfonça un couteau dans le cœur. Sa mort héroïque, suivie du châtement du coupable et de sa famille, est le plus pathétique épisode de ce cycle épique des Tarquins, qui tient une si grande place dans l'histoire légendaire de Rome. L. J.

Tite Live, I, 57-58, etc. — Denys d'Halcarissime, IV, 51-75. — Bayle, *Diction. Historique et Critique*.

**LUCRÈCE** (*Titus Lucretius Carus*), célèbre

poète latin, né l'an de Rome 658 (av. J.-C. 95). On manque de renseignements précis sur la vie de ce poète; on sait seulement qu'elle s'écoula loin des affaires publiques, bien que sa naissance pût l'appeler aux dignités les plus hautes, puisqu'on le fait généralement descendre de la famille de Spurius Lucretius, père de l'illustre héroïne qui sacrifia sa vie à son honneur. On croit aussi qu'il fut le beau-frère de Cassius. Confondu dans les rangs des chevaliers, il vit les sanglantes proscriptions de Marius et de Sylla; il fut l'ami de Memmius, l'un des plus nobles cœurs, l'un des plus grands esprits de ces temps funestes; et il lui dédia ce poème *De la Nature des Choses* qui devait éterniser son nom. Suivant l'opinion la plus répandue, opinion qui ne s'appuie cependant sur aucun document certain, il fit le voyage d'Athènes; il put suivre dans cette ville les leçons de Zénon et s'inspirer du génie d'Épicure, aux écoles mêmes où florissait sa philosophie. Il est à remarquer que les rares notions recueillies sur la vie de ce poète ne se composent que de traditions incertaines : telles sont ce philtre amonreux qui lui aurait été donné, soit par une maîtresse jalouse, soit par sa propre femme Lucilia, dans l'espoir de ranimer les feux d'un languissant amour; sa folie, provoquée par ce breuvage, et le poème *De la Nature des Choses*, composé sous l'étreinte ou après les crises de cette maladie cruelle. Il ne faut pas oublier que cette tradition romanesque ne commença à se répandre que dans les premiers temps du christianisme, alors qu'aucune arme n'était dédaignée par l'antagonisme des deux cultes : les païens, dont les hardiesses du poète ébranlaient l'édifice religieux, mettaient sur le compte de son délire les erreurs supposées de son raisonnement; les chrétiens, qui ne pouvaient accepter non plus l'indépendance d'une pensée trop libre, ne rejetaient pas une fable qui portait atteinte à l'une des gloires de la littérature païenne. Ce qui paraît hors de doute, et ce qu'il ne faut pas ranger parmi les traditions fabuleuses, c'est que Lucrèce se donna la mort, à peine âgé de quarante-quatre ans, et le jour même où Virgile prenait la robe virile. Du reste, l'enchaînement logique, la force d'analyse, la précision et l'énergie de raisonnement, qui distinguent le poème de Lucrèce, ont été invoqués souvent contre l'opinion de sa prétendue démençe; l'argument nous semble superflu, car l'éclipse de la raison d'un grand poète ou d'un grand écrivain, en supposant que ce malheur vienne le frapper, n'est pas nécessairement, comme l'a dit M. Villemain, « le terme de son génie ». Elle peut n'être qu'un accident qui interrompt passagèrement sa carrière. Le système philosophique, les opinions, la doctrine de Lucrèce, ont été l'objet des appréciations les plus diverses, les plus opposées. Quoiqu'il ait toujours reconnu, proclamé et démontré dans son poème une puissance secrète, une âme universelle, se manifestant dans

les forces régulières, dans l'action immuable et énergique de la nature, l'idée de la Divinité qui découle de sa doctrine ne s'en dégage pas d'une manière assez nette et assez précise pour que l'accusation d'athéisme ait été épargnée à sa mémoire. Le poète a dépoillé hardiment de leurs attributs, de leur puissance, de leur règne, les dieux chimériques et souillés de vices de l'Olympe païen, sans formuler autrement que par de sublimes, mais vagues aspirations, l'existence d'une volonté éternelle, d'un régulateur suprême et toujours présent. *Vis abdita quædam*, s'écrie-t-il dans ces beaux vers où il montre cette mystérieuse et souveraine puissance qui brise, quand elle le vent, les haches et les faisceaux des licteurs, et se fait un jeu d'abattre les grandeurs humaines. Bayle et d'autres grands esprits ont reconnu dans ce passage, dans ces accents généreux d'une âme émue, l'inspiration naïve du premier poète qui ait balbutié la croyance à l'unité de Dieu. On sait que Louis XIV, qui ne prodiguait ni son admiration, ni son estime, voulait mettre Lucrèce entre les mains de son héritier présomptif, et qu'il admit l'ouvrage du grand poète dans la collection publiée sous ses auspices. Le reproche d'athéisme n'en a pas moins prévalu. Lucrèce a eu et devait avoir des détracteurs systématiques et de parti pris; il a eu aussi des adversaires de bonne foi, n'ayant à coup sûr qu'une imparfaite notion de ce poème si controversé et si célèbre. Mal jugé et mal connu, comme il l'a été longtemps, d'après des fragments détachés, le poème *De la Nature des Choses* n'apparaît sous son véritable jour et dans son véritable esprit que si on l'étudie dans son majestueux ensemble. M. Villemain cependant ne rend hommage qu'au talent du poète, « talent plus fort, dit-il », que les entraves d'un faux système et que l'aridité d'une doctrine qui semble ennemie des beaux-arts comme de toutes les émotions généreuses; » et il n'hésite pas à l'appeler un *grand poète athée*; jugement trop rigoureux sans doute, puisqu'il serait impossible de l'appuyer sur les textes mêmes de Lucrèce, lus sans prévention et sans entraînement d'aucune sorte.

Écoutons maintenant le célèbre traducteur de Lucrèce, M. de Pongerville (1) : « A l'époque où brilla le poète philosophe, l'antique et riante mythologie, qui s'est survécue à elle-même en devenant la religion des arts, avait perdu son pouvoir réel; cette ingénieuse déception sacrée subissait le sort de toutes les œuvres humaines. Jupiter ne tenait plus la foudre; l'enfer avait éteint ses feux; les oracles étaient muets, les prêtres eux-mêmes étaient forcés de rire de leurs pieux subterfuges. Les dieux n'étaient plus pour l'élite des peuples que les emblèmes des diverses puissances de la nature : voilà les divinités que Lucrèce frappa avec la foudre du génie; mais en

(1) *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture*. 1<sup>re</sup> édition, tome XXXVI; Art. LUCRÈCE.

leur ravissant l'empire, en démasquant les idoles, il se prosterna devant la véritable piété. Adversaire intrépide du hasard et de la fatalité, il ne reconnut de Providence que dans l'ordre invariable de la nature; il la vit dans la nécessité des effets de chaque cause, dans leur invariable enchaînement, et sur cette base éternelle il fonda les principes d'une morale immuable, nécessairement liée aux actions de l'homme..... Lucrèce exprimait en poète la pensée de l'élite de ses concitoyens; mais en même temps il leur présentait une morale plus divine que les divinités de l'Olympe. César en plein sénat avait nié les dieux et l'immortalité de l'âme; Cicéron examinait en sceptique la nature des dieux, et se moquait de leurs prêtres. Les écrivains, les orateurs proclamaient hautement et sans péril la même incrédulité. Un peu plus tard, Auguste se crut intéressé à propager les croyances religieuses; mais son absolutisme ne put rendre à leur culte que la pompe, et non le pouvoir..... Lucrèce n'a donc point détruit une religion déjà renversée, et dont le maître de l'empire n'avait pu relever que le fantôme. Mais le poète philosophe rendit le fanatisme odieux, signala les abus d'une aveugle crédulité, et propagea des principes de justice, de morale, d'ordre universel. »

M. de Pongerville expose ensuite comment la haine des irréconciliables ennemis de tous les progrès de l'esprit humain s'est attachée au nom de Lucrèce; comment l'on réprouva dans le poète romain un complice de la philosophie du dix-huitième siècle. Les armes dont il avait frappé les croyances mythologiques, on les lui avait empruntées souvent pour combattre d'autres abus, qui ternissaient la pureté de la morale du christianisme. Il fut enveloppé dans la proscription générale qui pesa sur les encyclopédistes, et on ne lui tint compte ni de son antériorité sur le culte moderne, ni de la différence des systèmes religieux de son époque et de la nôtre. Par suite de cette injuste erreur, Lucrèce fut écarté de nos écoles, et l'enseignement se vit privé d'un des plus grands modèles de la latinité poétique, modèle d'autant plus précieux qu'il eût offert à l'étude de la langue des ressources nouvelles, par sa comparaison avec des poètes d'une forme plus élégante peut-être et plus châtiée. Ovide a-t-il été plus réservé que lui dans la peinture des vices et des dérèglements des divinités de l'Olympe? Cicéron, Horace, Virgile lui-même, n'ont-ils pas affirmé, comme lui, que la nature devait être affranchie de leur tutelle, et reconnaître un maître plus digne de lui commander? Si dans son système l'âme se compose de diverses parties élémentaires, s'il les suppose destructibles dans leur union, mais éternelles dans les éléments qui les constituent, trouvera-t-on dans les autres écrivains de l'antiquité grecque ou latine un langage uniforme, précis, sur le système de ce principe de vie immatériel qui est en l'homme? Les poètes, les

prosateurs anciens, admis dans nos écoles, n'ont-ils pas tous varié sur ce principe? Ont-ils déterminé d'une manière plus positive, plus religieuse même, la nature de l'âme humaine? On ne rencontrera nulle part sous ce rapport une identité d'opinions avec les croyances modernes. Sans doute dans la théorie des sciences physiques, telle qu'elle existait de son temps, Lucrèce se trompe sur les moyens; il ne se trompe pas sur les faits; il les constate, il les poétise par la magie de son pinceau. Qu'on lise son cinquième chant sur la formation des sociétés humaines, on le verra, remontant au delà de toutes les traditions, éclairant ces fables qui enveloppent de leurs ténèbres le berceau du monde, chercher l'origine de nos arts et de nos lois, écrire l'histoire du genre humain dans ces temps ignorés que son imagination ranime, et deviner, par la seule puissance du génie, ces grands secrets d'organisation, ces merveilleuses découvertes, dont il semble à la fois le précurseur et l'historien. Non-seulement l'inexactitude, l'erreur involontaire ou préméditée des interprétations a souvent exagéré, transformé même la pensée de Lucrèce; souvent encore on lui a prêté ce qui n'est pas à lui; on lui a fait dire ce qu'il n'a pas dit. Un philosophe célèbre, qui appartient à la France par son nom et par ses travaux, mais à l'Allemagne par sa naissance, Frédéric Ancillon, parle quelque part de l'ambiguïté de sens que présente souvent le poète latin, et qui a tourné contre lui; or, l'exemple qu'il en cite se trouve, par une singularité piquante, avoir tout autrement de signification et de portée qu'il ne l'a supposé lui-même; car, cédant à la prévention même qu'il veut combattre, il cite comme étant de Lucrèce ce vers :

Primus in orbe Deos fecit timor...

Vers entaché d'athéisme, et qu'il justifie à l'aide d'une ingénieuse interprétation. La justification est superflue; Lucrèce n'en a pas besoin : le vers est de Pétrone (1).

Pour Épicure, dont Lucrèce a développé et agrandi la doctrine, il n'y a rien hors les éléments, l'espace, l'univers, la nature infinie, éternelle et créatrice. Il a résolu, comme Leucippe et Démocrite, le premier, problème de la philosophie. Pour lui, la matière est tout, ou plutôt tout n'est qu'une seule et même matière, conservant toujours, malgré ses différences de distribution, d'arrangement, de forme, son caractère ineffaçable et primitif. Le moi n'est qu'un phénomène passager, sans réalité, sans consistance. Le sentiment et la pensée ne sont que des effets et des modifications de la matière. Sorti de la matière, le moi doit y rentrer, s'y perdre et s'y abîmer sans retour. Si Lucrèce s'est rapproché sur ces divers points de la doctrine

(1) Il est dans les *Fragments* de ce poète. Stace le lui a emprunté, et l'a placé dans sa *Thebaïde*, liv. III, v. 661. Voir les *Mélanges de Littérature et d'histoire*, par F. Ancillon; Paris, 2 vol. in-8°, 1809, tome 1<sup>er</sup>, page 30.

d'Épicure, il s'en éloigne aussi par d'importantes dissimulations : par le sentiment de l'infini, il s'élève au sentiment religieux ; il n'unit pas le corps et l'âme par des liens indissolubles, et la destruction du premier entraîne pour lui la fuite et non l'anéantissement de l'autre. S'il exagère la puissance des sens, la confiance qui leur est due ; s'il semble placer sur leur autorité seule la base de la vérité, il sait édifier sur cette base fragile et trompeuse un système de moralité et de sagesse. L'ingénieux et puissant panthéisme, au profit duquel il détrône les dieux de l'Olympe, est la reconnaissance de l'unité d'une cause première, souverain et régulatrice. Sa philosophie sans doute n'établit pas entre le monde intérieur des idées et le monde extérieur des objets cette belle et complète harmonie que Platon, Descartes et Leibniz ont comprise et proclamée ; comme ces grands hommes, il ne fait pas de la raison le seul juge, la source unique de la réalité ; mais quelquefois, comme eux, il admet des principes indépendants de l'expérience et puisés dans la nature de l'âme humaine.

Si le système philosophique de Lucrèce, si ses principes ont été souvent discutés et réfutés ; les rares beautés qui éclatent dans son ouvrage ont excité de tout temps l'enthousiasme. Il est à remarquer cependant que Cicéron, dont la prédilection pour les anciens poètes de Rome était connue, ne cite qu'une seule fois son nom, ce qui atténue beaucoup l'autorité de la tradition fort répandue et rapportée par Eusèbe, suivant laquelle il aurait lui-même publié l'œuvre du grand poète. Si de son côté Virgile, qui lui a fait de si nombreux emprunts, se contente de le désigner dans ses *Géorgiques*, désignation qui n'est peut-être qu'une ingénieuse conjecture, et où il laisse deviner plutôt qu'il n'exprime son admiration ; si Horace, qui semble aussi l'avoir souvent imité dans sa philosophie sceptique et dans ses piquants archaïsmes, ne le nomme jamais ; en revanche Ovide ne lui ménage pas la louange, et il lui a promis l'immortalité dans ces deux vers restés célèbres :

Carmina sublimis tunc sunt perlura Lucreti  
Exitio terras cum dabit una dies.

C'est qu'Ovide était prédestiné à l'exil, et n'était pas le poète des courtisans. Velleius place Lucrèce au nombre des grands génies qui ont illustré l'Italie ; Stace vante « sa fureur sublime » (*furor arduus*), et cette expression, qui s'applique si évidemment aux fougueuses inspirations du poète, et qui caractérise si bien son lyrisme élevé, a été citée comme un argument par ceux qui ont cru ou feint de croire à sa folie. Quintilien, qui juge toujours la poésie au point de vue de l'éloquence oratoire, lui est moins favorable, en ce sens qu'il ne le recommande pas à l'étude de ceux qui aspirent aux succès de la tribune et du barreau. Les écrivains chrétiens de la décadence et les premiers apologistes de la religion naissante ont constaté sa grande re-

nommée et son génie, soit en combattant ses erreurs, soit en invoquant, pour saper le paganisme chancelant, son incrédulité railleuse, son mépris des dieux païens, la haine qu'il avait vouée à leurs vices, la guerre courageuse qu'il avait déclarée à leurs autels. Saint Ambroise et saint Augustin lui-même n'ont pas cru leur sublime morale déparée par l'emploi de ses maximes. Le dix-huitième siècle a eu pour lui une admiration trop exclusive, qui avait le tort de s'adresser au philosophe plutôt qu'au poète, d'interpréter dans le sens des passions du moment sa pensée souvent équivoque, souvent obscure, et de chercher la négation de la Providence dans des pages où il exalte au contraire l'ensemble providentiel des choses créées, pour l'opposer au prétendu gouvernement du monde par les dieux de l'Olympe, les seuls qu'il veut renverser. M. Villemain, qui a été sévère, trop sévère sans doute pour les principes et la philosophie de Lucrèce, loue son génie : « Au premier abord, dit-il, les vers de Lucrèce semblent rudes et négligés ; les détails techniques abondent ; les paroles sont quelquefois languissantes et prosaïques ; mais qu'on le lise avec soin, on y sentira une expression pleine de vie, qui non-seulement anime de beaux épisodes, mais qui souvent s'introduit même dans l'argumentation la plus sèche, et la couvre de fleurs inattendues ; c'est une abondance d'images fortes et gracieuses... » Au dix-septième siècle, la grande querelle de Descartes et de Gassendi, le hardi système du dernier, qui réhabilitait, en l'épurant, la doctrine d'Épicure, avaient ravivé la renommée du poète latin, qui intervenait si naturellement dans ce débat. La querelle avait franchi le domaine philosophique, et la littérature elle-même s'en était émue. Gassendi, et par suite Lucrèce, y étaient d'illustres adhérents, Saint-Évremond, Bachaumont, Chapelle, Molière lui-même. Mais ce grand bruit popularisait le nom plus que les œuvres. Aussi, si l'on excepte le public érudit et lettré, public si restreint, on n'a connu longtemps en France du poème de Lucrèce, que l'*Invocation à Vénus*, traduite d'une manière énergique et distinguée par le poète Hesnault ; la brillante prosopopée de la nature sur la mort, la peinture de l'amour, le tableau de la peste d'Athènes, et quelques autres morceaux mis faiblement en lumière dans la traduction en prose entreprise par Lagrange à la demande du baron d'Holbach, et publiée en 1768 ; car nous ne citons que pour mémoire les traductions de l'abbé de Marolles (1650), du baron des Coutures (1685), et la traduction en vers que fit paraître en 1788 Leblanc de Guillet, tentative impuissante et sans portée. Le poème *De la Nature des Choses* était donc, on peut le dire, presque ignoré dans son ensemble, lorsque parut en 1823 la traduction en vers de M. de Pongerville. Lucrèce trouvait enfin parmi nous un digne interprète ; ses beautés mâles et vigou-

reuses revivaient dans une brillante copie, qui suivait l'original d'aussi près que le permettait le génie de notre langue. Le poème de Lucrèce prenait place, grâce à cette poétique interprétation, parmi les ouvrages dont notre littérature pouvait s'enorgueillir, et en quelque sorte parmi les œuvres originales de la poésie française. « Le public ami des lettres, qui ne connaissait ce chef-d'œuvre de poésie que par fragments, a dit à ce sujet Charles Nodier, put apprécier tout ce qu'il devait à Lucrèce et à son interprète. On put aussi connaître combien les poètes modernes avaient puisé d'images et de pensées dans ce vaste trésor, et combien l'interprète s'élevait au-dessus de tous ceux qui avaient imité son auteur. » Ce beau travail a eu de nombreuses éditions sans cesse perfectionnées par le traducteur, auquel les portes de l'Académie Française s'ouvrirent à la suite de ce succès unanime. M. de Pongerville a également traduit Lucrèce en prose dans la collection des classiques latins de Panckoucke; il a fait oublier facilement le travail de Lagrange, qui donne le sens et non la couleur, et il a ainsi popularisé parmi nous, sous une seconde forme, le poème qu'il nous avait déjà rendu dans sa version poétique. Du reste, le cardinal de Polignac, par son poème latin de l'*Anti-Lucrèce*, avait contribué, beaucoup plus peut-être que les imitations partielles qui avaient précédé l'œuvre si heureusement complète de notre contemporain, à répandre en France le nom et l'ouvrage du grand poète. La réfutation, comme il arrive toujours, fit lire à plusieurs l'œuvre habilement et ingénieusement réfutée, ou plutôt combattue dans une série de raisonnements et de tableaux où le savant prélat oppose au système d'Épicure les idées cartésiennes, dont il était le partisan déclaré. Le poème de l'*Anti-Lucrèce*, publié en 1747, s'il ne pouvait diminuer la gloire du poète romain, a été un titre pour son auteur, et l'a placé au premier rang parmi les écrivains applaudis de la latinité moderne. Laisse inachèvement par le cardinal, et heureusement terminé par Lebeau et l'abbé de Rothelin, ce poème trop diffus, monotone dans sa marche comme dans ses détails, réunit cependant dans de nombreux passages la vigueur à l'élégance; il a été traduit en français par Bougainville, et, chose rare, ce poème latin d'un prélat français a eu les honneurs d'une traduction en vers italiens publiée à Vérone en 1767 (1).

Les Italiens ont une traduction de Lucrèce en vers, celle de Marchetti, qui jouit d'une juste célébrité, et qui fut imprimée à Londres en 1717. Un autre écrivain italien, Frachetta, est cité à tort, dans plusieurs biographies de Lucrèce, comme ayant aussi publié une traduction en vers du poème *De la Nature des Choses* :

(1) Le traducteur italien de l'*Anti-Lucrèce* est le poète Ricci.

il n'a fait qu'exposer l'œuvre entière du poète dans une sorte de paraphrase, où il examine la doctrine d'Épicure et s'attache à prouver en quoi elle se rapproche ou s'éloigne de la vérité et des enseignements d'Aristote. Cet ouvrage a paru à Venise en 1589. Les Anglais vantent la traduction en vers de Th. Creech (1682); elle lui valut les éloges de Dryden, qui lui-même avait traduit de nombreux fragments du poète latin.

La plus ancienne édition de Lucrèce, avec date, est celle de Vérone, in-folio, 1486; mais la première édition connue est l'édition, sans date, imprimée à Brescia, in-folio, et qui paraît remonter à 1470, car on l'attribue à Thomas Ferrand, qui imprimait vers cette époque. Nous citerons encore celle des Alde, Venise, 1500, in-4°; celle de Michel Dufay, Paris, 1680; de Volpi, Padoue, 1721, in-4°; d'Havercamp, Leyde, 1725, 2. vol. in-4°; de Bentley et Wakefield, Londres, 1796-1797, 3 vol. in-4°; de Lachmann, Berlin, 1846. On a aussi de Th. Creech, le traducteur poète dont nous avons parlé plus haut, une édition latine de Lucrèce, publiée en 1695, avec des notes où il s'efforce d'édifier un système complet de philosophie épicurienne. N'oublions pas l'édition en 2 volumes in-8° (Paris, 1838), donnée, après la mort de M. Lemaire, par son neveu, l'un des professeurs les plus distingués de l'université, édition accompagnée d'excellents commentaires, et qui n'avait pu paraître d'abord dans la collection des *classiques latins* que Louis XVIII avait prise sous son patronage. Ce monarque s'était montré moins tolérant que son aïeul Louis XIV, et il avait exclu de la collection Lucrèce et Pétrone. Plus tard, il est vrai, il se relâcha de cette sévère rigueur; il accepta la dédicace du *Lucrèce* de M. de Pongerville, accorda au traducteur la décoration de la Légion d'Honneur, et dans l'audience où il lui annonça cette faveur, parut tout à fait réconcilié avec la philosophie du poète. A une époque de libre examen comme la nôtre, où les haines philosophiques et religieuses tendent à s'éteindre, car il ne faut pas prendre au sérieux les tentatives de quelques esprits malades, il serait à désirer que le chef-d'œuvre de Lucrèce ne fût pas banni plus longtemps de nos écoles. Beaucoup d'injustes préventions tomberaient sans doute devant l'étude attentive et consciencieuse du poème *De la Nature des Choses*. Ce splendide monument de la poésie latine, à son premier âge, offrirait, nous l'avons dit, des ressources précieuses à l'étude de la langue; et cette lutte du génie avec un idiome rebelle encore, et auquel il sut donner un si grand essor, serait pour nos maîtres habiles un sujet fécond en enseignements et en précieux rapprochements. La critique philosophique et morale ne perdrait pas ses droits dans cet examen, dans cette contemplation réfléchie d'un grand modèle, qu'il ne faut pas juger d'une manière absolue et sans lui tenir compte de l'insuffisance des notions scientifiques de son époque,

et des sanglants excès d'un siècle de maheurs et de crimes, d'où la Providence semblait absente. Le scepticisme incrédule et moqueur des écoles d'Athènes envahissait Rome, ses arts naissants et sa poésie au berceau, en même temps que le génie d'Homère venait l'éclairer de tous ses rayons. L'esprit impartial de la critique moderne saurait signaler ces influences diverses ; et si parfois dans les pages du poète philosophe vient à se manifester une certaine défaillance du sens religieux, la parole du maître saurait rappeler les vrais principes et cette union si nécessaire du beau et du bien qui fait seule les gloires incontestées.

Léon HALÉVY.

**BIBLIOGRAPHIE.** — L'édition princeps de Lucrèce est un des volumes les plus rares du quinzième siècle. C'est un in-folio de 106 feuillets, sans indication de lieu ni de date, mais ayant à la fin de la suscription le nom de Thomas Ferrand. Or, on sait que cet imprimeur travaillait à Brescia en 1475. On n'a vu, à ce qu'il paraît, ce précieux volume dans aucune vente publique, et le bibliographe Dibdin n'en connaissait dans la Grande-Bretagne que deux exemplaires, celui de lord Spenser (décrit au tome II de la *Bibliotheca Spenseriana*) et celui de la collection Standish (léguee au feu roi Louis-Philippe, et qui a été jusqu'à 1848 conservée au Louvre). Il y a aussi un exemplaire de cette édition dans la réunion extraordinaire d'éditions primitives des classiques formée par le comte d'Elci et conservée à Florence. Bien moins rare, sans être commune, est l'édition in-folio dont la suscription fournit le nom de Paul Fridenperger à Vérone, et la date de 1486. Elle a été réimprimée à Venise, en 1495, in-4°. L'édition aldine, Venise, 1500, in-4°, est d'une très-grande rareté ; elle a été réimprimée, en 1515, in *œlibus Aldi*, par les soins d'André Navagero, mais avec peu de soin, car le 16<sup>e</sup> vers ayant été omis dans l'impression primitive, manque aussi dans sa copie. Toutefois, on recherche et on paye cher les beaux exemplaires de ces deux éditions. Celle de Philippe Junte, Florence, 1542, avec les notes de l'éditeur Candiolo, est assez recherchée. Un savant actif, mais trop téméraire, Béroalde, corrigea le texte, en se livrant à ses conjectures ; il y joignit le secours d'un assez bon manuscrit, et le tout fut imprimé à Bologne, en 1544, puis à Paris, en 1544. Bien des éditions sans valeur ne sauraient être mentionnées ici ; elles sont nombreuses, mais oubliées, et avec raison. Celle de Denis Lambin, Paris, 1563, in-4°, forme un très-gros volume ; le texte, revu sur cinq manuscrits, est accompagné d'un ample et très-savant commentaire ; on l'a réimprimé avec quelques additions, à Paris, en 1570, in-4°. Plantin mit au jour en 1566, à Anvers, un Lucrèce in-8°, *مندis innumerabilibus liberatus*, à ce qu'affirme le titre ; l'in-4°, revu par Michel Faye, pour l'édition *ad usum delphini*, Paris, 1680, in-4°, a été vanté à tort : c'est un volume rare, mais sans mérite ; les notes sont bien faibles : le commentateur Ernesti va jusqu'à les qualifier de *plena pudendis hallucinationibus*. En 1695, l'édition de Th. Creech, publiée à Oxford, ouvre une ère nouvelle pour la critique ; le texte est revu, accompagné d'une paraphrase et de notes. On a souvent réimprimé ce travail en Angleterre, notamment en 1717, 1749, 1759, etc. Un in-folio mis au jour à Londres, par Tonson, en 1712, est accompagné de gravures qui en font un livre de

lux, dont la valeur ne s'est pas soutenue. On fait quelque cas de l'édition revue par Maittaire, Londres, 1715 ; de celle soignée par les frères Volpi, Padoue, 1721 et 1731 ; de celle imprimée à Paris chez Coustelier, en 1744 (reproduite chez Barbou ; en 1754) ; de celle de Brindley, Londres, 1749 ; mais sous le rapport critique tout cela s'efface devant les deux volumes in-4° imprimés à Leyde en 1725 et revus par Havercamp : on y trouve les notes du savant éditeur et celles de Preiger, la paraphrase de Creech, des variantes, des tables ; devenue peu commune, cette édition est fort recherchée. Celle que J.-C. Alter a mise au jour à Vienne, en 1787, est assez mal imprimée, mais la collection des manuscrits conservés dans la capitale de l'Autriche a fourni des variantes qui lui donnent du prix. Le Lucrèce de Deux-Ponts, 1788, est d'une exécution typographique médiocre, mais sous le rapport de la critique il n'est point sans mérite. Les trois volumes in-4° publiés par Gilbert Wakefield (Londres, 1796) sont d'une exécution somptueuse, et les exemplaires en grand papier conservent une valeur élevée, quoiqu'ils n'obtiennent plus les prix auxquels ils arrivaient il y a quarante ans. Le texte, revu avec soin sur des manuscrits, est accompagné de notes nombreuses, parmi lesquelles on en distingue de Bentley jusque alors restées inédites. En 1815, le libraire Duncan réimprima à Glasgow, en 4 volumes in-8°, l'édition de 1796, qu'on ne se procurait plus que fort difficilement, car un incendie avait détruit une partie des exemplaires. Cette réimpression était fort avancée lorsque l'imprimeur obtint la communication de l'édition de Ferundus, que Wakefield n'avait pas vue et dont lord Spenser était le possesseur. On recueillit, outre cette édition primitive et les suivantes, assez de variantes ou de différences pour remplir 240 pages (grossies, il est vrai, par bien des variantes oiseuses, comme *calum* et *calum, nonnulli et non nulli*) ; on y joignit quelques nouvelles observations de Bentley ; l'édition de 1815 renferme donc des choses qui ne sont pas dans celle de 1796 ; et comme elle est belle et soignée, elle mérite d'être recherchée. On en a tiré quelques exemplaires en grand papier, qui sont très-dignes de figurer dans le cabinet de l'amateur le plus délicat. Nous allons oublier les éditions de Baskerville, Birmingham, 1772, in-4°, et 1773, in-12 ; elles sont d'une belle exécution, mais dépourvues de mérite littéraire. Un philologue allemand, H.-C. Eichstædt, avait en 1801 entrepris, à Leipzig, une réimpression de l'édition de Wakefield ; il voulait y joindre ses notes ; ce projet n'eut point de suite, et il n'a été donné qu'un volume, contenant le texte du poète latin. L'in-folio publié à Milan par Louis Musé, 1807, est un livre de luxe, fort bien imprimé, tiré à 75 exemplaires seulement et cependant délaissé. Parmi plusieurs éditions faites en Angleterre, on signale comme belles celles imprimées par J. Taylor en 1845, en 1824, en 1832 (il y a du grand papier), et celle publiée en 1823 (4 vol. in-8°) dans la collection de Valpy : cette dernière reproduit d'une façon fort indigeste ce que renfermait l'*ad usum delphini* de 1680, avec addition de notes nouvelles. Le texte de Wakefield fut réimprimé en 1822, à Paris, par les soins de M. Lefèvre, 2 vol. in-32. Lucrèce avait d'abord (ainsi que Pétrone) été exclu de la collection des classiques latins publiée par M. Lemaire sous les auspices de Louis XVIII. Longtemps après on se ravisa, et le poème *De la Nature des Choses*, accompagné d'un ample choix des notes des commentateurs précédents et de celles de M. P.-A. Lemaire, a paru en 1838, 2 vol. in-8°. L'édition donnée

à Berlin par M. Lachmann, en 1846, est justement estimée; il a le premier donné au texte une base authentique, et le commentaire qui l'accompagne a été réimprimé à part en 1854. L'édition qui fait partie de la collection Teubner (Leipzig, 1833) est remarquable, parce qu'elle offre un texte revu avec soin d'après Lachmann. N'oublions pas le Lucrèce qui, accompagné d'un choix de variantes ainsi que de notes substantielles et brèves, fait partie du *Corpus Poetarum Latinorum* publié par M. Weber, à Francfort, en 1835. La traduction du fécond abbé de Marolles n'est nullement estimée; sa première édition, Paris, 1650, diffère entièrement de la seconde, 1639; on a dit qu'elle renfermait des détails sur une traduction de Lucrèce par Molière; c'est une erreur: le grand poète comique n'y est point nommé. Le travail du baron des Contours, publié en 1692, sous le voile de l'anonyme, est justement oublié, ainsi que la traduction en vers de Le Blanc de Guillet, 1788, 2 vol. in-8° (voir le *Journal des Savants*, juin 1788, et *l'Année Littéraire*, 1789, tom. II). On fait encore cas de la traduction de La Grange, 1788, 2 vol. in-8°; elle a été réimprimée à plusieurs reprises, notamment en 1794, chez Didot jeune, en 2 vol. in-4°; un exemplaire a été tiré sur peau vélin. La traduction en vers de M. de Pongerville (Paris, 1825, 2 vol. in-8°) offre le texte en regard, un discours préliminaire, des notes, une Vie de Lucrèce; en 1828, on y fit quelques suppressions, quelques changements, et on annonça une seconde édition. La traduction sans texte fut imprimée en 2 vol. in-18 en 1828. La Bibliothèque Latine publiée sous la direction de M. Nisard renferme une traduction de Lucrèce due à M. Chaniol. M. de Pongerville a voulu aussi traduire Lucrèce en prose: son travail a paru dans la collection Panckoucke (1829-32), accompagné d'une notice de M. Ajasson de Grandsagne; il a été réimprimé en 1856. En Italie, Alexandre Marchetti a fait de Lucrèce une traduction en vers *sciolti* très-estimée; elle parut pour la première fois à Londres, en 1747, trois ans après la mort de son auteur; et elle fut réimprimée dans la même ville en 1779, d'après un meilleur manuscrit. L'édition de Paris, 1754 (sous la rubrique d'Amsterdam), revue par Gerbaud, est belle, mais elle laisse à désirer sous le rapport de la correction. On peut citer aussi les éditions de Londres (Venise), 1764, 2 vol. in-8°; Milan, 1815, in-8°; Florence, 1820, in-12. Cette dernière est d'une jolie exécution, et elle a été donnée d'après le manuscrit autographe. La fidélité, la précision, l'élégance du style ont valu à cette traduction des suffrages unanimes. Th. Creech, que nous avons vu figurer parmi les éditeurs de Lucrèce, l'a traduit en vers anglais (Londres, 1682; souvent réimprimé), et cette version a obtenu un succès qui s'est soutenu. Le travail de Th. Busby, Londres, 1815, 2 vol. in-4°, est oublié; la traduction de J. Masson Good, qui a paru à Londres, en 1805, avec le texte et des notes (2 vol. in-4°), joint de quelque estime; toutefois, il serait possible de mieux faire. L'Allemagne nous présente les versions de J.-X. Mayer, Vienne, 1784, en prose, et celle de Meinecke, Leipzig, 1793, en vers. On estime celle de von Knebel, Leipzig, 1821, 2 vol. in-8°, réimprimée avec des corrections en 1851.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. I, p. 74. — Baehr, *Gesch. der röm. Litterat.*, p. 190. — Bernhardt, *Römische Litteratur*, p. 215. — *Du Génie de Lucrèce*, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. 47. — A. Mazzarella, *Di Tito Lucrezio e del suo poema*; Mantoue, 1846. — Munro, *On Lucretius*, dans le *Journal of classical and*

*sacred philology*, mars 1854. — E. de Suckau, *De Lucretii metaphysica et morali Doctrina*; Paris, 1857, in-8°. — J. Sellar, *Lucretius and the characteristics of his age*, dans les *Oxford Essays*, 1855. — *Foreign Quarterly Review*, janvier 1838. — Schoell, *Histoire de la Littérature romaine*, t. II. — A. Forbiger, *De Lucretii Carminum a scriptore seriore etatis denuo pertracto*; Leipzig, 1824, in-8°. — Dabas, *Etude sur Lucrèce*, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1850, p. 349-386.

LUCRÈCE BORGIA. VOY. BORGIA.

LUCIATUUS. VOY. LACTANTIUS PLACIDUS.

**LUCULLUS**, surnom d'une famille piémontaise de la gens *Licinia*. Les Lucullus ne paraissent dans l'histoire que vers la fin de la seconde guerre punique, et leur grande illustration ne commence qu'avec le célèbre vainqueur de Mithridate. Les membres historiques de cette famille sont :

**LUCULLUS** (*L. Licinius*), élu consul en 151 avant J.-C. avec A. Postumius Albinus. Il succéda à M. Marcellus dans le commandement de l'Espagne. La guerre qui commençait alors dans ce pays contre les Celtibériens semble avoir été impopulaire à Rome, puisque les levées se firent avec beaucoup de difficulté. Lucullus et son collègue essayèrent de vaincre la résistance par des mesures sévères, qui irritèrent le peuple et les tribuns. Ceux-ci allèrent jusqu'à faire mettre en prison les deux consuls. Ces dissensions se terminèrent par l'intervention de Scipion Émilien. Avant l'arrivée de Lucullus en Espagne la guerre avec les Celtibériens avait été terminée par Marcellus, et toutes les tribus s'étaient soumises. Le nouveau général, avide de gloire et de pillage, tourna ses armes contre les Vaccéens, qui jusque là n'avaient pas eu de rapports avec les Romains, et envahit leur territoire sans attendre les ordres du sénat. Il attaqua d'abord la ville de Cauca, qui se soumit promptement. Lucullus viola odieusement la capitulation, et fit massacrer tous les habitants, au nombre de vingt mille. De là il marcha au cœur de la contrée, et mit le siège devant Intercantia, qui se rendit aussi. Mais la ville de Pallantia repoussa victorieusement les armes romaines. Malgré cet échec, Lucullus resta en Espagne avec le titre de proconsul, et il en revint avec d'énormes richesses, dont il consacra une partie à la construction du temple de la Bonne Fortune (*Felicitas*). On raconte à ce sujet qu'il emprunta à Mummius plusieurs statues rapportées de Corinthe, puis refusa de les rendre, sous prétexte qu'elles avaient été consacrées à la déesse.

Y.

Plutarque, *Lucull.*, I. — Cicéron, *Acad.*, II, 45. — Polybe, XXXV, 3, 4. — Tite Live, *Épit.*, XLVII. — Plin., *Hist. Nat.*, IX, 30. — Appien, *Hist.*, 49, 50-55, 59, 61. — Orose, IV, 21. — Dion Cassius, *Fragm.*, 81. — Strabon, VII, p. 381.

**LUCULLUS** (*L. Licinius*), fils du précédent, fut nommé préteur en 103 avant J.-C. Le sénat le chargea de réprimer l'insurrection des esclaves en Sicile. Lucullus attaqua les rebelles avec dix-sept mille hommes, battit un de leurs chefs, Tryphon, et le força de s'enfermer dans la forteresse de Triolca. Il ne sut pas tirer parti de ce succès,



et, soit incapacité, soit trahison, il leva honteusement le siège de Triolca et n'entreprit rien contre les esclaves soulevés. Le sénat le remplaça par C. Servilius; mais le général révoqué ne remit le commandement à son successeur qu'après avoir détruit toutes ses provisions militaires. A son retour il fut poursuivi pour corruption et pour malversations. Sa culpabilité était si évidente que son beau-frère même Metellus Numidicus refusa de le défendre. Il fut condamné à l'unanimité et envoyé en exil. Y.

Plutarque, *Lucull.*, 1. — Clééron, *Verr.*, IV, 66. — Diodore de Sicile, XXXVI, *Exc. Phot.*, p. 535, 36. — Florus, III, 19. — Aur. Victor, *De Vir. illust.*, 62.

**LUCULLUS** (*L. Licinius*), un des plus grands généraux romains, fils du précédent et de Cæcilia, fille de L. Metellus Calvus, né vers 109 avant J.-C., mort vers 57. Comme tous les jeunes Romains qui se destinaient aux charges de la république, il étudia particulièrement l'art oratoire. Le premier usage qu'il fit de son talent en ce genre fut d'attaquer comme concussionnaire l'augure Servilius, qui avait fait condamner son père. Le jugement donna lieu à des scènes de violence, et se termina par l'acquiescement de Servilius; mais le peuple vit avec plaisir une poursuite qu'il regardait comme un acte de piété filiale. Très-jeune encore Lucullus servit avec distinction dans la guerre marsique ou sociale, en 90, et se fit remarquer de Sylla. Ce général, chargé de l'expédition contre Mithridate (88), le choisit pour questeur. Pendant le siège d'Athènes, Sylla n'ayant pas une flotte suffisante pour disputer la mer aux ennemis, envoya au milieu de l'hiver (87-86) son questeur recueillir des renforts parmi les alliés de Rome. Lucullus partit avec six vaisseaux seulement, et à travers les flottes des pirates et de Mithridate, il parcourut le littoral de la Méditerranée orientale. Il alla en Crète, à Cyrène, en Égypte, à Chypre, à Rhodes, à Cos, à Cnide, recrutant des auxiliaires et encourageant les villes grecques dans leur révolte contre Mithridate. A Chio et à Colophon il aida les habitants à chasser les garnisons du roi. Ces opérations durèrent jusqu'à l'été de 85. Sur ces entrefaites Fimbria, chef de l'armée envoyée par le parti de Marius contre Mithridate, chassa ce prince de Pergame, et le força des'enfermer dans Pitane. Si Lucullus avait voulu prendre part au siège avec sa flotte, Mithridate serait tombé au pouvoir des Romains et la guerre eût été terminée; mais le questeur de Sylla, plus fidèle à son général qu'à son pays, refusa à Fimbria le concours de ses vaisseaux, et Mithridate s'échappa par mer. Peu après, Lucullus défit la flotte du roi près de Ténédos. Cette victoire rendit les Romains maîtres de l'Hellespont et ouvrit à Sylla l'accès de l'Asie, au printemps de 84. La paix fut conclue peu après, et le général vainqueur se hâta de ramener ses troupes en Italie. Lucullus, chargé de répartir la contribution de guerre de vingt mille talents, ne revint pas immédiatement

à Rome, et évita ainsi toute participation aux horreurs qui marquèrent le retour de Sylla. En Asie il se conduisit avec modération et fermeté. Étranger aux agressions de Murena, qui ranimèrent un moment la guerre, il réprima avec promptitude la révolte des Mityléniens. Dans le recouvrement de l'énorme contribution de guerre imposée par Sylla, il montra beaucoup de douceur et de libéralité. Il retourna à Rome vers la fin de 80 pour y prendre possession de l'édition curule, à laquelle il avait été élu en son absence avec son frère Marcus. Les deux frères célébrèrent leur entrée en charge par des jeux magnifiques, où l'on vit pour la première fois des combats d'éléphants contre des taureaux. Sylla accueillit L. Lucullus avec faveur. Leurs goûts les rapprochaient. Tous deux joignaient au génie militaire l'amour du luxe et des plaisirs de l'esprit. Sylla en mourant lui laissa avec la tutelle de son fils Faustus le soin de revoir et de publier les commentaires qu'il avait écrits en grec. Une loi spéciale du dictateur lui permit d'obtenir la préture immédiatement après l'édition (probablement en 77). Au sortir de charge il se rendit en Afrique, où il se distingua par l'équité de son administration. De retour à Rome il fut élu consul avec M. Aurelius Cotta pour l'année 74. Il s'opposa pendant son consulat à l'abrogation des lois de Sylla proposée par L. Quinctius; mais les affaires intérieures n'attirèrent que secondairement son attention; il était tout à la lutte qui allait recommencer contre Mithridate, et il désirait ardemment commander cette nouvelle expédition. La fortune sembla d'abord contrarier son ambition. La Cisalpine lui fut assignée pour province, tandis que son collègue Cotta obtint la Bithynie, qui devait être le théâtre des premières hostilités. Mais Octavius, proconsul de Cilicie, mourut fort à propos, et Lucullus fut désigné pour lui succéder. Il reçut en même temps le commandement en chef de l'expédition contre Mithridate. Cotta garda le gouvernement de la Bithynie.

Les deux consuls arrivèrent en Asie vers la fin de 74. Lucullus avait sous ses ordres trente mille fantassins et deux mille cinq cents cavaliers. Son armée se composait pour moitié de vétérans de Fimbria, deux fois rebelles et habitués à une extrême licence. Le nouveau général commença par rétablir la discipline. Il s'avancait déjà sur le Sangarius en Galatie pour envahir le Pont, lorsqu'il apprit que Mithridate avait pénétré avec cent cinquante mille hommes en Bithynie, battu Cotta sur terre et sur mer, et qu'il l'assiégeait dans Chalcedoine. Il courut au secours de son collègue, et refusant tout engagement général, il s'efforça par d'habiles manœuvres d'affamer l'armée ennemie. Mithridate, pour se procurer des vivres, étendit ses troupes et les porta jusque sous les murs de Cyzique. Dans ce mouvement il eut un de ses corps d'armée détruit au passage du Ryndacus. Il or-

donna alors la retraite. Lucullus le suivit de près, et lui fit essayer de grandes pertes aux passages de l'Æsopus et du Granique. Les débris de cette armée, sous les ordres du transfuge romain Varius, s'enfermèrent dans Lampsaque. Une seule campagne (73) avait suffi pour anéantir la principale armée de Mithridate. Sa flotte ne fut pas plus heureuse, et le roi du Pont emprunta le vaisseau d'un pirate pour se sauver dans ses États. Lucullus l'y suivit, et mit le siège devant les deux places importantes d'Amisus et d'Eupatoria. Il espérait que Mithridate viendrait au secours de ces deux villes; mais le roi du Pont se tint prudemment dans son camp fortifié de Cabira. Lucullus, laissant alors un de ses officiers, Murena, devant Amisus, marcha sur Cabira, où Mithridate avait concentré quarante mille fantassins et quatre mille cavaliers. Le général romain, très-inférieur en cavalerie, évita une action générale, et manœuvra de manière à surprendre des corps isolés. Il parvint en effet à détruire un fort détachement de l'armée du roi. Cet échec parut si grave à Mithridate qu'il ordonna aussitôt la retraite; le désordre se mit dans ses troupes, qui s'enfuirent. Il échappa avec peine à la cavalerie romaine, et se réfugia en Arménie (vers la fin de 72). Lucullus ne l'y poursuivit pas, et demanda son extradition à Tigrane, roi d'Arménie. Pendant cette négociation il acheva la conquête du Pont. Les places grecques seules lui opposèrent de la résistance. La riche et importante cité d'Amisus céda la première; Lucullus aurait voulu la sauver de la destruction; mais le général grec Callimachus l'incendia avant de l'évacuer, et les soldats romains étaient trop occupés de piller pour éteindre les flammes. Héraclée tint jusqu'en 71, et Sinope se rendit peu après. Vers le même temps Macharès, fils de Mithridate, et roi du Bosphore, fit sa soumission aux Romains. La province d'Asie mise au pillage par les agents de Rome avait le plus grand besoin de la présence de Lucullus. Il réprima des exactions qui pouvaient pousser tout un peuple à la révolte, et régla d'une manière judicieuse les rapports de la république avec sa riche dépendance. Ces mesures, qui lui méritèrent la reconnaissance des peuples conquis, excitèrent naturellement la colère des fermiers de l'impôt, tout-puissants à Rome. Sans s'inquiéter de leurs clameurs, Lucullus reprit ses campagnes. Ne recevant pas de réponse favorable de Tigrane, il marcha sur l'Arménie au printemps de 69 avec un corps choisi de douze mille fantassins et de trois mille cavaliers. Il traversa la Cappadoce, passa l'Euphrate à la hauteur de Mélitène, et arriva jusqu'au Tigre sans avoir eu de combat à livrer. Tigrane ne pouvait croire à tant d'audace. Cependant, à la nouvelle que les Romains avaient franchi le Tigre et marchaient sur Tigranocerte, il ordonna à un de ses généraux, Mithrobarzane, de châtier les Romains et de lui amener leur chef vivant. L'avant-garde

de Lucullus suffit pour disperser les troupes de Mithrobarzane, qui fut tué dans l'action. Tigrane, laissant alors sa capitale sous la garde d'un officier nommé Mançæus, courut chercher des renforts dans l'intérieur de l'Arménie. Il repartit devant Tigranocerte avec plus de deux cent mille hommes. Lucullus n'hésita pas à lancer ses légions contre cette multitude, qui n'attendit pas le choc. Les vainqueurs ne perdirent que cinq hommes. La bataille, livrée le 6 octobre 69, fut promptement suivie de la reddition de Tigranocerte. Les Romains y firent un butin immense. Lucullus, mettant ses troupes en quartier d'hiver dans la Gordyène, demanda au roi des Parthes, Arsaces, de joindre ses forces à celles des Romains; et sur le refus de celui-ci, il conçut l'audacieuse idée de marcher contre les Parthes et de s'enfoncer dans l'Asie sur les traces d'Alexandre. Mais ses soldats, indisciplinés et enrichis par le pillage de Tigranocerte, refusèrent d'avancer plus loin. L'hiver et le printemps se passèrent dans ces dissensions, et ce fut seulement dans l'été de 68 que Lucullus parvint à entraîner ses soldats contre Mithridate et Tigrane, qui occupaient les bords de l'Arsanias sur le plateau de l'Arménie centrale. La victoire fut aussi facile et aussi décisive que celle de Tigranocerte; mais lorsque Lucullus voulut profiter du succès pour marcher sur Artaxata, capitale de l'Arménie, son armée refusa de le suivre, et exigea qu'on la conduisit dans une région plus hospitalière. Le général, forcé encore une fois d'abandonner ses projets, se dédommagea par la prise de Nisibe en Mygdonie.

L'indiscipline fomentée par P. Clodius et d'autres agents du parti démocratique et du parti équestre, également hostiles à Lucullus, paralysa complètement l'armée pendant l'année 67. A la faveur de cette immobilité, Mithridate et Tigrane rentrèrent dans le Pont, et quand les envoyés du sénat arrivèrent pour organiser ce royaume en province romaine, ils le trouvèrent au pouvoir de l'ennemi. Ce contre-temps produisit à Rome l'effet le plus fâcheux, et les adversaires de Lucullus en profitèrent pour faire donner au consul Acilius Glabrio la province de Bithynie et la conduite de la guerre contre Mithridate. Glabrio était fort au-dessous de sa tâche, et sans prendre le commandement lui-même, il porta le désordre au comble en annonçant aux soldats que Lucullus était remplacé et en les dégageant de leur obéissance. Une telle situation ne pouvait se prolonger sans perdre l'armée romaine. Déjà le Pont et la Cappadoce avaient été repris par Mithridate, et tout le fruit des campagnes de Lucullus semblait perdu lorsque au printemps de 66 le général et Glabrio furent remplacés par Pompée. Après avoir eu avec son successeur une entrevue, qui de part et d'autre se termina fort à grement, Lucullus revint à Rome solliciter le honneur, bien mérités, du triomphe. Il ne le obtint pas sans peine, et il ne lui fallut pas

moins de trois ans pour vaincre l'opposition du tribun Memmius. Enfin, ses prétentions, chaudement soutenues par Caton, dont il avait épousé la sœur, et par l'aristocratie, alarmée de la puissance croissante de Pompée, l'emportèrent, et le triomphe se célébra au commencement de l'année 63, avec la plus grande magnificence. Le parti aristocratique voulait opposer Lucullus à Pompée, et l'aurait volontiers accepté pour chef; mais, au lieu de s'appliquer résolument aux affaires publiques, il s'abandonna de plus en plus à une vie de luxe et d'indolence. En 62, irrité par un ressentiment personnel, il s'opposa avec Metellus Creticus et Caton à la ratification des actes de Pompée. Après cet effort, qui eut pour résultat de jeter ouvertement Pompée dans le parti démocratique et de produire le premier triumvirat, il ne prit aucune part aux affaires publiques, et sembla ne demander aux triumvirs que le repos; ce ne fut pas sans s'abaisser aux prières les plus humiliaires qu'il obtint de César, qui menaçait d'incriminer ses actes d'Asie. Malgré sa nullité politique, il fut accusé en 59 par un certain L. Vettius d'avoir formé avec plusieurs membres du parti aristocratique un complot contre la vie de Pompée. Cette accusation dénuée de fondement n'eut pas de suite. On ignore la date précise de sa mort; mais on sait par un discours de Cicéron qu'il ne vivait plus en 56. Vers la fin de sa vie ses facultés mentales s'affaiblirent au point que l'administration de ses affaires dut être confiée à son frère Marcus. Sa mort ranima le souvenir de ses exploits, et le peuple demanda qu'il fût enseveli comme Sylla, dans le Champ de Mars. Son frère obtint avec difficulté que les cendres de l'illustre général fussent déposées dans sa villa de Tusculum.

Lucullus fut un des hommes les plus remarquables de son temps par la variété de ses talents et les aimables qualités de son caractère. Il se trouva presque sans apprentissage grand général et administrateur de premier ordre; mais une qualité essentielle lui manquait: il ne s'occupait pas assez activement de ses soldats. Son indifférence pour les hommes placés sous ses ordres lui ôta tout pouvoir durable sur eux, et l'exposa aux crises désordres qui annihilèrent en apparence les résultats de ses campagnes. Ces résultats étaient cependant des plus glorieux: c'est à lui que revient, plus qu'à Sylla et surtout beaucoup plus qu'à Pompée, l'honneur d'avoir vaincu Mithridate et porté les armes romaines au delà du Tigre, limite qui depuis fut rarement atteinte. Au milieu de ses campagnes, tout en se faisant bénir des provinces, il ajouta à sa fortune patrimoniale d'énormes richesses, dont il fit un usage libéral. Son luxe n'est pas moins célèbre que ses victoires sur Mithridate. Ses jardins dans un faubourg de Rome, ses villas de Tusculum et des environs de Naples étaient d'une magnificence jusque là sans égale. Il se plut surtout à vaincre la nature par des travaux gigantesques, qui lui valu-

rent de la part de Pompée le surnom dérisoire de *Xerxès romain*. La splendeur de ses repas surpassait encore celle de ses constructions. On prétend qu'un seul dîner dans une salle de sa maison, appelée la salle d'Apollon, lui coûtait 50,000 deniers (43,000 fr. environ) (1). Un trait plus honorable du caractère de Lucullus, c'est son amour des lettres. Il consacra une partie de sa fortune à l'acquisition d'une bibliothèque qu'il laissait ouverte au public: Il se plaisait à y réunir des philosophes et des littérateurs grecs, et prêtait un vif intérêt à leurs discussions métaphysiques. Depuis sa questure il garda constamment auprès de lui Antiochus d'Ascalon, qui lui inculqua les doctrines académiques. Il fut aussi le patron du poète Archias et du sculpteur Arcésilaüs. Il composa en grec une histoire de la guerre maritime, qui n'est pas venue jusqu'à nous.

Lucullus fut deux fois marié, la première à Clodia, fille d'App. Claudius Pulcher, avec laquelle il divorça à son retour de la guerre de Mithridate, la seconde à Servilia, fille de Q. Servilius Cépion et demi-sœur de M. Caton. Il eut d'elle un fils qui, élevé dans les principes républicains par son oncle Caton, s'attacha au parti de Brutus, assista à la bataille de Philippes et périt dans la déroute, en 42 avant J.-C. Il avait alors vingt-deux ou vingt-trois ans. Cicéron parle de lui comme d'un jeune homme de grande espérance (Cicéron, *De Fin.*, III, 2; *Ad Att.*, XIII, 6; *Phil.*, X, 4. — Velleius Paterculus, II, 71. — Valère Maxime, IV, 7).

L. J.

Plutarque, *Lucullus, Sulla, Pompeius, Cato minor*. — Cicéron, *Acad.*, *præ.*, II, 1, 2; *De Offic.*, I, 39; II, 16; *De Finib.*, III, 22; *Pro Murena*, 16; *Pro lege Manilia*; *Pro Milone*, 47; *Pro Flacco*, 34; *In Vat.*, 10; *De provinciis consul.*, 9; *De Leg.*, III, 13; *Pro Archia*, 3-5; *Brutus*, 62. — Appien, *Mithridat.*, 33, 51, 52, 56, 71-91. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 74. — Sallust, *Hist., fragmenta*, édit. Gerlach, II, 23; III, 22, IV, 12. — Memnon, *Fragm.* (édit. d'Orelli), 37-47. — Tite-Live, *Epit.* XCVIII. — Dion Cassius, XXXV, 4-7, 8-10, 12-17; XXXVII, 49. — Florus, III, 6. — Strabon, 546-547. — Velleius Paterculus, II, 23. — Orose, VI, 2. — Eutrope, VI, 6, 9, 11. — Varron, *De Re Rustica*, III, 4, 17. — Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 7, 82; IX, 54; XIV, 14; XV, 25; XXXV, 12. — Albénée, II, 80; VI, p. 274; XII, 343. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*, t. II. — Drumatin, *Gesch. Rom's*, etc., vol. IV.

**LUCULLUS** (*M. Licinius*), frère du précédent, mort vers 50 avant J.-C. Il fut adopté par M. Terentius Varro, et prit en conséquence le nom de M. Terentius Varro Lucullus. Lui et son frère aîné furent constamment unis dans les mêmes principes, et obtinrent les mêmes grandes charges politiques. Dans la guerre civile qui suivit le retour de Sylla, Lucullus, depuis longtemps attaché à ce général, fut un de ses lieutenants, et remporta en 82 une brillante victoire sur un détachement des troupes de Carbon près de Fidentia. Édile curule en 79 et préteur deux ans plus tard, il administra la justice avec impartialité, et s'efforça de réprimer les habitudes de désordre qui étaient nées des dernières guerres civiles. Il succéda à son frère dans le consulat en

(1) On lui attribue l'introduction du cerisier en Italie.

73, et eut pour collègue C. Cassius Varus. Pendant son consulat fut rendue une loi (*Lex Terentia et Cassia*) pour la distribution du blé parmi les basses classes. Au sortir de charge il prit en toute hâte possession de la province de Macédoine. Il semble qu'il voulait rivaliser avec son frère. Sa province, environnée de toutes parts de tribus barbares, lui offrit des occasions de se signaler. Il défit les Dardiens et les Besses en plusieurs rencontres, prit leurs principales villes, et dévasta tout le pays depuis le mont Hémus jusqu'au Danube, passant au fil de l'épée ou mutilant tous les barbares qui tombèrent entre ses mains. Il n'épargna pas les cités grecques du Pont-Euxin, et prit entre autres Apollonia, Callatia, Tomes, Istrus. De retour à Rome, il obtint les honneurs du triomphe en 71. Parmi les trophées de ses conquêtes on remarqua une statue d'Apollon de trente coudées de haut qu'il avait rapportée d'Apollonie. Il fut pendant le reste de sa vie un des chefs de ce parti aristocratique ou des *optimates*, qui tâcha de protéger la vieille constitution républicaine contre les envahissements de la démocratie. On sait que les efforts de ce parti échouèrent complètement; mais Lucullus ne vit pas la ruine de la cause dont son frère et lui avaient été les brillants et inutiles défenseurs. Il mourut avant le commencement de la guerre.

Y.

Plutarque, *Lucullus*. — Cicéron, *Acad., proem.*, II, 1; *De Prov. Cons.*, 9; *in Pison.*, 19, 31; *Pro. Dom.*, 82; *De Harusp. Resp.*, 6; *ad Attic.*, I, 13; XIII, 6 — Tite Live, *Epit.*, XCH. — Applen, *Illyr.*, 30. — Eutrope, VI, 7, 8, 11. — Orose, VI, 3. — Florus, III, 5. — Pline, *Hist. Nat.*, IV, 13. — Strabon, VII, 319. — Velleius Paterculus, II, 49. — Varron, *De Res. Rust.* — Orelli, *Onom. Tullianum*, vol. II.

**LUCUMON.** Voy. TARQUIN l'ancien.

**LUDE (Jean)**, secrétaire et conseiller de René II, duc de Lorraine, auteur d'une chronique sur les événements arrivés de son temps, né dans un bourg de l'Alsace, vers le milieu du quinzième siècle, mort en 1504. Il vint s'établir dans la Lorraine, et fut attaché successivement auprès des ducs Jean et Nicolas, en qualité de secrétaire. Devenu bientôt après notaire impérial, il reçut en cette qualité l'acte du serment que les ducs de Lorraine devaient prêter lors de leur première entrée dans la capitale. L'avènement de René II accrut encore la faveur de Lude, qui obtint la concession perpétuelle de toutes les mines découvertes ou à découvrir. Les services qu'il rendit à la Lorraine en encourageant cette branche d'industrie lui valurent en 1484 le titre de *maître général et justicier des mines*. Il fut aussi chargé de différentes missions conciliaires auprès des évêques de Metz; et ce fut alors qu'il entreprit de raconter l'histoire de son temps, qu'il intitula : *Dialogues sur la défaite de Charles, duc de Bourgogne, devant Nancy, en 1476*. Cet ouvrage ne fut pas imprimé du vivant de l'auteur, et ce fut seulement en 1844 qu'il parut à Nancy, sous le titre de : *Chroniques ou Dialogues entre Joannes Lud, et Chestia, se-*

*crétaire de René II sur la défaite de Charles le Téméraire, devant Nancy.* J. L.

*Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine.* — Henry Lepage, *Notice sur Jean Lude*.

**LUDE (DAILLON DU)**, ancienne famille originaire d'Anjou, qui a fourni plusieurs personnages remarquables, parmi lesquels nous signalerons

**LUDE (Jean II DE DAILLON, seigneur DU)**, général français, mort en 1480, à Roussillon, en Dauphiné. Élevé auprès de Louis XI, il eut une grande part aux bonnes grâces de ce prince, qui le nomma successivement chambellan, capitaine de la porte, gouverneur d'Alençon, du Perche, du Dauphiné, d'Arras et du comté d'Artois; il commanda aussi les armées du roi en qualité de lieutenant général, et s'empara, en 1473, de Perpignan. « Monseigneur du Lude, dit Comines, étoit en grande autorité avec le roi, lui étoit fort agréable en aucunes choses, aimoit fort son profit particulier et étoit homme très-plaisant. »

**LUDE (Jacques DE DAILLON, seigneur DU)** fils aîné du précédent, mort en 1532. Il fut pourvu des charges de conseiller et de chambellan à la cour des rois Louis XII et François I<sup>er</sup>; puis il devint sénéchal d'Anjou et gouverneur de Fontarabie. En toute occasion il se distingua par sa bravoure. Il défendit le château de Brescia en Italie. « Ces exploits, fait observer Brantôme, donnèrent grande réputation de vaillance à M. du Lude. En sorte qu'un quelque temps après le roi François I<sup>er</sup> envoya dans Fontarabie son lieutenant général (1522), que l'Espagnol vint assiéger, où il fit très-bien car il endura le siège l'espace de treize mois combattant et soutenant tous les assauts, n'étant pas seulement assailli et combattu de la guerre mais de la famine, jusque là qu'il leur convint manger les chats et les rats, jusques aux cuirs de parchemins bouillis et grillés. »

**LUDE (François DE DAILLON DU)**, le plus jeune des frères du précédent, mort en 1511. Sous le nom de *La Crotte*, il se fit un grand nom de vaillance durant les guerres d'Italie; on l'avait surnommé, comme Bayard et Fontarabie, le *chevalier sans peur et sans reproche*. Capitaine de cinquante lances, il se distingua aux batailles de Saint-Aubin-du-Cormier, de Fornoue et de Ravenne. Il fut tué à cette dernière journée. Comme on l'engageait à se retirer : « Rien, rien, dit-il; je veux faire ici mon cimetière, et mon cheval me servira de tombe. »

**LUDE (Jean DE DAILLON, comte DU)**, fils de Jacques, mort en 1557, à Bordeaux. Il eut les charges de sénéchal d'Anjou, de gouverneur de Poitou et de lieutenant général en Guienne, reçut le titre de comte.

**LUDE (Gui DE DAILLON, comte DU)**, fils du précédent, mort le 11 juillet 1585, à Briange. Enfant d'honneur du roi Henri II, il hérita des offices de son père, et donna des preuves de courage à la défense de Metz, à la bataille de

Renti, aux prises de Calais, de Guines, de Marans et du Brouage. En 1569 il soutint à Poitiers un siège de deux mois contre les protestants, et en 1572 il fut l'un des lieutenants du duc d'Anjou devant La Rochelle. Il devint chevalier des Ordres du Roi en 1581.

**LUDE** (*François de DAILLON*, comte du), fils du précédent, servit en plusieurs rencontres Henri III, Henri IV et Louis XIII, et fut nommé gouverneur de Gaston, duc d'Orléans.

**LUDE** (*Henri de DAILLON*, duc du), petit-fils du précédent et fils de Timoléon, mort le 30 août 1685, à Paris. Après avoir été premier gentilhomme de la chambre (1653) et gouverneur des châteaux de Saint-Germain et de Versailles (1662), il se distingua beaucoup comme volontaire au siège de Lille, et monta un des premiers à l'assaut. Créé maréchal-de-camp en 1668, il assista à la prise de Tournay et de Douay, et obtint, en 1669, la charge de grand-maître de l'artillerie. L'année suivante il devint lieutenant général (24 juillet 1670), suivit Louis XIV en Hollande, et se trouva aux sièges de Maëstricht, de Besançon, de Condé, de Cambray et de Gand. Il reçut, en 1675, le brevet de duc et pair. Il n'eut point de postérité. Ménage cite le duc du Lude parmi les diseurs de bons mots de son temps, et Mme de Sévigné, dont il était un des adorateurs, parle souvent de lui dans le même sens, mais toujours sur le ton de l'estime. P. L. Martin du Bellay, *Mémoires*, liv. 1<sup>er</sup>. — Comines, *Mémoires*, liv. V, chap. 10 et 13. — Brantôme, *Vies des Grands Capitaines*. — Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*. — Moréri, *Dict. Hist.*

**LUDE**. Voy. DAILLON.

**LUDECKE** (*Christophe-Guillaume*), savant littérateur allemand, né à Schœnberg, dans la Vieille-Marche, le 3 mars 1737, mort à Stockholm, le 21 juin 1805. Après avoir étudié la théologie à Halle, il partit en 1758 pour Smyrne, où il remplit pendant dix ans les fonctions de ministre luthérien. De retour en Europe, il fut nommé prédicateur d'abord à Magdebourg, et en 1773 à Stockholm, où il devint trois ans après premier pasteur de la communauté allemande. On a de lui : *Beschreibung des türkischen Reiches*; Leipzig, 1771, in-8°; une nouvelle édition, augmentée, parut dans cette ville, 1780-1789, 3 parties in-8°; — *Expositio locorum Sanctæ Scripturæ ad Orientem se referentium ex observationibus plerumque propriis instituta*; Halle, 1777, in-8°; traduit en allemand; Lubeck, 1778, in-8°; — *Allgemeines schwedisches Gelehrsamkeits-Archiv unter Gustavs III Regierung* (Archives générales de l'érudition suédoise sous le règne de Gustave III); Leipzig, 1781-1796, 7 vol. in-8°, donnant des détails sur l'état des sciences et de la littérature en Suède, de 1772 à 1792. — Ludecke a encore publié dans le *Allgemeiner litterarischer Anzeiger* (années 1798 et suiv.) un *Aperçu général de la Littérature suédoise sous Gustave III*; — beaucoup de sermons; — une édition annotée et

rectifiée des *Historische Nachrichten von der Osmanischen Monarchie* de Businello; Leipzig, 1778, in-8°.

E. G.

Von Einem, *Kirchen-Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts*, t. 1, p. 140. — Walch, *Neueste Religionsgeschichte*, t. 1, p. 96. — Rotterdoud, *Supplement a Jocher*.

**LUDE** (*Henri*), historien allemand, né à Lonstedt, près de Brême, le 10 avril 1780, mort à Iéna, le 23 mai 1847. Après avoir étudié à Gœttingue la théologie, la philosophie et l'histoire, il enseigna cette science depuis 1806 jusqu'à sa mort à l'université de Iéna. On a de lui : *Leben des Christian Thomasius* (Vie de Chrétien Thomasius); Berlin, 1805, in-8°; — *Leben des Hugo Grotius* (Vie d'Hugo Grotius); Berlin, 1806, in-8°; — *Leben Sir William Temple's* (Vie de sir W. Temple); Gœttingue, 1808; — *Ansichten des Rheinbunds* (Opinions sur la Confédération du Rhin); Gœttingue, 1808 et 1809, in-8°; — *Handbuch der Politik*; Iéna, 1811, in-8°; — *Allgemeine Geschichte des Alterthums* (Histoire générale de l'Antiquité); Iéna, 1814; la troisième édition parut en 1824; — *Das Königreich Hannover nach seinen öffentlichen Verhältnissen* (Le Royaume de Hanovre considéré au point de vue de la vie publique); Nordhausen, 1818, in-8°; — *Allgemeine Geschichte des Mittelalters* (Histoire générale du moyen âge); Iéna, 1821-1822, et 1824; — *Geschichte des deutschen Volkes* (Histoire du peuple allemand); Gotha, 1825-1837, 12 vol. in-8°; c'est le principal ouvrage de Luden; il s'arrête à l'an 1235; on en a donné une traduction française dans le *Panthéon Historique*; Paris, 1844, 5 vol. in-8°. — Luden, qui a aussi donné deux éditions des *Idees sur la Philosophie de l'Histoire de l'Humanité* de Herder, a encore publié sous le titre de *Némésis* une revue politique et historique très-intéressante; Weimar, 1814-1818, 12 vol., ainsi que le *Allgemeines Staatsverfassungs-archiv*, recueil d'articles sur le gouvernement parlementaire; Weimar, 1816-1817, 2 vol.; après sa mort on a fait paraître ses *Rückblicke in mein Leben* (Vues rétrospectives sur ma vie); Iéna, 1847, ouvrage qui contient des détails curieux sur les contemporains de l'auteur.

Son fils *Henri*, né à Iéna, le 9 mars 1810, professeur de droit et membre de la cour de cassation à Iéna, a publié : *De Furti Notione secundum Jus romanum*; Iéna, 1831, in-8°; — *Ueber den versuch des Verbrechens nach deutschem Recht* (Sur la Tentative du Crime d'après le droit allemand); Gœttingue, 1836, in-8°; — *Ueber den Thatbestand des Verbrechens nach deutschem Recht* (Sur la Preuve du Crime d'après le droit allemand); Gœttingue, 1840, in-8°; — *Handbuch des teutschen gemeinen und particularen Strafrechts* (Manuel du Droit pénal commun et particulier de l'Allemagne); Iéna, 1843.

E. G.

*Conversations-Lexikon*.

\* **LÜDERS** (*Alexandre Nicolaïévitch DE*), général russe, d'origine allemande, né en 1790. Sa famille est établie depuis longtemps en Russie, où plusieurs de ses parents ont servi avec distinction. Entré dans l'armée en 1807, il fit la guerre de Finlande en 1808, et les campagnes de 1812 à 1814 contre Napoléon. En 1831 il commandait une brigade en Pologne, et se fit remarquer à l'assaut de Varsovie. Créé lieutenant général, puis chef d'état-major, il remplaça le général Mouraviev en 1838 à la tête du 5<sup>e</sup> corps d'infanterie. Chargé en 1843 du commandement d'une division dans le Caucase, il se distingua dans les combats contre Schamyl, et notamment à la prise de Dargo. L'état de sa santé le força de prendre un congé. En juillet 1848, il fut envoyé dans les principautés Danubiennes, où il parvint, de concert avec Omer-Pacha, à étouffer la révolution roumaine. L'année suivante il passa en Hongrie et en Transylvanie, battit Bem le 31 juillet 1849, et contribua à remettre la Hongrie sous la puissance autrichienne, ce qui lui valut des marques de satisfaction des empereurs de Russie et d'Autriche. Lorsque éclata la guerre d'Orient, le général Lüders commanda une partie de l'armée du Danube sous les ordres du général Gortschakoff. Il exécuta hardiment une marche périlleuse vers Silistrie; mais la maladie l'obligea de quitter l'armée. A peine guéri, il fut appelé, en mars 1855, à remplacer dans le commandement en chef de l'armée du Danube le général Gortschakoff, qui succédait au prince Mentschikoff à Sébastopol. Le général Lüders établit son quartier général à Odessa, puis à Nicolaïeff, ville dont il augmenta les défenses lorsque Kinburn eut succombé sous l'attaque des flottes alliées, le 17 octobre. Au mois de janvier 1856, l'empereur Alexandre II, qui venait de succéder à son père, Nicolas I<sup>er</sup>, donna au général Lüders le régiment d'infanterie de Prague avec le commandement supérieur en Crimée, que le général Gortschakoff lui remit le 2 février. Depuis près de cinq mois la ville de Sébastopol était au pouvoir des alliés. Il s'occupa de mettre le reste du pays en état de défense; mais bientôt les hostilités furent suspendues, et le 30 mars 1856 la paix fut conclue à Paris. Le général Lüders fit alors les honneurs de son camp à ses anciens adversaires. Après l'évacuation de la Crimée par les alliés, le général Lüders obtint un congé indéfini : il était épuisé de fatigues et menacé de cécité. En 1857 il fit un voyage en Allemagne, en France et en Italie. L. L.—T.

*Conversations-Lexikon. — Mænnern der Zeit*, p. 461. — *Vapereau, Dict. univ. des Contemp.*

**LUDEWIG** (*Jean-Pierre DE*), célèbre historien, publiciste et jurisconsulte allemand, né au château de Mohenhard, près de Schwäbischhall, le 15 août 1668, mort le 6 septembre 1743. Après avoir étudié les belles-lettres, la philosophie et la théologie à Tübingue et à Wittenberg, il devint en 1695 professeur de philosophie à Halle.

S'étant ensuite, sur le conseil de Styrk, occupé de droit civil et public, il suivit, en 1697, à La Haye les négociations du congrès de Ryswick, et fut chargé par les envoyés de l'empereur et des autres princes, de divers travaux concernant les affaires politiques alors pendantes. De retour à Halle en 1701, il y fut appelé deux ans après à la chaire d'histoire; il fut chargé en 1703 d'enseigner la jurisprudence. Depuis 1701 il eut à rédiger divers écrits dans l'intérêt de la couronne de Prusse, dont il fut nommé historiographe en 1704. Il fut appelé quatre ans après aux fonctions de chancelier de l'université de Halle. Dans ses nombreux ouvrages sur le droit public, Ludewig a fait preuve de beaucoup d'érudition; mais il n'eut point scrupule de cacher la vérité, et même de l'altérer, pour défendre les prétentions des princes, notamment celles du roi de Prusse. Cela l'entraîna dans de vives discussions avec Moser, Schweder et principalement Gundling; dans ces discussions il prit trop souvent un ton injurieux, qui s'explique du reste par son caractère, d'une vanité extrême. On a de Ludwig : *Justæ Anglorum in Galliam prætensionis*; Halle, 1692; — *De Auspicio Regum*; ibid., 1701 et 1715; — *Päpstlicher Unfug wider die Krone Preussens* (Entreprises du pape contre la couronne de Prusse); ibid., 1701, in-4°; réimprimé plusieurs fois; traduit en latin, sous le titre de : *Veniæ pontificis Clementis XI circa regios honores*; — *Germania princeps*; ibid., 1702, 1711, et à Ulm, 1754, in-8°; cet ouvrage, publié sous le pseudonyme de Louis-Pierre Giovanni, donne des détails sur les droits, privilèges et prétentions de la maison d'Autriche et des électeurs, ainsi que sur la statistique de leurs États; un commentaire étendu, dû à Hempel, a paru à Leipzig, 1744-1749, 6 vol. in-4°; — *Vindiciæ Borussiae adversus Militiæ Teutonice gravamen*; Halle, 1703, in-4°; — *De Jura adlegandi Ordinum S. R. Imperii*; Halle, 1704, in-4°; écrit qui revendique pour les États de l'Empire le droit d'adjoindre dans les négociations concernant l'Allemagne un des députés aux envoyés de l'empereur; — *Gesammelte kleine deutsche Schriften* (Recueil d'opuscules écrits en allemand); ibid., 1705, in-8°; — *Jura Primatus Germaniæ sive Magdeburgici*; ibid., 1707, in-4°; — *De Jure Annatarum*; ibid., 1707, et 1739, in-4°; — *Jura Feudis vicina*; ibid., 1708, in-4°; ibid., 1709, in-4°; — *Einleitung zum deutschen Münzwesen mittlerer Zeiten* (Introduction à la connaissance des monnaies allemandes du moyen âge); ibid., 1709, in-8°; Ulm, 1753, in-8°, avec des additions de Moser; — *De Colonis adscriptitiis*; ibid., 1710, in-4°; — *Germania princeps sub Conrado I*; ibid., 1710, in-4°; — *Opuscula oratoria*; ibid., 1712 et 1721, in-8°; — *Henricus anceps historia anceps*; ibid., 1713; — *Geschichtschreiber vom Bischofthum Würzburg* (Les Historiens de

l'Évêché de Wurtzbourg); Francfort, 1713, in-fol.; — *Vollständige Erklärung der goldenen Bulle* (Explication complète de la Bulle d'or); Francfort et Leipzig, 1716-1719, et 1752, 2 vol. in-4°; ouvrage rempli de recherches neuves et curieuses, mais contenant aussi beaucoup d'hypothèses gratuites; il faillit être brûlé par ordre de la cour de Vienne; *De Jure clientelari Germanorum in feudis et colonis*, Francfort, 1717, in-4°; — *De Scholis Christianorum clausis sub Juliano*; Halle, 1718, in-4°; — *Scriptores Rerum Germanicarum præcipue Bambergensium*; Francfort et Leipzig, 1728, in-fol.; — *Novum volumen Scriptorum Rerum Germanicarum cont. plurimam partem nunc primum editorum*; Francfort et Leipzig; *ibid.*, 1718, in-fol.; — *De Præcipuo principis evangelici*; Halle, 1719, in-4°; — *Opuscula miscellanea*; Halle et Magdebourg, 1720, 2 vol. in-fol.; reproduction des principales dissertations latines publiées jusque alors par Ludewig; — *Reliquiæ manuscriptorum mediæ ævi*; Francfort, 1720-1741, 12 vol. in-fol.; recueil très-important; — *De clerico exule in successione feudi et principatus germanici*; Halle, 1721, in-4°; — *De matrimoniis principum per procuratores*; Halle, 1724, in-4°; — *De ætate puberum regum, principum, etc.*; *ibid.*, 1725, in-4°; — *De Principum S. R. Imperii Potestate in sacris ante paces religionis*; Halle, 1729, in-4°; — *Singularia Juris publici*; *ibid.*, 1730, in-8°; — *Vita Justiniani atque Theodoræ nec non Triboniani*; *ibid.*, 1730, in-4°; — *Consilia Halensis*; *ibid.*, 1733-1734, 2 vol. in-fol.; la moitié à peu près des avis notés dans cet ouvrage au sujet de divers points de droit civil, public et canonique, émanant de Ludewig lui-même; — *Jura Feudorum R. Imperii*; *ibid.*, 1740, in-8°; — *Gelehrte Anzeigen* (annonces savantes); Halle, 1743-1745, 3 vol. in-4°; réimpression d'articles parus dans les *Hallische Intelligenzblätter*; — *De Feudorum Germanicæ et Longobardicæ Differentiis*; Francfort, 1751, in-8°; — *Singularia Juris feudalis*; Francfort-sur-l'Oder, 1753; Ludewig a encore publié une soixantaine de dissertations sur divers sujets de jurisprudence, dont vingt-six ont trait aux différences entre les législations romaine et germanique sur certaines questions de droit civil et public; une grande partie de ces dissertations et de celles que nous avons citées ont été reproduites dans les *Dissertationes Ludewigii selectæ*; Halle, 1748, 3 vol. in-4°. On doit encore à Ludewig la publication des *Epistolæ secretæ* de Languet (*voy.* ce nom). E. G.

Wideburg, *De Vita J. P. de Ludewig* (Halle, 1757, in-8°). — Brucker, *Pinakothek*. — Nicéron, *Mémoires* (traduction allemande), t. XX. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*. — Götten, *Jetztlebendes Gelehrtes Europa*, t. I, p. 388, t. II, p. 811, t. III, p. 768. — Moser, *Lexikon der Rechtsgelehrten*, p. 144. — Püttler, *Literatur des Staatsrechts*.

LUDEWIG (Hermann-Ed.), bibliographe al-

NOUV. BIOGR. GÉNÉR. — T. XXXII.

lemant, né à Dresde, en 1809, mort le 12 décembre 1856, à New-York. Fixé à New-York, il y préparait un grand travail sur l'histoire bibliographique des langues américaines, lorsqu'il mourut. Cet ouvrage a été publié par W. Turner : *The Literature of American Languages by H.-E. Ludewig, with additions and corrections*; Londres, 1858, in-8°. On a encore de Ludewig : *The Literature of American local History, a bibliographical essay*; New-York, 1856, in-8°. F. D.

Documents particuliers.

LUDEWIG. *Voy.* LUDWIG.

LUDGER (Saint), prélat allemand, né dans la Frise, mort le 26 mars 809. Dans sa jeunesse, il étudia sous la discipline de saint Grégoire, qui gouvernait l'école ainsi que l'église d'Utrecht. Plus tard, il suivit les cours de l'école d'York. Nous le voyons ensuite à Rome en 802, puis au Mont-Cassin, où il fait un séjour de deux années; enfin, retournant chez les barbares, il va prêcher l'évangile aux Saxons et aux Frisons. C'est alors qu'il fut salué chef de l'église de Munster; il ne faudrait pas croire toutefois que dès le commencement du neuvième siècle cette église ait eu l'organisation régulière d'un épiscopat. Plusieurs fondations de monastères sont attribuées à saint Ludger. C'était un homme en possession d'une grande renommée, plein de zèle pour la science, non moins avide d'apprendre que d'enseigner. Cependant on ne possède de lui qu'un seul ouvrage, la *Vie de saint Grégoire, abbé d'Utrecht*, publiée dans le recueil de Bollandus. La vie de saint Ludger a été écrite par Altfried, un de ses successeurs sur le siège de Munster. B. H.

*Vita S. Ludgeri*, ab Altfriedo, dans Mabillon, *Acta S. B.*, t. V. — *Hist. Littér. de la France*, IV, 379.

LUDICKE (Auguste-Frédéric), mathématicien allemand, né à Oschatz, le 6 octobre 1748, mort le 12 décembre 1823. Il enseigna durant quarante-et-un ans les mathématiques à l'école nationale de Meissen, et publia : *Commentatio de Attractionis Magnetum naturalium Quantitate*; Wittemberg, 1799, in-4°; — *Versuch einer neuen Theorie der Parallellinien* (Essai d'une nouvelle théorie des lignes parallèles); Meissen, 1819, in-8°. — Ludicke a aussi publié plusieurs *Mémoires* sur l'optique et le magnétisme dans les *Annales* de Gilbert. E. G.

*Neuer Nekrolog der Deutschen*.

LUDIUS, peintre romain, vivait sous Auguste, au commencement de l'ère chrétienne. On ne sait rien de sa vie, mais Pline nous donne des détails intéressants sur son talent. Ladius fut le premier qui orna les murailles intérieures des maisons de peintures représentant des portiques, des jardins, des bois, des coteaux, des rivères, des bords de mer. Ces paysages étaient animés de personnages formant des scènes champêtres, chasses, pêches, vendanges. Les peintures murales d'Herculanum et de Pompéi peuvent donner

une idée des paysages de Ludius. Pline ne nous apprend pas quels étaient les procédés techniques de cet artiste ; mais comme il cherchait à la fois l'agrément et le bon marché, il dut employer surtout la fresque et la détrempe. L'encaustique, plus durable et plus brillante, était trop coûteuse pour les décorations des maisons ordinaires.

Pline, dans le même passage, parle d'un Ludius plus ancien, qui décora le temple de Junon à Ardée, et qui pour cet ouvrage reçut le droit de cité à Rome. La mémoire de ce peintre fut conservée par une inscription du temple, en anciennes lettres latines :

Dignis digna loca picturis condecoravit,  
Reginæ Junoni' supremi conjugi' templum,  
Marcus Ludius Helotas Etolia orlundus,  
Quem nunc et post semper ob artem Ardea laudat.

Mais ce nom de Ludius n'est pas fondé sur l'autorité de bons manuscrits. Le troisième vers est évidemment corrompu : Sillig propose de le lire ainsi :

Plautiu' Marcus Clætas Alalia exoriundus.

D'après cette ingénieuse correction, le peintre du temple d'Ardée se nommait Marcus Plautius. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 40 (avec les notes de Sillig). — Sillig, *Catalogus Artificum*. — Émeric David, *Vie des Artistes anciens et modernes*.

**LUDLOW** (*Edmond*), homme politique anglais, né à Maiden-Bradley, dans le Wiltshire, vers 1620, mort à Vevey, en 1693. Il appartenait à une de ces familles anciennes et riches qui, irritées du despotisme de Jacques I<sup>er</sup> et de Charles I<sup>er</sup>, mirent au service de la liberté leur influence héréditaire sur la population agricole. Il venait d'achever ses études à Trinity-College (Oxford), et avait à peine vingt ans lorsque sur le conseil de son père Henri Ludlow, membre du long parlement, il entra comme volontaire dans les gardes du corps de lord Essex. Ses deux frères Robert et Thomas, ses deux cousins Gabriel et Georges s'engagèrent, comme lui, dans l'armée parlementaire ; Robert et Gabriel y trouvèrent la mort. Des inquiétudes sur le sort de sa famille et les soucis des affaires publiques abrégèrent les jours de Henri Ludlow. Dès lors le ressentiment des pertes domestiques se mêla chez Edmond Ludlow à la passion politique, et ajouta encore à sa haine contre le roi. « Pourtant il fit la guerre en gentilhomme, non en sectaire. Brave, ardent, inébranlable dans son dévouement à sa cause, mais étranger à toute soif de vengeance, à toute cruauté déloyale ou passionnée, généreux, humain, traitant avec égard, sur le champ de bataille, les mêmes ennemis qu'il détestait et qu'il opprimait dans l'arène politique, il ne perdit point, en devenant républicain fanatique, l'élevation ni l'élégance de ses sentiments et de ses mœurs (1). » Il se distingua à la bataille de Edge-hill (1642) et au siège du château de Wardour, dont il fut nommé gou-

verneur. Le parlement le fit ensuite haut sheriff de son comté natal. Il devint, vers la fin de 1645, membre de cette assemblée pour le Wiltshire. Il se proposait deux buts, renverser la royauté, établir une république représentative avec une seule chambre. Il s'aperçut vite que pour un de ces objets au moins il n'aurait pas le concours sincère de Cromwell ; mais lui et son parti avaient besoin de ce général, qui de son côté ne pouvait pas se passer des républicains. On s'entendit donc provisoirement malgré des défiances fondées de part et d'autre. Les résultats de cette coalition furent l'expédition contre les Écossais, l'occupation de Londres par les troupes de Fairfax, l'expulsion des membres presbytériens de la chambre des communes, la mise en jugement de Charles I<sup>er</sup> (1648) et sa condamnation à mort, la suppression de la chambre haute, l'établissement de la république. Ludlow, qui avait pris une part active à toutes ces mesures et voté la mort du roi, siégea dans le conseil d'État républicain, et travailla avec autant de dévouement que d'intelligence à mettre de l'ordre dans la nouvelle administration. Mais lorsqu'il se flattait d'y avoir réussi, il se vit déjoué par l'ambition de Cromwell, qui se débarrassa de lui en l'envoyant en Irlande comme lieutenant général de cavalerie. C'était en janvier 1651. « Deux années encore s'écoulèrent, dit M. Guizot, et la république n'existait plus. Ludlow l'avait vaillamment et honnêtement servie. Il avait fait, avec un courage éclatant et une capacité peu commune, une guerre difficile, triste, ruineuse pour sa santé et pour sa fortune ; il avait failli mourir d'une pleurésie en assiégeant Castle-Clare. Il avait dépensé, sur son propre bien, 4,500 livres sterling au delà de son traitement. Un désintéressement encore plus rare que celui de l'argent, le désintéressement de l'amour-propre, avait présidé à sa conduite. Investi pendant plus de six mois, après la mort d'Ireton (novembre 1651), du commandement suprême en Irlande, il l'avait cédé sans murmure à Fleetwood, envoyé en méfiance de lui (juillet 1652), et il avait servi sous ses ordres avec le même zèle que s'il eût lui-même commandé. Bien plus, quand Cromwell, en 1653, expulsa le long parlement, Ludlow, malgré sa colère, resta à son poste, par fidélité à la cause républicaine, par égard pour quelques-uns de ses amis, qui ne s'étaient pas séparés de Cromwell, surtout par cette pente redoutable qui pousse de concession en concession les hommes de parti, même les plus purs, quand ils se sentent gravement compromis. Mais en 1654 quand la nouvelle arriva à Cork que le parlement Barebone lui-même venait d'être dissous et que Cromwell s'était fait proclamer protecteur, la patience de Ludlow fut à bout. Il s'opposa formellement à la proclamation du protecteur en Irlande, et se démit de toute participation à l'administration civile, décidé à ne pas reconnaître le nouveau pouvoir. »

(1) Guizot, *Notice sur Ludlow*.



Il revint en Angleterre l'année suivante, et obtint avec beaucoup de peine d'aller vivre dans ses terres. Cromwell ne l'y laissa pas longtemps en paix. En 1656 il le fit comparaître devant lui et son conseil, et lui demanda l'engagement de ne pas agir contre le gouvernement, avec une caution de 5,000 livres sterling. Ludlow ne voulut prendre aucun engagement, et Cromwell finit par le laisser libre. A la mort du protecteur, Ludlow, élu membre du nouveau parlement, refusa de prêter serment à Richard Cromwell, et contribua à la chute du seul pouvoir qui pût empêcher une restauration des Stuarts. Les dix-huit mois qui suivirent furent une période de désordre et d'intrigues. Toujours dévoué à la république, Ludlow s'adressa pour la maintenir à tous ceux qui avaient la force en main, à l'armée, au long parlement, à Haslerig, à Fleetwood, à Lambert, à Monk. Il eut un moment le commandement suprême de l'Irlande, et revint à temps pour assister aux dernières convulsions de la république et à l'entrée triomphale de Charles II, le 29 mai 1660. Menacé et même poursuivi presque aussitôt comme régicide, il n'en resta pas moins en Angleterre tant qu'il espérait être utile à sa cause, et il accepta le dangereux honneur de siéger pour le bourg de Hinden dans le premier parlement de Charles II. Bientôt le péril s'aggrava au point que tarder à fuir c'était se dévouer au martyre. Ludlow quitta l'Angleterre au mois de septembre 1660, et après avoir traversé la France il s'établit à Genève, puis à Lausanne, et enfin à Vevey, où la ferme protection du canton de Berne lui assura un asile ainsi qu'à neuf autres régicides. Charles II et surtout sa sœur Henriette les y poursuivirent avec un acharnement qu'excuse sans doute l'amour filial, mais qui ne reculait devant aucun moyen. Le 11 août 1664 Lisle fut assassiné. Ludlow, le plus menacé de tous, continua de vivre à Vevey protégé par la vigilance des magistrats et l'amour de la population. Un peu plus tard, quand Jean de Witt et Louis XIV voulurent embarrasser le gouvernement de Charles II, en ranimant le parti républicain, Ludlow fut très-vivement pressé par ses compagnons d'exil d'accepter les propositions de secours faites par la Hollande et la France. Il repoussa des offres peu sincères, et resta dans sa retraite, découragé et oublié. En 1688 la nouvelle de la révolution ranima sa vieille ardeur. Il retourna en Angleterre à soixante-neuf ans, après vingt-neuf années d'exil, et s'offrit pour aller combattre en Irlande les partisans de Jacques II. Le peuple lui fit bon accueil, mais il n'en fut pas de même de la chambre des communes, qui affectait en toute circonstance de séparer la révolution conservatrice de 1688 de la grande rébellion de 1648. Le 7 novembre 1689 sir Édouard Seymour présenta au roi Guillaume une adresse de la chambre des communes qui le suppliait de faire arrêter le colonel Ludlow, l'un des meurtriers de Charles 1<sup>er</sup>. Le vieillard s'en-

fuit de nouveau, et regagna son asile de Vevey. Il y mourut, quatre ans après. Il fut enseveli dans l'église de cette ville, et sa veuve, Elisabeth Oldsworth, lui fit élever un petit monument, qui existe encore. Sur ce monument on lit une longue inscription latine. Sur la porte de la maison qu'il avait habitée on plaça cette inscription, plus concise : *Omne solum forti patriæ, quia patris* (tout sol est une patrie pour l'homme courageux, car c'est toujours le sol de son père). Quelques années après sa mort on publia les mémoires qu'il avait composés dans son exil, et qui vont jusqu'en 1668 : *Memoirs of Edm. Ludlow, with a collection of original papers; and the case of king Charles I*; Vevey, 1698-1699, 3 vol. in-8°. Ces mémoires furent traduits en français; Amsterdam, 1699-1707, 3 vol. in-8°; ils ont été insérés dans la *Collection de Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, publiés par M. Guizot. L'éminent historien les a fait précéder d'une notice intéressante, qui se termine par ces lignes, à la fois sévères et sympathiques. « La destinée de Ludlow fut triste, on ne peut pas dire qu'elle fut injuste; cependant il avait quelque droit de la croire telle, car il avait été sincère. Ami de la vérité et du bien, ses actions furent désintéressées, et il obéit à ses croyances. Peu éclairé sur ce qui se passait autour de lui, incapable de comprendre les événements et les hommes, il avait des instincts de justice et de liberté souvent supérieurs aux lumières de son temps. Aisément abusé par ses espérances, il demeura constamment inaccessible à la crainte; s'il eut pour son parti des complaisances coupables, Cromwell ne put jamais l'intimider ni le corrompre. Il n'apprit rien de l'expérience, mais aussi il n'en fut point vaincu; il était entré républicain dans le parlement, il mourut républicain sur les bords du lac de Genève: Il y a peu de cas à faire de son jugement et beaucoup à blâmer dans sa vie; mais son nom a droit à l'estime, et parmi ceux qui de son temps le jugeaient avec rigueur, à coup sûr la plupart ne le valaient pas. »

Z.

*Memoirs of Edm. Ludlow.* — *Biographia Britannica*. Guizot. Notice sur Edmond Ludlow; *Histoire de la Révolution d'Angleterre*.

**LUDOLF**, duc de Saxe; mort en 859. Fils du comte Ekbert et d'Ida, fille de Charles-Martel, il fut nommé margrave de Saxe dans les dernières années de Louis le Débonnaire. Pendant la guerre contre les fils de ce prince, il s'empara ainsi que son frère d'une quantité de biens de l'église et du peuple, et il sut les garder après la paix. Cependant, sur les réclamations du clergé, il fut forcé de fonder, en 852, l'abbaye de Gandersheim; mais il y plaça comme abbesse sa fille Hattumoda, âgée de douze ans. Devenu riche et puissant, il fut élevé, vers 880, par Louis le Germanique à la dignité de duc de Saxe. Son fils Othon, qui lui succéda dans le duché, augmenta par de nouvelles violences les possessions

usurpés par Ludolf. Son petit-fils Henri l'Oiseleur devint roi de Germanie.

Waltz, *Heinrich I.* — Gröber, *Ost- und westfränkische Karolinger*, t. I.

**LUDOLF** (1) (*Job*), célèbre orientaliste allemand, né à Erfurt, le 15 juin 1624, mort à Francfort, le 8 avril 1704. Doué de dispositions extraordinaires pour les langues, il parvint, à peu près seul, à en posséder vingt-cinq, parmi lesquelles étaient en première ligne les principales langues anciennes et modernes. Un de ses premiers maîtres, Barth. Elser, lui inspira un goût décidé pour les langues orientales. Ludolf résolut de s'appliquer spécialement à l'éthiopien, idiome alors très-peu connu dans l'Europe savante. Mis en possession du psautier éthiopien de Potken, ainsi que de la grammaire et du lexique de Conrad, Ludolf corrigea ces deux derniers ouvrages, et en composa bientôt lui-même d'autres, de beaucoup supérieurs. En 1645, il suivit à Leyde les leçons de Golius et de Lempereur. Ce dernier, qui avait conçu pour lui une vive affection, le plaça en qualité de gouverneur auprès d'un jeune gentilhomme, Jean de This; Ludolf visita avec lui la France et l'Angleterre. Il fut ensuite chargé de l'éducation des fils de l'ambassadeur de Suède à Paris, et en 1649 il fut envoyé à Rome pour y recueillir des mémoires que J. Magnus, archevêque d'Upsal, y avait, disait-on, laissés. Ses recherches à ce sujet furent sans résultat; mais il eut le bonheur de se lier avec un Abyssin, l'abbé Grégoire, qui, sans posséder lui-même sa langue en grammairien, lui était cependant d'un précieux secours pour ses études. Revenu en 1651 à Erfurt, il devint précepteur des fils du duc de Gotha, qui en 1658 le nomma conseiller aulique. En 1678 il résigna ces fonctions, et conserva le titre de conseiller honoraire. A cette époque le duc Frédéric l'envoya comme résident à Francfort, où Ludolf avait formé le dessein d'aller se fixer pour se livrer tout entier à ses travaux de prédilection. L'électeur palatin et d'autres princes allemands le chargèrent également de leurs intérêts dans cette ville. Il avait depuis longtemps conçu le projet d'établir des relations entre les États de l'Europe et le roi d'Abyssinie, relations qui auraient pu être aussi utiles au commerce qu'à la science. Mais les démarches qu'il fit auprès des gouvernements de l'empereur, de l'Angleterre et de la Hollande, n'aboutirent à aucun résultat. La lettre qu'il adressa au roi d'Abyssinie, et qui a été imprimée, fut remise par l'intermédiaire de la compagnie des Indes orientales; mais ce prince la jeta au feu, dit-on, sans vouloir même la lire, de peur d'être soupçonné par ses sujets d'entretenir des relations avec les Européens.

Ludolf était en correspondance avec la plupart des érudits de son temps. Il avait ramassé une

riche collection de livres et de manuscrits orientaux; elle passa après sa mort à la bibliothèque publique de Francfort. Il est le premier qui ait donné une connaissance un peu approfondie de l'histoire et de la littérature des Abyssins. On a de lui : *Sciagraphia Historiæ Æthiopiæ*; Iéna, 1676, in-4°, prospectus de l'ouvrage suivant : *Historia Æthiopiæ, sive descriptio regni Habysinorum*; Francfort, 1681, in-fol. fig.; trad. en anglais en 1683, en hollandais en 1688, et en russe; on en a fait un résumé en français; — *Ad Historiam Æthiopicam Commentarius*; Francfort, 1691, in-fol.; — *Relatio nova de hodierno Habissiniæ Statu, ex India nuper allata*; Francfort, 1693, in-fol.; — *Appendix secunda ad Historiam Æthiopicam, continens dissertationem de locustis*; Francfort, 1694, in-fol. Il faut joindre ces trois derniers ouvrages à l'histoire d'Éthiopie, dont ils sont comme des suppléments. Ensebe Renaudot et Legrand ont reproché à Ludolf de n'avoir qu'une connaissance superficielle de la constitution et de l'histoire de l'Église d'Abyssinie. Lacroze a répondu à ces critiques, et a vengé Ludolf de la plupart de ces imputations, en réalité mal fondées. En général, cette histoire passe pour exacte et pour aussi complète qu'on pouvait l'écrire à cette époque; — *Epistola æthiopica ad universam Habissinorum Gentem scripta*; Francfort, 1683, in-fol. C'est la lettre que Ludolf écrivit au roi d'Abyssinie; — *De Bello Turcico feliciter conficiendo; accedunt epistolæ quædam Pii V, pontificis maximi, et aliarum nonnullarum ejusdem argumenti*; Francfort, 1686, in-4°. Ludolf, qui croyait la ruine des Turcs utile aux intérêts de l'Europe et à ceux de la religion, indique dans cet écrit les moyens qui lui paraissaient les plus propres à amener ce résultat. Il engagea à ce sujet une polémique avec Christ. Thomasius; — *Epistolæ Samaritanæ Sichemitarum ad Ludolfum cum versione latina et adnotationibus*; Zeitz, 1688, in-4°. Réponse des Samaritains de Sichem à une lettre que Ludolf leur avait adressée par l'entremise d'un juif, Portugais d'origine, mais habitant près d'Hébron, venu en Europe pour réclamer des secours de ses coreligionnaires; — *Grammatica Amharicæ Lingux et Lexicon Amharico-Latinum*; Francfort, 1698, in-fol.: c'est la première grammaire et le premier dictionnaire qui aient été faits de ce dialecte; — *Grammatica Lingux Æthiopiæ*; Francfort, 1708, in-fol.: il en avait déjà paru une première édition, mais défectueuse, à Londres, en 1661; — *Lexicon Æthiopico-Latinum*; Francfort, 1699, in-fol. Ce lexique avait aussi été publié précédemment à Londres, par les soins du P. Wansleb; Ludolf, mécontent de cette édition peu correcte, publia celle de Francfort, qui est revue et augmentée; — *Psalterium Davidis, æthiopicæ et latine*; Francfort, 1701, in-4°. Il fut tiré un grand nombre d'exemplaires de cette publication, sans la traduction latine et les notes, pour l'usage des Abyssins; — *Con-*

(1) Le véritable nom est LEUTHOLF, en latin *Ludolfus*, d'où *Ludolf*, nom sous lequel il est connu.

*fessio fidei Claudii, regis Ethiopiæ*; Londres, 1661 : insérée plus tard dans son *Comment. ad Historiam Æthiopicam* et publié de nouveau par les soins de J.-H. Michaelis; Halle, 1702, in-4°; — *Allgemeine Schaubühne der Welt* (Théâtre général du Monde); Francfort, 1699 et 1701, 2 vol. in-fol., figures de Rome van Hooge. C'est une histoire générale de l'Europe pendant le dix-septième siècle. Christ. Junker ajouta un troisième volume en 1713 et un quatrième en 1718, et J.-M. de Loën un cinquième en 1731. La correspondance de Ludolf a été publiée par A.-B. Michaelis, à Gœttingue, 1755. Celle avec Leibniz en a été extraite et insérée par Dutens dans le tome VI, p. 87-170, de son édition des œuvres de Leibniz.

Michel NICOLAS.

Christ. Junker, *Commentarius de Vita, Scriptis et Meritis J. Ludolfi*; Leipzig, 1710, in-8°. — Nicéron, *Mémoires*, III. — *Chaufepié, Diction. Hist.* — G. W. Meyer, *Geschichte der Schrifterklärung*, III, 25-27, 52-55, 89 et 90.

**LUDOLF (Jean-Job)**, mathématicien allemand, neveu du précédent, né à Erfurt, le 27 février 1649, mort le 5 février 1711. Il étudia à Erfurt et à Iéna le droit et les mathématiques, parcourut le Danemark et la Suède, et fut chargé en 1683 d'enseigner les mathématiques à Erfurt, dont il devint bourgmestre en 1710. Il s'occupait beaucoup de la quadrature du cercle; il chercha aussi, mais en vain, à faire organiser en Allemagne les loteries d'une autre manière que celle suivie en Hollande, et écrivit à ce sujet six brochures. On a de lui : *Cometa qui anno 1680 horribiliter apparuit cum integro suo cursu representatus*; 1681; — *Tetragonometria tabularia, qua numeri figurati tam plani polygonii, tam solidi et cossici inveniri atque radices eorum extrahi possunt*; Francfort et Leipzig, 1690, in-4°.

Molschmann, *Erfordia Literata*, t. I, p. 283.

**LUDOLF (Jérôme)**, médecin allemand, fils du précédent, né à Erfurt, le 30 avril 1679, mort le 27 février 1728. Reçu docteur en 1706, à Erfurt, il y enseigna successivement la philosophie, les mathématiques, la chimie, l'anatomie, la botanique et la chirurgie. Il est auteur d'une quarantaine de dissertations médicales, parmi lesquelles nous citerons : *De eo : sui medicus quilibet esse potest*; Erfurt, 1723; — *De Tabaci Noxa post pastum*; ibid., 1723; — *De Fabis Coffeæ, earumque sub infuso usu et abusu*; ibid., 1724; — *De Erroribus male imputatis Naturæ*; ibid., 1725; — *De Medicina in S. Scriptura fundata*; ibid., 1726. E. G.

Molschmann, *Erfordia Literata*. — *Biographie Médicale*.

**LUDOLF (Henri-Guillaume)**, philologue allemand, neveu du célèbre Job Ludolf, né à Erfurt, en 1655, mort à Londres, le 25 janvier 1710. Élevé sous la direction de son oncle, il fut d'abord attaché comme secrétaire à l'ambassade de Danemark à Londres. Depuis 1680 il occupa pendant plusieurs années le même emploi auprès

du prince Georges de Danemark, mari de la princesse Anne d'Angleterre. Gratiifié d'une pension par ce prince, il se mit à voyager, et parcourut d'abord la Russie, où sa connaissance de la langue du pays lui permit d'en étudier les mœurs, alors presque inconnues. A Moscou son talent musical lui procura l'accueil le plus bienveillant de la part du czar. De retour en Angleterre en 1694, il partit quatre ans après pour l'Orient, et visita successivement l'Asie Mineure, la Palestine et l'Égypte. Affrété par l'état déplorable de l'Eglise grecque dans ces pays, il fit imprimer, lorsqu'il fut revenu en Angleterre, un grand nombre d'exemplaires du Nouveau Testament en grec moderne, et les fit distribuer aux Levantins. On a de lui : *Grammatica Russica*; Oxford, 1696, in-4°; c'est un des premiers essais sur ce sujet; — *A Proposition for promoting the cause of religion in the Churches of the Levant*; — *Reflections of the present State of the christian Church*; — ces deux derniers ouvrages ont été réunis à plusieurs autres écrits ascétiques de Ludolf en un volume, qui a pour titre : *Remains*; Londres, 1712; il est précédé d'une *Vie* de l'auteur par Bœhm.

*Lives of the most illustrious persons died in 1710*; Londres, in-8°. — *Chalmers, Biograph. Diction.*

**LUDOLF (Jérôme DE)**, chimiste allemand, petit-fils de Job Ludolf, né à Erfurt, le 11 décembre 1708, mort à Erfurt, le 7 novembre 1764. Il entra comme clerc chez un jurisconsulte, et consacra ses loisirs à l'étude de la chimie et de la médecine. Il devint dans la suite professeur de chimie à l'université d'Erfurt, et plus tard médecin particulier de l'électeur de Mayence. A la mort de ce prince (1764) il revint pour reprendre ses fonctions dans l'enseignement public à Erfurt, où il mourut, peu de temps après. On a de lui : *Die in der Medicin siegende Chymie* (De la Chimie victorieuse dans son Application à la Médecine); Erfurt, 1746-1749, in-4°; — *Supplément*; ibid., 1750, in-4°; — *Vollstaendige und gruendliche Einleitung in die Chymie* (Introduction fondamentale à la Chimie); ibid., 1752, in-8°; — et un nombre considérable de *Dissertations* sur des questions de chimie et de médecine. Dr L.

Bœrner, *Leben berühmter Aertze und Naturforscher*. — *Mensel, Lexikon*, VIII. — *Rotermund, Supplément à Jöcher*.

**LUDOLPH**, voyageur allemand, vivait au quatorzième siècle. Il était curé à Suchen, en Westphalie; en 1336 il entreprit un voyage en Palestine, où il resta quatre ans. De retour en Allemagne, il écrivit une *Relation* de ses pérégrinations, qui fut imprimée quelque temps après l'invention de l'imprimerie et reproduite plus tard avec les voyages de Mandeville et de Marco Polo; une traduction allemande parut à Augsburg, 1477, in-4°. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*. — *Rotermund, Supplément à Jöcher*.

**LUDOLPHE DE SAXE**, célèbre écrivain ascétique allemand, vivait au quatorzième siècle. Il

entra vers 1300 dans l'ordre de Saint-Dominique; une trentaine d'années après il fit profession chez les Chartreux, et devint par la suite prieur de la chartreuse de Strasbourg, où il mourut, selon toute vraisemblance vers 1370. Il est auteur d'un ouvrage, qui fut un des écrits les plus répandus au quatorzième et au quinzième siècle; c'est la *Vita Christi, e sacris Evangeliiis Sanctorumque Patrum fontibus derivata*; la première édition parut à Strasbourg, 1474, in-fol.; parmi les nombreuses éditions qui la suivirent nous citerons celles de Nuremberg, 1478, in-fol.; Paris, 1502, in-fol.; Lyon, 1530, in-4°, et 1642, in-fol.; cette dernière, la meilleure, est due au P. Dorland; la *Vita Christi* fut traduite dans presque toutes les langues de l'Europe: il en parut une version en italien, par Sansovino; Venise, 1570 et 1589, in-fol.; une traduction française faite par Guillaume Le Menand, cordelier, pour Jean II, duc de Bourbon, parut à Paris, 1490 et 1500, in-fol.; revue par Jean Langlois de Fresnoy, Paris, 1580; le manuscrit original de la traduction de Le Menand se trouvait à la Bibliothèque La Vallière, n° 146: il était orné de très-belles miniatures, entre autres d'un portrait de Ludolphe. Une traduction allemande de la *Vita Christi* fut publiée à Augsburg, 1503, in-fol.; — Ludolphe a encore écrit: *Commentaria in Psalmos Davidicos juxta spirituale præcipue sensum*; Paris, 1506, 1517 et 1528; Venise, 1521, in-fol.; Lyon, 1540, in-4°, etc.; — *Rationes XIV ad proficiendum in virtute*, en manuscrit à la bibliothèque de Bâle. — Ludolphe est un des auteurs auxquels on a attribué sans fondement l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Echard, *Bibl. Prædicatorum*, t. I, p. 568. — Petrejus, *Bibl. Carthusiana*. — Olearius, *Bibl. Scriptor. ecclesiasticorum*, t. II, p. 449. — Bostius, *De Viris illustribus carthusianis*.

**LUDOT** (*Jean-Baptiste*), littérateur et savant français, né à Troyes, en 1703, mort dans la même ville, le 11 janvier 1771. Sa vie fut bizarre. Elevé à la campagne et d'un fort tempérament, il faisait son pain lui-même, et vivait de légumes et de raitailles de boucherie, qu'il assaisonnait à sa façon et mangeait froids. Sa mise n'était pas plus recherchée que sa nourriture. Il passait ses journées seul, appliqué à l'étude. Il s'était fait recevoir avocat au parlement, et se chargeait volontiers des causes qu'on lui confiait. Il connaissait bien les auteurs latins, et il avait fait une bonne étude de l'histoire naturelle et des mathématiques. Plusieurs savants lui proposèrent de le faire entrer à l'Académie des Sciences; il refusa, parce qu'il ne pouvait se décider à venir habiter Paris. Duhâmel lui dut d'importantes observations. Ludot traitait souvent les questions proposées par les académies; mais il se faisait rarement connaître; en 1741 il partagea avec J. Bernoulli, le marquis Poleni et un anonyme, le prix proposé par l'Académie des Sciences *Sur la meilleure construction du cabestan*. Ludot entreprit plusieurs expériences dangereuses, dans

le but d'être utile à l'humanité; c'est ainsi qu'il se jeta en hiver dans la Seine gelée pour voir jusqu'à quel point l'homme peut supporter le froid. Lié avec Grosley, Ludot l'attaqua avec virulence dans ses *Recherches sur le lieu où le consul Sempronius fut mis en déroute par Annibal dans la seconde guerre punique*; La Haye (Troyes), 1765, in-8°; avec un *Appendix ou Supplément*, même année. Grosley répondit dans la seconde édition de son *Voyage en Italie*. Adry attribue encore à Ludot la *Lettre critique de M. Hugot, maîtreserrurier, à l'auteur des Ephémérides troyennes*; Troyes, 1762, in-12.

J. V.

Grosley, *Éloge de M. Ludot*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*.

**LUDOVICI** (*Frédéric*), architecte allemand, né vers 1672, mort en 1752. Il était d'origine italienne, et vint à Lisbonne en 1707. Chargé par le roi Jean V de construire le vaste palais de Mafra, il en posa en 1717 la première pierre; en 1730, l'église, qui en est un des plus riches ornements, pouvait être déjà consacrée. Une véritable armée travailla à ce gigantesque édifice, car on n'employa pas moins de 20 à 25,000 ouvriers à la fois. La coupole de l'église de Mafra passe pour une merveille; elle est double, comme celle de Saint-Pierre de Rome, ou, pour mieux dire, elle est formée par deux coupoles concentriques, ayant des escaliers entre elles par lesquels on monte au sommet. Ludovici ne resta pas chargé de la direction de tous les travaux: il désigna lui-même pour le suppléer João Pedro Ludovici, son fils, qui avait suivi à l'université de Coïmbre une bien autre direction, puisqu'il s'était formé en droit canon. Ce second architecte de Mafra mourut en 1803. F. DENTS.

D. Joaquim de Assumpcao Velho, *Noticia dans les Mém., de l'Acad. des Sciences de Lisbonne*, t. I. — *O Panorama, jornal literario*, t. IV, p. 60. — Racinski, *Dict. des Artistes portugais*.

**LUDOVICI** (*Charles-Gunther*), philosophe allemand, né à Leipzig, le 7 août 1707, mort le 5 juillet 1778. Depuis 1734 il enseigna à l'université de sa ville natale diverses branches des sciences philosophiques. On a de lui: *Ausführlicher Entwurf einer vollständigen Historie der Wolfischen Philosophie* (Exposé complet de l'histoire de la philosophie de Wolf); Leipzig, 1736-1737, in-8°; — *Ausführlicher Entwurf einer vollständigen Historie der Leibnizischen Philosophie* (Exposé complet de l'histoire de la philosophie de Leibniz); Leipzig, 1737, in-8°; — *Sammlung und Auszüge der Streit-schriften wegen der Wolfischen Philosophie* (Recueil d'extraits des écrits polémiques concernant la philosophie de Wolf); Leipzig, 1737-1738, in-8°; — *Vollständiges Kaufmanns-Lexikon* (Dictionnaire complet du Commerce); Leipzig, 1752-1756, et 1767-1768, 5 vol. in-8°; une nouvelle édition de cet ouvrage, très-répandu au dix-huitième siècle, fut donnée en 1797 par Schedel.

Mirsching, *Hist. liter. Handbuch.* — Meusel, *Lexikon*, t. VIII.

**LUDOVICI.** Voy. **LODOVISI** et **LUDWIG**.

**LUDOVISI** ou **LODOVISI** (Le cardinal *Louis*), prélat romain, né à Bologne, en 1575, mort dans la même ville, le 18 novembre 1632. Neveu du cardinal Alexandre Ludovisi, il entra lui-même dans les ordres, et après l'élevation de son oncle (sous le nom de Grégoire XV) au trône pontifical, en 1621, il fut nommé archevêque de Bologne, cardinal et vice-chancelier de l'Église. Le court et médiocre règne de Grégoire XV ne fut guère signalé que par la canonisation d'Ignace de Loyola. Ludovisi, qui avait pris une grande part à cet acte, en consacra le souvenir en faisant construire à Rome (1626) la première église élevée à saint Ignace (1). Il fonda aussi le collège des Irlandais à Rome en 1628. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Ignace. Quelques lettres de ce prélat ont été insérées dans les *Lettere memorabili* de Giustiniani. Z.

Ughelli, *Italia Sacra* (édit. de Venise). — Ranke, *Histoire de la Papauté* au seizième et dix-septième siècles, t. IV. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*, t. V.

**LUDOVISI.** Voy. **GRÉGOIRE XV**, **LODOVISI** et **LUIGI**.

**LUDRE** (**FROLOIS DE**), ancienne famille française, branche cadette de la maison des premiers ducs souverains de Bourgogne, établie en Lorraine depuis le treizième siècle.

*Ferry DE FROLOIS*, tige de cette famille, descendait de Miles de Frolois, issu de Hugues Capet, comme petit-fils d'un puiné de Robert, duc de Bourgogne, frère du roi de France Henri I<sup>er</sup>. Il fut un des témoins de la fondation de l'abbaye de Cîteaux par Endes I<sup>er</sup>, duc de Bourgogne, en 1098, et assista, en 1106, avec Hugues II, successeur d'Endes, à la consécration de l'église de Dijon, par le pape Pascal II. Un de ses descendants, *Eudes DE FROLOIS*, fut comte de Bourgogne en 1228. Un *Ferry DE FROLOIS* vint en Lorraine à la fin du treizième siècle, y acheta des domaines, et en 1283 il acquit la terre de *Ludre*, dont il prit le nom. *Philippe DE FROLOIS DE LUDRE*, son fils, à la tête de la chevalerie lorraine, emporta d'assaut la ville d'Épinal, vers 1314. *Ferry DE LUDRE*, fils de Philippe, épousa Marguerite, princesse de Lorraine, arrière-petite-fille du duc Matthieu I<sup>er</sup> et de la princesse Berthe de Souabe. Il assista à la bataille de Crécy, et fit une expédition contre le duc de Luxembourg.

*Jean I<sup>er</sup> DE LUDRE* reçut en 1377 le titre de grand-sénéchal de Lorraine, fit la guerre aux ducs d'Autriche et de Montbéliard, et fut chargé

par le duc de Lorraine de diverses négociations. *Ferry III* se distingua en plusieurs rencontres, vint mettre le siège devant Metz en 1423, et fut envoyé en ambassade à la cour de France. *Ferry IV* accompagna avec son frère Nicolas le roi Louis XII dans ses campagnes d'Italie au commencement du seizième siècle : *Jean II*, gentilhomme de la chambre du roi François I<sup>er</sup>, gouverneur de Hattonchastel, fut ambassadeur de France à la cour de Suède. Jean IV se dévoua à la cause des ducs de Lorraine, et, assiégé dans son château de Ludre par les Suédois, il résista pendant quatorze jours, et les força à la retraite.

**LUDRE** (*Marie-Isabelle DE*), connue sous le nom de *la belle de Ludre*, fut chanoinesse du chapitre des dames nobles de Poussey. Toute jeune elle joignait à une grande beauté les charmes de l'esprit. Le duc de Lorraine Charles IV l'ayant vue en devint éperdument épris, et voulut l'épouser. Il fit célébrer les fiançailles, et renvoya Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, sa maîtresse, qui en mourut de chagrin. Isabelle fut bientôt oubliée pour une jeune personne de la famille d'Apremont, à qui le duc parla également de mariage. Cette union ayant été annoncée, Isabelle invoqua des lettres du duc, soutint qu'elle était la fiancée du prince, et forma opposition à ce mariage. On eut beaucoup de peine à obtenir son désistement. Le procureur général de Lorraine l'ayant menacée de lui faire abattre la tête comme à une faussaire criminelle de lèse-majesté, « elle se rendit plutôt aux larmes et à la frayeur de sa mère, qu'à la sienne propre, dit le marquis de Beauvau, et fit ce qu'on voulut » Isabelle de Ludre vint alors à la cour de France, où elle excita l'admiration. Elle compta parmi ses adorateurs le duc de Vivonne, le chevalier de Vendôme, le jeune de Sévigné et Louis XIV lui-même. Pendant quelque temps elle balança l'influence de M<sup>me</sup> de Montespan. Enfin, sans que l'on ait su à quoi s'en tenir sur la nature de son intimité avec le roi, elle se retira dans une maison religieuse. Madame, duchesse d'Orléans, dit dans une lettre que M<sup>me</sup> de Ludre était belle encore à soixante-dix ans. M<sup>me</sup> de Ludre finit ses jours dans un âge avancé. M<sup>me</sup> de Sévigné, qui ne l'aimait guère, rend pourtant hommage à son esprit et à ses charmes. « Un homme de la cour, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné à sa fille, en septembre 1677, disait l'autre jour à M<sup>me</sup> de Ludre : Madame, vous êtes, ma foi, plus belle que jamais. — Tout de bon, dit-elle, j'en suis bien aise, c'est un ridicule de moins.... J'ai trouvé cela plaisant. »

J. V.

Mis de Beauvau, *Mémoires*. — M<sup>me</sup> de Sévigné, *Lettres*. — *Mémoires, fragments histor. et correspondances de madame la duchesse d'Orléans*.

**LUDRE** (*Charles-Louis DE FROLOIS*, comte DE), maréchal de camp, fut député de la noblesse de Lorraine aux états généraux de 1789. En-

(1) Une médaille frappée à cette occasion représente sur la face Grégoire XV et le cardinal Ludovisi, avec cette devise : *Alter Ignatium aris admovit : alter aras Ignatio*. Au revers de la médaille on lit cette légende : *Ludovicus card. Ludovisus S. R. E. vicecancell. S. Ignatii tempio ubi patruus Gregorius ad sapientiam adlocaverat designato illi ex hoc gloriam huic ex illo suffragium quaesivit*.

nein des innovations, il signa les protestations du 12 et du 15 septembre 1791, et se retira dans ses terres, où il mourut, quelques années après. Son frère, aussi maréchal de camp, mort en 1818, commanda la légion royale dans l'expédition de Corse sous les ordres de Marbeuf, et traita avec Paoli de la pacification du pays. Il se montra moins opposé aux principes de la révolution que son frère. J. Y.

*Traduction de la substitution du marquisat de Bayon, etc., en faveur de la maison de Ludre; Nancy, 1765, in-4°.* — Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*. — Richier et B. Houat, *Nobiliaires des Hérauts d'armes*. — Grappin, *Hist. du Comté de Bourgogne*. — *Mémorial de la Noblesse*, 1840, t. II, p. 341.

\* **LUDRE (Charles de)**, homme politique français, né en 1797, dans le département de la Meurthe, appartient à la même famille. Il débuta dans la carrière des armes comme officier de cavalerie; mais il quitta de bonne heure le service. Il fit partie en 1830, pour l'arrondissement de Château-Salins, de la chambre des députés, dans laquelle il siégea sur les bancs de l'extrême gauche. A la suite du complot de Lunéville, en 1834, il fut condamné par défaut, en 1836, par la cour des Pairs, à la déportation. Il s'était réfugié en Suisse, où il resta jusqu'à l'amnistie. Rentré alors en France, il s'occupa surtout d'œuvres de bienfaisance et de la propagation de la société de Saint-Vincent de Paul. Nommé commissaire du gouvernement provisoire après la révolution de 1848, il fut envoyé à l'Assemblée constituante par le département de la Meurthe. Non réélu à l'Assemblée législative, il fut chargé de représenter la France à Berlin en 1849. J. Y.

Lesaulnier, *Biogr. des neuf cents Députés à l'Assemblée nationale*. — *Biogr. des neuf cents Représ. à la Constituante*. — *Moniteur*, 1848-1849.

**LUDWIG (Daniel)**, médecin allemand, né le 5 octobre 1625, à Weimar, où il est mort, le 11 septembre 1680. Reçu docteur à Iéna, il pratiqua pendant quelque temps à Kœnigsberg, fut pensionné par la ville de Saltzungen, et devint en 1666 premier médecin du duc de Saxe-Gotha. On a de lui : *De Volatilitate salis tartari*; Gotha, 1667, 1674, in-12; — *De Pharmacia moderno sæculo accommodata Dissertationes III*; Gotha, 1671, in-12, réimpr. à Amsterdam et à Hambourg, et trad. en français, Lyon, 1710, in-12; il eut le mérite de débarrasser la pharmacie d'une foule de remèdes inutiles, quoiqu'il se montrât encore bien timide dans cette réforme; — *Tractatlein von der rothen Ruhr* (Traité de la Dysenterie); Gotha, 1666, in-8°; Leipzig, 1702; — *Compendium Materix Medicæ*; Francfort, 1698, in-8°; — *Observationes physico-chymico-medix curiosæ*; Francfort, 1712, in-4°. Beaucoup de mémoires de ce savant ont été insérés dans le *Recueil de l'Académie des Curieux de la Nature*. K.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

**LUDWIG (Godefroi)**, érudit et biographe allemand, né le 20 octobre 1670, à Baruth, dans la Lusace, mort à Cobourg, le 21 avril 1724. Reçu

maître es arts en 1691 à Leipzig, il y devint en 1694 co-recteur à l'école de Saint-Nicolas; en 1696 il fut nommé recteur à Schleusingen, et fut placé en 1713 à la tête du gymnase de Cobourg. Parmi les cent trente et quelques ouvrages et dissertations qu'il a publiés, nous citerons : *De Feminarum Meritis in reipublicam earumque prærogativis*; Leipzig, 1690, in-4°; — *De Fonte Linguarum communi*; Leipzig, 1693, in-4°; — *De sancto Ulrico glirium expulsore*. Leipzig, 1693, in-4°; — *De Sapientia e veteribus poetis haurienda*; Leipzig, 1695, in-4°; — *Ethicarum ab exordio mundi Historia*; Schleusingen, 1698, in-12; — *Plinii Panegyricus, cum exercitatione de panegyricis et indice latinitatis panegyricæ*; Schleusingen, 1700, in-8°; — *De Officio hominis erga Latinitatem*; ibid., 1701, in-12; — *Memorabilia episcopalia Schleusingensia*; ibid., 1702, in-4°; — *De Professoribus sæculo superiore claris, alumnis gymnasii Schleusingensium*; ibid., 1702, in-fol.; — *Teutsche Poesie dieser Zeit* (Poétique allemande de cette époque); Leipzig, 1703 et 1745, in-8°; — *Schediasma de Hymnis et Hymnopoetis Hennebergicis*; Schleusingen, 1703, in-8°; — *Schleusinga Literata*; ibid., 1704, in-4°; — *Mauritiorum et Mauritiarum illustrium Recensio*; ibid., 1704, in-fol.; — *De eis quæ in scholis in spem futuræ oblivionis disci dicuntur*; ibid., 1705, in-12; — *Historia Rectorum Gymnasiorum Scholarumque celebriorum*; Leipzig, 1708-1728, 5 vol. in-8°; — *Vita illorum qui Schleusingæ ab ortu gymnasii studiis liberalibus operati sunt*; Schleusingen, 14 parties, 1709-1713, in-8°; — *De filiis, generis, discipulis, qui in patrum suorum, socerorum et præceptorum munera successerunt*; ibid., 1709, in-4°; — *Nova seculi præsentis decennii primi spectralia et magica, hoc est theorematata de sagis et magis*; ibid., 1711, in-4°; — *Notitia Ephorum Schleusingensium*, ibid., 1711, in-8°; — *Notitia Professorum physices gymnasi Schleusingensis*; ibid., 1712, in-8°; — *Notitia Rectorum Schleusingensium*; ibid., 1712, in-8°; — *Notitia Convectorum Schleusingensium*; ibid., 1712, in-8°; — *Historia Historiographorum*; ibid., 1712-1713, 2 parties, in-8°; — *De valore sanguinis antediluviano*; Altorf, 1714, in-4°; — *De Hymnis et Hymnopoetis Coburgicis*; Cobourg, 1714, in-4°; — *Memoria initiorum gymnasii Casimiriani et primi ejusdem directoris Libavii*; ibid., 1714; — *De Scriptis anonymis et pseudonymis in causa religionis a progressu coercendis*; Cobourg, 1715, et Leipzig, 1715, in-8°; — *Memoria Scriptorum Libavianorum et Zach. Scheffteri*; Cobourg, 1715; — *Examen anthropologiae et dæmonologiae Francisci de Cordua*; ibid., 1717; — *Vollständige Historie des gymnasii Casimiriani in Coburg* (Histoire complète du Gymnasium Casimirianum à Cobourg); ibid.,

1725-1729, 2 vol. in-8°; — une cinquantaine de biographies de savants de son époque. E. G.

Ludwig, *Historie des Casimirianum*, t. 1, p. 130. — *Neuer Bücher-Saal*, n° XIV, p. 127. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**LUDWIG** (*Chrétien-Théophile*), célèbre botaniste et médecin allemand, né le 30 avril 1709, à Brieg, dans la Silésie, mort à Leipzig, le 7 mai 1773. Admis dans une société de naturalistes que Hebenstreit formait aux frais du roi de Pologne et qui devait explorer l'Afrique, il put recueillir des matériaux pour des ouvrages de botanique qui lui valurent une réputation méritée. En 1747 il devint professeur à l'université de Leipzig, place qu'il occupa jusqu'à sa mort. Rousseau dit de Ludwig qu'il était avec Linné le seul qui eût vu la botanique en naturaliste et en philosophe. Linné, pour rendre hommage aux services rendus par Ludwig à la science, lui consacra un genre de plantes de la famille des onagracées (*Ludwigia*). On a de lui : *De Vegetatione Plantarum marinarum*; Leipzig, 1736, in-4°; — *Definitiones Plantarum, in usum auditorum collectæ*; ibid., 1737-1744, 1760, in-8°. « La méthode de Ludwig est celle de Rivin modifiée par celles de Rai, de Tournefort et de Boerhaave. Elle se compose de dix-huit classes, fondées sur la présence ou l'absence de la corolle, le nombre et la régularité de ses lobes ou pétales. Quant aux ordres, ils sont établis sur la considération du nombre, de la nature et de la position des fruits. » (*Biographie Médicale*.) La troisième édition, due à Boehmer, est fort augmentée; — *De minuendis plantarum generibus*; Leipzig, 1737, in-4°; — *De Sexu Plantarum*; ibid., 1737, in-4°; — *Aphorismi Botanici*; ibid., 1738, in-8°. Le nombre de ces aphorismes est de 566. On y trouve un tableau clair et précis des connaissances que l'on avait alors de l'anatomie et de la physiologie des plantes; — *Observationes in Methodum Plantarum sexualem Linnæi*; Leipzig, 1739, in-4°; — *De Arteriarum Tunica*; ibid., 1739, in-4°; l'auteur prouve que la tunique appelée tendineuse des artères n'est formée que par du tissu cellulaire; cet opuscule est d'un haut intérêt (*Biogr. Méd.*); — *De minuendis plantarum speciebus*; ibid., 1740, in-4°; — *Institutiones historię physicę Regni Vegetabilis*; Leipzig, 1742 et 1757, in-8°. Ludwig donne dans cet excellent ouvrage le tableau détaillé de sa méthode; — *Specimen Botanicum I*; Leipzig, 1743, in-4°; *Specimen Botanicum II*; Leipzig, 1743, in-4°; ces deux opuscules traitent des racines; — *Terrę Musęi regii Dresdensis, quę digessit, descripsit et illustravit*; Leipzig, 1749, in-fol.; — *Institutiones Physiologię, cum præmissa introductione in universam medicinam*; Leipzig, 1752, in-4°; — *Institutiones Pathologię*; Leipzig, 1754 et 1767, in-8°; — *Institutiones Therapię generalis*; ibid., 1754, in-8°; — *De Calore Plantarum*; ibid., 1756, in-4°; — *De Calore Plantarum*

*mutabili*; ibid., 1758, in-4°; — *Institutiones Medicinę clinicę*; ibid., 1758, in-4°; et 1769, in-8°; *Ectypa Vegetabilium, usibus medicis præcipue destinatarum, in pharmacopoliis obviourum, ad naturę similitudinem expressa*; Halle et Leipzig, 1760-1764, in-folio. Ouvrage publié par Trampe, et qui contient 200 planches; — *Institutiones Chirurgicę*; Leipzig, 1764, in-8°; traduit en allemand par l'auteur; ibid., 1766, in-8°; — *Institutiones Medicinę forensis*; Leipzig, 1765 et 1774, in-4°; — *Methodus Doctrinę Medicę*; Leipzig, 1766, in-4°; — *De Elaboratione Succorum Plantarum in universum*; ibid., 1768-1772, in-4°; — *Adversaria Medicopæ Practicę*; Leipzig, 1769-1773, 3 vol. in-8°; — un nombre fort considérable de *Dissertationes*. Ludwig fonda aussi le journal scientifique : *Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis*; Leipzig, 1750-1790, 32 vol. in-8°, qui fut réédité après sa mort par Reichel, Leske et autres. R. L.—D.—U.

Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexicon*, VIII, p. 394-399; — Rotermund, *Supplément à Jöcher*. — Brucker, *Pinacothek*, dec. IX. — Boerner, *Leben berühmter Ärzte und Naturforscher*, vol. III, p. 41, 439, 731.

**LUEBER** (*Thomas*), naturaliste et théologien suisse, né le 7 février 1524, à Bade en Suisse, mort vers la fin du seizième siècle. Après avoir étudié la médecine à Bâle et à Bologne, il enseigna cette science à l'université d'Heidelberg. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *De Discrimine Logicę, Dialecticę et scientię demonstrativę*; Bâle, 1565; — *Defensio libelli Savonarolę De Astrologia*; Genève, 1569; — *Expositio quęstionis an aurum ex ignobilibus metallis constari possit?* Bâle, 1572, in-4°; — *De Natura et materia Lapidis sabulosi qui in Palatinatu reperitur*; Bâle, 1572, in-4°; — *Πόλεμος, seu belli detestatio*; Cologne, in-8°; — *Judicium de indicatione Cometarum*; Bâle, 1578, in-8°; — *De Lamiis et Strigibus*; Bâle, 1578, in-8°; — *De Auro potabili*; Bâle, 1578, in-8°; — *De Astrologia divinatoricę*; Bâle, 1580; — *Opuscula Medica varia*; Francfort, 1590, in-fol.

*Athenę Ravicę*, p. 427.

**LUFFOLI**. Voy. LAFFOLI (*Giuseppe-Maria*).

**LUFTY** ou **LOUFTY-PACHA**, grand-vizir de Soliman le Grand, vécut vers le milieu du seizième siècle. Albanais de naissance, il dut à son courage, aussi bien qu'à son mérite privé, le poste de premier vizir, auquel il parvint après la mort d'Asas-Pacha, successeur du célèbre Ibrahim. Soliman crut reconnaître les services de son premier ministre en lui donnant la main d'une de ses sœurs. Cette faveur causa pourtant la perte de Loufty. Quoique plus savant et plus civilisé que ne l'étaient généralement les Turcs de cette époque, il fut dur et grossier envers sa femme, et s'emporta, dit-on, jusqu'à vouloir la frapper. Le sultan, irrité de cette violation du respect conjugal, cassa le mariage de sa sœur, et relégua son ex-grand-vizir à Démitoha. Loufty

revint alors à ses études littéraires, et composa durant les heures de son exil une histoire ottomane très-curieuse, qui s'étend à douze années au delà de sa déposition. On a aussi de lui un ouvrage intitulé : *Assah-Nameh, ou miroir des vizirs*, qui a été traduit en italien par le chevalier Come Comidas di Carbognano. A. H.—YT.

De Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman*. — Osman-Effendi, *Hist. des Grands-Vizirs*.

\* **LUGANSKI** (*Wladimir-Iwanowitsch DAHL*, connu sous le pseudonyme de *Kosak*), littérateur russe, né à la fin du dix-huitième siècle. Élevé à l'école de marine de Saint-Petersbourg, il fut attaché en 1819 au service de la flotte de la mer Noire, et fit plus tard la campagne de Pologne et l'expédition de Khiva. Luganski parcourut la plupart des provinces de l'empire russe, pour étudier les mœurs des habitants, et ramassa des renseignements précieux sur l'ethnographie des parties les plus éloignées et les moins connues de la Grande-Russie. Il recueillit de la bouche de ces populations près de quatre mille légendes, plus de dix mille proverbes et un grand nombre de locutions populaires. Il réunit également des dictionnaires des dialectes provinciaux et d'abondants matériaux pour l'histoire des mœurs nationales. Dans un ouvrage intitulé : *Poltora slowa o russkim jaskikom* (Quelques mots sur la langue russe), il démontre combien la langue écrite diffère de la langue parlée, et indique les moyens d'arrêter cette anomalie en Russie. Outre des contes et des légendes populaires, Luganski a publié des nouvelles et des récits qui brillent par la disposition du plan, la naïveté, la simplicité, une grande pureté de style et d'utiles renseignements ethnographiques. Il excelle à rendre le caractère des basses classes, et c'est toujours au milieu des paysans et des serfs qu'il va prendre ses héros. Parmi ses meilleures nouvelles, on cite : *Chmæl* (L'ivresse); — *Son u Jaw* (Le Rêve et la Veillée); — *Wakch sidorof tschaïkin, njebülwalos bulom* (Ce qui n'a jamais existé et ce qui a été); — *Skasha o Mishdæ, o Stschastii i o Prawda* (Récit de Misère, de Bonheur et de Vérité); — *DworNIK* (Le Domestique); — *Denschtschik* (Le Valet d'Officier), etc. Les œuvres de Dahl ont paru soit en volumes à part, soit en feuilletons dans les journaux russes. J. V.

*Conversations Lezikon*. — *Dict. de la Convers.*

**LUGARESÍ** (*Pier-Francesco*), poète italien, né en 1688, à Lugo, mort en 1757, à Bologne. Il entra dans les ordres, cultiva la poésie, et devint membre de plusieurs académies littéraires. On a de lui : *Corona di XII mistiche stelle*; Bologne, 1723, in-12; — *Ragguaglio della Vita di S. Haro*; Faenza, 1728, in-12; — *Rime*, dans la *Biblioteca* de Cinelli (t. IV), le *Poesie ferraresi* et le recueil des *Arcades*.

Un autre écrivain du même nom, *Antonio LUGARESÍ*, né en 1715, à Lugo, et mort en 1799, fut aussi prêtre et poète. Il remplit différents

emplois dans le gouvernement romain, et fonda en 1773, dans sa ville natale, une société de poètes sous le nom de *Colonia Litana*. On a de lui : *Versione poetica dell' inno Dies iræ*, qui a été souvent réimprimée; — *Cento Ariette spirituali*; Faenza, 1787, in-12. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VI.

**LUGO** (*Bernardo DE*), linguiste espagnol mort après 1619. Ce moine vivait à la Nouvelle Grenade, et possédait fort bien l'idjome du peuple qui y dominait. Lugo a publié la grammaire de Moscas, devenue excessivement rare : *Grammatica in la lengua general del nuovo reyno de Granada, Clamada Mosca*; Madrid, 1619, pet. in-8° de 158 p. F. D.

Acosta, *Compendio historico*. — Uricochea, *Memoria sobre las Antiquedades Neo-Granadinas*; Berlin, 1854, in-4°.

**LUGO** (*François DE*), théologien espagnol, né en 1580, à Madrid, mort le 17 décembre 1652. Admis à vingt ans chez les Jésuites, il fut envoyé au Mexique pour y enseigner la théologie, puis à Rome, où on lui confia les fonctions de censeur des livres et de théologien général. Vers la fin de sa vie, il retourna en Espagne, et y fut recteur de deux collèges. On a de lui : *Discursus prævius ad Theologiam moralem*; Madrid, 1643, in-4°; — *Quæstiones morales de Sacramentis*; Grenade, 1644, in-4°; — *Commentarii in primam partem S. Thomæ*; Lyon, 1647, 2 vol. in-fol.; — *De Sacramentis*; Venise, 1652, in-4°. K.

Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu*, 255. — Bayle, *Dict. Crit.*

**LUGO** (*Jean DE*), cardinal espagnol, frère du précédent, né le 25 novembre 1583, à Madrid, mort le 20 août 1660. Il se fit remarquer dans son enfance par d'heureuses dispositions pour l'étude, soutint des thèses à quatorze ans, et entra en 1603 chez les Jésuites, malgré l'opposition de son père. La mort de ce dernier l'ayant mis en possession d'un patrimoine considérable, il le donna tout entier à la Société. Après avoir professé à Valladolid, il se rendit en 1621 à Rome, et y enseigna la théologie pendant vingt ans avec un grand succès. « Il s'attachait uniquement à son emploi, sans s'amuser à faire la cour aux cardinaux et à fréquenter les ambassadeurs. » Urbain VIII, qui se servit de lui en plusieurs occasions et qui lui témoigna une affection particulière, le revêtit de la pourpre le 14 décembre 1643, sans que Lugo en eût été averti. Pendant qu'il fut cardinal, il ne renonça point à ses habitudes de simplicité, et se montra toujours fort charitable aux pauvres. Selon Bayle, il inventa ou renouvela l'hypothèse des points enflés pour se tirer des objections accablantes que l'on fait tant contre les parties divisibles à l'infini que contre les points mathématiques. On a de lui : *De Incarnatione dominica*; Lyon, 1633, in-fol.; — *De Sacramentis in genere*; Lyon, 1635, in-fol.; — *De Virtute et Sacramento Penitentia*; Lyon, 1638, in-fol.; — *De*



*Justitia et Jure*; Lyon, 1642, 2 vol. in-fol.; — *De Virtute fidei divinæ*; Lyon, 1646, in-fol.; — *Responsorum moralium Lib. VI*; Lyon, 1651, in-fol. Ces divers écrits, plusieurs fois imprimés au dix-septième siècle, ont fait l'objet d'une édition complète : *Opera omnia*; Venise, 1751, 7 tom. in-fol. Jean de Lugo avait encore publié dans sa jeunesse une *Vida del B. Luis Gonzaga*, Valence, 1609, traduite de l'italien, et des *Notæ in privilegia concessa Societati*, Rome, 1645, in-12. K.

Bayle, *Dict. Crit.* — Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu.* — Antonio, *Biblioth. Hispana.*

**LUIGI (Andrea).** Voy. ASSISI (*Andrea n°*).

**LUIGINO (Federico)**, auteur italien, né à Udine, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il reste de lui : *Il libro della bella Donna*, Venise, 1554, dédié à Lucrezia Gonzaga. L'auteur se propose d'y montrer ce qui constitue une dame accomplie. On trouve quelques renseignements sur les mœurs de l'époque dans cet ouvrage, d'ailleurs peu agréable à lire et devenu fort rare. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana.*

**LUILLIER** ou **L'HUILLIER**, nom de l'une des plus anciennes familles parisiennes, dont le premier chef semble être Jean LUILLIER, conseiller au parlement, qui épousa Marie Marcel, fille du célèbre Étienne Marcel, prévôt des marchands. Cette famille se perpétua dans les dignités parlementaires et urbaines, et l'on trouve à généalogie dans le *Dictionnaire de Moréri*, V, p. 499. Les Luillier furent seigneurs d'Esry, de Manicamp, de Cailli, de Gironville, et donnèrent souches aux seigneurs de Vé et de Saint-Mesmin, de Boulencourt, d'Angerville, de la Male-Maison, de Balleu, Franchart, Chamby, Guérard, Orgeval, d'Attigny, de Pressancourt, d'Orville, Chaussey, Lumigny, Fontenelle, Villiers-Saint-Georges, La Toussaye, Vesinet, Rouveray, etc., etc. (voy. ses noms). C'est dire assez que cette famille possédait une grande partie de l'Île-de-France et du pays chartrain, et légitimait de la sorte son importance au Parlement. On doit signaler dans cette famille entre autres :

Jean LUILLIER, IV<sup>e</sup> du nom, mort à Paris, le 11 décembre 1500, qui après avoir été recteur de l'université de Paris (10 octobre 1447) devint successivement docteur et professeur en théologie, chanoine et doyen de l'église de Paris, proviseur de Sorbonne en 1469, évêque de Meaux (1493), confesseur de Louis XII, qui le chargea de missions importantes, et enfin conservateur des privilèges apostoliques de l'université de Paris.

Jean LUILLIER, sire d'ORVILLE, maître des comptes et prévôt des marchands de Paris depuis 1592, qui, après avoir présidé le tiers aux États de Blois, facilita l'entrée de Henri IV dans la capitale (22 mars 1594), et fut créé président en la Chambre des Comptes. A. L.

Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* — Du Boulay, *Hist. de l'Université de Paris.* — Blanchard, *Hist. du Parlement de Paris.* — Du Breul, *Antiquités de Paris.* — Dom Toussaint du Plessis, *Hist. de l'Église de Meaux.* — *Journal de L'Estoile*, t. II.

**LUILLIER. Voy. L'HUILLIER.**

**LUINI (Bernardino)**, peintre de l'école milanaise, né à Luino, bourg sur le lac Majeur, vivait dans la première moitié du seizième siècle (1). Il signait *Lovino*, nom qui sans doute était celui de sa famille; mais il s'est confondu avec celui du lieu de sa naissance, qui a prévalu. Luini fut un des premiers peintres milanais; Léonard de Vinci seul réunit à un aussi haut degré toutes les qualités qui constituent un grand maître. Vasari et les autres historiens de la peinture sont à son égard fort sobres de renseignements. Si, comme on le suppose, il reçut les premières leçons de Stefano Scotto, il fut aussi l'élève de Léonard de Vinci, dont il fut le plus fidèle imitateur; aussi, hors de l'Italie, pour en augmenter la valeur, attribua-t-on au maître la plupart des ouvrages de l'élève (2). L'un des plus anciens tableaux de Luini est probablement *La Piété* que l'on voit à Milan, à l'église de la Passion, et dont le style conserve encore des traces de la sécheresse de l'ancienne école. *L'Annonciation* et *L'Ivresse de Noé*, du musée de Brera, commencent à se rapprocher de la manière moderne; le progrès se fait de plus en plus sentir dans *La Descente de Croix* et *La Flagellation* de S.-Giorgio al Palazzo. On connaît la date précise de deux de ses principales fresques. En 1515, dans l'espace de trente-huit jours, aidé par un seul de ses élèves, il a peint au collège du S.-Sepolcro (aujourd'hui la bibliothèque Ambrosienne), le grand *Couronnement d'épines*. Les fresques de Saronno, aux environs de Milan, datent de 1525. Elles se composent de *La Dispute avec les docteurs*, où il a placé son portrait sous la figure d'un rabbin à barbe blanche; du *Mariage de la Vierge*, de *L'Adoration des Mages* et de *la Présentation au temple*. On a encore de cet artiste des fresques non moins belles au couvent des Capucins de Lugano, à Milan et surtout au musée de Brera, où on en a apporté de différents endroits.

C'est surtout dans la fresque qu'a excellé Luini, et ce n'est que là seulement qu'on peut appré-

(1) On ignore la date précise de sa naissance aussi bien que celle de sa mort; mais il dut naître vers 1460, puisqu'il fut le maître de Gaudenzio Ferrari, né en 1484, et que dans *La Dispute avec les docteurs*, peinte à Saronno, en 1525, il s'est représenté sous les traits d'un vieillard. On sait qu'il vivait encore en 1530, et suivant Oretti, il aurait peint jusqu'en 1540.

(2) On trouve dans ses peintures quelques têtes qui rappellent tellement Raphael qu'on a cru pouvoir en inférer que Luini était allé à Rome et qu'il y avait pu étudier sous le peintre d'Urbain; mais cette ressemblance peut s'expliquer par celle qui existe réellement entre le style de Raphael et celui du Vinci, surtout dans les airs de tête, la grâce et l'expression des sentiments. Quoi qu'il en soit, ce rapprochement est tel que Lanzi affirme qu'à sa connaissance certains ouvrages de Luini ont été vendus pour des Raphael.

cier son admirable talent à sa juste valeur. Dans ses peintures à l'huile, il semble que le trop grand désir d'arriver à la perfection ait laissé quelques traces d'un travail pénible. Ses tableaux n'en sont pas moins justement estimés; les plus importants sont : à Milan (Musée de la bibliothèque Ambrosienne), *La Vierge et saint Jean caressant un agneau*; — au musée de Brera, une *Madone avec saint Philippe et saint Jacques*; — une autre *Madone* à S.-Pietro in Gessate; — une *Descente de croix*, à Sainte-Marthe; — au musée de Naples, *Saint Jean*, et *La Vierge adorée par divers personnages*; — à Florence, à la galerie publique, *La Madone et saint Jean*, et *Hérodiade recevant la tête de saint Jean*, longtemps attribué à Léonard de Vinci et jugé digne de l'honneur d'être placé dans la tribune; — dans la cathédrale de Monza, *Saint Gérard sur une colonne*; — à Pavie, un *Saint Martin*, à la Chartreuse; *La Vierge et saint Jérôme*, à Saint-Marin; — dans la cathédrale de Côme, *La Nativité*, *L'Adoration des Mages*, *La Vierge, saint Jérôme* et quelques *Saints*; — au musée de Londres, *Le Christ disputant avec les docteurs*; — à la Pinacothèque de Munich, *Sainte Catherine* et deux *Madones*; — au musée de Berlin, une *Vierge*; — au musée de Madrid, une *Salomé*; — enfin, au musée du Louvre, une *Sainte Famille*, *Le Sommeil de Jésus*, longtemps attribué à Sebastiano del Piombo, et *Salomé recevant la tête de saint Jean*, tableau longtemps attribué à Léonard de Vinci, après avoir été acquis comme étant de Solari.

Outre Gaudenzio Ferrari, Luini compta parmi ses élèves ses deux fils *Aurelio* et *Evangelista*, et son frère *Ambrogio*. E. BRETON.

Vasari, *Vite*. — Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Bianconi, *Nuova Guida per gli amanti di belle arti*. — Resta, *Galleria portatile*. — Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pirovano, *Guida di Milano*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Catalogues des musées de Florence, Milan, etc.*

**LUINI (Ambrogio)**, peintre de l'école milanaise, frère du précédent, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Élève de Bernardino, il fut un artiste d'un mérite réel, ainsi que le prouvent quelques fresques de la Madonna di Saronno, dont au commencement de ce siècle seulement il a été reconnu l'auteur. E. B.—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — *Memoria sull' insigne Tempio di Nostra Signora presso Saronno*.

**LUINI (Aurelio)**, peintre de l'école milanaise, fils aîné de Bernardino, vivait dans la première moitié du seizième siècle (1). Élève de son père,

(1) Si l'on en croyait Morigia, Lanzi et autres, il serait né à Milan, en 1530, et mort en 1593; mais lorsqu'en 1535 Bernardino peignit *La Dispute avec les docteurs*, il s'y représenta sous les traits d'un vieillard âgé de plus de soixante ans; il n'est donc pas admissible que son fils aîné, Aurelio, soit né cinq ans plus tard, et il est moins admissible encore que Bernardino ait pu être le maître de ce fils, qu'il aurait eu dans un âge aussi avancé: nous devons donc plutôt croire qu'Aurelio naquit dans les pre-

mières années du siècle, et que s'il vécut soixante-trois ans, il dut mourir entre 1565 et 1575.

il connaissait à fond les règles de la perspective ainsi que l'anatomie, et s'attacha à suivre la manière de Polydore de Caravage. On dit que c'est à l'imitation de ce maître qu'il avait peint la façade de l'église de La Miséricorde, y introduisant un grand nombre de figures nues qui présentaient les raccourcis les plus difficiles. La composition de ses sujets est ordinairement peu reuse; mais il tombe souvent dans le maniérisme, et n'offre plus que des expressions communes, des mouvements forcés et des draperies faites de pratique. Aurelio paraît pourtant être revenu quelquefois aux enseignements paternels, ainsi qu'en témoignent à Milan *Le Baptême de Jésus-Christ*, de l'église Saint-Laurent, et *L'Adoration des Mages*, qui, dans l'église des Servites, fut longtemps attribuée à Bernardino lui-même. Dans la même ville, on voit encore d'Aurelio un *Christ mort*, un *Christ sur la croix*, *L'Apparition du Christ*, *Sainte Thècle entourée de lions et de serpents*, *Le Martyre de saint Etienne* et *Le Baptême de Jésus-Christ*; — à Florence, une *Sainte Famille* et une *Madeleine*; — à Berlin, un *Christ couronné d'épines*. E. B.—N.

Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Morigia, *Della Nobiltà Milanese*. — Bianconi, *Guida di Milano*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pirovano, *Guida di Milano*. — *Catalogues des musées de Milan, Florence et Berlin*.

**LUINI (Evangelista)**, peintre de l'école milanaise, frère cadet du précédent, florissait au seizième siècle, et vivait encore en 1584. Quoique élève de son père, Bernardino, il paraît s'être adonné plutôt à la peinture d'ornement qu'à la composition de tableaux d'histoire. E. B.—N.

Vasari, Lomazzo, Lanzi, Ticozzi.

**LUINI (Luigi-Cesare)**, peintre de l'école milanaise, de la famille des précédents, né dans la Valsesia en Lombardie, vivait au milieu du seizième siècle. Élève de Gaudenzio Ferrari, il a peint dans le sanctuaire de Varallo, près Côme, quelques fresques qui rappellent la manière de son maître, quoique plus faibles d'expression et surtout de coloris. E. B.—N.

Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**LUINI (Tommaso)**, dit *le Caravaggio*, peintre de l'école romaine, né à Rome, d'un père vénitien, vers 1597, mort vers 1632. Quoique élève d'Andrea Sacchi, il fut un des plus fidèles imitateurs du Caravaggio. Cette tendance, jointe à un caractère aussi sombre que celui de son modèle, lui valurent son surnom. On voit de lui à S.-Carlo-al-Corso, de bonnes fresques exécutées sur des cartons du Sacchi; mais lorsqu'il voulut voler de ses propres ailes, il tomba dans la sécheresse et l'exagération. Tel il se montre dans *La Fuite en Egypte*, qu'il peignit sur la façade de la petite église de S.-Giuseppe à Capole-Case. Ces défauts sont moins sensibles dans *La Flagellation* de la galerie Chigi. Orland

mères années du siècle, et que s'il vécut soixante-trois ans, il dut mourir entre 1565 et 1575.

raconte que Luini, ayant dans une querelle blessé un de ses rivaux, fut mis en prison, et que là ayant appris que son adversaire n'était pas mort, mais seulement estropié, il en conçut un tel chagrin qu'il en mourut, à l'âge de trente-cinq ans.

E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Baglione, *Vite de' Pittori*, etc., del 1573 et 1642.

**LUINI (Pietro)**. Voy. GNOCCHI.

**LUINO** ou **LUINI (Francesco)**, mathématicien italien, né le 25 mars 1740, à Milan, mort le 11 novembre 1792, à Brera. Admis dans la Société des Jésuites, il fut attaché au célèbre collège qu'ils avaient fondé à Brera, et y enseigna l'astronomie, puis les mathématiques. Le succès de ses premiers écrits lui fit donner une chaire aux écoles palatines de Milan, d'où il passa à l'université de Pavie (1773). Après y avoir professé avec distinction, il fut obligé de quitter cette ville à cause des désagréments que lui avait attirés la hardiesse de certaines opinions philosophiques. Il tablit alors à Mantoue une école scientifique, qui devint bientôt florissante et dont il céda la direction à l'abbé Decésaris, un de ses élèves. On a de ce savant : *Esercitzazione sull' Altezza del Polo di Milano*; Milan, 1768, in-4°; — *Sulle Progressioni e sulle Serie*; ibid., 1767, accompagnés de deux mémoires de Boscovich; — *Corso degli Elementi di Algebra, di Geometria e delle sezioni coniche*; ibid., 1772, 2 vol.; — *Viaggio in Francia ed in Inghilterra*; — *Meditazione filosofica*. P.

Lalande, *Bibliogr. Astronom.*

**LUIS (Antonio)**, en latin *Ludovicus*, médecin portugais, né à Lisbonne, vivait dans le seizième siècle. Il occupa la chaire de philosophie et de médecine à l'université de Coïmbre. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *M. Pselli Ulogorix III*; Anvers, 1537, in-fol.; — *De Erroribus Petri Apponensis* (Pierre d'Abano) in *problemata Aristotelis exponendis*; Lisbonne, 1540, in-fol.; — *De Occultis Proprietatibus libri V*; ibid., 1540, 1543, in-fol.; — *De Pudore liber unus*; — *Tratado de Agricultura*; — plusieurs traductions de Galien. P. L.

A. van der Linden, *De Scriptis medicis*. — *Summarium bibliotheca Lusitana*.

**LUIS**. Voy. LOUIS et LUZ.

**LUISINO (Francesco)**, érudit italien, né à Udine, en 1523, mort le 7 mars 1568, à Parme. Il professa les lettres grecques et latines à Reggio, et devint secrétaire du duc de Parme. Ses contemporains, l'historien de Thou entre autres, ont donné autant d'éloges à son amour de l'étude qu'à l'intégrité de sa vie. On connaît de lui les ouvrages suivants : *Commentarius in librum Horatii de Arte Poetica*; Venise, 1554, in-4°; — *Ale*, 1580, in-fol.; — *De compescendis Animi affectibus per morale philosophiam et mendi artem*; Bâle, 1562, in-8°; — *Parergon libri III, in quibus tam in græcis quam in latinis scriptoribus multa obscura loca decla-*

*rantur*; ces trois livres ont été insérés dans le t. III du *Thesaurus Criticus* de Jean Gruter; Francfort, 1604, in-8°. P.

N. Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*. — De Thou, *Hist. sui temporis*, liv. XLIII.

**LUITPRAND**, roi de Lombardie, né vers la fin du septième siècle, mort en janvier 744. En 702 son père, Ansprand, puissant seigneur lombard, partisan du roi Luitbert, ayant succombé dans sa lutte contre l'usurpateur Aribert II (voy. ces noms), se retira à la cour des ducs de Bavière; Luitprand vint l'y rejoindre; mais sa mère, son frère aîné et sa sœur tombèrent entre les mains d'Aribert, qui les fit périr. En 712, Luitprand aida son père à arracher la couronne à Aribert, et Ansprand étant mort vers le milieu de cette année, il lui succéda. Il s'attacha d'abord à mettre fin aux désordres intérieurs causés par les récentes guerres civiles et à soumettre à l'empire des lois ses sujets, impatients de tout frein presque autant que les Lombards des siècles suivants. Il promulgua successivement dans les années 712, 717, 720, 721, 723, 724 et suivantes une série d'ordonnances, qui avec l'édit de Rotharis forment la base principale de la *Loi lombarde*, appliquée dans l'Italie du nord jusqu'au quatorzième siècle, et dans le royaume de Naples jusqu'au seizième. Après avoir assuré par son énergie l'exécution de ses lois, et rétabli le repos dans son royaume, il chercha à l'agrandir par des conquêtes. En 728 il s'immisça dans la lutte engagée à propos du culte des images entre le pape et l'empereur de Constantinople, et s'empara de l'exarchat de Ravenne, des villes de la Pentapole et de plusieurs autres places. Mais, sur les instances du pape Grégoire II, qui craignait avec raison que la trop grande prépondérance des Lombards ne devint fatale à son indépendance, le duc de Vénétie aida, l'année suivante, l'exarque à reconquérir les territoires occupés par Luitprand. De plus, le pape engagea les habitants des duchés de Spolète et de Bénévent à secouer le joug de la domination lombarde. A cette nouvelle, Luitprand n'hésita pas à se liguier avec l'exarque, avec l'aide duquel il soumit ses sujets révoltés; puis il marcha sur Rome, dans l'intention de se venger du pape. Mais celui-ci vint le trouver, et lui fit comprendre combien une alliance avec les Grecs lui serait peu profitable : Luitprand se réconcilia avec le pontife, et retourna dans ses États. Étant tombé très-gravement malade, en 736, il dut remettre le gouvernement à son neveu Hildebrand, que les Lombards avaient élu pour lui succéder; et lorsqu'il fut rétabli, il fut obligé de partager le pouvoir avec lui. En 739 il eut à combattre une ligue conclue contre lui par le pape Grégoire III, les ducs de Spolète et de Bénévent et l'exarque de Ravenne; il les vainquit tous, et vint investir Rome. Dans sa détresse le pape implora l'aide de Charles Martel, lui offrant le patronat de l'Église romaine; Charles

fut empêché par sa mort, survenue peu de temps après, de se rendre à l'invitation du pape; cependant sur ses réclamations Luitprand leva le siège de Rome. Les hostilités ne cessèrent pas entre les Lombards et les Romains jusqu'à la mort de Grégoire III; mais son successeur Zacharie conclut avec Luitprand un traité de paix, par lequel le roi rendit à l'Église de Rome toutes les possessions qu'il lui avait enlevées pendant la guerre; par l'entremise du pape, Luitprand se laissa aussi amener peu de temps après à cesser la guerre qu'il avait de nouveau entreprise contre l'exarque. Il mourut peu de temps après. Grâce à son habileté et à son énergie, le royaume lombard atteignit sous son règne à l'apogée de la splendeur. Luitprand, marié à une princesse bavaroise, du nom de Gertrude; n'eut d'elle qu'une fille. Hildebrand lui succéda. E. G.

Paul Diaire, *Historia Longobardorum*. — Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Muratori, *Annales*. — *Script. Ital.*

**LUITPRAND**, célèbre historien italien, né probablement à Pavie, vers 920, mort au commencement de l'an 972. Il perdit de bonne heure son père, qui avait été envoyé par le roi Hugues comme ambassadeur à la cour de Constantinople. Sa mère se remaria avec un seigneur lombard, qui fut aussi dans la suite député par Hugues auprès de la même cour. Il fit donner au jeune Luitprand une éducation très-soignée, et le fit admettre, en 932, parmi les pages du roi Hugues, et lui procura plus tard une charge de diaire à la cathédrale de Pavie. Le jeune Luitprand obtint bientôt, au moyen d'une forte somme d'argent, l'emploi de chancelier auprès du roi Bérenger, qui lui confia, en 948, une mission auprès de la cour de Byzance (1). Pendant les deux ans qu'il y resta, il apprit le grec, de même qu'il étudia de près les hommes et les choses du Bas-Empire. De retour en Italie, il encourut, on ne sait comment, la disgrâce du roi et encore plus celle de la reine Willa; craignant leur ressentiment, il se réfugia à la cour du roi de Germanie Othon I<sup>er</sup>. Il y demeura onze ans, et se lia avec beaucoup de personnages influents; la langue du pays lui devint familière. En 858 il commença, sur les instances de l'évêque d'Elvire, à écrire le récit des événements de l'époque, occupation qui le tint jusqu'en 862, année où il alla rejoindre Othon en Italie. Nommé immédiatement évêque de Crémone, il fut en 863 député par Othon auprès du pape Jean XII, ostensiblement pour certifier par un serment les intentions loyales de l'empereur, mais en réalité pour exciter contre le pape l'aristocratie de Rome. Ce fut lui qui peu de temps après fut chargé au synode de Rome, où le pape était mis en accusation, de porter la parole au nom de l'em-

pereur. Deux ans après, Othon l'envoya à Rome, pour y diriger, en compagnie de l'évêque de Spire, l'élection pontificale, ce dont Luitprand s'acquitta tout à fait selon les vues de l'empereur. En 868 Luitprand se rendit à Constantinople chargé de demander la main de la princesse Théophanie pour le fils d'Othon; mais il fut on ne peut pas plus mal reçu par l'empereur Nicéphore; après avoir été pendant trois mois abreuvé d'humiliations, il retourna en Italie. En 971 il fit partie de l'ambassade qui, après le mort de Nicéphore, fut chargée de négocier de nouveau le mariage d'Othon II avec Théophanie. Il mourut peu de temps après. Ses écrits sont une des sources les plus importantes pour l'histoire du dixième siècle; ils sont au nombre de trois: Un *Rapport* circonstancié sur sa mission auprès de la cour de Constantinople en 968; il abonde en détails curieux; — *Historia Ottonis* contenant le récit des affaires d'Italie depuis 960 jusqu'au milieu de 964; ouvrage très-précieux, l'auteur ayant été initié à tous les projets de l'empereur; — *Antapodosis*, l'écrit le plus considérable de Luitprand, qui l'intitula ainsi parce qu'il voulait y rendre le bien ou le mal aux personnes avec lesquelles il avait été en relation, notamment à Bérenger et à Willa. Cet ouvrage, divisé en six livres, dont le dernier n'est pas achevé, comprend l'histoire de l'Europe depuis 888 jusqu'en 948. La haute position de Luitprand lui permit d'être très-bien renseigné sur une foule de particularités qui échappaient aux chroniqueurs ordinaires; les nombreuses anecdotes qu'il rapporte sur les personnages marquants de son temps nous donnent un tableau fidèle de la profonde démoralisation qui régnait alors dans toutes les classes de la société. Tout dévoué à Othon, Luitprand n'est pas exempt de partialité, surtout contre les papes hostiles à ce prince. Ses erreurs chronologiques sont nombreuses; mais c'est aller trop loin que de l'accuser, comme l'a fait Muratori, d'aveuglement, et pour des choses importantes, rapportées des faits controuvés (voy. les articles de Martini dans les *Mémoires de l'Académie de Munich*, années 1808 et 1809). Son style est pur, mais souvent ampoulé; on peut encore reprocher à Luitprand d'étaler avec trop de complaisance sa connaissance du grec et des classiques latins, qu'il cite très-souvent (1). L'*Antapodosis* et l'*Historia Ottonis*, dont le manuscrit original, écrit en partie par Luitprand lui-même, se trouve à la bibliothèque de Munich, ont été imprimés à Anvers, 1640, in-fol., au que dans divers recueils d'historiens du moyen âge, notamment dans ceux de Reuber et de Chesne et enfin dans les *Scriptores* de Muratori. II. La meilleure édition des écrits de Lu-

(1) Pendant toute la durée de son ambassade Luitprand fut défrayé par son beau-père, et non par Bérenger. Les présents offerts à l'empereur Constantin au nom de Bérenger, consistant en armes précieuses et en jeunes canuques, principal article d'exportation de Verdun à cette époque, furent fournis par Luitprand lui-même.

(1) La manière dont Luitprand transcrit en lettres minuscules les mots grecs prouve qu'au dixième siècle déjà on se prononçait comme un t.

grand a été donnée dans le tome III des *Monumenta* de Pertz, lequel les a aussi publiés à part. Une traduction allemande de l'*Antapologisis* par le barou d'Osten-Sacken a paru à Berlin, 1853, avec une *Introduction* de Wattenbach.

E. G.

Kepke, *De Vita et Scriptis Luitprandi*; Berlin, 1842, n. 8°. — Pertz, *Monumenta*, t. III, p. 264. — Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*; Berlin, 1888, p. 209.

**LUIZ**, peintre espagnol du quinzième siècle. Il avait probablement étudié en Italie, et doit être considéré comme un des plus anciens peintres de l'Espagne et l'un de ceux qui préparèrent le recuei des arts en ce pays. Il entra dans les ordres. On connaît surtout de lui la décoration de Santa-Maria de Naxera. Il a exécuté dans ce monastère, de 1442 à 1446, de nombreux et grands tableaux d'histoire.

A. DE L.

*Viaje Artístico a varios pueblos de España*, etc.; Madrid, 1804.

**LUIZ** (*Dom*), duc de BEJA, prince portugais, né le 3 mars 1506, à Villa de Abrantes, mort le 7 novembre 1555, à Marvilla, près Lisbonne. Quatrième fils de D. Manuel, il était par l'intelligence bien supérieur à son frère João III, pour lequel il conserva toute sa vie une vive affection et une déférence extrême. Impatient de faire la guerre, il joignit l'expédition de Charles Quint contre Tunis; il montait le *Bonafogo*, vaisseau de haut bord, et rompit la chaîne de fer qui fermait le port de La Goulette. Plusieurs biographes affirment qu'il était marié secrètement avec une jeune dame d'une beauté remarquable, Dona Violante Gomez, surnommée la *Pelicana* (1), dont il eut D. Antonio, prétendant malheureux que les bienfaits de Henri IV ne purent arracher à la pauvreté. Outre ses connaissances en mathématiques, il passait pour être un bon musicien, et son habileté comme poète était assez reconnue pour qu'on lui eût attribué le fameux drame intitulé : *Dom Luiz de los Turcos*, qui en réalité paraît avoir eu pour auteur un fils de Gil Vicente. Don Luiz exerça les fonctions de connétable de Portugal et d'administrateur du grand-prieuré du rato.

F. D.

Damião de Goes, *Chronica del rey D. Manoel*, part. 1, p. 101. — Pedro de Mariz, *Dialogo IV*. — Souza, *Historia genealogica da Casa real*, t. 3. — Favia y Souza, *pitome da Historia de Portugal*. — Paolo Jovio, *Hist. temporis*, lib. XLV.

**LUIZ**. Voy. Louis et Luis.

**LULLE** (Saint), archevêque de Mayence, né en Angleterre, mort à l'abbaye d'Hersfeld, en 786. Il portait encore la robe monastique lorsque, vers l'année 732, saint Boniface l'appela en Germanie, l'associa, pense-t-on, à ses travaux apostoliques. En l'année 751, Lulle se rendit à Rome, auprès du pape Zacharie, chargé par saint Boniface d'une importante mission. Deux ans après,

lorsque le saint archevêque alla chercher le martyre chez les Frisons, il confia son église à son disciple, à son ami le plus fidèle. Le roi Pépin approuva ce choix. Le pape Zacharie avait par avance permis à saint Boniface de désigner lui-même son successeur. On voit Lulle aux conciles d'Attigny en 763, et de Rome en 769. C'est lui qui, en 785, baptisa Witikind, duc des Saxons. On possède de ce prélat neuf lettres, qui ont été imprimées dans le recueil des lettres de saint Boniface.

B. H.

*Gallia Christ.*, V, col. 442. — *Hist. Littér. de la France*, IV, 171.

**LÛLE** ou **LULL** (*Raymond*), philosophe espagnol, né à Palma, dans l'île Majorque, en 1235, mort en 1315. Son père, gentilhomme de Barcelone, s'était établi dans cette île, après avoir aidé le roi Jacques d'Aragon à la conquérir. Ardent et plein d'imagination, il vécut jusqu'à trente ans livré aux plus vives passions, que le mariage même ne put éteindre, haïssant le repos, avec un besoin d'aventures toujours nouvelles. Il était poète. Un soir il écrivait pour une femme dont il était amoureux une chanson en langue catalane, lorsque, ayant détourné la tête, il crut voir Jésus-Christ en croix; phénomène qui s'explique facilement dans un esprit qui passait du trouble des sens à toutes les terreurs de l'enfer. Ayant revu plusieurs fois la même apparition, il crut que le seul moyen d'expier ses fautes était de se consacrer entièrement à Jésus-Christ, de ranimer la religion chrétienne en Occident, et de la porter chez les musulmans. Puis il résolut de chercher une méthode qui prouvât infailliblement et la nécessité de la morale et la vérité de la foi chrétienne. C'est là le premier germe de l'*Ars Lulliana*, depuis si célèbre. Quelques-uns de ses biographes racontent qu'il aimait éperdument une dame génoise d'une grande beauté, et nommée Ambrosia de Castello; que cette dame, ne pouvant autrement se dérober à ses obsessions, lui fit voir un cancer qui lui rongea le sein; de là, suivant eux, la conversion de Lulle. Quoi qu'il en soit, il se retira du monde vers l'an 1266. Après de grands pèlerinages, après avoir vendu ses biens et distribué l'argent aux pauvres, après s'être mis dans l'ordre de Saint-François au nombre des frères mineurs, il se retira sur la montagne de Rauda, où il se bâtit une cabane, et consacra son temps aux pénitences monastiques et à l'étude approfondie des ouvrages philosophiques du treizième siècle. Un esclave musulman lui apprenait l'arabe. Il vécut ainsi neuf ans en ermite, tout en composant ses premiers ouvrages.

Les biographes ont encore relevé cette vie presque légendaire, en l'ornant de visions et d'événements surnaturels. Ainsi il vit un jour un beau berger, qui, la joie peinte sur le visage, lui parla longtemps du ciel et des anges, et qui à la vue des ouvrages du pieux anachorète se mit à genoux, et les baisa en disant qu'il en sortirait

(1) Elle était d'une humble condition, et mourut religieuse, au couvent d'Almoster.

de grands biens pour l'Église. Raymond lui-même ne présente nullement des faits de ce genre comme miraculeux. S'il se disait *illuminé*, il voulait parler de cet enthousiasme qu'il éprouvait en recherchant la vérité. Son inspiration venait de son imagination, encore excitée par cette vie solitaire, par l'espoir d'accomplir une grande œuvre, et par la vue de ces montagnes, de ce ciel et de ces flots majestueux de la Méditerranée qu'il apercevait dans le lointain. Quoique l'objet de son culte eût changé, ses impressions étaient si fortes qu'il continuait à les mettre en vers; et si l'on pouvait retrouver ces fragments poétiques, ils formeraient certainement l'une des plus curieuses parties de ses ouvrages. Cependant le roi de Majorque, dont il avait été le sénéchal, entendit parler des écrits de Lulle, qui commençaient à être connus. Il le fit venir à Montpellier, où Lulle composa son *Ars demonstrativa*, et obtint du roi la fondation d'un couvent pour treize frères mineurs qui y apprendraient l'arabe, afin d'aller prêcher l'évangile aux musulmans. Il composa son *Ars generalis* en 1287, et vint l'expliquer à Paris devant un grand nombre d'étudiants et devant Bertauld de Saint-Denis, chancelier de l'université. A Rome, voyant que le pape Nicolas IV secondait mal ses desseins, il résolut de passer seul chez les infidèles. Le vaisseau allait quitter le port de Gênes; les livres et les effets de Raymond étaient à bord, lorsqu'il pense que les Sarrasins le feront mourir, et change de résolution. Honteux de sa frayeur, il part le lendemain sur un autre navire, et aborde à Tunis. Là il convoque les plus savants musulmans, et leur prêche la foi chrétienne en s'appuyant sur ce que l'Être parfait devait avoir mis entre la première cause et son effet une parfaite convenance, et en essayant d'expliquer les mystères de la Trinité et de l'Incarnation par des arguments de pure métaphysique. Il paraît qu'il eut du succès sur les docteurs de l'islam, car il en parle toujours avec vénération. Le roi de Tunis le fit chasser. Lulle revint à Paris, toujours enseignant, et composant sa *Table générale*, son *Art expositif*, compléments de ses ouvrages précédents, ou plutôt des formes nouvelles qu'il donnait à une pensée toujours la même, pour la rendre plus claire. En 1298 il fonda à Paris avec l'autorisation de Philippe le Bel un collège où l'on enseignerait la méthode lullienne. C'était le temps le plus agité de Philippe le Bel; temps où l'on préparait la destruction de l'ordre des Templiers, où Boniface VIII, en affichant hautement les anciennes prétentions de Grégoire VII, s'aliénait la France entière. Lulle, pour réconcilier les esprits, proposa de retremper tous les ordres militaires en les réunissant en un seul corps, et d'organiser une croisade décisive. Lui-même entreprenait une sorte de croisade contre Averrhoès, dont le *Grand Commentaire* était alors étudié dans toutes les écoles, et qu'il jugeait, non sans raison, contraire à toute religion posi-

tive. Toujours dévoré de sa propre activité, il part en 1301, aborde à Chypre, de là passe en Arménie, parcourt tout le nord de l'Afrique, où il convertit cent soixante sectaires averrhoïstes, puis il visite Hippone, Alger, et les autres villes de cette côte. Nulle limite pour sa pensée : les obstacles ne faisaient que l'enflammer davantage; le monde entier semblait être sa patrie. On le jette en prison : des marchands génois le dérobent et le portent à bord de leur vaisseau. Une violente tempête s'élève au moment où l'on était en vue de Pise, et le vaisseau sombre. L'intrépide aventurier jette une table à la mer, y attache ses livres, et parvient enfin à gagner le rivage. Plus confiant que jamais il revient s'établir à Paris, dans le quartier des étudiants, rue de la Bûcherie, et passionne la jeunesse en enseignant son *Art*, et en attaquant Averrhoès. En 1311 le concile de Vienne, entraîné par la parole de Lulle, ordonne qu'on établisse des collèges où l'on enseignerait l'hébreu, l'arabe et le chaldéen, en supprimant la doctrine d'Averrhoès dans les établissements d'instruction publique. Dans cette nature impétueuse aux plus grands élans succédaient quelquefois les plus grands découragements. Quand il vit les Templiers condamnés, la croisade impossible, les collèges d'arabe peu fréquentés, et cette méthode qui devait expliquer toutes les sciences peu comprise, découragé et couvert de cheveux blancs, il retourna dans sa patrie. C'est alors qu'il composa son *Arbor Scientiarum*, qui est le dernier de ses ouvrages et celui qui rend facile à comprendre l'*Ars lulliana*. La philosophie entière du docteur illuminé y est renfermée. Il raconte dans sa préface qu'il était couché sous un bel arbre, chantant sa douleur de ce qu'il n'avait pu obtenir de la cour de Rome « l'œuvre sainte de Jésus-Christ, de toute la chrétienté et de l'utilité publique ». Il vit tout à coup venir un moine dans la vallée : « Ami, lui dit celui-ci, qu'avez-vous? Je voudrais vous consoler. » Raymond se fait connaître. « Alors, reprend le moine, vous devriez composer un livre sur toutes les sciences et par lequel votre *Art général* pût être compris plus facilement. Les ouvrages des anciens sont d'ailleurs obscurs, exigent de si longues années d'étude, et la confusion des idées est si dangereuse pour la religion. » — « Seigneur moine dit Raymond, j'ai longtemps cherché la vérité et grâce à Dieu j'ai pu la trouver; je l'ai mise dans mes livres. Mais je suis désolé de ce que je n'ai pu achever une œuvre à laquelle j'ai travaillé pendant trente ans, et aussi de ce que mes livres sont bien peu appréciés. Je vous dirai même que la plupart me regardent comme un fou, et me blâment de ce que j'ai voulu entreprendre : donc je ne désire rien, si ce n'est de rester dans mon chagrin. Et puisque Jésus-Christ a peu d'amis chrétiens dans ce monde, je retournerai chez les Sarrasins pour y défendre la vérité. » Le moine insiste, et s'aperçoit que Ray-

mond réfléchi. « Raymond, à quoi pensez-vous ? » — « Seigneur moine, je songe que cet arbre représente tout ce qui existe, en prenant pour emblèmes de toutes choses les racines, le tronc, les branches, les rameaux, les feuilles et les fruits; et j'ai la volonté de faire le livre que vous m'avez demandé. » En effet, ce livre se divise en seize parties, dont chacune forme une science spéciale avec cet ensemble d'idées et de principes qu'il avait remarqués dans un seul arbre : 1° *l'Arbre élémental* : c'est une cosmogonie; 2° *l'Arbre végétal* : c'est la botanique; 3° *l'Arbre sensuel* : c'est une étude à la fois objective et subjective de la perception extérieure; 4° *l'Arbre imaginal* : c'est un traité de la sensation et de l'imagination; 5° *l'Arbre humain*, où l'auteur parle de l'union de l'âme et du corps, de la mémoire, de l'intelligence, de la volonté, puis de la grammaire, de la rhétorique, de la philosophie, de l'arithmétique, de la musique, de la jurisprudence, et même de certains métiers; 6° *l'Arbre moral*, qui est la connaissance des vertus et des vices; 7° *l'Arbre impérial*, qui est la politique; 8° *l'Arbre apostolique*, ou hiérarchie ecclésiastique; 9° *l'Arbre céleste*, qui est l'astronomie et même l'astrologie; 10° *l'Arbre angélique*, où il s'agit des anges; 11° *l'Arbre éternel (æviternalis)*, qui traite du paradis et de l'enfer; 12° *l'Arbre maternel*, où la Vierge Marie est considérée comme la mère des hommes; 13° *l'Arbre chrétien (christianalis)*, où l'auteur explique l'union de la nature divine et de la nature humaine dans Jésus-Christ; 14° *l'Arbre divin*, espèce de théodicée; 15° *l'Arbre des exemples (exemplificalis)* explique les précédents par des exemples; 16° enfin, *l'Arbre des Questions*, qui forme quatre mille questions, où l'auteur donne la solution des principaux problèmes philosophiques ou religieux, tantôt en renvoyant à telle partie de tel arbre, tantôt en les exposant avec clarté. Ce livre est, comme on le voit, une véritable encyclopédie, ce qui n'étonne pas à la fin du treizième siècle, comme à la fin de toutes les grandes époques où l'on cherche à présenter en un seul tableau toutes les doctrines précédemment acquises. « Avec ces seize arbres, dit le docteur lui-même, on peut connaître toutes les sciences. »

Ceci bien établi, en quoi consiste la méthode du maître de Majorque. Il prend d'abord des propriétés ou causes très-générales : c'est ce qu'il appelle *racines*; puis il en déduit tous les phénomènes de moins en moins synthétiques, tronc, branches, etc., jusqu'à ce qu'il arrive au simple fait, au phénomène irréductible. Prenons *l'Arbre élémental* pour exemple : les racines seront la grandeur, la dureté, etc.; le tronc c'est le chaos qui sort de ces propriétés encore confuses; les branches sont les quatre éléments qui se séparent les uns des autres; les rameaux, c'est chacun de ces éléments formant un être particulier, le feu formant la flamme, l'air for-

mant l'atmosphère, l'eau formant la mer, la terre formant cette croûte solide qui nous soutient, etc., etc. Si, pour prendre un autre exemple, le maître étudie *l'Arbre politique*, les racines seront la bonté, la sagesse, etc., qu'il désire dans le chef d'État qu'il nomme *empereur* ou *prince*. S'il manque de bonté, s'il fait le mal, il nuit aux bontés particulières qui l'ont élu; il tombe dans l'enfer. Le tronc de l'arbre impérial n'est plus l'ensemble des forces sociales d'une nation, c'est l'action particulière du prince; les branches sont les barons, les soldats, les bourgeois, un confesseur discret, etc. Chacune de ces branches doit pouvoir se greffer sur *l'Arbre moral*; et Raymond de tracer les devoirs des barons, etc., avec les plus curieux détails sur les mœurs du temps et des définitions, où l'on reconnaît l'esprit naïvement indépendant du moyen âge, comme celle-ci : « Les bourgeois sont des hommes qui doivent gouverner les cités et conserver leurs privilèges. » Les feuilles sont une sorte de science du droit sur les ventes, les achats, le meurtre, le vol, l'esclavage. Les fleurs sont les vertus du prince qui doit être actif, « car ce sont les nations qui sont oisives dans son oisiveté ».

Maintenant qu'on ouvre cet *Ars Lulliana*, sur lequel on a tant fait de commentaires obscurs, et l'on verra qu'il n'est plus difficile d'en saisir les parties. Au lieu de partir des racines on y part des principes ou *prédicals*, et l'on va ainsi par des généralisations de moins en moins grandes jusqu'à tel fait particulier. Qu'est-ce au fond que ce *Grand Art* dans ce qu'il a de pratique, sinon la méthode synthétique largement conçue, puissamment appliquée, avec cet énorme abus de ranger tous les êtres, même moraux, comme sur un immense échiquier dont toutes les pièces soutiennent entre elles des rapports nécessaires ? Mais quel profond sentiment des causes, c'est-à-dire des lois primordiales ! « Le philosophe, dit Raymond, veut connaître la vérité; il fortifie donc son esprit pour s'élever à la connaissance universelle d'où il déduit celle de plusieurs vérités... Il considère les choses premières et réelles, et par elles il descend à des réalités particulières, qu'il étudie ensuite séparément. Ses recherches consistent à monter et à descendre des causes supérieures à ce qui est inférieur, et des causes inférieures à ce qui est supérieur, et il les connaît à leurs effets. » A force d'étudier le logicien dans Raymond Lulle, on a perdu de vue le métaphysicien. Homme étonnant, dont tous les ouvrages développent toujours, mais en l'approfondissant, la même pensée; il est vrai que cette pensée était l'unité de la science. Ce même ensemble se remarque dans sa vie, non-seulement parce que son but fut toujours le même, mais parce que dans les circonstances les plus différentes on reconnaît son caractère. A cet esprit avide de tout ce qui était extraordinaire il fallait le tour-

billon et l'éclat du monde ou la cabane d'un ermite, des luttes par la parole pour renverser une religion, ou les grands voyages et la mort du missionnaire. Raymond Lulle connut tous les enivrants de l'intelligence, et ce n'était pas les payer trop cher que de les acheter au prix de cinquante ans de privations et du martyre. A quatre-vingts ans il partit pour Jérusalem, d'où il se rendit en Égypte, à Tunis, à Bougie, prêchant contre Mahomet. Les habitants de cette dernière ville, sur une sentence du roi, se jetèrent sur le vieillard, le traînèrent hors des murs de la ville, et le lapidèrent. Son corps fut rapporté à Majorque. Suivant une autre version, des marchands génois l'arrachèrent à la fureur de la multitude quand il respirait encore, le portèrent à bord, traversèrent la mer, poussés par un vent favorable; et Raymond en rendant le dernier soupir put revoir encore une fois les rivages de son île natale. Tout le peuple vint au-devant de ses restes mortels, et honora depuis comme un saint ce personnage, dont l'histoire est en grande partie fictive.

L'un de ses biographes a porté jusqu'à quatre mille le nombre de ses écrits. La plupart sont renfermés dans l'édition de ses œuvres en 10 vol. in-fol. qui a paru à Mayence, sous le titre : *Lulli Opera omnia, per Baccholum collecta, curante electore Palatino, et edita per Saltzingerum*. Ils peuvent se diviser en quatre parties. 1<sup>o</sup> ouvrages qui se rapportent au *Grand Art* : *Ars generalis, Ars demonstrativa, Ars inventiva, Ars expositiva, Ars brevis, Tabula generalis, Ars magna generalis ultima*, ce dernier publié séparément; Majorque, 1647; — *Arbor Scientiæ*; Barcelone, 1582; — *Liber Quæstionum super quatuor libros sententiarum*; Lyon, 1451; — *Quæstiones magistri Thomæ Alubatensis solute secundum Artem*; Lyon, 1451; — 2<sup>o</sup> Ouvrages qui se rapportent à la religion : *De articulis fidei christianæ demonstrative probatis*; Majorque, 1578; — *Controversia cum Homërio Sarraceno*; Valence, 1510; — *De Demonstratione Trinitatis per æquiparantiam*; Valence, 1510; — *Liber natalis pueri Jesu*. — 3<sup>o</sup> Ouvrages contre les averrhoïstes : *Libri duodecim Principiorum Philosophiæ, contra Averrhoistas*; Strasbourg, 1517; — *Philosophiæ, in Averrhoistas, Expositio*; Paris, 1516. Enfin, nous rangerons dans une quatrième partie tous les ouvrages où il parle de lui-même, entre autres le *Phantasticus*, Paris, 1499; et une vie très-curieuse de R. Lulle, conservée manuscrite au collège de la Sapience à Rome, et qu'il paraît avoir écrite lui-même, ce qui donnerait à cet ouvrage l'attrait et l'utilité des *mémoires*. C'est avec ces matériaux, joints à des poésies, à des passages de ses livres où il parle de lui-même qu'on pourrait écrire une grande monographie de Raymond Lulle. Il faudrait y ajouter toutefois ses nombreux écrits, encore inédits, que

l'on conserve à la Bibliothèque impériale, aux Bibliothèques de l'Arsenal, de Sainte-Genève, d'Angers, d'Amiens, de l'Escorial. Nous ne citerons pas ici tous les lullistes, dont le nombre est incalculable; ils ont plutôt cherché à inter-préter sa méthode qu'à en faire connaître l'auteur. Nous pourrions mentionner encore un certain nombre d'écrits sur l'alchimie, mais des savants modernes, entre autres M. Hoëfer, ont prouvé qu'ils étaient d'un autre Raymond Lulle. Il paraît en effet certain que sous le nom de R. Lulle plusieurs personnages distincts ont été confondus en un seul.

FR. MONNIER.

*Acta Sanctorum*. — *Annales de Saint François*. — Wadding, *Vie de R. Lulle*. — Bouvelles, *Epistol. in Vit. R. Lull. eremite*; Amiens, 1511. — Pax (Nicolas de), *Elogium Lulli*; Alcalá, 1519. — Segui, *Vie de R. Lulle*; Majorque, 1605. — Colletet, *Vie de R. Lulle*; Paris, 1646. — Perrotet, *Vie et Martyre du docteur illuminé R. Lulle*; Vendôme, 1667. — Vernon, *Histoire de la sainteté et de la doctrine de R. Lulle*; Paris, 1668. — *Disertacion historica del rulto in memorial del beato R. Lull*; Majorque, 1700. — Loëv, *De Vita R. Lulli specimen*; Halle, 1830. — Delécluze, *Vie de R. Lulle*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1840. — *Histoire littéraire*, XXI. — Brucker, *Histoire critique philosophique*, IV. — M. Barthelemy Saint-Hilaire, *Logique d'Aristote*. — Haureau, *Histoire de la Scolastique*, II. — M. Renan, *Averrhoës et l'Averrhoïsme*. — Hoëfer, *Histoire de la Chimie*, t. 1<sup>er</sup>. — Rousselot, *Histoire philosophique du Moyen Age*, III, 76-141. — Thery, *Histoire des Opinions littéraires*, I, 239. — Helfferich, *Raymond Lull*; Berlin, 1858, in-8<sup>o</sup>.

LULLE (Raymond) l'alchimiste, *Voy. RAYMOND*.

LULLE ou LULL (Antoine), grammairien espagnol, né dans l'île de Majorque, vers 1510, mort à Besançon, le 12 janvier 1582. Il fut appelé à Dôle pour y enseigner la théologie, et devint vicaire général du diocèse de Besançon. On a de lui trois traités de rhétorique et de grammaire dont G.-J. Vossius fait beaucoup de cas, et qui ne sont que de bons extraits des rhéteurs anciens. Lulle s'est principalement inspiré d'Hermogène, mais sans négliger Aristote et Cicéron. On a de lui : *Progymnasmata Rhetorica*; Bâle, 1550-1551, in-8<sup>o</sup>; Lyon, 1572, in-8<sup>o</sup>; — *Basilii Magni De Exercitatione Grammatica, cum in eadem præparatione*; Bâle, 1553, in-8<sup>o</sup>; — *De Oratione Libri VII, quibus non modo Hermogenes ipse totus, verum etiam quicquid fere a reliquis græcis ac latinis de arte dicendi traditum est, suis locis aptissime explicatur*; Bâle, 1558, in-fol. Z.

Vossius, *De Arte Rhetorica*. — Gilbert, *Jugement des savants qui ont traité de la rhétorique*, t. II. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I.

LULLI ou LULLY (Jean-Baptiste DE), célèbre compositeur, d'origine italienne, né en 1633, à Florence ou dans les environs de cette ville, mort à Paris, le 22 mars 1687. Quelques biographes l'ont fait naître dans un moulin appartenant à son père, qui, disent-ils, exerçait la profession de meunier; suivant d'autres, il aurait été fils d'un gentilhomme florentin. Cette dernière assertion est confirmée par plusieurs actes authentiques, notamment par les lettres



de naturalisation qu'il obtint de Louis XIV, au mois de décembre 1661, qui furent enregistrées à la chambre des comptes le 30 juin 1662, et auxquelles était joint son acte de naissance rédigé en italien et légalisé en latin; il y est qualifié d'*écuyer*, né à Florence, en 1633, fils de Laurent Lully, *gentilhomme*, et de Catherine del Serto. Ce qu'il y a de singulier, c'est l'orthographe française du nom *Lully*; ce nom étant italien ne pouvait se terminer par un *y*. Cependant cette orthographe est admise dans tous les actes authentiques concernant ce musicien, et il est certain qu'il a toujours signé *Lully*, et non *Lulli*.

Les premières années de Lully s'écoulèrent dans la maison paternelle, où un vieux cordelier, ami de sa famille, lui apprit à lire et à écrire, lui donna quelques leçons de musique et lui enseigna en même temps à jouer de la guitare. Il avait environ douze à treize ans lorsque le chevalier de Guise, qui voyageait en Italie, passa par l'endroit que l'enfant habitait. Le hasard voulut qu'il le rencontrât. Sa physionomie vive et spirituelle lui plut, et comme avant de quitter la France il avait promis à mademoiselle de Montpensier de lui amener un petit Italien, il proposa au jeune Baptiste de le suivre à Paris. L'offre fut aussitôt acceptée par celui-ci et par ses parents, dont l'empressement à le confier au chevalier de Guise prouve assez que si le père de Lully était gentilhomme, il devait être dans une position peu fortunée. A son arrivée à Paris, le protégé du chevalier fut tout simplement placé, en qualité de marmiton, dans les cuisines de mademoiselle de Montpensier. Là, dans ses moments de loisir, le jeune Baptiste, entraîné par son goût pour la musique, se désennuyait et amusait ses camarades avec un mauvais violon qu'il s'était procuré et dont il avait fini par jouer avec une certaine dextérité. Le comte de Nogent l'entendit; il parla de son talent précoce à Mademoiselle, qui fit donner à Lully des maîtres de violon et de clavecin, et bientôt l'apprenti marmiton, montant de la cuisine au salon, fut admis au nombre des musiciens de la princesse. Au bout de quelque temps, il les surpassa tous, et se fit surtout remarquer par son habileté sur le violon et par les airs qu'il composait; malheureusement il en écrivit un sur des paroles satiriques contre Mademoiselle, qui lui fit dire de se retirer.

Lully avait quitté trop jeune l'Italie pour avoir pu y entendre beaucoup de musique, encore moins pour y faire des études complètes sous ce rapport. Son génie le portait à composer, mais il ignorait l'art d'écrire. A cette époque il n'y avait guère en France que les organistes qui eussent quelques connaissances théoriques. Ce fut de trois d'entre eux, les sieurs Métru, Roberdet et Gigault, organistes de Saint-Nicolas-des-Champs, qu'il reçut le peu de leçons de composition qui formèrent toute son éducation musicale.

Tout autre à la place de Lully, après son expulsion de la maison de mademoiselle de Montpensier, se serait trouvé très-embarrassé. Le jeune Baptiste eut bientôt pris son parti. Son talent sur le violon lui avait acquis une réputation; il en profita pour se faire recevoir parmi les vingt-quatre violons de la chambre du roi, et composa des airs qui plurent tellement à Louis XIV, que ce monarque lui donna, en 1652, l'inspection générale de ses violons, et créa exprès pour lui une nouvelle troupe d'instrumentistes, qu'il le chargea de former à sa façon, et qu'on appela les *petits violons* ou la *bande des seize*, pour la distinguer des *vingt-quatre grands violons*, ou la *grande bande*. Sous l'habile direction de Lully, qui n'avait alors que dix-neuf ans, les petits violons dépassèrent rapidement les grands, qu'ils écrasèrent de leur supériorité (1). Le roi récompensa les efforts de Lully en lui conférant, le 16 mars 1653, la charge de compositeur de sa musique instrumentale, vacante par le décès de Lazarin. Il existe plusieurs copies manuscrites des symphonies, espèces d'ouvertures entremêlées d'airs de danse, tels que sarabandes, courantes et giges, que Lully composa à cette époque pour la bande des petits violons, et qui ne paraissent pas avoir été imprimées.

Lully était, comme on voit, un très-habile instrumentiste pour son temps. Ses premières compositions instrumentales avaient eu du succès; mais ses talents ne se bornaient pas là. Vif, spirituel, adroit et insinuant, il sut se mettre dans les bonnes grâces du roi et des grands seigneurs de la cour, en partageant leurs plaisirs. Avant l'établissement de l'Opéra, le roi donnait tous les ans de grands spectacles qu'on appelait *ballets* ou *mascarades*; ils se composaient d'entrées de danse mêlées de récits de chant n'ayant souvent aucune liaison entre eux, mais dont les paroles faisaient presque toujours une double allusion au personnage et au grand seigneur qui le représentait. Louis XIV lui-même dansait dans ces ballets. Lully écrivit d'abord quelques airs pour les pièces de ce genre, puis il fit ensuite la musique entière de ces divertissements, parmi lesquels on remarque celui d'*Alcidione*, représenté en 1658, à Saint-Germain. Benserade était le poète ordinaire de ces ballets; Lully en fut non-seulement le musicien habituel, mais encore

(1) La bande des *vingt-quatre violons du roi* existait déjà sous Henri IV; mais la faiblesse et l'ignorance des artistes privilégiés qui la composaient avaient toujours été telles que la plupart de ceux-ci savaient à peine lire la musique et étaient obligés d'apprendre par cœur les morceaux qu'ils exécutaient. Lorsque les *petits violons* furent créés, les *vingt-quatre grands violons* conservèrent leur charge; mais leurs fonctions se bornèrent à jouer des airs, des menuets et des rigaudons le jour de la fête du roi. Un musicien nommé Philidor, attaché au service de Louis XIV, fut chargé par ce prince de former un recueil des morceaux que l'ancienne bande avait exécutés sous les règnes précédents dans les occasions solennelles. Cette curieuse collection est parvenue jusqu'à nous.

il figura, comme chanteur, comme acteur, et comme danseur, dans presque tous ceux qui furent donnés jusqu'en 1660. Bouffon par nature autant que par calcul, il devint l'idole des gens de la cour, qu'il amusait par ses saillies. On ne le connaissait alors que sous le nom de Baptiste. Tous les grands seigneurs le tutoyaient, le fêtaient et le mettaient de leurs parties. Baptiste n'avait garde de refuser; mais cette joyeuse vie ne l'empêchait pas de songer à son talent et à ses intérêts. On va voir qu'il ne perdit pas son temps. Par deux brevets, en date du 16 mai 1661, Louis XIV, dont il était devenu le musicien favori, le gratifia des charges de compositeur et de surintendant de la musique de sa chambre, vacantes par la mort de Chambefort, et lui accorda, au mois de décembre suivant, des lettres de naturalisation, avec exemption de droits. Par un autre brevet, daté du 3 juillet 1662, le roi lui donna, toujours à titre gratuit, la charge de maître de musique de la famille royale, que Michel Lambert, le même dont parle Boileau dans sa satire sur un repas ridicule, tenait en survivance. Tout allait à souhait pour le rusé Florentin, qui, quittant alors son nom de Baptiste pour reprendre celui de sa famille, et cherchant à vivre avec un peu plus de dignité, épousa la fille unique de Lambert avec 20,000 livres de dot. Ce mariage fut célébré le 24 juillet 1662, à la paroisse Saint-Eustache.

Lully savait profiter de toutes les circonstances. Il s'était lié d'amitié avec Molière, et composa pour lui la musique de *La Princesse d'Élide*, comédie-ballet en cinq actes, qui fut représentée en 1664, pendant les fêtes que le roi donna à Versailles. Cette pièce fut suivie de *L'Amour médecin*, de *Pourceaugnac*, etc.; enfin, tout ce qu'il y eut alors de musique pour le théâtre de Molière fut écrit et dirigé par Lully. Bien qu'il eût cessé de figurer dans les ballets de la cour, le désir de plaire au roi le décida à reparaître sur la scène, où il se faisait remarquer par sa verve comique. Ce fut ainsi qu'il joua avec beaucoup de succès le rôle de Pourceaugnac, en 1669, et celui du muphti dans *Le Bourgeois gentilhomme*, lorsque l'année suivante on donna à Chambord cette comédie, qui fut la dernière pièce de Molière dont Lully ait composé la musique. Nous dirons plus loin quelle fut la cause de la brouille de ces deux collaborateurs.

Louis XIV ne voulut bientôt plus entendre d'autre musique que celle de Lully. Celui-ci composait pour la chambre, pour le théâtre, pour l'église; il écrivait pour les régiments des marches, des fanfares et des sonneries de trompette, et jusqu'à des batteries de tambour. Toutes ces productions, quelles qu'elles fussent, devenaient pour lui une source intarissable de grâces et de faveurs. Les gratifications qu'il recevait étaient sans nombre. Les bienfaits du roi s'étaient même étendus sur les membres de sa famille: un brevet avait fixé à 10,000 livres la somme qui devait

être payée, pour la charge de maître de musique de la famille royale, aux héritiers de Lambert et de Lully, si ceux-ci venaient à décéder; un autre brevet avait fixé à 20,000 livres l'indemnité qui devait être payée à la veuve et aux héritiers de Lully, pour les charges de compositeur et de surintendant de la musique de la chambre; enfin le 21 avril 1668, le roi avait accordé les survivances de ces trois charges à celui des fils de Lully qu'il voudrait désigner, et en avait fixé la valeur à 30,000 livres. La position de Lully devint encore plus brillante lorsqu'en 1672 il reçut du roi le privilège d'établir une *Académie royale de Musique*.

On sait que ce privilège avait déjà été accordé à Perrin, poète assez médiocre, qui, ayant conçu l'idée d'imiter en français les opéras italiens, avait obtenu de Louis XIV, le 28 juin 1669, des lettres patentes portant « permission d'établir dans la ville de Paris et autres du royaume des académies de musique pour chanter en public des pièces de théâtre..... Tout gentilhomme et demoiselle pouvant y chanter sans déroger. » Perrin s'était associé Cambert pour la musique, et le marquis de Sourdéac pour les machines, et après avoir fait construire une salle de spectacle dans le jeu de Paume de la Bouteille, rue Mazarine, en face de la rue Guénégaud, avait ouvert son théâtre, au mois de mars 1671, par l'opéra de *Pomone*, qu'on peut considérer comme le premier opéra français. Mais bientôt la division s'était mise parmi les associés. Ce fut alors que Lully, profitant de la mauvaise situation de leurs affaires et du crédit de M<sup>me</sup> de Montespan, parvint à leur enlever le privilège de l'*Académie royale de Musique*. De nouvelles lettres patentes, en date du 29 mars 1672, accordèrent ce privilège à Lully, et révoquèrent en même temps l'autorisation donnée précédemment à Perrin. Les sieurs Jean de Grenonillet et Henri Guichard, qui se prétendaient cessionnaires des droits de Perrin, mirent opposition à l'enregistrement de ces lettres patentes; il s'ensuivit un procès que Lully aurait bien pu perdre; mais telle était l'adresse du Florentin dans ces manœuvres qu'il obtint que le roi écrivit lui-même au lieutenant de police pour faire fermer le théâtre du sieur Guichard, et un arrêt de la cour, du 27 juin 1672, ordonna l'enregistrement des lettres patentes accordées à Lully, sans s'arrêter aux oppositions.

Jusque là Lully ne s'était encore révélé que comme un musicien habile et heureux; nous allons le voir créateur et homme de génie, saisissant le sceptre de la musique dramatique, reléver l'art de l'état de décadence dans lequel il était tombé.

Les essais dramatiques tentés en Italie depuis près d'un siècle étaient inconnus à Lully. Cependant, parmi les tentatives faites en France pour y introduire les opéras italiens, avait eu lieu dans la galerie du Louvre, en 1660, une

représentation du *Xerxès* de Cavalli; Lully avait été chargé d'écrire des airs de danse pour cette pièce, et quoiqu'elle n'eût pas obtenu de succès, il n'en avait pas moins admiré les beautés, et il la prit pour modèle. La pastorale composée par Cambert et Perrin, et qu'ils avaient donnée à Issy, en 1659, celle de *Pomone*, des mêmes auteurs, dont nous avons parlé plus haut, étaient d'une grande faiblesse; elles avaient produit néanmoins une grande sensation. Lully comprit qu'il y avait mieux à faire.

Tout était à créer lorsque Lully obtint le privilège de l'*Académie royale de Musique*; acteurs, chanteurs, choristes, musiciens d'orchestre, danseurs, décorateurs, costumiers, tout enfin lui manquait. Son intelligence, sa prodigieuse activité, pourvurent à tout. Il écrivit aux maîtres des cathédrales pour qu'on lui envoyât les plus belles voix, et fit un choix des meilleures. Il appela à lui ce qu'il y avait de mieux en symphonistes, convoqua tous les maîtres à danser de Paris, et choisit les plus jeunes et les mieux faits (1). Tour à tour maître de chant, chef d'orchestre, chorégraphe, il forma lui-même en peu de temps les sujets qui lui étaient nécessaires, et fut en mesure d'inaugurer par la pastorale des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus* la nouvelle salle de spectacle qu'il venait de faire construire avec l'aide du machiniste Vigarani, dans le jeu de Paume du Bel-Air, rue de Vaugirard, près le Luxembourg, afin de n'avoir plus rien à démêler avec Perrin et ses associés. Les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus* étaient composées en grande partie de la musique que Lully avait faite pour les pièces de Molière, et qu'il voulait mettre celui-ci dans l'impossibilité d'exécuter désormais; aussi son premier soin avait-il été de faire défendre à son ami Molière d'avoir plus de six violons dans son orchestre. Molière, justement irrité, se vengea en faisant composer la musique de son *Malade imaginaire* par Charpentier, un des rivaux que Lully redoutait le plus.

Il fallait à Lully un poète qui comprît ses idées. Il s'était brouillé avec Molière. Racine était trop châtié et n'allait pas assez vite. Corneille, qui avait fait quelques pièces à machines, type du genre que rêvait Lully, eût été l'homme qu'il lui fallait, mais il se faisait vieux. Lully jeta les yeux sur Quinault, qui, déjà de l'Académie, passait pour avoir une extrême facilité, et fit avec lui un traité par lequel ce poète s'engageait à lui fournir chaque année un opéra en cinq actes, moyennant 4,000 livres. Voici comment on procédait dans ce travail: Quinault esquissait plusieurs plans, les portait à Louis XIV, qui en

choisissait un; Lully indiquait, à sa fantaisie, les airs et les divertissements; l'Académie Française, d'après l'ordre du roi, examinait ensuite les scènes; mais Lully tenait peu de compte de ses avis, et lorsque le manuscrit lui revenait, il corrigeait et faisait les changements ou les suppressions qu'il jugeait nécessaires pour la musique; il fallait que Quinault se conformât à ses observations. Puis il composait le chant et la basse des scènes de la pièce dans leur ordre successif, et remettait ses brouillons à ses élèves Lalouette et Colasse pour que, d'après ses indications, ils écrivissent les parties d'orchestre, sorte de travail qu'il n'aimait pas à faire et qui offrait d'ailleurs peu de difficulté à une époque où l'orchestration n'avait encore aucune des formes variées et pittoresques qu'on y trouve aujourd'hui, et où les violons et les hautbois ne faisaient guère que suivre les voix, en brochant quelques traits. Le premier résultat de l'association de Lully et de Quinault fut la pastorale des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, qui fut suivie de la tragédie lyrique de *Cadmus*, représentée au mois de mars 1673 sur le théâtre du Bel-Air, et au mois de mai suivant sur celui du Palais-Royal, où l'*Académie royale de Musique* alla s'installer après la mort de Molière. Vinrent ensuite *Alceste*, *Thésée*, *Atys* et *Isis*. Mais des ennemis de Quinault ayant fait des allusions malignes aux personnages de cette dernière pièce, le poète discontinua pendant près de deux ans de travailler pour le théâtre. Lully s'adressa alors à Thomas Corneille, qui écrivit pour lui les opéras de *Psyché* et de *Bellerophon*, qui furent joués en 1678 et 1679. Cependant Quinault, cédaux sollicitations de Lully, reprit sa collaboration avec le musicien, et au mois de novembre 1680 ils donnèrent l'opéra de *Proserpine*, dans lequel on admira les décorations et les costumes composés par Jean Bérain, dessinateur ordinaire du cabinet du roi, que Lully s'était attaché depuis environ cinq ans. Le ballet du *Triomphe de l'Amour*, des mêmes auteurs, représenté en 1681, et l'opéra de *Persée*; en 1682, vinrent encore ajouter à la gloire de Lully.

Les faveurs royales ne tarissaient point pour le compositeur. Indépendamment des sommes qu'il recevait pour chacun de ses opéras, qui étaient d'abord représentés à la cour, le roi lui abandonnait les costumes, les machines, les décorations, pour s'en servir lorsque ensuite les pièces étaient montées à Paris. En décembre 1681, Louis XIV lui ayant fait compliment de la manière dont il avait joué le rôle du muphti dans *Le Bourgeois gentilhomme* à une fête qu'on avait donnée à Saint-Germain: «Sire, dit-il au roi, j'ai pourtant le regret d'y avoir été obligé pour le service de Votre Majesté. J'avais dessein d'être secrétaire du roi; messieurs vos secrétaires ne voudront plus me recevoir.» — «Ils ne voudront plus vous recevoir, répondit le monarque: ce sera bien de l'honneur pour eux. Allez, voyez

(1) Il n'y avait pas encore de danseuses au théâtre; les hommes remplissaient les rôles de femme et dansaient sous le masque. Ce ne fut qu'en 1681, dans *Le Triomphe de l'Amour*, opéra-ballet, paroles de Quinault, musique de Lully, que les danseuses apparurent pour la première fois sur la scène lyrique.

M. le chancelier. » Lully se rendit du même pas chez M. Le Tellier; celui-ci en parla à M. de Louvois, qui reprocha à Lully sa témérité, en lui disant qu'il n'avait d'autre recommandation que d'avoir fait rire. « Hé, tête-bleu, répondit Lully, vous en feriez bien autant, si vous le pouviez. » Il n'y avait dans le royaume que le maréchal de La Feuillade qui eût répondu sur ce ton à M. de Louvois. Quoi qu'il en soit, Lully reçut le brevet de secrétaire du roi.

De 1683 à 1686, Lully donna encore avec Quinault : *Phaëton*, *Amadis*, *Roland*, *Le Temple de la Paix*, ballet, et *Armide*, qui fut généralement considérée comme le chef-d'œuvre du compositeur, malgré les prédilections qui se manifestaient à la cour, dans le public, et parmi les connaisseurs, pour d'autres opéras de Lully. *Atys* était l'opéra du roi, *Armide* celui des dames, *Phaëton* celui du peuple, *Isis* l'opéra des musiciens; c'est ainsi qu'on désignait ces quatre ouvrages. Après *Armide*, Quinault renonça à la poésie lyrique; Lully eut beau faire, il ne put le décider à continuer. Il accepta alors la pastorale héroïque d'*Acis et Galathée*, que le poète Campistron lui avait offerte, et qui fut représentée au mois de septembre 1686. Il s'occupait d'écrire la partition d'un opéra du même auteur, *Achille et Polixène*, lorsqu'il lui arriva un accident dont les suites causèrent sa mort. Le 8 janvier 1687, Lully faisait répéter aux Feuillants de la rue Saint-Honoré un *Te Deum* qu'il venait de composer à l'occasion de la convalescence du roi. Dans la chaleur de l'exécution, il se frappa le bout du pied en battant la mesure avec sa canne; un petit abcès y survint, et s'envenima au point d'amener la gangrène. Alliot, son médecin, lui conseilla de se faire couper l'orteil; Lully s'y refusa. Le mal gagna bientôt la jambe, puis la cuisse. Il se présenta un aventurier en médecine qui se fit fort de le guérir. MM. de Vendôme, qui aimaient beaucoup Lully, promirent au charlatan 2,000 pistoles s'il parvenait à sauver l'artiste; mais tous les efforts furent inutiles; le mal empirait à chaque instant. On appela un confesseur, qui exigea de Lully, afin de montrer qu'il se repentait de tous ses opéras passés, qu'il brûlât ce qu'il avait noté de son dernier opéra. Lully hésita quelque temps, mais enfin il acquiesça, et montra du doigt un tiroir où étaient les morceaux d'*Achille et Polixène*, qui furent jetés au feu (1). Après le départ de son confesseur, Lully se sentit un peu mieux, et reçut la visite du prince de Conti : « Eh quoi, Baptiste, lui dit le prince, j'apprends que tu as jeté au feu ton opéra : devais-tu brûler de si bonne musique? — Paix, paix, Monseigneur! lui répondit Lully à l'oreille; j'en ai une autre copie. » — Cependant Lully retomba bientôt dans un état pire qu'auparavant, et il expira le samedi 22 mars

1687, à l'âge de cinquante-quatre ans, dans une de ses maisons, rue de la Ville-l'Évêque. Il fut inhumé dans une chapelle des Petits-Pères de la place des Victoires, où sa famille lui fit ériger un magnifique tombeau, exécuté par Cosson, et sur lequel on grava cette épitaphe du poète Santeul :

Perfida mors, inimica, audax, temeraria et excoars,  
Crudelisque, et cæca, probis te absolvimus istis,  
Non de te querimur, tua sint hæc munia magna.  
Sed quando per te, populi regisque voluptas,  
Non ante auditis rapuit qui cantibus orbem,  
Lullius eripitur, querimur modo, surda fuisti.

Les portraits de Lully, dit un contemporain, sont assez ressemblants; mais il était plus petit et de plus forte corpulence qu'ils ne le représentent. Il avait le nez gros, la bouche grande, les cheveux noirs, les yeux petits et la vue extrêmement basse. Sa physionomie n'avait rien de noble, mais indiquait beaucoup d'esprit et de malice. Sa conversation avait une vivacité fertile en saillies et en traits originaux, et il contait avec perfection. Ses manières étaient aisées, mais elles avaient plus de brusquerie qu'il ne convenait à un homme qui avait vécu dans une cour aussi délicate. Habile courtisan, le crédit dont il jouissait lui donnait une puissance dont il abusait souvent pour humilier ou perdre quiconque lui résistait. Il mettait tout en œuvre pour écarter l'artiste de talent que le roi aurait pu remarquer. Sans cesse occupé de ses intérêts, il se montra ingrat même envers ses meilleurs amis; et si les éloges qui lui ont été accordés comme artiste sont unanimes, les jugements sévères, les traits les plus satiriques ne lui ont pas manqué sur sa personne et sur son caractère. On connaît l'épigramme que La Fontaine, dont il avait refusé de mettre en musique la pastorale de *Daphné*, dirigea contre lui. Mais nul n'a porté plus loin l'animosité contre Lully que Sénécé, valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Sénécé ayant été chargé d'écrire quelques divertissements que Lully avait mis en musique, avait eu à se plaindre de lui; mais comme il le redoutait, il garda le silence pendant la vie du compositeur. Enhardi par la mort de son ennemi, et choqué des honneurs que l'on rendait à sa mémoire, il se vengea dans un écrit allégorique intitulé : *Lettre de Clément Marot à M\*\*\* touchant ce qui s'est passé à l'arrivée de Jean-Baptiste Lully aux Champs-Élysées* (Cologne, 1688, in-12); Sénécé y dépeint Lully comme un homme plein de vices et d'immoralité, d'une âme noire et d'une avarice sordide. Il était en effet d'une telle avarice que le suraom de *ladre* lui en demeura. Les courtisans l'appelaient Lully le *ladre*, non qu'il ne les invitât souvent à sa table; mais il les traitait sans profusion, disant qu'il ne voulait pas ressembler à ceux qui font des festins de noces chaque fois qu'ils reçoivent un grand seigneur, qui se moque d'eux en sortant. Il avait épousé, comme on l'a vu plus haut, la fille de Lambert, et en avait eu six enfants, trois filles et trois garçons, dont deux furent des musiciens

(1) Quelques biographes ont dit que c'était de la partition d'*Armide* qu'il s'agissait.

médiocres. Cette union fut on ne peut mieux assortie, car si Lully savait se procurer des richesses, sa femme s'entendait parfaitement à les faire fructifier par l'ordre et l'économie qui régnaient dans la maison ; son mari ne se réservait pour ses menus plaisirs que le produit de la vente de ses ouvrages, qui se montait chaque année à environ sept ou huit mille livres. Outre les bénéfices qu'il retirait de l'Opéra (1) et le revenu de ses places à la cour, Lully tenait encore de la munificence royale une somme de 7,000 livres de rente sur les aides et gabelles. Il laissa après sa mort une fortune considérable. Son argenterie fut évaluée à 16,000 livres, ses bijoux à 15,000 livres. On trouva chez lui 250,000 livres en argent comptant ; sa charge de secrétaire du roi fut vendue par sa veuve moyennant 71,000 livres. Il possédait quatre maisons à Paris, dont deux dans la rue de la Ville-l'Évêque, une autre dans la rue des Moulins, qu'on appelait alors rue Royale, et la quatrième, qu'il avait fait bâtir au coin des rues Neuve-des-Petits-Champs et Sainte-Anne, et sur laquelle on voit encore des attributs de musique. Si l'on ajoute à toutes ces évaluations le prix de la salle de l'Opéra, qui lui appartenait, on arrive à un chiffre énorme surtout pour l'époque.

Pendant la seconde moitié du dix-septième siècle et la première du dix-huitième Lully fut regardé en France comme le plus grand musicien qui eût jamais existé. Plus tard l'oubli, le dédain même succédèrent à une estime peut-être exagérée, mais beaucoup plus excusable que l'indifférence dont elle fut suivie. Le malheur des musiciens est d'avoir presque toujours été jugés par des littérateurs complètement étrangers à la musique. Pour apprécier avec justesse le mérite d'un artiste, il faut pouvoir se placer au point de vue où il s'est trouvé, et se rendre compte des causes de l'influence qu'il a exercée. Un pareil examen est nécessaire pour connaître la valeur de Lully. Tout était à faire autour de lui en France ; il créa tout, et donna à l'art une existence qui lui manquait. La prétention était alors de faire des tragédies lyriques, genre qui avait pris naissance en Italie, au siècle précédent : le mot *opéra* ne fut employé que plus tard. La tâche la plus importante du musicien était de ne pas empiéter sur la part du poète. La coupe des opéras de ce temps différait beaucoup de celle qui a prévalu par la suite. Les morceaux se divisaient en scènes et en airs. Tout ce qui avait rapport à la situation se traitait en récitatif ; il n'y avait de musique proprement dite que dans les accessoires, les fêtes, les cérémonies et les divertissements qu'amenaient le sujet ; les

petits airs chantés par les coryphées, genre dans lequel Lully excellait, y tenaient une grande place. Ce n'était guère qu'en dehors des situations que le compositeur pouvait donner essor à son imagination. Cependant Lully trouva quelquefois l'occasion de traiter des scènes entières d'une manière musicale ; nous citerons, entre autres, la belle scène de Caron et des ombres dans le quatrième acte d'*Alceste*. Ses contemporains le louent fort peu des qualités réelles qu'il possédait, mais en revanche ils vantent surtout l'excellence de ses récitatifs, qui, malgré le mérite d'une bonne prosodie, nous paraissent au-dessous des éloges qui leur ont été donnés. On a dit aussi, et quelques biographes ont répété, que ce qui distingue particulièrement les symphonies de ce maître, ce sont de très-belles fugues. Les *allegro* des ouvertures de Lully sont écrits, à la vérité, dans le style fugué, mais il n'existe pas une seule fugue, selon l'acception du terme, dans les œuvres de ce musicien, qui en ignorait sans doute les règles et les principes. Quant aux innovations qu'il apporta dans l'emploi des instruments, voici l'indication de ceux dont son orchestre se composait : Des *violons*, des *violles* de différentes grandeurs, des *basses de violes* (1), des *doubles basses de violes* (2) formaient la phalange des instruments à cordes ; ils se divisaient en *grand* et *petit chœur*. Le petit chœur accompagnait les airs et les morceaux doux et gracieux ; le grand chœur était réservé pour les morceaux énergiques. Les instruments à vent comprenaient des *flûtes à bec* (3) de diverses dimensions, formant un quatuor de par-dessus, de dessus et de basses de flûte ; des *hautbois*, divisés aussi en famille de par-dessus et de dessus ; les *bassons* en faisaient la basse. Des *trompettes*, des *trombes* (4), une paire de *timbales* et en outre un *clavecin* pour l'accompagnement des récitatifs, complétaient la composition de l'orchestre de Lully. Ces divers instruments ne se combinaient pas entre eux comme dans notre système moderne. Lully n'écrivait, dans ses partitions, que les instruments à cordes ; dans les *forte*, les hautbois et quel-

(1) Le *violoncelle*, qui remplaça la basse de viole, ne fut introduit dans l'orchestre de l'Opéra que peu de temps avant la mort de Lully, en 1687, par un musicien de Florence, nommé Battistini.

(2) L'instrument appelé *contrebasse*, n'existait pas encore ; il fut construit en Italie, au commencement du dix-huitième siècle, dans le but de remplacer les doubles basses de viole, dont les sons étaient sourds et sans énergie ; il ne fut adopté en France qu'avec difficulté. En 1757 il n'y avait encore qu'une seule contrebasse à l'Opéra.

(3) La flûte à bec se jouait comme le flageolet. La *flûte traversière* que nous connaissons aujourd'hui ne fut adoptée dans l'orchestre que vers 1710.

(4) Les trompettes étaient à trous ; quant à l'instrument appelé trombe, ce n'était autre chose que le *cornet à bouquin*, espèce de cor percé de sept trous et se jouant avec une embouchure semblable à celle de la trompette. Ce ne fut qu'à la fin du dix-septième siècle qu'on apprit à tourner les *cors circulaires* ; ils ne servirent d'abord que pour la chasse.

(1) Du temps de Lully, les recettes de l'Opéra montèrent annuellement de 130,000 à 150,000 livres ; les dépenses de 70,000 à 80,000 livres. En 1713, les dépenses s'élevaient à 297,000 livres. Louis XIV défendit qu'on les augmentât sous quelque prétexte que ce fût. Elles dépassèrent rapidement ce dernier chiffre. En 1778 elles étaient de 907,300 livres.

quois les flûtes jouaient à l'unisson avec les violons, et les bassons doublaient les basses. Dans de rares passages, Lully indiquait au-dessus des parties : *hautbois, flûtes ou trompettes*; les violons se taisaient alors, pour laisser entendre séparément les familles de ces divers instruments, et reprenaient ensuite leurs parties. Ces exceptions n'avaient lieu toutefois que dans les chœurs et les ritournelles, mais jamais dans les airs, où la partie de chant était fidèlement suivie par le premier violon, s'il s'agissait d'une voix aiguë, ou par la basse pour accompagner une voix grave. Malgré leur simplicité, ces dispositions instrumentales n'étaient pas autant dépourvues d'effet qu'on le suppose. Ce fut aussi Lully qui introduisit les accompagnements d'orchestre dans la musique de la chapelle de Louis XIV.

Si l'on compare maintenant le style de Lully à celui des grands maîtres italiens de son temps, on voit que les chœurs et le système d'instrumentation rappellent la manière de Carissimi; les airs sont calqués sur ceux de Cavalli. On n'aperçoit rien d'abord qui appartienne en propre au compositeur; mais bientôt son génie créateur se révèle par le sentiment dramatique qui anime son œuvre. « C'est dans ce sentiment, dit M. Fétis, qui, dans sa *Biographie universelle des Musiciens*, a apprécié avec autant de talent que d'impartialité le mérite artistique de Lully, c'est dans ce sentiment que ce musicien puisa la force d'expression que les hommes exempts de préjugés de temps et d'école estimeront toujours. C'est ce même sentiment qui, malgré le défaut de variété dans les formes, a fait vivre pendant un siècle ses ouvrages, premiers essais de l'art en France. » C'est aussi ce sentiment du vrai, ajouterons-nous, qui portait l'artiste à rechercher la simplicité dans le chant et à rejeter ces ornements de mauvais goût qui étaient alors à la mode, et qui le furent longtemps encore après lui. En 1702, c'est-à-dire trente ans après la première apparition des opéras de Lully et au milieu de l'admiration qu'ils excitaient, l'abbé Ragueneau les attaqua dans un écrit intitulé : *Parallèle entre les Italiens et les Français en ce qui regarde la musique et les opéras*. Cette brochure produisit peu de sensation dans le public; mais en 1752, après quatre-vingts ans de succès non partagés, les ouvrages du vieux maître eurent à subir une redoutable épreuve par l'arrivée à Paris d'une troupe italienne qui fit entendre sur le théâtre de l'Académie royale de Musique *La Serva padrona* de Pergolèse et d'autres partitions d'intermède, bien supérieures sans doute par l'élégance de la forme, la grâce et la variété des mélodies, mais peut-être moins puissamment dramatiques. Quelques amateurs enthousiastes, parmi lesquels on remarquait Diderot et le baron de Grimm, prirent fait et cause pour la musique italienne. Jean-Jacques Rousseau se mit à leur tête; sa *Lettre sur la Mu-*

*sique française* fut le signal d'une guerre d'opinion qui fit éclore un nombre considérable de brochures (1). Le fameux monologue d'*Armide* avait été considéré jusque là comme un inimitable chef-d'œuvre de diction et de sentiment; dans une analyse très-détaillée, Jean-Jacques osa le premier en faire ressortir la froideur et les défauts; mais en secouant le joug de cette admiration, il se montra injuste pour les beautés réelles que l'on rencontre dans les œuvres de Lully, et à côté de la faiblesse de ce monologue il eût pu faire ressortir la délicieuse scène du sommeil de Renand, scène si bien conçue que plus tard Gluck ne put l'égalier qu'en l'imitant. Cependant, malgré les attaques de ses adversaires, malgré le génie même de Rousseau, qui brillait alors dans tout son éclat, la renommée de Lully sortit encore victorieuse de cette lutte; après cent ans de gloire, il ne fallut rien moins que les sublimes inspirations de Gluck et que les tendres et gracieux accents de Piccini, son rival, pour faire disparaître du répertoire de la scène lyrique française les ouvrages du surintendant de la musique de Louis XIV. L'audition des opéras de Lully serait aujourd'hui presque intolérable, surtout pour les gens du monde et même pour certains artistes imbus des préjugés qui leur font considérer la musique comme étant d'une progression incessante, et qui les portent à rejeter comme suranné tout ce qui n'est pas de l'époque. N'oublions pas toutefois que si l'histoire de l'art indique un développement progressif dans les formes et d'avancement dans les moyens, il n'y a eu que transformation dans le but, qui est d'étonner. L'étude de l'origine et des développements de l'opéra, en Italie, en France, en Allemagne, démontre qu'à toutes les époques, et quels que soient les moyens, l'art consiste dans le vrai; ceux qui ne prononcent qu'avec un sourire de dédain le nom du vieux Lully devraient bien penser cependant qu'il y a plus qu'une curiosité archéologique dans les productions d'un compositeur qui excita l'admiration de tous les hommes célèbres du siècle de Louis XIV, et dont les ouvrages occupèrent encore le théâtre si longtemps après sa mort. La musique de ce maître a évidemment trop d'uniformité, les mêmes rythmes, les mêmes formules s'y rencontrent trop fréquemment, l'instrumentation manque d'effet, surtout pour nos oreilles, accoutumées à la sonorité des orchestres modernes et à la variété des ressources qu'ils offrent; mais, comme le fait judicieusement observer M. Fétis, puisque ces défauts même n'ont pu nuire au succès des œuvres de l'artiste, il faut bien avouer que les

(1) Au parterre de l'Opéra le public se partageait en deux camps, rangés, l'un du côté de la loge du roi, l'autre du côté de celle de la reine. Le coin du roi se composait des défenseurs de la musique française; les admirateurs de la musique italienne formaient le coin de la reine. Les deux partis s'injuriaient; peu s'en fallut qu'ils ne vinsent aux mains.

qualités de l'expression ont dû être puissantes pour en triompher. Il est d'ailleurs à remarquer que si, par des causes qui tiennent au climat, au caractère national des peuples et au génie de leur langue, l'Italie, ce berceau de l'art musical, a longtemps brillé par le charme et l'abondance des mélodies, si l'Allemagne est venue ajouter un nouvel intérêt, par la richesse des combinaisons harmoniques et instrumentales, l'élément dramatique a toujours dominé sur la scène lyrique française, où il s'est principalement manifesté par la vérité de la diction et par une certaine ampleur de style qui lui est propre. Depuis Gluck jusqu'à M. Meyerbeer, les compositeurs célèbres qui ont travaillé pour la France ont subi l'influence de ce style, et de leurs productions est résultée une fusion des trois genres qui a progressivement amené l'école éclectique actuelle.

Voici l'indication des principaux ouvrages de Lully : BALLETS, DIVERTISSEMENTS ET COMÉDIES pour lesquels ce compositeur a écrit de la musique : *L'Amour malade*, comédie (1657); — *Alcidione*, ballet (1658); — *La Raillerie*, idem (1659); — *Entr'actes d'Œdipe*, tragédie de Corneille (1669); — *Airs des ballets du Xerxès* de Cavalli (1660); — *L'Impatience*, ballet (1661); — *Les Saisons*, idem (1661); — *Hercule amoureux*, idem (1662); — *Les sept Plagiats*, idem; — *Les Noces de Village, ou la mascarade de Vincennes*, divertissement (1662); — *Les Arts*, ballet (1663); — *Cariselli*, ballet représenté à Fontainebleau; — *Les Amours déguisés*, ballet (1664); — *Airs de danse de Psyché*, tragédie-ballet; — *Le Mariage forcé*, comédie de Molière (1664); — *La Princesse d'Élide*, comédie-ballet de Molière (1664); — *La Naissance de Vénus*, divertissement (1665); — *Les Gardes*, ballet (1665); — *Créqui*, idem (1666); — *Les Muses*, idem (1667); — *La Fête de Versailles*, divertissement, avec Molière (1668); — *Flore*, ballet (1669); — *L'Amour médecin*, comédie de Molière (1669); — *Monsieur de Pourceaugnac*, comédie de Molière (1669); — *Le Ballet de Chambord, ou le bourgeois gentilhomme*, comédie de Molière (1670); — *Le Ballet des Nations*, suite du *Bourgeois gentilhomme*; — *Les Jeux Pythiens*, ballet (1670). — OPÉRAS : *Lés Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, pastorale en trois actes, avec prologue, paroles de différents auteurs (1672); — *Cadmus et Hermione*, tragédie lyrique en cinq actes, de Quinault (1673); — *Aleste*, idem, id. (1674); — *Thésée*, id., id. (1675); — *Le Carnaval*, mascarade en neuf entrées, de différents auteurs (1675); — *Atys*, tragédie lyrique en cinq actes, paroles de Quinault (1676); — *Isis*, id., id. (1677); — *Psyché*, idem, de Thomas Corneille (1678); — *Bellerophon*, idem, id. (1679); — *Proserpine*, idem, de Quinault (1680); — *Le Triomphe de l'Amour*, ballet en vingt entrées, id. (1681); — *Persée*, tragédie lyrique en cinq actes, id. (1682); — *Phaéton*, id., id. (1683); — *Amadis*, idem, id. (1684);

— *Roland*, idem, id. (1685); — *L'Idylle de la Paix*, et *l'Églogue de Versailles*, divertissements, paroles de Racine (1685); — *Le Temple de la Paix*, ballet en six entrées, paroles de Quinault (1685); — *Armide*, tragédie lyrique, id. (1686); — *Acis et Galathée*, pastorale héroïque en trois actes, paroles de Campistron (1687); — *Achille et Polixène*, tragédie lyrique du même poète. Lully laissa inachevée cette partition, dont il n'avait écrit que l'ouverture et la musique du premier acte; elle fut terminée par Colasse, son élève, et l'on représenta la pièce au mois de novembre 1687. — MUSIQUE D'ÉGLISE : Lully ne réussissait pas moins bien dans ce genre qu'au théâtre; on connaît de lui plusieurs compositions religieuses, entre autres un *Exaudiat*, un psaume *Plaudite, gentes, un Veni, Creator, un Jubilate*, un *Miserere*, un *De Profundis*, un *Libera*, un *Te Deum*, et une messe à quatre voix sans accompagnement. M<sup>me</sup> de Sévigné parle avec admiration, dans une de ses lettres, de l'effet que produisit la musique de Lully au service funèbre du chancelier Seguier. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : Lully a écrit une grande quantité de symphonies, de trios et d'airs de violon, de morceaux de circonstance, de divertissements et de danses, des airs de hautbois et de fifre pour les régiments, des fanfares et sonneries de trompette, des batteries de tambour; parmi les marches qu'il composa, nous citerons celle des *Mousquetaires*, écrite en 1670, d'après l'ordre du roi, pour remplacer l'ancienne marche alors en usage. Quelques auteurs attribuent à Lully l'air sur lequel les Anglais chantent leur fameux hymne national *God save the king*; Lully, disent-ils, l'aurait composé, sur la demande de M<sup>me</sup> de Maintenon, pour un cantique que les demoiselles de Saint-Cyr exécutèrent en chœur lors d'une visite que Louis XIV fit à leur établissement. Plus tard Hændel ayant entendu chanter cet air à Versailles, en aurait pris copie, et l'aurait importé en Angleterre, où il aurait passé pour être son œuvre. Les Anglais n'acceptent pas, comme on doit bien le penser, l'origine française de cet air; les uns l'attribuent au poète Harry Carrey, contemporain de Hændel, d'autres, à Hændel lui-même; W. Clarke a cherché à démontrer qu'il avait été composé au commencement du dix-septième siècle, par un musicien nommé John Bull. Quoi qu'il en soit, le *God save the king*, paroles et musique, fut publié pour la première fois, en 1745, dans le *Gentleman's Magazine*, et devint aussitôt populaire. Dieudonné DENNE-BARON.

*Gazette de France*, année 1661. — *Le Cerf de La Viéville de Freneuse, Comparaison de la Musique italienne et de la Musique française*; Bruxelles, 1708; — *Titres concernant l'Académie royale de Musique*; Paris, 1740. — Bourdelot, *Histoire de la Musique depuis son origine, etc.*; La Haye et Francfort-sur-Mein, 1743; — *Histoire de l'Académie royale de Musique*, par un des secrétaires de Lully. — De Laborde, *Essai sur la Musique*; Paris, 1789; — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Patria, *Histoire de l'Art Musical en France*;

Paris, 1847. — G. Kastner, *Manuel général de Musique militaire*; Paris, 1846. — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de Musique, histoire littéraire, musicale, etc.*; Paris, 1855.

**LULLI (Louis DE)**, musicien français, fils aîné du précédent, né à Paris, le 14 août 1664, et mort vers l'année 1736. Ayant donné quelque mécontentement à son père, il fut privé des charges que celui-ci occupait à la cour et qui furent données à son frère Jean-Louis; mais après la mort de ce dernier, arrivée au mois de décembre 1688, il lui succéda dans ses privilèges. Il avait écrit avec lui la musique de *Zéphyre et Flore*, ballet héroïque, en trois actes, représenté le 22 mars 1688. En 1690 il donna avec son frère Jean-Baptiste : *Orphée*, tragédie lyrique en trois actes qui n'eut point de succès; puis en 1693 *Alcide*, en collaboration avec Marais. Il composa ensuite quelques ballets, entre autres celui des *Saisons*, en quatre entrées, avec Colasse, qui fut joué en 1695. On cite aussi de ce musicien une cantate intitulée : *Le Triomphe de la Raison*, qu'il fit exécuter en 1703, devant le roi, à Fontainebleau. D. DE B.

*Hist. de l'Académie royale de Musique*, par un des secrétaires de Lully. — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*. — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de Musique*, etc.

**LULLI (Jean-Baptiste DE)**, second fils du célèbre musicien, né à Paris, au mois d'août 1665, et mort à Saint-Cloud, le 9 juin 1701. Il fit ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice, et fut ensuite gratifié par Louis XIV de l'abbaye de Saint-Hilaire, près Narbonne, ce qui n'empêcha pas qu'après la mort de son père il reçut une pension de l'Académie royale de Musique. Dès son enfance il avait appris la musique, et avant son entrée au séminaire il composa avec son frère aîné, Louis Lully, l'opéra d'*Orphée*, qui fut représenté en 1690. On connaît aussi de lui plusieurs cantates et quelques symphonies. D. DE B.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**LULLI (Jean-Louis DE)**, troisième fils du même artiste, né à Paris, au mois de septembre 1667, et mort dans la même ville, le 28 décembre 1688. Désigné pour la survivance des places que son père avait à la cour, il les occupa pendant deux ans environ après le décès de celui-ci, et cessa de vivre à l'âge de vingt-et-un ans. Il a composé avec son frère aîné, Louis Lully, la musique du ballet héroïque de *Zéphyre et Flore*, représenté au mois de mars 1688, et dont il a écrit pour sa part le prologue et le premier acte, et la dernière scène du troisième acte avec le divertissement. D. DE B.

*Hist. de l'Académie royale de Musique*, par un des secrétaires de Lully. — Fétis, *Biog. univ. des Musiciens*. — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de Musique*, etc.

**LULLIN (Amédée)**, sermoonnais-suisse, né en 1695, à Genève, où il est mort, en 1736. Reçu ministre en 1718, il fut agrégé au corps des pasteurs de sa ville natale, et se distingua par un talent particulier pour la prédication. En 1757,

il fut pourvu de la chaire d'histoire ecclésiastique. Dans ses voyages, il avait formé une collection de livres précieux, enrichie des manuscrits qui avaient appartenu à la famille Petau; il la légua à la bibliothèque de Genève. On a de lui : *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*; Genève, 1761-1767, 2 vol. in-8°. P.

*Journal Helvétique*, sept. 1756. — *Biblioth. des Sciences VII.* — *Nouv. Biblioth. Germanique*, XIX. — *Preface du t. 1<sup>er</sup> des Sermons*. — Ernesti, *Neue theol. Biblioth.*, III, 170.

**LULLIN (Jean)**, littérateur savoyard, né le 20 février 1729, à Taninge (Savoie), mort le 4 mars 1789. Il exerça à Chambéry la profession d'imprimeur-libraire. Il a écrit : *Étrennes historiques de Savoie*; Chambéry, 1776; recueil continué par le fils de l'auteur jusqu'à l'époque de la révolution; — *Notice sur la Savoie*, suivie d'une *Généalogie raisonnée de la maison royale*; ibid., 1787, in-8°. P.

Quérard, *La France Littéraire*.

**LULLIN DE CHATEAUVIEUX (Michel)**, agronome suisse, né en 1695, à Genève, où il est mort, en 1781. Il s'occupa de bonne heure de l'industrie et de l'agriculture, et en fit une étude spéciale, non dans les livres, mais au milieu des ouvriers; ce fut ainsi qu'il fit l'apprentissage de chacun des arts auxquels il s'appliqua dans l'intention d'être utile à sa patrie. Il était, à ce qu'on rapporte, capable d'en exercer dix-huit, en possédait presque tous les outils, et avait exécuté beaucoup d'ouvrages avec une certaine perfection. Il contribua aux progrès de l'agriculture par tous les moyens dont il pouvait disposer, inspira le goût des expériences, donna des conseils pour diminuer les semences et augmenter les récoltes, et construisit, entre autres instruments utiles, un semoir, usité depuis longtemps chez les Chinois, et une charrie à couteaux pour le défrichement des prairies naturelles. Lullin occupa à Genève les charges de membre du conseil des Deux-Cents, de conseiller d'État et de premier syndic. Ch. Bonnet disait de lui : « Cincinnatus dans les conseils, il l'est encore dans la campagne. » Lullin a publié : *Expériences et réflexions sur la Culture des terres, faites aux environs de Genève, dans les années 1754, 1755 et 1756*; Genève, in-8°. Cet ouvrage a été surtout loué par Duhamel, dans son *Traité de la Culture des terres*.

Son fils, LULLIN DE CHATEAUVIEUX (*Jean-André*), né le 28 juin 1728, mort le 22 février 1815, entra au service de France, servit sous le maréchal de Saxe et dans la guerre de Sept Ans, et devint colonel d'un régiment suisse et lieutenant général. P.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*.

**LULLIN DE CHATEAUVIEUX (Charles-Jean-Marie)**, agronome suisse, petit-fils de Michel, né à Genève, le 1<sup>er</sup> mars 1752, mort vers 1832. Il prit du service en France, et y gagna le grade de lieutenant-colonel. Il s'occupa ensuite de l'exploitation de ses terres, et publia divers ouvrages sur



l'agriculture et l'économie domestique, entre autres : *Observations de vingt ans d'expériences sur les bêtes à laine*; Genève, 1804, in-8°; — *Des Prairies artificielles d'été et d'hiver*; ibid., 1806, in-8°; réimpr. en 1819, avec beaucoup d'additions; — *Almanach du Cultivateur du Léman*; ibid., 1812-1813, 2 vol. in-8°; continué par le *Cultivateur du canton de Genève*; ibid., 1823, in-8°; — *Abrégé d'Agriculture et d'Économie domestique*; ibid., 1825, in-12; — *Du Perfectionnement de la Culture de la Vigne*; ibid., 1831, in-8°.

Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

**LULLIN DE CHATEAUVIEUX** (*Jacob-Frédéric*), agronome suisse, fils de Jean-André, né le 10 mai 1772, à Genève, où il est mort, le 24 septembre 1842. Il était membre de plusieurs sociétés de savants, et fit, comme ses devanciers, sa principale étude des sciences agricoles. On a de lui : *Lettres écrites d'Italie* en 1812 et 1813 à *M. Charles Pictet*; Genève, 1815; 2<sup>e</sup> édit., augmentée, 1820, in-8°; — *Lettres sur l'Agriculture de la France*; ibid., 1817, 2 vol. in-12, insérées d'abord, en grande partie, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*; — *Lettres de Saint-James*; ibid., 1821-1825, 5 part. in-8°; — suite d'écrits anonymes sur les affaires du temps. Il est aussi l'auteur d'une compilation, également anonyme, le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*; Paris, 1816, in-8°, qui contient une histoire apologetique de Napoléon rédigée avec beaucoup d'art, et que l'on a tour à tour attribuée à Benjamin Constant, à M<sup>me</sup> de Staël et à d'autres écrivains de l'époque.

*Notice biogr.*; Paris, 1843, in-8°.

**LULLY**. Voy. LULLI.

**LULMO**. Voy. LOLMO.

**LULOF** (*Jean*), astronome et théologien hollandais, né à Zutphen, en 1711, mort en 1768. Après avoir été pendant plusieurs années chef de la congrégation des Piétistes dans sa ville natale, il fut appelé, en 1742, à enseigner à Leyde la morale et l'astronomie; en 1754, il fut aussi chargé de l'inspection de la navigation dans la province de Hollande. Il était membre de l'Académie de Berlin. On a de lui : *Ad legem II codicis Justiniani De mathematicis*; — *De causis promotæ hoc sæculo astronomiæ*; Leyde, 1742, in-8°; — *Introductio ad cognitionem utriusque globi*; Leyde, 1743 et 1748, in-8°. — Lulof a encore publié un grand nombre d'observations astronomiques, ainsi que plusieurs ouvrages de théologie; il a aussi donné une traduction hollandaise du *Copernicus victor* de Horrebow, avec des notes; enfin c'est lui qui a édité en 1762 l'*Introductio ad Philosophiam naturalem* de Muschenbrœck.

E. G.

Gœtten, *Neues Gelehrtes Europa*, t. VII, p. 564, t. XI, p. 769, et t. XIX, p. 730. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**LUMAGNE** (*Marie de*). Voy. POLALLION.

**LUMBISANO** (*Orazio*), médecin italien, né à Corioiano, en Calabre, vers la fin du seizième

siècle. Il exerça la médecine à Naples, et y enseigna cet art ainsi que la philosophie. Il se fit connaître par les ouvrages suivants : *De Febribus, de Peste, de Motu Terræ*; Naples, 1629, in-4°, et Urbin, 1631; — *Conciliationes et Decisiones medicæ*; Naples, 1629, in-4°. P.

Toppi, *Biblioth. Neapolitana*, 182. — Van der Linden, *De Script. Medicis*. — Haller, *Biblioth. Medica*, II, 576.

**LUMENE VAN MARCK**, nom d'une ancienne famille d'érudits et de poètes belges, dont les principaux membres sont :

**LUMENE VAN MARCK** (*Charles*), en latin *Carolus a Marca*, né à Gand, vers 1520. Sa vie, toute consacrée à l'étude, offre peu de faits intéressants. Il avait épousé Lucie Monck, parente du fameux général anglais de ce nom. On a de Charles Lumene : *Judith, ou la mort d'Holopherne*, tragédie en grec; — beaucoup de poésies légères en latin; — une élégie latine en tête du *De Invocatione Sanctorum* de dom Jean Garef (Rouen, 1676, in-fol.).

**LUMENE VAN MARCK** (*Jacques-Corneille*), en latin, *Jacobus Luminæus*, fils du précédent, né à Gand, vers 1570, mort à Douai, en 1629. Il fit ses études dans sa ville natale, et y prit l'habit de bénédictin dans l'abbaye de Saint-Pierre-du-Mont-Blandin. En 1625, il fut envoyé à Rome comme député de sa communauté. Sander l'appelle : « Vir elegantis ingenii et utriusque styli præstantia eximius, quem genuinam Musarum et Apollinis sobolem vocare possis, etc. » Valère André dit de lui : « Poeta, orator, historicus, in singulis ita eminens atque excellens,

Ut omnia in unum

Confluxisse putes cœlica dona virum. »

Ces éloges sont outrés. Disons simplement que Jacques Lumene fut un savant humaniste et un bon poète latin. On a de lui : *Orationes sacræ: Encomium Virginis assumptæ; S. Catharinæ Senensis; Divi Pauli conversi; Divi Thomæ Aquitanis; De Jubilæo sacerdotali R. admodum domini Cornelii Columbanii Vrancx S.-Petri-in-monte-Blandinio Abbatis; In Primitiis R. et doctissimi viri Antonii Sanderi; De Pastore bono; Torcular, sive Christus patiens*; — trois tragédies sacrées : *Dives Epulo; Carcer Babylonius, sive cædes liberorum Sedecix regis, et exoculatio ejus in Reblatha; Jephthe, sive votum Hebræi illius ductus, temere factum, et impie impletum*; Item *Lessus Sacri et Miscellanea*; — *Duces Burgundiæ, iidemque Flandriæ comites, et res ab iis gestæ*. Ces ouvrages ont été réunis sous le titre de : *Jacobi Cornelii a Marca Opera omnia, tam Poetica, quam Oratoria et Historica*; Louvain, 1613, in-8°. — On a encore de Jacques van Lumene : *Corona Virginea, sive stellæ duodecim, id est duodecim hominibus sacræ*; Gand, 1618, in-12. Ce sont des panégyriques de la Sainte Vierge. — *Pleias Sacra, constans orationibus septem*; Gand, 1623; — *Lampas Virginea, sive oratio de*

*encomio Virginis, in festa Luminum dicta*; 1625; — *Diarium Sanctorum, sive stemmata et flores*, etc., en vers iambiques; Douai, 1628, in-4°; — *Hys Sacra*; Douai, 1628, in-4°; — *Musæ lacrymantes, seu pleias tragica*; Douai, 1628, in-4° : contenant : *Bustum Sodomæ et impurarum illarum civitatum excidium*; *Abimelech*; *Jephte*; *Samson*; *Saül*; *Amnon, sive stuprum sororis Thamar, ab Absalone acri ultione percussum*; et *Sedecias*. — *Absalon, seu miserando exitu clausa in patrem Davidem Absalonis filii rebellio*; tragédie; — *Anastasius, sive perdisa fulminata*, tragédie; — *Parthenii Flores, sive homilia in festo missus dicta*; — *Corollarium Apostolicum, sive panegyris sacra Apostolorum principibus adornata*; — deux recueils intitulés : *Ludibrium vitæ humanæ, sive homilia dicta feria quarta Cinerum*; et *Hecalombe, sive homiliæ centum de variis religionis christianæ mysteriis*; on y remarque les pièces suivantes : *Lacrymæ*; *homilia Christo passo dictu*; *Fasciæ, sive crepundia Jesu-Christi in Bethleem nati*; *Lingua ignea, sive homilia dicta in vigilia Pentecostes*; *Cineres, homilia feria quarta cinerum dicta*; *Triumphus Virginis*; *Susprium Amoris sancti*; *Cavernamaceriæ*; *Tripudium sanctorum*; *Rosarium*; *Tuba angelica*; *Margarita evangelica, sive encomium pauperatis*; etc.

L—Z—E.

Sander, *De Gandavensibus*, p. 27, 60 et 61. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*, p. 191-192. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 159.

**LUMIARES** (Antonio VALCARCEL PIO DE SA-BOYA Y MODRA, comte DE), antiquaire espagnol, né vers 1740, à Valence, où il est mort, en 1808. Ce fut au château d'Alicante, où des étourderies de jeunesse l'avaient fait enfermer, qu'il prit, grâce aux conseils du marquis de Valdefflores, le goût des langues, des antiquités et surtout de la numismatique. Devenu libre, il s'établit dans sa ville natale, et y forma un cabinet de douze mille médailles. Il fut membre de l'Académie d'Histoire de Madrid et de plusieurs autres compagnies savantes. On a de lui : *Médailles des colonies, municipes et anciens peuples d'Espagne*; Valence, 1773, gr. in-4°, fig.; — *Barros Saguntinos; dissertation sur les antiques monuments et inscriptions de Sagunte*; ibid., 1779, in-8°, fig.; les *Barros*, dont il a parlé le premier, sont des briques ou des vases d'argent gravés; — *Lucentum, ou la ville d'Alicante; inscriptions, statues, médailles et autres monuments trouvés dans ses ruines*; ibid., 1780, in-8°, fig.; — *Le Songe philosophique*; ibid., 1780, in-8° : satire sous le pseudonyme de Louis de Amerecel; — *Lettre critique de don Alvaro-Gil de La Sierpe à l'auteur de l'Atlas espagnol*; ibid., 1787, in-8°; il y relève les nombreuses erreurs ou omissions dont ce dernier ouvrage est rempli; — *Inscriptions de Carthago Nova*; Madrid, 1790, in-4°; etc. Plusieurs

ouvrages importants du comte de Lumières sont restés manuscrits.

P. L.

Rotermond, *Suppl.* à Jöcher.

**LUMMEN** (Jean-Frédéric DE), en latin *Lumnius*, né en 1533, dans le pays de Liège, mort en 1602, à Anvers. Disciple de Nicolas Eschius, il passa presque toute sa vie à Anvers, au couvent des Béguines, dont il fut un des directeurs. Il a publié : *De extremo Dei judicio et Judæorum vocatione Lib. II*; Anvers, 1567, 1594, in-8°, et Venise, 1569, in-4°; — *De vita et passione Christi Carmen*; ibid., 1568, in-8°; — *De Vita Christiana virginis dialogi IV* (en flamand); ibid., 1571, in-8°; — *De Mundi Fuga et ad cælum cursu*; Louvain, 1580; — *Thesaurus Christiani Hominis, e scriptis B. Augustini, lib. VI*; Anvers, 1588, in-8°; — *De Disciplina domestica, lib. VII*; ibid., 1589; — *Elegia de piaculis adamiticis*; 1600, in-8°; — *Exercitia spiritualia*; 1610, in-12. K.

André, *Biblioth. Belgica*, 502.

**LUMPER** (Gottfried), historien allemand, né le 9 février 1747, à Fuessen, mort le 8 mars 1801. Il avait fait profession dans l'ordre des Bénédictins, et enseigna l'histoire du dogme et de l'église au séminaire de Saint-Georges à Villingen. Il a publié : *Historia theologico-critica de vita scriptis atque doctrina SS. Patrum aliorumque scriptorum ecclesiasticorum trium primorum seculorum*; Augsbourg, 1783-1799, 13 part. in-8°; — *J.-M. Schroeckii Historia Religionis et Ecclesiæ christianæ*; ibid., 1788, in-8°; — *Der Christ in dem Fasten*; Ulm, 1796, in-8°.

K.

Klüpfel, *Necrologium*, 250-255.

**LUMSDEN** (Matthew), orientaliste écossais, né à Clora, dans le comté d'Aberdeen, en 1777, mort à Londres, en mars 1835. Après avoir fait ses études au collège du Roi, dans sa ville natale, il alla rejoindre à Calcutta, en 1794, son frère, employé supérieur de la Compagnie des Indes. D'abord occupé dans une fabrique d'indigo, il consacra ses loisirs à l'étude du persan, et devint, en 1800, assesseur du *Nizam-al-Adoulat*, ou cour criminelle de Calcutta, puis en 1801, professeur en second de persan, au collège du Fort-William. En 1805, il obtint le titre de professeur d'arabe et de persan dans le même établissement. A ces fonctions il joignit celles de surveillant de l'impression des ouvrages arabes et persans compilés par les *mounschi*, gens de lettres indigènes, et destinés aux élèves de Fort-William, de traducteur officiel de la Compagnie pour le persan, de surintendant du collège musulman de Calcutta et de directeur de la Gazette du gouvernement. Des travaux si nombreux et le climat des Indes minèrent la santé de Lumsden, qui fit un voyage en Angleterre en 1820. Il ne put y trouver un emploi convenable, et revint dans l'Inde. Sa mauvaise santé le ramena dans sa patrie quelques années après. Il mourut du choléra, à l'âge de cinquante-huit ans. Ses travaux

sur la grammaire persane et arabe sont estimés ; cependant pour cette dernière langue il est resté fort au-dessous de Silvestre de Sacy. Voici les titres des ouvrages qu'il composa ou dont il dirigea l'impression : *Selections for the use of the students of the Persian class* ; Calcutta, 1809-1811, 5 vol. in-4° ; — *A Grammar of the Persian language, comprising a portion of the elements of arabic inflection, together with some observations on the structure of either Language, considered with reference to the principles of general grammar* ; Calcutta, 1810, 2 vol. in-fol. ; — *The Shanameh, being a series of heroic poems on the ancient history of Persia, from the earliest times down to the subjection of the persian empire by its Mohammadan conquerors under the reign of king Yusdijrd ; by the celebrated Aboul Kausim i Firdoosee of Toos* ; Calcutta, 1811, in-4° : premier volume d'une édition qui devait en avoir huit, et qui n'a pas été continuée ; il ne contient que le texte persan, sans notes, avec une courte préface en anglais par Lumsden ; — *A Grammar of the Arabic Language, according to the principles taught and maintained in the schools of Arabia ; exhibiting a complete body of elementary information, selected from the works of the most eminent grammarians, together with definitions of the parts of speech and observations on the structure of the language* ; Calcutta, 1813, in-fol. : cet ouvrage devait avoir deux volumes ; il n'a paru que le premier ; — *Moallakât : The seven poems, denominated Suspended, written by Anriolkais, Tarafa, Zoheir, Lebeed, Antara, Amra and Hareth* ; Calcutta, 1823, in-8° ; — *Ghayat ool Bayan fi ulmi-l-lisan ; being a treatise on arabic sarf o nahw collated from various works by Abdurrahim, son of Abdulkерim, under the direction of Dr. Matthew Lumsden* ; Calcutta, 1828, in-8°. Z.

Th. Zenker, *Bibliotheca Orientalis*.

**LUNA** (Don Alvaro de), homme d'État espagnol, né vers la fin du quatorzième siècle, mis à mort en juin 1453. Il fit son apparition à la cour de Castille, comme page, en 1408, et fut le camarade d'enfance du roi Jean II, qui avait succédé à son père Henri III à l'âge de vingt-deux mois (25 décembre 1406), et qui fut déclaré majeur en 1418. Un des cousins du roi, don Enrique d'Aragon, profita de la minorité pour s'assurer les plus hautes dignités du royaume, et il s'empara même de la personne du jeune roi. Alvaro de Luna, qui avait dès lors une grande influence sur Jean II, lui conseilla de se résigner à un attentat dans lequel don Enrique avait pour complices plusieurs autres membres de la famille royale, mais en même temps il prépara tout pour la fuite. Dans la nuit du 28 novembre 1418, le roi et son favori s'échappèrent de Talavera, et se mirent à la tête d'un parti de seigneurs fidèles. Il s'en suivit une guerre civile,

qui se termina par l'emprisonnement de don Enrique et la proscription du connétable Davalos. Les dignités et les biens des deux condamnés furent partagés entre les seigneurs du parti du roi. Don Alvaro de Luna eut pour sa part la dignité de connétable (1423). Mais bientôt une ligue formée par don Enrique, qui avait été rendu à la liberté, et par don Juan d'Aragon, son frère, devenu roi de Navarre, força le roi de renvoyer son favori (1426). Peu après, le roi de Navarre, craignant que l'enfant don Enrique ne prit trop d'empire sur l'esprit de Jean II, demanda le rappel du connétable. Les intrigues et les prises d'armes des seigneurs et surtout des infants d'Aragon ne cessaient que pour renaitre aussitôt. La retraite des infants et l'expédition du roi Alphonse d'Aragon en Italie (1432) donnèrent un peu de repos à la Castille. Au retour d'Alphonse et des infants les troubles recommencèrent. Tous les factieux attribuaient au connétable les maux de l'État. Jean II fut obligé une seconde fois de l'éloigner de la cour (1439). Alvaro de Luna se retira en Portugal. Quelques-uns des seigneurs qui avaient pris part à sa chute, entre autres le jeune prince des Asturies, ne tardèrent pas à le regretter, et s'unirent à lui contre les infants. Une bataille eut lieu près d'Olmedo, le 19 mai 1445. Les troupes des infants furent mises en déroute, et don Enrique mourut des suites de ses blessures. Sa mort laissait vacante la dignité de maître de Saint-Jacques, qui fut conférée au connétable. Sa fortune était à l'apogée. Dans le royaume rien ne se faisait que par lui. Le monarque indolent se soumettait en tout à la volonté du ministre ; mais une circonstance lui en fit sentir durement le poids despotique. Veuf de la reine dona Maria, il songeait à contracter une nouvelle union avec Radegonde, fille du roi de France Charles VII. Le connétable exigea qu'il épousât une infante de Portugal. Jean céda, mais avec une sourde colère, et n'attendit plus que le moment de renverser un favori odieux. L'assassinat de don Alphonse de Vivars, grand-trésorier de Castille, crime dont l'opinion publique accusa le connétable, son ennemi, fournit enfin au roi l'occasion désirée. Don Alvaro de Luna, arrêté en 1452, fut traduit devant une commission judiciaire, qui le condamna à mort. L'exécution eut lieu sur la place publique de Valladolid (1). La tête du ministre resta neuf jours attachée sur l'échafaud. Un vase avait été placé à côté du cadavre pour recevoir les aumônes destinées à payer la sépulture du condamné. Celui qui pendant trente années avait disposé des trésors de l'État, qui avait été comte de Santistevane de Gormaz, duc de Truxillo, possesseur de soixante bourgades ou forteresses, connétable de Castille et maître de Saint-Jacques, fut enterré aux dé-

(1) Juin 1458. La date précise est douteuse : Mariana donne le 6, Ferreras le 7 ; Ticknor le 2, d'après le *Centon epistolario*.

pens de la charité publique, dans l'église Saint-André, où l'on ensevelissait les malfaiteurs. Ministre puissant à une époque où la féodalité n'était plus qu'une anarchie stérile et sanglante, Alvaro de Luna passa trente ans à combattre les turbulents seigneurs de la Castille et de l'Aragon; lâchement abandonné par le roi qu'il défendait, il succomba, mais avec l'honneur d'avoir entrepris une œuvre analogue à celle que Louis XI accomplit en France quelques années plus tard. Alvaro de Luna, qui cherchait à retenir Jean II dans l'indolence en rassemblant autour de lui des distractions de toutes sortes, favorisa la poésie et particulièrement ces exercices, premiers essais du théâtre espagnol, connus sous le nom d'*intermedes* (*entremeses*). Lui-même en composa plusieurs. « Il avait, dit sa *Chronique*, une grande facilité d'invention et il était très-adonné à faire des *intermedes* pour les fêtes. » Il reste de lui un court poème, inséré dans le commentaire de Fernan Nunez sur la 265<sup>e</sup> *Copla* de Juan de Mena, et un ouvrage en prose, resté inédit, *sur les femmes vertueuses et célestes*. Ce n'est pas, comme le titre semblerait l'indiquer, une traduction de Boccace, mais une production originale du grand ministre castillan. Presque aussitôt après la mort du connétable, entre 1453 et 1460, un auteur anonyme écrivit son histoire, ouvrage grave et sincère, quelquefois admirablement pathétique et pittoresque. On y remarque surtout le récit de la mort du connétable. Sa fière et calme contenance, lorsqu'on le menait au supplice, le respectueux silence de la foule avant l'exécution, le gémissement universel qui suivit, sont peints avec la plus étonnante vérité : *La Cronica del condestable don Alvaro de Luna* fut publiée pour la première fois par un des descendants du connétable; Milan, 1546, in-fol. Flores en a donné une seconde édition; Madrid, 1784, in-4<sup>o</sup>. L. J.

*Cronica del condest. don Alvaro de Luna.* — *Histoire du conn. de Luna, favori de Jean II*; Paris, 1720, in-12. — Duchaintreau, *Histoire de don Jean II, roi de Castille, recueillie de divers auteurs*; Paris, 1622, in-8<sup>o</sup>. — F. Mariana, *Hist. d'Esp.* — Ferreras, *Hist. d'Esp.* — *Mem. de la Acad. de Hist.*, t. VI, p. 464. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 170, 171; 180-182, 235, 320, 341, 405; t. III, 368.

**LUNA (Michel)**, historien espagnol, vivait dans le seizième siècle. Il appartenait à une ancienne famille maure de Grenade, et il devint interprète de Philippe II pour la langue arabe. On a de lui : *Verdadera Historia del Rey Rodrigo, con la Perdida de España y Vida del Rey Jacob Almanzor, traduzida de lengua arabica*; Grenade, 1590-1600, 2 part. in-4<sup>o</sup>. Luna donne cet ouvrage comme traduit d'Aboul-Kacim Tarif Aben Taric, chroniqueur arabe du huitième siècle. C'était une fiction qui n'aurait dû tromper personne. Luna a évidemment rédigé son *Histoire* d'après les vieilles ballades, la *Chronique générale d'Espagne*, et autres sources du même genre, également incertaines ou fictives. *L'Histoire vraie du roi Rodrigue*

est sans intérêt, et ne mérite aucune confiance; cependant elle eut de nombreuses éditions, et passa longtemps pour authentique. L. J.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 195-196.

**LUNA (Fabrizio)**, poète italien, né à Naples (1), mort en 1559. Il suivit les leçons de Pierre Gravina et de Summonte, et devint un habile humaniste. On a de lui : *Sylvæ, Elegiæ et Carmina*, Naples, 1534, in-8<sup>o</sup>, recueil de vers latins; — *Vocabulario di cinque mila vocabuli toscani non meno oscuri che utili*; ibid., 1536, in-4<sup>o</sup>; dictionnaire recherché, à cause des nombreuses citations empruntées à des poètes contemporains peu connus. P.

Mongitore, *Biblioth. Sicula*, I, 192. — Fontanini, *Biblioth. dell' Eloquenza*, I, 62.

**LUNA (Napoleone DE)**, littérateur italien, né à Pérouse, vivait au dix-septième siècle. Il fut l'un des secrétaires de Louis XIV et son interprète pour la langue italienne. Il traduisit quelques pièces françaises, notamment *Il Fantasma amoroso*, Pérouse, 1677, d'après Quinault, et *La Scuola delle Mogli*; Bologne, 1680, in-12, d'après Molière. P.

Oldoino, *Athenæum Romanum*.

**LUNA (Pietro DI)**. Voy. BENOIT XIII.

**LUND (Zacharias)**, poète latin moderne, né le 5 avril 1608, à Nubel (Slesvig), mort le 8 juin 1667, à Copenhague. Il fréquenta les universités d'Allemagne, et après avoir accompagné dans ses voyages le fils de Georges Wind, grand-trésorier du roi de Danemark, il fut chargé, en 1646, du rectorat de l'école célèbre d'Herluf en Seelande. En 1654, il s'attacha au sénateur Georges de Seefeld, qui l'employa en qualité de bibliothécaire. Trois ans plus tard il devint secrétaire des archives du royaume (1657). On a de lui : *Poematum juvenilibus Lib. IV*; Hambourg, 1634, in-8<sup>o</sup>; — *Versio germanica metrica poematis latini a Vinc. Fabricio scripti*; ibid., 1636, in-4<sup>o</sup>; — *Teutsche Gedichte* (Poésies allemandes); Leipzig, 1636, in-4<sup>o</sup>; — *Epigrammata*; Amsterdam, 1643, in-8<sup>o</sup>; — *Elegiæ VIII de argumentis amatorii*, dans le second livre des *Elegiæ* de V. Fabricius; — *Elegiæ venatoriæ*. K.

P.-J. Resenius, *Inscriptiones Hafnienses* (suppl. français); Bale, III, in-fol., p. 250. — Möller, *Cimbria Literata*, I, 369. — Nyerup et Kraft, *Literatur Lexicon*, I, 357.

**LUND (Charles)**, jurisconsulte suédois, né le 8 avril 1638, à Joenkiöping, dans le Smaland, mort le 22 février 1725. S'étant fait graduer à Upsal en théologie, en philosophie et en droit, il parcourut pendant quatre ans l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, et enseigna ensuite le droit national de la Suède à l'université d'Upsal. En 1686, il fut chargé par le gouvernement de faire un travail de révision sur la législation de son pays, travail qui fut sanctionné officiellement

(1) C'est à tort que Mongitore le fait naître à Palerme. Luna dit lui-même, dans le *Vocabulario*, que Parthénope était sa patrie.

en 1736. On a de lui : *De Appellationibus*; Upsal, 1684, in-4°; — *De Obligatione civis Suionici*; Upsal, 1685, in-4°; — *Zamolxis, primus Getarum legislator*; Upsal, 1687, in-4°; dans cet écrit l'auteur prétend que le Styx des anciens et leurs Champs Élysées étaient situés dans le Hälsingland; — *De Legibus Hyperboreis*; Upsal, 1686, in-4°; — *De modo in judiciis per Suioniam procedendi*; Upsal, 1689, in-8°; — *Præceptorum Noachidarum Collatio cum Jure naturali*; Upsal, 1689, et 1691, in-8°; — *Animadversiones ad Olai Verelii Indicem Lingvæ veteris Scythicæ*; Upsal, 1691, in-fol.; — *Legum Westro-Gothicarum Liber, ex versione Loccenii, animadversionibus illustratus*; Upsal, 1695, in-fol.; — *Collatio Juris Suionici cum Romano*; Upsal, 1699, in-8°; — *De Sueonum cum gentibus Europæis secundum leges et pacta Commercii*; Upsal, 1699, in-8°; — *Commentarius in Jus vetus Uplandicum, quod Birgerus rex anno 1295 recognovit*; Upsal, 1700, in-fol.; — *De Justitia et Jure Sueonum*; Upsal, 1703, in-4°; — *Notæ in Litteras Agapeti II, pontificis, de prærogativa regis Upsaliensis*; Upsal, 1703, in-fol.; — *De Juribus et privilegiis ad rem in Sueonia metallicam pertinentibus*; Upsal, 1704. — Lund a encore publié plusieurs dissertations sur des matières de jurisprudence, avec celles que nous avons citées; elles ont été en partie réunies dans la *Themis Romano-Suecica* et dans les *Selecta Juris Suecici* de Nettelblatt. E. G.

Toerner, *Oratio in Lundii obitum* (Upsal, 1721, in-4°, et dans la *Memoria Virorum in Suecica eruditorum* de Nettelblatt). — Iugler, *Beiträge zur juristischen Biographie*, t. II. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**LUND (Daniel)**, hébraïsant suédois, né à Fogdoë, dans le Sudermannland, le 1<sup>er</sup> août 1666, mort le 15 décembre 1747. Reçu en 1691 maître en philosophie à Upsal, il visita pendant les années suivantes les universités de l'Allemagne et des Pays-Bas, devint en 1695 aumônier du régiment de Sudermannland, fut nommé en 1703 professeur de langues orientales à Upsal, et en 1711 professeur de théologie, et fut appelé en 1729 à l'évêché de Strengnæs. On a de lui : *De Heroibus eponymis*; Upsal, 1690; — *De Zabiis*; ibid., 1691; — *Tractatus talmudicus Taanith latine*; Utrecht, 1694; — *De Primitivæ Ebraeorum*; Upsal, 1703; — *De Paraschis et Haphtharis*; ibid., 1704; — *De vestibis sacris sacerdotii leviticis*; ibid., 1705; — *De Anathematis Hebræorum*; ibid., 1706; — *De Crethi et Plethi*; ibid., 1707; — *De Uctione regum Hebræorum*; ibid., 1707; — *De Musica Hebræorum antiqua*; ibid., 1707; — *De Sectis Judæorum*; ibid., 1709; — *De Lacedæmoniorum cum Hebræis Cognatione*; ibid., 1710; — beaucoup d'autres dissertations sur les antiquités hébraïques et sur des matières théologiques. E. G.

*Beiträge zu den Actis historiæ ecclesiasticæ* (Wel-

mar, 1746, t. II, p. 259). — Rotermund, *Supplément à Jöcher*. — *Biographisk-Lexikon*.

**LUNDORP. Voy. LONDORP.**

**LUNEAU DE BOISJERMAIN (Pierre-Joseph-François)**, littérateur français, né en 1732, à Issoudun, mort le 25 décembre 1801, à Paris. Il fit ses études à Bourges, où son père était juge-garde de la monnaie, et fut admis dans l'institut des Jésuites, qu'il abandonna bientôt, après y avoir été chargé de la régence des basses classes. Étant venu à Paris, il ouvrit des cours publics de grammaire, d'histoire et de géographie; et comme sa méthode s'écartait de la routine habituelle, il eut de nombreux élèves, pour lesquels il composa différents livres, qui obtinrent du succès. Las de laisser aux libraires le plus clair profit de ses travaux, il résolut de s'affranchir de cette contrainte en s'adressant directement au public et de débiter lui-même l'édition des *Œuvres de Racine* qu'il venait de terminer (1768); Blin de Sainmore lui prêta son concours dans cette périlleuse entreprise. A une époque en effet où les corporations veillaient avec jalousie sur le maintien de leurs privilèges, il était impossible de tenter en dehors d'elles aucune espèce de transaction commerciale. Poursuivi par les syndics de la librairie comme ayant usurpé un droit qui leur appartenait en propre, Luneau ne tarda pas à être condamné. Le désir de se venger le poussa à recommencer d'une autre façon cette lutte inégale. Sous prétexte qu'ils n'avaient pas tenu les engagements du prospectus, il attaqua les libraires-éditeurs de l'*Encyclopédie*, et demanda pour chacun des souscripteurs un dédommagement de 500 fr. Cette affaire causa beaucoup de bruit. Luneau, qui avait le droit pour lui, rédigea des mémoires, où l'on crut trouver la trace de la verve de Linguet, et plaida en personne au parlement. Après neuf ans d'attente, après avoir traversé toutes les juridictions, il fut condamné à une amende et aux frais, qui épuisèrent la plus grande partie de ses ressources. Sans se décourager, il continua de faire la guerre aux privilèges, et créa, en 1788, sous le nom de *Bureau de Correspondance*, une agence qui procurait aux acheteurs de province les livres anciens et modernes aux prix de Paris. Bien que cette opération eût réussi et qu'elle eût été nuisible aux libraires, dont elle avait diminué la clientèle, il fut obligé d'y renoncer, et revint à ses travaux littéraires. Pendant la révolution, il se tint complètement à l'écart. Un de ses derniers actes fut de prendre parti pour les mêmes libraires qu'il avait si longtemps traités en ennemis, et d'écrire un mémoire au nom de leurs intérêts menacés par le gouvernement du Directoire.

On a de Luneau de Boisjermain : *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie d'après une suite d'opérations typographiques*; Paris, 1759, 1764, in-12; — *Atlas historique*; Paris, 1760, nouv.

édit., 1767; — *Cours d'Histoire universelle et de Géographie*; Paris, 1765-1768, 2 vol. in-8°, et 1779, 3 vol. in-8°; Villaret a eu part à cet ouvrage, qui, du reste, ne contient rien de neuf et est très-mal écrit; — *Zinzolin, jeu frivole et moral*; Amsterd. (Paris), 1769, in-12, conte publié sous le nom de Toustain, marquis de Limery, et attribué à Luneau par Diderot; — *Œuvres de Racine, avec commentaires*; Paris, 1768, 7 vol. in-8°, fig., réimpr. en 1796. Ce commentaire porte le nom de Luneau; mais il est le travail de Blin de Sainmore, qui le vendit avec droit de propriété; — *Mémoires contre les Libraires associés à l'Encyclopédie* (Breton et Brisson); Paris, 1771-1772, in-4°; — *Almanach musical pour les années 1781-1783*; Paris, 1783, 4 part. in-12; — *Cours de Langue Italienne*; Paris, 1783, 1798, 3 vol. in-8° et 1 vol. in-4°: c'est dans cet ouvrage que l'auteur mit pour la première fois en pratique l'idée de la traduction interlinéaire, déduite des principes de Radonvilliers dans sa *Manière d'apprendre les Langues*, et qui a été appliquée de nos jours avec succès aux écrivains de l'antiquité; — *Cours de Langue Anglaise*; Paris, 1784-1787, 2 vol. in-8°; on y a ajouté, en 1798, la version interlinéaire des *Aventures de Télémaque* et du *Paradis perdu*; — *Cours de Langue Latine*; Paris, 1787-1789 ou 1798, 5 vol. in-8°: ce cours, aujourd'hui fort rare, contient les *Commentaires de César*, les *Éloges*, les *Géorgiques* et les quatre premiers livres de l'*Énéide* de Virgile, expliqués mot à mot; — *Cours de Bibliographie, ou nouvelles productions des sciences, de la littérature et des arts*; Paris, 1788, in-8°, recueil dont il n'a paru que six cahiers; — *Observations sur l'amélioration dans le service des Postes*; Paris, 1793, in-8°; — *L'Ami du bien public en France*; an v (1797), in-4°, recueil périodique; — *De l'Éducation des Lapins*; Paris, an vi (1798), in-8°; — *Idées et vues sur l'usage que le gouvernement peut faire du château de Versailles*; Paris, 1798, broch. in-8°; — *Mémoire pour les imprimeurs et libraires de Paris*; Paris, an vii (1799), in-4°; — *Aimants artificiels de Lenoble, ou moyens de se guérir soi-même de différentes maladies de nerfs*; Paris, an viii (1800), in-18. Luneau de Boisjerman est l'éditeur des deux derniers volumes de l'*Élite des Poésies fugitives*, Londres (Paris), 1764-1769, 5 vol. in-12, et il a pris part à la rédaction du *Dictionnaire du Vieux Langage* de Lacombe. P.

MILLIN, Notice dans le *Magasin Encyclop.*, 8<sup>e</sup> ann., t. II. — FRÉRON, *Année Littéraire*. — LAHARPE, *Cours de littérature*. — DESSESSARTS, *Les Siècles Littér. de la France*.

**LUNEBOURG.** VOY. BRUNSWICK-LUNEBOURG.

**LÜNEMANN** (Jean-Christien-Henri), philologue allemand, né à Göttingue, le 14 décembre 1787, mort à Gumbinnen, le 28 janvier 1827. Après avoir été pendant deux ans précepteur à Noerten, il se réfugia, en 1809, en Livonie, pour

échapper à la conscription imposée aux États de la Confédération du Rhin. En 1813 il devint professeur à Gumbinnen. On a de lui : *Proben einer Uebersetzung von Juvenals Satiren* (Spécimen d'une traduction des Satires de Juvénal); Gumbinnen, 1821; — *Wörterbuch zu Homers Ilias* (Lexique de l'Iliade d'Homère); Königsberg, 1823 et 1827, in-8°; — *Wörterbuch zu Homers Odyssee* (Lexique de l'Odyssee d'Homère); Königsberg, 1824 et 1830, in-8°.

E. G.

*Neuer Nekrolog der Deutschen.*

**LUNGHİ** (Martino) l'ancien, architecte italien, né à Vigù (Milanais), dans la première moitié du seizième siècle. D'abord tailleur de marbre, il devint un des habiles architectes de son temps, et éleva à Rome, où il passa la plus grande partie de sa vie, un grand nombre d'édifices importants, tels que la partie du palais de Monte-Cavallo qu'on nomme la *Torre de' Venti*; l'église des oratoriens, dite la *Chiesa nuova* (1575); la façade à deux ordres de l'église de San-Girolamo degli Schiavoni (1588); et la tour du Capitole, haute de près de cent mètres. On lui doit encore une chapelle de Santa-Maria in Trastevere, une belle fontaine avec quatre chevaux marins dans la villa Borghèse, l'achèvement du palais Altemps, commencé par B. Peruzzi; enfin, la restauration de Saint-Vincent-et-Saint-Anastase, exécutée en 1600, et sans doute l'un de ses derniers ouvrages.

Le chef-d'œuvre de cet artiste est le palais Borghèse, dans la construction duquel il eut à vaincre les plus grandes difficultés, le terrain dont il pouvait disposer ayant une forme si irrégulière qu'il a dû donner à l'édifice la forme d'un clavecin, dont le nom lui est resté; on l'appelle encore aujourd'hui le *Cembalo Borghese*. Ce palais est d'un style à la fois élégant et sévère, les ordres en sont bien proportionnés; mais on peut regretter que l'architecte ait abusé de ces espèces d'entre-sols que les Italiens nomment *mezzanini*. La cour, assez vaste, est entourée d'un majestueux portique à deux étages, soutenu par cent colonnes accouplées.

Lunghi eut un fils, *Onorio*, et un petit-fils, *Martino*, qui tous deux cultivèrent l'architecture; ce dernier, appelé *Lunghi le jeune*, acheva à Rome le palais Ruspoli, où l'on remarque un escalier de cent quinze marches de marbre.

E. B.—N.

Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture et des Architectes célèbres*. — Ticozzi, *Dizionario* — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Valery, *Voyage en Italie*.

**LUNGHİ, LONGHİ** ou **LONGO** (*Silla-Giacomo*), dit *Silla da Vigù*, sculpteur italien, né à Vigù (Milanais), mort vers 1625, à Rome. Il s'était fait connaître à Rome par d'habiles restaurations de groupes antiques, et bientôt il y fut chargé de nombreux travaux, tels que les statues d'Aaron, de Paul V, de Clément VIII, et du cardinal Alessandrino, et le Couron-

nement de Pie V. A Naples, on voit de lui deux statues de guerriers sur des tombeaux de la famille Caracciolo. Un des premiers ouvrages de Silla Lunghi, puisqu'il date de 1568, fut probablement l'*Arche de saint Sylvestre, pape*, ornée de huit bas-reliefs de marbre, qui existe encore derrière le maître autel de la cathédrale de Nonantola (duché de Modène). Si dans ses ouvrages il a montré une grande habileté de main, on y trouve un avant-goût de la décadence qui devait signaler en Italie le dix-septième siècle.

E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Tiraboschi, *Storia della Dardia di Nonantola*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Luigi Galanti, *Napoli e contorni*.

LUNGI. Voy. LONCHI.

LUNIG (Jean-Chrétien), juriconsulte et publiciste allemand, né le 14 octobre 1662, à Schwalenberg dans le comté de Lippe, mort à Leipzig, le 14 août 1740. Après avoir étudié la jurisprudence à Helmstædt et à Iéna, il accepta une place de précepteur, et fit avec ses élèves des voyages en Italie, en Angleterre, en Hollande et en France. Il profita de son séjour dans ces pays pour y visiter les archives et en extraire un grand nombre de pièces intéressantes. De retour en Allemagne, il resta pendant quelque temps auprès d'un de ses cousins, bailli à Hartenstein, pour se mettre au courant des affaires judiciaires; il alla ensuite passer neuf mois à Rome, pour y faire de nouvelles recherches dans les archives; ayant parcouru dans ce but toute l'Italie et la Sicile, il visita les principales villes libres de l'Empire, et arriva enfin à Hambourg. Il y rencontra un de ses anciens camarades, secrétaire du résident danois. En compagnie de cet ami, il entreprit un voyage à travers la Russie, la Suède et le Danemark. Il se rendit ensuite à Vienne, où il devint secrétaire chez un général, qu'il accompagna dans les campagnes contre Louis XIV. Il y fit la connaissance du général saxon Flemming, sur la recommandation duquel il fut nommé bailli à Eilenburg; cinq ans après il devint greffier de la ville de Leipzig, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort. Lunig s'est fait connaître par ses nombreuses publications de pièces diplomatiques concernant l'histoire de l'Europe moderne; il est à regretter qu'il n'ait pas toujours apporté dans ses recherches toute l'exactitude désirable. On a de lui : *Sylloge publicorum negotiorum intra vicennium latina lingua tractatorum*; Francfort, 1694, in-4°; une suite, qui va jusqu'en 1702, parut en cette même année; — *Teutesches Reichsarchiv* (Archives de l'Empire d'Allemagne); Leipzig, 1710-1712, 24 vol. in-fol. : cet ouvrage, dont le contenu se trouve indiqué dans la *Einleitung in das Jus publicum* de Hoffmann (p. 12-21), renferme les documents les plus importants parmi ceux qui concernent les divers membres de l'Empire; — *Literæ Procerum Europæ ab Imperatori-*

*bus, Electoribus, Principibus, etc., ab anno 1552 usque ad annum 1712 latine exaratae*; Leipzig, 1712, 3 vol. in-8°; — *Orationes Procerum Europæ eorumdemque ministrorum ac legatorum ab aliquot sæculis ad annum 1713 latine habitæ*; Leipzig, 1713, 3 vol. in-8°; — *Teutsche Reichs-Kantzley* (Chancellerie de l'Empire d'Allemagne); Leipzig, 1714, 8 vol. in-8°: cet ouvrage, qui contient un choix de lettres écrites en allemand, de 1648 à 1714, par les principaux membres de l'Empire, reçut encore un volume de supplément, qui s'étend jusqu'à l'an 1728, sous le titre de : *Angenehmer Vor-rath wohlstilisirter Schreiben*; Leipzig, 1728, in-8°; — *Europæische Staats-Consilia* (Mémoires diplomatiques écrits en Europe); Leipzig, 1715, 2 vol. in-fol.; — *Grund-feste Europæischer Potenzen Gerechtsame* (Base des droits appartenant aux puissances européennes); Leipzig, 1716, in-fol.; — *Bibliotheca curiosa deductionum*; Leipzig, 1717, in-8° : ce catalogue des mémoires les plus remarquables écrits en matière de droit public fut publié de nouveau, avec corrections et additions, par Jenichen; Leipzig, 1745, 2 vol. in-8°; — *Theatrum Cereoniæ historico-politicum*; Leipzig, 1719-1720, 2 vol. in-fol.; — *Codex Augustens oder neuermehrtes Corpus juris Saxonici*; Leipzig, 1724, in-fol. : cet ouvrage contient tous les documents législatifs émis en Saxe à partir de 1482; — *Grosser Herrn und vornehmer Minister Reden* (Discours tenus par des princes et des ministres); Leipzig, 1719-1722, 12 vol., in-8°; — *Selecta Scripta illustrata in causis publicis*; Leipzig, 1723, in-fol.; — *Corpus Juris Militaris S. Romani Imperii*; Leipzig, 1723, 2 vol. in-fol.; — *Codex Italiae diplomaticus*; Leipzig, 1725-1735, 4 vol. in-fol.; — *Thesaurus Juris Comitum et Nobilium S. Imperii Romani*; Leipzig, 1725, in-fol. — *Corpus Juris Feudalis Germanici*; Leipzig, 1727, in-fol.; — *Collectio nova, worin der mittelbaren Ritterschaft Gerechtsame enthalten sind* (Nouvelle Collection, contenant les droits de la noblesse médiatisée); Leipzig, 1730, 2 vol., in-fol.; — *Codex Germanix diplomaticus*; Leipzig, 1732-1733, 2 vol., in-fol. : ouvrage concernant surtout les États de l'Autriche; — *Schreiben hoher Potentaten und grosser Herrn in den wichtigsten Angelegenheiten von 1713 bis 1737* (Lettres des Souverains et de grands seigneurs écrites au sujet des affaires les plus importantes de 1713 à 1737); Leipzig, 1737 et 1747, in-8°.

E. G.

Hausen, *Vermischte Schriften*; Halle, 1766, in-8°. — Hirschling, *Histor. litter. Handbuch*. — Rotermund, *Supplément à Jocher*.

LUNIS (Guillaume de), mathématicien italien, vivait au treizième siècle; on le mentionne comme ayant traduit de l'arabe un traité d'algèbre; il paraît que ce n'était pas le livre de l'arabe Mohammed ben Musa, comme l'a cru un sa-

vant Italien, mais plutôt un extrait du traité de l'Indien Aryabhutta, qui avait passé en arabe.

B.

Cossull, *Origine dell' Algebra*, I, 7. — Ghaligni, *Practica d'Arithmetica*, f. 70. — Libri, *Hist. des Sciences mathém. en Italie*, II, 45.

**LUOSI** (*Giuseppe*, comte), homme politique italien, né en 1755, à Mirandole, mort le 1<sup>er</sup> octobre 1830, à Milan. Après avoir fini ses études à l'université de Modène, il embrassa la carrière de la magistrature, et remplit les fonctions d'avocat général à Mirandole. Lors de la première invasion des Français en Italie, il fut un des administrateurs des possessions de la maison d'Este. La république cisalpine ayant été établie, il obtint, par la protection du général Bonaparte, le ministère de la justice, et, dix mois plus tard, il entra au directoire exécutif, où il avait pour collègues Adelazio et Soprani. Destiné par Fouché, alors ambassadeur à Milan, réintégré par le général Rivaud, qui avait succédé à Fouché, Luosi dut se démettre définitivement de sa charge en 1798, à l'époque de la retraite de Scherer. Il se retira à Chambéry, puis à Genève, et vint passer une année à Paris. En 1801 il assista au congrès national tenu à Lyon pour statuer sur l'organisation de l'Italie septentrionale, et entra dans son pays en qualité de conseiller d'État. De 1805 à 1814, il fut accablé de faveurs, et devint successivement président de la section de justice au conseil d'État, grand-juge du royaume d'Italie, ministre de la justice, grand-croix de la Couronne de Fer et sénateur avec le rang de comte. A la chute de l'empire, il quitta tout à fait la vie politique. Comme jurisconsulte, Luosi participa à la rédaction d'un code pénal conservé par Napoléon, et fit traduire sous ses yeux le Code Civil français dans les langues latine et italienne. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, I, 331-334. — Coraceini, *Storia dell' Amministrazione del regno d'Italia*. — Compagnoni, *Fatti di G. Luosi*.

**LUPERCUS** (*Sulpicius Servustus*), poète latin, qui paraît avoir vécu dans les derniers temps de l'empire romain. On manque d'ailleurs de renseignements sur sa vie. On a de lui une élégie sur la *Cupidité*, et une ode saphique sur la *Vieillesse*. On lui a également attribué, mais sans preuves, un petit poème sur les *Avantages de la Vie privée*. Ces divers écrits se trouvent dans des recueils modernes où l'on a réuni tous les fragments. G. B.

Burmann, *Anthologia Latina*, I, 513 et 551. — Meyer, *Corpus Poetarum latinor.*, I, 190. — Wernsdorf, *Poetae Latini minores*, III, 403.

**LUPI** (*Antonio-Maria*), érudit italien, né le 14 juillet 1695, à Florence, mort le 3 novembre 1737, à Palerme. Après son admission chez les Jésuites, il remplit divers emplois dans la société, devint en 1732 substitut de l'assistance à Rome, et fut envoyé en 1733 à Palerme, où il prit la direction du Collège des Nobles récemment fondé. Durant ses nombreux voyages en

Italie, il dessina les monuments anciens, les statues et les inscriptions; il avait aussi des connaissances étendues en histoire, en philosophie, dans les mathématiques, et entretenait un commerce suivi avec les hommes les plus savants de son temps. On a de lui : *Due Discorsi accademici, il primo dell' anno, il secondo del giorno della nascita di Gesu-Cristo*, dans le t. XXII de la *Raccolta* du P. Calogera; — *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium*; Palerme, 1734, in-fol. fig. : il s'agit d'une épitaphe découverte en 1733 dans les catacombes de Rome; — *Theses historicæ chronologicæ ad vitam S. Constantini Magni imperatoris*; ibid., 1736, in-4<sup>o</sup>, réimpr. en 1749; à Florence, avec des additions, et insérées dans *Symbolæ litterariæ* de Gori, XI, 133-176; — *Notizie di S. Innocenzio, fanciullo e martire*; ibid., 1737, in-4<sup>o</sup>; — *Dissertationi e Lettere filologiche, antiquarie, etc.*; Arezzo, 1753, in-8<sup>o</sup> : opuscules édités par Gori. Le P. Zaccaria a donné des travaux inédits de Lupi un recueil plus complet; il est intitulé : *Dissertazioni, Lettere ed altre opere, con giunte ed annotazioni*, Faenza, 1755, 2 part. in-4<sup>o</sup>, fig., et contient des pièces intéressantes et rares. P.

Zaccaria, *Notice dans les Dissertazioni*. — Lami, *Memorabilia Italarum Erudit.*

**LUPI** (*Flaminio*), poète latin, né en 1639, mort en 1703, à Brescia. Il fut, comme le précédent, jésuite et professeur de rhétorique, et publia deux poèmes latins en l'honneur de Marie-Élisabeth, archiduchesse d'Autriche, et de Louis XIV; ce dernier lui envoya une médaille d'or. P.

Sotwel, *Script. Soc. Jesu*.

**LUPI** (*Mario*), historien italien, né à Bergame, en 1720, mort le 7 novembre 1789. Il étudia à Rome les belles-lettres et la théologie, et obtint ensuite un canonicat dans sa ville natale. Nommé plus tard primicier et archiviste du chapitre, il explora les documents, extrêmement précieux, renfermés dans les archives de la cathédrale, ce qui le conduisit à des découvertes très-importantes sur l'histoire des institutions civiles et politiques de l'Italie au moyen âge. En récompense, le chapitre de Bergame lui fit élever une statue de son vivant, et le pape Pie VI lui conféra la dignité de camérier pontifical. On a de Lupi : *De Notis chronologicis anni mortis et natalitatis Jesu-Christi*; Rome, 1744, 2 parties in-4<sup>o</sup>; le P. Zaccaria ayant avancé que cette dissertation avait été rédigée par le P. Lazeri, le maître de Lupi, ce dernier réfuta cette allégation dans une *Lettre* insérée dans les *Novelle letterarie* de Lami (année 1750); — *Codex diplomaticus civitatis et ecclesie Bergamensis, notis et animadversionibus illustratus*; Bergame, 1784-1799, 2 vol. in-fol. : le second volume a été terminé par le chanoine Agliardi; un extrait de cet ouvrage a



été donné par l'abbé Ronchelti, sous le titre de : *Memorie storiche della città et chiesa di Bergamo*; Bergame, 1805, 3 vol. in-8°. L'ouvrage de Lupi, qui renferme des documents datés depuis 740 jusqu'à la fin du treizième siècle, a servi à élucider des points très-importants de la constitution de la Lombardie au moyen âge, ainsi que sur la chronologie de l'histoire de ce pays. Dans son *Histoire du Droit romain au moyen âge*, M. de Savigny rend justice à l'érudition et à la critique de Lupi, dont les recherches lui ont été, de son aveu, d'un grand secours; — *De Parochiis ante annum Christi millesimum*; Bergame, 1788, 3 parties in-4°; écrit dirigé contre les prétentions faites par plusieurs curés de Toscane au concile de Pistoia. — Lupi a laissé en manuscrit plusieurs dissertations intéressantes, et des *Mémoires sur Diotisalvi Lupi, général vénitien*. E. G.

Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*.

**LUPI (Bartol.)**. Voy. BACCIO da Montelupo.

**LUPICIN (Saint)**, abbé français, né dans la Bourgogne orientale (aujourd'hui la Franche-Comté), vers l'an 390, mort à Lauconne dans le Jura, vers l'an 480. Frère puîné de saint Romain, après la mort de sa femme, il alla rejoindre son frère dans les rochers du mont Joux. Ils y fondèrent une congrégation qui devint célèbre sous le nom de Condat, de Saint-Oyend, de Saint-Eugende, puis de Saint-Claude. Le nombre de leurs disciples força les deux frères à se séparer, et Lupicin fonda un nouveau monastère à Lauconne. Après la mort de son frère, il prit la conduite du Condat et de plusieurs autres couvents que saint Romain avait élevés en Allemagne. Selon les frères Richard et Giraud, il menait une vie si austère, qu'elle était plus admirable qu'imitable. Il ne prenait de nourriture qu'une seule fois en trois jours; il ne but jamais de vin depuis qu'il eut quitté le monde, et s'abstint même d'eau les huit dernières années de sa vie, et dans l'ardeur de sa soif, il se contentait de tremper ses mains dans un seau plein d'eau. Il créa plusieurs congrégations de religieuses, entre autres celle de Baume, dont il donna la direction à sa sœur. L'église célèbre la fête de saint Lupicin le 21 mars.

A. L.

Usuard, *Martyrol.* — Baillet, *Vies des Saints*, t. 1, 21 mars. — Dunod, *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**LUPI (Frédéric, baron DE)**, minéralogiste et littérateur allemand, né à Memmingen, le 11 novembre 1771, mort en 1844. Après avoir étudié le droit et la minéralogie à Strasbourg, Göttingue et Erlangen, il parcourut l'Allemagne, la Suède et la Pologne; nommé en 1801 chef de la chancellerie dans sa ville natale, il représenta les villes libres de l'Empire à Paris, à la diète de Ratisbonne et à celle d'Ulm. Depuis 1804 il occupa plusieurs fonctions élevées dans l'administration des mines du royaume de Bavière, ce qui le conduisit à entreprendre plusieurs excursions

scientifiques dans les Alpes et dans d'autres chaînes de montagnes. Plus tard il se retira à sa campagne d'Illerfeld, où il rassembla une collection précieuse d'objets d'antiquité et d'histoire naturelle. On a de lui : *Die Garten (Les Jardins)*; Mnnich, 1820, in-8°; — *Biographien jetztlebender oder im Laufe des gegenwärtigen Jahrhunderts verstorbener Personen* (Biographies de personnes vivantes ou mortes dans le courant de ce siècle); Stuttgart, 1826, in-8°. — Sous le pseudonyme de Florian Felbel, Lupin a aussi publié quelques écrits humoristiques, tels que : *Schälrede gehalten am Sylvestertag Abend*, 1837; Leipzig, 1838, in-8°; — *Erneuerte Schülrede*; Weimar, 1840; — *Der Laudbär*; Weimar, 1840, in-8°. Après sa mort on a fait paraître son *Autobiographie*; Weimar, 1844 et 1847, 2 vol. in-8°: ouvrage très-intéressant. R.

Conv.-Lex.

**LUPINI**. Voy. GLICINO.

**LUPU (Juan)**, en latin *Lupus*, écrivain espagnol, né à Ségovie, vivait dans la seconde moitié du quinième siècle. Après avoir été professeur à Salamanque, il obtint en 1478 un canonicat à Ségovie. S'étant rendu suspect à l'Inquisition, il fut incarcéré; mais il eut le bonheur d'être envoyé à Rome, où il se justifia, et il fut attaché en qualité de vicaire au cardinal Piccolomini. Parmi les ouvrages qu'il a composés et dont quelques-uns sont restés inédits, nous citerons : *De Republica gubernanda per regem*; Paris, s. d. (1498), in-4°; — *Quæstiones an liceat alicui principi cum alio vel cum infideli et hæretico fœdus inire*; Sienne, s. d., in-4°.

Antonio, *Biblioth. Hispana*, II, 337.

**LUPOLD DE BEBENBURG** ou **D'EGLOFSTEIN**, savant prélat allemand, mort le 20 juillet 1363. Après avoir étudié à Bologne la jurisprudence sous Jean Andree, il devint chanoine successivement à Mayence, à Wurtzbourg et à Bamberg, ville dont il fut élu évêque en 1352. Auparavant il avait occupé pendant quelques années l'emploi de chancelier auprès de Baudoin, archevêque de Trèves. On a de lui : *De Zelo veterum Principum Germanorum in religionem*; Bâle, 1497, in-fol.; réimprimé dans la *Sylloge de jurisdictione imperiali* de Schard et dans la *Bibliotheca Patrum*; — *De Juribus et Translatione Imperii*; Bâle, 1497, in-8°; Strasbourg, 1508 et 1624, in-4°; Paris, 1540, Heidelberg, 1603 et 1664, in-4°; reproduit dans la *Sylloge* de Echarde. Dans cet ouvrage, écrit en faveur de l'empereur Louis V de Bavière, l'auteur expose et défend les décisions de la diète de Francfort de 1344, à savoir que le pape n'a pas qualité pour déposer un empereur légitimement élu; mais au lieu d'admettre, comme Marsile de Padoue, que la dignité impériale a été conférée aux empereurs d'Occident par le peuple de Rome, qui se serait départi en leur faveur de

sa souveraineté, il prétend que c'est Léon III, qui, agissant légitimement dans ce cas particulier, a transféré à Charlemagne la couronne impériale, dont les Grecs étaient devenus indignes. Le traité de Lupold est sous d'autres rapports encore bien moins hostile à la papauté que les autres pamphlets gibelins de cette époque. E. G.

Dupln, *Auteurs ecclésiastiques*. — Cave, *Apparatus*. — M. Hofmann, *Annales Bambergenses* (dans les *Scriptores Bambergenses* de Ludwig). — Trithemius, *De Scripturibus ecclesiasticis*. — Hendorich, *Pandectæ Brandeburgenses*, p. 372.

**LUPOLI** (*Vincenzio*), canoniste et jurisconsulte italien, né le 7 novembre 1737, à Frattamaggiore (diocèse d'Aversa), mort le 1<sup>er</sup> janvier 1800, à Telese. Élevé au séminaire d'Aversa, où il reçut la prêtrise, il s'établit en 1764 à Naples, et entretenit des relations d'amitié avec les principaux savants de cette époque; ce fut d'après les conseils de Mazzocchi qu'il ouvrit dès 1773 une sorte d'académie de jurisprudence à laquelle se formèrent de bons élèves. L'archevêque de Naples le chargea spécialement de réfuter les opinions émises par Samuel Basnage et d'autres controversistes de la religion réformée. En 1791 il fut promu au siège épiscopal de Telese et Cerreto. On a de lui : *Juris ecclesiastici Prælectiones, notis illustratæ*; Naples, 1777, 4 vol. in-8° : ouvrage dirigé surtout contre les écrivains hétérodoxes, tels que Launoy, Dodwell, Boehmer, Mosheim, etc.; — *Juris Neapolitani Prælectiones*; Naples, 1781, 2 vol. in-8°; le second volume renferme un essai historique sur la législation napolitaine, ses variations et ses progrès; — *Academie legali*; Naples, 1782, in-8°, 1<sup>re</sup> partie; — *Juris imperialis Prælectiones*; Naples, 1786, 2 vol. in-8°; — *Componimenti ed iscrizioni per lo ritorno di Ferdinando IV*; Naples, 1791, in-8°; — *Juris Naturæ et gentium Prælectiones*; Naples, 1804, in-8°. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, I, 283-285.

**LUPOT** (*Nicolas*), luthier français, né en 1758, à Stuttgart, mort le 13 août 1824, à Paris. Ce fut dans l'atelier de son père, luthier distingué, qui alla se fixer en 1767, à Orléans, qu'il étudia les principes de la facture des instruments à archet. En 1794 il s'établit à Paris, et se fit d'abord connaître par la restauration des anciens violons. « Aucun luthier de son temps n'avait étudié avec autant de soin les proportions, les qualités des instruments anciens, et ne les connaissait aussi bien. Il prenait quelquefois plaisir à choisir des bois convenables pour la construction d'un quintette complet. Quelques amateurs ont eu de ces collections devenues rares aujourd'hui. » Il prit pour modèle Stradivari, dont les formes sont si parfaites, et construisit ainsi de très-bons violons et des basses estimées. Il a fourni un certain nombre d'observations à l'abbé Sibire pour son livre : *La Chélonie, ou le parfait Luthier*; Paris, 1806, in-12. K.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

**LUPPÉ** (*Joseph-Clément-Irène, comte DE*), homme politique français, né à Tonneins, le 24 mai 1803, mort le 19 septembre 1854. Issu d'une ancienne famille de Gascogne, il fit ses études au collège de Pont-le-Voy, et se tint à l'écart sous la dynastie de 1830. Élu représentant du Lot-et-Garonne à l'Assemblée constituante, et réélu en 1849 à l'Assemblée législative, il siégea constamment au côté droit, prit une part active aux travaux de la réunion dite *de la rue de Poitiers*, et se fit remarquer dans plusieurs discours par la netteté de son élocution et par ses opinions anti-démocratiques. Il fut arrêté à la mairie du dixième arrondissement, le 2 décembre 1851, avec les principaux députés de la droite qui protestaient contre le coup d'État. D. I.

*Docum. particuliers.*

**LUPSET** (*Thomas*), érudit et théologien anglais, né en 1498, à Londres, mort le 27 décembre 1532. Fils d'un orfèvre, il fut, à l'école de Saint-Paul, un des meilleurs élèves du célèbre helléniste Lilly, et alla prendre à Paris le degré de bachelier ès arts. A vingt-et-un ans il occupa à Oxford la chaire de rhétorique fondée par le cardinal Wolsey, et s'y distingua d'une manière si brillante que l'université lui adressa des félicitations publiques. Il accompagna ensuite en Italie l'ambassadeur Richard Pace, en qualité de secrétaire, et lia des rapports d'amitié, dans le cours de son voyage, avec la plupart des savants de l'époque, notamment le cardinal Pole, Thomas More et Érasme. A son retour, Wolsey le chargea de l'éducation de son fils naturel, qui étudiait à Paris. Lupset mourut à trente-six ans, laissant la réputation d'un homme instruit, pieux et modeste. Il était entré dans les ordres, et avait obtenu, en 1530, une prébende à Salisbury. On a de lui : *Epistolæ varix*, insérées dans les *Epistolæ aliquot erudit. Virorum*; Bâle, 1520; — *Treatise teaching how to die well*, 1534; — *An Exhortation to young men*; 1540, in-8°; — *Treatise of Charity*; 1546, in-8°; — un recueil de traductions en anglais, comprenant des homélies de saint Chrysostôme et de saint Cyprien; *Rules for a godly life* de Pic de la Mirandole, et les *Conciles* d'Isidore; Londres, 1660, in-8°. Pits mentionne encore d'autres ouvrages de ce savant, mais d'après des autorités douteuses. P. L—Y.

Knight, *Life of Colet*, p. 239. — Pits, *De Script. anglicis*. — Dodd, *Church history*, I.

**LUPTON** (*Donald*), biographe anglais, né vers la fin du seizième siècle. On manque de renseignements sur cet écrivain, dont les productions sont devenues fort rares; on sait, d'après une de ses dédicaces, qu'il servit plusieurs années sous les drapeaux. Il est connu par les deux recueils suivants : *The History of the modern protestant Divines*; Londres, 1637, in-12 : contenant quarante-cinq vies de théologiens protestants, traduits du latin de l'*Heroologia* d'Hol-

land et des *Effigies* de Verheiden; — *The Glory of their times, or the lives of the primitive Fathers*; Londres, 1640, in-4°; cette compilation, signée *Typographus*, a moins de valeur que la précédente. On a encore de Lupton : *London and the country quartered into several characters*; Londres, 1632, in-8°; — *Emblems of rarities, or choice observations out of worthy histories*; 1636, in-18; — *England's Command of the seas*; 1653, in-12. P. L.—Y.

Granger, *Biogr. Diction.* — *The Bibliographer*, I et II.

**LUPULUS.** Voy. WOELFLEIN.

**LUPUS**, duc de Champagne, vécut à la fin du sixième siècle. On a peu de renseignements à son sujet. Suivant Grégoire de Tours, il remplissait une place importante auprès du roi d'Austrasie, Sigebert, qui l'envoya remplir à Marseille une mission dont on ne fait pas connaître la nature, et n'occupa le duché de Champagne que sous le règne de Childebert II, vers 580; il devint dès lors un zélé défenseur des rois austrasiens, dont il partagea les succès et les revers. La protection de Brunehaut ne put cependant le soustraire à la haine de deux puissants ennemis, Ursion et Berthefred, qui le dépouillèrent de son duché; il ne put y rentrer qu'à la majorité de Childebert II, et vainquit, avec l'aide de Godegisel, son gendre, l'évêque de Reims, Egidius, qui s'était allié à ses ennemis. Le roi d'Austrasie donna l'évêché à Rauwolf, fils de Lupus. On trouve dans le poète Fortunatus deux pièces de vers qui célèbrent la gloire de Lupus, et nous apprennent que les Danois et les Saxons firent souvent l'épreuve de sa valeur. A. H.—T.

Grégoire de Tours, *Hist. Francorum.* — Fortunat, *Carmina historica.* — Flodoard, *Hist. de l'Église de Reims.*

**LUPUS PROTOSPATA**, chroniqueur italien, né à Bari, dans la Pouille, vivait au commencement du douzième siècle. On ne sait rien de sa vie, mais on conjecture, d'après son surnom, qu'il était d'origine grecque. On a de lui : *Chronicon breve rerum in regno neapolitano gestarum ab anno 860 ad 1102*. Cette Chronique fut publiée pour la première fois (avec la continuation de Falcon de Bénévent de 1102 à 1140 et d'autres chroniques du même temps) par le P. Caraccioli; Naples, 1626, in-4°. Elle a été réimprimée dans l'*Historia Principum Longobardorum* de Pellegrini; dans la *Bibliotheca Siciliæ* de Carusi, t. II; dans le *Thesaurus Italix* de Burmann, t. IX; dans le *Thesaurus Script. Italix* de Muratori, t. V.

Z.

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, III, 314. — Soria, *Storici Napolitani*, II, 406.

**LUPUS (Rutilius).** Voy. RUTILIUS.

**LUPUS.** Voy. LOUP, LUPO et WOLF.

**LUQUE (Hernando de)**, premier évêque du Pérou, né au quinzième siècle, mort en 1532. D'abord maître d'école dans la ville naissante de Darien, il était devenu vicaire de Panama, et il

avait déjà acquis une certaine fortune lorsqu'il s'associa, en 1525, avec Pizarre et Almagro, pour faire la conquête d'une vaste région aurifère que l'on désignait d'après un petit cours d'eau, sous le nom de *Belú* ou *Beru*. M. Ternaux-Compans nous a conservé cet acte d'association, d'où il résulte que Luque se chargeait des frais de l'armement, et laissait les moyens d'exécution au soin de ses collègues (1). Trois ans s'écoulèrent avant que rien d'important ne pût être accompli, mais quand, après l'expédition à l'île del Galfo, où l'on avait acquis enfin la certitude des richesses immenses du Pérou, Almagro fut envoyé à Panama pour y chercher de nouveaux secours, un nouvel arrangement fut résolu par les trois associés, en 1526. Luque n'ayant pas à sa disposition les sommes nécessaires pour subvenir à l'expédition de Pizarre, emprunta au licencié Gaspard de Espinosa 22,000 pesos, et prêta seulement l'autorité de son nom à l'entreprise, dont il fut l'un des promoteurs. F. D.

Oviedo y Valdes, *Historia general y natural de las Indias*, etc. (édit. de M. Amador de los Rios); Madrid, 4 vol. in-fol. — Herrera, *Historia general de los Viajes en las Indias occidentales.* — Prescott, *Hist. of Peru.* — Calancha, *Coronica moralizada*, etc., in-fol.

**LURAGHI** ou **LORAGO (Rocco)**, architecte italien, né à Plespora, près de Côme, au commencement du seizième siècle, mort à Gènes, en 1590. Il vint jeune s'établir dans cette dernière ville. Son chef-d'œuvre est le palais Tursi-Doria, aujourd'hui palais royal, qui donne l'idée d'une magnificence peu ordinaire. E. B.—N.

Ticozzi, *Dizionario.* — Milizia, *Memorie degli Architetti.*

**LURAGHI** ou **LORAGO (Antonio)**, architecte et sculpteur, né près de Côme, travaillait de 1650 à 1671. Il appartenait à la famille du précédent, fut élève d'Avanzini, auquel il succéda dans la charge d'architecte du duc de Modène, et continua l'œuvre de son maître dans le palais de Sassuolo et dans celui de Modène; il est vrai que dans l'un et dans l'autre de ces édifices se trouvent quelques défauts dont on fait peser sur lui la responsabilité. E. B.—N.

Campori, *Gli Artisti negli Stati Modenesi.*

**LURAGHI** ou **LORAGO (Tommaso)**, sculpteur italien, frère du précédent, né dans la province de Côme, mort en 1670. Établi à Modène, il fut employé à la décoration des palais ducaux. Les autels qu'il exécuta pour les églises, entre autres celui de Saint-Vincent, sont plus remar-

(1) L'original de cette pièce importante a été également reproduit par Prescott, dans l'appendice à son livre. Cette pièce notariée passée par devant Hernando del Castillo, écrivain royal à Panama, est datée du 10 mars 1526. Pizarre et Almagro, ne sachant pas signer, y apposèrent leur croix, elle ne porte que le seing de Luque. On y voit que le vicaire de Panama, y livra 20,000 pesos en barres d'or. On voit également, par la lettre authentique de la reine, que plus de 30,000 pesos furent employés dans les expéditions qui précédèrent la conquête définitive : cette dernière pièce, écrite en 1530, nomme Luque, *protecteur des Indiens*, en même temps qu'elle lui confère l'évêché de Tumbes.

quables; si le goût n'en est pas sûr, il y a de l'imagination et de la finesse. E. B.—N.

Vedriani, *Istorie di Modena*. — Sossaj, *Cuida di Modena*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

**LURBE** (*Gabriel de*), historien français, né à Bordeaux, mort en 1613. Il était procureur syndic de sa ville natale, et se fit connaître par ses ouvrages historiques, qui ont un grand intérêt pour l'histoire de son pays. On a de lui : *Chronique Bourdeloise* (de chronique allant jusqu'à l'année 1584); 1594, in-4° : c'est une traduction *Burdigalensium Rerum Chronicon*; Bordeaux, 1589, in-4° : cette édition est un chef-d'œuvre de l'imprimeur Simon Milanges, continuée d'abord par Darnal jusqu'en 1619, puis par Bernardau sous le titre de : *Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux*, en quatre parties; Bordeaux, 1803, in-4°, avec figures; — *Anciens et nouveaux Statuts de Bordeaux*; Bordeaux, 1616, in-4°; — *Discours sur l'apparition des colombes lors de la conversion du roi, et sur les antiquités trouvées à Saint-Severin*; Bordeaux, 1594, in-4°; — *Lurbæi Garumna, seu de fluviis et urbibus Aquitanix*; Bordeaux, 1593, in-8°; — *De illustribus Aquitanix Viris, a Constantino ad nostra tempora, Libellus*; 1591, in-12. Ce dernier ouvrage contient cent treize biographies des hommes les plus célèbres de l'Aquitaine. L.—Z.—E.

Le Long, *Bibliothèque Historique de la France*. — Moréri, *Dict. hist.*

**LURIA**. Voy. LORIA.

\* **LURINE** (*Louis*), littérateur français, né à Burgos, en 1816. Élevé à Bordeaux, il débuta, en 1832, dans la carrière des lettres par une satire, *Le Cauchemar politique*. En 1834, tout en étudiant le droit, il fit jouer plusieurs pièces au Vaudeville, avec Ancelot et Félix Solar; puis, à partir de 1839, il donna au *National*, au *Courrier français*, et à différents autres journaux un grand nombre de romans, de nouvelles et de feuilletons, qui mirent en vogue son talent spirituel et facile. En 1848, il devint rédacteur en chef d'un journal politique, *La Séance*, compte rendu satirique et quotidien des séances de l'Assemblée, et en 1853, de *La Comédie*, journal de théâtres. Délégué de la France au congrès de Bruxelles, réuni en 1858, pour établir les bases de la propriété littéraire internationale, il devint, en septembre 1859, directeur du théâtre du Vaudeville. Il a été vice-président du comité des gens de lettres. On a de lui, à part ses articles de journaux : *Le Boudoir*, comédie, au Théâtre-Français, avec Félix Solar, 1837; — *Les Rues de Paris*; Paris, 1843, gr. in-8°, avec fig., en collaboration avec J. Janin, Castil-Blaze, Louis Desnoyers, etc.; — *Les Environs de Paris*; Paris, 1844, gr. in-8°, fig., publication du même genre que la précédente; — *Histoire de Napoléon, racontée aux enfants, petits et grands*; Paris, 1844, in-12; — *Les Couvents*; Paris, 1845, in-8°, fig., avec Alphonse Brot; — *Les Prisons de Paris*; Paris, 1845, in-8°, fig., avec M. Alhoj; —

*La Police de Paris*; Paris, 1847, in-8°, fig.; — *Histoire poétique et politique de M. de Lamartine*; Paris, 1848, in-8°; — *Le treizième Arrondissement*; Paris, 1849, in-18, recueil de nouvelles; — *Ici l'on aime*; Paris, 1854, in-18, recueil de nouvelles; — *Le Train de Bordeaux*; Paris, 1854, in-18, recueil de nouvelles; — *La Comédie à Ferney*, comédie, au Théâtre-Français, avec Albéric Second, 1854; — *Étude sur Balzac*; Paris, 1856, couronnée par la Société des Gens de Lettres; — de 1856 à 1858; *Les Comédiennes*, comédie en quatre actes, au Gymnase; *Madame Bijou*, un acte, aux Variétés; *L'Amant aux bouquets*, un acte, au Palais-Royal; *Les Femmes peintes par elles-mêmes*, un acte, au Vaudeville; *La Boîte d'argent*, un acte, au Gymnase; ces cinq pièces en collaboration avec R. Deslandes. Ch. D.

Littér. fr. contemp. — Mirecourt, *Les Contemp.*

**LUSCINIUS**. Voy. NACHTGALL.

**LUSCO** (*Antonio*), érudit italien, né vers 1390, à Vicence, mort en 1447. Chancelier du duc Galeas Visconti, il se rendit à Rome, où jusqu'à la fin de sa vie il jouit de la confiance de divers papes; il devint secrétaire de Grégoire XII, et continua d'occuper cette place importante sous Martin V, Eugène IV et Nicolas V. Il écrivit de nombreuses pièces de vers latins, qui sont restées inédites. On a publié de lui : *Super XI orationes Ciceronis tractatus*; s. l. n. d. (Venise, 1477), in-fol., qui a été réimprimé à Milan, 1493, avec la *Rhétorique* de Georges de Trébizonde. On en a extrait des notes jointes aux commentaires d'Asconius sur Cicéron; Paris, 1520, 1537, et Bâle, 1553, 1594. K.

A. di Santa-Maria, *Scrittori Vicentini*, I, 222. — Tiraboschi, *Storia della Letter. ital.*, XVII, 123.

**LUSIGNAN**, famille française célèbre dans l'histoire des croisades, et qui régna à Jérusalem et à Chypre. Elle tirait son nom d'une petite ville du Poitou, à peu de distance de laquelle on voyait le château de Lusignan ou plutôt de *Leusignem*, dont les sires ou seigneurs, connus dès le onzième siècle de notre ère, devinrent dans la suite comtes de la Marche et d'Angoulême. Les chroniqueurs attribuent la fondation de ce château à la fée Mélusine ou Mélusigne, anagramme de *Leusignem*. Les historiens disent qu'il fut bâti par Hugues II ou par Geoffroy à la Grande Dent. Bertrand de Goth s'y fit proclamer pape en 1305. Ce château servit plus tard de prison à Jacques Cœur et au duc d'Orléans, depuis Louis XII. Pris sur les calvinistes, après quatre mois de siège, en 1575, par le duc de Montpensier, il fut rasé de fond en comble : « Ainsi fut détruit, dit Brantôme, ce château si ancien et si admirable, qu'on pouvait dire que c'était la plus belle marque de forteresse antique et la plus noble décoration vicille de toute la France! » Les derniers restes disparurent sous Louis XIII, en 1622.

La maison de Lusignan était issue des comtes souverains du Forez. Elle a produit de nom-

breux rameaux : des rois de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie; les seigneurs de Die, de Valence, de Lezay, de Marais, de Saint-Valérien, les comtes d'Angoulême, de La Rochefoucauld, de Saint-Gelais, d'Eu, de Saint-Severin, les Parthenay, les Châteauroux, les comtes de Pembroke en Angleterre, etc. Elle reconnaît pour chef *Hugues Ier*, dit *le Veneur*, qui vivait au dixième siècle. Son fils, *Hugues II*, passe, pour avoir fait construire le château de Lusignan. *Hugues V*, son arrière-petit-fils, fut tué en 1060, dans les guerres contre le duc de Guienne. *Hugues VI*, fils du précédent, périt en 1110, dans un voyage qu'il fit en Terre Sainte. *Hugues VII*, dit *le Brun*, mourut à la croisade de Louis le Jeune, en 1148. Ce fut le fils de *Hugues VIII* (mort en 1165), *Gui* de LUSIGNAN, qui, après avoir été revêtu des titres de comte de Jaffa et d'Ascalon, devint roi de Jérusalem par son mariage avec Sibylle, fille d'Amaury (voy. *Gui*). Son frère *Amaury* (voy. ce nom) ou *Amédée* lui succéda au trône de Chypre, que *Gui* avait acheté au roi Richard et aux Templiers. J. V.

**LUSIGNAN** (*Geoffroy DE*), dit *à la Grand' Dent*, comte de Jaffa, vivait au douzième siècle. Frère aîné de *Gui* de Lusignan, roi de Jérusalem et de Chypre, il se rendit célèbre par sa bravoure et ses exploits. En apprenant l'élevation de son frère, au trône, il s'écria : « Le voilà roi ! Il peut aussi bien devenir Dieu ! » Pour lui, il ne voulait pas être roi. Quoique l'héritier naturel de *Gui*, il refusa d'aller en Chypre; les barons français nommèrent alors *Amaury*, le plus jeune des trois frères, à sa place. J. V.

**LUSIGNAN** (*Hugues Ier DE*), roi de Chypre, mort à Tripoli, en janvier 1219. Fils aîné d'Amaury et d'Esquive, il succéda, en 1205, à son père, sous la régence de *Gautier de Montbéliard*, son beau-frère, qui abusa de son autorité. Devenu majeur en 1211, il se fit couronner à Nicosie, avec la reine *Alix*, fille de *Henri*, roi de Jérusalem, qu'il avait épousée en 1208. Cette princesse le seconda parfaitement dans les soins qu'il se donna pour rétablir la police dans ses États. Il mourut au retour d'une expédition infructueuse qu'il avait faite avec les rois chrétiens de Jérusalem, d'Arménie et de Hongrie pour s'emparer du château de Thabor. Son corps fut porté à Nicosie, dans l'église de l'Hôpital. J. V.

**LUSIGNAN** (*Henri Ier DE*), dit *le Gros*, roi de Chypre, né le 3 mai 1218, mort à Nicosie, le 8 janvier 1253. Fils de *Hugues Ier*, il lui succéda à l'âge de neuf mois, sous la régence d'*Alix*, sa mère, et des seigneurs d'IBELIN, ses oncles. A l'âge de sept ans il fut couronné roi par l'archevêque de Nicosie. *Philippe d'IBELIN*, étant mort en 1228, la reine voulut lui substituer *Camerin Barlas*; mais *Jean d'IBELIN*, seigneur de Beyrouth, parvint à s'emparer du gouvernement, et força la reine à se retirer à Tripoli, où elle avait épousé, en 1222, *Boémond IV*, prince d'Antioche, mariage qui fut dissous en 1228, peu de temps après son

retour en cette principauté. Quelques barons attachés à cette princesse appelèrent l'empereur *Frédéric II* dans l'île de Chypre, lors de son passage en Terre Sainte. *Frédéric II* débarqua à Limisso, appela le jeune roi et le régent, les fit arrêter et voulut même déposséder d'IBELIN de la principauté de Beyrouth. Il donna le gouvernement de l'île de Chypre à cinq barons, savoir *Camerin Barlas*, *Amaury de Bersan*, *Cavain le Roux*, *Guillaume de Rivet* et *Hugues de Giblest*; et laissa des garnisons allemandes dans toutes les places fortes. *Richard Felingher*, grand-maréchal de l'empereur, enleva le château de Beyrouth à *Jean d'IBELIN*, qui fit de vains efforts pour défendre cette place. En 1232, *Jean d'IBELIN* équipa une flotte à Saint-Jean d'Acre, mit à la voile avec le roi son neveu, le jour de la Pentecôte, et alla faire une descente dans l'île de Chypre. *Felingher*, qui s'était rendu maître de l'île, ne put empêcher d'IBELIN de débarquer à Famagouste, et se retira à Nicosie, où il fut défait. La déroute des Impériaux fut telle qu'une partie d'entre eux abandonna l'île pour aller se mettre au service du roi d'Arménie; les autres allèrent se retrancher à Cérines, où le maréchal retenait prisonnière la reine *Alix*, femme du jeune roi et fille de *Guillaume IV*, marquis de Montferrat. Les vainqueurs ne tardèrent pas à se présenter devant cette place, dont ils se rendirent maîtres après Pâques 1233. La reine *Alix* mourut en couches pendant ce siège. Les Impériaux, après la reddition de Cérines, évacuèrent l'île de Chypre, et laissèrent *Henri* libre possesseur de son royaume. En 1236, *Jean d'IBELIN* mourut à Beyrouth, d'une chute de cheval, au retour de la chasse. La reine mère repartit à la cour; *Henri* eut besoin de beaucoup de prudence et de fermeté pour la contenir. Étant repassée en 1239 en Palestine, elle se remarqua à *Raoul de Soissons*, seigneur de Cœuvres, qui obtint en son nom la garde du royaume de Jérusalem et quitta ensuite le pays et sa femme pour retourner en France. Elle mourut en 1246. Le 28 septembre 1248, *Henri* reçut à Chypre le roi saint Louis avec sa flotte. Ce prince y passa l'hiver, et *Henri* partit avec lui, le 15 mai de l'année suivante, pour l'expédition d'Égypte. Tous deux furent faits prisonniers le 5 avril 1250. *Henri*, délivré, retourna en ses États selon les uns, ou alla selon d'autres en Palestine avec saint Louis. A sa mort, il laissait un fils en bas âge, de *Plaisance d'Antioche*, sa troisième femme, fille de *Boémond V*, qu'il avait épousée en 1250, après la mort d'*Étiennette*, sa deuxième femme, sœur d'*Aiton Ier*, roi d'Arménie. *Delon Loredano*, *Henri* « était un prince résolu dans les conseils, infatigable dans l'exécution de ses entreprises, hardi dans les combats, zélé pour la religion. Il fut pendant toute sa vie le jouet des caprices de la fortune, qui l'agitèrent mais qui ne le vainquirent pas. »

J. V.

**LUSIGNAN** (*Hugues II* ou *Huguet DE*), roi

de Chypre, né en 1253, mort en novembre 1267. Il n'avait que quelques mois lorsqu'il succéda à son père, sous la régence de sa mère. En 1254 elle passa en Palestine, où elle épousa Balian d'Ibelin, son parent, seigneur d'Arsof. Les deux époux s'étant séparés en 1258, Plaisance alla fixer sa demeure à Tripoli, où elle mourut, en 1268. Hugues était allé, en 1265, à Saint-Jean d'Acre avec une armée navale, et mourut à son retour en Chypre.

J. V.

**LUSIGNAN (Hugues III DE)**, roi de Chypre, mort à Tyr, le 26 mars 1284. Petit-fils de Boémond IV, prince d'Antioche, par son père Henri, et de Hugues I<sup>er</sup>, roi de Chypre, par Isabelle sa mère, il se mit en possession du royaume de Chypre après la mort de Hugues II (1). Il fut couronné le jour de Noël 1267. En 1269 il prit le titre de roi de Jérusalem, et se fit couronner à Tyr en cette qualité le 24 septembre. Ce titre lui fut contesté par Marie, fille de Boémond IV. Hugues fit contre les infidèles diverses expéditions, mais il n'eut pas de succès, et le 21 avril 1272 il conclut avec le sultan un traité par lequel le royaume de Jérusalem se trouva réduit à la place d'Acre et au chemin de Nazareth. En 1274, le roi de Chypre vint à Tripoli pour prendre la tutelle de Boémond VII ; mais il ne put l'obtenir, et dut retourner à Acre. En 1277, Marie d'Antioche, qui disputait toujours à Hugues le royaume de Jérusalem, passa en Occident, et céda ses prétentions à Charles I<sup>er</sup>, roi de Sicile. L'année suivante, Charles envoya en Palestine une flotte sous les ordres de Roger de Saint-Severin, qui s'empara d'Acre. Hugues se retira à Tyr. Isabelle, son épouse, fille de Gui d'Ibelin, morte en janvier 1327, au château d'Acridi, lui donna cinq fils et quatre filles. C'est à Hugues III de Lusignan que saint Thomas dédia son livre du *Gouvernement des Princes*.

J. V.

**LUSIGNAN (Jean I<sup>er</sup> DE)**, roi de Chypre, né en 1252, mort le 20 mai 1285. Fils et successeur de Hugues III, il fut couronné roi de Chypre le 11 mai 1284, à Nicosie, et roi de Jérusalem, à Acre, la même année.

J. V.

**LUSIGNAN (Henri II DE)**, roi de Chypre, né en 1271, mort le 31 mars 1324, à Strovilo. Second fils de Hugues III, il succéda à son frère aîné, en 1285. Le 27 décembre 1286, il se fit couronner roi de Jérusalem, à Saint-Jean d'Acre, après avoir enlevé le château de cette ville à Hugues Pelichin, gouverneur pour Charles II d'Anjou, roi de Naples. Vers la fin de mars 1291, Henri amena trois mille hommes au secours de Saint-Jean d'Acre, assiégé par le sultan d'Égypte Kalil-Aschraf ; le 15 mai suivant, voyant l'ennemi sur le point de donner l'assaut, Henri s'évada pendant la nuit avec les troupes qu'il avait ame-

nées. Trois jours après, Acre tomba au pouvoir du sultan. En 1304, Amaury, son frère, s'empara du pouvoir en Chypre. Quatre ans après, Henri essaya de reprendre son autorité. Réuni à ses partisans dans un palais de Nicosie, il y fut attaqué par les agents d'Amaury. Il se défendit avec valeur, et tomba entre les mains de son frère, qui, après l'avoir gardé quelque temps, l'envoya, en 1309, à son beau-frère Oissine, roi d'Arménie. Celui-ci l'enferma dans le château de Lambron. Henri s'était plaint de l'usurpation de son frère au pape Clément V. Amaury crut se justifier en disant que le roi étant sujet à de grandes indispositions et adonné à ses plaisirs, les barons et le peuple l'avaient choisi pour gouverner à sa place. Le pape, pour rétablir la concorde entre les deux frères, envoya deux nonces, qui échouèrent dans leur mission. Amaury se préparait à se faire proclamer roi, lorsqu'il fut poignardé, en 1310, par Simon du Mont Olympe, son favori. Gui, connétable de Chypre et frère de Henri, essaya aussi de s'emparer du gouvernement ; mais la reine mère, qui s'était fait un parti considérable, parvint à faire revenir son fils, en l'échangeant contre la veuve du prince Amaury, sœur du roi d'Arménie. De retour, Henri pardonna à tous ses ennemis ; les connétables s'étant présenté le dernier, après avoir tenté de s'évader, Henri l'envoya comme prisonnier à Cérines. En 1311, ayant découvert une conspiration en faveur de son frère, il le fit mettre à mort avec quelques-uns de ses complices. Henri mourut treize ans plus tard, dans un accès d'épilepsie. Il ne laissa point d'enfants. Il avait épousé, en 1318, Constance, fille de Frédéric, roi de Sicile (1). Quoiqu'il eût perdu les restes de son royaume de Jérusalem, il en conserva toujours le titre, qu'il transmit à ses successeurs. Sa veuve se remaria en 1329, à Livon III, roi d'Arménie.

J. V.

**LUSIGNAN (Hugues IV DE)**, roi de Chypre, né en 1297, mort en 1361, dans l'île de Chypre selon les uns, à Rome selon d'autres. Fils de Gui, frère du roi Henri II, et d'Esquive d'Ibelin, il fut couronné roi de Chypre en 1324, après la mort de son oncle Henri II. En 1343, Hugues IV conclut une ligue contre les Turcs avec le pape Clément VI, les Vénitiens et les chevaliers de Saint-Jean. Le seul résultat important de cette confédération fut la prise de Smyrne, emportée en 1344. Hugues abdiqua en 1360 en faveur de Pierre, son fils aîné. Quelques historiens prétendent que le pape Innocent VI lui avait confié le gouvernement de Rome. C'est à Hugues IV que Boccace dédia son livre de la *Généalogie des*

(1) Fils d'une princesse de Lusignan et d'un prince d'Antioche, il est en réalité le tige d'une seconde famille française de Chypre, de la maison d'Antioche ; mais l'usage a prévalu de désigner également ces rois comme les premiers, sous le nom commun de Lusignan.

(1) Des lettres tirées des archives de Barcelone et publiées par M. de Mas-Latrie, relatives à divers projets de mariage pour Constance, veuve de Henri II, montrent dans quel triste état de santé végéta ce malheureux prince. Il avait laissé sa femme telle qu'il l'avait épousée, circonstance que fait valoir le roi d'Aragon en faveur de cette reine, qui était en même temps jeune, belle et riche,

*Dieux.* Il avait épousé en 1319 Alix, fille de Balian d'Ibelin, dont il eut, outre Pierre 1<sup>er</sup>, Gui, prince de Galilée et connétable de Chypre, qui épousa Marie, fille de Louis 1<sup>er</sup> de Bourbon, et mourut en 1346; Jacques, qui devint roi de Chypre; Jean, assassiné en 1375; Thomas, qui se noya le 15 novembre 1340; Isabelle, qui périt avec Thomas; Esquive, mariée à Ferdinand, infant de Majorque.

J. V.

**LUSIGNAN** (*Pierre 1<sup>er</sup> DE*), roi de Chypre, mort le 16 janvier 1369. Fils de Hugues IV et d'Alix, il fut couronné en 1360. Dès sa jeunesse il avait juré une haine implacable aux musulmans; et pour ne pas laisser refroidir ce sentiment, il portait habituellement une épée nue pendue à son cou. Peu de temps après son couronnement, il envoya des secours au roi d'Arménie, attaqué par les infidèles, puis avec une armée navale, assisté des chevaliers de Rhodes et des Catalans, il alla mettre le siège devant Satalieh, dont il se rendit maître. Après avoir obligé les petits princes de Cilicie à lui payer tribut, il partit devant Smyrne, qu'il prit et démantela. Il revint triomphant en 1362. L'année suivante, il s'embarqua pour l'Occident, accompagné de son fils et de Philippe de Maizières, son chancelier, et vint trouver le pape Urbain V à Avignon, où il rencontra, dans la semaine sainte, le roi de France Jean, qui se croisa avec lui contre les musulmans. Il parcourut ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre pour exciter les princes et les peuples à la croisade. De retour en France, il assista aux funérailles du roi Jean et au couronnement de Charles V. Il passa ensuite en Italie, et arriva le 28 septembre 1365 en Chypre. Avec les secours qu'il amenait en hommes et en vaisseaux, il conduisit peu de temps après une flotte en Égypte. Le 9 octobre il descendit au port d'Alexandrie; le lendemain il prit la ville d'assaut, la pilla en partie et l'abandonna après y avoir mis le feu. Par représailles, les Égyptiens s'emparèrent de tous les chrétiens qui étaient en Égypte, et saisirent tous leurs biens. A la sollicitation des Vénitiens, Pierre consentit à traiter avec les musulmans. On convint de rendre les prisonniers de part et d'autre; le roi de Chypre devait avoir la moitié des roits que les marchandises payaient à Tyr, à Beyouth, à Séid, à Alexandrie, à Damiette, à Tripoli, à Jérusalem et à Damas, droits qui étaient d'un tiers. De plus, tous les chrétiens munis d'un passe-port signé du roi de Chypre ne devaient oint payer les cinq florins de Florence exigés pour entrer dans Jérusalem. Ce traité, mal observé par les Turcs, fut ouvertement rompu à bout de dix-huit mois. En 1366, Pierre, aidé des Génois et des Rhodiens, s'empara de Tripoli et alla brûler Tortose, Laodicée, Belinas et autres villes de la côte de Syrie; après cela, il fit la paix avec le sultan d'Égypte. En 1368, pendant qu'il était à Rome pour obtenir de nouveaux secours, les Arméniens le choisirent

pour roi. Son frère Jacques alla aussitôt prendre possession du royaume. Le 28 septembre de la même année, Pierre quitta Rome pour revenir dans son pays. Peu de temps après son arrivée il tomba malade. Pendant sa convalescence il voulut aller à la chasse, et fit enlever par son fils deux chiens qui appartenaient à Henri Giblet, vicomte de Nicosie : il s'ensuivit une rixe entre le fils de Giblet et le jeune prince. Le roi prit le parti de son fils, et condamna le fils de Giblet à travailler avec ses esclaves à une maison qu'il faisait bâtir; de plus, il fit mettre la fille du vicomte de Nicosie à la question en présence de son père, des frères du roi et d'autres seigneurs, parce qu'elle avait refusé d'épouser un des domestiques du roi. Cette barbarie indigna les seigneurs; la nuit suivante, ils pénétrèrent dans la chambre du roi, et l'assassinèrent à coups de poignard dans son lit, à côté de la reine. Ils l'habillèrent ensuite d'habits troués, le coiffèrent d'une couronne de parchemin, et le portèrent à l'église qui servait de sépulture aux rois de Chypre. La plupart des historiens placent cet événement au 18 janvier 1368; Guillaume de Machaut, qui écrivait d'après des témoins oculaires, le met au 16 janvier 1369. Pierre de Lusignan avait eu de sa femme, Léonore d'Aragon, Pierre, son successeur, et trois filles, Esquive, Marie, femme de Jacques de Chypre, seigneur de Beyrouth, et Marguerite, épouse de Charles de Visconti, seigneur de Parme. J. V.

Guillaume de Machaut, *La mort de Pierre, roi de Jérusalem et de Chypre.*

**LUSIGNAN** (*Pierre II, dit Pétrin DE*), roi de Chypre, né en 1356, mort le 17 octobre 1382. Fils de Pierre 1<sup>er</sup>, il lui succéda sous la régence de son oncle Jean, à l'exclusion de sa mère. Une querelle s'éleva à son couronnement pour une question de préséance entre les représentants de Venise et ceux de Gènes. La cour de Chypre ayant décidé en faveur des premiers, les Génois se vengèrent en s'emparant, sous le commandement de l'amiral Frégose, de l'île de Chypre, en 1373. Deux places seulement, Famagouste et Cérines, résistèrent. La première se rendit le 10 octobre, la seconde vers le milieu du mois de mars 1374. Le roi Pierre, fait prisonnier, ne recouvra sa liberté que par la cession de Famagouste jusqu'au paiement d'un million de denats qu'il promit aux Génois. En 1375, à l'instigation de sa mère, il fit égorger, en sa présence, son oncle Jean, pour venger la mort de son père, dont ce prince était un des principaux auteurs. Le 9 mars 1378, Pierre II avait épousé Valentine, fille de Bernabo Visconti, seigneur de Milan, morte en 1393. Il n'en eut pas d'enfants. J. V.

**LUSIGNAN** (*Jacques 1<sup>er</sup> DE*), roi de Chypre, né en 1334, mort le 20 septembre 1398. Fils de Hugues IV et connétable de Chypre, il était en otage à Gènes lorsque son neveu Pierre II mourut. Renvoyé à la demande des Cypriotes, il fut couronné en 1384, à Nicosie. Plus tard, la cou-

ronne d'Arménie lui échut par la mort du roi Livon V, son cousin; mais les Turcs étaient maîtres de ce royaume. Jacques I<sup>er</sup> laissa de sa femme Agnès, fille d'Étienne l'Algrafé, duc de Bavière: Jean, son successeur; Hugues, cardinal-archevêque de Nicosie, mort en 1442; Philippe, connétable de Chypre, mort en 1420; Henri, prince de Galilée; Marie ou Mariette, femme de Ladislas, roi de Naples; Isabelle, mariée à Pierre de Chypre; Agnès, morte en 1388, et Cive, morte en 1393. J. V.

**LUSIGNAN** (*Jean II* ou *Janus DE*), roi de Chypre, né à Gènes, en 1374, mort le 19 juin 1432. Fils de Jacques I<sup>er</sup>, il lui succéda en 1398. En 1402 il vint assiéger Famagouste par mer et par terre. La nouvelle de cette expédition étant venue à Gènes, qui était alors sous la protection de la France, le maréchal de Boucicaut, gouverneur de cette république, dépêcha L'Hermite de La Faye auprès du roi de Chypre, et vint lui-même à Rhodes avec une flotte de huit galères. Jean finit par renoncer à son entreprise, et traita avec le maréchal de Boucicaut, qui vint le saluer à Nicosie. Jean tenta diverses descentes en Égypte, et attaqua en 1423 la ville d'Alexandrie. Pour se venger, le sultan d'Égypte équipa une flotte qu'il conduisit, en 1424, devant l'île de Chypre, et pilla Famagouste. Étant revenu, en 1426, avec de plus grandes forces, le sultan battit le roi dans le mois d'août, le fit prisonnier, et l'emmena avec plusieurs des siens en Égypte, après avoir ravagé l'île. Le prince de Galilée, frère du roi, et un grand nombre de barons avaient perdu la vie en combattant les musulmans. Au mois de novembre 1427, Janus obtint sa délivrance moyennant une rançon de douze mille besants, et un tribut annuel qu'il s'engagea de payer au sultan. Quoique brave, il fut toujours malheureux à la guerre. Il eut de Charlotte de Bourbon, sa femme, fille de Jean de Bourbon, comte de la Marche, deux fils, Jean, son successeur, et Jacques, sénéchal de Chypre, et deux filles, Marie, et Anne, femme de Louis, duc de Savoie. J. V.

**LUSIGNAN** (*Jean III DE*), roi de Chypre, né en 1415, mort le 26 juillet 1458. Fils de Jean II, il lui succéda sous la régence de sa mère, en 1432. Le 13 décembre 1434, il perdit sa mère. L'année suivante, après la mort d'Aimée ou Médée de Montferrat, sa première femme, il épousa Héléne, fille de Théodore Paléologue, despote de Morée. Cette princesse ambitieuse força son mari à la déclarer régente du royaume. Gouvernée elle-même par le chambellan Thomas, fils de sa nourrice, elle excita des soulèvements. Attachée au rit grec, elle voulut abolir le rit latin dans l'île de Chypre, et empêcha, en 1445, Galesio Montolifi, nommé archevêque de Nicosie par le pape Eugène IV, de prendre possession de son siège. Un nonce envoyé par le pape fut mis en prison par l'ordre d'Héléne. Le grand-maître de Rhodes, chez qui Montolifi s'était retiré, s'étant rendu dans l'île de Chypre, détermina le roi à recevoir,

malgré sa femme, l'archevêque et à mettre le nonce en liberté. Héléne mourut le 11 avril 1458, et le roi quelques mois après. Il ne laissa d'enfant légitime qu'une fille, née de sa première femme, et nommée *Charlotte* (*voy. ce nom*), qui lui succéda. J. V.

Bosius, *Hist. Rhod.*, livr. VI.

**LUSIGNAN** (*Jacques II DE*), roi de Chypre, né en 1440, mort le 6 juillet 1473. Fils naturel de Jean III et de Marie de Patras, à qui la reine Héléne avait fait couper le nez, il se rendit, en 1458, auprès du sultan d'Égypte, qu'il reconnut pour suzerain et qui lui donna la couronne de Chypre. Le sultan lui fournit même une armée navale avec laquelle Jacques débarqua dans l'île de Chypre en 1460. La reine Charlotte se retira à Rhodes, après avoir soutenu un siège de quatre ans dans Cérines. Cette place se soumit à Jacques II, le 25 août 1464. Bientôt il enleva Famagouste aux Génois, qui possédaient cette ville depuis quatre-vingt-dix ans. Maître ainsi de toute l'île, reconnu par la plupart des alliés de Chypre, souverain d'un royaume dont il avait reconstitué l'unité et l'indépendance, il débarrassa le pays de ses dangereux auxiliaires par un moyen violent: un jour il fit exterminer tous les musulmans qu'il avait amenés. Il fit cependant agréer ses excuses au sultan, et ne songea plus qu'à rallier autour de lui les partisans de la reine Charlotte et à les comprimer par des menaces s'il ne pouvait les gagner par des bienfaits. On le voit alors confisquer les biens de ses adversaires, puis les leur rendre en tout ou en partie quand il les croit adoucis ou rattachés à sa cause; il conserve des pensions ou accorde des secours à des personnages d'illustres familles qui ne lui ont point encore fait leurs soumissions; il fait remise de taxes et d'impôts à des localités dévastées par des ouragans, etc., en même temps que des dons nombreux de terres, de revenus, de serfs, d'argent, sont accordés à ses partisans fidèles. En un mot, il se montre tour à tour irritable et passionné, généreux, libéral et reconnaissant. Il paraissait donc l'homme le plus capable d'effacer le passé et d'assurer à son pays un long avenir de gloire, lorsque la république de Venise lui fit proposer d'épouser la fille d'un sénateur vénitien de la famille Cornaro, dont une branche possédait depuis longtemps des domaines en Chypre. Jacques parut être séduit par les charmes du portrait de cette femme. Venise annonça que la demoiselle serait déclarée fille de la république et pressa les fiançailles, qui eurent lieu en 1468. Jacques hésita ensuite; il sentait qu'une main puissante allait peser sur lui: il voulut échapper à une protection qui s'imposait en quelque sorte. Il désira revenir à une alliance qu'on lui avait proposée autrefois avec la fille du despote de Morée, et qu'il avait rejetée; mais les instances de Venise devenaient plus vives et moins amicales. Enfin, craignant d'irriter Venise par un refus, il se décida à épouser Catherine Cornaro, en 1472, quatre ans



après les fiançailles. Dès lors il ne fut plus que le lieutenant et le vassal de Venise. Il dut lui rendre compte de ses négociations avec les Turcs, après qu'ils eurent pris Candélore. Venise lui recommanda d'armer toutes ses galères pour les printemps suivant; mais il importait à Jacques de ménager le grand-turc, et surtout de ne donner aucun sujet d'inquiétude au sultan d'Égypte, dont il était toujours tributaire. Un jour Venise voulut faire entrer ses galères chargées de munitions dans le port de Famagouste; Jacques s'y opposa. L'ambassadeur vénitien insista; Jacques s'emporta, et lui dit qu'il pouvait rester ou partir à son choix; le roi déclara aussi que s'il le voulait Venise ne pourrait s'approvisionner de rien en Chypre pour sa guerre contre les Turcs; or, Venise ne pouvait espérer aucun succès si le roi de Chypre restait neutre. Quelques semaines plus tard, Jacques mourut à la suite d'une partie de chasse. Le 15 novembre suivant, l'insurrection, en s'attaquant aux parents de la reine et à ses ministres, fit accrédi ter le bruit qui attribuait la fin de Jacques aux partisans de la domination vénitienne. Jacques laissa un fils, qui lui succéda.

J. V.

**LUSIGNAN (Jacques III DE)**, roi de Chypre, né en 1473, mort en 1475. Fils posthume de Jacques II, il fut à sa naissance proclamé roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie. Lorsqu'il mourut, deux ans après, sa mère, Catherine Cornaro, voulut faire valoir ses droits sur le royaume de Chypre. Après la mort de Jacques II, Venise avait fait occuper par ses troupes toutes les forteresses de l'île de Chypre, et décidé que deux conseillers et un provvediteur vénitien résideraient en Chypre pour assister la reine dans le gouvernement et pour commander les forces de la république. Trop de dévouement pour Catherine devint suspect à Venise; on écarta de sa personne ses plus fidèles serviteurs. On la laissa d'abord libre d'aller où elle voudrait, puis il fut décrété que la reine quitterait Chypre de gré ou de force. Catherine ne se résigna pas volontiers; tantôt elle voulait se remarier avec un prince de Naples, tantôt elle faisait demander un asile aux chevaliers de Rhodes; elle dut enfin céder, quitter l'île, et accepter le séjour de la terre d'Asolo, dans le Trévisan, avec une pension de 8,000 ducats. Il n'y eut point d'acte officiel d'abdication. La république fit savoir au sultan d'Égypte que le départ de la reine était dû à sa libre détermination, et que la bannière de saint Marc allait protéger l'île contre les Turcs; en même temps Venise paya sans marchander le tribut annuel dû au suzerain de sa nouvelle propriété. Pour assurer son pouvoir, Venise fit noyer en secret tous les partisans d'un gouvernement national en Chypre. Le 28 juillet 1482, la reine Charlotte avait fait cession de ses droits à Charles I<sup>er</sup>, duc de Savoie, et à ses successeurs, après quoi elle se retira à Rome, où elle mourut, le 16 juillet 1487. Depuis ce temps l'île demeura sous la domina-

tion des Vénitiens jusqu'en 1571, époque où elle tomba sous la puissance des Turcs.

Ainsi finit la branche des Lusignan qui avait régné sur l'île de Chypre. Cette famille n'était pas éteinte en France: les comtés de la Marche et d'Angoulême y étaient entrés par le mariage de Hugues IX, fils de Hugues VIII, sire de Lusignan, avec Mathilde, fille des anciens comtes. Ils y restèrent jusqu'à la mort de Hugues XIII, après quoi ils furent réunis à la couronne par Philippe le Bel, qu'il avait institué son héritier par testament, au détriment de son frère Gui et de ses sœurs.

J. V.

Pour tous les Lusignan qui précèdent: Guillaume de Tyr, cont. dans D. Martenne, *Amplissima collectio*, t. V. — Saut, *Secret. fidelium crucis*. — Jean du Bouchet, *Ann. de la Maison de Lusignan*. — P. Labbe, *Le lignage d'outremer*. — Duchêne, *Antiquités des Villes de France*. — Étienne de Lusignan, *Hist. de Chypre*. — Lorejano, *Historia de Re Lusignani*, publiée sous le nom de Henri Gilet. — Chevalier de Jauna, *Hist. générale des Royaumes de Chypre, de Jerusalem, etc.*; Leyde, 1712, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. — Besli, *Hist. de Poitou*. — Anselme, *Hist. chron. et géneal. de la Maison de France, des Pairs, etc.* — *Art de vérifier les dates*, 11<sup>e</sup> partie, tome V. — L. de Mas-Latrie, *Hist. de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*; Paris, 1852.

**LUSIGNAN (Étienne DE)**, historien grec, né en 1537, à Nicosie (île de Chypre), mort en 1590. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et changea alors son nom de baptême Jacques contre celui d'Étienne. André Mocenigo et Séraphin Fortibraccia, évêques de Limisso, l'un après l'autre, le firent leur grand-vicaire. En 1570, il vint à Rome, et l'île de Chypre ayant été envahie par les Turcs l'année suivante, il séjourna quelque temps à Naples, d'où il vint en 1577 à Paris. Il demeura dix ans dans cette ville. Le 27 avril 1578 le pape Sixte-Quint le fit évêque titulaire de Limisso. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve beaucoup de fables, mêlées à des détails curieux; tels sont: *Chorografia e breve istoria universale dell' Isola di Cipro, principiando al tempo di Noe per insino al 1572*; Bologne, 1573; réimprimé en français, sous le titre de: *Description et histoire abrégée de l'île de Cypre depuis le temps de Noé jusqu'en 1572*; Paris, 1580, in-4<sup>o</sup>; — *Corone*; Padoue, 1577, in-4<sup>o</sup>: ce sont cinq discours sur les devoirs des princes, dédiés au roi de France Henri III; — *Histoire générale des Royaumes de Jérusalem, Cypre, Arménie et lieux circonvoisins, depuis le déluge universel jusqu'en l'an 1572*; Paris, 1579, in-4<sup>o</sup>; — *Généalogie de la royale Maison de Bourbon*; Paris, 1580, in-fol.; — Βασιλικον φυλακτήριον; Paris, 1585: on y trouve une longue énumération des personnes nobles qui ont embrassé l'état religieux; — *Généalogie de soixante-sept maisons très-nobles, partie de France, partie étrangères, issues de Méroude, fils de Théodoric II, roi d'Austrasie, avec armoiries*; Paris, 1586, in-4<sup>o</sup>.

J. V.

Échard, *De Script. Ord. ff. Præd.*, tome II. — Fontana, *Theatr. Domini*. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

**LUSIGNAN** (N....., marquis DE), homme politique français, né en 1753, mort en 1815. Entré fort jeune dans la carrière des armes, il parvint rapidement au grade de colonel. Député de la noblesse de Paris aux états généraux, il fut un des premiers de son ordre à se réunir au tiers état. Il commandait en octobre 1789 le régiment de Flandre, qui vint à Versailles, et sur lequel la cour croyait compter, mais que le parti révolutionnaire parvint à gagner. Le colonel lui-même sembla suivre le mouvement de la révolution. Prévoyant cependant qu'elle irait plus loin qu'il ne désirait, il vendit ses propriétés, et se retira en Allemagne, où il fit valoir avantageusement son argent sur la place de Hambourg. Après le 18 brumaire, Lusignan revint en France, et demanda, dit-on, à Bonaparte une place au sénat, qui ne lui fut pas accordée. Obligé de vivre dans la retraite, il accrut encore considérablement sa fortune. Quand les Bourbons revinrent, en 1814, il leur demanda, à ce qu'on assure, la pairie, qu'il n'obtint pas, et il mourut dans l'obscurité. En 1777, le marquis de Lusignan était allé voir Voltaire à Ferney. Au nom de Lusignan, le poète accourut en lui disant : « Ah, monsieur ! que je suis heureux d'embrasser le cousin de Zaire ! Vous arrivez à propos : ce soir, à mon théâtre, je jouerai *Lusignan*... » Le marquis ne sut comment répondre à cet empressement. Il quitta Ferney au bout de deux jours, et longtemps après cette entrevue il avouait qu'il n'avait pas pu soutenir la conversation de Voltaire.

Un autre marquis DE **LUSIGNAN**, ou DE **LEUSIGNEM**, député de Condom aux états généraux de 1789, s'éleva dans cette assemblée contre l'abolition de la noblesse, en 1791.

Un chevalier DE **LUSIGNAN**, officier vendéen, ayant été fait prisonnier, fut conduit à Nantes, et condamné à mort en novembre 1795 par une commission militaire.

Un autre **LUSIGNAN**, qui se disait de la même famille, fut général de la république, et combattit les Vendéens en 1793. J. V.

Dufey (de l'Yonne), dans le *Dict. de la Convers.* — *Moniteur*, 1789.

**LUSIGNAN** (N. ..., marquis DE), général autrichien, d'origine française, appartenant à une branche éloignée de la famille de Lusignan, naquit dans le Béarn, en 1760, et mourut vers 1820. Il servit d'abord en France, et passa fort jeune en Autriche, où il entra comme officier dans le régiment de Bender. Il était lieutenant-colonel en 1792, et faisait partie du corps d'armée de Clerfayt lorsqu'il fut fait prisonnier et conduit à Reims, puis à Rocroy, où il obtint son échange. Rentré à son régiment, il fut employé en 1796 à l'armée d'Italie. En l'an VIII (1799) il fut encore fait prisonnier, à la bataille de Novi. Échangé presque aussitôt, il se distingua encore dans plusieurs rencontres, et parvint au grade de *feldzeugmeister*. En 1809, il fut blessé à la

bataille de Tann. Il épousa une riche héritière, et se fixa en Autriche. J. V.

*Moniteur*, an VIII, p. 22 ; 1809, p. 489.

**LUSIGNAN** (*Armand-François-Maximilien* DE LAU, marquis DE), homme politique français, né à Toulouse, le 30 août 1783, mort à Paris, le 5 avril 1844. Il perdit sa mère deux ans avant la révolution, et son père, brigadier des armées du roi, officier de la maison du duc d'Orléans mourut à Paris, en 1793. Une tante prit soin de son éducation. Il entra dans l'armée sous l'empire, et, nommé officier de cavalerie en 1809, il fit la guerre d'Espagne comme aide-de-camp du maréchal Suchet, de 1811 à 1814. Il quitta le service en 1815, après le désastre de Waterloo, et ne sortit de la retraite qu'en 1831. Appelé alors par les électeurs de Nérac à les représenter à la chambre des députés, il y siégea pendant quatre législatures. Le 7 novembre 1839, le roi le nomma pair de France. Son nom s'est éteint en lui. Il descendait par les femmes du maréchal de Xaintrailles, dont il possédait le château. L. L.—T. Comte de Noé, *Eloge de M. le marquis de Lusignan*, lu à la chambre des pairs le 4 mars 1846, imprimé dans *Le Moniteur* du 6 mars 1846.

**LUSIGNAN**. Voy. AMAURY et GUI.

**LUSINGE**. Voy. LUCINGE.

**LUSITANUS**. Voy. AMATUS et LACUT.

**LUSSAN** (*Marguerite* DE), femme auteur française, née en 1682, à Paris, où elle est morte, le 31 mai 1758. Les uns la font naître d'un cocher et de la Fleury, diseuse de bonne aventure ; d'autres les autres, elle serait fille naturelle d'une courtisane dont on ignore le nom, et du frère du prince Eugène, Thomas de Savoie, comte de Soissons. Quoi qu'il en soit, elle reçut de ce dernier les marques du plus tendre intérêt, et jusqu'à la faveur singulière de porter les armes de Savoie ; rien ne fut négligé pour lui donner une éducation accomplie, et quand elle entra dans le monde son mérite personnel, joint à d'influents protections, lui ouvrit l'accès des maisons les plus distinguées. A vingt-cinq ans elle connut le savant Huet, qui, après avoir tenté de lui inspirer le goût des études religieuses, lui conseilla d'écrire des romans. L'*Histoire de la comtesse de Gondez*, sa première œuvre d'imagination, eut assez de succès pour qu'on attribuât à Langlade de La Serre la gloire d'en être l'auteur. Cet obscur écrivain vivait en effet dans une étroite intimité avec Mlle de Lussan ; bien qu'il eût été plusieurs fois sifflé au théâtre et qu'il n'eût pu jamais dépasser la médiocrité, il était, dit-on, homme de goût et capable de donner d'excellents avis. Après La Serre, qui mourut presque centenaire dans la maison de son amie (1756), Mlle de Lussan n'en continua pas moins à écrire ; on lui contesta encore la propriété de ses ouvrages pour en faire honneur à l'abbé de Boismorand et à Baudot de Juilly. Rien ne prouve cependant qu'elle ait été l'objet des préventions du public, souvent injuste à l'égard des femmes qui ont montré du talent dans la carrière des lettres.

Elle mourut par suite d'une indigestion, ou plutôt par suite de l'ignorance du chirurgien qui lui ordonna un bain parce qu'elle avait trop mangé à diner. « Elle était louche et brune à l'excès, dit un de ses biographes. Quiconque l'eût entendue sans la voir l'eût prise pour un homme, et quiconque l'eût vue sans qu'elle parlât l'eût encore prise pour un homme. Sa voix et son air n'appartenaient point à son sexe, mais elle en avait l'âme. Elle était sensible, compatissante, pleine d'humanité, généreuse, capable de suite dans l'amitié, sujette à la colère, jamais à la haine. Elle eut des faiblesses, mais sa passion principale fut de faire de bonnes actions. Elle était vive, gaie et malheureusement fort gourmande. »

On a de Marguerite de Lussan : *Histoire de la comtesse de Gondez*, par M. D. L.; Paris, 1725, 1730, 1751, 2 vol. in-12; — *Les Veillées de Thessalie*; Paris, 1731, in-12; 3<sup>e</sup> édit., ibid., 1741, 4 vol. in-12; recueil de contes agréables et de fictions ingénieuses; — *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*; Paris, 1733-1738, 6 vol. in-12; nouv. édit., ibid., 1820, 6 vol.; c'est l'ouvrage le plus estimé de l'auteur; — *Anecdotes de la Cour de Childéric, roi de France*; Paris, 1736, 2 part. in-12; on avait d'abord attribué ce roman, qui n'est pas fini, au chevalier Hamilton; la suite, écrite par Poinssinet de Sivry, a été insérée dans la *Biblioth. univ. des Romans*; sept. 1779; — *Divertissement pour le roi, en quatre scènes et en vers libres*, représenté à Versailles, le 19 mars 1746; — *Anecdotes de la Cour de François 1<sup>er</sup>*; Paris, 1748, 3 vol. in-12; nouv. édit., 1821, 2 vol.; — *Annales galantes de la Cour de Henri II*; Amsterdam (Paris), 1749, 2 vol. in-12; on ne trouve sous ce titre que l'histoire longuement racontée de l'amour malheureux du comte de Dreux pour une de ses sœurs; — *Marie d'Angleterre, reine-duchesse*; Amsterdam (Paris), 1749, in-12; anecdote historique qui parut sous les auspices de Mme de Pompadour; — *Vie du brave Crillon*; Paris, 1757, 2 vol. in-12. Mlle de Lussan a encore fait paraître trois ouvrages, que l'on prête souvent à Baudot de Juilly : *Histoire de la Vie et du Règne de Charles VI*; Paris, 1753, 9 vol. in-12; — *Histoire du Règne de Louis XI*; Paris, 1755, 6 vol. in-12; — *Histoire de la dernière Révolution de Naples dans les années 1647 et 1648*; Paris, 1756, 4 vol. in-12; trad. en russe en 1775. Tous ces écrits ne sont que des romans historiques, d'une lecture parfois agréable et instructive; ils se distinguent moins par la force de l'invention que par des traits touchants, des pensées fines, et un style naturel et facile.

P. L.—y.

Prudhomme, *Biogr. des Femmes célèbres*. — Mme Briquet, *Dict. hist. des Français*. — Quérard, *La France Littér.*

**LUSSAN.** Voy. AUBETERRE.

**LUSSI** (*Melchior*), général suisse, né en 1529, à Stanz (canton d'Unterwald), où il est

mort, en 1606. Issu d'une ancienne famille française, il remplit en France l'office de secrétaire général des troupes suisses, et passa au service du pape Paul IV, qui l'employa durant les troubles excités par les Caraffa et les Colonna. En 1560 la république de Venise lui conféra le titre de général, et l'envoya guerroyer contre le sultan Sélim. L'année suivante il fut élu chef du canton d'Unterwald, et alla représenter la Suisse catholique au concile de Trente (1). Après avoir été député en ambassade à Paris (1575), il obtint de l'archevêque de Milan, saint Charles Borromée, l'autorisation d'introduire en Suisse l'ordre des Capucins, afin de réformer les mœurs. En 1583 il entreprit un pèlerinage à Jérusalem; puis il renouvela l'alliance des cantons avec Henri III (1585), et fut chargé d'une mission auprès de Philippe II, roi d'Espagne, qui le reçut avec de grands honneurs. Le pape Grégoire XIV, qu'il complimenta lors de son exaltation, lui accorda la suzeraineté du village de Campionné. Plusieurs des descendants de Melchior Lussi ont rempli des fonctions politiques et militaires en Suisse et en France.

Tschudi, *Chronique Suisse*. — J. Businger, *Hist. du Canton d'Unterwalden*. — Balthasar, *Neujahrgeschenke*.

**LUSTIG** (*Jacques-Guillaume*), musicien allemand, né le 20 septembre 1706, à Hambourg, mort vers 1780. A l'âge de seize ans il succéda à son père dans une place d'organiste à Hambourg, et se rendit en la même qualité à Groningue (1728), où il resta jusqu'à l'époque de sa mort. On a de lui, en hollandais : *Inleyding tot de Musikkunde* (Introduction à la connaissance de la Musique); Groningue, 1751, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., corrigée, 1771, in-8° : traité théorique, où il est fait preuve de savoir et de philosophie; — *Muzykaale Spraakkonst* (Grammaire Musicale); Amsterdam, 1754, in-8°; — *Twaalf Redeneeringen* (Douze Arguments sur des sujets de Musique); ibid., s. d. (1756), in-8°; ouvrage écrit en dialogues, et qui a paru en 12 numéros, sous forme de *Journal*; — plusieurs livres traduits en hollandais, entre autres, *Musico-Theologia* de J.-M. Schmidt; Amsterdam, 1756, in-12, et les *Voyages musicaux* de Burney, Groningue, 1776, in-8°; — des notices sur cent quarante-six musiciens insérées dans les *Kritische Briefe* de Marburg. K.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

**LUTATIUS CATULUS.** Voy. CATULUS.

**LUTENBACH.** Voy. MANEGOLDE.

**LUTHER** (*Martin*), fameux réformateur allemand, naquit à Eisleben, le 10 novembre 1483 (2), de Jean Luther, natif de Mœhra (village du

(1) Pendant son séjour à Trente, il perdit sa femme. De retour en Suisse, il devint amoureux d'une jeune fille noble de Lucerne, dont les parents étaient depuis longtemps ennemis de sa famille. Celle-ci lui ayant fait promettre de l'enlever, Lussi, profitant d'une nuit où la neige tombait en abondance, la prit sur ses épaules, la porta jusqu'au lac et la conduisit à Stanz, où le mariage fut célébré quelque temps après.

(2) La mère de Luther avait souvent raconté à Méianch-

duché de Meiningen), et de Marguerite, née Lindemann, et mourut dans la même ville, le 18 février 1546. Son père était un pauvre bûcheron, qui à force de travail parvint à acquérir des mines à Mansfeld (1). Sa mère, que Mélanchthon dépeint comme un modèle de vertus domestiques, était d'une sévérité extrême : « Mes parents, rapporte Luther lui-même, me traitaient durement; à propos d'une noix, ma mère me battit un jour si fort que le sang en coula (2). » Après avoir reçu l'instruction élémentaire à Mansfeld, le jeune Luther fut envoyé, en 1497, à l'école de Magdebourg, où il ne demeura, faute de ressources, qu'un an. A Eisenach, où il alla ensuite continuer ses études, il gagnait sa vie à chanter devant les portes, jusqu'à ce qu'une veuve, nommée Cotta, éprise de la belle voix de l'écolier, le prit chez elle et pourvut à son entretien. A dix-huit ans, il vint à l'université d'Erfurt, où, selon le vœu de son père, il devait étudier le droit; mais il voulait auparavant s'initier à la philosophie, qui le conduisit bientôt à la théologie. A vingt ans Luther vit pour la première fois une bible : il avait cru jusque alors que les évangiles et les épîtres des dimanches et fêtes composaient toute l'Écriture. « Cette Bible latine, dit-il, que j'avais trouvée à la bibliothèque du couvent, devint ma lecture favorite; tous les passages se gravaient si bien dans ma mémoire, que je pouvais citer jusqu'aux pages où ils étaient imprimés. » Vers la même époque Luther tomba gravement malade; la fièvre nerveuse dont il était atteint laissa des traces profondes de ses ravages : le convalescent tomba dans une sombre mélancolie : il se persuadait qu'il ne serait sauvé qu'en se faisant moine (3). En effet, dans la nuit du 17 juillet 1505, il vint frapper à la porte du couvent des frères ermites de l'ordre de Saint-Augustin à Erfurt, où il entra contre la volonté de son père et de ses amis. Frère *Augustin* (c'est le nom qu'il prit en religion), mena une vie austère et édifiante : « Quand j'étais moine, racontait-il plus tard, je me mortifiais pendant près de quinze ans : je jeûnais, je veillais, je priais assidûment, convaincu que mes pratiques de piété me feraient gagner le ciel (4). » Dans ses accès de mélancolie il redoublait de ferveur, et restait des journées entières sans quitter sa cellule. Un jour on l'y trouva évanoui : on ne parvint à le rappeler à la vie que par la musique, qu'il aimait passionnément. Après deux

thou qu'elle se rappelait très-bien du quantième du mois (10 nov.) et de l'heure (onze heures du soir) où son fils vint au monde, mais qu'elle n'était pas bien sûre de l'année. (Mélanchthon, *Vie de Luther*.)

(1) C'est Luther lui-même qui nous apprend ces détails. Voy. Pfeifer, *Oeuvres de Luther*, t. 1, p. 4.

(2) *Propos de table*.

(3) On raconte aussi que Luther avait pris cette résolution par suite de la mort de son ami Alexis, qui avait été tué à ses côtés par la foudre, dans une promenade. Mais ce récit ne paraît avoir aucune authenticité.

(4) Commentaire du psaume XIV, v. 11.

ans de noviciat il fut reçu membre de l'ordre et consacré prêtre. Le père, qui avait d'abord combattu la résolution du fils, vint lui-même à Erfurt assister à cette solennité. Cependant, Luther (c'est encore lui-même qui le raconte) n'avait pas encore conquis la paix de l'âme : il s'en ouvrit à son vieux confesseur. « Tu es fou, lui répondit celui-ci : Dieu n'est pas mécontent de toi; c'est toi qui es mécontent de lui. » En même temps le vieux moine lui parlait beaucoup de la foi et de la croyance à une rémission absolue des péchés. Ce qui le frappa surtout dans ces discours, c'est l'opinion de saint Paul que nous sommes sauvés par la foi sans les œuvres. Dès cet instant, ses tourments cessèrent. Les épîtres de saint Paul et les écrits de saint Augustin devinrent l'objet de toutes ses méditations (1).

Un homme qui occupe une grande place dans la vie de Luther, c'est le vicairé général de l'ordre des Augustins, Jean Staupitz. Ce personnage s'intéressa vivement au jeune religieux qui faisait éclater tant de zèle; il le prit sous sa protection, et l'encourageait dans l'étude des saintes Écritures. Staupitz destina Luther à l'enseignement, et obtint pour lui, en 1508, la chaire de philosophie à l'université que Frédéric le Sage, électeur de Saxe, venait de fonder à Wittemberg (en 1502). Pour mieux remplir ses fonctions, le jeune professeur se mit à approfondir les littératures grecque et latine. Mais bientôt il ne voulut plus enseigner que la théologie, qu'il appela la reine des sciences, la théologie, qui, selon ses expressions, « sait extraire le noyau de la noix, la farine du blé, la moelle des os ». Dès l'année suivante (1509) il lui fut permis d'expliquer la Bible; puis, sur les instances de Staupitz, il se fit aussi entendre comme prédicateur. Les cours et les sermons de Luther attirèrent un nombreux auditoire. Ses travaux se multipliaient : « J'ai besoin, disait-il, de deux secrétaires : je donne une bonne partie de ma journée à ma correspondance, je suis prédicateur au monastère, lecteur au réfectoire, je suis vicairé, prieur, inspecteur des eaux à Leizgau, magistrat à Torgau, commentateur de saint Paul et des psaumes (2). »

Investi de la confiance absolue du vicairé général de l'ordre, Luther fut chargé d'une mission importante : il s'agissait d'obtenir du pape quelques adoucissements à la règle pour les frères Augustins vieux et infirmes, ainsi qu'une décision suprême pour mettre fin à des contestations qui s'élevaient dans quelques couvents. Luther partit pour Rome en 1510; les couvents qu'il rencontrait en route lui ser-

(1) Dans sa préface au livre de saint Augustin, *De Spiritu et littera*, paru en 1518, Luther dit : « Après la Bible, il n'y a pas de docteur de l'Église qui soit supérieur à saint Augustin. Sans doute saint Chrysostome est éloquent, et saint Jérôme très-versé dans les sciences mondaines; mais on ne trouve pas dans tous les Pères réunis la moitié de ce que vaut saint Augustin à lui seul. »

(2) Lettre à Lange, le 26 octobre 1516.

vaient d'auberges. Dès qu'il vit de loin la ville éternelle, il la salua en se prosternant, et s'y traîna à genoux pour gagner des indulgences. Laissons-le raconter lui-même son séjour à Rome; car les impressions qu'il en rapporta devaient avoir les plus graves conséquences : « J'y visitais toutes les églises et me conduisais comme un saint; mais je m'aperçus bientôt qu'on y méprise Dieu et ses commandements. J'entendis un jour à table des prêtres se moquer de la messe : pendant la consécration ils se disaient : *panis est et panis erit; vinum est et vinum erit*. Ces paroles firent mal à un jeune et pieux moine comme je l'étais. Comment! me disais-je, on me trompe donc, moi qui vais si souvent à l'église. Ce qui m'avait déjà péniblement affecté, c'était de voir avec quelle prestesse on disait la messe, comme s'il s'agissait d'un tour de prestidigitateur ou d'une corvée à faire. Je me rappelle encore qu'avant d'arriver à l'évangile, mon collègue de la chapelle voisine avait déjà fini; et il me criait de me dépêcher (1). » Les mœurs des prélats et en général de tout le clergé romain n'étaient pas non plus pour Luther, comme pour bien d'autres, un spectacle édifiant. « J'ai vu à Rome, dit-il, quelques cardinaux qui passaient pour des saints, parce qu'ils se contentaient du commerce avec les femmes (2). » Enfin le fougueux Jules II, qui occupait alors le saint-siège, après avoir succédé à Alexandre VI, de triste mémoire, était loin d'être un modèle de vertu et de modération. C'est de Jules II que disait un de ses contemporains, l'empereur Maximilien, que la chrétienté serait bien mal lotie si elle n'avait d'autre chef qu'un si mauvais pape. Quoi qu'il en soit, toutes ces remarques eurent plus tard une grande influence sur les déterminations de Luther, qui, comme il le dit lui-même, « n'aurait pas donné pour mille florins son voyage de Rome ».

Quelque temps après son retour, Luther reçut le grade, alors fort envié, de docteur en théologie : dans la formule du serment usité, il promettait de « professer toute sa vie l'Écriture sainte et de la défendre contre tous les hérétiques ». La philosophie d'Aristote, qui dominait encore dans les écoles, fut pour lui une première pierre d'achoppement : « Ce n'est point là, disait-il, qu'il faut chercher les articles de foi. » En même temps, il s'appliquait particulièrement (de 1513 à 1514) à l'interprétation des Psaumes et de l'Épître aux Romains. *La foi comme seul moyen de salut*, telle fut désormais son idée dominante : il la développa le 25 septembre 1516 à l'occasion d'une solennité universitaire (3).

(1) Opuscule *Sur la fausse Messe (Winkelmesse)*, 1533. Dans Walch, *Oeuvres de Luther*, t. XIX.

(2) *Comment. sur le 1<sup>er</sup> livre de Moïse*, dans Walch, t. I.

(3) Dans une dissertation (publiée lors de la promotion de Barth. Feldkircher au doctorat) qui a pour titre : *Quæstio in scripta de viribus et voluntate hominis sine gratia, contra doctrinam sophistarum : an homo, ad Dei ima-*

Dans la même année il remplaça momentanément le vicaire général des augustins, appelé en Hollande par les intérêts de son ordre : pendant l'absence de Staupitz, il visita quarante monastères, et eut ainsi l'occasion de voir de près bien des abus.

La renommée de Luther se répandit bientôt dans toute l'Allemagne. Le duc Georges de Saxe voulut l'entendre prêcher à Dresde. Mais ce duc se montra peu édifié du sermon qu'il venait d'entendre : « Enseigner au peuple, s'écria-t-il irrité, que la foi est tout et que les œuvres ne sont rien, c'est lui assurer l'impunité de ses actes; quelle abominable doctrine! » Dès ce moment Luther eut en Georges de Saxe un irrécusable ennemi.

Un événement, bien simple en lui-même, fit éclater l'incendie qui couvait depuis longtemps sous les cendres. La construction de Saint-Pierre de Rome, ainsi que les magnifiques encouragements que Léon X se plaisait à donner aux arts, absorbaient des sommes immenses. Pour remplir le trésor vide, le pape employa un moyen mis en usage par tous ses prédécesseurs, la vente des indulgences. Malheureusement le zèle de quelques subalternes en fit un véritable trafic. Le dominicain Tetzel parcourait l'Allemagne avec une caisse portant pour inscription ce vers macaronique : « Dès que l'argent dans la tirelire tombe, aussitôt l'âme du purgatoire au ciel monte (1). » Luther en fut scandalisé, et écrivit à plusieurs évêques pour faire cesser l'abus. Enfin, lorsqu'il vit ses pénitents se prévaloir des indulgences qu'ils avaient achetées, il ne se contenta plus : le 31 octobre 1517 il afficha à la porte de l'église du château à Wittemberg 95 thèses ou propositions contre les indulgences. Elles portaient cet en-tête : « Mû par le zèle le plus pur pour la vérité, le révérend père docteur Martin Luther, de l'ordre de Saint-Augustin à Wittemberg, licencié ès arts, etc., va disputer et soutenir, contre le frère Jean Tetzel, de l'ordre de Saint-Dominique, les propositions ci-dessous énoncées. Il prie ceux qui ne pourraient pas se rendre au lieu indiqué d'opiner par correspondance. Au nom de Jésus-Christ. » Les propositions le plus vivement discutées étaient : « Le pape doit expliquer et spécifier les cas où il se réserve d'accorder des indulgences; — il ne peut remettre que la peine ou la pénitence qu'il a lui-même imposée pour un péché défini; — il ne peut remettre aux âmes du purgatoire aucune des peines que, aux termes des canons, elles auraient dû expier déjà en ce monde; — les prédicateurs d'indulgences se trompent s'ils avancent que le pape peut exempter de toute peine qu'en-

*ginem creatus, naturalibus suis viribus gloriosi creatoris præcepta servare, bonum quippiam facere aut cogitare atque gratiam mereri meritoque cognoscere possit.* Dans Walch, t. XVIII.

(1) *Sobald das Geld im Kasten klinget, Die seele aus dem Fegefeuer springt.*

traîne le péché; — ceux qui prétendent qu'au son de l'argent donné aux collecteurs d'indulgences l'âme s'envole du purgatoire, disent une sottise : d'abord le son de l'argent n'excite que l'esprit de lucre et la cupidité; puis l'efficacité des secours et des supplications de l'Église dépend uniquement de la volonté de Dieu; — il faut enseigner aux chrétiens que si le pape connaissait les abus du trafic des indulgences, il aimerait mieux réduire en cendres le dôme de Saint-Pierre que d'en continuer l'édification avec la peau, la chair et les os de ses brebis. » — Luther avait ajouté, en *post-scriptum*, qu'il ne soutiendrait que des doctrines fondées sur le texte de l'Écriture et des Pères de l'Église, reçues par le saint-siège et admises dans le droit canon et les décrétales des papes. « Quant aux cas douteux, disait-il, je m'en rapporterai, la discussion une fois engagée, à ce qu'enseignent la raison et l'expérience, en subordonnant néanmoins toujours l'une et l'autre au jugement et à l'opinion de mes supérieurs. J'ajoute enfin que je me réserve, comme un privilège de liberté chrétienne, de rejeter toutes les sentences de saint Thomas, de saint Bonaventure et des autres scolastiques et canonistes qui ne s'appuient pas sur l'Écriture, et de suivre le conseil de saint Paul : *Omnia scruta et bonum retine* ». Le même jour Luther envoya une copie de ces thèses à l'archevêque Albert de Mayence, qui était pour ainsi dire le fermier général des indulgences pour la province d'Allemagne. Cet envoi était accompagné d'une lettre très-respectueuse, où il suppliait le prince-électeur de réprimer la fougue de Tetzel et de faire cesser les scandaleuses prédications des dominicains. L'archevêque ne daigna pas y répondre.

Les thèses de Wittemberg se propagèrent avec la rapidité de l'éclair, tant les esprits y paraissaient préparés. Tetzel y répliqua par une série de contre-propositions, où il s'attachait surtout à montrer que Luther s'insurgeait contre le pouvoir spirituel du vicaire de Jésus-Christ. Les amis de Luther en furent intimidés : le prieur et le sous-prieur de son couvent le conjurèrent de garder le silence, pour l'honneur de leur ordre. Luther leur répondit : « Si l'œuvre que j'ai entreprise plaît à Dieu, elle suivra son cours; sinon, elle tombera d'elle-même. » Les étudiants de Wittemberg brûlèrent sur la place publique les thèses de Tetzel, contre lesquelles Luther avait lancé son écrit de la liberté du sermon (*Freiheit des Sermons*). On y lit entre autres : « On m'appelle *hérétique*, sans connaître la vraie valeur de ce mot, qui s'applique à quiconque ne croit pas ce qui lui est ordonné. Tout adversaire qui ignore l'Écriture me fait l'effet d'un âne qui se mettrait à braire en me regardant; je serais même fâché de passer pour un chrétien auprès d'un être pareil. »

(1) Zimmermann, *Die reformatorischen Schriften D. Martin Luthers*, t. I, p. 34.

Au commencement de 1518 les membres de l'ordre de Saint-Augustin s'assemblèrent à Heideberg. Luther s'y rendit aussi, et défendit ses thèses devant une nombreuse réunion de théologiens, parmi lesquels se trouvaient Martin Bucer et Jean Brent. Pour justifier ses attaques contre les indulgences, il publia, en août 1518, ce qu'il appelait ses *Resolutiones*. Il y insiste beaucoup sur la nécessité absolue de la foi : « Ce n'est que par la foi que nous acquérons la paix de l'âme, et non par les œuvres ni par la pénitence » (1). Au reste, son langage est plein de soumission envers l'autorité papale : « Je tombe, dit-il, très-saint-père, aux genoux de Votre Altesse (*Hoheit*), et je lui livre toute ma personne. Quoi qu'il arrive, je soutiendrai toujours que la voix de Votre Altesse est celle du Christ. Si j'ai mérité la mort, je ne me refuserai pas à mourir; car la terre et tout ce qui y est appartient au Seigneur » (2). On voit par là que Luther ne songeait d'abord nullement à se brouiller avec la cour de Rome. Il y fut pour ainsi dire contraint par une série d'événements que nous allons signaler.

Léon X ne vit d'abord dans les disputes du religieux de Saint-Augustin avec Tetzel et Sylvestre Prierius, dominicains, qu'une de ces querelles de moines, de tout temps si fréquentes entre les différents ordres monastiques. Cependant, sur les avertissements qui lui arrivaient de toutes parts, il invita l'électeur de Saxe à livrer Luther au légat Cajetan, général des dominicains. Sur le refus de l'électeur, Luther fut directement sommé de comparaître à Rome dans le délai de soixante jours. Mais, grâce aux instances de l'université de Wittemberg et de Spalatin, aumônier de l'électeur, le pape se rabattit sur Augsbourg, ville allemande, comme lieu de rendez-vous où le différé monacal devait être apaisé. Luther y arriva le 8 octobre 1518; il raconte lui-même comment il avait fait ce voyage à pied jusqu'à trois lieues d'Augsbourg, et qu'il y descendit dans le couvent des augustins. Si au lieu de mettre en avant l'autorité hiérarchique, le cardinal Cajetan avait essayé, dans les entretiens qu'il eut (les 13, 14 et 15 octobre) avec Luther, de faire valoir des arguments théologiques, accompagnés de quelques paroles douces et bienveillantes, tout aurait été dès lors fini, et il n'y aurait peut-être jamais eu de protestantisme. Ce sont les paroles mêmes de Luther qui nous autorisent à le croire. « Lorsque j'entendais, dit-il, le cardinal prononcer le vœu de l'Église, que tout chrétien doit vénérer, je fus d'abord effrayé et j'offris toute satisfaction : je promis de me taire en suppliant très-humblement son Éminence d'imposer en même temps silence à mes adversaires. » Le cardinal exigea une rétractation sans condition : « Recon-

(1) *Ibid.*, p. 65.

(2) *Ibid.*, p. 317.

nais, s'écriait-il, reconnais que tu t'es trompé, telle est la volonté inaltérable du pape. » — « Je ne puis, répliqua Luther, me rétracter, à moins que je ne sache en quoi j'ai erré et quels sont les passages de l'Écriture que l'on pourrait m'opposer. » Le cardinal refusant toute discussion théologique, publique ou secrète, Luther le pria d'agréer ses arguments par écrit, dans un dernier entretien (1). Son Éminence dédaigna d'y jeter les yeux, et voulut clore la bouche à Luther en lui citant le chapitre du recueil des canons de Clément VI, qui traite des indulgences (2), commençant par ces mots : *quem thesaurum per beatum Petrum, cæli clavigerum*, etc. « Tu vois, ajouta-t-il après cette lecture, combien le texte est précis : *les mérites de Jésus sont le trésor des indulgences*. Le crois-tu ou ne le crois-tu pas ? » — Laissons ici Luther raconter lui-même ce singulier incident. « Le cardinal me crut vaincu. Aux premières paroles que je voulais prononcer, il me répéta avec une voix de tonnerre : Rétracte-toi ! pas d'arguments ! Enfin, à bout de patience, je me mis à crier à mon tour : « Si le texte cité dit en effet que *les mérites de Jésus sont le trésor des indulgences*, je passerai condamnation, en me soumettant à tout ce qu'il plaira à Votre Éminence. » A ces mots, le cardinal se mit à rire avec des gestes extravagants (*ganz ungeberdig*) ; reprit, toussant et haletant, la lecture du texte jusqu'au passage qui dit que Jésus-Christ a par sa mort gagné (*acquisivit*) le trésor, etc. Là, j'interrompis Son Éminence, en la priant de bien peser la différence des expressions. « Nous autres Allemands, lui disais-je, nous savons la grammaire : être un trésor et gagner un trésor ne sont pas synonymes. » Ma réplique parut le déconcerter ; « Va-t'en, s'écria-t-il, et ne reparais plus devant moi, à moins que tu ne te rétractes » (3). Luther ne se le laissa pas dire deux fois : il quitta Augsbourg, sur une haquenée qu'un ami lui avait prêtée, et, forçant les journées, il fut de retour à Wittenberg vers la fin d'octobre. Il était temps : l'ordre avait été donné de se saisir de sa personne. Le concile de Constance (1414) avait déclaré ces conciles généraux au-dessus du pape. Gerson, organe de l'université de Paris, y avait ajouté : Jésus-Christ seul est le chef de l'Église ; le pape, les cardinaux, les prélats, les princes, ses peuples, n'en sont que les membres inégalement répartis. » Fort de cette doctrine (4), Luther, avant de quitter Augsbourg, avait fait remettre au cardinal Cajetan un appel au pape (*a papa male informato ad melius informandum*). Cet appel fut bientôt suivi d'une justification adressée à Frédéric le Sage, élec-

teur de Saxe, à qui le cardinal avait demandé l'extradition de Luther, qualifié de relaps, d'hérétique, etc., dans un bref du pape. Dans cette justification, datée du 19 novembre 1518, et reproduite sous le titre d'*Acta Augustana* (1), Luther raconte tous les incidents de sa controverse avec le légat, comment celui-ci voulait le forcer à croire aveuglément aux paroles du pape, lors même qu'elles seraient contraires à l'Écriture, et il termine en disant ceci, pour éviter à son prince tout désagrément, si s'en irait vivre à l'étranger. En effet, Luther eut un moment le projet de se retirer en France. Cependant le ban dont il était menacé ne parut point ; une nouvelle bulle ne fit que confirmer la doctrine des indulgences sans prononcer le nom du hardi théologien. L'université de Wittenberg intercédâ auprès de l'électeur : Luther resta. Cette indécision de ses adversaires, jointe à la conviction de sa valeur personnelle, le fit redoubler d'audace : il se crut chargé d'une mission divine. « Ma plume, écrivait-il alors, va tenter des choses bien plus grandes encore (*geht schon mit viel grösserem um*) ; je ne sais vraiment pas d'où me viennent toutes ces pensées. Nous ne sommes encore qu'au commencement ; gare aux potentats de Rome ! (2) »

Vers la fin de 1518, Léon X chargea un compatriote de Luther, le cardinal Charles de Miltiz, d'apaiser ce qu'il s'obstinait à regarder comme une querelle de moines. Le nouveau légat, qui remit de la part du pape la rose d'or à l'électeur, tint une conduite tout opposée à celle du cardinal italien : il désapprouva si vivement le zèle intempestif de Tetzel, que ce dominicain en mourut de dépit, et il opposait argument à argument dans ses discussions avec Luther, qu'il essayait même de gagner par des flatteries : « Je m'imaginai, lui disait-il, dans leur première entrevue à Altembourg, je m'imaginai avoir affaire à un de ces vieux théologiens écolâtres, qui disputent avec eux-mêmes au coin du feu. Je vois maintenant que tu es un athlète jeune et vigoureux. Je n'oserais te conduire à Rome, pas même avec une escorte de vingt-cinq mille hommes d'armes ; car partout j'ai vu l'opinion publique de ton côté, et dans toutes les hôtelleries où je me suis arrêté j'ai trouvé que sur cinq individus il n'y en avait pas deux pour le pape. » (3) Paroles imprudentes ! Sans doute, il est bon de ne pas mépriser son antagoniste ; mais encore ne faut-il pas lui révéler le secret de sa force. Cependant Luther fut modéré dans ses prétentions : il demandait seulement qu'on imposât silence à ses adversaires qui avaient dénaturé ses idées. Puis, sur les instances mêmes de Miltiz, en février 1519, il fit paraître une sorte de manifeste théologique, contenant le résumé de ses doctrines, sous le titre de : *Unterricht ellicher Artikel, so Luthern von seinen Abgönnern auferlegt*

(1) *Schreiben an Cajetan*, dans Zimmermann, t. I, p. 252 et suiv.

(2) *Extravag. commun.*, lib. V, De *Penitentia*, tit. IX, ap. II.

(3) *Lettre à Spalatin*, t. I, p. 282.

(4) *Lettre à Spalatin*, 31 oct. 1513, t. I, p. 283.

(1) Zimmermann, t. I, p. 312 et suiv.

(2) *Oeuvres de Luther*, dans de Wette, t. I, p. 192.

(3) *Lettre de Luther à Staupitz*, le 20 février 1519.

*und zugemessen werden* (Exposition de quelques articles mis sur le compte de Luther par ses détracteurs) (1). Nous traduisons de cette profession de foi, si importante pour l'appréciation impartiale de la réformation, les passages suivants :

« On a dit que je voulais abolir le culte des saints. Moi, je vous déclare, d'accord avec toute la chrétienté, qu'il faut révéler et invoquer les saints ; mais en les invoquant il faut leur demander moins des biens matériels que des biens spirituels ; car ce n'est pas tout que de demander à sainte Anne la richesse, de prier saint Laurent de nous préserver de l'incendie, un autre de nous guérir du mal caduc, etc. Gardons-nous bien aussi de croire que les saints aient la puissance souveraine : ils ne sont que les intermédiaires (*Fürbitter*) entre Dieu et nous. C'est dans ce même sens que Moïse invoque Abraham, Isaac et Jacob.

On a dit que je voulais abolir la croyance au purgatoire. Moi, je vous déclare qu'il faut y croire : il est certain que les pauvres âmes du purgatoire souffrent des douleurs infernales, et que pour les secourir nous devons prier, jeûner, faire des aumônes, etc. Mais quant au genre de ces souffrances, ni moi, ni personne, n'en sait rien ; on ne sait pas davantage si elles doivent seules servir d'expiation ou de moyen de correction. Cette ignorance doit nous rendre circonspects dans nos affirmations.

Quant aux indulgences, il faut admettre que si elles fussent à la rémission des péchés, elles sont pourtant bien moins efficaces que les bonnes œuvres ordonnées par les commandements. L'achat des indulgences est libre et facultatif : celui qui n'en achète pas ne commet aucun péché ; mais celui qui en se procurant des indulgences se croit quitte de sa dette envers les pauvres ou des devoirs envers son prochain, celui-là se moque de Dieu et se trompe lui-même.

*Des commandements de l'Église.* Les commandements de Dieu sont au-dessus des commandements de l'Église, comme l'or et le diamant sont au-dessus du bois et de la paille (Saint Paul aux Corinthiens I, 3, 12). C'est pourquoi celui qui loin de secourir son prochain lui nuit par la médisance ou la calomnie, celui-là est bien plus condamnable que le chrétien qui fait gras un vendredi ou qui ne jeûne pas en carême. Je ne rejette pas, il s'en faut, les bonnes œuvres (faire maigre les vendredis et samedis, jeûner en carême, etc.) commandées par l'Église, mais je leur préfère les bonnes actions commandées par Dieu. Si j'ai dit que le monde est aujourd'hui renversé, c'est parce que les hommes craignent plus l'autorité du pape que celle de Dieu. Et en parlant ainsi je m'insurge à leurs yeux contre les droits du saint-siège. Aux yeux des casuistes bigots, ce n'est rien qu'un voleur, un menteur, un adultère, pourvu qu'il récite son chapelet, qu'il s'impose quelque pénitence ou qu'il se place sous le patronage d'un saint ; mais le chrétien qui mange gras un vendredi ou qui ne va pas aux offices le dimanche, oh ! celui-là mérite d'être lapidé : c'est un païen qu'il faut retrancher de la communauté des chrétiens. Ainsi vont les hommes et leurs commandements. Quant aux commandements de Dieu, on les entoure d'un brouillard épais. Encore une fois : il faut suivre

(1) Zimmermann, *Luthers Reformatorische Schriften*, t. I, p. 333 et suiv.

les uns et les autres, mais en n'oubliant jamais qu'on peut être pieux sans les commandements de l'Église ; mais lorsque les préceptes de Dieu sont méprisés, ceux de l'Église ne sont qu'un vernis qui recouvre l'abomination. Aussi suis-je d'avis qu'on abolisse, dans un concile général, une partie des commandements de l'Église, et qu'on mette plus en lumière la parole de Dieu.

Quant aux bonnes œuvres, j'ai déjà dit et je répète encore que pour les pratiquer il faut avoir d'abord acquis la grâce de Dieu ; car un mauvais arbre ne peut porter que de mauvais fruits.

*De l'Église romaine.* Nul doute que l'Église romaine ne soit sous la protection spéciale de Dieu : les apôtres Pierre et Paul, soixante-quatre papes et plusieurs centaines de martyrs ont versé leur sang pour elle. Maintenant qu'il se passe à Rome bien des choses qui ne devraient pas être, ce n'est pas une raison pour s'en séparer. Au contraire, plus les abus y sont patents, plus il faut montrer d'attachement pour Rome ; car un schisme n'y apporterait aucun remède : il ne faut pas abandonner Dieu à cause du diable, ni les bons à cause des méchants ; pour rien au monde il ne faut troubler l'unité de l'Église. — Quant au pouvoir temporel du pape, c'est le domaine de la controverse : il n'a rien de commun avec le salut des âmes ; Jésus-Christ a fondé son Église non sur les biens de ce monde, mais sur l'amour, l'humilité et l'union. Il faut respecter profondément le saint-siège, et tourner le dos à ses flatteurs. »

Ce memorandum, de la réfutation duquel Luther faisait dépendre sa rétractation, était suivi d'une lettre à Léon X, lettre respectueuse qui se termine par ces mots : — « Très-saint-père je n'ai jamais eu et je n'ai point encore l'intention, j'en prends Dieu à témoin, d'attaquer en aucune façon l'autorité de l'Église romaine ni le pouvoir du saint-siège. Oni, je confesse ouvertement que l'autorité de l'Église est au-dessus de tout, et que rien, ni au ciel ni sur la terre, ne peut lui être préféré, si ce n'est Jésus-Christ, le Seigneur des Seigneurs. Je supplie donc Votre Sainteté de ne pas ajouter foi aux doctrines perverses et iniques que me prêtent mes ennemis. Je contribuerai de tout mon cœur à calmer les esprits ; à cet effet je renoncerai mes idées sur les indulgences, et j'exhorterai le peuple, dans une proclamation publique, à vénérer profondément l'Église romaine, et à ne pas lui attribuer les excentricités que l'on commet en son nom. Enfin je m'imposerai un silence absolu, pourvu que l'on fasse en même temps cesser les clabauderies de mes adversaires. »

Si ces conditions, parfaitement acceptables puisqu'elles ne touchaient en rien aux dogmes avaient été agréées, l'Église serait demeurée intacte, et des flots de sang auraient été épargnés. Mais dans les moments de grande crise les chefs spirituels comme les souverains temporels ont le bandeau devant les yeux : il faut que, malgré eux, la destinée du genre humain s'accomplisse.

La condition à laquelle Luther tenait le plus

(1) *Luthers Reform. Schriften*, t. I, p. 339.



c'est que s'il devait se taire, on fit taire aussi ses antagonistes. Il n'en fut rien. Le docteur Eck, professeur de théologie à Ingolstadt, attaqua un ami de Luther, Carlstadt, et Luther lui-même avec une extrême violence dans un pamphlet intitulé : *Obelisci* (Les aiguilles). Luther y répondit par ses *Asterisci*. L'attaque et la réplique amenèrent le fameux conflit théologique connu sous le nom de *Disputation de Leipzig*, qui dura depuis le 27 juin jusqu'au 13 juillet 1519. Luther fit son entrée à Leipzig avec une escorte de deux cents étudiants de Wittenberg, tous armés. Les *disputeurs* s'installèrent au château de Pleissenbourg, résidence du duc Georges, parce que le chancelier de l'université, prince Adolphe d'Anhalt, évêque de Mersebourg, leur avait refusé un local. Dans la première semaine, la *disputation* se passa entre Eck et Carlstadt; dans les deux semaines suivantes, Eck eut Luther pour antagoniste. Ils discutèrent beaucoup sur les indulgences, sur la pénitence, sur le purgatoire, et principalement sur la puissance du pape : Luther et surtout Eck criaient de manière à faire tinter les oreilles à leurs auditeurs. Le duc Georges assistait à ces conférences assourdissantes. Un témoin oculaire, nommé Pflug, a tracé la silhouette des trois jouteurs. « Martin, dit-il, a une voix sonore; il est de moyenne taille, jeune, alerte, souriant, et si maigre qu'on peut compter ses os à travers la peau; il est caustique, mordant, se laisse facilement aller à des invectives, et cite à tout propos la Bible en grec et en hébreu. Carlstadt est grêle, a une voix désagréable, criarde, son visage est bronzé, et il s'emporte avec véhémence. Eck est d'une stature lancée, robuste, corpulent, d'une grosse voix de stentor, taillé en héros de tragédie, et ressemble à un boucher plutôt qu'à un théologien. » Le colloque ne fit, comme on devait s'y attendre, qu'aigrir les esprits. Depuis ce moment surtout Luther devint très-irritable. Son langage est violent, passionné; il ne parle plus de ses adversaires qu'en termes méprisants et injurieux : ainsi, de Eck, il fait *Treck* (ordure), et il le compare à un âne jouant de la lyre. Ce théologien avait soutenu, entre autres, avec beaucoup de raison, que « c'est une grossière erreur de croire que l'on peut être sauvé par la foi seule, et que l'homme, par son libre arbitre, n'est pas maître de ses actions » (1). Voici la réponse brutale de Luther : « Il bavarde (*schwätzet*), n'entend rien à la foi, ni à la pénitence, ni au libre arbitre, celui qui prétend que la volonté humaine est maîtresse des bonnes et mauvaises œuvres; il rêve celui qui dit que la foi seule ne suffit pas pour nous sauver. »

Une fois engagé dans cette doctrine, Luther devint aussi intolérant qu'il était violent; ce langage seul prouve qu'il était dans l'erreur :

on est digne et calme quand on a pour soi la vérité.

Toutes les tentatives du cardinal Miltiz pour le faire revenir à d'autres sentiments furent vaines. Luther, entouré de partisans actifs et nombreux, avait désormais la conscience de sa force; il avait prononcé son *alea jacta est* : on voyait dans ses écrits, qui se succédaient rapidement, qu'il se préparait à une grande lutte, désormais inévitable. Ses sermons, où il attaquait sans ménagement la cour de Rome, se terminent presque tous par un appel à un concile général. Dans une lettre à l'empereur Charles Quint, il accuse ses adversaires de l'avoir forcé à quitter sa cellule, où il aurait voulu rester caché, et à prendre la défense de l'Écriture contre les traditions humaines (1). Dans une autre lettre (2), adressée au prince-électeur, archevêque de Mayence et à l'évêque de Mersebourg, il se plaint de ce que, s'il se trompe, on ne cherche pas à le réfuter. Les deux prélats lui répondirent que l'appréciation de ses écrits était l'affaire des théologiens, mais qu'ils l'engageaient à ne plus mêler à ses controverses l'autorité du saint-siège. Nous avons vu combien la plainte de Luther de ce qu'on ne cherchait pas à le réfuter, était peu fondée. Tetzel et de Priarius, les théologiens de Leipzig, de Louvain et Cologne, étaient entrés en lice. Seulement, il fallait du courage pour lutter avec un antagoniste toujours prêt à invectiver son contradicteur.

Après Eck, ce fut le tour d'Emser, professeur de droit canon à Leipzig : Luther le surnommait le *bouc* : « Le bouc, lui écrivait-il, me menace de ses cornes, gare! tes paroles, tes écrits, tout en toi me montre que tu n'es en effet qu'un bouc (3). » Augustin d'Alveld, de l'ordre des Franciscains, avait combattu les idées du réformateur sur la papauté. Luther ne voulut pas d'abord lui répliquer; il écrivit même (le 5 mai 1520) dans ce sens à Spalatin : « Frère Augustin d'Alveld est venu aussi avec sa bouillie (*Brei*); mais je ne veux point perdre mon temps à répondre à ses fadaïses. D'autres s'en chargeront : je prierai mon frère servant d'écrire en vers et en prose contre cette brute (4). » Cependant il se ravisa bientôt; car en juin de la même année il fit paraître un écrit *Sur la papauté, contre le fameux romaniste* (partisan de Rome) à *Leipzig Augustin d'Alveld, franciscain*. Luther y débute en se déchainant contre les théologiens de Leipzig, qu'il appelle des « chevaliers portant leur armure à l'envers, » et leur reproche de « s'attaquer à lui comme la boue à la roue, uniquement pour se faire une grande renommée. » Puis il pose ainsi la question : « La papauté est-elle d'institution divine ou d'institution humaine? » Pour la résoudre il procède par voie

(1) Zimmermann, t. I, p. 415.

(2) En date du 4 février 1520, dans le t. I, p. 420.

(3) *Ibid.*, p. 378.

(4) *Ibid.*, p. 424.

(1) *Die dreizehn Sätze gegen Eck*, dans Zimmermann, *thers Schriften*, t. I, p. 350.

indirecte, et demande préalablement si « les chrétiens qui admettent tous les sacrements, tous les articles de foi et suivent tous les commandements de Dieu, sont des hérétiques, des réprouvés, des mécréants, parce que tout en respectant le saint-père ils ne croient pas à son infailibilité, ni à l'efficacité des indulgences et des reliques, etc. ». Il n'hésite pas à déclarer que ceux-là sont d'excellents chrétiens, meilleurs que ceux qui ne voient dans la religion qu'une mine à exploiter, qu'un trésor où ils puisent pour remplir leur panse et satisfaire leurs désirs charnels. « Notez, ajoutez-il, bien ceci : tout ce qui est d'ordre divin ne pèse pas lourd dans la balance romaine; on s'en moque à Rome; c'est de là que viennent tous les exemples de méchanceté et de mauvaise conduite; c'est là qu'on se soucie le moins de la foi chrétienne et de la pratique de l'Évangile : celui qui y prendrait la religion à cœur serait sans doute appelé *buon cristiano*, mais cela y signifie *sof* (1). » De cette antithèse; malheureusement justifiée par des faits, Luther arrive à conclure que la papauté est d'ordre essentiellement humain; à l'appui de cette conclusion il signale des faits venus à sa connaissance. « L'archevêque de Mayence achète, dit-il, son *pallium* plus de 30,000 florins : je ne parle pas de ce que donnent les autres évêques et prélats; puis, on veut nous faire croire avec un pied de nez (2) que tout cela est d'ordre divin ! Je m'étonne que l'Allemagne, dont la moitié appartient à des princes ecclésiastiques, ait encore un denier, pour le donner aux innombrables brigands romains (3). On dit que l'Antichrist trouvera le trésor de la terre. Les *romanistes* l'ont trouvé : nous savons ce qu'il nous en coûte. Si les princes et la noblesse d'Allemagne n'y mettent vaillamment le holà, sous peu ce pays sera dévoré et deviendra désert. » Ainsi, Luther en appela le premier indirectement à la force : il importe de le constater. Ce qui l'exaspérait surtout, c'est que l'Église romaine, qu'il distinguait de l'Église chrétienne, se fût réservé l'interprétation de la Bible comme une sorte de monopole, et qu'elle n'en eût usé que pour perpétuer des abus. Voici du reste ses propres paroles :

« Je ne discute, dit-il, que pour deux points : premièrement, je ne puis souffrir que des hommes créent des articles de foi et que tous les autres chrétiens du monde soient traités d'hérétiques, de relaps, d'infidèles, par cela seul qu'ils ne reconnaissent pas le pape. Secondement, tout ce que le pape institue, je veux, avant de le reconnaître comme dogme, le soumettre à l'épreuve de l'Écriture Sainte; que le pape soit subordonné à Jésus-Christ, et qu'il soit jugé par le tribunal de la Bible. Si l'on m'accorde ces deux points, je laisserai le

(1) Zimmermann, *ibid.* p. 428.

(2) En allemand : *die Nase schneuzen* (moucher le nez).

(3) Le texte dit : *Uausprechliche, untreuliche römische Diebe, Iuben und Räuber.*

pape tranquille; je contribuerai même à l'exalter autant que l'on voudra. Sinon, il ne sera pas même pour moi un chrétien, ce sera une idole : que d'autres l'adorent.

Abordant ensuite le vif de la question, Luther ajoute :

« Le Christ dit à Pilate : *Mon royaume n'est pas de ce monde* (saint Jean, XVIII, 36). Voilà une sentence catégorique : elle signifie nettement que la communauté chrétienne est un royaume spirituel. Il faut être aveuglé comme un *romaniste*, pour en faire une communauté temporelle. Jésus s'explique encore plus clairement ailleurs : (saint Luc, XVII, 20, 21) : *le royaume de Dieu ne vient pas de l'extérieur et personne ne dira : VOIS : IL EST ICI ou IL EST LA* (ἰδοὺ, ἴδε, ἢ ἰδοὺ ἐκεῖ); *car le royaume de Dieu est en vous* (ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ ἐντὸς ὑμῶν ἐστίν). Ces paroles ne sont pas des masques de carnaval : elles signifient clairement que *le royaume de Dieu n'est ni çà ni là*, c'est-à-dire pas plus à Rome que dans un autre coin de la terre. Donc, de deux choses l'une : ou le Christ mentait, ou celui-là ment en disant que la chrétienté est attachée à Rome. Du reste, comme s'il avait prévu l'abus que l'on ferait un jour de son nom, le Seigneur a déclaré lui-même : « Il y aura beaucoup de faux chrétiens et prophètes pour séduire les élus; aussi quand ils vous diront : « Voici les demeures où est le Christ, ne les croyez pas (1). » La vraie chrétienté est la communauté des âmes qui ont une même croyance, la foi en Jésus-Christ. Quant à cette chrétienté que l'on veut faire consister dans la pompe des offices, dans le *pallium*, la chasuble, les litanies, les gestes, les cérémonies, l'ordre hiérarchique, le bas et le haut clergé, je défie tous les théologiens de me citer une syllabe de l'Écriture Saint qui prouve que cette chrétienté-là soit d'institution divine. Sans doute, le droit canonique et les lois humaines appellent cet ensemble l'Église ou même la chrétienté : mais il ne s'agit pas de cela ici. Aussi afin de prévenir toute équivoque, nous admettons deux Églises; l'une, naturelle, fondée en essence et en vérité : nous l'appellerons *chrétienté intérieure*, *spirituelle*; l'autre, artificielle et extérieure : nous l'appellerons *chrétienté corporelle*. Non pas que je veuille séparer l'une de l'autre, elles sont unies comme le corps et l'âme; mais de même que dans l'homme, je veux que l'on distingue dans l'Église ce qui est esprit de ce qui n'est que matière; c'est ainsi que l'apôtre distingue l'homme interne de l'homme externe. La chrétienté corporelle a un régime canonique : il comprend les papes, les cardinaux, les évêques, les prélats, les prêtres, les moines, enfin tous ceux qui *extérieurement* sont considérés comme chrétiens, qu'ils soient ou ne le soient pas au fond. Quant à la chrétienté spirituelle ou l'Église proprement dite, son chef n'est pas de ce monde; c'est seul Jésus-Christ. Dans le gouvernement de son Église, n'a pas besoin de *vicaire*. Est-ce le pape qui inspire au chrétien la foi, l'espérance et l'amour? Non évidemment, fût-il trois fois plus saint que saint Pierre lui-même. Écoutez saint Paul (IV<sup>e</sup> *Épître aux Éphésiens*, XV, 46) : « Soyons de vrais chrétiens, et croissons dans le Tout dont Jésus est chef. » Je sais bien que selon certains interprètes le silence de Paul à l'égard de saint Pierre n'exclut

(1) Saint Matthieu, XXIV, 24-25.

pas que celui-ci soit aussi un chef; ces interprètes veulent même que cette croyance soit nécessaire au salut, osant ajouter que Paul n'a pas dit tout ce qui est nécessaire au salut. Quels boncs brutes (*unvernünftige Bocke*)! ils aiment mieux blâmer Paul et la parole de Dieu qu'avouer leur erreur. Pour eux, un sermon sur Jésus-Christ est un aliment léger, du laitage, tandis qu'un sermon sur saint Pierre est un aliment fort; comme s'il était plus difficile de comprendre Pierre que le Christ. Voilà ce qu'ils appellent expliquer l'Écriture et battre le docteur Luther. Pierre était un envoyé, un apôtre de Jésus-Christ, au même titre, ni plus ni moins, que les autres apôtres. C'est ce que Paul dit lui-même aux Corinthiens (I *Corinth.*, III, 5) : « Qu'est-ce que Pierre? Qu'est-ce que Paul? Des serviteurs qui vous ont rendus croyants. » Or, est-ce qu'un envoyé peut être plus qu'un envoyé? L'un peut être plus habile que l'autre, mais la fonction qu'ils remplissent est la même. Ainsi les évêques, qui ont succédé aux apôtres, sont d'ordre divin et tous égaux entre eux, ce qui n'empêche pas, je l'avoue, que dans l'Église extérieure l'un ne soit, par l'ordre humain, supérieur à l'autre, comme c'est le cas de l'évêque de Rome. C'est ce qui est confirmé par ce texte du *Credo* : « Je crois au Saint-Esprit, à une sainte Église chrétienne, à la communauté des saints. » Il n'y est pas dit : « Je crois au Saint-Esprit, à une sainte Église romaine, à une communauté des Romains. » Donc évidemment l'Église chrétienne n'est pas liée seulement à Rome, elle l'est au monde entier. L'Église romaine, chacun peut la voir, et nous savons que ce n'est pas une communauté de saints. Le baptême et l'Évangile, tels sont les caractères auxquels on reconnaît la communauté des chrétiens. Mais Rome ou la papauté n'est point un signe de la chrétienté; aussi n'est-elle que d'ordre humain. On prétend encore que saint Pierre ou le pape ait été représenté figurativement par Aaron. Moi, je répons : cela est faux. Celui qui me montrera un passage de la Bible à l'appui de cette thèse, je le proclamerai un héros, Aaron est une figure du Christ, mais non du pape; le texte de l'Écriture le prouve (Psaume IX, 4; saint Matthieu, XXII, 44; Ep. ad Rom., 25; Hebr., V, 2). Saint Paul dit expressément que *Jésus-Christ est le grand pontife, qui n'a pas de demeure ni de bien temporel* (Hebr., IX, 6). Ainsi, saint Paul dit que le grand pontife c'est le Christ; vous, *romanistes*, vous dites que c'est saint Pierre. Saint Paul dit que le grand pontife n'a ni demeure ni bien temporel. Et votre grand pontife de Rome! qu'en dites-vous? Écoutez, je vais vous donner un conseil : fermez la main, et donnant un coup de poing sur la bouche de saint Paul, dites ce que c'est un menteur, un hérétique, un blasphémateur; vous n'avez que ce moyen pour vous donner raison. On peut vous appliquer ce que Jésus disait aux Juifs : « Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne m'avez pas reçu; un autre viendra en son propre nom, et vous le recevrez (1). »

« Vous pourriez dire encore, qu'à côté du Christ, saint Pierre, conséquemment son successeur, a été aussi figuré par Aaron. Mais vous ignorez donc que le grand-prêtre ne possédait aucune portion du pays d'Israël, et qu'il devait se contenter des offrandes du peuple. Pourquoi le pape, si c'est en Aaron, n'en fait-il pas autant? Pourquoi le siège de Rome s'est-il approprié des villes, des con-

trées, des principautés? Pourquoi s'arroge-t-il, pareil à l'Antichrist, le pouvoir de créer et de déposer des rois? Où est, dans tout cela, la figure d'Aaron? Voyons encore : le grand-prêtre était le sujet d'un roi : pourquoi le pape se fait-il baisser la mule; pourquoi veut-il être le roi des rois, prétention que Jésus-Christ lui-même n'a jamais eue? De plus : le grand-prêtre était circoncis; le pape l'est-il? Enfin, s'il veut à toute force s'appuyer sur l'Ancien Testament, pourquoi ne reviendrions-nous pas à la loi de Moïse, pourquoi ne sommes-nous pas Juifs, à quoi bon, en un mot, le Nouveau Testament?

« Le grand argument des *romanistes* est, je le sais, ce passage de l'évangéliste (saint Matthieu, XVI, 18 et 19) : *Tu es Petrus, et super hanc petram œdificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversum eam. Et tibi dabo claves regni cœlorum : et quodcumque ligaveris super terram, erit solutum in cœlis ; et quodcumque solveris super terram, erit solutum in cœlis*. Fort de ce passage, on a attribué à Pierre seul le pouvoir de lier et de délier, pouvoir représenté symboliquement par la remise des clefs. Mais ces paroles, le même évangéliste les explique lui-même, dans un sens beaucoup moins restreint, quand il fait dire à Jésus : *Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis super terram, erunt ligata et in cœlo, et quæcumque solveritis super terram, erunt soluta et in cœlo*. Ainsi, le Sauveur adressait les mêmes paroles à tous les Apôtres, et non pas seulement à Pierre. Ce qui prouve encore qu'il faut les prendre dans ce sens général, c'est ce témoignage du disciple favori de Jésus, de l'évangéliste saint Jean (XX, 25) : *Accepit spiritum sanctum : quorum remisit peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt*. C'est donc aux apôtres réunis que Jésus adressait ces paroles.

« Ainsi, il y a deux textes contre un pour établir que ce n'est pas à Pierre seul, mais à tous les apôtres, que le Christ donnait le pouvoir de lier et de délier. Or, dans tout conflit, deux témoignages doivent l'emporter sur un seul. Ainsi le veut la loi, l'équité, et Jésus-Christ lui-même quand il dit, d'après le même évangéliste saint Matthieu (sur lequel s'appuient les partisans de la suprématie de saint Pierre) : *In ore duorum testium vel trium stet omne verbum* (1). »

Un mot sur la valeur de l'argument qu'invoque ici Luther et que sanctionne la justice humaine, d'accord cette fois avec l'autorité même du Christ. Dans les sciences qui ont pour objet l'étude de la matière, l'homme corrige ses erreurs par une connaissance plus approfondie des choses et par le perfectionnement indéfini de ses moyens d'observation : là aucun esprit de parti, aucun intérêt humain ne saurait dénaturer ou détruire un fait démontré. Il en est tout autrement des sciences morales, au nombre desquelles figure la théologie : là une question ne peut se décider que par le nombre et la valeur des témoignages invoqués. Les législateurs anciens avaient soin de répandre eux-mêmes la croyance que leur autorité émanait d'une source divine. Pourquoi? Évidemment pour mieux assurer par là l'exécution

(1) Saint Matthieu, XVIII, 16. Comparez le 5<sup>e</sup> livre de Moïse, chap. XVII, 6.

(1) Saint Jean, V, 43.

de leurs lois, mais non pour se faire adorer après leur mort. L'origine du christianisme est attestée par quatre témoignages, les quatre évangélistes : c'est plus qu'il n'en faut d'après l'argument cité. Ces témoignages n'insistent pas chacun sur les mêmes particularités : ils ne parlent pas même tous de la divinité du Christ. Le maître lui-même ne demandait pas aux hommes d'être glorifié par eux : *Gloriam (δόξαν) ab hominibus non accipio* (Saint-Jean, V, 41); mais il leur demandait expressément de croire à la divinité de sa doctrine : *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me; si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscat de doctrina utrum ex deo sit, an ego a me ipso loquar* (Ibid., VII, 16 et 17). Or, c'est précisément sur l'essence de cette doctrine, sur cette volonté de Dieu (*voluntatem ejus*) qui se manifeste dans la parole du Christ, que tous les évangélistes sont d'accord : « Aimez-vous les uns les autres, comme Dieu, votre père, qui fait pleuvoir et luire le soleil également sur les bons et sur les méchants. » Voilà ce que le divin législateur ne cessait d'enseigner aux hommes. Mais, sourds à ce sublime enseignement, entachés de l'amour de soi-même, vrai péché originel, ils ont approprié l'Écriture même à la satisfaction plutôt qu'à la correction de leurs instincts. Ils ont beau se draper de belles paroles, les actes sont là pour témoigner que leurs croyances se subordonnent à leurs passions et à leurs intérêts. En effet, ouvrez l'histoire du christianisme : avec quelques textes isolés, équivoques, avec des lambeaux de la Bible, ils ont créé des cérémonies, des dogmes, des hiérarchies, des suprématies, des sectes de toutes espèces, et du code qui leur ordonnait à tous l'union et la paix ils ont fait un affreux instrument de discorde. C'en est pas dans l'Évangile, à coup sûr, que l'Église militante a pu trouver ses armes : elle a dû les chercher dans l'Ancien Testament, elle a dû s'adresser au Dieu de colère, au Dieu vengeur des Juifs, bien différent du Dieu des chrétiens, Dieu de douceur et de miséricorde. Luther lui-même, pour défendre sa thèse, d'après laquelle la foi seule fait le vrai chrétien, n'a pu guère invoquer que l'autorité de saint Paul : il n'a donc vu dans la Bible que des textes à choisir et à interpréter conformément à ses vues, qui elles aussi n'ont rien de commun avec la grande loi du Christ. En effet, Luther n'est qu'un pape d'un nouveau genre, lui qui a si bien tonné contre la papauté qu'il est parvenu à en détacher la moitié des chrétiens, sans avoir changé en rien leur conduite et leurs mœurs. Qui que vous soyez, catholiques, protestants, schismatiques, anglicans, luthériens, calvinistes, dissidents, allez, vous n'êtes pas du royaume du Christ : car vous êtes loin de vous aimer les uns les autres!

Le livre sur la papauté fut suivi (août 1520) d'une lettre à l'empereur et à la noblesse chrétienne de la nation allemande : répandue à plusieurs milliers d'exemplaires, elle ne déplut

pas à la cour de l'électeur de Saxe, et valut à Luther de nombreuses adhésions parmi la noblesse; il suffit de citer Ulric de Hutten, François de Sickingen, Sylvestre de Schaumbourg. « La papauté, y dit-il, s'est toujours entourée d'une triple enceinte, en mettant le pouvoir spirituel au-dessus du pouvoir temporel, en se réservant le droit exclusif d'interpréter la Bible, et en s'arrogeant seule le pouvoir de convoquer un concile. » C'est cette triple enceinte que l'auteur cherche à démolir. Il s'élève aussi avec énergie contre les richesses des prélats, et excite habilement la cupidité des nobles, qui depuis longtemps ne demandaient qu'un prétexte pour s'emparer des biens du clergé. On voit que Luther n'avait guère l'intention de se réconcilier avec la cour de Rome; aussi le pape, s'inspirant du Dieu de colère, lança-t-il contre lui les foudres du Vatican : la bulle d'excommunication parut en septembre 1520. Luther la jeta au feu (le 10 décembre), au milieu d'un immense concours d'étudiants et de peuple, en s'écriant avec le Testament des Juifs : « Que le feu éternel te consume, car tu as attristé le saint du Seigneur! » Ne gardant plus désormais aucun ménagement, il se livra à toute l'impétuosité de son caractère. Plusieurs de ses amis, qui ne le mandaient, comme Érasme (*voy. ce nom*), qu'une réforme dans la discipline et les mœurs du clergé, s'éloignèrent de lui; d'autres, au contraire, s'en rapprochèrent davantage : Péruzi et bienveillant Mélancthon lui resta fidèle toute sa vie. Parmi les princes qui se déclarèrent ses adhérents ou défenseurs, il faut citer, outre les électeurs de Saxe (Frédéric le Sage, Jean le Constant et Frédéric le Magnanime), le landgrave de Hesse, Philippe, le roi de Danemark, Chrétien III, Gustave Wasa de Suède, l'électeur de Brandebourg, Joachim II, le duc Henri de Mecklembourg, le duc Ernest de Lunebourg, les princes d'Anhalt et les comtes de Mansfeld. Tout nous porte à croire que ces princes s'étaient faits les champions de Luther bien moins par conviction religieuse que par l'espoir d'obtenir de riches bénéfices dans la confiscation et la sécularisation des biens, alors si considérables, du clergé. L'empereur Charles Quint et l'électeur de Saxe furent sollicités par le saint-siège de sévir contre l'excommunié. L'électeur resta sourd à cet appel; le pape renouvela, le 3 janvier 1521, l'excommunication en frappant aussi les partisans de Luther (1). L'empereur cita celui-ci, le 6 mars 1521, à la diète de Worms, lui accorda un sauf-conduit pour vingt-et-un jours, malgré l'opposition du légat Alexandre (2), et lui envoya même un héraut pour l'accompagner. Le magistrat de Wittemberg

(1) La bulle (reproduite dans Walch, t. XV, p. 2030) a pour titre : *Damnatio et excommunicatio Martini Lutheri, hæretici et ejus sequacium*.

(2) *Tischreden (Propos de tables) de Luther*, trad. pour la première fois en français par M. G. Brunet (Paris, 1844), p. 157.

lui fournit une voiture, et le duc Jean lui donna l'argent pour le voyage. Bien que le sort de Huss fût présent à sa mémoire, Luther n'hésita pas à se mettre en route : outre le hérault impérial, il avait pour compagnons Amsdorf, Jonas, Schurf, conseiller de l'électeur, et quelques autres amis. De tous côtés les populations accoururent pour voir et acclamer le hardi moine qui s'était croisé contre la papauté. Dans plusieurs endroits, comme à Weimar, on l'obligeait de monter en chaire; à Erfurt on lui avait dressé des arcs de triomphe. Ailleurs on lui montrait l'image de Savonarole, pour le dissuader de se rendre à Worms. C'était là, suivant Luther, un complot ourdi contre lui : « Car, disait-il, si j'avais laissé écouler le délai prescrit, mon sauf-conduit aurait expiré, et aussitôt on aurait fermé les portes de la ville, et sans vouloir m'entendre on m'aurait condamné et expédié (1). » De Francfort il écrivit le 14 août à son ami Spalatin, déjà arrivé à Worms : « Je viendrai, bien que Satan ait voulu m'en empêcher par une maladie; car depuis Eisenach jusque ici j'ai toujours été indisposé et je le suis encore, mais le Christ vit toujours. Aussi braverai-je les portes de l'enfer pour entrer à Worms : préparez-moi une auberge. » A Oppenheim, il rencontra Bucer, qui lui conseillait, d'après un avertissement du confesseur de l'empereur, de ne pas aller plus loin, parce qu'on le brûlerait. Mais Luther s'écria : « Y eût-il à Worms autant de diables qu'il y a de tuiles sur les maisons, j'irai (2). » Le 16 avril, enfin, il fit son entrée à Worms; il était parti le 2 de Wittenberg. « J'arrivai, raconte-t-il, en coche découvert, enveloppé dans un manteau à capuchon : tous les habitants s'attroupaient pour voir passer frère Martin; je descendis dans l'hôtel du duc Frédéric, qui lui-même était inquiet sur mon sort (3). » Parmi les princes qui vinrent aussi le visiter, on remarquait Philippe, landgrave de Hesse. Luther rapporte en ces termes cette entrevue : « le landgrave, qui ne s'était pas déclaré mon partisan, vint à cheval, traversa la cour et monta dans ma chambre. C'était un tout jeune homme. « Cher docteur, me dit-il, comment allez-vous ? » — « J'espère, monseigneur, répondis-je, que tout ira bien. » — « J'ai appris, reprit-il en riant, que vous enseigniez que lorsqu'un mari est devenu, par l'âge de sa femme, incapable de la satisfaire, il peut en prendre une autre. » — « Oh que non ! monseigneur, répliquai-je : Votre Altesse ne devrait pas parler ainsi (4). » Bientôt après, il me

quitta, et me donna la main en disant : « Si vous avez raison, monsieur le docteur, Dieu vous aidera. » Le 17 Luther parut à la diète, présidée par Charles Quint, assisté de son frère le roi Ferdinand : elle se composait de six électeurs, de trente-deux princes séculiers, de vingt-et-un princes ecclésiastiques, de quatre-vingt-douze comtes de l'Empire, d'un grand nombre d'ambassadeurs et de prélats. Le docteur Eck (qu'il ne faut pas confondre avec celui de Leipzig), fiscal de l'archevêque de Trèves, commença ainsi l'interrogatoire : « Martin, tu es ici appelé pour déclarer si tu reconnais que ces livres sont de toi ou non. » En même temps il montrait des livres placés devant lui sur une table. « Il faut en lire les titres, » interrompit Jérôme Schurff. Luther s'en reconnut l'auteur (1). Sommé de rétracter les doctrines qui y étaient contenues, il répondit : « Comme cette demande intéresse la foi, le salut des âmes, la parole de Dieu, les plus précieux biens de la terre et du ciel, je prie Sa Majesté de m'accorder du temps pour réfléchir. » Après un instant de délibération, on lui accorda vingt-quatre heures. Le lendemain, à six heures du soir, après deux heures d'attente dans le vestibule, il fut ramené devant l'assemblée avec le cérémonial usité. Eck renouvela sa demande de rétractation. Luther répondit, en latin et en allemand, qu'il fallait considérer la diversité de ses écrits : « Ceux qui traitent, ajoutait-il, de la foi et de la vie d'un chrétien, je ne puis les répudier, pas plus que les autres qui attaquent les abus de la papauté; du reste, si l'on veut me réfuter, c'est la Bible à la main qu'il faut le faire. » L'assemblée ne fut pas contente du discours de Luther, qui avait duré près de deux heures : elle voulait une rétractation, et non une apologie. Pressé de se prononcer, il insista de nouveau sur la nécessité de prendre l'Écriture pour arbitre suprême : « Autrement, disait-il, je ne puis ni ne dois rien rétracter, et il serait dangereux d'agir contre ma conscience. Me voilà : faites de moi ce que vous voudrez; que Dieu me soit en aide; amen. » Ces paroles produisirent une profonde sensation, et l'empereur disait à ceux qui l'entouraient : « Ce moine est bien intrépide (2). »

Luther demeura à Worms jusqu'au 26 avril. Dans l'intervalle, on fit des tentatives infructueuses pour l'amener à se rétracter. Enfin, il fut mis au ban de l'Empire; on allait lui retirer son sauf-conduit, si plusieurs princes ne s'y étaient opposés, et surtout si l'on n'avait pas craint de provoquer par là une insurrection de la part des nombreux adhérents du réformateur. Malgré la

(1) *Œuvres de Luth.*, édit. Zimmermann, t. II, p. 236.

(2) *Propos de tables*, p. 155.

(3) *Waleh*, t. XV, p. 2319; et Zimmermann, t. II, p. 359, in note.

(4) Il est bon de rappeler que ce landgrave voulait, à l'exemple des patriarches, épouser au moins deux femmes, parce que la première lui déplaissait; il était pour cela en négociations auprès du pape et de l'empereur; en cas de non-succès, il avait menacé de se jeter dans les bras de Luther.

(1) Au nombre de ces livres, tous imprimés à Bâle, se trouvaient *l'Interprétation de quelques Psaumes*, *le Livre des Bonnes Œuvres*, *l'Explication du Pater*, et *le Sermon de la Triple Justice*.

(2) Ce fut à la suite de cette séance que le duc Eric de Brunswick envoya à Luther un cruchon de bière d'Einbecke.

défense qui lui en avait été faite, il prêcha dans la plupart des villes qu'il traversait pendant son voyage. En passant à Mœhra il fit une visite aux membres de sa famille. A quelques lieues de là, près du château d'Altenstein, il fut enlevé, vers le soir, par deux chevaliers masqués, qui le transportèrent à la Wartbourg, château célèbre par la guerre des minnesinger, et qui domine Eisenach, ville de l'électeur de Saxe (1). Luther avait été prévenu de cet enlèvement, qui devait le mettre à l'abri des coups de ses ennemis (2). C'est là qu'il commença de traduire la Bible en langue vulgaire (3); il acheva cette entreprise, alors difficile, avec le concours de savants, tels que Mélanchton, Juste Jonas, Creutziger, Aurogallus. La traduction luthérienne de la Bible en dialecte haut-saxon est un chef-d'œuvre : elle créa en Allemagne une langue et une littérature nationales. Ainsi, le même lieu où les poètes du moyen âge s'étaient disputé la palme servit de berceau à la littérature allemande moderne. C'est à la Wartbourg que Luther jeta son encrier à la tête du diable; on en montre encore aujourd'hui la tache, sans doute bien des fois renouvelée depuis (4). Légende ou non, il est certain que celui qui avait jeté le doute dans la conscience du monde croyait aux sortilèges, que celui qui niait l'autorité du pape affirmait la puissance de Satan. Pour Luther le diable est parlout, c'est le prince de la terre : il est dans l'air que nous respirons, dans le pain que nous mangeons. Il voyait le diable presque dans la mouche qui se posait sur son nez ou sur la Bible : « Je suis, disait-il, grand ennemi des mouches, quia sunt imago diaboli et hæreticorum. Lorsque j'ouvre un bon livre, les mouches accourent, se posent et se promènent dessus, comme si elles voulaient dire : « Nous sommes là et nous souillons ce livre de nos excréments. » Le diable agit de même; lorsque nos cœurs sont le plus purs, il vient et les souille (5). »

Du haut de sa « montagne », Luther correspondait avec ses amis, et s'occupait sans relâche de la mission qu'il croyait avoir reçue du ciel.

(1) Seckendorf (t. 1, p. 44) donne à ce sujet les détails suivants : Captus est cum Isenaco, non recta, quam in Saxoniam euntes per Gotham Erfurlungum habent via, sed ad invisendos propinquos suos (In tractu Salzungensi magno numero habitantes), defleceret, prope arcem equitum Hundiorum, Altenstein, et vicum Schweina, ad radices sylvæ Thuringiacæ, Vierram annem versus sitæ, in dilione electorali. Secretum erat commissum Johanni a Berlebsch, præfecto Wartburgensi, et Burkhardo Hundlo, Altensteinit dyname. Retro inde ductus fuit per silvas in arcem supra Isenacum, in altissimo montium vertice constructam.

(2) Voy. une Lettre de Luther à Lucas Cranach, dans le t. IV, p. 243 (édit. de Zimmermann).

(3) Il traduisit d'abord le Nouveau Testament, qui parut en 1523; l'Ancien Testament ne fut publié qu'en 1534. Il raconte lui-même qu'il cherchait souvent pendant plus de trois semaines l'expression allemande la plus propre à rendre le texte grec ou hébreu.

(4) Nous avons vu nous-même, en 1843, la chambre où Luther traduisait la Bible, et la fameuse tache d'encre, qui nous semblait d'assez fraîche date.

(5) Tischedren, p. 172 (trad. de M. G. Brunel).

Il adressa (25 nov. 1521) une philippique à l'archevêque de Mayence, qui venait de distribuer des indulgences et de mettre en prison un prêtre marié. « Les évêques, y dit-il, devraient d'abord ôter la poutre de leurs propres yeux; ils devraient chasser leurs concubines (Huren) avant de séparer d'honnêtes maris d'avec leurs femmes (1). » Le cardinal-archevêque Albert y fit une réponse autographe, aussi calme et polie que la missive de Luther était grossière et inconvenante (2). — Aux augustins de Wittemberg, qui avaient aboli la messe dans leur couvent, il envoyait des paroles d'encouragement; mais il s'élevait contre les innovations de Carlstadt sur la communion sous les deux espèces, il tonnait contre Nicolas Storch et Thomas Münzer (voy. ces noms), qui rejetaient le baptême des enfants et s'étaient proclamés prophètes. L'exhortation qu'il adressait, pour châtier ces novateurs, à tous les chrétiens (*Vermahnung an alle Christen sich vor Aufrühr und Empörung zu hüten*), commence par ces mots sacramentels de la souveraineté : « A tous les chrétiens qui les présentes liront ou entendront, je donne la grâce de Dieu et la paix (3) ». C'était là le langage d'un grand-pontife. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, avait attaqué un écrit de Luther (*La Captivité babylonienne de l'Église*) dans *Adversus septem sacramentorum, adversus Martinum Lutherum*. C'est ce qui valut au royal controversiste le titre de *defensor fidei*, que lui donna le pape Adrien VI. Luther riposta par un libelle injurieux. « Quand j'aurai le loisir, dit-il en terminant, je donnerai sur la bouche à ce menteur effronté et venimeux (Henri VIII)... La conscience le tourmente, il a peur de sa peau, ce meurtrier de la tige royale d'Angleterre. Aussi ne sait-il de quel côté se tonner : tantôt il s'attache au pape, tantôt à l'empereur ou au roi de France : c'est du pape surtout qu'il se rapproche : *Asinus asinum fricat* (4) ». Cependant Henri VIII se sépara bientôt à son tour de l'Église catholique, mais par des motifs bien moins purs que ceux de Luther : l'anglicanisme a pour origine le libertinage d'un roi, le protestantisme allemand l'exagération d'un dogme. Émanés de sources différentes, ils sont identiques par leurs conséquences : ni l'un ni l'autre n'ont rendu les hommes meilleurs; ni l'un ni l'autre n'ont évité le fanatisme et l'intolérance, tant reprochés au catholicisme.

Luther quitta la Wartbourg le 3 mars 1522 pour accourir à Wittemberg, où ses disciples l'attendaient impatiemment. Dès son arrivée il reprocha vivement à Carlstadt ses innovations, qui ce pendant découlaient naturellement des doctrines du maître. Mais ce qui devait le préoccuper bien

(1) *Oeuvres de Luther* (édit. Zimmermann), t. II, p. 275.

(2) *Ibid.*, p. 277 (note).

(3) *Ibid.*, p. 287.

(4) *Ibid.*, t. II, p. 373-413.

autrement que la controverse théologique, ce furent les troubles qui éclatèrent en 1524 en Souabe, en Franconie et en Thuringe. Il avait beau s'en défendre, Luther en ébranlant la papauté fut indirectement le fauteur de la guerre des paysans. Leur raisonnement était en effet bien simple : Luther, disaient-ils, s'est attaqué au pape et à tous les princes de l'Église ; il a aboli les indulgences, le culte des saints, des reliques, etc. Nous avons bien plus encore à nous plaindre de nos princes temporels, qui nous pressurent jusqu'au sang : nous demandons l'abolition du servage, l'allègement des impôts, la suppression des corvées, du droit des seigneurs qui dévastent nos champs pour le plaisir de leur chasse, etc. Ces plaintes, résultat d'une déduction logique, n'étaient malheureusement que trop fondées ; mais le réformateur ne se souciait guère du bien-être des paysans, contre lesquels il lançait des manifestes d'une extrême violence. « Ces paysans, y disait-il, ont mérité la mort de l'âme et du corps, parce qu'ils se sont soulevés contre les princes auxquels ils ont juré soumission, et qu'ils pillent les couvents et les châteaux qui ne leur appartiennent pas. Aussi, assommez-les, pendez-les, frappez-les d'estoc et de taille ; car il n'y a rien de plus venimeux, de plus honteux, de plus diabolique qu'un rebelle (1). » Ce langage est bien déplacé dans la bouche du moine, lui-même rebelle contre l'autorité à laquelle il avait juré obéissance, contre cette autorité qui durant le moyen âge avait toujours eu à cœur de défendre le faible contre le fort, l'opprimé contre l'oppresser.

L'électeur Frédéric le Sage mourut (le 5 mai 1525) au milieu de ces troubles : il eut pour successeur Jean le Constant, qui, le premier parmi les princes, embrassa le luthéranisme et s'en déclara ouvertement le défenseur. Vers la même époque (le 13 juin), Luther épousa solennellement Catherine de Bora, religieuse du couvent de Niemtsch près de Grimma : cet exemple trouva beaucoup d'imitateurs parmi les religieux des deux sexes. Le luthéranisme se répandit rapidement en Saxe après l'exemple donné par l'électeur. En 1526, il gagna le pays de Hesse, grâce à la protection du langrave Philippe le Magnanime, lecteur assidu de la Bible. C'est ce même prince qui forma à Torgau (mai 1526) la première ligue protestante pour le maintien et la propagation des doctrines nouvelles. A cette ligue accédèrent les princes Philippe de Brunswick-Grubenhagen, Othon, Ernest et François de Lunebourg, Henri de Mecklembourg, Wolf d'Anhalt, Gebhard et Albert de Mansfeld, le duc de Prusse et la ville de Magdebourg. Le landgrave Philippe se mêla lui-même aux luttes théologiques, et provoqua des colloques publics à Hombourg et à Marbourg. A la suite de ces colloques, il supprima dans ses États les tribunaux ecclésiastiques, le pouvoir

temporel du haut clergé, confisqua les biens des abbayes et des couvents, abolit le célibat des prêtres, et donna aux communes le droit d'élire leurs curés, qui devaient avoir pour chefs hiérarchiques des *visitateurs* ou *surintendants*. Une partie des biens confisqués servit à fonder des hôpitaux et l'université de Marbourg. Mais les autres princes partisans de la réforme étaient loin d'employer de la même façon les immenses richesses du clergé dont ils s'étaient emparés : le réformateur lui-même s'en plaignit. Afin de populariser ses doctrines, Luther rédigea le *catechisme* qui porte son nom (1). « Toute la religion chrétienne peut, disait-il, se résumer en deux parties, qu'il faut porter, comme deux sachets, dans son cœur, savoir la *foi* et l'*amour*. Le sachet de la foi a deux compartiments : l'un contient l'article qui nous ordonne de croire que nous sommes tous corrompus et damnés par le péché d'Adam ; l'autre renferme l'article qui nous montre que Jésus-Christ nous a tous rachetés du péché originel. Le sachet de l'amour a aussi deux compartiments : dans l'un se trouve le précepte d'après lequel nous devons faire du bien à nos semblables ; dans l'autre, que nous devons supporter avec résignation toute espèce de mal. Le sachet de la foi est un sachet d'or, où chacun doit mettre ses épargnes, deniers, gros et florins. » (2)

Dans les années 1527 et 1528, Luther visita les églises de la Saxe, et fonda le protestantisme dans ce pays. Cette tournée s'appela *visitation ecclésiastique*, nom depuis lors adopté pour les tournées de pasteurs sur lesquelles Mélaughton écrivit des instructions. De la Saxe la réforme gagna rapidement Nuremberg, Nördlingue, Ulm, Heidelberg, Francfort, Strasbourg. Le Danemark et la Suède avaient déjà embrassé le luthéranisme. Mais la division éclata bientôt parmi les partisans de la réforme. A l'article ÉRASME, nous avons montré que cet homme illustre voulait une réforme purement disciplinaire, un changement radical dans les mœurs du clergé et des communautés religieuses, mais qu'on ne touchât ni aux dogmes ni à la papauté. Érasme se sépara complètement de Luther, après la publication de son livre *De Libero Arbitrio*, auquel le réformateur répliqua par un pamphlet *De Servo Arbitrio*. « Le libre arbitre n'est rien », disait-il en réponse à Érasme, qui, d'accord avec l'Église, soutenait que « le libre arbitre est quelque chose ».

La haine de Luther contre Érasme dépassait toutes les bornes ; elle tenait du délire. « Je hais Érasme de tout mon cœur, disait-il tout malade à Jonas et à Pomer : je vous recommande,

(1) On raconte que ce qui donna à Luther l'idée de rédiger un catechisme, c'est qu'un prêtre interrogé par lui sur ce qu'était Pilate avait répondu que c'était la mère du Christ.

(2) Zimmermann, *Luthers Reformatorische Schriften*, t. IV, p. 422.

(1) Zimmermann, t. II, p. 389 ; Walch, t. XVI, p. 92.

dans mon testament et dans mes dernières volontés, de haïr et de détester cette vipère d'Érasme... Aussitôt qu'il plaira à Dieu de me remettre sur les jambes, je lui appliquerai la sentence d'Isaïe au sujet des œufs de basilic : ils sont un régal tout prêt pour les dents d'Érasme (1). » Luther ne lui pardonnait pas surtout d'avoir mis les Évangiles au-dessus des Épîtres de saint Paul, les préceptes de la charité et de la paix au-dessus des doctrines de la foi et de la grâce. Quelqu'un ayant demandé à Luther si lorsqu'il priaït il maudissait en même temps : « Oui, répondit-il, lorsque je fais cette prière : *que ton nom soit béni*, je maudis Érasme... Honte à toi, misérable maudit ! » Ce n'était guère la peine de se poser en réformateur pour arriver à un langage si peu conforme avec celui de Jésus-Christ. Aussi l'auteur de l'*Éloge de la Folie* put-il s'écrier à propos du luthéranisme : *Ego posui ovum gallinaceum, Lutherus exclussit pullum longe dissimillimum.*

Les dissidences de Luther avec Carlstadt, avec Zwingli et Calvin ne portaient que sur des points de dogme. Carlstadt, comme Calvin et Zwingli (voy. ces noms), niait la consubstantiation ou la présence réelle dans l'Eucharistie. Luther, qui l'admettait, au contraire, en rendant ces mots τὸ ῥῶστί τὸ σῶμα μου par *ceci est mon corps*, fit chasser Carlstadt de la Saxe et l'abreuva de dégouts. Après avoir vainement essayé, dans les colloques de Marbourg et de Cassel, de ramener à son Église les dissidents qui venaient de publier leur *Confessio tetrapolitana*, signée par les habitants de Strasbourg, de Constance, de Lindau et de Memmingen, il promulgna les dogmes sur l'eucharistie, le baptême et l'absolution, base fondamentale du luthéranisme, dans une espèce de *memorandum*, connu sous le nom de *Formule de concorde de Wittemberg* (29 mai 1536).

Cependant, à la sollicitation réitérée de la cour de Rome, Charles Quint avait convoqué la diète de Spire (15 mai 1529), qui, loin d'amener une réconciliation, ne fit que ranimer la discorde entre les catholiques et les partisans de Luther. Sur une décision de la diète, en attendant que la question des dogmes fut portée devant un concile général, les luthériens devaient conserver la messe et s'abstenir de toute innovation au sujet de l'eucharistie. Ceux-ci protestèrent contre cette décision, et, après avoir pris l'avis de Luther (qui avait envoyé, à sa place, Mélanchthon à Spire), l'électeur Jean de Saxe, le margrave Georges de Brandebourg, deux ducs de Lunebourg, le landgrave Philippe de Hesse, le prince Wolfgang d'Anhalt et quatorze villes impériales, signèrent une *protestation*, d'où vient depuis lors le nom de *protestants*. Le pape reculant devant un concile général, l'empereur demanda à Luther, qui s'adjoignit Mélanchthon,

Jonas et Pommer, un exposé des doctrines du novateur. Cet exposé, connu sous le nom de *Confession d'Augsbourg*, fut lu le 25 juin 1530, à la diète tenue dans cette ville. Pendant la durée de cette diète, Luther résidait à Cobourg au château de l'Ehrenbourg; c'est là qu'il composa, entre autres, les paroles et la musique du fameux cantique *Eine feste Burg ist unser Gott* (une citadelle est notre Dieu), et écrivit beaucoup de lettres datées *ex volucrum regno, ex monedularum regno, ex eremo*. Les théologiens catholiques, sur l'invitation de l'empereur, présentèrent, le 3 août, une réfutation (*Confutatio*) de la confession d'Augsbourg; Mélanchthon leur opposa l'*Apologie*, admise depuis parmi les livres symboliques du protestantisme. Au commencement de 1531, il fit paraître une espèce de manifeste aux Allemands (*Warnung an meine lieben Deutschen*) (1), où il insiste plus que jamais sur l'organisation d'une résistance au pouvoir de l'empereur; au printemps de la même année les princes protestants formèrent l'union de Schmalcalde pour la défense de leur liberté de conscience. Cette ligue, conclue pour six ans, amena l'édit de *paix religieuse de Nuremberg*, qui fut ratifié en 1532 par la diète de Ratisbonne. Enfin, Paul III, qui venait de succéder à Clément VII, se décida, sur les instances pressantes de l'empereur, à convoquer un concile général pour l'année 1537, à Mantoue. Les princes de l'Union de Schmalcalde rejetèrent ce concile, parce qu'il ne devait pas avoir lieu en Allemagne, renouvelèrent leur ligue pour dix ans et publièrent, avec le concours de Luther et de ses principaux collaborateurs, les *Articles de Schmalcalde*, qui font également partie des livres symboliques du protestantisme. Le concile général, depuis si longtemps promis, s'ouvrit enfin à Trente, en décembre 1545. Les protestants, après plusieurs tentatives de réconciliation, refusèrent d'y paraître, et s'empêchèrent sans retour avec les catholiques.

Tant de travaux et de fatigues avaient ruiné la constitution robuste de Luther : il mourut, au milieu des siens, à l'âge de soixante-deux ans trois mois et huit jours, à la suite, dit-on, de la suppression d'un cautère. Le 17 janvier 1545, Luther avait prêché pour la dernière fois à Wittemberg. Ce sermon d'adieu, où le réformateur semblait exhaler toute son âme, est une véritable philippique contre la raison humaine. En voici les principaux passages : « Notre vie est comme un hôpital d'incurables : le Rédempteur nous a sans doute rachetés du péché originel, mais nous sommes encore loin d'être guéris. Il faut que le prédicateur nous en avertisse souvent, afin que la raison ne nous égare point. La luxure, l'ivrognerie, l'adultère, le meurtre, chacun sait que ce sont là des péchés. Mais la

(1) *Tischreden*, p. 344 (édit. Brunet).

(1) Zimmermann, t. IV, p. 88.



Raison, *ratio*, cette fiancée du diable, cette belle prostituée, marche la tête haute, et prétend avec un air de suffisance que tout ce qu'elle avance est comme dicté par le Saint-Esprit. Qu'y faire? Ni avocat, ni médecin, ni roi, ni empereur, personne n'y saurait apporter remède. La Raison, encore une fois, c'est la plus grande p... (*Hure*) du diable. Les autres gros péchés sautent aux yeux de chacun, mais la Raison échappe au jugement de tous. Elle parle du baptême et de l'eucharistie comme si le Saint-Esprit l'inspirait, tandis que c'est Satan qui lui souffle ses paroles. Or, quiconque ne résiste pas au tentateur ne recevra jamais de pardon. Quand on dit que la luxure est un gros péché, c'est de la Raison qu'il faut l'entendre; car elle offense Dieu par ses blasphèmes, plus abominables que toutes les fornications... La Raison est une bête fauve, qui ne se laisse pas prendre aisément : elle donne comme l'expression de la plus haute sagesse la sottise qui lui est innée; qu'elle cesse donc de s'occuper des choses divines, où elle n'entend absolument rien... Gardez-vous bien de cette prostituée; tenez-la en bride, et au lieu de suivre ses pensées, jetez-lui de la boue à la face, afin de l'enlaidir (1). Elle ose bien, l'effrontée, s'attaquer au mystère de la sainte Trinité et au sang de Jésus-Christ, qui nous lave de nos péchés. « Que peuvent, disent les rationalistes, faire le pain et le vin dans l'Eucharistie? Comment Dieu peut-il changer son corps en pain? » Allez-vous f.f... avec votre Raison (2). Dût-on les piler dans un mortier, ils ne se dépouilleraient pas de leur sottise. La Raison devrait être noyée dans le baptême. Et lorsque l'évangéliste (Saint Matth., XXVI, 26) dit : « Prenez, ceci est mon corps, etc. », j'ai tout ce qu'il me faut, et je foule aux pieds la Raison avec toute sa sagesse. Ah! mandite p...! tu veux que je me débauche avec le diable. » — Tout le sermon du crime est à peu près dans le même genre.

Proclamer Luther, comme on l'a fait, le chef du rationalisme, c'est une de ces aberrations auxquelles les historiens ne sont que trop souvent sujets. Jugé avec calme et en dehors de tout esprit de secte, Luther c'est la controverse faite homme : dialecticien passionné, opiniâtre à l'excès, il fait consister toute la religion dans la foi. C'est le rénovateur de la théologie; sans lui, cette science, — si toutefois elle mérite ce nom, — serait depuis longtemps abandonnée comme vaine et stérile : en passionnant les esprits pour des questions de dogmes, il a arrêté un moment les progrès de l'indifférentisme. Sous ce dernier rapport, Luther a rendu à l'Église même un service signalé; mais il l'a sapée par la base en en détruisant l'unité et l'autorité

spirituelle. Encore dans cette entreprise n'aurait-il pas réussi si d'un côté il n'y avait pas trouvé les esprits déjà préparés par des précurseurs tels que Wiclef, Hus, Savonarole, et si de l'autre il n'avait pas su gagner à sa cause des princes temporels moins occupés du salut de leur âme que de l'agrandissement de leurs domaines par la confiscation de riches abbayes. C'est là surtout ce qui explique la réussite de la *réformation*, qui n'est pas celle du genre humain.

La première édition des *Œuvres complètes de Luther* fut publiée à Wittemberg, sous les auspices de l'électeur de Saxe, Jean-Frédéric, et par les soins de G. Röser, de Kreutziger et de G. Major : la partie allemande comprend 12 vol. in-fol. (de 1539 à 1559) et la partie latine, 7 vol. (de 1545 à 1558). La table générale parut à Breslau, 1563. Cette édition est assez incorrecte. D'autres éditions parurent à Léna (8 vol. d'écrits allemands, et 4 vol. d'écrits latins), de 1556-1558. Supplément par Aurifaber; Eisleben, 1564-1565, 2 tomes. L'édition d'Altembourg, 1661-1664, publiée par Sagittarius, ne contient que les ouvrages allemands de Luther. L'édition de Leipzig, 22 vol. in-fol. (1729-1740) fut préparée par G. Pfeifer, F. Börner et J.-J. Greiff : elle est toute allemande. L'édition de Halle, en 24 vol. in-4° (1737-1753) est jusqu'à présent la plus estimée : elle parut par les soins de G. Walch. Zimmermann a donné (Darmstadt, 1849) en 4 vol. in-4° tous les écrits de Luther relatifs à la réforme. Quant aux éditions des différents ouvrages de Luther, dont la liste est très-considérable, voy. Zedler, *Universal-Lexikon*, et Rotermund, supplém. à Jöcher. Nous citerons cependant comme raretés bibliographiques : *Theses de indulgentiis*; 1517, in-4°; — *Sermon von Ablass und Gnade*; Wittemb., 1518, 1 feuille in-4°; — *Decem Præcepta Witebergæ populo prædicata*, Wittemb., 1517, in-4°; — *Eyne kurze Form des Glaubens*; Wittemb., 1518, in-4°; — *Eyn deutsch Theologia*; Wittemb., 1520, in-4°; — *Bockspiel*, etc.; Mayence, 1531, in-8° (6  $\frac{1}{2}$  feuilles). La traduction allemande complète de la Bible parut à Wittemberg, en 1534. Parmi les ouvrages posthumes de Luther on remarque surtout les *Tischreden* (Propos de table); Eisleben, 1566, in-fol. (par Aurifaber); rééditée à Francfort, 1568, à Eisleben, 1569, à Leipzig, 1581, à Léna, 1581; traduits en français par M. G. Brunet, Paris, 1844, in-12.

F. HOEFER.

Ph. Mélanchthon, *Vita Lutheri*, édit. de Heumann, Gœtt., 1741. — Cochæus, *Hist. de Actis et Scriptis Luth.*; Paris, 1568, in-8°. — Melch. Adam, *Vita German. Theol.* — Seekendorf, *Comment. hist. et apol. de Lutheranism.* — Le t. 24 de l'édit. des *Œuvres de Luther* par Walch. — Wieland, *Characteristick M. Luthers.* — Le t. IV de l'édition des écrits de Luther par Zimmermann. — Michelet, *Mém. de Luther.* — Mignet, *Revue des Deux Mondes*, 1855, 1<sup>er</sup> mai. (Voy. la longue liste des monographies sur Luther, dans Oettinger, *Biographie bibliographique*, au mot *Luther*).

LUTHER (*Paul*), chimiste allemand, fils du

(1) Traduction littérale de *Wurf ihr einen Dreck in's Angesicht, auf dass sie hässlich werde.*

(2) Le text. allem. est encore plus énergique : « *Ich wollte, dass du müssest mit dem Hindernmaul, etc.* »

précédent, né à Wittemberg, le 28 janvier 1533, mort à Leipzig, le 8 mars 1593. Après avoir étudié les belles-lettres sous la direction de Mélancthon et de Winsheim, il se fit recevoir en 1557 docteur en médecine. Il enseigna pendant quelque temps cette science à Iéna; ensuite il devint successivement médecin du duc Jean de Weimar, de Joachim II, électeur de Brandebourg, d'Auguste et de Chrétien I<sup>er</sup>, électeurs de Saxe. Vers la fin de sa vie, il s'engagea dans une controverse théologique, prétendant ne reconnaître pour vraies que les opinions religieuses de son père, et refusa toute autorité à celles des autres réformateurs, notamment de Mélancthon. Cette controverse amena sa destitution; mais après avoir passé quelque temps comme particulier à Leipzig, il fut rétabli dans ses fonctions de médecin de la cour de Saxe. Il a propagé l'emploi de plusieurs médicaments, tels que le *magisterium perlarum*, *unguentum ex nitro*, *Aurum potabile*, etc. Il a écrit en allemand un ouvrage sur le régime à observer en temps de peste, publié à Erfurt en 1626.

E. G.

Dresser, *Oratio de P. Luthero*. — Richter, *Genealogia Lutherorum*, p. 420. — Grohmann, *Annalen der Universität Wittenberg*, t. II, p. 179.

\* **LUTHER (Robert)**, astronome allemand, né vers 1810. Il réside à Bilk, près de Dusseldorf (Prusse). Il a découvert huit petites planètes entre Mars et Jupiter; savoir *Thétis*, le 17 avril 1852; *Proserpine*, le 5 mai 1853; *Bellone*, le 1<sup>er</sup> mars 1854; *Leucothée*, le 19 avril 1855; *Fides*, le 5 octobre 1855; *Agläa*, le 15 septembre 1857; *Virginia*, le 19 octobre 1857; *Calypso*, le 4 avril 1858. En 1855, M. Luther a donné à la ville de Leyde, pour y contribuer à fonder un observatoire, le prix qu'il avait reçu de l'Académie des Sciences de Paris.

L. L.—T.

*Annuaire du Bur. des Longitudes*, 1859.

**LUTHERBURG** ou **LOUTHERBOURG (Philippe-Jacques)**, peintre français, né le 31 octobre 1740, à Strasbourg, mort en 1812, à Londres. Il était fils d'un peintre en miniature, originaire de Bâle, qui, après lui avoir donné les premières leçons de dessin, lui avait mis le pinceau à la main. A son arrivée à Paris il obtint une place dans l'école de Carle Vanloo, et il y acquit, dit Mariette, « un beau manieement de pinceau ». C'était tout ce qu'il en pouvait retirer; car, loin de suivre la manière sage et épurée de cet artiste, il se fit un genre à lui en s'inspirant de son second maître François Casanova, et se rapprocha davantage du goût flamand. Il devint un peintre de batailles et de sujets champêtres, et on le vit prendre pour modèles les ouvrages de Berghen, de Wouvermans et des autres peintres de la Hollande. En 1768 il se présenta à l'Académie, qui n'hésita pas à l'admettre parmi ses membres. Après un séjour assez court en France, il parconrut l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, peignant tous les genres avec une égale facilité. En 1771 il se rendit en Angleterre, et

trouva immédiatement de l'emploi comme décorateur au théâtre de Drury-Lane, que dirigeait Garrick. Ce fut alors qu'il imagina des tableaux mouvants, auxquels il donna le nom d'*Eidophusikon* (images de la nature); ces panoramas, exposés en 1782, avaient pour sujets des effets de jour et de nuit et une tempête sur mer; ils attirèrent quelque temps la foule. Dans cette même année, il fut reçu à l'Académie royale de Londres. Lutherburg avait autant d'activité que d'imagination; peut-être trouve-t-on dans ses premiers travaux trop de réminiscences; mais ensuite il n'a plus rien fait qui ne fût bien à lui, et quand il a voulu peindre des paysages ou des marines, il l'a fait avec une vérité frappante. La plupart de ses œuvres se rencontrent en Angleterre ou dans les galeries publiques de l'Europe, excepté au Louvre, qui ne possède rien de lui. Il s'est aussi occupé de gravure à l'eau-forte avec beaucoup de succès, et nous citerons en ce genre l'ouvrage auquel il a travaillé : *The romantic and picturesque Scenery of England and Wales*; Londres, 1805, gr. in-fol. K.

Mariette, *Abecedario*. — *Magasin encyclop.*, 1809, IV, 390. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

**LUTHIER (Nicolas)**, condamné politique français, guillotiné à Paris, le 11 avril 1793. Simple grenadier au régiment du roi avant la révolution, il passa au 102<sup>e</sup> régiment de ligne, et fut fait prisonnier à Trèves, le 19 décembre 1792, puis renvoyé sans échange huit jours après. Devenu canonnier au bataillon de la Sorbonne à Paris, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, sur la déclaration du jury, rendue à l'unanimité, qu'il était convaincu d'avoir, le 31 mars 1793, prêché le rétablissement de la royauté. Luthier avait abordé un groupe d'ouvriers auxquels il demandait s'ils étaient républicains et s'ils avaient une âme? Ceux-ci ayant répondu qu'ils en avaient une, il avait répliqué qu'il en avait une aussi, mais qu'elle était pour son roi, qui l'avait bien payé; que le roi ne mourait jamais en France, qu'il en fallait un, et qu'il reparaitrait bientôt.

J. V.

*Moniteur*, au 1<sup>er</sup> (1793), n<sup>o</sup> 105.

**LUTI (Benodetto)**, peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1666, mort en 1724. Élève de Gabbiani, il alla en 1690 à Florence pour y étudier les œuvres des grands maîtres sans autre guide que son propre génie. Il se forma peu à peu un style qui se recommande par un heureux choix de formes, un coloris brillant, une habile distribution des lumières et des ombres, mais qui pèche parfois par un peu d'incorrection de dessin. Son mérite ne resta pas longtemps inconnu; Clément XI lui confia des travaux importants et le créa chevalier; le même honneur lui fut conféré par l'empereur d'Allemagne et l'électeur de Mayence. Les églises et les palais de Rome s'enrichirent de ses peintures, tant à l'huile qu'à fresque. On vante avec raison le *Saint Antoine de Padoue* de l'église des

Saints-Apôtres, et *L'Amour et Psyché*, de la galerie du Capiteo; mais plus remarquables encore sont les deux tableaux de la cathédrale de Plaisance, *Saint Alexis reconnu* et *Saint Conrad pénitent*, et ceux de *La Prise d'habit de saint Renier*, à la cathédrale de Pise, et de *L'Annonciation*, à Pistoie; cette dernière toile a été longtemps attribuée au Guide. Malheureusement Luti, le dernier grand peintre de l'école florentine, abandonna presque la palette et le genre historique pour s'occuper de petits tableaux et de portraits au pastel, qui lui étaient largement payés et dont il inonda toute l'Europe.

Outre les ouvrages mentionnés, nous indiquons encore de ce maître; à Rome, *Le Prophète Isaïe*, à Saint-Jean-de-Latran; une *Madeleine*, à Santa-Catarina-di-Siena; et plusieurs cartons au palais Barberini; — à Florence, dans la galerie publique, *Moïse exposé sur le Nil*, et le *portrait du peintre*, par lui-même; — à la pinacothèque de Munich, *Saint Charles Borromée communiant les pestiférés*; — au musée de Dresde, une *Mater Dolorosa* et un *Christ*; — à l'Académie de Düsseldorf, *Sainte Anne instruisant la Vierge*; — au musée de Darmstadt, *Moïse descendant du Sinaï*, *La Vierge et le petit saint Jean*, dans un paysage; — à Saint-Petersbourg, dans le musée de l'Ermitage, *La Madeleine au désert*; — au musée de Londres, un portrait de *Jacques Stuart*; — au Louvre, deux *Madeleine*. Luti forma de nombreux élèves, dont les plus connus sont Gaetano Sardi, Domenico Piastrini, Placido Constanzi et Jean-Baptiste van Loo. E. B.—N.

Pascoli, *Vite de' Pittori Modenesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzl, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahrlerlexikon*. — Valery, *Voy. en Italie*.

**LUTKENS** (Nicolas), orientaliste allemand, né le 17 avril 1675, à Hambourg, mort le 25 mars 1736. Il étudia à Kiel et à Rostock, parcourut pendant six ans l'Allemagne, et devint en 1711 pasteur aux environs de sa ville natale. On a de lui : *De Notis Patrum biblicis, e versionibus librorum sacrorum germanicis ante Lutherum manuscriptis*; Hambourg, 1697, in-4°; — *Disputatio, qua ex thalmudicis et rabbinis ostenditur, quod solus Davidis filius sit Hessias*; Rostock, 1701, in-4°; — *De libro Zohar antiquo Judæorum monumento*; Leipzig, 1706 et suiv., 3 parties, in-4°. R.

*Rostochia literata*, p. 382. — Moller, *Cimbria Literata*, t. I, p. 372. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

**LUTMA** (Janus) le jeune, orfèvre et graveur hollandais, né à Amsterdam, en 1609. Fils d'un excellent orfèvre, il exécuta de superbes ouvrages sur argent et des portraits gravés au ciselet, parmi lesquels on distingue ceux de l'historien *Hoof*; — de son père *Jean Lutma*; — de lui-même; — du poète *J. von Del*; — et de l'amiral *Tromp*, d'après J. Lievens.

**LUTMA** (Jacob), parent du précédent, né à Oude et vivant au même temps, s'est distingué

aussi dans la gravure. Il a exécuté d'excellents portraits à l'eau-forte. A. DE L.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Gio. Gori Gandellini, *Notizie istoriche degl' Intagliatori*, t. II.

**LUTON** (Louis), chimiste, émailleur et peintre sur verre, né à Paris, en 1757, mort à Luisant (Eure-et-Loir), le 23 avril 1852. L'étude de la chimie le conduisit à celle de la peinture sur verre et des émaux. Il chercha un procédé pour donner à la dorure sur verre plus d'éclat et de ténacité, et fut assez heureux pour résoudre le problème. Les produits de sa fabrique furent déclarés, à l'exposition de l'an ix, supérieurs à tous ceux qui avaient été exécutés jusqu'à ce jour. En 1819 il trouva le secret d'un émail qui adhérerait intimement au verre, et l'Académie des Arts accorda, le 28 janvier 1827, à la découverte de Luton, une mention honorable. Malgré ces succès, il passa ses derniers jours dans le besoin, tantôt à Barjonville, tantôt à Luisant, près Chartres. D. DE B.

*Documents inédits.*

**LUTTERELL** (Henry), peintre-graveur anglais, né vers 1650, à Dublin. Il abandonna l'étude de la jurisprudence pour suivre celle des beaux-arts, fit d'abord des dessins au crayon, et réussit, après un grand nombre d'essais, à découvrir le procédé, encore inconnu en Angleterre, de la gravure en manière noire. La planche qu'il donna, *Une vieille Femme qui cherche à rallumer une chandelle*, obtint un succès de vogue. Lorsqu'il eut appris de van Somer les moyens véritables de ce genre d'exécution, il se mit à graver une suite de portraits, entre autres ceux de *Richard Langhorne*, de *Mme Hélyot* et du peintre *Piper*. On a encore de lui *Jupiter et Callisto*, d'après L. Castro. Lutterell travaillait encore à Londres vers la fin du dix-septième siècle. K.

Huber et Rost, *Manuel du Peintre-Graveur*.

**LUTZ** (Louis-Samuel), historien et biographe suisse, mort en 1842. Il enseigna la théologie à l'Académie de Berne. On a de lui : *Nekrolog denkwürdiger Schweizer aus dem achtzehnten Jahrhundert* (Nécrologe des Suisses distingués du dix-huitième siècle); Aarau, 1812, in-8°; — *Die Schlacht von S. Jacob* (La Bataille de Saint-Jacques); Bâle, 1813, in-12; — *Geschichte der Reformation in Basel* (Histoire de la Réforme à Bâle); Bâle, 1814, in-8°; — *Geschichte Helvetiens seit dem Frieden von Tilsit* (Histoire de l'Helvétie depuis la paix de Tilsit); Saint-Galles, 1815, in-8°; — *Moderne Biographien interessanter Männer der Schweiz* (Biographies modernes d'hommes distingués de la Suisse); Leipzig, 1826, in-8°; — *Vollständige Beschreibung des Schweizerlands* (Description complète de la Suisse); Aarau, 1827, 3 vol. in-12. O.

*Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. XXII.

**LUTZELBURGER** (Jean), surnommé FRANK, excellent graveur sur bois, né à Luxembourg,

dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort vers le milieu du seizième. Il se fixa de bonne heure à Bâle, où il grava sur bois un grand nombre de tableaux et de dessins, principalement d'après Holbein. Parmi ses œuvres les plus remarquables, dont plusieurs lui ont été contestées sans raison, entre autres par Rumohr, nous citerons : *Les Figures de l'Ancien Testament*, imprimées à Bâle, en 1530; — *La Danse des Morts*, parue à Bâle en 1530, réimprimée un grand nombre de fois; — *Alphabetum Mortis*; — *Alphabet des Enfants*; — *Alphabet des Paysans*; — *Le Combat dans les bois*, d'après Holbein; — *La Vente des Indulgences*, d'après le même; — *Érasme avec le Terminus*, d'après le même; — *Les Évangélistes*; — *Les Figures de l'Apocalypse* dans le *Nouveau Testament*, en allemand; Bâle, 1523; — un grand nombre de *Frontispices* d'ouvrages publiés à Bâle, etc.

R.  
Massmann, dans les *Wiener Jahrbücher*, année 1832. — Rumohr, dans le *Kunstblatt* (1823, n° 31) et *H. Holbein in seinem Verhältniss zum deutschen Formschnittewesen*. — Zotmann, dans le *Kunstblatt*, année 1836, n° 30 et 83, et dans le *Historische Taschenbuch* de Raumer, année 1837. — Vischer, dans le *Kunstblatt*, année, 1838, n° 80 et suiv. — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexicon*.

**LÜTZOW** (Louis-Adolphe-Guillaume, baron DE), officier allemand, né le 18 mai 1782, dans la Marche centrale, mort à Berlin, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1834. Inscrit à treize ans dans un bataillon de la garde royale, et à dix-huit promu lieutenant, il assista à la bataille d'Auerstedt, et après avoir été licencié, se joignit au corps de Schill, dont il organisa la cavalerie. En 1813 il lui fut permis de former un corps franc, qui portait son nom et était destiné à faire la petite guerre sur les derrières de l'ennemi. Ce corps fut composé d'abord de trois divisions de chasseurs et d'un escadron d'élite, ensuite de trois autres bataillons avec quatre autres escadrons. Parmi ceux qui s'y distinguèrent le plus, il faut compter les mineurs des bords de la Saale, les Mecklembourgeois, les Saxons, les Bavaurois, et surtout les Tyroliens commandés par Niedl et Ennemaser. Après la bataille de Lützen, une partie des chasseurs à pied se retira en Silésie, tandis que Lützwow, entraîné plus loin encore par l'enthousiasme qu'excitaient partout les chants du poète soldat Kärner (*voy. ce nom*), passa l'Elbe et la Saale avec la cavalerie. Les *chasseurs noirs* de Lützwow, ainsi nommés à cause du vêtement qu'ils portaient, s'acquirent la réputation de *bande téméraire et farouche* (*wilde verwegene Jagd*), surtout dans le combat livré, le 16 septembre 1813, sur les bords de la Gœhrde, où leur chef fut de nouveau grièvement blessé. Réunis au mois de décembre près de Bötzenbourg, le général Bulow appela leur corps en Hollande, et le prince héréditaire de Suède le choisit pour lui servir d'avant-garde. Lützwow rejoignit à Châlons l'armée de Silésie. A peine

guéri de graves blessures, il fut chargé, le 12 mars 1814, de porter à Reims des dépêches pour le général de Saint-Priest; mais, à son retour, il fut pris, avec la petite troupe qui l'accompagnait, par les Français. L'autre partie du corps de Lützwow, sous la conduite du capitaine Helmenstreit, s'avança, en janvier 1814, des bords de la mer Baltique jusqu'au Rhin. Réduite à treize cents hommes, cette bande vint camper devant la forteresse de Juliers, où elle fut exposée pendant trois semaines aux sorties journalières d'un ennemi six fois plus fort. Après la conclusion de la paix, le corps des *chasseurs noirs* fut dissous et organisé en partie en troupes régulières. Quant à Lützwow, il fut promu en avril 1814 au grade de lieutenant-colonel, et en mars 1815 à celui de commandant d'un régiment de lanciers. Fait encore une fois prisonnier à Ligny, il fut remis en liberté après Waterloo. Nommé colonel en octobre 1815 et général-major en 1822, il fut mis en disponibilité en avril 1830.

H. WILMÈS.

*Geschichte des Lützwow'schen Freicorps* (Histoire du Corps franc de Lützwow); Berlin, 1827.

**LÜTZOW** (Theresa DE STRUVE, M<sup>me</sup> DE), femme auteur allemande, née à Stuttgart, le 4 juillet 1804, morte à l'île de Java, le 16 septembre 1852. Fille d'un attaché d'ambassade russe, elle fut élevée à Hambourg, et se maria, en 1825, avec le consul général russe de Bacharach. Elle vécut pendant plus de vingt ans, soit à Hambourg, soit à Saint-Petersbourg, et fit plusieurs voyages, qui s'étendirent jusqu'en Orient. Divorcée en 1849, elle se remarqua bientôt après avec un de ses parents, le colonel néerlandais de Lützwow, avec lequel elle se rendit, en 1850, à Batavia. Au moment de s'embarquer pour l'Europe, elle fut atteinte d'une dysenterie, qui l'emporta rapidement au tombeau, et fut enterrée à Tjelatjap, sur la côte méridionale de l'île. On a de cette dame, qui débuta sous le nom de *Theresa*, des impressions de voyages : *Briefe aus dem Süden* (Lettres du Sud); Brunswick, 1841; — *Menschen und Gegenden* (Hommes et Pays); *ibid.*, 1845; — *Paris und die Alpenwelt* (Paris et le monde alpestre); Leipzig, 1846; — *Eine Reise nach Wien* (Un Voyage à Vienne); *ibid.*, 1848; — *Ein Tagebuch* (Un Journal); Brunswick, 1842; — *Falkenberg*; *ibid.*, 1843; — *Lydia*; *ibid.*, 1843; — *Am Theetisch* (A la table de thé); *ibid.*, 1844; — *Weltglück* (Bonheur de ce monde); *ibid.*, 1845; — *Heinrich Bukart* (Henri Bukart); *ibid.*, 1846; — *Alma*, *ibid.*, 1848; — *Novellen* (Nouvelles); Leipzig, 1849, 2 vol.; — beaucoup d'autres romans.

H. W.

*Conversations-Lexikon*.

**LUVIGINI** (Francesco), en latin *Luisinus*, érudit italien, né en 1523, à Udine, mort le 7 mars 1568. Il fit de bonnes études sous la direction de Lazare Buonamici, professa les humanités à Reggio, et fut chargé par le duc de

Parme, Octave Farnèse, de l'éducation de son fils Alexandre. Après avoir accompagné ce prince dans ses voyages, il remplit auprès de lui le poste de secrétaire. Ses contemporains, tels que Muret et Giraldi, accordent de grands éloges à son talent pour la poésie. On a de Fr. Luvigini : *Parergon Libri III in quibus tam in græcis quam in latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur*; Venise, 1551, in-8°; Gracfort, 1604, in-8°, et inséré par Gruter dans le *Fax critica*, III, 427-514; — *In librum Q. Horatii Flacci de Arte Poetica Commentarius*; Venise, 1554, in-4°, à Bâle, 1580, in-fol. Il composa aussi pour faire suite au poème latin de Joseph, laissé incomplet par Fracastor, un troisième chant édité par son frère Louis; Venise, 1569, et réimprimé dans les *Œuvres* de Fracastor; Padoue, 1739, in-4°. P.

Liruti, *Letterati del Friuli*. — L.-G. Giraldi, *Dial. II de Poetis*. — N. Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*, II.

**LUVIGINI** (*Luigi*), médecin italien, frère du précédent, né à Udine, mort à Venise, vivait au seizième siècle. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; on sait seulement qu'il parvint à un âge fort avancé. Il cultiva dans sa jeunesse les belles-lettres; puis il embrassa la carrière médicale, et fut un des praticiens renommés de Venise. On a de lui : *Aphorismi Hippocratis hexametro carmine conscripti*; Venise, 1552, in-8°; — *De compescendis animi affectibus per moralem philosophiam et mendicantem artem Lib. III*; *ibid.*, 1561; Bâle, 1562; Strasbourg, 1713, in-8°, ouvrage attribué par erreur à son frère François; — *De Confessione ægrotantium a die decubitus instituenda*; *ibid.*, 1563, in-8°; — *Dialogo della Cecità*; *ibid.*, 1569, in-8°, écrit à la louange de Niccolò Massa, qui devint aveugle dans sa vieillesse; — *Questiones de balneis*, dans le traité *De Theriis Patavinis* de L. Pasini. On doit encore à ce médecin un recueil, devenu très-rare, de tous les écrits qui avaient pour objet la syphilis ou, comme il l'appelle, *le mal français*; ce recueil a pour titre : *De Morbo Gallico omnia quæ exstant apud omnes cujuscumque nationis, erroribus expurgata et in unum corpus redacta*; Venise, 1566-1567, 2 tom. in-fol., et fut réédité par les soins de Boerhaave avec des corrections et additions; Leyde, 1728, 2 vol. in-fol., et 1772.

Un autre frère des précédents, LUVIGINI (*Federigo*), est l'auteur d'un recueil de dialogues plaisants, intitulé : *Il Libro della bella Donna*; Venise, 1554, in-8°. P.

Liruti, *Letterati del Friuli*. — *Biogr. med.*

**LUX** (*Adam*), homme politique allemand, devenu citoyen français, né à Opeinbourg, dans l'électorat de Mayence en 1773, guillotiné le 14 brumaire an 5 (5 novembre 1793), à Paris. La révolution française trouva en lui un de ses plus chauds partisans. Élu membre de la Confédération Rhéno-Germanique, il fut chargé avec deux de ses

concitoyens de porter à la Convention nationale le vœu formel de la réunion de son pays à la république française, réunion qui fut décrétée par la Convention le 31 mars 1793. Pendant son séjour à Paris, il eut le courage de manifester ses sympathies pour les députés proscrits au 31 mai, par la publication d'un écrit intitulé : *Avis aux citoyens français par Adam Lux, député extraordinaire de Mayence*; 1793, in-8°. Il se montra encore plus hardi en professant son admiration pour Charlotte Corday; on assure même qu'il accompagna depuis la rue Saint-Honoré jusqu'à l'échafaud la charrette qui conduisait cette héroïne au supplice, et qu'il ne cessa d'avoir les yeux attachés sur elle : il fit plus, il publia le 9 juillet 1793 un écrit intitulé : *Charlotte Corday*, in-8°, où il proposait de faire élever à sa mémoire une statue, avec cette inscription : *Plus grande que Brutus*; il semblait même courir au-devant du supplice qu'elle avait subi (1), quoiqu'il n'approuvât pas au fond l'assassinat de Marat. Traduit au tribunal révolutionnaire, il paya de sa tête son imprudente exaltation. Le premier éditeur des *Mémoires* de Mme Roland (M. Champagneux) a dit de lui : « Élevé dans la simplicité des champs, il joignait aux lumières et aux connaissances d'un homme formé au milieu des rapports sociaux, toute la candeur, toute la pureté de celui qui n'aurait jamais habité qu'au milieu des forêts. » Les deux écrits d'Adam Lux sont devenus très-rares. Ils ont été réimprimés, avec une préface, par les soins de M. G. Wedeking, officier de santé, et ont pour titre : *Deux Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution française, par Adam Lux, jadis membre de la Convention nationale Rhéno-Germanique*; Strasbourg, Pfeiffer, an III, pet. in-8° de 46 pag. J. L.

Moniteur universel de 1793. — Champagneux, *Supplément aux Notices historiques sur la Révolution*. — Préface de Wedeking.

**LUXAN MARTINEZ** (*Don José*), peintre espagnol, né à Saragosse, le 16 décembre 1710, mort dans la même ville, le 20 octobre 1785. Il étudia d'abord à Valence, puis à Naples, où il resta cinq années dans l'atelier de Mastroleo. De retour dans sa patrie il y trouva pour protecteurs les seigneurs de la famille Pignatelli, qui l'occupèrent avantageusement et le produisirent à la cour. En 1741, Philippe V attacha Luxan à sa personne. Quelque temps après, l'inquisition de Saragosse le choisit pour censeur des objets d'art. La maison de Luxan devint le rendez-vous des artistes, des littérateurs et des hommes d'élite de l'Aragon. Aidé de son beau-père, le peintre Juan Zabalo, du sculpteur José Ramirez, de Paulo Rabiella, et de quelques autres amis des arts, il

(1) Dans une note il s'exprime ainsi : « S'ils veulent aussi me faire l'honneur de la guillotine, qui désormais à mes yeux n'est qu'un autel sur lequel on immole les victimes, je les prie, ces bonheurs, de faire donner à ma tête autant de soufflets qu'ils en ont donné à celle de Charlotte. »

fonda l'Académie de *San-Luis* de Saragosse, qui devint l'une des plus célèbres d'Espagne. Luxan Martinez eut aussi la gloire, par sa patience et son affabilité, de former les meilleurs artistes aragonais du dix-huitième siècle. Parmi ses nombreux élèves nous citerons Francisco Bayeu de Subias, Francisco Goya, Jose Beraton, Thomas Vallespin, l'habile orfèvre Antonio Martinez, etc. Les principaux ouvrages de Luxan ornent les églises de Calahorra, de Calatayud, de Huesca, de Saragosse. Ils sont remarquables par une suave couleur et un large faire. A. DE L.

*Lux Constitucion y Actas de la Academia de San-Luis de Saragosse.* — Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas illustres Profesores de las Bellas Artes en España.* — Vlarlot, *Études sur l'Histoire des Institutions des Beaux-Arts en Espagne*; Paris, 1836.

**LUXDORF** (*Bolte Willum*), savant littérateur danois, né le 24 juillet 1716, à Morup, dans l'île de Séeland, mort en 1788. Il étudia la jurisprudence, devint en 1734 secrétaire de la chancellerie, obtint dans les années suivantes divers emplois dans la magistrature, et fut nommé en 1749 procureur général à la cour suprême de Copenhague. En 1780 il fut élu président de l'Académie de cette ville. On a de lui : *Samling af danske vers* (Recueil de Poésies danoises); Copenhague, 1742; — *Carmina*; ibid., 1775 et Leipzig, 1784, in-4° : ce recueil contient une autobiographie de l'auteur; — *Index tabularum pictarum et cæularum quæ longævus representant*; ibid., 1783, in-4°. — Luxdorf a encore publié, dans les *Mémoires* de l'Académie de Copenhague, des remarques sur divers sujets et un poème latin : *Musica vocalis*. Après sa mort Olaus Wormius mit au jour un travail de lui sur Platon, qui parut sous le titre de *Luxdorphiana e Platone*; Copenhague, 1790, in-4°; l'année suivante Nyerup publia un catalogue raisonné de la belle bibliothèque de Luxdorf; Copenhague, in-8°.

Suhm, *Vie de Luxdorf*, dans le tome VII des *Scriptores Rerum Danicarum.* — Nyerup, *Dansk Literaturlexikon*.

**LUXEMBOURG**, illustre famille allemande, qui donna des empereurs à l'Allemagne, des rois à la Bohême, des généraux et des hommes d'État distingués à la France (voyez notamment Charles IV et Henri VII, empereurs, et Jean, roi de Bohême). Elle eut pour fondateur Sigefroi, seigneur lorrain, qui acheta en 963 le château de Luxembourg de l'abbé de Saint-Maximin de Trèves. Sa descendance masculine s'éteignit en 1136 avec Conrad II. Le comté de Luxembourg passa d'abord à son cousin germain Henri II, l'Aveugle, fils de Godefroi, comte de Namur, et d'une fille de Conrad I<sup>er</sup>, grand-père de Conrad II; puis à Ermesinde, fille de Henri II, qui épousa successivement Thibaut, comte de Bar, et Waleran, marquis d'Arlon, fils de Henri III, duc de Limbourg. Henri III, dit le Grand, fils de Waleran et d'Ermesinde, fonda la nouvelle maison des comtes de Luxembourg, élevés à la dignité de duc en 1353. La descendance mas-

culine de la branche qui possédait le duché s'éteignit en 1411; le duché fut ensuite gouverné par Antoine, duc de Brabant, qui avait épousé Élisabeth, fille de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz, petite-fille de l'empereur Charles IV; puis par Élisabeth, devenue veuve (1415), qui céda le duché en 1444 à Philippe de Bourgogne.

R.

**LUXEMBOURG** (*Baudoin DE*), électeur et archevêque de Trèves, frère de l'empereur Henri VII, né en 1285, mort le 21 janvier 1354. Ayant perdu de bonne heure son père Henri IV, comte de Luxembourg, il fut élevé avec soin par sa mère, Béatrice d'Avènes; envoyé par elle à l'université de Paris, il y étudia les belles-lettres, la philosophie, la théologie et la jurisprudence. Il s'y trouvait encore en décembre 1307, lorsqu'il reçut la nouvelle que son frère le comte Henri V venait de le faire élire à l'archevêché de Trèves. Après avoir été consacré en mars 1308, à Poitiers, par le pape Clément V, il se rendit à Trèves; il y conclut avec la bourgeoisie un accord sur la capitation qu'elle avait à lui payer, sur la juridiction des magistrats nommés par l'archevêque et sur le droit invoqué par la bourgeoisie de faire alliance avec les princes et seigneurs de l'Empire. Son frère Henri ayant été élu empereur en 1309, il obtint une large part au gouvernement de l'Allemagne, et fit attribuer à son siège des privilèges considérables. En avril 1310 il assembla à Trèves un concile provincial, dont les cent vingt-deux statuts ont été publiés dans les *Concilia Germaniæ* de Hartzheim. En la même année il prit part avec de nombreuses troupes à l'expédition de l'empereur son frère en Italie (voy. Henri VII). De retour en Allemagne, trois ans après, pour chercher des secours, il apprit la mort de son frère, et s'appliqua dès lors aux affaires de son électorat. En 1314 il fut un de ceux qui élevèrent à l'Empire Louis V de Bavière, et il l'aidera ensuite à combattre ses ennemis, parmi lesquels on remarquait surtout l'archevêque de Cologne. En 1315 il conduisit des troupes au secours de son neveu le roi Jean de Bohême contre les sujets révoltés de ce prince. En 1328, lorsqu'il eut commencé à faire construire un château à Birckenfeld sur le domaine du comte de Starkembourg, alors en Palestine Lorette, femme de ce comte, s'opposa à l'armée à cette entreprise; Baudoin s'étant embarqué sur la Moselle pour se rendre à Coblenz, la comtesse fit tendre une chaîne à travers la rivière, sous les murs de Starkembourg et s'empara de la personne de l'archevêque; elle ne le relâcha qu'après lui avoir fait payer trente mille florins d'or et abandonner la construction du château sujet de la querelle (1). Elle cessa même année Baudoin, qui avait déjà re-

(1) Avec cet argent elle fit bâtir un château, auquel elle donna le nom de *Frauenburg*, château de femme.

fusé, en 1320, de monter sur le siège de Mayence, déclina de nouveau le choix qu'avait fait de lui le chapitre de cette ville; pendant les trois ans que durèrent les difficultés au sujet de la nomination à cet archevêché, il en prit en main l'administration. Toujours attaché à la cause de Louis de Bavière, il signa, en 1338, la lettre que les électeurs adressèrent au pape Benoît XII en faveur de ce prince, et s'engagea en cette même année à fournir à Édouard d'Angleterre, l'allié de Louis, cinq cents chevaux contre Philippe roi de France. De même que Louis il se réconcilia ensuite avec Philippe, avec lequel il conclut en 1341 un traité d'alliance. En 1346, gagné par le pape et par Charles de Luxembourg, son petit-neveu, il abandonna Louis de Bavière, et donna sa voix à Charles, élu empereur en juillet de cette année. En 1350 Baudoin, las d'avoir eu jusqu'alors presque toujours les armes à la main, conclut la paix avec tous ses voisins, et se réconcilie avec ses vassaux. Mais peu de temps après la bourgeoisie de Trèves se révolta contre lui, et fait alliance avec Jacques de Montclair; Baudoin se tourne d'abord contre ce seigneur, et après avoir pris d'assaut, en 1351, le château de Montclair, situé sur la Sarre, il le fait raser. Mais il n'eut pas aussi facilement raison des Trévirois, avec lesquels il signa, en novembre 1353, un traité valable pour six ans. Il mourut peu de temps après. Pendant toute sa vie il s'attacha à faire régner l'ordre et la tranquillité dans ses États, et détruisit un grand nombre de châteaux forts servant de retraite à des chevaliers brigands.

O.

Brower, *Annales Trevirenses*. — Hontheim, *Historia Trevirensis*. — *Art de vérifier les dates*, t. XV.

**LUXEMBOURG** (*Gui DE*), comte de Saint-Pol et de Ligny, seigneur français, mort en 1371. Fils de Jean de Luxembourg, il épousa en 1350 Mahaud de Châtillon, héritière de Gui, comte de Saint-Pol. Le roi de France Charles V érigea pour lui la seigneurie de Ligny en comté en 1367. Il périt sur le champ de bataille de Baëswilder, sous les drapeaux du duc de Bourgogne. Sa branche remontait à Waleran 1<sup>er</sup>, fils cadet de Henri le Grand, qui fut tué avec ses frères, en 1288, à la bataille de Nola. Waleran II, fils de Waleran 1<sup>er</sup>, lui succéda et prit comme lui le titre de seigneur de Ligny et le Roussi. Jean, mort en 1364, père de Gui de Luxembourg, était fils de Waleran II. J. V.

**LUXEMBOURG-LIGNY** (*Waleran III DE*), comte de SAINT-POL, fils du précédent, connétable de France, né en 1355, mort le 6 avril 1417, au château d'Ivoi (Brabant). Fait chevalier à l'âge de quinze ans, il combattait auprès de son père à Baëswilder, et tomba lui-même dans les mains de Gibert, sire de Viane, qui exigea de lui une forte rançon. Il servit ensuite le roi de France, et fut fait prisonnier par les Anglais en 1374. Conduit en Angleterre, il ne put obtenir sa liberté. Sa captivité n'eut

rien pourtant de pénible : il parut avec avantage à la cour du roi Richard II. « C'était, dit le père Daniel, un seigneur bien fait, adroit à tous les exercices du corps, et dans le maniement des armes, enjoué dans la conversation, et qui, par tous ces beaux endroits, mérita de plaire beaucoup à la princesse Mathilde de Courtenay, sœur utérine du roi, qui était elle-même une des plus belles personnes de l'Europe. » Le roi d'Angleterre fixa lui-même à 120,000 livres la rançon du comte de Luxembourg, et lui fit remise de la moitié de cette somme en faveur du mariage projeté. Le comte de Luxembourg put revenir en France, où son alliance avec une princesse étrangère avait mécontenté la cour. Il quitta secrètement son pays, retourna en Angleterre, et épousa la princesse en 1380. Le roi de France avait fait saisir ses domaines. Le comte de Luxembourg se réfugia chez le comte de Moriammez, et y resta jusqu'à la mort de Charles V. Charles VI lui rendit ses biens à son avènement. En 1392, Luxembourg suivit ce prince dans son expédition de Bretagne, expédition qui échoua par suite de la folie du roi. Quatre ans après, il fut envoyé en ambassade à Londres, pour y traiter de la paix avec l'Angleterre; à son retour, l'année suivante, il fut nommé gouverneur de la république de Gènes, qui s'était donnée à la France. Il mécontenta les habitants de cette ville par ses galanteries, et fut forcé de la quitter. N'ayant pu se faire rendre une somme que son frère avait prêtée à l'empereur, il entra, en 1391, dans le Luxembourg et la Gueldre, et y brûla bon nombre de villages. En 1398, il obligea la ville de Juliers à se racheter pour une forte somme d'argent. La mort tragique de son beau-frère Richard II excita en lui un vif sentiment de vengeance. Il envoya un cartel au nouveau souverain de l'Angleterre, et tenta en 1402 une descente dans l'île de Wight, d'où il fut repoussé par les habitants. Pour se consoler, il fit pendre en effigie le comte de Somerset à une porte de Calais. Le roi de France ne prit aucune part à ces hostilités; le comte de Saint-Pol les soutint néanmoins pendant deux ans. Au mois de mai 1405 il alla mettre le siège devant le château de Merck, à une lieue de Calais; mais il s'y laissa surprendre par les Anglais, et perdit beaucoup de monde. Le duc de Bourgogne le fit nommer grand-maître des eaux et forêts et gouverneur de Paris en 1410. L'année suivante, le comte de Saint-Pol forma une milice de cinq cents bouchers ou écorcheurs, qui commit de graves excès. Il reçut l'épée de connétable. Le 10 mai en 1412, il battit les Armagnacs dans la basse Normandie. Le roi l'envoya ensuite en Picardie tenir tête aux Anglais. Par suite de la défaite des Bourguignons, qui entraîna la fuite du duc de Bourgogne, en 1413, de Saint-Pol dut se réfugier dans le Brabant. Le roi de France lui fit redemander l'épée de connétable; il refusa de la rendre, et envoya son neveu présenter ses excuses au roi. Le duc de

Brabant lui confia le gouvernement du château d'Ivoi. Waleran s'était marié en secondes noces à Bonne, fille du duc de Bar. Il ne laissa qu'une fille, qui avait épousé, en 1402, Antoine de Bourgogne, duc de Brabant. Leur fils Philippe hérita du comté de Saint-Pol, et mourut sans postérité, en 1430. Ce comté rentra alors dans la maison de Luxembourg.

Jean de LUXEMBOURG, frère de Waleran III, épousa Marguerite d'Enghien, qui lui apporta le comté de Brienne, et mourut en 1397, laissant plusieurs enfants : Pierre 1<sup>er</sup>, à qui revint le comté de Saint-Pol; Louis, cardinal, et Jean, comte de Ligny. Pierre 1<sup>er</sup> succomba à la peste, en 1433, au moment où il marchait contre Saint-Valery à la tête d'un corps de troupes anglaises dont le duc de Bedford, son beau-père, lui avait confié le commandement.

J. V.

Froissart, *Chroniques de France*. — Religieux de Saint-Denis, *Grandes chroniques de France*. — Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI*. — Monstrelet, *Chronique*. — Lefèvre Saint-Remy, *Chronique*. — *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. — Sismondi, *Hist. des Français*, tomes XI et XII.

LUXEMBOURG (PIERRÉ DE), frère des deux précédents, né le 20 juillet 1369, au château de Ligny-sur-Ornain, mort le 2 juillet 1387, à Avignon. Orphelin de bonne heure, il reçut l'éducation première au sein de sa famille, et vint, en 1377, étudier la théologie à Paris. Encore enfant, il reçut, entre autres dignités ecclésiastiques, celles de chanoine de Paris (1379) et de chanoine de Cambrai (1382). A quatorze ans, il fut pourvu par Clément VII de l'évêché de Metz (1383). A seize le même pontife, qu'il alla voir à Avignon, le nomma cardinal-diacre. Il mourut en odeur de sainteté (1), et fut inhumé au cimetière de Saint-Michel d'Avignon. Par mandement du vice-légat de cette ville (3 juillet 1600), sa fête fut mise au nombre des solennités dites de précepte. Le culte de ce bienheureux se répandit en Belgique, en Savoie, en Espagne; ses reliques, dispersées à l'époque de la révolution, ont été réinstallées publiquement, le 1<sup>er</sup> janvier 1854, à Saint-Didier d'Avignon. On attribue à Pierre de Luxembourg un ouvrage ascétique, probablement composé après sa mort, et intitulé : *Livre de monsieur saint Pierre de Luxembourg, qu'il adressa à l'une de ses sœurs pour la détourner de l'état séculier, ou la*

(1) Dès sa première jeunesse, au rapport des hagiographes, il « entreprit de grandes et dures mortifications pour mater et captiver son tendre corps, l'exposant à la rigueur des disciplines, des haïres, des cilices, des jeûnes et à toutes les autres espèces de macérations et d'austérités.... A l'âge de dix ans, il fit vœu de la virginité perpétuelle, et prit la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique.... Il ne touchait rien de son bénéfice (comme chanoine de Paris), et le donnoit entièrement aux pauvres. Ses domestiques lui en faisoient la guerre et l'atendoient même à la porte du chœur pour l'empêcher de donner. Mais il sortoit par une autre porte, et pour se cacher d'eux il s'avisait, vers l'âge de treize ans, de jeter son aumône, par une fenêtre de sa maison, aux pauvres, qui ne manquoient pas de se trouver dans la rue, à une heure nommée. » (Canon, p. 30, 32 et 39.)

*Diète du salut*. On a imprimé sous son nom : *Le Livre de Clergie, nommé l'Image du monde, traduit de latin en français*; Paris, s. d., in-4<sup>o</sup> goth.; et *Le Dévot Traité, ou épître très-utile à la personne vivant au monde*.

On conserve, dit-on, à la bibliothèque d'Avignon un *Livre d'Heures*, qui aurait été à l'usage personnel du jeune prince : il renferme des prières que l'on croit être de sa composition. Enfin, la même ville possède encore de lui ses sandales, sa dalmatique et son chapeau de cardinal.

A. V. V.

— *Archives*. — *Chronique de Lalaïn*. — *Religieux de Saint-Denis*. — Duchesne, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. — Bollandistes, t. 436 et suiv. — Bourey, *Vie, Mort et Miracles du bienheureux saint Pierre de Luxembourg*; Paris, 1622, in-8<sup>o</sup>. — Alby Henri, *Vie du même*; Lyon, 1626, in-12. — Bernard Nicolas, Paris, 1638, in-12. — Letourneur (Nicolas), *idem*; Paris, 1691, in-12. — Morenas, *Hist. de la Vie, des Miracles et du Culte de P. de Lux.*; Luxeuil, 1766, in-12. — Canon Augustin, *Histoire de P. de L.*; Carpentras, 1854, in-12. — Charles de Linas, *Rapport au ministre de l'instruction publique sur les vêtements sacerdotaux*, inséré dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1837 et p. 63. — *Magasin pittoresque*, 1838, p. 19. — *Archives de l'Art français*, 1858, p. 342.

LUXEMBOURG (JEANNE DE), sœur du précédent, née en 1363, morte le 13 novembre 1430. Quoique l'aînée, elle vécut avec son frère dans les liens de l'intimité la plus étroite, et c'est à elle, dit-on, qu'est adressé le traité ascétique dont il a été fait mention dans l'article précédent. Après la mort de Pierre, elle donna l'exemple des honneurs rendus en l'honneur de sa sainteté : l'une des premières, elle offrit sur le tombeau qui renfermait ses restes, au cimetière d'Avignon, une statue d'argent enrichie de pierreries qui représentait sainte Catherine. En 1395 elle était demoiselle ou fille d'honneur d'Isabeau de Bavière. Entourée de la considération publique, elle vécut particulièrement dans les honnes grâces de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan, qui, en 1396, lui fit présent d'un tableau de sainteté. Jeanne Darc faite prisonnière à Compiègne (mai 1430) fut remise à Jean de Luxembourg, capitaine des soldats bourguignons qui l'avaient prise. Ce jeune homme était neveu de Jeanne de Luxembourg. Celle-ci le gouvernait et exerçait sur lui une autorité à laquelle se joignait une vive tendresse. Jeanne Darc fut conduite au château de Beaurevoir, appartenant à Jean. Elle y vécut quelque temps en compagnie du jeune comte, châtelain de Beaurevoir, de la jeune comtesse, châtelaine, et de Jeanne de Luxembourg. Agée de soixante-sept ans, cette dame était en quelque sorte le chef de la puissante maison de Luxembourg. Elle portait le titre de demoiselle de Luxembourg, et venait de succéder aux comtes de saint Paul et de Ligny, par la mort de Philippe de Bourgogne, duc de Brabant, son petit-neveu. Marraïne du roi Charles VII et guidée par les sentiments élevés qui avaient servi de règle à toute sa vie, Jeanne de Luxembourg s'émut



d'intérêt et de pitié en faveur de l'héroïne infortunée, et intercédâ vivement auprès du capitaine bourguignon, son neveu, pour détourner celui-ci de vendre sa captive aux Anglais. Jeanne de Luxembourg allait bientôt rendre son âme à Dieu. Pendant le cours de ces instances et durant le séjour de la Pucelle à Beaufort, elle fit son testament, le 10 septembre 1430. Les prières de la protectrice, tant qu'elle vécut, furent combattues mais non repoussées par le châtelain de Beaufort, qui durant ce temps conserva près de lui saine et sauve son héroïque prisonnière. Mais Jeanne de Luxembourg étant morte le 13 novembre 1430, Jeanne Darc, dans le cours du même mois, fut transférée de Beaufort à Arras, puis livrée aux Anglais.

A. V. V.

*Vies du bienheureux Pierre de Luxembourg* (sources citées au précédent article). — Monstrelet (édit. D. d'Arce), 1857, I, 33. — Moréri, *Dict. Hist.* — *L'Investigateur, journal de l'Institut historique*; 1857, p. 314. — Duchesne, *Maison de Luxembourg*. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*, I, 95 et 231.

**LUXEMBOURG** (*Louis DE*), prélat français, mort à Hartfield (Angleterre), le 18 septembre 1443. Promu en 1414 à l'évêché de Thérouanne, il se déclara pour les Anglais, et fut fait chancelier, en 1425, par Henri VI. Il assista, en 1431, au couronnement de ce prince comme roi de France à Saint-Denis. Le duc d'York ayant succédé au duc de Bedford dans le titre de régent de France, voulait retirer les sceaux à l'évêque de Thérouanne. Celui-ci faisait pourtant encore partie, avec les évêques de Paris et de Lisieux, du conseil de lord Willoughby, qui commandait à Paris, lorsqu'au mois d'avril 1436 une insurrection éclata dans cette ville contre les Anglais. Ce conseil ne régnait plus que par la terreur : il avait exigé des bourgeois un nouveau serment de fidélité au roi d'Angleterre, et il faisait pendre ou jeter à la rivière tous ceux qui laissaient percer leur mécontentement ou leur désir de voir triompher les Français. La troupe anglaise diminuait tous les jours. Comme on la laissait sans solde, elle se rua le 4 avril sur la campagne. Le 10 avril elle fut battue par une troupe de Français et de Bourguignons. Les bourgeois de Paris s'assemblèrent, et des agents royalistes se montrèrent parmi eux. Lord Willoughby voulut résister; mais le 13 avril les bourgeois livrèrent la ville au maréchal de L'Isle-Adam, pour le roi Charles VII. L'évêque de Thérouanne dut se retirer dans la Bastille avec lord Willoughby. Richemont ordonna de faire le siège de cette forteresse; mais il manquait d'argent; les Anglais offrirent de remettre la Bastille si on leur permettait de se retirer, eux et leurs partisans avec leurs biens; tout cela fut accordé sous la seule réserve que l'évêque de Thérouanne laisserait sa chapelle aux vainqueurs. Le 17 avril, tous sortirent de la Bastille par la porte Saint-Antoine; ils firent le tour des remparts, et vinrent s'embarquer sur la Seine pour être transportés à Rouen. Nommé à l'archevêché

de Rouen, Louis de Luxembourg obtint le chapeau de cardinal, qu'il n'accepta qu'à la condition de faire approuver sa nomination par le roi d'Angleterre. Ce prince lui donna plus tard l'évêché d'Ely, lorsqu'il fut obligé de se réfugier en Angleterre.

J. V.

Monstrelet, *Chronique*. — *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. — Richemont, *Mémoires*. — J. Chartier, *Hist. du Règne de Charles VII*. — Ameigard, *Lud. XI*. — De Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*. — Sismond, *Hist. des Français*, tome XIII. — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LUXEMBOURG** (*Jean DE*), comte de LIGNY, homme de guerre français, mort au château de Guise, en 1440. Frère cadet du cardinal Louis de Luxembourg, il resta également attaché aux Anglais et à la maison de Bourgogne. Gouverneur d'Arras, en 1414, il fit sur les frontières de France différentes incursions dans lesquelles il se montra très-cruel. Chargé du commandement d'une troupe bourguignonne, il délivra, au mois d'avril 1418, Senlis, assiégé par Armagnac et défendu par le bâtard de Thian. La même année, le roi d'Angleterre Henri V lui donna le gouvernement de Paris, qu'il dut céder deux ans après au duc de Clarence. Le comte de Ligny commanda ensuite plusieurs expéditions en Picardie et dans le Hainaut; il prit Mouzon, Beaumont, ravagea le Beauvaisis, et vint rejoindre le duc de Bourgogne devant Compiègne. Jeanne Darc (*voy. ce nom*), ayant suivi des troupes qui dans une sortie vinrent attaquer le sire de Luxembourg, ne put rentrer dans la ville, et tomba aux mains du bâtard de Vendôme, qui la céda au sire de Luxembourg : celui-ci la vendit aux Anglais pour une somme de dix mille livres. Forcé de lever le siège de Compiègne, il continua ses incursions sur les terres de France pendant plusieurs années, et commit de grandes cruautés dans le Laonnais. Après avoir essayé sans succès de réconcilier les Anglais et les Bourguignons, il refusa de signer le traité d'Arras, en 1435, et resta en relation avec les Anglais, affectant une entière indépendance vis-à-vis du roi de France et du duc de Bourgogne. En 1436, La Hire surprit et pilla la ville de Soissons, que possédait le comte de Ligny, au nom de sa belle-fille, Jeanne de Bar, comtesse de Saint-Pol. De son côté, le comte de Ligny ravagea le Soissonnais et le Laonnais. Le duc de Bourgogne réconcilia les deux adversaires. Le roi Charles VII prolongea d'année en année le répit qu'il lui avait accordé pour accepter le traité d'Arras. Par son activité et sa fermeté, le comte de Ligny avait réussi à écarter de ses terres les bandes d'écorcheurs.

J. V.

Monstrelet, *Chronique*. — Lefèvre Saint-Remy, *Chronique*. — *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. — J. Chartier, *Hist. du Règne de Charles VII*. — Bouvier, dit Berry, *Chron. du roi Charles VII*. — *Chronique de la Pucelle*.

**LUXEMBOURG** (*Louis DE*), comte de SAINT-POL, connétable de France, né en 1418, décapité en place de Grève, à Paris, le 19 décembre 1475. Il était fils de Pierre I<sup>er</sup>, à qui il succéda

à l'âge de quinze ans, sous la tutelle de son oncle, Jean, comte de Ligny. Celui-ci l'emmena dans son expédition contre le Laonnais, et « pour mettre son neveu en voie de guerre, dit Monstrelet, il lui en fit occire aucuns, lequel y prenoit grand plaisir ». Engagé dans le parti des Anglais, il refusa, comme son oncle, de jurer le traité d'Arras, conclu entre le roi de France Charles VII et le duc de Bourgogne. En 1440, les gens du comte de Saint-Pol enlevèrent un convoi d'artillerie que le roi faisait venir de Tournay à Paris. Charles VII fit alors ravager les terres du comte; sa mère vint se jeter aux genoux du roi: elle obtint le pardon de son fils à condition qu'il ferait hommage de fidélité au roi et qu'il lui céderait la place de Marle. Le jeune comte vint lui-même à la cour; il y fut bien reçu, et parut rompre complètement avec l'Angleterre pour servir les intérêts de la France. Il se lia avec le dauphin, qu'il suivit dans ses expéditions contre les Anglais. Il se distingua au siège de Dieppe, et reçut la chevalerie de la main du dauphin. Le comte de Saint-Pol assista à tous les conseils importants tenus par le roi. A la tête de huit cents hommes, il enleva plusieurs places aux Anglais, en Flandre et en Normandie. Il participa à la prise de Rouen, de Caen et d'Harfleur, sous les ordres du roi, en 1449. En 1452, il marcha avec le duc de Bourgogne contre les Gantois révoltés. Cinq ans après, le duc de Bourgogne ayant confisqué la terre d'Enghien, qui appartenait au comte de Saint-Pol, pour le punir de quelques brigandages, ce dernier se rendit à Bruxelles avec une forte escorte, et augmenta le mécontentement de son suzerain. La terre d'Enghien resta confisquée, et le comte de Saint-Pol vint presser le roi de France de commencer les hostilités. La même année il engagea le roi Charles VII à reconnaître les droits de Ladislas le Posthume sur le Luxembourg, possédé par le duc de Bourgogne: la mort subite de ce prince arrêta la guerre prête à s'allumer. Le dauphin, devenu roi sous le nom de Louis XI, réconcilia le comte de Saint-Pol avec le duc de Bourgogne et le sire de Croy. En 1463, le comte de Charolais envoya le comte de Saint-Pol pour conclure avec le duc de Bretagne un traité d'alliance dirigé contre le roi de France. L'année suivante Louis XI fit ajourner à son de trompe le comte de Saint-Pol; à la troisième sommation le comte se présenta devant le roi à Nogent. Le roi reçut son serment et son hommage, et voulut l'engager à jurer qu'il ne servirait point le comte de Charolais. Saint-Pol déclara qu'il était lié au comte de Charolais par des serments antérieurs, qu'il ne pouvait rompre. Le roi le traita avec distinction, et lui permit de se retirer librement. Au mois de juin, le roi alla lui faire visite dans sa ville de Saint-Pol. En novembre, le comte de Saint-Pol déclara aux ambassadeurs du roi, venus à Lille, qui accusaient le duc de Bretagne de trahison et de lèse-majesté, qu'il était prêt à

le défendre. Peu de temps après, il assurait le roi de sa fidélité, bien qu'il eût été l'agent le plus actif de la ligue du bien public. Entré en France à la tête de l'avant-garde de l'armée du comte de Charolais, il commandait encore cette avant-garde à la bataille de Monfihéry. Il s'était placé dans une forte position, et après la défaite d'une partie de l'armée bourguignonne, il rallia quelques centaines d'hommes, et rejoignit le peu de troupes qui était resté au comte de Charolais. Il représenta ce prince dans les conférences de la Grange aux Merciers, près de Paris, et à la suite du traité de Conflans il reçut le titre de connétable. D'abord il demandait la cession du Contentin. Le 31 octobre 1465, il prêta serment au roi au château de Vincennes. Le comte Saint-Pol avait donné le plus grand souci au roi pendant la bataille de Monfihéry: pour se l'attacher, Louis XI lui donna en mariage sa belle-sœur, Marie de Savoie, à laquelle il fit réversion du comté-pairie d'Eu, après la mort de Charles d'Artois, parvenu alors à un grand âge. En 1466, le comte de Saint-Pol servit dans l'armée du duc de Bourgogne contre la ville de Dinant et contre les Liégeois. L'année suivante, Louis XI l'envoya en ambassade auprès du duc de Bourgogne pour agir en faveur des Liégeois ou dans le but d'obtenir une trêve pendant laquelle le roi pourrait agir en Bretagne tandis que le duc châtierait les Liégeois. Le duc s'excusa, et montra que les choses étaient trop avancées pour qu'il pût s'arrêter dans sa lutte contre les Liégeois, et que ce n'était pas une raison pour attaquer ses alliés. Le cardinal La Balue signa une trêve de six mois, qui permettait au duc de Bourgogne d'en finir avec les Liégeois. Saint-Pol en assura l'exécution en empêchant Dammartin de venir au secours des Liégeois, qui furent cruellement soumis. Le connétable accompagna Louis XI à Péronne, où Charles, devenu duc de Bourgogne, retint le roi prisonnier. En 1469, il fut envoyé par ce prince auprès du duc de Guienne, frère du roi, alors héritier présomptif de la couronne, pour lui offrir en mariage Marie de Bourgogne et renouveler alliance avec lui contre le roi, s'il n'était pas content de son apanage. Le duc de Guienne rejeta ces offres. La même année, Louis XI donna au connétable le collier de l'ordre de Saint-Michel, qu'il venait de fonder.

Le comte de Saint-Pol avertissait le duc de Bourgogne des préparatifs que le roi de France et Warwick faisaient contre Édouard IV, et le duc les fit connaître au roi d'Angleterre. En 1470, le connétable fut appelé à Tours dans une assemblée de notables pour se prononcer sur la conduite du duc de Bourgogne vis-à-vis du roi. Il y fut convenu que le duc, par ses attaques contre le royaume, avait dégagé le roi de ses promesses de Péronne. Plusieurs de ces notables étaient cependant attachés à ce prince. La politique du comte de Saint-Pol était surtout des plus tortueuses. « Il possédait, dit Sismondi, entre la Picardie et la Flandre, de

vastes et riches seigneuries couvertes de forteresses et de vassaux exercés aux armes; les uns revoient directement du roi, qu'il servoit comme connétable; les autres du duc de Bourgogne, au service duquel il avoit laissé ses deux fils... Placé entre ces deux souverains, il se flattoit de s'agrandir à leurs dépens, en vendant alternativement ses services à l'un, puis à l'autre. Non moins jaloux de l'autorité royale qu'aucun des princes plus puissants, il étoit toujours, de tout son cœur, attaché aux principes de la ligue du bien public. Ses premières affections avoient été pour le duc de Bourgogne; mais il l'avoit offensé par son faste. Il avoit à son tour éprouvé sa brutalité; il le haïssoit; il étoit bien aise de pouvoir l'humilier avec l'aide du roi: toutefois c'étoit avec l'intention de le ramener à agir d'après ses vœux, de le forcer à accorder aux princes les conditions qu'il lui faisoit secrètement proposer, et de s'unir ensuite à lui pour abattre l'autorité royale. » Le duc de Guienne n'étoit plus l'héritier du trône depuis la naissance d'un dauphin; il intrigua avec les ennemis du roi. Les princes voulaient lui faire épouser la fille de Charles le Téméraire. Celui-ci promettoit et n'accordait rien. Le duc de Guienne demanda au roi la permission d'attaquer le duc de Bourgogne. Le comte de Saint-Pol offrit au roi de prendre Saint-Quentin, Amiens et d'autres villes sur la Somme. Le 6 janvier 1471, il s'empara de Saint-Quentin. Peu de temps après, Amiens ouvrit ses portes à Louis XI. De nouveaux déserteurs arrivèrent au roi, mais le duc de Guienne, le duc de Bretagne et le connétable envoyaient chaque jour des messagers au duc de Bourgogne pour lui promettre d'abandonner le roi, de passer dans son camp et de lui rendre Saint-Quentin s'il consentait à faire épouser sa fille au duc de Guienne. Charles, qui craignoit de se donner un maître en prenant un fils de France pour gendre, parut néanmoins se prêter à ces intrigues; mais il conçut un vif ressentiment contre le comte de Saint-Pol, qui vouloit le violenter. Il écrivit au roi, s'humiliant devant lui et lui disant qu'il avoit été poussé à l'attaquer par des gens qui les trouvaient tous deux. Louis XI saisit avec joie cette ouverture, et le 4 avril 1471 ils conclurent à Amiens une trêve de trois mois, qui fut prolongée. Après bien des hésitations, le duc de Bourgogne accepta les propositions du roi, qui lui demandoit de sacrifier son alliance avec les ducs de Guienne et de Bretagne pour les places de la Picardie et de la Somme, afin de se venger des comtes de Saint-Pol et de Nevers. Le duc de Guienne étant mort sur ces entrefaites, Louis XI refusa de ratifier le traité. Les hostilités recommencèrent. Pendant que le duc de Bourgogne évacua la Normandie, le comte de Saint-Pol alla la Picardie et l'Artois. Le duc de Bourgogne dut revenir, et ses troupes souffrirent à leur retour en Picardie. Le duc de Bretagne consentit à conclure une trêve avec le roi. Les

envoyés de Louis XI firent entendre au duc de Bourgogne que la paix pourroit lui procurer le moyen de se venger du comte de Saint-Pol, parce que le roi étoit instruit des trahisons de son connétable et ne lui savoit aucun gré des succès qu'il avoit obtenus dans une guerre qu'il avoit provoquée pour son intérêt privé. Une trêve fut conclue à Senlis entre le duc de Bourgogne et le roi. Au mois de décembre 1473, le comte de Saint-Pol s'approcha de Saint-Quentin, dont il s'étoit emparé au nom du roi, et il en prit possession pour lui-même, pour se faire justice, disoit-il, de plusieurs méfaits de son souverain. Louis XI s'empressa de lui accorder satisfaction pour tous ses griefs, et ne put cependant recouvrer la ville. Pendant qu'il négocioit avec le connétable, il chargea son ambassadeur auprès du duc de Bourgogne de chercher à s'accorder avec lui sur les moyens de se défaire d'un voisin aussi inquiet, aussi remuant et qui leur étoit odieux à tous deux. Arrogant, hantain, despotique et dissimulé autant que fastueux, Saint-Pol étoit un objet de haine universelle. Des ambassadeurs se réunirent à Bouvines-sur-Meuse. Des deux parts on montra un grand empressement à sacrifier le connétable: il fut convenu qu'on le déclarerait l'ennemi commun des deux princes, et que celui des deux qui l'arrêterait le premier devrait dans les huit jours ou le faire mourir, ou le livrer à l'autre; que le roi confisquerait celles de ses seigneuries qui relevaient de la France, et le duc celles qui relevaient de la Flandre ou de l'Artois; que Saint-Quentin demeurerait à Charles ainsi que l'argent et les meubles du comte de Saint-Pol. Le traité étoit signé et scellé quand le roi ordonna à ses ambassadeurs de ne rien conclure. Le comte de Saint-Pol étoit parvenu à lui persuader qu'il pouvoit le servir contre le duc de Bourgogne. Louis XI, espérant le gagner complètement à sa cause, lui proposa donc une conférence. Saint-Pol n'osa se livrer au roi; des mesures de précaution furent prises, et tous deux se rencontrèrent auprès de Ham. Le connétable s'excusa de sa méfiance sur la présence du comte de Dammartin, son ennemi personnel; enfin il s'approcha du roi et le suivit à Noyon. On ne sait ce qui avoit été conclu; mais le lendemain Saint-Pol retourna à Saint-Quentin. A la manière dont le roi quitta le connétable on put les croire réconciliés; deux jours après, Saint-Pol recevait un nouveau message du duc de Bourgogne et lui faisoit de nouvelles promesses, tandis que le roi revenait à son projet de se défaire d'un sujet qui avoit refusé de se donner complètement à lui. Le duc de Bourgogne parvint encore à former une ligue contre la France. Le connétable s'étoit engagé à ouvrir les portes de Saint-Quentin au roi d'Angleterre. A l'expiration de la trêve, Louis XI parut en Picardie, et enleva rapidement plusieurs places. De faux avis du connétable le déterminèrent à aller en Normandie pour s'op-

poser au débarquement des Anglais ; mais il n'y trouva pas d'ennemis.

Édouard IV débarqua enfin à Calais, le 5 juillet 1475 ; Louis XI lui fit dire qu'il ne tarderait pas à s'apercevoir que ceux qui l'avaient appelé en France le trompaient. Saint-Pol venait de perdre sa femme, qui l'attachait au roi par sa parenté avec la reine ; il refusa de livrer Saint-Quentin aux troupes du duc de Bourgogne. Enfin, il offrit à Louis de lui donner Saint-Quentin s'il voulait jurer sur la croix de saint Laud de ne lui faire aucun mal : Louis refusa. Saint-Pol avait entrepris le siège d'Avesnes, en qualité de connétable de France ; il l'abandonna tout à coup après avoir découvert, disait-il, deux hommes chargés par le roi de l'assassiner, et se renferma dans Saint-Quentin, qu'il offrit de nouveau à Édouard IV. Mais quand ce prince se présenta avec le duc de Bourgogne pour en prendre possession, Saint-Pol ne put se décider, et fit tirer sur eux. Les Anglais en devinrent furieux : Charles le Téméraire ne put parvenir à les apaiser, et les abandonna. Louis XI en profita pour parler de paix au roi d'Angleterre ; les négociations s'entamèrent, et aboutirent. Le duc de Bourgogne revint bien vite reprocher au roi d'Angleterre d'avoir traité avec leur ennemi. Le connétable dépêcha un agent au roi de France pour lui faire attribuer tout le mérite d'avoir brouillé le duc de Bourgogne avec le roi d'Angleterre. Louis XI fit cacher un gentilhomme bourguignon derrière un paravent, et lui fit entendre ainsi ce que l'agent du connétable pensait de son maître. Le gentilhomme bourguignon s'empressa d'informer le duc de ce qu'il venait d'entendre. Dès que le roi d'Angleterre eut signé la paix avec le roi de France, le duc de Bourgogne chercha à se rapprocher de Louis XI. Une trêve de neuf années fut signée au château de Soleure, le 13 septembre. Les deux princes repoussaient le comte de Saint-Pol de leur alliance. Charles s'engageait à le faire punir dans huit jours s'il tombait entre ses mains, comme coupable de lèse-majesté, ou bien à le livrer au roi quatre jours après l'expiration de ce terme. De son côté, Louis XI abandonnait au duc la confiscation des seigneuries et biens meubles du connétable, et même la possession de Saint-Quentin. Bientôt la paix fut signée entre le roi et le duc de Bourgogne. Le connétable ne pouvait plus se faire illusion : il savait que le roi d'Angleterre avait remis ses lettres au roi de France, et qu'il ne pouvait plus dissimuler ses trahisons. Il songea d'abord à garnir ses places de guerre et à s'y défendre à outrance ; mais il s'aperçut que ses officiers ne se souciaient guère de s'engager dans une pareille guerre, et ceux qui tenaient Saint-Quentin pour lui s'empresèrent de livrer cette ville au roi, le 14 septembre 1475. Le comte n'osa s'enfermer à Ham ; il pensait à se retirer en Allemagne avec tous ses trésors, mais il ne sut pas prendre à temps cette résolution désespérée. Il avait été l'ami de Char-

les le Téméraire, le guide et le protecteur de sa jeunesse, il espéra retrouver un ami en lui : avec une garde de quinze ou vingt chevaux seulement il se rendit à Mons, auprès du sire d'Aimeries, et fit demander un sauf-conduit au duc de Bourgogne. Lorsque ce prince reçut, le 4 novembre, la lettre dans laquelle Saint-Pol lui rappelait sa parenté, son amitié et ses services, il répondit à l'envoyé : « Dites-lui qu'il a perdu son papier et son espérance » ; et il donna ordre de le retenir. Saint-Pol s'adressa à Dammartin, en lui rappelant le serment qu'ils s'étaient fait de s'assister mutuellement comme chevaliers de Saint-Michel. Le roi lui fit écrire que pour ses grandes affaires il avait besoin d'une tête comme la sienne : « Ce n'est que la tête que je demande, ajouta-t-il avec un rire féroce, le corps peut rester où il est. » Dès que Louis XI connut la retraite du comte de Saint-Pol, il fit sommer le duc de Bourgogne de le lui livrer, conformément à leur traité. Le duc de Bourgogne mit un nouveau prix à l'extradition du connétable ; il voulut que le roi lui abandonnât le duc de Lorraine, qui avait pourtant accédé à la trêve de Soleure. Le jour même, Louis signa à Savigny des lettres par lesquelles il déclarait que le duc de Bourgogne pourrait, sans violer la trêve conclue avec lui, s'emparer de Nancy et de la Lorraine, parce que les Lorrains avaient donné des secours aux gens de Ferrette, qui n'étaient pas compris dans la trêve. Le chancelier Hugonnet et le sire d'Himbercourt, ennemis du connétable, avaient été proposés à sa garde. Après en avoir reçu l'ordre du duc, ils livrèrent le comte de Saint-Pol, le 24 novembre, aux commissaires du roi, qui le conduisirent à Paris, où il arriva le 27. Le connétable fut aussitôt conduit à la Bastille. Dès le lendemain le chancelier, le premier président et plusieurs conseillers vinrent l'interroger. Les charges étaient nombreuses. Ses trahisons étaient prouvées par plusieurs pièces authentiques fournies par le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon et Charles du Maine : les deux derniers avaient cherché à se faire pardonner en accablant leur complice. Le connétable ne pouvait rien nier ; il ne l'essaya pas, il chercha à distraire l'attention des juges en parlant d'un projet du duc de Bourgogne de faire mourir le roi, dont il avait eu connaissance. Ses révélations furent toutefois si vagues qu'on ne put y donner suite. Louis XI, qui était alors au Plessis-lès-Tours, d'où il pressait par lettres la condamnation du connétable, écrivit au sire de Saint-Pierre, lorsqu'il connut trop tard ces révélations, qu'il regretta de n'avoir pas été à Paris pour faire mettre le comte à la torture et le faire parler plus clair. Le parlement, toutes les chambres assemblées, assista à l'un des quatre interrogatoires que subit Saint-Pol. Le connétable fut condamné comme « criminel de lèse-majesté, à avoir la tête tranchée sur un échafaud devant l'hôtel de ville ». On lui lut sa sentence au palais

de justice, et on le conduisit en place de Grève, où la sentence fut exécutée. Il mourut dans de grands sentiments de piété et en demandant pardon au roi. Duclos le peint comme « un grand capitaine, plus ambitieux que politique, digne de sa fin tragique par son ingratitude et sa perfidie ». Sa politique était pourtant celle des princes de son temps; entouré de rivaux puissants, il crut pouvoir profiter de leurs dissensions, et s'appliqua à les entretenir; mais trop faible pour peser dans leurs querelles, il finit par être sacrifié. On lui attribue une part dans la composition des *Cent Nouvelles nouvelles*.

Le fils aîné du comte de Saint-Pol, *Jean DE LUXEMBOURG*, fut tué à la bataille de Morat, en 1476. Le second, *Pierre II*, mort en 1482, fut réintégré, en 1477, dans les titres et biens de sa famille par la princesse Marie de Bourgogne. Il eut trois fils, qui moururent sans postérité. L'un d'eux se distingua, sous le nom de *comte de Ligny*, dans les guerres d'Italie sous Charles VIII et Louis XII. Marie de Luxembourg, leur sœur, apporta à François de Bourbon, comte de Vendôme, qu'elle épousa, les biens de la maison de Luxembourg, que Charles VIII lui avait rendus, en 1487.

L. L.—T.

Monstrelet, *Chronique*. — Matthieu de Coucy, *Chronique*. — Comines, *Mémoires*. — J. du Clercq, *Mémoires*. — Olivier de la Marche, *Chroniques*. — J. de Troyes, *Mémoires*. — Amelgard, *Lud. XI*. — J. Molinet, *Chronique*. — Godefroy, *Cabinet de Louis XI et preuves*. — Denis Godefroy, *Hist. des Connétables, Chanceliers, etc.* — Duclos, *Hist. de Louis XI*. — De Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XII et XIV.

**LUXEMBOURG** (*Antoine DE*), comte de BRIENNE, troisième fils du connétable Louis de Luxembourg, mort en 1510. Il forma la branche des *Luxembourg-Brienne*, et prit ce nom de sa bisaïeule, héritière de la maison de Brienne. Il fut rétabli dans la possession de ses biens par Louis XII, qui l'employa à diverses négociations. Il eut pour successeur son fils *Charles*, mort en 1530, qui servit avec zèle François I<sup>er</sup>, et fut capitaine de cinquante hommes d'armes. *Antoine* de Luxembourg, fils de Charles, mourut en 1557. Il succéda à son père, et défendit vaillamment Ligny contre Charles Quint. Cette branche s'éteignit en 1608, en la personne de *Charles II*, fils de Jean et petit-fils d'Antoine. Un second fils d'Antoine, *François*, devint la souche des *Luxembourg-Piney*. La seigneurie de Piney fut érigée en duché en 1576, et en pairie en 1581, par Henri III, en faveur de ce François, qu'il honorait d'une estime particulière, et qui fut envoyé plusieurs fois en ambassade à Rome par lui et par son successeur. *Henri*, fils de François, lui succéda, et mourut en 1616. Il ne laissa qu'une fille, *Marguerite-Charlotte*, qui porta les biens de sa famille dans la maison de Luynes (*voy. ci-dessous LÉON D'ALBEN*).

*Thibaut*, fils puîné de Pierre I<sup>er</sup>, comte de Saint-Pol, mourut en 1477, et commença la branche de *Luxembourg-Fiennes*. Il laissa plu-

sieurs enfants, entre autres *Jacques*, qui lui succéda, et *François*, autour de la tige des vicomtes de Martigues. Le fils de Jacques, *Jacques II*, n'eut qu'une fille, *Françoise*, qui porta la seigneurie de Fiennes dans la maison des comtes d'Eginont.

*François II*, fils de François I<sup>er</sup>, vicomte de Martigues, eut pour successeur *Sébastien*, tué en 1569 devant les murs de Saint-Jean-d'Angély, qui se signala aux sièges de Metz et de Calais, aux batailles de Dreux, de Jarnac et de Moncontour, et à qui son courage mérita le surnom de *chevalier sans Peur*. En lui s'éteignit la ligne masculine de cette branche. Sa fille, *Marie*, mourut en 1623, ne laissant non plus qu'une fille, *Françoise*, de son mariage avec Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur. *Françoise* épousa, en 1609, César de Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées.

J. V.

Ferry de Loeres, *Histoire chronographique des Comtes, Villes et Pays de Saint-Pol en Ternois*. — Turpin, *Comitum Tervanensium, modo sancti Pauli ad Thenam, a primo ad postremum, Annales historici, ubi eorum genealogica series, etc.* — Nic. Viguier, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. — P. Anselme, *Hist. chron. et généal. de la Maison de France, des Pairs, etc.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

**LUXEMBOURG** (*Léon D'ALBERT, duc DE*), connu d'abord sous le nom de *Brantes*, mort le 25 novembre 1630. Troisième fils d'Honoré d'Albert de Luynes, il était le second frère du connétable Charles de Luynes. Arrivé à la cour de France avec ses deux frères, il prit le titre de Brantes, petite seigneurie de son père, et entra comme ses aînés chez le comte du Lude. Il les suivit encore lorsqu'ils furent placés auprès du dauphin, qui fut depuis Louis XIII. A la chute du maréchal d'Ancre, il reçut six cent mille écus pour sa part dans les dépouilles du favori tombé. Conseiller d'État, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine au régiment des gards en 1618, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde et chevalier des ordres du roi en 1620, il obtint la même année le gouvernement de Blaye. Au mois de juillet il épousa Charlotte-Marguerite de Luxembourg, fille unique de Henri, duc de Luxembourg-Piney, et de Marguerite de Montmorency, à la condition de prendre les nom et armes de Luxembourg. Le roi renouvela en sa faveur le titre de duc et la pairie. Le duc de Luxembourg ne quitta pas la cour après la mort de son frère, et s'y maintint dans une situation brillante.

Son fils, *Henri-Léon D'ALBERT DE LUXEMBOURG*, prince de TINCRY, etc., né le 30 août 1630, mourut à Paris, le 19 février 1697. Sa mère épousa en secondes noces Charles-Henri de Clermont-Tonnerre, et en eut une fille, Madeleine-Charlotte de Clermont-Tonnerre, que le prince de Condé fit épouser au comte de Montmorency-Butteville. Pour cela il engagea Henri-Léon de Luxembourg, dont il était parent et qu'il jugeait incapable de soutenir son rang, à se démettre, en faveur du mariage de sa sœur utérine, de son

duché et des biens de sa maison : Henri résista d'abord, puis il consentit à tout, entra dans les ordres, et fut connu sous le nom d'abbé de Luxembourg. Son beau-frère devint le célèbre maréchal de Luxembourg. J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et géol. de la Maison de France, des Pairs*, etc. — Moréri, *Grand Dict. Historique*, art. ALBERT.

**LUXEMBOURG** (*François-Henri* de MONTMORENCY, duc de ), maréchal de France, né le 8 janvier (1) 1628, à Paris, mort le 4 janvier 1695, à Versailles. Fils posthume du comte de Montmorency-Bouteville, décapité en 1627 pour son duel avec le marquis de Beuvron, il fut lui-même connu jusqu'en 1661 sous le nom de Bouteville. La princesse de Condé, sa tante, s'intéressa vivement à ce pauvre orphelin, espoir d'une des branches de sa famille. L'infortuné Henri II, duc de Montmorency, avait en 1632 institué ce dernier son légataire universel ; mais le testament fut annulé par raison d'État, et la confiscation des biens de Montmorency ordonnée au profit du prince de Condé, son beau-frère. La sœur d'Henri regarda comme un devoir de relever la fortune du jeune Bouteville : elle le présenta à la cour après la mort de Richelieu, et l'attacha comme aide de camp au duc d'Enghien, son fils. Celui-ci, ayant reconnu dans son parent le germe de grands talents, se lia avec lui d'affection, et le mena en 1647 en Catalogne. Après la levée du siège de Lerida, Bouteville accompagna Condé durant sa retraite. L'année suivante, il le suivit en Flandre, assista à la prise d'Ypres et se comporta avec tant de valeur à la bataille de Lens (20 août 1648) que la reine Anne d'Autriche lui fit délivrer le brevet de maréchal de camp. Pendant les troubles de la Fronde, il resta fidèle au parti de Condé, sacrifiant jusqu'à son devoir à l'amitié qui les unissait. Au combat de Charenton, on le vit au premier rang, une hache à la main. Lorsqu'il apprit la nouvelle de l'arrestation des princes (18 janvier 1650), il fit d'inutiles efforts pour délivrer son protecteur, et tenta même d'enlever les nièces du cardinal de Mazarin, afin de contraindre celui-ci à un échange ; ayant échoué dans ses projets, il se jeta dans la Bourgogne, y leva un régiment, et, ne pouvant s'y maintenir, il dut se résoudre à rejoindre Turenne, qui était à la tête d'une armée espagnole. Il reçut de lui le titre de lieutenant général, et prit part en cette qualité à la bataille de Rethel, livrée aux troupes royales (15 décembre 1650). Abandonné des siens, blessé à la cuisse, il fut obligé de se rendre malgré des prodiges de valeur. Mazarin traita son prisonnier avec égards, et n'épargna rien pour le détacher du parti des princes ; voyant qu'il n'y pouvait réussir, il le fit enfermer dans le donjon de Vincennes. Au mois de février 1651, la révolution qui causa la nouvelle

fuite du cardinal ayant rendu la liberté à Condé, Bouteville se jeta, à la suite de ce dernier, plus aveuglément que jamais dans les aventures politiques. D'abord investi du gouvernement de Bellegarde, en Bourgogne, et bientôt assiégé par le duc d'Épernon et le marquis d'Uxelles, il se défendit le plus longtemps qu'il put contre des forces supérieures, et finit par accepter une capitulation honorable. Il se rendit aussitôt auprès de Condé, qui lui remit un commandement dans l'armée espagnole, dont il était le chef. Après avoir concouru à la prise de Rethel et de Sainte-Menehould, il vint camper devant Arras ; la résistance de cette place seconda l'habileté de Turenne, qui réussit à forcer les lignes et qui eût enveloppé les Espagnols sans la ferme retraite de Condé et de Bouteville (25 août 1654). Tous deux se réfugièrent à Bruxelles ; mais de nouvelles entreprises ne tardèrent pas à leur remettre les armes à la main contre leur patrie. Lorsque le maréchal de La Ferté vint attaquer Valenciennes, Condé, qui défendait la ville, le repoussa, et Bouteville le chargea tellement à propos avec sa cavalerie qu'il l'enveloppa et le fit prisonnier ainsi que ses principaux officiers (16 juillet 1656). Il assista ensuite à la prise de Condé ; mais, à la bataille des Dunes, perdue par les Espagnols, il tomba à son tour entre les mains du vainqueur (14 juin 1658) ; conduit à Soissons, il fut échangé contre le maréchal d'Aumont. Le mariage de Louis XIV et la paix des Pyrénées ayant mis fin à cette guerre (7 novembre 1659), Bouteville rentra en France, et fut présenté au roi, qui lui pardonna. Moins coupable que Condé, il eut bientôt occasion de faire voir que le dévouement seul l'avait entraîné sous les drapeaux étrangers ; le roi d'Espagne lui ayant envoyé 60,000 écus en récompense de ses services, il les refusa, quoiqu'il n'eût pas grand bien, et répondit « qu'il n'avait jamais entendu être au service d'Espagne et qu'il ne recevrait de bienfaits que de la main de son roi ». Ce fut quelque temps après que, par l'entremise du prince de Condé, il épousa l'héritière de la maison de Luxembourg (17 mars 1661) et qu'il devint par cette alliance duc de Luxembourg, pair de France et prince de Tingley.

En 1667, la guerre contre l'Espagne recommença. Turenne fut envoyé en Flandre avec une armée ; Condé n'ayant point obtenu de commandement, le duc de Luxembourg, plutôt que de rester oisif, partit comme simple volontaire et ne tarda pas à attirer sur lui l'attention du roi. Dans la guerre dite de dévolution, qui eut lieu l'année suivante (1668), Condé ayant été chargé d'envahir la Franche-Comté, le duc de Luxembourg fut un de ses premiers lieutenants généraux : il prit Salins, et facilita à Louis XIV lui-même la reddition de Dôle ; puis il pénétra dans le Luxembourg et le Limbourg, et frappa ces duchés de contributions. Le traité d'Aix-la-Chapelle, signé

(1) D'autres le font naître le 5 ou le 7 janvier.

le 2 mai 1668, fut suivi de quatre années de paix générale. Au printemps de 1672 la France, d'accord avec l'Angleterre, ayant déclaré la guerre à la Hollande, ce fut Luxembourg qui fut chargé d'ouvrir les hostilités. Après s'être assuré de l'alliance ou de la neutralité des princes d'Allemagne, il quitta l'électorat de Cologne, et en l'espace d'un mois s'empara de Groll, de Deventer et de Woerden (juin 1672); le 12 octobre il battit, sous les murs de cette dernière place, le prince d'Orange, qui disposait de forces quadruples des siennes. Bien que la gelée fût survenue, il n'en tint pas moins la campagne, chassa les Hollandais du village de Welles, et emporta d'assaut, en novembre, Bodegrave et Swammerdam. La vengeance que Louis XIV avait voulu tirer de la Hollande fut aussi promptement terrible : partout les soldats abusèrent librement de la victoire : le meurtre, le pillage, l'incendie, les excès de toutes sortes marquèrent leur passage. Plus tard les vaincus rendirent Luxembourg responsable de leurs malheurs, ignorant que Luxembourg, dont le caractère humain et généreux était connu, n'avait été, comme devait l'être Turenne dans le Palatinat, que l'exécuteur des ordres de l'impitoyable Louvois. En 1673 il tenta inutilement de reprendre l'offensive. Obligé d'évacuer ses conquêtes, il opéra une des plus belles retraites des temps modernes : en effet, sorti d'Utrecht le 15 novembre avec moins de 20,000 hommes, il traversa une armée de 70,000 hommes, et arriva le 6 décembre à Charleroy, sans avoir éprouvé aucune perte. Cette marche le mit au rang des premiers capitaines de son temps. En 1674 il suivit le roi dans la seconde invasion de la Franche-Comté. Appelé en Flandre par Condé, qui lui confia le commandement de l'aile droite de son armée, il eut part à la victoire de Senef (11 août 1674), et s'empara de Limbourg sur le comte de Nassau (21 juin 1675).

Après la mort de Turenne, Luxembourg fut un des huit maréchaux que créa le roi (30 juillet 1675) et qu'une bourgeoise d'esprit, M<sup>me</sup> Cornuel, appela *la monnaie de M. de Turenne*. Mis à la tête de l'armée du Rhin (10 mars 1676), il repoussa les Allemands à Kokesberg, occupa Montbéliard, et laissa entrer le duc de Lorraine dans Philipsbourg, échec qui donna lieu à ce mot, plus caustique que vrai, attribué à Condé, que « Luxembourg faisait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier ». Il prit bientôt une éclatante revanche. Revenu en Flandre, sous les ordres du roi, il enleva d'assaut Valenciennes (mars 1677), et contribua au gain de la bataille de Cassel (11 avril); puis il força le prince d'Orange à lever le siège de Charleroy. En 1678, il se trouva à la prise de Gand et d'Ypres; surpris le 24 août (quoique la paix eût été signée le 11) par le prince d'Orange à Saint-Denis, près Mons, il ramena la victoire sous ses drapeaux par sa fermeté et l'habileté de ses manœuvres. Ce fut

vers cette époque qu'il se brouilla avec Louvois. Dès lors ce ministre lui voua une haine implacable, et chercha à le perdre dans l'esprit du roi. Il commença par le faire éloigner de l'armée, et bientôt après, profitant du trouble qu'avaient jeté dans Paris les empoisonnements de la Voisin, de la Vigoureux et du prêtre Le Sage, il chercha à l'impliquer dans un procès odieux. Voici ce que raconte Voltaire à cette occasion : « Un des agents d'affaires du duc de Luxembourg, nommé Bonnard, voulant recouvrer des papiers importants qui étaient perdus, s'adressa au prêtre Le Sage pour les lui faire recouvrer. Le Sage commença par exiger de lui qu'il se confessât, et qu'il allât ensuite pendant neuf jours en trois différentes églises, où il réciterait trois psaumes. Malgré la confession et les psaumes, les papiers ne se trouvèrent pas : ils étaient entre les mains d'une fille nommée Dupin. Bonnard, sous les yeux de Le Sage, fit, au nom du maréchal de Luxembourg, une espèce de conjuration par laquelle la Dupin devait devenir impuissante en cas qu'elle ne rendit pas les papiers. On ne sait pas trop ce que c'est qu'une femme impuissante. La Dupin ne rendit rien, et n'en eut pas moins des amants. Bonnard, désespéré, se fit donner un nouveau plein-pouvoir par le maréchal, et entre ce plein-pouvoir et la signature, il se trouva deux lignes d'une écriture différente, par lesquelles le maréchal se donnait au diable. Le Sage, Bonnard, la Voisin, la Vigoureux, et plus de quarante accusés, ayant été renfermés à la Bastille, Le Sage déposa que le maréchal s'était adressé au diable et à lui pour faire mourir cette Dupin, qui n'avait pas voulu rendre les papiers. Leurs complices ajoutaient qu'ils l'avaient coupée par quartiers et jetée dans la rivière. Ces accusations étaient aussi improbables qu'atroces. Le maréchal devait comparaître devant la cour des pairs. Le parlement et les pairs devaient revendiquer le droit de le juger : ils ne le firent pas. L'accusé se rendit lui-même à la Bastille. Louvois le fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba malade. On l'interrogea le second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès. Il voulut écrire à Louvois pour s'en plaindre; on ne le lui permit pas. Il fut enfin interrogé. On lui demanda s'il n'avait pas donné des bouteilles de vin empoisonné pour faire mourir le frère de la Dupin et une fille qu'il entretenait. Il paraissait bien absurde qu'un maréchal de France, qui avait commandé des armées, eût voulu empoisonner un malheureux bourgeois et sa maîtresse sans tirer avantage d'un si grand crime. Enfin on lui confronta Le Sage et un autre prêtre nommé d'Avaux, avec lesquels on l'accusait d'avoir fait des sortilèges pour faire périr plus d'une personne. Tout son malheur venait d'avoir vu une fois Le Sage et de lui avoir demandé des horoscopes. Parmi les imputations horribles

qui faisaient la base du procès, Le Sage dit que le maréchal de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. L'accusé répondit : « Quand Matthieu de Montmorency épousa la veuve de Louis le Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux états généraux, qui déclarèrent que pour acquérir au roi mineur l'appui des Montmorency il fallait faire ce mariage. » Cette réponse était fière, et n'était pas d'un coupable. Ce procès dura quatorze mois ; il n'y eut de jugement ni pour ni contre lui. La Voisin, la Vigoureux, et son frère le prêtre, qui s'appelaient aussi Vigoureux, furent brûlés avec Le Sage à la Grève. Le maréchal de Luxembourg alla quelques jours à la campagne, et revint ensuite à la cour faire les fonctions de capitaine des gardes sans voir Louvois, et sans que le roi lui parlât de tout ce qui s'était passé. »

Absous par arrêt du 14 mai 1680, Luxembourg fut cependant exilé à vingt lieues de Paris, dans une de ses terres, et il ne reparut qu'en juin 1681 à la cour. Près de dix années de disgrâce et d'oubli s'écoulèrent. En 1688 Louis XIV lui donna le gouvernement de Champagne, vacant par la mort du duc de Vivonne, et en 1689 il le fit chevalier de ses ordres. Enfin, dans la seconde guerre qu'il soutint contre les puissances de l'Europe réunies, il l'investit du commandement de l'armée qu'il envoyait en Flandre (19 avril 1690), et lui dit, avant de le congédier : « Je vous promets que j'aurai soin que Louvois aille droit ; je l'obligerai à sacrifier au bien de mon service la haine qu'il a pour vous. Vous n'écrirez qu'à moi ; vos lettres ne passeront pas par lui. » Luxembourg était le plus illustre des généraux qu'eût alors la France et celui qui s'était distingué par le plus grand nombre d'actions heureuses. « Il avait le coup d'œil excellent, dit Sismondi ; dans une action il jugeait parfaitement des mouvements d'un ennemi, et ordonnait avec justesse, précision et promptitude ceux que devaient faire ses troupes ; mais il n'avait pas toute l'application nécessaire à la conduite d'une armée, et faute d'attention il laissait quelquefois échapper le fruit de ses succès. » Les Français furent les premiers en campagne. Entré en Flandre en mai 1690, Luxembourg mit à contribution les territoires de Bruges et de Gand, passa la Sambre sous le feu des redoutes ennemies, et attaqua le lendemain (1<sup>er</sup> juillet 1690) le prince de Waldeck à Fleurus. Les alliés, déconcertés par une manœuvre hardie, opposèrent une valeureuse résistance, et ne quittèrent le champ de bataille qu'après avoir perdu 6,000 morts, 8,000 prisonniers et 49 pièces de canon. Cette victoire, que quelques tacticiens regardent comme celle où le maréchal montra le plus de connaissance de l'art militaire, n'eut pourtant pas de grandes conséquences, soit à cause des renforts qui rendirent à Waldeck la

supériorité du nombre, soit par la jalousie de Louvois, qui affaiblit aussitôt l'armée de Luxembourg, et qui ne lui permit point d'entreprendre, comme il en avait le projet, le siège de Namur ou celui de Charleroy. Au reste, il est facile de remarquer, dans la relation qu'il fit de cette journée, l'amertume avec laquelle il s'attacha à relever les fautes du général victorieux. Celui-ci eut ordre d'achever la campagne en ruinant les Pays-Bas sous prétexte d'y lever des contributions.

L'année suivante (1691) le maréchal couvrit le siège de Mons, qui se rendit au roi le 9 avril, et passa quelques mois à observer le roi Guillaume (1). Le seul fait d'armes de cette campagne fut le brillant et inutile combat de Leuze (18 septembre), où vingt-huit escadrons français battirent soixante-quinze escadrons anglais et hollandais. Le jour même de la mort de Louvois (16 juillet 1691), Louis XIV avait écrit à Luxembourg pour l'en prévenir et lui recommander en même temps de redoubler de vigilance. Après avoir couvert le siège de Namur, dont le roi s'empara le 5 juin 1692, le maréchal, qui était à la tête de soixante mille hommes, vint camper à Steinkerke, au milieu d'un pays boisé et coupé de défilés. Surpris le 3 août par les ennemis à la suite d'un faux avis qui fut contraint de lui donner un espion qu'il entretenait auprès du roi Guillaume, il fit ses dispositions à la hâte ; voyant son aile gauche céder au choc furieux des assaillants, il les attaqua trois fois à la tête de la brigade des gardes, eut son fils aîné tué à ses côtés, faillit être fait prisonnier, et les mit en déroute par une charge générale l'épée à la main. Boufflers, qui se trouvait à trois lieues de là, marcha au canon, et décida la victoire en faveur des Français. Le carnage fut grand des deux côtés : plus de sept mille morts restèrent sur le champ de bataille ; la nuit qui survint empêcha Luxembourg de poursuivre l'ennemi, qui se retira en bon ordre. La campagne de 1693, ouverte sous le commandement du roi, qui ne tarda pas à regagner Versailles, fut marquée par l'éclatante victoire de Neerwinde (29 juillet). Après s'être emparé de Huy, Luxembourg attira le roi Guillaume du côté de Liège, et se porta au-devant de lui par des marches forcées. Le début de la bataille ne fut pas heureux ; plusieurs fois repoussés des villages de Neerwinde et de Neerlanden, écrasés par une puissante artillerie, les Français réussirent, après huit heures d'une lutte acharnée, à envelopper les alliés et à les jeter dans la Gecte ;

(1) Il avait pris ses quartiers du côté de Ninove, et vivait la plupart en épicurien qu'en général, s'il faut en croire Villars. « Son armée, dit-il, était bien campée, grains et fourrages en abondance, toutes ses troupes barraquées, le général placé pour faire la meilleure chère du monde, les poulardes de Campine, veaux de Gand, petites huîtres d'Angleterre, rien ne lui manquait. » (Villars, *Mémoires*, p. 392-398.)



six mille d'entre eux succombèrent. Guillaume perdit douze mille hommes, non compris les prisonniers, soixante-seize pièces de canon et quatre-vingts drapeaux. Jamais bataille n'avait été plus sanglante. Le soir même, le maréchal écrivit au roi sur un chiffon de papier : « Artagnan, qui a bien vu l'action, en rendra bon compte à Votre Majesté. Vos ennemis y ont fait des merveilles, vos troupes encore mieux. Pour moi, Sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre une ville et de donner une bataille : je l'ai prise et je l'ai gagnée. » Lorsque le roi apprit les détails de cette journée, il dit : « Luxembourg a attaqué en prince de Condé, et le prince d'Orange a fait sa retraite en Turenne (1) ». Six semaines après, le maréchal investissait Charleroy, qui capitula le 11 octobre. Ce fut vers cette époque qu'il revendiqua devant le parlement le droit de prendre rang parmi les ducs et pairs le second, et non le dix-huitième, se fondant sur ce que la création du duché de Piney-Luxembourg, érigé de nouveau pour lui en 1662, datait de 1581. Cette question d'étiquette, dont il ne vit pas le dénouement, réveilla toutes les anciennes querelles de préséance, et pendant longtemps on ne s'occupa plus d'autre chose à la cour. Rappelé en 1694 à la grande armée de Flandre, avec Villeroy sous ses ordres, Luxembourg n'exécuta aucune grande entreprise; il empêcha seulement Guillaume de faire une diversion sur les villes de la Flandre maritime en opérant, avec une extrême diligence et sous les yeux de l'ennemi, une marche de quarante lieues, de Vignamont jusqu'au pont d'Espierres, près de Tournay. Pendant l'hiver il revint à Versailles, où il mourut, en l'espace de cinq jours, d'une péripneumonie. Il était âgé de soixante-sept ans. Au début de la maladie, Louis XIV avait envoyé Fagon, son premier médecin, en lui disant : « Je vous en conjure, faites pour lui tout ce que vous feriez pour moi. » M<sup>me</sup> de Maintenon avait mis tout Saint-Cyr en prières. Bourdaloue, qui avait assisté aux derniers moments du maréchal, s'en revint fort édifié, dit-on. « Je n'ai pas vécu comme lui, dit-il, mais je voudrais mourir de même. »

Le duc de Luxembourg fut un grand capitaine à la manière de Condé; sa mort mit un terme aux victoires de Louis XIV. Il possédait à un haut degré l'affection des soldats, qui avec lui se croyaient invincibles. « Il avait dans le caractère des traits du grand Condé, dont il était l'élève, dit Voltaire : un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances, mais vaste et peu réglé; plongé dans les intrigues des femmes, toujours amoureux et même souvent aimé, quoique con-

tretrait et d'un visage peu agréable; ayant plus des qualités d'un héros que d'un sage. » Saint-Simon, qui avait servi en Flandre sous ses ordres, et qui du reste ne l'aimait point, trace de lui un portrait moins flatteur : « Un grand nom, beaucoup de valeur, une ambition que rien ne contraignait, de l'esprit, mais un esprit d'intrigue, de débauche et du grand monde, lui firent surmonter le désagrément d'une figure d'abord fort rebutante; mais ce qui ne se peut comprendre à qui ne l'a pas vu, une figure à laquelle on s'accoutumait, et qui, malgré une bosse médiocre par devant, mais très-grosse et fort pointue par derrière, avec tout le reste de l'accompagnement ordinaire des bossus, avait un feu, une noblesse et des grâces naturelles qui brillèrent dans ses plus simples actions... Il mourut regretté de beaucoup de gens, quoique, comme particulier, estimé de personne et aimé de fort peu. »

PAUL LOUISY.

Louis XIV, Dangeau, Saint-Simon, Catinat, Villars, Berwick, La Hode, La Fare, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — La Rue, *Oraison funèbre du mar. de Luxembourg*; 1695, in-4°. — Desormeaux, *Hist. de la Maison de Montmorency*, IV et V. — Beaurain, *Hist. milit. du duc de Luxembourg*; La Haye, 1758, in-4°. — *Mémoires pour servir à l'hist. du maréchal de Luxembourg, contenant des anecdotes très-curieuses et sa détention à la Bastille, écrite par lui-même*; La Haye, Paris, 1753, in-4°. — *La campagne de Hollande en 1672*; La Haye, 1759, in-fol. — Pinaud, *Chronol. milit.*, III. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXV, XXVI.

**LUXEMBOURG** (Chrétien-Louis DE MONTMORENCY), prince DE TRINGRY, puis maréchal de France sous le nom de *maréchal de Montmorency*, quatrième fils du précédent, né le 9 février 1675, à Paris, où il est mort, le 23 novembre 1746. D'abord connu sous le nom de *chevalier de Montmorency*, reçu, et dès sa naissance, chevalier de Malte de minorité, il embrassa la carrière militaire, et fit ses premières armes en Flandre sous les ordres de son père : il se trouva, en 1692, comme volontaire, au siège de Namur et à la bataille de Steinkerque, et en 1693 à celle de Neerwinde; cette même année il fut nommé colonel du régiment de Provence, en remplacement de son frère aîné. A la mort du grand-maréchal, il prit le titre de chevalier de Luxembourg (1695). De retour en Flandre, il défendit Courtray jusqu'à la retraite de l'ennemi. Il prit en 1700 le commandement du régiment de Piémont, et passa en Allemagne sous le maréchal de Villars. Créé brigadier en 1702 et envoyé en Italie, il combattit à Luzzara, à Verrue, à Cassano et à Calcinato, conduisit en 1706 l'arrière-garde de l'armée jusqu'à Pignerol, et gagna durant cette campagne le grade de maréchal-de-camp. A peine fut-il rentré en France qu'il passa de nouveau en Flandre (avril 1707). A la bataille d'Oudenarde, il mena quinze fois à la charge les troupes placées sous ses ordres, et finit par se retirer en bon ordre. De concert avec le maréchal de Boufflers, il réussit à jeter dans Lille un secours d'environ deux mille hommes. Ce dernier fait d'armes, exécuté avec autant de prudence que de

(1) On dit aussi à cette occasion qu'il fallait plus chanter de *De profundis* que de *Te Deum*. La cathédrale de Paris était remplie de drapeaux ennemis; ce qui fit donner à Luxembourg le surnom de « tapissier de Notre-Dame ».

hardiesse, valut au chevalier de Luxembourg le brevet de lieutenant général (30 octobre 1708). Après avoir assisté à Malplaquet et à Denain, il commanda plusieurs camps à l'intérieur, et devint gouverneur de Nantes et chevalier des ordres du roi. Appelé à l'armée du Rhin (1733), il servit au siège de Kehl, et s'empara, à la tête de dix bataillons, d'un fort qui protégeait les lignes d'Ellingen. La capitulation de Philipsbourg couronna sa carrière militaire. Il rentra dans la vie privée avec le titre de maréchal de France, qui lui fut accordé le 14 juin 1734. Il eut de son mariage avec Louise-Madeleine de Harlay quatre enfants dont deux fils : *Charles-François-Christian* DE MONTMORENCY, prince de Tingry, capitaine des gardes du corps, mort en 1787, qui fut maréchal de France, et le comte DE BEAUMONT, mort lieutenant général, en 1762. P. L.

Pinard, *Chronol. milit.*, III, 274. — De Quincy, *Hist. milit. de Louis le Grand*. — Griffet, *Journ. hist. de Louis XIV*. — *Art de vérifier les dates*, XII. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*, VIII.

**LUXEMBOURG** (*Charles-François-Frédéric* DE MONTMORENCY, duc DE), maréchal de France, neveu du précédent, né le 31 décembre 1702, mort le 18 mai 1764, à Paris. Connu d'abord sous le nom de duc de Montmorency, il ne prit qu'en 1726, à la mort de son père, celui de duc de Luxembourg. A vingt-six ans il reçut, presque en même temps, le grade de colonel du régiment de Touraine et le gouvernement de Normandie (1728). Après avoir fait en Espagne ses premières armes (1719), il servit en 1734 à l'armée du Rhin, et assista au combat d'Ellingen. Promu maréchal de camp (1738), il passa en Bohême en 1741, repoussa les troupes auxiliaires du grand-duc de Toscane, et concourut, avec beaucoup d'intrépidité, à la défense de Prague ainsi qu'à la retraite hardie du maréchal de Belle-Isle. Il suivit ensuite le roi en Flandre comme aide de camp et lieutenant général (2 mai 1744), et se distingua à Fontenoy, à Rauconx et à Lawfeldt. Créé maréchal de France, le 21 février 1757, il prit les dispositions nécessaires pour s'opposer à la descente des Anglais sur les côtes de Normandie; l'escadre ennemie, qui menaçait Granville, fut obligée de s'éloigner. Rousseau, qui demeura quelque temps chez le maréchal de Luxembourg, à Montmorency, donne une idée favorable de son caractère. « Rien de plus surprenant, dit-il dans ses *Confessions*, vu mon caractère, que la promptitude avec laquelle je pris le maréchal au mot sur le pied d'égalité où il voulut se mettre avec moi, si ce n'est peut-être celle avec laquelle il me prit au mot sur l'indépendance absolue dans laquelle je voulais vivre. » Il s'était marié deux fois; de M<sup>lle</sup> de Colbert-Seignelay il eut la princesse de Robecq et Anne-François, duc de Montmorency-Luxembourg, mort en 1761, qui ne laissa que des filles, et un fils qui mourut en bas âge. M<sup>me</sup> de Boufflers, née de Villeroi, sa seconde femme, ne lui donna point d'enfants. P.

Pinard, *Chronologie milit.*, III, 414.

**LUXEMBOURG** (*Madeleine-Angélique* DE NEUFVILLE-VILLEROI, marquise DE BOUFFLERS, duchesse DE), femme du précédent, née en 1707, morte en janvier 1787. Elle épousa à quinze ans le duc de Boufflers, et parut à la cour dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Entourée de séductions, autorisée par l'exemple de la plupart des femmes de la cour, elle ne sut pas résister aux passions de l'époque, et mena, dit-on, une conduite plus que légère. Tout le monde connaissait alors cette chanson satirique que M<sup>me</sup> de Luxembourg eut quelque peine à pardonner à M. de Tressan, son auteur :

Quand Boufflers parut à la cour  
On crut voir la mère d'amour ;  
Chacun s'empressait à lui plaire,  
Et chacun. . . . .

« J'ai oublié le reste », disait-elle, chaque fois qu'elle se hasardait à chanter ce couplet. L'âge ainsi que la justesse naturelle de son esprit mirent un terme à ce genre de vie. En 1747 le marquis de Boufflers mourut à Gênes, de la petite vérole. Trois ans après elle épousa en secondes nocces le duc, depuis maréchal, de Luxembourg, et reparut à la cour plus spirituelle encore, sinon plus gracieuse qu'autrefois. Ses reparties, trop souvent mordantes, lui avaient donné dans le monde une réputation de méchanceté qui provenait plutôt de sa vivacité naturelle que de la causticité de son esprit. Après son second mariage elle habitait fréquemment, à Montmorency, le château du maréchal, ce qui lui donna occasion de voir plusieurs fois Jean-Jacques Rousseau, qui résidait à L'Ermitage. Le philosophe, selon son habitude, ne se montra pas très-pressé de répondre aux avances qui lui furent faites; les bontés de la maréchale l'enhardirent. Il accepta même un asile au château, dans un frais réduit, au fond du parc; ce fut là qu'il acheva le cinquième livre de son *Emile*. Ses journées étaient consacrées presque tout entières à M<sup>me</sup> de Luxembourg; son esprit l'effraya d'abord, mais il finit par en sentir les charmes. « Ses flatteries, écrivait-il, sont d'autant plus enivrantes qu'elles sont plus simples; on dirait qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense et que c'est son cœur qui s'épanche, uniquement parce qu'il est trop rempli. » Bientôt il se reprocha cette amitié, qui, selon lui, n'était permise qu'entre égaux. M<sup>me</sup> de Luxembourg recevait souvent des lettres qui devaient lui paraître inexplicables : « Que n'habitez-vous Clarens, s'écriait-il! J'irais y chercher le bonheur de ma vie : mais le château de Montmorency, mais l'hôtel de Luxembourg! est-ce là qu'on doit voir Jean-Jacques?..... Dans le rang où vous êtes, dans votre manière de vivre on ne peut faire une impression durable, et tant d'objets nouveaux s'effacent si bien mutuellement qu'aucun ne demeure. Vous m'oublierez, madame, après m'avoir mis hors d'état de vous imiter. Vous aurez beaucoup fait pour me rendre malheureux et pour être inexusable. » C'est ainsi que l'amitié

et la reconnaissance de Rousseau servaient encore à son malheur. La maréchale prit beaucoup l'intérêt à la publication de l'*Émile*, et favorisa la fuite de l'auteur lorsque la censure eut demandé son arrestation. M. de Luxembourg mourut en 1764. La maréchale ne conservait plus alors aucune trace de sa beauté; il ne lui restait qu'un esprit piquant encore et un goût toujours sûr. Le duc de Lévis, qui la connut à cette époque, a souvent blâmé sa sévérité causique. « Convenons cependant, écrivait-il, que la malice de M<sup>me</sup> de Luxembourg s'exhalait plutôt en saillies, le cœur n'y était pour rien..... Ses formes étaient plus cassantes que sèches, plus décidées qu'impérieuses; elle avait des bouades sans humeur, toujours prête à vous rendre service au moment où elle vous faisait une cène. Malgré la légèreté de sa jeunesse, M<sup>me</sup> de Luxembourg acquit dans ses dernières années une grande considération. Elle éleva parfaitement sa petite-fille, la duchesse de Lauzun-Biron, morte en 1794, sur l'échafaud. Son salon était école du bon ton et des manières les plus distinguées. C'était un honneur pour les jeunes femmes de la cour que d'y être admises. Tous les écrivains du temps sont unanimes sur ce point. Son hôtel devint le rendez-vous de tous les gens de goût, de tous les grands seigneurs d'autrefois, ni venaient oublier dans ses salons cette aride philosophie que prêchaient Condorcet et Diderot. M<sup>me</sup> de Luxembourg resta jusqu'à sa mort le modèle de l'urbanité française. A. HUYOT.

J.-J. Rousseau, *Les Confessions*. — Le duc de Lévis, *Œuvres et Portraits*.

**LUXEMBOURG (Philippe DE)**, cardinal français, né en 1445, mort au Mans, le 2 juin 1519. Il était fils de Thibaud de Luxembourg, qui, après avoir perdu sa femme, Philippe de Melun, reçut les ordres et devint évêque du Mans. Le Coraisier et Bondonnet, si rarement d'accord, racontent, et M. Desportes après eux, que Philippe de Luxembourg fut d'abord évêque d'Arras, puis de Téroouanne, en quoi ils se sont trompés. La nomination aux évêchés de Téroouanne et d'Arras est beaucoup plus récente. Nous avons déjà signalé l'erreur commise par les historiens et l'église du Mans en ce qui regarde la promotion de Philippe à l'évêché d'Arras; mais nous n'avons pas assez tôt reconnu celle qui se rapporte à l'évêché de Téroouanne. Nous nous corrigeons ici. L'église du Mans fut la première que gouverna Philippe de Luxembourg, et il l'obtint en 1477, après la mort de son père. En 1483, il vint occuper le siège aux états de Tours; dans la même ville, en 1495, il officia aux funérailles de Charles-Orléans, fils du roi Charles VIII. C'est l'année suivante, le 3 février, qu'il est postulé comme évêque de Téroouanne. Cette postulation, vivement appuyée par le roi, fut d'abord repoussée par le pape, qui n'admit pas Philippe avant le 12 novembre 1498. Cependant, dès le mois de janvier

de cette année, il l'avait fait cardinal (1) : mais Philippe entendait écumuler les revenus épiscopaux du Mans et de Téroouanne, et cette prétention était sans doute considérée par le pape comme exorbitante, même chez un prélat de qualité. Cependant cette affaire se termina comme Philippe l'avait souhaité : sans cesser d'être évêque du Mans, il prit en personne possession de l'évêché de Téroouanne le 31 mai 1502, et se rendit ensuite à Saint-Omer le 9 juin; nous le voyons ensuite au Mans, et en divers autres lieux : vers l'année 1506, il se rend à Rome, et se démet de l'évêché du Mans en faveur de son neveu François de Luxembourg, déjà évêque de Saint-Pons. En 1509, la mort de François rend à la fois vacantes les églises de Saint-Pons et du Mans. Philippe les demanda au pape l'une et l'autre, et, sans renoncer à celle de Téroouanne, il les obtint. Il offre, il est vrai, Saint-Pons au cardinal de Castelnau, en l'année 1511; mais en 1512 il reçoit en compensation l'évêché d'Arras. Abandonnant enfin Arras en 1515, il est en même temps nommé par le pape évêque d'Albano et de Tusculum. En 1516, Philippe de Luxembourg fut légat du pape en France. C'est à ce titre qu'il arriva à Paris le 29 janvier 1517, où il vint, suivant le bourgeois de Paris, dans son *Journal*, réclamer l'abrogation de la dernière pragmatique. La même année il couronna la reine Claude. Outre les évêchés que nous avons nommés, Philippe de Luxembourg possédait quelques autres bénéfices d'une moindre importance. C'était donc un des prélats les plus riches du royaume. Mais il était prodigue de sa richesse. C'est lui qui fonda le collège du Mans, à Paris. Il remplit d'ailleurs, par les ordres des rois Charles et Louis, plusieurs missions très-couteuses, et pour lesquelles il n'y avait pas alors d'allocations régulières. Un renseignement assez curieux nous est fourni sur l'une de ces missions par le manuscrit de Gaignières, num. 170, p. 295; Philippe de Luxembourg écrit au roi :

« Sire, je me recommande très-humblement à votre bonne grâce. En obéissant, Sire, à vos commandemens j'ay accompagné l'ambassade du roy de Hongrye par l'espace de quatre mois, ou plus; pour laquelle chose ay fait de grans frais et mises, desquelles vous plaise avoir souvenance, comme me promettez à Ancenys, et depuis à Laval, y avoir regard, quant tendriez l'estat de voz finances. Pourquoy, Sire, je vous supply qu'il vous plaise avoir souvenance de moy, et de moy appointer comme sera vostre bon plaisir; et en ce faisant de plus en plus seroy obligé de vous obéir promptement en tout ce qu'il vous plaira me commander. Aidant Nostre Seigneur qu'il vous doint, Sire, bonne vie,

(1) Nous venons d'indiquer une faute à corriger dans le tome XIV du *Gallia Christiana*, col. 41. Signalons-en une autre, dans le tome X, col. 459. Les bénédictins supposent que Philippe était cardinal avant le mois de février 1496. Il faut suivre ici Frizon et Bondonnet, qui rapportent plus exactement l'entrée de Philippe dans le sacré collège à l'année 1498.

et longue. Escrip au Mans, le xiiij jour de décembre.

Vostre très-humble chappelain et sujet,  
Phi., év. du Mans. »

A-t-on quelque autre document qui se rapporte à cette ambassade de Hongrie? M. Charrière ne la mentionne pas dans les prolégomènes de ses *Négociations* entre la France et le Levant. Enfin, il importe de rappeler, comme preuve de la générosité de Philippe, qu'il renonça volontairement à l'administration des abbayes de Saint-Vincent du Mans, de Saint-Martin de Sées et de Jumèges, ainsi qu'aux revenus afférents aux trois croses, pour unir ces abbayes à la congrégation de Chesal-Benoît. Son testament a été publié par Le Corvaisier.

B. H.

Le Corvaisier, *Hist. des Év. du Mans.* — Bondonnet, *Les Vies des Evêq. du Mans.* — *Gallia Christ.*, t. III, col. 347, t. V, col. 248, t. X, col. 1569, t. XIV, col. 411, 412.

\* **LUXEMBOURG** (*Charles-Emmanuel-Sigismond* DE MONTMORENCY, duc DE), général français, né à Paris, le 27 juin 1774. Fils du duc de Luxembourg qui présida la noblesse aux états généraux de 1789, et aide de camp de son père en 1792, il émigra avec lui, et servit en cette qualité à l'armée des princes. En 1793 il passa au service du Portugal, et reçut le commandement du régiment de cavalerie d'Evora, à la tête duquel il fit la campagne de 1801, à l'avant-garde de l'armée portugaise. Devenu l'aîné de sa famille par la mort de son frère, le duc de Châtillon, il fut nommé en 1814, après le retour du roi, pair de France, maréchal de camp et capitaine de la 3<sup>e</sup> compagnie des gardes du corps. Il suivit Louis XVIII à Gand en 1815, et devint lieutenant-général le 31 octobre de la même année. Nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Brésil, il partit en 1816 pour Rio-Janeiro, d'où il revint à la fin de la même année. La révolution de Juillet le força à la retraite. Il refusa de prêter serment à la nouvelle dynastie, et se retira à son château de Châtillon sur Loing, où il a fait inhumer en 1851 les restes de l'amiral Coligny.

L. L.—T.

*Biogr. des Hommes vivants* — *Ann. de la Noblesse.*

**LUXORIUS**, poète latin, né en Afrique, vivait dans la première partie du sixième siècle, sous Hildéric, roi des Vandales. On a de lui quatre-vingt-neuf petites pièces de vers ou épigrammes, sans élégance et d'un médiocre intérêt. Cependant la correction du langage et de la versification atteste un écrivain instruit et familier avec les modèles de l'antiquité classique. Les plus curieuses de ses épigrammes sont dirigées contre le clergé, dont les mœurs irrégulières commençaient à exciter la satire. Luxorius est un des nombreux poètes à qui le *Pervigilium Veneris* a été attribué; mais aucune de ses productions ne permet de le croire capable d'une œuvre qui, malgré des défauts, est remplie de grâce et d'élégance.

Y.

Burmah, *Antholog. Lat.*, II, p. 579; III, 57, 21 (n<sup>os</sup> 296 334 dans l'Édit. Meyer).

**LUYKEN** (*Joseph*), navigateur espagnol, né dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. Il servit dans la marine royale, et paraît avoir été protégé par le prince de la Paix. Mathématicien fort habile, il a publié : *Tablas lineales para resolver los problemas del pilotaje, con exactitud y facilidad*; Madrid, 1803, in-fol., 135 planches. Ces tables, construites pour faciliter les calculs prolixes des logarithmes et aider les opérations de ceux qui ignorent les principes de la trigonométrie sphérique aussi bien que la cosmographie, sont de beaucoup plus complètes et plus exactes que celles publiées en 1791 par l'Anglais Gurge-Margetts.

F. D.

Navarrete, *Historia de la Nautica.*

**LUYKEN** (*Johann van*), graveur hollandais né en 1649, à Amsterdam, où il est mort, en 1712. Il se destinait d'abord à la peinture, et fréquenta l'atelier de Martin Zaagmoelen; mais il s'adonna entièrement à la gravure, et ne tarda pas à acquérir une grande renommée. Le nombre des planches qu'il a exécutées, toutes d'après ses propres dessins, s'élève à plus d'un millier; on y remarque une verve, une richesse d'invention et une facilité de main peu communes. Dans sa jeunesse il avait cultivé la poésie, et il publia même un recueil intitulé : *La Lyre batave*, qu'il fit dans la suite d'inutiles efforts pour enlever à la circulation. Parmi les grandes estampes de J. van Luyken nous citerons : *Le Prophète Jonas à Ninive*, *Le Jugement dernier*, *Les Missionnaires des Jésuites admis en présence de l'empereur de Chine*, *La Saint-Barthélemy*, *La Fuite des Réformés de France*, *L'Assassinat de Henri IV*, et *La Mort de Turenne*. Il donna beaucoup de suites, entre autres : *Histoire de l'Ancien Testament*, publiée à Amsterdam, en 2 vol. in-fol., et formant 184 planches de toutes grandeurs, représentant les sujets historiques, les antiquités, la géographie, l'histoire naturelle de la Judée, etc.; — *La Vie de Jésus*, 24 pl.; — *Histoire des premiers Chrétiens*, 92 pl.; — *Théâtre des Martyrs*, 105 pl. in-4<sup>o</sup>; — *Les Arts et Métiers*, 101 pl., avec un explication en hollandais; — *Les différents Ages de l'Homme*; Amst., 1712, in-8<sup>o</sup> et 51 pl. — *Sujets de fables*, 20 pl.; — *Histoire de Croisades*, 17 pl.; — *Histoire de Guillaume III*, 17 pl. in-8<sup>o</sup>; — *La République de Hébreux*, 28 pl. in-8<sup>o</sup>. Enfin cet artiste a fourni des gravures aux *Voyages de Thénodot*, 1682 in-8<sup>o</sup>; aux *Historiæ celeberrimæ V. ac N. Testamenti*; Nuremberg, 1707, gr. in-fol.; au *D Onwaardige Wereld*; Amst., 1710, in-8<sup>o</sup>; l'*Ethica naturalis*; Nuremberg, s. d., in-4<sup>o</sup> et 100 pl., etc.

Son fils, *Gaspar van Luyken*, né en 1660, Amsterdam, où il est mort, vers 1705, s'appliqua aussi à la gravure, et fut employé par les libraires de Hollande. On recherche encore le

ouvrages qu'il a ornés de figures. Il a gravé d'après lui-même : *La Multiplication des Pains, Saint François - Xavier prêchant devant l'empereur du Japon, Les douze Mois*, suite de 12 pl., *Les Saisons*, et un *Recueil de Costumes et de Cérémonies*, in-fol. K.

Huber et Rost, VI, 252. — Fuessli, 387. — Toubert, *Le Peintre amateur*, II, 233. — Brulliot, *Dict. des Monogrammes*. — Nagler, VIII. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Am. d'Estampes*.

**LUYNES** (*Honoré d'ALBERT DE*), capitaine français (1), né vers 1540, à Mornas (comtat Venaissin), mort en février 1592, à Melun. Fils de Léon d'Albert et de Jeanne de Ségur, il se fit connaître, dans les guerres du temps, sous le nom de capitaine de *Luynes*. Après avoir fait en Corse ses premières armes, il parut à la cour de France; Charles IX l'admit au nombre de ses gentilshommes servants, et le plaça en 1565 à la tête d'une compagnie de gens de pied. Il se trouva au premier siège de La Rochelle. En 1574 il fut accusé d'avoir trempé dans la conspiration dont MM. de La Môle, son parent, et de Coconas étaient les chefs, et se retira à Beaucaire, où la protection du maréchal de Damville le mettait à l'abri de toute poursuite. Environ deux ans après eut lieu entre lui et un officier de la garde écossaise, nommé Panier, un duel en champ clos, au bois de Vincennes, en présence du roi et de toute la cour. Luynes tua son adversaire. Dès lors il s'attacha au parti de la reine mère, et, sur l'ordre qu'elle lui en donna, l'empara par surprise de Pont-Saint-Esprit sur ses protestants. Nommé gouverneur de cette ville (1577), il se prononça plus tard pour Henri IV lorsque le triomphe de ce prince lui parut assuré.

P. L.—Y.

Barjavel, *Biogr. de Vacluste*.

**LUYNES** (*Charles*, marquis d'ALBERT, duc de), connétable de France, fils aîné du précédent, né le 5 août 1578, à Pont-Saint-Esprit (Langue-doc), mort le 15 décembre 1621 à Longueville (Guienne). Sa mère, Anne de Rodulf, était morte le 5 mai 1584. Ses deux frères furent l'abord connus sous les noms de MM. de Brantes et de Cadenet; quant à lui, il prit, en qualité d'aîné, celui de Luynes, qu'avait porté son père. Il ne fut baptisé qu'en 1592 (il avait quatorze ans), à Paris dans l'église de Saint-Denis, et eut pour parrain Henri IV; mais, comme il n'était pas alors réconcilié avec l'Église, ce prince le fit présenter sur les fonts par le cardinal de Bourbon et le duc de Bellegarde, son grand-écuyer. Ses commencements furent

des plus modestes. Après avoir fait partie de la maison du comte du Lude, qui, dit-on, lui procura une petite pension pour l'aider à vivre, lui et ses frères, il fut présenté à la cour à l'occasion du mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis. D'abord page de la chambre du roi, il fut ensuite attaché à la personne du dauphin, qui devint bientôt Louis XIII, et s'introduisit dans la familiarité du jeune monarque par son habileté à dresser des pies-grièches, « espèce d'oiseaux qui était aussi peu connue que leur maître », dit l'abbé Legendre. On sait que la chasse fut la plus constante passion, la seule peut-être du fils d'Henri IV; tout enfant, il voulait toujours avoir dans son cabinet de petits oiseaux de proie, qu'il exerçait à prendre des moineaux. Luynes fut présenté par M. de Souvré. C'était un fort bel homme, un peu camus, mais d'une figure aimable; il parlait peu et on lui croyait trop peu d'esprit pour devenir dangereux. Il plut beaucoup au roi, qui, enchanté de le trouver si adroit dans tous les détails d'un art qu'il prisait comme le premier entre tous, voulut qu'on créât pour lui la charge de *maître de la volerie du cabinet*. En quelques années il devint capitaine du Louvre (14 juin 1615), conseiller d'État (14 novembre 1615), capitaine de la compagnie des gentilshommes ordinaires (12 décembre 1615), grand-fauconnier de France (30 octobre 1616), charge qu'il acheta des héritiers d'André de La Chastaigneraye, et maître des oiseaux de la chambre (13 mars 1617). Il avait logis à la cour. Sa faveur était si grande que le maréchal d'Ancre en prit de l'ombrage, et qu'il avait voulu l'éloigner en lui donnant le gouvernement d'Amboise (1<sup>er</sup> mars 1615). Luynes refusa de partir, et Sauveferre, premier valet de chambre du roi, prévint la disgrâce dont son ami était menacé en disant à la reine mère, en présence de Concini : « Vous avez donc, madame, un autre favori tout prêt pour le roi, dont vous serez plus sûr que de Luynes; car enfin il lui en faut un, vous le savez, et s'il venait à choisir un homme plus entreprenant et plus élevé en dignité, vous pourriez vous repentir d'avoir éloigné celui-ci. » Cependant Luynes travaillait depuis longtemps à miner la puissance de Concini. Se trouvant à toute heure auprès du roi, il ne cessait de remplir son âme de soupçons, il l'animait secrètement contre sa mère; « il lui représentait le Louvre comme une prison, les précautions qu'on prenait pour sa sûreté comme des injures et des marques de servitude, ses amusements même comme une honteuse frivolité, où on le retenait pour prolonger son enfance; paroles perfides, qui devaient facilement pousser au crime un jeune esprit à peine formé, ayant aussi peu de morale que de justice, et dont l'unique préoccupation était d'avoir un droit absolu sur les biens et la vie de ses sujets. Louis XIII, qui avait conspiré avec sa mère

(1) Certains généalogistes l'ont fait descendre, en ligne directe, des *Alberti*, patriciens de Florence, dont le nom est si souvent mêlé à l'histoire des troubles de cette ville. Sans discuter la valeur de cette prétention, qui ne paraît pas clairement établie, nous nous contenterons de rappeler qu'un membre de cette illustre famille, obligé de s'expatrier, vint se fixer dans le Comtat dès les premières années du quinzième siècle. Le nom italien d'Alberti se transforma en d'Albert. Un des grands-oncles du connétable, Edouard d'Albert de Saint-André, fut gouverneur de Niues en 1569.

contre le prince de Condé, accéda sans scrupule au projet de renverser le maréchal d'Ancre et de le tuer par trahison. Bien qu'il n'eût alors que quinze ans et demi, il prétendit n'ignorer aucun détail, et montra autant de haine et de dissimulation que ses complices. Luynes n'agit en toute chose qu'avec le congé du roi. Son premier soin avait été de s'entourer d'hommes dévoués, Tronçon, Marcillac, Déageant, qui ne perdaient pas une occasion d'effrayer le prince ou de calomnier à la fois les intentions de la reine et de Concini. Ses frères ne furent pas les derniers à l'œuvre. Il gagna aussi quelques subalternes et Vitry, le capitaine des gardes, à qui le bâton de maréchal fut offert. Une première fois le coup manqua. A la seconde assignation donnée par Luynes, Concini fut massacré en entrant au Louvre (24 avril 1617). Le roi, averti, se montra aux fenêtres de la grande salle en criant : « Merci à vous, mes amis ! Maintenant je suis roi. »

Louis ne fit que changer de maître, et laissa son fauconnier régner à sa place. « Jamais, dit Voltaire, favori ne poussa plus loin la puissance de domination sur un esprit faible et irrésolu ; il obtint tout ce qu'il voulut on, pour être plus exact, il s'accorda tout ce qu'il voulut. » Ignorant comme il l'était de tout ce qui tenait aux affaires publiques, il n'hésita pourtant pas à se charger seul du gouvernement. Aussitôt après le meurtre de Concini, il donna des preuves de sa jalousie et de son avidité. Voulant avant tout soustraire le roi à l'influence de sa mère, il la retint pendant quinze jours prisonnière dans son appartement, s'opposa à ce qu'elle communiquât avec son fils autrement que par écrit, et la fit exiler à Blois. Ensuite il se débarrassa d'un de ses complices, nommé Travail, prêtre initié à tous ses secrets, et en faisant, sous une fausse accusation, traduire devant le parlement, qui le condamna à la roue. Les mêmes magistrats lui rendirent un plus signalé service : ils mirent en jugement la maréchale d'Ancre, et, sur ses pressantes sollicitations (1), la condamnèrent à avoir la tête tranchée et réunirent ses biens à la couronne. Malgré cette dernière clause, Luynes obtint aisément tout ce que Concini avait possédé en France et en Italie. Maître d'immenses richesses, il ambitionna les plus hautes faveurs, et voulut être le premier à la cour : il fut nommé successivement premier gentilhomme de la chambre (24 avril 1617), capitaine des ordonnances du roi et capitaine de la Bastille (16 mai 1617), lieutenant général de Normandie (23 mai 1617), et épousa, le 13 septembre 1617, la fille du duc de Montbazou (2), d'une branche cadette de la maison de Rohan.

(1) Il avait donné sa parole à Lebret, procureur général, que s'il concluait à la mort de l'accusée, le roi lui ferait grâce.

(2) Elle se remaria plus tard avec le duc de Chevreuse, et joua un rôle sous la Fronde.

Plus ombrageux et plus despote que celui qu'il avait renversé, il ne souffrait que personne, sans qu'il le sût, approchât du roi ou lui parlât en particulier ; il éloigna autant que possible la reine de lui, la sépara de ses dames espagnoles, et tira même parti de l'esprit et de la beauté de sa jeune épouse pour assurer son crédit. Quant aux ministres, Du Vair, Jeannin et Villeroy, ils prenaient ses ordres avec une déférence presque servile. Ses premiers actes témoignèrent bien moins d'un esprit habile que de la ferme volonté de se maintenir au pouvoir par tous les moyens et suivant les circonstances. Désirant la paix afin d'avoir le temps de se former aux affaires, il prit part à la pacification de l'Italie, donna de bonnes paroles aux protestants, qui levèrent leurs assemblées, et s'il apporta quelque insistance à réclamer les biens de l'Église dont ils s'étaient emparés dans le Béarn, ce fut dans l'unique but de discréditer le marquis de La Force, dont le fils, Montpouillan, avait inspiré une vive affection au roi. En même temps il sévissait avec une extrême rigueur contre ceux qui l'offensaient : trois obscurs pamphlétaires, Marie Durand, qui composait les ballets du roi, et les deux frères florentins Sifi, furent suppliciés ; Persan, beau-frère de Vitry, fut exilé ; Barbier, coupable d'avoir écrit à la reine mère, détenu pour la vie ; Richelieu fut relégué à Avignon. Une pareille situation n'était pas loin de justifier le mot énergique du duc de Bonillon, qui s'était retiré à Sedan en déclarant : « La cour est toujours la même auberge, qui n'a fait que changer de bouchon. »

Malgré tous ses efforts pour perpétuer la disgrâce de Marie de Médicis, malgré les soldats et les espions dont il l'entourait, Luynes ne put l'empêcher de s'enfuir de Blois et de se placer sous la sauvegarde du duc d'Épernon. Feignant de croire que la reine, loin de s'être évadée, avait été enlevée par d'Épernon, il envoya des troupes pour la délivrer ; mais, à peine ces troupes étaient-elles parties, qu'il donna contre-ordre, et signa la paix d'Angoulême (30 avril 1619), par laquelle Marie de Médicis redevenait complètement libre. La crainte de se perdre auprès du roi en l'excitant à une guerre dénaturee lui avait dicté ce prudent parti, qui ne ressemblait guère à celui qu'un mois auparavant il avait proposé, d'aller assiéger la reine mère jusque dans le château d'Angoulême, où elle avait trouvé asile. Aussi s'empressa-t-il de retirer de Vincennes le prince de Condé afin de s'appuyer sur lui et les princes en les opposant à Marie de Médicis. De nouvelles grâces contribuèrent, en cette même année, à augmenter le pouvoir de Luynes : déjà pourvu en 1618 du gouvernement de l'Ile-de-France et assuré par un brevet de celui de Paris, s'il devenait vacant, il obtint en 1619 la Picardie (7 août), un duché-pairie, pour chacun de ses frères le bâton de maréchal, et fut

compris avec eux dans la promotion des chevaliers du Saint-Esprit. L'élévation si subite de Luynes, son ambition effrénée, le crédit absolu dont il jouissait avaient excité contre lui de grands mécontentements. Le peuple le haïssait comme il avait haï Concini, et pour le même motif. La noblesse envoyait ses principaux chefs à Angers; on formait des projets de résistance, on encourageait la reine mère à reprendre la place qui lui convenait près du trône. Presque toute la France se compromit dans cette cause. « Depuis la fameuse ligue du bien public, dit Le Vassor, on n'avait point encore vu un si formidable parti. » Le favori était inquiet. Pour éviter une seconde guerre civile, il fit plusieurs tentatives d'accommodement. Repoussé par la reine, qui se défiait à bon droit de telles avances, il jugea nécessaire d'entreprendre contre les mécontents une démonstration militaire. Quelques semaines de campagne suffirent pour les dissiper; mais le traité qui intervint (13 août 1620) ne satisfit point Luynes, qui eût exigé des conditions plus dures.

L'année suivante vit parvenir le favori à l'apogée de la faveur. Il chercha dans les circonstances présentes un prétexte de rétablir la charge de connétable de France, vacante depuis cinq années par la mort d'Anne de Montmorency, et, après avoir mis Lesdiguières en avant pour la remplir, il se la fit accorder par le roi (2 avril 1621). « Lui qui ne savait seulement pas, dit Mayenne, ce que pesait une épée, » qui manquait de tout mérite militaire, et dont le courage même était fortement mis en doute, reçut de la main du roi, en présence des princes du sang et des grands du royaume, une épée garnie de diamants et valant, disait-on, trente mille écus. D'après les ordres donnés par Louis XIII on se régla pour le cérémonial de l'installation de Charles d'Albert sur ce qui s'était pratiqué lorsque Charles d'Albret fut créé connétable par Charles VI (1). Quant à Lesdiguières, leurré dans ses espérances, il se contenta du titre de maréchal général, qui le mettait au-dessus des autres maréchaux. On se vengea de l'élévation de Luynes par des chansons, des pamphlets et des épigrammes; on afficha sur la porte de l'hôtel qu'il habitait avec ses frères un écriteau où se lisaient ces mots : Hôtel des Trois Rois. Le roi, qui était jaloux et se plaisait à médire même de ses amis, n'épar-

gnait pas Luynes dans ses causeries familières. En parlant de ses parents, il se plaignait qu'ils arrivassent « par batelées à la cour, sans qu'il y en eût un seul habillé de soie ». Il parlait quelquefois de « punir cet ingrat ». Mais ce qui l'offusquait le plus, c'était le faste princier et la brillante escorte dont il s'entourait. « Il va à l'audience du roi Luynes, » disait-il en montrant du doigt un ambassadeur; et une autre fois : « Il veut faire le roi, mais je saurai bien l'en empêcher. » Toute la colère royale s'exhalait en plaintes sans résultat. Aussi le favori s'en inquiétait-il médiocrement et répondait-il avec une fierté dédaigneuse à ceux qui les lui rapportaient : « J'ai su gagner ses bonnes grâces, je saurai bien les conserver. Il est bon de temps en temps que je lui donne de petits chagrins; cela réveille l'amitié. »

Dès qu'il eut reçu l'épée de connétable, Luynes, voulant faire voir qu'il n'en était pas tout à fait indigne, profita de la résistance des réformés du Béarn à restituer les biens qui avaient appartenu à l'Église pour leur déclarer ouvertement la guerre. Peut-être adopta-t-il ce parti, qui lui répugnait, pour donner un autre cours à l'esprit public et aussi pour occuper le roi, qui se croyait, depuis la campagne des Ponts-de-Cé, un grand capitaine. Les protestants, ayant des chefs habiles, formèrent dans tout le midi une ligue puissante. Louis XIII quitta Fontainebleau le 29 avril 1621 pour rejoindre l'armée, commandée par le connétable, qui se conduisit toutefois d'après les conseils de Lesdiguières. La campagne dès le début ressemblait à une marche triomphale; presque toutes les villes ouvrirent leurs portes. On s'empara de Saumur et de Saint-Jean-d'Angély. Une petite ville du Quercy, Clérac, se défendit avec quelque vigueur. Guillaume Du Vair, qui avait suivi le roi, étant mort pendant le siège, on donna les sceaux à Luynes, qui se trouva en même temps chef suprême de l'armée et de la justice, ce qu'on n'avait point encore vu. Le 1<sup>er</sup> septembre, le connétable investit Montauban; ni la force ni la séduction ne purent vaincre la résistance opiniâtre des assiégés. Obligé de battre en retraite le 2 novembre suivant, Luynes, rendu responsable d'un si honteux revers, conduisit son maître devant la petite place de Monheur, en Guienne, qu'il était certain de réduire. Cette place capitula en effet le 11 décembre; mais elle fut pillée et brûlée, et on n'accorda la vie sauve qu'aux gentilshommes. L'affection du roi pour le connétable était alors absolument éteinte; s'il renvoya, pour lui plaire, le jésuite Arnoux, son confesseur, il l'avertit que sa femme était courtisée de près par le duc de Chevreuse. « Il me dit, raconte Bassompierre, qu'il lui avoit fait cette harangue, dont je lui dis qu'il avoit très-mal fait et que c'étoit pécher de mettre mauvais ménage entre le mari et la femme. Il me répondit : « Dieu me le pardonnera, s'il lui plaît ;

(1) On lit dans les provisions qui furent données à cet effet : « Louis, etc.; nous avons jugé nécessaire de pourvoir à l'état et office de connétable... quelque notable personnage... Savoir faisons que nous, considérant ne pouvoir faire plus digne choix que la personne de notre très-cher et bien aimé cousin, Charles, marquis d'Albert, duc de Luynes... tant pour la particulière connaissance de très-grandes, loables et recommandables mœurs, générosité et intégrité qui sont en lui, que pour les grands et signalés services qu'il a rendus à nous et cet Etat, manifestés à un chacun, et plusieurs autres très-importantes affaires dont nous avons seul la connaissance; à ces causes... »

mais j'ai eu grand plaisir de me venger de lui et de lui faire ce déplaisir » ; et, « devant qu'il fût six mois, il comptoit bien lui faire rendre gorge de toutes choses qu'il lui avoit prises ». Louis XIII n'eut pas le temps de poursuivre sa vengeance. A peine arrivé devant Monheur, Luynes avait été atteint d'une de ces fièvres pourprées qui avaient causé tant de ravages dans l'armée. Pendant qu'on était encore occupé à incendier la ville, il expira dans un village voisin, à Longueville, le 15 décembre 1621. Il était âgé de quarante-trois ans. Bien que le roi n'eût point caché qu'il ne le regrettaît guère, il afficha une hypocrite douleur de cette perte dans la lettre qu'il écrivit à sa mère. Les courtisans le pleurèrent moins encore, et le peuple témoigna une vive joie de se voir débarrassé de ce nouveau favori. D'après les auteurs contemporains, « cet homme si puissant se trouva tellement abandonné dans sa maladie, que pendant deux jours qu'il fut à l'agonie à peine y avoit-il un de ses gens qui voulût demeurer dans sa chambre. Les portes en étoient toujours ouvertes, et entroit qui vouloit, comme si c'eût été le moindre des hommes. Et quand on porta son corps pour être enterré à son duché de Luynes, au lieu de prêtres qui priaissent pour lui, deux de ses valets jouoient au piquet pendant qu'ils faisoient repaître leurs chevaux ». Après la mort du duc de Luynes, Mesmes, son confident, fut enfermé au For - l'Évêque ; mais ses deux frères demeurèrent à la cour dans une situation brillante (1). ( Voy. CHAULNES et LUXEMBOURG.)

PAUL LOUÏSY.

Richelieu, *Journal de la Mère et du Fils*. — Bassompierre, Brienne, Fontenay-Mareuil, Pontchartrain, Mémoires. — Griffet, Legendre, Le Vassor, Bazin, *Histoire de Louis XIII*. — Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*. — Godefroy, *Histoire des Connétables*. — Voltaire, *Essai sur les Mœurs*. — Sismondi, *Histoire des Français*. — Recueil des Pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du connétable de Luynes ; 1622, 1624, 1628, 1632, in-8°.

**LUYNES** (Louis-Charles d'ALBERT, duc DE), seigneur et écrivain ascétique français, fils unique du précédent, né à Paris, le 25 décembre 1620, mort le 10 octobre 1690. De bonne heure il se fit remarquer par sa piété et sa douceur, et montra de l'éloignement pour le monde, préférant l'étude et la retraite aux avantages que sa naissance pouvait lui procurer. Appelé à la pairie par la mort de son père, il fut nommé grand-faconnier de France en 1643, et chevalier des ordres du roi en 1661. Étant mestre de camp d'un régiment, il se distingua en plusieurs occasions,

(1) Malherbe, qui avait dédié au duc de Luynes sa traduction du XXXIII<sup>e</sup> livre de Tite-Live, composa sur lui l'épithaphe suivante :

Cet absynthe, au nez de barbet,  
En son tombeau fait sa demeure.  
Chacun en rit, et moi j'en pleure :  
Je le voudrois voir au gibet.

Le mot *absynthe* est une froide allusion au nom de Luynes : il rappelle à peu près le substantif *alutine*, ancienne dénomination de cette plante.

notamment à la défense du camp devant Arras, attaqué par les Espagnols, le 2 août 1640. Il fut marié deux fois, et eut de sa seconde femme un grand nombre d'enfants. C'est d'elle que naquit la comtesse de Verrue, qui joua un assez grand rôle à la cour de Savoie, puis dans la société de Paris. Le duc de Luynes vécut dans l'intimité des solitaires de Port-Royal ; mais son second mariage avec Anne de Rohan, qui était à la fois sa tante et sa filleule, amena du refroidissement entre eux et lui. Il abandonna même le château de Vaumuriel, qu'il avait fait bâtir pour être plus près de Port-Royal. On a de lui : *Office du Saint-Sacrement traduit en françois avec 312 leçons, tirées des saints Pères et autres auteurs ecclésiastiques, pour tous les jeudis de l'année*; Paris, 1659, 2 vol. in-8° et in-4° : la préface fut supprimée ; la table chronologique et historique a été rédigée par Lemaistre de Sacy et Arnauld. Le duc de Luynes a fait paraître sous le nom de *Laval* : *Divers ouvrages de piété tirés de saint Cyprien, saint Basile et autres*; Paris, 1664, in-8° ; — *Les quarante Homélies de saint Grégoire le Grand sur les Évangiles de l'année*; Paris, 1665, in-4° ; — *Les Morales de saint Grégoire, pape, sur le livre de Job*; Paris, 1666, 3 vol. in-4° : on a extrait de cet ouvrage *La Morale pratique*; Paris, 1697, 2 vol. in-12 ; — *Sentences, prières et instructions chrétiennes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Paris, 1676, in-12 ; — *Sentences et instructions chrétiennes tirées des Pères de l'Église*; Paris, 1677 et ann. suiv., 8 vol. in-12 ; — *Sentences tirées de l'Écriture Sainte et des Pères, appropriées aux fêtes des saints*; Paris, 1648, 1703, in-12 ; — *Instruction pour apprendre à ceux qui ont des terres dont ils sont seigneurs ce qu'ils pourront faire pour la gloire de Dieu et le soulagement du prochain*; Paris, 1658, in-4° ; réimprimé sous ce titre : *Des Devoirs des Seigneurs dans leurs terres suivant les ordonnances de France*; Paris, 1668, 1687, in-12. Le duc de Luynes a traduit en français les *Méditations métaphysiques* de Descartes ; Paris, 1647, in-4° ; il a participé à la traduction du *Nouveau Testament*; Mons, 1667, 2 vol. in-12. On lui attribue la *Relation de ce qui se passa à l'entrée du roi Louis XIV en 1660*, au sujet du rang des ducs et pairs entre eux et avec les princes étrangers ; imprimée dans un *Recueil de Pièces*, 1717, in-12. J. V.

*Catalogue de la Bibliothèque de Lancelot*, n° 2510. — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LUYNES** (Charles-Honoré d'ALBERT DE,) duc DE CHEVREUSE, fils du précédent, né le 7 octobre 1646, mort le 5 novembre 1712. Il voyagea dans les principales cours de l'Europe, sous la conduite de Monconys, qui fit une relation de ces voyages, dont la plus grande partie est du duc de Chevreuse. Celui-ci quitta l'Italie lors des guerres de l'empereur contre les Turcs, en 1664, et alla ser-



vir en Hongrie, où il se trouva au combat de Saint-Gothard. La campagne finie, il reprit son voyage d'Italie, que le duc de Luynes, son père, lui fit interrompre, en 1667, pour le marier à une fille de Colbert. A cette occasion la célèbre duchesse de Chevreuse, son aïeule paternelle, lui donna la terre de ce nom, qui fut érigée en duché héréditaire, et dont il prit le nom (1). La guerre s'étant allumée entre la France et l'Espagne, le duc de Chevreuse servit en qualité de colonel aux sièges de Tournai, de Douai, d'Oudenarde et à celui de Lille, où il fut dangereusement blessé. Il suivit néanmoins le roi en Franche-Comté en 1668, et se trouva au siège de Dôle. En 1670, il succéda au duc de Chaulnes, son oncle, comme capitaine-lieutenant de deux cents cheval-légers de la garde du roi. Il servit à la tête de cette troupe pendant la guerre de Hollande en 1672, aux sièges d'Orsoy, de Deventer et de Maëstricht en 1673, à ceux de Besançon et de Dôle (1674), de Condé (1676), Valenciennes et Cambrai (1677), de Gand et Ypres (1678). En 1691, il se trouva au siège de Mons, et en 1692 à celui de Namur. Le duc de Luynes reçut en 1689 le collier de l'ordre du Saint-Esprit, et obtint en 1696 le gouvernement de Guyenne, dont le duc de Chaulnes, son oncle, s'était démis en sa faveur. Le 30 août 1700, il fut maintenu par arrêt du parlement dans la possession de tous les biens de la maison d'Ailly qui lui avaient été cédés par Charles d'Albert, duc de Chaulnes, fils de Charlotte, héritière d'Ailly. Il épousa, le 3 février 1667, Jeanne-Marie Colbert, dame du palais de la reine Marie-Thérèse, fille aînée de Colbert, morte à Paris, le 26 juin 1732. Ce seigneur, distingué par ses qualités morales, ses connaissances étendues et son goût pour les sciences, possédait toute la confiance de Louis XIV, et, sans avoir le titre de ministre, fut mêlé à beaucoup d'affaires importantes. Il vécut toujours dans une étroite union avec le duc de Beauvilliers, son beau-frère, et avec Fénelon, nonobstant la disgrâce de ce dernier. Le duc de Saint-Simon parle souvent de lui dans ses mémoires, et en a fait un portrait très-intéressant. J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et général. de la Maison de France, des Pairs, etc.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Saint-Simon, *Mémoires*.

**LUYNES (Louis-Joseph D'ALBERT DE)**, prince de Grimberghen et du Saint-Empire, frère du précédent, né le 1<sup>er</sup> avril 1672, mort vers 1750. Donné d'abord sous le nom du *chevalier* puis du *comte d'Albert*, il servit, en qualité de volontaire attaché à une compagnie de grenadiers du régiment de Champagne en 1688, pendant les sièges de Philippsbourg, de Mannheim, etc. En 1690 il se trouva à la bataille de Fleurus, et y reçut une blessure grave. Mestre de camp du

régiment Dauphin-dragons, il commanda ce régiment à la prise de Namur, le 5 juin 1692, et au combat de Steinkerque, le 3 août suivant, où il reçut deux coups de baïonnette. Il se fit encore remarquer dans d'autres occasions. En 1703 il passa en Bavière avec le maréchal de Villars, et se trouva à la jonction des deux armées. Des poursuites à raison d'un duel le déterminèrent à quitter le service de France et à s'attacher à la cour de Bavière, où il parvint au grade de lieutenant général, et y obtint successivement les charges de chambellan, de grand-écuyer et de ministre de l'électeur. L'électeur de Bavière Charles-Albert, en 1742 (*voy.* Charles VII), étant monté sur le trône impérial continua le comte d'Albert dans ses charges, et le nomma conseiller d'État impérial, feld-maréchal des armées de l'Empire et ambassadeur extraordinaire auprès du roi de France. Enfin, le 1<sup>er</sup> septembre 1742, il le créa, lui et sa postérité masculine, prince du Saint-Empire romain. Le prince de Grimberghen n'eut de sa femme, Madeleine-Marie-Honorine-Charlotte, princesse de Berghes, qu'une fille, qui épousa, le 2 janvier 1735, Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Chevreuse, et mourut au mois de juillet 1736. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.*

**LUYNES (Honoré-Charles D'ALBERT DE)**, duc de MONTFORT, général français, fils de Charles-Honoré d'Albert duc de Chevreuse, né le 6 décembre 1669, mort en Alsace, le 9 septembre 1704. D'abord cornette dans les mousquetaires, il fit la campagne de 1688 en Allemagne, sous le prince de Condé, et assista aux sièges de Philippsbourg, de Mannheim et de Frankenthal, puis à celui de Mons, où il fut blessé. Il se fit encore remarquer aux combats de Leuze, de Steinkerque, de Tongres, à Neerwinde, à Charleroy et en plusieurs autres rencontres : il reçut jusqu'à cinq blessures dans une même journée. Devenu brigadier, puis capitaine lieutenant des cheval-légers sur la démission de son père, il fut employé comme maréchal de camp à l'armée de Flandre en 1702, et prit part aux affaires de Nimègue et d'Eckeren. Passé en Alsace en 1704, il fut chargé d'escorter un convoi d'argent à Landau ; il réussit à le faire parvenir à sa destination, mais à son retour il fut rencontré par un parti de cavalerie ennemie, avec lequel il fallut combattre. Blessé d'un coup de pistolet dans les reins auprès de Bellikeim, il mourut deux heures après. Il avait été marié en 1694, à Marie-Anne-Jeanne de Courcillon, fille unique de Philippe, marquis de Dangeau. J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et général. de la Maison de France.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LUYNES (Charles-Philippe D'ALBERT, duc DE)**, seigneur français, fils du précédent, né le 30 juillet 1695, mort en 1758. Pair de France, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, il épousa en 1710 Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons, comtesse de Du-

(1) Depuis ce temps il y eut dans sa descendance deux louchés, celui de *Luynes* et celui de *Chevreuse-Montfort*. Le père et le fils aîné portaient chacun, un des deux titres, et le fils devenu chef de famille gardait celui qu'il portait lui vivant de son père.

nois, de Chaumont et de Noyers, fille de Louis-Henri, prince légitimé de Bourbon-Soissons, qui prenait le titre de prince de Neuchâtel, morte en 1721. En 1732, le duc de Luynes épousa en secondes noces Marie Brulart, veuve de Louis-Joseph de Béthune, marquis de Charost, qui avait été tué à la bataille de Malplaquet. Elle devint plus tard dame d'honneur de la reine. M. et Mme de Luynes formaient la société intime et habituelle de cette princesse. Le duc de Luynes a laissé des *Mémoires*, que MM. Didot publient en ce moment. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.*

**LUYNES (Paul d'ALBERT DE)**, prélat français, frère du précédent, né à Versailles, le 5 janvier 1703, mort à Paris, le 21 janvier 1788. Il porta d'abord le nom de comte de *Montfort*. Destiné à la carrière militaire, il refusa un duel, et quitta une profession peu en harmonie avec les sentiments de douceur et de charité qui l'animaient. Il entra au séminaire, reçut les ordres, fut nommé abbé de Cerisy en 1727, évêque de Bayeux en 1729. Il se prononça contre les opposants, tint de fréquents synodes, organisa des missions et prêcha lui-même. En 1752, il signa avec d'autres évêques des représentations au roi contre les arrêts du parlement relativement aux refus des sacrements. Le 18 août 1753 il devint archevêque de Sens. L'année suivante il assista à une assemblée d'évêques tenue à Paris pour l'examen du livre de Berruyer. Dans les assemblées de 1745 et 1755 il fut du parti dit des Feuillants; dans les assemblées provinciales de 1755, 1758 et 1760, il soutint les droits de l'Église contre la magistrature. Les Stuarts ayant conservé le droit de présenter pour la pourpre romaine, l'archevêque de Sens fut nommé cardinal, le 5 avril 1756, par Benoît XIV sur la demande de Jacques III. De Luynes assista aux conclaves de 1758, 1769 et 1774. Abbé de Corbie en 1756, il fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1759. L'assemblée des évêques appelés par le roi à délibérer sur l'affaire des jésuites après la banqueroute du père La Valette se tint chez lui en 1761, et il souscrivit le premier *avis* rendu pour la défense de la Compagnie de Jésus. On lui attribue une lettre écrite au saint père, en 1764, en faveur des jésuites et de l'archevêque de Paris. Il adhéra aux actes de l'assemblée du clergé de 1765. Le 1<sup>er</sup> avril 1767 une réunion d'évêques eut lieu chez lui pour rédiger des représentations contre les arrêts des parlements. Premier aumônier de la dauphine mère de Louis XVI, il assista son époux au lit de mort. En 1743 il fut élu membre de l'Académie Française à la place du cardinal de Fleury. En 1755 il devint membre honoraire de l'Académie des Sciences, honneur que lui méritait son goût pour l'astronomie : il fit à Sens, à Fontainebleau et dans son hôtel à Versailles, des observations qui sont consignées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de 1761 à

1772. On a aussi de lui : *Instruction pastorale contre la doctrine des incrédules, et portant condamnation du Système de la Nature du baron d'Holbach*; 1770, in-12; — *Mémoire sur le mouvement du vif-argent dans les baromètres dont les tubes sont de différents diamètres, et chargés par des méthodes différentes*, dans le recueil de l'Académie des Sciences. On lui doit, enfin la description d'un anneau astronomique de son invention dans la *Gnomonique* de dom Bedos. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Le Gras, *Éloge funèbre du Cardinal de Luynes.* — Feller, *Dict. Histor.*

**LUYNES (Marie-Charles-Louis d'ALBERT DE)**, duc DE CHEVREUSE, général français, fils de Charles-Philippe d'Albert, né le 24 avril 1717, mort à Paris, en 1771. D'abord capitaine de cavalerie au régiment de son père, il fut employé à l'armée du Rhin, puis, comme mestre de camp d'un régiment de cavalerie, à celle d'Allemagne, où il se distingua à la tête des dragons, notamment à Prague et pendant la retraite du maréchal de Belle-Isle. Nommé ensuite maréchal de camp, il servit à l'armée du Rhin sous le maréchal de Noailles, puis sous le maréchal de Saxe en Flandre, et il assista aux batailles de Fontenoy, de Rocoux et de Lauffeld. Pendant le siège de Berg-op-Zoom, il repoussa une sortie de l'ennemi, et fut nommé lieutenant général le 1<sup>er</sup> janvier 1748. A la conclusion de la paix, il revint en France, et devint colonel général des dragons en 1754. Envoyé à l'armée d'Allemagne, lors de la reprise des hostilités, il combattit à Hastembeck et à Crevelt. Attaqué, le 18 octobre 1758, dans son camp, par des forces supérieures, il leur résista vigoureusement; ce qui donna le temps au maréchal de Contades de le secourir. Il dirigea plus tard l'avant-garde de l'armée, et forcé de battre en retraite après l'affaire de Minden, il le fit avec ordre. Il fut nommé gouverneur de Paris en 1757. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LUYNES (Louis-Joseph-Charles-Amable, duc DE)**, homme politique français, né le 4 novembre 1748, mort en 1807. Il était maréchal de camp, pair de France et colonel général des dragons lorsqu'il fut nommé, en 1789, député aux états généraux par la noblesse de Touraine. Dès le 25 juin il se réunit au tiers état, et vota avec la majorité. Le 14 octobre il parla en faveur de Besenval. Il n'émigra point, et quoique fort riche et d'une naissance illustre, il ne fut même pas arrêté pendant la terreur. Après le 18 brumaire, il fit partie du conseil général de la Seine, et en 1803 il fut appelé au sénat.

Un général vendéen du même nom figura au siège de Nantes, fut pris, condamné à mort et fusillé en janvier 1794. J. V.

*Dict. de la Convers.*

**LUYNES (Paul-André-Charles d'ALBERT, duc DE)**, homme politique français, fils unique du précédent, né le 16 octobre 1783, mort vers

1832. Il n'accepta aucun des emplois qu'on lui offrit sous le gouvernement impérial, et fut appelé à la chambre des pairs le 4 juin 1814. Il s'y montra le défenseur des droits exclusifs de la couronne. Après la révolution de 1830, il refusa de prêter serment à la nouvelle dynastie.

Son épouse, la duchesse de Chevreuse, née Narbonne-Pelet, morte à Caen, en 1812, fut nommée dame du palais de l'impératrice Joséphine, en 1807. Napoléon ayant voulu l'attacher en la même qualité à la reine d'Espagne, alors à Compiègne sous une sorte de surveillance, elle eut la hardiesse de répondre qu'il n'y avait jamais eu de geôlier dans sa famille. Cette réponse la fit exiler d'abord à Tours, puis à Caen.

J. V.

*Dictionnaire de la Conversation.*

\* **LUYNES** (*Honoré-Théodorice-Paul-Joseph* d'ALBERT, duc de), savant français, né à Paris, le 15 décembre 1802. Fils des précédents, il montra de bonne heure du goût pour l'archéologie et l'étude des langues. A la création du Musée des Antiquités grecques et égyptiennes, qui reçut depuis le nom de Musée Charles X, sous la Restauration, il en fut nommé directeur-adjoint honoraire, fonctions qu'il remplit gratuitement et qu'il résigna dès que ce musée fut achevé. Après la révolution de juillet 1830, il organisa la garde nationale de Dampierre (Seine-et-Oise), dont il fut élu commandant, et qu'il équipa en partie de ses deniers. Élu, en décembre 1830, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il a pris une part importante aux travaux de cette compagnie savante. Amateur éclairé des arts, des lettres et des sciences, M. le duc de Luynes fait de sa grande fortune le plus noble emploi. De magnifiques publications ont été entreprises et achevées à ses frais, et il a fait orner son château de Dampierre par les premiers artistes de notre époque, MM. Ingres, Flandrin, etc. Simart avait renouvelé pour lui la *Minerve* du Parthénon, statue en or et ivoire qui figura à l'exposition universelle de 1855. M. le duc de Luynes a obtenu des récompenses pour le perfectionnement des aciers damassés, aux expositions des produits de l'industrie. Membre du conseil général de Seine-et-Oise, il y a fait adopter l'obligation d'un cautionnement spécial pour les entrepreneurs de travaux publics, afin de garantir le payement des ouvriers qu'ils emploient. En 1848 il fut élu à l'Assemblée constituante par le département de Seine-et-Oise. Il y fit partie du comité de l'intérieur, dont il devint vice-président. Il vota contre les deux chambres, pour le vote à la commune, pour le crédit foncier, pour la suppression des clubs et pour la proposition Râteau, ce qui le rattachait à l'opinion républicaine modérée. Il recommanda même publiquement la candidature du général Cavaignac à la présidence de la république aux électeurs de son département. Réélu à l'Assem-

blée législative, M. le duc de Luynes y prit une part moins active aux discussions. En 1854, il perdit subitement son fils, le duc de Chevreuse. En 1855 il a fait hommage à l'Institut d'une inscription hébraïque trouvée à Beyrouth et appartenant au tombeau d'un roi phénicien; l'année suivante il a donné au musée du Louvre le sarcophage antique d'Asnumazor, roi de Sidon, avec une inscription phénicienne. On a de M. de Luynes *Métaponte* (avec M. Debacq); Paris, 1833, in-fol., avec 10 planches; — *Études numismatiques sur quelques types relatifs au culte d'Hécate*; Paris, 1835, in-4°; — *Commentaire historique et chronologique sur les éphémérides intitulées : Diurnali di messer Matteo di Giovenazzo*; Paris, 1838, in-4°; — *Choix de Médailles grecques*; Paris, 1840, in-fol., avec 17 planches; — *Description de quelques vases peints, étrusques, italiotes, siciliens et grecs*; Paris, 1840, in-fol., avec 44 planches; — *Essai sur la numismatique des satrapies et de la Phénicie sous les rois Achéménides*; Paris, 1846, in-4°; — *Mémoire sur le Sarcophage et l'Inscription funéraire d'Ensumazor, roi de Sidon*; Paris, 1858. On lui doit en outre : *Mémoire sur la Panification de la Fécule de la Pomme de Terre* (avec M. Bouchardat); Paris, 1833, in-8°; — *Mémoire sur la Fabrication de l'Acier fondu et damassé*; Paris, 1844, in-8°. Il a placé une *Introduction* en tête des *Grandes Chroniques* de Matthieu Paris, publiées et traduites par M. A. Huillard-Bréholles; Paris, 1844, in-fol. Il a donné aux *Annales de l'Institut de Correspondance archéologique de Rome : Sur les Monnaies d'Arsinoé Philadelphie* (tome XIII, 1841); — *Mémoire sur les Harpyes* (tome XVII, 1845); — *Bronze de Chdron* (ibid.); — *Eros et Gæa* (tome XIX, 1847); — *Casque de Vulci* (partie française, tome 1<sup>er</sup>); — *Monnaies diverses de la Grande Grèce* (ibid.); — *Amphore du couvent de Saint-Philippe de Nera* (ibid., t. II); — *Trépied de Vulci* (ibid.); — *Mémoire sur le Sylloge de M. Millinger* (ibid.). Il a fourni à la *Revue de Numismatique : Médaille inédite de Germanicus* (tome III, 1838); — *Médailles inédites d'Amyntas, roi de Galatie* (tome X, 1845); — *Médailles d'Abdémon, Pharnabaze et Alexandre Bala* (tome XV, 1850). Parmi les publications dont M. le duc de Luynes a supporté les dépenses on cite : les *Recherches sur les Monuments et l'Histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale*, dont le texte a été rédigé par M. Huillard-Bréholles; — les *Monuments de l'Histoire de la Maison de Souabe*, par le même; — l'*Historia diplomatica* de l'empereur Frédéric II; — les *Chroniques de Plaisance*; — la *Carte comparée de la Sicile moderne avec la Sicile au douzième siècle d'après Edrisi et d'autres géographes arabes*, par M. Michel Amari. Enfin M. de Luynes a fondé

la partie française des *Annales de l'Institut de Correspondance archéologique*. L. L.—T.

Raincellin de Sergy, *Vraie physiologie de l'Assemblée nationale constituante de 1848*, p. 11. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

**LUYTS (Jean)**, mathématicien hollandais, né à Horne (Nord-Hollande), en 1655, mort à Utrecht, le 12 mars 1721. Il fit ses études à Leyde et à Utrecht. Ce fut dans cette ville que Luyts reçut la maîtrise ès arts, le 29 juin 1677. Le 29 octobre suivant l'université lui confia l'enseignement de la physique et des mathématiques. En 1688 il fut élu recteur. C'était un zélé aristotélien, et grand ennemi de la philosophie de Descartes. On a de lui : *De Physices atque Matheseos Præstantia*, etc.; Utrecht, 1677, in-4°; — *Astronomica Institutio*; Utrecht, 1689, in-4°. L'auteur s'attache au système de Tycho-Brahé et rejette celui de Kopernik, comme contraire à l'Écriture Sainte; — *Introductio ad Geographiam novam et veterem*, etc.; avec 75 cartes; Utrecht, 1692, in-4°. Cet ouvrage contient de nombreuses erreurs.

L.—Z.—E.

*Acta Eruditorum*, année 1693, p. 213-216. — Drakenborch, *Series Profess. Ultraj.*, n° 42. — Burmann, *Traj. Erud.*, p. 197. — Paquot, *Mém.*, t. V, p. 56.

**LUZ (Louis)**, en latin *Lucius*, littérateur suisse, né le 9 février 1577, à Bâle, où il est mort le 10 juin 1642. Fils d'un pasteur protestant, qui lui donna une forte éducation classique, il prit ses grades à l'université de Bâle, fut à dix-neuf ans suppléant du célèbre Buxtorf pour l'enseignement de l'hébreu, assista en 1600 au colloque de Bade, et remplit les fonctions de son ministère à Durlach et à Amberg. Rappelé à Bâle en 1611, il y occupa jusqu'à sa mort la chaire de philosophie sous le titre de *Professor organi Aristotelici*. En 1619, il alla réformer le collège de Cœthen, à la sollicitation du prince Louis d'Anhalt, et parcourut ensuite la Hollande et une partie de l'Allemagne. De retour à Bâle, il fut chargé de la rédaction des livres scolaires à l'usage des étudiants, sorte de manuels qui sous les titres de *Præcepta Artium*, *Præcepta Logicæ*, *Præcepta Grammaticæ*, etc., ont servi de guides, en Suisse, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : *Compendium Theologiæ*; 1598, in-8°; — *De Antichristo*; 1610; — *Grammatica Lat. et Gr.*; Bâle, 1611; — *Synopsis Antisociniana*; 1612, réimpr. à Bâle, 1626, in-8°; — *Erarium seu Thesaurus Lat. Linguarum*; Francfort, 1613, in-fol.; — *Virgilius, cum notis variorum*; 1613, in-fol.; — *Dissertationum Philosophicarum Heptas*; Bâle, 1614, in-4°; — *Theologiæ Σωμφοποιουσις, II libri de Fide et Moribus*; Bâle, 1624, in-8°; — *Historiæ ecclesiasticæ congestæ per Magdeburgenses editio emendata*; Bâle, 1624, 3 vol. in-fol. Cette édition est peu estimée, à cause des altérations que Luz est accusé par les luthériens

d'y avoir introduites pour la rendre plus favorable aux calvinistes; — *Carmina aliquot*; 1624, in-8°, dédiés au roi d'Angleterre; — *Dictionarium Græcum*; Bâle, 1625, in-fol.; — *Jesuiter Historie* (Histoire de l'ordre des Jésuites); Bâle, 1626, in-4°; trad. en latin par l'auteur; *Historia Jesuitica*; *ibid.*, 1627, 1632, in-4° : elle est tirée en grande partie de celle qu'Hospinian avait fait paraître en 1580; — *Novum Testamentum germanice redditum*; 1628; — *De Justificatione*; Bâle, 1630, 1642, in-8°; — *Lexicon Lat.-Gr. contractum*; *ibid.*, 1638, in-8°; — *Dictionarium Græcum in N. T.*; *ibid.*, 1639, 1640, in-8°; — *Vetus Testamentum germanice redditum*; *ibid.*, 1642, 6 vol. in-4°; cette version allemande de la Bible fut loin d'obtenir le même succès que celle de Fischer et celle des théologiens de Zurich; — *Historia Augustini, ex ejus operibus excerpta*; *ibid.*, 1641, in-8°.

*Athene Rauricæ*, 392-397. — Theod. Zwinger, *Oratio funebris in Lud. Lucium*; Bâle, 1642, in-4°. — Freher, *Theatrum Eruditiorum*.

**LUZ (Samuel)**, en latin *Lucius*, auteur mystique suisse, né le 10 août 1674, à Berne, mort le 28 mai 1750, à Diesbach. Il était pasteur de la paroisse allemande d'Yverdon, lorsqu'en 1726 il fut appelé comme prédicateur à la cour du prince d'Isenbourg-Budingen; la singularité de ses doctrines religieuses le força bien-tôt à résigner cet emploi. Il retourna en Suisse, et obtint une cure à Diesbach. Il y réunissait autour de lui un groupe d'inspirés et de millénaires, qui avaient placé en lui une entière confiance, justifiée au reste par les mœurs irréprochables de Luz et son exactitude à s'acquitter des devoirs de son ministère. On a de lui plusieurs ouvrages, empreints d'un profond sentiment mystique, entre autres : *Bouquet odoriférant de Fleurs célestes*; 2 vol. in-4°; — *L'Échelle du Ciel*; — *La Trinité divine*; — *La Fleur de lys de l'amour*.

Meusel, *Lexikon*, VIII, 375.

**LUZ (Johann-Jakob)**, en latin *Lucius*, bibliophile allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Avocat à Francfort et bibliothécaire de cette ville, il a publié *Catalogus bibliothecæ publicæ Mæno-Francofortensis*; Francfort, 1728, 3 part. in-4° : recueil encore utile et qui contient un classement des livres par matières et non par formats, selon l'usage assez général de l'époque.

Rotermuud, *Supplément à Jöcher*.

**LUZAC (Étienne)**, journaliste hollandais, né à Leyde, en 1706, mort dans la même ville, le 9 janvier 1787. Il s'était d'abord voué à l'état ecclésiastique; mais ayant changé d'avis, il s'associa avec son frère aîné, Jean Luzac, imprimeur libraire à Leyde, et se chargea de la rédaction des *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*, vulgairement connue sous le nom de *Gazette de Leyde*, que publiait Antoine de Lafont, et dont il devint propriétaire en 1738. Ce

recueil est précieux pour l'histoire du dix-huitième siècle. Étienne Luzac mourut célibataire.

J. V.

Kotbus et Rivecourt, *Dict. biogr. de la Hollande*.

**LUZAC (Jean)**, philologue hollandais, neveu du précédent, né le 2 août 1746, à Leyde, où il est mort, le 12 janvier 1807. Appartenant à une famille protestante que la révocation de l'édit de Nantes avait chassée de France, il fit de fortes études, prit ses degrés en droit, et alla exercer, pendant quatre années, la profession d'avocat au barreau de La Haye. Étant revenu en 1772 à Leyde, il s'attacha à la rédaction de la *Gazette*, que son oncle lui céda tout à fait en 1775. La dignité qu'il conserva à ce journal lui donna une circulation presque européenne; plusieurs souverains donnèrent à Luzac des marques de leur bienveillance, comme l'empereur Léopold II, qui lui envoya une médaille d'or. Malgré ses travaux de publiciste, il accepta, en 1785, la chaire de grec établie à Leyde, qu'il perdit momentanément lors de la révolution de Hollande. En 1800 il abandonna la direction de la *Gazette* pour se livrer exclusivement à ses savantes recherches sur l'antiquité. Il périt victime, ainsi que le professeur Kluyt (*voy. ce nom*), de l'explosion d'un bateau chargé de poudre qui renversa une partie de la ville. Luzac avait gagné beaucoup d'amis aux États-Unis, dont il avait encouragé l'insurrection : Jefferson et Adams étaient liés avec lui : ce dernier le pria même de surveiller les études de son fils. Washington lui écrivait : « L'Amérique a de grandes obligations aux écrits et à la conduite d'hommes tels que vous. » On a de Luzac : *Observationes apologeticæ pro jureconsultis romanis ad locum Ciceronis Pro Muræna* XI-XIII; Leyde, 1768, in-4°; — *Calimachi Elegiarum Fragmenta*; — *Diatriba de Aristobulo judæo, philosopho alexandrino*; Leyde, 1806, in-4°; — *Lectiones Atticæ*; *ibid.*, 1809; apologie de Socrate. K.

Siegenbeek, *Notice sur la Vie et les Trav. de J. Luzac*.

**LUZAN (Ignace DE)**, poète et critique espagnol, né en Aragon, en 1702, mort en 1754. Encore enfant il fut conduit en Italie, et reçut une excellente éducation dans les écoles de Milan, de Palerme et de Naples. Il resta dans ce pays pendant dix-huit ans, et jouit de la société de plusieurs poètes italiens distingués, entre autres de Maffei et de Métastase. Il revint en Espagne en 1733, avec une instruction étendue et une singulière facilité pour parler et écrire le français et l'italien. Des affaires de famille le retinrent quelque temps en Aragon; mais dans le misérable état où la littérature espagnole était tombée, un homme de goût et de savoir ne pouvait tarder à être remarqué. En Italie et en Sicile il avait publié des vers italiens et français. Il traduisit en espagnol Anacréon, Sapho, Musée; arrangea des drames de Maffei, de La Chaussée, de Métastase pour le théâtre espa-

gnol; écrivit un grand nombre de courts poèmes, et un drame original, *La Vertu honorée*, qui fut représenté à Saragosse. Le bon accueil fait à ses productions dans un cercle d'amis ne le décida point à les publier; il n'en a paru qu'une faible partie. Modeste et bon connaisseur, Luzan ne se sentait pas un grand talent poétique. Cependant ses *Odes sur la Conquête d'Oran* furent très-admirées de ses amis, et quoique un peu froides elles se lisent encore avec plaisir. Ces compositions le firent connaître du gouvernement, qui, en 1747, le nomma secrétaire d'ambassade à Paris. Il y resta trois ans, et pendant une longue absence de l'ambassadeur il représenta son pays à la cour de France. De retour en Espagne, il continua de jouir de la confiance du roi, et il allait être élevé à une place importante lorsqu'il mourut subitement. Dans l'extrême décadence de la littérature espagnole, des innovations étaient faciles et désirables. Si celles que Luzan entreprit n'avaient pas grande portée, elles eurent l'avantage de venir à propos. Élevé dans les principes de l'école française du dix-septième siècle, il les répandit en Espagne. Déjà en 1728 il avait présenté à l'Académie de Palerme, dont il était membre, six dissertations critiques écrites en italien. A son retour dans son pays, il reprit ces premiers essais, et en forma un traité qui parut sous ce titre : *La Poetica, o Reglas de la poesia en general, y de las principales especies, por don Ignacio de Luzan Claramunt de Suelves y Gurrea*; Saragosse, 1737, in-fol. Luzan a fidèlement suivi le système poétique de Boileau et de Le Bossu, sans oublier les anciens, et a beaucoup profité du traité de Muratori *Della Perfetta Poesia*, qui est aussi un produit de l'école française. « Il s'est proposé, dit-il, de soumettre la poésie espagnole au contrôle de ces règles qui sont observées parmi les nations polies. » Le premier livre de sa *Poétique* traite de l'origine et nature de la poésie; le second, du plaisir et avantage que la poésie porte avec elle; les deux derniers sont consacrés au drame et à la poésie épique. Tout l'ouvrage est composé avec beaucoup de méthode et de sens, et écrit d'un style un peu maigre mais clair et simple. On y trouve un grand nombre de citations toujours choisies avec goût; enfin, dans ce genre de critique judicieuse mais peu profonde que l'on préférerait au dix-huitième siècle, c'est une œuvre excellente; elle porta le dernier coup aux débris de la déplorable école de Gongora, et exerça une influence décisive sur la littérature espagnole. Une seconde édition de la *Poetica*, avec des additions, parut à Madrid, 1789, 2 vol. in-8°. Les poésies de Luzan n'ont jamais été rassemblées, mais on en trouve quelques-unes dans les collections de Sedano, Quintana, etc. Sa traduction du *Préjugé à la mode* de Lachausée fut publiée sous le titre de : *La Razon contra la Moda*; Madrid, 1751, in-12.

Dans une dédicace à la marquise de Sarria, le traducteur défend modestement les règles de l'école française et attaque l'immoralité du vieux théâtre espagnol. Z.

Préface de la *Poetica* de Luzan, édit. de 1789. — *Lattasa, Bib. Nueva*, t. V. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 216.

\* **LUZARCHE** (*Victor*), bibliophilé français, né le 20 juillet 1805, à Tours. D'abord conservateur de la bibliothèque de Tours, il a été, vers la fin du dernier règne, maire de cette ville. Parmi les éditions qu'il a données, nous citerons : *La Chape de Saint-Mesme*; Tours, 1851 et 1853; — *Petri filii Bechini Chronicon Turonense*; ibid., 1851, in-8°; — *Journal historique de Pierre Fayet sur les troubles de la Ligue*; Paris, 1852, in-12; avec un commentaire; — *Adam, drame anglo-normand du douzième siècle*; ibid., 1854, in-8°; — *Vie du pape Grégoire le Grand*; ibid., 1857, in-18, légende française avec glossaire. P.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*, 1858.

**LUZARCHES** (*Robert de*), célèbre architecte français, né vers la fin du douzième siècle, dans la petite ville dont il porte le nom. Il commença en 1220 la construction de la magnifique cathédrale d'Amiens, dont la première pierre fut posée par le quarante-cinquième évêque, Évrard de Fouilloy. L'édifice fut terminé en 1269, à l'exception des tours, par les successeurs de Robert de Luzarches, Thomas et Renaud de Cornon. E. B.—N.

H. Dusevel, *Notice hist. et descript. de Notre-Dame d'Amiens*.

**LUZERNE** (La). Voy. LA LUZERNE.

**LUZIGNAN**. Voy. LUSIGNAN.

**LUZZO** (*Pietro*). Voy. FELTRO (*Morto da*).

\* **LUZURIAGA** (*Claudio-Antone de*), homme politique espagnol, né vers 1810. Ami particulier du duc de la Victoire, il remplit avec distinction plusieurs charges importantes de haute magistrature, et y renonça vers 1852 pour manifester son opposition à différents ministres. Il avait acquis une certaine réputation de modération et de fermeté lorsqu'à la fin de novembre 1854 il accepta le portefeuille des affaires étrangères dans le ministère formé sous la présidence du maréchal Sartero. Remplacé au mois de juin 1855 par M. Zabala, il reçut le titre de président du tribunal suprême de justice, et reprit sa place aux cortès. Le 14 juillet 1856, on lui offrit le ministère de grâce et justice, mais il n'accepta pas. En 1857, il devint membre de l'Académie espagnole des Sciences morales et politiques à sa fondation, et l'année suivante il fut appelé à faire partie du nouveau conseil d'État d'Espagne. L. L.—r.

*Journal des Débats*, 3 déc. 1854.

**LUZY** (*Dorothee*), actrice française, née à Lyon, le 6 juin 1747, morte à Paris, le 27 novembre 1830. Issue d'une famille d'artistes, elle était à peine âgée de dix ans lorsqu'elle fut admise à l'Opéra-Comique comme élève danseuse.

Après avoir pris des leçons de Prévaille, elle débuta, le 26 mai 1763, à la Comédie-Française, en remplacement de M<sup>lle</sup> Dangeville. La nouvelle soubrette, bien accueillie du public, parut successivement dans *Les Bourgeoises à la mode*; *Démocrite* et *Les trois Cousines*. C'est dans cette dernière pièce que, quelques années plus tard, elle fit preuve d'intelligence et de goût, en revêtant un costume à peu près *vrai* de paysanne. Son jeu avait de la gaieté et du mordant, que faisait encore valoir sa voix sonore et distincte et sa physionomie expressive; mais il se faisait remarquer plus par la finesse que par le naturel. M<sup>lle</sup> Luzy fut reçue sociétaire en 1769. Deux ans plus tard, elle se chargea du rôle d'Aménaïde de *Tancredi*, afin de ne pas priver le public d'une occasion de voir Lekain. Elle se tira de ce rôle avec beaucoup de succès, et obtint plus d'une fois les applaudissements du public. Elle joua, à la suite de la tragédie, la soubrette dans la petite pièce, chanta dans les divertissements et, ainsi que le dit Grimm, « il ne lui manqua plus que de danser une allemande pour remporter ce soir-là une quadruple couronne ». M<sup>lle</sup> Luzy quitta le théâtre en 1781, à trente-quatre ans, se maria deux fois et vécut dans une obscurité absolue. E. DE M.

Grimm, *Correspondance*. — Voltaire, *Corresp. — Mercure de France*. — Favart, *Correspond.* — *Journal de Paris*, 1783. — *Almanach des Spectacles*. — *Renseignements particuliers*.

**LUZZATO** (*Simone*), érudit italien, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il était rabbin, et résidait à Venise. Il a laissé : *Socrate, ovvero dell' humano saper*; Venise, 1613, in-4°, essai à demi sérieux et plaisant, où l'auteur entreprend de démontrer à quel point est faible l'intelligence humaine lorsqu'elle n'est pas dirigée par l'inspiration divine; — *Discorso circa lo stato degl' Hebrei e in particular di moranti nella città di Venezia*; ibid., 1638, in-4°, et qui se trouve aussi dans la *Bibliotheca de Goetzens*. P.

Bartolucci, *Biblioth. Lat. Hebraica*.

\* **LYAUTEY** (*Joseph-Hubert*), général français, né à Villefaux (Haute-Saône), le 13 juillet 1789. Élève de l'École Polytechnique (1805) et de celle de Metz (1807), il fut nommé, peu de temps après, lieutenant d'artillerie, passa en 1812 dans la garde impériale, et prit part aux guerres d'Allemagne, de Russie, de Saxe et de France. Chef de bataillon en 1814, il remplit, durant la campagne d'Espagne (1823), les fonctions de directeur général du service des ponts. Attaché ensuite à l'état-major de la garde royale, il devint colonel, le 11 août 1830, et commanda le douzième régiment d'artillerie. Nommé maréchal-de-camp le 16 novembre 1840, il reçut en même temps le commandement de l'école d'artillerie de Vincennes, se rendit en Afrique à la fin de cette année, et y fit les campagnes de 1841 et 1842. Général de division le 12 juillet 1848, il entra au comité d'artillerie, et fut mis dans le cadre de réserve en

1854. Le 19 juin de cette année, il fut créé sénateur.

SICARD.

*Archives de la guerre. — Notes communiquées.*

**LYCIUS** (Λύκιος), sculpteur grec, né à Éluthères en Béotie, vivait vers la quatre-vingt-douzième olympiade, 428 avant J.-C. Suivant Pline, il était le disciple de Myron, et d'après Pausanias et Polémon, fils de ce statuaire. Pline mentionne de lui un groupe des Argonautes, et un enfant ranimant un feu près de s'éteindre (puerum sufflantem), « ouvrage digne de son maître ». Pausanias dit qu'il a vu dans l'Acropole d'Athènes une statue en bronze par Lycius représentant un enfant avec un vase d'eau lustrale. Le même écrivain décrit un groupe de Lycius extrêmement intéressant comme un spécimen de l'arrangement des figures dans un grand ouvrage de statuaire de la meilleure époque. Ce groupe, placé à Olympie près de l'Hippodamion, avait été consacré par le peuple d'Apollonie; il reposait sur une base de marbre semi-circulaire. Au milieu de la partie supérieure de la base était la statue de Jupiter avec Thétis et Héméra (l'Aurore) qui le suppliaient en faveur de leurs fils, Achille et Memnon. Les héros se tenaient au-dessous, aux extrémités du demi-cercle, dans l'attitude de combattants. L'espace entre eux était occupé par quatre couples de héros grecs et troyens; Ulysse et Hélénius, Alexandre et Ménélas, Énée et Diomède, Déiphobe et Ajax, fils de Télamon.

Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Pausanias, V, 22. — *Real-Encyclopädie des Class. Alterth.*, au mot *Lycius*. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

**LYCLAMA** (*Marc*), jurisconsulte frison, né à Nyeholdt (Frise), mort en 1626. Il étudia le droit, d'abord à Heidelberg, en mai 1593, puis à l'Académie de Franeker, où il fut reçu docteur. Il était avocat au conseil de Frise depuis le 9 mai 1597, lorsqu'en 1603 il fut élu député à l'assemblée des états généraux. Le 25 mai 1604 il fut rappelé à Franeker pour y professer les *Pandectes*. Élu recteur de l'université l'année suivante, il quitta cette charge, le 22 mai 1610, pour occuper celle de *grietman* (bailli) de l'Oost-Stellingwerf. Ses concitoyens le députèrent de nouveau aux états généraux en 1620, et en août 1621 ils le choisirent avec Regner Paauw, bourgmestre d'Amsterdam, et Rutger Haershtoffe, trésorier du Salland, pour aller en ambassade auprès de Christiern IV, roi de Danemark. La même année, et lorsqu'il présidait les états généraux, il reçut de la république vénitienne le collier de l'ordre de Saint-Marc, décoration fort recherchée alors. Nommé curateur de l'Académie de Franeker, il ne se servit guère de cette qualité que pour exclusion de la chaire de droit Reinhard Bachovius de Leipzig, qui avait critiqué un peu vivement ses ouvrages. « Les écrits de Lyclama, dit Paquot, montrent qu'il avait fait une étude sérieuse des belles-lettres, et acquis une profonde connoissance du droit romain. Il s'est plu à ne traiter que des sujets importants, sans se

rendre jamais le copiste d'autrui. » On a de Lyclama : *Membranarum Libri VII*; Franeker, 1608-1609, in-4°; Léna, 1624, in-12; Leuwarden, 1624, in-4°, recueil de dissertations sur le droit civil; — *De Jure Studiosorum*; Franeker, 1609; — *De Hæredis Institutione in legitima, et re certa*, ad *Antonium Fabrum*; Franeker, 1610, in-12: un savant silésien, Gaspar Schifordiger publia : *Disputationum Forensium ad Ant. Fabrum J<sup>cum</sup> Sebusianum, Libri tres*, et y attaqua Lyclama; celui-ci, qui était peu endurant, riposta par *Antonii Mercatoris pro Jacobo Cujacio, inclitæ recordationis J<sup>c<sup>o</sup></sup>, operæ gratuitæ, de conditione furtiva*; — *De inveniendæ rei Æstimatione*; Franeker, 1610, in-12; Leuwarden, 1644, in-16; — *De Professore Juris*; Franeker, 1616; — *Bene-dictorum Libri IV, adversus male dicta et errores*; Leyde, 1616, in-12; Leyde, Elzevier, 1617, in-12: l'auteur y défend ses opinions contre *La Chiade* d'Antoine Faber.

L.—Z.—E.

Gaspar Schifordiger, *Disputationum Forensium Libri tres*, lib. II, tract. I, quest. 7. — Paquot, *Mem. pour servir à l'Hist. littér. des Pays-Bas*, t. IV, p. 442-446. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 639. — Ur. Huberus, *Orat. VI*, Inter, *Opera minora*, p. 131-133. — Vriemoot, *Athenæ Fris.*, p. 122-126.

**LYCOMÈDE**, général arcadien, né à Mantinée, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il était, suivant Xénophon et Pausanias, riche, de haute naissance et ambitieux. Il résolut de profiter des succès des Thébains contre Sparte pour émanciper l'Arcadie; qui reconnaissait depuis longtemps la suprématie lacédémonienne, et s'associa avec ardeur à la fondation de Mégalopolis, en 370; on prétend même qu'il inspira à Épaminondas le projet d'élever cette ville, qui devait être un poste avancé contre Sparte. Général des Arcadiens en 369, il défait les Lacédémoniens près d'Orchomène, prit et détruisit Pellène en Laconie. Mais il ne prétendait pas qu'une domination nouvelle se substituât à celle qui venait d'être renversée, et il rappela énergiquement aux Arcadiens qu'ils étaient assez puissants pour ne pas avoir de maîtres. Aussi, lorsque les Thébains tinrent un congrès dans leur ville et proposèrent d'admettre le rescrit d'Artaxerxès II, qui leur était tout favorable, Lycomède déclara que le congrès aurait dû se tenir sur le théâtre de la guerre, et il se retira avec ses collègues. En 366, la perte d'Oropus exaspéra les Athéniens contre les Spartiates, qui les avaient abandonnés lorsque leur secours était le plus utile. Lycomède, averti de ce sentiment, se rendit à Athènes, et proposa une alliance entre cette ville et l'Arcadie. Cette offre, qui entraînait une rupture avec Sparte, fut d'abord froidement accueillie; les Athéniens finirent cependant par en reconnaître les avantages, et l'acceptèrent. Lycomède revenait d'Athènes porteur du traité lorsqu'il tomba entre les mains d'exilés arcadiens du parti lacédémonien, qui l'égorèrent.

Y.

Xénophon, *Hell.*, VI, 5; VII, 1, 4. — Pausanias, VIII, 27; IX, 14. — Diodore de Sicile, XV, 59, 62. — Malte-

Brun, *Mémoires sur les Mœurs et les Lois des Arcadiens*, dans les *Nouvelles Annales des Voyages*.

**LYCOMÈDE** (*Joseph-Marie* ARRIGHI, connu sous le nom de), littérateur français, né à Speloncato (Corse), en 1768, mort au même endroit, le 13 juillet 1834. Son grand-père, Dominique Arrighi, comptait parmi les partisans les plus zélés de Paoli. Joseph-Marie Arrighi alla achever ses études à Rome. A vingt-et-un ans, il défendit la religion contre les attaques des philosophes dans un *Essai sur la Religion*, Rome, 1793, in-8°, qui lui mérita les éloges de plusieurs grands dignitaires de l'Église. Revenu en Corse en 1795, il y exerça des fonctions de magistrature. Il vint à Paris publier un *Voyage en Corse*; Paris, 1805, 2 vol. in-8°, sous le nom de *Lycomède*, qu'il avait adopté. En 1808, Saliceti l'appela à Naples, et lui confia les fonctions de directeur général de la police. En même temps Arrighi s'occupa de l'histoire de Naples, et fit paraître : *Saggio storico sulle Rivoluzioni civili e politiche del regno di Napoli*; Naples, 1812, 3 vol. in-8°. Les événements de 1814 le ramenèrent en Corse, et après le rétablissement des Bourbons il publia un opuscule intitulé : *Dello spirito pubblico dei Corsi verso il re e la nazione francese*; Bastia, 1815, in-8°. J. V.

Weiss, *Biogr. univ.*, ou suppl. au *Dict. Univ. Histor. de Feller*.

**LYCON** (Λύκων), orateur athénien, l'un des accusateurs de Socrate, vivait en 400 avant J.-C. S'il n'eût pris une part fâcheuse au procès de Socrate, son nom serait resté inconnu. Selon Stalbaum il était un des dix avocats officiels (συνήγοροι), chargés par l'État de conduire les poursuites publiques. Cette conjecture, si elle était fondée, diminuerait l'odieuse de la conduite de Lycon, qui rédigea l'accusation contre Socrate; mais elle paraît douteuse, car les Athéniens rendirent plus tard l'orateur responsable de son acte. Il fut banni avec Anytus. Le scolaste de Platon nous apprend que Lycon descendait d'une famille ionienne, qu'il appartenait au dème de Thoriciens, qu'il était pauvre, et qu'il épousa Rhodia, fameuse par ses mauvaises mœurs. Il était lui-même grand buveur, si c'est à lui que se rapporte le vers d'Aristophane dans *Les Guêpes* (v. 1301).

Platon, *Apol.* 23, avec la note de Stalbaum. — Diogène Laërce, II, 38, 39, 43, avec les notes de Ménage. — Xenophon, *Memorab.* I, 1, avec les notes de Kühner. — Schneider, *Prof. ad Xenoph. Anab.*, p. XXXII. — Meineke, *Fragmenta Com. Græc.*, vol. I, p. 117; II, p. 131, 441, 442, 515, 535.

**LYCON** de Troade, philosophe grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Disciple de Straton, il lui succéda à la tête de l'école péripatéticienne, dans la 127<sup>e</sup> olympiade, 272 avant J.-C., et occupa cette place pendant plus de quarante-quatre ans. Il résida à Pergame sous le patronage d'Attale et d'Eumène, et résista aux sollicitations du roi Antigonos Gonatas (et non Antiochus, comme on le lisait dans les anciennes éditions de Diogène Laërce), qui voulait l'attirer

en Macédoine. Dans plusieurs circonstances ses conseils furent d'une grande utilité aux Athéniens. Lycon était moins un philosophe qu'un professeur éloquent, qui s'entendait très-bien à l'éducation des enfants. Il attachait une grande importance aux exercices corporels, et lui-même pratiquait assidûment la gymnastique. Il mourut de la goutte, à l'âge de soixante-quatorze ans, et il était de complexion si robuste que sa fin parut prématurée. Diogène Laërce, qui rapporte plusieurs anecdotes sur son caractère, ne donne pas les titres de ses ouvrages. Il semble, d'après un fragment de Lycon, cité par Rutilius Lupus, que ce philosophe avait composé un traité *Sur les Caractères*, pareil à l'ouvrage de Théophraste. Il avait aussi écrit *Sur les limites du bien et du mal* (De Finibus), et *Sur la Nature des Animaux*.

On cite encore plusieurs personnages du nom de Lycon; savoir Lycon de Jasos, qui écrivit un ouvrage sur Pythagore (Athénée, II, p. 47; X, 418, Diogène Laërce, V, 69).

LYCON de Syracuse, qui eut part au meurtre de Dion (Plutarque, *Dion*, 57; Diodore, XVI, 31; Cornelius Nepos, *Dion*, 9).

LYCON de Scarphéa, acteur comique, qui, jouant un jour devant Alexandre, inséra dans son rôle un vers où il demandait au roi dix talents (près de 60,000 l.). Alexandre rit de cette hardie pétition, et accorda les dix talents. C'est sans doute le même Lycon qui est célébré comme un excellent convive, dans une épigramme de Phalaccus; le même aussi qui avait donné son nom à une comédie d'Antiphane. (*Anth. Græc.*, vol. I, p. 210; VII, p. 246, éd. Jacobs; — Meineke, *Frag. Com. Græcor.*, vol. I, p. 327; III, p. 80.)

Diogène Laërce, V, 65-74. — Rutilius Lupus, *De Fig.* II, 7, avec la note de Ruhnkens. — Cicéron, *Tusc. Disp.* III, 32. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, II, p. 497. — Fabricius, *Biblioth. Græc.*, vol. I, p. 831; III, p. 498. — Jonsius, *Script. Hist. Philos.*, vol. IV, p. 340.

**LYCOPHRON** (Λυκόφρων), poète et grammairien grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C., sous Ptolémée Philadelphe. Suidas lui a consacré quelques lignes. « Lycophron, dit-il, de Chalcis en Eubée, fils de Sosiclès, et par adoption de Lycus de Rhégium, grammairien et auteur de tragédies; il est un des sept qui formèrent la pléiade. On a de lui les tragédies suivantes : *Eolus* (Αἰόλος), *Andromède* (Ἀνδρομέδα), *Aléès* (Ἀλήτης), *Eolide* (Ἀιολίδης), *Eléphéonor* (Ἐλεφήνορ), *Hercule* (Ἡρακλῆς), *Les Suppliants* (Ἰκέται), *Hippolyte* (Ἰππόλυτος), *Les Cassandriens* (Κασσανδρείς), *Laius* (Λαῖος), *Les Marathoniens* (Μαραθωνιοί), *Nauplius* (Ναύπλιος), *Le premier Œdipe*, *Le second Œdipe* (Οἰδίπους α, β'), *L'Orphelin* (Ὀρφανός), *Penthée* (Πενθεός), *Les Pélopidès* (Πελοπίδαι), *Les Alliés* (Σύμμαχοι), *Télégonus* (Τηλέγονος), *Chrysis* (Χρύσιππος). Le *Télégonus* a été remanié par l'auteur. Il écrivit aussi l'*Alexandra* (Ἀλεξάνδρα), poème ténébreux. »



Suidas n'a pas énuméré toutes les tragédies de Lycophon, car on lit dans le commentaire de Tzetzés sur l'*Alexandra* : « En outre, ce Lycophon est un poète tragique qui a écrit soixante-quatre (ξδ') (1), ou quarante-six (δς') ». Il ne subsiste de ces tragédies que quatre vers des *Pélopides*. Tout le reste est perdu, et la perte n'est peut-être pas très-regrettable. Lycophon, comme les autres poètes alexandrins, Théocrite excepté, imitait sans génie les admirables productions des âges précédents. Ces copies n'auraient pour nous qu'un bien faible intérêt; mais elles faisaient illusion aux contemporains, et le philosophe Ménédème plaçait Lycophon au rang des grands poètes tragiques. Dans ce jugement Ménédème montrait plus de générosité que de goût, car le poète l'avait pris pour sujet d'un drame satirique (*Μενιδήμους*), dont il reste quelques vers. Comme Lycophon s'était occupé particulièrement des ouvrages dramatiques, Ptolémée Philadelphie lui confia le classement de toutes les comédies contenues dans la bibliothèque d'Alexandrie. Il s'agissait apparemment de les disposer chronologiquement, par ordre de genres, et de donner des notices sur leurs auteurs. Lycophon recueillit dans ce travail les matériaux d'un traité sur la comédie (*περι Κωμωδίας*), qui comprenait l'exposition et l'histoire de la comédie grecque. Ce traité est perdu. On ne sait plus rien de la vie du poète grammairien, sinon qu'il fut tué d'un coup de lèche (2).

Il nous reste sous le nom de Lycophon un poème intitulé *Cassandre* ou *Alexandra*. Ce n'est ni une tragédie ni un poème épique, mais un long monologue de 1,474 vers iambiques, dans lesquels Cassandre, fille de Priam, à la vue du vaisseau qui emporte Paris vers les rivages de la Laconie, prophétise la chute de Troie, les aventures des héros grecs et troyens, et une longue suite d'événements historiques ou fabuleux, qui remontent jusqu'à Europe et Io, jusqu'aux Argonautes et aux Amazones, et s'arrêtent à Alexandrie le Grand. C'est une sorte d'histoire universelle sous forme de prophétie. Dans cette composition bizarre, qui a quelque analogie avec la fameuse collection des *Oracula Sibyllina*, l'auteur s'est proposé d'imiter la forme énigmatique des oracles, dont il existait alors plusieurs recueils, et de condenser dans un espace restreint les légendes les plus étranges et les moins connues, les locutions les plus curieusement insolites que lui offraient le cycle épique, les poètes tragiques et lyriques. Sans fausser les traditions, sans violer la langue, il est parvenu à hérisser chacun de ses vers de difficultés presque insurmontables. Pour exécuter un pareil tour de force, il fallait

une profonde connaissance de la littérature grecque et un certain talent de versification. Lycophon possède en effet ces deux mérites; mais il ne montre du moins dans cet ouvrage aucune étincelle de génie poétique. L'*Alexandra* était un défi jeté aux érudits, une énigme proposée à leur pénétration; elle devint l'objet des travaux de beaucoup de grammairiens, entre autres de Théon, de Dection et d'Orus, qui s'efforcèrent d'en deviner le sens et d'en éclaircir les obscurités. Leurs commentaires, aujourd'hui perdus, ont été résumés par Isaac (et Jean) Tzetzés dans des *Scholies* du plus grand prix pour la connaissance des vieilles légendes religieuses et héroïques de la Grèce. En deux endroits de l'*Alexandra* (vers 1,226, etc., 1,440, etc.), il est question des Romains, et l'empire de la terre et de la mer leur est formellement promis. Comment un poète, qui vivait dans le troisième siècle avant J.-C., à la cour de Ptolémée Philadelphie à une époque et dans un pays où les Romains étaient à peine connus, a-t-il pu présager leur prodigieuse fortune? Cette difficulté avait frappé un scoliate ancien, qui supposa que l'*Alexandra* est d'un autre Lycophon que le poète tragique; opinion adoptée et développée par lord Royston, qui a traduit en anglais l'*Alexandra*, et par Niebuhr. Welcker pense avec plus de vraisemblance que les vers relatifs aux Romains ont été interpolés.

L'*Alexandra* fut imprimée pour la première fois par Alde, avec Pindare et Callimaque; Venise, 1513, in-8°; puis vint l'édition de Lacisi avec les *Scholies* de Tzetzés, Bâle, 1546, in-fol. Ce poème a eu depuis une vingtaine d'éditions, parmi lesquelles on remarque celle de Canter, Bâle, 1566, in-4°, avec de courtes notes, une traduction latine littérale de l'éditeur, et une traduction en vers latins par Joseph Scaliger, qui à force d'érudition réussit à être aussi archaïque, aussi bizarre et plus intelligible encore que l'original; celle de Meursius; Leyde, 1599, in-8°, avec un commentaire un peu confus, mais instructif; celles de Potter, Oxford, 1697, 1702, in-fol., avec le texte de l'*Alexandra* revu sur deux manuscrits d'Oxford, les *Scholies* de Tzetzés revues également sur les manuscrits, les traductions de Canter et de Scaliger, les commentaires de Canter et de Meursius, enfin des notes de Potter; celle de Reichard, Leipzig, 1788, in-8°, avec la traduction et le commentaire de Canter, une paraphrase, et des notes; celle de Bachmann, Leipzig, 1830, in-8°, avec un texte revu, une paraphrase inédite et des *Scholies minora inedita*. Pour compléter ces deux dernières éditions, il faut y joindre l'excellente collection des *Scholies* et des *Commentaires* par C.-G. Müller, Leipzig, 1811, 3 vol. in-8°. L'*Alexandra* a été traduite en vers italiens par On. Gargiulli (Naples, 1812, in-8°), en vers anglais par lord Royston (Cambridge, 1816, in-4°), dont la version, laborieusement calquée sur l'original et remplie d'archaïsmes, rappelle celle de Scaliger; enfin, elle a

(1) Un manuscrit donne soixante-six (ξς').

(2) C'était du moins une tradition ancienne à laquelle Ovide fait allusion dans les deux vers suivants de son *Ibis* :

Usque cothurnatum perisise Lycophrona narrans,  
Hæreat in fibris fixa sagitta tuis.

été traduite en français par M. Dehèque, avec le texte grec et des notes ; Paris, 1853, in-4°. L. J.

Suidas, au mot *Λυκόφρων*. — Dlogène Laerce, II, 123, 150. — Tzetzés, *Chil.*, VIII, 481. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, p. 750. — Bernhardt, *Grundriss der Griech. Litt.*, vol. II, p. 613, 1026-1029. — Welcker, *Die Griech. Tragödi.*, p. 1256-1263. — Wagner, *Fragmenta Tragicorum Græcorum omnium*, dans la *Bibliothèque grecque* de A. Didot. — Forbiger, *Comment. de Lycophronis Alexandra* ; Leipzig, 1827, in-8°. — Hayter, *An Essay on the Alexandra of Lycophron*, dans le *Classical Journal*, n° IX. — Niebuhr, *Ueber das Zeitalter Lycophrons des Dunkeln*, dans ses *Kietnen. Schriften*, p. 438-450. — Volker, *De Lycophronis Cassandra* ; 1820, in-4°. — Oslander, *Bemerkungen zu Lycophron* ; Stuttgart, 1826, in-8°. — Meineke, *Historia critica Com. Græc.*, p. 9, 11 :

**LYCORTAS** (*Λυκόρτας*), de Mégalopolis, général achéen, père de l'historien Polybe, vivait dans le second siècle après J.-C. Ami de Philopœmen, dévoué à sa politique, à la fois prudente et patriotique, il fut envoyé en ambassade à Rome en 189, avec Diophane, pour y recevoir la décision du sénat au sujet de la guerre de la ligue achéenne contre Lacédémone. Tandis que son collègue voulait tout remettre à la volonté du sénat, Lycortas maintint au contraire le droit de la ligue d'agir librement et comme un État indépendant. Il fut, en 186, un des trois ambassadeurs envoyés à Ptolémée V Épiphane pour conclure une nouvelle alliance entre l'Égypte et les Achéens. Il semble que Lycortas et ses collègues ne remplirent pas leur mission d'une manière satisfaisante, puisque, au retour, ils ne purent pas préciser devant l'assemblée de Mégalopolis, en 185, les conditions du traité qu'ils avaient conclu. Cette faute des négociateurs menagea un triomphe à Aristène, chef du parti contraire. Cependant Lycortas ne fut pas disgracié. Dans la même année, il défendit avec Philopœmen à Argos la conduite des Achéens à l'égard de Lacédémone. Stratège de la ligue en 184, il maintint la même politique contre le médiateur romain Appius Claudius. En 183, quand Dinocrate et son parti retirèrent la Messénie de la ligue, Lycortas, chargé par le vieux Philopœmen de soumettre la province dissidente, ne put forcer les passages de la Messénie. Il succéda l'année suivante à Philopœmen comme général de la ligue, et vengea sa mort en envahissant la Messénie. Ses efforts pour maintenir la liberté d'action des Achéens le rendirent suspect et odieux aux Romains. Il n'en resta pas moins attaché à la politique ferme et modérée qu'il avait pratiquée dès le commencement, et pendant la guerre entre Rome et Persée il recommanda aux Achéens de garder une stricte neutralité. Cette conduite laissait malheureusement la ligue à la merci du vainqueur. Les Romains, après la conquête de la Macédoine, firent arrêter mille Achéens (167). Lycortas, avec ses opinions, ne pouvait échapper à cette mesure de rigueur ; cependant il n'est pas mentionné parmi les prisonniers, ce qui fait supposer qu'il était mort à cette époque. Y.

Polybe, XXII, 23 ; XXIII, 1, 7, 9, 10-12 ; XXIV, 4, 12 ;

XXV, 1, 2, 7 ; XXVI, 1, ch. XXVIII, 3, 6 ; XXIX, 8-10. — Tite Live, XXXVIII, 30-34 ; XXXIX, 33, 35-37, 48. — Plutarque, *Philopœmen*, 16, 17, 18, 21. — Pausanias, IV, 29 ; VII, 9. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. III, p. 318. — Thirlwall, *History of Greece*, t. VIII.

**LYCOSTHÈNE**. Voy. WOLFFHARDT.

**LYCURGUE** (*Λυκοῦργος*), célèbre législateur spartiate, dont on place l'existence dans le neuvième siècle avant J.-C. Plutarque commence ainsi la biographie de ce personnage : « Touchant Lycurgue le législateur, il est absolument impossible de rien dire qui ne soit douteux ; car on raconte les choses les plus différentes de sa naissance, de ses voyages, de sa mort, et surtout de ses lois et de ses institutions politiques ; et on est encore moins d'accord sur le temps où il vivait. » Si telles étaient à l'époque de Plutarque les difficultés d'une histoire de Lycurgue, ces difficultés sont encore plus graves aujourd'hui. Sans doute, comme Lycurgue avait précédé de plusieurs siècles les premiers historiens grecs, son existence, pour les anciens ainsi que pour nous, reposait sur des traditions plus ou moins vraisemblables plutôt que sur des récits dignes de foi ; mais à défaut d'historiens, Plutarque avait pu consulter des poètes plus anciens qu'Hérodote, et où il avait rencontré des traces du grand législateur spartiate. Ces poètes même, Alcman, Tyrée, Simonide, sont en grande partie perdus ; de sorte que toute tentative de reconstruire la véritable histoire de Lycurgue serait vaine. Les matériaux authentiques manquent absolument. Il n'en faut pas conclure que Lycurgue n'a pas existé. Bien que les renseignements qui concernent sa vie soient de valeur très-secondaire, il n'est pas inutile de les exposer, puisqu'ils représentent la légende qui avait cours sur lui. Quant à la législation qui porte son nom mais qui ne fut pas l'œuvre d'un seul homme et d'une seule époque, il est possible d'en indiquer au moins les traits essentiels.

Aristote fait de Lycurgue un contemporain d'Iphitus (884 avant J.-C.) ; Xénophon, au contraire, le place du temps des Héraclides, c'est-à-dire deux cents ans plus tôt ; mais comme dans la prétendue chronologie grecque, antérieurement aux olympiades, tout est de convention, une erreur de deux cents ans ne tire guère à conséquence. D'après Simonide, Lycurgue était fils de Prytanis, frère d'Eunomus le Proclide ; suivant Denys d'Halicarnasse, il était oncle du même Eunomus ; enfin l'opinion la plus générale le fait fils de ce prince. Après ces dissidences sur l'époque et la filiation de Lycurgue, la légende devient sinon plus sûre du moins un peu plus consistante. Sparte, conquise depuis quelques générations par les Doriens, se trouvait dans un état d'anarchie. Les conflits étaient incessants entre les rois, qui aspiraient à la tyrannie, et le peuple, qui demandait des institutions démocratiques. Dans ces conjonctures le roi Polydectes, frère de Lycurgue, mourut laissant sa femme enceinte. L'ambitieuse princesse offrit à Lycurgue de dé-

truire l'enfant qu'elle portait dans son sein, s'il consentait à l'épouser. Lycurgue dissimula, mais aussitôt que le prince fut né, il le présenta au peuple, et gouverna comme son tuteur. Voyant qu'on le soupçonnait d'aspirer au trône, il quitta Sparte et entreprit de longs voyages. Il visita la Crète, où il étudia les lois de Minos et des Doriens établis dans cette île. De là il se rendit dans l'Asie Mineure, et s'instruisit encore en comparant les mœurs dissolues des Ioniens avec les mâles et simples habitudes des Doriens. Là aussi il rencontra Homère, ou du moins ses poèmes, qu'il rapporta en Grèce. Non content de connaître le monde hellénique, il pénétra en Égypte, en Libye, en Ibérie et jusque dans l'Inde (la critique n'a rien à voir dans de pareilles assertions). A son retour le sage voyageur, accueilli avec enthousiasme par les partis fatigués qui lui demandaient des lois, voulut donner à sa future législation la sanction religieuse, et alla consulter à Pythie de Delphes. La Pythie lui répondit qu'il était cher aux dieux, et un dieu plutôt qu'un homme, et que ses institutions seraient de beaucoup supérieures à celles des autres peuples. Fort de cette réponse, qui réduisait au silence ceux qu'effrayait la dureté de ses lois, il remania complètement la constitution militaire et civile de Sparte. Après avoir placé ses institutions sous l'autorité respectée du dieu de Delphes, et exigé de ses concitoyens le serment qu'ils n'y changeraient rien jusqu'à son retour, il quitta Sparte pour toujours. Nul ne sait où et comment il mourut. Il disparut comme un dieu, ne laissant d'autres traces de son passage que sa législation. Les Spartiates lui élevèrent un temple et lui offrirent des sacrifices annuels. Cette légende, vraisemblable et absolument dénuée de preuves, ne fournit aucune notion positive pour l'explication du phénomène extraordinaire de la constitution spartiate. Si l'on veut se rendre compte des institutions attribuées à Lycurgue, il faut bien distinguer celles qui se rapportent au gouvernement en général et celles qui concernent l'organisation sociale. Le gouvernement spartiate ne rentre pas dans les classifications admises par les écrivains politiques grecs. Il était monarchique par ses rois, aristocratique par le sénat, démocratique par l'assemblée du peuple et les éphores. Ces trois éléments (royauté, aristocratie, démocratie) se trouvent déjà combinés dans le gouvernement des Grecs de l'époque homérique, et remontent sans doute aux premiers temps de cette race. Les Doriens de Sparte, restés plus fidèles à l'esprit hellénique primitif, échappèrent au mouvement qui, dans les autres cités de la Grèce, transforma la royauté en oligarchie, et l'oligarchie en démocratie, en passant par une période intermédiaire de tyrannie. Lycurgue n'eut qu'à régler ce qui existait déjà. Sa législation politique se résume dans ce *rhêtore* (1), qui lui avait été dicté

par la Pythie : « Bâti un temple à Zeus hellénien, et à Athéné hellénienne; divise le peuple en tribus et en sections; constitue un sénat de trente membres avec les chefs suprêmes (rois); qu'ensuite le peuple se rassemble entre Babyce et Cnacion, qu'on lui défère les propositions (du sénat) et qu'il les approuve; que le peuple ait la décision et la puissance. » Ce *rhêtore* obscur se prêtait à des interprétations diverses; on aurait pu en faire sortir la démocratie; mais les Spartiates, forcés de rester unis pour maintenir dans l'obéissance la Laconie conquise, étaient un peuple essentiellement conservateur, et ils gardèrent jusqu'à la fin le même gouvernement mixte. La royauté continua de posséder en apparence les mêmes privilèges que dans les temps héroïques. Les rois furent grands-prêtres, juges, généraux; mais à une époque inconnue, et certainement postérieure à Lycurgue (1), leur pouvoir fut limité par l'institution de cinq éphores, magistrats annuels, investis d'une sorte de dictature. Un conseil ou sénat de vingt-huit membres choisis parmi tous les citoyens ayant soixante ans d'âge sans aucune distinction de fortune et de naissance, proposait et discutait toutes les mesures, qui étaient ensuite soumises à l'assemblée populaire. Il paraît certain que cette assemblée se composait uniquement de la classe privilégiée des *pairs* ou *égaux* (*ἰσμοιοί*). Ceux-ci y étaient admis à l'âge de trente ans. Après la classe des égaux venaient les périèques, anciens propriétaires de la Laconie, conquis par les Doriens et dépouillés par eux d'une partie de leur territoire, mais conservant sous la souveraineté des vainqueurs la libre jouissance de leurs biens et leurs lois particulières; enfin les Hilotes ou serfs attachés à la glèbe, occupés aux travaux agricoles ou dans l'intérieur des maisons. Ces deux dernières classes n'avaient aucune part au gouvernement. Toute l'action politique appartenait donc aux égaux, et l'organisation de cette classe est, d'après l'opinion générale des anciens, l'œuvre propre et originale de Lycurgue. Les Doriens qui envahirent la Laconie s'approprièrent une partie des terres, et les répartirent sans doute entre eux avec une certaine égalité. Les désordres et les violences qui sont la suite ordinaire des conquêtes ne tardèrent pas à faire disparaître parmi les vainqueurs cette égalité primitive. Cependant les Doriens, entourés de sujets nombreux et de serfs, ne pouvaient maintenir leur souveraineté que par leur union, et cette union ne pouvait être durable

Lycurgue se conservaient par tradition; il était défendu de les écrire. Cons. l'essai d'Ulrichs, *Ueber die Lycurgischen Rhetra*, dans le *Rheinisches Museum* pour 1847, p. 204.

(1) L'institution des éphores semble avoir été un expédient énergique pour surmonter les dangers de la première guerre de Messénie. On trouve dans d'autres États doriens des magistrats du même nom. Il en existait peut-être à Sparte avant Lycurgue, mais leur pouvoir dictatorial ne s'établit que longtemps après.

(1) Les *rhêtres* (*ῥήτραι*, pactes, conventions, lois) de

que si elle était fondée sur l'égalité des droits et des privilèges. Suivant Plutarque, Lycurgue partagea tout le territoire conquis ; neuf mille portions furent adjugées aux Spartiates et trente mille aux Laconiens. Ce fait est des plus célèbres, mais aussi un des plus obscurs et des plus incertains de l'antiquité. Les historiens qui le rapportent ne donnent aucun des détails qui pourraient l'expliquer. Ainsi on ne nous apprend pas si les lots étaient inaliénables, s'ils constituaient des majorats héréditairement transmissibles aux fils aînés à l'exclusion des plus jeunes. Sans cette prescription les lots morcelés par les dots des filles et par les héritages auraient bientôt perdu leur première forme, et après trois ou quatre générations, l'égalité aurait été bouleversée. Si les lots constituaient des majorats, ils étaient contrares au principe d'égalité et au but de Lycurgue, qui avait voulu non pas créer une aristocratie parmi les Doriens, mais faire de tous les Doriens une aristocratie. Dans les deux cas le partage était au moins inutile aux projets de Lycurgue ; et on ne voit pas pourquoi ce législateur aurait bravé sans profit les incon vénients d'une pareille mesure. Si le partage égal des terres était attesté par des autorités graves, il faudrait l'admettre malgré son extrême invraisemblance ; mais il n'en est pas ainsi. Les écrivains vraiment compétents au sujet de Sparte, parce qu'ils avaient vu cette ville au temps de sa grandeur, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Platon, Aristote ne disent rien d'un fait aussi extraordinaire, et les récits des deux premiers le contredisent implicitement, car ils parlent l'un et l'autre de Spartiates riches et de Spartiates pauvres. Thucydide fait remarquer que pour la manière de vivre les riches ne se distinguaient pas des pauvres, pourvu que ces pauvres eussent de quoi participer aux frais de la table commune ; de sorte que l'inégalité de la fortune ne portait aucune atteinte à l'égalité politique. C'était là le but que Lycurgue s'était proposé et qu'il avait atteint par une série de règlements disciplinaires fortement liés les uns aux autres. Les Spartiates étaient une armée d'invasion campée au milieu du pays conquis. Le législateur donna plus de cohésion à cette armée, et en fit une sorte de communauté militaire. Chaque enfant était enrégimenté à l'âge de sept ans et entré dans une des casernes où les Spartiates, divisés par sections, vivaient en commun (chaque section ayant sa table). Là on lui enseignait avec les premiers éléments des lettres et la musique, les divers exercices dont se composait alors l'ordonnance militaire, ou ceux qui pouvaient préparer le corps aux combats ; surtout on l'endurcissait à la fatigue et à la souffrance. La tête rasée, marchant nu-pieds, légèrement vêtu, il bravait la température la plus rude et les marches les plus pénibles. Dans les fêtes d'Artémis, de jeunes Spartiates étaient frappés de verges devant l'autel de la déesse et en présence de leurs parents, sans

que les coups qui faisaient jaillir leur sang leur arrachassent un cri. Plusieurs succombaient sans proférer une plainte. A dix-sept ans le jeune Spartiate-entraînait dans le service actif. S'il n'était pas employé dans une expédition lointaine, il était mis à la disposition des éphores, qui se servaient de lui pour exécuter leurs ordres souvent sanguinaires et mystérieux. De temps en temps de jeunes gens isolés ou par petites troupes se répandaient dans la campagne, et égorgaient les Hilotes qui excitaient les ombrages des éphores. Un profond secret couvrait ces meurtres périodiques. Thucydide raconte que deux mille Hilotes qui s'étaient distingués dans la guerre au point d'exciter la jalousie et la crainte de leurs maîtres disparurent sans qu'on sût comment. Après cet apprentissage le Spartiate partait pour une de ces guerres où sa patrie s'engageait moins pour conquérir des provinces que pour maintenir en Grèce sa position dominante. Il était suivi de plusieurs Hilotes. A soixante ans il quittait le service actif pour devenir instructeur des jeunes gens ou membre du sénat. Dans une pareille existence il n'y avait place ni pour le travail mécanique, ni pour l'agriculture, ni pour le commerce, ni pour l'industrie. Toutes les professions utiles étaient abandonnées aux Hilotes et aux périèques. Les égaux étaient des soldats, n'étaient que des soldats ; ils en pratiquaient l'exacte discipline et la subordination sévère. « Si les Spartiates dominent en Grèce, disait leur roi Archidamus, ce n'est pas par la situation de leur ville, ni par le nombre de leurs citoyens, mais parce qu'ils vivent comme une armée bien disciplinée et obéissent volontairement à leurs magistrats. » Cette association ou confrérie générale des égaux, se divisait en sections (appelées *hétairies* dans d'autres États doriens), formées par un libre choix et recrutées par l'élection. Les membres de ces sections avaient entre eux des rapports continuels, aux repas communs (*phiditia*), aux champs d'exercices (*gymnasia*), à la chasse, aux salles de conversations (*leschæ*), et ils avaient à peine quelques moments à donner à la vie de famille et à l'administration de leur fortune. Ce dernier soin revenait presque entièrement aux femmes, qui étaient seules maîtresses au logis, et avaient dans leur manière de vivre une liberté absolument inconnue aux autres femmes grecques et particulièrement choquante pour les Athéniens. Les poètes comiques d'Athènes plaisantaient volontiers, et avec leur licence ordinaire, sur ces jeunes filles à la beauté robuste, aux mâles allures, qui pour marcher plus à l'aise portaient des tuniques ouvertes par devant, et qui dans certains exercices ou fêtes paraissaient en public sans aucun vêtement. Dans ces railleries, que Plutarque a prises au sérieux, il y a du vrai sans doute et beaucoup de faux. Les mœurs semblent avoir été plus pures à Sparte que dans aucune ville grecque. Malheureusement l'absence d'intimité

domestique amena les Spartiates à croire que le principal et presque le seul objet du mariage était la procréation de beaux et vigoureux enfants propres à faire de vaillants soldats; de là ces révolutions si révoltantes qui autorisaient un mari vieux ou infirme à se faire suppléer auprès de sa femme par un jeune homme robuste, ou une veuve restée sans enfants à en obtenir par un commerce avec un autre homme (probablement un esclave); qui enfin permettaient à une femme l'avoir « trois ou quatre maris et même plus s'ils étaient frères, » dit Polybe. Le désir d'augmenter la population n'était pas la seule cause de cette étrange coutume; la nécessité de l'économie y était pour beaucoup. Deux ou trois frères forcés de vivre sur un lot, et devant sous peine de déchéance payer leur cotisation aux tables communes, ne pouvaient guère entretenir trois ménages, et pouvaient encore moins augmenter par fortune par l'industrie ou le commerce interdits aux Spartiates. Ils laissaient donc leur propriété en commun et n'avaient qu'un seul ménage. Ces bizarres et immorales coutumes encourageaient au grand but de Lycurgue, celui de constituer à part des Laconiens et des Hilotes la caste dominante qui se suffit à elle-même et n'est pas besoin de se recruter dans les classes inférieures. Ce but fut atteint, puisque la caste des égaux se maintint pendant plusieurs siècles d'une puissance en Laconie, et imposa son hégémonie à la Grèce; mais la décadence commença peu après la guerre du Péloponnèse, et fut précipitée par la bataille de Leuctres, qui émancipa la Grèce et affranchit la Messénie. Beaucoup d'égaux ou de fils d'égaux n'ayant pas de quoi contribuer aux repas publics perdirent leurs droits politiques, et formèrent des réunions de plus en plus nombreuses de citoyens déclassés et dangereux (voy. CINADON). La caste des égaux diminua de plus en plus; formée primitivement de neuf mille membres, elle n'en comptait que mille du temps d'Aristote, et sept cents au temps d'Agis. Ce prince, généreux et sans expérience, imagina de rétablir les institutions de Lycurgue ou du moins ce qu'il supposait être les institutions de Lycurgue, et il tenta un nouveau partage de la Laconie, dans le genre de celui que l'on attribuait à l'ancien législateur. Cette entreprise échoua complètement. Cléonène, qui la reprit quelque temps après, n'eut qu'un succès éphémère. La décadence continua, Sparte ne compta plus pour rien dans la Grèce. Cependant Plutarque visitant cette ville dès de quatre siècles après la mort de Cléonène y trouva des débris des vigoureuses et sages institutions que la tradition rattachait à Lycurgue, et sous l'impression de cette grandeur irrémédiablement déchuë, mais non pas oubliée, il écrivit sa belle vie de Lycurgue si intéressante pour le lecteur, si peu satisfaisante pour l'historien. Faute de documents, il est impossible de déterminer la part qui revient au lé-

gislateur dans les institutions qui portent son nom, mais certainement elles ne lui appartiennent pas toutes. Il est ridicule par exemple de prétendre qu'il abolit la monnaie d'or et d'argent et qu'il exigea que la monnaie courante fût en fer, puis qu'on ne comença à battre monnaie en Grèce que vers le milieu du huitième siècle sous Phidon, tyran d'Argos; il est tout aussi faux de lui attribuer l'institution des éphores. Quant aux principes généraux de la constitution spartiate, à ce mélange de royauté, d'aristocratie et de démocratie, on le trouve déjà chez Homère. Enfin, l'œuvre qu'on ose le moins lui contester, cette discipline uniforme qui prenait les citoyens presque dès la naissance et les dirigeait jusque dans leur vieillesse, a ses origines dans les mœurs des Doriens, et on en trouve des traces dans les divers pays occupés par cette race. En somme, il semble que Lycurgue dans sa législation eut moins à inventer qu'on ne l'a dit. Il coordonna, rétablit ou reforma les anciennes institutions doriennes, et donna aux Spartiates cette puissante impulsion qui les porta et les soutint pendant plusieurs siècles à la tête de la Grèce.

L. J.

Plutarque, *Lycurgus, Agis, Cleomenes; Instituta Laconica*. — Hérodote, I, 65, 69. — Ephore, *Fragm.* — Aristote, *Polit.*, II, 6, 7, 12; V, 9, 10. — Isocrate, *Panegyrr.*; *Panath.* — Pausanias, III, 11. — Xénophon, *Hell.*, III, 3, 8; *De Repub. Laccd.*, 8. — Thucydide, I, 118; IV, 3; V, 15, 23. — Platon, *De Legibus*, III. — Polybe, IV, 2, 35, 36, 60, 81; V, 17, 21, 29, 91, 92; XII, 6. — Cragius, *De Repub. Lacadem.*; Genève. 1593. — Meursius, *Miscellaneu Laconica; de Regno Caconico*. — Clinton, *Fasti Hellenici*, t. 1, p. 140. — Arnold, *On the Spartan Constitution*, dans son édition de Thucydide. — G. C. Lewis, dans le *Philological Museum*, vol. II. — Manso, *Sparta*. — Hoeck, *Kreta*, III. — Muller, *Die Doriern*, III, IV. — Wachsmuth, *Hellenische Alterthumskunde*. — K. F. Hermann, *Lehrbuch der griechischen Antiquitäten*. — Thirlwall, *History of Greece*, t. I. — Grote, *History of Greece*, t. II. — Wallon, *Histoire de l'Esclavage dans l'Antiquité*, t. I. — Kopstadt, *De rerum laconicarum Constitutionis Lycurgae origine et indole*, in-8°. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LYCURGUE, orateur attique, né à Athènes, vers 396 avant J.-C., mort dans la même ville, en 323. Il était fils de Lycophrone, et appartenait à la noble famille des Étéobutades. Dans sa jeunesse il étudia la philosophie à l'école de Platon. Il devint ensuite le disciple d'Isocrate, et entra de bonne heure dans la vie publique. Il se signala parmi les adversaires de l'influence macédonienne, et mérita, par l'austérité de ses mœurs, par la sévère probité de sa conduite, une estime qu'aucun autre orateur de son temps, pas même Démosthène, ne posséda au même degré. Trois fois de suite, à partir de 338, il fut nommé intendant des finances d'Athènes (ταμίας τῆς κοινῆς προσόδου). Son administration, qui dura au moins douze ans, peut-être quinze, fut, depuis le gouvernement de Périclès, l'époque la plus brillante des finances athéniennes. Lycurgue eut dans ces douze années le maniement de 18,900 talents (109 millions environ), et en fit l'usage le plus intelligent. Il améliora les gymnases et les stades

(champs de course) de la ville; embellit les édifices sacrés, agrandit les entrepôts, les arsenaux et en construisit de nouveaux, forma de vastes approvisionnements militaires, et maintint à flot quatre cents trirèmes pour la protection du commerce athénien. Il ne montra pas moins de sollicitude pour la gloire littéraire d'Athènes. Il fit élever des statues de bronze à Eschyle, à Sophocle et Euripide, et ordonna que des copies authentiques de leurs tragédies fussent faites et déposées dans les archives publiques (1). A l'administration des finances Lycurgue joignit une sorte de haute surveillance sur les mœurs, et il s'acquitta de ces fonctions avec une sévérité qui devint proverbiale. Entre autres ordonnances de lui, on cite celle qui interdisait aux femmes de se rendre en voiture aux mystères, et on prétend que sa femme pour y avoir contrevenu fut mise à l'amende. Il semble que Lycurgue conserva sa dignité jusqu'à la fin de sa vie, bien que la bataille de Chéronée eût donné à ses adversaires une influence redoutable. Les Athéniens refusèrent de le livrer à Alexandre, de qui le réclamait impérieusement. Lycurgue, de son côté, redoubla de rigueur contre le parti macédonien. En 330 il fit condamner à mort un certain Léocrate qui, après la bataille de Chéronée, s'était enfui précipitamment à Rhodes et avait annoncé qu'Athènes était prise et le Pirée assiégé. Enhardi par cette fausse nouvelle, les Rhodiens avaient mis aussitôt des vaisseaux en mer pour capturer les navires marchands athéniens. Il accusa aussi un membre de l'aréopage, Autolycus, qui dans la même circonstance avait envoyé sa famille en lieu sûr, et l'on croit qu'il le fit condamner. Cet inflexible patriote ne vit pas la ruine de son pays, il mourut un an avant l'occupation d'Athènes par Antipater. Les haines qu'il avait excitées parmi les orateurs du parti contraire, et qui s'étaient traduites en nombreuses accusations toujours repoussées, lui survécurent et s'en prirent à ses trois fils. Ces jeunes gens, poursuivis par Menesechme et Thrasyclès, furent défendus par Démoclès. Démosthène, alors exilé, écrivit une lettre en leur faveur (2). Ce procès, dont le motif est inconnu, n'eut pas de suites,

(1) Ce fait est rapporté dans les *Vitæ decem Oratorum Atticorum*, attribuées à Plutarque. L'auteur ajoute : Καὶ τὸν τῆς πόλεως γραμματεῖα παραγιγνώσκειν τοῖς ὑποκρινόμενοις· οὐ γὰρ ἐξῆν αὐτάς (ἄλλως) ὑποκρίσθαι : c'est-à-dire, suivant l'interprétation de Grisar (*De Atheniensium Comædiis quæ sit circa tempora Demosthenis*; Cologne, 1830), « pendant qu'on jouait les pièces, un greffier de la ville suivait la représentation avec le texte authentique sous les yeux pour s'assurer que les acteurs n'y faisaient aucun changement; car il n'était pas permis de jouer autrement que le texte authentique ». — Le mot ἄλλως qui manque dans le texte évidemment altéré du Pseudo-Plutarque, a été suppléé par Grisar.

(2) Cette lettre est perdue. Celle qu'on lit parmi les prétendues lettres de Démosthène n'est pas authentique.

et on sait par Plutarque que les fils de Lycurgue maintinrent la haute position de leur famille. En 307, quand Athènes après l'expulsion de Démétrius de Phalère recouvra sa liberté, Stratoclès fit rendre un décret qui ordonnait d'élever une statue de bronze à Lycurgue, et qui accordait les honneurs du Prytanée à son fils aîné.

Les contemporains de Plutarque connaissent quinze discours de Lycurgue. Ce n'était qu'une partie de ceux que cet orateur avait prononcés, puisque nous possédons les titres de vingt au moins; mais à part le *Discours contre Léocrate* et quelques fragments, tous sont perdus. Ce qui reste nous donne bien l'idée de cette manière austère et dure dont parlent les critiques anciens, de ce style noble et grand, mais dépourvu d'élégance et d'agrément. Théon, dans ses *Progymnasmata*, mentionne sous le nom de Lycurgue deux déclamations : Ἐλένης ἐγκώμιον (Éloge d'Hélène) et Εὐρυβάτου ψόγος (Blâme d'Eurybate), qui ne peuvent pas être l'œuvre de l'orateur attique. Le *Discours contre Léocrate* a été inséré dans toutes les collections des *Oratores Attici*. Parmi les principales éditions séparées, on remarque celles de Taylor, Leipzig, 1753, in-8°; de Heinrich, Bonn, 1821, in-8°; de G. Pinzger, Leipzig, 1824, in-8°, avec une introduction, des notes et une traduction allemandes; de Becker, Magdebourg, 1821, in-8°; de Baïter et Sauppe, Zurich, 1834, in-8°; de Maetzer, Berlin, 1836, in-8°; de Kiessling, Halle, 1847, in-8°. Le texte a été publié d'une manière très-correcte par Scheibe, Leipzig, 1853, in-12. Citons encore l'édition de Jenicke, Leipzig, 1856, in-12.

L. J.

Plutarque, *Vitæ decem Oratorum*. — Suidas, au mot Λυκοῦργος. — Photius, *Bibl.*, cod. 268. — Denys d'Halicarnasse, *Feterum Script. Cens.* V. 3. — Hermogène *De Form. Orat.*, II, p. 50. — Dion Chrysostome, *Orat.* XVIII. — G.-A. Blume, *Narratio de Lycurgo oratore* Postdam, 1834, in-4°. — Nissen, *De Lycurgi oratori Vita et Rebus gestis*, Kiel, 1833, in-8°. — Bæckh, *Die Staatsverwaltung der Athener*, vol. II, p. 114-116 2<sup>e</sup> édit.; *Urkunden über das Seewesen des Attische Staates*.

**LYCUS** (Λύκος), de Rhegium, historien grec père du poète Lycophron (1), vivait au commencement du troisième siècle avant J.-C. vécut en Égypte sous Ptolémée-Lagus, et eut on ne sait pour quelle raison, des démêlés avec Démétrius de Phalère, qui, suivant une expression obscure de Suidas, essaya de le faire périr. Il écrivit une histoire de la Libye et de l'Égypte et un ouvrage sur Alexandre (probablement Alexandre d'Épire). Il nous reste de deux premiers ouvrages des fragments qui ont un caractère descriptif et géographique. Quelques anciens lui attribuent aussi des traités sans doute mythologiques, sur Thèbes et Nestor (2).

Y.

(1) Πατὴρ Λυκοφρόνος τοῦ τραγικοῦ, dit Suidas. Le même biographe prétend à l'article Λυκοφρόνος que ce poète n'était que le fils adoptif de Lycus.

(2) On connaît deux médecins du nom de Lycus : tout

Suidas, au mot *Λύκος*. — Vossius, *De Hist. Græcæ*, p. 111, édit. Westermann. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. III, p. 484. — C. Müller, *Fragments Historiarum Græcorum*, t. II, p. 370.

**LYDGATE** (*John*), poète et théologien anglais, né vers 1370, mort vers 1450. Les renseignements varient beaucoup sur ce personnage, qui mérita d'être rangé parmi les successeurs immédiats de Chaucer; cependant, voici quelques dates de sa vie qui paraissent certaines : sous-diacre en 1389 et diacre en 1393, il reçut en 1397 l'ordination sacerdotale. D'après une note de Wanley dans le *Harleian Catalogue*, il aurait prolongé sa carrière jusqu'en 1482; mais Percy et Ellis placent avec plus de probabilité sa mort entre 1450 et 1460. Lydgate appartenait à l'ordre de Saint-Benoît; après avoir fait de bonnes études à Oxford, il les compléta aux universités de Paris et de Padoue, s'appliquant surtout à la lecture des poètes, tels que Dante, Boccace et Alain Chartier, et, de retour au monastère de Bury, ouvrit une école pour enseigner aux jeunes nobles l'art de la versification et les élégances du langage. Bien qu'il eût fait de la littérature son passe-temps favori, il n'en était pas moins très-habile dans plusieurs branches des connaissances humaines : il était à la fois poète, orateur, théologien, astronome, et possédait fort bien les langues anciennes et les mathématiques. Suivant l'opinion de plusieurs critiques, il s'attacha, comme Chaucer et Gower, à dégager la langue anglaise de la phraséologie habituelle aux écrivains de l'époque et à lui imprimer ce tour précis et clair qui est devenu sa principale qualité. Les écrits de Lydgate sont très-nombreux; la liste que Ritson en a donnée en fixe le chiffre à deux cent cinquante-et-un, et elle est loin d'être complète, puisqu'elle ne comprend que ceux qui portent le nom de leur auteur. Nous citerons quelques-uns des plus estimés : *Story of Thebes*, insérée par Speght dans l'édition qu'il a publiée des œuvres de Chaucer; — *Fall of Princes, or Boke of Johan Bochas*; Londres, 1494, traduction du *De Casibus Virorum et Feminarum illustrium* de Boccace ou plutôt d'une paraphrase française de cet ouvrage; — *History, Siege and Destruction of Troy*; Londres, 1513 et 1555, in-fol. Ce curieux poème ou plutôt roman poétique, renfermant environ vingt-huit mille vers, jouit pendant deux siècles d'une popularité sans exemple, attestée par de fréquentes réimpressions ainsi que par la tentative d'un auteur anonyme, qui en 1614 entreprit d'en rajourner la forme et de l'offrir au public sous ce nouveau titre : *The Life and Death of Hector*. On cite encore de Lydgate des églogues, des odes, des satires, plusieurs ouvrages de théologie ou de philosophie naturelle, tels que *De*

*audienda Missa; De Philosophorum Secretis*, etc.

P. L.—Y.

Warton, *Hist. of English Poetry*, II. — Ellis, *Specimens of early English Poetry*. — Ritson, *Bibliographia*. — *Censura Litteraria*, t. VII. — Godwin, *Life of Chaucer*. — Pitseus, *De Scriptor. Anglicis*.

**LYDIADES** (1) (*Λυδίαδης*), général grec, mort en 226 avant J.-C. Né d'une famille obscure de Mégalopolis, il s'éleva par des moyens qui nous sont inconnus à la souveraineté de sa ville natale. Plutarque et Pausanias nous le représentent comme un homme d'un caractère généreux, qui s'était laissé persuader par des arguments de rhéteur que le gouvernement monarchique était le plus convenable pour ses concitoyens. Il occupait le pouvoir suprême depuis dix ans environ lorsque, voyant les progrès de la ligue achéenne et la chute d'Aristippe, tyran d'Argos, il prit le parti d'abdiquer, en 234. Les Mégalopolitains, devenus indépendants et membres de la ligue, récompensèrent Lydiadès de sa généreuse résolution en le choisissant pour stratège, ou général en chef. Pour signaler son entrée en charge, il aurait voulu faire une expédition contre Sparte; Aratus, jaloux de ses brillantes qualités, et tout-puissant sur les Achéens, s'y opposa. Dès lors commença entre les deux généraux une rivalité qui ne finit qu'avec la vie de Lydiadès. Ils alternèrent pendant plusieurs années dans le commandement militaire de la ligue. En 227 Aratus n'ayant pas voulu livrer bataille à Cléomène, roi des Spartiates, sa conduite fut vivement attaquée par Lydiadès, qui ne put cependant l'empêcher d'être nommé stratège l'année suivante. Malgré sa haine pour Aratus, il accepta le commandement de la cavalerie dans l'armée de ce général. Les troupes de la ligue et celles de Sparte se rencontrèrent à peu de distance de Mégalopolis. Lydiadès chargea impétueusement l'aile droite des ennemis et l'enfonça; mais il se laissa imprudemment emporter par la poursuite, et fut tué après une vaillante résistance. Cléomène rendit aux Mégalopolitains son corps, orné des insignes royaux. Y.

Polybe, II, 44, 51. — Plutarque, *Aratus*, 30, 35, 37; *Cleom.*, 6; *De sera Num. vind.*, 6, p. 552. — Pausanias, VIII, 10, 27. — Droysen, *Hellenism.*, vol. II, p. 372.

**LYDIAT** (*Thomas*), mathématicien anglais, né en mars 1572, à Okerton (comté d'Oxford), où il est mort, le 3 avril 1646. Il prit ses grades à Oxford, s'occupa surtout d'astronomie et de mathématiques, et entra dans les ordres. Après avoir professé quelque temps à l'université, il la quitta en 1603, afin de poursuivre plus librement ses études favorites, et employa les sept années suivantes à terminer et à faire paraître les différents ouvrages qu'il avait commencés, vivant de son patrimoine, qui était assez modique. Le prince Henry, fils aîné de Jacques I<sup>er</sup>, le nomma son chronologiste et son cosmographe;

deux commentateurs d'Hippocrate et qui ont été souvent confondus, bien que l'un, né à Naples, vécut vers le commencement de l'ère chrétienne, et que l'autre, natif de Macédoine, appartienne au siècle suivant.

(1) Ou peut-être, *Lysiadès* (*Λυσίαδης*): il y a doute sur l'orthographe de ce nom.

et s'il avait vécu, il aurait fait plus encore pour un savant auquel il témoignait beaucoup d'affection. En 1609 Lydiat passa en Irlande, sur l'invitation d'Usserius, et demeura deux ans au collège de Dublin. En 1612 il accepta le rectorat d'Okerton, bénéfice dont disposait son père, et s'y livra plus que jamais à l'étude; il composa plusieurs ouvrages, qui auraient tous vu le jour si les dettes qu'il contracta pour en faire imprimer quelques-uns ne l'eussent exposé à un long emprisonnement. Quelques personnes, entre autres Boswell, Usserius et Laud, se cotisèrent pour satisfaire ses créanciers. Dès qu'il eut été relâché, il présenta à Charles I<sup>er</sup> une requête où il lui demandait sa protection pour parcourir la Turquie, l'Éthiopie et l'Abysinie, recueillir les manuscrits concernant l'histoire civile et ecclésiastique ou toute autre branche de connaissances, et les publier en Angleterre. Durant la guerre civile il eut beaucoup à souffrir de la part des troupes du parlement, qui pillèrent jusqu'à quatre fois son bénéfice et l'emmenèrent deux fois prisonnier; c'était son attachement au parti royal qui lui valait toutes ces disgrâces. On a de Lydiat : *Tractatus de variis Annorum Formis*; Londres, 1605, in-8°; où il réfute Joseph Scaliger, Clavius et les mathématiciens du collège de Rome; « le premier se fâcha fort contre lui, dit Bayle, et le réfuta avec beaucoup de hauteur ». Lydiat lui répondit dans les écrits suivants : *Defensio Tractatus de variis Annorum Formis*; Londres, 1607, in-8°, suivie d'un *Examen canonum chronologicæ isagogicorum*, de J. Scaliger; — *Prælectio astronomica de Natura cæli et Conditionibus Elementorum, et Disquisitio physiologica de Origine Fontium*, imprimés à la suite de l'ouvrage précédent; l'auteur s'y élève contre l'autorité d'Aristote, et prétend qu'il n'y a aucune différence entre la matière céleste et la matière élémentaire; quant à l'origine des sources, il l'attribue à l'action des feux souterrains; — *Emendatio temporum ab initio mundi huc usque, compendio facta, contra Scaligerum et alios*; Londres, 1609, in-8°; ce traité est complété par une dissertation développée *De Nativitate Christi et ministerio in terris*; ibid., 1613, in-8°; — *Solis et Lunæ Periodus, seu annus magnus*; ibid., 1620, in-8°; — *De Anni Solaris Mensura Epistola astronomica, ad Henr. Savilium*; ibid., 1620, 1621, in-8°; — *Numerus aureus melioribus lapillis insignatus factusque gemmeus*; ibid., 1621, en une feuille; — *Canones chronologici nec non series magistratum et triumphorum romanorum*; Oxford, 1675, in-8°; des deux parties de cet ouvrage posthume, l'une traite des principes généraux de la chronologie, l'autre l'applique à l'histoire romaine; — *Marmoreum Chronicon Arandellianum cum annotat.*, insérée dans les *Marmora Ozoniensa* d'Humphrey Prideaux, 1676, in-fol. Ce savant a

encore laissé vingt-deux ouvrages manuscrits, dont deux sont écrits en hébreu. P. L.—v.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Witte, *Diarium Biograph.* — Scaligerana. — Usher, *Life and Letters.* — Bayle, *Dictionnaire Historique et Critique.* — Nicéron, *Mémoires*, XV.

**LYDIUS** (*Balthasar*), théologien hollandais, mort en 1629, à Dordrecht. Son père, Martin Lydius, était d'origine allemande, et se réfugia, à cause des persécutions religieuses, en Hollande; il enseigna la théologie à l'académie de Franeker. Quant à Balthasar, qui embrassa aussi le sacerdoce, il fut ministre à Dordrecht et publia quelques ouvrages; le plus connu a pour titre : *Waldensia, id est Conservatio veræ Ecclesiæ demonstrata ex confessionibus quum Taboritarum tum Bohemorum scriptis*; Rotterdam, t. I<sup>er</sup>, 1616, et Dordrecht, t. II, 1617; 2<sup>e</sup> édit.; Amsterdam, 1623, 2 vol. in-8°.

**LYDIUS** (*Jean-Martin*), frère du précédent, mort vers 1640. Il exerça le ministère à Oudewater. Il fit imprimer *Concilia Ecclesiæ Lusitanæ* de Rateolus; Leyde, 1610; — *Opera omnia Nicolai de Clemangis*; ibid., 1613, in-4°, avec notes et glossaire; et *De Vitis Pontificum Romanorum* de R. Barnes et de J. Baleus; ibid., 1615, in-8°, avec une suite.

**LYDIUS** (*Jacques*), controversiste hollandais, second fils de Balthasar, vivait au dix-septième siècle. Pasteur à Dordrecht, il prit une part active au synode qui se tint dans cette ville, et écrivit des poésies en langue hollandaise. On a encore de lui : *Sermonum convivialium Lib. II*; Dordrecht, 1643, in-4°; 2<sup>e</sup> éd., in-12; — *Agonistica Sacra, sive syntagma vocum et phrasium agonisticarum quæ in Scriptura occurrunt*; Rotterdam, 1657, in-12; réimprimé à Zutphen, 1700, in-12, avec des additions par J. Lomeier; — *Roomschen Uylenspiegel* (les Drôleries romaines); Dordrecht, 1671, in-8°; — *Florum Spario ad historiam passionis J.-C.*; ibid., 1672, in-8°; Zutphen, 1702, in-8°; — *Syntagma sacrum de re militari necnon de jurejurando cum figuris notisque*; Dordrecht, 1698, in-4°; trad. en hollandais; Rotterdam, 1703, in-8°, écrit posthume. K.

Bayle, *Dict. crit.* — Walch, *Biblioth. Theologica.* — G. Brandt, *History of the Reformation in Low Countries.*

**LYDUS** (*Jean Laurentius*), Ἰωάννης Λαυρέντιος Φιλαδέλφους ὁ Αὐδός, écrivain byzantin, né à Philadelphie, en Lydie (d'où le surnom de *Lydus*, le *Lydien*), dans l'Asie proconsulaire, en 490, mort vers 565 de J.-C. On trouve dans son traité *Des Magistratures* des renseignements assez nombreux sur lui-même. Il appartenait, à ce qu'il semble, à une famille noble et riche. A l'âge de vingt-et-un ans (511), il se rendit à Constantinople, et entra dans les bureaux du palais impérial. Comme il avait beaucoup de loisir il se mit à étudier la philosophie sous Agapius d'Athènes, disciple de Proclus; mais il ne resta



pas longtemps dans sa première position. Zoticus de Philadelphie, son compatriote et préfet du prétoire, le fit admettre parmi les secrétaires (παχυγραφοί) de la préfecture : place fort lucrative, puisque le jeune Lydus réalisa en une année et honnêtement (σωφρόνως) un bénéfice de mille sous d'or (15,550 fr.). Fort satisfait de son emploi, le jeune secrétaire composa en l'honneur du magistrat à qui il le devait un petit poème que Zoticus lui fit payer un sou d'or (15 fr. 55 c.) par vers. A la même époque Lydus fit un riche mariage. Sa femme lui apporta une dot de 100 livres d'or (112,000 fr.) et une vertu incomparable, du moins à ce qu'il prétend. Il avait, un peu auparavant, été élevé à la dignité de premier chartulaire, place importante, qu'il devait à sa parfaite connaissance de la langue latine. Ce fut le terme de ses prospérités. La mort de l'empereur Anastase (518), la destitution ou la mort de son protecteur, Zoticus, portèrent un coup sensible à sa fortune. Désespérant d'avancer dans les bureaux de la préfecture, il les quitta pour l'administration militaire, où il ne fut pas plus heureux. Il atteignit, il est vrai, en 551, le poste élevé de corniculaire; mais il déclare avec amertume qu'il n'en toucha pas les émoluments, et qu'un vain honneur fut l'unique récompense de ses longs services. Il consacra les loisirs de ses dernières années à la composition de divers ouvrages. On ignore s'il survécut à Justinien (mort en 565), mais tous les écrits que nous avons sous son nom appartiennent au règne de ce prince.

Lydus composa un *Éloge de Zoticus*, dont il ne reste rien, et un *Panegyrique de Justinien*, également perdu; — un traité *Des Mois* ou *De Mensibus* (Περὶ μηνῶν συγγραφή ἢ παραμυθεία): c'est un commentaire historique sur le calendrier romain, dans lequel l'auteur énumère les fêtes avec les événements qui y ont donné lieu et la manière dont elles se célébraient, depuis la fondation de Rome, jusqu'à Justinien. Lydus avait compilé ce traité d'après des auteurs grecs et latins, presque tous perdus aujourd'hui, tels que Gavius Bassus, Fonteius, Aquilinus, Cincius, Marcus Varron, Maximus, Visellius, Apulée, Marcus Messala, Cor. Labéon, Sénèque, Valens, Mummius, etc. Il ne reste de ce traité que deux abrégés, l'un, le plus long, par un inconnu, l'autre, le plus court, par Maxime Planude, publiés par Nicolas Schow, Leipzig, 1794, in-8°, et deux feuillets mutilés conservés dans le manuscrit de Choiseul, dont nous parlerons plus bas et que M. Hase a restitués et publiés à la suite du traité *Des Présages*, du même auteur; — *Des Magistratures de la république romaine* ou *de Magistratibus* (Περὶ ἀρχῶν τῆς Ῥωμαίων πολιτείας); on n'en connaît que le titre, car le prétendu extrait qu'en avait donné Lambecius dans ses *Animadversiones in Codinum* (p. 208, édit. de Paris) est réellement tiré du *De Mensibus*, quand d'Ansse de Villosion découvrit

près de Constantinople, dans la bibliothèque du prince Constantin Morousi, un manuscrit qui contenait outre un fragment du *De Mensibus*, les neuf dixièmes du traité *Des Magistratures* et le traité *Des Présages* presque entier. Ce précieux manuscrit, que M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople, obtint facilement du prince Morousi, se trouvait dans le plus triste état. Le commencement et la fin manquaient et les feuillets restants étaient si tachés de vin que, selon l'expression de Villosion, ils semblaient avoir été conservés dans un cellier plutôt que dans une bibliothèque. Le déchiffrement du manuscrit offrait donc de grandes difficultés. M. de Choiseul en chargea Villosion, mais les troubles de la révolution, l'émigration et le long séjour de M. de Choiseul en Russie, puis, peu après son retour en France, la mort de Villosion, retardèrent l'exécution de ce projet. M. Hase, à qui le manuscrit fut confié ensuite, fut détourné de la publication par d'autres travaux. Enfin la tâche de publier la partie la plus lisible du manuscrit revint à Dominique Fuss, qui fit paraître le traité *Des Magistratures* (Joan. Laurentii Lydi Philadelpheni De Magistratibus Reipublicæ Romanæ, libri tres, nunc primum in lucem editi et versione (latina), notis, indicibusque aucti; Leyde, 1812, gr. in-8°), avec une longue et savante préface de M. Hase. Le traité *Des Présages* parut quelques années après, sous ce titre : J.-L. Lydi De Ostentis quæ supersunt, una cum fragmento libri de Mensibus ejusdem Lydi, fragmento quoque Man. Boethii De Diis et Præsentionibus, ex codd. regii, edidit, græcæque supplevit et latine vertit C. B. Hase; Paris, 1823, gr. in-8°. Ce traité, à part trois lacunes, se trouvait tout entier dans le manuscrit de Choiseul; mais les dix premières pages en étaient si mutilées que M. Hase dut reconstruire le texte par conjecture. Dans ces deux traités, Lydus n'est qu'un compilateur, souvent inexact et peu intelligent; mais comme il puisait à des sources aujourd'hui perdues, ses livres contiennent une foule de détails intéressants, que l'on chercherait vainement ailleurs. Photius critique sévèrement le style de Lydus, et reproche à cet auteur d'être trop travaillé là où il faudrait de la simplicité, et trop humble là où le plus d'élevation aurait été convenable. Il l'accuse aussi de flatter impudemment les vivants et de censurer injustement les morts; enfin il prétend qu'il était païen, bien que, sincèrement ou non, il parle respectueusement du christianisme. Tout ce qui nous reste de Jean Lydus forme un volume de la collection byzantine de Bonn, avec un texte revu par Imm. Bekker; 1837, in-8°. Les deux *Épîtres* du traité *Des Mois* ont été réimprimées avec des corrections et une traduction latine par W. Roether; Darmstadt, 1827, in-8°.

L. J.

Lydus, *De Magistratibus*, III, 26-30. — Photius, *Biblioth.*, cod., 181. — Suidas, au mot Ἰωάννης Φιλαδέλ-

φῆς Ἀυδός. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. IV. — Hase, *De Joanne Lydo ejusque Scriptis*, en tête du *De Magist.*, et préface du *De Ostentis*. — J.-D. Fuss, *Ad C. B. Hase Epistola*; Liège, 1821, in-8°.

**LYE** (*Edward*), antiquaire anglais, né en 1704, à Totness (Devonshire), mort en 1767, à Yardley Hastings. Il fit ses études à Oxford, embrassa l'état ecclésiastique, et occupa successivement deux modestes cures du comté de Northampton. S'étant appliqué de bonne heure à l'étude de la langue saxonne, il consacra sept années à préparer la publication de l'*Etymologicum Anglicanum* de Junius (Francis Young), d'après un manuscrit déposé à la bibliothèque bodleyenne; non-seulement il y ajouta des remarques nombreuses, mais il l'accompagna d'une grammaire anglo-saxonne. L'ouvrage fut accueilli avec faveur, et valut à Lye, en 1750, son admission à la Société des Antiquaires de Londres. On a encore de lui : *Sacrorum Evangeliorum Versio Gothica*; Oxford, 1750, gr. in-4°, précédée d'une grammaire de cet idiome; — *Dictionarium Saxonico et Gothico-Latinum*; Londres, 1772, 2 vol. in-fol., édité par les soins d'Owen Manning. P. L.

Chalmers, *General Biogr. Dictionary*.

\* **LYELL** (Sir *Charles*), célèbre géologue anglais, né le 14 novembre 1797, à Kinnordy, village du comté de Forfar. Fils d'un botaniste mort en 1849, dont le nom a été donné par Robert Brown à un genre de plantes originaire d'Australie, il fit ses classes dans le Sussex, et prit ses degrés à l'université d'Oxford; il y eut pour professeur de géologie Buckland, dont il devait plus tard balancer la réputation. Conformément au vœu de sa famille, il étudia le droit, et fut reçu avocat; mais l'exercice d'une profession n'étant pas nécessaire à ses moyens d'existence, il quitta le barreau, et suivit en paix son penchant favori pour l'étude de la géologie. En 1832, lors de la création du collège du Roi à Londres, il consentit à y enseigner cette science pendant quelques mois. A ces quelques détails se borne la vie publique de ce savant. Nous y ajouterons la mention des voyages qu'il a entrepris dans un but d'exploration scientifique : en 1824 il parcourut les contrées montagneuses de la France, de l'Allemagne et de l'Italie; en 1841 et en 1845, il visita les États-Unis. Créé chevalier en 1848, il reçut en 1855 le diplôme de docteur en droit de l'université d'Oxford. Il appartient à plusieurs compagnies savantes, notamment à la Société Géologique, qu'il a présidée deux fois et à la Société pour l'avancement des Sciences.

Les premiers travaux de M. Lyell datent de 1826; nous citerons : *On a recent formation of freshwater limestone in Forfarshire, with a comparison of recent with ancient freshwater formations* (dans les *Geolog. Transactions*, 1826); — *On the strata of the plastic clay formation exhibited in the cliffs between Hampshire and Dorsetshire* (ibid., 1827); — *On*

*the freshwater strata of Hordwell cliff, Beacon cliff and Barton cliff, Hampshire* (ibid., 1827); — *On a dike of serpentine cutting through sandstone in the county of Forfar* (dans le *Journal of Science* de Brewster, 1826); — *On Scrope's Geology of central France* (dans la *Quarterly Review*, 1827). Ces articles, qui annonçaient chez le jeune écrivain des qualités d'observation et de comparaison d'un ordre supérieur, précèdent dignement l'ouvrage qui devint la principale base de sa renommée. Nous voulons parler des *Principles of Geology*, qui parurent à Londres, 1830-1832-1833, 3 vol., et furent traduits en français en 1840 par M<sup>me</sup> Tullia Meuiien, sous les yeux d'Arago. Les vicissitudes de ce livre, dont l'apparition causa une sensation profonde dans le monde savant, furent assez compliquées; réimprimé, avec un volume supplémentaire, en 1834, 1835 et 1837, il fut divisé en deux parties entièrement remaniées et formant un cours complet de la science : l'une, *Elements of Geology*, puis *Manuel of elementary Geology*, consacrée à l'histoire ancienne de la terre, fut publiée en 1838, in-12; 1841, 2 vol.; 1851, 1852 et 1856, gr. in-8°; l'autre, *Principles of Geology*, parut en 1840, 3 vol.; 1847, 1850 et 1853, gr. in-8° fig. Voici comment l'auteur lui-même caractérise ces deux ouvrages, aujourd'hui distincts, dans la préface de la plus récente édition : « Les *Principles* traitent de certaines lois fondamentales de la nature, animée et inanimée, sur lesquels repose la géologie, et examinent les effets permanents des causes encore agissantes. Ces effets, dans les âges futurs, pourront témoigner en quelque sorte de l'état actuel de la terre et de ses habitants; monuments durables des variations continuelles de la géographie physique du globe, signes indélébiles de sa destruction et de sa rénovation, souvenirs de la condition sans cesse renouvelée du monde organique, on peut les regarder comme un langage symbolique qui a servi à écrire l'autobiographie de la terre. Dans le *Manual of elementary Geology*, j'ai parlé des matières qui composent l'enveloppe terrestre, de leur disposition et place relative, et de leurs principes organiques, qui, lorsqu'on les a déchiffrés à l'aide de la clef fournie par l'étude des transformations modernes, nous ouvrent les annales d'une longue suite d'événements accomplis, révolutions successives que la surface solide du globe et ses êtres vivants ont éprouvées à des époques antérieures à la création de l'homme. » Ce système, développé ou modifié depuis par Léopold de Buch, Élie de Beaumont, Dufrenoy, etc., et combattu par Buckland et tous les théologiens, reçut le nom de *métamorphisme* ou de transformation graduée. Ce fut sans contredit le livre des *Principles* qui attira l'attention des savants sur la nécessité de considérer les anciennes modifications produites à la surface de la terre comme résultant de causes dont l'action

se fait encore sentir. Il fallut abandonner le domaine des hypothèses pour entrer dans l'examen des faits, afin de placer la géologie sur la même base de certitude qui constitue les sciences d'induction. Mais si ce livre exerça une influence décisive sur les progrès d'une étude pleine d'obscurités, ce ne fut pas sans exciter les violentes attaques de ceux qui en appelaient de l'observation à l'autorité infallible de l'Écriture. Cette opposition, qu'encourageait d'abord l'université d'Oxford, tomba avec le temps. Si l'on a reconnu à M. Lyell le mérite d'avoir placé la géologie sur un terrain vraiment scientifique, il s'en faut pourtant que l'école dont il est le chef ait vu ses principes généralement accueillis. Depuis une époque assez ancienne dans l'histoire des idées, une opinion s'est accréditée d'après laquelle les types divers des animaux et des plantes qui existent ou ont existé à la surface de la terre seraient des modifications d'un type commun, les plus compliqués se dégageant peu à peu des liens grossiers de la vie élémentaire. Non-seulement M. Lyell a combattu cette théorie, développée par Lamarck et Oken, mais il soutient que l'exploration des couches terrestres n'a jamais fourni la preuve de l'apparition des types inférieurs de l'animalité au début de la création. Le seul fait qui, selon lui, soit en faveur de l'hypothèse du développement est la venue tardive de l'homme sur le globe. Laissant de côté l'évidence négative de cette démonstration, il ne voit point d'objection solide à ce qu'on retrouve les types supérieurs des mammifères, l'homme excepté, dans les couches siluriennes les plus profondes. Les professeurs Owen et Sedgwick ont présenté une solution différente de la question. Rejetant aussi le développement continu, ils croient à une création spéciale de types distincts, et prétendent que les espèces primitives étaient, dans l'échelle des êtres organisés, d'un degré inférieur à celles qui ont succédé, et que durant les changements auxquels elle a été soumise la terre a été graduellement préparée pour une succession d'organismes, dont chaque groupe offre un type plus complet que le précédent.

Outre les ouvrages cités, on a de M. Lyell : *Travels in North America, with geological observations on the United-States, Canada and Nova-Scotia*; Londres, 1841, 2 vol. in-8° et une carte géologique; — *A second Visit to the United-States*; ibid., 1845, in-8°. Quant à ses travaux sur le Nouveau Monde, ils forment un ensemble des plus intéressants, surtout au point de vue de la paléontologie, et ont été insérés dans les *Proceedings* et les *Transactions* de la Société Géologique, les *Reports of British Association* et le *Journal of American Science* de Silliman.

P. L.—Y.

*Men of the Time.* — *Conversat.-Lexikon.*

**LYERE** (Adrien VAN) ou *Lyræus*, mystique belge, né à Anvers, en 1588, mort à Bruxelles, le 5 septembre 1661. Il appartenait à une famille

distinguée dans la magistrature. Lui-même entra en 1608 dans l'ordre des Jésuites, où il devint coadjuteur spirituel et recteur du collège de Cassel. Son talent pour la prédication le fit appeler à Malines, puis à Bruxelles, où durant trente années il prêcha à Notre-Dame du Sablon. On a du P. van Lyere : *Traité de l'excellence et du culte du saint nom de Marie* (en flamand); Bruxelles, 1638, in-12; Anvers, 1648, in-fol.; trad. en français par Jean Pujet de La Serre, 1639; trad. en espagnol, par le P. André de Saint-Jean-Baptiste, 1640; trad. en anglais, 1643; trad. en allemand, par Pierre Vauters, Cologne, 1649; — *Le Chemin du Ciel, ouvert par la récitation du chapelet* (en flamand); Bruxelles, 1645, in-12; — *Trisagion Marianum, sive trium mundi ordinum, caelestium, terrestrium et infernorum cultus*; etc.; Anvers, 1655, in-fol.; — *De l'Imitation de Jésus-Christ souffrant, ou traité de la vie et de la mort cachée en Jésus-Christ* (en flamand); Anvers, 1655, in-fol.; — *S. Ignatii Loyolæ Apophthegmata sacra*; Anvers, 1662, in-fol. A. L.

Alegambe, *Bibliotheca Societatis Jesu*, p. 548. — Le Mire, *Bibliotheca Eccles.*, p. 329. — Sotwell, *Bibl. Societatis Jesu*, p. 10. — Sweett, *Monum. Sepulcr.* p. 61. — Paquet, *Mem. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VII, p. 333-334.

**LYFORD** (William), théologien anglais, né vers 1598, à Peysmere (Berkshire), mort le 3 octobre 1653, à Sherburne. Ayant pris ses degrés à Oxford, il y professa quelque temps, entra dans les ordres, et obtint la cure de Sherburne, dans le Dorsetshire, où il passa le reste de sa vie. Aussi zélé pour l'étude que pour la religion, il apporta une exactitude scrupuleuse dans l'exercice de ses devoirs : ainsi il consacrait neuf heures par jour au travail et trois à la prière, et réservait le tiers de ses revenus à des usages charitables. Il penchait pour le parti presbytérien, et bien que choisi pour siéger à la fameuse assemblée de Westminster, il refusa d'y paraître. On a de lui : *Cases of Conscience propounded in the time of rebellion*; la tolérance y est prêchée à tous les partis; — *Principles of Faith and of a good conscience*; Londres, 1642, et Oxford, 1652, in-8°; — *An Apology for our public Ministry and infant baptism*; Londres, 1652, 1653, in-4°; — *The plain man's senses exercised to discern both Good and Evil*; ibid., 1655, in-4°; — quelques autres écrits.

K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Fuller, *Worthies.* — Walker, *Sufferings of the Clergy.*

**LYFTOGHT** (François), moraliste flamand, né vers 1640, à Diest (Brabant), mort en 1683, à Bruxelles. Il fut sacristain, puis sous-prieur du couvent des Augustins de cette dernière ville. Il avait pris du goût pour la poésie flamande, comme il paraît par l'ouvrage suivant : *Woor Winckel van Patientie in den dreeven Tegenspoëdt* (La Boutique de Patience dans

l'adversité, fournie d'instructions en vers et de sentences en prose, extraites de saint Augustin; Utrecht, 1679-1681, 2 vol. in-12, avec trente emblèmes gravés. K.

Paquot, *Mém. littér.*, XVIII.

LYLY ou LYLLY. Voy. LILLY et LILY.

LYNACER. Voy. LINACRE.

LYNAR (Roch-Frédéric, comte DE), diplomate et théologien allemand, né au château de Lubbenau, en Lusace, le 16 décembre 1708, mort le 13 novembre 1781. Élevé à la cour des comtes de Reuss, ses parents maternels, il fréquenta les universités de Iéna et de Halle, parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et l'Angleterre, et obtint en 1733 l'office de chambellan auprès du roi de Danemark. Deux ans après il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire à la cour de Stockholm, pour y déjouer les menées de la Russie et pour surveiller les négociations de la France avec la Suède. Rappelé en 1740, il fut mis en 1743 à la tête de l'administration du duché de Holstein; six ans après il fut nommé ministre plénipotentiaire auprès de la cour de Saint-Petersbourg; après avoir conclu un arrangement entre le Danemark et le prince héréditaire de Suède au sujet des duchés de Schleswig-Holstein, il parvint à obtenir du grand-duc Pierre, héritier de la couronne de Russie, une renonciation à ses droits sur ces duchés, moyennant deux millions et demi de francs et quelques terres situées dans le pays d'Oldembourg. Plusieurs personnes influentes de la cour de Copenhague, envieuses des succès de Lynar, empêchèrent que cette convention avantageuse fût ratifiée à temps, et ce retard coûta au Danemark plusieurs millions. En 1751 Lynar fut nommé gouverneur des comtés d'Oldembourg et de Delmenhorst; ce fut lui qui négocia en septembre 1757 la capitulation de Closter-Zeven, entre le duc de Richelieu et le duc de Cumberland. Ayant quitté en 1765 les affaires publiques, il se retira au château de Lubbenau; il y passa le reste de sa vie, occupé surtout de questions religieuses, auxquelles, par suite de ses conversations à la cour de Reuss avec le célèbre théologien Franke, il prenait le plus grand intérêt. On a de Lynar : *Der Sonderling* (l'Original); Hanovre, 1761, in-8°; trad. en français, Copenhague, 1771, in-8°; — *Erklärende Umschreibung sämtlicher apostolischer Briefe* (Explication de toutes les Épîtres des Apôtres); Halle, 1765 et 1772, in-8°; — *Erklärende Umschreibung der vier Evangelien* (Explication des Évangiles); Halle, 1775, in-8°; — *Beschreibung des Zustands Europas im 1737 Jahre* (Exposé de l'état de l'Europe en 1737); dans le *Magazin* de Büsching, t. X; — *Bericht von dem was auf dem schwedischen Reichstage 1738 und 1739 vorgefallen ist* (Récit de ce qui s'est passé à la diète de Suède en 1738 et en 1739); même recueil, t. XIV; — *Reise durch Holland im Jahre 1771*

(Voyage à travers la Hollande en 1771); dans la *Sammlung kurzer Reisebeschreibungen* de Bernoulli, t. I; — *Hinterlassene Staatsschriften und andere Aufsätze vermischten Inhalts* (Écrits politiques et autres); Hambourg, 1793-1797, 2 vol. in-8°; une traduction française de cet ouvrage, très-important pour l'histoire des pays du Nord au dix-huitième siècle, parut sous le titre de *Réflexions politiques et négociations*; Leipzig, 1806, 4 vol. in-8°. E. G.

H.-C.-G. Lynar, *Lebenslauf des Grafen zu Lynar*; Leipzig, 1782, in-8°. — Büsching, *Beiträge zu der Lebensgeschichte denkwürdiger Personen*, t. IV, p. 75-213. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*.

LYNAR (Henri-Casimir-Gottlob, comte DE), écrivain ascétique allemand, fils du précédent, né au château de Lubbenau, le 7 mai 1748, mort à Iéna, le 19 septembre 1796. Il entra dans la communauté évangélique de Herrenhut, et s'y voua à l'instruction des enfants. S'étant retiré de cette société en 1774, il vécut depuis comme simple particulier à Leipzig et à Iéna. On a de lui : *An Herrn Lavater* (Lettre à Lavater); Iéna, 1778, in-8°; — *Nachricht von dem Ursprung, Fortgang und gegenwärtigen Zustand der Brüder-Unität* (Exposé de l'origine, du développement et de l'état actuel de la communauté des frères de Herrenhut); Halle, 1779, in-4°; *ibid.*, 1781, in-8°; traduit en danois et en suédois; — *Wöchentliche Beiträge zur Beförderungsächter Gottseligkeit* (Documents hebdomadaires pour servir à la propagation de la vraie piété); Leipzig, 1780-1791, 18 vol. petit in-8°; sous l'anonyme; — plusieurs ouvrages de piété, ainsi qu'une *Biographie* de son père.

Son frère Frédéric-Ulric, né à Stockholm, en 1736, chambellan du roi de Danemark, parcourut la plus grande partie de l'Europe, et communiqua les observations qu'il fit pendant ses voyages à Bernoulli, qui les fit insérer dans sa *Sammlung kleiner Reisen*. E. G.

Büsching, *Beiträge zur Lebensgeschichte denkwürdiger Personen*, t. IV. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*.

LYNCEE (Λυκεύς) de Samos, poète comique et historien grec, vivait au commencement du troisième siècle avant J.-C. Il était frère de l'historien Douris et contemporain de Ménandre. Rival de ce poète, il lui survécut, et composa sur lui un traité. Lyncée paraît avoir été plus remarquable comme grammairien et historien que comme poète, puisqu'on ne cite de lui qu'une seule comédie, intitulée : *Le Centaure* (Κένταυρος), tandis qu'on possède les titres de plusieurs de ses ouvrages en prose, savoir : *Αἰγυπτιακά*, *Ἀπομνημονεύματα*, *Ἀπορρήματα*, *Ἐπιστολαὶ δειπνητικαὶ*, *τέχνη ὀψωνητικὴ*. De ce dernier traité (sur les aliments), il reste des fragments, d'après lesquels M. Rossignol en a essayé une ingénieuse restitution. Y.

Suidas, au mot *Λυκεύς*. — Athénée, VIII, p. 337 et passim. — Plutarque, *Demet.*, 27. — Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 134, édit. de Westermann. — Meineke, *Hist. crit. Com. Græc.*, p. 438. — Clinton, *Fast. Hell.*, vol. III,

p. 498. — F. C. Müller, *Frag. Hist. Græc.*, t. II, p. 466. — M. Rossignol, dans le *Journal des Savants*.

**LYNCH (John)**, centenaire irlandais, né à Galloway, en 1608, inhumé à Paris, le 31 octobre 1713. Archevêque de Tuam et primat de Connacie en Irlande, il s'expatria à la suite de la révolution qui renversa Jacques II du trône. Plus tard il devint aumônier d'honneur de Charles II, roi d'Espagne, et premier aumônier de Jacques II, roi d'Angleterre.

J. V.

*Almanach de la Vicillesse, ou notice de tous ceux qui ont vécu cent ans et plus*; Paris, 1761.

**LYNCH (John)**, controversiste irlandais, né vers 1610, à Galloway, où il est mort, en 1680. Prêtre de l'église catholique, il était archidiacre de Tuam lorsque éclatèrent, en 1641, les troubles religieux fomentés par la cour de Rome; se rangeant au parti le plus sage, il approuva la suspension d'armes conclue en 1644 avec le marquis d'Ormond, ainsi que le traité de 1646, et brava les censures du nonce Rinuccini. Après la reddition de Galloway à l'armée parlementaire (1652), il passa en France, et s'occupa de réfuter les libelles que le parti du nonce ne cessait de publier contre les confédérés. Il paraît toutefois qu'à l'époque de la Restauration, il revint dans sa patrie; d'après Nicholson, il fut promu, un peu avant sa mort, à l'évêché de Killala. Ses écrits, devenus très-rares, sont recherchés des bibliophiles anglais, qui attachent en général un grand prix à posséder les anciens ouvrages relatifs à l'histoire de l'Irlande. Nous citerons de Lynch : *Cambrensis Eversus, seu potius historica fides in rebus Hibernicis Giraldo Cambrensi abrogata*; 1662, in-fol. Ce volume, dédié à Charles II, fut publié sous le pseudonyme de *Gratianus Lucianus Hibernus*; il est utile en raison des recherches qu'il renferme; la plupart des exemplaires envoyés à Londres périrent dans l'incendie qui, en 1666, ravagea cette ville; — *Pii antistitis Icon, sive de vita et morte D. Francisci Kerovani, Alladensis episcopi*; Saint-Malo, 1669, in-8°; biographie peu commune; — *Alithinologia, seu veridica responsio ad invectionem mendacis, fallacis, calumniis et imposturis factam*; 1664, in-4°. Cet écrit, auquel il faut joindre un *Supplementum*, qui date de 1667, est dirigé contre le capucin O' Farrel, que Lynch accusait d'avoir insulté et calomnié les Irlandais; il parut sous le nom d'*Eudoxius Alithinologus*, et l'on y trouve la violence qui caractérise la controverse religieuse et politique du temps.

K.

Moréri, *Dict. Hist.* (édit. 1759). — P. Walsh, *History of the loyal Formulary*. — Nicholson, *Biblioth. Irland.* — *Biblioth. Crenvilliana*. — Dibdin, *Library Companion*.

**LYNCH (Jean-Baptiste, comte)**, homme politique français, d'origine irlandaise, né à Bordeaux, le 3 juin 1749, mort à sa terre de Danzac, en Médoc, le 15 août 1835. Son grand-père, catholique et partisan de Jacques II, perdit ses biens par suite de la révolution qui renversa ce prince. Il vint alors s'établir à Bordeaux, et y

épousa une Française. Thomas Lynch, son fils, obtint des lettres de naturalisation. Celui-ci fit entrer son fils dans la magistrature. En 1771, Jean-Baptiste Lynch fut reçu conseiller au parlement de Bordeaux. Il partagea la résistance de ce corps aux ordres de la cour, et fut exilé avec lui. Rétabli dans ses fonctions en 1775, il épousa la fille du premier président de cette cour souveraine, Le Berkon, et devint président aux enquêtes. En 1788 il essaya vainement de déterminer le parlement exilé à Libourne à enregistrer les lettres relatives à l'établissement des assemblées provinciales. A l'époque de la réunion des états généraux, il vint à Paris avec son beau-père, qui en avait été nommé membre par la noblesse de la Gironde. Il partagea son emprisonnement en 1793, et ses biens furent même séquestrés. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il se retira dans son département. Élu membre du conseil général de la Gironde, et nommé maire de Bordeaux en 1808, il reçut le titre de comte l'année suivante. Dans plusieurs circonstances il manifesta son zèle pour l'empereur et la dynastie impériale dans des harangues publiques; mais dès qu'il sut qu'un détachement de l'armée anglaise approchait de Bordeaux, il alla au-devant de lui, et arborant la ceinture blanche, il invita le maréchal Beresford, qui commandait cette troupe, à venir à Bordeaux comme allié du roi de France et non comme ennemi. Le 12 mars 1814, il proclama Louis XVIII à Bordeaux. Le duc d'Angoulême fit le même jour son entrée dans la ville, et quelques jours après on apprît l'entrée des alliés dans la capitale. Lynch fit alors un voyage à Paris. Au mois de mars 1815, il se trouvait à Bordeaux auprès de la duchesse d'Angoulême lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe. Voyant que toute résistance était impossible, il quitta la ville, embarqua la duchesse à Pauillac, et passa lui-même en Angleterre, où il resta jusqu'au mois de juillet. Napoléon, à son retour, avait déclaré qu'il pardonnait à tous, excepté à ses deux plus grands ennemis, le comte Lynch et Lainé. Le 17 septembre 1815, Louis XVIII créa Lynch pair de France, et lui annonça lui-même sa nomination. On le classait à la chambre parmi les royalistes les plus dévoués. Après la révolution de juillet, il prêta serment à la nouvelle dynastie, mais il s'abstint de siéger, si ce n'est pendant le procès des ex-ministres de Charles X, en faveur desquels il vota. Il vécut depuis retiré dans sa terre. Quoique marié une seconde fois, à la comtesse de Perdiguer, il ne laissa pas d'enfants : il avait eu de sa première femme une fille, qu'il perdit jeune. Il avait obtenu en 1828 l'autorisation de faire passer son nom et sa pairie sur la tête du comte de Calvimont, son cousin maternel. On a du comte Lynch : *Correspondance relative aux événements qui ont eu lieu à Bordeaux dans le mois de mars 1814*; Bordeaux, août 1814; — *Proposition tendant à ce que les fils aînés des pairs puissent à l'âge de vingt*

ans assister aux séances de la Chambre des Pairs; Paris, 1817, in-12; — *De l'Esprit du Siècle*; Paris, 1819, in-8°; — *Notice sur le baron de Montesquieu*; Paris, 1824, in-4°; — *Simple Vœu*; Bordeaux, 1831, in-8° : dans cet écrit anonyme, l'auteur conseille à Louis-Philippe de céder le trône au petit-fils de Charles X; — *Quelques Considérations politiques faisant suite au Simple Vœu*; Paris, 1838, in-8° : cet ouvrage a le même but que le précédent. Plusieurs des discours du comte Lynch à la chambre des pairs sous la restauration ont été imprimés.

L. L.—r.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs. — Biogr. nouv. des Contemp. — Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littér.* — Bourquetot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

**LYNCH** (*Thomas-Michel*, chevalier), homme politique français, frère cadet du précédent, mort à Bordeaux, le 13 août 1840. Il servit d'abord dans les cheval-légers de la maison du roi sous Louis XV et Louis XVI, jusqu'à l'époque de la révolution. Il s'occupa alors d'agriculture. Élu député de la Gironde au Conseil des Cinq Cents en 1796, il y vota avec le parti royaliste, et fut exclu de ce corps législatif au 18 fructidor. Il se retira à Londres, où il resta jusqu'à la restauration. Revenu en France en 1815, il reprit ses occupations agricoles. Il avait épousé une demoiselle Davies, d'une famille anglaise catholique, dont il ne laissa pas d'enfants. J. V.

*Biogr. des Hommes vivants.*

**LYNCH** (*Isidore*), général français, d'origine irlandaise, et de la branche des Lynch-Ly-dican, né à Londres, le 7 juin 1755, mort à Paris, le 9 août 1838. Ses parents, qui étaient catholiques, l'envoyèrent de bonne heure en France. Il faisait ses études à Paris lorsqu'il fut emmené dans l'Inde par un de ses oncles maternels, colonel d'un régiment français. Lynch y obtint une sous-lieutenance; il fit les campagnes de 1781 à 1782 dans l'Inde, prit part à l'expédition sous les ordres du comte d'Estaing, et se distingua au siège de Savannah, en allant porter un ordre à travers le feu croisé des deux partis. Il rejoignit ensuite le général Rochambeau, et servit aux États-Unis d'Amérique pendant toute la guerre de l'indépendance. En quittant ce pays, il fit la campagne du Mexique en 1783, et revint à Paris, où il fut nommé colonel. Promu maréchal de camp le 7 février 1792, il passa bientôt après lieutenant général, et prit une part importante au succès de la bataille de Valmy. Suspendu le 20 septembre 1793, comme officier de l'ancien régime, il fut arrêté à Dijon. Il sortit de prison quelque temps après le 9 thermidor, et fut rappelé à l'activité le 10 juin 1795; mais il fallait aller combattre en Vendée, et il préféra prendre sa retraite. Nommé inspecteur divisionnaire lors de la création des inspecteurs aux revues, en 1800, il remplissait encore ces fonctions en 1815. La Restauration le mit à la retraite le 1<sup>er</sup> février 1815.

J. V.

Comte de Ségur, *Mémoires, souvenirs et anecdotes.*

\* **LYNCH** (\*\*\*)..., voyageur américain du dix-neuvième siècle, célèbre par son exploration de la mer Morte, qui a jeté une vive lumière sur la climatologie et la topographie de ce lac. Il était lieutenant dans la marine des États-Unis lorsque l'expédition qu'il commandait commença son exploration le 18 avril 1847. Le lac se montra presque aussitôt sous les deux aspects les plus opposés : passant de l'agitation extrême causée par une violente tempête au calme le plus parfait, ayant, selon la comparaison des Arabes, l'apparence du plomb fondu. Par une température d'environ 30°, la nuit étant très-sombre, la mer se couvrit d'une écume phosphorescente, et les vagues en se brisant éclairaient d'une lumière sélulculaire le bois mort et les blocs de roche épars sur la plage, phénomène d'autant plus remarquable qu'on n'a jamais trouvé d'animalcules dans l'eau du lac Asphaltite. Souvent en explorant le fond du lac, la sonde en rapportait, mêlé de sable ou d'argile, des cristaux cubiques de sel marin. Bien qu'il fût avéré que cette masse d'eau stagnante est par elle-même inodore, on sentait assez fréquemment des émanations sulfureuses que le lieutenant Lynch attribuait aux sources et aux marais environnants. Le 24 avril, par un vent faible et par une température de 33°, l'odeur sulfureuse devint si forte qu'elle faillit suffoquer les voyageurs; l'éclat de la lumière blessait la vue, et l'on respirait péniblement dans une atmosphère embrasée. Pas un oiseau ne fendait cet air raréfié, pas un poisson ne traversait ce mystérieux élément, qui seul de toutes les œuvres de la création ne contient pas un être vivant. Dans cette localité, en présence de cette mer qui recouvre les ruines de Sodome et de Gomorrhe l'attention des équipages fut attirée par une sorte de colonne de sel rappelant le pilier mentionné par l'historien Josèphe comme étant, d'après la tradition, la statue de la femme de Loth. La température, généralement très-haute, atteignit son maximum le 8 mai; à midi elle était, à l'ombre, de plus de 43°. Les nombreux torrents desséchés reconus par l'expédition lui montrèrent que la mer Morte reçoit à certaines époques de l'année une grande quantité d'eau douce. Les rivières affluentes à ce lac qui ne tarissent pas éprouvent de très-grandes crues dans la saison des pluies, et selon l'expression des Arabes, le Jourdain devient une mer. M. Lynch, releva dans quelques localités, des marques indiquant que le niveau du lac avait dû monter de sept pieds anglais au-dessus du point où il se trouvait au moment de l'observation. « Si l'on considère, dit M. Foncault, combien la mer Morte peut s'étendre vers le nord en regorgeant dans la vallée du Jourdain, et vers le sud en inondant l'espace appelé plaine salée, on comprend quelle énorme masse d'eau elle doit recevoir avant que son niveau s'élève à deux mètres. » L'exploration de la mer Morte

terminée, l'expédition se dirigea sur Beyrouth; un des officiers, le lieutenant Beale, près d'arriver au port, succomba à la maladie dont il avait contracté le germe dans cette campagne. En 1851, la Société de Géographie de Paris décerna une médaille d'argent au capitaine Lynch pour son exploration du Jourdain et de la mer Morte.

L. L.—T.

Léon Foucault, *Journal des Débats*, 16 juillet 1856.

**LYNCKER** (Nicolas-Christophe, baron DE), savant jurisconsulte allemand, né à Marbourg, le 2 avril 1643, mort à Vienne, le 28 mai 1726. Reçu docteur en droit en 1668, il fut chargé d'une chaire de droit public et de droit féodal. En 1673 il fut appelé à Eisenach comme conseiller du duc Jean-Georges, et fut nommé quatre ans après professeur de droit à Iéna, à la place de Strauch. Il reçut depuis plusieurs emplois dans l'administration supérieure, et fut aussi chargé de diverses négociations diplomatiques. En 1701 il passa à Weimar, où il venait d'être nommé président du conseil intime. En 1706 il fut appelé à Vienne comme conseiller aulique. Quoique protestant il jouit de beaucoup de considération auprès de la cour impériale, ayant toujours dans ses écrits attribué à l'empereur l'autorité la plus absolue. Parmi ses cent soixante ouvrages et opuscules sur diverses matières de jurisprudence, dont un catalogue a paru à Vienne en 1724, in-fol., nous citerons : *Disputatio quo tendant ludia Juris*; Iéna, 1678, in-4°; — *Universi juris Pandectarum Methodus dichotomica*; Iéna, 1678, in-fol.; Halle, 1727 et 1731, in-4°; — *Assertiones ex diversis Juris materiis*; Iéna, 1679, in-4°; — *De Potestate eminente principis in judicio*; Iéna, 1680, in-4°; Wittemberg, 1737, in-4°; — *De Feudo Pecunario*; Iéna, 1680, in-4°; — *Sciagraphia Institutionum imperialium*; Iéna, 1686, in-fol.; — *De Archivo Imperii*; Iéna, 1686, et Leipzig, 1730, in-4°; — *Concordantiæ Juris feudalis*; Iéna, 1688, in-fol.; — *Analecta ad Struviæ Syntagma Juris feudalis*; Iéna, 1689, in-4°; — *Instructorium forense*; Iéna, 1690, 1698, in-fol.; ibid, 1752-1756, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage donna lieu à une violente polémique entre Lyncker et Styrh (voy. ce nom); les écrits échangés dans cette discussion sont réunis dans les *Absurda Lyckeriana* de G. Schubarth.

E. G.

Hellbach, *N. Chr. von Lyncker* (Eisenach, 1789, in-8°). — Strieder, *Hessische Celehrungsgeschichte*, t. VIII. — Hirschling, *Histor. litter. Handbuch*. — Pütter, *Littér. des deutschen Staatsrechts*, t. 1, p. 267. — Zeumer, *Vite Professorum Juris Ienenisum*.

**LYNCKER. Voy. LINCER.**

**LYNDE** (Sir *Humphrey*), controversiste anglais, né en 1579, dans le comté de Dorset, mort le 14 juin 1636, à Cobham. Maître d'une fortune considérable, il exerça d'abord les fonctions de juge de paix, et reçut en 1613 le titre de chevalier; puis il fut pendant plusieurs sessions membre de la chambre des communes. Rempli

d'un zèle ardent pour la religion protestante, « à laquelle, disait-il, il aurait consacré des milliers d'âmes s'il les avait eues, » il acquit, par ses écrits de controverse, une grande réputation. Nous citerons de lui : *Ancient Characters of the visible Church*; 1625; — *Via tuta, or the safe way*; 6<sup>e</sup> édit., 1636, in-12; trad. en latin, en hollandais et en français; — *Via devia, or the by-way*, 1630, 1632, in-8°; trad. en français. P. L.

Wood, *Athenæ Ozon.*, I.

\* **LYNDHURST** (*John-Singleton* Copley, baron), homme d'État anglais, né à Boston (Amérique), en 1772. Fils d'un peintre qui avait émigré d'Irlande en Amérique, il revint très-jeune en Angleterre, fit ses études à l'université de Cambridge, et en 1797 fut reçu au barreau. Bien que doué de talents remarquables comme avocat, ses progrès de réputation et de clientèle furent très-lents. Ce ne fut qu'en 1817, lors du procès de Watson et Thistlewood, accusés de haute trahison, que, comme défenseur, il eut l'occasion de se distinguer sur un sujet de grand intérêt public. Jusqu'à cette époque ses opinions politiques avaient été libérales. Les tories lui firent des avances, et ce fut sous leurs auspices qu'en 1818 il entra au parlement pour le bourg de Yarmouth (île de Wight). En 1819 il devint *solicitor general* dans l'administration de lord Liverpool, et dans le procès intenté à la reine Caroline devant la chambre des lords, il se conduisit avec tant de modération et d'habileté, qu'il échappa au discrédit général dont furent frappés les principaux agents de la poursuite. En 1823 il fut nommé *attorney general*, en 1826, *maître des rôles*, et à l'élection générale de cette année, envoyé au parlement par l'université de Cambridge. En 1827, la question de l'émancipation des catholiques ayant été portée devant la chambre des communes, pendant la lutte des partis pour le pouvoir, par suite de la maladie de lord Liverpool, le nouveau maître des rôles combattit fortement le bill, bien qu'il eût défendu au début de sa carrière politique. Canning ayant essayé de former un ministère sur des principes libéraux, lui offrit le poste de lord chancelier, un peu à la surprise du public, et en avril de cette année M. Copley fut élevé à la pairie sous le titre de *baron Lyndhurst*. Il conserva la dignité de chancelier jusqu'en 1830, à la chute du ministère Wellington, où il donna sa démission. Mais il avait inspiré une telle estime au parti libéral, que le ministère Grey lui offrit peu après la place de *chief baron* de l'échiquier, et ce fut dans ces fonctions qu'il acquit comme juge la haute réputation qu'il a toujours conservée. Ses opinions et ses décisions étaient caractérisées par un profond savoir, et par autant de sagacité que d'impartialité. Pendant qu'il occupait ce poste (1831 à 1834), il ne prit que peu de part aux délibérations de la chambre des lords, excepté à l'occasion du bill de réforme, qu'il com-

battit avec beaucoup de persévérance. A la formation du premier ministère de Peel, à la fin de 1834, lord Lyndhurst fut rappelé au poste de chancelier. La lutte entre les partis ayant eu lieu principalement à la chambre des communes, il eut peu d'occasions de se distinguer à celle des lords, et quelques mois après, à la retraite du ministère, il rentra dans l'opposition, comme chef du parti conservateur. Ses discours pleins de vigueur et d'éclat, et surtout ses comptes rendus des sessions parlementaires, où avec une ironie mordante il mettait en contraste les promesses des ministres et les résultats de leur administration, exercèrent une grande influence sur l'opinion. Peel revint au pouvoir en 1841, et lord Lyndhurst, chancelier pour la troisième fois, conserva ces fonctions jusqu'à la retraite du ministère en 1846. Il avait soixante-quatorze ans : il en prit occasion de déclarer que, touchant presque au terme de la vie, sa carrière politique était close. Cependant il n'en a pas moins continué jusqu'à nos jours de prendre de temps en temps une part très-remarquable aux débats de la chambre des lords. Malgré son âge, il a conservé toute la vigueur de ses facultés intellectuelles, une mémoire extraordinaire, une éloquence pleine de force et d'éclat. En 1852, lord Lyndhurst soutint avec chaleur le ministère Derby, parla plus tard sur la nécessité de la guerre avec la Russie, et lorsque la paix eut été faite, il attaqua la conduite de lord Clarendon, comme étant en quelque sorte une capitulation de la part de l'Angleterre. Au milieu des inquiétudes et de l'agitation qui éclatèrent brusquement au milieu de 1859, après les préliminaires de Villafranca, au sujet d'une invasion possible de la part de la France, le vieux lord fit de nouveau entendre sa voix éloquente, et demanda avec beaucoup de force que la défense des côtes, l'armée et la marine fussent organisées et agrandies immédiatement. J. CHANUT.

*English Cyclopædia* (Biography). — *Men of the Time*. — *Notes particulières*.

**LYNEDOCH** (*Thomas GRAHAM*, baron), général anglais, né en 1750, à Balgowan (comté de Perth), mort le 18 décembre 1843. Il appartenait à l'ancienne famille écossaise des Graham ; la première moitié de sa vie s'écoula dans l'obscurité. Un malheur domestique, la perte d'une épouse qu'il chérissait, lui fit embrasser la carrière des armes. A l'âge de quarante-quatre ans, il suivit en volontaire l'expédition dirigée contre Toulon (1794), et leva à ses frais, à son retour en Écosse, un bataillon, qui fut incorporé au 90<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Nommé colonel de ce corps et envoyé à Gibraltar, il se débatta de la vie de garnison, et obtint la permission de rejoindre l'armée autrichienne ; il y trouva de nombreuses occasions de s'instruire dans l'art de la guerre en même temps que d'éclairer son gouvernement sur la conduite des opérations militaires et des intrigues diplomatiques. Après avoir pris part à

la réduction de Minorque et au blocs de Malte, il devint général, rejoignit sir John Moore en Suède, et fit avec lui la malheureuse campagne de 1808 en Portugal, laquelle se termina si brusquement par le désastre de La Corogne. En 1809 il commanda une division au siège de Flessingue. L'année suivante il se trouva à Cadix, et remporta en 1811 une victoire à Barossa ; puis agissant de concert avec Wellington, il assistait au siège de Ciudad-Rodrigo. Durant la campagne de 1813, il eut sous ses ordres l'aile gauche de l'armée anglaise à la bataille de Vittoria, et s'empara de Saint-Sébastien. Le 3 mars 1814, le général Graham fut appelé à la pairie avec le titre de *baron Lynedoch*. P. L.—Y.

Maunder, *Biograph. Treasury* (Suppl.).

† **LYNN** (*Éliza*), femme auteur anglaise, née en 1828. Elle est la dernière des douze filles d'un ministre protestant, qui lui donna une forte éducation ; elle se rendit en 1845 à Londres pour s'y faire un nom dans la carrière des lettres, et débuta, à dix-sept ans, par une étude des mœurs de l'ancienne Égypte, intitulée : *Azeth the Egyptian* ; Londres, 1846, 3 vol. in-8° ; elle publia ensuite : *Amymona* ; *ibid.*, 1848, 3 vol., roman du temps de Périclès ; — *Realities* ; *ibid.*, 1851 : sujet moderne ; — et des nouvelles dans des recueils littéraires. K.

*Men of the Time*.

**LYNWOOD** (*William*), canoniste anglais, mort en 1446. Après avoir été pendant longtemps officiel de Canterbury, il fut pourvu de l'évêché de Saint-David. Il eut une grande réputation au quinzième siècle, par son érudition dans le droit, dans les matières ecclésiastiques et dans la connaissance de l'antiquité. Pendant qu'il résidait à Canterbury, il prit soin de recueillir les canons et les constitutions de cette église, et les rédigea sous ce titre : *Provinciale, seu Constitutiones Angliæ*. Cet ouvrage estimé parut pour la première fois en 1506 ; mais l'édition la plus exacte est celle d'Oxford ou de Londres, 1679, in-fol. K.

H. Wharton, *Appendix ad Historiam Litterariam*. — Guill. Cavé, *Sæculum synodale* ; Genève, 1705, p. 83-84.

**LYON** (*Georges-Francis*), voyageur anglais, né en 1795, à Chichester, mort sur mer, en octobre 1832. Il commença sa carrière maritime à l'âge de treize ans, et parvint, en 1815, au grade de lieutenant de vaisseau. Après le bombardement d'Alger, il rencontra à Malte le voyageur Ritchie, qui se préparait à visiter le nord de l'Afrique, et se joignit à lui en remplacement du capitaine Marryat. Le 25 mars 1819 ils partirent de Tripoli, accompagnés par le sultan du pays, Mohammed el Moukni, qui les conduisit jusqu'à Mourzouk, capitale du Fezzan. Épuisés par les fatigues du voyage, ils ne purent continuer leur route. Ritchie mourut le 20 novembre ; Lyon se rétablit à temps pour déjouer la perfidie de Mohammed, qui voulait s'emparer de leurs bagages, mais il dut renoncer à pénétrer plus avant



put sauver ses observations sur les principales les du Fezzan et sur le langage des pays qu'il ait parcourus. A son retour, l'amirauté lui donna le commandement de la bombarde l'*Hé-z*, avec mission d'accompagner le capitaine Perry, qui devait rechercher un passage dans la mer Boréale. Les vaisseaux, parvenus le 12 juillet 1821 dans la mer de Hudson, hivernèrent près de l'île de Winter, reprirent leur route le 1<sup>er</sup> juillet 1822, et reconnurent par le 70° lat. le détroit qui s'ouvrait sur une mer prise par les glaces; l'expédition n'ayant pu le traverser et regagner l'Angleterre. Lyon reçut le commandement d'un autre vaisseau avec la mission de reconnaître la presqu'île de Melville et de suivre ses côtes occidentales jusqu'à Turn-Againement de la peine à trouver un passage au lieu des flots innombrables qui forment la grande île de Southampton, et ne parvint pas à la Welcome qu'après trois mois d'efforts. Le 13 septembre 1824, une violente tempête l'obligea à regagner en toute hâte l'Amérique. Les observations qu'il avait faites à l'abordage, sur la côte orientale de Southampton, concernent le pôle magnétique à 68° 33' lat. et 92° 23' longitude. A son retour il épousa la fille de lord Fitz-Gerald; mais le désir de reprendre sa vie en France le fit s'embarquer pour le Mexique, le 10 juin 1826. Il descendit à Tampico, visita les principales villes du Mexique, et le 4 décembre se rendit à New-York. Le paquebot sur lequel s'était embarqué en quittant cette ville fut sévèrement endommagé par une tempête et on ne put sauver dans le naufrage que son journal et les dépêches du gouvernement. Les infirmités le forcèrent à retourner en Europe, et il mourut en vue de Buenos-Ayres. Dans son mémoire intitulé: *A Narrative of Travels in northern America*, Londres, 1821, in-4°, il donne des renseignements assez précis sur le Fezzan. Son *Private Journal*, et l'ouvrage intitulé: *A brief Narrative of an unsuccessful attempt*, etc., Londres 1825, in-8°, rendent compte de ses expéditions dans les pays polaires. Il a publié en dernier lieu son *Journal of a Residence and tour in Mexico*; Londres, 1828, 2 vol. in-8° On y trouve des observations neuves, et souvent profondes, sur l'histoire du Mexique et d'intéressants détails sur l'état de l'agriculture, du commerce et de l'administration dans ce pays. A. HUYOT.

Maunder. *The Biographical Treasury*. — *Revue Encyclopédique*, t. X, XIII, XXV, XXXVIII. — F. Hoefel, *Napoli et le Fezzan*, dans l'*Univers Pittoresque*.

LYONNE. Voy. LIONNE.

LYONNET (Robert), médecin français, né à Puy, vivait au dix-septième siècle. Il fit ses études à Toulouse et à Montpellier, et devint médecin consultant du roi Louis XIII. Ayant eu occasion de faire des observations sur la peste qui désola sa patrie en 1629 et 1630, il les communiqua dans l'ouvrage suivant: *Δοκιμογραφία, seu recendarum pestis et contagii causarum*

*curiosa disquisitio, ejusdemque methodica curatio*; Lyon, 1639, in-8°. On a en outre de lui: *Dissertatio de Morbis hæreditariis*; Paris, 1647, in-4°. J. V.

*Biogr. Médicale*.

LYONNET ou LYONNET (Pierre), naturaliste hollandais, né le 22 juillet 1707, à Maestricht, mort le 10 janvier 1789, à La Haye. Descendant d'une famille lorraine qui s'était réfugiée en Hollande à l'époque des persécutions religieuses, il fut destiné au ministère évangélique par son père, Benjamin Lyonnet, qui était lui-même pasteur à Heusden. Dès sa jeunesse il manifesta une telle aptitude pour l'étude des langues qu'il en posséda bientôt jusqu'à neuf, entre autres l'hébreu, le français et l'italien; il fit également des progrès marqués dans les sciences exactes ainsi que dans le dessin et la sculpture. Au moment de choisir une carrière, il se détermina pour le barreau, prit ses grades à Utrecht, et obtint, après avoir plaidé à La Haye, le double emploi de secrétaire des chiffres et d'interprète juré auprès des états-généraux. Ce fut alors que, pour charmer ses loisirs, il tourna son attention vers l'histoire naturelle, particulièrement vers l'entomologie, et parvint à former un recueil de dessins coloriés des insectes des environs de La Haye, recueil admirable, dit-on, et qui est resté manuscrit ainsi que l'histoire de ces mêmes insectes. Dans le but de rassembler des preuves de la sagesse et de la puissance du Créateur, il ajouta à la traduction française de la *Théologie des Insectes* de Lesser (La Haye, 1742, 2 tom., in-8°) des remarques et des dessins tellement remarquables que Réaumur jugea ce livre ainsi modifié digne des honneurs de la réimpression (Paris, 1745, 2 vol. in-8°). Vers la même époque, après avoir dessinés les figures de l'ouvrage que son ami Abraham Trembley venait d'écrire sur le polype à bras, il entreprit de les graver lui-même, et pour son coup d'essai il exécuta huit planches qui ne se distinguent pas moins par l'exactitude que par la délicatesse; ce sont les dernières de l'ouvrage, qui a pour titre: *Mémoires pour servir à l'histoire d'un nouveau genre de Polypes d'eau douce*; 1744. « Un essai aussi heureux, dit M. Jourdan, encouragea Lyonnet, qui résolut d'appliquer son nouveau talent à perpétuer ses propres observations, et qui, après bien des incertitudes, se fixa enfin à l'anatomie de la chenille qui ronge le bois du saule (*phalæna cossus*), sujet qu'il jugea capable de lasser toute autre patience que la sienne. L'ouvrage qui fut le fruit de ses travaux immenses sur un animal si petit (*Traité anatomique de la Chenille qui ronge le bois du Saule*; La Haye, 1740, 1762, in-4°) a mérité d'être mis au nombre des chefs-d'œuvre les plus étonnants de la science; mais ce qui ne l'est pas moins, et fait honneur à la sensibilité de Lyonnet, c'est que, malgré le nombre prodigieux d'observations qu'il a faites dans ses dissections, et le temps qu'exi-

geait la confection de ses dessins, il assure n'avoir fait périr que huit ou neuf chenilles, et cela en raison de la répugnance qu'il avait à faire souffrir et à détruire des animaux. Ses observations sont si délicates qu'on refusa d'abord d'y ajouter foi et que, pour gagner la confiance du public, il fut obligé d'en rendre témoins des hommes d'une probité et d'une habileté connues, comme Albinus et Allamand. Un accident qui lui affaiblit la vue vers l'âge de soixante ans ne lui permit pas de suivre la chenille du saule dans son état de chrysalide et dans celui de papillon. » Le *Traité* de Lyonnet contient dix-huit planches et est divisé en dix-sept chapitres; les plus importants sont ceux qui traitent des parties externes et internes de la chenille, du cœur et des muscles. On en trouvera une analyse minutieuse dans le t. VI de la *Biographie Médicale*. Nous citerons encore de ce savant une *Dissertation sur le légitime Usage de la Question ou de la Torture* et la *Description* (en hollandais) du *Microscope* et des instruments dont il s'est servi, insérés dans le t. III des *Mémoires de la Société des Sciences de Harlem*. Lyonnet s'était également exercé dans la sculpture et la peinture de portraits : il a laissé un bas-relief exécuté en bois, *Apollon et les Muses*, mentionné comme une sorte de chef-d'œuvre dans la *Revue des Peintres hollandais* de van Gool. Il avait formé une collection de coquillages, composée d'environ treize cents espèces, et dont Meuschen, lors de la vente, a écrit le catalogue (La Haye, 1796, in-8°). K.

Marron, *Notice* dans le *Magasin Encyclop.*, 1<sup>re</sup> année, III, 89. — Jacques Brez, *Notice* dans le même journal, II, 194. — *Gentleman's Magazine*, LIX. — Jourdan, dans la *Biogr. Médicale*, VI. — Mathison, *Briefve*, 1<sup>re</sup> part. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*, IV.

\* **LYONNET** (*Jean-Baptiste*), prélat français, né le 12 juin 1801, à Saint-Étienne (Loire). Il étudia la théologie à L'Argentière, reçut l'ordination en 1826, et dirigea successivement les grands séminaires de Blois et de Lyon. Après avoir été chargé en 1846, par M. Pavy, d'organiser l'administration ecclésiastique dans le nouveau diocèse d'Alger, il devint vicaire général de M. de Bonald à Lyon. Nommé en 1851 évêque de Saint-Flour, il a été transféré à Valence le 24 juin 1857. On a de lui : *Tractatus de Contractibus*; Paris, 1837, in-12; — *Tractatus de Justitia et Jure*; ibid., 1837, in-12 : ces deux écrits ont été réimprimés dans la *Theologia* de Bailly, en 1844 et 1848; — *Le Cardinal Fesch*; ibid., 1841, 2 vol. in-8°; — *Histoire de Mor d'Aviau*; ibid., 1847, 2 vol. in-8°. P.

*Biogr. du Clergé*, par un solitaire. — *Alman. impérial*, 1858.

**LYONNOIS** (*F.-D.-C.*), littérateur français, né à Lyon (1), vivait dans la seconde partie du dix-septième siècle. Il déclare lui-même, dans

la préface du seul livre par lequel il est connu qu'il était négociant. Son livre est intitulé : *L'Inventaire général de l'histoire des Larrons* Paris, 1625, in-8°; Lyon et Rouen, 1657 et 1664 3 parties in-8°; Paris, 1709, in-8°. Cet ouvrage est rare. Il offre des détails assez piquants sur les mœurs du temps où il fut écrit. E. D.—  
*Dict. Hist.* — Quérard, *Ouvrages anonymes*.

**LYONNOIS**. Voy. LIONNOIS.

**LYONS** (*Israel*), mathématicien anglais, r en 1739, à Cambridge, mort le 1<sup>er</sup> mai 1775, à Londres. Fils d'un juif polonais (1), il montra beaucoup de dispositions pour l'étude des mathématiques. Son premier ouvrage, *On Fluxions*, 1758, l'acquies une certaine célébrité. Déjà professeur à Cambridge, il était en outre chargé de dresser les calculs du *Nautical Almanach*, et fit même sur l'invitation de Joseph Banks, un cours à Oxford sur la botanique. En 1773 il accompagna le capitaine Phipps (depuis lord Mulgrave) dans son expédition au pôle Nord et rédigea l'observations et calculs astronomiques ou mathématiques qui s'y rapportent. Lyons a encore publié, avec Parkinson et Williams : *Tables for correcting the apparent distance of the moon and a star from the effects of refraction and parallax*; Cambridge, 1772, in-fol. K.

Chalmers, *General Biogr. Dictionary*. — Lalande *Bibliogr. Astronom.*

**LYONS** (*Edmund*, lord), amiral anglais, né le 21 novembre 1790, à Burton (Hampshire) mort le 23 novembre 1858, au château d'Arun dell. Embarqué à onze ans à bord du *Roy Charlotte* (juin 1801), il passa sur le *Malstone*, resta pendant plusieurs années en station dans divers ports de la Méditerranée, et fit partie, en 1807, de la flotte qui, sous les ordres de l'amiral Duckworth, força l'entrée des Dardanelles et croisa dans l'Adriatique. Il servait dans les parages de l'Inde lorsqu'il reçut, en 1808, sa nomination de lieutenant du brick *Barracouta*. L'année suivante il attaqua, de nuit, au milieu d'une horrible tempête, le fort de Bengica, qui protégeait la colonie hollandaise de Banda-Neira, et monta un des premiers à l'assaut; en 1811, il prit part à l'expédition contre Java, et enleva, la nuit, avec deux chaloupes trente-cinq hommes d'équipage, le fort de Merack, contenant une garnison de quatre cents soldats et cinquante-quatre canons. Le climat et les fatigues de cette guerre ayant ruiné sa santé, fut porté au nombre des invalides et renvoyé en Angleterre. Il reprit la mer en 1813, et commanda le *Rinaldo*, brick qui porta en France Louis XVIII et les souverains alliés en France. Nommé capitaine en 1814, on le lais

(1) Il s'appelait *Israel LYONS*, exerça le métier de docteur, et fut pourvu d'une chaire d'hébreu à Cambridge. On l'a quelquefois confondu avec son fils. Il a publié *The Scholar's Instructor, or Hebrew grammar*; Cambridge, 2<sup>e</sup> édit., 1757, in-8°. — *Observations and Enquiries relating to various parts of Scripture History*; ibid. 1761. Il mourut en 1770, à Cambridge.

(1) Quelques biographes le font naître en Orléans, d'autres en Anjou. Le nom de *Lyonois* semble n'être qu'un pseudonyme.

pendant quatorze ans en disponibilité; appelé en 1828 à commander *La Blonde*, frégate à quarante-huit canons, il coopéra au blocus de l'île de Paros, et fut chargé d'appuyer les opérations du corps auxiliaire français en Grèce. Il assista au siège du château de Morée, le dernier refuge des Turcs en Péloponnèse, et pendant les douze jours qui précédèrent la reddition de la place resta constamment dans les tranchées, exposé au feu continu d'artillerie et de mousquetonnerie. Cette belle conduite lui valut la croix de saint-Louis de France et l'ordre du Sauveur de Grèce. En 1832 il passa sur *Le Madagascar*, et fut témoin du bombardement d'Acre par Ibrahim-Pacha; en 1833 il transporta de Trieste à Athènes le roi Othon et le conseil de régence vénéto-grec. Créé chevalier en 1835, sir Edm. Lyons quitta le service, et fut choisi, en 1840, pour aller remplir en Grèce les fonctions de ministre plénipotentiaire. En 1849 il se rendit en la même qualité en Suisse, et en 1851 en Suède. La guerre venant imminente avec la Russie, il fut rappelé à la fin de 1853, et servit d'abord en second sous les ordres de l'amiral Dundas; il entra dans la mer Noire, escorta des convois de troupes romanes à Sinope et à Batoum, et s'empara, en mai 1854, de la forteresse russe de Redout-Kapouli, située sur la côte de Circassie. Le transport de l'armée anglaise de Varna en Crimée eut lieu sous sa direction. Au passage de l'isthme, il foudroya l'aile gauche des Russes avec ses canons de son vaisseau, *L'Agamemnon*; il fut présent aux batailles de Balaklava et d'Inkerman, organisa l'expédition contre les forts de Mer d'Azof, dirigée par son fils, le capitaine Sydney Lyons, qui fut plus tard mortellement blessé devant Sébastopol. Devenu commandant en chef de la flotte (juin 1855), il continua de servir dans les parages de la Crimée, et assista au grand conseil de guerre tenu à Paris. Contre-amiral depuis 1850, il fut pendant la guerre élevé au rang de vice-amiral (novembre 1855). Au retour en Angleterre, il reçut, en récompense de ses services, les remerciements publics du Parlement, le titre de baron et un siège à la Chambre des lords (juin 1856). Le dernier acte de sa vie maritime fut de commander l'escadre britannique conduisant à Cherbourg la reine Victoria au mois d'août 1858.

P. L.

*Men of the Time.* — *The English Cyclopædia.* — *National Biography.* — *The morning Post*, nov. 1858.

**LYONS (Jean DE).** Voy. DESLYONS.

**LYRA (Nicolas DE)**, exégète et théologien français, né vers 1270, à Lyre, bourg situé près d'Évreux, mort à Paris, le 23 octobre 1340. Issu de quelques-uns de parents juifs, il fit, en 1291, profession chez les cordeliers à Verueil. Peu de temps après il alla terminer ses études à Paris, où, s'étant fait recevoir docteur, il professa avec beaucoup de succès la théologie. Nommé plus tard provincial de son ordre pour la Bourgogne, il fut en 1325 choisi

par la reine de France Jeanne pour être un de ses exécuteurs testamentaires. Il savait assez bien le grec et très-bien l'hébreu; ayant commencé de bonne heure l'étude des rabbins, il fut en état d'écrire sur l'Ancien Testament des commentaires très-estimés (1). « Il faut, dit Richard Simon, consulter Lyra aux endroits où il s'agit d'éclaircir les passages du Vieux Testament et les cérémonies de l'ancienne loi. Il surpasse en cela tous ceux qui ont commenté avant lui les Écritures : il ne réussit pas aussi bien dans les questions de philosophie et de théologie. » On a de Lyra : *Postillæ perpetuæ, sive brevia commentaria in universa Biblia*; Rome, 1471-1472, 5 vol. in-fol., réimprimé à Cologne, 1478, in-fol.; ensuite quinze autres éditions furent publiées à Nuremberg, à Venise, à Bâle, à Lyon, à Douai, à Anvers; il fut aussi reproduit dans la *Biblia maxima*; Paris, 1660 (2); — *Tractatus de idoneo ministrante et suscipiente sancti altaris sacramento*, publié en Allemagne, au quinzième siècle, in-4°, avec un ouvrage de saint Thomas d'Aquin sur la même matière. — On a encore de Lyra en manuscrit : *Moralitates in IV Evangelia*; *Commentaria in IV libros Sententiarum*; *Quodlibeta Theologica*; *Tractatus de Animæ Claustro*, à la bibliothèque d'Oxford; *Sermones*; *Distinctiones*, à la bibliothèque de Charleville; *Concordantia Evangeliorum*, à la bibliothèque de Metz; *Glossæ*, à la bibliothèque de Saint-Omer; *De tribus Statibus ad perfectionem*, à la bibliothèque de Bâle; *Epistolæ* à la bibliothèque de Bruges; etc.

Trithème, *Scriptores ecclesiastici.* — Bellarmin, *Scriptores ecclesiastici.* — Wadding, *Scriptores ordinis Minorum.* — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ Latinitatis*, t. V. — Imbonato, *Bibl. Latino-Hebræica*, p. 167. — Reinhard, *Pentateuch Conatum*, p. 149. — Serpilus, *Scriptores biblici*, t. VII. — Simon, *Lettres choisies.*

**LYRA (Antonio VELOZO DE)**, historien portugais, né en 1616, dans l'île de Madère, mort en 1691. Il termina ses études à Salamanque, où il professa et entra dans les ordres. À l'avènement de Joao IV, il retourna dans sa terre natale, et y fut nommé chanoine. Il est auteur d'un ouvrage curieux, dont le mauvais goût du temps explique le titre bizarre : *Espelho de Lusitanos em o christal do psolmo qarenta e tres cuja vista representa este Reino em tres Estados*; Lisbonne, 1643, in-4°.

F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.* — Fignières, *Bibliografia.*

**LYROT DE LA PATOUILLÈRE (N.....)**, chef vendéen, tué à Savenay, en 1793. Chevalier de Saint-Louis avant la révolution, il commanda

(1) Ses contemporains exprimèrent l'admiration que leur inspiraient ses connaissances par ces deux vers :

Si Lyra non lirasset  
Totus mundus delirasset.

(2) Pour plus de détails sur les éditions de cet ouvrage, le plus important de ceux écrits par Lyra, qui le commença en 1229 et le termina en 1330, voy. Rotermond, *Supplément à Jöcher.*

en 1793 une division de l'armée royale sur la rive gauche de la Loire, et forma les camps de Saint-Julien et de Lalloué près de Nantes. Le 20 juin il repoussa, entre la Sèvre et Lalloué, les républicains commandés par le général Beysser, et les poursuivit jusqu'aux portes de Nantes. Lyrot occupa ensuite La Croix-Moricaux avec deux mille hommes et douze pièces de canon, et pendant la journée du 28 il combattit à côté de Charette. Le mois suivant, il fut nommé membre du conseil supérieur de la Vendée; mais il n'y voulut pas paraître. Au mois de septembre, il se réunit à d'Elbée et à Bonchamps pour attaquer le général Canclaux près de Clisson. Les républicains durent battre en retraite, et les soldats de Lyrot firent un affreux massacre des blessés. A la bataille de Chollet, au mois d'octobre, il rejoignit le principal corps, et sauva des mains de l'ennemi d'Elbée et Bonchamps, blessés à mort. Forcé de se retirer, il guida les Vendéens au passage de la Loire. Le mois suivant il fut nommé divisionnaire en second. Après le siège du Mans, Lyrot commanda l'avant-garde vendéenne à Savenay. Étant sorti de la place, il se trouva devant l'ennemi, remporta quelques avantages, mais se voyant tourné, il voulut rentrer dans Savenay et tomba percé de coups. J. V.

Beauchamp, *Hist. des Guerres de la Vendée*. — Cretineau-Joly, *Hist. milit. et polit. de la Vendée*.

**LYSANDRE** (Λύσανδρος), célèbre général spartiate, mort en 395 avant J.-C. Il était fils d'Aristoclitè ou Aristocrite, et, suivant Plutarque, d'une famille héraclide. Élien et Athénée disent que de la condition d'esclave (μῦθων) il s'éleva au rang de citoyen, et Ot. Müller pense qu'il était d'origine servile ainsi que Callicratidas et Gylippe. Thirlwall, au contraire, le regarde comme le fruit du mariage d'un homme libre et d'une femme de condition inférieure. Quoi qu'il en soit, Lysandre effaça par son mérite la tache de sa naissance, et il s'éleva aux premiers grades militaires. En 407 il succéda à Cratésippidas dans le commandement de la flotte opposée aux Athéniens sous les ordres d'Alcibiade. Le nouveau général porta sa flotte à soixante-dix vaisseaux en recueillant des renforts à Rhodes, à Cos, à Milet, et fit voile pour Éphèse. De là il se rendit à Sardes, auprès du jeune Cyrus, le charma par la souplesse insinuante de son esprit, et obtint de lui une augmentation de paye pour ses marins. Tissapherne essaya vainement de contre-balancer son influence, et ne put pas même faire admettre une ambassade athénienne à la cour de Sardes. Lysandre fixa son quartier général à Éphèse, et de son séjour, qui attira en cet endroit un grand nombre de commerçants, date la renaissance de cette ville. Après sa victoire de Notium sur Antiochus, il établit dans beaucoup des États grecs voisins, des sociétés ou hétéaires oligarchiques, composées d'hommes dévoués à la politique lacédémonienne. Cepen-

dant, qui éraignit que le général ne se servit de ces sociétés pour satisfaire son ambition personnelle. On se hâta donc de le rappeler et de le remplacer par Callicratidas, en 406. Son influence était si bien établie sur les auxiliaires asiatiques de Sparte que ceux-ci le redemandèrent comme chef de la flotte, et Cyrus a puya vivement leurs instances. Mais la loi lacédémonienne ne permettait pas de conférer deux fois l'office d'amiral à la même personne. On concilia les prescriptions de la loi avec les désirs des alliés en donnant le commandement en chef nominal à Aracus, en 405, tandis que Lysandre eut avec le titre de commandant en second la direction suprême des affaires. Arrivé à Éphèse avec trente-cinq vaisseaux, il trouva dans le zèle des alliés les moyens d'augmenter sa flotte. Cyrus mit à sa disposition les ressources du riche gouvernement de Sardes, et plaça même cette province sous son autorité immédiate. Amplement pourvu des moyens de poursuivre la guerre, il prit vigoureusement l'offensive, et détruisit le pouvoir démocratique à Milet, en l'assaut Cedrée sur le golfe Céramique, et portant le ravage sur les côtes de l'Asie, montra que les Spartiates étaient maîtres de mer aussi bien que de la terre. Apprenant que la flotte athénienne avait quitté Samos, il fit voile pour l'Hellespont, et s'empara de Lampsaque, il s'établit. Peu de jours après, la flotte athénienne, forte de cent quatre-vingts vaisseaux, prit position en face de cette ville, à Ægos-Potamos. Lysandre, profitant de l'extrême négligence des amiraux athéniens, surprit leur flotte, et détruisit entièrement, excepté huit vaisseaux que Conon ramena à Cypré, et la galère péloponnésienne qui porta à Athènes la nouvelle du succès. Après cette bataille, Byzance et Chalcédoine ouvrirent leurs portes au vainqueur et autorisa les garnisons athéniennes à se retirer librement, à condition qu'elles rentreraient à Athènes : il espérait que l'augmentation des troupes abrégerait le siège en affamant la ville. Il s'occupa en même temps de renverser par les pouvoirs démocratiques établis par les Athéniens et de ramener à Égine, à Sicione, à Milet les exilés qu'ils avaient chassés. Il fit voile pour le Pirée, et bloqua Athènes par la tête de toutes les forces péloponnésiennes, l'assiégeait par terre. Athènes capitula au printemps de 404. Lysandre fit commencer la démolition des longues murailles et des fortifications du Pirée aux sons d'une musique joyeuse, suivant Plutarque, le 16 de munychion, jour anniversaire de la bataille de Salamine. Après avoir consommé la ruine de la puissance militaire d'Athènes par la destruction des murailles, et substitué à la démocratie le gouvernement des trente tyrans, Lysandre vint accomplir à Samos une révolution du même genre, et revint ensuite à Sparte avec une immense quantité de butin. Les Lacédémoniens

prudents craignaient pour leurs mœurs publiques et privées cet accroissement de richesses, et auraient voulu que toutes les dépouilles ennemies fussent consacrées au dieu de Delphes. Lysandre demanda et, malheureusement pour son pays, obtint qu'elles resteraient dans le trésor public.

Le vainqueur d'Athènes était l'homme le plus puissant de la Grèce. Il usait de son pouvoir avec la brutalité d'un Spartiate et la vanité d'un parvenu. Il eut soin que les meilleurs poètes du temps, Chérile, Antiloque, Antimaque de Colophon et Nicératas d'Héraclée chantassent ses ouanges. Il fut le premier Grec à qui des villes grecques élevèrent des autels comme à un dieu et offrirent des sacrifices. Lysandre ne pouvait pas ouïr de ces honneurs à Sparte; aussi préférait-il vivre dans l'Asie Mineure au milieu des sociétés oligarchiques qui lui devaient l'existence et qui l'adoraient. Mais son pouvoir et sa conduite excitaient justement les soupçons des rois et des épheores. Sur les plaintes du satrape Pharnabaze, dont le territoire avait été pillé, les épheores l'appelèrent, et, pour lui donner un avertissement, ils firent mettre à mort son ami et collègue Thoxax, coupable de dilapidations. Lui-même craignit pour ses jours, et obtint avec beaucoup de peine une permission d'aller remplir un vœu qu'il avait fait à Jupiter Ammon. En son absence eut lieu la tentative de Thrasybule et du parti démocratique contre les trente tyrans. Les Spartiates, craignant la renaissance d'Athènes, songèrent aussitôt à son impitoyable destructeur, et à son retour ils le nommèrent harnoste avec une somme de cent talents et l'autorisation de lever des troupes, et confièrent à son frère Libys une flotte de quarante vaisseaux. Mais dès qu'il eut quitté Sparte la défiance reprit le dessus. Son ennemi le roi Pausanias s'entendit avec trois épheores pour traverser ses entreprises. Marchant sur l'Attique sous prétexte de lui prêter main forte, il dirigea une attaque assez molle contre le Pirée, et se hâta de conclure avec Thrasybule un traité qui reconnut l'indépendance d'Athènes et rendit sans but la mission de Lysandre. Ce général passa plusieurs années dans l'obscurité. Il essaya de s'en tirer en travaillant à assurer la succession d'Agésilas au trône de Sparte. Ses efforts furent heureux (398), et comptant sur la reconnaissance du nouveau roi, il l'accompagna dans l'expédition d'Asie (396). Agésilas, qui se défiait de lui, trompa toutes ses espérances, traversa tous ses desseins, et finit par lui confier une mission peu importante dans l'Hellespont. Lysandre revint exaspéré à Sparte, et ne médita rien moins qu'un changement de constitution. Il voulait, dit-on, abolir l'hérédité royale et ouvrir l'accès du trône à tous les Héraclides ou même à tous les Spartiates. On n'a pas de détails certains sur ses projets et sur les moyens d'exécution qu'il voulait employer. Il n'eut le temps de rien entreprendre. La guerre de Bœtie éclata,

en 395. Lysandre, mis à la tête d'une armée, marcha sur Haliarte sans attendre le roi Pausanias, qui conduisait une autre armée, et périt dans une bataille sous les murs de cette place. Son corps, restitué à Pausanias, qui arriva peu d'heures après, fut enseveli dans le territoire de Panopée en Phocide, sur la route de Delphes à Chéronée, où son monument se voyait encore du temps de Plutarque. Ce grand général mourut pauvre. L'amour de l'argent, trop commun parmi les Spartiates de son temps, ne souilla pas son ambition. Ses talents militaires étaient du premier ordre. Il semble aussi avoir été un négociateur plein de finesse et un administrateur habile; mais il n'eut ni le génie politique d'un Périclès, ni le noble patriotisme hellénique qui, même au milieu de la guerre du Péloponnèse, distingua le Spartiate Callicratidas. L. J.

Plutarque, *Lysander*; *Agésilas*, 7, 8. — Diodore de Sicile, XIV, 4, 13, 81. — Pausanias, III, 5, 17, 18: VI, 3; X, 9. — Ellen, *Var. Hist.*, XII, 43. — Athénée, VI, p. 233, 171, XV, p. 696. — Xénophon, *Hellenica*, II, 2, 3, 4. — Polyen, VII, 19. — *Lysias*, *Contra Eratosth.* — Hétychius, au mot *Λυσάνδρια*. Cornet. Nepos, *Vita*. — Mitford, *Greece*, ch. XX. — Thirlwall, *History of Greece*, t. IV. — O. Müller, *Die Dorer*, III, 3. — W. Vischer, *Alcibiades und Lysandros*; Bâle, 1845, in-8°.

**LYSCHANDER** (Claus CHRISTOPHERSEN, connu sous le nom de), érudit danois, né en 1557, à Bram en Scanie, mort en 1623. En quittant l'université de Rostock, où il avait étudié, il parcourut différentes parties de l'Allemagne, entra dans les ordres, et devint pasteur d'une paroisse de l'île Séeland. En 1616 il obtint, du roi Christian IV, le titre d'historiographe. Il est connu par l'ouvrage intitulé : *Synopsis historiarum Danicarum, seu genealogia regum Danorum* (en danois); Copenhague, 1622, pet. in-fol., et qui n'est que l'analyse d'un travail plus étendu. Adoptant l'hypothèse développée par Nicolas Petreus dans ses *Cimbrorum et Gothorum Migrationes*, il déploie une sorte d'érudition à faire remonter l'histoire de son pays au delà du déluge, et débite sur le ton le plus imposant ses récits fabuleux sur des générations de rois qu'il rattache immédiatement à Japhet et à Gomer. Cet ouvrage, qui flattait la vanité nationale, jouit d'une certaine autorité pendant tout le dix-septième siècle; il s'appuyait d'ailleurs sur la chronique de Saxo Grammaticus et les prétendus documents runiques recueillis dans l'île de Gotland et connus sous le nom d'*actes gothlandais*. Au dix-huitième siècle, la critique de Torfæus ébranla cet échafaudage de fables historiques, que les recherches savantes des historiens Schœning et Suhm ont réduites à leur juste valeur. On a encore de Claus Lyschander : *Carmen continens seriem antiquæ familiæ Krabborum*; Copenhague, 1581, in-4°; — *Propagatio fidei in Dania, Norvegia, Suecia et aliis vicinis regnis, carmen elegiacum*; ibid., 1582, in-4°; — *Groenlands Krœnike paa Rim* (Chronique du Groenland, en vers danois); ibid., 1608, 1726, in-8°; — *Christian IV*

*Triumph*, en vers danois; *ibid.*, 1611, in-4°; — *Christian V Historie* (Histoire de l'élection de Christian V, en vers); *ibid.*, 1623, in-4°; *Origines et Antiquités Cymbricæ; Origines Megapolenses*; et *De Scriptoribus Danicis*; trois mémoires insérés dans les *Monumenta inedita* de Westphalen; — *Vita Martini Borupii*; etc. K.

A.-S. Vedel, *Danske-Kronike*, 80-81. — *Danske Magazn*, I, 273. — Suhm, *Fortale til Christian III Historie*. — Schlegel, *Gesch. der Könige von Dan.*, II, 61. — Nyerup et Kraft, *Litteraturlexicon*, I, 359.

**LYSCHANDER** (*Hans*), érudit danois, frère aîné du précédent, né à Bram en Scanie, mort en 1582. Il étudia à Leipzig, voyagea en Allemagne et en Hongrie, et embrassa également le système de Petreius sur les origines du Danemark. Il a publié: *Ephemerides*, almanach historique imprimé à Copenhague et qui s'arrête à 1580; — *Antiquitatum Danicarum Sermones XVI, ex Bojoricæ historiæ Joh. Aventini libro primo selecti*; Copenhague, 1642, in-4°, éditées par Olaus Tormius. — Il a laissé en manuscrit: *Saxo ad certos annos redactus et Genealogia omnium regum Danicæ*. K.

Sibbern, *Biblioth. Dano-Norveg.*, 55-58.

**LISCHANDER** (*Hans PALLESEN*), en latin *Palamon*, philologue danois, frère des précédents, né à Svendborg, vivait au seizième siècle. Ministre de l'Église protestante, il voyagea en France, et enseigna l'hébreu à Rostock, à Malmoë et à Roeskilde. On a de lui: *Psalmi aliquot Davidis translati*; Malmoë, in-8°; — *Index Bibliorum*; Rostock, in-8°. K.

Westphalen, *Monumenta inedita*, III, 468.

**LYSECK** (*Adolphe*), secrétaire de l'ambassade que l'empereur Léopold 1<sup>er</sup> envoya en 1675 à Moscou; il en a publié une relation sous ce titre: *Relatio eorum quæ circa Casarez Majestatis ad Moscorum Czarum Ablegatos anno 1675 gesta sunt*; Saltzbourg, 1676, in-12. Ce document, important, parce qu'il prouve que l'introduction de la Russie dans la famille européenne par Pierre 1<sup>er</sup> n'a été qu'une réintégration, a été réimprimé à Mayence, 1679, in-8°, et traduit en allemand par Christophe Hornbach; Leipzig, 1718, in-8°. A. G.—N.

Adelung, *Uebersicht der Reisenden in Russland*.

**LYSER** (*Michel*), anatomiste allemand, né vers 1650, à Leipzig, mort le 20 décembre 1660, à Nîköping (Danemark). Élève de Bartholin, avec lequel il partagea l'honneur de la découverte des vaisseaux lymphatiques, il a laissé quelques dissertations et un excellent manuel d'anatomie intitulé: *Culler anatomicus, hoc est methodice artificiosè humana corpora incidendi*; Copenhague, 1653, 1665, in-8°, fig.; souvent réimprimé et traduit en allemand ainsi qu'en anglais. On a encore de Lysér: *Observationes posthumæ*; Leipzig, 1665, in-8°. K.

Stolle, *Anleitung zur Hist. der medicin. Celahrtheit*.

\* **LYSER** (*Caroline*), femme auteur allemande, née en 1817, à Dresde. Son nom de fa-

mille est Tonhardt. Elle se maria en premières noces avec le peintre et nouvelliste Lysér, et après son divorce, en 1842, en secondes noces avec le musicien anglais Pearson, avec lequel elle habita d'abord en Angleterre, et ensuite à Vienne. Pendant quelque temps elle fit *furor* par son talent d'improvisatrice. Outre ses poésies, assez nombreuses, répandues dans des revues et autres recueils littéraires, et qui montrent un grand talent naturel, elle a publié à part: *Encyclopædie der sàmmtlichen Frauenkùnste* (Encyclopédie des branches d'art spéciales aux femmes), faite en société avec Cécilie Seifer; Leipzig, 1833; 3<sup>e</sup> édit., 1843, 2 vol. in-8°; — *Charakterlitrer für deutsche Kramer und Mædchen* (Esquisses de caractères, pour les femmes et filles allemandes); Leipzig, 1838, in-8°; — *Meister Albrecht Dürer, ein Drama* (Maître Albert Dürer, drame); Nuremberg, 1840, in-8°; — *Novellen* (Nouvelles); Leipzig, 1842, in-8°; — *L. Pauli als Künstler dargestellt* (L. Pauli dépeint comme artiste); Leipzig, 1842, in-8°. Ch. R.—N.

*Convers.-Lexicon*.

**LYSIAS** (Λυσίας), célèbre orateur attique, né à Athènes, vers 458 avant J.-C., mort dans la même ville, vers 378 (1). Son père Céphalus, Syracusain de distinction, était venu s'établir à Athènes sur l'invitation de Périclès. Il y vécut trente ans. Platon, dans sa *République*, représente Céphalus comme un vieillard respecté et aimé de tous. Quand la grande colonie de Thurium fut fondée, en 444, par des habitants de presque tous les États grecs, Lysias, alors âgé de quinze ans, s'y rendit avec son frère aîné, Polémarque, pour prendre possession du lot assigné à sa famille. Il compléta sous éducation à Thurium, sons deux Syracusains, Tisias et Nicias. Il jouit ensuite d'une grande estime dans cette ville, et prit part à l'administration de la jeune république. On croit aussi que dès cette époque il enseigna la rhétorique. La défaite des Athéniens devant Syracuse en 413 amena une violente persécution contre toutes les personnes qui en Sicile et dans l'Italie méridionale étaient suspects de favoriser la cause d'Athènes. Lysias et

(1) L'auteur des *Vies des Dix Orateurs*, d'accord avec Denys d'Halicarnasse, établit ainsi qu'il suit la chronologie de Lysias: Lysias naquit sous l'archontat de Philoclès, 2<sup>e</sup> ann. de la LXXX<sup>e</sup> ol. (459 avant J.-C.). A l'âge de quinze ans, après la mort de son père, il se rendit à Thurium; il y resta trente-trois ans; il revint à Athènes sous l'archontat de Callias, 1<sup>er</sup> an. de la XCII<sup>e</sup> ol. (412 av. J.-C.); il y mourut à l'âge de soixante-seize ans ou de quatre-vingt-trois ans, ou du moins de plus de quatre-vingts ans. Cette chronologie a été attaquée par Vater (*Rerum Andocidearum Pars II*, insérée dans les *Annal. phil. et pæd.* de Jahn et Klotz, suppl. I, IX, p. 165-196) par des motifs assez spécieux, qui ont décidé Westermann à placer la naissance de Lysias dans la 1<sup>er</sup> an. de la LXXXVII<sup>e</sup> ol. (432 av. J.-C.). Staubauma répondit aux objections de Vater dans ses *Lysiaca ad illustranda Phædri Platonici origines*; Leipzig, 1851. Cons. Westermann, *Præface* de son édition de Lysias, dans la collection Tauchnitz.

trois cents autres colons furent expulsés de Thurium. Il revint à Athènes et enseigna l'art oratoire. Quoiqu'il ne jouit pas des droits de cité et ne fût qu'un métèque (étranger domicilié), il se signala parmi les défenseurs de la démocratie. Le triomphe du parti contraire après la défaite d'Égos-Potami, bientôt suivie de la prise d'Athènes (404), l'exposa à une nouvelle persécution. Son frère Polémarche fut condamné à boire la ciguë, sous la tyrannie des Trente. Lui-même, jeté en prison, vit sa fortune confisquée. Il échappa à la mort par la fuite, et se réfugia à Mégare. Il entra avec ardeur dans l'entreprise de Thrasybule pour le rétablissement de la démocratie, et, sacrifiant tout ce qui lui restait de fortune, il envoya aux insurgés deux cents boucliers, 2,000 drachmes, et leva une troupe de 300 mercenaires. Ces sacrifices méritaient bien le droit de cité. Thrasybule vainqueur le demanda pour lui, et l'obtint de l'assemblée du peuple; mais cette décision de l'assemblée n'ayant pas été précédée d'une proposition (προβούλευμα) du conseil, fut annulée pour défaut de forme, et Lysias dut se contenter du titre d'*isolète* (métèque privilégié), qui appartenait déjà à sa famille. En 403 il attaqua Ératosthène, un des plus modérés parmi les Trente, mais qui avait pris une part active à la mort de Polémarche et à la spoliation de Lysias. Ératosthène réclamant les bénéfices de l'amnistie générale de Thrasybule (amnistie conditionnelle quant aux Trente) était rentré à Athènes. Lysias en demanda le châtiement dans un discours qui contient les détails les plus intéressants sur la tyrannie des Trente, et qui est un chef-d'œuvre d'éloquence pathétique. Le *Discours contre Ératosthène*, heureusement venu jusqu'à nous, fait époque dans la vie de Lysias et dans l'histoire de l'éloquence attique. Jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans il n'avait été qu'un brillant rhéteur à la manière de Gorgias, plus naturel peut-être, mais prodiguant comme lui son talent dans un genre facile. C'est ainsi que Platon le représente dans le *Phèdre*. L'indignation profonde qu'il éprouvait contre le meurtrier de son frère lui fit enfin reconnaître la véritable éloquence, celle qui résulte de la vivacité des sentiments et de la solidité des pensées. Il vit qu'il ne réussirait pas moins bien dans la pratique de l'art oratoire que dans l'enseignement, et, exclu de la tribune comme étranger, il composa un grand nombre de discours pour des particuliers. Ces plaidoyers, consacrés à des causes très-variées et généralement peu importantes, n'exigeaient ni grands élans d'éloquence, ni ornements ambitieux, mais un style clair et une argumentation facile à saisir. Les anciens admiraient comment Lysias savait rendre tous les tons, même les plus simples quand il faisait parler des gens sans éducation. Il retrouvait tout l'éclat et toute l'énergie de son talent quand il s'agissait de réclamer contre les injustices dont des particuliers avaient été vic-

times sous la tyrannie des Trente. A cette classe de harangues appartient le discours contre Agoratus. Bien que cette fois l'orateur ne parle pas en son nom, il est presque aussi bien inspiré que dans l'accusation contre Ératosthène.

Lysias fut un des orateurs les plus féconds de l'antiquité. Les anciens ne comptaient pas moins de quatre cent vingt-cinq discours qui portaient son nom; mais deux cent trente-trois seulement passaient pour authentiques. De tous ces discours il n'en subsiste que trente-quatre, encore les trois derniers sont incomplets, et quelques-uns (2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>) sont probablement supposés; nous possédons de courts fragments de cinquante-trois autres (1). Ces restes, suivant une hypothèse d'Ot. Müller, semblent dériver de deux collections séparées, l'une contenant tous les discours de Lysias arrangés par ordre de matières, l'autre commençant par le discours contre Ératosthène, et ne comprenant que les meilleures productions de l'orateur comprises entre les années 403 et 387. Quoiqu'il en soit de cette conjecture, les discours et les fragments de Lysias nous le font connaître comme un rhéteur accompli, un orateur excellent, et justifient les éloges que lui ont donnés les critiques anciens. Plusieurs d'entre eux, tels que Cæcilius, Calactinus, Zosime de Gaza, Zénon de Cittium, Harpocracion, Paullus Germinus et autres, écrivaient des commentaires sur ses discours. Ces ouvrages ont péri, mais deux traités de Denys d'Halicarnasse et quelques remarques de Photius nous font connaître l'opinion des anciens sur cet orateur. « Le style de Lysias, dit Denys d'Halicarnasse, se distingue par la grâce et la simplicité : c'est un des plus parfaits modèles du dialecte attique; c'est l'orateur le plus remarquable par la pureté de la diction. Aussi éclipsa-t-il les orateurs qui l'avaient précédé ou qui florissaient de son temps; et parmi ceux qui vinrent après lui, il en est bien peu qui lui soient supérieurs. » Lysias fut avec Isocrate l'écrivain qui contribua le plus à fixer la prose grecque et à préparer la grande époque de l'éloquence attique. S'il a moins d'élégance et d'éclat que son rival, il l'emporte par le naturel des pensées et la précision du style (2).

Les discours de Lysias se trouvent dans les éditions des *Oratores Attici*, de Alde, Henri Estienne, Reiske, Dukas, Bekker, Baïter et Sauppe, A.-F. Didot, Teubner (édit. de Scheibe), Tauchnitz. Parmi les éditions séparées on distingue celles de Taylor, Londres, 1739, in-4°, avec des notes critiques et des corrections par Markland; de C. Fœrtsch, Leipzig, 1829, in-8°; et de Franz : *Lysiae Orationes quæ supersunt omnes*,

(1) Westermann a recueilli les titres de cent soixante-huit discours de Lysias; voy. l'*Index orationum lysiacarum*, dans son édit. de Lysias.

(2) Lysias avait composé un manuel de rhétorique (τέχνη ῥητορικὴ), aujourd'hui perdu et probablement un de ses premiers ouvrages.

*cum deperditarum fragmentis in ord. chronol. redactis et edid. et adnotat. crit. inst.*; Stuttgart, 1831, in-8°. L'abbé Anger, qui, en 1783, donna de Lysias une traduction française, en publia aussi dans la même année une édition gr.-lat., 2 vol. in-4°, qui a été bien surpassée par celles de Feertsch et de Franz. Les discours choisis de Lysias ont été publiés par Bremi, Gotha, 1826, in-8°, et par Rauchenstein, Leipzig, 1848. Le *Discours érotique* que Platon a inséré dans le *Phèdre*, en l'attribuant à Lysias, mais qui paraît plutôt l'œuvre de l'auteur du dialogue (1), a été publié séparément par Hænisch : *Λυσίου Ἐρωτικὸς; Lysiae Amatorius, græcæ Lectio nis varietate et commentario instruzit E. H. Præmissa est commentatio de auctore orationis utrum Lysiae sit an Platonis*; Leipzig, 1827, in-8°. L. J.

Denys d'Halicarnasse, *Examen des plus célèbres écrivains de la Grèce*, trad. de M. Gros. — Plutarque, *Vie de X Orat.*, p. 835. — Suidas, au mot *Λυσίας*. — Cicéron, *Brutus*, 10. — Quintilien, II, 8; XI, 10. — Photius, *Biblioth.*, cod. 262. — Hermogène, *De Form. Orat.*, II, p. 490. — Franz, *Dissertatio de Lysia oratore attico græcæ scripta*; Nuremberg, 1838, in 8°. — I. Heischer, *De Lysia oratoris Vita et Dictione*; Berlin, 1837, in-8°. — Westermann, *Gesch. der Griech. Beredsamkeit*, 46, 47, et *Beilage III*, p. 278, et *Préface* de son édition de *Lysias*; Leipzig, 1855, in-8°. — O. Müller, *History of the Lit. of ancient Greece*, CXXXV.

**LYSIMAQUE** (*Λυσίμαχος*), roi de Thrace, né à Pella en Macédoine, dans le quatrième siècle avant J.-C., mort en 281 avant J.-C. Son père Agathocle, péncste de Cranon en Thessalie, s'était insinué dans les bonnes grâces du roi Philippe. Lysimaque lui-même se distingua de bonne heure par son courage et sa grande force corporelle. Il dut à ces qualités le poste de garde du corps ou officier attaché immédiatement à la personne d'Alexandre. Ce prince, qui le regardait plutôt comme un soldat que comme un général, ne lui confia pas de commandement important, comme à d'autres de ses gardes du corps, Ptolémée, Perdicas, Léonnat. Quinte-Curce rapporte que dans une partie de chasse Lysimaque combattit corps à corps un lion d'une taille énorme et le tua, non sans avoir reçu de graves blessures. Ce fait donna lieu à une fable que Justin, Plutarque, Pline, et autres écrivains racontent sérieusement. Lysimaque, disent-ils, ayant offensé Alexandre, fut par son ordre enfermé dans le même enclos avec un lion. Quoique désarmé il tua l'animal, et obtint sa grâce en considération de son courage. Après la mort d'Alexandre, la Thrace et les côtrées voisines jusqu'au Danube furent assignées à Lysimaque comme au plus capable de les défendre contre les barbares. Aussitôt arrivé dans son gouvernement, il eut à repousser une attaque de Seuthès, roi des Odryses. La guerre continua obscurément pendant sept ans. Au bout de cette période, remplie par les sanglants dé-

(1) C'est Popinion de Ast, Wolf, Schleiermacher; Hænisch, Spengli, Sauppe, Westermann, pensent au contraire que le *Discours érotique* appartient réellement à Lysias.

bats des lieutenants d'Alexandre, Lysimaque, qui n'y avait pris aucune part, se trouva maître des bouches du Danube et des villes grecques situées sur le rivage occidental de l'Enxine. En 315, le pouvoir croissant d'Antigone le décida à entrer dans la ligue formée contre ce prince par Ptolémée, Séleucus et Cassandre. Il réclama la Phrygie hellespontine pour l'adjoindre à son gouvernement, et sur le refus d'Antigone il se prépara immédiatement à la guerre. Mais il ne se mêla activement aux hostilités que lorsque les cités grecques de l'Euxine, Callatia, Istrus, Odessus, se révoltèrent contre lui. Il soumit ces trois villes après avoir défait les tribus scythes et thraces auxiliaires des Grecs et une flotte envoyée par Antigone au secours des révoltés. La paix générale de 311 le confirma dans la possession de la Thrace sans y rien ajouter. En 309, il fonda la ville de Lysimachie sur l'Hellespont, et trois ans après, en 306, à l'exemple d'Antigone, d'Ptolémée, de Séleucus, de Cassandre, il prit le titre et les insignes de la royauté. Il se maintint en bons rapports avec Cassandre, dont il avait épousé la sœur, Nicée, et en 302 il s'entendit avec lui pour la formation d'une nouvelle coalition générale contre Antigone et Démétrius. Ptolémée et Séleucus adhèrent à ce projet, et Cassandre engagea aussitôt la lutte contre Démétrius en Grèce, tandis que Lysimaque envahissait l'Asie Mineure avec une puissante armée. Les succès du roi de Thrace furent d'abord rapides. Plusieurs villes de l'Hellespont se rendirent; son lieutenant Prépelans soumit la plus grande partie de l'Éolie et de l'ionie; lui-même conquit la Phrygie et s'empara de l'important ville de Synnada. Cependant, à l'approche d'Antigone, ne voulant pas livrer de bataille générale avant l'arrivée de Séleucus, il se retira en Bithynie, et mit ses troupes en quartier d'hiver dans le voisinage d'Héraclée. Au printemps suivant (301), il fit sa jonction avec Séleucus; Démétrius, de son côté, rejoignit Antigone, et vers le milieu de l'été les armées combinées se rencontrèrent à Ipsus, dans les plaines de la haute Phrygie. La bataille se termina par la défaite complète d'Antigone et de son fils. Démétrius avec les débris de son armée s'enfuit en Grèce abandonnant toute l'Asie aux vainqueurs. Lysimaque eut pour sa part de dépouilles l'Asie Mineure, depuis l'Hellespont et la mer Égée jusqu'au cœur de la Phrygie. Dans les années qui suivirent il parut plus occupé à se raffermir dans ses États qu'à les étendre; il songea surtout à ramasser des trésors, qui, tirés des riches mines d'or et d'argent de la Thrace, allaient s'entasser dans les deux forteresses de Tirizis sur la côte de Thrace et de Pergame en Mysie. Il ne manqua pas non plus, comme les autres princes de son temps, de fonder des villes nouvelles ou d'en rebâtir d'anciennes. Il rebâtit Antigonie colonie fondée par son rival Antigone sur le la Ascianus, et la nomma Nicée, en l'honneur de s



femme. Il restaura Smyrne, Ephèse dont il augmenta la population en y joignant les habitants de Lébédus et de Colophon. Le nouvel Iliou et Alexandrie de Troas furent rétablis par ses soins. Il ne resta pas indifférent aux événements qui se passaient autour de lui. Voyant que Séleucus s'alliait à Démétrius, il resserra les liens qui l'unissaient au roi d'Égypte, et épousa en troisième noces Arsinoé, fille de ce prince. Il donna sa fille Eurydice en mariage à Antipater, un des fils de Cassandre. Mais quand Démétrius se fut emparé de la Macédoine, Lysimaque acheta la paix de ce nouveau roi en abandonnant son gendre et en le laissant tuer peu après. Il tenait à être tranquille du côté de la Macédoine, pour exécuter ses projets sur les peuples du nord du Danube. Sa première expédition contre les barbares, en 292, ne fut pas heureuse. Son fils Agathocle tomba entre les mains des Gètes, qui le mirent généreusement en liberté. Le roi de Thrace traversant une seconde fois le Danube, pénétra jusqu'au centre du pays des Gètes; mais il fut enveloppé par les barbares et forcé de se rendre avec toute son armée. Dromiclaetes, roi des Gètes, le traita honorablement, et lui rendit la liberté. De retour en Thrace, Lysimaque apprit que Démétrius avait profité de son absence pour envahir ses États. Il saisit la première occasion de se venger de cette aggression, et, en 288, dans la ligue formée contre Démétrius par Ptolémée, Séleucus et Pyrrhus, roi d'Épire. Les alliés s'emparèrent facilement de la Macédoine (287), et Lysimaque, laissant Pyrrhus le titre de roi de ce pays, se contenta d'ajouter à ses États d'abord la vallée du Nestus, puis la Pœonie; mais dès l'année suivante (286) il expulsa Pyrrhus de la Macédoine. Possesseur et de toutes les provinces européennes de l'empire d'Alexandre et de la plus grande partie de l'Asie mineure, débarrassé de son plus redoutable adversaire, Démétrius, uni à l'Égypte par de nombreux liens de famille (1), il aurait passé le reste de sa vie dans le repos et la grandeur si des rames domestiques n'avaient assombri ses dernières années. Arsinoé, sa troisième femme, eut une violente haine contre le jeune prince Agathocle, et mit tout en œuvre pour le perdre dans l'esprit de Lysimaque. Ses calomnies, vivement appuyées par son frère Ptolémée Cerannus, qui s'était réfugié à la cour de Lysimaque, agirent sur l'esprit du vieux roi, qui finit par consentir au meurtre de son fils. Suivant certains récits Agathocle fut empoisonné, d'autres prétendent que la main de Ptolémée lui-même.

Ce meurtre eut pour Lysimaque des conséquences fatales. Beaucoup de villes d'Asie se révoltèrent; Philétærus, gardien du trésor de Per-

game, refusa de recevoir plus longtemps ses ordres; Lysandra, veuve d'Agathocle, s'enfuit avec ses enfants à la cour de Séleucus, qui envahit immédiatement les domaines de Lysimaque en Asie. Le roi de Thrace accourut pour les défendre. Ces deux monarches, les derniers survivants des lieutenants d'Alexandre, tous deux âgés de plus de soixante-dix ans, se rencontrèrent dans la plaine de Corus (281). Dans la bataille qui suivit, Lysimaque fut tué par un certain Malacon d'Héraclée. Son corps, rendu à son fils Alexandre, fut enseveli à Lysimaque. On n'est pas d'accord sur l'âge de Lysimaque à l'époque de sa mort. Hiéronyme de Cardie dit qu'il avait quatre-vingts ans; Justin ne lui en donne que soixante-quatorze et Appien soixante-dix. Il eut de ses différentes femmes une nombreuse famille. Justin prétend qu'avant sa mort il avait perdu quinze enfants. Outre Agathocle, dont nous avons raconté la triste fin, on connaît six enfants de Lysimaque qui lui survécurent; savoir: 1° *Alexandre*, qui comme Agathocle était le fils d'une femme édryse, nommée Macris; 2° *Arsinoé*, femme de Ptolémée Philadelphe, fille de Lysimaque et de Nicée; 3° *Eurydice* (probablement aussi fille de Nicée), mariée à Antipater, fils de Cassandre; 4° *Ptolémée*; 5° *Lysimaque*; 6° *Philippe*. Les trois derniers étaient fils d'Arsinoé, et partagent les aventures de leur mère (voy. ARSINOÉ). L. J.

Arrlen, *Anab.*, VI, 1, 13, 24, 28; VII, 5; *Ind.*, 18. — Quinte-Curce, VIII, 1; X, 10. — Plutarque, *Démétrius*, *Pyrrhus*. — Théopompe, *apud Athen.*, VI, p. 259. — Pausanias, I, 6, 9, 10. — Appien, *Syriaca*, 1, 563. — Strabon, VII, p. 319; XII, p. 585; XIII, p. 593; XIV, p. 640, 646. — Memnon, 6-8, édit. Orsini. — Polyen, VI, 2. — Eusebe; *Arm.*, p. 156, 163. — Allen, *Hist. Far.*, V, 11; XII, 16. — Justin, XIII, 4; XV, 2, 3, 4; XVIII, 1. — Plin., *Hist. Nat.*, VIII, 16. — Valère Maxime, IX, 3. — Diodore de Sicile, XVIII, 14; XIX, 56, 57, 63, 73; XX, 101-109, 113. — Droysen, *Hellenismus*, vol. 1, p. 336-360.

**LYSIMAQUE**, critique alexandrin, vivait dans le second siècle avant J.-C. Il est souvent cité par les scolastes et par d'autres écrivains grecs, mais on ne sait rien de sa vie, et il est difficile de le distinguer soit d'un Lysimaque auteur des *Αἰγυπτιακά* cités par Josèphe, soit de Lysimaque de Cyrène, qui composa un traité *Sur les Poètes*. On mentionne sous le nom de Lysimaque d'Alexandrie les deux ouvrages suivants: *Νοστοί* (*Retours*) et *Συναγωγὴ θεῶν ἠθροῦν παραδόξων* (*Recueil de Récits merveilleux touchant les Thébins*). La date de sa vie est incertaine, mais il était plus jeune que Mæneas, qui vivait en 140 avant J.-C. Ses *Fragments* ont été recueillis par M. C. Müller, dans les *Fragmenta Histor. Græcorum*, t. III, p. 334 (*Bibl. grecque* de A.-F. Didot) (1). Y.

(1) Lysimaque, marié d'abord à Nicée, qui mourut en 282, puis à Amastris, veuve de Denys, Ilyan d'Héraclée, puis à celle-ci pour épouser Arsinoé, fille de Ptolémée Soter. Son fils Agathocle épousa Lysandra, autre fille du même monarque. Sa fille Arsinoé fut mariée en 283, à Ptolémée Philadelphe.

(1) On connaît encore plusieurs littérateurs du nom de Lysimaque; savoir: un poète comique dont Lucien s'est moqué dans son *Jud Vocabulum*; il avait la manie, quoique né en Bœtie, d'employer le τ à la place du σ à la manière attique, même dans les mots qui n'admettaient pas cette substitution. Sur ce poète, qui est peut-être une invention de Lucien, consultez Meineke, *Hist.*

Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 464, édit. Westermann. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. I, p. 384; vol. II, p. 129. — Müller, *Fragm. Hist. Græc.*, t. III, p. 334.

**LYSIPPE** (Λύσιππος), un des plus célèbres statuaires grecs, né à Sicyone, vivait vers la 114<sup>e</sup> olympiade (320 avant J.-C.). Les données manquent pour fixer les dates de sa carrière artistique. Il semble avoir été dans tout l'éclat de son talent sous Alexandre; et il est certain qu'il survécut à ce prince, sans que l'on puisse dire combien de temps. Au témoignage de Pausanias, il fit la statue de Troilus, vainqueur aux jeux olympiques dans la 102<sup>e</sup> olympiade (368 avant J.-C.); mais on a de nombreux exemples de statues d'athlètes vainqueurs faites longtemps après leurs victoires; d'un autre côté, on a trouvé sur un piédestal découvert à Rome cette inscription : Σέλευκος βασιλεύς, Λύσιππος ἐποίησεν (Séleucus roi, ouvrage de Lysippe); et comme Séleucus ne prit le titre de roi qu'en 317 avant J.-C., on aurait la preuve que l'illustre statuaire a prolongé son existence au moins jusqu'à cette dernière époque, si l'on ne savait que dans bien des cas on a ajouté des inscriptions à des statues faites depuis longtemps. Mais si les dates fournies par Pausanias et l'inscription romaine ne sont pas certaines, elles offrent cependant une approximation probable pour les deux termes extrêmes de la carrière de Lysippe (368-317). D'abord simple ouvrier sur bronze (*faber ærarius*), Lysippe s'éleva au premier rang des statuaires par l'étude directe de la nature : c'est au peintre Eupompe qu'il dut le principe fondamental de son art. Un jour qu'il lui demandait lequel des anciens maîtres il devait suivre, Eupompe répondit en montrant une foule d'hommes qui, occupés d'affaires diverses, offraient les attitudes les plus variées : « C'est la nature qu'il faut imiter et non pas un artiste. » Cependant Lysippe ne négligea pas l'étude des grands maîtres de l'époque précédente; au contraire, il avait l'habitude, suivant Cicéron, d'appeler le *Doryphore* de Polyclète son maître. Il semble, en effet, que l'école de Lysippe soit avec l'école argienne de Polyclète dans le même rapport que l'école de Scopas et de Praxitèle avec l'école attique de Phidias. Dans les deux cas on voit l'art, qui commençait à s'épuiser, reprendre une vie et une fécondité nouvelles en imitant plus exactement la réalité et en cherchant la beauté plutôt que la grandeur. Lysippe acheva une révolution commencée depuis longtemps; il rejeta les derniers restes de ces règles traditionnelles de la statuaire sacrée que Phidias avait respectées sans s'y asservir, que Polyclète lui-même n'avait pas entièrement

abandonnées. Lysippe s'attacha plus strictement aux modèles naturels et il se proposa la reproduction idéalisée de la beauté humaine. Ainsi aux proportions massives, à la robuste carrure (*τὸ τετραγώνον*, *quadralas veterum staturas*) de l'ancienne statuaire, il substitua des formes plus sveltes et plus légères (*graciliora siccioraque*). « Mes prédécesseurs, disait-il, ont représenté les hommes tels qu'ils sont; moi, je les représente tels qu'ils paraissent. » Il portait l'imitation de la nature jusque dans les détails les plus minutieux, et donnait un soin particulier à la chevelure. Tous les anciens s'accordent sur l'expression animée de ses statues. Elles sont vivantes (*animosa*), dit Properce, et le grammairien Nicéphore Chumnus, exprimant la même idée d'une manière plus vive, représente Lysippe et Apelle comme auteurs « d'images vivantes auxquelles il ne manque que le souffle et le mouvement ». Les ouvrages de Lysippe s'élevaient, dit-on, au nombre énorme de quinze cents. Pline raconte que sur le prix de chacune de ses statues il réservait une pièce d'or, et que par le nombre de pièces d'or trouvées après sa mort on reconnut celui de ses ouvrages. Ils étaient peut-être tous en bronze, circonstance qui a fait qu'aucun n'est venu jusqu'à nous. Mais par des copies, par des médailles et par les œuvres de ses successeurs, on a les moyens de juger de son style.

Les principaux ouvrages que les anciens citent de lui sont : ŒUVRES MYTHOLOGIQUES : une statue colossale de *Zeus*, de quarante coudées de haut; — *Zeus*, dans le forum de Sicyone; — *Zeus de Némée*, à Argos; — *Zeus avec les Muses*; — *Poseidon*, à Corinthe; — *Dionysos*, dans le bois sacré du mont Hélicon; — *Éros*, à Thiespies; — une statue colossale d'*Hercule au repos*, à Tarente, d'où, après la prise de cette ville, elle fut transportée à Rome par Fabius Maximus. Plus tard on la transporta à Byzance; elle est fréquemment copiée sur les pierres précieuses; — *Hercule cédant au pouvoir de l'amour et privé de ses armes*; cette statue, reproduite souvent aussi sur les pierres précieuses, est décrite dans une épigramme de Geminus (*Anth. Pal. App.*, II, p. 655; *Anth. Plan.*, IV, 103); — une petite statue d'*Hercule assis au banquet des dieux* (*ἐπιτραπέζιος*) (*voy. Stace, Silv.*, IV, 6, et Martial IX, 44); le célèbre torse du Belvédère en est probablement une copie; — une *Hercule*, dans le forum de Sicyone; — une série de statues représentant les *travaux d'Hercule*, d'abord à Alyzia en Arcadie, puis à Rome; une de ces statues doit être l'original de l'*Hercule Farnèse* de Glycon, lequel est incontestablement une copie d'une œuvre de Lysippe; — une statue de l'*Occasion* ou de l'*A-propos* (*Καῖρός*); — *Hélios sur un quadrigé*, à Rhodes; — un *Satyre*, à Athènes. — Parmi les statues non mythologiques de Lysippe, on mentionne un *Baigneur* ou un *Athlète se frottant avec une*

*crit. Com. Græcorum*, p. 493; — un poëte lyrique mentionné dans un discours de l'orateur Lycurgue; — un des précepteurs d'Alexandre, lequel, suivant Plutarque (*Alex.*, 8), dut cette place moins à son savoir qu'à ses basses flatteries; — un philosophe précepteur et courtesan d'Attale, sur lequel il écrivit des livres pleins d'adulations (Müller, *Fragm. Hist. Græcorum*, t. III, p. 3); — un écrivain sur l'agriculture souvent cité par Varron, Columelle et Pline.

*étrille* (ἀποζυόμενος). Agrippa l'avait fait placer devant ses thermes; Tibère, qui l'admirait beaucoup, voulut l'avoir dans sa chambre à coucher; le peuple en témoigna un tel mécontentement que l'empereur ordonna de la remettre à son ancienne place. Il semble que cet *Apozyomène* ait été pour Lysippe ce que le *Doryphore* était pour Polyclète, c'est-à-dire le spécimen le plus achevé de son art; — une *Joueuse de flûte ivre*; — plusieurs statues d'athlète; — des statues de *Socrate*, d'*Ésope*, de *Praxilla*. Lysippe fut particulièrement célèbre par ses statues de personnages vivants et surtout d'*Alexandre*. Dans cette partie de son art il resta fidèle à son principe d'imiter la nature, et il sut concilier l'exactitude avec l'harmonie des lignes sculpturales; ainsi il ne craignit pas d'indiquer les défauts physiques d'*Alexandre*, tels que son inclinaison de tête, sans altérer la beauté et l'expression héroïque de la figure. On sait que *Alexandre* ordonna par un édit que le seul Apelle fit son portrait et le seul Lysippe sa statue. Le grand sculpteur représenta le héros macédonien à toutes les époques de sa vie et dans différentes positions. La plus célèbre de ces statues représentait *Alexandre avec une lance*; c'était comme le pendanç du tableau d'Apelle qui représentait *Alexandre brandissant la foudre*. L'impression produite par cette statue fut exprimée dans cette élégante épigramme que l'on grava depuis sur le socle: « Il semble que l'on entend ce bronze regardant vers Jupiter s'écrier: — Cède-moi la terre, ô Jupiter, et toi possèdes l'Olympe. » A la même classe de statues appartient le groupe des généraux tués au passage du Granique.

On connaît encore deux autres artistes de ce nom: un peintre à l'encaustique, de l'école d'Égine, qui plaçait sur ses tableaux le mot ἐνέκαεν (de ἐγκάω, peindre à l'encaustique); — un statuaire d'Héraclée, fils de Lysippe, connu par une inscription trouvée à Délos. L. J.

Callistrate, *Stat.*, p. 698, ed. Jacobs, avec l'*Excursus* de Weleker. — Plin., *Hist. Nat.*, XXXIV. — Pausanias, I, II, VI, IX — Varron, *De Ling. lat.*, IV, 18. — Properce, II, 7, 8. — Nic. Chumnu, dans les *Anecdota* de Boissonade, vol. III, p. 357. — Diogène Laerce, II, 43. — Pline, *De Alex. Virt.*, II, 2; *Alex.*, 4. — Tzetzes, *Chil.*, VIII, 426. — Heyne, *Prisc. Art. opera ex epigram. illust.*, p. 87. — Müller, *Archaeol. d. Kunst.*, 129. — Sillig, *Catalogus*. — Meyer, *Kunstgeschichte*. — Hirt, *Gesch. d. Bild. Kunst*. — Nagler, *Künstler-Lexikon*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**LYSIPPE**, poète grec de l'ancienne comédie, né en Arcadie, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il remporta le premier prix pour sa comédie des *Καταχῆναι*, la 2<sup>e</sup> année de la 86<sup>e</sup> olymp. (434 avant J.-C.). Cette date, fixée par le marbre *Didascalica* édité par Odericus, s'accorde avec le témoignage d'Athénée, qui nomme Lysippe à côté de Callias. Outre cette comédie, on cite de lui une pièce des *Βάχχαι* et une autre pièce intitulée *Ουρακόμοις*. Vossius répétant une erreur d'Eudocia a fait de Lysippe

un poète tragique. Cet auteur avait écrit à la louange des Athéniens des vers cités par Diécarque.

Un autre LYSIPPE composa un *Catalogue des Impies* (Κατάλογος ἄσεβῶν), qui est cité par le scolaste d'Apollonius de Rhodes (Vossius, *De Hist. Græc.*, p. 464, édit. Westermann); — Ebert, *Dissertationes Sculzæ*, p. 107; — Mounier, *De Diagora Melio*; Rotterdam, 1838, p. 41). Y.

Athénée, VIII, p. 344. — Suidas, au mot Λύσιππος. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. II, p. 310. — Meineke, *Fragmenta (om Græc.*, vol. I, p. 215; vol. II, p. 744. — Bothe, *Frag. Com. Græc.* (dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot).

**LYSIS** (Λύσις), philosophe pythagoricien, né à Tarente, vivait vers 400 avant J.-C. Chassé d'Italie par l'atroce persécution qui frappa la secte pythagoricienne, il se rendit à Thèbes, et devint le maître d'Épaminondas, qui le tenait dans la plus haute estime. Il mourut à Thèbes. Les anciens attribuaient à Lysis un ouvrage sur Pythagore et ses doctrines, lequel n'est pas venu jusqu'à nous, et il nous reste sous son nom une *Lettre à Hipparque*, dans laquelle il lui reproche de divulguer la doctrine secrète de leur maître. Cette *lettre*, indubitablement apocryphe, a été publiée à la suite des *Vies des Philosophes* de Diogène Laerce, édit. de H. Estienne, et dans les *Opuscula mythol. et philos.* de Gale. Diogène prétend que quelques-uns des ouvrages attribués à Pythagore étaient réellement de Lysis.

Il semble impossible que le même philosophe ait été le disciple de Pythagore et le maître d'Épaminondas. Dodwell (*De Cycl. Vet.*, p. 148) s'efforça de lever cette difficulté chronologique; Bentley (*Answer to Boyle*) la fit disparaître en supposant que les anciens avaient confondu en un seul deux philosophes du même nom.

On connaît encore deux Lysis: un disciple de Socrate (*Diog. Laert.*, II, 29); — un poète du style plaisant, successeur de Simus l'inventeur d'un genre de poésie qui s'appela d'abord Σμωδοί, de Simus, puis Λυσωδοί et Μαγωδοί de Lysis et Magus (Strabon, XIV, p. 648; Athénée, XIV, p. 620; Bode, *Gesch. der Lyrisch. Dichtkunst*, vol. II, p. 469). Y.

Pausanias, IX, 13. — Ellen, *Var. Hist.*, III, 17. — Diogène, *Exc. de Virt. et Vit.*, p. 358. — Pline, *De Genio Socratis*, 8, 13, 14, 16. — Diogène Laerce, VIII, 39. — C. Nepos, *Epimon.*, 2. — Jamblique, *Vita Pythag.*, 35.

**LYSISTRATE**, statuaire grec, frère ou beau-frère de Lysippe, vivait vers la 114<sup>e</sup> olymp. (420 avant J.-C.). Il imita et exagéra encore la manière de son frère. Toutes ses statues étaient des portraits dans lesquels il s'attachait uniquement à la ressemblance, sans chercher à idéaliser ses modèles. Pline a dit de lui: *Hic et similitudinem reddere instituit: ante eum quam pulcherrimas facere studebant*. On lui doit l'heureuse invention de mouler en plâtre et sur nature les formes humaines et d'en obtenir des copies en coulant dans le moule de la

cire fondue. On cite de lui une statue de *Mona-lippe*, femme célèbre par son savoir. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 12. — Tattien, *Adv. Græcos*, 54.

**LYSONS** (*Daniel*), typographe anglais, né vers 1760, mort le 3 janvier 1834. Fils d'un pasteur du comté de Gloucester, il lui succéda en 1804 dans l'administration de sa cure. Tandis qu'il était vicaire de Putney, vers 1790, il entreprit, sous le patronage d'Horace Walpole, la description de la banlieue de Londres : *The Environs of London*; Londres, 1792-1800, 5 vol. in-4°; 2<sup>e</sup> édit., 1811; qui contiennent toutes les paroisses du Middlesex, situées dans un rayon de douze milles autour de la capitale. En 1805 il commença, en société avec un de ses frères, la *Magna Britannia*, Londres, 1806-1822, répertoire dont le cadre trop vaste excéda ses forces et qu'il ne conduisit que jusqu'à la topographie du comté de Devon; il fit présent au *British Museum* de tous les matériaux qu'il avait rassemblés, un nombre de 64 vol., sur ce sujet. On lui doit encore : *History of the Meeting of the three choirs of Gloucester, Worcester and Hereford*. Mais sa réputation repose particulièrement sur ses travaux topographiques, qui sont excellents au point de vue de la multiplicité des recherches, de l'exactitude des descriptions et de l'utile emploi de matériaux qui, sans lui, auraient été probablement perdus sans ressource. P. L.

*The English Cyclop.* (Biogr.), III, 993.

**LYTE** (*Henry*), botaniste anglais, né en 1529, à Lytes-Carey (Somersetshire), mort en 1607. Il étudia à l'université d'Oxford, parcourut diverses contrées de l'Europe, et s'appliqua principalement à la botanique. Des ouvrages qu'il avait composés, un seul a vu le jour : c'est une traduction anglaise de l'*Histoire des Plantes* de Dodoens, imprimée à Anvers, 1578, in-fol. et faite d'après la version française de Charles de Lécluse. On y trouve la description de 1050 espèces; les figures, au nombre de 880, sont extraites de l'ouvrage original, à l'exception de 39, qui ont été ajoutées par les soins de Lyte et qui représentent quelques plantes inconnues jusqu'alors, entre autres *Verica tetralix*. Ce livre contient peu d'observations nouvelles; il a été pourtant l'objet de fréquentes réimpressions faites à Londres, en 1586, 1589, 1595, 1600, 1678, 1719, in-4° ou in-fol.

Son fils, **LYTE** (*Thomas*), mort en 1639, se fit connaître par une généalogie du roi Jacques 1<sup>er</sup>, peinte sur vélin avec une extrême délicatesse et ornée des portraits des rois et des reines en remontant jusqu'à Brut ou Brutus, qu'on regardait alors comme le fondateur de la monarchie. Ce curieux travail, exposé dans une salle de Whitehall, fut gravé en taille-douce sous le titre : *The most royally ennobled genealogy of the high and mighty prince and renowned monarch James, etc.*

Un autre fils, **LYTE** (*Henry*), enseigna les mathématiques à Londres, et fit paraître *The Art of tens and decimal arithmetik*; Londres, 1619, in-8°.

Wood, *Athenæ Oxon.* — Nicholson, *Scottish hist. Library.*

**LYTTELTON** (*Georges*, lord), littérateur anglais, né le 17 janvier 1709, à Hagley (Worcestershire), mort le 22 août 1773. Après de brillantes études à Éton et à Oxford, il visita la France et l'Italie, et ce fut pendant le cours de ses voyages qu'il écrivit une épître en vers au docteur Ayscough, son professeur à Oxford, laquelle est un de ses meilleurs écrits, et une autre adressée au poète Pope. A son retour, il entra au parlement (1730), et se distingua parmi les plus énergiques adversaires de l'administration de sir Robert Walpole. Son non figure dans tous les débats importants et dans les mesures de l'opposition, dirigée alors par Pitt et Pulteney. En 1735, il publia ses *Lettres persanes*, ouvrage spirituel et agréable, mais inférieur à celui de Montesquieu. Le prince de Galles, Frédéric, ayant formé une cour séparée, par suite de querelles avec le roi, cette petite cour devint le principal foyer de l'opposition, et Lyttelton fut nommé secrétaire du prince (1737). Il épousa en 1741 Lucy Fortescue, sœur du lord de ce nom, jeune femme remplie des plus aimables qualités, et qu'il eut la douleur de perdre six ans après. Il déplora cette perte dans une pathétique *Monodie*, qui n'a pas obtenu cependant l'entière approbation du sévère Johnson. Espérant retrouver le bonheur domestique dans un nouveau mariage, il épousa, en 1749, une amie intime de sa première femme. Mais cette union ne fut pas aussi heureuse, et une séparation à l'amiable eut lieu quelques années avant sa mort. Robert Walpole ayant été renversé en 1744, l'opposition arriva au pouvoir, et Lyttelton devint un des lords de la trésorerie. Bien que sa parole fût facile et élégante, elle manquait de vigueur et d'éclat, et il ne fut jamais un des chefs influents du parti whig. On dit que dans sa jeunesse il avait entretenu des doutes sur la vérité de la révélation. Il fut amené à faire une étude approfondie des preuves du christianisme, et le résultat fut une ferme conviction de la source divine de la religion, et une dissertation très-remarquable sur la *Conversion de saint Paul*, ouvrage qu'il publia en 1747, et qui le fit connaître en France. A la mort de son père (1751), il succéda à son titre et à ses vastes domaines. Libre de suivre ses goûts, il fit à Hagley des embellissements qui rendirent cette résidence une des plus belles du royaume. Sa carrière ministérielle se prolongea jusqu'en 1759. Il fut successivement *Cofferer of the Household* (trésorier de l'Épargne du roi), conseiller privé, et chancelier de l'Échiquier. Mais il ne garda pas longtemps cette dernière place. Il sentit lui-même qu'elle exigeait des qualités qui lui manquaient, et s'en démit. Le ministère

ayant été dissous, il fut élevé à la pairie sous le titre de *lord Lyttelton, baron de Frankley*, dans le comté de Worcester. Depuis ce moment il vécut dans la retraite, occupé de travaux littéraires. Il publia en 1760 ses *Dialogues of the Dead* (Dialogues des Morts), ouvrage plus agréable que profond. Mais la grande occupation de la seconde moitié de sa vie fut une *Histoire de Henri II*, roi d'Angleterre. Il consulta dans ce but non-seulement les auteurs contemporains et originaux, mais les anciens documents et manuscrits conservés dans les archives publiques ou particulières. L'ouvrage parut en 1767, 3 volumes in-4°. Une nouvelle édition remaniée fut publiée en 1771. On y trouve beaucoup de savoir et de recherches, un style remarquable par la clarté et assez souvent par l'élégance, mais une prolixité qui fatigue le lecteur. Il n'est pas au niveau des grands ouvrages historiques du dix-huitième siècle. L'auteur cependant se montra plein de conscience et de zèle pour corriger et améliorer, à ce point que les corrections et remaniements de la première édition lui coûtèrent, dit-on, 4,000 liv. st. (25,000 fr.). — Lyttelton avait toujours été d'une constitution délicate. Ses travaux abrégèrent peut-être sa vie. Il mourut avec beaucoup de calme et de grands sentiments de piété. Peu avant de mourir, s'adressant à lord Valentia, son gendre, présent avec le reste de la famille, il lui dit avec un accent solennel d'affection : « Soyez bon, mylord, soyez vertueux : un jour, vous serez dans la situation où vous me voyez ! » Il laissa un fils qui succéda à ses titres, et qui, malgré des talents remarquables, mena une vie excen-

trique, ne fit rien d'utile et mourut encore jeune, sans postérité. Les *Mélanges* de lord Lyttelton ont été publiés après sa mort en un volume in-4°, par son neveu G. E. Ayscough. Ses poésies ne sont remarquables que par la correction et l'élégance de la versification et du style. J. C.

*English Cyclopædia* (Biogr.) — Rose, Chalmers, *Biogr. Dict.* — Johnson, *Lives of the Poets.*

**LYTTELTON.** Voy. LITTLETON.

**LYTTON-BULWER.** Voy. BULWER.

**LYVOIS** (Charles de), officier français, né à Paris, le 4 novembre 1801, mort victime de son dévouement à Alger, le 11 février 1835. Il appartenait à une ancienne famille de Bretagne. Son père, mort en 1820, général sous l'empire, devint gentilhomme de la chambre du roi en 1815. Charles de Lyvois fit ses études à Paris, et fut reçu élève de l'École Polytechnique en 1820 ; à la sortie de cette école il choisit l'arme de l'artillerie, et alla à l'école d'application de Metz. Il passa ensuite comme lieutenant à l'armée d'Espagne. Plus tard, il fut appelé avec le grade de capitaine dans l'état-major de l'artillerie au siège d'Anvers. Il s'y fit remarquer par sa bravoure et son intelligence. En juillet 1834, il partit pour l'Algérie. Au mois de février 1835 une tempête violente vint à sévir à Alger. Lyvois porta une corde à deux bâtiments en danger, et se noya à son retour. L'armée et la population d'Alger lui élevèrent un monument à l'extrémité du môle de la Santé. — L. L.—t.

Jules Saint-Amour, dans *Le Biographe et Le Nécrologe réunis*, t. II, p. 311.

## M

**MAALER (Josué)**, philologue suisse, vivait au seizième siècle. Né à Zurich, il devint pasteur à Elgow, dans le territoire de cette ville. Sur le conseil de Conrad Gesner, il publia un des premiers dictionnaires de la langue allemande, sous le titre de : *Die teutsche Sprach; alle Wörter und Arten zu reden in hochdeutscher Sprach, mit gutem Latein verdollmetscht* (La Langue Allemande; tous les mots et locutions du haut allemand traduits en bon latin); Zurich, 1561, in-4°. R.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**MAAN (Jean)**, docteur en Sorbonne, historien et théologien français, né au Mans, vivait au dix-septième siècle. Il était chanoine de Tours en 1648, quand, par les ordres de Victor Le Bouthillier, archevêque métropolitain de la province, il publia : *Antiqui Casus reservati in diocesi Turonensi*; in-4°. Le synode diocésain avait en 1647 fait un recensement de ces cas, anciennement réservés à l'archevêque de Tours. Maan ne s'est pas contenté de publier en bon ordre le texte des articles : il y a joint des notes utiles. Il était en 1651 official et grand-vicaire de l'archevêque de Tours. A ce titre il rédigea, le 25 juillet, le procès-verbal de l'ouverture des tombeaux des saints Ours, Senoc et Gratien, en l'église de Saint-Ours, à Loches. Cette pièce ne paraît pas avoir été imprimée : on la trouvera dans la riche collection de dom Étienne Housseau, à la Bibliothèque impériale, t. XVIII, p. 246. L'ouvrage le plus important de Maan a pour titre : *Sancta et Metropolitana Ecclesia Turonensis, sacrorum pontificum suorum ornata virtutibus*, etc., etc.; 1667, in-fol. Ce livre est divisé en deux parties. La première raconte la vie des archevêques de Tours : la seconde traite des conciles rassemblés dans la province. Cette seconde partie est la plus défectueuse. On y a remarqué des erreurs et de plus nombreuses lacunes. Il existe sur les conciles de la province de Tours un travail bien supérieur à celui de Maan. Nous le signalerons parmi les manuscrits de l'ancien fonds des Blancs-Manteaux, à la Bibliothèque impériale. C'est un recueil qui forme trois volumes in-fol., sous le nom de Nicolas Travers, prêtre du diocèse de Nantes, auteur d'une histoire des évêques de Nantes qui a été récemment publiée. B. H.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — E. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. 1, p. 115.

**MAAS (Arnoult VAN AART)**, peintre et graveur hollandais, né à Gouda, vivait en 1650. Il

eut pour maître David Teniers, et apprit de lui l'art si simple mais si difficile d'étudier la nature. Il se perfectionna en Italie et en France, et mourut dans sa patrie encore jeune. On a de lui d'excellents tableaux représentant presque tous des *hermesses* (fêtes de village), des assemblées de paysans, des noces de village, etc. Il gravait aussi fort bien à l'eau-forte : dans ce genre, il avait suivi les leçons de R. Persyn, et plusieurs de ses estampes égalent celles de son professeur. Ses dessins à la mine de plomb sont aussi recherchés. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 80. — Pilkington; *Dictionary of Painters*.

**MAAS (Niklaas)**, peintre hollandais, né à Dort, en 1632, mort en décembre 1693. Il était élève de Rembrandt, et déjà peignait fort bien l'histoire lorsque le désir de faire une rapide fortune lui suggéra l'idée de se consacrer au portrait. Il réussit dans ce genre. S'étant fixé à Amsterdam, en peu de temps il acquit une fortune considérable. Il n'est connu que comme bon peintre de portraits; cependant ses tableaux de chevalet méritent d'être recherchés; il les composait ingénieusement, et y montre un pinceau flou, une couleur vigoureuse, quoiqu'il évite les grandes ombres. On n'a de lui à Paris qu'une toile représentant *Une Femme qui fait des reproches à son mari*; une jolie servante est au bas de l'escalier, où elle écoute, et semble prendre un grand intérêt à la vive conversation de ses maîtres. Quelques écrivains ont prétendu que l'artiste avait là reproduit une scène de son intérieur. A. DE L.

Arnold Houbraken, *Vie des Peintres hollandais*. — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 294-298. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 182-183.

**MAAS (Dirk)**, peintre hollandais, né à Harlem, le 11 septembre 1656, mort vers 1700. Il fut successivement élève de Henri Mommers de Berghem, et de Hugtenburg, et garda le genre de ce dernier maître, habile peintre de batailles. Maas a su habilement mêler, dans ses tableaux, les leçons de ses trois professeurs. Il a représenté des combats, des chasses, des promenades : il excellait dans l'étude des chevaux, mais sans négliger le paysage, et ses premiers plans sont toujours ornés de fleurs, de fruits, de légumes. Ses ouvrages sont d'ailleurs peu nombreux et très chers; ils ne se trouvent guère qu'en Hollande. A. DE L.

Jacob Campo Weyerman, t. III, p. 1099. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. III, p. 28. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

MAAS. Voy. MAES.

MAASS (*Jean-Gebhard-Ehrenreich*), philosophe allemand, né à Krotendorf, près de Halberstadt, le 26 février 1766, mort le 23 décembre 1823. Il enseigna depuis 1791 la philosophie à l'université de Halle. On a de lui : *Briefe über die Unabhängigkeit der reinen Vernunft* (Lettres sur l'Indépendance de la Raison pure); Halle, 1788; — *Idee zu einer physischen Anthropologie* (Idée d'une Anthropologie physiognomonique); Leipzig, 1791; — *Versuch über die Einbildungskraft* (Essai sur l'Imagination); Halle, 1792 et 1797; — *Grundsätze der Logik* (Principes de Logique); Halle, 1793; la quatrième édition parut en 1828; — *Ueber Rechte und Verbindlichkeiten* (Sur les Droits et les Devoirs); Halle, 1794; — *Grundriss der reinen Rhetorik* (Éléments de Rhétorique pure); Halle, 1798; la quatrième édition a été donnée par Gruber en 1827; — *Versuch über die Leidenschaften* (Essai sur les Passions); Halle, 1805-1807, 2 vol.; — *Grundriss des Naturrechts* (Éléments de Droit naturel); Leipzig, 1809; — *Versuch über die Gefühle* (Essai sur les Sentiments); Halle et Leipzig, 1811; — *Familien Gemälde* (Tableaux de Famille); Halle, 1813-1814, 4 vol.; recueil de nouvelles. — On doit encore à Maass des éditions annotées de la *Logique* de Wytttenbach, une édition très-augmentée des *Synonymes allemands* d'Eberhard (Halle, 1818-1821, 6 vol.) et divers articles dans le *Philosophisches Magazin* d'Eberhard, dans les *Nachträge zu Sulzers Theorie der schönen Künste*, et dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber; il a aussi composé la musique de plusieurs *Lieder*. O.

*Conversat.-Lexik. — Neuer Nekrolog der Deutschen*, XXII.

MAATSCHEN (*Gérard*), historien et théologien hollandais, né probablement à Amsterdam, vers 1695, mort dans la même ville, en 1752. Il embrassa la doctrine des mennonites (secte d'anabaptistes), et devint l'un de leurs ministres dans le temple du Soleil à Amsterdam. On a de lui une continuation de l'histoire de sa secte, histoire commencée par Herman Schyn et publiée en flamand et en latin; Amsterdam, 1711 et 1729, in-12. L'ouvrage de Maatschen a pour titre : *Her vervolg, of tweede der Historie der mennoniten*, etc. (Continuation ou second volume de l'Histoire des Mennonites, etc.); Amsterdam, 1738, in-12; — une seconde continuation parut en 1745, avec les vies de dix-neuf prédicants de cette société et l'analyse de leurs ouvrages; les portraits qui ornent ces deux volumes sont fort remarquables. Cette histoire, assez mal écrite, contient peu de faits. Le but des auteurs a été surtout de faire ressortir la différence notable qui existait entre les mennonites et les anabaptistes de Munster et d'Amsterdam. Les mennonites, il est vrai, ne confèrent le baptême qu'aux adultes, mais ils ne rebap-

tisent pas ceux qui ont reçu ce sacrement dès l'enfance. Pour le surplus ils condamnent la guerre et le serment comme les autres anabaptistes. G. van Hemert, professeur et ministre à Middelbourg, a réfuté l'ouvrage de Maatschen.

A. L.

Paquot, *Mém. littéraires des Pays-Bas*, t. X, p. 287.

MABELLINI (*Giovanni-Battista-Carlo-Maria-Pacifico*), plus connu en France sous le nom de l'abbé MABLIN ou MABLINI, helléniste italien, né à Savigliano, en Piémont, le 5 juin 1774, mort à Paris, le 13 août 1834. Après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale, il obtint une bourse au collège royal des Provinces à Turin, et suivit les cours de droit, qu'il abandonna bientôt pour les cours de théologie. Il fut reçu docteur en théologie en 1792 et ordonné prêtre en 1797. Sa connaissance profonde de l'hébreu, de l'arabe et surtout du grec, attira sur lui l'attention du monde savant au milieu des troubles qui agitaient le Piémont. Nommé professeur de théologie un peu avant l'abdication forcée du roi, et conservateur adjoint de la bibliothèque de Turin sous la domination française, il fit un premier séjour à Paris en 1807, et s'y fixa l'année suivante en qualité de secrétaire de monseigneur de Villaret, évêque de Casal, chancelier de l'université impériale. Ses fonctions durèrent deux ans; il reçut ensuite la place de professeur de langue grecque à l'École Normale. Exclu de sa chaire, comme étranger, par l'ordonnance du 4 juin 1814, il demanda des ressources à l'enseignement privé. Il rentra à l'École Normale en 1816, et lors de la suppression de cet établissement, il fut nommé (en 1822) conservateur adjoint de la bibliothèque de la Sorbonne. La révolution de Juillet lui rendit (octobre 1830) sa place de maître des conférences de littérature grecque. Il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort avec autant de zèle que de savoir. Nul ne contribua plus que lui à remettre l'étude du grec en honneur dans l'université, et à former des professeurs hellénistes. Dans un article inséré au *Moniteur* du 19 août 1834, M. Guignaut, son élève et son ami, lui rendit cet hommage mérité : « Tous ceux qui l'ont connu ne se lassaient pas d'admirer son immense érudition et son extrême modestie, souvent embarrassante pour ceux qui avaient recours à ses lumières. M. Mablín n'a laissé que quelques mémoires; mais ces mémoires sont des chefs-d'œuvre d'érudition ingénieuse et de clarté. Au reste, ses élèves sont le témoignage vivant de sa science; son œuvre se perpétuera par les rejetons qu'il a formés, et son nom, peu connu pendant sa vie, obtiendra avec le temps une célébrité durable. » On a de Mablín : *Mémoire sur ces deux questions : Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rime? Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rythme des anciens dans la poésie française?* Paris, 1815, in-8°; — *Lettre à l'A-*

cadémie royale des Sciences de Lisbonne sur le texte des *Lusiades*; Paris, 1826, in-8°. Il a laissé en manuscrit des notes sur les principaux poètes grecs; celles qui concernent les *idylles* de Théocrite ont été publiées dans les éditions de cet auteur par MM. Quicherat et Regnier; — un dictionnaire grec-latin-français, intitulé *Logothèque*. N.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. IX.

MABIL (Pier-Luigi), en français *Mabille*, littérateur italien, né le 31 août 1752, à Paris, mort le 26 février 1836, à Padoue. Reçu docteur en droit, il se rendit à Venise en qualité de secrétaire d'un célèbre avocat. Mais, au lieu de s'exercer à la pratique des affaires, il fréquenta des sociétés littéraires, et y acquit, par de nombreux discours, la facilité d'élocution et l'élégance qui furent plus tard ses qualités dominantes. En 1792 il transporta son domicile à Padoue. Lorsque la révolution éclata, cette ville le nomma membre de la première municipalité; il siégea ensuite au gouvernement central, et réorganisa l'université; mais il refusa, en 1797, de prendre possession de la chaire de littérature grecque et latine, et la fit donner au célèbre Cesarotti. Lors du traité de Campo-Formio, il rentra dans la vie privée, et se mit à traduire Tite Live. En 1801 il représenta la chambre de commerce de Vérone à la *consulta* de Lyon, et fut secrétaire général de l'administration départementale de l'Adige. En 1805 il assista, en qualité d'électeur, au couronnement de Napoléon à Milan, et se rendit à Paris, où il se lia d'amitié avec le cardinal Maury. Nommé professeur d'éloquence à Padoue (1806), il y occupait, depuis 1809, une chaire de droit public, créée tout exprès pour lui, lorsqu'à la fin de la même année, il devint archiviste du sénat italien. Après les événements de 1814, Mabil, que ses opinions libérales rendaient suspect au gouvernement autrichien, resta quelque temps sans emploi; toutefois, en décembre 1815 on lui rendit sa chaire d'éloquence à Padoue, et en 1819 il reprit ses cours de droit naturel, mais seulement à titre de professeur provisoire. En 1825 il résigna les fonctions qu'il avait occupées avec tant d'éclat, et se retira à Noventa, puis à Padoue, où, malgré son grand âge, il continua le cours de ses travaux littéraires. On a de Mabil : *Istruzione ai coltivatori della canapa nazionale*; Padoue, 1785, in-8°; — *Piano di Direzione, disciplina ed economia delle pubbliche scuole elementari di Padova*; Padoue, 1797, in-8°; — *Teoria dell'Arte de' Giardini*; Bassano, 1801, in-8°; — *Dell'Emulazione e dell'Influenza della Poesia sul costumi delle nazioni*; Brescia, 1804, in-8°; — *Dell'Offizio de' Letterati nelle grandi politiche mutazioni*; Padoue, 1806, grand in-fol.; — *Della Gratitudine de' Letterati verso i governi benefattori*; Padoue, 1807, in-fol. et in-4°; discours traduit en français par Lafolie; Brescia, 1808, in-4°; — *Pen-*

*sieri sugli usi delle nazioni in genere*; dans le t. II des *Mémoires de l'Académie de Padoue*, 1809; — *Lettere Stelliniane*; Milan, 1811, in-8°; et Padoue, 1832, 2 vol. in-8°; excellent résumé des leçons que l'abbé Stellini avait faites à Padoue sur la philosophie; — *Dell'utilità delle amene lettere nella solitudine*; Padoue, 1816, in-4°; — *In che può peccare l'arte del dire*; Padoue, 1817, in-8°; — *Tito Livio*; Brescia, 1800-1818, et Turin, 1833, 39 vol. in-8°; — *Lettere di M. Tullio Cicerone*; Padoue, 1821, 13 vol. in-8°; cette traduction, ainsi que la précédente, est fort estimée en Italie; — *Memorie ai miei figli*; Noventa, 1827, in-8°; — *Primo Sperimento di una nuova traduzione della Storia naturale di Plinio*; Padoue, 1833, in-8°; — des articles dans le *Po-ligrafo*, journal de Milan. Cet écrivain a encore laissé deux collections importantes : *Mabiliana*, 2 vol. in-fol.; *Varia Selva*, 6 vol. in-fol.; et plusieurs ouvrages manuscrits, tels qu'une traduction d'Horace et de Phèdre. P. L—Y.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, III, 1-30.

MABILE, comtesse de Bellême, criminelle française, née en 1040, morte le 2 décembre 1082. Petite-fille de Guillaume I<sup>er</sup>, comte de Bellême et d'Alençon, célèbre, ainsi que ses quatre fils, Guérin, Fouques, Robert et Guillaume, par ses crimes et ses révoltes répétées contre Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, Mabile trouva dans sa famille l'exemple de cette indépendance farouche et la tradition de ces haines héréditaires qui donèrent pendant ce siècle naissance à tant d'actes sanguinaires. Guillaume Talvas, son père, aussi lâche que cruel, chassé de ses possessions par ses propres fils, erra longtemps de château en château, et se rendit enfin auprès de Roger de Montgommery. Il lui offrit en mariage sa fille Mabile, avec tous les biens dont il avait été dépouillé et dont celui-ci sut recouvrer dans la suite une grande partie. Petite de corps, avisée et enjouée, cruelle et remplie d'audace, cette dernière donna le jour à cinq fils, auxquels elle transmit le funeste héritage de ses vices. Elle nourrissait une haine profonde contre tous les membres de la famille de Girvie, et cette haine s'étendait sur les moines de l'abbaye d'Ouche, qui leur devait sa fondation. Elle venait fréquemment s'établir dans cette abbaye, avec une multitude de soldats, qui en peu de jours épuisaient les provisions d'une maison pauvre et construite d'ailleurs dans un lieu assez stérile. En partant de la terre de Saint-Évroul, elle ressentit une violente douleur à la mâchoire, par suite d'un abcès énorme. Comme elle passait devant la maison d'un riche bourgeois, elle fit prendre sa petite fille à la mamelle de sa mère et lui fit sucer sa plaie. Mabile fut soulagée, et l'enfant mourut quelques jours après. Un des fils de Guillaume Girvie, Ernaut d'Echauffour, revenu de la Pouille, où il avait vaillamment combattu, espérait rentrer dans le patrimoine de son père.



Il se rendait en France, et passa auprès du château habité par la comtesse Mabile, avec Gislebert, frère de Roger de Montgomery. Celle-ci les invita à prendre des rafraîchissements qu'elle avait empoisonnés. Girvie, prévenu à temps, refusa d'y toucher, mais Gislebert, qui ignorait l'horrible piège préparé pour perdre son compagnon, prit la coupe et but sans descendre de cheval : il mourut huit jours après. Furieuse de voir son ennemi échapper à sa vengeance, elle séduisit le chevalier Roger, surnommé Goulafré, chambellan d'Ernault, qui se chargea de présenter des breuvages mortels préparés par elle non-seulement à Ernault, mais encore à deux autres seigneurs de la famille. Un contre-poison pris à temps sauva ces derniers. Mais Ernault, moins heureux, succomba. Tous ces forfaits mirent Mabile en possession de la plupart des domaines des Girvie. Elle avait donné le château d'Ylgé au chevalier Hugues de Salgey, qu'elle en dépouilla plus tard, par suite de soupçons qu'elle forma contre lui. Apprenant qu'elle était, avec un de ses fils, dans son château de Bares-sur-Dive, près de Troarn, Hugues s'y rendit accompagné de ses trois frères, trouva le moyen d'y pénétrer la nuit, gagna un appartement où Mabile venait de se mettre au lit, et lui coupa la tête. Roger de Montgomery, suivi de seize cavaliers, courut à la poursuite des assassins. Mais ils avaient déjà de l'avance, par le soin qu'ils avaient pris de rompre les ponts sur leur passage. Ils quittèrent bientôt la Normandie et se réfugièrent dans la Pouille. Mabile, tuée le 2 décembre 1082, fut enterrée dans l'abbaye de Troarn, que son mari avait fondée. Une longue et élogieuse épitaphe fut inscrite sur le tombeau que ses fils firent élever en son honneur.

#### C. HIPPEAU.

Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique de Normandie*, passim. — Guillaume de Jumièges, *Idem*.

**MABILLON (Jean)**, célèbre érudit français, né le 23 novembre 1632, dans le village de Saint-Pierre-Mont, en Champagne, mort à Paris, le 27 décembre 1707. Son père s'appelait Étienne Mabillon; sa mère, Jeanne Guérin. Étienne Mabillon vécut cent cinq ans. Le père d'Étienne avait atteint l'âge de cent seize ans. La longévité était un des privilèges de cette pauvre famille. On ne s'étonnera donc pas de voir Jean Mabillon mener jusqu'à l'âge de soixante-quinze ans une existence si laborieuse, survivant à tous ses contemporains par la prodigieuse vigueur de son esprit. Son oncle, qui avait charge d'âmes dans une cure voisine de Saint-Pierre, fut son premier professeur. Il acheva ses études à l'université de Reims, et entra plus tard dans le séminaire de cette métropole. A l'âge où les aptitudes individuelles se manifestent, où la vocation se déclare, Mabillon se sentit entraîné vers le cloître, et le 29 août 1653 il se fit admettre au nombre des postulants dans l'abbaye bénédictine de Saint-Remy de Reims. C'est dans la

même maison qu'il prit l'habit, après avoir achevé son année de noviciat. Il fit ensuite un séjour plus ou moins long dans les abbayes de Saint-Nicaise, de Saint-Thierry, de Saint-Basle, de Nogent, où ses supérieurs l'envoyèrent prendre quelque repos, et rétablir sa santé, compromise par un labeur trop assidu. Nous le trouvons plus tard, au mois de juillet 1658, se rendant à pied, en vrai moine des anciens jours, au monastère de Corbie, diocèse d'Amiens, où, ayant recouvré toutes ses forces, il allait faire partie d'un collège d'érudits; en d'autres termes, exécuter sa tâche quotidienne dans un atelier de travail bénédictin. Cependant, en 1663, il fut envoyé de Corbie à Saint-Denis, près Paris, où il fut employé, sous la direction de Claude Chantelou, à une édition nouvelle des *Œuvres de saint Bernard*. Vers le même temps il fut nommé garde du trésor célèbre de Saint-Denis. Mais il n'exerça pas longtemps cette fonction, puisqu'au mois de juillet 1664 ses supérieurs le mandèrent à Saint-Germain-des-Prés, et, ayant acquis une suffisante expérience de son savoir, de son mérite, ils le chargèrent de coordonner et de mettre en œuvre les matériaux déjà rassemblés pour une histoire générale de l'ordre de Saint-Benoît.

Il divisa son travail en deux parties : les Actes des Saints, les Annales de l'ordre; le premier volume des Actes des Saints parut en 1668 (1). Mabillon se montra dans cette publication ce qu'il ne cessa d'être durant tout le cours de sa longue carrière, un investigateur studieux, éclairé, de la vérité. Comme nous l'apprend une de ses lettres à D. Philippe Bastide, il y avait alors, même dans la congrégation de Saint-Maur, des religieux dont l'intelligence attardée avait conservé le culte du mensonge, et qui, dans leur zèle pour les fictions édifiantes, reprochaient à Mabillon les scrupules de sa critique. Il eut à défendre contre eux les premiers volumes des *Acta*. Mais, hâtons-nous de le dire, les raisons qu'il invoqua pour justifier sa méthode furent approuvées par les supérieurs de l'ordre. Dès le dix-septième siècle et durant tout le dix-huitième, la congrégation de Saint-Maur demeura fidèle à ce programme : recherche sincère de la vérité dans l'histoire. De tous ses titres à notre reconnaissance, c'est là le plus glorieux. Nous voyons plus tard, en 1671, Mabillon jouer un rôle important dans le vif débat qui s'était élevé de nouveau sur l'auteur mystérieux de l'*Imitation*. Il se prononça pour Jean Gersen. L'année suivante, il partit avec Claude Estienne, et fit en sa compagnie un voyage littéraire dans les Flandres. Nous devons à ce

(1) Au mois de février 1667. Luc d'Achery et Mabillon avaient envoyé à tous les monastères bénédictins une lettre circulaire dans laquelle ils annonçaient la prochaine publication des *Acta*. Cette lettre vient d'être publiée par M. Dantier : *Rapport sur la Correspondance inédite des Bénéd. de Saint-Maur*, p. 66.

voyage quelques documents publiés dans les *Analectes*.

La plus forte passion de Mabillon était l'étude de l'histoire. Cependant l'éditeur de saint Bernard ne pouvait demeurer étranger aux divers travaux de ses confrères sur le texte des Pères latins. La nouvelle édition des *Œuvres de saint Augustin*, nne des plus grandes entreprises de la congrégation de Saint-Maur, fut annoncée au public par Mabillon, dans une épître dédicatoire à Louis XIV. Les jansénistes et les jésuites, se disputant sur la question de la grâce, alléguaient les uns et les autres, avec la même assurance, l'autorité de saint Augustin. Il s'agissait donc de savoir lesquels altéraient le texte original, ou attribuaient à saint Augustin, pour le mettre en contradiction avec lui-même, des ouvrages apocryphes : querelle théologique aussi bien que littéraire, dont nous ne voulons pas écrire ici l'histoire. Faisons néanmoins remarquer que les jésuites s'employèrent d'abord à faire supprimer l'édition annoncée, et qu'ils la dénoncèrent ensuite aux évêques comme un exécrationnel recueil de locutions hérétiques. Mabillon se mêla peu à ces controverses. Il partagea sans doute les sentiments de ses confrères à l'égard des jésuites, de leurs pratiques, de leur morale et de leurs croyances dogmatiques ; mais comme il était fort ménager de son temps, et ne voulant pas être distrait de ses études, il ne provoqua pas la persécution.

En 1680, il voyageait en Lorraine, comme nous l'apprend une de ses lettres à Magliabechi. Il était alors particulièrement occupé à créer un art nouveau, une science nouvelle, la diplomatique. Quels sont les monuments de l'histoire nommés *diplômes* ? Sous quelle forme nous ont-ils été conservés ? Quelles ont été les variations des usages graphiques ? A quels signes distingue-t-on les diplômes vrais des faux diplômes, les faux étant, en ce qui concerne les premiers temps de notre histoire, aussi nombreux, plus nombreux que les vrais ? Ces questions et beaucoup d'autres encore n'avaient pas été résolues. La critique en matière de diplômes n'avait pas de règles. Le *De Re Diplomatica* de Mabillon parut en 1681. Ne négligeons pas de rappeler cette date : c'est en 1681 que Mabillon fonda l'école des historiens antiques. Ses disciples ont été nombreux. On leur reproche de nos jours beaucoup de jactance : on s'afflige surtout de les voir, trop infatués de ce qu'ils savent, affecter le mépris de ce qu'ils ne peuvent comprendre, nommer par outrage philosophes, orateurs, poètes, les plus grands historiens de la France. Mais le docte Mabillon ne donna jamais dans ces extravagances : s'il apprécia combien le discernement des diplômes authentiques importe à l'histoire, il ne supposa jamais que l'analyse sommaire de ces diplômes fût l'histoire même, toute l'histoire. Aussi l'arrogance désapprouvée de ses disciples n'a-t-elle

pu le compromettre. Le temps n'est pas éloigné où, la mode ayant changé de caprice, on ne parlera plus de ce qu'ils appellent leur méthode leur système. Cependant on peut être certain que le *De Re Diplomatica* sera toujours considéré comme un des plus beaux monuments de l'érudition française. Dès que ce livre vit le jour il fut salué par d'unanimes applaudissements. Magliabechi l'ayant lu, l'appela sans hésiter un *ouvrage immortel*. Colbert voulut accorder à l'auteur une pension de 2,000 livres ; mais Mabillon refusa cette largesse : « Qu'est-ce qu'on pourrait penser, dit-il, si étant pauvre et non de parents pauvres, je recherchais dans la religion ce que je n'aurais osé espérer dans le siècle ? » De toutes les félicitations qui lui furent alors adressées, aucune ne dut flatter Mabillon autant que cette lettre du P. Papebrock : « Je vous avoue que je n'ai plus d'autre satisfaction d'avoir écrit sur cette matière, que celle de vous avoir donné occasion de composer un ouvrage si accompli. Il est vrai que j'ai senti d'abord quelque peine en lisant votre livre, où je me suis vu réfuter d'une manière à ne pas répondre ; mais enfin l'utilité et la beauté d'un ouvrage si précieux ont bientôt surmonté ma faiblesse, et pénétré de joie d'avoir la vérité dans son plus beau jour, j'ai invité mon compagnon d'étude à venir prendre part à l'admiration dont je me suis trouvé tout rempli. C'est pourquoi ne faites pas difficulté, toutes les fois que vous en aurez l'occasion, de dire publiquement que je suis entièrement de votre avis : *Tu porro quoties res tulerit, audacter testare quam totus in sententiam tuam iverim.* » Ajoutons que cette lettre fait autant d'honneur à Papebrock qu'à Mabillon.

En 1682, Mabillon voyageait en Bourgogne par les ordres de Colbert ; nous le trouvons à Besançon, à Faverney, à Luxeuil, villes françaises depuis l'année 1678, suivant les termes du traité de Nimègue ; puis, traversant les monts, il se rendit à Bâle, à Saint-Gall, parcourut la Bavière, et rentra ensuite en France par l'Alsace et la Lorraine. Colbert était mort, mais Letellier, archevêque de Reims, avait été préposé par le roi à la tutelle des savants et des lettrés, et Mabillon trouvait ainsi dans un ministre nouveau un nouveau protecteur : rien n'était changé pour lui. A peine revenu d'Allemagne, il se mit en route pour la Normandie, puis, ayant achevé d'imprimer le tome septième des *Acta*, le quatrième des *Analecta*, et un traité spécial *De Liturgia Gallicana*, il partit pour l'Italie avec Michel Germain le 1<sup>er</sup> avril 1685. Le libraire Anisson leur fit à Lyon un honorable accueil. Ils étaient à Milan le 29 avril, à Venise le 25 mai ; enfin ils arrivèrent à Rome le 15 juin, et allaient immédiatement faire leur visite au procureur général de la congrégation près la cour de Rome : c'était alors Claude Es-

tiennent. Le cardinal d'Estrées s'était proposé d'envoyer son carrosse à leur rencontre : ils évitèrent cette réception solennelle. Cependant le lendemain même de leur arrivée ils ne purent se défendre d'assister à un festin magnifique auquel le cardinal s'empressa de les convier. Ils visitèrent ensuite les bibliothèques de Rome et des monastères voisins, faisant, à Rome même, des découvertes que des érudits seuls peuvent faire, étant seuls avertis par leur expérience de l'intérêt qu'offrent à la science un titre obscur, un nom ignoré. Le 15 octobre, Mabillon et Michel Germain partirent enfin pour Naples, où ils ne furent pas traités avec moins de distinction. Dans une lettre à Charles Bulteau, Jean Durand raconte l'anecdote suivante : « Le P. Mabillon paraît fort content de l'accueil qu'on lui a fait à Naples. Il a eu l'honneur de saluer le vice-roi (Don Gaspard de Haro), qui l'a reçu très-humainement. Le jour de la naissance du roi d'Espagne, le vice-roi les fit inviter à la cour, et leur envoya un de ses carrosses pour les y conduire. Lorsqu'ils y furent arrivés, le vice-roi, les ayant aperçus, leur fit une grande révérence, et leur envoya un bouquet par un de ses pages. Vous pouvez vous imaginer si cet honneur les fit bien regarder de toute l'assemblée. » De Naples ils allèrent à la Cava, au Mont-Cassin, et revinrent à Rome le 4 décembre. Le 29 janvier suivant, Mabillon, interrogé par la congrégation de l'Index, vint en présence des cardinaux déclarer son propre sentiment sur les hypothèses d'Isaac Vossius, d'Hornius, de Colvius, de Scotanus, relatives au déluge plus ou moins universel, à l'âge du monde, à la version des Septante. Ces questions n'étaient pas de son domaine : il ne pouvait les résoudre avec la même autorité qu'un problème diplomatique. Mais il jouissait à Rome d'une si grande renommée, on y parlait avec une telle admiration de son merveilleux savoir, qu'on le consultait volontiers sur toute matière. Il parut donc devant les cardinaux, et donna son avis, qui fut adopté. Les deux voyageurs quittèrent Rome au mois de mars, et se dirigèrent sur Florence, par Sienna, Padoue, Bologne et Bobbio. Ils étaient de retour à Paris le 2 juillet, et dès le commencement de l'année suivante Mabillon publiait le premier volume du *Museum Italicum*.

Les voyages de Mabillon à travers l'Allemagne, l'Italie, ont été comparés à des promenades triomphales. Assurément il ne recherchait pas les hommages : personne ne fut plus modeste que ce grand homme ; mais la foule des savants accourait au-devant de lui, les uns satisfaits de voir son visage, les autres jaloux d'appeler son attention sur eux-mêmes, et de jouir un instant de son entretien. Quelque temps après son retour en France, le roi voulut donner une consécration publique à cette éclatante renommée : il nomma Mabillon membre honoraire de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. On le vit

assister assiduellement aux séances de cette compagnie. Cependant, éprouvant sans doute quelque embarras parmi des laïcs, il prit une faible part à ses travaux. On ne désigne qu'un mémoire lu par Mabillon devant la docte assemblée : nous voulons parler de sa *Dissertation sur les anciennes sépultures de nos rois*.

Personne n'était plus intéressé que Mabillon à défendre les études monastiques. Non-seulement il était d'une congrégation qui les avait restaurées, lorsqu'elles étaient partout abandonnées ; mais il devait particulièrement à ces études son universelle renommée : recommandable par sa piété, il était illustre par son savoir. Aussi ne put-il lire sans beaucoup de chagrin le manifeste de l'abbé de Rancé contre la science des religieux, cette élégante apologie de la rusticité, où l'auteur ne permettait aux moines d'autre travail que le travail des mains. Ayant entrepris de le réfuter en détail et sur tous les points, il publia dans ce but, en 1691, son *Traité des Études monastiques*. On admirera longtemps cet ouvrage, qui causa dans l'Église et dans le monde une si grande émotion (1). La prose française de Mabillon a moins d'ampleur que sa prose latine ; mais elle a moins de recherche : c'est le langage d'un noble esprit, exprimant des idées élevées avec une simplicité naturelle. Malgré toute l'ardeur que l'abbé de Rancé mit à défendre sa cause, malgré l'appui que lui prêtèrent les dévots oultrés, les ennemis publics de la congrégation, et les gens animés contre elle par une envie secrète, Mabillon gagna sa cause devant le tribunal de l'opinion. Suivant les termes de Daniel Huet, on ne put réussir à persuader le public que *l'ignorance fût une qualité nécessaire à un bon religieux*. De tels adversaires devaient être bientôt réconciliés. Des amis communs intervinrent, et préparèrent un rapprochement. L'année suivante, Mabillon se rendit à La Trappe. L'abbé de Rancé commençant à parler de leur différend, Mabillon l'embrassa ; puis s'inclinant l'un et l'autre vers la terre, ils continuèrent à genoux leur entretien, et se promirent un oubli réciproque.

Si grande que fût la piété de Mabillon, elle devait être, elle était éclairée. Nous avons exposé déjà son opinion sur la dévotion qui fait mentir l'histoire ; il n'est pas inutile de dire quel était son sentiment particulier sur la diversité des signes symboliques remarqués sur les sépultures des catacombes, et sur l'étrange crédulité avec laquelle on a vénéré comme autant de reliques de martyrs tous les ossements trouvés en ce vaste ossuaire. La dissertation pseudonyme que Mabillon publia sur ce sujet délicat, *Eusebii Romani ad Theophilum Gallum Epistola de cultu sanctorum ignotorum*, est pleine de

(1) On peut se rendre compte de cette émotion en lisant la lettre, pleine d'aigreur, écrite à ce sujet à Mabillon par la princesse de Guise : dans le *Rapport* de M. Dantier, p. 84.

faits curieux, de sages critiques, et, sans offenser jamais la superstition naïve, elle détruit plus d'une erreur accréditée soit par la fausse science, soit par une condamnable spéculation. Cette lettre ne plut pas à Rome, ainsi que Claude Estienne le fit dès l'abord savoir à Mabillon. Mais en France, en Allemagne, elle obtint un immense succès. Elle eut à Paris cinq éditions, et fut en même temps imprimée à Tours, à Grenoble, à Bruxelles, à Utrecht. Parmi les dignitaires de l'Église qui complimentèrent à cette occasion et le savoir et le courage de Mabillon, il faut nommer, avant tous les autres, Fléchier, évêque de Nîmes : « Il y a bien longtemps, écrit-il, que je souhaitais qu'en abolit certaines superstitions qui s'introduisent en faveur de ces corps qu'on appelle saints, et qui n'ont peut-être jamais été baptisés. Les peuples sont naturellement crédules. La cour de Rome est quelquefois bien libérale de tels présents!... » Lorsqu'elle pense, lorsqu'elle parle avec cette liberté, l'Église se fait honorer, même par ses adversaires. N'omettons pas de rappeler un aveu de Mabillon, inséré dans ses *Œuvres Posthumes*. En lisant sa lettre à Théophile on sent qu'il arrête sa plume, n'osant confier au public toutes ses défiances. L'aveu nous apprend qu'après avoir énoncé beaucoup de réserves, il a néanmoins *supprimé* des observations, *qui ne seraient peut-être pas inutiles*, par respect pour le saint-siège et pour la congrégation des rites, ce qui nous persuade que Mabillon ne croyait guère aux saints inconnus.

La lettre d'Eusèbe est de l'année 1698. La même année Claude Boitard, supérieur de la congrégation de Saint-Maur, envoyait Mabillon et Thierry Ruinart en mission à Tours et à Angers (1). Le but de ce voyage était de recueillir quelques renseignements nouveaux pour les *Annales de l'ordre de Saint-Benoit*, la plus vaste et la plus glorieuse entreprise de Mabillon. Il y travailla depuis sept ou huit années, consacrant à cette œuvre de prédilection tous les loisirs que lui laissaient les affaires de sa congrégation, c'est-à-dire les controverses auxquelles il prenait, par devoir, trop de part. Ce fut pour donner une plus grande perfection à quelques chapitres du même livre qu'au mois de septembre 1701 il se rendit, avec son cher disciple, Thierry Ruinart, à Saint-Benoît-sur-Loire, à Clairvaux. Clairvaux, la grande fondation de saint Bernard, était pour Mabillon un lieu trois fois saint : on ne comprendrait pas Mabillon ayant parcouru l'Italie, l'Allemagne, presque toutes les provinces de France, et mourant sans avoir vu Clairvaux. Aussi faut-il entendre dom Thierry Ruinart racontant quelques circonstances de ce voyage : « Nous arrivâmes à Clairvaux le huitième d'octobre. D. Mabillon avait coutume dans ses voyages, lorsqu'il

commençait à entrer dans un pays ou dans un nouveau diocèse, d'en saluer aussitôt les saint tutélaires par quelques prières qu'il récitait à ce sujet. Mais lorsque, approchant de quelque lieu il apercevait l'église du principal patron, ou du saint à qui il allait rendre ses vœux, il descendait ordinairement de cheval, et il se mettait genoux par s'acquitter plus religieusement de cet exercice de piété, qu'il s'était prescrit lui-même dès ses premières années. Il n'eut pas besoin de tous ces avertissements pour réveiller sa ferveur le jour où nous devions arriver à Clairvaux ; car dès le matin que nous partîmes de l'abbaye de Montieramée il ne fit autre chose pendant tout le chemin que de chanter et de réciter des hymnes et des cantiques, tant il était pénétré de joie de pouvoir encore une fois visiter cette solitude que saint Bernard et tant de ses illustres disciples avaient sanctifiée d'une façon particulière. Mais quand, à la sortie du bois, nous arrivâmes à la vue de cette sainte maison, il se sentit transporté d'une dévotion extraordinaire que j'en fus tout surpris. Il descendit de cheval, et il se prosterna à terre pour faire l'oraison à son ordinaire ; ensuite, se relevant sans discontinuer ses prières, il se mit à marcher à pied pour achever ainsi le reste du chemin..., la tête découverte, quoique ce jour-là le soleil fût fort ardent et le chemin difficile. A la suite de ce voyage, Mabillon eut une grave maladie. Dès qu'il fut mieux portant, il fit commencer l'impression des *Annales*, dont le premier volume parut au mois de mars 1703.

Ce fut le dernier ouvrage de Mabillon, et il ne lui fut pas permis de l'achever. Dans les premiers jours du mois de décembre 1707, il sent les avertissements de sa fin prochaine. La mort ne le surprit pas ; il l'attendit patiemment dans son étroite cellule, à Saint-Germain-des-Prés. Le 27 décembre, à cinq heures du soir, il expira. L'archevêque de Reims disant au roi que l'homme le plus savant et le plus pieux de son royaume venait de mourir, « C'est donc l'P. Mabillon », reprit le roi. La nouvelle de cette mort fut accueillie par l'Europe entière comme celle d'un grand événement. Il existe un gros recueil in-4° des lettres, des vers latins ou français, des écrits de toutes sortes envoyés en cette circonstance aux moines de Saint-Germain-des-Prés (1). Quelques-unes de ces pièces ont été imprimées.

Parmi les nombreux ouvrages du P. Mabillon, nous signalerons : *Hymni in laudem S. Adalardi et S. Bathildis reginæ* ; Paris 1677, in-8°. Ce premier écrit de Mabillon méritait à peine d'être cité. Nous n'avons pas à louer davantage le suivant : *Gallix ad Hispaniam lugubre nuntium ob mortem reginæ Galliarum Annæ Austriacæ* ; Paris, 1667, in-4° ; — *S. Bernardi, abbatis primi Claræ-*

(1) L'ordre de Claude Boitard est en original dans le manuscrit 1238 du Résidu de Saint-Germain (Bibl. Impér.).

(1) Résidu de Saint-Germain (Bibl. Imp.), num. 1238.

*vallensis, Opera omnia*; Paris, 1667, 2 vol. in-fol., et 9 vol. in-8°. Cette collection des Œuvres de saint Bernard fut imprimée de nouveau en 1690, les deux premières éditions étant épuisées. Telle était alors la fortune des bons livres. Mabillon montra dans ses notes sur saint Bernard tant de goût, de sagacité, d'érudition, qu'après en avoir donné la première édition il fut compté parmi les savants du siècle. Il préparait, lorsque la mort vint le surprendre, une quatrième édition de saint Bernard; elle a été publiée en 1719 par les soins de dom Massuet et de dom François Tixier; — *Acta Sanctorum ord. S. Benedicti in sæculorum classes distributa*; Paris, 1668-1701, 9 vol. in-fol. Mabillon et Luc d'Achery furent chargés de former ce recueil en l'année 1667; mais d'Achery mourut en 1685, l'ouvrage n'étant pas achevé. Mabillon eut alors pour collaborateurs désignés Michel Germain et Thierry Ruinart. De Boze s'exprime ainsi sur les *Acta*: « On ne considérera pas à l'avenir les vies des saints, même des saints solitaires, comme des livres qui ne servent tout au plus qu'à exciter la piété et à ranimer la foi des fidèles. A cette utilité particulière dom Mabillon à su joindre de nouveaux avantages. La chronologie rétablie, l'histoire restituée, les différents usages des temps découverts et expliqués, les points importants de la discipline ecclésiastique éclaircis et fixés sont de ce nombre »; — *Dissertatio de Pane Eucharistico, azymo et fermentato*; Paris, 1674, in-8°. Cet écrit est contre le cardinal Bona. Le P. François Macedo, cordelier portugais, prétendit, à l'occasion de cet ouvrage, que le sentiment du cardinal Bona, combattu par Mabillon, n'était rien moins qu'une hérésie; mais celui-ci s'empressa de déclarer que c'était pousser trop loin l'esprit de critique; — *Vetera Analecta*; Paris, 1675-1685, 4 vol. in-8°: seconde édit., Paris, 1723, un vol. in-fol. Cette dernière édition a été donnée par Joseph de La Barre. On confond souvent les *Vetera Analecta* de Mabillon avec les *Miscellanea* de Baluze: ce sont en effet deux recueils de même nature et d'un égal intérêt; — *Animadversiones in Vindiciis Kempenses*; Paris, 1677, in-8°. Cet ouvrage, qui a pour objet la recherche de l'auteur de l'*Imitation*, a été composé par Mabillon contre les *Vindiciæ Kempenses* du P. Testelette, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, et pour venger le P. Delfau, bénédictin, attaqué par le chanoine; — Préface dédicatoire des Œuvres de saint Augustin; Paris, 1679, in-4°; — *De Re Diplomatica Libri VI*; Paris, 1681, in-fol.; nouvelle édition, avec supplément, 1704, in-fol.; autre édition, Naples, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, d'un mérite singulier, fut attaqué par le jésuite Germon, qui publia contre Mabillon deux volumes intitulés: *De veteribus Francorum Diplomatibus et Arte scernendi antiqua diplomata vera a falsis Disceptationes*; Paris, 1703-1706, in-12. Ruinart, Constant et Fontanini prirent

soin de répondre au P. Germon; — *Méthode pour apprendre l'histoire*; Paris, in-12; — *Lettre sur le premier Institut de l'abbaye de Remiremont*; Paris, 1684, in-4°. Mabillon écrivit cette lettre à la prière de l'abbesse, la princesse de Salm. La discipline ayant cessé dans l'abbaye de Remiremont, les dames chanoinesses de cette maison, toutes de noble origine, vivaient affranchies de toute contrainte, ne se distinguant plus que par l'habit des femmes les plus mondaines. Ajoutons même que, sous le ciseau d'ingénieuses ouvrières, cet habit s'était transformé de telle sorte, qu'à la cour même on en louait l'élégance et la coquetterie. La lettre de Mabillon a pour objet de rappeler que l'abbaye de Remiremont était autrefois habitée par des religieuses bénédictines, asservies à une règle austère, et de condamner en conséquence la vie relâchée des chanoinesses, au nom des anciennes chartes, des lettres royales, des bulles apostoliques. Mais cette docte protestation n'eut aucune suite: le désordre continua, s'aggrava, alla même jusqu'au scandale; — *De Liturgia Gallicana Libri III*; Paris, 1685, et 1729, in-4°. Dans son voyage en Franche-Comté Mabillon avait trouvé à Luxeuil un ancien lectionnaire du rit gallican. Ce fut pour lui une occasion d'étudier cette liturgie gallicane, que l'antiquité de son origine aurait dû protéger contre l'absolutisme ultramontain, et de reconstituer cette liturgie telle qu'elle existait avant Charlemagne. Il dédia son ouvrage à l'archevêque de Reims, Le Tellier. Michel Germain, à la date du 13 août 1685, raconte une assez plaisante anecdote qui concerne la présentation du traité *De Liturgia Gallicana* à la reine Christine: « Nous portâmes, il y a cinq jours, le livre à la reine. Avant que de nous donner audience, elle voulut voir le livre, pour savoir comment on l'aurait traitée et si on y parlait d'elle. Elle se mit en colère contre le titre de *sérénissime*, qu'elle prétend déroger à sa dignité. Son bibliothécaire eut bien de la peine à nous faire entendre par trois différentes fois qu'il fallait en faire ou dire un mot de satisfaction. Ce fut par là que dom Mabillon aborda Sa Majesté. Elle témoigna, par quatre fois différentes, être très-mécontente de ce qu'il lui avait donné ce titre, « *qu'on s'avise, dit-elle, de me donner toujours à Paris: mon nom est Christine, ajouta-t-elle, puisque je suis reine; mon nom seul fait mon éloge: n'y retournez plus, et avertissez ceux de Paris de ne plus me donner ce titre;* » — *Museum Italicum*; Paris, 1687-1689, in-4°, 2 vol., et Paris, 1724, in-4°; — *Réponse des religieux bénédictins de la province de Bourgogne à un écrit des chanoines réguliers de la même province touchant la préséance dans les états*; Paris, 1687, in-4°. Les chanoines réguliers, alléguant un *motu proprio* du pape Pie IV, avaient réclamé cette préséance dans un écrit intitulé: *Exposition sommaire du droit des chanoines*

réguliers de la province de Bourgogne. Ce n'était pas seulement une querelle entre deux ordres. La question intéressait le roi lui-même. En effet, le bref apostolique n'ayant pas été soumis aux parlements, la prétention des chanoines se fondait sur un titre sans valeur; elle était, de plus, une sorte d'outrage aux libertés de l'Église gallicane. Mabillon ayant répondu, les chanoines reprirent la plume, et la contestation s'envenima. La réplique de Mabillon ne se fit pas attendre; elle a pour titre : *Réplique des religieux bénédictins de la province de Bourgogne au second écrit des chanoines réguliers de la même province*; Paris, 1687, in-4°. Michel Germain, dans une de ses lettres à Magliabechi, nous apprend que Mabillon ayant rédigé le factum en huit jours, ne put supporter cet excès de travail, et tomba malade; mais il ne tarda pas à se rétablir. Les deux écrits de Mabillon contre les chanoines ont été traduits en latin par Hermann Schenck, bibliothécaire de Saint-Gall, sous le titre de : *Gemina apologia Benedictinorum*; Constance, 1706, in-4°. L'abbé de Rancé nous paraît avoir convenablement jugé cette querelle : « J'ai lu, écrit-il à l'abbé Nicaise, le factum des chanoines réguliers. Les hommes me font compassion. A quoi passent-ils leur temps! *O curas hominum!* En vérité, un moine est bien mieux dans son cloître que dans les assemblées publiques. Ne leur persuaderait-on jamais que leur gloire est de se cacher et de ne se mêler de rien, et leur honte de se montrer et de se mêler d'affaires? » — *Traité où l'on réfute la nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de Messe et de Communion, qui se trouvent dans la règle de Saint-Benoît*; Paris, 1689, in-12; — *Traité des Études monastiques*; Paris, 1691, in-4°; seconde édition, Paris, 1692, 2 vol. in-12. L'abbé de La Trappe répondit vivement à son adversaire. Le chancelier Boucherat, prenant intérêt à cette polémique, invita Mabillon à continuer la défense de ces études, dont il était la principale gloire; il publia : *Réflexions sur la Réponse de M. l'abbé de La Trappe au Traité des Études monastiques*; Paris, 1691, in-4°. Le *Traité des Études monastiques* a été traduit en latin par Ulric Staudilg, bénédictin de la congrégation des Anges Gardiens, en Bavière; Camden, 1702, in-8°. Il a été, en outre, traduit en italien par le P. Ceppi, angustin, sous le titre de *Scuola Mabilloniana*; Rome, 1701, in-12; — *Lettre circulaire sur la mort de Jacqueline Bouette de Blémur*; 1694; — *La Règle de Saint-Benoît*, traduite en français, avec les *Statuts d'Etienne Poucher*, évêque de Paris; Paris, 1697, in-12; — *Eusebii Romani ad Theophilum Gallum Epistola de Cultu Sanctorum ignotorum*; Paris, 1698, in-4°. A cette lettre le P. Hardouin opposa : *Réponse de Théophile François à la lettre du prétendu Eusèbe Romain*; Cologne, in-12. Estienne ne supposait

pas que la cour romaine, malgré le déplaisir que lui avait causé la lettre d'Eusèbe, entreprit d'y répondre. Cependant on publiait à Rome, en 1700, in-8° : *In Epistolam Eusebii Romani ad Theophilum Gallum Apocrisis*, auct. *Alexandro Plounerio Tomacensi, presb.*; — *Epistola ad Claudium Estienne super Epistola de Cultu Sanctorum ignotorum*; Paris, 1698, in-4°; — *Lettre aux catholiques d'Angleterre, sur le bruit répandu dans ce royaume qu'il avait changé de religion*; 1698; — *Lettre d'un Bénédictin à M. l'Év. de Blois touchant le discernement des anciennes reliques, au sujet d'une dissertation de M. Thiers contre la sainte larme de Vendôme*; Paris, 1700, in-12. L'histoire de cette larme, racontée par l'ingénieur curé de Vibraye, est fort curieuse. Répandue par Jésus Christ, elle fut, suivant la légende, recueillie par un ange qui en fit présent à Marie-Magdeleine. Magdeleine voyageant en Provence (on sait aujourd'hui ce qu'on doit croire de ce voyage), la transmit elle-même, au moment de sa mort, à saint Maximin, évêque d'Aix. Ensuite cette larme fut transportée à Constantinople, et enfin donnée par l'empereur de Constantinople à Geofroy Martel, comte d'Anjou. *Falsitas tolerari non debet sub velomine pietatis*, avait dit Innocent III : c'est ce que répète Jean-Baptiste Thiers, et il commente cette maxime avec beaucoup d'esprit, n'épargnant guère la superstition de la sainte larme. On assure que Mabillon entreprit de la réhabiliter, et on l'en félicite, ce qui est une félicitation maladroite : pas plus que Thiers, Mabillon ne croit à la relique, et il le dit assez nettement aux oreilles qui veulent entendre; mais il justifie la bonne foi des bénédictins de Vendôme, qui ont reçu, conservé cette relique, et ne l'ont pas fabriquée; — *Préface* du dernier tome des *Œuvres de saint Augustin*; — *S. Bernardi De Consideratione Libri V*; Paris, 1701, in-8°; — *La Mort chrétienne, sur le modèle de celle de N. S. Jésus-Christ et de plusieurs saints*; Paris, 1702, in-12; — *Annales Ordinis S. Benedicti*; Paris, 1703-1739, 6 vol. in-fol. Les deux derniers, que Mabillon n'avait pas achevés, ont été publiés par les PP. Martène et Masuret. Enfin, sous le titre d'*Œuvres Posthumes* de Mabillon et de Thierry Ruinart Vincent Thuillier publia en 1724, en 3 vol. in-4°, les opuscules suivants de Mabillon, des *Lettres, Iter Burgundicum*; *Éloge Historique de dom Vincent Marsolle*; *De Monasticorum Studiorum Ratione*; *Votum de quibusdam Isaaci Vossii opusculis*; *Réflexions sur les dots des religieuses*; *Avis pour ceux qui travaillent aux histoires des monastères*; *Réflexions sur les prisons des ordres religieux*; *Remarques sur les antiquités de Saint-Denis*. Ajoutons à cette longue liste que le tome III de l'*Amplissima Collectio* du P. Martène est l'ouvrage de Mabillon, et que le Résidu de Saint-Germain, à la Bibl. Impér., renferme encore un nombre

assez considérable de lettres et autres pièces inédites de Mabillon. B. HAURÉAU.

*Le Cerf de la Vienville. Biblioth. hist. et crit. des Auteurs de la Congr. de S.-Maur. — D. Tassin, Hist. Littér. de la Congr. de S.-Maur. — De Bozz, Éloges Académiques. — Chavin de Malan, Hist. de Mabillon et de la Congr. de S.-Maur. — Valery, Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon. — Moréri, Dict. Hist.*

**MABLY** (*Gabriel BONNOT DE*), publiciste français, né à Grenoble, le 14 mars 1709, mort le 23 avril 1785, à Paris. Il avait pour frère l'abbé de Condillac. Sa famille était alliée des Tencin. Lorsqu'il eut achevé ses humanités à Lyon au collège des Jésuites, il fut admis dans la société de M<sup>me</sup> de Tencin, qui réunissait chez elle l'élite des gens de lettres; il se fit bientôt remarquer dans ce cercle distingué par ses aperçus pleins de sagacité sur les événements politiques du jour; et lorsque le cardinal de Tencin entra au ministère, sa sœur s'empressa de lui attacher le jeune Mably en qualité de secrétaire. Celui-ci composa alors pour l'instruction du ministre un abrégé des traités depuis la paix de Westphalie; il préparait les mémoires et faisait tous les rapports. Ainsi ce fut lui qui, en 1743, jeta les bases du traité que Voltaire fut chargé de porter à Frédéric II, et qui en 1746 prépara les négociations du traité de Bréda. Mais il ne tarda pas à se brouiller avec le cardinal, à cause d'un mariage protestant que celui-ci voulait casser; il le quitta brusquement, et vécut depuis dans la retraite où il composa tous ses ouvrages. C'est là, loin des hommes et de la pratique des affaires, qu'il puisa cette exagération de l'amour de l'antiquité grecque et romaine, ce dédain du temps présent et des hommes du jour, cette misanthropie qui lui attira de son vivant même le surnom de *prophète de malheur*. « Il est vrai, disait-il, que je connais assez les hommes pour ne pas en espérer facilement le bien. » Il était désintéressé; il donnait ses ouvrages aux libraires, et ne retirait aucun profit de ses travaux. Il n'eut jamais qu'un seul domestique; il vivait sans faste, sans luxe, ennemi surtout des courtisans, et ne faisant lui-même la cour à personne. On voulait un jour l'entraîner chez un ministre: « Je le verrai volontiers, dit-il, quand il ne sera plus en place. » Le maréchal de Richelieu le pressait de se mettre sur les rangs pour entrer à l'Académie, et lui promettait de faire lui-même toutes les démarches nécessaires. Mably, vaincu par ces instances, se vit obligé de consentir; mais, à peine sorti de chez le ministre, il courut chez son frère Condillac, et le supplia de le dégager de sa promesse. « Pourquoi, lui dit Condillac? Pourquoi refuser? — Parce que, si j'acceptais, j'en serais forcé de louer le cardinal de Richelieu, répliqua Mably, ce qui est contre mes principes; et si je ne le louais pas, devant mon éléction à son petit neveu, je serais coupable d'ingratitude. » Un jour, comme on lui proposait l'éducation d'un prince, « Je lui enseignerais, dit-il, que les rois sont

faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois ». Cet homme de bien mourut âgé de soixante-seize ans, quatre années avant la révolution, dont il avait le pressentiment, ainsi que Voltaire et J.-J. Rousseau, car il répétait souvent: « Le temps présent est gros de l'avenir. »

La vie de Mably est tout entière dans ses écrits. Nous nous proposons, non pas de donner une analyse de chacun de ses ouvrages, mais d'en considérer l'esprit général. C'est un esprit d'une étrange fausseté, qui se compose de maximes puisées dans l'antiquité grecque et romaine, et qui, établissant des parallèles entre des sociétés qui n'ont aucuns rapports, arrive à des conclusions dépourvues de sens. Ainsi Mably s'est mis à admirer les Grecs et les Romains; Lycurgue, Solon, Phocion, Caton reviennent à chaque phrase sous sa plume; à l'entendre, rien ne vaut l'organisation sociale de Sparte, et dans son admiration un peu naïve, il s'écrie: « Je crois que j'aurais été quelque chose à Sparte. » Nous ne prétendons pas juger si Mably a bien apprécié le mécanisme de ces sociétés antiques, nous ne le croyons pas; mais nous affirmons qu'il s'est complètement mépris quand il a établi un parallèle entre ces sociétés et les sociétés modernes. Il semble n'avoir jamais compris qu'à Rome et à Athènes il y avait des esclaves chargés des soins domestiques et des occupations industrielles, que les citoyens, qui ne formaient pas la dixième partie de la population et consacraient tous leurs loisirs aux affaires publiques, étaient tous réunis en une sorte de communauté d'intérêts, de droits, de devoirs, de biens quelquefois, comme à Sparte, et en hostilité continuelle avec l'immense population d'esclaves qui les enveloppait. Au contraire, dans nos sociétés modernes chacun est obligé de pourvoir à ses besoins; et ce qui était à Rome métier d'esclave est à Paris ou à Londres condition d'homme libre. Il suit de là que le premier précepte de la liberté du citoyen romain était: « Ne travaille pas », et du citoyen moderne: « Travaille ». Il suit de là que l'industrie, le commerce sont honorés de nos jours, et ne l'étaient pas dans l'antiquité. Mably ne saisit aucune de ces différences. S'il s'adresse aux citoyens des États-Unis, il leur dit: « Je tremble que le commerce ne rompe tous les liens de votre confédération. Des magistrats commerçants imprimeront leur caractère à la république: tous les États-Unis feront le commerce, et voilà le germe de vos divisions et de la ruine du congrès continental. » Toujours poursuivi par ses hallucinations, il écrit dans cette même lettre: « Il y a longtemps que la politique de l'Europe, fondée sur l'argent et le commerce, a fait disparaître les vertus antiques. » De son cabinet il se plaisait à régenter l'Angleterre, les États-Unis, la Pologne, où il passa une année, s'imaginant que les nations se pétrissaient, comme de l'argile, dans la main du législateur; il donnait des leçons à Gibbon et à

John Adams, disant au premier que l'Angleterre était en voie de décadence, et prédisant au second que les États-Unis n'iraient pas loin. C'est Mably qui a jeté sur le sol les premiers arguments du communisme; il ne se doutait pas sans doute que ces arguments, maniés un jour par Marat, Babeuf, Buonarroti et leurs descendants, mettraient Paris et la France entière en feu. Voilà pourtant où mène une idée fautive; aussi nous croirions avoir rendu service à ceux qui ouvriront ce dictionnaire au nom de Mably, si nous étions parvenu à les détourner d'établir un parallèle entre nos sociétés modernes et les sociétés antiques.

H. BOSSELET.

On a de l'abbé de Mably: *Parallèle des Romains et des François, par rapport au gouvernement*; Paris, 1740, 2 vol. in-12: qui obtint un assez grand succès malgré une mauvaise distribution des matières; c'était, au reste, l'opinion de l'auteur, qui dit dans son avertissement: « Quand je vins à revoir mon ouvrage de sang-froid, je trouvai qu'un plan qui m'avait paru très-judicieux n'était en aucune façon raisonnable: nul ordre, nulle liaison dans les idées, des objets présentés sous un faux jour. » La critique et le public avaient été d'un avis contraire. Aussi Mably était tellement honteux du succès de son livre qu'un jour, le trouvant chez le comte d'Egmont, il s'en saisit malgré ceux qui étaient présents et le mit en pièces; — *Lettres à Mme la marquise de P\*\*\* sur l'Opéra*; Paris, 1741, in-12; — *Le Droit public de l'Europe, fondé sur les traités, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours*; 1748, 2 vol. in-12; 3<sup>e</sup> édit., Genève, 1764, 3 vol. in-12; nouv. édit., avec des remarques par Rousset, Genève (Paris), 1776, 3 vol. in-12; 1792, 3 vol. in-8°. Le succès de ce nouvel ouvrage fut universel; une des parties les plus curieuses est celle qui comprend les traités commerciaux. « Écrit, dit Desessarts, pour les hommes d'État et même pour les simples citoyens, il fut admis dans tous les cabinets de l'Europe: on l'enseigne publiquement dans les universités d'Angleterre; on le traduisit dans toutes les langues, et il plaça son auteur au rang des premiers publicistes de l'Europe. » La permission d'imprimer fut refusée à Mably; il dut s'adresser à un libraire étranger, et encore fallut-il la protection d'un ministre, M. d'Argenson, pour arrêter la saisie des exemplaires introduits en France; — *Observations sur les Grecs*; Genève, 1749, in-12; elles furent reproduites avec de grands changements sous ce nouveau titre: *Observations sur l'histoire de la Grèce, ou des causes de la prospérité et des malheurs des Grecs*; Genève et Paris, 1766, in-12. Cet ouvrage fut regardé, à l'époque où il parut, comme une sorte de pendant à celui que Montesquieu venait d'écrire sur les Romains; toujours paradoxal, l'auteur y sacrifie Démosthène à Phocion, et parle de Périclès avec beaucoup de prévention; — *Observations sur les Romains*; Genève, 1751,

in-12. On y retrouve la plupart des idées déjà exprimées dans le *Parallèle des Romains et des Français*. « Au lieu de corriger mon *Parallèle* incorrigible, dit Mably, j'en fis deux ouvrages séparés, absolument nouveaux; » — *Des Principes des Négociations, pour servir d'introduction au Droit public de l'Europe*; La Haye, 1757, in-12; 2<sup>e</sup> édit., 1767. « C'est la connaissance et l'exposé des vrais principes sur lesquels doivent se conduire les nations à l'égard les unes des autres pour entretenir entre elles la concorde. » Mably y foudroie tous les traités de mauvaise foi et présente le cardinal d'Ossat comme un modèle d'ambassadeur; — *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique, trad. du grec de Nicoclès, avec des remarques*; Amsterdam (Paris), 1763, in-12; *ibid.*, 1767, in-12; Paris, 1783, 3 vol. in-18; Paris, 1795, in-4<sup>o</sup> fig. (avec la *Vie de Phocion*, par Plutarque); Paris, 1804, in-18 ou in-12 (précédés de l'*Éloge de Mably*, par Brizard). Cette traduction supposée, et d'abord anonyme, fut jugée digne d'un prix de 600 fr. fondé par la société de Berne. C'est le meilleur livre de Mably, celui où la diction a le plus de pureté et le seul à la lecture duquel on trouve un certain charme. Les deux interlocuteurs sont, d'après Rulhière, l'auteur (Phocion) et le jeune marquis de Chastellux (Aristias), qui prétendait fonder le bonheur des peuples sur les progrès de l'esprit et non sur les mœurs; — *Observations sur l'histoire de France*; Genève, 1765, 2 vol. in-12; Kehl, 1788, 6 vol. in-12 (continué jusqu'au règne de Louis XIV par Rulhière); Paris, 1823, 3 vol (édit. revue par M. Guizot). On y rencontre des recherches intéressantes sur le gouvernement anglais, le règne de Charles VI et la politique de Louis XI; — *Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*; Paris, 1768, in-12. Cet écrit est dirigé contre Mercier de La Rivière, qui avait érigé en principe le despotisme légal. Il valut à l'auteur une distinction des plus flatteuses: les Polonais, las des discordes qui déchiraient leur patrie, s'adressèrent à lui, ainsi qu'à Jean-Jacques Rousseau, afin qu'ils réunissent leurs efforts pour rédiger ensemble une constitution nouvelle. Mably alla en Pologne, et, après avoir consacré une année entière à étudier les besoins du pays, il rédigea un plan qu'il envoya en 1771 au comte de Wielhorski, ministre de la confédération de Bar. Contre l'avis de Rousseau, il se prononçait pour l'hérédité de la monarchie à la condition que le roi n'eût « qu'une ombre d'autorité »; — *De la Législation, ou principes des lois*; Amsterdam et Paris, 1776, in-12; Lyon, 1804, in-8°. Les principes de cet ouvrage, sorte de commentaire des *Entretiens de Phocion*, sont l'égalité dans la fortune et dans la condition des citoyens, ce qui suppose la communauté des biens. Pour réaliser ces principes, l'auteur pro-



pose de restreindre les finances et de bannir le commerce ainsi que les beaux-arts; — *Œuvres politiques*; Amsterdam, 1777, in-8°; — *De l'Idée de l'Histoire*; Maestricht et Paris, 1778, in-12: manuel politique composé pour un jeune prince de la famille de Bourbon; devenu en 1765 duc de Parme et de Plaisance; — *Du Gouvernement de Pologne*; 1781, in-12; — *De la Manière d'écrire l'Histoire*; Paris, 1783, in-8°; Kehl, 1784, 2 vol. in-18. Les jugements portés contre certains historiens sont empreints d'une partialité extrême: Hume, Robertson, Gibbon sont traités sans ménagement; Voltaire « ne voit pas plus loin que son nez »; Vertot seul est abso- sous au tribunal de l'auteur. Guadin, qui le réfuta, tomba dans un excès contraire en plaçant les modernes bien au-dessus des anciens; — *Principes de Morale*; Paris, 1784, in-12: censurés par la Sorbonne; — *Observations sur le Gouvernement et les Lois des États-Unis d'Amérique*, 2<sup>e</sup> édit.; Amsterdam et Paris, 1784, in-12; Dublin, 1785, in-8° (avec des remarques). On a recueilli les œuvres de Mably pour la première fois en 1789, Londres (Paris), 12 vol. in-8°. Elles ont été l'objet de réimpressions nouvelles; Toulouse et Paris, 1793, 24 tom. en 26 vol. in-12 (édit. revue et augmentée); Paris, an III (1794), 15 vol. in-8° (édit. très-mal imprimée, faite par les soins d'Arnoux, l'un des exécuteurs testamentaires de Mably; Dijon (Paris), an V (1797), 6 vol. ou 12 vol. in-8° (accomp. d'un *Éloge historique* par Brizard); Paris, 1797, 12 vol. in-8° ou 24 vol. in-18. Les *Œuvres posthumes* de Mably ont paru à Paris, 1790-1791, 4 vol. in-12 et Paris, 1797, 3 vol. in-8°. P. L.

Levesque, *Éloge hist. de l'abbé de Mably*; Paris, 1787, in-8°. — Gab. Brizard, *Éloge hist. de Mably*; Paris, 1787, in-8°. — Louis Barthélemy, *Vie privée de Mably*; Paris, 1791, in-8°. — Quérard, *La France Littér.* — Desessarts, *Les Siècles Littér.* — *Dict. de l'Économie polit.*, II.

**MABOUL (Jacques)**, prélat français, né à Paris, vers 1650, mort à Alet, le 21 mai 1723. Fils de Louis Maboul, secrétaire du roi, il montra de bonne heure un rare talent pour la chaire, et prêcha avec distinction à Paris et en province. Il était depuis longtemps grand-vicaire de Poitiers lorsque le roi le nomma, le 1<sup>er</sup> novembre 1708, à l'évêché d'Alet. Ses vertus éclatèrent dans ce diocèse autant que son éloquence et sa piété; aussi sa mort fut-elle regrettée de tous. Il prononça les oraisons funèbres du *chancelier Michel Letellier, de la princesse Louise Hollandine, palatine de Bavière, abbesse de Maubuisson, de Louis, duc de Bourgogne*, petit-fils de Louis XIV, et d'*Adélaïde de Savoie*, sa femme, de Louis, grand-dauphin, etc. Ses *Oraisons funèbres*, recueillies en 1749, 1 vol. in-12, sont remarquables, par une éloquence pathétique, des peintures délicates, des images vives et naturelles, des portraits bien développés; tel est celui par exemple de la dauphine, que l'on trouve dans l'oraison funèbre du dauphin. On a encore de ce prélat deux *Mémoires* pour la conciliation des

affaires de la constitution *Unigenitus*; 1749, in-4°.

H. FISQUET (de Montpellier).

*Gallia Christiana*, VI. — *France pontificale* (sous presse). — *Dict. des prédicateurs*. — *Mercur de France*, passim. — *Dict. des auteurs ecclés.*

**MABUSE** ou **MAUBEUGE (Jean DE)**, ou mieux **Jean GASSAERT**, célèbre peintre de l'école flamande, né à Maubeuge, en 1499, mort en 1562. Ses premiers pas dans la carrière artistique furent favorisés par les bienfaits du noble chapitre des chanoines de sa ville natale. Il étudia la peinture en Belgique et en Hollande, chez plusieurs maîtres, et se rendit en Angleterre, où le roi Henri VII le chargea de reproduire les traits de ses trois enfants. Rentré dans sa patrie, il s'attacha à la personne de l'abbé de Middelbourg, fils naturel du duc Philippe le Bon, et l'accompagna à Rome, où cet abbé avait été envoyé en ambassade par l'empereur Maximilien. Cette résidence passagère accrût son talent d'une manière remarquable (1). Aussi, lorsqu'il reparut aux Pays-Bas, son savoir-faire le mit au niveau de tous les grands maîtres qui venaient de s'y faire un nom. C'était un de ces esprits hardis et créateurs, qui, s'affranchissant du joug des traditions, se créent d'après la nature et les modèles les plus divers un genre à eux et font révolution dans leur art. Par lui la peinture froide et par trop uniforme des premiers maîtres flamands se retrempa au chaleureux contact des écoles italiennes. Il fut le premier qui introduisit en Flandre, non-seulement la manière de bien ordonner, avec toute l'exacritude et la couleur locale voulues, les sujets les plus divers de l'histoire sacrée et de l'histoire profane, mais encore l'habitude de peindre à nu des fictions poétiques, des allégories et des épisodes mythologiques. Il le fit avec succès sans abandonner entièrement son goût pour la nature inerte, comme le prouve le fond de ses tableaux, où les paysages sont rendus avec un soin extrême. A son école se formèrent Jean Schoreel, Martin van Veen, Hemskerck, qu'on appela le *Raphael hollandais*, et Michel Conie. Ces peintres, avec Jean de Maubeuge, formèrent une brillante pléiade d'artistes, qui marquèrent la transition de la première époque de l'art flamand à celle des Rubens et des van Dyck.

Innovateur dans le fond et dans la forme, Jean de Maubeuge le fut aussi dans les procédés. Une de ses premières productions, lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, fut une peinture en camaïeu représentant la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, faite de noir et de blanc avec une certaine eau de sa composition, de sorte qu'on pouvait plier et déplier le tableau sans endommager la toile. A cette époque le grand artiste se trouvait à Middelbourg, auprès de Philippe de Bourgogne. Parmi les autres peintures qu'il fit

(1) Voyez pour les études de Jean de Maubeuge en Italie, *Germanic. Rep. Scriptores*, III, 186; Francfort, 1611.

à l'abbaye de cette ville, on cite deux *Descentes de croix*; l'une d'elles était d'une exécution si accomplie qu'Albert Dürer, étant à Anvers, fit un voyage exprès pour le voir (1). En 1516, Philippe de Bourgogne, ayant été nommé évêque d'Utrecht, commanda à Jean de Maubeuge de nouveaux ouvrages, qui servirent à décorer le château de Suytburg, résidence du prélat (2). Peu de temps après, il restaura de vieilles peintures pour le compte de la princesse Marguerite d'Autriche (3). En 1516, Philippe de Bourgogne étant mort, Jean de Maubeuge passa au service du marquis de Veere, riche seigneur hollandais. Parmi les tableaux dont il paya l'hospitalité de son hôte, il en est un qui passe pour un chef-d'œuvre, c'est la *Vierge tenant sur ses bras l'Enfant Jésus*, représentée sous les traits de la marquise de Veere et de son fils.

Voici la nomenclature des principaux tableaux de Jean Maubeuge : Au musée de Berlin : *Neptune et Amphitrite*; *Adam et Ève près de l'arbre fatal*; *Noé endormi par l'ivresse*; les figures sont imitées de la fresque de Michel Ange que l'on voit dans la chapelle Sixtine; — à Munich : *Le Christ sortant de chez Pilate*; *Danaé recevant la pluie d'or*; *La Sainte-Famille*; *Le Crucifiement de Jésus*; *Le Christ dans sa gloire*; *L'Archange Michel*; — à Vienne : *La Justice*; *Lucrèce*; *Adam et Ève*, tableau qui était jadis à Amsterdam; *Abimélech offrant des présents à Abraham*; *Marie assise dans une niche et tenant son fils*; — en Angleterre, galerie de Kensington : *Le Christ et le Jeune Homme riche*; *Adam et Ève*, peinture qui appartenait jadis à Charles I<sup>er</sup>; galerie de Castle-Howard : *Adoration des Mages*, l'un des travaux les plus importants de Mabuse; chez sir Thomas Baring : *Marie avec son fils*; — à Wurtzbourg : *L'Adoration des Bergers*; — à Nuremberg, chapelle Saint-Maurice : *Marie avec l'Enfant Jésus et saint Joseph*; *Marie tenant l'Enfant Jésus sur une corniche*; — à Gènes, palais ducal : *La Vierge sur un trône*; — au musée de Bruxelles : un triptyque représentant : *Simon le pharisien*, *La Résurrection de Lazare*, et *La Résurrection de sainte Marie-Magdeleine*; — à La Haye : douze *Scènes de la vie de saint Augustin*, peintes sur un tableau de la galerie royale; — à Lubeck, église Saint-Jacques : *Le pape lisant la messe entouré de cardinaux et de différents prêtres*; — à Paris, au Louvre : *Le portrait de Jean de Carondelet, chancelier de Flandres*, et *Une Sainte-Famille*.

Z. PIÉRART.

Isaac Bullart, *Acad. des Sciences et des Arts*; Amst., 1682. — Descamps, *Vies des Peintres flamands*. — Michiels, *Hist. de la Peinture flam. et holland.* — L. Viardot, *Les Musées de l'Europe. — Scènes de la vie des*

*Peintres de l'école flamande*, gr. in-fol. — Z. Piérart, *Rech. histor. sur Maubeuge*; 1853, in-4°. — Ch. Blanc, *Trésors de l'Art à l'exposit. de Manchester*.

**MAC-ADAM (John-Loudon)**, ingénieur anglais, inventeur d'un système de routes qui porte son nom, né à Kirkcudbright (Écosse), en 1756, mort à Moffat, comté de Dumfries, le 26 novembre 1836. Il descendait d'une ancienne famille de sa ville natale. Fils de James Mac-Adam, *esquire*, et de Suzanne Cochrane, il fut adopté, pendant la vie de son frère aîné, par un oncle qui résidait en Amérique, où il resta jusqu'à la fin de la guerre d'indépendance. A son retour dans sa patrie avec les autres royalistes, il ne tarda pas à être placé sur le tableau des juges de paix pour Ayrshire, et peu de temps après, les lieutenances de comtés ayant été établies par une loi en Écosse, il devint député lieutenant de ce comté par acte du parlement. Dans le cours de sa magistrature, il se trouva chargé de l'administration des routes; son esprit, frappé des défauts de leur construction, se mit à la recherche de principes plus certains. Il finit par obtenir des résultats excellents, et une instruction rédigée par lui pour la réparation des vieux chemins fut adoptée, en 1811, par le parlement et publiée par l'ordre des chambres. Sa réputation le fit appeler en Angleterre, où il devint, en 1819, par acte du parlement, curateur des routes de Bristol, fonctions qu'il remplit gratuitement. Les chemins de cette curatelle étaient dans un état déplorable, lorsqu'il commença à les améliorer en 1816. En moins de trois ans, il remit plus de cent cinquante milles de routes en bon état avec une économie considérable. Ces résultats excitèrent l'attention générale; les curatelles, les paroisses, les particuliers s'empressèrent à l'envi d'adopter la nouvelle méthode, surtout en ce qui touche les réparations et l'entretien. En 1827, lorsque les routes métropolitaines furent placées sous la direction de commissaires spéciaux, Mac-Adam en devint l'inspecteur général. Pour la peine qu'ils s'était donnée dans l'arrangement des routes, il reçut une récompense de 10,000 livres sterling du gouvernement; mais il déclina l'honneur de la chevalerie, que reçut son fils en 1834. Plusieurs autres routes, particulièrement dans les districts miniers de Cumberland et de Durham, furent construites sous son inspection.

Mac-Adam avait soixante ans lorsqu'il commençait à s'occuper de l'amélioration des routes (1). Son système rencontra des partisans et des contradicteurs en France, et n'y fut mis en pratique que longtemps après sa mort. D'ailleurs Tresaguet, inspecteur général des ponts et chaussées sous Louis XVI, avait mis en pratique la même méthode à peu près dans l'ancienne province du Limousin à l'époque de Turgot. Mac-

(1) Voyez au sujet de ce tableau Vasari, VII, 127.

(2) *Germanicorum Rerum Scriptores*, III, 187.

(3) Voy. les *Comptes de dépense de Marguerite d'Autriche*, année 1523.

(1) Le système de Mac-Adam, qui couvre les routes de bone en hiver et de poussière en été, était déjà pratiqué par les Péruviens avant l'arrivée des conquérants espagnols. (Voy. Alex. de Humboldt, *Tableaux de la Nature*, t. II, trad. par M. Hofer.)

Adam ne paraît pas avoir connu les travaux de l'ingénieur français. Son système est basé sur ce principe qu'une route construite artificiellement ne peut jamais valoir un sol naturel dans un état parfait de sécheresse, état dans lequel il a la fermeté nécessaire pour résister au poids des plus lourdes voitures. Tout se réduit donc à rendre et à maintenir sec le fond sur lequel la route est établie. Pour cela il faut que la surface soit constamment au-dessus du niveau de l'eau dans les terrains ou fossés environnants. Les matériaux doivent être exclusivement composés de pierres dures, sans aucun mélange de parties terreuses calcaires ou crayeuses perméables à l'eau, ce qui exclut les accotements en terre et exige que la chaussée occupe toute la largeur de la route. Les cailloux doivent être disposés de manière à s'unir par leurs surfaces anguleuses et à former un corps ferme, compact et impénétrable; ils doivent être cassés en morceaux ne dépassant pas une limite fixée, telle que quatre ou cinq centimètres; on doit surtout briser les gros cailloux ronds. Après l'établissement de la route, on prévient la formation des ornières en nivelant la route au moyen l'un râteau jusqu'à ce que les matériaux se soient consolidés sous le poids des voitures. Les réparations s'effectuent en étalant les matériaux par couches peu épaisses, après avoir enlevé la poussière ou la boue et attaqué légèrement la surface de la chaussée avec le pic. L'épaisseur d'une route ainsi formée importe peu; il suffit qu'elle résiste à la charge des voitures et que le sol sur lequel elle repose soit sec; si l'eau en ravissant la route vient humecter ce sol, ce dernier cédera, quelle que soit l'épaisseur de la couche artificielle. Mac-Adam repousse les pierres calcaires des chaussées, et rejette toute fondation de routes par une couche inférieure de grosses pierres ou moëllons, comme inutile et même dangereuse: les grosses pierres, ne pouvant jamais s'unir et se consolider, laissent filtrer l'eau. Il veut surtout que la couche artificielle qui forme la route soit composée de petites pierres d'égale grosseur. Il applique aussi ses principes aux terrains marécageux, sans aucun travail de consolidation préalable, pourvu qu'ils aient assez de consistance pour porter un homme: il veut reconstruire qu'une route établie sur un fond mou se maintient aussi bonne que celle qui est installée sur un fond dur et consomme même moins de matériaux. Mac-Adam veut qu'on apporte le plus grand soin à la préparation des matériaux; les cailloux concassés doivent être tamisés avec précaution; on doit rejeter les parcelles trop fines; le poids des plus gros morceaux ne doit pas dépasser six onces, et des inspecteurs étaient chargés de peser les morceaux qui paraissaient avoir plus que ce poids. On étend sur l'aire de la chaussée bien préparée une première couche de ces fragments de cailloux de trois ou quatre pouces d'épaisseur; cette première couche est tassée et aplatie avec un lourd cylindre en fer, est

pour quelque temps livrée aux voitures, et l'on remplit aussitôt les ornières qu'y creusent les roues; on étend successivement plusieurs couches de deux pouces d'épaisseur, qu'on soumet également à l'épreuve des voitures jusqu'à ce que le tout forme une couche de dix pouces d'épaisseur si compacte et si parfaitement liée que Mac-Adam ne craint pas de l'assimiler à un immense madrier (1). Mac-Adam donne très-peu de bombement à ses chaussées; leur courbe, à peine sensible, est celle d'un arc surbaissé qui aurait trois pouces de flèche seulement sur un développement de trente pieds. Il ne voulait pas que les pierres fussent déposées sur le sol par masses épaisses, mais étalées par petites quantités sur de larges espaces. On ne devait rien mettre sur les pierres sous prétexte de les lier; les cailloux devant s'unir à sec par leurs faces. En France, on jette pourtant souvent du sable ou d'autres matériaux très-fins à la surface pour remplir immédiatement les interstices. Mac-Adam prescrivait le pavage des routes; plusieurs ingénieurs anglais, Telford entre autres, combattirent cette exclusion et soutinrent que pour les routes très-fréquentées le pavage vaut mieux que le macadamisé. Wengrove, inspecteur général des routes de la curatelle de Bath, attaqua le système de Mac-Adam, et blâma la suppression des fondations; MM. Navier, Polonceau, Charles Dupin et Cordier préconisèrent en France le système des routes à la Mac-Adam. MM. Thenard, Lemoyné et Frisard le dénigrèrent. Le chevalier Mascaret, ancien consul français à Bristol, le défendit fortement. Quelques essais eurent lieu sans grand succès; enfin, sous l'impulsion du ministre Bineau, il a été appliqué en grand depuis 1849 à la ville de Paris. Ce système, une fois établi, donne un frottement moins pénible aux voitures, diminue leur bruit; mais il engendre beaucoup de poussière et de boue et coûte fort cher d'entretien. On a de Mac-Adam: *A practical Essay on the scientific Repair and Preservation of public Roads*; Londres, 1819; — *Remarks on the present State of Road-Making*; Londres, 1820; — *Observations on Roads*; Londres, 1822.

Son fils, *James Nicoll* MAC-ADAM, né en 1820, mort d'apoplexie au mois de mars 1853, était inspecteur des routes de la métropole.

#### L. LOUVET.

*Annual Register*, 1836, p. 222. — *English Cyclopædia* (Biography). — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Dict. de la Convers.* — Richard Lowell Edgeworth, *Essai sur la Construction des Routes et des voitures*, traduit de l'anglais avec une Notice sur le Système de Mac-Adam; Paris, 1827. — Londres, *Cyclopædia of Agriculture*.

MACAIRE ou MACARIUS (Μακάριος) (Saint), surnommé *l'Égyptien*, le *Grand*, *l'Ancien*, né vers 300 après J.-C., mort en 390 ou 391. A l'âge de trente ans il embrassa la vie solitaire, et se retira dans le grand désert de Libye, à Scète

(1) C'est aussi là ce qui fit donner le nom de *routes ferrées* ou *routes de fer* aux routes macadamisées.

ou Scétis, endroit sauvage que D'Anville place à soixante milles environ, et Tillemont à cent vingt milles d'Alexandrie. Là, malgré sa jeunesse, il se livra à de telles austérités qu'on lui donna le nom de *jeune homme vieillard* (παιδαρτογέρων). A l'âge de quarante ans il fut ordonné prêtre, et reçut en même temps le pouvoir de chasser les démons, de guérir les maladies, et le don de prophétie. Il eut souvent occasion d'employer ces facultés surnaturelles, si l'on en croit ses historiens, Palladius et Rufin. On rapporte même qu'il ressuscita un mort pour convaincre un hérétique obstiné. Ce miracle a paru un peu fort aux deux crédules biographes, qui le donnent simplement comme un bruit. Durant la persécution que les orthodoxes essayèrent de la part de Lucius, évêque arien d'Alexandrie, sous l'empereur Valens, saint Macaire fut exilé, avec son homonyme saint Macaire d'Alexandrie et d'autres solitaires égyptiens, dans une île marécageuse habitée par des païens, qui se convertirent. Il revint ensuite dans son désert, où il mourut, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il a été canonisé par l'Église grecque, qui l'honore le 19 janvier, et par l'Église latine, qui l'honore le 15 du même mois. Gennadius, notre plus ancienne autorité en ce qui concerne les écrits de saint Macaire d'Égypte, ne lui attribue qu'une *Lettre* aux jeunes solitaires, dans laquelle il leur indiquait les moyens d'atteindre la perfection chrétienne; cependant on a publié sous son nom: Ὁμιλία πνευματικαί (*Homélies spirituelles*), au nombre de cinquante; les critiques sont partagés au sujet de ces *Homélies*. Les uns, comme Pic, Fabricius, Pritius, Tillemont et Galland, les maintiennent à saint Macaire d'Égypte sur la foi des manuscrits, tandis que Possevin, Dupin, Oudin et Ceillier les lui retirent, sans savoir à qui les donner; Cave hésite entre saint Macaire d'Égypte et son homonyme d'Alexandrie. Les *Homélies*, publiées pour la première fois par Jean Pic, ont eu plusieurs éditions, dont la meilleure (texte grec et traduction latine) est de J.-G. Pritius, Leipzig, 1698, 1714, in-8°; on estime aussi la traduction anglaise, avec notes, de Thomas Haywood; Londres, 1721, in-8°; — *Opuscula*, contenant sept courts traités, savoir: Περὶ φυλακῆς καρδίας (*Sur la garde du Cœur*); — Περὶ τελειότητος ἐν πνεύματι (*Sur la Perfection en esprit*); — Περὶ προσευχῆς (*Sur l'Oraison*); — Περὶ ὑπομονῆς καὶ διαχρίσεως (*Sur la Patience et la Discretion*); — Περὶ ὑψώσεως τοῦ νοός (*Sur l'Élévation de l'Esprit*); — Περὶ ἀγαπῆς (*Sur la charité*); — Περὶ ἐλευθερίας νοός (*Sur la Liberté de l'Esprit*). Ces *Opuscula* furent publiés pour la première fois avec une traduction latine dans le *Thesaurus asceticus* de Possevin; Paris, 1684, in-4°. J. G. Pritius en donna une meilleure édition; Leipzig, 1699, 1714, in-8°; — *Apophthegmata*, publiés en partie par Possevin dans son *Thesaurus Asceticus*, en partie par Cotelier dans ses *Ecclesiæ Græcæ Monumenta*,

vol. I, et insérés dans l'édition des *Opuscula* de Pritius. Une traduction des *Opuscula* et d'une partie des *Apophthegmata* a été publiée par Granville Penne, sous le titre de *Institutes of Christian Perfection*; Londres, 1816, in-12. Tous les ouvrages de saint Macaire, avec une traduction latine, se trouvent dans le septième vol. de la *Bibliotheca Patrum* de Galland. Y.

Socrate, *Hist. Eccles.*, IV, 23, 24. — Sozomène, *Hist. Eccles.*, III, 14; VI, 20. — Theodoret, *Hist. Eccles.*, IV, 21. — Rufin, *Hist. Eccles.*, II, 4. — Palladius, *Hist. Laus.*, 19. — Gennadius, *De Viris illustr.*, 10. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, au 15 janvier. — H. Rosweyd, *De Vita et Verbis Senior*, II, 28. — Tillemont, *Memoires*, vol. VIII, 374. — Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés*, vol. VII, p. 709. — Dupin, *Biblioth. des Auteurs eccl.*, quatrième siècle. — Pritius, *Præfat. in Macarii opus*. — Galland, *Bibl. Pat. Prol.*, ad vol. VII. — Oudin, *De Script. Eccl.*, vol. I, col. 474. — Cave, *Hist. litt.* — G. Penn, *Pref. to the Institutes of Macarius*.

**MACAIRE** (Saint) d'Alexandrie ou le jeune (surnommé aussi le *Citadin*, Πολιτικός), contemporain du précédent, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. Palladius, qui passa avec lui trois années, nous a laissé à son sujet un récit assez long, mais presque entièrement consacré à des miracles; les détails historiques n'y sont ni nombreux ni certains. Il était né à Alexandrie, où il exerça la profession de confiseur. Il abandonna le négoce pour la vie monastique, dans laquelle il atteignit une telle excellence que, suivant Palladius, il surpassa même son célèbre homonyme saint Macaire d'Égypte. On ne sait ni à quelle occasion ni à quelle date il embrassa la vie ascétique. Tillemont conjecture, mais sans fondement, que ce fut en 335. Macaire reçut l'ordination après saint Macaire d'Égypte, c'est-à-dire après 340. Il semble qu'il vécut principalement dans cette partie du désert de Nitria qui du nombre des solitaires, reçut le nom de *Cellules* (τα κελλῖα); mais il dut visiter aussi, et peut-être habiter, d'autres parties du grand désert de Libye et du désert qui s'étend du Nil à la mer Rouge. Galland prétend, d'après une autorité fort incertaine, qu'il devint arclimandrite de Nitria, et Philippe Sidètes lui donne, probablement à tort, le titre d'instructeur et de catéchiste d'Alexandrie. Divers récits le mettent en rapport soit avec saint Antoine, soit avec saint Macaire d'Égypte. Il partagea l'exil de ce dernier, et mourut après lui en 394, suivant Tillemont en 404 d'après Fabricius. Si, comme l'affirment ses biographes, il vécut cent ans, il était né à peu près en même temps que saint Macaire d'Égypte. Sa mémoire est honorée dans l'Église latine le 2 janvier; dans l'Église grecque le 19. On lui attribue les ouvrages suivants: *Regula sancti Macarii, qui habitavit sub ordinatione sua quinque millia monachorum*; cette Règle dont il n'existe qu'une traduction latine, contient trente chapitres et doit être distinguée d'une autre Règle connue sous le nom de *Regula sanctorum Serapionis, Macarii, Paphnutii et alterius Macarii*; mais elle pourrait bien être la même que la *Lettre* mentionnée par Gennadius comm.

l'ouvrage de saint Macaire d'Égypte. Une courte *Lettre (Epistola ad monachos)* est jointe à la Règle. La *Regula*, imprimée pour la première fois dans l'*Historia Monasterii sancti Joannis Reomacensis*, du jésuite Rouvière; Paris, 1737, in-4°, fut réimprimée avec l'*Epistola* dans le *Codex Regularum* d'Holstenius; Rome, 1661, in-4°, et dans le vol. VII de la *Bibliot. Patrum* de Galland; — Τοῦ ἁγίου Μακαρίου τοῦ Ἀλεξανδρέως λόγος περὶ ἐξόδου ψυχῆς δικαίων καὶ ἀμαρτωλῶν, etc. (*Discours de saint Macaire d'Alexandrie sur la sortie de l'âme des justes et des pécheurs; comment ils se séparent du corps et dans quel état ils se trouvent après la mort*); publié par Cave, qui le regardait comme apocryphe, dans son *Historia Litteraria*, et plus correctement par Tollius dans ses *Insignia Itineris Italici*; Utrecht, 1696, in-4°. Y.

Socrate, *Hist. Eccl.*, IV, 23, 24. — Sozomène, *Hist. Eccl.*, III, 14; VI, 20. — Théodoret, *Hist. Eccl.*, IV, 21. — Rufin, *Hist. Eccl.*, II, 4. — Palladius, *Hist. Lausiaca*, c. 20. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, au 2 janvier. — Millemont, *Mémoires*, vol. VIII, 618, 648. — Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés*. — Rosweyde, *De Vita et Verbis Senator.*, II, 29. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. VIII, p. 365.

**MACAIRE CHRYSOCÉPHALE** (Μακάριος Χρυσόκεφαλος), écrivain ecclésiastique et prélat byzantin, vivait probablement dans le quatorzième siècle. La date de sa vie a donné lieu à des discussions. Cave prétend qu'elle est mal connue; Oudin la place vers 1290; Fabricius la met quelques années plus tard, dans le quatorzième siècle. Il se fonde sur ce fait que la condamnation de Barlaam et de Grégoire Acyndinus eut lieu dans le synode de Constantinople en 1351, en présence d'un grand nombre de prélats, entre autres de Macaire, archevêque de Philadelphie. Or, l'écrivain ecclésiastique connu sous le nom de Chrysocéphale s'appelait réellement Macaire et il était archevêque de Philadelphie. Il dut son surnom de Chrysocéphale à son habitude d'arranger par chapitres, qu'il appelait des *chapitres d'or* (χρυσὰ κεφάλαια), les extraits qu'il fit des œuvres des Pères. Macaire était un écrivain d'un savoir étendu. Ses nombreux ouvrages, tous consacrés à des sujets religieux, furent très-estimés en leur temps; il n'en a été imprimé qu'un seul, l'assez peu d'importance, c'est une *Oraison sur l'Exaltation de la Croix*, publiée par Gretser, avec une traduction latine, dans son grand ouvrage *De Cruce*. Parmi les autres ouvrages de Macaire Chrysocéphale qui existent en manuscrit dans diverses bibliothèques de l'Europe, entre autres dans la Bodleyenne à Oxford, on cite de volumineux commentaires sur saint Matthieu, saint Luc, la *Genèse*. Les *préfaces* des deux premiers ont été données par Fabricius. Leo Allatius a aussi inséré des fragments des écrits inédits de Macaire Chrysocéphale dans ses traités *De Concilio Florentino*, *De Script. Symeon.*, *De Psellis*, etc.. Y.

Cave, *Hist. Litt.*, vol. II, p. 19, 20. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, VIII, p. 675-683. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

**MACAIRE**, métropolitain de Moscou, mort dans cette ville, le 31 décembre 1564. Son origine est inconnue; on sait seulement que c'est d'un monastère de Mojaïsk que Vasilii III le tira, le 4 mars 1526, pour le placer, sans l'élection préalable jusque alors en usage, sur le siège de Novgorod. Non content de réformer les monastères et de décorer les églises, il étendit son zèle jusqu'en Laponie, où il envoya des prêtres qui fondèrent, sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, le premier monument chrétien. Pendant douze ans il consacra ses loisirs à recueillir des légendes de saints. Ces légendes ou *Menées*, formant huit gros volumes, n'ont jamais vu le jour; elles ont servi à Dmitri de Rostof pour composer celles qui font partie de la liturgie de l'Église russe. Appelé, le 19 mars 1542, à remplacer le métropolitain de Moscou, Joasaf, que les Chouiski, un moment tout-puissants sous la minorité d'Ivan IV, avaient dépouillé de sa dignité, Macaire eut d'abord une heureuse influence sur ce prince, simultanément avec le prêtre Sylvestre et le noble Adachef; mais cette influence ne tarda pas à lui échapper. Il commença sa carrière épiscopale à Moscou par canoniser, le 26 février 1547, sans aucune formalité, vingt-et-un personnages, parmi lesquels se trouve le grand-duc Alexandre Nevski, plus connu par son intrépidité que par sa piété : cet exemple a été suivi depuis par d'autres métropolitains avec encore moins de circonspection. Comme à Novgorod, il apporta une vigilance extrême à épurer les mœurs du clergé; pour y parvenir, il assembla en 1551 un concile, devenu fameux par les cent canons qu'il décréta; le tzar en ajouta, sous forme d'oukaze, un cent-et-unième, qui érigeait un tribunal composé de laïques à sa nomination pour connaître sans appel des délits ecclésiastiques. Pour détruire les sectes, Macaire convoqua en 1553 un second concile à Moscou, et appela à son aide le bras séculier; mais ni les anathèmes qu'il lança ni les bûchers qu'il laissa allumer n'atteignirent leur but : les sectaires du seizième siècle ont présentement des millions de descendants opiniâtres et courageux dans toutes les parties de la Russie. L'*Ancienne Bibliothèque Russe de Novikof* contient plusieurs pièces de Macaire; mais vraisemblablement il y en a bien plus encore d'enfouis dans les monastères.

Pce A. G.—N.

Nikon, *Chronique*. — Strahl, *Histoire de l'Église russe*. — *Kratkaja Rossijskaja Tzerkonnaja Istorija*, 1805 (*Histoire abrégée de l'Église russe*, par le métropolitain Platon de Moscou). — *Dict. hist. des Écrivains de l'Église gréco-russe*, par le métropolitain Engène. — Gretsch, *Essai sur l'hist. de la Littér. russe*. — *Hist. des Hérésies dans l'Église russe*, par Ignace, évêque de Voronège; Saint-Petersbourg, 1849.

**MACANÆUS** ou **MACCAGNI** (*Dominique*), érudit italien, né en 1438, à Maccagno, dans la province de Novare, mort à Turin, en 1520. Il donne quelques détails sur sa vie dans la préface de sa *Description du Lac Majeur*. Il prit

son nom de *Maccagni*, en latin *Macanæus*, de celui de sa ville natale. Après avoir étudié les langues anciennes à Milan sous Colla Montano, il professa lui-même les belles-lettres. Sa réputation de philologue instruit et éloquent le fit appeler comme professeur à l'académie de Turin. Il fut ensuite nommé historiographe de la maison de Savoie. Il rassembla des matériaux pour une histoire de cette maison; mais il n'en avait encore rédigé qu'une faible partie quand il mourut. On a de lui : *De Lacu Verbano*; Milan, 1490, in-4°; on trouve à la suite de cet opuscule des *Quæstiunculæ de busti cinere, de paginis*, etc. Cette description du lac Verbano au Majeur a été réimprimée par les soins de L.-A. Cotta, Milan, 1699, in-4°, et insérée dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ et Siciliæ* de Grævius, t. IX, p. 7. On a encore de lui une édition de *De Viris illustribus* de Sextus Aurelius Victor; Turin, 1508. Y.

Sassl. *Hist. Typographiæ Mediolanensis.*

**MAC-ARDELL.** Voy. ARDELL.

**MACAREL** (*Louis-Antoine*), juriste français, né à Orléans, le 20 janvier 1790, mort à Paris, le 24 mars 1851. Fils d'un conseiller à la cour d'Orléans, il étudia le droit à Turin et à Paris, et devint successivement secrétaire des préfets de l'Eure et des Basses-Pyrénées, du ministre de la marine et du directeur général des postes, et enfin employé de cette administration. Après avoir fait ensuite partie du barreau de la cour royale de Paris, il acquit en 1819 une charge d'avocat à la cour de cassation, qu'il conserva jusqu'en 1827. Sur la recommandation de M. Jomard, membre de l'Institut, il fut chargé de l'instruction politique et administrative d'une colonie de jeunes Égyptiens envoyés en France, par Méhémet-Ali, pour y être initiés aux sciences théoriques et pratiques de l'Europe; ce grand réformateur lui confia même ensuite deux de ses fils. En 1828, Macarel fut adjoint à De Gérando, qu'il remplaça plus tard dans la chaire de droit administratif de la faculté de Paris. Maître des requêtes en août 1830, et conseiller d'État en novembre suivant, il fut nommé en 1837, par M. de Montalivet, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur, puis redevint conseiller d'État en 1839. Appelé aux mêmes fonctions en avril 1849 par l'Assemblée constituante, il présida la section d'administration. On a de lui : *Éléments de Jurisprudence administrative, extraits de décisions rendues par le Conseil d'État en matière contentieuse*; Paris, 1818, 2 vol. in-8°, travail que distinguent une grande netteté d'exposition et l'exactitude des recherches; — *Recueil des Arrêts du Conseil, ou ordonnances royales rendues en Conseil d'État sur toutes les matières du contentieux de l'administration*; Paris, 1821-1830, 10 vol. in-8°. Il s'associa M. Deloche pour les années 1827-1830 de cette publica-

tion périodique, continuée successivement par MM. Deloche, Beau cousin et Lebon, et dont il paraît un volume par année; — *Manuel des Ateliers dangereux, insalubres ou incommodes*, etc.; Paris, 1827, in-18; — *Des Tribunaux administratifs, ou introduction à l'étude de la jurisprudence administrative*; Paris, 1838, in-8°; — *Éléments de Droit politique*; Paris, 1833, in-12; — *Cours de Droit administratif professé à la faculté de droit de Paris*, Paris, 1844-1846, 4 vol. in-8°; 3° édit., mise au courant de la législation par M. de Pistoie, Paris, 1857, 4 vol. in-8° (avec M. Boulatignier); — *De la Fortune publique en France, et de son Administration*; Paris, 1840, tom. I-III, in-8°; l'origine, la législation, la jurisprudence et la statistique de l'impôt sont exposées avec un grand soin et les développements nécessaires dans cet ouvrage, resté malheureusement inachevé, et qui devait avoir 6 vol. Macarel a donné des articles à l'*Encyclopédie du Droit et à la Thémis*. E. REGNARD.

*Moniteur universel*, 29 décembre 1852. — *Journal de la Librairie*. — *Documents particuliers*.

**MACARIO**, imprimeur dalmate, vivait à la fin du quinzième siècle. Après avoir appris son art en Italie, il établit en 1493 une imprimerie à Cetigne, principale ville du Montenegro. Le premier ouvrage qui sortit de ses presses fut *Okôih iliti osmoglasnik*, 1494, in-fol. de 270 pages. Il publia ensuite : *Psallir*, in-4°, et *Molitvenik ili Enchologion*, tous deux en 1495; — et l'*Évangelie*, en 1512. K.

Sim. Gliulich, *Diction. geogr. della Dalmazia*; Vienne, 1856, in-8°.

**MACARTNEY** (*Georges, comte de*), voyageur et diplomate anglais, né à Lissanoure (Irlande), le 14 mai 1737, mort dans le Surreyshire, le 31 mars 1806. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles de l'Irlande, et reçut une éducation très-distinguée. Il prit la maîtrise ès arts à Dublin, étudia le droit à Middle-Temple et parcourut ensuite la plus grande partie de l'Europe. Dans ce voyage il fit d'excellentes observations sur les mœurs des divers peuples et la politique de leurs gouvernements. De retour dans sa patrie, et malgré sa jeunesse, les électeurs de Midhurst lui confièrent le mandat de les représenter à la chambre des communes. En 1765, lord Sandwich envoya Macartney comme ministre plénipotentiaire en Russie. Les russes commençaient, surtout depuis Pierre le Grand, à compter dans la famille des grandes puissances d'Europe; Macartney comprit de quelle importance pouvait être pour la nation anglaise une alliance étroite avec ce nouveau peuple, qui, à la fois, surgissait en Europe, en Asie et en Amérique; il signa un traité avec le comte de Panin, ministre russe. Ce traité établissait une égalité de droits commerciaux entre les deux puissances signataires. Le ministère anglais désavoua la signature de son plénipotentiaire, prétendant ré-

server des franchises aux navigateurs anglais et frapper les productions russes de certains droits dans les ports anglais. Panin, indigné, déclara que désormais les Anglais seraient assimilés aux autres nations. Le cabinet britannique reprit les négociations, mais il rappela lord Macartney, qui revint à Londres en 1767. En 1768, le diplomate disgracié fut honoré d'une double élection : il fut envoyé au parlement par les électeurs de Cokermouth en même temps que par ceux d'Armagh (Irlande). Macartney opta pour l'élection d'Armagh. Il devint premier secrétaire du vice-roi d'Irlande, lord Townshend, et durant trois années combattit avec succès le parti des *undertakers* (1). En 1775 il reçut l'ordre du Bain, fut créé baron et nommé gouverneur dans les Antilles anglaises (Les Grenadilles, Tabago, etc.). En 1779 il essaya de défendre La Grenade contre l'amiral français d'Estaing ; mais, fait prisonnier, il fut envoyé à Limoges, où il resta peu de temps, le roi Louis XVI ayant facilité son échange. L'année suivante la Compagnie des Indes lui confia la présidence de Madras (21 juin 1781). A cette époque la position de l'Angleterre en Asie était fort compromise. En guerre avec la France et la Hollande, cette puissance envoyait difficilement des secours d'Europe, tandis qu'Haïder-Ali-Khan, sultan de Mysore, attaquait vivement les établissements britanniques dans le Carnatic. Les ressources de la présidence du Bengale étaient elles-mêmes épuisées : Macartney emprunta de l'argent, leva des recrues, rétablit la confiance, et, aidé de sir Eyre Coote et de lord Hastings, repoussa les indigènes, chassa les Hollandais de la côte de Coromandel, et conclut des traités avantageux avec plusieurs nababs, entre autres avec celui d'Arcote. Il prit aussi Trinque-male dans l'île de Ceylan ; mais l'arrivée de Suffren dans les mers indiennes vint mettre un terme à ses succès. Aidé des Français, Typou-Saeb, fils d'Haïder-Ali, reprit Gondelour ; La Bourdonnais et d'Acché bloquèrent successivement Madras, où la disette ne tarda pas à se faire sentir, et, malgré d'heureuses diversions, Macartney eût succombé si la paix de Versailles (1723) ne fût venue arrêter le cours des hostilités. Délivré de ce danger imminent, le gouverneur de Madras eut à lutter contre la jalousie de lord Hastings, gouverneur du Bengale, et se vit rappeler, ainsi que son rival, en 1785. Mieux éclairée, la Compagnie des Indes le nomma gouverneur général lorsqu'il était encore à Calcutta ; mais Macartney, dégoûté par les ennuis qu'il avait essayés dans sa gestion précédente, refusa, sous prétexte de santé, ce poste supérieur, et débarqua à Londres en 1786. La Compagnie lui accorda néanmoins une pension de 1,500 livres sterling.

(1) C'est-à-dire *entrepreneurs* : c'était ainsi qu'on désignait une commission composée de cinq propriétaires fonciers anglais ou irlandais qui, sous le nom de *lords-justice*, exerçaient la souveraine puissance en Irlande et dictaient même souvent des conditions au ministère anglais.

En 1792 le ministère anglais eut la pensée d'ouvrir des communications commerciales et suivies avec l'empire chinois. Il choisit Macartney pour ambassadeur extraordinaire. Macartney et sa suite s'embarquèrent à Portsmouth sur *Le Lion*, *L'Indostan* et *Le Chakal*, le 26 décembre 1792. Après une navigation qui n'offrit rien de remarquable, il arriva, le 22 mai 1793, devant Pulo-Canton (appelé aussi Pulo-Ratan). L'escadre était alors par le travers de la Cochinchine : elle courut de grands dangers dans son passage entre la côte et la multitude d'îlots et de roches qui, sous le nom des *Parcelles*, s'élèvent dans une étendue de quatre cent milles du nord au sud. Les typhons, fréquents dans ces mers, firent souvent craindre aux Anglais de ne pouvoir arriver au terme de leur mission ; néanmoins, après avoir relâché à Turon (Han-San), où il eut à lutter contre les indigènes, puis à l'île de Callao ou de Campello (située par 15° 53' de lat. boréale), Macartney jeta l'ancre le 21 juin à Chouk-Tchou (l'une des îles des Larrons). Il fit un relevé exact de ces parages, et remit à la voile le 3 juillet. Il passa entre les îles Quéé-San et mouilla à Chu-San, point le plus reculé où fussent encore parvenus les voyageurs européens dans le *Wang-Ho* (mer Jaune). Il envoya ensuite *Le Chakal* sonder l'embouchure du *Peï-Ho* (rivière Blanche). Ce bâtiment remonta le fleuve à quelque distance, mais fut arrêté subitement par une barre que les jonques chinoises, construites à cales plates, peuvent seules franchir facilement. Quand les mandarins (1) furent instruits qu'il n'était pas possible aux vaisseaux anglais de passer la barre, ils se firent une très-haute idée de leur chargement ; et jugeant que les présents devaient y être proportionnés, ils déployèrent une grande activité pour construire sur le bord du fleuve une maison pour l'ambassadeur et sa suite, et lui fournirent des provisions avec abondance. Deux grands mandarins, (*ta-zhin*) l'un civil, l'autre militaire, vinrent de Pékin recevoir lord Macartney et le complimenter au nom de l'empereur. Ils lui offrirent de le faire remonter dans des embarcations du pays ; mais Macartney préféra s'embarquer sur le brick *Clarence*, et, suivi du *Chakal* et de *L'Endeavour*, franchit heureusement la barre. Il donna ordre aux autres vaisseaux de son escadre de se rendre au Japon sous la conduite de sir Érasme Gower. A Ta-cou le plénipotentiaire anglais reçut la visite du vice-roi de la province, qui lui déclara que l'empereur Kiang-Loung le regardant comme son hôte, il n'aurait dès lors plus rien à payer tant qu'il lui plairait de demeurer dans le royaume du Milieu ; que sa Majesté était à Zhé-Hol, en Tartarie, et que c'était en ce lieu seulement qu'elle daignerait recevoir les présents apportés par l'ambassadeur britannique. Macartney se résigna :

(1) Le mot mandarin n'est point un terme chinois : il est de la création des Européens, et dérive du mot portugais *mandar* (commander). Le vrai nom des fonctionnaires chinois est *kouang*.

il était d'ailleurs curieux de connaître la Tartarie. Il traversa les immenses villes de Tien-Sing (1), de Tong-Chou-Fou, de Pékin, et, partant de cette capitale, le 2 septembre 1793, prit la route de la Mandchourie. Il atteignit Zhé-Hol sans trop de fatigue, et le 14 septembre, après quelques discussions sur le *keou-teou* (2), il fut reçu par Khian-Loung. Ce monarque parut bien accueillir les propositions du gouvernement anglais, qui demandait des entrepôts à Peking, à Tchou-san, à Liampo et à Tin-sing ; la franchise du trafic entre Macao et Canton et un comptoir fortifié dans cette dernière ville. Les Anglais offraient aussi de s'établir dans le golfe de Petchely, se chargeant de protéger le commerce chinois contre les nombreux pirates qui l'entraient. Lord Macartney croyait avoir atteint son but, lorsque tout à coup (5 octobre) il reçut l'ordre de quitter Pékin dans l'espace de quarante-huit heures. Ses protestations furent vaines, et il dut reprendre la route de Tong-Chou-Fou. Quelques écrivains ont prétendu que les missionnaires catholiques n'avaient pas été étrangers à cet échec en démasquant au grand *calao* (premier ministre) Ho-Choun-Taung les vues ambitieuses des Anglais.

Dans sa relation, Macartney affirme avoir quitté Pékin de son plein gré, et pour éviter la mauvaise saison. Ce ne fut pas sans dangers qu'il arriva à Canton, le 19 décembre 1793. Il gagna presque aussitôt Macao, où il resta jusqu'au 17 mars 1794, et y laissa Henry Baring comme subrécargue chargé de représenter les intérêts anglais. De là Macartney se rendit à Java, d'où il détacha *Le Chacal* pour Calcutta avec des plants d'arbrisseaux à thé (*thea Sinensis*), d'arbres à suif (*croton sebiferum*) et du végétal qui produit cette belle laque de Chine, si estimée en Europe. Ces productions, confiées aux soins du docteur Dinwiddie, devaient devenir une source de richesses pour les Indes anglaises. Le 19 avril Macartney remit à la voile. A la hauteur du cap de Bonne-Espérance, sa flotte fut dispersée par une violente tempête, et ne se rallia qu'à Sainte-Hélène, où il demeura du 6 juin au 1er juillet à réparer ses bâtiments. Enfin, le 26 septembre, il atterrit à Portsmouth après deux ans d'absence. Quoique ce long voyage eût été infructueux au point de vue politique, il fut des plus avantageux pour la science, pour l'histoire naturelle et surtout pour l'étude des mœurs et usages répandus dans les contrées que Macartney visita. Ce voyageur est le premier, et peut-être le seul, qui ait fait connaître la Chine et la Cochinchine d'une manière exacte. A son retour il reçut le titre de comte. En 1795, il fut chargé d'une mission importante en Italie. Peu après il fut

créé pair d'Angleterre et gouverneur du cap de Bonne-Espérance. Sa santé le força à rentrer en Europe vers la fin de 1798, et depuis lors il se retira dans le comté de Surrey, où il vécut éloigné des affaires publiques. On a de lui : *Account of the Russian Embassy*; 1767; — *A Sketch of the political History of Ireland*, 1773; — *A Journal of his Embassy to China* (ouvrage posthume), précédé de la vie de l'auteur; — *Account of Russia*, resté en manuscrit, se trouve au British Muséum. Une collection choisie des œuvres de Macartney a paru à Londres, 1807, 2 vol. in-4°.

A. DE LAGAZE.

William Smith, *Collection choisie des Voyages autour du monde*, t. XI, p. 1-160. — *English Cyclopaedia*. — Pauthier, *Hist. des Relations politiques de la Chine avec l'Europe*; Paris, Firmin-Didot, in-8°. — Le même, *Chine ancienne et moderne*, dans l'*Univers pittoresque*. — Castera, *Voyage dans l'intérieur de la Chine et de la Tartarie, fait dans les années 1792, 1793 et 1794*; Paris, 1798, 4 vol. in-8° avec cart. et fig.

MACASIUS (François), canoniste bohémien, né à Joachimsthal, en 1686, mort à Prague, en 1733. Entré en 1703 chez les Jésuites, il enseigna dans les collèges de son ordre successivement diverses branches des sciences théologiques et philosophiques et en dernier lieu le droit canon. On a de lui : *Jus Ecclesiasticum, commentariis in quinque libros Decretalium Gregorii IX illustratum*; Prague, 1749, 11 vol. in-fol.

Pelzel, *Abbildungen böhmischer Gelehrten*.

MACARIUS. Voy. LHEUREUX et MACAIRE.

MACAULAY (Thomas BABINGTON, lord), célèbre historien et critique anglais, né à Rothley-Temple, dans le Leicestershire, le 25 octobre 1800, mort le 28 décembre 1859. Son père, M. Zachary Macaulay, membre de la Société royale, s'est fait un nom dans les annales de la philanthropie. Ami de Wilberforce, associé à ses généreux efforts pour l'abolition de la traite et l'affranchissement des nègres, il a mérité un monument dans l'abbaye de Westminster (1). M. Macaulay reçut une instruction très-soignée. Étudiant des plus brillants de Trinity-College à Cambridge, il obtint en 1819 la médaille du chancelier pour un poème intitulé *Pompéi*. Un autre poème, intitulé *Evening*, lui valut la même médaille en 1821. Il prit successivement les grades et dignités universitaires (*craven-scholarship* en 1821, grade de bachelier ès arts et titre de *fellow* de Trinity-College en 1822, grade de maître ès arts en 1825), et se prépara au barreau, où il fut admis en février 1826. Dans sa carrière universitaire, il s'était fait remarquer par l'étendue et la variété

(1) M. Zachary Macaulay, mort le 13 mai 1848, à l'âge de soixante-dix ans, était le fils du Rev. John Macaulay, ministre presbytérien à Inverary dans les Highlands écossais, et descendant des Macaulay de l'île de Lewis. Ce John Macaulay et son frère nommé Kenneth, aussi ministre d'une paroisse highlandaise, sont mentionnés avec respect dans le *Tour to the Hebrides* de Johnson. Une fille de John, c'est-à-dire une sœur de Zachary, épousa un M. Thomas Babington, riche négociant, qui légua son nom à son neveu, l'historien actuel.

(1) La *Città-celesta* de Marco Polo.

(2) Salut en usage devant l'empereur de Chine : il consiste à s'agenouiller et à frapper trois fois la terre avec le front. Dans son récit lord Macartney dit s'être borné à plier un genou et à élever au-dessus de sa tête la boîte d'or qui contenait ses missives.



de ses lectures, par la prodigieuse sûreté de sa mémoire, et dès ses premiers articles insérés dans le *Knight's Quarterly Magazine*, il montra avec un style déjà éclatant une plénitude de savoir rare chez un jeune homme. Il continuait de cultiver la poésie, qui lui avait si bien réussi à Trinity-College. On a de lui à cette époque des odes sur la bataille d'Ivry et sur l'*Armada*, toutes frémissantes d'enthousiasme protestant. Le jeune étudiant avait été nourri de doctrines libérales très-vives qui, adoucies par l'expérience, forment encore le fond de ses opinions. Elles allaient alors jusqu'à la passion; elles animent de leur ardeur son article *Milton*, qui parut dans la *Review d'Edimbourg* en août 1825. Cet article, destiné à célébrer « la génie et les vertus de Jean Milton, le poète, l'homme politique, le philosophe, la gloire de la littérature anglaise, le champion et le martyr de la liberté de l'Angleterre », rassemblait en quelques pages toutes les qualités que M. Macaulay devait développer dans une longue suite d'*Essais*. Les articles qui suivirent, un entre autres sur Machiavel et sur l'*Histoire constitutionnelle* d'Hallam, confirmèrent les promesses de l'essai sur Milton, et mirent tout à fait en évidence le talent et la manière de M. Macaulay. La critique littéraire proprement dite tient très-peu de place dans ses articles. Il ne s'asservit nullement au livre qu'il a charge d'examiner. Il le mentionne au début avec une sévérité tranchante ou une brève approbation, ou encore, comme dans son article *Machiavel*, il le cite simplement pour déclarer qu'il n'en dira rien; puis il reprend le sujet et le traite de main de maître. Plus l'ouvrage qui lui sert de prétexte est pâle, lourd, ennuyeux, plus son article est brillant, vif, intéressant. De pareils tours de force sont certainement rares. M. Macaulay en vingt ans n'a donné qu'une trentaine d'articles à la *Review d'Edimbourg*. Il n'en était qu'au cinquième, lorsqu'en 1830 un grand seigneur whig, le marquis de Lansdowne, le fit nommer membre du parlement par le bourg de Calne. Il entra dans la vie publique au moment d'une crise redoutable pour la vieille constitution de l'Angleterre. Le souffle révolutionnaire de 1830 acheva de renverser les torys, et après soixante ans d'exclusion presque continuelle, les whigs revinrent aux affaires. Une des premières mesures du cabinet du comte Grey fut de proposer la réforme électorale. M. Macaulay, qui ne tenait au ministère que par la place de membre de la commission des banqueroutes, soutint de toute son éloquence la politique de lord Grey. Dans les longs débats que souleva le bill proposé par lord John Russel, il fut un des orateurs réformistes les plus remarquables (1). Après l'adoption finale

de la réforme, une des grandes villes manufacturières, qui devaient en partie leur droit électoral aux efforts de M. Macaulay, la cité de Leeds, le choisit en décembre 1832 pour le représentant, et le ministère le nomma secrétaire du bureau de contrôle pour l'Inde. Il prit une part active aux luttes du ministère contre les torys, les radicaux et les députés irlandais qui demandaient le rappel de l'union (1). Malgré le grand talent qu'il montra dans ces combats de paroles, il continua d'occuper une place officielle secondaire. Peut-être n'était-il pas propre aux détails de l'administration? Peut-être aussi son éloquence, admirable dans les grandes occasions, ne convenait-elle pas aux discussions quotidiennes du parlement? Ses amis en 1834 crurent assez faire pour lui en l'envoyant dans l'Inde siéger dans le conseil suprême de Calcutta. Les appointements de ce poste étaient brillants, l'influence médiocre, l'autorité nulle. M. Macaulay avait reçu une mission spéciale; il devait préparer un nouveau code de lois indiennes; quatre secrétaires lui étaient donnés

sentences. L'homme politique, conservateur jusque dans ses plus grandes hardiesses libérales, se déclare tout à fait dans cette belle péroraison: « De quelque côté que nous nous tournions, au dehors, au dedans, la voix de grands événements nous crie: Réformez, afin que vous puissiez préserver... Renouvelez la jeunesse de l'État. Sauvez la propriété, divisée contre elle-même. Sauvez la multitude mise en danger par ses propres passions, qui ne connaissent plus de frein. Sauvez l'aristocratie, mise en danger par sa propre puissance, devenue impopulaire. Sauvez la nation la plus grande, la plus éclairée, la plus civilisée qui ait jamais existé, des malheurs qui peuvent en quelques jours balayer tout le riche héritage de tant de siècles de sagesse et de gloire. Le danger est terrible. Le temps est court. Si ce bill doit être rejeté, je prie Dieu qu'aucun de ceux qui auront concouru à le rejeter ne se rappelle son vote avec d'inutiles remords, au milieu du naufrage des lois, de la confusion des rangs, de la spoliation de la propriété et de la dissolution de l'ordre social. »

(1) O'Connell, son allié de la veille, lui reprocha de combattre l'agitation pour le rappel après avoir favorisé l'agitation pour la réforme. M. Macaulay lui répondit avec fermeté: « N'est-il pas absurde de prétendre que parce que je désirais l'an dernier apaiser le peuple anglais en lui donnant ce qui lui était bienfaisant je dois, pour être conséquent avec moi-même, apaiser cette année le peuple d'Irlande en lui donnant ce qui lui serait fatal? De plus, je nie absolument qu'en consentant à armer le gouvernement de pouvoirs extraordinaires pour la répression des troubles d'Irlande, je sois coupable de la moindre inconspicuité. En quelle occasion ai-je refusé d'aider le gouvernement à réprimer les troubles? Il est parfaitement vrai que dans les débats sur le bill de réforme j'ai imputé les tumultes et les excès de 1830 à une mauvaise politique; mais ai-je jamais dit que ces tumultes et ces excès devaient être tolérés? J'ai attribué les émeutes du comté de Kent, les émeutes du Hampshire, à l'obstination avec laquelle les ministres de la couronne avaient refusé d'écouter les demandes du peuple; mais ai-je jamais dit que les émeutiers ne devaient pas être emprisonnés, que les incendiaires ne devaient pas être pendus? J'ai attribué les désordres de Nottingham et les terribles dévastations de Bristol à l'imprudent rejet du bill de réforme par les lords; mais ai-je jamais dit que des excès tels que ceux qui furent commis à Nottingham et à Bristol ne devaient pas être réprimés, s'il le fallait, par les armes? »

(1) Son premier discours pour la défense du bill de réforme est du 2 mars 1831. En le relisant même à une si longue distance des circonstances qui l'inspirèrent, on admire l'éclat de cette parole, cette succession rapide d'arguments pressants, d'exemples lumineux, de fortes

pour l'assister dans ce travail. Il resta trois ans dans l'Inde. Le code pénal qu'il en rapporta était divisé en vingt-six courts chapitres et contenait 488 clauses. On reconnut que c'était une œuvre très-bien conçue; mais la variété des races et des mœurs auxquelles il fallait l'appliquer a empêché qu'on tentât de la mettre à exécution. Un produit mieux apprécié de son séjour dans l'Inde, ce furent les deux grands *Essais* où, à propos de lord Clive et de Warren Hastings, il raconte avec une sûreté d'information, un art de récit et une magnificence de couleur admirables par quels hants faits, par quels prodiges de génie et d'audace, mais aussi par quelles violences et quels crimes a été fondé l'empire anglais de l'Hindoustan. De l'Inde même il continua d'écrire dans la *Revue d'Édimbourg*, et il envoya de Calcutta plusieurs de ses meilleurs articles, un très-long article sur Bacon, un examen de l'*Histoire d'Angleterre* de Mackintosh. A son retour à Londres, il trouva le parti whig en décadence et menacé d'une chute prochaine. Cette perspective rendait les positions ministérielles peu désirables, et l'éminent écrivain semblait peu empressé de rentrer au parlement; mais la ville d'Édimbourg le choisit pour représentant en janvier 1840. Lord Melbourne venait de l'attacher à son ministère en qualité de secrétaire à la guerre. L'éloquence du nouveau député d'Édimbourg ne conjura pas la chute du cabinet Melbourne, qui tomba en septembre 1841. L'accession des torys aux affaires rendit M. Macaulay à l'opposition, et quelques-uns de ses plus éloquents discours sont de cette époque. Il s'y montra un des avocats les plus persévérants du libre échange et des autres mesures libérales. Il revint au pouvoir avec les whigs en 1846, et occupa la place de payeur maître général des forces dans le cabinet de lord John Russell. Sa carrière ministérielle fut courte. Il avait parlé et voté, en 1845, en faveur de la dotation accordée par le gouvernement au séminaire catholique de Maynooth. Cet acte de tolérance libérale lui aliéna un grand nombre de citoyens d'Édimbourg, et aux élections de juillet 1847 un protestant plus zélé, M. Cowan, l'emporta sur lui. Cet échec causa une surprise générale, et il se serait facilement trouvé un corps électoral pour le réparer, si M. Macaulay n'avait préféré se retirer du parlement et du ministère afin de consacrer à des travaux littéraires un temps que la politique active ne réclamait plus. Dans les premières années qui suivirent son retour de l'Inde jusqu'en 1846 il avait continué d'écrire dans la *Revue d'Édimbourg*. Ses articles peu fréquents, mais d'une longueur inusitée, et signalés, à défaut de son nom, par la brillante originalité de sa manière, étaient toujours extrêmement remarqués, et avant que l'auteur eût songé à les réunir il s'en fit une édition américaine en cinq volumes. Cette contrefaçon décida M. Macaulay à autoriser en Angleterre une édition, qui parut à

Londres, 1843, 3 vol. Elle contient, à peu d'exceptions près, tous les *Essais* renfermés dans l'édition américaine. Trois articles sur la *philosophie utilitaire*, omis dans celle-ci, l'ont été aussi dans l'édition anglaise. Ils contenaient des jugements très-sévères sur les doctrines économiques et politiques de M. James Mill, l'historien de l'Inde. M. Macaulay s'abstint de reproduire des opinions qu'il ne voulait pas rétracter et qui auraient été blessantes pour un estimable écrivain. Le recueil des *Essais* a eu un grand nombre d'éditions : c'est en effet un des ouvrages les plus attrayants et les plus instructifs qui existent. Les articles qui le composent appartiennent presque tous au genre biographique, et sont consacrés à l'histoire politique et littéraire de l'Angleterre : c'est une galerie de portraits dignes de Rubens et de Van Dyck, et où figurent Milton, Machiavel, Byron, Hampden, Horace Walpole, lord Chatam, Bacon, William Temple, Addison, Johnson, Frédéric le Grand. L'auteur, qui pense que « peut-être les meilleurs portraits sont ceux dans lesquels il y a un léger mélange de charge, et les meilleures histoires celles dans lesquelles un peu de l'exagération de la narration fictive est judicieusement employé », a combiné, avec un grand bonheur, les ressources d'une riche imagination avec les éléments fournis par la réalité. Son art n'a que le tort d'être un peu trop sensible. Il y a dans sa manière abus de l'antithèse. M. Macaulay n'énonce jamais une pensée remarquable sans en préparer l'effet par un contraste; il n'expose jamais un fait saillant sans le mettre en relief par le rapprochement de faits contraires. Cet artifice, qui revient perpétuellement et qui se marque jusque dans la coupe symétrique de sa phrase, serait monotone si M. Macaulay ne trouvait dans l'étendue de son savoir, la précision de sa mémoire et la fécondité de son imagination, d'inépuisables moyens de variété. Vers le temps où, par la publication de ses *Essais*, il prenait une des premières places parmi les prosateurs de son pays, il revenait à la poésie, qu'il avait aimée dans sa jeunesse, et publiait ses *Chants populaires de l'ancienne Rome* (1842), charmant mélange d'inspiration et d'archéologie. Sa préface consacrée à l'histoire primitive de Rome et inspirée des idées de Niebuhr, est peut-être ce qui a été écrit de plus clair et de plus ingénieux sur ce sujet difficile. Elle annonçait non moins que les *Essais* combien M. Macaulay était propre à l'histoire. Il se préparait depuis longtemps à écrire celle de son pays. Grâce aux loisirs que lui ménagèrent les électeurs d'Édimbourg, il fit paraître en 1849 les deux premiers volumes de son *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II* (*History of England from the accession of James II*); ces deux volumes, qui allaient jusqu'à la révolution de 1688, furent accueillis avec enthousiasme. Depuis l'immortel ouvrage de Gibbon on n'avait pas d'exemple d'un pareil talent et d'un pareil succès. La santé de

l. Macaulay, gravement altérée, ne lui permit pas de pousser cette histoire aussi vite que le désiraient ses nombreux admirateurs. Il n'en parut que deux volumes de plus, qui commencent le règne de Guillaume III jusqu'à la paix de Ryswick. Publiés en 1855, ils ne furent pas moins bien accueillis que les premiers. Ce succès eut mérité. L'auteur s'est proposé de mettre sous les yeux des Anglais du dix-neuvième siècle une vraie peinture de la vie de leurs ancêtres. Aussi ne s'est-il pas contenté de raconter des sièges, des batailles, l'origine et la suite des ministères, il a donné une grande place à une foule de détails relatifs à l'agriculture, au commerce, aux arts, aux sectes religieuses, aux lettres, aux coutumes qui forment le trame de la vie privée et publique d'un peuple; enfin il a appliqué sa puissante imagination à la présentation des personnages qui ont joué un rôle même secondaire dans cette période agitée de l'histoire d'Angleterre. Son récit est un grand tableau dont toutes les figures sont des portraits. On a reproché à l'auteur quelque abus de couleur et trop d'artifice dans sa manière. « Classer Macaulay avec Hume et Gibbon, a dit un critique anglais, ce serait ranger Tintoret avec Michel-Ange et Raphaël. » A un autre point de vue on a trouvé que la vivacité de ses opinions whigs ne lui permettait pas d'être toujours impartial. Ses reproches peuvent être fondés; mais un examen sévère n'a relevé dans cette vaste composition qu'un petit nombre d'inexactitudes; il est évident que lord Macaulay n'a sacrifié la vérité à ses procédés d'artiste ni à ses préférences comme homme politique.

Le succès éclatant de l'*Histoire d'Angleterre* valut à M. Macaulay plusieurs distinctions honorifiques. Il fut élu en 1849 lord recteur de l'université de Glasgow, et devint la même année conseiller honoraire (*bencher*) de Lincoln's Inn. En 1850 il fut nommé professeur d'histoire ancienne à l'Académie royale. Ces distinctions le touchèrent moins sans doute que le repentir des lecteurs d'Édimbourg, qui en juillet 1852 le choisirent spontanément pour leur représentant en qu'il n'eût pas assisté à l'élection et qu'il eût pas même proposé sa candidature. Il accepta leurs suffrages en annonçant sa ferme résolution de ne plus entrer dans aucun ministère. Cet effet resta en dehors du cabinet de coalition qui se forma peu après, ne prit qu'une part assez faible aux débats parlementaires, et résigna son mandat en 1855. En 1854 il publia une édition de ses *Parliamentary Speeches*, qui avaient déjà été imprimés sans son aveu et d'une manière tronquée en Amérique et en Angleterre. Ses discours, bien qu'ils traitent de sujets intéressants et qu'on y trouve tout le talent de l'auteur, n'ont pas eu le succès des *Essais*; un des plus remarquables traits de la propriété littéraire, pour laquelle un légiste et un littérateur distingué, Noun Balfour, réclamait la perpétuité.

En septembre 1857, la reine le créa pair d'Angleterre. Cette haute dignité, conférée plutôt au grand historien qu'à l'homme d'État, parut d'autant plus honorable qu'elle était presque sans précédent. Depuis son entrée à la chambre haute, lord Macaulay ne prit aucune part aux discussions parlementaires. Tout le temps que lui laissait sa faible santé il le consacrait à la grande composition historique, dont la suite est si impatiemment attendue. Malheureusement il vint de mourir sans avoir pu l'achever; mais on espère qu'un nouveau volume, auquel il ne manquait que la dernière main, pourra être bientôt livré au public. Ses ouvrages ont eu en Angleterre de nombreuses éditions, dans tous les formats. Il en a été fait à Leipzig une réimpression in-18, qui se subdivise ainsi : *The history of England*, vol. 1-8; — *Critical and historical Essays*, 5 vol.; — *Biographical Essays* (auxquels il faut ajouter un article *Pitt*, dans l'*Encyclopædia Britannica*), 1 vol.; — *Lays of ancient Rome*, 1 vol.; — *Speeches*, 2 vol. Les deux premiers volumes de l'*Histoire d'Angleterre* ont été traduits en français par M. Jules de Peyronnet, Paris, 1853, 2 vol. in-8°, et par M. Montégut, Paris, 1854, 2 vol. in-12; le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vol. ont été traduits par M. Amédée Pichot; 1857, 3 vol. in-8°. On annonce une traduction des *Essais* par M. Guillaume Guizot.

L. J.

*English Cyclopædia (Biography)*. — *Men of the Time*. — *Edinburgh Review*, n° 181 et 211. — *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1843; 1<sup>er</sup> septembre 1849. — *Revue Européenne*, 15 mars 1859. — *Illustrated News of world* (1859).

#### MACAULAY. VOY. BOYD.

MACAULAY - GRAHAM (Catharine GAMBRIIDGE), femme auteur anglaise, née en 1733, à Ollantigh (comté de Kent), morte le 22 juin 1791, à Binfield (comté de Berks). Quoique fille d'un riche propriétaire, elle ne reçut aucune espèce d'éducation régulière. Livrée à elle-même, et secondée par un grand amour de la lecture, elle puisa dans les historiens de l'antiquité les sentiments républicains dont elle fit montre dans tous les actes de sa vie. En 1760 elle épousa Georges Macaulay, médecin de Londres. Son premier ouvrage, *Histoire d'Angleterre, depuis l'avènement de Jacques I<sup>er</sup>* (1763, t. 1<sup>er</sup>, in-4°), fut bien accueilli et plusieurs fois réimprimé; le succès qu'il obtint était principalement dû au sexe et aux opinions de l'auteur. Un de ses admirateurs, le ministre Wilson, poussa le fanatisme jusqu'à inaugurer sa statue dans une des chapelles de Londres. Mais l'engouement qu'elle excita ne tarda pas à tomber, et l'on s'aperçut alors des violences de son style et combien elle avait sacrifié la vérité à ses passions politiques. M<sup>me</sup> Macaulay, ayant perdu son premier mari, épousa en secondes noces, en 1778, ou selon d'autres en 1785, un jeune homme du nom de Graham; cette union, à cause de la disparité des âges, fit rejailir sur elle beaucoup

de ridicule. En 1785, elle traversa l'Océan dans l'unique intention de saluer le libérateur de l'Amérique, Washington, avec lequel elle avait entretenu un commerce de lettres. Elle a publié : *History of England from the accession of James I to the elevation of the house of Hannover*; Londres, 1763-1783, 8 vol. in-4°; trad. en français et augmentée d'un *Discours préliminaire contenant un précis de toute l'histoire d'Angleterre jusqu'à l'avènement de Jacques I<sup>er</sup>*; Paris, 1791 et ann. suiv., t. I à V, in-8°. Cette version, restée incomplète, et mise sous le nom de Mirabeau, est l'œuvre de Guiraudet; — *Remarks on Hobbes's Rudiments of Government and society*; Londres, 1767, in-8°; la seconde édition, réimpr. en 1769, in-4°, a pour titre *Loose Remarks on some of Hobbes's positions*; l'auteur s'efforce d'y démontrer la supériorité de la forme républicaine sur la forme monarchique; — *Observations on a pamphlet (Burke's) entitled Thoughts on the causes of the present discontent*; ibid., 1770, in-4°; — *A modest Plea for the Property of copy right*; ibid., 1773, in-8°; — *An Address to the people on the present important crisis of affairs*; ibid., 1774, in-8°; — *History of England from the revolution to the present time, in a series of letters to rev. Wilson*; Bath, 1778, t. I, in-4°; ce volume s'arrête en 1742 à la fin de l'administration de Robert Walpole; — *Treatise on the immutability of moral truth*; Londres, 1783, in-8°, réimpr. avec des additions sous le titre : *Letters on Education*; ibid., 1790, in-8°; — *Observations on the reflections of Burke on the Revolution in France*; ibid., 1791, in-8°. P. L.—Y.

*Gentleman's Magazine*, XL et XLI. — *The British Critic*, IV. — Baldwin, *Literary Journal*, I. — Wilkes, *Life and Letters*, 4 vol. 1a-12. — Prudhomme, *Biogr. des Femmes célèbres*.

**MACAULEY** (*Elizabeth Wright*), dame anglaise, née en 1785, morte en février 1837, à York. Après avoir joué la comédie à Londres, elle se mit à prêcher l'Évangile, et parcourut la province en excitant sur son passage un grand succès de curiosité; elle faisait alternativement, devant le même public, des discours religieux, des récitations dramatiques ou des lectures littéraires. Dans l'année même où elle succomba à une attaque d'apoplexie, elle dissertait de ville en ville sur la philosophie domestique. K.

Maunder, *Biographical Treasury*.

**MACAULT** (*Antoine*), traducteur français, né à Niort, vers la fin du quinzième siècle. Il fut pourvu de l'emploi d'élu sur le fait des aides et tailles, emploi qui était alors considéré comme honorable, puisqu'à la tête de ses ouvrages il ne manquait pas de faire précéder son nom du titre de *vesleu*. François I<sup>er</sup> l'attacha à sa personne, comme valet de chambre, dans le même temps que Clément Marot, dont Macault devint l'ami. Ce dernier s'exerça à *translater* en notre langue plusieurs des ouvrages de l'an-

tiquité, et l'on peut dire qu'il en devina le génie et qu'il en prépara le progrès, en imprimant son style une grande netteté, et à sa phrase un syntaxe plus régulière. Il publia : *L'Oraison de Cicéron pour le rappel de Marcellus*; Paris 1534, 1544, in-8°; — *Les trois premiers livres de Diodore Syrcilien historiographe grec, avec un appendice du traducteur pour l'intelligence des réductions en mars et escus d'après selon le cours du royaume*; Paris, 1535, in-4°; — *Le grand Combat des Rats et des Grenouilles, en ryme françoise*; Paris, 1540 in-4°; — *Les Apophthegmes d'Érasme*; Paris 1545, et Lyon, 1549, in-16. La dédicace est adressée au roi François I<sup>er</sup>. Le traducteur joint au plus grand nombre des apophthegmes un espèce de glose dans laquelle il cherche à faire ressortir le sens et l'esprit des bons mots ou de traits qu'il rapporte. Les réflexions politiques et morales auxquelles il se livre, sans briller par la profondeur des vues, sont en général judicieuses. Aussi, Clément Marot voulut-il célébrer le mérite de l'ouvrage en composant un dixain et un huitain; le premier se termine ainsi :

... Macault le gentil traduisant  
Mille bons mots propres à oindre et poindre  
Dieux par les Grecs et Latins : l'avisant  
Si bonne grâce eurent en bien disant,  
Qu'en écrivant, Macault ne l'as pas moindre

On doit encore à ce traducteur : *L'Institution du jeune Prince envoyée par Isocrates à Dacoclès*; Lyon, 1547, in-16; — *Les quatorze Philippiques de Cicéron, avec un argument général fait en vers*; Poitiers, 1548, in-fol. J. L.—x.

Lacroix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques françaises*. — Dreux du Radier, *Bibl. Hist. et Critique Poitou*, II, (article incomplet). — *Œuvres de Clément Marot*.

**MACBETH**, usurpateur du trône d'Écosse, vivait dans le onzième siècle. Boèce et après Holinshed et Buchanan le font naître de Sine thane de Glamis, et de Doad, seconde fille de Malcolm II, roi d'Écosse. Wyntoun et Torfæ prétendent, au contraire, que son père Finl était *maormor* ou gouverneur du comté de Ross, et que lui-même, par son mariage avec lady Gruoch, veuve du thane de Moray, acquit l'influence qui facilita son usurpation. La vie de Macbeth appartient à une période légendaire qui échappe à l'histoire positive. Shakspeare, qui a immortalisé le nom et les crimes de ce prince, emprunta le sujet de son drame à Holinshed et il nous suffira de donner un court extrait du récit du vieux chroniqueur. Macbeth, devenu comte de Glamis par la mort de son père Sinell, se rendant avec son ami Banquo Forres, où se trouvait le roi Duncan, rencontra sur une lande trois femmes d'un aspect sauvage qui s'écrièrent, la première : « Salut, Macbeth, thane de Glamis ! » la seconde : « Salut, Macbeth, thane de Cawder ! » la troisième : « Salut, Macbeth, futur roi d'Écosse ! » Banquo leur dit : « Quel

femmes êtes-vous, qui promettez tout à mon compagnon, rien à moi?» « Nous te promettons le plus grands bienfaits qu'à lui, dit la première, car il fera une triste fin et ne laissera pas d'enfants pour lui succéder, tandis que tes descendants régneront sur l'Écosse. » Après ces paroles les trois femmes disparurent. Macbeth et Banquo se crurent d'abord le jouet d'une illusion; mais comme les événements prédits s'accomplirent, on pensa que ces femmes étaient les déesses de la destinée ou quelques nymphes ou des douées du pouvoir prophétique. Peu après, le thane de Cawder ayant été convaincu de trahison, ses biens et ses titres furent donnés à Macbeth. Celui-ci, encouragé par la prophétie des trois sœurs à prétendre à la plus haute dignité, ne craignit pas d'y arriver par un crime. D'accord avec ses amis, dont Banquo était le plus intime, il tua Duncan, et se fit proclamer roi. Pendant dix ans il gouverna avec justice; mais il n'était qu'un faux zèle pour gagner la faveur du peuple. Dès qu'il se crut solide sur le trône, s'abandonna à sa cruauté naturelle. Se repentant alors la prédiction des trois sœurs relative à Banquo, il crut la rendre vaine en faisant tuer son ancien ami et son fils Fleance. Mais celui-ci échappa aux meurtriers, et se réfugia dans le pays de Galles. Macbeth voulut encore faire périr Macduff, comte de Fife. Macduff s'enfuit dans Cumberland auprès de Malcolm, fils de Duncan. Sa femme et ses enfants, tombés entre les mains de Macbeth, furent cruellement mis à mort. Ce prince se croyait à l'abri de tout danger parce qu'une sorcière lui avait prédit qu'il ne serait pas tué par un homme né d'une femme, vaincu jusqu'à ce que le bois de Bernane vint son château-fort de Dunsinane. Mais un orage terrible se formait contre lui. Macduff et Malcolm, avec une armée anglaise, commandée par Edward, comte de Northumberland, envahirent l'Écosse et marchèrent sur Dunsinane. Les soldats anglais, pour dissimuler leur marche, se couvrirent de grands rameaux coupés dans la forêt de Bernane, de sorte que la forêt même semblait se dresser contre la forteresse de l'usurpateur. Malgré ce présage, Macbeth rangea son armée en bataille; mais, effrayé du nombre de ses ennemis, prit la fuite. Macduff qui n'était pas né à terme mais avait été tiré par force du sein de sa mère (1), poursuivit et le tua. « Telle fut, ajoute le chroniqueur, la fin de Macbeth, après qu'il eut régné dix-sept ans sur les Écossais. Dans le commencement de son règne, il accomplit beaucoup d'actes louables, très-profitables à l'État comme nous l'avons appris; mais ensuite, par une illusion du diable, il se déshonora par la plus terrible cruauté. Il fut tué dans l'année de l'Incar-

nation 1057 et dans la seizième année du règne d'Édouard. » Un historien moderne, M. Skene, a montré, par une comparaison attentive des *Annales d'Irlande* et des *Norse Sagas*, que la lutte pour la couronne d'Écosse entre Duncan et Macbeth fut une lutte de partis et même de peuples. Macbeth fut élevé sur le trône par ses alliés norvégiens après une bataille dans laquelle Duncan périt. Il régna longtemps, et perdit la couronne et la vie dans un combat contre un fils de Duncan que soutenaient des auxiliaires anglais. A part ces faits généraux on ne connaît rien de certain ni même d'historiquement probable sur la légende qui a fourni à Shakspeare le sujet d'un de ses plus beaux drames.

L. J.

1) Boëce, *Historia Scotiæ*. — Buchanan, *Historia Scotica*. — Holinshed, *Chronicles of Englande, Scotlande and Irelande*. — W.-F. Skene, *Origin and History of the Highlanders of Scotland*; Londres, 1837, 2 vol. in-12.

**MACCA** (*Gaetano-Girolamo*), historien italien, né vers 1740, à Sarcedo, mort le 9 mars 1824. Il fit profession dans la congrégation des frères mineurs à Vicence, et consacra la plus grande partie de sa vie à des recherches sur l'histoire civile et ecclésiastique de son pays natal. Lorsque les ordres religieux furent abolis, il n'interrompit point le cours de ses études, et établit à Caldogno, bourg du Vicentin, une imprimerie d'où sortirent ses derniers ouvrages. On a de lui : *Dell' Origine di Vicenza, dissert. epistolare*; Vicence, 1783, in-8°; — *Storia del Monistero di S. Francesco di Vicenza*; ibid., 1789, in-8°; — *Dell' Estensione antica del Territorio Vicentino*; ibid., 1793, in-8°; — *Storia della famosa grotta detta volgarmente Covolo di Costoza*; ibid., 1794, in-8°; — *Storia del Territorio Vicentino*; Caldogno, 1812-1816, 14 tom. en 17 vol. in-8°; — *Raccoltà delle iscrizioni sacre di Vicenza, con note*; ibid., 1822, in-8°. On conserve à Vicence plusieurs ouvrages manuscrits de ce savant, entre autres *Famiglie Vicentine*; *Abbecedario pittorico Vicentino*, 2 vol.; et *Miscellanea*, 13 vol. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VII, 120.

**MACBRIDE** (*David*), célèbre chirurgien anglais, né le 26 avril 1726, à Ballymony, en Irlande, mort le 18 décembre 1778, à Dublin. Fils d'un ministre presbytérien d'origine écossaise, il termina ses humanités à l'université de Glasgow, se livra assidûment à l'étude de la chirurgie, et entra au service de la marine royale. Il fit, à bord d'un vaisseau de guerre, quelques campagnes, qui lui fournirent mainte occasion de donner à la fois des preuves d'humanité et de courage et d'observer de près la maladie du scorbut, sur laquelle il composa un traité. A la suite de la paix d'Aix-la-Chapelle, il quitta l'état militaire, et se mit à étudier l'anatomie sous Hunter et l'art des accouchements sous Smellie. Vers la fin de 1749, il fixa sa résidence à Dublin. Toutefois, il ne réussit qu'après de longues années d'épreuves, à sortir de l'obscurité, et la réputation lui vint surtout des longues recherches chimiques

1) Voici le passage de Holinshed; Macduff, près d'attandre Macbeth, s'écrie : « It is true, Macbeth, and now all thine insatiable cruelty have an end, for I am even thalth thy wizards have told thee of; who was never rn of my mother, but ripped out of her womb. »

auxquelles il se livra : il détermina la nature des gaz produits par la putréfaction ainsi que les substances qui peuvent retarder ou en accélérer les progrès ; ses expériences sur ce sujet l'amènèrent à conseiller l'emploi de la drèche pour prévenir ou guérir même le scorbut chez les gens de mer. Il introduisit aussi une méthode nouvelle de tanner les cuirs, en substituant l'eau de chaux à l'eau ordinaire dans la préparation des peaux. L'utilité de ces travaux lui fit décerner le diplôme de docteur par l'université de Glasgow et une médaille d'or par la Société des Arts industriels de Londres. On a de Macbride : *Experimental Essays on the Fermentation of alimentary Mictures, on the Nature and Properties of fixed Air, on the Scurvy, etc.* ; Londres, 1764, 1776, in-8° ; trad. en français par V. Abbadie, Paris, 1766, in-12, et en allemand par Rahn, Zurich, 1766, in-8° ; dans l'essai sur la digestion, il reproduit l'hypothèse de van Helmont en faisant de cette fonction une sorte de fermentation dont le chyle serait le produit ; — *Historical Account of the new Method of treating the Scurvy at sea* ; Londres, 1768, in-8° ; — *Account of a new Method of Tanning* ; *ibid.*, 1769, suivi, en 1777, d'une méthode nouvelle de tanner les cuirs, méthode qui a été perfectionnée en France par M. Seguin ; — *Methodical Introduction to the theory and practice of the art of Medicine* ; Londres, 1772, in-4° ; 2<sup>e</sup> édit. augmentée, Dublin, 1776, 2 vol. in-8° ; trad. en latin, en allemand, en hollandais et en français ; cette dernière version, qui est de Petit-Radel, parut à Paris, 1787, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit avec méthode et pureté, contient une classification nouvelle des maladies, dont le célèbre Cullen a donné une analyse dans son *Compendium of Nosology* ; — et des mémoires insérés dans le recueil intitulé : *Medical Observations and Inquiries*.

P. L.—y.

Rees, *Cyclopædia*. — Vicq d'Azyr, *Éloge de Macbride*. — *Biogr. méd.*

**MAC-CAGHWELL** (*Hugh*), en latin *Cavelius*, commentateur irlandais, né en 1571, dans le comté de Down, mort le 22 septembre 1626, à Rome. Il étudia à l'université de Salamanque, et fit profession dans l'ordre de Saint-François, qui le nomma définitif général. Pendant plusieurs années il dirigea un collège à Louvain, où en même temps il enseignait la théologie ; puis il fut chargé de ces mêmes fonctions au couvent d'Ara-Cœli à Rome. Il venait d'être investi du siège archiepiscopal d'Armagh en Irlande lorsqu'il mourut. Partisan déclaré de Duns Scot, il ne prit la plume que pour le défendre ou pour l'expliquer ; ses écrits ont été réunis à l'édition que Wading a donnée des œuvres de ce philosophe ; Lyon, 1639, 12 vol. in-fol. K.

Ware, *Ireland* (édit. Harris).

**MAC-CARTHY**, famille irlandaise qui remonte aux rois de Desmond, fut presque toujours op-

posée au pouvoir de l'Angleterre, et dont une branche finit par s'établir en France.

Parmi ses membres on cite les suivants :

**MAC-CARTHY-MOR** (*Donall II*), comte de Clancare, se rendit à Londres en 1566 pour faire sa soumission à la reine Élisabeth, qui lui rendit tous ses biens confisqués et le créa comte de Clancare. Dès qu'il eut recouvré son patrioisme, il leva une armée, et appela à son secours plusieurs chefs irlandais. Vaincu, il dut demander grâce, et l'obtint. Son fils naturel, remis en otage, fut reconnu Mac-Carthy-Mor en 1599 par le gouvernement anglais, qui l'opposa à Florence Mac-Carthy.

**MAC-CARTHY-MUSKERY** (*Cormac*), mort en 1606, fit aussi sa soumission à la reine Élisabeth, et embrassa même le protestantisme. Il se proposait, dit-on, de réunir ses forces à celles de son parent Mac-Carthy-Mor ; mais il ne put tromper la vigilance du gouvernement anglais, et les soupçons qu'inspirait sa conduite le firent jeter en prison avec sa femme et ses enfants. Un stratagème audacieux leur rendit la liberté. Cormac-Ogue, son fils, dévoué au catholicisme, attira d'Angleterre plusieurs familles qui fuyaient en 1640 les persécutions religieuses, et leur procura des établissements dans le comté de Cork. Jacques 1<sup>er</sup> l'avait créé baron de Blarney et vicomte de Muskery en 1628.

**MAC-CARTHY-MUSKERY** (*Donough*), fils de Cormac-Ogue, mort en 1665, hérita des titres et du crédit de son père, et se consacra comme lui à la défense de la religion de ses ancêtres. Chef de l'armée catholique de la province de Munster dès 1641, il fut le dernier de ses compatriotes à poser les armes dans la lutte de l'Irlande contre Cromwell, en 1652. Traduit alors devant la haute cour de justice instituée par le protecteur, Donough fut assez heureux pour se faire acquitter. Il passa ensuite en Espagne. Le roi Charles II le créa comte de Clan-Carthy en 1658. Le vicomte de Muskery vint en ambassade à Saint-Germain-en-Laye, en 1557, auprès d'Henriette de France, veuve de Charles 1<sup>er</sup>.

Son fils aîné, *Charles* MAC-CARTHY, prit d'abord du service en France, et combattit ensuite dans les Pays-Bas. Placé, sur le vaisseau *Royal-Charles*, auprès du duc d'York, dans le dernier combat naval livré par ce prince aux Hollandais, le 13 juin 1665, Ch. Mac-Carthy fut frappé par un boulet ainsi que le comte de Falmouth et Richard Boyle. Son corps fut porté en grande pompe à l'abbaye de Westminster.

**MAC-CARTHY** (*Justin*), général irlandais frère cadet de Charles Mac-Carthy, mort à Barrèges, en 1700. Jacques II le créa vicomte de Mountcastel, puis duc et pair d'Irlande, à la suite d'une éclatante victoire qu'il remporta à la tête des troupes de Munster en 1689, sur un corps considérable de protestants commandés par Guillaume O'Brien, à qui il fit mettre bas les armes. Il commandait l'armée catholique d'Irlande

comme major général. Attaqué le 13 juillet de la même année par le général Wolsey, près de Limaskea, il fut blessé, et tomba au pouvoir des Anglais. Échangé peu de temps après, il put rejoindre Jacques II. A la suite du désastre de la Boyne, il suivit ce prince sur le continent, et entra au service de France avec le grade de lieutenant général. Il mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue sept ans auparavant, à la bataille de La Marsaille.

Callaghan Mac-Carthy, frère des précédents, continua la descendance des comtes de Clan-Carthy, dont le dernier rejeton mâle fut son petit-fils Robert Mac-Carthy, qui rentra dans une partie des biens de sa branche confisqués à la révolution de 1688. Il prit du service dans la marine anglaise, se distingua en plusieurs circonstances, et parvint au grade de chef d'escadre. Robert étant mort sans postérité, ainsi que son frère Justin, le comté de Clan-Carthy passa par mariage dans la famille Power.

**MAC-CARTHY-REAGH (Florence)**, mort dans la Tour de Londres, au commencement du dix-septième siècle. Il appartenait à une branche cadette de sa famille, non moins opposée aux Anglais que ses aînées, et porta d'abord le titre de baron de Kinsale. Ayant excité les soupçons du gouvernement britannique, il fut arrêté en 1597 et enfermé pendant un an comme prisonnier d'État à la Tour de Londres. Irrité par cette captivité, il se mit à la tête de plusieurs tribus irlandaises, et se rendit redoutable aux Anglais. Il les battit en plusieurs rencontres, et tailla en pièces l'armée du capitaine général sir Georges Flower. La reine Élisabeth fit entamer des négociations avec lui; il refusa de traiter, parce qu'on ne voulait pas lui accorder une garde personnelle de trois cents hommes. Arrêté par trahison, au mois d'avril 1601, il fut de nouveau plongé dans les cachots de la Tour de Londres. Son fils, *Donall*, emprisonné avec lui, demeura quarante ans en captivité. Lorsqu'il recouvra sa liberté, en 1641, il ne put relever sa fortune. Ses descendants combattirent en 1688 pour le rétablissement de leur souveraineté; mais ils échouèrent. Plusieurs seigneurs de cette branche vinrent en France avec les Stuarts, et y prirent du service. D'autres s'établirent en Espagne. Denis Mac-Carthy-Reagh, seigneur de Springhouse, au comté de Tipperary, mort en 1712, eut de sa femme, Élisabeth Hacket, Justin Mac-Carthy, né en 1685, mort en 1756. Celui-ci épousa Marie Shee, dont il eut Denis Mac-Carthy-Reagh, seigneur de Springhouse, né le 21 juin 1718, mort le 13 septembre 1761, à Argenton (Berry). Il était venu s'établir en France pour fuir les persécutions.

J. V.

*Notice historique de la Maison de Mac-Carthy.*

**MAC-CARTHY-REAGH (Justin, comte DE)**, bibliophile français, né à Springhouse (Écosse), le 18 août 1744, mort à Toulouse, en 1811. Fidèle à la promesse qu'il avait faite à son père de

quitter son pays et de n'y plus revenir tant que la religion catholique n'y régnerait pas, il réalisa les débris d'une immense fortune, et alla s'établir à Toulouse. Au mois de septembre 1776, le roi de France lui accorda des lettres de naturalisation, et l'admit aux honneurs de la cour avec le titre de comte. Son goût éclairé pour les sciences et les lettres lui fit former une des plus belles bibliothèques de l'Europe, et rendit son hôtel le rendez-vous des hommes les plus distingués. Cette bibliothèque, « digne d'un souverain, » selon l'expression de De Bure, chargé en 1814 d'en faire le catalogue, était plus remarquable par le choix des ouvrages, la rareté des éditions et la beauté des reliures que par le nombre des volumes. On en avait offert un million sous l'empire, et elle fut vendue à l'encan en 1817 pour la somme de 404,746 fr. La famille en avait retiré plusieurs ouvrages. Il y avait 602 livres en 826 volumes sur parchemin, des incunables fort rares, un des monuments les plus anciens de la littérature française, et un grand nombre d'exemplaires sur grand papier.

J. V.

*Notice histor. de la Maison de Mac-Carthy. — Conversations-Lexikon. — De Bure, Catalogue des livres composant la Biblioth. de M. le comte de Mac-Carthy; Paris, 1815, 2 vol. in-8°.*

**MAC-CARTHY (Nicolas DE)**, prédicateur français, fils du précédent, né à Dublin, le 19 mai 1769, mort à Annecy, le 3 mai 1833. Envoyé à Paris pour faire ses études au collège du Plessis, il suivit avec un égal succès les cours de philosophie et d'hébreu; à quatorze ans il reçut la tonsure au séminaire de Saint-Magloire, sous le nom d'*abbé de Lévignac*. La révolution de 1789 l'obligea de se réfugier à Toulouse, au sein de sa famille. Il se renferma dans une complète obscurité, et échappa aux proscriptions, grâce à son origine étrangère. Persévérant dans sa vocation pour l'état ecclésiastique, il profita de cette réclusion forcée pour se préparer, par des études profondes, à son saint ministère. La méditation et la lecture avaient si richement meublé sa tête qu'il lui suffisait de quelques heures de réflexion pour se préparer à parler sur toute espèce de sujet. « Il m'arrive, disait-il souvent, qu'en montant en chaire toutes mes idées se bouleversent dans ma tête, et qu'un plan nouveau se présente à moi, et devient le sujet du sermon, dans l'intervalle que je mets à passer de la chambre du prédicateur à la chaire. » Il lui était impossible d'écrire, c'était un travail au-dessus de ses forces. L'activité de son imagination, la chaleur qui le devrait ne pouvaient qu'affaiblir sa santé; aussi était-il en proie à un état habituel d'épuisement, dont il ne sortait qu'au moment où son âme émue lui donnait la force de surmonter sa faiblesse physique; il cédait au mouvement oratoire qui le surexcitait. Sa charité était ardente et infatigable; ses aumônes dépassaient souvent ses moyens, et il n'y pouvait suffire qu'en s'imposant des privations. Rien ne le rebutait dans son désir de soulager les infor-

tunés. Pendant plus de vingt ans la faiblesse de sa santé et surtout une extrême défiance de lui-même l'avaient empêché d'entrer définitivement dans les ordres. En 1813 un malheur domestique, qui l'affecta vivement, la mort de sa belle-sœur, le décida à se retirer au séminaire de Chambéry, où il fut ordonné prêtre, le 19 juin 1814. Il exerça d'abord à Toulouse, et débuta par des conférences sur la religion. En 1818, il prit brusquement la résolution d'entrer chez les Jésuites, bien que le roi lui eût offert l'évêché de Montauban. Après deux années d'épreuves passées à Montrouge, l'abbé de Mac-Carthy se fit entendre dans les principales villes de France, et partout il produisit une vive impression. En 1819, il prêcha l'Avent aux Tuileries, et le carême en 1826. Son éloquence pénétrante, l'ouction et la dignité de sa parole produisirent une grande sensation sur toute la cour. L'année suivante il obtint à Saint-Sulpice, à la même époque, un succès bien plus grand et bien plus populaire. Il faisait un tel effet sur son auditoire que souvent on voyait, à la quête qui suivait ses discours, des gens du monde, que la curiosité seule avait attirés, donner jusqu'à des bagues de prix, des montres et même des billets au porteur. Jamais il n'écrivait ou ne préparait à l'avance aucun de ses sermons. Un jour qu'il devait prêcher aux Tuileries, l'heure approchait, et aucune idée ne se présentait à son esprit. Le supérieur, auquel il fit part de son embarras, l'engagea à se reposer pendant quelques instants et à ne plus s'occuper de son discours. Il suivit ce conseil, dormit pendant quelque temps et ne se leva que pour monter en voiture. Il parut en chaire sans aucune préparation. « Eh bien, disait-il depuis, c'est le jour où j'ai le moins mal prêché. » Cette prodigieuse facilité d'improvisation et cette difficulté d'écrire sont cause de la perte d'un grand nombre de ses sermons, principalement de ceux qui produisirent le plus d'effet. Lors de la révolution de Juillet, il se rendit à Chambéry, puis à Rome et de là à Turin; il se trouvait à Annecy, se livrant avec son zèle accoutumé à l'accomplissement de ses travaux apostoliques lorsqu'une fièvre ardente l'emporta en quelques jours. A. JADIN.

*Album Catholique. — Docum. partic.*

**MAC-CARTHY-LEVIGNAC** (*Robert-Joseph*, comte DE), homme politique français, frère du précédent, né le 30 juin 1770, mort à Lyon, le 11 juillet 1827. Il émigra en 1791, fit les campagnes de l'armée royaliste en qualité d'aide de camp du prince de Condé, et ne reentra en France qu'en 1814. Louis XVIII lui conféra alors le grade de maréchal de camp. Au mois de juin 1816 Mac-Carthy fit partie du conseil de guerre qui condamna le général Bonnaire à la dégradation et à la déportation, et son aide de camp, le capitaine Mieton, à mort. Élu député de la Charente-Inférieure en 1815, et de la Drôme en 1816, Mac-Carthy siégea au côté droit,

et défendit avec ardeur les intérêts du clergé. Dans le mois de juin 1817, il combattit le projet relatif à la presse, qui, selon lui, donnait naissance aux plus grands abus sous prétexte de les prévenir. « Je ne veux point, disait-il, la licence de la presse; mais enfin la liberté de la presse nous est garantie par la charte. Les malheurs de la révolution sont nés de l'esclavage de la presse... Bonaparte comprima la presse, et il fit bien. Ce que je blâme dans les ministres de Louis XVIII, je l'approuve dans les conseillers de Napoléon. » Au mois de mars suivant il prit part à la discussion du budget, et combattit l'opinion de Camille Jordan, qui avait soutenu que les biens du clergé étaient la propriété de l'État. En 1818, lors de la discussion de la loi sur le recrutement, il se prononça contre l'avancement par ancienneté, demanda le rappel à l'ordre de Bignon, qui venait de parler en faveur des bannis, et prononça l'éloge du prince de Condé. Il cessa de faire partie de la chambre en 1820. J. V.

*Notice historique de la Maison de Mac-Carthy. — Biog. des Hommes vivants. — Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Moniteur, 1815-1820.*

**MAC-CARTHY-LYRAGH** (*Sir Charles*), général anglais, tué dans un combat contre les Achantis, en 1824. Il servait en France, à l'époque de la révolution, dans le régiment de Berwick, et commandait le dépôt à Givet lorsqu'il apprit que ce régiment s'était rendu auprès des princes. Il conduisit ses troupes à Coblenz, et fit les campagnes de l'émigration. Au licenciement des troupes royales, il passa en Angleterre, et demanda du service. Nommé colonel dans l'armée anglaise et gouverneur du Sénégal, il resta dans cette colonie jusqu'en 1814. Promu à cette époque officier général, il passa au gouvernement des établissements anglais de la Côte-d'Or et de Sierra-Leone, possessions qui furent réunies en 1821 dans le but de faciliter l'exécution des mesures prises pour l'abolition de la traite des noirs. Mac-Carthy parvint à gagner l'amitié de plusieurs tribus des Fantis, lorsque le roi des Achantis, Toutou-Quamina, qui se prétendait maître du territoire occupé par les Anglais, leur déclara la guerre. Avant de commencer les hostilités, le prince africain fit demander à sir Charles Mac-Carthy onze cents onces d'or comme tribut, et lui fit dire qu'en cas de refus sa chevelure servirait bientôt de panache au grand tambour de guerre des Achantis. Sir Charles fit ses préparatifs, et se mit en campagne au commencement de l'année 1824, avec neuf cents hommes de troupes européennes et quinze à vingt mille Fantis mal disciplinés et mal armés. Il en laissa une partie pour garder le cap Coast et marcha avec le reste dans la direction de Coomasie, capitale des Achantis, située à environ cent quatre-vingts milles. Il divisa son armée en trois corps: l'un, sous les ordres du major Chesholm, devait marcher du côté d'Acera; l'autre,



sous le capitaine Blankearne, devait servir de réserve; le troisième marchait sous son commandement. Les trois divisions devaient se réunir en entrant chez les Achantis. L'ennemi ne leur en laissa pas le temps. Mac-Carthy, à la tête de quinze cents hommes seulement, rencontra les Achantis prêts à passer la rivière de Boussompra, large de vingt à trente pieds. Un feu nourri s'engagea des deux côtés, les munitions manquèrent bientôt aux Anglais; les Fantis plièrent. Mac-Carthy ordonna la retraite. Les Anglais se retirèrent en bon ordre; se voyant attaqués par derrière, les Fantis se débâtèrent; entourés de toutes parts, les Anglais se défendirent à la haionnette en désespérés; presque tous succombèrent. Mac-Carthy périt dans la mêlée, et sa tête, séparée du corps, fut portée au roi des Achantis. J. V.

Rose, *Biogr. Dict. — Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Biog. des Hommes vivants.*

**MAC-CARTHY (Jacques)**, géographe et traducteur français, né le 25 mars 1785, mort à Paris, le 12 décembre 1835. Fils d'un ancien négociant de Nantes, il était destiné à la carrière commerciale, quand le récit de la bataille de Marengo lui fit prendre du service. Engagé volontaire en 1800, il devint sous-lieutenant après la bataille d'Iéna, et parvint au grade de chef de bataillon. En 1814 il fut chargé de la défense du pont de Lagny et du château de Compiègne. L'année suivante il fit encore la campagne de Waterloo. Placé en non-activité sous la restauration, il se mit à traduire des ouvrages anglais, qu'il édita lui-même. Plus tard il s'occupa d'enseignement, fut attaché au dépôt de la guerre, et devint membre de la Société de Géographie. On a de lui : *Choix de Voyages modernes dans les quatre parties du monde*; Paris, 1822, 10 vol. in-8°; 1823, 15 vol. in-12; quelques autres volumes ont paru comme continuation, en 1829, sous le titre de *Nouveau Choix de Voyages*; — *Dictionnaire universel de Géographie physique, politique, historique et commerciale*; Paris, 1824, in-8°. '827, 2 vol. in-8°; 1844, 2 vol. in-8°; — *Nouveau Cours de Langue Anglaise, avec deux traductions, l'une interlinéaire et l'autre suivant le génie de la langue française, applicable à la méthode Jacotot*; Paris, 1830, 2 vol. in-12; 1844, in-12; — *Traité élémentaire complet de Géographie astronomique, physique, politique, statistique et commerciale*; Paris, 1833, in-8°; Il a travaillé à la *Revue Britannique*, et traduit notamment le *Voyage en Chine* d'Ellis, le *Voyage dans la Régence d'Alger* de Slaw, le *Voyage à Tripoli*, l'*Histoire de la Campagne faite en 1799 en Hollande*, le *Précis de l'Histoire politique et militaire de l'Europe* de Bi-

gland, etc. Il a en outre publié plusieurs livres utiles à l'étude de la langue anglaise.

Son fils, M. Oscar Mac-CARTHY, né vers 1815, est allé s'établir en Algérie vers 1850, et s'est occupé du projet d'un réseau de chemins de fer pour ce pays. Revenu à Paris en 1858, il est parti en 1859, avec une mission du ministre pour suivre la route d'Alger jusqu'à Tombouctou et de Tombouctou au Sénégal. Il a publié : *Algeria Romana; recherches sur l'occupation et la colonisation romaines en Algérie*; Paris, 1858, in-8°; — *Géographie physique, économique et politique de l'Algérie*; Paris, 1859, in-18. Il a collaboré au *Dictionnaire de la Conversation*, à la *Biographie générale*, et à la *Revue Orientale*. J. V.

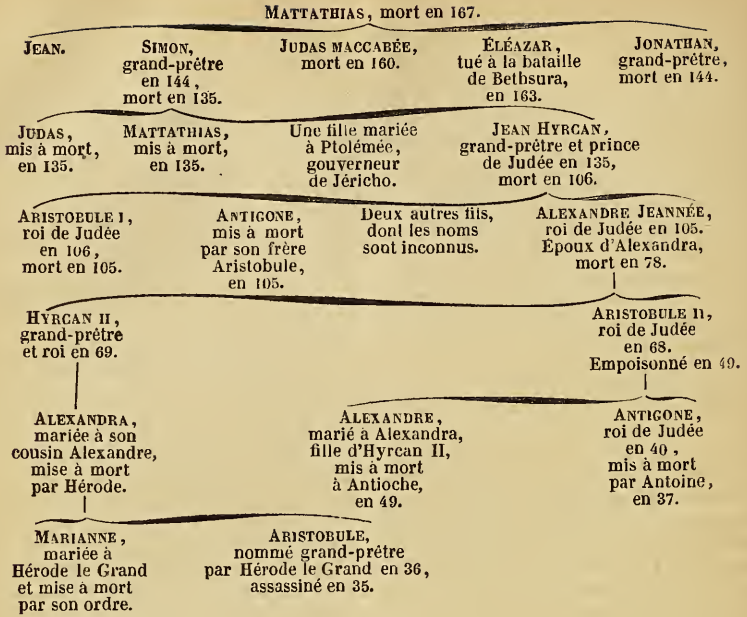
Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franc. contemp.* — Monteur, 23 mars 1859.

**MACCAULEY (Sir Edward)**, romancier anglais, né vers 1785, en Écosse. Il avait le titre de baronet, et publia quelques romans historiques à l'imitation de ceux de Walter Scott; ils ont été réimprimés plusieurs fois et traduits en français par Defauconpret. Nous citerons *Saint-Johnstoun, ou le dernier comte de Gowrie*; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Lochandhu, histoire du dix-septième siècle*; Paris, 1828, 4 vol. in-12; — *Logan de Restalrig, ou la forfaiture*; Paris, 1828, 4 vol. in-12; — *Le Loup de Badenoch, roman du quatorzième siècle*; Paris, 1828, 5 vol. in-12. K.

*Peerage of Scotland.* — Quérard, *La France Litt.*

**MACCABÉES** ou **MACHABÉES** (Μακκαβαῖοι), nom donné aux descendants de Judas MACCABI ou MACCABÉE (1). On les appelle aussi ASAMONÉENS ou, par abréviation, ASMONÉENS, de Asamonée ou Chasmon, grand-père de Mattathias père de Judas. Cette famille, qui obtint la dignité royale, paraît pour la première fois dans l'histoire en 167 avant J.-C., quand Mattathias leva l'étendard de la révolte contre les rois syriens. Suivant Josèphe, la dynastie asmonéenne dura 126 ans, et comme elle finit en 37 avant J.-C., à la mort d'Antigone, roi de Judée, tué par l'ordre de Marc-Antoine, elle avait dû commencer à la reprise de Jérusalem et au rétablissement du culte par Judas Maccabée, en 163. A la mort d'Antigone, il ne restait plus que deux membres de la race asmonéenne, savoir : Aristobule et sa sœur Marianne. Hérode fit tuer le frère, et épousa Marianne, dont il eut plusieurs enfants. Le tableau généalogique donné à la page suivante simplifiera l'étude de la famille des Maccabées.

(1) Judas fut ainsi surnommé à cause de ses victoires, du mot hébreu *machkab* (marteau), voy. Winer, *Bibliisches Realwörterbuch*; vol. 1, p. 745.



Les princes de la dynastie asmonéenne à partir de Jean Hyrcan ont des articles à leurs noms respectifs. *Voy.* ALEXANDRE, ANTIGONE, ARISTOBULE, HYRCAN; nous ne donnerons ici que les quatre fondateurs de la dynastie.

MATTATHIAS, premier chef de l'insurrection juive contre les Séleucides, mort en 167 avant J.-C. Il fut le représentant de la nationalité et de la religion hébraïques, contre les idées helléniques, langage, religion et civilisation, qui depuis la mort d'Alexandre le Grand s'étaient répandues plus ou moins sur toute l'Asie, depuis l'Indus jusqu'à la mer Égée, et qui avaient fait des progrès même chez les Juifs. Sous la domination des premiers Ptolémées et Séleucides, qui avaient accordé aux Juifs la liberté des cultes, un parti influent et éclairé avait adopté la religion et les mœurs des Grecs. Son exemple aurait trouvé probablement un grand nombre d'imitateurs, si Antiochus IV Épiphane en voulant porter le dernier coup à un culte qu'il croyait presque délaissé, n'eût ranimé l'attachement des Juifs pour leur religion nationale.

Antiochus IV avait vendu successivement la prêtrise à Joshua, qui prit le nom grec de Jason, et à Onias, qui changea aussi son nom en celui de Ménélas, à la condition d'introduire à Jérusalem les rites et les institutions des Grecs. Onias, pour payer le prix de sa charge, enleva les vases sacrés du Temple et les vendit dans la ville de Tyr. Cet acte sacrilège, s'ajoutant à d'autres circons-

tances, causa en Judée une insurrection qui fut cruellement réprimée. Antiochus, de retour de sa campagne d'Égypte, marcha contre Jérusalem, dont il s'empara aisément (170), massacra un grand nombre d'habitants, mit le Temple au pillage et le profana en offrant un pourceau sur l'autel. Forcé deux ans plus tard par les Romains d'abandonner l'Égypte, il tourna sa colère contre les Juifs, et résolut d'exterminer tous les adhérents de l'ancienne foi. Ce projet, d'une férocité extravagante, reçut un commencement d'exécution. Le sang coula de nouveau à Jérusalem, et plusieurs quartiers de la ville furent livrés aux flammes. Une citadelle, élevée sur le plus haut sommet du mont Sion, commanda toute la contrée voisine. Antiochus publia ensuite un édit qui prescrivait l'unité de culte dans tous ses États, et frappait les dissidents de pénalités atroces. Tant de barbarie devait provoquer une réaction. A Modin, ville non loin de Lydda, sur la route de Joppa à Jérusalem, vivait Mattathias, homme de famille sacerdotale, avec cinq fils, dans toute la force de l'âge, Jean, Simon, Judas, Éléazar et Jonathan. Quand l'officier du roi de Syrie visita Modin pour faire exécuter l'édit, Mattathias refusa d'obéir, et tua le premier Juif qui eut la faiblesse d'apostasier sur les autels des dieux. Il massacra ensuite l'officier syrien, et se sauva dans les montagnes avec ses cinq fils (167). Il eut bientôt réuni une petite armée d'Esséniens et d'Israélites fugitifs. Puis il

parcourut le pays, détruisant les détachements syriens, renversant les autels des faux dieux et rétablissant le culte de Jehovah. En peu de mois l'insurrection de Modin prit les proportions d'une guerre pour l'indépendance nationale. Mais le grand âge de Mattathias ne lui permit pas de supporter les fatigues de la lutte, et il mourut dans la première année de la révolte. Quelques instants avant sa mort, il désigna pour lui succéder son fils Judas, à qui était réservée la tâche glorieuse de délivrer la Judée.

JUDAS, surnommé *Maccabée*, le libérateur de la Judée, mort en 160 avant J.-C., poursuivit la guerre avec autant d'énergie que de prudence contre des forces très-supérieures, mais qui, heureusement pour lui, furent en partie neutralisées par les troubles de la Syrie. Antiochus, appelé dans les provinces orientales de son empire en 166, laissa la conduite de la guerre à son ministre favori Lysias, à qui il confia en même temps la tutelle de son fils et le gouvernement de l'empire syrien depuis l'Euphrate jusqu'à la mer. Lysias envoya contre les Juifs une armée sous les ordres de Ptolémée, fils de Dorymène, de Nicanor, de Gorgias. Judas battit complètement ces trois généraux près d'Emmaüs, en 165. L'année suivante Lysias fut vaincu près d'Hébron. Ces deux victoires, la mort d'Antiochus arrivée cette année même, la lutte entre Lysias et Philippe, qui se disputaient la tutelle du jeune Antiochus Eupator et l'administration de l'empire, paralysèrent les forces syriennes, et Judas entra dans Jérusalem en 163. Maître de la ville sainte, il répara le sanctuaire, le purifia des profanations des idolâtres, et le dédia de nouveau à Jehovah. Cette dédicace est devenue une fête perpétuelle pour les Juifs, sous le nom de *Fête des Lumières*. Après avoir fortifié la montagne du Temple, Judas marcha contre les peuplades idolâtres de la Palestine et les Juifs hellénisés; mais Lysias accourant avec une puissante armée le força de s'enfermer dans Jérusalem. Comme le siège traînait en longueur et que de part et d'autre on souffrait de la famine, le régent conclut un traité avec Judas, et rentra en Syrie. La paix fut de courte durée. Démétrius, l'héritier légitime du trône de Syrie, s'échappant de Rome, où il était retenu en otage, parvint à ressaisir le pouvoir en faisant tuer Lysias et le jeune Antiochus (162). Il chercha à semer la discorde parmi les Juifs en proclamant Alcimus grand-prêtre. Beaucoup d'Israélites, jusque là fermes adhérents du parti patriotique, se déclarèrent en faveur d'Alcimus; mais Judas refusa de reconnaître l'élu des Syriens, et recommença la guerre. Il eut d'abord d'éclatants succès. Il battit en deux rencontres les Syriens, commandés par Nicanor. Dans l'intervalle de repos que lui procurèrent ces victoires, il envoya une ambassade à Rome pour demander l'alliance de la république. Le sénat accueillit très-bien la demande des Juifs; mais lorsque sa réponse favorable

arriva en Asie, Judas ne vivait plus. Attaqué par des forces immensément supérieures sous les ordres de Bacchide, il succomba en 160, après des prodiges de valeur. Ses frères enlevèrent son corps, et le firent porter à Modin, où il fut enseveli avec magnificence, dans le tombeau de sa famille. Son frère Jonathan lui succéda à la tête du parti national.

JONATHAN, grand-prêtre juif, mort en 144 avant J.-C. La mort de Judas avait répandu la consternation et le découragement parmi les Israélites. Il fallut quelque temps à Jonathan pour ranimer le patriotisme et le zèle religieux de ses compatriotes. Comme presque toute la contrée se trouvait au pouvoir d'Alcimus et de Bacchide, il resta d'abord sur la défensive. Il prit une forte position dans le désert de Tekoah, et avec son frère Simon il fatigua les Syriens par une guerre d'escarmonches et de surprises. Il conclut avec Bacchide une paix qui laissait aux Syriens Jérusalem et plusieurs autres villes importantes. Mais une révolution, arrivée en 152 dans la monarchie syrienne, lui permit d'obtenir de meilleures conditions. Il embrassa le parti de l'aventurier Alexandre Balas, qui disputait le trône à Démétrius Soter. Alexandre l'emporta, et Jonathan fut reconnu grand-prêtre des Juifs. Après la mort d'Alexandre Balas, Jonathan joua un grand rôle entre Démétrius Nicator, fils de Soter, et Antiochus VI, jeune fils de Balas. Il se déclara d'abord pour le premier; mais n'ayant pu obtenir de lui la reddition de la forteresse de Sion, il prit le parti d'Antiochus, et contribua puissamment à lui assurer la victoire en 145. Cependant Tryphon, qui gouvernait sous le nom du jeune prince, et qui désirait le supplanter, craignant que Jonathan ne s'opposât à son usurpation, le fit assassiner traitreusement l'année suivante. Jonathan eut pour successeur dans la dignité de grand-prêtre son frère Simon.

SIMON, grand-prêtre juif, mort en 135 avant J.-C., se déclara immédiatement pour Démétrius, qui le confirma dans la dignité de grand-prêtre. Aussi vaillant, aussi habile, et plus heureux que ses frères, il acheva leur ouvrage, en renouvelant l'alliance avec les Romains, en fortifiant plusieurs villes, et en expulsant la garnison syrienne de la forteresse de Jérusalem. Sous son autorité prévoyante, la Judée se remit des ravages de la guerre et commença à prospérer. Mais le dernier des fils héroïques de Mattathias n'était pas destiné à finir ses jours en paix. En 137, Antiochus VII, successeur de Démétrius Nicator, ne voulant pas laisser la Judée jouir de l'indépendance conquise par les Maccabées, envoya contre ce pays une armée commandée par Cenbedée. Le vieux Simon confia la conduite de la guerre à ses fils Judas et Jean Hyrcan, qui battirent Cenbedée et le chassèrent de la Judée. Il ne jouit pas longtemps des fruits de sa victoire. Son gendre Ptolémée, gouverneur de Jéricho, forma, à l'instigation d'An-

tiocus, un complot pour s'emparer du pouvoir suprême. Il se saisit traîtreusement de Simon à un banquet, et le fit tuer avec deux de ses fils Judas et Mattathias. Son autre fils Jean Hyrcan éclappa aux meurtriers, et lui succéda dans la double dignité de grand-prêtre et de prince souverain.

L. J.

*Biblia sacra. Maccabæorum Libri V* (4). — Josèphe, *Antiquit. Judaïcæ*, l. XII, XIII. — Er. Frœlich, *Annales compendiaris Regum et Rerum Syriæ, numis veteribus illustrati, deducti ab obitu Alexandri M. ad Cnevi Pompeji in Syriam adventum*; Vienne, 1744, in-fol. — *De fontibus historiæ Syriæ in libris Maccabæorum Prologo* (*Wernsdorfiana*) in *examen vocata*; Vienne, 1746, in-4°. — G. Wernsdorf, *Comment. historico-critica*

(1) Cinq livres sont venus jusqu'à nous sous le titre de *Livres des Maccabées*. Ils ont donné lieu à un grand nombre de discussions exégétiques, qu'il serait trop long d'indiquer ici; mais il est utile de donner quelques détails sur l'origine et la nature de cette partie des *Écritures*. 1° Le premier livre des *Maccabées* contient l'histoire des Juifs durant quarante ans, depuis l'avènement d'Antiochus Épiphane jusqu'à la mort de Simon en 135. L'auteur est inconnu; mais l'ouvrage semble dater de la fin du règne de Jean Hyrcan, et quelques critiques pensent qu'il a été rédigé par ce prince sur des mémoires laissés par les Maccabées. L'opinion générale est qu'il a été écrit en hébreu. Origène et saint Jérôme affirment qu'ils ont vu l'original hébreu, et le texte grec a en effet toute l'apparence d'une traduction. Il forme une partie des *Septante*, et passe pour la meilleure autorité relativement à cette période historique. 2° Le second livre des *Maccabées* commence par deux lettres qui ne sont pas liées entre elles, ni au reste du livre. Il mentionne quelques événements antérieurs à la persécution d'Antiochus Épiphane, rapporte les actes de Judas Maccabée, et finit à la défaite de Nicanor rapportée dans le 1<sup>er</sup> livre (c. VII). C'est un abrégé d'un ouvrage plus ancien par un certain Jason de Cyrène, on en ignore l'auteur, qui doit avoir été un Juif hellénisant. Le texte grec qui fait partie des *Septante* est considéré comme l'original. Les Églises grecque et romaine regardent ces deux livres comme canoniques, malgré l'opinion contraire de Josèphe (*Contra Apian.*, l. 1, 8) et de saint Jérôme (*Præfat. in Prop. Salomonis*). 3° Le troisième livre renferme l'histoire de la délivrance miraculeuse des Juifs d'Alexandrie, captifs et prisonniers sous le règne de l'un des Ptolémées, roi d'Égypte. On ne connaît pas l'auteur de ce livre, dont le texte grec des *Septante* paraît être l'original. Cet ouvrage n'a jamais été admis comme canonique par l'Église romaine; il n'a qu'une faible valeur historique. 4° Le quatrième livre contient un récit du martyre d'Éléazar et des sept frères, déjà raconté dans le deuxième livre. On le trouve dans les manuscrits grecs d'Alexandrie et du Vatican et dans quelques éditions des *Septante*. On suppose que c'est le même ouvrage que Eusèbe, saint Jérôme, Philostorge et autres attribuent à Josèphe sous le titre de *De Maccabæis* ou *De Imperii Rationibus*, et il est inséré dans les éditions de cet auteur. Ce traité déclamatoire, quoique loué par saint Jérôme et saint Augustin, n'a pas été reçu dans le canon des *Écritures*. 5° Le cinquième livre des *Maccabées* existe en arabe et en syriaque. Dom Calmet suppose qu'il a été écrit en hébreu et lu à traduire en grec. Il s'étend depuis la tentative d'Héliodore pour le pillage du Temple jusqu'à la trente-sixième année du règne d'Hérode, et doit avoir été écrit après la prise de Jérusalem par Titus, puisqu'il est fait allusion à cet événement (c. IX et XXI). L'auteur en est inconnu, et l'on suppose ce livre compilé sur les actes des grands-prêtres. *Voy.* Dom Ceillier, *Histoire générale des Auteurs sacres*, t. I, c. XVI. — Dom Calmet, *Dictionnaire biblique et Dissertations sur la Bible*. — Faber, *Harmonia Maccabæorum*, sections II; 1794-1798, in-4°. — Bertheau, *Dissert. de secundo Libro Maccabæorum*; Goettingen, 1829, in-8°. — H. Colton, *The five Books of the Maccabees* et les *Introductions et Commentaires* de De Wette, Eichhorn, Bertholdt et Jahn.

*de fide historica librorum Maccabæorum, qua Erasmus Frolichii annales Syriæ ex instituto examinantur*, 1747, in-4°.

**MACCABÉES** (Les sept). Sous ce nom les hagiographes rapportent que sept frères subirent le martyre avec leur père Éléazar et leur mère Salomonée pour ne pas vouloir renier la religion juive. C'était en 168 avant J.-C. Antiochus Épiphane, roi de Syrie, venait de s'emparer de Jérusalem. Il emmena de la Palestine une foule de captifs, et, de retour dans ses États, voulut forcer ses prisonniers à sacrifier aux idoles et à manger de la chair de porc. Éléazar, appelé l'un des premiers, refusa toute transaction contre la loi mosaïque. Antiochus, pour terrifier les Israélites, envoya Éléazar à la mort. Ce vieillard mourut avec courage, et donna ainsi l'exemple du martyre à ses coreligionnaires. Le tyran sévit ensuite contre la famille de sa victime: il fit paraître Salomonée et ses sept fils devant son tribunal, et leur demanda encore s'ils étaient disposés à apostasier. « Non, » répondirent-ils. Cette famille fut alors distribuée aux bourreaux: *Jean Gaddis*, l'aîné des sept frères, fut déchiré à coups de fouet, puis grillé sur une roue qui tournait devant un brasier ardent; *Simon Thasi* ou *Mothès* vint le second; on lui enleva la peau de la tête, ensuite on l'écorcha jusqu'au bas du ventre. Le troisième frère subit le même supplice. Le quatrième, *Éléazar, Abaron*, ou mieux *Aaron*, eut la langue coupée, parce qu'il menaçait le roi d'un supplice éternel, et fut brûlé vif. On lia le cinquième sur une espèce de catapulte, avec des chaînes, et après lui avoir rompu les reins avec des coins enfoncés avec force on le lança dans l'espace. Le sixième fut jeté dans une chaudière bouillante. *Jonathas Arphas*, le septième, délié par les bourreaux, se jeta volontairement dans le feu, et Salomonée, après avoir constamment encouragé ses enfants à la mort, monta sur le bûcher avec courage. L'Église honore les Maccabées comme martyrs le 1<sup>er</sup> août. Il ne faut pas confondre ces sept martyrs avec les sept fils de sainte Félicité (*voy.* ce nom).

A. L.

Ballet, *Vies des Saints de l'Ancien Testament*, 1<sup>er</sup> août.

**MACCABÉE** (*Éléazar*). *Voy.* ÉLÉAZAR.

**MACCHI** (*Antonio-Maria-Leone*), littérateur italien, né en 1708, à Crémone, mort le 11 septembre 1785, à Brescia. A dix-sept ans il prit la robe des frères de l'Oratoire de Saint-Philippe de Neri, et s'établit dans un couvent de Brescia, où il partagea tous ses instants entre les devoirs de la religion et le culte des belles-lettres. Il a laissé des ouvrages manuscrits, entre autres *Della Creazione delle cose, secondo la divina parola e l'umana ragione*; 4 vol. in-fol.; — *Memorie Ecclesiastiche*; — une traduction en vers italiens des tragédies d'Euripide. P.

Mazzucchelli, dans la *Raccolta Calogeriana*, XXXI. — Arisi, *Cremona Letterata*, III.

**MACCHI** (*Florio*), peintre et graveur de l'école bolonaise, né à Bologne, où il travaillait en

1600. Il fut un des bons élèves et imitateurs de Louis Carrache, et on doit regretter que, négligeant le pinceau pour le burin, il ait perdu son temps à graver des estampes peu estimées, d'après ses compositions ou d'après celles d'autres maîtres.

Ses frères, *Giovanni-Battista* et *Guilio-Cesare*, furent, comme lui, élèves des Carrache. Oretti nous apprend que le premier mourut en 1628.

E. B—N.

Malvasia, *Felsina Pittrice*. — Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*.

**MACCHIAVELLI.** Voy. MACHIAVEL.

**MACCHIETTI** ou **MAGLIETTI** (*Girolamo*), dit *del Crocifissajo*, peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1535, suivant Orlandi, et vers 1541, d'après Lanzi, vivait encore en 1568. Il fut, dit-on, surnommé *del Crocifissajo* parce que son maître peignait des crucifix; il ne s'agit point ici de Michele del Ghirlandajo, dans l'atelier duquel Girolamo entra encore enfant. Après avoir été pendant six années employé par Vasari à la décoration du Palais Vieux, il alla passer deux ans à Rome pour étudier. Dès lors il peignit de bons tableaux d'église, de gracieuses compositions de cheval et des portraits d'une parfaite ressemblance. Il travailla à Florence, à Pise, à Naples, à Bénévent, à Urbino et jusqu'en Sicile et en Espagne. C'est à Florence que l'on trouve ses meilleurs ouvrages, tels que : à la Galerie publique, *un Bain avec plusieurs figures nues*, et *Médée préparant le rajeunissement d'Éson*; à Sainte-Agathe, *La Vierge donnant sa ceinture à saint Thomas*; à Saint-Laurent, une belle *Adoration des Mages*; à Sainte-Marie-Nouvelle, *Le Martyre de saint Laurent*, qui passe pour son chef-d'œuvre, et où il s'est peint lui-même sous les traits d'un soldat voisin de l'empereur. Nous citerons encore à Pise, dans Santa-Maria-del-Carmine, *Le Christ sur la croix* avec la Vierge et plusieurs saints, et à Messine, un *Baptême de Jésus-Christ*.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Borghini, *Il Riposo*. — Colucci, *Dizionario de' Professori di Belle Arti d'Urbino*. — Orlandi, *Abecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Morrona, *Pisa*. — Fanlozzi, *Nuova Guida di Firenze*. — Baldinucci, *Notizie de' Professori del Disegno*. — Catalogue de la galerie de Florence.

**MACCIO** (*Sébastien*), critique et archéologue italien, né à Castel-Durante, dans le duché d'Urbino, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il donna des leçons publiques dans diverses villes de l'Italie, et il profita de ses voyages pour rechercher et copier fidèlement beaucoup d'inscriptions antiques; il en forma un recueil, qui est resté inédit. « Il composait des vers avec une facilité étonnante », dit Bayle, mais ses poésies, entre autres un poème intitulé *Soteridos, seu de redemptionis humanæ mysterio poemata sacra in libros XII divisa*, Rome, 1605, in-4°, sont aujourd'hui oubliées. Le seul de ses ouvrages que l'on cite quelquefois est un traité *De Historia scribenda*; Venise, 1613, in-4°.

Une lettre de lui à Juste Lipse se trouve dans le *Sylloge Epistolarum* de Burmann, t. II, p. 158.

Un autre écrivain de la même époque, **MACCRO** (*Paolo*), né à Modène, a laissé divers ouvrages, entre autres : *Emblemata latino-italica*; Bologne, 1628, in-4°; — *Italici Belli Motus*; Bologne, 1636, in-12.

Z.

Nic. Erythræus, *Pinacotheca*, p. I, p. 278. — Bayle, *Diction. Hist. et Crit.* — Schurtzleisch, *Elogia Scriptorum*, p. 42, 43. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. 1.

**MACCLESFIELD** (*William de*), cardinal anglais, né à Coventry, mort en 1304. Les écrivains religieux lui donnent tour à tour les noms de *Mallisviell*, *Mafflet*, *Massebt*, *Messelech*, *Masset* et *Manusfeld*. Ayant embrassé à Coventry la règle de Saint-Dominique, il vint faire ses études à Paris, et fut reçu docteur à Oxford, où il professa pendant longtemps la théologie. Fidèlement attaché à la doctrine de saint Thomas, il la défendit contre Henri de Gand et Guillaume de La Mare. Il avait une connaissance approfondie des Écritures, et ses discours au clergé anglais témoignent de l'ardeur de son zèle pour la discipline de l'Église. Nommé cardinal-prêtre de Sainte-Sabine par Benoît XI (18 décembre 1303), on rapporte qu'il mourut avant de recevoir la nouvelle de cette promotion. Il a laissé de nombreux écrits, parmi lesquels nous citerons : *Postillæ in sacra Biblia*; — *Quæstiones de Angelis*; — *Contra corruptorem S. Thomæ*; — *Orationes ad clericum*; — *Varia Problemata*.

K.

Échard et Quétil, *Script. Ordinis Prædicatorum*, I, 493. — Tournon, *Hist. des Hommes illustres* du même ordre, I.

**MAC-CLUER** (*John*), navigateur anglais, mort probablement en mer, dans l'année 1795. Il était né en Écosse, et après de nombreuses campagnes devint capitaine au service de la Compagnie des Indes. En 1790 il reçut le commandement des navires *Panther* et *Endeavour*, avec ordre de visiter les îles Pelieu et de conclure un traité avec Abba-Thulle, roi d'Ouroulong, une des principales îles de cet archipel. Ce souverain avait dès 1783 montré une grande bienveillance pour les naufragés du paquebot anglais *Antilope*. Mac-Cluer était aussi chargé de faire des présents utiles à ce monarque; ils consistaient en bestiaux, graines, arbustes et instruments domestiques ou aratoires. L'expédition partit de Bombay au mois d'août, et fut parfaitement accueillie par le vieux roi, qui reconnut et embrassa surtout les lieutenants Wedgeborough et White, lesquels sous le commandement d'Harry Wilson (*voy. ce nom*), avaient été officiers sur l'*Antilope*. Abba-Thulle leur avait confié son fils Libou; mais ce jeune homme mourut dans la traversée. Le roi apprit cette nouvelle avec résignation, et n'en continua pas moins ses bons procédés pour les Anglais. Mac-Cluer fit ensuite voile pour Canton et en juin 1791

revint aux îles Peliou. Il reprit la mer pour visiter la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée. En janvier 1793 il mouilla de nouveau à Coroura (archipel Pelouan). Il résolut subitement de fixer son séjour dans ces parages, et remit son commandement à son lieutenant. Quoique Abba-Thulle lui témoignât la plus vive amitié, au bout de dix-huit mois Mac-Cluer trouva peu agréable la mission qu'il s'était imposée, celle de civiliser des sauvages qui possédaient tous les vices des Européens, sans en avoir les qualités. Il fit vainement dans ce but des voyages à Ternate, à Macao, aux îles Pelion et Bachi : il rencontra partout les indigènes rebelles à ses idées de perfectionnement. En juin 1795 il acheta un petit bâtiment à Macao, y embarqua sa famille et ses domestiques, et quitta les Pelouans. Il relâcha d'abord à Benconlen (île de Sumatra), y laissa une partie de sa suite, et se dirigea sur le Bengale, où il séjourna quelque temps. Il se rembarqua pour gagner Bombay. Dans la traversée fut-il enlevé par les pirates, si nombreux dans ces parages ? devint-il victime d'un accident de mer ? ou, nouveau Robinson, alla-t-il peupler quelque île déserte et inconnue ? On l'ignore : toujours est-il qu'on n'entendit plus parler de lui ni de ceux qui l'accompagnaient. Mac-Cluer était bon géographe ; il a laissé d'utiles mémoires, et Alexandre Dalrymple a publié plusieurs cartes dressées par lui. La relation de ses voyages a été publiée par Hockin, à Londres, en 1803 ; trad. en allemand dans la *Geschichte der Entdeckungen*, etc. (Recueil de Voyages de découvertes), de J.-R. Forster et Sprengel ; Francfort, 1784.

Alfred DE LAZARÉ.

EYRIÈS, *Abrégé des Voyages modernes*. — Horsburgh, † **MAC-CLURE** (Sir Robert-John LE MESURIER), navigateur anglais, né le 18 janvier 1807, à Wexford (Irlande). Fils d'un capitaine d'infanterie, tué à la bataille d'Aboukir, il fut élevé dans la maison du général Le Mesurier, son tuteur, où il resta jusqu'à l'âge de douze ans. Il fut alors envoyé à l'école militaire de Sandhurst ; mais, ne se sentant pas de dispositions pour l'état militaire, il s'enfuit, et passa en France avec trois de ses camarades. Cette escapade ne lui fit pas perdre la bienveillance de son tuteur, qui lui permit de choisir une profession, et, reconnaissant son inclination pour la marine, il le fit embarquer en qualité de *midshipman*, sur l'ancien bâtiment de Nelson, *Victory*. Après six ans de navigation dans les eaux de l'Amérique et des Indes, Mac-Clure fit, sur le *Terror*, avec sir Georges Back, son premier voyage aux mers arctiques, et le zèle qu'il déploya lui valut le grade de lieutenant. Dans l'intervalle de l'année 1837 à 1846, il fut employé dans le service des côtes du Canada. En 1848, sir James Ross ayant été appelé au commandement de l'*Enterprise* et de l'*Investigator*, envoyés à la recherche de sir John Franklin, Mac-Clure s'offrit comme volontaire, et fut nommé lieutenant en premier,

L'expédition atteignit en septembre le détroit de Barrow, et en octobre, comme il était impossible de pénétrer plus avant, elle se réfugia dans le port Léopold. Les excursions faites en traîneau pendant l'hiver n'amenèrent aucune découverte. En novembre 1849 il était de retour en Angleterre ; il reçut aussitôt sa promotion au grade de commandant. L'amirauté anglaise ayant décidé qu'une nouvelle expédition aurait lieu pour rechercher les traces de Franklin, Mac-Clure offrit ses services, qui furent acceptés. Il avait ordre de se diriger par le détroit de Behring vers l'île Melville. Les deux navires désignés pour cette exploration étaient l'*Enterprise*, commandée par le capitaine Collinson, et l'*Investigator*, placé sous les ordres immédiats de Mac-Clure. Ces bâtiments quittèrent Plymouth le 20 janvier 1850, avec soixante-six hommes d'équipage chacun et des provisions pour trois années ; mais ils furent séparés par un coup de vent dans le détroit de Magellan, et ne purent se rejoindre. L'*Investigator*, ayant doublé la pointe Barrow, atteignit le cap Bathurst, puis le cap Parry. Parvenu à une cinquantaine de milles plus loin, Mac-Clure ne tarda pas à découvrir une île inconnue, qu'il nomma *Baring*. Une autre terre, séparée de la première par un détroit, fut appelée *Prince Albert*, et le détroit reçut le nom de *Prince de Galles*, auquel on a substitué depuis celui de *Mac-Clure*. Le bâtiment se trouva enfermé au milieu des glaces le 30 septembre 1850, après avoir parcouru un espace de neuf cents à mille milles, complètement inconnu jusque alors, et il faillit bien des fois être broyé par les banquises. Il resta dans cette position pendant trois années. L'été suivant, le capitaine fit des excursions en traîneau ; il s'assura que le détroit du Prince de Galles communiquait avec les eaux de l'archipel, et reconnut qu'il avait découvert le passage nord-ouest tant cherché (26 octobre 1850). La découverte certaine de la fin malheureuse de Franklin était réservée à un autre explorateur des mers arctiques, le capitaine Mac-Clintock, et ne devait avoir lieu que plusieurs années après, en 1859. En 1852, Mac-Clure se rendit en traîneau avec quelques hommes sur l'île Melville, dans l'espoir d'y trouver des provisions qui auraient été déposées à leur intention ; mais il fut trompé dans son attente. Il y laissa dans un cairn la relation de ses deux campagnes et l'exposé de sa situation présente. L'été se passa sans amener aucune amélioration dans la position de l'équipage. La neige qui recouvrait la terre ne se fondit pas, et la couche de glace parut même être devenue plus épaisse autour du navire. Au printemps suivant (1853) Mac-Clure fut secouru par le capitaine Kellet, qui était venu à Winter-Harbour sur l'île Melville et avait trouvé la note laissée dans le cairn. Il lui confia ses malades et ses infirmes, qui furent ramenés en Angleterre, sur le brick le *Phoenix*, par le lieutenant Creswell. Pour lui, il retourna à son

bâtiment avec l'intention d'attendre que la débacle des glaces le rendit libre; mais l'état de ses hommes ne le permit pas. Le 3 juin 1853, l'*Investigator* fut abandonné, et l'équipage vint rejoindre les marins du capitaine Kellet, qui commandait *Le Résolu* et *L'Intrépide*, fixés à Winter-Harbour. Ces bâtiments eux-mêmes durent être abandonnés, et les équipages se transportèrent sur la glace à bord du *North-Star*, qui les ramena en Angleterre, où ils arrivèrent en octobre 1854. Au retour de Mac-Clure le parlement lui vota une récompense nationale de 5,000 liv. st. (125,000 fr.) et en 1855 il fut créé chevalier à vie. La même année la Société de Géographie de Paris lui décerna une médaille d'or.

E. JONVEAUX.

*Men of the Time. — A Narration of the Discovery of the North-West Passage*, par le capitaine Osborn; Londres, 1858, in-8°. (Cette relation a été rédigée d'après les documents et les notes de sir J. Mac-Clure.)

\* **MAC-CORNNEL (John)**, romancier américain, né le 11 novembre 1826, dans l'Illinois. Il venait de terminer ses études de droit lorsqu'il prit part, comme volontaire, à la guerre du Mexique (1847); il reçut deux blessures au combat de Buena-Vista. Depuis cette époque il s'est fixé à Jacksonville. On a de lui : *Talbot and Vernon*; New-York, 1850, in-12; — *Graham, or youth and manhood*; ibid., 1850, in-12; — *The Gleens, a family history*; ibid., 1851, in-12; — *Western Characters*, 1853. K.

*Cyclop. of American Literature*, II.

**MAC-CORMICK (Charles)**, historien anglais, né en 1744, en Irlande, mort en 1807. Après avoir visité Paris et Londres, il s'établit dans cette dernière ville, et commença l'étude de la jurisprudence; la mort de son père l'ayant réduit à un état voisin de la pauvreté, il renonça au barreau, et tira parti de sa plume en écrivant pour les journaux et pour les libraires. Ses principaux ouvrages sont : *The secret History of King Charles II*; — *The Reign of George III to the year 1783*; — *Continuation of Rapin's History of England*; — *Night reading for leisure hours*; — *Life of Edward Burke*. P. L.

Rose, *New Biograph. Dictionary*.

\* **MAC-CORMICK (N.....)**, inventeur américain, né vers 1800. Il habite Chicago. Le jury international de l'exposition universelle de Paris, en 1855, lui a décerné une grande médaille d'honneur, comme « inventeur de la machine à moissonner qui a le mieux fonctionné dans toutes les épreuves, et qui est le type d'après lequel ont été faites toutes les autres moissonneuses, avec diverses modifications qui n'ont pas changé le principe de la découverte ». Dès 1831 M. Mac-Cornick avait pris un premier brevet d'invention pour une machine qui, ayant reçu des perfectionnements considérables en 1844, se répandit rapidement. Alors se forma une active concurrence qui donna naissance aux machines de Manny, de Hussey, d'Atkin, de Wood, etc. Les constructeurs anglais

apportèrent de nombreux perfectionnements à ces machines, et les inventeurs français les rendirent beaucoup plus simples et plus pratiques. Les moissonneuses actuelles consistent généralement en une roue traînée sur le sol par un attelage et qui présente un axe roulant sur lequel peut être appliquée une résistance égale à la force de traction. Cette force, dans la machine de M. Mac-Cormick, est appliquée à des scies recevant un mouvement rectiligne de va-et-vient très-rapide à travers de grandes dents qui leur servent de guides et de supports. C'est là surtout ce qui constitue l'invention de M. Mac-Cormick. Au concours des moissonneuses qui a eu lieu sur la ferme impériale de Fouilleuse, près de Saint-Cloud, les 19, 20 et 21 juillet 1859, la machine qui a obtenu le premier rang était encore une moissonneuse de M. Mac-Cormick perfectionnée par MM. Burges et Key de Londres. L. L.—T.

MM. Balard et Tisserant, *Rapport du jury du concours général des machines à moissonner tenu sur le domaine impérial de Fouilleuse*.

**MACCOVIUS. Voy. MAKOWSKI.**

**MAC-CRIE (Thomas)**, historien anglais, né en novembre 1772, à Duns (comté de Berwick), mort le 5 août 1835, à Édimbourg. Il fit ses études à l'université d'Édimbourg, qui lui décerna le diplôme de docteur en théologie, et fut en 1795 choisi pasteur par une congrégation presbytérienne de cette ville. Il prit part aux discussions religieuses qui partagèrent les diverses communions d'Écosse, et écrivit quelques ouvrages estimés, entre autres : *Life of John Knox*; Édimbourg, 1812; — *Life of Andrew Melville*; ibid., 1819, 2 vol. in-8°; ce personnage est un des plus célèbres champions des presbytériens sous le règne de Jacques VI; — *History of the Progress and Suppression of the Reformation in Italy, in the XVIth century*; ibid., 1827, in-8°. Les *Œuvres* de ce ministre ont été recueillies par son fils et publiées à Londres; 1857, 4 vol. in-8°. P. L.

*Life of Thomas Mac-Crie*, par son fils, 1840.

**MAC-CULLOCH (John)**, géologue anglais, né le 6 octobre 1773, à Guernesey, mort le 21 août 1835, en Cornouaille. Il descendait d'une ancienne famille écossaise. A l'âge où beaucoup d'enfants épellent encore l'alphabet, il s'exerçait à écrire en latin. Après avoir fait ses humanités dans les écoles de la Cornouaille, il étudia la médecine à Édimbourg, fut reçu docteur à dix-huit ans, occupa quelque temps un emploi d'aide-chirurgien dans un régiment d'artillerie, et fut attaché, en 1803, au comité supérieur de cette arme. En 1807 il s'établit à Blackheath pour y exercer la médecine. De temps à autre, il allait voir son père, qui s'était retiré en Cornouaille; ce fut là qu'il fit connaissance avec sir Humphrey Davy, dont les conseils lui furent très-utiles pour l'étude de la chimie. Depuis 1811 il fut chargé par le gouvernement de diverses missions scientifiques en Écosse. La plus importante fut une exploitation minéralogique et géologique de ce

pays, travail qu'il mena à fin durant les étés de 1826 à 1832; il passait les hivers à mettre en ordre les observations qu'il avait recueillies et à dresser une carte détaillée. Ce grand ouvrage, d'une précision et d'une exactitude singulières, entrepris, continué et terminé par lui seul, embrassant une contrée des plus accidentées du monde, n'a pas encore été surpassé, égalé même, par aucun travail de même nature. La variété des connaissances de Mac-Culloch était remarquable : grâce à un labeur assidu et à une mémoire extraordinaire, il possédait à un degré supérieur la géologie, la minéralogie, la chimie, les mathématiques, les sciences naturelles, les arts industriels; la théologie ne lui était pas étrangère; il dessinait bien, et il a laissé un grand nombre de compositions originales; il était aussi architecte et musicien. Plusieurs sociétés savantes le comptaient parmi leurs membres, notamment la Société royale de Londres et celle de Géologie, qui l'élut son vice président. En 1820 il avait été nommé médecin ordinaire du prince Léopold de Saxe-Cobourg. Vers la fin de sa vie, il enseigna la chimie et la géologie à l'école militaire d'Addiscombe, qui appartient à la Compagnie des Indes. On a de Mac-Culloch : *Description of the western Islands of Scotland, including the isle of Man, etc.*; Édimbourg, 1819, 2 vol. gr. in-8° et atlas in-4° de 43 pl.; — *Geological Classification of Rocks, with descriptive synopses of the species and varieties, comprising the elements of practical geology*; Londres, 1821, gr. in-8°; — *The Highland and western Islands of Scotland, in a series of letters to sir W. Scott*; Londres, 1824, 4 vol. in-8°; cet ouvrage, qui complète les précédents, contient une description étendue de l'Écosse, ainsi que beaucoup de recherches sur l'histoire. Les antiquités, le langage, la musique et les mœurs du pays; — *Treatise on the art of making wines*; 1821, 4<sup>e</sup> édit., 1829; — *Malaria, an essay on the production and propagation of this poison, and on the nature and localities of the places by which it is produced*; Londres, 1827, in-8°; — *An Essay on the remittent and intermittent diseases, including generally marshfever and neuralgia*; Londres, 1828, 2 vol. in-8°; Philadelphie, 1830, in-8°; — *System of Geology, with a theory of earth and an explanation of its connection with the sacred records*; Londres, 1831, 2 vol. in-8°; — *Proofs and illustration of the attributes of God, from the facts and laws of the physical universe, being the foundation of natural and revealed religion*; Londres, 1837, 3 vol. in-8°; ouvrage posthume terminé dès 1830. P. L.—Y.

*Annual biography*, XX, 1835. — *Conversat.-Lexikon*. — *Frøriep, Notizen*, XLVI, sept. 1835. — *Callisen, Medicin. Schriftsteller.-Lex.* — *Cyclop. of English Liter.*

\* **MAC-CULLOCH** (*John-Ramsay*), économiste anglais, né en 1789, à Wigton, district de

Galloway (Écosse). Il commença par collaborer au *Scotsman*, journal libéral fondé en 1817, à Édimbourg, et dont il fut directeur pendant près de deux années. Il devint vers le même temps un des rédacteurs ordinaires de la *Revue d'Édimbourg* pour les sujets d'économie politique ou d'administration publique. En 1828 une chaire fut créée pour lui à la nouvelle université de Londres; il la quitta en 1832, et depuis 1838 il occupa l'emploi de contrôleur à la papeterie royale (*stationery office*). En raison de ses services littéraires, il jouit d'une pension de 200 liv. st. M. Mac Culloch est associé étranger de l'Institut de France (Académie des Sciences morales et politiques). Son nom est depuis longtemps cité comme une autorité en Angleterre; il a publié de nombreux ouvrages, qui se distinguent par les vues philosophiques, la clarté d'exposition et de discussion, des principes libéraux et le bon sens pratique. Deux des plus considérables, qui ne sont au fond que des compilations bien ordonnées, ont passé par de nombreuses éditions et ont été traduites en plusieurs langues; ce sont le *Dictionnaire de Commerce* (*Dictionary practical, theoretical and historical of Commerce and commercial Navigation*); Londres, 2<sup>e</sup> édit., 1834, in-8° avec plans et cartes; 4<sup>e</sup> édit., 1855; et le *Dictionnaire de Géographie* (*Dictionary Geographical, Statistical and Historical of the various Countries in the world*); Londres, 1842, 2 vol. in-8° avec cartes; nouv. édit., augmentée, 1856. Nous citerons encore de lui : *Discourse on the rise, progress, peculiar objects and importance of political Economy*; Édimbourg, 1825, in-8°; — *The Principles of political Economy*; *ibid.*, 1825, in-8°; 4<sup>e</sup> édit., 1849; cet ouvrage, un des meilleurs de l'auteur et auquel le précédent a servi de base, a été traduit en français par Augustin Planche; Paris, 1851, 2 vol. in-8°; — *Treatise on the circumstances that determine the Rate of Wages and the Condition of the labouring classes*; Édimbourg, 1826, in-12; 2<sup>e</sup> édit., 1851, in-8°; — *Esquisse historique de la Banque d'Angleterre* (en anglais); Londres, 1831, in-8°; — *Select Collection of early english Tracts on Commerce*, *ibid.*, 1833, in-8°, avec des notes publiées par le club de l'Économie politique; — *Statements illustrative of the policy and probable consequences of the proposed repeal of the existing corn laws*; *ibid.*, 1841, in-8°; l'auteur avait adopté les principes du libre échange bien avant qu'on parlât de l'école de Manchester; — *Treatise on the principles and practical influence of Taxation and the Funding System*; *ibid.*, 1845, in-8°; — *Literature of political Economy*; *ibid.*, 1845, in-8°; catalogue raisonné d'un choix de publications dans les diverses branches de l'économie politique, avec des notices historiques, critiques et biographiques; le *Dictionnaire* (français) *d'Économie politique*, publié en 1852, y a fait de nombreux emprunts;



— *Treatise on the Succession to Property vacant by death*; *ibid.*, 1848, in-8°; — *Statistical Account of the British Empire*; *ibid.*, 847, 2 vol. in-8° : la meilleure statistique raisonnée de la Grande-Bretagne, au dire de Blanqui. M. Mac Culloch a été chargé de l'impression des œuvres de Ricardo, et il a donné une édition complète de la *Richesse des Nations* d'Adam Smith; Édimbourg, 1828, accompagné d'une notice de ce philosophe. J. C.

*The English Cyclopædia* (Biogr.). — *Dictionn. d'Économie polit.*, II.

**MAC-CURTIN (Hugh)**, savant irlandais, vivait au dix-huitième siècle. Versé dans la connaissance de la langue et de la littérature de son pays, il publia en irlandais et en anglais les deux ouvrages suivants : *Elements of the Irish Language*; Louvain, 1728, in-12; — *English and Irish Dictionary*; Paris, 1732, in-4°. K.

Brunet, *Man. du Libraire*.

**MACDIARMID (John)**, littérateur anglais, né en 1779, à Weem, en Écosse, mort le 7 avril 1808, à Londres. Après avoir été précepteur, il tenta la fortune littéraire, et vint à Londres, où il écrivit dans les revues et devint rédacteur en chef de la *Saint-James' Chronicle*. On a de lui : *An Inquiry in to the System of military Defence of Great-Britain*; Londres, 1803, 2 vol. in-8° : il y démontre les défauts du système d'organisation militaire qui prévalait encore à cette époque, ainsi que la nécessité de recourir à l'institution d'une armée régulière; — *An Inquiry into the Nature of civil and military Subordination*; *ibid.*, 1804, in-8°; — *Lives of British Statesmen*; *ibid.*, 1807, in-4°; *ibid.*, 1820, 2 vol. in-8° portr. Cet ouvrage, plein de recherches, fut malheureusement interrompu au début par la mauvaise santé de l'auteur : il renferme les vies de Thomas More, de Cecil, de Wentworth et de Hale. P. L.

*Athenæum*, III. — D'Israeli, *Calamities of Authors*.

**MACDONALD (Andrew)**, littérateur anglais, né vers 1755, à Leith, en Écosse, mort en août 1790, à Kentish-Town. Fils d'un jardinier nommé Donald, il dut à la bienveillance de l'évêque de Leith le bienfait d'une éducation libérale, entra dans les ordres, et desservit en 1777 une chapelle de Glasgow. En 1782 il publia *Velina, a poetical fragment*, volume qui fut suivi d'un roman intitulé *The Independent*; il donna ensuite au théâtre d'Édimbourg la tragédie de *Vimonda*, dont Henry Mackenzie consentit à écrire le prologue. Le succès de cette pièce l'engagea à quitter l'Église et à se consacrer exclusivement aux travaux littéraires. Après avoir épousé la servante d'une auberge où il avait demeuré, il vint à Londres, où Colman fit représenter *Vimonda* avec beaucoup de magnificence. Il était instruit, et ne manquait ni d'esprit ni de goût; mais sa modestie, son insouciance et l'isolement où on le laissa le condamnèrent, pendant sa courte carrière, à vivre dans l'indigence. Les œuvres de Macdonald ont été recueillies après sa

mort : *The Miscellaneous Works*; Londres, 1791, in-8°. P. L.—X.

*Biographia Dramatica*. — *Gentleman's Magazine*, LX, — D'Israeli, *Calamities of Authors*.

**MACDONALD (John)**, savant anglais, né en 1759, à Kingsbury (État de New-York), mort le 16 août 1831, à Exeter. Fils unique de la célèbre Flora Macdonald, qui fut forcée de s'expatrier en Amérique après avoir, en 1746, pris une part décisive à l'évasion du prince Charles-Édouard, il s'engagea fort jeune au service de la Compagnie des Indes orientales, et atteignit rapidement le grade de capitaine. En 1798 il communiqua à la Société royale de Londres, dont il devint bientôt membre, une série d'observations sur la détermination des pôles magnétiques et les variations de l'aiguille aimantée, observations qu'il avait recueillies de 1794 à 1796 à Sainte-Hélène, à Bencoulen et à Sumatra. Vers 1800 il revint en Angleterre, et fut nommé lieutenant-colonel du régiment royal Clan-Alpin et commandant de l'artillerie à Édimbourg. Il fut ensuite employé en Irlande, et se retira à Exeter, où il passa les quinze dernières années de sa vie. On a de lui : *Rules and Regulations for the field exercises and manœuvres of the french Infantry, issued in august 1791*, Londres, 1803, in-12; trad. du français avec des notes et un parallèle du système anglais et du système prussien; — *The Experienced Officer, or instructions by general Wimpffen to his sons, with notes and introduction*; *ibid.*, 1804; — *Treatise on telegraphic Communication naval, military and political*; *ibid.*, 1808, in-8°; — *Treatise explanatory of the principles constituting the practice and theory of the Violoncello*; *ibid.*, 1811; — *The Formations and Manœuvres of Infantry*; *ibid.*, 1812, in-12, trad. du français de Duteil; — *Telegraphic Dictionary*; *ibid.*, 1816. Ce travail considérable, qui ne contient pas moins de 150,000 mots ou groupes de mots, fut publié aux frais de la Compagnie des Indes. Ce savant officier a fourni aux *Philosophical Transactions* et au *Gentleman's Magazine* un grand nombre de mémoires sur des sujets de physique, d'économie et de politique. P. L.—Y.

*Gentleman's Magazine*, 1831.

**MACDONALD (Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre)**, duc de TARENTE, maréchal de France, né à Sancerre (Berry), le 17 novembre 1765, mort le 24 septembre 1840, dans sa terre de Courcelles. Il descendait d'une famille écossaise qui suivit Jacques II, roi d'Angleterre, en France, où elle se fixa. Après de bonnes études, et à l'âge de dix-neuf ans, il entra comme sous-lieutenant dans la légion irlandaise de Maillebois; puis dans le régiment de Dillon. A l'époque de la révolution, bien que ce corps tout entier eût émigré, il resta en France, et fut employé dans l'état-major de Beurnonville, et ensuite à celui de Dumouriez. Il se distingua à Jemmapes par sa

bravoure et son intelligence, et, peu après la première conquête de Belgique, fut nommé colonel de l'ancien régiment de Picardie. En 1795, devenu général de brigade, il fit, sous Pichegru, la campagne de Hollande, et contribua grandement aux succès de l'armée du nord, en exécutant le passage du Waal, sur la glace et sous le feu des batteries ennemies. Cet exploit amena la prise de la flotte hollandaise. Nommé l'année suivante général de division (1796), il commanda en cette qualité à Cologne, à Dusseldorf, et continua de servir à l'armée du Rhin. Il passa ensuite à celle d'Italie; mais, arrivé un peu tard, il n'eut point de part aux événements de 1797. Après la paix de Campo-Formio, il se trouva sous les ordres de Berthier, et concourut en 1798 à l'invasion des Etats Romains. L'armée ayant pénétré dans Rome, Macdonald en fut nommé gouverneur. Son premier soin fut d'étouffer les dissensions politiques. Mais, malgré ses efforts, plusieurs insurrections, résultat de prédications fanatiques, éclatèrent sur divers points. Le salut de l'armée exigeait des mesures sévères. Les insurgés furent attaqués avec vigueur, et ceux qui étaient pris les armes à la main passés au fil de l'épée. Pendant qu'il était absorbé par cette rude tâche, le roi de Naples envoyait une armée de quatre-vingt mille hommes pour reprendre Rome. Obligé de l'évacuer avec sa division, Macdonald se retira sur Otricoli, où le général Mack le poursuivait avec quarante mille hommes. Malgré la supériorité de ses forces, ce dernier fut mis en déroute, et reprit le chemin de Naples. Macdonald, de concert avec Championnet, se mit à sa poursuite, arriva sous les murs de Capoue, et, après une tentative infructueuse, finit par s'en rendre maître. Là une mésintelligence se manifesta entre lui et Championnet. Ce dernier ayant été destitué et arrêté à Naples par ordre du Directoire (mars 1799), Macdonald lui succéda dans le commandement de l'armée. Malgré la fermentation des esprits et des soulèvements partiels, il acheva la soumission du royaume. Il déploya autant de vigilance que de fermeté dans l'administration, et il était parvenu à rétablir l'ordre partout, lorsque les revers éprouvés par Scherer dans la haute Italie l'obligèrent d'abandonner Naples. Il traverse la Péninsule, insurgée de nouveau, se fait jour de Rome à Florence, et arrive sur les bords de la Trebia, où il rencontre cinquante mille Austro-Russes, commandés par Suwarow (juin 1799). Là se livra, pendant trois jours, une triple bataille, la plus acharnée de nos annales, où trente-cinq mille Français tinrent la fortune en balance. La victoire resta enfin à Suwarow, mais si sanglante, que dans son étonnement il s'écria : « Encore un semblable succès, et nous aurons perdu la Péninsule ! »

Macdonald était dans une position critique. La Trebia était devenue un torrent qui rendait le passage dangereux. Il se proposait de livrer un quatrième combat; mais un conseil de guerre qu'il

assembla à Plaisance décida la retraite. L'armée se mit en mouvement à minuit, et prit la route de Parme. Macdonald arriva le 23 juin sur les bords de la Secchia, et quelques jours après fit sa jonction avec Moreau près de Gènes. Sa mauvaise santé l'obligea de rentrer en France. Il commandait à Versailles lorsque s'accomplit la révolution du 18 brumaire, et il seconda puissamment les projets de Bonaparte. Moreau, général en chef de l'armée du Rhin, le choisit pour un de ses lieutenants, et lui confia le commandement de l'aile droite. La victoire de Marengo avait fait recouvrer aux Français la haute Italie; mais en Allemagne l'Autriche continuait la lutte avec acharnement. Le premier consul mit Macdonald à la tête de l'armée de réserve (24 août 1800), destinée à lier l'armée d'Allemagne et celle d'Italie, en opérant une diversion importante dans le Tyrol. Il fallait dans ce but traverser des montagnes escarpées et parvenir au sommet du Splügen. Après des peines inouïes, secondé par la constance des soldats, le général en chef parvint à triompher des périls de ce passage. Le ministre de la guerre écrivit à Macdonald, et lui exprima toute la satisfaction du gouvernement pour « l'intrépidité et l'héroïque constance, dit-il, que l'armée sous son commandement avait montrés dans ce passage, qui serait une des époques mémorables des faits militaires de la France » (lettre du 23 frimaire an ix). On avait franchi cinquante lieues de glaces. Dans les premiers jours de janvier 1801 Macdonald pénétra dans Trente, et enleva de vive force la position de Roca-d'Asfo et celle de Pieve et de San-Alberto. Il avait manœuvré de manière à mettre l'ennemi entre deux feux, lorsque l'armistice de Trévise vint terminer cette campagne si remarquable. Peu après son retour, il fut chargé d'une mission extraordinaire près la cour de Danemark. Il fut fait grand-officier de la Légion d'Honneur lors de la première promotion (1804). A l'époque du procès de Moreau, fidèle à son ancienne amitié, il manifesta le plus vif intérêt pour l'accusé, qu'il ne pouvait croire coupable. Le premier consul, sur le point de devenir empereur, prit ombrage de cette conduite, et non-seulement il omit le nom de Macdonald dans la liste des maréchaux, mais encore ne lui donna aucun commandement, et le tint dans une sorte de disgrâce. Macdonald se retira modestement à la campagne, et vécut cinq ans dans la retraite. Cependant, au milieu des victoires et des conquêtes de l'empire, chaque année les événements s'étaient agrandis en importance comme aussi en danger. En 1809, Napoléon, qui avait à faire face à la guerre d'Espagne, en voyait une autre encore plus grave sur le point d'éclater en Allemagne. Il rappela ses anciens généraux, et offrit à Macdonald le commandement d'une division en Italie sous le prince Eugène. Alors commence dans la vie du général une phase de services actifs qui se prolongèrent jusqu'à la fin de l'empire, et donnèrent à son

om et à ses talents le plus grand éclat. A la tête de sa division, il exécute le passage de l'Isonzo, édui Laybach à capituler, fait prisonnier le général Meerfeld avec quatre mille hommes, prend oixante canons, des magasins immenses, et ontribue à la victoire importante de Raab, à la uite de laquelle il se réunit sous les murs de ienne à la grande armée. A Wagram (6 juillet), se distingue par sa fermeté et ses dispositions avantes : pendant plus d'une heure il resta ex- osé à la mitraille d'une batterie retranchée des us formidables, établie sur un plateau au mi- eu de la plaine, et il eut deux chevaux tués sous i. L'empereur avait chargé Davout d'un mou- vement très-important près de la tour de Neu- jedel. Quand il vit enfin que ce mouvement était n pleine exécution, il forma une masse de huit atillons dont Macdonald prit la tête; treize au- res, formés en colonnes serrées, marchaient sur es deux ailes; la cavalerie légère et les cuirassiers ouvraient les flancs. Deux divisions les secon- aient à droite et à gauche, et Napoléon suivait e loin, avec les grenadiers à cheval et l'infan- erie de sa garde. A son signal, cette terrible masse s'élança vers le centre de l'ennemi, et malgré les efforts de l'archiduc Charles, ren- versa tout ce qui s'opposait à son passage. Vers a fin du jour, la victoire était complète. Bien ue blessé à la jambe, Macdonald était resté à heval jusqu'à ce que l'affaire fût décidée. Ses ides de camp le transportèrent dans une cabane oisine. Alors arrive le général Rapp, avec l'ordre e l'emmenner au quartier général de l'empereur. apoléon l'attendait. Dès qu'il l'aperçut, il oussa son cheval, s'élança sur le général blessé t l'embrassa d'une telle force, que Macdonald aillit tomber. Puis, devant tout le monde, il lui it d'un ton fort haut et distinct : « Général Macdonald, oublions le passé, soyons amis ! je vous fais maréchal et duc, vous l'avez mérité. — Ah sire ! s'écria Macdonald, avec une vive motion, désormais, entre nous, c'est à la vie, à la mort ! » Le soir il fut annoncé chez l'em- pereur sous le titre de *duc de Tarente*. Après l'armistice de Znaïm, il alla commander à Gratz, et il maintint dans son gouvernement une telle discipline, qu'à son départ les états lui votèrent n présent de deux cent mille francs. Le maréchal refusa noblement, et dit aux députés : « Mes- sieurs, si vous croyez me devoir quelque chose, e vous donne un moyen de vous acquitter : c'est le prendre soin de trois cents malades que je aisse dans votre ville. » En avril 1810, il fut en- voyé en Espagne pour y prendre le commande- ment du corps d'Augereau, dont l'empereur était mécontent. Il eut sous ses ordres principalement les troupes italiennes. Les biographes anglais l'ont accusé de l'incendie qui détruisit la ville de Maurèse. La vérité est que dans un passage étroit les paysans avaient assailli d'une grêle de balles une brigade d'Italiens et égorgé ensuite les blessés. Leurs camarades ne respiraient que

vengeance, et dans la nuit un incendie, soit par accident, soit à dessein, éclata dans la ville, qui fut en partie détruite. Macdonald arriva à Barcelone, après de grandes pertes, et avec beaucoup de blessés. En août 1811, Figuières se rendit à ses armes par capitulation, et l'année suivante il laissa le commandement au général Decaen. Dans la campagne de Russie, le maréchal accompagna Napoléon avec le 10<sup>e</sup> corps sous ses ordres. Ses opérations se bornèrent à une longue défensive devant Riga. A ce corps appartenèrent dix-huit mille Prussiens : lors- que vinrent les désastres, ils firent défection.

Macdonald sentit qu'il n'avait pas un mo- ment à perdre pour sauver ce qui lui restait. Le 31 décembre, il se dirige avec sept mille hommes sur Kœnisberg, où il arriva sans perte notable. L'armée ayant été réorganisée pour la campagne de Saxe, il commanda le 11<sup>e</sup> corps, et battit à Mersebourg ces mêmes Prussiens qui l'avaient abandonné quelques mois avant (29 avril 1813). Il contribua au succès des journées de Lutzen et de Bautzen. Il fut ensuite envoyé avec son corps en Silésie. Il y prit l'offensive, avant que Blücher eût dessiné ses projets, et le 26 août, ayant passé la Katzbach, il fut brusquement attaqué par le général prussien à la tête de troupes supérieures en nombre. On a dit que ses forces étaient imprudemment disséminées sur un espace de dix lieues, contre les ordres de l'empereur. Son centre et sa gauche ayant été attaqués par des masses concentrées, il s'en suivit une horrible mêlée, et beaucoup d'hom- mes furent tués ou noyés. Une division fran- çaise fut forcée de mettre bas les armes. Le reste de l'armée précipita sa retraite, au milieu de torrents de pluie, de ponts emportés, de chemins défoncés, circonstances qui aggravè- rent nos désastres. A la bataille de Leipzig, Mac- donald se signala par son énergie et sa ténacité, et commanda avec le prince Poniatowski l'ar- rière-garde de l'armée, quand la retraite eut été décidée. On avait à suivre un défilé de deux lieues coupé par cinq ou six bras de l'Elster. L'explosion du pont principal ayant eu lieu trop tôt, Macdonald, resté du côté de Leipzig, fut assez heureux pour passer la rivière à la nage. Il prit une part glorieuse à la bataille d'Hanau (30 octobre). Lorsque l'armée eut repassé le Rhin, le maréchal fut envoyé à Cologne pour organiser des troupes; mais bientôt les puis- sances coalisées le forcèrent de rentrer dans l'intérieur. En 1814, dans la campagne de France, il eut de nouveau occasion de montrer son intrépidité et son habile tactique. Avec de faibles débris qui portaient le nom de corps d'armée, il soutint tous les efforts de Blücher, et se dis- tingna particulièrement à Nangis (17 février). Il se trouvait à Fontainebleau avec l'empereur, lorsque ce dernier rédigea et signa son acte d'ab- dication, mais sous la réserve des droits de son fils et de ceux de la régence de l'impératrice. La

mission de porter cet acte aux souverains alliés fut proposée à Macdonald, qui accepta. Malgré le zèle et le dévouement des commissaires, les souverains alliés persistèrent pour une abdication absolue. En vain Macdonald, en particulier, et avec une éloquence noble et chaleureuse, exposa à l'empereur Alexandre toutes les raisons qui pouvaient agir sur son esprit ou remuer son cœur. Les commissaires revinrent à Fontainebleau sans avoir rien obtenu. Napoléon signa une abdication entière et sans restriction, et la fit remettre au maréchal. Il le remercia affectueusement du zèle qu'il n'avait cessé d'apporter dans la négociation, et lui exprima le regret de n'avoir plus les moyens de lui en marquer sa reconnaissance. Le maréchal ayant témoigné que jamais l'intérêt ne l'avait guidé, l'empereur rendit justice à son désintéressement, à sa loyauté, et revint sur les torts qu'il avait eus envers lui : « Du moins, dit-il, vous ne refuserez pas un souvenir. C'est le sabre de Mourad-Bey; je l'ai porté dans les batailles. — Sire, je le garderai toute ma vie! et si jamais j'ai un fils, ce sera son plus bel héritage! — Donnez-moi la main, maréchal, s'écria Napoléon, et embrassez-moi. » Et s'étant jetés dans les bras l'un de l'autre, ils ne se quittèrent que les larmes aux yeux. Caulaincourt et Macdonald portèrent aux souverains alliés le traité ratifié. Ney n'était pas revenu. De tous les maréchaux présents à Paris ou résidant dans les départements qui pouvaient communiquer avec le gouvernement provisoire, le duc de Tarente fut le dernier qui reconnut les actes du sénat; il ne le fit que lorsque Napoléon eut légalement cessé d'être souverain. Il resta noble et digne jusqu'au bout : Voici les termes de son adhésion : « Maintenant que je suis dégagé de mes serments envers l'empereur Napoléon, j'ai l'honneur de vous annoncer (au gouvernement provisoire) que j'adhère et me réunis au vœu national, qui rappelle au trône la dynastie des Bourbons. » Peu après, il fut nommé membre du conseil de la guerre (6 mai), créé chevalier de Saint-Louis et élevé à la pairie (2 et 4 juin), et fut appelé au gouvernement de la 21<sup>e</sup> division militaire. Lors de la discussion sur le projet de loi présenté pour la restitution des biens des émigrés, Macdonald vit le présage de grands dangers dans la manière dont cette question si grave et si délicate avait été posée. Prenant pour devise *maintenir et réparer*, ayant pour but de rassurer les propriétaires des biens nationaux, de consolider leurs titres, et de secourir en même temps les familles auxquelles la révolution avait fait perdre tout ou partie de leurs biens, il proposa un plan d'indemnités de nature à satisfaire à l'intérêt des émigrés et à celui des militaires dépouillés par les événements de la guerre; c'était de créer à cet effet douze millions de rentes qui seraient répartis d'après certaines proportions. Ce plan fut accueilli avec une grande faveur à la chambre des pairs. Adopté, il aurait pu satis-

faire les intérêts et rapprocher les partis. La clôture prochaine de la session ne permit pas à la chambre de prendre un parti, et plus tard les événements empêchèrent d'y donner suite. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Macdonald accompagna à Lyon le comte d'Artois, qui était venu pour raffermir les troupes. Après leur défection, il revint à Paris, où il fut chargé par le roi de commander l'armée qui se formait sous les murs de la capitale. Mais, à l'approche de Napoléon, la défection devint générale et la révolution complète. Le maréchal accompagna Louis XVIII jusqu'à la frontière, revint à Paris et refusa tout emploi. Il se borna à servir comme simple grenadier dans la garde nationale. A la seconde restauration, le maréchal fut chargé du commandement de l'armée qui avait combattu à Waterloo, et d'en accomplir le licenciement. En juillet suivant, il fut nommé grand-chancelier de la Légion d'Honneur, poste qu'il occupa jusqu'en 1831. Il fut un des quatre maréchaux chargés du commandement de la garde royale de service près de la personne du roi. En plusieurs occasions, il prit une part active aux discussions importantes de la chambre des pairs. Mais l'affaiblissement de sa santé l'obligea bientôt à vivre retiré dans sa terre de Courcelles. Il continua à exercer noblement la bienfaisance et la bonté qu'il distinguait. En 1814, il écrivait à sa fille, d'un de ses derniers champs de gloire : « Usez de ressources que vous trouverez à Courcelles; donnez, puisez dans ma caisse; je ne veux point de malheureux ici sur mon domaine ni dans mon voisinage ». — Le maréchal Macdonald n'avait eu que des filles de deux premiers mariages. L'ardent désir d'avoir un héritier (son nom le porta à se remarier, et il épousa M<sup>lle</sup> de Bourgoing, fille de la surintendante de Saint-Denis. Il en eut deux enfants : un fils, qui fut tenu sur les fonts de baptême par le roi Charles X et par la duchesse d'Angoulême (octobre 1824), et qui a hérité du titre de *duc de Tarente*; et une fille, morte en bas-âge. Après la révolution de Juillet, le maréchal vécut presque entièrement retiré à Courcelles, et ce fut là qu'il mourut, à l'âge de soixante-quinze ans. Son buste est aujourd'hui membre du corps législatif et de la chambellan de Napoléon III. J. CHANTU.

Thiers, *Consulat et Empire*. — Général Jomini, *Précis des Opérations militaires*. — Thibaudeau, *Histoire de Napoléon*. — Pelet, *Campagne 1809*. — Rabbe, *Biographie des Contemporains*. — Eloge par le comte de Ségur (*Moniteur*, janvier 1841).

**MACDONALD** (*Francis*), général italien, né à Pescava (royaume de Naples), le 17 février 1777, mort en septembre 1837, à Florence. Sorti de l'école militaire de Naples avec le grade d'enseigne, il fit partie des troupes qui défendirent Toulon contre les armées de la république; après que cette ville se fut livrée aux étrangers. De retour dans sa patrie, il fut un des premiers à proclamer les nouveaux principes de la révolution. Après l'évacuation de Naples par l'

croupes françaises, il partagea le sort des libéraux italiens, et fut déporté en France avec le général Montant, dont il était aide de camp. Le Directoire l'envoya à Dijon, rendez-vous simulé d'une armée de réserve, et le nomma capitaine des grenadiers dans la légion italique. Il fit la campagne d'Italie sous les ordres du général Brune, se distingua au passage du Mincio, au blocus de Mantone, et devint à la paix aide de camp du général Trivulzi, ministre de la guerre de la république cisalpine. En 1805 il prit du service dans l'armée française, combattit sous les ordres de Massena, et reçut après la campagne, à la croix de la Légion d'Honneur. Bientôt le royaume de Naples fut envahi par les Français. Macdonald put rentrer dans sa patrie avec le grade de chef de bataillon dans le corps du génie. Il ne tarda pas à reprendre du service en France, et de grade en grade obtint celui de lieutenant général. Après la bataille de Bautzen, il fut nommé officier de la Légion d'Honneur, reçut le commandement de l'armée napolitaine, et se signala par la prise d'Ancone. En 1814 le roi de Naples, Joachim Murat, le fit ministre de la guerre et de la marine, avec le titre de baron et la croix de commandeur de saint-Léopold. Après la chute de Murat, Macdonald suivit en Autriche la famille de ce prince, dont il fut obligé de se séparer à la suite d'un projet d'évasion auquel il avait paru coopérer. Il obtint plus tard l'autorisation d'aller rejoindre la reine Caroline, devenue la comtesse de Lipano. Il passa près d'elle les dernières années de sa vie. Les journaux du temps ont parlé de son mariage avec cette princesse, mais ce bruit n'a jamais été confirmé. A. H.—T.

*Biographie des Contemporains.*

\* **MACDONALD** (*Laurence*), sculpteur anglais, né vers 1815, en Écosse. Après avoir fréquenté les cours de l'Académie royale de Londres, il se rendit en Italie, depuis un grand nombre d'années il réside à Rome, où il partage avec le célèbre Gibson l'admiration des riches amateurs anglais. Comme Gibson, c'est un pur classique, emmurant à la mythologie des Grecs ou des Romains ses sujets de composition, qui se distinguent par la grâce des attitudes, les proportions exactes et l'arrangement des draperies. Il a exécuté en marbre les statues d'*Andromède* (1843), pour le marquis d'Abercorn; de *Hyacinthe*; d'*Ulysse*, et de ses meilleurs ouvrages, pour sir A. Brooke, *Eurydice*, d'*Aréthuse*, d'une *Bacchante*, etc. L'exposition universelle de Paris, en 1855, il a obtenu une mention honorable. K.

*Illustrated London News*, 1855.

**MAC-DOWALL** (*Guill.*). Voy. DOWALL.

\* **MAC-DOWELL** (*Patrick*), sculpteur anglais, né le 12 août 1799, à Belfast (Irlande). Il apprit le dessin chez un graveur de sa ville natale, acheva son éducation auprès d'un pasteur du Hampshire, et dut se résigner, pour échapper à la misère, à apprendre le métier de carrossier.

Un sculpteur français, nommé Chenu, dans la maison duquel il demeura, ayant remarqué ses dispositions pour l'étude des arts, l'encouragea, lui donna des modèles à copier, et le mit ainsi à même de se faire connaître. Quelques réductions, heureusement exécutées, celle de *La Vénus au Miroir* de Donatelli entre autres, trouvèrent des acquéreurs et permirent au jeune artiste de se livrer tout entier à ses inspirations. Après avoir exposé quelques bustes à l'Académie royale, il s'essaya à la composition idéale, et produisit un groupe d'*Anges*, *Céphale* et *Procris*, en marbre, *Bacchus* et *le Satyre*, et *Une jeune Fille lisant*. Ce dernier sujet, terminé en 1838, lui valut la protection d'un amateur éclairé, W.-T. Beaumont, qui lui fournit des travaux considérables, et l'envoya passer huit mois en Italie à ses frais. M. Mac-Dowell, élu membre de l'Académie en 1846, a obtenu une mention honorable au concours universel de 1855 à Paris. Nous citerons encore de lui : *Jeune Fille allant au bain*, 1840; — *La Prière*, 1842; — *L'Amour triomphant*, 1844, groupe colossal en marbre; — *Cupidon*, 1845, — *L'Amiral Exmouth*, 1846, qui est à l'hôpital de Greenwich; — *Le premier Chagrin*, 1847; — *L'Amour et Psyché*; *Ève*, 1849; — *Lord Warren*, 1850, en bronze; — *L'Amour oisif*, 1852; — *Lord Belfast*, 1856, qui est à Belfast. Il a aussi exécuté un grand nombre de bustes. K.

*The Art-Journal*, janvier, 1850. — *Men of the Time*.

**MACÉ**, poète français, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il se qualifie de curé de *Cenquoin*, mais il y là sans doute une faute de copiste; nous lisons *Cenquonis*, prieur du diocèse de Bourg. On ne possède point de renseignements sur cet ecclésiastique auteur d'une traduction en vers d'une portion de la Bible: ce travail se compose de plus de quatre mille vers, et il n'est pas trop mal écrit. Il est resté inédit: la Bibliothèque impériale le conserve parmi ses manuscrits. G B.

P. Paris, *Manuscrits français de la Bibl. du Roi*, III, 360.

**MACÉ** (*René*), poète français, vivait dans le seizième siècle. Il était bénédictin de Vendôme. Son nom a laissé quelque trace dans l'histoire littéraire de son temps; mais on n'a point de détails sur sa vie, et ses ouvrages sont restés inédits. Guillaume Crestin avait entrepris une *Chronique française*, ou histoire de France en vers, qui devait avoir douze livres; mais il mourut avant de l'achever :

Unq peu fâché, dont il n'avoit mis fin  
A sa chronique, et ouvrage tant fin.

Il n'en avait composé que cinq livres, jusqu'au couronnement de Hugues Capet. Macé, chargé de continuer l'ouvrage, y ajouta un sixième et un septième livre. Il raconta aussi en vers le voyage de Charles Quint en France en 1539. Il semble avoir été estimé de son temps, puisqu'un autre

poète de cette époque, Antoine du Saix, parlant de celui qu'il appelle

... l'escrivain de royale cronique  
Du Lys François, que l'on consaere a Reins,

a pu dire de lui :

Et me pourroit bien faire ingratitude  
Mettre en oubly le grand Renay Macé?  
Celluy qui a tout le los amassé  
Que jamais homme en Europe et Asie  
Peust mériter par haulle poésie.

« C'est dommage, dit Goujet, qu'il ne nous reste plus rien de cet écrivain, qui puisse justifier la vérité d'un éloge si magnifique. » Z.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XI. — Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*.

**MACÉ (Gilles)** (1), littérateur français, né le 22 février 1586, à Caen, mort le 8 mars 1637, à Paris. Il était fils de Bénédic Macé, dont on a un sonnet sur la traduction de Darès de Phrygie faite par Charles de Bourgueville, et descendait de Robert MACÉ, qui le premier imprima en Normandie avec des caractères de fonte, et eut pour apprenti le célèbre typographe Christophe Plantin. Quant à Gilles, il fut avocat, et plaida avec succès; dès son enfance il avait eu du goût pour les mathématiques, qu'il enseigna même publiquement à l'université de Caen, et dont l'étude le conduisit à s'occuper d'astrologie. Il eut aussi quelque talent pour la poésie. On a de lui : *De la Comète de 1618*; Caen, 1619, in-fol., ouvrage fort applaudi des savants contemporains.

Son fils, **Daniel MACÉ**, fut le tuteur du savant Huet, qui devint évêque d'Avranches. P.  
Huet, *Comment. de rebus ad eum pertinent.*, 11, 13, 196.

**MACÉ (Charles)**, dessinateur et graveur français, né à Paris, vers 1631. On a sur lui fort peu de renseignements. Il se recommanda cependant pour avoir été employé par Jabach à dessiner et à graver, en collaboration avec J. Pesne, J. Rousseau et les frères Corneille, les dessins faisant partie de sa célèbre collection. Ce recueil contient cent onze pièces de Macé; les exemplaires publiés du temps de Jabach, et qu'il offrit à ses amis, sont rares et recherchés (2). Voici le titre de la réimpression de cet ouvrage : *Recueil de 283 Estampes, gravées à l'eau-forte par les plus habiles maîtres de ce temps, d'après les dessins des grands-maîtres, que possédait M. Jabach et qui depuis sont passées au Cabinet du Roi* (3); Paris, 1754, in-fol. en larg. On attribue encore

(1) Un avocat du même nom et prénom, **Gilles MACÉ**, et peut-être de la même famille, s'est fait, au siècle dernier, un grand nom au barreau du parlement de Paris. Il avait une profonde connaissance du droit, et plaida pendant trente-six ans. Plusieurs fois il fut admis dans les conseils des princes, qui s'en rapportaient à lui dans les affaires les plus délicates. Il mourut à Paris, le 26 décembre 1724, à l'âge de soixante ans.

(2) Les estampes de ces exemplaires sont avant la lettre et les chiffres de la pagination.

(3) Les dessins, au nombre de 5,542 et 101 volumes, furent achetés pour la somme de 221,833 livres. Jabach les vendit au roi dans un moment de gêne.

à Macé 12 estampes d'après des tableaux religieux de Castiglione dit le *Benedete*. H. H.—N.

Hubert et Rost, *Manuel du Curieux et de l'Amateur d'Estampes*. — Robert-Dumesnil, *Le Peintre Graveur français*.

**MACÉ (François)**, théologien français, né à Paris, vers 1640, mort dans la même ville, le 5 février 1721. Il s'appliqua toute sa vie à l'étude de l'Écriture Sainte et de la morale chrétienne, devint successivement chanoine, puis curé de Sainte-Opportune; il était aussi conseiller et aumônier du roi. On a de lui : une traduction des *Psaumes* et des *Cantiques de l'Église*, avec des *Commentaires* et une *Version* de la paraphrase latine de Louis Ferrand; Paris, 1677, 1686, in-8°; et 1706, in-12; — *Abrégé historique, chronologique et moral de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Paris, 1704, 2 vol. in-12; — *La Science de l'Écriture Sainte, réduite en quatre tables générales*; Paris, 1708, in-8°. La première partie traite de l'Écriture Sainte en général, la seconde de l'Ancien Testament, la troisième du Nouveau; la quatrième contient la comparaison du Nouveau avec l'Ancien. Cet ouvrage, dédié au cardinal d'Estrées, est très-utile aux prédicateurs; — *Les Testaments des Douze Patriarches* (ouvrage que Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, traduisit le premier en latin, en 1242); Paris, 1713, in-12, avec une préface historique contenant la biographie des patriarches cités; — une traduction des *Méditations* de Busée, 2 vol. in-12; — *L'Imitation de Jésus-Christ*; Paris, 1698-1699. — *Épîtres et Évangiles des dimanches et fêtes, et pour le Carême et l'Avent*; 2<sup>e</sup> édit. Paris, 2 vol. in-12; — *Éloge du roi* (Louis XIV). Paris, 1692; — *Mélanie, ou la veuve charitable* histoire morale (ouvrage posthume attribué à tort à l'abbé de Choisy).

Parmi les manuscrits laissés par l'abbé Macé on cite *L'Esprit de saint Augustin, ou analyse de tous les ouvrages de ce père*, avec arguments et notes; ce manuscrit n'a pas moins de 5,000 pages d'écriture très-fine, in-8°; — *Explication des Prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament qui prouvent que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, le véritable Messie et que la religion chrétienne est la vraie et seule religion, ouvrage en deux parties et destiné à confondre les athées, les impies, les libertins les juifs, les hérétiques*; — *Histoire critique des papes depuis saint Pierre jusqu'à Alexandre VII*.

A. L.

*Journal des Savans*, ann. 1686, 1708 et 1713. — Richar et Grand, *Bibliothèque sacrée*.

**MACÉ (John)**, musicien anglais, né en 1613 mort en 1709. Après avoir été longtemps attaché en qualité de clerc, au collège de La Trinité, Cambridge, il vint à Londres en 1690, et y donna des leçons de théorbe, de luth, de viole et de composition. On lui doit un livre singulier, qui a pour titre : *Musik's Monument, or a remembrancer of the best practical music, both di*

*vine and civil, that has ever been known to have been in the world*; Londres, 1676, in-fol. Dans cet ouvrage, divisé en trois parties, l'auteur traite de la musique d'église et des méthodes de luth, de théorbe et de viole; il y fait preuve de goût, de savoir et d'originalité, dans un style bizarre, entremêlé de pièces de vers de sa composition. On y voit aussi qu'il avait inventé un double luth, appelé *diphone*. K.

Hawkins, *Hist. of Music*. — Burney, *Hist. of Music*.

MACÉ. Voy. MASSÉ.

MACEDO (Francisco DE), célèbre écrivain portugais, né en 1596, à Coïmbre, mort le 1<sup>er</sup> mai 1681, à Padoue. A quatorze ans il entra chez les Jésuites, qui, ses études terminées, le chargèrent d'enseigner successivement la rhétorique, la philosophie et la chronologie. Peu de temps après avoir fait profession des quatre vœux (1630), il se décida à quitter cette société, sans cesser néanmoins d'entretenir avec ses supérieurs des relations d'amitié. On ignore les raisons de cette retraite; d'après Joly (dans ses *Remarques* sur Bayle), il y aurait été déterminé par le désir de l'épiscopat, auquel la robe le jésuite ne lui permettait pas d'aspirer. Macedo passa dans l'ordre des Cordeliers, et prit lors le prénom de *François de Saint-Augustin*, sous lequel il publia la plus grande partie de ses ouvrages. La révolution de Portugal, qui mit en 1640 le duc de Bragance sur le trône, donna occasion à ce religieux d'exercer son esprit vif et intrigant; non-seulement il soutint dans ses écrits les droits de ce prince, mais il accompagna en France et en Angleterre les députés chargés de le faire prévaloir contre les prétentions de l'Espagne. Il resta quelques années à Paris et, soit qu'il eût prêché devant le roi, soit qu'il en eût eu simplement le brevet, il prit dans la suite la qualité de *conseiller et prédicateur ordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne*. Appelé à Rome pour y professer la théologie polémique au collège de la Propagande et l'histoire ecclésiastique de celui de la Sapience, il s'y rendit après avoir fait un voyage en Portugal. Comme il cherchait tout à illustrer son nom, il annonça en 1657 qu'il soutiendrait l'année suivante des thèses publiques de *omni re scibilibus*; il se tira de cette épreuve avec beaucoup d'honneur; quoique âgé de plus de soixante ans, il répondit sur-le-champ en vers latins à une foule de questions auxquelles il n'avait pas lieu de s'attendre. De Rome il alla à Venise, où il renouvela, avec autant de succès, le même acte de vanité; il parla sur toutes sortes de matières, excepté sur les mathématiques, et termina la séance en improvisant plus de deux mille vers latins pour écrire la gigantomachie et la fureur de Médée, ainsi qu'une épigramme en l'honneur de Venise, pièce si belle, dit-on, qu'on l'exposa, écrite de la main de l'auteur, à la bibliothèque de Saint-Jacques. « Tout cela, dit Nicéron, sent fort le harlatan. En effet, quel que bonne opinion que

Macedo eût de sa poésie et de sa capacité, personne ne s'est jamais avisé de le mettre au rang des poètes, et tout ce qu'il a fait en ce genre est tombé absolument dans l'oubli. » Ayant encouru la disgrâce de la république de Venise, Macedo accepta, en décembre 1667, une chaire de philosophie morale à l'université de Padoue, et l'occupa jusqu'à sa mort. On l'inhumait dans l'église des Cordeliers de cette ville.

Le P. Macedo est un des auteurs les plus féconds que l'on connaisse : il a composé un nombre prodigieux d'ouvrages; quoiqu'il y en ait déjà beaucoup d'imprimés, il doit en être resté bien plus encore en manuscrit. S'il faut s'en rapporter au catalogue qu'il a dressé lui-même à la fin du *Myrothecium morale*, publié en 1675, il avait composé à cette époque 53 panegyriques, 60 discours latins, 32 oraisons funèbres, 123 élégies, 115 épitaphes, 212 épîtres dédicatoires, 700 épîtres familières, 2,600 poèmes épiques, dont 48 avaient été récités en public, 500 élégies, 110 odes, 3,000 épigrammes ou petites pièces de vers, 4 comédies latines, 2 tragédies, 1 satire espagnole, et en tout 150,000 vers, sans parler d'un grand nombre de consultations sur la théologie, le droit et autres matières. Cet écrivain avait un grand fonds de lecture, une grande présence d'esprit, une mémoire prodigieuse; mais il manquait de modération et de politesse, et la plupart de ses écrits polémiques sont remplis d'aigreur et de vivacité. Il eut des démêlés assez vifs avec le cardinal Bona au sujet du pain azyme, et avec le cardinal Noris sur le monachisme de saint Augustin. Comme cette dernière dispute s'échauffait, les deux adversaires reçurent l'ordre d'y mettre fin. Moins obéissant que Noris, Macedo, afin de ne pas paraître avoir tort, lui envoya un cartel de défi, dans lequel, selon les lois de l'ancienne chevalerie, il exposait le sujet de la querelle et provoquait son antagoniste au combat en champ clos ou ouvert à Bologne. Plusieurs recueils ont inséré cette pièce curieuse, entre autres l'*Italia regnante* de Leti, tome IV. Nous citerons parmi les écrits de Macedo ceux qui méritent quelque attention : *Apotheosis S. Francisci Xaverii*; Lisbonne, 1620, in-8°, poème épique en trois livres; — *Theses rhetoricæ*; Madrid, 1628, in-4° : les titres de quelques-uns de ces morceaux, *Thesaurus eruditonis pro sole*, *Viridarium eloquentiæ*, dénotent l'extrême vanité de l'auteur; — *La Vida de Luis de Ataide, vicerey de la India*; Madrid, 1629, in-4°; — *Historia recentium martyrum Japonensium* (en espagnol); Madrid, 1632, in-4°; — *Epitome chronologica desde il principio del mundo, hasta la venida de Christo*; Madrid, 1632, in-4°; — *Elogia Gallorum*; Aix, 1641, in-4°; — *Propugnaculum Lusitano-Gallicum contra calumnias Hispano-Belgicas*; Paris, 1647, in-fol. C'est une réfutation des *Vindiciæ Hispanicæ* de J.-J. Chifflet, adver-

saire passionné de la maison de Bourbon ; on y lit que les Français, appelés Francs à cause de leur caractère, descendent d'une colonie troyenne ; — *Scrinium S. Augustini de prædestinatione gratiæ et libero arbitrio* ; Paris, 1648, in-4° ; 3<sup>e</sup> édit., Londres, 1654 ; — *Controversia ecclesiastica inter FF. Minores* ; 1653, in-8° ; — *Lituus Lusitanus, contra tubam Anglicanam* ; Londres, 1652, in-4° : apologie du pape Innocent X ; — *Domus Sadica* ; ibid., 1654, in-fol. : éloge historique d'une famille de Portugal ; — *Encyclopædia in Agonem litteratorum producta* ; Rome, 1657, in-fol. : ensemble des thèses qu'il soutint à Rome ; — *De clavibus Patri, IV lib.* ; Rome, 1660, in-fol. ; ces quatre clefs du saint-siège sont l'autorité, l'explication des Écritures, la foi, et les sacrements ; — *Theatrum Meteorologicum* ; Rome, 1661, in-8° ; — *Scholæ Theologiæ positivæ* ; Rome, 1664, in-fol. ; — *Assertor Romanus, sive vindiciæ romani pontificis et pontificatus* ; Rome, 1666, in-fol., réimpr. en 1671 sous un titre différent : *Medulla historiæ ecclesiasticæ emaculata* ; — *Pictura Venetæ urbis ejusque partium in tabulis latinis* ; Venise, 1670, in 4° ; — *Collationes doctrinæ S. Thomæ et Scoti, cum differentiis inter utrumque* ; Padoue, 1671, 2 tom. in-fol. ; — *Joannis Bona Doctrina de usu fermentati in sacrificio missæ* ; Ingolstadt (Venise), 1673, in-8° ; réimpr. à Vérone ; le cardinal Bona n'avait jamais, dit-on, cité Macedo dans ses écrits, et ce dernier, qui était d'humeur hautaine, profita de l'occasion pour lui faire une querelle ; la république des lettres a ses breuteurs, dit Bayle, et Macedo en était un ; — *Disquisitio de ritu azymi et fermentati* ; Vérone, 1673, in-4° : cet ouvrage, différent de l'autre, est dogmatique ; — *Myrothecium morale documentorum XIII* ; Padoue, 1675, in-4° ; — *Schema Congregationis S. Officii Romani, cum elogis cardinalium et corollarium de infallibili auctoritate summi pontificis in mysteriis fidei proponendis* ; Padoue, 1676, in-4°. « Il met, dit Nicéron, la première institution de l'inquisition dans le paradis terrestre, et prétend que Dieu commença à y faire la fonction d'inquisiteur, qu'il continua d'exercer hors du paradis contre Cain et contre ceux qui bâtirent la tour de Babel. Il ajoute que saint Pierre procéda en la même qualité contre Ananie et Saphire, et qu'il la transmit aux papes, qui en investirent saint Dominique et ses successeurs. » — *Elogia poetica in Reimp. Venetam, cum iconibus* ; Padoue, 1680, in-fol. ; — *De Incarnationis Mysterio* ; Padoue, 1681 : on y trouve joint un *Itinerarium sancti Augustini*, qui contient tous les prétendus voyages que ce saint a faits depuis son baptême. P.

N. Antonio, *Biblioth. Hispana*. — Southwell, *Bibl. Scriptor. Soc. Jesu*. — Grég. Leti, *Italia regnante*, III et IV. — Gerberon, *Hist. du Jansénisme*, I, 253. — Nicéron, *Mémoires*, XXXI. — Bayle, *Dict. Crit.* — Moréri, *Dict. Hist.* — *Summario da Bibliotheca Lusitana*.

MACEDO (*Antonio DE*), littérateur portugais, frère du précédent, né en 1612, à Coïmbre, mort le 15 juillet 1693, à Lisbonne. Entré à quatorze ans chez les Jésuites, il fit dans leur société les fonctions de régent et de prédicateur, et passa deux années dans les missions d'Afrique. A son retour il fut envoyé en Suède avec l'ambassadeur de Portugal. La reine Christine lui ayant fait part de son dessein d'abjurer le luthéranisme, il fut chargé de porter au supérieur général des lettres par lesquelles cette princesse demandait deux jésuites pour l'instruire dans la foi catholique. A Rome, on lui confia la charge de pénitencier de l'église du Vatican, qu'il conserva jusqu'en 1671, époque où il retourna en Portugal. En dernier lieu, il dirigea le collège d'Evora, puis celui de Lisbonne. Il est auteur de quelques ouvrages, entre autres : *Elogia nonnulla et descriptio Coronationis Christianæ, reginæ Suediæ* ; Stockholm, 1650, mélanges de vers et de prose ; — *Lusitania infulata et purpurata, seu pontificibus et cardinalibus illustrata* ; Paris, 1663, 1673, in-4° : c'est une histoire des papes et des cardinaux portugais ; — *De Vita et Moribus Joannis de Almeida* ; Padoue, 1669 ; nouv. édit., augmentée, Rome, 1671, in-12 ; — *Divi tutelares orbis christiani* ; Lisbonne, 1687, in-fol., recueil de vies de saints. P.

N. Antonio, *Bibl. nova Hispana*, III. — Bayle, *Dict. Crit.*

MACEDO (*Jose-Agostinho DE*), poète portugais, né vers 1770, à Evora, mort en septembre 1831, à Lisbonne. Admis dans l'ordre des Augustins, il fut en 1810 chapelain du prince régent de Portugal, se distingua par ses talents pour la prédication, et obtint d'être relevé de ses vœux monastiques. Dès lors il partagea son temps entre la poésie et les agitations politiques ; il rédigea successivement la *Gazette officielle* de Lisbonne, *La Trompette du jugement dernier*, la *Gazette universelle*, épousa avec chaleur la cause de don Miguel, et mourut, dit-on, du chagrin que lui fit éprouver la saisie d'une de ses nombreuses brochures. Macedo a joué dans son pays d'une célébrité qui s'est fort obscurcie après sa mort. C'est plutôt un versificateur qu'un poète ; son inspiration s'alimente aux sources étrangères ; il emprunte beaucoup au Tasse, à Milton, aux écrivains français, qu'il affecte de déprécier, et il réussit quelquefois en suivant de près quelque beau modèle. On a de lui : une traduction d'*Horace*, en vers ; — *Os Sabastianistas* ; Lisbonne, 1810 : satire très-vive dirigée contre cette secte singulière, qui attend encore le retour du roi Sébastien, tué en 1578, dans le Maroc ; — *Réflexions sur l'épisode d'Adamastor dans la Lusitade* ; ibid., 1811 : dans lesquelles il s'efforce de prouver que ce passage est emprunté des auteurs italiens ; — *Gama* ; ibid., 1811, réimpr. sous le titre *O Oriente* ; ibid., 1814 et 1827. Tout en prenant pour thème la découverte de l'Inde, Macedo n'en a pas moins la prétention de refaire l'épo-



pée de Camoëns; on regarde toutefois ce poëme comme le meilleur qui ait paru en Portugal depuis un siècle; — *A Meditação* (La Méditation), le chef-d'œuvre de l'auteur; — *Démonstration de l'existence de Dieu*; ibid., 1819, in-8°; — *Newton, La Nature*, deux poëmes didactiques; — *A Lyra Anacreontica*, recueil de vers; — *Branca de Rossis*, tragédie; — *Refutation du monstreux et révolutionnaire écrit intitulé : Quel est le roi légitime du Portugal?* Lisbonne, 1828, in-8°. K.

*The English Cyclop.* (biogr.).

**MACÉDONIUS**, patriarche de Constantinople et hérésiarque grec, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. A la mort d'Eusèbe de Nicomédie, patriarche de Constantinople, en 341 ou 342, les orthodoxes, qui étaient alors le parti populaire, rétablirent patriarche Paul, qui avait été déposé peu après son élection, en 339, pour faire place à Eusèbe. Les ariens, de leur côté, élurent Macédonius, déjà avancé en âge et diacre, ou peut-être prêtre, de l'église de Constantinople. Saint Jérôme, dans ses additions à la *Chronique* d'Eusèbe, dit que Macédonius avait été brodeur, (*artis plumariæ*) (1). L'élection de Macédonius donna lieu à de grands troubles. Le maître des cavaliers, Hermogène, fut tué en essayant de les apaiser, et l'empereur Constance, qui se trouvait à Antioche, dut venir lui-même interposer son autorité. Il bannit Paul, mais il exprima son mécontentement de l'élection précipitée de Macédonius, et refusa d'abord de la confirmer. Après le départ de l'empereur, Paul revint. Cet acte de désobéissance décida Constance à mettre Macédonius et ses partisans en possession des églises. Cette installation eut lieu en effet malgré la furieuse résistance de la multitude. Plusieurs centaines de personnes perdirent la vie dans cette émeute. Macédonius garda son siège patriarcal jusqu'en 348. Déposé à cette époque par suite de l'interposition menaçante de l'empereur Constant, il entra en possession du patriarcat en 350, et il usa cruellement de son pouvoir contre les orthodoxes. Les victimes de cette persécution sont honorées comme martyrs par les Églises grecque et latine, le 30 mars et le 25 octobre. Ces cruautés rendirent Macédonius haïssable à son propre parti, et un événement imprévu augmenta encore la haine générale. Il fit enlever le corps de Constantin le Grand de l'église des Apôtres, qui bâtie depuis vingt ans seulement menaçait ruine. Cet acte, inspiré par une bonne intention, excita les fureurs du peuple, déjà très-mal disposé pour Macédonius. Le sang coula encore. Constance, irrité que Macédonius se fût permis, sans en avoir demandé la permission, un acte qui avait eu de si fâcheuses conséquences, lui retira sa protection. Aussitôt le parti arien

pur ou des acaciens tint un concile à Séleucie en 359, et somma le patriarche de venir répondre à des accusations de cruauté. Ce concile ne prit cependant aucune mesure contre lui; mais au concile de Constantinople, en 360, les acaciens le déposèrent, sous prétexte qu'il avait été cause de beaucoup de meurtres et qu'il avait admis à sa communion un diacre convaincu d'adultère. Le patriarche déchu semble avoir continué de résider dans le voisinage de Constantinople, s'unissant de plus en plus au parti des demi-ariens contre les acaciens. La date de sa mort est incertaine. Facundus prétend qu'il fut sommé de comparaître en 381 devant le second concile œcuménique (1<sup>er</sup> de Constantinople), où furent condamnées ses fausses doctrines touchant le Saint-Esprit; mais c'est probablement une erreur. Macédonius n'a pas dû survivre si longtemps à sa déposition.

Macédonius est surtout connu comme chef de la secte qui porte son nom. Le terme *macédoniens* (οἱ Μακεδονιστοί) est assez vague, et s'appliqua successivement à deux sortes de doctrines hérétiques. On s'en servit d'abord à l'égard de la section la moins hétérodoxe, du parti arien, des demi-ariens (Ἡμιαρεινοί), qui admettaient que le Fils est ὁμοιούσιος, d'une substance semblable à celle du Père, contrairement aux ariens purs ou acaciens, qui disaient que le Fils est ἕννομος, d'une autre substance que le père. Les deux sections du parti se heurtèrent au concile de Séleucie, sans avantage décidé pour l'une ou pour l'autre. Mais l'année suivante les acaciens l'emportèrent, et, excepté pendant les règnes très-courts de Julien et de Jovien, ils dominèrent sous le nom général d'ariens, et persécutèrent à la fois les orthodoxes et les macédoniens. Ceux-ci se rapprochèrent de plus en plus de la confession de Nicée, et plusieurs de leurs évêques transmirent, en 367, au pape Liberius une déclaration dans laquelle ils admettaient que le Fils est ὁμοούσιος, de même substance que le Père. Revenus orthodoxes sur ce point, les macédoniens restèrent hérétiques au sujet du Saint-Esprit, dont ils niaient la divinité, et qui selon eux n'était qu'une créature, mais d'un ordre supérieur. Cette opinion valut aux macédoniens le nom de Πνευματόμαχοι, (ennemis du Saint-Esprit). Le second concile œcuménique, en 381, anathématisa les semi-ariens ou *pneumatomaques*. On appelle quelquefois ces sectaires *marathoniens*, du nom d'un de leur chef Marathonius. Y.

Scerale, *Hist. Eccl.*, II, 6, 12, 13, 16, 22, 27, 38, 39, 40, 45; IV, 12; V, 4, 8. — Sozomène, *Hist. Eccl.*, III, 3, 7, 9; IV, 2, 3, 20, 27; V, 14; VI, 10, 11, 12, 22; VII, 7, 9. — Théodoret, *Hist. Eccl.*, II, 6; V, 11. — Philostorge, *Hist. Eccl.*, V, 1; VIII, 17. — Grégoire de Naziance, *Orat.*, 31, 41. — Saint Athanase, *Historia Arianor. ad monach.*, c. 7; *Dialog. de Trinit.*, III; *contra Macedonianos*. — Saint Epiphane, *Panarion Hæres.*, 74. — Saint Augustin, *De Hæresibus*, c. 52. — Leonce de Byzance, *De sectis*, Act. IV. — Photius, *Biblio.*, cod. 257. — Théophane, *Chronographia*. — Tillemont, *Mémoires*, vol. VI. — Ceillier, *Auteurs sacrés*. — Fabricius, *Bibliotheca*

(1) Scaliger pense qu'il y a là une méprise de saint Jérôme, qui aura mal compris et mal rendu le mot grec métaphorique ποιηλότης, artisan d'intrigues.

*Græca*, vol. IX, p. 247; *Concilia*, vol. I, col. 809, 810, 817-819, édit. de Hardouin.

**MACÉDONIUS**, second patriarche de Constantinople de ce nom, mort en 516. Neveu de Gennadius, patriarche de 459 à 471 et élevé par lui à la dignité de *sceuphytax* (gardien des vases sacrés) dans la grande église de Constantinople, il fut nommé patriarche par l'empereur Anastase I<sup>er</sup>, lors de la déposition d'Euphémus ou Euthymius, en 496. Il était modéré et partisan des transactions. Quoiqu'il reconnût l'autorité du concile de Chalcedoine, il souscrivit l'*hénôtion* de Zénon, et essaya d'amener les moines de Constantinople à la même résolution. Mais les moines refusèrent de rien céder, et Macédonius, pour avoir voulu concilier les deux partis, finit par s'attirer la haine de l'un et de l'autre. Les orthodoxes le blâmèrent d'avoir signé l'*hénôtion*; Anastase s'indigna de le trouver fidèle au concile de Chalcedoine, le fit déposer en 511 ou 512, et l'exila ensuite. Cet acte arbitraire n'avait pas même été précédé d'une apparence de jugement régulier; aussi beaucoup d'ecclésiastiques refusèrent-ils d'admettre la validité de sa déposition. Un des objets de la révolte de Vitalien le Goth, en 514, fut le rétablissement de Macédonius. Vitalien n'atteignit pas son but, et le patriarche mourut dans l'exil. Il est honoré comme un saint par les Eglises grecque et latine. Y.

Evagrius, *Hist. Eccl.*, III, 30, 31, 32. — Théodor. Lecteur, *Hist. Eccl.*, II, 12-36. — Theophaue, *Chronog.*, p. 120-138, édit. du Louvre. — Marcellin, *Chronicon*. — Victor de Tunes, *Chronicon*. — Liberatus, *Breviarium*, c. 19. — Lequien, *Oriens Christianus*, vol. I, p. 220. — Tillemont, *Mémoires*, vol. XVI, p. 663, etc.

**MACÉDONIUS** (Μακεδόνιος), de Thessalonique, poète grec, vivait vers le milieu du sixième siècle, sous le règne de Justinien. Suidas lui donna le titre de *consul* (ὕπατος). Bien que cette dignité fût purement honorifique, elle ne s'accordait qu'à des personnages de distinction. Il est donc probable que Macédonius occupa une place importante dans l'administration impériale; mais on ne sait rien de sa vie. Comme ses contemporains, Agathias et Paul le Silencieux, il composa beaucoup de petites pièces (épigrammes) descriptives ou érotiques; il nous en reste quarante-trois, remarquables par l'élégance du style; elles ont été insérées dans les *Analecta* de Brunck, vol. III, p. 111-122; et dans l'*Anthologia* de Jacobs, vol. IV, p. 81-82. Y.

Suidas, au mot Ἀγαθίας. — Jacobs, *Anthologia Græca*, t. XIII, pp. 641, 913.

**MAC-ENCROE**. Voy. LACROIX (Dém. DE).

**MACER** (*Æmilius*), poète latin, né à Vérone, vers 70 avant J.-C., mort en Asie, en 16 avant J.-C. Il écrivit un poème ou des poèmes sur les oiseaux, les serpents, les plantes médicinales, à l'imitation, à ce qu'il semble, des *Theriaca* de Nicandre. Ses productions, dont il ne reste pas un seul mot, sont ainsi rappelées dans les *Tristes* d'Ovide :

Sæpe suas volucres legit mihi grandior ævo,  
Quæquæ necet serpens, quæ juvet herba, Macer.

L'ouvrage intitulé *Æmilius Macer, De Herbarum Virtutibus*, n'appartient certainement pas au contemporain de Virgile; c'est une production du moyen âge. Il fut publié pour la première fois à Naples, 1477; parmi les éditions postérieures les meilleures sont celles de Ranzov, Hambourg, 1590, in-8°; et de Choulant : *Macer Floridus, De Viribus Herbarum, una cum Walafr. Strabonis, Othonis Cremonensis et J. Folez carminibus sim. argum. quæ sec. Codd. Mss. et veter. edit. recens. supplevit et annotat. crit. instruxit L. Choulant. Ad dit anonymi Carmen græcum de Herbis, quod e Cod. Vindob. auazit et cum G. Hermannii suisque emendat. ed. Jul. Sillig; Leipzig, 1833, in-8°*. Il existe de cet ouvrage une vieille traduction anglaise : *Macer's Herbal, practys'd by doctor Lynacro; translated out of Laten into Englysshe, wich shewynge theyr Operacyons and vertues set in the margent of this Boke, to the entent you myght know theyr vertues*. Le livre ne porte pas de date, mais il a été imprimé par « Robt. Wyer, dwel-lynge at the sygne of saynt Jolian Evangelyste, in seynt Martyns Parysshe, in the byshop of Norwytche rentes, besyde Charynge Crosse ». On en connaît aussi une traduction française sous ce titre : *Les Fleurs du livre des Vertus des Herbes, composé par Macer Florides*, trad. par Lucas Tremblay; Rouen, 1588, in-8°.

Il ne faut pas confondre *Macer de Vérone* avec un autre *MACER*, poète latin cyclique ou homérique, auteur d'un ouvrage intitulé *Bellum Trojanum*. Il vivait en l'an 12 après Jésus-Christ, et il est question de lui dans les *Pontiques* d'Ovide, où ses travaux littéraires sont clairement désignés par les deux vers suivants : Y.

Tu canis æterno quidquid restabat Homero,  
Ne careant summa troica bella manu.

Saint Jérôme, in *Chron. Euseb. Ol.*, CXCI. — Ovide, *Trist.*, IV, 10, 48. — Quintilien, VI, 3; X, 1; XII, 11. — Appuleius, *De Orthograph.* — Maffei, *Verona illustrata*, II, 19. — Brohkhuisius, *Ad Tibull.*, II, 6. — Wernsdorf, *Poetæ. Lat. min.*, vol. IV, p. 579.

**MACER** (*Æmilius*), jurisconsulte romain, vivait sous le règne d'Alexandre Sévère. Il a écrit : *De Appellationibus*; — *De Re militari*; — *De Officio Præsidis*; — *De publicis Judiciis*; — *Ad legem de vicesima hereditatum*. Soixante-deux extraits de ces ouvrages ont été recueillis dans les *Pandectes*; ceux tirés du *De publicis Judiciis* ont été l'objet d'un commentaire spécial de Jacques Lect (*voy.* ce nom). O.

Bach, *Historia Jurisprudentiæ Romanæ*. — Zimmermann, *Geschichte des römischen Privatrechts*, t. I.

**MACER** (*Jean*), historien et jurisconsulte français, né à Santigny dans l'Auxois (Yonne), vivait vers le milieu du seizième siècle. Il fut professeur en droit canon à Paris. « Il fit aussi quelque séjour à Avignon, dit Moréri, et partout il fut estimé pour sa science. Zélé pour sa

patrie et pour la gloire des Français, il écrivit en faveur de l'une et de l'autre, et souffrit impatiemment ceux qui y étaient opposés ». On a de lui : *De prosperis Gallorum Successibus Libellus*; Paris, 1555, in-8°; — *Panegyricus de laudibus Mandubiorum, quo etiam retunduntur extraneorum in Gallos calumnix*; Paris, 1556, in-8°; — *Indicarum historiarum ex oculatis et fidelissimis testibus perceptarum Libri III*; Paris, 1555, in-8°. Pendant un séjour à Avignon, Macer se lia d'amitié avec un voyageur qui avait passé trente ans aux Indes; il en apprit beaucoup de détails curieux, qu'il mit par écrit et publia; — *Philippique contre les Poëlastres et rimailleurs de notre temps*; Paris, 1557. N.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*. — Moréri, *Grand Diction. historique*. — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*.

**MACER** (*Lucius Clodius*). Voy. **CLODIUS**.

**MACER**. Voy. **MAGRI**.

**MACERATA** (*Giuseppino DA*), peintre de l'école romaine, né à Macerata (Marche d'Ancone), vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On voit de lui, dans sa patrie : une *Vierge apparaissant à saint Nicolas et saint Jérôme*, et *Jésus-Christ remettant les clefs à saint Pierre*, tableaux qui sont dans le style du Carrache, et qui ont sans doute fait croire que leur auteur avait étudié chez ce dernier. A Fabriano, il a peint à l'huile une *Annunciation*, et il a décoré deux chapelles de l'église Saint-Venanzio de fresques, dont une, *Le Miracle des Apôtres*, passe pour son chef-d'œuvre. Les têtes du Macerata sont généralement belles; ses compositions sont bien entendues, mais leur exécution accuse à la fois l'hésitation et la négligence. E. B.—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Sret, *Dict. hist. des Peintres*.

**MACERTUS**. Voy. **ACHILLINI**.

**MACFARLANE** (*Robert*), littérateur anglais, né en 1734, en Écosse, mort le 8 août 1804, dans le Middlesex. Il quitta fort jeune l'université d'Édimbourg pour se rendre à Londres, et fut chargé de rendre compte dans le *Morning Chronicle* des débats du parlement; il y inséra aussi, sous des noms de guerre, un grand nombre de lettres et d'articles pour défendre la politique de l'opposition. Pendant quelques années, il dirigea à Walthamstow un établissement d'éducation qui eut une réputation considérable. La curiosité l'ayant poussé un jour à assister aux élections de Brentford, il fut écrasé sous les roues d'une voiture. On a de lui : *Temora*; Londres, 1769, specimen d'une traduction en vers latins des poésies d'Ossian; il abandonna cette entreprise parce qu'il ne put se procurer un assez grand nombre de souscripteurs pour couvrir les frais de publication; — *History of the Reign of George III*; Londres, 1770, 1795, 4 vol. in-8°; il n'a écrit que les tomes I et IV de cet ouvrage, où il a réuni les opinions qu'il avait

émises dans la fameuse polémique qui s'éleva au commencement de ce règne; plus tard il en renia la paternité, et protesta contre les changements qu'on y avait apportés; — *On the present posture and future prospect of public affairs*; Londres, 1797; il semble abjurer dans cette brochure ses anciens sentiments politiques; — *George Buchanan's Dialogue concerning the rights of the crown of Scotland*; Londres, 1801, in-8° : trad. du latin et accompagné de dissertations historiques. P. L.—Y.

*Gentleman's Magazine*, LXXIV.

**MACGILLIVRAY** (*William*), naturaliste anglais, né dans l'île d'Harris, en Écosse, mort le 5 septembre 1852, à Aberdeen. Après avoir été conservateur adjoint au museum d'histoire naturelle de l'université d'Édimbourg, il exerça en titre les mêmes fonctions au museum du Collège des Médecins dans la même ville. Les connaissances qu'il acquit dans les diverses branches des sciences physiques lui valurent le diplôme de docteur, puis une chaire au collège Maréchal à Aberdeen. On a de lui : *Manual of Geology, with a glossary and index*; Aberdeen, 1839; — *History of British Quadrupeds*, dans la *Naturalist's Library* de Jardine; — *History of the Molluscous animals of the counties of Aberdeen, Kincardine and Banff*; 1843; — *Conchologist's Text-Book*, réimprimé plusieurs fois; — *History of British Birds*, en 3 vol. dont deux ont paru après la mort de l'auteur, qui a laissé pour cet ouvrage un grand nombre de dessins originaux; — *Natural History of Dre-Side*, gr. in-8°, fig., esquisses publiées par ordre de la reine Victoria; — une édition de l'*Arrangement of British Plants*, de Withering; — de nombreux mémoires dans les *Memoirs of the Wernerian Society*, *Edinburgh new Philosophical Journal*, *Reports of British Association*, et *Magazine of Zoology and Botany*. P. L.

*The Athenæum*, 1852. — *Cyclopædia of English Literature*.

**MAC-GREGOR** (*John*), économiste anglais, né à Stornoway (comté de Ross), en 1797, mort à Boulogne (France), le 23 avril 1857. Après des études élémentaires, il fut envoyé très-jeune au Canada, et y résida bon nombre d'années, soit comme commis dans une maison de commerce, soit comme négociant à son compte. Ses relations et ses voyages lui fournirent l'occasion d'étudier à fond cette colonie et les États-Unis. De retour en Angleterre, il s'établit à Liverpool dans les affaires; mais ses spéculations ne réussirent point. Il se fit connaître comme auteur en 1832 par un ouvrage en deux volumes, intitulé *British America*, qui obtint promptement une seconde édition. C'est un ouvrage plein de faits, de statistiques, et de vues intelligentes. Encore aujourd'hui il peut être consulté avec fruit. Ce succès lui fraya le chemin des emplois publics. Sous le ministère

de lord Melbourne, il fut chargé de missions commerciales en Allemagne, en Autriche, à Paris et à Naples. On trouve dans ses nombreux rapports de précieux renseignements sur le régime économique des pays qu'il a visités. En 1835 il publia, sous le titre de *My Note Book*, dédié à son ami Sismondi, le récit ou journal de ses voyages, où abondent des anecdotes et ses opinions sur les mœurs ou les institutions des peuples étrangers. Ses travaux littéraires et le succès de ses missions publiques le firent arriver, en 1840, à une place permanente dans l'important département de *board of trade* (bureau de commerce), avec le titre de secrétaire adjoint. Il se montra partisan chaleureux de réformes économiques, et ce fut lui qui engagea Joseph Hume à faire triompher à la chambre des communes le célèbre comité sur les droits d'importation dans le Royaume-Uni, dont le rapport scella la destinée du tarif ancien. Mac-Gregor fut appelé devant le comité, et son examen occupa exclusivement les deux premiers jours et une partie du troisième et du quatrième. L'importance et l'étendue de ses renseignements donnèrent alors un grand retentissement à son nom, et lui suscitèrent de violentes inimitiés de la part du parti qui voulait maintenir l'ancien tarif. Mais comme la réforme avait triomphé, il commença à nourrir de hautes espérances d'ambition, et pour les réaliser il donna, en août 1847, démission de sa place, dont le traitement était de 1,500 liv. (37,500 fr.), et se présenta comme candidat au parlement pour la cité de Glasgow. Malheureusement pour lui, dit un biographe, il échoua presque complètement à la chambre, et il était le seul qui à cet égard se faisait illusion. Cependant il avait continué avec une activité infatigable ses travaux littéraires. En 1847, il publia sous le titre de *Progress of America, from the discovery by Columbus to the year 1846*; 2 vol. in-8°. Beaucoup d'erreurs lui ont échappé dans l'exposition des faits et les statistiques; mais c'est encore la source la plus importante de renseignements sur les deux Amériques. Quelques années après, il fit paraître, sous le titre de *Commercial Statistics*, quatre volumes de 4,000 pages, qui ont principalement rapport à l'Europe. En 1852, il donna *History of the British Empire from the accession of James I*, 2 vol., qui est resté inachevé. Qu'on joigne à ces travaux vingt-deux rapports sur les tarifs et le commerce étrangers, présentés au parlement par ordre royal, de nombreuses brochures sur les questions du jour, et une correspondance officielle ou privée très-considérable, et'on se demande avec surprise comment un seul homme a pu suffire à des occupations si nombreuses et si vastes. Son ambition avait été d'arriver à un poste dans le cabinet. Ayant échoué de ce côté, il organisa une grande banque sous le nom de *Royal British Bank*, et en de-

vant gouverneur. Il n'avait pas les qualités nécessaires pour un poste aussi délicat et aussi important. En peu d'années, les fonds furent absorbés par des spéculations désastreuses. Les actionnaires perdirent la presque totalité de leurs fonds. Plusieurs des directeurs furent poursuivis pour malversation ou dettes considérables. Il fut constaté que Mac-Gregor lui-même devait à la banque une très-forte somme. Les journaux retentirent d'accusations et de plaintes très-vives contre les administrateurs qui avaient joué le principal rôle. Mac-Gregor donna sa démission, et vint se réfugier à Boulogne, où il mourut de chagrin, réduit à la pauvreté, à l'âge de soixante ans. Telle fut la triste fin d'un homme très-intelligent, très-laborieux, de talents remarquables et d'un savoir très-vaste, qui faute de jugement n'aboutit dans sa vieillesse qu'à la ruine entière de ses espérances. J. C.

*Men of the Time.* — *London Times*, avril 1857.

**MACHA-ALLAH**, ou **MESSAHALA**, astrologue et astrologue juif, vivait dans la seconde moitié du neuvième siècle. Après avoir, de son vivant, acquis en Orient une grande réputation pour ses prédictions astrologiques, il obtint en Europe, aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, par ses écrits sur la divination, une renommée universelle. On a de lui : *De Receptionibus Planetarum*, id est de interpretationibus; item de Revolutionibus Annorum mundi; Venise, 1493, et Nuremberg, 1549; — *De Scientia Motus Orbis*; Nuremberg, 1504, in-4°; — *De Elementis et Orbibus celestis*; Nuremberg, 1549, in-4°, publié par Heller avec deux autres écrits astronomiques anonymes. Macha-Allah a encore écrit un grand nombre de traités astronomiques et astrologiques restés en manuscrit, dont la liste a été donnée par Casiri. Voici les principaux : *Astrolabium*, à la bibliothèque de Bâle; — *De Natura Orbium*, et *De Judiciis Astrorum et de Eclipsibus*, à la même bibliothèque; — *Problemata astrologica*, à la bibliothèque Bodleyenne; — *Themata genethliaca*; *Planetarum Conjunctiones*, etc. O.

Casiri, *Bibl. Araba-Hispanica.* — Herbelot, *Bibl. Orientale* (édit. de 1697).

**MACHABÉES.** Voy. MACGABÉES.

**MACHADO.** Voy. BARBOSA MACHADO.

**MACHAM** (1) (*Robert*), aventurier anglais, dont l'existence est mise en doute par la plupart des géographes sérieux, aurait vécu de 1337 à 1387, et aurait découvert l'île de Madère. Voici la version primitive de ce fait, souvent reproduit et toujours altéré; nous l'empruntons à Antonio Galvam, historien portugais, qui écrivait en 1511. Robert Macham était un jeune gentilhomme qui devint amoureux d'Anna Dorset (2), fille d'un des plus riches seigneurs de l'Angleterre

(1) Cook l'appelle *Machin*; quelques biographes le nomment *Machean*, d'autres *Mac Kean*.

(2) Ce nom est écrit souvent *d'Arjet*, surtout dans les chroniques portugaises.

et favori de Édouard III. La différence de fortune mettant un obstacle à l'union régulière des deux amants, Macham enleva sa maîtresse, et tous deux s'embarquèrent pour l'Espagne. Battu par la tempête, leur vaisseau erra treize jours sur l'Océan; enfin, le 8 mars 1344, il se trouvait en vue d'une grande île couverte de bois sur laquelle les aventuriers jetèrent l'ancre. Comme Anna était fort souffrante, les amants descendirent à terre avec quelques-uns de leurs compagnons dans un port nommé encore *Machico*. Soit par la trahison d'une partie de l'équipage, soit par la nécessité de fuir le danger d'échouer en restant près des côtes, le navire reprit la mer. Désespérée de cet abandon, Anna mourut six jours après. Macham construisit au-dessus de sa sépulture un ermitage qu'il mit sous l'invocation de *Jesus*; il écrivit sur la pierre son nom et celui de sa compagne, se construisit un canot avec un tronc d'arbre creusé au feu et, sans voiles ni rames, il atteignit avec ses compagnons la côte d'Afrique. Les Maures regardèrent avec raison cette navigation comme miraculeuse; ils présentèrent les Anglais à leur chef qui leur procura les moyens de gagner l'Espagne d'où ils retournèrent en Angleterre.

Une autre version, plus poétique, veut que Macham soit mort de douleur peu de temps après son amante, et que ce furent ses compagnons qui érigèrent le mausolée grossier qui lui servit de sépulture ainsi qu'à Anna. S'embarquant ensuite sur un frêle esquif, ces hardis marins auraient atteint le Maroc, où ils seraient tombés dans l'esclavage. Le prince don Sanche d'Aragon les racheta, et le récit de leur aventure détermina beaucoup de navigateurs français et castillans à tenter la recherche de l'île que Macham avait si étrangement découverte. Elle fut retrouvée en effet, le 3 juillet 1419, par Gonçalvez Zarco et Tristram Vaz Texeira; mais Freire, en racontant l'anecdote qui donne lieu à cette notice, ajoute: « Nous ne pouvons pas assurer que des gens d'une autorité respectable aient vu le tombeau de Macham. » Ajoutons qu'aucun écrivain du quinzième siècle ne paraît raconter les aventures de Macham et d'Anna d'Arfet ou Dorset. Le célèbre Cook lui-même traite de fable la découverte de Madère par un de ses compatriotes, et en laisse toute la gloire aux Portugais. Il existe une *Relation historique de la découverte de Madère*, trad. du portugais de dom Francisco Alcaforado; Paris, 1671, in-12. A. DE LACAZE.

Manuel Thomaz, *Insulana*. — C. Giraldes, *Tratado completo de Geographia*, t. 181. — Cordeyro, *Collegao de Noticia*, etc., t. II; le même, *Historia insulana das Ilhas de Portugal*, etc. — Gomez-Eannez de Azarara, *Chronica de Guiné*. — Bowditch, *Excursions dans les îles de Madère*, etc., p. 115. — Antonio Galvam, *Descobrimientos*, etc. — Franç. Manoel, *Epanaphoras*. — Jorge Cardoso, *Agiologio Lusitano*. — William Smith, *Collection de Voyages* (Cook), III, 90. — Ferd. Denis, *Portugal*, dans *l'Univers pittoresque*, p. 54.

**MACHANIDAS**, tyran de Lacédémone vers la fin du troisième siècle avant J.-C. Cette période

de l'histoire lacédémonienne est si obscure que l'on ne sait presque rien ni sur la première partie de la vie de Machanidas, ni sur les moyens qu'il employa pour obtenir la tyrannie. On croit qu'il fut d'abord le chef d'une bande de mercenaires tarentins à la solde du gouvernement spartiate, et qu'il s'associa avec Pelops, fils et successeur de Lycurgue, sur le double trône de Sparte. Mais il éclipsa ou chassa son collègue, et par ses crimes et la terreur qu'il inspirait il mérita le titre de tyran. N'ayant aucun droit à la couronne, il ne respecta ni les éphores ni les lois, et régna par l'épée seule de ses mercenaires. Il se rendit si redoutable aux pays voisins, Argos et la ligue achéenne, que ceux-ci eurent recours à la protection de la Macédoine. Rome, alors engagée dans la guerre punique et redoutant Philippe IV de Macédoine, rechercha de son côté l'alliance de Machanidas. Ce tyran étranger respectait aussi peu les coutumes religieuses des Grecs que les droits de ses sujets. Malgré la trêve sacrée établie pour la célébration des jeux olympiques, il menaça d'invasion le territoire d'Élis, qui ne fut sauvé que par l'arrivée du roi de Macédoine. Enfin, en 207, il succomba dans sa lutte contre la ligue achéenne. L'armée de la ligue et celle du tyran se rencontrèrent entre Mantinée et Tégée. Les Tarentins de Machanidas mirent en complète déroute des troupes de la même nation au service de la ligue; mais Machanidas se laissa imprudemment entraîner à poursuivre l'ennemi, et quand il revint, il trouva l'infanterie lacédémonienne en fuite et les Achéens fortement retranchés derrière un fossé profond. Pendant qu'il tentait de franchir cet obstacle à la tête de ses cavaliers, il tomba frappé à mort par Philopœmen, capitaine général de la cavalerie achéenne. En commémoration de la valeur de leur chef, les Achéens placèrent à Delphes une statue d'airain qui représentait Philopœmen portant le coup mortel à Machanidas. Y.

Polybe, X, 41; XI, 11-13; XIII, 6. — Tite Live, XXVII, 30; XXVIII, 5, 7. — Plutarque, *Philopœmen*, 10.

**MACHATAS** (Μαχάτας), sculpteur grec, d'une époque incertaine. On connaît son nom par une inscription qui nous apprend que Machatas fit une statue d'Hercule dédîée par un certain Laphanes, fils de Lasthène. Machatas est mentionné dans une autre inscription comme auteur d'une statue dédîée à Asclépius. Y.

Montfaucon, *Diario Italico*, p. 425. — Brunck, *Anal.*, vol. III, p. 188, n° 187. — Jacobs, *Animadv. in Anth. Græc.*, vol. III, part. I, p. 596. — Röckh, *Corpus Inscriptionum*, 1794. — R. Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 346.

**MACHAU** (Guill. de). Voy. GUILLAUME.

**MACHAULT** (Jean de), jésuite français, né le 25 octobre 1561, à Paris, où il est mort, le 25 mars 1619. Fils d'un conseiller à la cour des Aides, il fut admis, en 1579, dans la Société des Jésuites; il professa la rhétorique au collège de Clermont, à Paris, et devint recteur du collège de Rouen. En 1614, il publia contre l'histoire latine de De Thou un livre intitulé : *In Ja-*

*cobi Thuan historiarum libros notationes lectoribus utiles et necessariae*; Ingoldstadt, in-4°, et qu'il signa *Gallus, jurisconsulte* (du nom de sa mère, Lecoq). Ce livre fut condamné à être brûlé par la main du bourreau. Dans la sentence du Châtelet, qui est de Henri de Mesmes, lieutenant civil (Paris, 1614, in-4°, en lat. et en fr.), il est désigné « comme pernicieux, contenant plusieurs discours tendant à sédition, plein d'impostures et de calomnies contre les magistrats et officiers du roi ». Quant à l'auteur, il dut se retirer dans les Pays-Bas, où il se livra à la prédication. Rentré en France quelques années plus tard, il venait d'être nommé provincial de Champagne lorsqu'il succomba à une attaque d'apoplexie. Ses remarques ont été réunies à l'*Histoire* de De Thou, édit. de Londres, 1733, 7 vol. in-fol. K.

Alegambe, *Bibl. Script. Soc. Jesu.* — Moréri, *Dict. Hist.*

**MACHAULT (Jean-Baptiste DE)**, littérateur français, neveu du précédent, né en 1591, à Paris, mort le 22 mai 1640, à Pontoise. Admis aussi dans l'ordre des Jésuites, il enseigna la rhétorique à Paris, et dirigea successivement les collèges de Nevers et de Rouen. On a de lui : *Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon, trad. de l'italien*; Paris, 1627, in-8°; — *Éloges et Discours sur la réception du Roi à Paris après la réduction de La Rochelle*; Paris, 1629, in-fol., avec figures dessinées et gravées par Abraham Bosse; — *Ludovicè XIII Expeditio in Italiam pro Carolo, duce Mantuæ*; Paris, 1630, in-4°; — *S. Anselmi Cantuariensis archiep. de Felicitate Sanctorum Dissertatio, ex scriptore Eodinerò Anglo, canon. regulari*; Paris, 1639, in-8°; — *Vie du bienh. Jean de Montmirail, moine de Cîteaux, avec un abrégé de ce qui concerne l'histoire de l'abbaye de Longpont*; Paris, 1641, in-8°, ouvrage posthume. Il avait encore écrit une *Histoire des évêques d'Évreux*, en latin, et une *Histoire de Normandie*, 2 vol. in-fol., restées l'une et l'autre en manuscrit. K.

Sotwel, *Script. Soc. Jesu.* — Le Long, *Biblioth. hist. de la France.*

**MACHAULT (Jacques DE)**, littérateur français, frère du précédent, né en 1600, à Paris, où il est mort, en 1680. Il entra à dix-huit ans chez les Jésuites, qui l'envoyèrent en différents collèges de leur ordre professer les humanités et la philosophie; puis il devint recteur à Alençon, à Orléans et à Caen. On a de lui : *De Missionibus Paraguariz et aliis in America meridionali*; Paris, 1636, in-8°; — *De Rebus Japonicis*; Paris, 1646, in-8°; — *De Provinciis Goana, Malabarica et aliis*; Paris, 1651, in-8°; — *De Regno Cochinchinensi*; Paris, 1652, in-8°; — *De Missionibus in India*; Paris, 1659, in-8°; — *De missionibus religiosorum Soc. Jesu in Perside*; Paris, 1659, in-8°; — *De Regno Madurensi*; Paris, 1663, in-8°. Toutes ces relations, renfermant beaucoup de détails

historiques et géographiques, sont tombées dans l'oubli depuis la publication des *Lettres édifiantes*. K.

Alegambe, *Bibl. Script. Soc. Jesu.* — La Chesnaye des Bois, *Dict. de la Noblesse.*

**MACHAULT (Jean-Baptiste DE)**, seigneur d'ARNOUVILLE, financier français, né le 13 décembre 1701, mort le 12 juillet 1794, à Paris. Il était fils d'un maître des requêtes, qui fut, en 1718, lieutenant de police. Ses études étaient à peine terminées, et il n'avait pas encore vingt ans, qu'il fut admis comme conseiller au parlement de Paris, le 20 juin 1721. Le 15 juillet 1738 il devint maître des requêtes au conseil d'État. Depuis longtemps il s'était lié avec les frères d'Argenson, qui avaient adopté les principes philosophiques et dont il partageait les idées. Au mois de mars 1739, il se trouva mis en évidence au sujet d'un de ces nombreux conflits soulevés en France par la fameuse bulle *Unigenitus*; il s'agissait de l'élection d'un recteur à l'université, où le cardinal de Fleury voulait faire arriver l'abbé de Ventadour. Bien qu'il eût pris, comme rapporteur, des conclusions tout opposées à celles que la cour et le clergé attendaient de lui, il n'en fut pas moins appelé, en 1743, à l'intendance du Hainaut, dont le siège était à Valenciennes. Cependant M<sup>me</sup> de Pompadour, prétendant à diriger les affaires de l'État, voulait s'entourer d'hommes nouveaux, dévoués et complaisants; sur le conseil de d'Argenson, elle résolut de faire nommer Machault contrôleur général des finances en remplacement d'Orry. Mais Machault, que l'on n'avait pas consulté, hésita longtemps à prendre un poste pour lequel il ne se sentait pas préparé. Une lettre que Louis XV lui écrivit, le 8 octobre 1745, ne lui laissa d'autre parti que celui d'obéir. « Vos représentations, disait le roi, augmentent l'estime que j'avais pour vous et me prouvent que vous êtes un des plus honnêtes hommes de mon royaume et le plus capable de me bien servir dans cette place. Ainsi, tout me confirme dans mon choix, et j'attends de vous cette marque de dévouement. »

Il prit possession du contrôle général, le 6 décembre suivant. Les économies réalisées par le cardinal de Fleury avaient à peu près rétabli l'équilibre dans les finances, équilibre si fort ébranlé par la chute du système; mais depuis 1741 la guerre de la succession d'Autriche obligeait le pays à de nouveaux sacrifices. Machault reprit le système des emprunts, qui, en rentes perpétuelles, viagères ou par voie de loterie, grévèrent pendant son administration le trésor de 42 millions annuellement. Pour faire face à ce surcroît de dépenses, le contrôleur général demanda des ressources aux impôts. Un droit de 2 sous par livre fut ajouté au 10<sup>e</sup> rétabli par Orry en 1741; la contribution mise, en 1730, sur les marchandises aux entrées de Paris, se trouva augmentée de quatre sous par livre ainsi que la capitation.

On imposa également divers objets de consommation qui ne l'avaient pas encore été; la fabrication du papier fut taxée en 1748; enfin, on eut recours au vieux moyen des créations d'offices. Au nombre des emplois de ce genre imaginés alors, on trouve ceux de courtiers, jaugeurs, inspecteurs des boucheries, des boissons, du contrôle des actes, et jusqu'à des maîtres de perruquiers. Le clergé avait toujours montré la prétention de se soustraire aux charges communes; il ne fournissait sa part contributive que comme il lui plaisait et sous forme d'abonnement ou de dons volontaires. Machault essaya de mettre fin à ce régime d'exception. L'édit de 1747, ou *édit de mainmorte*, fit défense aux couvents, hospices, collèges et généralement à tous les gens de mainmorte, d'acquérir, recevoir ou posséder aucun fonds, maison ou rente, sans une autorisation légale. Deux ans après, en mai 1749, l'impôt du dixième fut aboli et remplacé par un autre, du vingtième qui devait porter sur tous les biens sans exception et servir à alimenter une caisse dite *d'amortissement*. Cette caisse, destinée à éteindre la dette publique par des rachats successifs, n'avait aucun rapport, quant au mécanisme des opérations, avec celle qui porte aujourd'hui le même nom; ce n'était, à vrai dire, qu'une caisse de remboursement. Enfin, le contrôleur général fit demander au clergé un état général de ses revenus. Ce dernier coup fut le signal d'un concert de violentes récriminations de la part des évêques; plusieurs parlements des pays d'états s'y associèrent en haine du nouvel impôt. C'est à cette occasion que l'évêque de Marseille envoya au ministre ce singulier ultimatum : « Ne me mettez pas dans l'obligation de désobeir à Dieu ou au roi; vous savez bien lequel des deux aurait la préférence. » Machault se croyait appuyé par la cour; il avait été fait, en 1747, grand-trésorier des ordres du roi, ministre d'État en 1749, et depuis la retraite de d'Aguesseau (9 décembre 1750) il réunissait la charge de garde des sceaux à celle de contrôleur général des finances. Aussi voulut-il tenir tête à l'orage; mais il avait trop présumé de M<sup>me</sup> de Pompadour, dont l'esprit versatile était déjà passé à d'autres idées, et de Louis XV, qui vivait, pour ainsi dire, en dehors des événements de son règne. En outre, le comte d'Argenson, son collègue, soit par système, soit par jalousie, se déclara contre lui dans la querelle du parlement de Paris contre l'archevêque et le clergé de cette ville. C'est là ce qui a fait dire que les deux ministres se battaient à coups de parlement et de clergé. Quoiqu'il en soit, il est certain que d'Argenson provoqua l'exil d'une partie des membres du parlement à Pontoise (1753), et que Machault s'entremît pour obtenir leur rappel, se fondant sur l'impossibilité où était le trésor de rembourser la valeur des charges. Cependant la cour, en présence de la résistance soulevée par la répartition du vingtième, avait promp-

tement renoncé à généraliser cet impôt; le clergé s'en était affranchi; des abonnements avaient été consentis aux pays d'états; les produits ne rentraient pas, et la caisse d'amortissement se trouvait abandonnée. Dans l'intervalle, Machault avait pris une mesure excellente au point de vue de l'agriculture, en supprimant les taxes qui entravaient la circulation des grains dans l'intérieur du royaume (1753). Mais bientôt, découragé par le renversement de ses plans financiers, il demanda à changer de portefeuille, et le 28 juillet 1754 il prit celui de la marine, en restant garde des sceaux.

Les forces navales de la France, par suite des économies du cardinal de Fleury, de ses complaisances envers l'Angleterre, et surtout par les désastres de la dernière guerre, se trouvaient réduites à un triste état. Machault avait ordonné des travaux que la pénurie du trésor ne permettait pas de pousser avec beaucoup d'activité, quand éclata inopinément une nouvelle guerre (janvier 1756.). Les Anglais pouvaient alors mettre en ligne 130 vaisseaux environ; en France, sur les 63 vaisseaux portés aux états, 45 seulement étaient propres à tenir la mer. Ce fut pourtant avec des forces aussi inférieures que le pavillon français reprit pour un moment l'éclat qu'il avait eu sous Colbert.

Dans les derniers temps de son administration aux finances, Machault avait cherché à défendre le trésor royal contre les prodigalités de M<sup>me</sup> de Pompadour; l'opposition qu'il fit plus tard au projet d'alliance avec l'Autriche accrut le ressentiment de la favorite. Une intrigue de cour rendit sa disgrâce complète. Le roi ayant été blessé par Damiens, le 5 janvier 1757, se trouva, comme à chacune de ses maladies, assailli de terreurs religieuses, et parla d'éloigner la marquise de Pompadour. Il chargea le maréchal de Soubise d'annoncer à celle-ci sa résolution. Mais le maréchal, qui avait déjà vu une scène semblable du temps de M<sup>me</sup> de Châteauroux, eut l'adresse de se débarrasser sur Machault d'une commission aussi compromettante. Ce qu'avait prévu l'adroite courtisan arriva; le roi, à peine rétabli, la marquise rentra en faveur plus que jamais, et le négociateur fut sacrifié. Néanmoins, en lui retirant ses portefeuilles le roi lui fit remettre, par le comte de Saint-Florentin, une lettre où il lui disait : « Si vous avez quelque grâce à me demander pour vos enfants, je serais bien aise de vous l'accorder et de vous prouver par là que vous ne perdez pas mon amitié ».

Machault se retira le 1<sup>er</sup> février 1757, dans sa terre d'Arnouville; il y vécut ignoré jusqu'à la révolution; les événements de cette époque lui causant quelques appréhensions, il s'éloigna en 1789 pour se rendre chez l'un de ses fils, à Thoiri. Trois ans après, il se réfugia à Rouen; mais il ne put y échapper à la haine qui poursuivait les hommes de l'ancien régime; malgré son âge avancé, il fut enlevé, conduit à Paris,

et enfermé aux Madelonnettes, où il mourut au bout de quelques semaines. De son mariage avec Geneviève-Louise Rouillé du Condray, qu'il avait épousée le 2 avril 1737, il laissa trois fils, dont l'un fut évêque d'Amiens (voy. ci-après), le second, colonel du régiment de Languedoc (dragons), et le troisième, chevalier de Malte.

A. VICQUE.

Ganilh, *Essai polit. sur le Revenu public*; 1823, in-4°.  
— D'Argenson, *Mémoires*; 1858-1859, 5 vol. in-18. — Martin, *Hist. de France*. — Dailly, *Traité des Impositions* (N° du ministère des finances). — *Recueil des édits et ordonnances* (Archives du min. des finances). — Bresson, *Hist. financière de la France*. — *Fastes du règne de Louis XV*; 1756, 2 vol. in-18. — *Etrennes de la Noblesse*, année 1779.

**MACHAULT** (Louis-Charles de), prélat français, fils du précédent, né à Paris, le 29 décembre 1737, mort au château d'Arnouville, le 12 juillet 1820. Il fut élevé par les Jésuites, et eut à peine reçu les ordres qu'il devint grand-vicaire d'Amiens. Il fut nommé en 1771 coadjuteur de l'évêque de cette ville, et en 1772 évêque d'Europée *in partibus*. En le présentant à son chapitre, M. de La Motte dit de lui : « Je ne vous donne pas un saint Jean Chrysostome, mais un saint Jean l'Aumônier. » Devenu, le 10 juin 1774, évêque titulaire d'Amiens, Machault se distingua par ses libéralités envers les pauvres. Lorsqu'en 1781 on publia le *Prospectus des Œuvres de Voltaire*, il fit un mandement contre cette entreprise, et vers la même époque il improuva aussi une traduction des *Épîtres et Évangiles avec des réflexions*, qui lui parut peu orthodoxe. Député du clergé du bailliage d'Amiens aux états généraux, il ne prit jamais la parole, mais vota constamment contre les innovations, et signa toutes les protestations de la minorité. Le 25 août 1790, il publia une *Instruction pastorale sur la hiérarchie et la discipline de l'Église*, Paris, in-8°, adhéra plus tard à l'*Exposition des Principes* des trente évêques, et mit au jour une *Déclaration sur le Serment civique*, demandé par l'Assemblée constituante. Après avoir protesté contre l'élection de Desbois de Rochefort, évêque constitutionnel de la Somme, par plusieurs *lettres pastorales* imprimées à Tournay, en 1791, il se rendit à Londres, puis en Allemagne, se fixa à Paderborn en Westphalie, et, de concert avec les autres prélats émigrés, y écrivit, le 15 août 1798, une *Instruction pastorale sur les atteintes portées à la religion*. Toutefois, pour obéir aux vœux de Pie VII, il donna, le 6 novembre 1801, la démission de son siège, et, rentré en France, se retira au château d'Arnouville, où il se plut à rendre les services d'un simple curé. En 1818 le roi le nomma chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis. H. FISQUET.

*La France pontificale* (sous presse) — *Biogr. nouvelle des Contemporains*. — *Biogr. des hommes vivants*.

**MACHET** (Gérard ou Girard), cardinal français, confesseur de Charles VII, né vers 1380, à Blois, mort le 17 juillet 1448, à Tours.

En 1391 il entra au collège de Navarre à Paris, et fut reçu docteur en théologie en 1411. Machet s'attacha au collège de Navarre, où il demeura comme professeur; il y connut Gerson, et compta au nombre de ses disciples Nicolas de Clamanges. Rallié, comme Gerson, au parti d'Armagnac, il siégea dans l'assemblée des docteurs, qui se réunirent, à Paris, le 16 janvier 1414, pour condamner la doctrine du tyrannicide émise par Jean Petit. Après le départ de Gerson pour le concile de Constance, il fut nommé vice-chancelier de l'université, et en cette qualité harangua l'empereur Sigismond lorsque ce prince fit son entrée à Paris (1416). La fameuse invasion des Bourguignons dans la capitale eut lieu pendant la nuit du 30 mai 1418 : Machet était alors proviseur du collège de Navarre. Cette maison fut l'un des théâtres du massacre des Armagnacs. Obligé de fuir, ainsi que le dauphin, son élève depuis 1412, il suivit ce prince dans sa retraite, et devint alors son confesseur. Charles étant monté sur le trône. Machet eut comme ministre parmi ses attributions les affaires qui pouvaient toucher en même temps la politique et la foi.

Machet, qui s'était retiré à Lyon, auprès de son ami, l'illustre Gerson, fut rappelé à la cour, où il reprit ses premières fonctions. Chargé de présider l'interrogatoire de Jeanne Darc (mars 1429), il accueillit cette héroïne avec une sympathie bienveillante. Il déclara lui-même que la venue de la libératrice, annoncée par les prophéties, était écrite et qu'il l'avait lue dans les livres. G. Machet fut témoin de la révélation que la Pucelle fit à Charles VII du secret de Loches (1). Plus tard, il accompagna le roi et la Pucelle à l'armée, lors de l'expédition qui se termina par le sacre de Charles VII. Peu de temps avant cet événement, le roi s'était présenté devant Troyes. Cette ville lui ayant refusé obéissance, Charles VII se mit en devoir de la soumettre par la force des armes. Machet était un ancien condisciple et ami de l'évêque de Troyes, nommé Jean Laiquise. Ces liens de sympathie existant entre les deux prélats et l'active influence de Machet sur l'évêque contribuèrent puissamment à la conclusion du traité qui ouvrit au roi de France la capitale de la Champagne.

Machet fut successivement chanoine de Paris, de Chartres, puis de Tours, et en 1432 évêque de Castres. Le pape Félix V, qui voulait être agréable au roi de France, revêtit, en 1440, son confesseur de la pourpre romaine. Cependant, Machet ne se prévalut jamais de ce titre, et refusa l'archevêché de Tours, qui lui fut également offert. Attaché à ses devoirs, il remplit jusqu'à la fin de ses jours les obligations de sa charge. Au mois d'octobre 1447, atteint par les infirmités de l'âge et presque aveugle, il alla se retirer dans un ermitage près de Loches. Il mourut à Tours,

(1) Voy. l'article DARC (Jeanne).



l'année suivante, et fut enterré dans l'église de Saint-Martin. Maître Gérard Machet avait légué à cette collégiale sa correspondance manuscrite, acquise par Colbert; elle se conserve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Launoy, dans son *Histoire du Collège de Navarre*, en a publié divers extraits.

A. V. — V.

*Manuscrits Baluze*, n° 77, f° 353 et suiv. — Ms. supplément français, n° 2285. Ms. latin 8577. Aux archives: PP 15312 f° 45, XX 1480 f° 121. — *Galila Christiana Nova*, I, col. 73. — Launoy, *Hist. de la Cour des Rois de France*, 1645, in-fol. — Archon, *Hist. ecclésiast. de la Chapelle des Rois de France*, 1704, in-4°, II, 353 et s. — Bernier, *Hist. de Blois*. — H Grégoire, *Hist. des Confesseurs*, 1821, in-8°, p. 279 et s. — Félibien, *Hist. de Paris*, II, 785. — Monsiret, (édit. D'Arca), III, 246. — Godefroy, *Hist. de Charles VI*, 796 et s. — Jean Chartier (édit. in 16), III, 805. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*. — Vallet de Viriville, *Charles VII et ses conseillers*.

**MACHIAVEL (Nicolas)**, en italien *Niccolo di Bernardo dei Macchiavelli*, célèbre écrivain politique et historien italien, né à Florence, le 3 mai 1469, mort dans la même ville, le 22 juin 1527. Sa famille était une des plus anciennes de Florence. Les Macchiavelli furent chassés de la ville comme guelfes, après la bataille de Monte-Aperti. De retour dans leur patrie avec les autres familles guelfes, ils fournirent à la république, treize gonfaloniers de justice et cinquante-trois prieurs. Mais les charges publiques n'enrichirent pas cette famille, et le père de l'historien, Bernardo dei Macchiavelli, jurisconsulte et trésorier de la Marche d'Ancone, n'avait qu'une fortune à peine suffisante pour soutenir son rang. Sa mère, Bartholomé de Nelli, d'une famille illustre par l'ancienneté et par les charges qu'elle avait occupées, aimait la poésie et composait des vers. On ne sait rien des premières années de Machiavel, sinon qu'il perdit son père à l'âge de seize ans et qu'il acheva son éducation sous la tutelle de sa mère. Né à une époque où l'enthousiasme pour les lettres renaissantes était dans toute sa ferveur, il reçut sans doute une instruction soignée. Paul Jove a dit et Bayle a répété que Machiavel « ne savait que peu de latin; mais il fut au service d'un savant homme, qui, lui ayant indiqué plusieurs beaux endroits des anciens auteurs, lui donna lieu de les insérer dans ses ouvrages ». Ce savant homme était Marcello Virgilio, le traducteur de Dioscoride Jove, dans sa haine pour Machiavel, a dénoncé les faits et attribué au futur commentateur de Tite Live une ignorance bien invraisemblable. Le jeune Florentin, placé vers 1494 auprès de Marcello di Virgilio, qui avait peut-être été son professeur et qui occupait un des premiers emplois de la chancellerie d'État, s'y instruisait dans les affaires, et quatre ans après il obtint, le 19 juin 1498, la place de chancelier de la seconde chancellerie. Dès le 14 juillet suivant, il fut nommé secrétaire de l'office des dix magistrats de liberté et de paix (qui formaient le gouvernement général de la république); c'est de cette fonction qu'il a reçu le titre de *secrétaire florentin*, sous

lequel il est généralement désigné en Italie. Son protecteur Marcello était grand-chancelier (*primario cancelliere*) depuis le mois de février de la même année. Ils gardèrent tous deux leurs places jusqu'à la révolution qui renversa le gouvernement républicain, en 1512. Les attributions de secrétaire comprenaient la correspondance générale de la république, l'enregistrement des délibérations des conseils et la rédaction des traités avec les pays étrangers. Mais ces fonctions n'étaient que la moindre partie de la tâche de Machiavel. Pendant les quatorze ans de son secrétariat, il remplit un grand nombre de missions, soit à l'intérieur, soit auprès de princes dont la république recherchait la protection. Il représenta Florence dans vingt-trois légations, dont quelques-unes étaient de la plus grande importance. En 1500 il fut envoyé à la cour de France pour apaiser Louis XII, irrité du mauvais succès du siège de Pise. Cette mission, pendant laquelle le secrétaire florentin et della Casa, ambassadeur en titre, suivirent la cour à Saint-Pierre-le-Moutier, à Montargis, à Melun, à Blois, à Nantes et à Tours, ne réussit qu'à demi, et les Florentins durent payer les frais de la guerre. En 1502 il se rendit auprès de César Borgia, duc de Valentinois, qui venait de s'emparer de la Romagne avec le secours de quelques seigneurs chefs de bande, et qui songeait à se défaire de ces dangereux auxiliaires. Ceux-ci, de leur côté, après avoir servi son ambition, trahirent sa ruine. Le but apparent de cette nouvelle mission était de remercier César Borgia de la protection qu'il accordait au commerce florentin; son objet véritable était de s'assurer de la situation du prince, et de traiter les négociations en longueur jusqu'à l'issue de la lutte engagée entre lui et les seigneurs de la Romagne. Admis presque immédiatement dans la confiance et même dans la confiance du duc de Valentinois, Machiavel le vit préparer le piège où tombèrent Vitellozzo Vitelli, Oliverotto de Fermo, Pagolo et le duc Gravin Orsini, les seigneurs de la Romagne, et assista à la tragédie de Sinigaglia, janvier 1503. On s'aperçoit dans sa correspondance diplomatique qu'il n'aimait pas le duc, que la république redoutait en le flattant, et c'est bien à tort qu'on l'a accusé de complicité dans le crime par lequel Borgia punit les méfaits de ses complices. Mais il suivit avec un intérêt manifeste les fils compliqués de cette sombre intrigue si artistement ourdie, et il ne put dissimuler sa secrète admiration pour le dénouement. Il en a raconté tous les détails dans un rapport au conseil des Dix, qui est un chef-d'œuvre de narration historique (1). Quelques mois après, le héros de Sinigaglia était renversé

(1) Voy. dans ses *Opere minori*, édit de Polidori, le récit historique intitulé : *Descrizione del modo tenuto dal duca Valentino nell'ammazzare Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, il signor Pagolo e il duca di Gravina Orsini*.

du pouvoir par la mort de son père, le pape Alexandre VI, et trouvait dans une prison du château Saint-Ange un refuge contre la vengeance de ses ennemis. Machiavel fut envoyé en mission à Rome, le 24 octobre 1503, quelques jours avant la mort du successeur éphémère d'Alexandre VI. Il assista à l'élection du nouveau pape, Jules II, et vit consommer la ruine de César Borgia, encore redoutable après sa chute. Il eut à traiter avec lui, et repoussa ses propositions d'alliance avec les Florentins. Le voyant renversé, il commençait à le trouver coupable. Cependant son imagination et son esprit restèrent toujours sous l'influence de cet étrange et sinistre personnage, qui, élevé dans la mollesse et la débauche, devint un des premiers politiques et des premiers généraux de son temps, qui, avec la lie d'une populace indisciplinée, forma de vaillants soldats, et fit espérer à l'Italie une armée nationale et un libérateur. Machiavel ne fut ni son ami ni son complice, encore moins son maître ou son élève; mais il le considéra comme un modèle dans l'art difficile de fonder et de maintenir une domination.

La seconde légation de Machiavel en France (1504) n'offre rien de remarquable. Quatre petites missions à Piombino, à Pérouse, à Mantoue, à Sienne (1505), ne méritent guère attention. Il n'en est pas de même de la commission qu'il reçut en 1506 pour enrôler des soldats dans les campagnes. « C'était, dit fort bien Ginguené, le premier pas d'une grande révolution qu'il essayait de produire dans le militaire italien, et le premier résultat d'une de ses plus heureuses pensées pour le bonheur de sa patrie. Il regardait l'usage de n'employer pour la défense que des condottieri et des soldats étrangers comme la cause de ses plus grands désastres. Il voulait que la république eût une milice nationale. L'abondante population des campagnes offrait des enrôlements faciles; mais la routine, les préjugés, les petits intérêts particuliers s'y opposaient. Ses constantes exhortations l'emportèrent; l'enrôlement dans les campagnes fut ordonné par une loi, et il fut lui-même chargé de la plus grande partie de cette opération. On ne vit point d'un œil indifférent avec quelle attention, quelle patience il y procéda. Deux règlements très-étendus, l'un pour l'infanterie, l'autre pour la cavalerie, rédigés par lui et publiés au nom du conseil (1), achevèrent cet utile travail, qui aurait eu les suites les plus heureuses, s'il eût été maintenu et consolidé par le temps. »

Dans la même année 1506, Machiavel remplit une seconde légation auprès de Jules II, occupé de la conquête de Bologne, et à la fin de 1507 il fut envoyé à l'empereur Maximilien, dont les Florentins recherchaient la protection sans vouloir la

payer trop cher. A son retour, en juin 1508, il fit un rapport sur les affaires d'Allemagne (*Rapporto delle Cose dell' Alamagna, fatto questo dì 17 giugno 1508. Opere minori*, p. 166), qui dénote une rare sagacité d'observation. En général, les extraits des lettres officielles de Machiavel, publiés sous le titre de *Légations (Legazioni)* et auxquels il faut joindre ses tableaux de l'Allemagne et de la France (*Ritratti delle Cose dell' Alamagna, Ritr. delle cose di Francia*), forment une des collections les plus amusantes et les plus instructives qui existent. « Les récits sont clairs et agréablement écrits; les remarques sur les hommes et les choses sont fines et judicieuses. Les conversations sont rapportées d'une manière vive et caractéristique. Nous nous trouvons en présence d'hommes qui pendant vingt ans d'une époque agitée réglèrent les destinées de l'Europe. Leur esprit ou leur folie, leur mauvaise humeur ou leur enjouement nous sont nettement exposés. Il est intéressant et curieux de reconnaître dans des circonstances qui ont échappé aux historiens la faible violence et la ruse creuse de Louis XII, la bruyante insignifiance de Maximilien, avec son impuissante démanègeaison pour la renommée, téméraire et timide, obstiné et changeant, toujours empressé et toujours en retard, la fière et hautaine énergie qui donnait de la dignité même aux excentricités de Jules II, les douces et gracieuses manières qui masquaient l'insatiable ambition et les haines implacables de César Borgia (1). » Machiavel eut à déployer sa dextérité diplomatique dans une nouvelle mission auprès de Maximilien, qui, par le traité de Vêrone (septembre 1509), avait garanti pour 40,000 ducats aux Florentins l'intégrité de leur territoire, et surtout dans une troisième et quatrième légation en France, 1510 et 1511. Il s'agissait pour le gouvernement de Florence de montrer du bon vouloir à Louis XII sans se brouiller avec le pape Jules II. La tâche était malheureusement au-dessus des forces même du diplomate le plus habile. Les Florentins, qui avaient offert au roi de France leur ville de Pise pour la tenue du concile dirigé contre le pape, revinrent trop tard sur leur promesse. Jules II jura de punir Florence et de la livrer aux Médicis. Maximilien, chèrement payé par ceux-ci, se tourna indignement contre les Florentins. L'armée espagnole et impériale entra en Toscane, saccagea Prato et menaça Florence, qui, mal défendue par son gonfalonier Soderini, ouvrit ses portes aux Médicis et les réintégra dans leur ancien pouvoir en septembre 1512 (2).

(1) Macaulay, *Critical and historical Essays*, t. I, p. 93, édit. Tauchnitz.

(2) Machiavel, qui dans cette crise avait montré beaucoup de vigueur et d'activité, ne pardonna jamais à Soderini sa faiblesse, et quand l'ex-gonfalonier mourut, il composa sur lui cette épigramme :

La notte che morì Pier Soderini,  
L'alma n'andò dell' inferno alla bocca;

(1) *Due provisioni per istituire milizie nazionali nella repubblica Fiorentina. Provisions prima per la fanterie; Provisions seconda per le milizie a cavallo. Opere minori*, p. 148-166.

Machiavel, un des plus courageux adversaires de la restauration des Médicis, fut destitué de l'emploi qu'il occupait depuis quatorze ans. Un décret du 8 novembre le déclara cassé, privé et absolument déchu de son office de secrétaire de la chancellerie. Un autre décret, du 10 novembre, l'exila de Florence pour un an en lui intimant de ne pas sortir du territoire de la république. Enfin un décret du 17 du même mois l'autorisa tacitement à rester à Florence en lui défendant l'entrée du palais de la seigneurie, qui lui fut cependant ouvert par des permissions spéciales, du 4 décembre 1512, 21 mars et 9 juillet 1513. Dans l'intervalle il courut des dangers plus sérieux que la perte de sa place. Accusé de complicité dans la conspiration formée par Capponi et Boscoli contre les Médicis, il fut arrêté, emprisonné et mis à la torture. Ces faits sont restés obscurs; mais on ne peut douter de la torture, attestée par Paul Jove et par divers passages de la correspondance de Machiavel et de ses amis (1). L'ancien secrétaire fut compris dans l'amnistie générale prononcée par Léon X à son avènement à la papauté. Trop pauvre pour vivre à Florence avec sa femme et ses enfants, il se retira à la campagne, près de San-Casciano, dans une petite propriété nommée La Strada. Là il chercha dans les amusements champêtres et l'étude une distraction de ses ennuis et une consolation de ses disgrâces. Une longue et très-intéressante lettre de lui, écrite le 11 décembre 1513, à Francesco Vettori (2), nous apprend comment il passait son temps. Après les travaux et les plaisirs du jour, il donnait ses soirées à la lecture des anciens et à la composition d'un ouvrage sur lequel il comptait pour plaire aux nouveaux maîtres de Florence. « Le soir venu (3),

E Pluto la grido : anima sciocca,  
Che Inferno? va nel limbo de' bambini.

(La nuit que mourut Pierre Soderini, son âme s'en alla à la bouche de l'enfer; et Pluton lui cria : « Ame imbécille, que viens-tu faire ici? Va dans le limbo des petits enfants! »)

(1) Il écrivait à Giovanni Vernaccia : « J'ai été sur le point de perdre la vie, laquelle Dieu et mon innocence m'ont sauvée. Tous les autres maux, et de la prison et d'autres sortes, je les ai supportés. » Son ami François Vettori lui écrivait de Rome, le 15 mars 1513 : « Quand j'ai appris que vous étiez arrêté, aussitôt je me suis douté que sans être coupable vous seriez mis à la torture, ce qui est arrivé. »

(2) Cette lettre essentielle pour la connaissance du caractère de Machiavel fut publiée pour la première fois par M. Ridolfi dans un ouvrage intitulé : *Pensieri intorno allo scoppo di Nicolo Machiavello nel libro, il Principe*; Milan, 1810.

(3) Voici quelques passages de la première partie de cette lettre : « Je suis à ma campagne, et depuis mes dernières infortunes je n'ai pas été à Florence vingt jours entiers, à les mettre tous ensemble. Jusqu'à présent j'ai chassé aux grives. Je me levais avant le jour; je dressais mes gluaux; j'allais de plus avec un gros paquet de cages sur le dos, qui me donnaient l'air de Geta quand il revient du port chargé des livres d'Amphilron. Je prenais au moins deux et au plus sept grives. J'ai passé ainsi tout le mois de septembre. Quoique ce divertissement fût commun et bizarre, j'en ai eu du regret quand il m'a manqué. Je vous dirai la vie que j'ai

écrit-il, je retourne chez moi, et j'entre dans mon cabinet : je me déponille, sur la porte, de ces habits de paysan, couverts de poussière et de boue; je me revêts d'habits de cour, ou de mon costume de ville, et, habillé décemment, je pénètre dans le sanctuaire des grands hommes de l'antiquité : reçu par eux avec bonté et bienveillance, je me repais de cette nourriture qui seule est faite pour moi, et pour laquelle je suis né. Je ne crains pas de m'entretenir avec eux, et de leur demander compte de leurs actions. Ils me répondent avec bonté, et pendant quatre heures j'échappe à tout ennui, j'oublie tous mes chagrins, je ne crains plus la pauvreté, et la mort ne saurait plus m'épouvanter; je me transporte en eux tout entier. Et comme Dante a dit : « Il n'y a point de science si l'on ne retient ce qu'on a entendu, » j'ai noté tout ce qui dans leurs conversations m'a paru de quelque importance; j'en ai composé un opuscule de *Principatibus* (le traité du Prince), dans lequel j'aborde, autant que je puis, toutes les profondeurs de mon sujet, recherchant quelle est l'essence des principautés, de combien de sortes il en existe, comment on les acquiert, comment on les maintient et pourquoi on les perd; et si mes rêveries vous ont plu quelquefois, celle-ci ne doit pas vous être désagréable; elle doit surtout convenir à un prince, et spécialement à un prince nouveau : voilà pourquoi je dédie mon ouvrage à la magnificence de Giulano (Julien le Magnifique). » On voit ici clairement l'origine, le sujet et le but de ce fameux livre du Prince sur lequel on a tant discuté. Machiavel, récemment sorti des affaires et désolé de sa disgrâce, la tête pleine de théories, et, ce qui vaut mieux, d'observations sur le gouvernement, veut, en prouvant son aptitude politique, se ménager un retour de

menée depuis. Je me lève avec le soleil; je vais dans un bois que je fais conper; j'y reste deux heures à revoir l'ouvrage qu'on a fait la veille, et à passer le temps avec ces bûcherons, qui ont toujours quelque maille à partir ou entre eux ou avec leurs voisins.... Sorti du bois, je m'en vais à une fontaine, et de là à l'endroit où sont mes gluaux, avec un livre, ou Dante, ou Pétrarque, ou quelque'un de ces poètes de second ordre, comme Tibulle, Ovide et autres semblables. Je lis ces descriptions de leurs passions amoureuses, et ces peintures de leurs amours, je me rappelle les miennes, et je jouis quelques moments de ces pensées. Je me rends ensuite sur le chemin près de l'auberge; j'adresse la parole aux passants; je leur demande des nouvelles de leur pays; j'apprends d'eux différentes choses, et j'observe différents goûts et diverses fantaisies des hommes. Sur ces entrefaites arrive l'heure du dîner. Je viens me nourrir avec mes gens des aliments que ma pauvre campagne et mon chétif patrimoine produisent. Après le repas, je retourne à l'auberge; j'y trouve ordinairement réunis l'hôte, un boucher, un meunier, un chaufournier. Je me mets à leur niveau le reste du jour; nous jouons aux cartes, au tric-trac. Il s'élève entre nous mille disputes, mille querelles accompagnées d'injures; il s'agit le plus souvent de gagner ou de perdre un sou, et pourtant on nous entend crier jusque de San-Casciano. En m'enfonçant dans cette vie ignoble, j'apaise l'effervescence de ma tête, et je donne carrière à la malignité de ma fortune, satisfait qu'elle me foule ainsi aux pieds pour voir si à la fin elle n'aura pas quelque bonté. »

fortune, (1), et il compose à l'usage de Julien de Médicis un livre où il enseigne les moyens d'acquiescer et de conserver le pouvoir. Julien ne resta pas à la tête du gouvernement de Florence; il fut remplacé par le jeune Laurent, son neveu, et ce fut à Laurent que Machiavel adressa la dédicace destinée à Julien. Le nouveau prince, soit qu'il fit peu de cas de l'œuvre du publiciste, soit qu'il ne se souciât pas des services de l'ancien secrétaire de la république, laissa Machiavel dans l'oubli. Celui-ci dut se borner à la culture des lettres, sa consolation ordinaire. Déjà, au plus fort des affaires, il avait demandé des distractions à la poésie. Le premier de ses ouvrages, intitulé : *Decennale Primo, o compendio delle cose fatte in dieci anni in Italia*, est un poème en tercets sur les malheurs de l'Italie de 1494 jusqu'en 1504; le *Decennale secondo* comprend la période de 1504 à 1514. La comédie de *La Mandragore* (*La Mandragola*) est probablement aussi de cette époque (2). Elle fut jouée à Florence avec le plus grand succès par des jeunes gens de la ville. Le pape Léon X, qui, étant cardinal avait assisté à cette représentation, fit venir à Rome les acteurs et les décors de *La Mandragore*, et la fit jouer devant lui. Enfin, passant à Florence en 1515, il voulut revoir cette pièce. En prenant tant de plaisir à *La Mandragore*, le souverain pontife faisait preuve de bon goût,

(1) Il avoue franchement à Vettori son intention et son espoir : « C'est le besoin auquel je suis en butte qui me force à le publier; car je me consume, et je ne puis rester longtemps encore dans la même position, sans que la pauvreté me rende l'objet de tous les mépris. Ensuite, je voudrais bien que ces seigneurs Médicis commençassent à m'employer, dussent-ils d'abord ne me faire que retourner des pierres; si je ne parvenais à me concilier leur bienveillance, je ne pourrais me plaindre que de moi; quant à mon ouvrage, s'ils prenaient la peine de le lire, ils verraient que je n'ai employé ni à dormir ni à jouer les quinze années que j'ai consacrées à l'étude des affaires de l'État. Chacun devrait tenir à se servir d'un homme qui a depuis longtemps acquis de l'expérience. On ne devrait pas non plus douter de ma fidélité; car si jusqu'à ce jour je l'ai scrupuleusement gardée, ce n'est point aujourd'hui que j'apprendrais à la trahir; celui qui a été probe et honnête homme pendant quarante-trois ans (et tel est aujourd'hui mon âge) ne peut changer de nature; et le meilleur garant que je puisse donner de mon honneur et de ma probité, c'est mon indigence. »

(2) La chronologie des pièces de Machiavel ne peut être établie que par conjecture. *La Clitie*, sa seconde pièce, paraît être de 1506, puisqu'il y est question de l'expédition de Charles VIII en Italie (1496) comme arrivée douze ans avant. Or, dans la troisième scène du second acte de *La Clitie* on trouve une allusion directe à *La Mandragore*. Cette pièce aurait donc paru auparavant en 1504 ou 1505. Cependant l'auteur dit dans le prologue : « Si ce sujet semble par sa frivolité n'être pas digne d'un homme qui veut paraître sage et grave, excusez-le, en considérant qu'il cherche, par ces vaines pensées, à égayer sa triste vie. Il ne voit point ailleurs où fixer son esprit, puisqu'on lui défend de montrer d'autres talents dans d'autres entreprises et qu'on lui refuse le prix de ses travaux. » Le prologue est incontestablement postérieur à la disgrâce de Machiavel; mais il a pu être écrit longtemps après la pièce, en vue d'une représentation. Enfin, dans la première scène de *La Mandragore*, on trouve une allusion à la descente de Charles VIII, arrivée dix ans auparavant, ce qui place la pièce en 1504.

mais de peu de sévérité morale. Car si *La Mandragore* est la meilleure comédie italienne, c'est aussi une des plus indécentes. L'extrême liberté des détails aggrave encore ce que le sujet présente de scabreux; mais ces détails sont d'une gaité intarissable et toujours naturelle. Le principal personnage, Nicias, est peut-être le type le plus achevé de la sottise magistrale et inoffensive. Voltaire a dit : « La seule *Mandragore* vaut peut-être mieux que toutes les pièces d'Aristophane. » Cette appréciation est injuste pour le poète grec. Macaulay a dit avec plus de raison qu'elle est « supérieure aux meilleures de Goldoni et inférieure seulement aux meilleures de Molière. » La seconde comédie de Machiavel, *La Clizia*, est imitée de la *Casina* de Plaute, qui avait lui-même emprunté sa pièce aux *Κληρονομήνοι* du poète athénien Diphile. La *Casina* est plus remarquable par la liberté des situations et la licence des plaisanteries que par l'intérêt de l'intrigue et la peinture des personnages; Machiavel, en la transportant sur le théâtre italien, a ingénieusement adapté la fable de Plaute aux mœurs italiennes de la renaissance, et il l'a liée par de hardies allusions à l'histoire de son temps. On connaît encore de Machiavel deux comédies, l'une (*Commedia sine nomine*) très-courte et amusante, mais encore plus licencieuse que les précédentes. L'auteur ne lui donna pas de titre, faute (1) sans doute d'en trouver un convenable; le traducteur français Périès l'a intitulée : *Frère Alberigo*, du nom d'un des personnages, moins hypocrite que Sismondi appelle le précurseur de Tartufe. La quatrième comédie, *Commedia in versi* (*L'Entremetteuse maladroite*, dans la traduction française), a été publiée pour la première fois dans le sixième volume des *Opere*, édit. de Livourne, 1797, d'après un manuscrit de la bibliothèque Strozzi. L'authenticité n'en est établie que par l'écriture de la main de Machiavel. Le secrétaire florentin ne fut peut-être ici que le copiste d'une œuvre de Lorenzo Strozzi. Si *La Commedia in versi* appartient réellement à Machiavel, elle n'est pas digne de lui. Ni par les défauts, ni par les qualités, elle ne rappelle la manière de l'auteur de *La Mandragore*. On a encore de Machiavel une traduction de l'Andrienne de Térence. Comme poète il n'occupe pas une place élevée; cependant ses *Capitoli* sont remarquables par la force des idées et de la diction; son amère gaieté satirique se retrouve dans ses *Chants de Carnaval* (*Canti Carnascialeschi*); son *Ane d'or*, poème en huit capitoli, dans le rythme de *La Divine Comédie*, est une composition piquante, où l'auteur développe ce paradoxe que les animaux valent mieux que les hommes (2).

(1) *La Commedia sine nomine* a été attribuée à Francesco d'Ambr. Elle pourrait bien en effet n'être qu'une heureuse imitation de la manière de Machiavel.

(2) La Fontaine, dans les *Compagnons d'Ulysse*, Fénélon dans son dialogue d'*Ulysse et Gryllus*, ont soutenu le

A ces œuvres légères il faut joindre la *Nouvelle de Belphegor* (*Novella di Belfagor*), dont la conception est si plaisante et le style si exquis. En traçant cette satire générale des femmes, Machiavel pensait, dit-on, à la sienne (1). Des travaux plus sérieux occupaient encore ses loisirs. L'académie philosophique des jardins Rucellai le comptait au nombre de ses membres. Là les hommes les plus distingués de Florence, sous le patronage du jeune Cosme Rucellai, se rassemblaient pour s'entretenir de politique et de littérature. L'ancienne Rome et ses historiens étaient l'objet ordinaire de leurs conversations. Rucellai et Buondelmonti prirent Machiavel en grande amitié, et l'assistèrent plus d'une fois de leur bourse. Par leurs conseils il composa ses *Discours sur Tite Live*, chef d'œuvre de philosophie politique. Il les leur dédia, « non comme un présent égal aux obligations qu'il leur avait, mais comme ce qu'il a pu faire de mieux ». Il tint le même langage à Lorenzo Strozzi en lui dédiant, quelques années après, son traité en sept livres sur l'Art militaire. Cet excellent ouvrage est sous forme de dialogue. L'auteur suppose que Fabrizio Colonna, puissant seigneur des États de l'Église et officier de mérite au service du roi d'Espagne, passant par Florence, visite Cosme de Rucellai et ses amis. La conversation s'engage sur l'art militaire des Romains, le déclin de la discipline et les meilleurs moyens de la rétablir. On compare les troupes qui passaient alors pour les premières de l'Europe: les Suisses armés de piques comme la phalange macédonienne, les Espagnols armés de l'épée et du bouclier, comme les Romains. Fabrizio ou plutôt Machiavel voudrait que l'on combinât les deux systèmes, tout en accordant davantage au second. Dans tout l'ouvrage l'auteur exprime la plus vive admiration pour la science militaire des anciens Romains et le plus grand mépris pour la tactique différente

qui avait prévalu en Italie. Il préfère l'infanterie à la cavalerie, les camps fortifiés aux villes fortes, et voudrait substituer les mouvements rapides, les engagements décisifs aux lentes opérations des condottieri. Il attache fort peu d'importance à l'invention de la poudre à canon. L'artillerie était alors trop mal construite et trop mal servie pour être d'un grand secours sur le champ de bataille. Ce traité, fort remarquable au point de vue historique et militaire, se distingue surtout par le noble patriotisme de l'auteur, qui, même après tant de déceptions, ne renonce pas à son espoir d'une armée nationale et d'un libérateur. C'est encore le type d'un libérateur, d'un de ces chefs hardis si nécessaires à sa patrie, que Machiavel se plut à retracer dans son roman historique de *Castruccio Castracani*, ouvrage qui peint d'autant mieux l'auteur que celui-ci a moins emprunté à la réalité, qu'il y a plus mis de lui-même, de sa pensée, de son imagination.

Le pape Léon X, maître de Florence, n'oubliait pas Machiavel. En 1514, il l'avait fait consulter par Vettori au sujet de la conduite que le saint-siège devait tenir avec la France, et en avait reçu de sages conseils. Il le consulta encore en 1519, mais cette fois sur la forme de gouvernement qu'il convenait de donner à Florence. L'ancien secrétaire, dans un mémoire habile et sensé, se prononça, quoique avec un peu trop de subterfuges, pour le maintien de la forme républicaine, et indiqua les moyens de la consolider. Léon X, ne se souciant pas de ses conseils, laissa la ville sous l'administration du cardinal Jules de Médicis, et Machiavel resta dans la retraite. Il en sortit en 1521, pour remplir une mission auprès du chapitre des frères mineurs à Carpi. Il s'agissait d'un mince détail de juridiction monastique et aussi de procurer aux Florentins un bon prédicateur pour le carême suivant. Son ami Guichardin lui écrivait agréablement à ce sujet : « Cette mission ne sera pas sans fruit pour vous, vous en aurez sans doute profité pour étudier à fond le gouvernement des capucins... Quand je considère avec combien de rois, de ducs et de princes vous avez négocié dans d'autres temps, je me ressouviens de Lysandre, qui après tant de victoires et de trophées fut chargé de distribuer les vivres à ces mêmes soldats qu'il avait commandés avec tant de gloire. » En 1522 une conspiration du parti patriotique contre le cardinal Jules fut découverte et punie. Machiavel, quoique en rapport avec ce parti, échappa au soupçon de complicité. Il était alors attaché aux Médicis et occupé d'une histoire de Florence, que le cardinal Jules lui avait commandée. En 1525 la première partie de cette histoire en huit livres, s'étendant jusqu'à la mort de Laurent le Magnifique, fut achevée et présentée au même cardinal, devenu pape sous le nom de Clément VII. Dans cet ouvrage, écrit par l'ordre d'un Médicis, les grands hommes de cette famille, Cosme,

même paradoxe, dont on trouverait l'idée première dans le dialogue de Plutarque intitulé : *Les animaux de terre ont-ils plus d'adresse que ceux de mer?* Voltaire a dit du poème de Machiavel : « On connaît peu *L'Ane de Machiavel*. Les dictionnaires qui en parlent disent que c'est un ouvrage de sa jeunesse ; il paraît pourtant qu'il était dans l'âge mûr, puisqu'il parle des malheurs qu'il a essuyés autrefois et très-longtemps. L'ouvrage est une satire de ses contemporains. L'auteur voit beaucoup de Florentins, dont l'un est changé en chat, l'autre en dragon, celui-ci en chien qui aboie à la lune, cet autre en renard, qui ne s'est pas laissé prendre. Chaque caractère est peint sous le nom d'un animal. Les factions des Médicis et de leurs ennemis y sont figurées sans doute ; et qui aurait la clef de cette apocalypse comique saurait l'histoire secrète de Florence. Ce poème est plein de morale et de philosophie. » *Diction. philosophique*, au mot *Ane*.

(1) La femme de Machiavel se nommait Mariette Corsini. Les expressions de tendresse et les marques de confiance qu'il lui prodigue dans ses deux testaments semblent démentir la tradition concernant la *Nouvelle de Belphegor*. Cependant, comme la conduite de Machiavel était peu régulière, il dut souvent recevoir de sa femme des reproches qu'il supportait impatiemment et dont il put fort bien se venger par le badinage satirique de *Belphegor*, sans cesser d'estimer sa femme ou même de l'aimer.

Pierre, Laurent, sont peints avec une franchise hardie. Ni la pauvreté, ni la disgrâce, ni la dépendance n'avaient abaissé le fier esprit de Machiavel. On lui a reproché avec raison l'insuffisance de ses recherches. Il compose à la manière des anciens, plus occupé de l'intelligence de l'ensemble et de la vive représentation des personnages que de l'exactitude minutieuse des détails. Il avait l'intention de continuer son histoire; mais, soit qu'il se trouvât mal récompensé par le pape, soit plutôt à cause de sa mort prochaine, il laissa à Guichardin la tâche douloureuse de raconter la décadence et l'humiliation de l'Italie. Les circonstances obligèrent enfin les Médicis à lui confier quelques affaires. Par suite de la rupture de Clément VII avec Charles Quint, l'armée impériale, commandée par Bourbon, menaça Florence dans les premiers mois de 1527. Machiavel surveilla les réparations des fortifications; il eut aussi une mission auprès de son ami Guichardin, devenu lieutenant général pour le pape, à Modène, dans la Romagne, à Bologne et à Parme. De là il observa les fluctuations de l'armée impériale, qui finit par s'abattre sur Rome, qu'elle saecagea (6 mai 1527). Il suivit ensuite l'armée italienne, qui marchait à la délivrance du pape. A Civita-Vecchia, où il se disposait à s'embarquer pour Livourne, il apprit que le contre-coup de la prise de Rome avait renversé le pouvoir des Médicis à Florence (16 mai) et rétabli les choses telles qu'elles étaient avant la révolution de 1512. Cet événement ranima ses espérances républicaines. Il accourut à Florence; mais on se souvient moins de ses anciens services que de son récent attachement aux Médicis, et on ne lui donna aucune part dans le gouvernement. Il en conçut, dit-on, un chagrin qui hâta sa fin. Il paraît plutôt qu'il mourut pour s'être administré imprudemment des pillules. Voici ce qu'écrivait son fils : « Je ne puis, sans pleurer, vous dire que le 22 de ce mois, (juin 1527) Nicolas, notre père, est mort de douleurs d'entrailles, causées par un médicament qu'il a pris le 20 de ce mois. Il s'est fait confesser ses péchés par le frère Mathieu, qui lui a tenu compagnie jusqu'à la mort. Notre père nous a laissés en grande pauvreté, comme vous savez. » Il laissait une veuve et cinq enfants sans autre fortune que son mince patrimoine de famille (1).

Nous avons apprécié en les énumérant les divers ouvrages de Machiavel, excepté les deux plus connus, *Le Prince* et les *Discours sur la première Décade de Tite Live*. L'un décrit les progrès d'un homme ambitieux, l'autre les progrès d'un peuple ambitieux. C'est la théorie du succès en politique. Les mêmes principes sont développés dans les deux ouvrages, avec cette différence qu'il s'agit dans le premier d'une destinée individuelle, dans le second de la des-

tinée de tout un peuple. Ce qui paraît odieux chez un Borgia devient grandiose chez le peuple romain. Voilà pourquoi l'immoralité si durement signalée dans *Le Prince* a passé presque inaperçue dans les *Discours sur Tite Live*, bien qu'elle ne varie que dans l'application et soit identique en principe. Cette immoralité tient à une fausse notion des droits et des devoirs de l'État et des individus. Machiavel n'est pas un philosophe partant d'un principe abstrait et en déduisant une série de conséquences générales; c'est un homme politique pratique, s'appuyant sur ses observations personnelles et ne perdant jamais de vue la réalité. Or il avait été extrêmement frappé de la décadence des États italiens, déchirés par des dissensions intestines, et sans force contre l'invasion étrangère. Toute son attention se porta sur les moyens de remédier à cette décadence, et il crut les trouver dans les maximes et surtout dans les exemples des anciens. Le grand principe de la politique ancienne, c'est que l'État ou la patrie est tout, que sa prospérité est l'objet, la fin essentielle à laquelle l'individu doit tout rapporter et au besoin tout sacrifier, sa fortune, sa vie, son honnêteté même. Les publicistes modernes ont renversé avec raison cette théorie. Ils ont établi que l'État ou l'ensemble des lois civiles et politiques n'est pas la fin de l'individu, mais, au contraire, le moyen par lequel l'individu arrive à sa véritable fin, le bien-être. Cette notion très-vraie quant aux grandes monarchies ou républiques, était beaucoup moins pour les petites principautés ou cités italiennes, où la prospérité de l'État et celle des particuliers ne faisaient, comme dans les villes grecques, qu'une seule chose. Machiavel resta donc fidèle à la théorie ou mieux à la pratique des anciens, et il y ajouta des raffinements qui appartiennent en propre à la corruption italienne du quinzième siècle. Une fois ce principe admis que la prospérité de l'État est la fin de tous les citoyens, il est évident que leurs actions doivent se juger par rapport à cette fin, et nullement par rapport au bien-être, à la sûreté, à la liberté des particuliers; qu'elles sont bonnes si dans une république elles servent à la consolider, si sous un prince elles servent à le maintenir; qu'elles sont mauvaises si elles vont à l'encontre de ce but ou si elles le manquent. A ce principe si spécieux en apparence, mais en effet si dangereux, si l'on ajoute l'immoralité contagieuse du temps, des vices dégradants : la ruse, les mensonges, les trahisons, les assassinats, avoués sans honte et presque en honneur, et parmi les chefs des peuples, depuis les conquérants de la Romagne jusqu'aux confédérés de Cambrai, l'exemple de la perfidie triomphante et de la violence victorieuse, on aura la clef de la perversité qui fait tache dans les admirables traités politiques de Machiavel. A part ce défaut, grave sans doute, mais qui ne tient pas essentiellement au fond de la pensée du publiciste, *Le Prince* et surtout les *Discours*

(1) Voy. le testament de Machiavel dans l'*Histoire littéraire d'Italie* de Ginguené, t. VIII, p. 65.

sur la première Décade de Tite Live sont des chefs-d'œuvre d'observation et de sagacité, et ont mérité à Machiavel les titres de créateur et de plus parfait modèle de la philosophie politique. Le style est, comme la pensée, lumineux, mâle et fin. On voit que Machiavel écrit pour exprimer ses idées, et non pour montrer son esprit. Il dit les choses telles qu'elles lui paraissent, parce qu'il les croit vraies et non parce qu'il les trouve brillantes. Il n'y a pas de style plus exempt de rhétorique et d'artifices de diction; c'est le langage du génie pratique. La destinée du traité du Prince est toute une histoire, qu'il serait trop long de raconter ici, mais dont il faut dire quelques mots. Nous avons vu quelle fut l'origine fort simple et franchement avouée de ce fameux traité. Ni l'auteur ni ses contemporains immédiats n'y aperçurent le venin que l'on y a signalé depuis. Clément VII en autorisa la publication comme d'un traité de politique ordinaire. Un Anglais, le cardinal Polus, vit le premier ou crut voir le poison qui avait échappé au pape. Dans la défense de son livre sur l'Unité de l'Église, il traita Machiavel d'ennemi du genre humain, et reconnut dans *Le Prince* la main de Satan. Il dénonçait en même temps l'auteur comme un des promoteurs de la réforme. La papauté, avertie, revint sur le privilège de Clément VII. Paul IV mit en 1559 les œuvres de Machiavel à l'index, et le concile de Trente confirma cette prohibition. D'accord sur ce point avec la cour romaine, le protestant français Gentillet lança, en 1576, ses *Discours d'Etat sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix un royaume, contre Machiavel*, plus connus sous le titre abrégé d'*Anti-Machiavel*. Cet ouvrage est divisé en trois livres traitant : *Du Conseil, De la Religion, De la Police*. Chaque livre est précédé d'une préface. Gentillet y passe successivement en revue cinquante-cinq maximes qu'il attribue à Machiavel en altérant assez souvent le sens de cet auteur, et il les réfute avec plus d'indignation que d'intelligence, à grand renfort d'exemples tirés de l'histoire, sacrée ou profane. Outre les protestants, Machiavel eut contre lui les jésuites (Possevino, Ribadaneira, Lucchessini), un peu par jalousie de métier, si l'on en croit un de ses biographes. « Les jésuites, dit Baldelli, voulant s'attribuer le privilège exclusif de gouverner les États et les princes, haïssaient tous les auteurs politiques qui auraient pu le leur disputer, et spécialement Machiavel, regardé comme le premier de ces auteurs. »

Le dix-huitième siècle fournit au secrétaire florentin un plus illustre adversaire, le prince royal de Prusse, depuis Frédéric II. Le disciple de Voltaire écrivit un autre *Anti-Machiavel*, sous l'inspiration de son maître et d'après les principes philanthropiques de *La Henriade*; mais pour réfuter *Le Prince* il dut le lire, et par la suite de son règne on vit qu'il avait profité de cette lecture. Machiavel n'a pas manqué d'apologistes;

mais on l'a presque toujours défendu par de mauvaises raisons. Selon Rousseau, en feignant de donner des leçons aux rois, il en a donné aux peuples, et le traité du Prince, piège tendu aux tyrans, est le livre des républicains. Cette supposition, qui remonte jusqu'au cardinal Polus, n'a pas la moindre vraisemblance; c'est en toute sincérité que Machiavel donne aux chefs d'État les meilleurs conseils que lui suggère son expérience. Un de ses traducteurs, Guiraudet, a rencontré plus juste en voyant le principe des erreurs morales de Machiavel dans son ardent patriotisme, qui subordonne tout à l'espoir d'affranchir l'Italie. En effet, il est un mérite que l'on ne saurait contester à ce grand esprit, c'est son patriotisme, son attachement ardent et éclairé à l'Italie. Persuadé que la cause de la déchéance de son pays résidait dans la faiblesse des princes, qui, au lieu de se défendre eux-mêmes, faisaient appel à l'étranger, il leur reproche en toute occasion ce manque d'énergie. « Ce n'est point à la fortune, dit-il, que nos princes d'Italie doivent s'en prendre s'ils ont perdu leurs États, mais à leur lâcheté et à leur imprévoyance. Car ils étaient si loin de croire à la possibilité d'une telle révolution dans leur fortune, ce qui est assez ordinaire aux gouvernements dont la tranquillité n'a pas été troublée de quelque temps, que lorsqu'ils ont vu approcher l'ennemi, ils ont pris la fuite au lieu de se défendre, comptant que les peuples, supportant impatiemment l'insolence du vainqueur, ne tarderaient pas à les rappeler. Ce parti, à défaut d'autres, est sans doute bon, mais il est honteux de négliger ainsi les moyens honorables d'échapper à sa perte et de se laisser tomber dans l'espérance qu'on vous relèvera, espérance d'ailleurs vaine; mais, fût-elle fondée, celui qui compte sur un appui étranger trouvera un maître dans son défenseur. C'est dans lui-même et dans son courage qu'un prince doit chercher des ressources contre la mauvaise fortune (1). » Après la lâcheté des princes et les discordes civiles, c'est la papauté que Machiavel accuse des malheurs de l'Italie. Dans un livre composé par l'ordre d'un pape, dans son *Histoire de Florence*, il n'hésite pas écrire les lignes suivantes : « On verra comment les papes, d'abord avec les censures, puis en les réunissant à la force des armes et aux indulgences, avaient imprimé la terreur et la vénération, et comment, en usant mal de l'un et de l'autre moyen, ils ont tout à fait perdu l'un et se sont mis pour l'autre à la discrétion d'autrui. » Plus loin il dit : « Les pontifes, tantôt par zèle pour la religion, et tantôt par leur ambition personnelle, ne cessaient d'appeler en Italie de nouvelles races d'hommes et de susciter de nouvelles guerres. Ils n'avaient pas plus tôt rendu un prince puissant qu'ils s'en repentaient : ils cherchaient à l'abattre, et ne voulaient pas

(1) *Il Principe*, c. XVII.

qu'un autre possédât cette contrée, que leur faiblesse ne leur permettait pas de posséder eux-mêmes. » Machiavel n'a-t-il pas été trop sévère et même injuste pour la papauté? Un écrivain très-hostile aux papes l'a pensé. « Machiavel, dit M. Ferrari, ne devine, ne soupçonne même pas la force et le salut de l'Italie, et tandis que l'an du sac de Rome il meurt en croyant le pape perdu à jamais, c'est au contraire le pape qui triomphe et qui redevient la clef de voûte de l'édifice italien. » Le même historien pense qu'en indiquant aux Italiens l'unité comme condition de salut, Machiavel les poussait vers un but illusoire. « Enfin, dit-il, quel est le grand conseil qu'il lègue à la politique italienne? Quel est le testament qui résume ses pensées? Quelle est la formule dernière de ses théories pratiques? C'est cette malencontreuse idée de l'unité, cette infailible formule de tous les échecs italiens, ce plan naturel de toutes les oppositions et de tous les désastres, de toutes les catastrophes nationales (1). » En supposant que Machiavel s'est en effet trompé sur ces deux points, qu'il a trop sacrifié à l'idée d'unité, qu'il n'a pas assez tenu

(1) Ferrari, dans le même chapitre de son *Histoire des Révolutions d'Italie*, trace un portrait spirituel et neuf de Machiavel; en voici les traits les plus saillants: « A côté de l'Arioste, c'est Machiavel qui représente le siècle de Léon X et qui en joveux Mentor à côté de tous les Roland de la politique pour leur apprendre à faire les révolutions, les réactions, les républiques, les seigneuries, les coups d'Etat, la guerre ou la paix. Tout homme qui veut être Brutus ou César, pape ou anti-pape, empereur ou anti-empereur, tombe sous sa domination; ses livres donnent des règles innombrables, splendides, étonnantes, avec une éternelle indifférence pour tous les principes, un sourire sardonique pour toutes les croyances, une admiration sans responsabilité pour tous les succès les plus opposés.... La Grèce, Rome, l'Europe, l'Eglise, les prêtres païens, tout le passé se résume avec ses décorations innombrables et ses perpétuels changements de scène traduits en principes, en conseils, en avertissements, en paroles presque magiques, pour opérer à volonté les métamorphoses les plus merveilleuses.... Il est vrai qu'à l'instant où l'esprit cupide tend l'oreille pour recueillir les mots de l'oracle, il n'en reçoit que des préceptes vides, des règles inutiles, des conseils à double entente, qui ajoutent à la perplexité de l'ambitieux, de vains avertissements semblables aux préceptes ingénieusement stériles de l'art poétique ou de la rhétorique. L'épopée des révolutions d'Italie est épuisée, et le prétendu nécromancien de l'art de parvenir ne donne ni le génie ni les idées réelles, ni la présence d'esprit, ni l'inspiration, ni l'à-propos, ni aucune des conditions que la nature seule dispense à ses élus dans l'intérêt général du genre humain. Il veut continuer artificiellement un mouvement arrêté à jamais; il confond l'imitation avec l'invention; en vain veut-il suppléer au génie qui manque par une audacieuse pédanterie. Sa patrie lui défend d'être routinier ou pédant: elle lui donne une intelligence qui restera toujours à côté de l'inspiration de l'Arioste, et, déçu lui-même par une heureuse tromperie de la nature, tandis qu'il croit donner des règles pour fonder des républiques ou des seigneuries, il trace les lois fatales d'après lesquelles les républiques et les seigneuries surgissent sous l'empire des idées; il n'enseigne à faire aucune révolution, à jouer aucun rôle, à créer, à détruire aucun empire; mais il décrit les rôles que la fatalité distribue aux individus et aux masses dans ces moments funestes et glorieux où ils sont appelés à changer les lois et la foi des nations. » (*Histoire des Révolutions d'Italie*, t. IV, p. 243, etc.)

compte de l'influence bienfaisante de la papauté, il n'en reste pas moins le publiciste qui a le mieux connu, le plus généreusement senti les maux de l'Italie, qui en a indiqué les remèdes avec le plus de sagacité et de fermeté. Aussi, lorsque de récents événements ont rendu l'Italie centrale à la disposition d'elle-même, un des premiers actes de Florence libre a été de voter une statue à l'écrivain qui est, après Dante, et avec Michel Ange et Galilée, un de ses plus glorieux enfants (1).

La plupart des ouvrages de Machiavel ne parurent qu'après sa mort. De son vivant furent imprimés: *L'Arte della Guerra*, en 1521, chez les Giunti; — *La Mandragola*; Rome, août 1523: cette édition semble avoir été précédée de trois autres, dont la date est incertaine. *Il Principe* fut imprimé pour la première fois par Antoine Blado d'Asola; Rome, 4 janvier 1531 (1531, ancien style), in-4°, avec un privilège du pape Clément VII et une dédicace à Philippe Strozzi; les Giunti le réimprimèrent en 1532 et 1540, et les fils d'Alde, en 1540 aussi. Les *Discorsi* et les *Istorie Fiorentine* furent publiés aux mêmes époques par les mêmes imprimeurs. *La Clizia* parut à Florence en 1537, chez les Giunti, qui en donnèrent aussi une seconde édition. Chez les mêmes imprimeurs parurent, en 1549, les *Versi* et *la Novella di Belfegor* publiés par un certain Marino de Ciceri avec le consentement de Guido, fils de l'auteur. En 1550 fut publiée, sans indication de lieu et on ne sait par les soins de qui, mais certainement par quelques littérateurs florentins, la fameuse édition dite *della Testina*. Les éditeurs méritèrent bien de Machiavel en réunissant tous ses ouvrages jusque là connus; mais ils donnèrent le mauvais exemple de corriger arbitrairement sa diction pour l'accommoder à la langue qui était devenue en usage vers le milieu du seizième siècle et que les conventions académiques allaient bientôt consacrer. La préférence que l'académie de la Crusca donna à l'édition de 1550 entraîna les éditeurs postérieurs, qui la reproduisirent

(1) Lord Macaulay semblait prévoir le vote du gouvernement florentin lorsque, en 1827, il écrivait à la fin de son article sur Machiavel: « Le nom de l'homme dont le génie avait éclairé les sombres repis de la politique, et dont la sagesse patriotique avait offert à un peuple opprimé sa dernière chance d'émancipation et de vengeance, devint une locution proverbiale pour exprimer la perfidie. Pendant plus de deux siècles ses os restèrent sans distinction. Enfin un seigneur anglais rendit les derniers honneurs au plus grand homme de Florence. Dans l'église de Santa-Croce on éleva à sa mémoire un monument qui est contemplé avec respect par tous ceux qui peuvent distinguer les vertus d'un grand esprit à travers les corruptions d'un âge de décadence, et dont on s'approchera avec un hommage encore plus profond quand l'objet auquel sa vie publique fut dévoué sera atteint, quand le joug étranger sera brisé, quand un second Procidia aura vengé les malheurs de Naples, quand un second Rienzi plus heureux aura rétabli le bon état de Rome, quand les rues de Florence et de Bologne résonneront de leur ancien cri de guerre *Popolo, popolo, muiano à tiranni!* »



sans recourir aux manuscrits originaux ; c'est dans ces derniers temps seulement que l'on s'est efforcé de rétablir le texte dans sa pureté. Ceux qui ont publié successivement des ouvrages inédits de Machiavel n'ont pas été plus scrupuleux que les éditeurs de 1550. Aussi toutes les éditions de Machiavel antérieures à celle de Le Monnier à Florence, quel que soit d'ailleurs leur mérite, doivent être pour le texte consultées avec défiance. Parmi ces éditions les principales sont celles de Florence, 1782, 4 vol. in-4° ; de Livourne (sous la fausse indication de Philadelphie), 1796-1799, 6 vol. in-8° ; de Milan, 1812, 6 vol. in-4° ; de Florence, 1813, 8 vol. in-8°. Il en a paru à Florence chez Le Monnier une édition compacte et soignée ; elle est ainsi divisée : *Le Istorie Fiorentine... con alcuni cenni intorno alla vita dell'autore, scritti da G. B. Niccolini* ; 1843, in-12 ; — *Il Principe.. I discorsi sopra la prima deca di Tito Livio* (1). *Al libro del Principe sono promesse le considerazioni del dottor Andrea Zambelli* ; 1848, in-12 ; — *Le Opere minori rivedute sulle migliori edizioni ; pubblicate per cura di F. L. Polidori* ; 1852, in-12. Ce recueil contient tous les ouvrages secondaires de Machiavel, moins ses *Legazioni*. Aux œuvres précédentes il faut ajouter : *Scritti inediti di Niccolò Machiavelli riguardanti la Storia e la Milizia* (1499-1512), *tratti del carteggio ufficiale da esso tenuto come Segretario dei Dieci, ed illustrati da Giuseppe Canestrini* ; Florence, 1857, in-12. *Il Principe* a été traduit en français par Amelot de la Housaye ; Amsterdam (Paris), 1683, in-12 ; La Haye, 1743, in-12. Les *Œuvres* ont été traduites en français par F. Tétard ; La Haye, 1743, 6 vol. in-12 : c'est la réunion des diverses versions de la plupart des ouvrages de Machiavel publiés successivement par Tétard de 1691 à 1696. On y a joint l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II, roi de Prusse ; il en a été fait une nouvelle édition, Paris, 1793, 8 vol. in-8° ; par Guiraudet et Hachet, Paris, 1799, 9 vol. in-8° : quoique plus complète que la précédente, elle ne renferme pas tous les ouvrages de l'auteur italien ; on n'y trouve ni les poésies, ni les contes, ni les compositions dramatiques de Machiavel. La traduction de J.-V. Périès (Paris, 1823-1826, 12 vol. in-8°), est beaucoup plus complète que la précédente et bien supérieure pour l'intelligence du texte. On a encore une traduction du *Prince* par M. Halevy, publiée avec *Machiavel, ou Morceaux choisis et Pensées de cet écrivain sur la politique, la législation, la morale, l'histoire et l'art militaire ; précédés d'un Essai sur Machiavel* ; Paris, 1822, 2 vol. in-18.

L. J.

Varchi, *Storia Fiorentina*. — Jacopo Gaddi, *De Scrip-toribus*. — Paul Jove, *Elogia*. — Jacopo Nardi, *Istoria della Città di Fiorenza*, l. VII. — Felippo de' Nerli,

*Commentari de' Fatti civili di Firenze*, l. VII. — Bandini, dans la préface de sa *Collectio Feterum Monumentorum*. — Tiraboschi, *Storia della Letterature Italiana*, t. VII, part. I, p. 517. — J.-F. Christ, *De Nicol. Machiavello Libri III, in quibus de vita et scriptis, item de secta ejus viri* ; Leipzig, 1731, in-4°. — Galanti, *Elogio di Niccolò Machiavelli, cittadino e segretario fiorentino, con un discorso intorno alla costituzione della società et al governo politico* ; 1779. — *Notizie su la Vita e gli Scritti di Nic. Machiavelli*, en tête de l'édition de Florence, 1782. — Baldelli, *Elogio di Nic. Machiavelli* ; Londres (Livourne), 1794, in-8°. — Périers, *Histoire de Nic. Machiavel* ; Paris, 1823, in-8°. — Artaud de Montor, *Machiavel, son génie et ses erreurs* ; Paris, 1833, 2 vol. in-8°. — Ginguéné, *Histoire de la Littérature italienne*, t. VI, p. 232, 238, 240 ; VIII, p. 1-184, 440. — Maecaulay, *Essays*, t. I (édit. Tauchnitz). — Avenel, dans la *Revue Encyc.*, t. XXII, p. 586, et dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Star. Numann, *Diatribe in Nic. Machiavelli opusculum del Principe* ; Utrecht, 1833, 2 vol. in-8°. — Algarotti, *Scienza militare del segretario fiorentino*. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*. — Lardner, *Lives of the most literary and scientific Men of Spain, Italy, etc.*, t. 1. — Franck, *Mém. sur Machiavel*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences morales*, 1853. — *North American Review*, juillet 1835. — Gervinus, dans ses *Historische Schriften*. — Ranke, *tur Krizik newerer Geschichtschreib.* — Ferrari, *Machiavel, juge des révolutions de notre temps* ; 1849.

**MACHIAVELLI** (*Zanobi* ou *Zenobio dei*), peintre de l'école florentine, né à Florence, vers le milieu du quinzième siècle. Vasari, qui seul a fait mention de cet artiste, dit qu'il fut élève de Benozzo Gozzoli. Le musée du Louvre possède de lui un *Couronnement de la Vierge*, signé : *Opus Cenobii DEMACHIAVELLES MCCLXXXIII*.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Villot, *Musée du Louvre*.**MACHIN**. Voy. **MACHAM**.

**MACHIN** (*John*), astronome anglais, mort le 7 juin 1751. Il succéda à Torriano comme professeur d'astronomie au collège de Gresham, et fut secrétaire de la Société royale de Londres. On a de lui : *Laws of the Moon's Motion according to gravity*, qui se trouvent à la fin de la traduction anglaise des *Principia* de Newton ; Londres, 1729, in-8°. Il a fourni aux *Philosophical Transactions* différents mémoires, tels que *On the curve of quickest descent*, t. XXX, 1718 ; — *A case of distempered skin*, XXXII, 1732 ; — *Solution of Kepler's Problem*, XL, 1738 ; il y traite du mouvement des corps dans une orbite elliptique.

K.

John Ward, *Lives of the Professors of Gresham College* ; London, 1740, in-fol.

**MACHON** (*Μάχων*), poète comique grec, né à Corinthe ou à Sicyone, vivait entre la 120<sup>e</sup> et la 130<sup>e</sup> olympiade (300-260 avant J.-C.). Contemporain d'Apollodore de Caryste, il vécut à Alexandrie, sous le règne de Ptolémée Philadelphe, et fut le maître d'Aristophane de Byzance. Il tenait une haute place parmi les poètes alexandrins. Athénée dit qu'il était un des meilleurs poètes de la pléiade, et il cite une élégante épigramme à sa louange. Il nous reste les titres et de courts fragments de deux de ses comédies : *L'Ignorance* (Ἄγνοια) et *La Lettre* (Ἐπιστολή). Machon avait aussi composé un poème sentencieux, en vers iambiques senaires

(1) Sur cet ouvrage de Machiavel on peut consulter les *Considerazioni intorno ai Discorsi del Machiavelli sopra la prima Deca di Tito Livio*, dans les *Opere inedite di F. Guicciardini*, t. I, Florence, 1838.

intitulé *Χρηται* (Pensées remarquables ou bons Mots), dont Athénée a conservé plusieurs fragments.

Y.

Athénée, VI, p. 241; XIV, p. 664; VIII, p. 348; XIII, p. 577. — Meiske, *Historia crit. Com. Græc.*, p. 462, 479, 480. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. II, p. 452, 453.

**MACHY** (Pierre-Antoine DE), peintre et graveur français, né en 1722, à Paris, où il est mort, en 1807. Élève de Servandoni, il a peint des vues d'architecture et des perspectives; le musée du Louvre possède de lui un *Temple en ruine*; il a décoré le grand escalier du Palais-Royal de trois vues perspectives, et exposé un grand nombre de tableaux aux salons de 1757 à 1802. Reçu membre de l'Académie de Peinture, le 30 septembre 1758, il fut nommé conseiller en 1777 et professeur de perspective en 1786, en remplacement de Le Clerc. Janninet et Decourts ont gravé d'après lui un certain nombre de pièces en couleur. Lui-même a gravé plusieurs de ses compositions à la manière des lavis au bistre. Il a laissé un fils, qui a également gravé en couleur plusieurs ouvrages de son père. H. H.—N.

Huber et Rost, *Manuel du Curieux. — Archives de l'Art français.* — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre.*

**MACIAS L'AMOUREUX**, *Macias el Enamorado*, poète espagnol, vivait dans la première partie du quinzième siècle. Il est plus connu par sa fin tragique que par ses ouvrages. Gentilhomme galicien et un des écuyers du marquis de Villena, il devint amoureux d'une demoiselle attachée à la maison du marquis. Cette jeune personne, bien qu'elle répondit à l'amour de l'écuyer, fut forcée par l'autorité de son seigneur d'épouser un chevalier de Porcuna. Macias ne renonça point à sa passion, et continua d'en célébrer l'objet dans des vers qui naturellement offensèrent le mari. Celui-ci s'en plaignit au marquis de Villena, qui, après avoir vainement employé les réprimandes, usa de son autorité comme grand-maître de l'ordre de Calatrava pour faire mettre Macias en prison. Le poète amoureux n'en continua pas moins à chanter la dame de ses pensées. Le chevalier, exaspéré, s'établit dans le voisinage de la prison de Macias à Arjonilla, et épia ses mouvements. Un jour qu'il le surprit chantant à son ordinaire son malheureux amour, il lui lança un dard à travers les grilles de la fenêtre de la prison, et le tua. Cette fin tragique de ce poète amoureux valut à sa mémoire une popularité presque sans exemple. De toutes parts on célébra sa passion et son martyre. Son maître, le marquis de Villena, son compatriote Rodriguez del Padron, les deux illustres poètes contemporains, Juan de Mena et le marquis de Santillana, témoignent tous de la sympathie excitée par sa mort. Macias fournit longtemps un texte touchant aux chansons populaires, jusqu'à ce qu'il devint, dans la poésie de Lope de Vega, de Calderon et de Quevedo, une expression proverbiale pour signifier l'amour le plus pur et le plus tendre. De

ses poèmes, peu nombreux, et qui avaient tous été écrits dans le dialecte galicien, il ne reste qu'un seul, qui ne répond pas tout à fait à la haute réputation de l'auteur; ce court poème ou plutôt cette chanson a été insérée dans les *Poesias anteriores de Sanchez* (1).

Z.

Argote de Molina, *Noblesza del Andaluzia*, t. II, c. 148. — Castro, *Bibliotheca Española*, t. I, p. 312. — Ochoa, *Manuscritos Españoles*; Paris, 1844, in-4°. — Bellermann, *Alle Liederbücher der Portugiesen*; Berlin, 1840, in-4°, p. 24-26. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 331-333. — Ferdinand Denis, *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal*.

**MACIEJOWSKI** (*Wen ceslas-Alexandre*), historien et jurisconsulte polonais, né en 1792. Après avoir étudié la philologie et la jurisprudence à Cracovie, à Breslau, à Berlin et à Gœttingue, il fut appelé en 1819 à enseigner le droit romain à l'université de Varsovie. En 1831, lors de la suppression de cette université, il fut nommé juge au tribunal de Varsovie. Auparavant il avait fait partie de la commission chargée d'élaborer un nouveau code pour le royaume de Pologne. On a de lui : *De Vita et Constitutionibus C. Q. Messii Trajani Decii*; Gœttingue, 1818, in-8°; — *Opusculorum Sylloge*; Varsovie, 1824, in-8°; — *Historia Juris Romani*; Varsovie, 1825, in-8°; — *Historia Prawodawstw Słowianskich*; Varsovie, 1832-1835, 4 vol. in-8°: cet excellent ouvrage, qui renferme l'histoire des institutions politiques et civiles des peuples slaves, a été traduit en allemand par Buss et Nawrocki; Stuttgart, 1835-1839, 4 vol. in-8°; — *Pamiętniki o dziejach, pismienictwie i prawodawstwie stowian* (Documents pour servir à l'histoire des Slaves, de leur écriture et de leur droit); Varsovie, 1838, 2 vol. in-8°; — *Polska*; Pétersbourg, 1842, 4 vol. in-8°: tableaux des mœurs polonaises antérieures au dix-huitième siècle.

O.

*Conversat.-Lexikon.*

**MACIET** (*Bernard-Pierre*), économiste et littérateur français, né à Meaux, mort à Paris, le 12 juin 1821. Il fit une fortune considérable en spéculant sur la vente des biens nationaux, devint agent de change à la Bourse de Paris et administrateur à la Caisse d'Escompte du Commerce. Membre de la Société Philanthropique, il sut faire un digne emploi d'une partie de ses revenus, fonda plusieurs établissements de charité, et légua six mille francs de rente pour mettre, chaque année, des enfants pauvres en apprentissage. On a de lui, outre plusieurs mémoires sur des questions financières, une traduction de *Il Congresso di Citera* d'Algarotti; *Cythere* (Paris), 1782, in-12. L—Z—E.

Quérard, *La France Littéraire*.

(1) Dans le recueil des *Comedias escogidas*, 1704, in-4°, vol. XLVIII, on trouve sur les aventures et la mort du poète galicien une pièce intitulée *El Español mas Amante*, dans laquelle l'infortuné Macias est tué au moment où le marquis de Villena vient le délivrer. De nos jours Larra l'a choisi pour le héros de son roman du *Doncel de Don Enrique el Doliente*, et d'une tragédie qui porte le titre de *Macias*.

MACIN (El). Voy. EL MACIN.

\* MAC-INTOSH (Maria), femme auteur américaine, née vers 1805, à Sunbury (État de Géorgie). Issue d'une famille d'origine écossaise, elle passa sa jeunesse à Sunbury, et alla résider, après la mort de sa mère, à New-York, chez sa sœur, qui avait épousé un capitaine de la marine nationale. Des revers de fortune l'obligèrent à utiliser ses talents; elle débuta, sous le pseudonyme d'*Aunt Kitty* (tante Catherine), par quelques petits livres, qui obtinrent du succès. Depuis 1838 elle a consacré sa plume à l'instruction ou à l'amusement de la jeunesse; elle a donné aussi quelques romans et contes moraux, qui introduits en Angleterre sous le patronage du célèbre tragédien Macready ont été l'objet dans ce pays de fréquentes réimpressions. Nous citerons d'elle : *Blind Alice*; New-York, 1841; — *Conquest and Self-Conquest*; ibid., 1844, in-18; — *Women, an enigma*; ibid., 1844, in-12; — *Raise and Principle*; ibid., 1845; — *To seem and to be*; ibid., 1846, in-12; — *Aunt Kitty's Tales*; ibid., 1847; — *Charms and Counter Charms*; ibid., 1848, in-12; — *Evenings at Donaldson Manor*; ibid., 1849, in-12: recueil d'articles imprimés dans divers recueils; — *Woman in America*; ibid., 1850: esquisses de mœurs; — *The Lofly and the Lowly*; ibid., 1853, 2 vol. in-12; — *Violet, or cross and Crown*; Boston, 1856, in-12. K.

*Cyclop. of American Literature*, II.

MACK (Étienne), philologue et médecin allemand, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il devint médecin de l'archiduchesse d'Autriche Élisabeth-Christine, et publia à Vienne, en 1743 et 1749, les deux premiers volumes d'une magnifique édition d'Hippocrate (voy. ce nom). R.

*sax, Onomasticon*, VII, 65.

MACK DE LEIBERICH (Charles, baron), général allemand, né à Neusslingen (Franconie), le 22 août 1752, mort le 22 octobre 1828, à Saint-Pœlten (Autriche). Il appartenait à une famille bourgeoise, qui lui fit donner une bonne éducation. En sortant du collège, il s'engagea comme simple soldat dans un régiment de dragons autrichien. Parvenu au grade de sous-officier, il se distingua dans la guerre contre les Turcs, et fut attaché à l'état-major de l'armée. A la fin de la campagne, le feld-maréchal Lascy le nomma capitaine. Laudon eut d'abord moins de bienveillance pour Mack; mais un acte de bravoure de celui-ci devant Lissa lui valut le titre d'aide de camp de ce général, qui le recommanda à l'empereur. Lorsque éclata la guerre avec la France, Mack fut nommé quartier maître général du prince de Saxe-Cobourg, et il dirigea en cette qualité les opérations de la campagne de 1793. Après le passage de la Roer et la levée du siège de Maestricht, il assista à la bataille de Neerwinde, et prit part aux négociations entamées avec Dumouriez à Anvers. Il retourna ensuite à l'armée, et fut blessé à l'attaque du

camp de Famars. Rappelé à Vienne, il fut envoyé à Londres, en février 1794, pour arrêter avec le gouvernement britannique de nouveaux plans de campagne. Il y reçut un brillant accueil, et ses projets furent adoptés. Lorsqu'il rejoignit l'empereur d'Autriche dans les Pays-Bas, ce prince le nomma major général et quartier maître général de l'armée qu'il commandait lui-même en Flandre. Dans le but de cerner les Français commandés par Pichegru, Mack ordonna de grandes manœuvres qui ne lui réussirent pas : les Français battirent les Anglais à Hondschoote, et forcèrent les Autrichiens à reculer. L'empereur d'Autriche s'étant retiré, Mack resta quelque temps sous les ordres du prince de Cobourg; mais il demanda bientôt un congé, et retourna à Vienne. En 1797 il partit pour l'armée du Rhin, que venait de quitter l'archiduc Charles. Choisi l'année suivante pour commander en chef les forces du royaume de Naples, en guerre avec la république française, Mack reprit Rome, mais il perdit bientôt cette ville, et fut battu par les généraux Macdonald et Championnet. Après des négociations infructueuses, et craignant d'être massacré par ses troupes désordonnées et en pleine déroute, il remit son commandement au duc de Saldanha, et se rendit auprès du général Championnet. Déclaré prisonnier de guerre, il fut conduit à Dijon, où il resta jusqu'au 18 brumaire. Le premier consul lui permit alors de venir à Paris, et le laissa libre sur parole. Mack demanda l'autorisation d'aller à Vienne pour solliciter son échange contre les généraux Pérignon et Grouchy. Sans lui accorder cette autorisation, le premier consul fit proposer l'échange à l'Autriche, qui refusa. Mack prépara alors un projet de fuite. Aidé par une femme galante, nommée Louise, l'une des beautés célèbres de l'époque, il partit de Paris par la diligence de Strasbourg, le 15 avril 1800, déguisé en maquignon alsacien. Il arriva sans encombre jusqu'aux avant-postes autrichiens sur la route de Mayence, et publia un mémoire où il cherchait à se disculper de la déloyauté de son départ. Le gouvernement français permit aux aides de camp et aux officiers du général Mack de le rejoindre et de lui ramener ses équipages, ses chevaux et tous ses effets. En 1804, l'empereur François confia au général Mack le commandement en chef de toutes les troupes autrichiennes qui se trouvaient dans le Tyrol, la Dalmatie et l'Italie. L'année suivante Mack devint membre du conseil général de guerre. En septembre 1805 il eut le commandement de l'armée autrichienne qui entra sans déclaration de guerre à Munich et se mit en possession de la Bavière. Napoléon s'avançait. Après les combats de Wertingen et de Guntzbourg, l'armée autrichienne se retira derrière le Danube, et Mack, avec 40,000 hommes des meilleures troupes de l'Empire, prit position à Ulm. Les Français passèrent le fleuve, reconquirent la Bavière, dont

les troupes se joignirent à eux, revinrent inopinément sur Ulm, et coupèrent une partie de l'armée autrichienne en s'emparant de Memmingen. Napoléon vint alors présenter le combat au général Mack. Celui-ci se tint soigneusement renfermé dans la ville d'Ulm. Vivement pressé par les Français et battu dans quelques affaires d'avant-garde, il réunit un conseil de guerre et proposa de capituler. Les autres généraux s'indignèrent; mais le général Mack montra un ordre de l'empereur qui lui donnait un pouvoir décisif dans toutes les circonstances importantes. L'archiduc Ferdinand seul refusa de s'y soumettre, et à la tête de 12,000 hommes de cavalerie il parvint à gagner la Bohême en combattant vaillamment à travers la Franconie. Le 18 octobre 1805, Mack signa la capitulation d'Ulm, par laquelle une armée de 28,000 hommes, pourvue d'artillerie et d'un matériel immense, s'engageait à mettre bas les armes et à se rendre prisonnière de guerre. Le surlendemain ces troupes furent désarmées et envoyées en France. Le général Mack, encore prisonnier sur parole, obtint la permission de se rendre à Vienne, chargé, dit-on, d'une mission de Napoléon auprès de l'empereur d'Autriche. Un cri général d'indignation s'éleva contre Mack en Allemagne. Arrêté aux portes de Vienne, et enfermé dans la forteresse de Brunn en Moravie, puis dans celle de Josephstadt en Bohême, il fut traduit devant une commission de guerre présidée par le comte de Colloredo. Pour sa justification, Mack avait publié un mémoire dans lequel il cherchait à démontrer qu'il avait été trahi dans toutes les affaires devant Ulm, que la réunion imprévue des Bavares aux Français avait rendu sa position insoutenable, qu'enfin on avait commencé les hostilités trop tôt. Les juges n'eurent aucun égard à ces allégations, non plus qu'à une déclaration écrite par Napoléon pour attester les talents militaires et les judicieuses dispositions du général Mack à Ulm. Ils le condamnèrent à la peine de mort. L'empereur d'Autriche commua sa peine en la dégradation militaire suivie d'une détention de deux années au Spielberg. Sa captivité ne dura qu'un an. Il perdit d'une manière cruelle son fils, jeune officier dans l'armée, et l'empereur lui accorda une grâce entière. Mack reçut même la permission de venir à Vienne. Il vécut depuis dans l'oubli et la pauvreté, sur un petit domaine qu'il possédait en Bohême. Excellent chef d'état-major, mais mauvais stratège, plein de présomption, fanfaron, il avait une conception plus brillante que solide, de l'éloquence dans ses écrits et ses discours, du zèle pour la gloire de son pays, une grande probité; d'un autre côté, il manquait de présence d'esprit dans l'action et de force d'âme dans le danger. L. L.—T.

*Oesterreichische nat. Encyclop.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Encycl. des Gens du Monde.* — *Dict. de la Convers.* — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.* — *Moniteur*, 1805.

**MACKAU** (*Ange-René-Armand*, baron DE), amiral français, né à Paris, le 19 février 1788, mort dans la même ville, le 13 mai 1855. Sa famille, d'origine irlandaise, était venue s'établir en France à la suite de Jacques II. Son grand-père avait été ministre de France à l'étranger. Son père la représenta à Stuttgart en 1790, à Florence en 1791, et à Naples en 1792. Sa grand-mère, retirée en Alsace depuis la mort de son mari, se vit appelée par Louis XVI pour devenir sous-gouvernante des enfants de France. Par la suite, elle demeura plus particulièrement chargée de l'éducation de la jeune fille du roi, devenue plus tard duchesse d'Angoulême. Élevé dans la même institution que le prince Jérôme Bonaparte, le jeune Mackau consentit à le suivre comme novice-matelot sur le vaisseau *Le Vétéran*, dont l'empereur venait de donner le commandement au prince son frère. Ce vaisseau faisait partie de la division expédiée en 1805, sous les ordres de l'amiral Willaumez, avec la mission de parcourir l'Atlantique et la mer des Antilles en faisant tout le mal possible à l'ennemi. Nommé aspirant provisoire et confirmé dans ce grade après examen au retour de la campagne, de Mackau se rembarqua aussitôt pour les Antilles sur la frégate *L'Hortense*, commandée par le capitaine Baudin. A sa rentrée d'une longue croisière, il fut reçu aspirant de première classe à la suite d'un examen, et presque aussitôt il obtint le commandement d'une section de péniches garde-côtes à Rochefort, avec laquelle il eut à soutenir divers engagements contre des embarcations anglaises. Plus tard, sous-adjutant de François Baudin, devenu contre-amiral, il le suivit à bord du vaisseau *Le Patriote*, dans l'escadre de Rochefort; sur les vaisseaux *Le Suffren*, *Le Robuste*, *L'Annibal* et *Le Magnanime*, dans l'escadre de la Méditerranée. En 1810 il passa, avec le titre d'enseigne provisoire, comme second sur le brick *L'Abeille*, alors commandé par Bonnafoux-Murat. Celui-ci ayant été appelé à un commandement supérieur, son jeune second fut momentanément chargé de la direction de *L'Abeille*. Une mission se présenta pour la Corse; *L'Abeille* partit de Livourne avec des officiers qui n'avaient pas encore obtenu leurs brevets. Le 26 mai 1811, ils rencontrèrent un brick anglais, *Alacrity*, d'une force supérieure. Sans hésiter, le bâtiment français attaqua le bâtiment ennemi, et après un combat opiniâtre *l'Alacrity* dut se rendre : tous ses officiers étaient mis hors de combat, quinze hommes de son équipage étaient tués et vingt blessés. Mackau conduisit sa prise à Bastia. Decrès proposa le jeune vainqueur pour le grade d'enseigne. Napoléon écrivit, dit-on, sur le rapport : « Quand on débute dans la carrière d'une manière aussi brillante, on ne doit pas rester longtemps dans les grades inférieurs : le nommer lieutenant et chevalier. » Mackau franchit ainsi deux grades à la fois. Il garda en outre le commandement du navire qu'il

venait de capturer. Après plusieurs croisières, pendant lesquelles il parvint à détruire des corsaires ennemis, à capturer deux corsaires espagnols et à rendre des navires de commerce français à leurs armateurs, de Mackau fut nommé capitaine de frégate en 1812, et appelé au commandement supérieur de la flottille chargée de la protection de la navigation française sur les côtes de la Toscane. Au mois de décembre 1812, il eut une grande part au succès de la défense héroïque que la faible garnison de Livourne opposa à l'attaque dirigée contre cette ville et continuée durant trois jours par six mille hommes de troupes anglaises soutenus par une escadre. A la fin de 1813, il parvint à ramener à Toulon, malgré les croisières ennemies, la totalité des bâtiments placés sous ses ordres et un convoi chargé des approvisionnements les plus précieux amassés dans les établissements maritimes de Livourne et de Gênes.

Après la restauration, de Mackau sollicita de rester à la mer et de naviguer pour la protection du commerce français. Il parcourut avec *L'Alacrité* tous les parages fréquentés par le commerce du Levant dans la Méditerranée. En 1816, il s'embarqua comme second sur la frégate *L'Eurydice*, commandée par le baron Reynard de la Farge, et visita, dans une campagne de vingt-six mois, les mers du Nord, Copenhague, les Antilles françaises, anglaises, espagnoles et danoises, le port de New-York, les îles Saint-Pierre et Miquelon et Terre-Neuve. Appelé, en 1818, au commandement de la corvette *Le Golo*, il se porta aux îles du cap Vert, au cap de Bonne-Espérance, à Madagascar, à Cayenne, aux Antilles françaises et à la Jamaïque. Chargé d'exécuter, pendant cette longue campagne, des travaux hydrographiques et de recueillir des renseignements sur la situation des nouveaux États de l'Amérique méridionale et de l'ancienne colonie de Saint-Dominique, il s'en acquitta à la satisfaction du gouvernement. De Mackau avait exploré avec soin toute la côte nord-est de Madagascar, et poussé ses recherches au delà de l'embouchure des fleuves qui s'y trouvent. Il rapporta des renseignements précieux sur la navigation de ces parages. Promu capitaine de vaisseau, le 1<sup>er</sup> septembre 1819, il remplit une mission importante au Sénégal : un plan de colonisation tendant à l'établissement de vastes cultures avait été conçu pour cette colonie; les premières opérations devaient exiger une forte dépense. De Mackau se rendit au Sénégal, et y resta six mois. Il s'arrêta à cette opinion qu'il fallait s'en tenir à un simple comptoir et renoncer au projet dispendieux de faire du Sénégal un établissement agricole. Peu de temps après son retour, de Mackau fut nommé gentilhomme de la chambre du roi. Au mois de juin 1821, il reçut le commandement de *La Clorinde*, frégate de cinquante-huit canons, destinée à tenir station dans l'océan Pacifique. Pen-

dant une campagne de vingt-huit mois, *La Clorinde* se porta aux îles Canaries, à Rio-Janeiro, dans le Rio de la Plata, etc. De Mackau obtint l'abaissement des droits sur les vins français au Chili et la restitution de bâtiments français capturés par des corsaires péruviens. A son retour, *La Clorinde* toucha à l'île Sainte-Catherine et au Brésil. En 1825, de Mackau se rendit avec une division navale devant Haïti, à l'effet de faire accepter au gouvernement de cette île l'ordonnance royale qui reconnaissait son indépendance sous certaines conditions, notamment le paiement d'une somme de cent cinquante millions de francs destinée à indemniser les anciens colons de Saint-Domingue. Cette négociation, tentée précédemment à diverses reprises, et toujours sans succès, rencontra d'abord de sérieuses difficultés; de Mackau finit par les surmonter, et l'ordonnance royale fut entérinée, le 11 juillet 1825, par le sénat haïtien. Revenu à Brest le 28 août, de Mackau reçut le 1<sup>er</sup> septembre sa nomination au grade de contre-amiral. Membre du conseil d'amirauté en avril 1828, et directeur du personnel de la marine le 17 septembre 1829, il fit partie de la commission chargée de préparer l'expédition d'Alger. Président du collège électoral de Lorient, au mois de juin 1830, il fut élu député de cette ville.

La chambre ne put se réunir, comme on sait, qu'après la révolution de Juillet. De Mackau fut admis le 4 août, et prêta son concours à la nouvelle dynastie. Il quitta néanmoins la direction du personnel de la marine. En avril 1833, il obtint le commandement de l'escadre des Dunes, chargée avec les forces anglaises d'opérer le blocus des ports hollandais. De retour à Cherbourg, de Mackau fut nommé au commandement de la station navale des Antilles. Monté sur la frégate *L'Atalante*, il partit pour Carthagène (Nouvelle-Grenade), où le consul de France, M. Adolphe Barrot, avait été insulté et emprisonné. Arrivé à la Nouvelle-Grenade, il trouva M. Adolphe Barrot sorti de prison et en sûreté à La Jamaïque. Il fit connaître au gouvernement de la Nouvelle-Grenade les réparations que la France exigeait, et rentra à La Martinique. Près d'une année se passa en négociations; enfin, il revint à Carthagène avec cinq navires, força la passe de Boca-Chica, et se plaça de manière à prendre à revers les forts de l'entrée du port. Après trois semaines de pourparlers, il obtint enfin les réparations exigées. Avant de revenir en France, de Mackau inspecta de nouveau les établissements de pêche de Saint-Pierre et Miquelon et de Terre-Neuve. Revenu à Brest au mois d'août 1835, il repartit au commencement de 1836 sur *Le Jupiter*, investi du commandement en chef des forces de terre et de mer dans les Antilles et du gouvernement de La Martinique. Une rupture avec les États-Unis était alors à craindre. La guerre fut évitée; mais de Mackau profita de la réunion de l'escadre pour montrer le pavillon français

dans ces parages lointains. A la même époque l'Angleterre tentait l'émancipation des esclaves : il fallait éviter le contre-coup de cette grande mesure dans les colonies françaises. De Mackau s'attacha particulièrement à rétablir les finances de la colonie, qui étaient obérées, à ramener une confiance réciproque entre les diverses classes dont se composait la société coloniale, à faire entrer dans la vie publique les hommes de couleur que recommandaient leur moralité et leur capacité ; à augmenter l'influence du clergé, dans le but d'améliorer la condition des nouveaux affranchis et celle des esclaves ; à imprimer une activité nouvelle aux travaux publics ; à préparer sur divers points, pour les principales cultures, le régime du travail libre ; à fonder des entrepôts de commerce dans les deux principaux ports de la colonie ; enfin, il indiqua les travaux de défense nécessaires à la sûreté de la colonie. Le 30 mai 1837, de Mackau fut élevé au grade de vice-amiral. Rentré en France en 1838, il siégea de nouveau au conseil d'amirauté. En 1840 il fut envoyé à la tête d'une force navale de quarante-trois bâtiments de guerre, comme ministre plénipotentiaire dans le Rio de la Plata, où une rupture était imminente. Après une démonstration énergique contre la ville de Buenos-Ayres et le succès de négociations épineuses, qui furent plusieurs fois sur le point de se rompre, il conclut avec le gouvernement de la Confédération Argentine, représenté par Rosas, le 29 octobre 1840, un traité qui fut sanctionné par le ministère Guizot, mais que l'opposition désapprouva. Il était de retour en 1841. Le 20 juillet, il fut élevé à la dignité de pair de France. Il exerçait le commandement de l'escadre de la Méditerranée lorsque, le 24 juillet 1843, il fut appelé au ministère de la marine et des colonies à la place de l'amiral Roussin. Durant son administration, des améliorations considérables furent réalisées dans le service de la marine et des colonies. Le cadre des officiers de vaisseau et celui des ingénieurs des constructions navales reçurent de l'extension ; l'administration centrale fut réorganisée, ainsi que le service du contrôle, en même temps que le service de la comptabilité du matériel était créé, sur la vive insistance de la chambre des députés. Enfin, les *Comptes rendus au roi* présentés par de Mackau préparèrent l'adoption de deux mesures d'une grande importance ; savoir, les lois des 18 et 19 juillet 1845, inaugurant dans les colonies françaises un régime conduisant, lentement il est vrai, à l'abolition de l'esclavage, et la loi du 3 juillet 1846, mettant à la disposition du ministre de la marine un crédit de 93 millions de fr. destiné à compléter, dans une période de sept années, le nombre réglementaire des bâtiments de la flotte, à donner à la France une grande puissance maritime et à constituer un approvisionnement indispensable. Quelques procès scandaleux avaient révélé des désordres dans l'adminis-

tration de la marine ; une enquête avait été ordonnée par la chambre des députés : de Mackau travailla résolument à satisfaire le sentiment public, à organiser le *compte matière* et à « fixer l'opinion du pays sur l'étendue des sacrifices nécessités par les besoins réels de la marine ». Les mesures qu'il proposa sur l'esclavage ne parurent pas suffisantes. Une partie des centres même applaudit aux réclamations de M. Ledru-Rollin en faveur des noirs. Un échec, dont le ministère n'accepta point la solidarité, le força à donner sa démission, le 10 mai 1847. Le 23 décembre le baron de Mackau fut élevé à la dignité d'amiral. Resté à l'écart sous la seconde république, il entra au sénat, le 26 janvier 1852, comme amiral. Il mourut trois ans après, à la suite d'une longue et cruelle maladie. Conformément à son vœu, ses obsèques eurent lieu sans pompe militaire ; son corps a été porté en Normandie.

L. LOUVET.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 337. — *Biogr. des Membres du Sénat. — Journal des Débats*, décembre 1847. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**MACKAY (Andrew)**, mathématicien anglais, mort en 1809. Il fut professeur de mathématiques, et reçut à Aberdeen le diplôme de docteur. On a de lui des ouvrages estimés : *The complete Navigator*, 2<sup>e</sup> édit., 1810, gr. in-8<sup>o</sup> fig. ; — *Collection of mathematical Tables*, in-8<sup>o</sup> ; — *The Theory and Practice of finding the longitude at sea or land* ; Aberdeen, 1801, 2 vol. in-8<sup>o</sup> ; 3<sup>e</sup> édit. augmentée en 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Il a fourni des articles à la *Cyclopaedia* de Rees.

K.

*Edinburgh annual Register.*

\* **MACKAY (Charles)**, poète anglais, né en 1812, à Perth, en Écosse. Élevé à Londres, il passa sa jeunesse en Belgique, et entra en 1834 au *Morning Chronicle*, après avoir publié un premier recueil de poésies. De 1844 à 1847, il rédigea l'*Argus*, journal de Glasgow, et reçut de l'université de cette ville le diplôme de docteur ès lettres. De retour à Londres, il se consacra entièrement aux travaux littéraires, et fit insérer la plupart de ses pièces de vers dans le *Daily news* et l'*Illustrated London News* ; il en a lui-même mis en musique un certain nombre, et quelques-unes, comme celle qui a pour titre *Good time coming, boys*, ont obtenu un succès populaire. Ses écrits ont pour titres : *The Hope of the World* ; Londres, 1837, in-12, poésies ; — *Education of the People, in letters to viscount Morpeth* ; Glasgow, 1846 ; — *Voices from the Crowd* ; Londres, 1846 ; poésies ; — *Town Lyrics and other poems* ; ibid., 1848 ; — *The Bottle*, 1849, petit poème, suivi de *The Drunkard*, illustré de caricatures par G. Cruikshank ; — *The World as it is, a system of modern geography* ; ibid., 1849, 3 vol. in-4<sup>o</sup>, en société avec MM. Cooke Taylor et C. Stafford ; — *The Salamandrine* ; ibid., 1853 ; le plus long poème qu'il ait com-

posé; — *Ballads and lyrical Poems*; ibid., 1856. K.

*Men of the Time.*

**MACKENZIE** (Sir *Georges*), juriste et littérateur écossais, né en 1636, à Dundee (comté d'Angus), mort le 2 mai 1691, à Londres. Neveu par son père du comte de Seaforth, il n'avait pas encore dix ans qu'il expliquait déjà les meilleurs auteurs de la langue latine. Envoyé alors à l'université d'Aberdeen, puis à celle de Saint-André, il se donna à l'étude du droit, et vint passer trois années à Bourges. De retour à Édimbourg, il fut admis au barreau (1656). Sa réputation d'avocat s'accrut si rapidement qu'à peu de temps de là, en 1661, il fut choisi pour plaider la cause du marquis d'Argyle, qui fut décapité; réprimandé à cause de la chaleur qu'il déployait à défendre un traître, il répondit qu'il était « impossible de plaider pour un traître sans plaider la trahison ». Cela n'empêcha pas Mackenzie d'être nommé juge de la cour criminelle, puis avocat du roi (1674), chevalier et membre du conseil privé d'Écosse. Vers 1670, il avait siégé passagèrement au parlement pour le comté de Ross. Au milieu des troubles qui agitérent cette époque, il s'acquitta de ses devoirs avec sévérité, et on l'accusa d'avoir outrepassé la loi dans certains procès criminels, entre autres ceux de Baillie de Jerviswood et du comte d'Argyle. Lors de l'abrogation des lois pénales par Jacques II, il résigna ses fonctions, que toutefois il ne tarda pas à reprendre. Après la révolution de 1688, il quitta tout à fait la vie politique, se retira à Oxford, et, par une permission spéciale, s'y fit recevoir en 1690 étudiant de l'université. Il mourut l'année suivante, et son corps fut transporté à Édimbourg, où on lui décerna des honneurs extraordinaires. Wood parle de lui comme d'un « homme très-versé dans la connaissance des meilleurs auteurs, d'une application infatigable à l'étude, méprisant la faveur du peuple et les richesses »; d'après l'évêque Burnet, « il avait beaucoup de feu, mais son esprit n'était ni égal ni juste; c'était un homme superficiel, qui savait peu de chose ». Durant sa carrière judiciaire, il maintint la doctrine de l'obéissance passive, et prêta au gouvernement une aide absolue pour faire respecter l'ordre et la loi; aussi son dévouement monarchique lui valut de la part des *covenanters*, dont il fut l'adversaire inflexible, les surnoms d'avocat buveur de sang (*blood-thirsty*) et de persécuteur des saints de Dieu. Cependant, il fit preuve en plusieurs circonstances de modération et d'humanité, et il introduisit dans la forme des affaires criminelles diverses dispositions favorables à l'accusé. C'est à lui que la corporation des avocats d'Édimbourg doit sa bibliothèque. Les principaux écrits de Mackenzie sont : *Arefino, or serious romance*; 1660, in-8°, roman traité avec beaucoup de verve; — *Religio Stoici*; Édimbourg, 1663, in-8° : discours adressé aux fanatiques de

toutes les sectes; — *A Moral Essay*; ibid., 1665, in-8° : écrit en faveur de la solitude; John Evelyn lui répondit en prenant la défense de la vie active; — *Moral Gallantry*; ibid., 1667, in-8° : où l'auteur essaye de prouver que, faisant abstraction de tout autre motif, le point d'honneur oblige les hommes à être vertueux; — *Moral History of Frugality*; — *Reason, an essay*; tous ces écrits, à l'exception d'*Arefino*, ont été recueillis sous le titre d'*Essays upon several moral Subjects*; Londres, 1713, in-8°; — *Cælia's Country-House and closet*, poème; — *Discourse upon the Laws and Customs of Scotland in matters criminal*; Édimbourg, 1674, in-4°; — *Observations upon the Laws and Customs of nations*; ibid., 1680, in-fol.; — *Idea Eloquentiæ forensis hodiernæ, una cum actione forensi ex unaquaque juris parte*; ibid., 1681, in-8° : un de ses meilleurs traités, selon le jugement de lord Woodhenslee; — *Method of proceeding against criminals and fanatical Covenanters*; ibid., 1683, in-4°; — *Institutions of the Laws of Scotland*; ibid., 1684, in-8°; Londres, 1758, in-12; — *The Antiquity of the royal Line of Scotland farther cleared*; Londres, 1686, in-8° : destinée à refuter la critique que Stillington avait faite de l'écrit précédent dans la préface des *Origines Britannicæ*; ces deux pièces ont été traduites en latin : *Defensio Antiquitatis regalis Scotorum Prosapiæ*; Utrecht, 1689, in-8°; — *De humanæ Rationis Imbecillitate*; Utrecht, 1690, in-8°; publié par Grævius, qui en avait reçu le manuscrit de l'auteur. Mackenzie a laissé encore beaucoup d'écrits et de mémoires ainsi que des manuscrits concernant les affaires du temps. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Édimbourg, 1716, 2 vol. in-fol. P. L.—Y.

*Life of sir G. Mackenzie*, en tête de ses *OEuvres*. — Lord Woodhouselee, *Life of lord Kames*. — Laing, *Hist. of Scotland*. — Burnet, *Own Times*. — Wood, *Fasti Ozonienses*. — R. Chambers, *Lives of illustrious Scotsmen*. — *Gentleman's Magazine*, LXIII. — G. Mackenzie, *Lives and Characters of the Curt eminent Writers of the Scottish nation*. — Dalrymple, *Biogr. Scotica*.

**MACKENZIE** (*Georges*), vicomte TARBAT, comte de *Cromerty*, littérateur anglais, mort en 1714. Il appartenait à une branche de la famille écossaise de Seaforth, et fut dès sa jeunesse, et comme son père, sir John Mackenzie, un partisan dévoué de Charles II, durant l'exil duquel il eut une commission pour recruter des adhérents à la cause royale. Après la restauration, il fut comblé des faveurs du prince, qui le nomma successivement membre du collège de justice, secrétaire du conseil privé et juge général, office jadis héréditaire dans la maison d'Argyle. Jacques II, à son tour, qui l'admettait dans son intimité, le créa *baron* et *vicomte Tarbat*. Disgracié à l'époque de la révolution, Mackenzie, qui avait été éloigné du conseil privé, y reprit sa place en 1692, et sous le règne d'Anne il obtint une charge de secré-

taire d'État (1702) ainsi que le titre de *comte de Cromerty*. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ou de quatre-vingt-huit ans. Ses contemporains parlent de lui comme d'un politique habile et d'un homme versé dans la connaissance des lois et des antiquités nationales. On a de lui : *Vindication of Robert, the third king of Scotland, from the imputation of bastardy*; Édimbourg, 1695, in-4°; — *Synopsis Apocalypctica*; ibid., 1708; l'auteur, qui signe G. E. de C., prétend expliquer la prophétie de Daniel et les révélations de saint Jean, et se fait gloire de marcher sur les traces de lord Napier; — *An historical Account of the Conspiracies by the earl of Gourie and Robert Logan of Restalrig against king James VI*; ibid., 1713, in-8°; — quelques mémoires d'histoire naturelle insérés dans les *Philosophical Transactions*. P. L.—Y.

Lord Orford, *Royal and noble Authors* (édit. Park). — Douglas, *Peerage*. — Chambers, *Lives of illustrious Scotsmen*.

**MACKENZIE** (Sir *George*), biographe écossais, vivait dans le dix-huitième siècle. Il pratiqua la médecine à Édimbourg, et publia un recueil rare et curieux, intitulé : *Lives and Characters of the most eminent Writers of the Scottish nation, with an abstract and catalogue of their works, their various editions, etc.*; Édimbourg, 1708-1722, 3 vol. in-fol.

P. L.—Y.

Chambers, *Lives of illustrious Scotsmen*.

**MACKENZIE** (*Henry*), romancier anglais, né à Édimbourg, en août 1745, mort dans la même ville, le 14 juin 1831. Il était fils d'un médecin de grande réputation et de goûts littéraires. Après avoir fait de bonnes études à l'université d'Édimbourg, il commença à étudier les procédés de l'échiquier d'Écosse, cour judiciaire où il pouvait trouver moins de concurrents que dans toute autre, et fut mis sous la direction de M. Inglis de Redhall. Quoique cette profession ne fût guère en harmonie avec ses goûts très-vifs pour les lettres, il s'y appliqua avec zèle, et en 1765 il se rendit à Londres pour étudier aussi la pratique de l'échiquier anglais. Ses amis l'engageaient vivement à s'attacher au barreau de Londres; mais les vœux de ses parents le firent revenir à Édimbourg, où il devint d'abord associé et ensuite successeur de M. Inglis, comme attorney de la couronne. Les devoirs de sa charge ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres. Pendant son séjour à Londres, il avait esquissé une partie de son premier roman, *The Men of feeling*, qui fut publié en 1771, sans nom d'auteur. W. Scott observe très-justement que le principal objet de Mackenzie dans tous ses romans, et le trait caractéristique du premier, a été de peindre avec pathétique l'effet produit sur l'esprit par les incidents de la vie, importants ou non, particulièrement chez les personnes douées d'intelligence et animées de nobles sentiments. Le caractère du héros,

Harley, est tracé avec autant de délicatesse que de force. C'est un jeune homme qui, élevé dans la retraite, ne se laisse point guider par les froids préceptes de la raison, mais s'abandonne en tout à une sensibilité exquise. Il se rend à la ville, se mêle à la vie active; et devient témoin ou partie de scènes remarquables. Cet ouvrage devint si populaire, que peu d'années après il fut l'occasion d'une singulière fraude littéraire. Comme il avait paru sans nom, un jeune ecclésiastique le copia en entier de sa propre main, avec des ratures et des corrections sur sa copie, et prétendit en être l'auteur. Il y mit tant de ténacité et d'habileté à la fois, que les éditeurs de Mackenzie se virent obligés de réclamer publiquement. C'est ainsi que le nom du véritable auteur fut connu. Peu de temps après (1773), il publia *The Man of the World*, qui semble être comme une seconde partie de l'*Homme sensible*. Dans ce premier roman, il avait présenté un héros qui s'abandonne constamment aux émotions du sentiment moral; dans l'*Homme du monde*, au contraire, c'est un homme qui se précipite dans le malheur et la misère, et les répand autour de lui, en poursuivant des jouissances égoïstes et un bonheur qu'il comptait obtenir en dépit des inspirations du sentiment moral. Son troisième ouvrage fut un roman par lettres, *Julia de Roubigné* (1777). Le sujet est plein d'intérêt, la catastrophe tragique, et le style remarquable par l'élégance et la pureté.

Vers 1778, plusieurs avocats du barreau d'Édimbourg formèrent une petite société où les membres lisaient des essais à la manière du *Spectateur*. Mackenzie, qui y fut admis, suggéra l'idée de donner plus de variété à leurs compositions, en reproduisant les scènes piquantes et les mœurs de la vie ordinaire, et il lut quelques essais de ce genre. De là naquit un journal hebdomadaire, *The Mirror*, dont il fut l'éditeur et le principal rédacteur (janvier 1779 à mai 1780). Le succès du *Miroir* amena les mêmes écrivains à faire revivre plus tard la même idée. Le nouveau recueil fut baptisé du nom de *Lounger* (Le Flâneur), qui ne fut pas moins lu et moins admiré que son devancier (février 1785 à janvier 1787). On leur attribue d'avoir contribué à donner à la hante société en Écosse le bon ton, le sens droit et moral qui la distinguent. Mackenzie avait donné au *Miroir* 42 articles, et au *Flâneur* 57. Parmi eux, on remarque plusieurs nouvelles pleines d'intérêt, quoique courtes, et la plus touchante est l'*Histoire de La Roche*, où Mackenzie a tracé avec un pathétique simple et sublime à la fois la douleur et la résignation d'un père qui a perdu une fille jeune, belle et accomplie. Nous avons entendu plusieurs fois M. Andrieux en parler dans ses leçons au Collège de France avec une haute admiration. A la création de la Société royale d'Édimbourg, Mackenzie en devint un des membres les plus actifs. Parmi les mémoires dont il a enrichi la collection



de ses *Transactions*, on trouve un *Éloge* du juge Abercrombie, son ami; une dissertation sur la tragédie en Allemagne, où il s'exprime avec beaucoup d'éloge sur l'*Émilie Galotti* de Lessing, et les *Brigands* de Schiller. Il fut un des membres fondateurs de l'*Highland Society*, et surveilla la publication des volumes de ses *Transactions*, où il donna des rapports sur l'institution et ses travaux, et un excellent mémoire sur la poésie gâélique. En 1792, il fut un des littérateurs qui publièrent de petits traités (*tracts*) ou brochures pour être distribués dans les classes inférieures, afin de combattre les idées d'anarchie ou d'extrême démocratie propagées par la révolution française. Mackenzie partageait les opinions des Tories. Plusieurs années auparavant, il avait publié une *Revue des Débats du Parlement de 1784*, à la demande d'un ancien et constant ami, M. Dundas, depuis lord Melville. L'ouvrage parut d'une telle importance au ministre W. Pitt, qu'il le révisa avec beaucoup de soin, et y fit de sa main plusieurs corrections. Plus tard, Mackenzie obtint, à la recommandation de ses amis, la place de contrôleur des taxes pour l'Écosse, place très-importante et chargée de travail. Il la remplit avec zèle et intelligence, et il montra, dit W. Scott, que l'écrivain ingénieux et plein d'imagination était capable de suivre et de discuter les détails arides et compliqués des affaires. En 1808, entré en pleine vieillesse, Mackenzie publia une édition complète de ses œuvres en 8 vol. in-8°. Il fit en quelque sorte ses adieux aux lettres; car il ne paraît pas que depuis cette époque jusqu'à sa mort, en 1831, il ait publié d'autre ouvrage. Outre les écrits en prose, ce recueil présente aussi quelques œuvres dramatiques. Elles sont plus remarquables par la délicatesse des sentiments et l'éclat du style que par la force et l'imagination. Il s'y trouve deux tragédies, *The Spanish Father* et *The Prince of Tunis*; et une comédie qui a pour titre *The white Hypocrite*. Le *Père espagnol* ne fut pas représenté, par suite de l'opinion de Garrick, qui pensait que la catastrophe choquait trop les habitudes et les convenances du théâtre moderne, quoiqu'il convint de la beauté de la poésie, de l'énergie de quelques scènes et du grand caractère d'Alphonse, principal personnage de la pièce. *The Prince of Tunis* fut représenté à Édimbourg avec un grand succès; *L'Hypocrite blanc*, comédie, une seule fois au théâtre de *Covent-Garden*. Les romans de Mackenzie ont été traduits plusieurs fois. Une des traductions les plus récentes de ses œuvres a été faite par F. Bonnet, Paris, 1825, 5 vol. in-12. Mais c'est surtout l'original qu'il faut lire pour sentir et apprécier la délicatesse et l'élégance de son style. Bien que la carrière de Mackenzie se soit prolongée jusqu'au tiers de ce siècle, il appartient essentiellement au dix-huitième siècle. Il est un des représentants de l'esprit et du talent de cette époque.

Il fut l'ami de Blair, Robertson, A. Smith, Ferguson, et autres écrivains distingués du temps. Sans égaler la haute renommée de quelques-uns, il vivra par la pureté de sa morale, sa sensibilité exquise et le charme du talent et du style.

J. CHANUT.

W. Scott, *Eminent Novelists*. — *Cyclopædia of English Literature*. — *English Cyclopædia* (Biography). — *Revue des Deux Mondes*; 15 juillet 1833.

MACKENZIE (Sir *Alexander*), voyageur anglais, né vers 1755, à Inverness, en Écosse, mort en 1820. Jenne encore, il émigra au Canada, et fut employé à Montréal dans une maison de commerce en pelleteries. En 1784 les négociants qui s'occupaient de ce trafic, s'étant réunis en société sous le nom de *North-West fur Company*, lui confièrent un assortiment de marchandises, avec lequel il alla tenter la fortune à Détroit, qui était alors un simple poste sur le lac Saint-Clair. Au printemps de l'année suivante, il s'établit au fort Chippewyan, situé au 58° de lat. nord sur le lac Athabasca et dans une contrée déserte à l'ouest de la baie d'Hudson. Ce fut là pendant huit années environ le principal séjour de Mackenzie, qui ne s'en éloignait que pour aller traiter avec les tribus indigènes. La connaissance qu'il avait acquise du pays et des habitants, son intelligence et l'activité de son caractère engagèrent ses patrons à le mettre à la tête d'un voyage de découverte vers les régions boréales, que Hearne (*voy. ce nom*) avait en partie visitées, voyage qui ne pouvait qu'augmenter d'une manière notable les bénéfices de l'association. Le 3 juin 1789 il quitta le fort Chippewyan, en compagnie d'un Allemand, de quatre Canadiens, de trois Indiens et de quatre femmes. Embarqué sur quatre pirogues d'écorce, la petite troupe descendit la rivière de l'Esclave, atteignit le lac du même nom, en côtoya les bords, et rencontra vers l'extrémité occidentale une autre rivière, qu'elles suivit (29 juin). Notre voyageur, étant le premier Européen qui eût navigué sur les eaux de cette rivière, lui donna son nom, *Mackenzie's River*, et, poursuivant son voyage avec une persévérance et une intrépidité que ni les périls ni les obstacles ne pouvaient abattre, il toucha le 15 juillet au but de ses espérances, l'Océan Glacial. L'île où il aborda se trouvait un peu en avant de l'embouchure de la Mackenzie, par 69° de latitude et 135° de longitude. Le lendemain il reprit le même chemin, et entra le 12 septembre au fort Chippewyan, avec tous ses compagnons. En 1790 il visita l'Angleterre, y acheta des instruments de physique et des livres, et se rendit plus familière la pratique de l'astronomie et de la géographie. A peine de retour à la station des lacs, il forma une entreprise autrement périlleuse et incertaine dans ses résultats, celle de se frayer une route vers l'ouest, dans la direction de l'Océan Pacifique. Il l'accomplit avec autant d'audace et de bonheur que la première. Parti le 10 octobre

1792 du fort Chippewyan avec deux pirogues chargées de marchandises, il remonta l'Ungigah ou rivière de la Paix et hiverna pendant six mois dans un poste situé vers le 56° de latit. Le 9 mai 1793, il se rembarqua avec six Canadiens. La traversée des montagnes Rocheuses fut des plus pénibles : il fallut, avec des peines infinies, transporter la pirogue au milieu des rochers et des forêts; Mackenzie ne triomphait qu'à force de patience du découragement de ses compagnons et des hostilités incessantes des Indiens. Enfin, ayant atteint la Tacoutché-Tessé, il aborda, le 23 juillet, près de la pointe Menzies, dans l'Océan Pacifique, par 52° 21' de latitude et 128° 21' de longitude. Après avoir déterminé avec précision la position géographique du point auquel il était parvenu, « ce qui était, dit-il, le point le plus heureux de son long, pénible et dangereux voyage, » il fit sans regrets ses préparatifs pour s'en retourner, éprouva de nouvelles vicissitudes, moins toutefois celle de manquer de vivres, et revint sain et sauf le fort en septembre 1793. Il reprit alors ses opérations commerciales, les continua à Montréal, et revint en 1801 en Angleterre, où il reçut bientôt des lettres de noblesse en récompense de ses travaux. On a de Mackenzie : *Voyages from Montreal on the river St-Lawrence through the continent of North America, to the Frozen and Pacific Oceans, in the years 1789 and 1793*; Londres, 1801, in-4°; *ibid.*, 1802, 2 vol. in-8°, avec portrait. Cet ouvrage, précédé d'un traité sur l'origine et l'état du commerce des pelleteries, et suivi de notes originales et d'un supplément de Bougainville, a été traduit en français par Castéra : *Voyages d'Alexandre Mackenzie dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale*; Paris, an x (1802), 3 vol. in-8°, avec cartes. « Mackenzie, a dit Châteaubriand, ne prétend ni à la gloire du savant ni à celle de l'écrivain. Simple trafiquant de pelleteries parmi les Indiens, il ne donne modestement son voyage que pour le journal de sa route... Quelquefois il s'interrompt pour décrire une scène de la nature ou les mœurs des sauvages; mais il n'a pas toujours l'art de faire valoir ces petites circonstances. » On reproche encore à cet ouvrage de manquer de méthode et de clarté.

K.

Eyriès, *Abrégé des Voyages modernes*. — Châteaubr., *Voyages en Amérique*. — Rose, *New Biogr. Dictionary*.

**MACKENZIE** (Sir Kenneth DOUGLAS), général anglais, né en 1768, à Kilroy, en Écosse, mort le 22 novembre 1833. Entré au service militaire à l'âge de treize ans, il assista à la prise de Guernesey, fut employé dans les Indes occidentales, et devint capitaine en 1794, dans la première campagne de Flandre. En Portugal il se fit remarquer du général Charles Stuart en formant aux manœuvres de l'infanterie légère un bataillon qui fut proposé comme modèle à toute l'armée (1795). Après avoir passé deux

ans dans la Méditerranée, il accompagna Abercromby en Égypte, se distingua en plusieurs rencontres ainsi qu'au siège du Caire, et revint en Angleterre avec le grade de lieutenant-colonel; celui de colonel, qu'il reçut en 1808, fut la récompense des efforts qu'il avait faits au camp de Shorncliffe pour transformer plusieurs régiments en troupes légères. En 1811 il eut sous ses ordres une grande partie de l'infanterie anglaise; suivit en 1813 lord Lynedoch en Hollande, où il commanda une division; prit possession d'Anvers en 1814; et fut promu, après la paix, lieutenant général. En 1831 il reçut le titre de baronet.

K.

Rose, *New Biogr. Dictionary*.

**MACKENZIE** (Alexander SLIDELL), marin américain, né le 6 avril 1803, à New-York, où il est mort, le 13 septembre 1848. Embarqué à l'âge de douze ans, il commandait un brick en 1824, et fit l'année suivante un voyage en Espagne, où il se lia d'étroite amitié avec Washington Irving. Il visita aussi l'Angleterre et l'Irlande, la Russie, le Brésil, assista à bord de *L'Indépendance* au siège de Bahia, et devint capitaine en 1841. Il a écrit quelques ouvrages estimés : *An Year in Spain*; Boston, 1829, et New-York, 1836; trad. en suédois; — *Popular Essays on Naval Subjects*; New-York, 1833; — *The American in England*; — *Spain revisited*; 2 vol.; — *Life of commodore Oliver Parry*; 1840; — *Life of Paul Jones*; Boston, 1841, in-12; faisant partie de l'*American Biography*; — *Life of commodore Decatur*; 1846.

P. L.

*Cyclop. of American Literature*, II, 360.

**MACKAY** ou **MACKI** (John), agent politique anglais, mort en 1726, à Rotterdam. Après avoir été mêlé aux événements qui amenèrent la révolution de 1688, il suivit en France le roi Jacques; son zèle pour la religion, et plus encore le génie de l'intrigue, qui le rendait propre aux découvertes d'une certaine espèce, le portèrent à épier toutes les démarches des exilés, soit à Paris, soit à Saint-Germain. Ce fut par lui que l'on connut le projet de descente en Angleterre, service qui fut récompensé par une place d'inspecteur des côtes. Il continua son métier d'espion politique, malgré les incidents qui le rendaient si périlleux, et en 1707 il fit encore manquer l'entreprise de Jacques Stuart sur l'Écosse par l'activité qu'il déploya à en faire passer des avis certains à la cour de Londres. Georges I<sup>er</sup> lui donna un emploi lucratif en Hollande. Cet aventurier a publié : *Picture of the Court of St-Germain*, 1695; diatribe violente contre Jacques II et ses partisans; on en vendit en Angleterre jusqu'à 30,000 exemplaires; — *Memoirs of the Court of England in the reigns of William and Anne*, trad. en français; La Haye, 1733, in-12; on y trouve des détails curieux, mais en général beaucoup de partialité et de satire. K.

Moret, *Dict. Historique*.

**MACKINTOSH** (Sir James), orateur et littérateur anglais, né le 24 octobre 1765, à Aldourie, près d'Inverness, en Écosse, mort le 30 mai 1832, à Londres. Son père, qui était capitaine, avait servi dans la guerre de Sept Ans. En 1775 le jeune James fut placé dans une pension de la petite ville de Fortrose; il entra en 1780 à l'université d'Aberdeen, et y obtint le degré de maître ès arts. Il avait profité utilement du temps qu'il avait passé dans cette université : il s'y était livré à quelques essais de poésie, et y avait acquis une profonde connaissance de la littérature classique. Le goût de Mackintosh le portait de préférence vers le barreau; mais son peu de fortune lui fit étudier la médecine, qui semblait lui offrir des ressources plus immédiates. A cet effet il se rendit à Édimbourg, en 1784, et y suivit des cours de chirurgie. Ce fut pendant son séjour dans cette université qu'il fit la connaissance de Benjamin Constant, qui y étudiait également. On avait établi à Édimbourg une espèce d'académie, sous le nom de *Société Spéculative*, et c'est là que s'assemblaient des jeunes gens fort distingués, se livrant à des études diverses, mais réunis par le goût du travail et de la controverse. Mackintosh s'y exerça dans l'art de parler en public. Puis, ayant obtenu son diplôme de docteur, il partit pour Londres en 1788. Il s'y produisit sous les auspices du docteur Fraser, médecin renommé de Bath. Les premiers germes de la révolution française commençaient alors à se manifester. On proposa à Mackintosh un emploi de médecin en Russie; mais répandu dans les meilleures sociétés de Londres, il y goûtait des agréments qui ne pouvaient le porter à quitter la vie douce qu'il y menait. Cependant, s'étant marié, il fit avec sa femme un voyage en Belgique, dans l'automne de 1789; il y fut témoin des grandes luttes que le voisinage de la France y avait excitées, et ce fut à partir de cette époque qu'il prit la résolution de se livrer aux études politiques. De retour dans sa patrie, il fut attaché à un journal appelé *L'Oracle*, et il y fit insérer des articles sur les affaires de France et de Belgique; les talents qu'il devait développer par la suite commencèrent à s'y manifester. Burke venait de lancer son éloquente philippique contre la révolution française. Mackintosh entreprit de la réfuter. Ses *Vindiciæ Gallicæ* (1791) obtinrent un succès presque égal à l'ouvrage de Burke. Ce livre fut traduit dans notre langue, en 1792, sous le titre d'*Apologie de la Révolution française* (1), et valut à son

auteur, de la part de l'Assemblée nationale, le titre honorifique de citoyen français. Ces travaux de publiciste éloignèrent de plus en plus Mackintosh de la pensée d'exercer la médecine, et le firent revenir à son dessein primitif de se faire avocat. Il entra au barreau en 1795, et ne tarda pas à y acquérir une haute réputation. Il fit aussi insérer dans le *Monthly Review* des articles de littérature et d'histoire qui furent remarqués. Il s'était lié avec les hommes les plus distingués de l'Angleterre dans la carrière politique et littéraire, et notamment avec ceux qui étaient à la tête du parti whig.

Les opinions de Mackintosh éprouvèrent une notable modification : elle fut attribuée à la liaison qui s'était établie entre Burke et lui; mais il est plus probable que les excès de la révolution française affaiblirent dans son âme, comme dans celle de tant d'autres amis des lumières et de la civilisation, le sentiment qui l'avait fait applaudir au grand mouvement social manifesté au commencement de cette révolution. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il entreprit un cours de droit naturel, qu'il professa à Londres, en 1799. La paix d'Amiens venait d'être conclue (1802). Un émigré français nommé Peltier avait publié à Londres, sous le titre de *L'Ambigu*, une diatribe violente contre le premier consul Bonaparte. L'ambassadeur français en Angleterre fut chargé de porter plainte contre ce libelle. Un procès criminel s'ensuivit; Mackintosh, chargé par Peltier de sa défense, s'en acquitta avec une noble éloquence. Son plaidoyer figure parmi les chefs-d'œuvre du barreau anglais et le place à côté d'Erskine et des premiers orateurs de son pays. Peltier fut déclaré coupable par le jury et condamné à une peine légère. Peu de temps après, Mackintosh, qui s'était marié en secondes noces, fut nommé *recorder* (juge) à Bombay. Il arriva dans cette ville avec toute sa famille au mois de mai 1804, et il y résida jusqu'en 1811. Pendant ce long séjour dans l'Inde, il poursuivit ses études sur la philosophie, l'histoire, la littérature, tant ancienne que moderne; il fit de laborieuses recherches sur la philosophie des Brahmes, visita les villes les plus importantes de cette contrée lointaine, entretint de nombreuses correspondances avec les hommes les plus distingués non-seulement de l'Angleterre, mais encore des autres parties de l'Europe, et améliora beaucoup, dans son ressort, l'administration de la justice.

Mackintosh fut de retour en Angleterre au mois

vicomte de Noailles occupait la tribune, et parlait du livre de Mackintosh qui venait de paraître, ajoutant qu'il serait à désirer qu'il fût traduit en français; puis il sembla désigner le duc de Chartres du regard et du geste, disant qu'il voyait dans l'assemblée un jeune homme qui était à même d'en faire une bonne traduction. Le prince en effet se mit à l'œuvre, et les morceaux qu'il traduisit doivent se trouver dans le *Journal des Jacobins*.

(1) Une circonstance intéressante se rattache à la traduction des *Vindiciæ Gallicæ*. Mackintosh dit dans ses *Mémoires*, qui ont été publiés par son fils (t. II, p. 341), qu'en 1816, ayant été invité à dîner chez le duc d'Orléans (depuis le roi Louis-Philippe), qui habitait alors Twickenham, ce prince lui apprit qu'il avait autrefois traduit une grande partie de sa réfutation de Burke. Volonté que nous savons à cet égard. Le jeune duc de Chartres assistait un jour à une séance du club des Jacobins; le

d'avril 1812. Peu de temps après, il devint membre du parlement pour le comté de Nairn, en Écosse. Il y prit place à côté de sir Samuel Romilly, de Canning, etc., et ne tarda pas à s'y faire remarquer par l'étendue de ses connaissances et par l'élévation de son éloquence. Ses sentiments libéraux lui firent embrasser les grands intérêts qui tendent à l'amélioration et aux progrès de la race humaine. La Pologne, la Grèce eurent en lui un défenseur zélé. Il plaida souvent aussi la cause des nègres esclaves et celle des catholiques anglais, privés alors de l'exercice de leurs droits; mais il fit surtout retentir la tribune anglaise de ses accents pathétiques en faveur de l'adoucissement de la législation criminelle. Mackintosh fut un des chefs de l'opposition whig : son nom se place à côté de ceux de Fox, d'Erskine, de Canning, de Wilberforce, de Holland, etc. En 1818, sir James Mackintosh avait été nommé professeur de législation au collège de la Compagnie des Indes à Haileybury. Quelques années après, il fut élu recteur de l'université de Glasgow, quoiqu'il eût Walter Scott pour compétiteur. A l'avènement du ministère whig, en 1830, il fut placé dans le cabinet en qualité de commissaire pour les affaires de l'Inde. Dans cette même année, Mackintosh eut le malheur de perdre sa femme (dont la sœur, Miss Jessie Allen, avait épousé Sismondi). Depuis cette époque sa santé se détériora, et il mourut à Londres, le 30 mai 1832, regretté de l'Angleterre entière, dont il était l'un des plus illustres citoyens.

Mackintosh ne fut pas seulement un orateur politique des plus distingués, ses écrits attestent encore un littérateur du premier ordre et un publiciste éminent. Indépendamment de ses *Vindiciæ Gallicæ*, il est connu par de nombreux articles insérés dans l'*Edinburgh Review*. Voici l'indication de ses principaux ouvrages : *History of England*, qui malheureusement s'arrêta à 1572; 2 vol. in-8° ou 10 vol. in-12; elle a été traduite en français par Defauconpret; — *History of the English Revolution*; 1688, in-4°; — *Wiew of the Reign of James II*; in-4°; — *Miscellaneous Works*; 8 vol. in-12; — *Dissertation of ethical Philosophy*; 1 vol. in-8°; — *On the Study of the Law of nature and nations*. — M. Paul Royer-Collard a traduit le discours d'ouverture du cours du droit de la nature et des gens; M. Léon Simon a publié, sous le titre de *Mélanges philosophiques de sir James Mackintosh*, la traduction de trois articles de cet écrivain publiés dans la *Revue d'Édimbourg*, sur l'histoire générale des progrès des sciences métaphysiques de Dugald-Stewart, et sur l'ouvrage de M<sup>me</sup> de Staël intitulé *De l'Allemagne*. M. Poret a traduit son *Histoire de la Philosophie morale*; Paris, 1844, in-8°. Enfin, on trouve dans le 1<sup>er</sup> volume du *Barreau anglais* une traduction de son plaidoyer pour Peltier. Il

serait à désirer que l'on fit passer dans notre langue le morceau fort remarquable de Mackintosh qui a été inséré dans les deux premiers volumes de l'édition donnée à Édimbourg de l'*Encyclopédie Britannique*, et qui est intitulé *Coup d'œil général sur la Philosophie éthique*; sa *Vie de sir Thomas Morus*, qui a paru dans le *Cabinet Cyclopadia*, et son *Histoire de la Révolution* de 1688, car ce sont là ses principaux titres littéraires. — L'appréciation la plus juste que nous connaissions de l'esprit et de la science de Mackintosh est celle qui en a été faite par M<sup>me</sup> de Staël dans ses *Considérations sur la Révolution française*: « C'est un homme si universel dans ses connaissances et si brillant dans sa conversation, dit-elle, que les Anglais le citent avec orgueil aux étrangers, pour prouver que dans ce genre ils peuvent être les premiers. » [A. TAILLANDIER, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec des changements].

*English Cyclop.* — Mem. of J. Mack.

**MACKLIN** (*Charles*), acteur et auteur comique anglais, né le 1<sup>er</sup> mai 1690, dans le comté de Westmeath (Irlande), mort le 11 juillet 1797, à Londres. Le nom de sa famille était *Mac-Laughlin*. On ignore le lieu et la date de sa naissance; s'il faut s'en rapporter au témoignage d'une de ses parentes, il était âgé de deux mois lorsque eut lieu la bataille de la Boyne (1<sup>er</sup> juillet 1690). Après avoir passé son enfance dans les environs de Drogheda, il fut mis en apprentissage chez un sellier; mais, s'étant enfui en Angleterre, il y épousa la veuve d'un aubergiste, bien qu'il n'eût pas encore quinze ans. Le mariage fut cassé, et le fugitif ramené à Dublin, où il devint domestique dans un collège. A vingt-et-un ans il se joignit à des acteurs ambulants, et joua les rôles de clown; puis il vint à Londres, et créa le personnage de Shylock avec beaucoup de talent. En 1753 il quitta la scène, et ouvrit l'année suivante une taverne, qui à certains jours devenait une « école de bon goût et de déclamation », où il professait lui-même en costume de théâtre. Cette entreprise aboutit à une banqueroute. En 1759 Macklin remonta sur les planches, joua à Drury-Lane et à Covent-Garden, et ne se retira que le 28 novembre 1788, après plus de soixante-dix ans de services. En 1789 il fit ses adieux au public dans le rôle de Shylock, que la perte de sa mémoire l'empêcha de conduire jusqu'au bout. Il mourut à l'âge de cent sept ans et fut inhumé à la cathédrale de Saint-Paul. Macklin est l'auteur d'une dizaine de pièces; mais deux seulement ont pu rester quelque temps au répertoire : *Love à la mode*, farce, et *The Man of the world*, comédie. Ses *Mémoires* ont été écrits par J.-T. Kirkman; Londres, 1799, 2 vol. in-8°.

P. L.

Kirkman, *Life of Ch. Macklin*. — *Biogr. Dramatica*.

**MACKNIGHT** (*James*), érudit anglais, né en 1721, à Irvine (comté d'Argyle), mort en 1800, à Édimbourg. Élevé à Glasgow, il alla, selon la

coutume d'alors, terminer ses études à l'étranger et, en revenant de Leyde, il fut admis dans l'église presbytérienne : d'abord envoyé à Maybole (1753), il desservit la paroisse de Jedburgh (1769) et devint, depuis 1772, un des pasteurs d'Édimbourg. Savant profond et laborieux, il consacra sa vie entière à des travaux considérables sur l'exégèse et la concordance du Nouveau Testament, travaux estimés qui lui valurent, avec le renom d'un érudit consommé, le diplôme de docteur en théologie. Il a publié : *Harmony of the four Gospels, containing a complete history of the life of Christ, chronologically arranged in the words of the evangelists*; Londres, 1756, 2 vol. in-4°, 5<sup>e</sup> édit., ibid., 1822, 2 vol. in-8°; il en existe une traduction en hindoustani, impr. à Calcutta, 1823, in-8°; la seconde édition de cet ouvrage (Londres, 1763), ainsi que les suivantes, contient de plus six dissertations sur les antiquités de la Judée; — *The Truth of the Gospel History*; Londres, 1763; — *Literal Translation from the greek of all apostolical Epistles, with a commentary and notes*; Édimbourg, 1795, 4 vol. in-4°; Londres, 1806, 1816 et 1821, 6 vol. in-8°, et 1835, gr. in-8°; ce savant ouvrage, bien qu'il favorise le système d'Arminius, a obtenu un grand succès dans l'Église anglicane et ailleurs; l'auteur y consacra trente années, et en écrivit cinq fois le manuscrit de sa main. Un spécimen en fut publié en 1787, et l'on y trouve, outre divers mémoires sur plusieurs questions d'histoire sacrée ou d'archéologie, une Vie de Saint-Paul, qui offre en quelque sorte le résumé des travaux apostoliques de tous ses compagnons.

P. L.

*Life of Dr Macknight*, par son fils, en tête des *Epistles*.

**MACLAINE** (*Archibald*), controversiste anglais, né en 1722, à Monahan (Irlande), mort le 25 novembre 1804, à Bath. Il venait d'être consacré ministre de la commission presbytérienne lorsqu'il se rendit à La Haye (1745) pour y prendre la direction de l'église anglaise. Après une résidence d'environ cinquante années, il quitta cette ville lors de l'invasion des Français en 1795, et retourna en Angleterre. Ses principaux ouvrages sont : la traduction anglaise de l'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim; 1765, 2 vol. in-4°; réimpr. en 1785, 6 vol. in-8° et plusieurs fois depuis dans ce format, notamment en 1811 avec des additions de Coote et Gleig; — *Letters to M. Soame Jenyns*; 1777, in-12 : qui ont pour objet la défense du christianisme; — et des *Sermons*.

K.

Gardiner, *Funeral Sermon*; Bath, 1805, in-8°.

**MACLAREN** (*Archibald*), auteur dramatique anglais, né le 2 mars 1755, en Écosse. Il fit comme soldat la guerre d'Amérique, tout en insérant de temps à autre quelques pièces de vers dans les journaux de New-York et de Philadelphie. Après la paix il se joignit à une troupe de comé-

diens ambulants, et joua, en Écosse et en Angleterre, des pièces qu'il écrivait lui-même. En 1793 il reprit du service, se battit contre les rebelles d'Irlande, obtint son congé, et s'établit à Londres. Il a publié une trentaine de pièces, parmi lesquelles on remarque : *The Coup de main* (1784); *Siege of Perth* (1792); *Old England forever* (1799); *The Chance of War* (1801); *Fashion* (1802); *Britons, to arms* (1803); *Kenneth king of Scots* (1807); *The Highland Drover*, etc. K.

*Biographia dramatica*.

**MACLAURIN**, ou plutôt **MAC-LAURIN** (*Colin*), célèbre mathématicien écossais, né en 1698, à Kilmoddam, mort à York, le 14 juin 1746. Il avait à peine douze ans lorsque la lecture des *Éléments* d'Euclide lui révéla sa vocation et décida du but de ses études. A dix-neuf ans, MacLaurin obtint au concours la chaire de mathématiques au collège Maréchal, à Aberdeen. Deux ans après, il donna, sous le titre de *Geometria Organica, sive descriptio linearum curvarum universalis* (Londres, 1719, in-4°), un livre remarquable qui lui mérita l'estime de Newton. Un des premiers, après Newton (1), MacLaurin appliquait la géométrie analytique de Descartes à la recherche des propriétés générales et caractéristiques des courbes géométriques. Dans son traité, il apprend à décrire toutes ces courbes par l'intersection de deux côtés de deux angles mobiles, dont le mouvement est convenablement déterminé. Tout cet ouvrage, d'une élégance et d'une précision admirable, selon la juste appréciation de M. Chasles, repose sur deux théorèmes, l'un dû à Cotes, l'autre à MacLaurin. Le premier est celui-ci : *Si autour d'un point fixe on fait tourner une transversale qui rencontre une courbe géométrique en autant de points A, B, etc., qu'elle a de dimensions, et qu'on prenne sur cette transversale un point M tel que la valeur inverse de sa distance au point fixe soit moyenne arithmétique entre les valeurs inverses des distances des points A, B, etc., à ce point fixe, le point M aura pour lieu géométrique une droite*. Le second peut s'énoncer de la manière suivante : *Que par un point fixe, pris dans le plan d'une courbe géométrique, on mène une transversale qui rencontre la courbe en autant de points qu'elle a de dimensions, qu'en ces points on mène les tangentes à la courbe; et que par le point fixe on tire une seconde droite de direction arbitraire, mais qui restera fixe, les segments compris sur cette droite entre le point fixe et toutes les tangentes à la courbe, auront la somme de leurs valeurs inverses constante, quelle que soit la première transversale menée par le point fixe. Cette somme sera égale à celle des valeurs inverses des segments compris sur la*

(1) L'*Enumeratio Linearum tertii ordinis* de Newton est de 1706.

même droite fixe, entre la même point et ceux où cette droite rencontrera la courbe. Ce second théorème est une généralisation importante de celui de Newton sur les asymptotes.

Plus tard Maclaurin fut adjoint à Gregory, à l'université d'Édimbourg, et ce fut Newton qui fit les frais du traitement. En 1740 il partagea avec Euler et Daniel Bernoulli, le prix proposé par l'Académie des Sciences de Paris pour le meilleur mémoire sur la théorie du flux et du reflux de la mer. On trouve dans le travail de Maclaurin, imprimé dans le tome IV des *Prix de l'Académie des Sciences*, une solution de problème de la figure de la Terre qui suffirait pour immortaliser le nom de son auteur. Il fallait connaître l'attraction d'un ellipsoïde de révolution sur des points situés à sa surface ou dans son intérieur. Maclaurin sut tirer de quelques propriétés des coniques toutes les ressources suffisantes pour résoudre cette question, qui a toujours passé auprès des plus célèbres analystes pour l'une des plus difficiles. « Cette partie de l'ouvrage de M. Maclaurin, écrivait Lagrange en 1773 dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, est un chef-d'œuvre de géométrie, qu'on peut comparer à tout ce qu'Archimède nous a laissé de plus beau et de plus ingénieux. »

En 1745, Maclaurin fortifia la ville d'Édimbourg. Obligé de se retirer devant l'armée du prétendant, il alla à York, où il mourut, l'année suivante.

Les *Transactions philosophiques* de 1735 à 1746 contiennent plusieurs mémoires de Maclaurin sur divers sujets mathématiques. On lui doit encore trois ouvrages écrits en anglais, savoir un *Traité des Fluxions*, un *Traité d'Algèbre*, et une *Exposition des Découvertes philosophiques de Newton*. Le *Traité des Fluxions*, Édimbourg, 1742, in-4°, fidèle exposé de la doctrine de Newton, que Maclaurin relie à la méthode des anciens, contient une foule d'élégantes solutions de questions de mécanique et de haute géométrie. Il a été traduit en français par le P. Pezenas, jésuite (Paris, 1749, 2 vol.). Les deux autres ouvrages, qui ne parurent qu'après la mort de leur auteur, ont en plusieurs éditions, et ont été traduits, le *Traité d'Algèbre* en français par Lecozic (Paris, 1753, in-4°), l'*Exposition des Découvertes philosophiques de Newton* en français par Laviotte (Paris, 1749, in-4°) et en latin par le P. Falk, jésuite (Vienne, 1761, in-4°). La première édition en anglais de ce dernier livre, publiée par Patrice Murdoch (Londres, 1748, in-4°), est précédé d'une notice sur Maclaurin.

Si à l'aide du théorème de Taylor on développe une fonction quelconque de  $x - h$ , si l'on fait ensuite  $x = 0$ , puis si l'on remplace  $h$  par  $x$ , on obtient une série d'un emploi très-commode; c'est la *série de Maclaurin*, à laquelle les géomètres ont conservé le nom de son inventeur.

E. MERLIEUX.

*Transactions philosophiques*, année 1735 et suivantes. — *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1773. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*. — Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des Méthodes en Géométrie*.

**MACLAURIN (John)**, lord DREGHORN, littérateur anglais, fils du précédent, né en décembre 1734, à Édimbourg, mort en 1796. Élevé à Édimbourg, il s'adonna à l'étude de la jurisprudence, et fut reçu avocat en 1756. En 1787, après avoir pratiqué le barreau avec honneur, il devint président de la cour d'Écosse avec le titre de *lord Dreghorn*. Une Société royale ayant été établie en 1782 à Édimbourg, à l'instar de celle de Londres, il en fut un des premiers membres, et lui communiqua quelques mémoires. On a de lui : *An Essay on literary Property*; — *A Collection of Criminal Cases*; — *An Essay on Patronage*; — quelques pièces de vers et trois pièces, *Hampden*; *The Public* et *The philosopher's Opera*. — De 1792 à 1795, il tint un journal des événements qui se passaient dans toute l'Europe, journal dont il fit paraître une espèce d'abrégé. En 1799, on a publié un recueil de ses *Œuvres choisies*, en 2 vol. in-8°. K.

*Life of lord Dreghorn*, en tête de ses *Œuvres*.

**MACLEAN (Lætitia-Elizabeth Landon)**, femme auteur anglaise, morte le 15 octobre 1839. Elle jouit d'une certaine célébrité sous le nom de *miss Landon*, ou plutôt sous les initiales *L. E. L.*, l'unique signature qui accompagne ses ouvrages. De très-bonne heure, même avant d'avoir quitté l'école, elle se fit connaître par de petites pièces de vers insérées dans la *Literary Gazette*; le public les accueillit avec tant de faveur que plusieurs libraires s'efforcèrent d'obtenir sa collaboration et qu'à cette époque les recueils poétiques (*Annuaire*) n'auraient pas paru complets s'ils n'avaient au moins un envoi de *L. E. L.* Au mois de juin 1838, *miss Landon* épousa Georges Maclean, et il suivit au cap de Bonne-Espérance, colonie dont il venait d'être nommé gouverneur. L'année suivante elle succomba aux suites d'une maladie nerveuse. Comme poète, elle brilla surtout dans le genre gracieux et tendre; ses compositions sont presque innombrables, et elle les écrivit avec une facilité qui la faisait souvent tomber dans la monotonie; les meilleures sont : *The Improvisatrice*, *The Troubadour*, *The golden Violet*, et *The Vow of Peacock*. Elle a laissé aussi trois romans, *Franческа Carrara*, *Romance and reality* et *Ethel Churchill*, qui se recommandent par l'élégance du style et la profondeur des pensées. P. L.—y.

Mauder, *Biograph Treasury* (Suppl.).

**MAC-LEOD (John)**, voyageur anglais, né à Bunnhill (Dumbartonshire), en 1782, mort à Londres, le 9 novembre 1820. Son père était imprimeur sur toile; lui-même, à peine âgé de dix ans, fut placé chez un médecin de Perth, ami de sa famille, et qui le mit en état de pouvoir s'embarquer comme aide chirurgien en 1801. Il était chirurgien en chef lors de la paix d'Amiens. En

mars 1803, il passa sur un négrier, et débarqua à Juidah, dans le Dahomey, sur la côte de Guinée. Mac-Leod s'y occupa principalement de l'achat des négresses; mais quand il voulut rejoindre son navire, le roi de Dahomey refusa de le laisser partir, et le fit mettre en jugement comme agitateur et comme ayant provoqué ses sujets à la rébellion. Mac-Leod, qui reconnaissait avoir en effet tenu quelques propos imprudents, se hâta de s'enfuir. Il rejoignit heureusement son capitaine au Rio Lagos, et après un court séjour à La Barbade, où il vendit sa cargaison humaine, il revint en Angleterre. Il entra dans la marine militaire, et fit une nouvelle campagne dans les Antilles. En 1808 et 1809, il croisa dans la Méditerranée, et eut l'occasion de montrer autant de courage que d'humanité en combattant la fièvre jaune, qui régnait à Malaga et à bord de l'escadre anglaise. En 1817, il accompagna lord Amherst, ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur de Chine. Il montait le vaisseau *Alceste*, commandé par le capitaine Maxwell (voy. ce nom). Pendant que lord Amherst accomplissait sa mission, Mac-Leod visita une partie de la Corée et l'île de Liéou-Kiéou. Après avoir repris l'ambassadeur à Canton, l'*Alceste* fut dirigé sur Manille; mais le 18 février 1817 il fit naufrage dans le détroit de Gaspar, sur l'île déserte de Poulo-Lit. L'équipage fut sauvé. Lord Amherst et une certaine quantité d'hommes gagnèrent aussitôt Batavia sur les embarcations, tandis que Mac-Leod, Maxwell et environ deux cents autres marins restèrent dans l'île. Ils eurent beaucoup à y souffrir, et durent repousser plusieurs fois les attaques des Malais. Enfin, le 4 mars, un navire hollandais vint les recueillir, et le 9 les débarqua à Batavia. Mac-Leod et ses compagnons reprirent la mer le 12 avril, et après deux relâches à Sainte-Hélène et à l'Ascension, arrivèrent, le 16 août, à Spithead. Mac-Leod fut aussitôt attaché au service de la famille royale en qualité de chirurgien du *Royal-Sovereign*, yacht destiné exclusivement aux plaisirs de la cour. En 1818, aux élections de Westminster, il voulut soutenir la candidature de son ami Maxwell contre sir Francis Burdett. Une de ces rixes si communes en Angleterre lors des élections s'éleva entre les partisans des deux compétiteurs. Dans la mêlée Mac-Leod reçut un coup dans la poitrine, dont il mourut peu après. On a de lui : *Voyage en Afrique, contenant des particularités nouvelles sur les mœurs et les usages des habitants du Dahomey*; Londres, 1820, in-12, fig. Cet ouvrage, qui contrairement à son titre n'offre rien que Dajjell n'ait rapporté dans son *Histoire du Dahomey*, a été trad. en français, par Gauthier, Paris, 1821; — *Voyage du capitaine Maxwell sur la mer Jaune, le long de la côte de Corée et dans les îles Liou-Tchiou*; Londres, 1818, in-8°, fig.; trad. en français, par Defauconpret, Paris, 1818. Cette relation contient des documents très-curieux sur les confrères

peu connues visitées par Mac-Leod. S'il y fait l'éloge des indigènes des îles de Liéou-Kiéou, il se montre au contraire l'adversaire déclaré des Chinois, « qui, dit-il, n'ont aucune bonne qualité ».

Alfred DE LACAËZ.

Walkenaër, *Collection des Relations de Voyages*. — Pauthier, *La Chine ancienne et moderne, dans l'Univers pittoresque*. — Le même, *Relations politiques de la Chine avec l'Europe*.

\* **MACLISE** (*Daniel*), peintre anglais, né le 25 janvier 1811, à Cork (Irlande). Sa famille est originaire d'Écosse. Malgré l'aptitude qu'il avait témoignée dès l'âge le plus tendre pour les beaux-arts, il fut obligé de travailler quelque temps chez un banquier, et étudia pour ainsi dire en cachette le dessin et l'anatomie. Après avoir fait un voyage dans le pittoresque district de Wicklow, il vint à Londres (1828), fut admis aux cours de l'Académie royale, et gagna deux médailles. Il passa l'été de 1830 à Paris. En même temps il peignait des portraits, travaillait pour les libraires, et envoyait au *Fraser's Magazine* des caricatures et des pièces de vers. En 1831, sa première composition historique, *Le Choix d'Hercule*, lui valut une médaille d'or; mais, au lieu de se faire pensionnaire de l'Académie à Rome comme cette récompense lui en donnait le droit, il aimait mieux rester en Angleterre, où sa facilité prodigieuse ne tarda pas à lui assurer une aisance peu commune parmi ses confrères. Cet artiste, bien qu'il ait abordé tous les genres, depuis la charge jusqu'à la fresque, semble traiter de préférence les scènes familières ou demi-historiques, dont le goût moderne s'accommode plus volontiers que de la grande peinture. Toutes ses productions se ressentent de la manière fautive et exagérée que l'on reproche à l'école anglaise; mais on y trouve une finesse de touche incroyable, une harmonie extrême, des têtes expressives et des morceaux d'un ton vrai et bien rendu. M. Maclise jouit d'une grande réputation, et fait partie de l'Académie depuis 1840. Nous citerons de lui : *François Ier et Diane de Poitiers*, 1833; — *Le Vœu des Dames*, 1835; — *Robin Hood et Richard Cœur de Lion*; — *Salvator Rosa faisant le portrait de Masaniello*; — *Noël au château*, 1838; — *Le Banquet de Macbeth*, 1840; — *Gil Blas en habit de cavalier* et une *Scène d'Hamlet*, à la galerie Vernon; — *Le Sommeil de la Beauté*, 1841; — *Comus*, 1844; — *Le Sacrifice de Noé*, 1847; — *Les Sept Ages de Shakespeare*, 1848; — *L'Esprit de Justice*, 1850; fresque peinte pour la chambre des lords; — *Le roi Alfred au camp des Danois*, 1852; — une *Scène de Comme il vous plaira*, 1855. Parmi ses portraits, ceux de Bulwer, Dickens, Forster et Macready sont remarquables.

K.

*Men of the Time*. — *The English Cyclop.* (Biogr.). — *Illustrated London News*, 1858.

**MACLOT** (*Jean-Charles*), géographe français, né le 28 juillet 1728, à Paris, mort vers

1805. Il enseigna la cosmographie, et obtint ensuite un emploi de censeur royal. Il était membre associé de l'Académie de Rouen. On a de lui : *Institutions, abrégés de géographie*; 1759, in-12; — *Précis sur le Globe terrestre, ou explication de la mappemonde*; Paris, 1765, in-4°; — *Idee générale de la Géographie et de l'Histoire moderne*, Paris, 1770, in-24, suivie d'un tableau général de l'histoire de France; — *Tableau du Système du Monde, selon Copernic*; Paris, 1773, in-12; — *Mappemonde géographique et historique*; Paris, 1778, 2 vol. in-12, et 1802, in-8°; — *Description générale de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*; Paris, 1795, in-4° : ouvrage rédigé avec Brion de La Tour, et qui a été souvent mis à contribution; — *Mappemonde céleste, ou exposition des principes astronomiques*; Paris, 1801, in-8°.

Un autre écrivain du même nom, MACLOT (Edmond), chanoine prémontré, mort en 1711, est auteur d'une *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Nancy, 1705, et Paris, 1712, 2 vol. in-8°, où l'on rencontre beaucoup de remarques théologiques, morales et historiques. K.

Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*, IV. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*.

\* **MAC-MAHON** (*Marie-Edme-Patrice-Maurice*, comte de), duc de MAGENTA, maréchal de France, né à Sully (Saône-et-Loire), le 28 novembre 1808. Il descend d'une ancienne famille irlandaise, qui se ruina pour la cause des Stuarts, et vint à leur suite s'établir en France. Les Mac-Mahon, grâce à leurs traditions nationales, à la gloire de leurs ancêtres et à leur nom historique, s'unirent aux plus nobles maisons de leur patrie adoptive, et obtinrent par mariage le magnifique château de Sully avec ses dépendances. Le père du maréchal, le marquis Charles-Laure de Mac-Mahon, ami personnel de Charles X, nommé maréchal de camp en 1814, et pair de France en 1827, avait épousé une demoiselle de Caraman, dont il eut quatre fils et quatre filles. Le maréchal de Mac-Mahon est le dernier de cette nombreuse famille. Il entra comme élève à l'école militaire de Saint-Cyr en 1825, et devint sous-lieutenant à l'école d'application d'état-major le 1<sup>er</sup> octobre 1827. Détaché au 4<sup>e</sup> hussards, il fut envoyé en Afrique en 1830, et fit les premières guerres de l'Algérie. Lieutenant le 20 avril 1831, il servit comme aide de camp du général Achard au siège d'Anvers. Capitaine le 20 décembre 1833, et successivement aide de camp des généraux Bro, Danremont, d'Houdetot et Changarnier, il se distingua dans plusieurs campagnes d'Afrique, notamment au siège de Constantine, en 1837, où il reçut une blessure d'un éclat de boulet dans la poitrine. Nommé commandant du 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied le 28 octobre 1840, lieutenant-colonel du 2<sup>e</sup> régiment de la légion étrangère en 1842, colonel du 41<sup>e</sup> de ligne le 24 avril 1845, et du 9<sup>e</sup> en 1847,

il ne cessa de combattre en Algérie et d'y signaler sa valeur. En 1848 il devint général de brigade, et fut promu au grade de général de division le 16 juillet 1852.

Chargé d'un commandement dans la province d'Oran, il agit, en 1849, contre les tribus de la frontière marocaine, et visita les Msida en 1850. Il commandait la division de Constantine lorsque, au mois d'avril 1855, il fut appelé au commandement de la 1<sup>re</sup> division d'infanterie du premier corps de l'armée du Nord, et au mois d'août il alla remplacer le général Canrobert dans le commandement de la 1<sup>re</sup> division du 2<sup>e</sup> corps, sous les ordres du général Bosquet à l'armée d'Orient. L'assaut de Sébastopol ayant été résolu, le général de Mac-Mahon fut chargé d'enlever la tour Malakof, qui paraissait la clef de la place. Le 8 septembre, à midi, l'artillerie alliée cessa son feu, pour prendre un tir plus allongé sur les réserves. La division de Mac-Mahon devait marcher la première. « Soldats de la première division et zouaves de la garde, dit-il aux hommes qu'il commandait, vous allez enfin quitter vos parallèles pour attaquer l'ennemi corps à corps. Dans cette journée décisive, le général vous a confié le rôle le plus important, l'enlèvement du redan de Malakof, clef de Sébastopol. Soldats, toute l'armée a les yeux sur vous, et vos drapeaux, plantés sur les remparts de cette citadelle, doivent répondre au signal donné pour l'assaut général... Votre bravoure répond du succès qui doit immortaliser les numéros de vos régiments. Dans quelques heures l'empereur apprendra à la France ce que peuvent faire les soldats de l'Alma et d'Inkermann. Je vous donnerai le signal par le cri de *Vive l'empereur!* Votre mot de ralliement sera *Honneur et patrie!* » A la voix de leurs chefs, les divisions de Mac-Mahon, Dulac et de La Motte-Rouge sortent des tranchées. Les tambours et les clairons battent et sonnent la charge, et au cri de *Vive l'empereur* les soldats se précipitent sur les défenses de l'ennemi. « La première brigade de la division Mac-Mahon, le 1<sup>er</sup> de zouaves en tête, suivi du 7<sup>e</sup> de ligne, ayant à sa gauche le 4<sup>e</sup> chasseurs à pied, s'élance, dit le maréchal Pellissier dans son rapport, contre la face gauche et la saillant de l'ouvrage Malakof. La largeur et la profondeur du fossé, la hauteur et l'escarpement des talus rendent l'ascension extrêmement difficile pour nos hommes; mais enfin ils parviennent sur le parapet, garni de Russes qui se font tuer sur place et qui, à défaut de fusils, se font arme de pioches, de pierres, d'écouvillons, de tout ce qu'ils trouvent sous leur main. Il y eut là une lutte corps à corps, un de ces combats émouvants dans lequel l'intrépidité de nos soldats et de leurs chefs pouvait seule leur donner le dessus. Ils sautent aussitôt dans l'ouvrage, refoulent les Russes, qui continuent de résister, et peu d'instants après le drapeau de la France était planté sur Malakof pour ne plus en être arraché... Le



génie, qui avait marché avec les colonnes d'assaut, était déjà à l'œuvre, comblait les fossés, ouvrait des passages, jetait les ponts. La seconde brigade du général Mac-Mahon s'avancit rapidement pour le renforcer dans Malakoff. » Au signal convenu, les autres divisions et les troupes alliées avaient marché sur d'autres points de la place, mais elles avaient dû se replier d'abord vis-à-vis d'une artillerie formidable. Les Russes redoublaient d'efforts pour reprendre Malakoff. Le général Mac-Mahon avait reçu des renforts ; partout il fit tête à l'ennemi, qui fut toujours repoussé. « Les Russes, ajoute le maréchal Pélissier, voulurent faire cependant une tentative dernière et désespérée ; formés en colonnes profondes, ils assaillirent par trois fois la gorge de l'ouvrage, et trois fois ils furent obligés de se retirer avec des pertes énormes, devant la solidité de nos troupes. Après cette dernière lutte, qui se termina vers cinq heures du soir, l'ennemi parut décidé à abandonner la partie et ses batteries seules continuèrent jusqu'à la nuit à nous envoyer quelques projectiles qui ne nous firent plus beaucoup de mal. » Une partie de la courtine était tombée aussi en notre pouvoir. Les Français s'y consolidèrent, et bientôt les Russes évacuèrent la ville en se retirant par un pont qui reliait Sébastopol aux forts du nord.

Promu grand-croix de la Légion d'Honneur après cette brillante affaire, le 22 septembre 1855, et chargé du commandement du corps de réserve, le général de Mac-Mahon fut à son retour nommé sénateur, le 24 juin 1856. L'année suivante il reçut le commandement de la deuxième division du corps expéditionnaire chargé de soumettre la grande Kabylie sous les ordres du général Randon. Le 24 mai il franchit les pentes abruptes des massifs des Beni-Raten, emporta les villages de Tacheraïch, de Bélias, d' Afenson et d'Imaïseren. Plus tard, Souk el Arba, Tcheriden et Taguemoun Isen tombèrent encore entre ses mains. Le prince Napoléon ayant été chargé du ministère de l'Algérie, le gouvernement général de l'Algérie fut supprimé, et le 31 août 1858 le général de Mac-Mahon fut nommé commandant supérieur des forces militaires de terre et de mer employées en Algérie. Au mois d'avril 1859 il reçut le commandement du deuxième corps de l'armée des Alpes, et bientôt il se rendit en Italie. Le 2 juin il passa le Tessin, à Turbigio. Le 3 il fit enlever le village de Robecchetto, et s'y installa. Le 4, « le corps d'armée du général Mac-Mahon, renforcé de la division des voltigeurs de la garde impériale et suivi de toute l'armée du roi de Sardaigne devait, dit le bulletin officiel, se porter de Turbigio sur Buffalora et Magenta, tandis que la division des grenadiers de la garde impériale s'emparerait de la tête de pont de Buffalora sur la rive gauche et que le corps d'armée du maréchal Canrobert s'avancerait sur la rive droite pour passer le Tessin au même point... L'armée du roi fut re-

tardée dans son passage de la rivière, et une seule de ses divisions put suivre d'assez loin le corps du général Mac-Mahon. La marche de la division Espinasse souffrit aussi des retards, et d'un autre côté, lorsque le corps du maréchal Canrobert sortit de Novare pour rejoindre l'empereur, qui s'était porté de sa personne à la tête de pont de Buffalora, ce corps trouva la route tellement encombrée qu'il ne put arriver que fort tard au Tessin. » L'empereur attendait le signal de l'arrivée du corps du général de Mac-Mahon à Buffalora lorsque vers les deux heures il entendit de ce côté une fusillade et une canonnade très-vives ; l'empereur lança aussitôt la brigade Wimpffen contre les positions formidables occupées par les Autrichiens en avant du pont. D'autres troupes suivirent. Les hauteurs qui bordent le Naviglio et le village de Buffalora furent promptement emportées ; mais des masses ennemies arrêtaient le progrès des Français. Le corps du maréchal Canrobert ne se montrait point, et la canonnade du général de Mac-Mahon avait cessé. La garde impériale, sous les ordres du général Regnaud de Saint-Jean d'Angely, tint ferme. Enfin, après une attente de quatre heures, le maréchal Canrobert arriva à la tête d'une division, suivi d'une division du corps du général Niel et des autres divisions de son corps. En même temps le canon du général de Mac-Mahon se faisait entendre de nouveau. Retardé dans sa marche, le corps de ce général s'était avancé en deux colonnes sur Magenta et sur Buffalora. L'ennemi ayant voulu se porter entre ces deux colonnes pour les couper, le général de Mac-Mahon avait rallié celle de droite sur celle de gauche, vers Magenta. Les Autrichiens avaient évacué Buffalora et s'étaient portés en avant de Magenta. Le 45<sup>e</sup> de ligne enleva la ferme de Cascina Nuova, qui précède ce village. La division de La Motte-Rouge, pressée par des forces considérables, pouvait être séparée de la division Espinasse. Le général de Mac-Mahon fit porter les voltigeurs de la garde en première ligne, ce qui permit aux généraux de La Motte-Rouge et Espinasse de reprendre vigoureusement l'offensive. En même temps le général Anger, commandant l'artillerie du 2<sup>e</sup> corps, fit mettre en batterie quarante bouches à feu, qui, prenant en flanc et d'écharpe les Autrichiens défilant en désordre, en firent un carnage affreux. » — « A Magenta, reprend le bulletin officiel, le combat fut terrible. L'ennemi défendit ce village avec acharnement. On sentait de part et d'autre que c'était là la clef de la position. Nos troupes s'en emparèrent maison par maison, en faisant subir aux Autrichiens des pertes énormes. Plus de dix mille des leurs furent mis hors de combat, et le général de Mac-Mahon leur fit environ cinq mille prisonniers... Mais le corps du général eut lui-même beaucoup à souffrir : quinze cents hommes furent tués ou blessés. A l'attaque du village, le général Espinasse et son officier d'ordonnance

étaient tombés frappés à mort... » D'un autre côté, les divisions Vinoy et Renault faisaient des prodiges de valeur, en s'avancant jusqu'à Ponte di Magenta, village qui fut pris et repris sept fois de suite. Vers huit heures et demie du soir l'armée française resta maîtresse du champ de bataille. Les Autrichiens pensaient recommencer le lendemain le combat; mais les corps repoussés de Magenta avaient tellement reculé que le général Giulay crut devoir ordonner la retraite. La victoire des Français fut complète, et les Autrichiens évacuèrent Milan. Le 5 juin, l'empereur éleva le général de Mac-Mahon à la dignité de maréchal de France, et lui décerna le titre de duc de Magenta. A Solferino, le maréchal de Mac-Mahon commandait encore le deuxième corps. Sa direction était sur Cavriana, et il se trouvait ainsi au centre de l'armée, entre le corps du maréchal Niel et le corps du maréchal Baraguey d'Illiers. Le général Auger, qui était sous ses ordres, arrêté par une habile manœuvre une forte colonne autrichienne qui venait de Guidizzolo, et y fut blessé mortellement. Le duc de Magenta lança le 4<sup>e</sup> de ligne sur San-Casiano, et les tirailleurs algériens approchèrent jusqu'à Cavriana; ces deux régiments plièrent d'abord; mais lorsque les voltigeurs de la garde, couronnant les hauteurs de Solferino, arrivèrent à Cavriana, ils y trouvèrent les tirailleurs algériens, et vers six heures et demie l'ennemi était en retraite devant les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> corps, pendant qu'à la droite le maréchal Niel achevait de le repousser avec l'aide du maréchal Canrobert. Depuis la paix de Villafranca le maréchal de Mac-Mahon, revenu en France, a reçu, le 22 août, le commandement du 2<sup>e</sup> arrondissement militaire, formé des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions militaires, dont le quartier général est à Lille.

L. LOUVET.

*Men of the Time.* — H. Castille, *Les Chefs de corps de l'armée d'Italie, portraits histor. ou dix-neuvième siècle*, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 11. — *Biogr. du maréchal de Mac-Mahon*, extraite de l'*Histoire populaire illustrée de l'Armée d'Italie. — Rapport du maréchal Pélissier sur la prise de Sébastopol.* — *Bulletin des batailles de Magenta et de Solferino.* — De Bazancourt, *Hist. de la Guerre de Crimée et Hist. de la Guerre d'Italie.* — *Monteur*, 1855-1859.

**MAC-MICHAEL (William)**, voyageur anglais, né à Bridgenorth (Shropshire), en 1784, mort à Londres, le 10 juin 1839. Il fit ses études à Oxford, et en 1812 fit un premier voyage dans la Méditerranée et en Grèce. De 1816 à 1818, il visita Saint-Petersbourg, Moscou, Kiew, l'Ukraine, la Moldavie, la Valachie, franchit les Balkans, s'arrêta quelque temps à Andrinople, où il fit des études sur la peste, qu'il reconnut contagieuse, et s'embarqua à Constantinople. De retour à Londres, il devint membre de la Société Royale, et se consacra à la pratique de la médecine. On a de lui : *Voyage de Moscou à Constantinople en 1817-1818*, suivi du *Voyage de Lagh de Constantinople en Palestine et en Syrie fait en 1818*; Londres, 1819, in-4<sup>o</sup>, avec fig. dessinées par l'auteur. Quoique rapidement

faites, les observations contenues dans cet ouvrage sont exactes et intéressantes; — *Nouvelles Considérations sur la Contagion de la Fièvre scarlatine*; Londres, 1802, in-8<sup>o</sup>; — *La Canne à pomme d'or*; Londres, 1808, in-8<sup>o</sup>; — *Le Choléra spasmodique de l'Inde est-il une maladie contagieuse?* Londres, 1821, in-8<sup>o</sup>.

A. DE L.

*Annual Obituary.*

**MAC-NALLY (Léonard)**, littérateur anglais, né en 1752, à Dublin, où il est mort, en 1820. Il exerça à Dublin la profession d'avocat avec beaucoup de talent, et collabora à plusieurs journaux, entre autres au *Public Ledger*, qu'il édita pendant quelques années. On a de lui : *Ruling Passion*, 1779, comédie; — *The Claines of Ireland*, 1783; — *Robin Hood*, 1784, comédie; — *Fashionable Levities*, 1785, comédie; — *Richard Cœur de Lion*, 1786, opéra; — *The Rules of Evidence*, 1803, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; — *The Irish Justice of the Peace*, 1808, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

K.

Mauder, *Biogr. Treasury.*

**MACNISH (Robert)**, littérateur anglais, né le 15 février 1802, à Glasgow, où il est mort, le 16 janvier 1837. Il vint fort jeune étudier la médecine à Paris, où il connut le pluronologiste Gall, et fut reçu docteur en 1824 à Glasgow. Ses goûts le portaient vers les lettres et la philosophie. Son premier livre, *Anatomy of the Drunkenness* (L'Anatomie de l'ivresse), publié en 1827, produisit une vive sensation; il fut cinq fois réimprimé, et traduit en allemand. Il adressa ensuite au *Magazine* de Blackwood divers contes, tels que *La Métépsychose*, *Le Barbier de Gatingue*, *L'Homme au nez*, *Qui serait-ce bien?* qui, au mérite d'être brefs, joignaient une plaisante originalité. En 1831 il devint l'un des rédacteurs du *Frazer's Magazine*, où il continua ses esquisses de philosophie médicale. On a encore de lui : *Philosophy of Sleep*; 1830; trad. en allemand et en français; — *Book of Aphorisms*, recueil de sentences badines ou sérieuses, remarquables par la précision, la causticité et le talent d'observation; — beaucoup de *pièces de vers*, éparses dans les *Magazines* du temps. Une portion des écrits de Macnish a été recueillie sous ce titre : *Tales, Essays and Sketches*; Londres, 1839, 2 vol. in-12; 2<sup>e</sup> édit., 1844.

K.

W. Moir, *Life of R. Macnish*, en tête de ce dern. recueil.

**MACOPPE KNIPS (Alessandro)**, appelé aussi **KNIPS MACOPPE**, médecin italien, né le 10 décembre 1662, à Padoue, mort le 10 août 1744. Sa famille était originaire de Cologne. Reçu médecin, il alla d'abord exercer son art à Raguse, et s'établit ensuite à Venise; là il obtint les bonnes grâces du prince Alexandre Farnèse, qui le choisit pour son médecin, et l'emmena avec lui dans l'expédition de Dalmatie et en Espagne. Après la mort de ce capitaine, Macoppe continua ses voyages, parcourut la Flandre et la France,

et séjourna quelque temps à Montpellier, où il se livra à des observations multipliées sur la syphilis et le scorbut. De retour en 1695 à Padoue, il occupa, de 1703 à 1716, une chaire à l'université de cette ville. On a de lui : *De aortæ Polypo*; Lyon, 1693, in-4°; Brescia, 1734, in-8° : lettre adressée à Charles Patin, professeur à Padoue; — *Prælectio pro Empirica Secta, adversus Theoriam Medicam*; Padoue, 1717, in-4°; — *Aphorismi Medico-politici Centum*; Venise, 1795, in-8° : édités pour la première fois par Floriano Caldani et traduits en italien par G.-L. Zaccarelli (Pavie, 1813), et par G.-A. del Chiappa (Pavie, 1822, in-12).

P.

Scanagatti, *De Alex. Knips Macoppe*; Padoue, 1745, in-4°. — Chiappa, *Notizie intorno al Macoppe*, en tête de la trad. des *Aforismi*. — Gamba, *Galleria dei Letterati*. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani*, II, 214.

**MACORS** ( *Jacques-Antoine-Joseph-Nicolas*, baron ), général français, né le 7 décembre 1744, à Benfelden (Alsace), mort le 13 juin 1825. Appartenant à une famille originaire du pays de Liège, il s'engagea en 1759 comme simple soldat, et fut admis en 1764 à l'école d'artillerie de La Fère; il était lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes. Promu colonel du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine (1<sup>er</sup> juillet 1792), il fit sa première campagne en Vendée, et mérita bientôt d'être nommé général de brigade (25 juillet 1793). Après avoir été attaché aux armées des côtes de l'ouest et de l'Angleterre, il devint général de division (7 vendémiaire an VIII); il fut employé à l'intérieur et désigné en 1805 au commandement de la place de Lille; il le conserva durant tout l'empire. Bien qu'il eût été mis à la retraite le 24 décembre 1804, il protesta en 1815 de son attachement aux Bourbons en envoyant ses deux fils à Gand, et reçut, en récompense, le titre de baron.

K.

*Fastes de la Légion d'Honneur*, III.

**MACPHERSON** (*James*), littérateur écossais, célèbre par la publication des *Poèmes d'Ossian*, né en 1738, à Ruthven, dans le comté d'Inverness, mort le 17 février 1796. Destiné par ses parents à la profession ecclésiastique, il fit ses études au collège du Roi à Aberdeen. En quittant ce collège, il se fit maître d'école, et dans cette humble position il publia en 1758 un poème intitulé le *Highlander*. Il avait, dit-on, écrit précédemment quelques autres opuscules poétiques, tels qu'un poème sur la *Mort* (*Death*) et un poème intitulé *Le Chasseur* (*The Hunter*), première ébauche de l'*Highlander*. Peu après il adressa au *Scots Magazine* quelques pièces de vers, d'abord fort peu remarquées, mais qui plus tard furent tirées de l'oubli et citées comme pièces justificatives dans la fameuse polémique sur l'authenticité des poèmes d'Ossian. On commençait à s'occuper des chants populaires des montagnards, ou *Highlanders*, écossais; l'his-

torien Adam Ferguson, montagnard lui-même, donna le premier l'éveil à ce sujet. Ses amis, le docteur Carlyle, ministre d'Inverness, qui comptait de nombreuses connaissances parmi les littérateurs du jour, et John Home, l'auteur de *Douglas*, suivirent son impulsion. Dans l'automne de 1759, Carlyle et Home rencontrèrent Macpherson, qui leur montra quelques fragments de poésie gaélique (le gael ou gaélic est le dialecte natif des Highlands), et consentit à les leur traduire. Ces traductions, communiquées au docteur Blair, à Shenstone, à Gray, excitèrent grandement leur admiration; elles furent publiées en 1760, sous ce titre : *Fragments of ancient Poetry, collected in the Highlands of Scotland, and translated from the gaelic, or Erse language*, avec une préface anonyme de Blair. Ces fragments étaient au nombre de seize. L'effet en fut tel que la faculté des avocats d'Édimbourg fit une souscription qui fournit à Macpherson les moyens de visiter les Highlands dans le but d'y recueillir d'autres chants gaéliques. Macpherson porta à Londres les produits vrais ou fictifs de cette investigation, et les publia en deux volumes, qui parurent successivement : le premier en 1762, sous le patronage de lord Bute, avec le titre de *Fingal, an epic poem in eight books, with other lesser poems*; le second en 1763, avec le titre de *Temora, an epic poem in eight books, with other poems*. Ces productions, dont l'authenticité fut cependant révoquée en doute par plusieurs critiques, trouvèrent des admirateurs enthousiastes, et ouvrirent à l'éditeur le chemin de la fortune. En 1764 il devint secrétaire particulier du capitaine Johnstone, gouverneur de Pensacola. Nommé ensuite inspecteur général des Florides, il visita les Indes occidentales, et à son retour en Angleterre en 1766, il reçut une pension de 200 livres sterling, qu'il garda jusqu'à sa mort. La popularité de son nom lui permit de placer fort avantageusement les ouvrages assez médiocres qu'il produisit encore; savoir : *An Introduction to the History of Great-Britain and Ireland*; Londres, 1771, in-4° : ce sont des recherches sur les antiquités de la race celtique d'Écosse; — une traduction de l'*Illiade* d'Homère, 1773, 2 vol. in-4° : cette version, écrite dans une prose emphatiquement prétentieuse, que l'on pourrait appeler ossianique, n'eut aucun succès; — *History of Great Britain from the Restoration to the accession of the House of Hanover*; Londres, 1775, 2 vol. in-4° : cette histoire, écrite au point de vue jacobite, excita dans le parti whig de vives réclamations, auxquelles Macpherson répondit par deux volumes de pièces justificatives (*Original Papers*), parmi lesquels se trouvent des extraits d'une *Vie* de Jacques II par lui-même. Pendant cette période de sa vie, Macpherson écrivit plusieurs pamphlets pour défendre la conduite du ministre dans la que-

relle des colonies américaines contre leur métropole. Ces brochures, aujourd'hui oubliées, furent très-appréciées par les conservateurs et encore mieux payées. Le choix que fit de lui le nabab d'Arcot pour défendre ses intérêts tourna l'esprit et la plume de Macpherson vers les affaires des Indes, sur lesquelles il composa aussi quelques brochures. La place lucrative d'agent du nabab lui permit d'entrer au parlement en 1780, comme membre pour Camelford. Il y siégea jusqu'en 1790. L'état de sa santé le décida à se retirer dans la magnifique propriété de Belz ou Belville, qu'il avait achetée dans son comté natal d'Inverness. Il y mourut, à l'âge de cinquante-huit ans. Son corps, rapporté en Angleterre, fut enseveli dans l'abbaye de Westminster.

Bien que les ouvrages de Macpherson attestent un certain talent, et que l'auteur fût un très-habile homme, qui ne laissait échapper aucune occasion d'augmenter sa fortune et sa réputation, il ne serait peut-être pas sorti de l'obscurité, ou il y serait promptement rentré, s'il n'était pas l'éditeur d'Ossian. Comme ce personnage légendaire n'aura pas de place dans la *Biographie*, c'est à l'article de Macpherson qu'il convient de résumer la fameuse discussion excitée par l'apparition des poèmes de *Fingal* et de *Temora*.

Suivant l'éditeur, les *Poèmes d'Ossian* étaient une traduction faite par lui-même sur d'anciens manuscrits erses qu'il avait recueillis dans les Highlands d'Écosse. Ces manuscrits contenaient des compositions authentiques d'Ossian, poète highlandais, qui vivait vers le milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne, et dont les ouvrages s'étaient transmis oralement de barde en barde jusqu'à l'introduction de l'écriture dans les montagnes de l'Écosse. Le plus grand critique du temps, le docteur Johnson, déclara que toutes ces assertions étaient fausses, que les poèmes attribués à Ossian étaient une imposture, et défia Macpherson de produire aucun manuscrit d'un poème erse plus ancien que le seizième siècle. Hume, Gibbon se prononcèrent aussi, quoique avec plus de réserve, contre l'authenticité des poèmes d'Ossian. D'un autre côté, Blair les défendit dans une dissertation critique, plus éloquente que solide, et Henry, dans son *Histoire de la Grande-Bretagne*, se fonda sur leur témoignage pour peindre les mœurs primitives des habitants de l'Écosse. Lord Kames, dans ses *Esquisses de l'Homme*, invoqua aussi leur autorité à l'appui de ses théories. Le traducteur italien Cesarotti ne craignit pas de placer Ossian au niveau sinon au-dessus d'Homère. Arthur Young se prononça dans le même sens, et, par esprit national, tous les Highlanders défendirent leur poète gael contre les efforts d'une critique trop clairvoyante. Mais en Écosse même, dans les basses terres, il est vrai, s'éleva un adversaire plus redoutable que John-

son, parce qu'il était mieux informé. Malcolm Lang ajouta au second volume de la 1<sup>re</sup> édition de son *History of Scotland* une dissertation dans laquelle il essaya d'établir, par des preuves tirées de l'histoire et de la vraisemblance, que les *Poèmes d'Ossian* étaient sans exception entièrement supposés. Il revint à la charge dans une édition d'Ossian (*Poems of Ossian... containing the poetical works of James Macpherson, Esq., in prose and rhyme; with notes and illustrations*). Il signala, avec une érudition très-ingéniense, les plagiat du prétendu barde gaelic. La Bible, les poètes grecs, les poètes latins, les poètes anglais ont été mis à contribution par Macpherson pour sa mosaïque celtique. Les Highlanders ne se reconnurent pas vaincus. La *Highland Society* d'Édimbourg forma en 1797 un comité pour faire une enquête sur l'authenticité des *Poèmes d'Ossian*. La commission, présidée par Henry Mackenzie, procéda avec un zèle consciencieux, et présenta en 1805 son rapport, qui concluait par les questions et les réponses suivantes : « A-t-il anciennement existé dans la haute Écosse une poésie connue sous le nom d'ossianique, et quel en était le mérite ? La collection publiée par Macpherson est-elle authentique ? Sur le premier point la commission répond sans difficulté que cette poésie a existé, qu'elle était généralement répandue, qu'elle avait un caractère touchant et sublime. Sur le second point, la société avoue qu'il lui est difficile de répondre catégoriquement. Elle déclare avoir recueilli cependant des fragments de poèmes qui renferment souvent la substance et quelquefois presque les expressions mêmes de passages contenus dans les poèmes dont Macpherson a publié la traduction, mais aucun poème identique par le titre et par le sujet. Elle croit que cet écrivain avait pour habitude de remplir les lacunes, de lier des fragments épars, d'insérer des passages nouveaux, d'élaguer des phrases, d'adoucir quelques incidents, de polir le langage, enfin de changer ce qui lui paraissait trop simple ou trop rude pour une oreille moderne, et de relever ce qui lui paraissait au-dessous de l'idéal de la poésie. La commission ajoute qu'il lui est impossible de déterminer jusqu'à quel point Macpherson a usé de ce genre de liberté. » La commission publiait en même temps quelques fragments très-courts recueillis dans les Highlands, la description d'un char, d'un combat, d'un bouclier. C'était peu de chose, mais assez pour prouver que les poésies d'Ossian avaient quelque fondement réel. Les partisans du prétendu poète gael continuèrent donc de croire à son authenticité, et jusqu'en 1837 dans les *Highlanders of Scotland, their origin, History and Antiquities*, publiées par F. Skene à la requête de l'*Highland Society* de Londres, on trouve des assertions aussi positives que celles-ci : « Les poèmes d'Ossian contiennent un corps complet d'an-

ciennes histoires versifiées; Ossian comme poète historique a la plus grande valeur; que la rédaction de la plus grande partie de ces poèmes soit ancienne ou moderne, on ne peut guère douter qu'ils ne contiennent les plus anciens témoignages d'une époque très-éloignée.»

Entre ces assertions contradictoires quel parti prendre? Les faits connus permettent-ils de prendre un parti?

Des divers dialectes parlés par les nations gaéliques qui habitaient les parties occidentales de l'Europe du temps de Jules César, l'irlandais est probablement celui qui a le moins souffert de son mélange avec d'autres langues. L'érse, parlé dans les Highlands d'Écosse, touche de si près à l'irlandais que l'on peut le considérer plutôt comme un dialecte que comme un langage distinct. Mais tandis que l'irlandais a été écrit dès les premiers temps de l'ère chrétienne et peut-être avant, et qu'il compte non-seulement des bardes, mais aussi des annalistes, dont quelques manuscrits remontent jusqu'au neuvième siècle, il n'y aucune preuve que l'érse ait été écrit avant le quizième ou le seizième siècle. Si les poèmes publiés par Macpherson ont été composés par Ossian en érse, à la fin du quatrième siècle, ils ont dû se conserver par tradition orale douze ou treize cents ans, ce qui est bien peu vraisemblable. L'irlandais, malgré l'immense avantage d'avoir été fixé par l'écriture, a subi tant d'altérations que les plus anciens manuscrits sont à peine compris même des savants, et que quelques-uns sont tout à fait inintelligibles. Le gaélic, non écrit, et parlé par un peuple au moins aussi ignorant que les Irlandais, a dû subir des changements analogues, et si des poèmes réellement composés au quatrième siècle existaient encore, il serait impossible de les comprendre.

Macpherson publia le texte érse du septième livre de *Temora*; mais l'impression se fit sur une copie de sa main, et l'original n'a jamais été produit. Macpherson de Strathmashe, qui prétendait avoir aidé à transcrire les poèmes, soit d'après de vieux manuscrits, soit d'après la tradition orale, dit qu'un de ces vieux manuscrits datait de 1410. Lord Kames affirme que les quatre premiers livres de *Fingal* furent copiés d'après un manuscrit gaélique sur velin de 1403, trouvé par le traducteur dans l'île de Shye. Évidemment lord Kames ne fait ici que répéter un récit de Macpherson sans avoir vu lui-même un manuscrit qui n'a jamais été produit. Le plus ancien manuscrit écossais connu, la *Chronique* de Winton, dans la bibliothèque royale d'Édimbourg, ne remonte pas au delà de 1420. Les sources authentiques alléguées par Macpherson et ses amis étaient assez nombreuses; mais à l'examen elles se sont toutes trouvées fausses. Une de ces sources originales était, disait-on, le *Red Book* (Livre rouge, livre de chansons) du barde de la famille Clanronald; il se trouvait en

la possession de Macpherson, et contenait quelques-uns des poèmes traduits par lui. Le détenteur fut forcé par la menace d'une poursuite judiciaire de la part de la famille Clanronald de produire le livre, qui était daté du 8 septembre 1726 et ne renfermait qu'un seul chant relatif à Ossian, une courte ballade sur la longévité des Fians. On signalait encore un manuscrit in-folio appelé le *Red Rhymers*, qui avait été donné par M. Macdonald de Glenealladel (dans le Muidart) à M. Macdonald de Kyles (dans le Cnoidaert), et par celui-ci à Macpherson. Laing demanda à Mackenzie, légataire des papiers de Macpherson, communication du fameux manuscrit. Mackenzie lui envoya dix-neuf volumes, contenant des traités médicaux et religieux, des légendes irlandaises, un nécrologe, un vocabulaire, des généalogies, plusieurs des ballades irlandaises attribuées à Ossian; mais pas un seul des originaux traduits par Macpherson. Quant au fameux *Red Rhymers*, il ne se trouvait pas dans l'envoi, et n'a jamais été montré à personne.

Si le prétendu traducteur d'Ossian avait été de bonne foi, il aurait eu une réponse bien facile à toutes les attaques; c'était la publication des originaux. Ses compatriotes, pour le défrayer des frais d'impression, firent une souscription de 1,000 l. s. (25,000) qui lui furent remises. Il les garda jusqu'à sa mort sans en faire l'usage désiré, et il laissa à ses exécuteurs testamentaires le soin de publier les originaux érses. Ils parurent sous ce titre : *The Poems of Ossian, in the original gaelic, with notes and observations, by John M. Arthur*; Londres, 1807, 3 vol. in-8°. Le texte était accompagné d'une traduction latine littérale par Robert Macpherson et précédé d'une dissertation sur l'authenticité des poèmes par sir John Sinclair (t). Par malheur ce manuscrit original était tout de la main de Macpherson, qui sans aucun doute avait traduit son anglais en gaélic. Le temps ne lui

(1) Voici sur cette édition le spirituel jugement de M. Villemain : « On assura, dit-il, que des manuscrits légués par Macpherson renfermaient le véritable texte des poésies d'Ossian; en effet, on le publia; et pour rendre la chose authentique on mit en tête un portrait d'Ossian.... Ossian offre bien toutes les conditions nécessaires à un successeur d'Homère. Il est vieux; sa figure est grave, majestueuse, inspirée; de longs cheveux blancs couvrent sa tête. Enfin, il paraît aveugle. Après cela, demandera-t-on, sur quel buste, sur quelle médaille contemporaine ou a modelé ce portrait d'Ossian. Je ne sais ce que les éditeurs peuvent répondre à cela. Toutefois, comme ils tenaient beaucoup à la véracité de leur publication, ils ont transmis à l'Institut de France l'exemplaire que je tiens, et où se trouve une lettre manuscrite de sir John Sinclair, dans laquelle il insiste beaucoup sur la réalité, la parfaite authenticité de l'original gaélic. Il répète ce qu'on avait dit plus d'une fois, que cette poésie dans l'original était infiniment supérieure à la traduction, et que Macpherson, au lieu de faire la fortune des vieilles ballades, les avait réellement gâtées, et leur devait réparation. Malgré ces faits...., je crois que l'on peut conserver de grands, de légitimes doutes sur l'authenticité des *Poèmes d'Ossian*. »

avait pas manqué pour cela, ni le savoir, car l'perse était sa langue native. La dissertation n'ajoutait rien aux arguments déjà produits et ne se distinguait que par l'excès de la crédulité (1). Que conclure de ce qui précède? Que l'*Ossian* de Macpherson est une supercherie. Sans doute elle n'est pas dénuée de quelque fondement. Il existe en gaélic et surtout en celtique ou irlandais des ballades dans lesquelles les héros ossianiques sont célébrés. La bibliothèque de l'université de Dublin contient une ample collection de ces ballades, et miss Brooke en a publié plusieurs avec une traduction anglaise, 1789. Il subsiste aussi en Irlande et en Écosse des traditions relatives à Fingal, à Ossian. Ces traditions, ces ballades n'ont pas été inutiles à Macpherson, et lui ont permis de donner une apparence spécieuse à cette hardie supposition qui en imposa à presque tous ses contemporains et qui garde encore quelque prise sur la postérité. La fiction d'Ossian est un des rares exemples d'une légende formée tout d'une pièce au milieu d'une époque historique, et acquérant l'autorité d'un récit réel. Suivant les *Poèmes d'Ossian*, Fingal était roi de Morven (sans doute l'Argyleshire et les parties adjacentes des West Highlands), et il habitait le palais de Selma (nom jusque là inconnu), où régnaient son père, Comhal, son grand-père, Trathal, et son aïeul, Trenmor. Ossian était le fils de Fingal, et Oscar le fils d'Ossian. De ce royaume et de ces rois on ne trouve pas la moindre trace dans les annales des Highlands et des clans écossais. Cependant, quelques ballades erses et quelques traditions highlandaises parlent de Fingal et d'Ossian comme de héros highlandais, tandis que dans d'autres ils sont mentionnés comme irlandais. Les annalistes et les bardes irlandais, beaucoup plus consistants dans leurs récits, s'accordent à faire de Fingal le gendre de Cormac, roi de Leinster, et le commandant des Fianna Erin ou Fians, tribu militaire de l'Irlande. Fingal avait son palais à Almhuin ou Allen, dans le Leinster, et il mourut en 273. Sous le règne de Cairba, fils et successeur de Cormac, cette classe militaire, déchirée par des dissensions intestines et devenue insupportable par ses prétentions, fut attaquée par les forces réunies des rois de l'île; le roi seul de Munster prit parti avec les Fians rebelles. Une bataille suivit, dans laquelle Osgar,

fils d'Oïsin ou Ossian, fut tué de la main de Cairbar. Ce fut là cette bataille de Gabhra qui fait le fond du poème de *Temora*. Il faut remarquer que dans les vieilles traditions ossianiques les Scots n'étaient pas des habitants de l'extrémité septentrionale de la Grande-Bretagne, mais de l'Irlande, la véritable *Scotia* (Écosse) du moyen âge. Ils formaient une race guerrière, qui conquit la plus grande partie de l'Irlande et imposa graduellement son nom à l'île et aux habitants. Un chef de leur race, Cairbar Riada, en 258, conduisit hors de l'Irlande une colonie de Scots, et les établit dans l'Argyleshire. Riada, appela sa colonie *Dalriada*. Les Scots eurent beaucoup de peine à se maintenir contre les Pictes, leurs ennemis, et l'on ignore s'ils ne furent pas rejetés en Irlande. Mais en 503 une colonie plus nombreuse, conduite par Fergus Mac Erth, fonda le royaume de Dalriada, qui ensuite s'étendit dans tout le nord de la Bretagne et imposa aux habitants le nom de Scots. C'est ainsi que les Highlanders entrèrent en rapport avec les Scots d'Irlande et leur empruntèrent les traditions de Fingal et d'Ossian.

Les poésies d'Ossian produisirent en Angleterre et dans toute l'Europe un immense effet, tout à fait hors de proportion avec leur mérite réel. On alla jusqu'à mettre le prétendu barde de Selma au-dessus d'Homère. Cette vogue nous paraît aujourd'hui extravagante. Elle avait pourtant ses raisons. M. Villemain les a finement indiquées. « Ossian, dit-il, n'est qu'un effort de rajeunissement littéraire par l'imitation des formes antiques, qu'un des premiers essais de ce pastiche de la pensée et du style, commun aux littératures vieilles; et, chose remarquable, c'est surtout dans les sentiments qui touchaient au dix-huitième siècle, dans cette mélancolie rêveuse, dans cette religiosité vague, dans cette tristesse substituée au culte, que le poète, que Macpherson-Ossian a été original, singulier, hardi; c'est l'homme du dix-huitième siècle qui est intéressant et original, sous le masque, sous le manteau du barde aveugle. Son Oscar, sa Malvina, son Fingal, tous ces personnages qu'il a corrigés, embellis, mis en mouvement, dans son poème, ont un reflet de cet esprit sentimental du dix-huitième siècle. La simplicité prétendue de Macpherson n'existe que dans un point, la monotonie. Il est naturel, en effet, que dans l'imitation d'une vie rude, inculte, qui n'est animée que par les accidents de la guerre, qui ne connaît d'autre catastrophe que la mort après le combat, il y ait peu de variété. Il est naturel aussi que dans une société semblable le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les bois, le bruissement de la mer, les algues jetées sur le rivage, reviennent sans cesse sous le pinceau du poète. Tel est aussi, en grande partie, le coloris de la poésie d'Ossian. Quand ce coloris fut importé dans la France élégante, philosophique, raisonneuse, c'était une grande

(1) On ne peut appeler argument nouveau le fait suivant, rapporté par sir John Sinclair. Caméron, évêque catholique d'Édimbourg, assurait qu'un manuscrit gaélic, contenant presque toutes les poésies traduites par Macpherson, existait dans la bibliothèque du collège écossais de Douai avant la révolution française. Sans revoyer en doute la bonne foi du prélat, il est permis de trouver son assertion bien vague, et sir John Sinclair n'avait pas le droit d'en conclure que : « Il n'y a point dans l'histoire de fait plus avéré que celui de l'existence du manuscrit ossianique de Douai, antérieurement à la traduction de Macpherson, ni rien qui prouve mieux que les poèmes qu'il a donnés pour authentiques le sont en effet. »

nouveauté, c'était un échantillon de la nature que l'on rendait à des gens qui ne la regardaient pas depuis longtemps. Cependant il a fallu quelque chose de plus, créé par l'artifice du rédacteur moderne : c'était ce sentiment triste et sévère, c'était cette vue mélancolique de la vie, cette émotion vague remplaçant un culte positif, qui convenaient merveilleusement à la fin du dix-huitième siècle et aux temps désastreux qui suivirent, à des jours de douleur et d'exil. Cette poésie d'Ossian est comme un chant monotone, bien fait pour bercer des âmes fatiguées de réflexion et de tristesse. » Un ouvrage qui répondait si bien aux dispositions du moment n'avait pas besoin d'un grand mérite pour obtenir un grand succès. Cette combinaison d'originalité apparente et de sentimentalité vulgaire séduisit beaucoup d'esprits éclairés, surtout parmi les poètes. Ce qui fait pour nous le plus grave défaut, le défaut mortel d'Ossian, le manque de réalité et de vérité dans les peintures des hommes et des choses, fut peut-être sa principale cause de succès. Comme l'auteur de *l'Astrée*, Macpherson transportait ses lecteurs dans un monde idéal, assez inconsistant et assez vague pour réfléchir en y ajoutant le mirage trompeur de la perspective, les sentiments et les rêves du jour; mais les sentiments et les rêves de la fin du dix-huitième siècle ont fait place à d'autres, et avec eux ont disparu les trois quarts du mérite du prétendu barde de Morven; il lui reste le charme musical de son riche et harmonieux langage, qui n'apprend rien à l'esprit, mais qui berce agréablement les âmes fatiguées de l'étude du monde réel.

Les *Poèmes d'Ossian* ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Letourneur en a donné une version en prose française assez harmonieuse. Le traducteur italien, le poète Cesarotti a adouci les défauts et perfectionné les beautés de l'original; Baour-Lormian en a fait une élégante imitation en vers français. En Allemagne, Gœthe, Herder, Bürger en ont traduit des fragments. Ahlwardt (Leipzig, 1811, 3 vol.) et Foerster (Quedlinbourg, 1827, 3 vol.) ont donné une traduction littérale d'après le texte de Macfarlane. La meilleure et la plus récente traduction d'Ossian en prose française est de M. Aug. Lacaussade; Paris, 1842, in-12.

L. J.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Blair, *Critical Dissertation on the Poems of Ossian, the son of Fingal*; Londres, 1763, in-4°. — W. Shaw, *Enquiry into the authenticity of the poems ascribed to Ossian*; Londres, 1781, in-8°. — J. Clark, *Answer to M. Shaw's Enquiry*; Londres, 1781, in-8°. — W. Shaw, *Rejoinder to an answer from M. Clark*; Londres, 1784, in-8°. — J.-G. Gurliit, *Programm über Ossian*; Magdebourg, 1802, in-4°. — H. Mackenzie, *Report of the committee of the Highland Society of Scotland, appointed to inquire into the nature and authenticity of the Poems of Ossian*; Edimbourg, 1805, in-8°. — A. Macdonald, *Historical Dissertation of the antiquity of Ossian's Poems*; Londres, 1805, in-8°. — J. Sinclair, *On the Authenticity of Ossian's Poems*; Londres, 1806, in-8°. — P. Grabam, *Essay on the Authenticity of the Poems of Ossian*; Edimbourg, 1807,

in-8°. — J. Grant, *Thoughts on the origin and descent of the Gaels with observations relative to the authenticity of the Poems of Ossian*; Edimbourg, 1813, in-8°. — D. Campbell, *Essay on the authenticity of Ossian's poems*; 1825, in-8°. — Talvy, *Die Unechtheit der Lieder Ossian's und des Macphersonschen Ossian's insbesondere*; Leipzig, 1830, in-8°. — Villemain, *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle*, t. III, 31<sup>e</sup> leçon. — *English Cyclopædia* (Biography).

**MACPHERSON** (Sir John), homme politique anglais, né vers 1767, à Slate (île de Sky), mort en janvier 1821. Fils d'un pasteur écossais, il fit de bonnes études à Edimbourg, et fut chargé, à la recommandation de Blair, de l'éducation des fils du comte de Warwick. Il passa ensuite dans l'Inde, contribua à la prise de Mangalore, place située sur la côte de Malabar, et gagna les bonnes grâces du nabab d'Arcot, dont il devint le conseiller favori. Après une absence de quatre ans, il revint en 1781 à Madras, et entra au conseil suprême du Bengale. Les succès d'Hyder-Ali avaient jeté le découragement dans les troupes anglaises, qui étaient en outre mal payées et dépourvues de tout. Macpherson suggéra l'idée de conclure la paix avec les Mahrattes, ce qui permit au général Coote de battre Hyder-Ali à Soolingour et de recouvrer Vellore. Hastings, dont la santé était depuis longtemps épuisée, s'étant retiré en Angleterre, Macpherson prit, à titre d'ancienneté, les fonctions de gouverneur général (1<sup>er</sup> février 1785), et opéra dans l'administration des réformes qui rétablirent bientôt les finances de la Compagnie. Remplacé en 1786 par lord Cornwallis, il quitta l'Inde, et parcourut une grande partie de l'Europe. Georges III lui conféra le titre de chevalier. K.

Rosc, *New Biogr. Dictionary*.

**MACQUART** (Louis-Charles-Henri), minéralogiste français, né à Reims, le 5 décembre 1745, mort à Paris, le 12 juillet 1808. Reçu docteur en médecine en 1770, il fit peu de temps après, aux frais du gouvernement, un voyage minéralogique dans le nord de l'Europe. Lors de l'établissement des écoles centrales, il fut nommé professeur à celle de Seine-et-Marne, et chargé de la conservation du cabinet de Fontainebleau. Depuis 1778 il était membre de la Société royale de Médecine, et faisait partie de plusieurs autres sociétés savantes. Outre quelques mémoires et articles qui ont paru dans divers recueils, on lui doit : *Manuel sur les Propriétés de l'Eau, particulièrement dans l'art de guérir*; Paris, 1783, in-8°; ouvrage estimé; — *Essais ou Recueil de mémoires sur plusieurs points de minéralogie, avec la description des pièces déposées chez le roi*; Paris, 1783, in-8°; trad. en allemand, Francfort, 1790; — *Dictionnaire de la Conservation de l'Homme et d'Hygiène*; Paris, 1799, 2 vol. in-8°; la seconde édition parut sous ce titre : *Nouveau Dictionnaire de Santé et d'Éducation physique et morale, ouvrage élémentaire*; Paris, 1800, 2 vol. in-8°. Macquart a rédigé la partie de l'*Hygiène* dans le

*Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique.*

H. F.—Q.—T.  
Dezelmeris, *Dict. hist. de la Médecine.* — *Biog. Méd.*  
— *Biog. des Champenois célèbres.*

**MACQUER (Philippe)**, littérateur français, né le 15 février 1720, à Paris, où il est mort, le 27 janvier 1770. Il appartenait à une famille catholique originaire d'Écosse, qui avait émigré en France à la chute des Stuarts. Il embrassa la carrière du barreau; mais, obligé d'y renoncer à cause de la faiblesse de sa poitrine, il s'occupa d'histoire et de littérature. Ses ouvrages, publiés sans nom d'auteur, et qui se recommandent par l'exactitude des recherches et la clarté du style, sont : *Abrégé chronologique de l'Histoire Ecclésiastique*; Paris, 1751, 1757, 2 vol. in-8° : ouvrage fort utile; il a été traduit en allemand et continué par l'abbé Rauscher, Vienne, 1788, 4 vol. in-8°. Dans la 3<sup>e</sup> édit. française, Paris, 1768, le t. III est l'œuvre de Dinouart; — *Les Annales romaines*; Paris, 1756, in-8°, et La Haye, 1757, in-8°; — *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne et de Portugal*; Paris, 1759, 1765, 2 vol. in-8°; ce livre, commencé par Hénault, est plus estimé que les précédents. Macquer eut beaucoup de part au *Dictionnaire portatif des Arts et Métiers*, Paris, 1766, 2 vol. in-8°, ainsi qu'à la traduction du poème latin *Syphilis*, de Fracastor, Paris, 1753, 1796, in-8°.

P. L.

*Nécrologe de 1770.* — Quérard, *La France Littéraire.*

**MACQUER (Pierre-Joseph)**, chimiste français, frère du précédent, né à Paris, le 9 octobre 1718, mort dans la même ville, le 15 février 1784. Le professeur Lebeau favorisa ses heureuses dispositions pour les sciences, et Macquer prit en 1742 le grade de docteur en médecine à Paris. Il s'appliqua surtout à la chimie. Disciple de Rouelle, il en perfectionna la doctrine par ses travaux; il en fut l'organe dans ses écrits, et la chimie prit enfin rang parmi les sciences positives. Personne jusqu'à lui, pas même Boerhaave, n'avait traité de la chimie seule et sans égard à l'art de guérir : on la regardait moins comme une partie considérable de la physique expérimentale que comme une partie de l'art de préparer les médicaments. Macquer vit ses talents heureusement employés par le gouvernement. Louis XV le chargea de diriger les travaux de la manufacture de porcelaine de Sèvres, dont l'amélioration est en partie son ouvrage; il lui confia même l'examen des objets relatifs au commerce sur lesquels la chimie pouvait exercer son contrôle. Reçu en 1745 membre de l'Académie des Sciences, il devint plus tard censeur royal, et succéda à Bourdelin comme professeur de chimie au Jardin du Roi. On a de lui : *Éléments de Chimie théorique*; Paris, 1749, 1753, in-12; — *Éléments de Chimie pratique*; 1751-1756, 2 vol. in-12; ces deux ouvrages ont été traduits en allemand et en anglais; — *Pharmacopœa Parisiensis*; 1758,

in-4°, avec les autres commissaires de la Faculté; — *Plan d'un Cours de Chimie expérimentale et raisonnée*; Paris, 1757, in-12 : avec Baumé; — *Formulæ Medicamentorum magistralium*; 1763, in-4°; — *L'Art de la Teinture en soie*; Paris, 1763, in-fol.; — *Dictionnaire de Chimie, contenant la théorie et la pratique de cet art*; Paris, 1766, 2 vol. in-8°; 1778, 4 vol. in-8°, ou 2 vol. in-4° : trad. en allemand, 1768-1769, 3 vol. in-8° : avec des notes. Malgré plusieurs inexactitudes, quelques contradictions et des expériences mal faites, on regarde ce dictionnaire comme un très-bon ouvrage, d'une grande utilité aux médecins et à ceux qui s'appliquent à la chimie pratique; — *Manuel du Naturaliste*; Paris, 1771, in-8° : avec Duchesne. Macquer a travaillé au *Journal des Savants* pour la partie de médecine et de chimie. Ce fut lui qui le premier prouva que les diamants ne perdaient rien de leur poids lorsqu'on les calcinait sans le contact de l'air, et se dissipaient au contraire lorsqu'on les calcinait avec le contact de ce fluide. Les expériences de Darcey, de Rouelle, de Cadet confirmèrent ce fait, et amenèrent Lavoisier à découvrir l'identité chimique du carbone avec le diamant. Macquer enfin est un des premiers chimistes qui aient examiné le platine. Son dernier désir fut que son corps fût ouvert pour que l'étude de sa maladie servit à la médecine. On lui trouva l'aorte ossifiée et des concrétions pierreuses dans les cavités du cœur.

H. FISQUET.

*Encycl. des Sciences Médicales.* — Noël, *Ephémérides.* — Vergnaud, *Chimie inorganique et organique.* — F. Hofer, *Hist. de la Chimie.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — *La France Littéraire de 1759 à 1784.*

**MACQUEREAU (Robert)**, historien français, né à Valenciennes, vivait au seizième siècle. Il est auteur d'une intéressante chronique relative aux affaires politiques de l'Europe dans les premières années du seizième siècle. La première partie fut publiée pour la première fois par l'abbé Paquet : *Histoire générale de l'Europe depuis la naissance de Charles Quint jusqu'au 5 juin 1527, composée sous le titre de Traité et Recueil de la maison de Bourgoigne, en forme de chronique*; Louvain, 1765, pet. in-4°. Quant à la seconde partie, elle est due à J. Barrois, amateur éclairé, qui l'a enrichie d'une préface fort curieuse : *Histoire générale de l'Europe durant les années 1527-1529, composée par Robert Macqueriau (sic), sous le titre de Ce est la maison de Bourgogne pour trois ans*; Paris, 1841, in-4°.

P.

Brunet, *Man. du Libraire.*

\* **MACREADY (William-Charles)**, tragédien anglais, né le 3 mars 1793, à Londres. Son père, tour à tour agent dramatique et directeur d'une troupe ambulante, le destinait à l'église ou au barreau, et pour l'éloigner du théâtre, où il avait mené une vie nécessaire, il l'avait placé au collège de Rugby. En 1810 sa situation s'embarassa tellement que le jeune homme, n'écoulant



que la voix du devoir, accourut à son aide et débuta avec succès à Birmingham dans le rôle de Roméo. Devenu à dix-sept ans chef d'emploi et régisseur de la scène, applaudi dans les comtés du nord, en Écosse et en Irlande, il parut à Londres, sur la scène de Covent-Garden, dans *La Mère abandonnée* (16 septembre 1816). Il eut beaucoup de peine à se faire remarquer du public, qui réservait alors tous les éloges pour ses favoris, Kemble, Young et Kean; ces artistes éminents étaient en possession des rôles de Shakespeare, et il ne fut permis qu'assez tard à Macready d'y déployer ses talents. En 1826 il visita l'Amérique, et donna en 1828 à Paris des représentations fort suivies. Après avoir joué sur les différents théâtres de Londres, il obtint la direction de Covent-Garden (1837), puis celle de Drury-Lane (1842), qu'il ne garda l'une et l'autre que deux années; ce fut lui qui fit représenter et interpréta les meilleures pièces de Sheridan Knowles, de Talford et de Bulwer. Étant retourné en 1849 aux États-Unis, son voyage fut interrompu d'une manière tragique : pendant qu'il était en scène à New-York (10 mai), la foule, excitée, dit-on, par la jalousie de l'acteur américain Forrest, envahit la salle pour lui faire un mauvais parti; il n'eut que le temps de s'échapper, et les agents de police étant survenus, un combat s'engagea, dans lequel une trentaine de personnes perdirent la vie. De retour à Londres, il rentra à Hay-Market, se montra dans les principaux rôles de son répertoire, dans *Virginus*, *Guillaume Tell*, *Caius Gracchus* de Sheridan Knowles, et fut obligé par le mauvais état de sa santé de se retirer, le 3 février 1851. Depuis ce temps il vit à Sherbourne, dans le Dorsetshire, et s'occupe de l'éducation populaire.

P.

*The English Cyclop.* (Biogr.). — *Men of the Time.*

**MACRET** (*Charles-François-Adrien*), graveur français, né en 1750, à Abbeville, mort en décembre 1783, à Paris. Élève de Dupin, il acquit beaucoup de réputation, et exécuta un grand nombre de gravures estimées, dont les principales sont *Les Premices de l'Amour*, d'après Gonzales; *Les Réceptions de Voltaire* et de J.-J. Rousseau aux Champs-Élysées, d'après Moreau; *Le Chirurgien de Campagne*, une *Marine*, etc.

P. L.—Y.

Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes.*

**MACRIEN** ou **MACRIN** (*Macrianus* ou *Macrinus*), un des usurpateurs romains compris dans la liste des trente tyrans, mort en 262 après J.-C. Quand Valérien entreprit l'expédition de Perse, il confia le soin de l'empire à Macrien, dont il connaissait depuis longtemps le courage et la capacité. Il adressa à ce sujet au sénat un discours contenant les seuls détails qui nous restent sur Macrien antérieurement à son usurpation. « Encore enfant, dit l'empereur dans ce discours, il a donné des preuves de courage en Italie; adolescent il en a donné dans la Gaule,

jeune homme dans la Thrace, homme fait en Afrique, et enfin déjà vieux en Illyrie et en Dalmatie. On l'a vu dans divers combats déployer une bravoure au-dessus de tout éloge. Ajoutez à cela qu'il a de jeunes fils, dignes de faire partie de notre conseil et d'être admis dans notre amitié. » L'expédition de Perse aboutit à la défaite de l'armée romaine et à la captivité de Valérien. Baliste, préfet du prétoire et Macrien rassemblèrent les débris des troupes vaincues, et profitèrent de leur mécontentement pour les soulever contre Gallien, fils de l'empereur prisonnier. Baliste refusa la pourpre impériale; Macrien l'accepta, mais à ce qu'il semble moins pour son compte que pour celui de ses deux fils, Macrien et Quietus. Laissant la direction des affaires de l'Orient à Quietus, il prit avec son autre fils la route de l'Italie. Il avait sous ses ordres quarante-cinq mille hommes. Sur les confins de la Thrace et de l'Illyrie, il rencontra Domitien, lieutenant d'Aureolus, qui commandait pour Gallien en Illyrie et qui devait bientôt lever lui-même l'étendard de la révolte. Les soldats d'Aureolus, suivant Zonaras, ayant enveloppé les rebelles en tuèrent quelques-uns et épargnèrent les autres en qualité de compatriotes et dans l'espoir qu'ils reviendraient à l'obéissance de l'empereur. Pendant les soldats de Macrien continuaient de se défendre lorsqu'un de leurs porte-enseigne se laissa tomber avec son étendard; ses camarades croyant que c'était le signal d'une défection convenue baissèrent aussi leurs étendards et acclamèrent Gallien. L'usurpateur et son fils ne voyant plus autour d'eux que des Pannoniens et ne voulant pas tomber entre les mains du vainqueur, se firent tuer par cette poignée de soldats fidèles. Ceux-ci, après avoir donné à leurs anciens chefs cette dernière preuve d'obéissance, se rendirent au général de l'empereur. Les médailles des deux usurpateurs ont suscité beaucoup de controverses. Elles représentent un jeune homme, et ne peuvent appartenir au père, qui était avancé en âge, ce qui confirmerait l'assertion de Trebellius Pollion que Macrien n'accepta pas la pourpre pour lui-même. Cependant quelques médailles d'Alexandrie donnent ainsi les noms de l'empereur T. Φ. IOYΝ. ΜΑΚΡΙΑΝΟΣ, *Titus Fulvius Junius Macrianus*, tandis que d'autres ont M ou MA. ΦΟΥ. ΜΑΚΡΙΑΝΟΣ, *Marcus Fulvius Macrianus*, comme si elles représentaient des personnages différents. Les manuscrits de l'*Histoire Auguste* varient beaucoup entre *Macrianus* et *Macrinus*. Zonaras distingue le père et le fils en donnant au premier le nom de *Macrinus* et à l'autre le nom de *Macrianus*.

L. J.

Trebellius Pollion, *Triginta tyrann. Vita*, dans les *Scriptores Historiæ Augustæ*. — Zonaras, XII, 24 — Tilletmont, *Histoire des Empereurs*, t. III. — Eckhel, *Doctr. Num. vet.*

**MACRIN** (*M. Opellius* ou *Oplius Macrinus*, plus tard *M. Opellius Severus Macrinus*), empereur romain depuis avril 217 jusqu'à juin 211.

Il était né en 164, de parents pauvres, à Césarée en Mauritanie. On sait peu de chose sur la vie de Macrin avant son élévation à l'empire. Tous les historiens s'accordent sur la bassesse de sa naissance; mais Capitolin, qui lui est très-hostile, ajoute à ce fait des détails suspects. Après avoir cité une violente invective du sénateur Aurelius Victor Primus, dans laquelle Macrin est traité « d'affranchi, né dans un lieu de prostitution, employé aux plus vils offices dans la maison impériale et toujours prêt à vendre sa foi; qui mena sous Commode une vie misérable; qui perdit sous Sévère ses ignobles fonctions, et fut relégué en Afrique, où, pour couvrir la honte de cette condamnation, il apprit à lire, plaïda de petites causes, puis déclama et rendit la justice; qui, enfin, gratifié d'anneaux d'or, devint avocat du fisc sous Verus Antonin, par la protection de son affranchi Festus »; après cette tirade injurieuse, dont il ne garantit pas la vérité, Capitolin ajoute: « La plupart des écrivains disent qu'il combattit comme gladiateur, et qu'après avoir obtenu son congé il passa en Afrique, où il fut espion, ensuite greffier, puis avocat du fisc, emploi d'où il s'éleva aux plus hautes fonctions. » Macrin se fit remarquer de Plautianus, le tout-puissant favori de Septime Sévère, et fut admis par lui dans la maison impériale. Il y occupa plusieurs postes de confiance, et finit par être nommé préfet du prétoire sous Caracalla. Suivant Xiphilin il exerça cette charge avec une parfaite intégrité. Cependant son honnêteté et même son dévouement ne le mettaient pas à l'abri des caprices sanguinaires de Caracalla. L'empereur, suivant Hérodien, le raillaït sur son ancienne profession d'avocat, sur sa manière de vivre trop délicate et le traitait de lâche et d'efféminé. Le préfet du prétoire n'oubliait pas ces injures; cependant, lorsque Caracalla fut assassiné, le 8 avril 217, par un centurion que les Germains de la garde massacrèrent aussitôt, il témoigna une vive douleur, qui éloigna de lui toute accusation de complicité dans le meurtre. Les soupçons ne se formèrent que lorsqu'on le vit succéder au prince assassiné. On raconta alors avec des détails contradictoires, qui rendent toute cette histoire fort suspecte, que Macrin ayant ouvert une lettre adressée à l'empereur y lut une dénonciation contre lui. Persuadé qu'il était perdu s'il ne prévenait les effets de cette accusation, il gagna le centurion Martial, qui poignarda Caracalla. Quoi qu'il en soit, Macrin nia toujours qu'il eût été l'instigateur du meurtre, et dans les premiers moments personne ne l'en accusa. Les soldats, incertains, passèrent deux jours sans chefs à délibérer sur le choix d'un nouvel empereur. Il n'y avait pas de temps à perdre. On recevait des nouvelles alarmantes des Perses, qui accouraient pour se venger des récentes perfidies de Caracalla. La pourpre impériale, offerte d'abord à Audentius, le meilleur des généraux, et refusée par lui, fut

conférée à Macrin, le 11 avril. Les tribuns eurent plus de part à cette élection que les soldats, qui n'avaient nul goût pour les habitudes molles de l'ancien avocat. Macrin, qui connaissait ces mauvaises dispositions, essaya de les changer en faisant payer aux soldats leur solde arriérée et en témoignant une grande admiration pour le prince que l'armée venait de perdre. Il marcha ensuite à la rencontre des Parthes et, après un combat douteux, il obtint la paix à la condition de dédommager les Parthes des ravages faits sur leur territoire par l'armée romaine. Si cette courte campagne ne pouvait lui donner de prestige aux yeux des soldats, ses autres mesures promettaient un bon prince. Il supprima la taxe additionnelle imposée par Caracalla sur les affranchissements et les successions, et annonça la volonté d'abolir toutes les taxes illégales dans les villes et les campagnes. Les lettres par lesquelles il notifia au sénat son avènement à l'empire étaient pleines de déférence (1). Dans la seconde de ces lettres il jugeait sévèrement le règne précédent, et ajoutait: « Sous mon règne vous jouirez d'une heureuse tranquillité; vous ne verrez point répandre le sang innocent, et vous retrouverez sous un empereur les temps de la république. » Le sénat, heureux de ne plus avoir l'épée de Caracalla sur sa tête, accueillit avec enthousiasme l'avènement de Macrin, et se livra à une réaction bruyante contre le règne précédent. Tous les délateurs de profession et les esclaves qui avaient dénoncé leurs maîtres furent mis à mort. Macrin eut le tort de ne pas mettre à profit les bonnes dispositions du sénat et du peuple, et le tort plus grave de ne pas disperser ses troupes dans des quartiers d'hiver. Il les laissa réunies, et séjourna en Asie au lieu de se rendre à Rome. « Il demeurait tranquillement à Antioche, dit Hérodien, prenant grand soin de sa barbe, marchant avec une gravité étudiée, faisant attendre longtemps ceux à qui il donnait quelque réponse, et leur parlant si bas que le plus souvent on n'entendait rien de ce qu'il disait. Par ces manières il affectait d'imiter Marc Aurèle; mais il n'imitait que

(1) La première lettre se trouve dans Capitolin. Écrite immédiatement après l'élection militaire et sous les yeux des soldats, elle abonde en témoignages d'admiration et de regrets pour Caracalla, et demande que le sénat confirme les honneurs divins accordés à sa mémoire. La seconde lettre se trouve dans Hérodien; écrite à Antioche, après le traité avec les Parthes, lorsque l'empereur dépendait moins des soldats et lorsque l'opinion publique se prononçait fortement contre la mémoire de Caracalla, elle s'exprime tout différemment au sujet de ce prince. « J'ai toujours, dit-il, condamné les excès d'Antonin. Les remontrances que je me suis hasardé de lui faire pour sauver ceux qu'il faisait mourir sans raison et sans fondement ont failli me coûter la vie. Aussi me disait-il souvent des paroles piquantes, me reprochant ma modération, et traitant de lâcheté et de mollesse ce qui s'éloignait de la férocité de ses mœurs. Pour lui plaire, il fallait le flatter, entretenir et exciter son humeur sanguinaire. Les délateurs qui servaient sa cruauté étaient le plus avant dans sa faveur. Mais dans une cour si corrompue, je n'ai point changé de caractère et j'ai toujours préféré la vertu à la fortune. »

ses défauts. Il s'abandonnait aux plaisirs, passait tout son temps à des spectacles de baladins, au lieu de se donner aux affaires de l'État. Il portait des agrafes d'or, et un ceinturon tout couvert d'argent et de pierres précieuses. Ce luxe et cette afféterie ne plaisaient point aux soldats romains. Ils ne pouvaient souffrir une telle mollesse dans un général d'armée, surtout lorsqu'ils lui opposaient la vie dure et les vertus militaires d'Antonin. Ils murmuraient encore de ce que même après la paix on les tenait toujours sous les tentes, éloignés de leur pays, manquant souvent des choses les plus nécessaires, pendant que Macrin ne se refusait aucun plaisir et se longéait dans toutes sortes de voluptés. Après avoir longtemps murmuré, ils s'échappèrent tout à fait jusqu'à lui dire des injures en public, et commencèrent à épier l'occasion de se venger d'un homme dont ils ne pouvaient s'accommoder. » Une femme ambitieuse, Julia Mæsa, prit avantage de ces sentiments pour pousser les soldats d'Émèse à la révolte et faire décerner la couronne à son petit-fils Héliogabale, le 16 mai 18 (*Voy. HÉLIOGABALE*). A cette nouvelle Macrin envoya contre les rebelles Ulpius Julianus, un des préfets du prétoire. Ce général n'osa pas tenter l'assaut d'Émèse, et laissa aux chefs des insurgés, Gannys et Eutychianus, le temps de faire agir sur des troupes déjà peu fidèles, deux grands moyens de séduction, l'argent et le nom de Caracalla dont Héliogabale se disait fils. Les soldats, entraînés, refusèrent d'obéir à Julianus, tuèrent ceux de leurs officiers qui essayèrent de les retenir dans le devoir, et allèrent ravaler la petite armée d'Héliogabale. Les rebelles marchèrent aussitôt sur Antioche, pour ne pas donner à Macrin le temps de rassembler ses forces, recueillirent un grand nombre de déserteurs et rencontrèrent l'armée impériale dans un petit village à vingt milles d'Antioche. La bataille s'engagea le 7 juin. Malgré les habiles dispositions de Gannys, les insurgés plièrent au premier choc. Pour les ramener au combat, il fut dit que Julia Mæsa et Julia Soemias, sa fille, se jetassent au-devant des fuyards et que Héliogabale lui-même leur donnât l'exemple du courage. L'issue de l'action était encore douteuse, lorsque Macrin abandonna lâchement ses soldats et, cessant aussitôt la lutte, unirent leurs étendards à ceux du prétendu fils de Caracalla. L'empereur fugitif fut atteint en Cappadoce et tué (1). Son fils Diaduménien, qui avait reçu le titre de César, périt avec lui. L. J.

(1) Xiphilin et Hérodien ne s'accordent pas sur le lieu et les circonstances de la mort de Macrin. Suivant Hérodien : « Les soldats qui poursuivaient Macrin, l'ayant couronné à Chalcédoine, dans une méchante maison du bourg, avec une grosse fièvre que lui avait donnée la fatigue du chemin, lui tranchèrent la tête. » Xiphilin entre dans plus de détails. « Macrin, dit-il, envoya son fils à Clabane (roi des Parthes), et s'étant retiré à Antioche, il annonça aux habitants qu'il avait remporté la victoire, afin qu'ils le reçussent dans leur ville. Mais la

Xiphilin, *Épit.*, de Dion Cassius, LXXXVIII, 11-14. — Capitollin, *Macrinus*. — Aurelius Victor, *De Cæsar.*, 22; *Épit.*, 22. — Eutrope, VIII, 12. — Hérodien, *Historiæ*. — Zonaras, XII, 13. — Lenain de Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. III. — Ekbel, *Doct. Num.*

**MACRIN**. *Voy. SALMON*.

**MACRINE** (Sainte), sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, morte à la fin de 379. Élevée dans la piété par sa mère Emmélie, et nommée Macrine comme son aïeule, elle résolut de rester vierge, et se retira dans un monastère situé dans le Pont, près du fleuve Iris, et sur une terre qui appartenait à sa famille. Elle était savante dans l'interprétation des Écritures; elle consola Grégoire de Nysse après la mort de Basile, et lui dit des choses si excellentes que Grégoire en composa un dialogue intitulé *De l'Âme et de la Résurrection*, où il ne la nomme que *la maîtresse*. Le même saint en raconta la vie dans une épître adressée à Olympe, solitaire. Les Grecs célèbrèrent la fête de Macrine le 19 juillet. K.

Baillet, *Vies des Saints*. — Hermant, *Vie de S. Basile*.

**MACRINO D'ALBA**, peintre italien né à Alaladio près Alba, en Piémont, vers 1460, mort vers 1520. On croit que son véritable nom fut *Gian-Giacomo Fava*, et qu'il étudia à Milan avant la venue de Léonard de Vinci dans cette ville. Il se rendit ensuite à Rome, où probablement il peignit *Saint François stigmatisé*, tableau dans lequel il a placé le Colisée. Les plus célèbres ouvrages de cet ancien maître, qui, l'un des premiers, se rapprocha du style moderne, sont, à la chartreuse de Pavie, une *Résurrection de Jésus-Christ* et *La Vierge dans une gloire avec saint Hugues et saint Anselme*, tableau signé : *Macrinus d'Alba faciebat MCCCCXCVI*; — à la Chartreuse d'Asti, *Le Christ mort soutenu par la Vierge, saint Jean et un chartreux*, une *Vierge des sept douleurs*, et une *Vierge glorieuse*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Dans le palais public d'Alba est un grand tableau qui représente la *Madone entre sainte Anne et saint Joseph*, sous un pavillon soutenu par des anges. E. B.—N.

Durando di Villa, *Ragionamento letto il dì 18 aprile 1778*. — Lanzi, *Storia*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Malaspina di Sannazaro, *Descrizione della certosa di Pavia*.

nouvelle de sa défaite circulant déjà; il s'enfuit à cheval pendant la nuit après s'être coupé la barbe et les cheveux, et avoir mis un vêtement sombre par-dessus son habit de pourpre, afin d'être pris pour un particulier. Il arriva avec sa suite, qui était très-médiocre, à Ega, ville de Cilicie, y prit des voitures, comme s'il eût été un officier de l'armée envoyé pour apporter des nouvelles, traversa la Cappadoce, la Galatie et la Bithynie, et arriva à Ériboie, qui est le port de Nicomédie. N'ayant pas osé entrer dans cette ville, il fit voile vers Chalcédoine, et manda à un de ses procureurs qu'il lui envoyât de l'argent. Cet ordre le fit reconnaître. Il fut arrêté par des soldats d'Héliogabale et ramené en Cappadoce. Ayant appris que son fils était tombé entre les mains de ses ennemis, il se jeta à bas de son chariot, se blessa à l'épaule et peu après fut tué. »

**MACROBE** (*Aurelius-Theodosius*) (1), célèbre grammairien et encyclopédiste latin, vivait à la fin du quatrième et au commencement du cinquième siècle, sous Honorius et Théodose le jeune. On désigne comme lieu de sa naissance tantôt *Sicca*, ville de la Numidie, tantôt l'île de Sicynus, l'une des Sporades, ou même la ville de Ravenne, d'après un manuscrit du monastère de Saint-Maximin. Suivant son propre aveu (*Saturn.*, I, *préface*), il n'était pas Romain et avait dû s'approprier la langue latine (2). Il était Grec, à juger par son nom (*Macrobios* signifie *longævus*, qui vit longtemps) et par les hellénismes qu'on remarque dans son langage. S'il était identique avec le *Macrobios* mentionné dans le Code de Théodose, il aurait exercé, vers l'an 422, les fonctions de chef de la garde-robe, espèce de chambellan impérial (*praefectus sacri cubiculi*). Il avait enfin un fils, nommé Eustathe, pour l'instruction duquel il paraît avoir composé ses ouvrages. Voilà tout ce que l'on sait sur la vie de Macrobe. Quant à ceux qui soutiennent que cet écrivain était chrétien, il suffit de le lire pour se convaincre qu'il était païen (3).

Le principal des ouvrages de cet écrivain a pour titre *Saturnales*, en sept livres. Ce sont des mélanges, *Miscellanea*, dans le genre des *Nuits Attiques* d'Aulu-Gelle. Les matières les plus diverses, mais où dominent la grammaire et la rhétorique, sont exposées sous forme de dialogue, comme dans le *Banquet* de Platon, que l'auteur a pris pour modèle. Les principaux interlocuteurs, Postumianus, Eusèbe, Flavien, Symmaque, Eustache, Evangelus, Horus, Servius, etc., sont supposés se réunir, pendant les fêtes des Saturnales, chez Vettius Prætextatus, président de cette espèce d'académie. Ces entretiens nous donnent sur les mœurs et la vie privées des Romains une multitude de détails curieux, que l'on chercherait vainement ailleurs. Le 1<sup>er</sup> livre, qui s'ouvre par une préface de l'auteur à son fils (*ad filium præfatio*), fait connaître plusieurs fêtes romaines, en commençant par les *Saturnales*. La première question posée est de savoir le moment précis où cesse la veille et où commence le lendemain (*quando crastinum diem initium sumere existimemus*). C'est ce qui amène la conversation sur les différentes divisions du jour civil chez les peuples de l'antiquité. L'auteur cite des exemples pour montrer que les Romains comp-

taient le jour, comme nous, de minuit à minuit. De là il passe à l'examen de plusieurs étymologies et de quelques expressions vieilles, examen qui donne lieu à cette réflexion, depuis souvent reproduite sous d'autres formes : « Gardons les mœurs d'autrefois et parlons le langage d'aujourd'hui (*vivamus moribus præteritis, præsentibus verbis loquamur*) » (1). A propos des fêtes des Saturnales, pendant lesquelles les maîtres mangeaient avec leurs esclaves à la même table, Evangelus, l'un des interlocuteurs, s'étonne de cette coutume, « comme si les dieux s'occupaient des esclaves et qu'un être raisonnable pût se résigner chez lui à la honte d'une telle communauté ». A quoi Prætextus fait cette belle réponse : « D'où vous vient ce mépris pour les esclaves? Ne sont-ils pas nourris des mêmes éléments que vous? Ne vivent et ne meurent-ils pas comme vous? Ils sont esclaves! mais ils sont hommes? Ils sont esclaves! mais ils sont vos compagnons de servitude : *servi sunt imo conservi* (2). » Les chapitres 12-16 renferment des documents précieux sur les corrections romaines du calendrier. La fin du livre (chapitres 17 à 23) est consacrée à l'histoire du rôle que le soleil a joué dans les croyances mythologiques. — Le II<sup>e</sup> livre est (du 1<sup>er</sup> au 8<sup>e</sup> chapitre) une espèce d'*ana* ou recueil de bons mots : il y en a de Cicéron, d'Auguste, de Julie fille de cet empereur, etc. Du 8<sup>e</sup> chapitre jusqu'au dernier (16<sup>e</sup>) il n'est question que de recettes de gastronomie et d'agriculture (sur vin, l'engraissement des lièvres et des escargots sur les poissons, sur les noix, les pommes, les poires, les figes, les olives, les raisins).

Les livres III, IV, V et VI ne contiennent que des dissertations sur les poésies de Virgile; ce sont d'excellents commentaires, que tous les bons éditeurs ont dû consulter. Le cinquième livre donne un parallèle remarquable entre Virgile et Homère et les autres poètes grecs auxquels le premier a fait des emprunts. Le sixième livre offre un grand intérêt en ce qu'il renferme des passages nombreux d'anciens poètes latins aujourd'hui perdus, auxquels Virgile est comparé. Le livre VII expose les connaissances diététiques, physiologiques et médicales des anciens. Ce qui y frappe surtout c'est l'habileté avec laquelle les interlocuteurs soutiennent, sur une même question, le pour et le contre. On y voit poindre cette dialectique dont les philosophes et les théologiens du moyen âge firent depuis si grand abus.

Le Commentaire, en deux livres, sur le Songe de Scipion (*Commentarius in Somnium Scipionis*) est du plus haut intérêt pour l'histoire des sciences : c'est une sorte d'encyclopédie qui résume les connaissances jusqu'alors acquises sur les principaux phénomènes physiques

(1) Un ancien manuscrit ajoute à ces noms celui d'*Ori-niocensis*.

(2) *Saturn.*, I, 2.

(3) Collins, dans ses *Objections contre les Évangiles*, le dit chrétien, en se fondant sur un passage des *Saturnales* (liv. II, c. 4), où l'auteur rapporte un bon mot de l'empereur Auguste, à propos du massacre des enfants de Bethléem, raconté par saint Matthieu : *Quum audisset inter pueros quos in Syria Herodes, rex Judæorum, intra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : melius est Herodis porcum esse quam filium.*

(1) *Ibid.*, I, c. 5.

(2) *Ibid.*, c. 11.

ciel et de la terre. L'auteur a pris pour sujet de son Commentaire un passage de Cicéron, au sixième livre de la République, où ce grand écrivain fait apparaître en songe le vainqueur d'Annibal, Scipion l'Africain, à Scipion Émilien pour lui révéler les récompenses que gagnent dans une autre vie les hommes qui ont sur cette terre rendu des services à leurs concitoyens. Les chapitres 1 à 4 du premier livre ne renferment que des dissertations métaphysiques sur les fictions et les songes. Elles sont suivies (chap. 5 et suiv.) d'un exposé des doctrines pythagoriciennes sur les nombres, particulièrement sur le carré et le cube de 2 (quaternaire et octonaire) et sur le septenaire et ses multiples. — Les chapitres 12 et suiv. sont une espèce de *Dissertation sur l'âme* : la voie lactée, que les anciens physiciens avait appelée les portes du soleil (*solis portas*), est, selon l'auteur, la route que prenaient les âmes pour aller du ciel à la terre et réciproquement de la terre au ciel. C'est même dans la voie lactée que l'auteur place l'entretien de Scipion avec son aïeul. « Il y a, ajoute-t-il, des étoiles que nous ne pouvons pas apercevoir de la Terre, parce que la portion de la Terre que nous habitons est située dans l'hémisphère boréal, et que ceux qui peuvant, comme Scipion, embrasser les deux hémisphères, doivent voir des étoiles invisibles pour nous. » C'est sur ce passage que Christophe Colomb s'était principalement appuyé pour démontrer la possibilité de l'existence des antipodes (chapitre 16).

Macrobe, d'accord avec ses autorités, suppose l'univers (*omnia*) composé de neuf sphères : « La sphère externe est, dit-il, le Dieu suprême (*summus Deus*) qui enserre et contient tous les autres ; c'est à lui que sont attachées les étoiles fixes, qu'il entraîne dans sa course éternelle. Au-dessous de lui sont sept astres doués, chacun dans sa sphère, d'un mouvement contraire à celui du ciel. A la première de ces sept sphères inférieures est attaché Saturne, à la seconde Jupiter, « astre salubre et propice », à la troisième, Mars, « astre rouge et horrible », à la quatrième, située un peu au-dessous de la région moyenne (*subter mediam fere regionem*), est fixé le Soleil, le conducteur, le chef et le modérateur des autres systèmes errants (*dux, princeps et moderator luminum reliquorum*). Ceux-là accompagnent comme des satellites (*ut comites consequuntur*), Vénus et Mercure, chacun attaché à sa sphère. La sphère la plus basse (*infimus orbis*) est occupée par la Lune, « qui s'allume aux rayons du Soleil. Enfin la Terre, immobile au centre du monde et vers laquelle tous les corps tombent par leur pesanteur, forme la neuvième et dernière sphère (ch. 17). » Nous rappellerons ici que ce système du monde a la plus grande analogie avec celui de Tycho-Brahé. Macrobe fait ensuite (ch. 18) très-bien connaître le mouvement général ou commun du ciel qui entraîne tous les ours avec lui les « cinq planètes (*erraticas*) et

les deux flambeaux (le Soleil et la Lune) », d'orient en occident, et le mouvement propre et inverse (d'occident en orient) que suivent ces astres à travers les signes du zodiaque. « Saturne met trente ans à les parcourir, Jupiter douze ans, Mars deux ans, Vénus et Mercure chaquen un an ! » — « Tout signe, ajoute-t-il, qui se lève et se couche avec le soleil est éclipsé par les rayons de cet astre qui efface tous les astres environnants. »

Quant à l'immobilité de la Terre, l'auteur reproduit cet argument spécieux, toujours invoqué par les anciens astronomes, à savoir que « dans une sphère qui se meut, il n'y a d'immobile que le centre ; or, la terre, simple point, si on la compare à l'Univers, est le centre de la sphère du monde ; donc elle est absolument immobile. » C'est cet argument qui a si longtemps retardé l'adoption du système de Kopernik, déjà entrevu par les Grecs. — Les stations et les rétrogradations des planètes externes, ces phénomènes qui ont tant exercé la sagacité des astronomes anciens, Macrobe les attribue à l'action du Soleil. « Ce modérateur, dit-il, règle les cours des planètes. Lorsque chacune d'elles est parvenue, en rétrogradant, à une certaine distance du Soleil, elle est ensuite, après avoir un peu hésité, forcée de revenir sur ses pas (ch. 20). » Nous savons aujourd'hui que ces phénomènes sont un effet de perspective de l'observateur placé sur la Terre qui tourne plus vite que la planète externe autour d'un même centre (Soleil). — Le chap. 21 contient une partie très-intéressante de l'origine du zodiaque. La clarté de l'exposition on reconstruit que l'auteur devait être très-versé dans les connaissances astronomiques appliquées. Le chap. suivant, *Sur l'immobilité de la Terre*, tout des notions en apparence très-séduisantes, mais qui sont une théorie fautive. C'est un fait qui ne peut être prouvé par ceux qui se complaisent dans les doctrines absolues. — Dans le second livre, l'auteur revient sur les idées pythagoriciennes relatives à l'influence des nombres et à l'harmonie des astres. Dans cette musique cosmique, qui est passable à l'oreille humaine, Mercure et Vénus, comme satellites du Soleil, ne jouent qu'un rôle qu'une seule note (chap. 10). Les chap. 5-10 forment un traité de géométrie élémentaire. On y remarque surtout un raisonnement qui nous paraît étrange. L'auteur dit positivement que l'hémisphère boréal, ayant la même distribution de chaleur que l'hémisphère boréal, doit être également habitable. « mais par qui ? C'est, dit-il, ce que nous ignorons, et nous l'ignorons toujours à cause de la zone torride qui s'oppose à tout commerce des deux races humaines entre elles ». Le 12<sup>e</sup> chapitre est peut-être le plus intéressant de ce livre : on y trouve en termes fort explicites, les principes de la philosophie développée de nos jours par Hegel et Schelling. On y lit, entre autres, que l'âme est tout l'homme et que l'homme c'est Dieu : « car il est Dieu celui qui dirige, régit et meut le corps soumis à son em-

pire, comme le Dieu souverain gouverne l'univers; et de même que le Dieu éternel imprime le mouvement à un monde en partie périssable, l'âme immortelle fait mouvoir un corps mortel ». Quant à la mort des corps matériels, l'auteur l'explique fort bien, en disant que les corps qui semblent périr changent seulement de forme (*eorum quæ interire videntur solum mutari speciem*) et qu'ils ne font que retourner dans leurs éléments. La fin du livre (chap. 13-17) roule principalement sur la mobilité ou l'immobilité de l'âme, et semble dirigée contre Aristote et la secte des péripatéticiens.

*De differentiis et societibus Græci Latineque Epitome* : c'est l'abrégé d'une grammaire, fait d'après un plus grand ouvrage de Macrobe, par un nommé Jean, que Pithou croit être le même que Jean Scot, contemporain de Charles le Chauve.

L'édition *princeps* de Macrobe parut à Venise (N. Jenson) en 1472, in-fol.; elle est assez rare. L'édition aldine (1528), celle de Camerarius (Bâle, 1535), in-fol., et celle de H. Estienne (Paris, 1585) sont plus correctes. Malgré les éditions plus récentes des frères Volpi (1736), de Zeune (1774) et de Jahn (Quedlinbourg, 1848, in-8°), l'édition *Variorum* (Leyde, 1670, in-8°) avec les notes de Pontanus, J. Meursius et J. Gronovius, est encore la plus estimée. Macrobe a été traduit en français (Paris, 1826), par Ch. de Rosoy et par G. D. R. Y. Coupé, dans le 4<sup>e</sup> vol. de ses *Soirées de Littérature*, et Chompré, dans le 3<sup>e</sup> vol. de ses modèles de latin, ont traduit plusieurs passages des *Saturnales*. Une nouvelle traduction française par MM. H. Descamps, A. Dubois, Laas d'Aguen et Ubicini Martelli, parut dans la 2<sup>e</sup> série de la *Bibliothèque Latine-Française* de Panckoucke (3 vol. in-8°, Paris, 1845). F. HOEFER.

Barth, *Adversaria*, XXXIX, 12. — Fabricius, *Bibl. Latina*, t. III, p. 480. — A. Mahul, *Dissert. hist. sur la Vie et les Ouvrages de Macrobe*; Paris, dans le *Mag. Enoclopi.*, 1817. — L. von Jan, *Über die ursprüngliche Form der Saturn. des Macrob.*, dans *Münch. Gel. Anzeigen*, 1844. — Dugas-Montbel, dans le *Bulletin de Férussac (Sciences historiques)*, t. VII, p. 214.

**MACROBIUS**, écrivain ecclésiastique, vivait dans la première partie du quatrième siècle. D'après Gennadius, il était prêtre de l'Église catholique d'Afrique, et se laissa entraîner à l'hérésie des donatistes. Ses nouveaux coreligionnaires l'envoyèrent à Rome, où il officia secrètement comme évêque de leur communion. Avant sa séparation de l'Église catholique, il composa un discours *ad Confessores et Virgines*, dans lequel il insistait principalement sur la beauté et la sainteté de la chasteté. Devenu donatiste, il adressa aux laïques de Carthage une lettre *De Passione Maximiani et Isaaci Donatistarum*. Le discours n'existe plus; la lettre a été publiée par Mabillon dans ses *Analecta*, Paris, 1675, t. IV, p. 119, et dans les éditions de Optatus, Paris, 1700, Amsterdam, 1701, An-

vers, 1702. Lardner pense que Gennadius a confondu deux personnes du même nom et que Macrobius, quatrième évêque de Rome, n'avait pas été prêtre catholique. Y.

Gennadius, *De Vir. illust.*, 5. — Optatus, II, 4. — Lardner, *Credibility of Gospel History*, c. LXVII, 3. — Schönmanna, *Bibliotheca Patrum lat.*, vol. I. — Bahr, *Geschichte der Röm. Literatur. suppl. Band. 2te Abtheil.*

**MACRON** (*Nævius-Sertorius*), préfet du prétoire sous Tibère et Caligula, mort en 38 après J.-C. Son origine était obscure, et l'on croit qu'il était affranchi de naissance. On ne sait par quels moyens il attira l'attention de Tibère, ni par quels degrés il s'éleva dans la faveur de ce prince. Il paraît pour la première fois dans l'histoire comme l'agent principal de la chute de Séjan, son prédécesseur immédiat dans le commandement de la garde prétorienne, en 31. L'arrestation du tout-puissant ministre au sein du sénat, où il comptait beaucoup d'amis, au milieu de soldats qu'il commandait, paraissait une tâche beaucoup plus difficile qu'elle ne le fut en réalité. Le projet fut soigneusement concerté à Caprée entre Tibère et Macron. Celui-ci partit pour Rome, le 19 octobre, avec des instructions pour les chefs de l'administration et de l'armée et avec des lettres pour les principaux membres du sénat. Arrivé à Rome au milieu de la nuit, il communiqua ses instructions à P. Memmius Regulus, un des consuls, et à Græcinus Lacon, préfet de la garde municipale (*vigiles*). Au point du jour le sénat s'assembla dans le temple d'Apollon, adjacent au palais impérial. Macron, par la promesse d'une largesse et en faisant valoir les ordres de l'empereur, obtint des prétoriens qu'ils rentre- raient dans leur camp. Il les remplaça aux abords et à l'entrée du temple par la garde municipale. En même temps, pour endormir les soupçons de Séjan, il lui faisait dire confidentiellement que le sénat devait s'assembler à l'effet de lui conférer la dignité tribunitienne, ce qui équivalait à l'adoption impériale. Le ministre, trompé par cet artifice, ne prit aucune mesure de précaution. Dans le cas où il aurait tenté de résister, Macron devait mettre en liberté Drusus, fils de Germanicus et d'Agrippine, et le proclamer héritier du trône. Macron remit les lettres de Tibère au consul dans le sénat; mais il n'attendit pas qu'elles eussent été ouvertes. Sa présence était nécessaire ailleurs. Les prétoriens, jaloux de la préférence accordée à la garde municipale, se soulevaient. En apprenant l'arrestation de Séjan, ils commencèrent à piller et à incendier les faubourgs. Macron les ramena à la discipline par une forte gratification, et se fit reconnaître comme préfet du prétoire. Le sénat, reconnaissant du service et toujours prêt à flatter le pouvoir nouveau, décréta pour Macron une donation considérable, un siège au théâtre sur les bancs du sénat, et le droit de porter la prétexte et les ornements du préteur. Macron déclina prudemment ces honneurs, et se contenta de la faveur plus réelle de Tibère. Il fut préfet du prétoire jusqu'à

la mort de ce prince et dans les premiers temps du règne de son successeur. Il se montra le digne ministre des deux empereurs, et fit regretter même Séjan. Parmi ses victimes on cite Mam. Æmiliius Scarus, accusé d'avoir fait allusion à Tibère dans une tragédie d'*Astrée*. Comme préfet du prétoire, il était chargé de la surveillance des prisonniers d'État. Parmi ceux-ci se trouvait Caligula, petit-neveu de Tibère et avec Tiberius, petit-fils de l'empereur, le plus proche héritier du trône. Aux yeux des Romains les droits de Caligula étaient supérieurs, parce qu'il descendait de la maison Julia par sa mère, Agrippine. Macron s'attacha à ce jeune prince, en adoucit la captivité, et intercédâ pour lui auprès de l'empereur. Tibère, qui approchait de sa fin, ne s'alarmâ pas de la conduite de Macron, et trouva naturel qu'il quittât « le soleil couchant pour le soleil levant ». On n'a pas de détails certains sur les derniers moments de Tibère. La rumeur publique, répétée par Tacite, prétendit que Macron, pour assurer l'empire à Caligula, fit étouffer le vieux prince sous un amas de couvertures. Le préfet du prétoire contribua du moins à faire écarter du trône le jeune Tiberius, que l'empereur, dans son testament, avait désigné comme cohéritier du pouvoir suprême. Ce service était trop important pour qu'un prince pût le récompenser ou l'oublier. Macron fit quelques remarques à Caligula sur ses extravagances et ses débauches. L'empereur les supporta avec impatience, et austôt qu'il crut pouvoir se défaire du préfet sans avoir à craindre une émeute de prétoriens, il ordonna de mettre à mort Macron, sa femme Ennia et ses enfants. Y.

Tacite, *Ann.*, VI, 15, 23, 29, 38, 45, 47, 48, 50. — Suetone, *Tib.*, 73; *Cal.*, 12, 23, 26. — Dion Cassius, LVIII, 9, 12, 13, 18, 21, 24, 25, 27, 28; LIX, 1, 10. — Josephé, *Antiquit.*, XVIII, 6. — Phton, *Legat. ad Caium*, in *Flacc.*

**MACROPEDIUS**, nom latinisé de LANGEVELD (*Georges*), philologue hollandais, né à Gemert, près de Bois-le-Duc, vers la fin du quinzième siècle, mort à Bois-le-Duc, au mois de juillet 1558. Membre de la communauté des Hiéronymites, il se consacra à l'enseignement, et professa dans les villes de Bois-le-Duc, de Liège, d'Utrecht. Il était fort instruit dans les langues anciennes, même dans l'hébreu et le chaldaique, et n'était pas étranger aux sciences exactes. Par ses livres autant que par ses leçons il contribua à former des érudits distingués; mais ces ouvrages, qui traitent de la grammaire, de la prosodie, de la logique, de la chronologie, sont aujourd'hui oubliés. Macropedius composa aussi treize pièces latines pour des représentations de collège, la plupart sur des sujets pieux, entre autres *Adam*, *Suzanne*, *L'Enfant prodige*, *Lazare ressuscité*, *La Passion du Christ*; elles parurent réunies à Utrecht, 1552, 2 vol. in-8°. Z.

Sweet, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Burnmann, *Trajectum Eruditum*. — Paquot, *Mém. pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas*, t. XII.

\* **MAC-SHEEHY DE KILLARNEY** (*Jean-*

*Bernard-Louis*, chevalier), publiciste français, né à Paris, le 4 décembre 1783. Il descend d'une ancienne famille d'Irlande, branche collatérale de la maison des Mac-Donnell, comtes, puis marquis d'Antrim et pairs d'Irlande, dont elle s'est séparée à la fin du treizième siècle, et qui se rattache à la race royale d'Hérimon. Jean 1<sup>er</sup> Mac-Sheehy vint, après la capitulation de Lime-*rick*, chercher un refuge en France. Un de ses petits-fils, *Patrice*, officier au régiment de Dillon, fut tué d'un coup de canon en Amérique, en 1779; un autre, *Bernard Mac-Sheehy*, adjudant général au service de France, périt à Eylau, en 1807, frappé par un boulet; un autre, *Jean II*, conseiller d'État, médecin des rois Louis XV et Louis XVI, mourut en 1815. Jean-Bernard-Louis, fils de Jean II, inscrit en 1788 au régiment de Dillon et reçu de minorité dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; il entra en 1802 dans un régiment de chasseurs à cheval comme lieutenant. Capitaine à l'armée de l'ouest en 1804, il fit la campagne d'Austerlitz en 1805, de Prusse en 1806 et de Pologne en 1807. Il fut blessé d'un coup de lance et de trois coups de sabre à la bataille d'Eylau, fit la campagne d'Autriche en 1809, et reçut un coup de feu à la bataille de Tann, le 17 avril. L'empereur lui donna la croix d'Honneur et le titre de chevalier à la suite de la bataille de Wagram. En 1812 M. Mac-Sheehy passa à l'armée d'Espagne, et fut blessé au combat de Gnetaria, le 17 juillet. Il alla ensuite rejoindre l'armée du Portugal. Promu chef de bataillon en 1813, il se battit jusqu'à la paix en 1814. Il resta dans l'armée sous la restauration, fit la campagne d'Espagne en 1823, et y obtint le grade de lieutenant-colonel. La révolution de Juillet le rendit à la vie privée, et en 1834 il prit sa retraite. Accueilli comme collaborateur à *La Quotidienne*, M. Mac-Sheehy succéda en 1845 au comte Dubuat, dans la gérance de ce journal. Lorsque les trois journaux légitimistes, *La Quotidienne*, *La France* et *L'Écho français* se réunirent en un seul, qui prit le titre de *L'Union monarchique*, et qui parut depuis 1848 sous le titre de *L'Union*, M. Mac-Sheehy entra pour un tiers dans la propriété de ce nouveau journal, dont il est resté l'administrateur gérant. On a de lui : *Étude sur les Kosacks*; Paris, 1807, in-8°; — *Relation de la Campagne de 1813 en Saxe*; Paris, 1814, in-8°; — *Livret théorique et pratique sur le service de la cavalerie légère en campagne*; Paris, 1820, in-18.

L. L.—T.

*Galerie nationale des Notabilités contemporaines*, tome II, p. 117. — *Musée Biograph.*, tome 1<sup>er</sup>.

**MACULANO** (*Vincenzo*), cardinal italien, né le 11 septembre 1578, à Fiorenzuola (Lombardie), mort le 15 février 1667 à Rome. Ses parents étaient fort pauvres. Admis à seize ans chez les Dominicains, il enseigna la théologie à Bologne, et, appelé à Rome par Urbain VIII, il gagna la bienveillance de ce pape, qui le fit nommer vi-

caire général de son ordre, maître du palais et archevêque de Bénévent; en 1641 il le revêtit de la pourpre romaine. Après la mort d'Urbain (1644), la faction des Barberini brigua pour élever Maculano au pontificat; mais elle ne réussit point, et ce fut Innocent X, candidat de la France, qui fut élu. Ce prélat était fort habile dans l'architecture, et laissa plusieurs ouvrages, dont on ne marque ni le temps ni le lieu d'impression, entre autres : *Prolegomena ad Architecturam*; — *Modus construendi fortalitia*; — *Constitutiones pro clero Beneventano*. P.

Ughell, *Italia Sacra*.

**MAC-WILLIAM**. Voy. BURGH (Edw. DE).

**MADAI** (*David-Samuel*), numismate hongrois, né à Schemnitz, le 4 janvier 1709, mort le 2 juillet 1780. Reçu en 1732 docteur en médecine à Halle, il s'établit dans cette ville, et devint en 1739 médecin de l'hospice des enfants trouvés en remplacement de Richter, son beau-père. Élu en 1745 membre de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, il obtint une clientèle nombreuse, ce qui lui permit de se livrer à son goût pour la numismatique. Il a publié, outre quelques opuscules médicaux : *Vollständiges Thaler-Cabinet* (Cabinet complet des médailles); Königsberg, 1765-1774, in-8° : excellent ouvrage qui valut l'anoblissement à son auteur. O.

Luca, *Gelehrtes Oestreich*. — Hirschlog, *Hist. liter. Handbuch*. — Spless, *Neue Beiträge zur Geschichte und Münzwissenschaft*.

**MADALINSKI** (*Antoine*), général polonais, né en 1739, mort le 19 juillet 1804, à Barow (Grande-Pologne). Il embrassa fort jeune la carrière des armes, et commença à se distinguer lors de la confédération de Bar. Nonce du palatin de Poznanie à la diète qui proclama la constitution du 3 mai 1791, le roi Stanislas-Auguste Poniatowski l'éleva, en 1792, au grade de brigadier d'une légion noble de cavalerie. La Russie ayant exigé et obtenu le désarmement de la Pologne, quand vint (12 mars 1794) le tour de licencier la brigade de Madalinski, celui-ci réunit à Ostrolenka ses compagnons d'armes, au nombre de sept cents, et à leur tête il se fraya un chemin à travers les postes prussiens, passa la Vistule et la Piliça sous le feu de l'ennemi, et rejoignit, aux environs de Krakovie, le général Kosciuszko (voy. ce nom), qui venait d'y être proclamé chef suprême de l'insurrection. Alors commença, dans les champs de Raclavicié, cette lutte de huit mois qui fut terminée par le partage de la Pologne, et dans laquelle Madalinski eut plus d'une occasion de signaler sa bravoure. Il eut surtout une part notable aux succès de l'insurrection de la Grande-Pologne (Pologne prussienne). Il donna une belle preuve de sa modestie et de son patriotisme, en passant de son propre mouvement sous les ordres du général Dombrowski, son inférieur en grade, mais reconnu supérieur en talents militaires. Enfermé,

à la fin de la guerre, dans les prisons prussiennes, Madalinski fut mis en liberté après le partage de la Pologne; il ne survécut que de quelques années à sa patrie, et termina ses jours dans ses terres. (Th. MORAWSKI, dans l'*Encycl. des G. du M.*)

Chodkiewicz, *Portr. des Polonais célèbres*; Varsovie, 1821.

**MADAN** (*Martin*), littérateur anglais, né en 1726, près d'Hertford, mort en mai 1790, à Epsom. Destiné d'abord au barreau, il préféra entrer dans les ordres, fut attaché à l'hôpital de Lock, et devint chapelain de lord Bathurst. Sa réputation comme prédicateur devint bientôt si grande qu'à l'aide d'une souscription une chapelle fut bâtie tout exprès pour lui. Nous citerons de lui : *A small Treatise on the christian Faith*; Londres, 1761, in-12; — *Answer to the capital errors of W. Law*; ibid., 1763, in-8°; — *Comment. on the XXXIX articles*; ibid., 1772, in-8°; — *Thelyphthora*; ibid., 1780-1781, 3 vol. in-8° : ce livre singulier, écrit dans le but moral de diminuer les causes de séduction, n'en justifie pas moins la polygamie : l'auteur prétend que le fait de posséder une femme implique virtuellement le mariage, et il fournit des arguments ingénieux à l'appui de cette opinion, qui lui attira des blâmes sévères et qui le perdit de réputation parmi le clergé; — *Letters to Priesley*; ibid., 1787, in-12; — *Literal Version of Juvenal and Persius, with notes*; ibid., 1789, 2 vol. in-8°. P. L—v.

Chalmers, *General Biogr. Dict.* — *Monthly Review*, 1780. — Lysons, *Environs*, III.

**MADDEN** (*Samuel*), littérateur irlandais (1), né en 1687, mort le 30 décembre 1765, près de Newton-Butler. Il fit son éducation à Dublin, et s'engagea dans les ordres. Il remplit diverses fonctions ecclésiastiques en Irlande, un doyenné entre autres, devint docteur en théologie, et obtint le bénéfice de Drumully, qui était des plus lucratifs; en l'acceptant, il fut obligé de résigner le poste de colonel de la milice de Dublin. Riche et instruit, il consacra une partie de sa fortune à encourager les arts et les lettres, et peut être mis au nombre des hommes qui, suivant l'expression de Johnson, font le plus d'honneur à leur pays. Non content d'avoir stimulé l'émulation des étudiants de Dublin par des prix trimestriels, il en fonda trois, destinés à l'invention la plus utile ainsi qu'au meilleur morceau de sculpture ou de peinture (1740), et qui devaient être décernés par la Société de Dublin, dont il était le créateur. On a de lui : *Themistocles, or the lover of his country*, tragédie; — *Memoirs of the XXth century, being original letters of state under George VI, relating to the most important events in Great Britain and Europe, from the middle of*

(1) S'il faut en croire Grosley, il serait né en France, à Troyes probablement, où sa famille était connue sous le nom de *Madain*.



*the XVIII<sup>th</sup> to the end of the XX<sup>th</sup> century; received and revealed in the year 1728 and now published*; Londres, 1733, in-8°. L'auteur, qui avait annoncé 6 vol., n'en fit paraître qu'un seul, et il est fort douteux qu'il eût préparé les autres; le jour même de la publication, il fit supprimer la plus grande partie des exemplaires. Aussi cet ouvrage, curieux à plus d'un titre, est-il devenu rare à ce point qu'on n'en connaît que deux exemplaires; — *Boultter's Monument*; 1743; poëme étendu; — une *Épître* en vers en tête de la 2<sup>e</sup> édit. de *Life of Philip of Macedon* de Leland. P. L.—y.

Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes*. — Grosley, *Éphémérides*. — Boswell, *Life of Johnson*.

\* **MADDEN** (Sir *Frederick*), antiquaire anglais, né en 1801, à Portsmouth. Il est le septième fils d'un capitaine d'Infanterie de marine. Vers 1825 il assista le savant Roscoe dans la rédaction d'un catalogue raisonné de manuscrits ayant appartenu au feu comte de Leicester, et entra en 1826 au British Museum, où il fut d'abord employé au catalogue des imprimés. En 1828 il passa au département des manuscrits, fut en 1832 nommé chevalier de l'ordre de Hanovre, et devint conservateur en 1837. En l'espace de onze ans, ainsi que l'a constaté l'enquête de 1848, il enrichit le dépôt confié à sa garde d'environ 10,000 manuscrits nouveaux ou précieux; ce qui a fait dire au docteur Pertz que « si cette activité ne se ralentit pas, il est facile de prévoir le temps où tout manuscrit qui n'appartient pas à une bibliothèque publique deviendra la propriété du British Museum ». Les travaux de ce savant, aussi nombreux qu'importants, ont généralement trait à l'histoire d'Angleterre et aux premiers essais de la littérature de ce pays; tels sont: *Havelok the Dane*; Londres, 1828; poëme édité pour le club Roxburgh, auquel il assigna pour date la fin du treizième siècle et qu'il regarde comme supérieur à tout ce qui a précédé les poésies de Langland et de Chaucer; — *Privy purse Expenses of the princess Mary, afterwards queen Mary*; Londres, 1841, in-8°; — *Illuminated Ornaments selected from MSS. and early printed books, from the VI<sup>th</sup> to the XVII<sup>th</sup> centuries*; Londres, 1833, in-4°, avec dessins de Shaw; — *Sir Gawayne*; Londres, 1839; recueil d'anciennes légendes anglaises et écossaises relatives à ce chevalier, imprimé pour le club Bannatyne; — *Layamon's Brut, or chronicle of Britain*; Londres, 1847, 3 vol. in-8°; paraphrase poétique du *Brut* de Wace, publiée pour la première fois, littéralement traduite du saxon et accompagnée d'un glossaire; ce curieux monument du treizième siècle, auquel sir F. Madden a consacré plusieurs années, n'a pas moins de 32,000 vers; les deux versions manuscrites qui le rappellent ont été reproduites *in extenso* en regard l'une de l'autre; — *Universal Palæography*; Londres, 1850, 2 vol. in-8°, trad. du français de

Silvestre; — *The Holy Bible, in the earliest english made by J. Wycliffe and his followers*; Oxford, 1850, 4 vol. in-4°, contenant deux versions des plus anciennes et collationnées d'après 55 manuscrits. Sir F. Madden et le rév. J. Forshall ont travaillé vingt-deux ans à cet ouvrage. Ce savant a aussi fourni des articles à l'*Archæologia*. Il est membre de la Société des Antiquaires de Londres. P. L.—y.

*The English Cyclop.* (Biogr.). — Pertz, *Archiv.*, IX.

**MADEC** (*René*), marin français, nabab au Mogol, né le 7 février 1738, à Quimper, où il est mort, le 27 juin 1784. Embarqué à dix ans comme élève, sur l'*Auguste*, vaisseau de la Compagnie des Indes, il participa à l'attaque infructueuse de Trichenapaly, où il fut blessé. Peu après, il déserta de nuit, se jeta à la mer, nagea pendant quatre heures, et parvint, épuisé de fatigue, devant Pondichéry, où le chevalier Duponet lui donna le commandement de mille cinq cents cipayes. Fait prisonnier par les Anglais au combat de Gingely, sur la côte de Coromandel, il eut à subir d'odieus traitements de la part des vainqueurs, qui voulaient le contraindre à servir sous leurs drapeaux. Parvenu à s'évader, il se mit à la tête d'une petite troupe de Français avec lesquels il combattit successivement dans les rangs de divers corps d'armée indiens. Le rajah des Jattes, en guerre avec celui de Guinaguère, dut son triomphe à la troupe de Madec jointe à celle que commandait un officier allemand. Ce rajah ayant été assassiné, ses deux frères se disputèrent l'empire. Madec prit parti pour l'aîné, qu'il servit pendant vingt ans, et qui, pour le récompenser de ses services, lui conféra la haute dignité de *panchazari*, donnant à celui qui en était revêtu le droit de faire porter les tymbales et le drapeau sur un éléphant et d'avoir quatorze chevaux portant trompettes. Pressé en 1771 par Chevalier, commandant de Chandernagor, d'entrer au service de l'empereur du Mogol afin de l'entraîner à une expédition contre les établissements que les Anglais venaient de créer dans l'Inde, Madec, embrassant cette idée avec transport, s'offrit comme auxiliaire avec dix mille hommes entretenus à ses frais; mais se rendre auprès de l'empereur n'était rien moins que facile. Il lui fallait abandonner les Jattes, et renoncer à la fortune qu'il s'était acquise dans le pays au centre duquel était la femme indigène qu'il avait épousée. Quoi qu'il en soit, justement mécontent d'ailleurs du rajah, qui refusait de lui payer des sommes considérables qu'il lui devait, Madec, à la tête de cent hommes déterminés, enleva sa famille de la ville de Barrepour, livra une bataille meurtrière aux Jattes, et réussit à regagner son camp. L'armée des Jattes vint l'y attaquer: bien qu'elle fût considérable, les trente mille hommes et les huit pièces de canon dont il disposait la dispersèrent, et il put atteindre la capitale du Mogol, où il entra triomphalement et reçut le titre de *nabab* de première classe. La supériorité connue

des troupes européennes sur les troupes indiennes, celle surtout de soldats exercés, conduits par un chef entreprenant et habile, semblaient présager à l'empereur un triomphe assuré; mais les Mahrattes, ses alliés, craignant que cet accroissement de forces ne lui donnât une trop grande prépondérance, s'éloignèrent, et firent cause commune avec les Jattes, dont la puissance devint telle alors que l'empereur, malgré l'assistance des troupes européennes, dut évacuer sa capitale. Madec se décida à s'éloigner lui-même et à laisser sa petite armée aux ordres d'un officier français, à qui il fit promettre de ne jamais servir contre la France. Il voulait se rendre à Pondichéry; mais les obstacles qu'il rencontra sur sa route l'obligèrent à revenir sur ses pas. L'empereur, dont les affaires avaient repris une tournure plus favorable, fit appel à son courage. Il se jeta alors plus avant que jamais dans les périlleux hasards auxquels il avait voulu se soustraire. Battu d'abord par les Jattes dans un combat où il reçut trois blessures, il les défit à son tour. Néanmoins, pressentant que l'empereur ne pourrait résister aux Jattes et aux Mahrattes coalisés, il l'avait déterminé à se placer sous le protectorat de la France, à qui il aurait cédé la province de Tralla. L'officier chargé de porter l'acte de cette cession ne put parvenir jusqu'à lui, et la négociation de Madec resta sans effet. Une campagne couronnée de succès contre les Mahrattes ranima son espoir d'augmenter la puissance française dans l'Inde. Il reprit le chemin de Pondichéry. Avant de pouvoir franchir la distance qui l'en séparait, il lui fallut surmonter bien des obstacles et dépenser des sommes énormes. A peine fut-il arrivé à Pondichéry avec sa nombreuse escorte que cette ville fut investie par les Anglais. A la tête d'une compagnie de dragons qu'il leva à ses frais, il fit plusieurs sorties brillantes, et s'il ne put empêcher la place d'être prise, du moins obtint-il pour elle une capitulation honorable dans laquelle il fut compris. Il s'embarqua alors pour la France. Pris dans la traversée par un corsaire anglais, il fut conduit en Irlande; mais bientôt relâché en vertu de la capitulation qui lui assurait un libre retour, il revint son pays natal, en 1779. Deux ans auparavant, le roi, informé de tout ce qu'il avait fait ou tenté dans l'intérêt de la France, lui avait expédié le brevet de colonel; il y ajouta des lettres de noblesse et la croix de Saint-Louis. Des débris de sa fortune, fort diminuée par les vicissitudes qu'il avait eu à subir, il acquit les fiefs et seigneurie de Prat-en-Raz, près Quimper. Nommé à un commandement dans la guerre qui se continuait, il fut mis par l'état de sa santé dans l'impossibilité de l'exercer. P. LEVOT.

*Mémoires inédits de Madec*, résumés par J.-C. Royou dans l'*Année Littéraire* de 1784, t. V, p. 145 et suiv. — *Revue Bretonne et Maritime*; Brest, 1846, in-8°.

**MADELEINE DE PAZZI** (Sainte Marie), dans le monde *Catherine* DE GERI DE PAZZI, née à

Florence, le 2 avril 1566, morte dans la même ville, le 25 mai 1607. Elle appartenait à l'une des plus illustres familles de la Toscane. Son père était gouverneur de Cortone. Catherine fut élevée au monastère des Hospitalières de Saint-Jean-le-Petit, et, dit son biographe, « consacra sa virginité au Seigneur dès l'âge de dix ans ». Elle résista à ses parents, qui voulaient la marier, et fit profession chez les Carmélites de Sainte-Marie-des-Anges, le 27 mai 1584. On lui donna en religion le nom de *Maria-Madalena*. Elle eut à lutter contre de fâcheuses peines d'esprit et de grandes tentations; mais elle en triompha. Elle exerça avec zèle et sagesse plusieurs charges supérieures dans son ordre; enfin, lorsque Marie-Madeleine mourut, Dieu, dit-on, manifesta son union avec elle par plusieurs miracles accordés à l'intercession de cette vierge, dont la fête est célébrée le 25 mai. A. L.

Les Bollandistes. — Baillet, *Vies des Saints*, II, au 25 mai. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

**MADELEINE DE FRANCE**, princesse de Viana, née le 1<sup>er</sup> décembre 1443, morte en 1486, à Pampelune. C'était la cinquième fille de Charles VII et de Marie d'Anjou. Elle fut, encore enfant, fiancée à Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie. Ce prince ayant été empoisonné par la faction des hussites, elle fut promise en 1458 à Gaston de Foix, prince de Viana, qui devait hériter par sa mère, Éléonore d'Aragon, du royaume de Navarre. Le mariage fut célébré en 1462. Huit ans après, Gaston fut tué par accident dans un tournoi, à Libourne (1470). Madeleine devint tutrice de son fils François Phœbus, qui hérita en 1473 des comtés de Foix et de Bigorre et en 1479 du royaume de Navarre. Elle s'occupa d'apaiser les divisions que les familles de Beaumont et Grammont ne cessaient d'entretenir dans la Navarre. Elle fit couronner roi son fils François, qui mourut en 1483, et elle maria, en 1484, sa fille Catherine à Jean d'Albret. P. L.

Favin, *Hist. de Navarre*. — Sainte-Marthe, *Hist. général. de la France*.

**MADELEINE DE FRANCE**, reine d'Écosse, née le 10 août 1520, morte le 7 juillet 1536. Fille de François I<sup>er</sup> et de Claude de France, elle épousa, le 1<sup>er</sup> janvier 1536, à Paris, le roi Jacques V, qui était venu la demander lui-même à son père, et mourut quelques mois après son arrivée en Écosse. P. L.

Moréri, *Dict. Historique*.

**MADELENET** ou **MAGDELENET** (*Gabriel*), poète français, né vers 1587, à Saint-Martin-du-Pny, en Bourgogne (1), mort le 20 novembre 1661, à Auxerre. On n'épargna rien pour lui donner une brillante éducation : il fit ses humanités chez les jésuites de Nevers, et étudia le droit à Bourges. En 1610 il vint à Paris, et fut reçu en 1611 avocat au parlement. Après avoir fait connaître par quelques plaidoyers ce qu'on pouvait attendre de lui, il abandonna le barreau pour se

(1) C'est à tort que Ménage le fait naître en Champagne.

livrer à la culture des lettres. Le cardinal Du Perron fut son premier protecteur : il lui offrit un logement dans son hôtel, et l'employa pendant deux ans à la lecture des Pères de l'Église ainsi qu'à la rédaction de ses propres écrits. En 1617 il lui procura une charge de secrétaire du cabinet. Une ode française, qu'il fit en l'honneur de Richelieu sur la prise de La Rochelle, valut au poète l'emploi de conseiller interprète du roi en langue latine. En 1661, il voulut faire un voyage dans son pays, et fut, en passant à Auxerre, attaqué d'une fièvre tierce; il y mourut, à l'âge de soixante-quatorze ans, sans avoir été marié. Pensionné par Louis XIII, Richelieu et Mazarin, Madelenet vécut modestement à la cour, où sa douceur et sa politesse le firent rechercher des personnes de qualité. Il écrivit des poésies latines et françaises; ces dernières ne virent pas le jour, en quoi, selon Balzac, le public n'a pas beaucoup perdu. Quant à ses vers latins, *Gab. Madeleneti Carminum Libellus*, Paris, 1662 et 1725, in-12, ils jouirent à cette époque d'une réputation certainement exagérée. Balzac le comparait à Horace; Costar déclarait voir en lui le premier homme pour les vers lyriques; Nicolas Bourbon s'écria en le lisant : *Ubi tamdiu laustuisti ?* Madelenet composait avec difficulté; « ses vers sont fort châtiés, limés et polis; aussi était-il longtemps à travailler sur les plus petites pièces, qu'il reformait toujours sans pouvoir presque finir ». En mourant il laissa au comte de Brienne le soin de réunir ses écrits. P. L.

Pierre Petit, *Éloge de Madelenet*, en tête des *Carmina*. — Nicéron. *Mémoires*, XXV, 115-121. — Baillet, *Jugem. des Savants*. — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, II.

**MADER** (*Joachim-Jean*), historien et bibliographe allemand, né à Hanovre, le 7 août 1626, mort à Schœningen, le 17 août 1680. Après avoir recherché dans les archives des anciens couvents du duché de Brunswick les manuscrits les plus remarquables, pour qu'ils fussent transférés à la bibliothèque de Wolfenbüttel, il fut chargé d'enseigner l'histoire à l'académie de Helmstädt; quelques années plus tard il fut nommé recteur du gymnase de Schœningen, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. On a de lui : *Notæ ad Polycarpi ad Philippum epistolam*; Helmstädt, 1653, in-4°; — *Centuria Scriptorum insignium qui in Academiâ Lipsiensi, Wittembergensi et Francofordiana a fundatione ipsarum usque annum 1515 floruerunt*; *ibid.*, 1660, in-4°; — *Antiquitates Brunswicensis*; *ibid.*, 1661 et 1678, in-4°; — *Vetustas domus Brunswicensis ac Luneburgensis*; *ibid.*, 1661 et 1665, in-4°; — *De Coronis Nuptiarum saceris et profanis*; *ibid.*, 1662, 1688 et 1762, in-4°; reproduit dans le tome VIII du *Thesaurus* de Grævius; — *De Duello, ut ordalii quondam specie*; *ibid.*, 1679, in-4°. — Mader a aussi réuni sous le titre de : *De bibliothecis atque archivis Libelli*, seize opuscules de divers auteurs, tels que Lipsé, Ursini, Thomasini,

Schott, Corderius, etc., qui ont écrit sur les bibliothèques en particulier; ce recueil, en tête duquel Mader plaça une dissertation *De Scriptis et Bibliothecis antediluvianis* (1), parut à Helmstädt, 1666, in-4°, et y fut réimprimé depuis, avec des additions successives, en 1702, 1703 et 1705. On doit aussi à Mader des éditions d'ouvrages historiques. E. G.

Ballenstedt, *Vita Maderi* (Helmstädt, 1760). — Fabricius, *Historia Bibliothecæ*, pars IV et V. — Sax, *Onomasticon*, t. V, p. 14. — Jocher, *Allgem. Gel.-Lezikon*. — Ludovici, *Schul-Historie*.

**MADERNO** (*Carlo*), architecte italien, né à Bissonne (province de Cône), en 1556, mort en 1629. Appelé à Rome par son oncle Dominique Fontana, il s'adonna à la décoration en stuc, étudia ensuite l'architecture, et aida son oncle dans l'érection des obélisques relevés par ordre de Sixte Quint. Le pape Clément VIII lui accorda sa protection. Dès lors les travaux ne lui manquèrent plus. Le cardinal Salviati, dont il avait achevé le palais, le chargea de terminer l'église de Saint-Jacques des Incurables, commencée par Francesco da Volterra. On lui reproche avec raison d'avoir donné à la coupole une forme aiguë, disgracieuse surtout à l'extérieur. Dans la façade de Sainte-Suzanne, il imagina des balustrades sans destination, qui sont du goût le plus bizarre. Citons encore parmi ses premiers ouvrages les *palais Rusticacci, Strozzi et Aldobrandini*, et arrivons à la vaste entreprise qui valut à Maderno une durable renommée, et en même temps d'amères et souvent d'injustes critiques.

La première pensée de Paul V, lors de son exaltation, en 1605, fut pour l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre. Divers projets lui furent soumis : celui de Maderno obtint son approbation. Celui-ci, voulant faire de Saint Pierre le plus vaste temple de la chrétienté, cessa de se préoccuper aussi exclusivement que Michel-Ange de l'effet de la coupole, et revint au plan en forme de croix latine du Bramante. Si le temple, comme on l'a dit, y perdit en grandeur apparente dans le sens de la hauteur, il y gagna une grandeur réelle qui doit bien faire pardonner à Maderno d'avoir osé modifier le projet de Michel-Ange. On lui a reproché aussi le peu de largeur qu'il a donné aux basses nef; mais il suffit de jeter les yeux sur le plan pour reconnaître que si le défaut existe en réalité, il ne saurait être imputé à l'architecte, qui dut nécessairement se conformer aux exigences des parties déjà construites de l'édifice, qui dans la pensée de Michel-Ange ne devait avoir qu'une seule nef à chacun des bras égaux de sa croix grecque. On pourrait avec plus de justice reprocher à Maderno le peu de profondeur qu'il a donné aux deux premières chapelles de chaque côté des basses-nefs, ce qui l'a forcé de faire les

(1) Dans cette dissertation l'auteur cherche à établir qu'avant le déluge les hommes avaient déjà connaissance de l'écriture.

coupoles ovales, forme toujours disgracieuse. D'autres critiques de détail pourraient être adressées aux additions de Maderno; mais si le monument est l'une des merveilles du monde, c'est surtout pour la grandeur des proportions, et Maderno n'a fait qu'ajouter à ce mérite par l'addition des trois immenses travées de la grande nef et par celle du magnifique vestibule qui les précède. On a reproché avec injustice à l'architecte d'avoir donné au frontispice une largeur hors de proportion avec sa hauteur. La division en deux étages surmontés d'un attique peut être justifiée par les nécessités du programme qui exigeait au-dessus de la principale entrée un vaste balcon pour la bénédiction solennelle *Urbi et orbi*. Quant à l'attique, il n'est que la continuation de celui qui régnait autour de l'édifice. Avec plus de raison on a blâmé le peu de relief donné par l'architecte à cette même façade. Rien ne le forçait à employer, dans l'ordre colossal qui embrasse les deux étages, des pilastres et des colonnes engagées au lieu de colonnes isolées qui eussent été à son frontispice cette apparence de placage, son plus grand défaut. On doit aussi à Maderno les deux belles fontaines de la place Saint-Pierre, qui au moins ont trouvé grâce devant la critique.

Bien d'autres travaux remplirent la carrière de cet architecte; il acheva successivement le palais du Quirinal, dont il construisit la salle royale et la chapelle; il répara, augmenta ou acheva les palais Olgiati, Borghèse, Ludovici, Lancelotti et Chigi; dressa devant Sainte-Marie-Majeure la belle colonne tirée des ruines de la basilique de Constantin, éleva le chœur, le rond-point et la coupole de Santa-Andrea-della-Valle, cette coupole que devaient illustrer les penditifs du Dominiquin; fit également le chœur et la coupole de San-Giovanni-de-Fiorentini; construisit entièrement l'église de Santa-Lucia et le couvent de Sainte-Claire, et, à l'exception de la façade, l'église della Vittoria. Il construisit également pour Paul V le palais de Castel Gandolfo sur le lac d'Albano. Enfin, il éleva le palais Mattei, qui passe pour l'un des plus parfaits qui soient à Rome. Lorsque la mort vint enlever Carlo Maderno il venait de commencer, par ordre d'Urban VIII, l'immense palais Barberini, qu'achevèrent, mais sur un plan plus restreint, Borromini, son élève, et le Bernin. Sa réputation ne s'était pas renfermée dans l'étendue des États pontificaux: divers édifices furent élevés sur ses dessins, dans le reste de l'Italie, en France et en Espagne. Maderno était en même temps ingénieur civil et militaire, et ce fut après avoir levé les plans de la citadelle de Ferrare, et à Pérouse arrêté les débordements de la Chiana, qu'il fut décoré par le pape de l'ordre de l'Épéron d'Or, suspendu à une chaîne magnifique. E. BRETON.

Orlandi, *Abbecedario*. — Teozzi, *Dizionario*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Quatreuère de Quincy, *Vies des plus célèbres Architectes*.

**MADERNO (Stefano)**, sculpteur lombard, né

dans les environs de Côme, en 1576, mort en 1636. Après s'être adonné à la restauration des statues antiques, il modèla des sculptures, dont plusieurs furent coulées en bronze, puis il enrichit les églises de Rome d'un grand nombre de bas-reliefs et de figures, entre autres *Saint Pierre* et *Saint Paul*, au palais de Monte-Cavallo, *Saint Charles Borromée* à San-Lorenzo, et à Sainte-Cécile, cette *sainte morte* couchée et convertie d'un voile, figure qui passe pour son chef-d'œuvre. Il se livra également à l'architecture avec quelque succès, et c'est à la fois comme architecte et comme sculpteur qu'il coopéra à l'érection de la chapelle Pauline. Ces travaux estimables valurent à Maderno des protecteurs qui, au détriment de l'art, lui procurèrent un emploi lucratif dans les gabelles, et de ce jour il abandonna le ciseau pour consacrer tout son temps à ses nouvelles occupations. E. B.—N.

Baglione, *Vite de' Pittori, Scultori, Architetti, dal 1575 al 1632*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

**MADERUP (Oluf)**, missionnaire danois, né en 1711, dans l'île de Fionie, mort en 1776. En 1741 il alla prêcher l'Évangile à Tranquebar, sur la côte de Coromandel; il revint plus tard dans sa patrie. On a de lui : *Nogle Sprog af den Hellige Skrift som af de tamaliske Hednigers shikke, Ceremonier og Talemaader forklare* (Explication de quelques passages de l'Écriture Sainte au moyen des coutumes, cérémonies et façons de parler des païens Tamouls); Bergen, 1776, in-4°; — *Journal holden paa Skibet Printsess Charlotte-Amalia paa Rejsen til Tranquebar* (Journal tenu à bord du vaisseau *La Princesse Charlotte-Amélie* pendant son voyage à Tranquebar), inséré dans les cahiers 2 et 3 de la *Sammlung* de Bangs et dans le *Bericht von der ostindischen Mission*, quatrième continuation. E. G.

*Acta Historiæ ecclesiasticæ nostri temporis*, t. VI. — *Journal für Prediger* (Halle, année 1777).

**MADEWEIS (Frédéric)**, savant allemand, né le 10 novembre 1648, à Sammentin, dans la Neumark, mort à Halle, le 7 août 1708. Après avoir été, depuis 1672, co-recteur au Leucopæum à Berlin, il fut chargé en 1681 de l'administration des postes à Halle. Il avait des connaissances étendues en mathématiques, de même qu'il savait à fond les langues grecque, latine, hébraïque, arabe ainsi que celles de l'Europe moderne. C'est à lui qu'on doit l'invention d'un sixième ordre d'architecture, la *colonne de Brandebourg*. On a de lui : *De Stella regis Judæorum*; Kiel, 1670, in-4°; — *De basilisco ex ovo galli decrepiti oriundo*; Iéna, 1671; — *De armorum militumque simulacris in aere comparantibus*; Iéna, 1671; — *Discursus historico-physiologico-curiousus de Pluvia Sanguinea in territorio Brandenburgico observata*; Cologne, 1675, in-4°; — *Stirps*

*brandenburgica electoralis chronologie delineata*; Brandebourg, 1678, in-fol. E. G.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon*.

**MADHAVA-ATCHARYA**, philosophe indien, né à Saka, en 1199 de J.-C. Suivant les adeptes de sa doctrine, il était une incarnation de Vayou, le Dieu de l'air. Il fut élevé dans un monastère et dès l'âge de neuf ans il entra dans la secte des anachorètes. De très-bonne heure il composa son *Bhachya*, ou commentaire sur le *Bhagavad-gita*, et se rendit à Badarikaçrama, dans les montagnes de l'Himalaya, pour présenter lui-même son livre au célèbre Vyasa, qui, suivant la tradition populaire, a fixé sa demeure éternelle dans cette ville sacrée. L'auteur du *Bhagavad-gita* accueillit cet hommage avec bienveillance, et approuva l'interprétation du jeune commentateur. Encouragé par cet auguste suffrage, Madhava entreprit de longs voyages pour répandre sa doctrine et disputer avec les docteurs des autres sectes. Il vainquit les plus habiles, et en particulier Sankara Atcharya. Après avoir fondé un grand nombre de temples et de monastères, il se retira, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans la ville de Badarikaçrama, où il est encore avec le divin Vyasa. Le principal ouvrage de Madhava a pour titre *Nyaya-môlavistara, ou développement de la quirkande du raisonnement*. C'est l'introduction la plus approuvée à l'étude de la philosophie *mimansa*, ou doctrine orthodoxe, fondée par Vyasa et Djaimini. Le texte est en vers comme tous les textes sanscrits, et est accompagné d'un commentaire par le même auteur.

L. DELATRE.

Wilson, *The Religions of India*. — Colebrooke, *The Philosophy of the Hindus*. — Schlegel, *Die indische Biblithek*.

**MADI** ou **MADIUS** (*Michel*), historien illyrien, né à Spalatrb, vivait vers le milieu du quatorzième siècle. On a peu de renseignements sur sa vie. Il a laissé une *Historia de Gestis Romanorum imperatorum et summorum Pontificum*, laquelle va de l'an 1280 à 1330; elle a été insérée en partie dans l'ouvrage de Lucien : *De Regno Dalmatiæ et Croatiæ*; Amsterdam, 1668, p. 370 et suiv. Elle se trouve plus complète dans les *Scriptores Hungarici* publiés par Schwundtner, t. III, p. 474 (Vienne, 1746-1748, 3 vol. in-fol.). G. B.

A. Ciccarelli, *Opuscula quæ respiciunt historiam virorum illustrium Spalatensium* (Rhaeuse, 1811), p. 64.

**MADIER DE MONTJAU** (*Noé-Joseph*), magistrat et homme politique français, né à Bourg-Saint-Andéol, en 1754, mort à Lyon, en 1830. Après avoir étudié le droit à Toulouse, il fut reçu avocat, et remplit les fonctions de consul et de maire dans sa ville natale. Nommé député aux états généraux de 1789 par le tiers état de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg, il siégea au côté droit de l'Assemblée constituante, se fit remarquer par de vives apostrophes contre Mirabeau, et signa toutes les protestations de la

minorité contre les décrets constitutionnels. Obligé de se cacher pendant la terreur, il fut considéré comme émigré, et sa famille essuya toutes sortes de persécutions. Après le 9 thermidor il reparut parmi ses concitoyens et en 1795 il obtint sa radiation de la liste des émigrés. Élu en 1795, par le collège électoral de l'Ardèche, député au Conseil des Cinq Cents, il y prit plusieurs fois la parole pour appuyer les propositions du parti royaliste dit de *Clichy*. Inscrit sur la liste des déportés à la suite de la journée du 18 fructidor an v (4 septembre 1797), il s'échappa aux recherches de la police, et se sauva à Barcelone, où il resta jusqu'au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). De retour dans sa patrie après cette journée, il resta dans la retraite tout le temps du consulat et de l'empire. Anobli et décoré par le roi en 1814, il fut nommé à la seconde restauration, en 1815, conseiller à la cour royale de Lyon. En 1820, il parut à la barre de la cour de cassation pour défendre son fils, et s'écria : « Tout ce que mon fils a dit, je l'approuve ». A la même époque il publia : *Madier de Montjau père, chevalier de Malte, etc., aux juges de son fils*; Paris, 1820, in-8°.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biog. univ. et portot. des Contemp.*

\* **MADIER DE MONTJAU** (*Paulin*), magistrat et homme politique français, fils du précédent, né à Bourg-Saint-Andéol en 1785. Après avoir étudié le droit à Grenoble et à Strasbourg, il fut nommé auditeur au conseil d'État sous l'empire. En 1811 il remplit dans les départements méridionaux une mission en qualité d'inspecteur général extraordinaire des droits réunis, et en 1813 il fut nommé conseiller à la cour impériale de Nîmes. Il garda ces fonctions sous la restauration, et s'efforça de réprimer les excès commis par la réaction royaliste dans le département du Gard après les désastres de 1815. Dans le procès du meurtrier du général Lagarde, il s'éleva avec indignation contre les hommes que les vociférations de la populace en délire rendaient timides ou indulgents pour le crime. Désigné plus tard par le garde des sceaux pour aller présider les assises du Vaucluse, où des assassins politiques devaient être jugés, il y déploya une grande sagacité et une fermeté inébranlable. Enfin il obtint pour Nîmes une garnison capable d'imposer à la bande de Trestaillons; mais au mois de mars 1820 de nouveaux symptômes alarmants se manifestèrent dans cette ville; des révélations secrètes firent connaître à M. Madier de Montjan les efforts d'une faction qui poussait encore le département du Gard et d'autres parties de la France dans les horreurs de la guerre civile. M. Madier de Montjan adressa alors à la chambre des députés une pétition dans laquelle il dénonçait les menées d'un comité directeur qui correspondait de Paris avec de nombreux

agents répandus sur toute la surface du royaume, et constituait un véritable gouvernement clandestin en face du gouvernement constitutionnel; il disait que dans la journée du 18 février 1820 une circulaire partie de ce comité portait : « Ne soyez ni surpris ni effrayés; quoique l'attentat du 13 n'ait pas amené sur-le-champ la chute du favori, agissez comme s'il était déjà renversé; nous l'arracherons de ce poste si l'on ne consent pas à l'en bannir; en attendant, organisez-vous; les avis, les ordres et l'argent ne vous manqueront pas. » Il signalait une autre circulaire dans laquelle on lisait : « Il faut que nos adresses soient nombreuses; faites-en jusque dans les hameaux, et qu'à côté des sentiments de douleur se trouve énergiquement exprimée la nécessité de venger un attentat et d'anéantir les doctrines libérales. » M. Madier de Montjau proposait à certaines conditions de révéler devant les tribunaux le nom de l'auteur de ces circulaires; il faisait le tableau des horreurs commises en 1815, signalait des menées pour exciter le trouble dans le Gard, demandait le désarmement de la garde nationale, de nouvelles poursuites contre Truphény et Trestailions, l'interdiction de tout signe de ralliement, et finissait par implorer les députés en faveur des populations du midi. Le 27 avril 1820, M. Saulnier fit le rapport de cette pétition. Il concluait au renvoi de la pétition au président du conseil. Le ministre de l'intérieur répondit que si des faits atroces avaient désolé le département du Gard, deux de leurs auteurs avaient subi la peine de leurs crimes; que quant à Trestailions, il avait été acquitté et ne pouvait être traduit de nouveau en justice que sur d'autres faits que le pétitionnaire pouvait faire connaître aux autorités compétentes; que la garde nationale avait été désarmée; que la tranquillité était assurée, et que quant à la correspondance secrète, l'auteur en serait puni si le pétitionnaire le faisait connaître. M. de Sainte-Aulaire appuya M. Madier de Montjau. M. Devaux et le général Sebastiani développèrent le tableau des excès commis dans le département du Gard. MM. Corbière, Lainé et Pasquier répondirent que le devoir de M. Madier de Montjau était de s'adresser à l'autorité dépositaire de l'action des lois. Benjamin Constant demanda la lecture de la pétition à la tribune, son impression et sa distribution, ce que la majorité de la chambre refusa; la pétition fut seulement renvoyée au président du conseil et déposée au bureau des renseignements. Les ministres, accusant M. Madier de Montjau d'avoir cherché le scandale en s'adressant à la chambre des députés plutôt qu'au ministère public, le firent assigner devant le procureur général de son ressort pour répondre aux interpellations qui lui seraient faites sur les faits articulés par lui dans sa dénonciation. Dans une seconde pétition, M. Madier de Montjau expliqua les motifs qui lui avaient fait préférer

intervention de la chambre à celle des gens du roi. Il publia en outre différentes lettres qu'il avait adressées à Portalis et à MM. Pasquier, Lainé et Bourdeau pour répondre aux allégations qu'ils avaient opposées à sa première dénonciation. Les ministres, ne pouvant l'amener à s'expliquer devant la juridiction ordinaire, le citèrent devant la cour de cassation pour répondre de sa conduite. Il parut à la barre de la cour le 28 novembre 1820. Toutes les sections étaient réunies sous la présidence de M. de Serre, garde des sceaux. M. Zangiacomi fit le rapport. M. Madier de Montjau répéta ce qu'il avait dit plusieurs fois, qu'il ne pourrait faire de révélations tant que le ministère n'aurait pas ordonné la poursuite des auteurs de la *Vote secrète* dont la publication avait deux ans auparavant effrayé la France. Le procureur général, M. Mourre, conclut à ce que M. Madier de Montjau fût suspendu de ses fonctions, parce qu'il avait troublé son pays en faisant une dénonciation dont il refusait de donner la preuve. M. Madier de Montjau avait désiré être défendu par MM. Nicod et Dupin; comme il ne s'agissait point de poursuites criminelles, la cour ne lui accorda pas de conseils, elle consentit seulement à ce qu'il fût assisté par son père. M. Madier de Montjau parla avec éloquence pendant deux heures; il s'appuya sur le serment qu'il avait fait de ne pas compromettre les personnes qui lui avaient fait des révélations. La cour, après un long délibéré, le condamna à la censure avec réprimande et aux frais; « attendu qu'en révélant des crimes dont il refusait en même temps d'administrer les preuves, il avait manqué à son caractère de magistrat et compromis la dignité de la cour dont il faisait partie; et que depuis sa citation il avait aggravé ses torts par sa réponse à M. Portalis et surtout par la publication de ses rapports avec ses supérieurs. »

Après sa condamnation, M. Madier de Montjau retourna dans le département du Gard, où il reprit ses fonctions. En 1822, il fut assailli à la promenade par quelques exaltés, mais son sang-froid le sauva. Élu député en juin 1830 par le collège électoral de Castelnaudary, il prit part, à la suite de la révolution de Juillet, à l'établissement de la dynastie d'Orléans. Élu commissaire de la chambre des députés pour soutenir l'accusation contre les ex-ministres de Charles X et nommé procureur général à Lyon, il obtint un siège de conseiller à la cour de cassation au mois de décembre 1831. Député du collège de L'Argentière jusqu'en 1837, il se fit remarquer à la chambre par le zèle de ses opinions conservatrices. En 1841 il prit la plume pour signaler au pays les tendances réactionnaires du pouvoir, déclarant qu'il se repentait de les avoir encouragées par ses votes, et paraissant pencher vers le parti légitimiste, il qualifia le gouvernement de juillet « d'épouvantable abus de pouvoir ». En

1846, il prit part à la fondation du journal *L'Esprit public*, qui représentait plusieurs oppositions rénnies. Le 19 avril 1848, pour protester contre les atteintes portées au principe de l'inamovibilité des juges par quelques mesures du gouvernement provisoire, il donna avec éclat sa démission de sa charge de conseiller à la cour de cassation. Dès lors il vécut dans la retraite, et en 1849 il adressa au *Mémorial Bordelais* une lettre dans laquelle il regrettait la part qu'il avait prise à l'établissement de la royauté de Juillet. L'abdication du roi Charles X devait selon lui suffire à la France en 1830 : « Dans ce que nous avons préféré, disait-il, tout était malaisé, humiliant, impossible ; tout était, au contraire, facile, noble, durable dans ce que nous avons refusé. Casimir Périer, Laffitte, Châteaubriand, une mère eussent répondu du royal enfant. Au duc d'Orléans eussent été remis temporairement la représentation et l'exercice de l'autorité suprême. L'adoption des trois couleurs de 89 eût réparé une faute immense de 1814 ; à ces couleurs eussent été mêlées les fleurs de lis qui nous rappellent huit siècles pendant lesquels la France n'a cessé de s'illustrer, de grandir et de se fortifier. Sur cette oriflamme de la concorde recouvrée, l'aigle eût repris sa place, gagnée à tant de titres... Ce drapeau national de l'avenir, il aurait pu devenir dès 1830 le symbole pacificateur d'une réconciliation intelligente et magnanime. » Arrêté le 5 décembre 1851, à la suite du coup d'État, M. Madier de Montjau fut bientôt rendu à la liberté, et vît depuis dans la retraite. On a de lui : *Pétition adressée à la Chambre des Députés par Madier-Montjau, suivie de considérations constitutionnelles par A. Jay* ; Paris, 1820, in-8° ; 2<sup>e</sup> édition, augmentée de la *Réponse de M. Madier aux insultes de La Quotidienne* ; *ibid.* ; — *Lettre de M. Madier de Montjau à M. le comte Portalis, ministre de la Justice* ; suivie de sa seconde pétition à la Chambre des Députés, et de sa *Lettre à M. Bourdeau* ; 1820, in-8° ; — *Lettre à M. Lainé* ; 1820, in-8° ; — *Lettre à M. Pasquier, ministre des affaires étrangères* ; 1820, in-8° ; — *Pièces et documents relatifs au procès de M. Madier de Montjau* ; 1820, in-8° ; — *Du Gouvernement occulte, de ses agents et de ses actes* ; 1820, in-8° ; — *Plaidoyer et réplique de M. Madier de Montjau, suivis des conclusions et de l'arrêt* ; 1820, in-8°.

L. LOUVET.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Lesur, *Annuaire historique*, 1830. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du jour*, t. I, 1<sup>re</sup> partie, p. 259. — *Dictionn. de la Conversation*.

\* **MADIER DE MONTJAU aîné** (Noël-François-Alfred), homme politique français, fils du précédent, né à Nîmes, en 1814. Reçu au barreau de Paris en 1839, il s'y consacra particulièrement aux causes politiques. Il défendit d'abord un des plus jeunes co-accusés de Bar-

bès dans l'affaire du 15 mai, et plus tard un des ouvriers compromis dans l'affaire de Quenisset. Peu de mois avant le 24 février 1848, il soutenait le droit d'insurrection devant la cour d'assises de la Seine en plaidant pour le journal *La Colonne*. Quelques jours après, il attaqua le ministère à propos du procès fait au *Courrier français* par le ministre des finances. Au 24 février 1848 il prit les armes comme garde national, et contribua à la révolution qui renversa la monarchie. Après les journées de juin, il se vena à la défense des insurgés, et plaida pour le journal *Le Peuple* chaque fois que ce journal eut à répondre au parquet devant la cour d'assises. Élu représentant à l'Assemblée législative, le 10 mars 1850, par le département de Saône-et-Loire, il vit annuler son élection pour irrégularité dans les listes électorales ; réélu, il combattit la loi contre la presse, parla dans la discussion sur le régime des prisons, défendit la proposition de M. Ducoux pour une bourse des travailleurs, combattit le traitement des cardinaux, et vota dans toutes les occasions avec la partie la plus avancée de l'assemblée connue sous le nom de *la montagne*. Blessé le soir du 3 décembre 1851, sur une barricade du faubourg Saint-Antoine, il fut expulsé de France par le décret du 9 janvier 1852.

Son frère, M. MADIER DE MONTJAU jeune, mis en accusation pour l'affaire du 13 juin 1849, se réfugia à Bruxelles.

L. L.—T.

Ch. Joubert, *Biogr. des Candidats socialistes* ; 1850. — *Moniteur*, 1848-1852.

**MADISON (James)**, quatrième président des États-Unis, né le 16 mars 1751 (et non en 1758 comme le disent la *Biographie universelle* de Michaud et plusieurs autres), sur la plantation de sa grand-mère maternelle, près du Port-Royal (Virginie), mort dans son domaine de Montpellier (comté d'Orange, Virginie), le 28 juin 1836. La résidence de Montpellier était celle de sa famille depuis longtemps ; ce fut aussi celle de Madison pendant toute sa vie, sauf les années d'absence pour le service public. Il reçut la première instruction d'instituteurs habiles, et en 1769 il fut envoyé au collège renommé de Princeton (New-Jersey) pour y perfectionner et compléter ses études classiques. Outre les langues anciennes et les sciences, il étudia aussi les langues modernes, surtout le français. On dit qu'il se livra à l'étude avec une telle ardeur, que sa santé en fut sérieusement altérée. Sa constitution physique n'était pas très-forte, et toute sa vie elle resta délicate. Il prit son diplôme en 1772, et retourna en Virginie pour se préparer au barreau, auquel le destinait sa famille. Reçu avocat, il commençait à pratiquer pour jeter les fondements de sa réputation, lorsque la querelle entre la Grande-Bretagne et ses colonies, qui d'année en année était devenue plus grave, vint lui donner une autre direction. L'indépendance était sur le point d'être déclarée.

Ses concitoyens, qui avaient une haute opinion de son caractère et de ses talents, le pressèrent d'entrer dans la vie publique. Il fut nommé membre de la convention de Virginie (1776). C'est ainsi qu'il entra dans la carrière politique, qu'il suivit près de quarante ans, et où, sans rechercher la popularité et les honneurs, il s'éleva graduellement à des postes éminents, et fut honoré deux fois de la présidence. D'un naturel modeste, et se défiant peut-être de sa facilité de parole, il s'occupa surtout des travaux de comité, où sa plume élégante et sa logique étaient toujours prêtes. En 1780 il fut envoyé au congrès continental, où il resta jusqu'en 1784, et dont il fut un des membres les plus actifs et les plus distingués. Après la paix, il avait repris ses études de droit, entremêlées de lectures de philosophie et de littérature. Mais ses loisirs furent courts : il fut envoyé de nouveau à la législature de Virginie (1784-1786). Son esprit y fut préoccupé d'objets importants. La révolution s'était accomplie avec succès et avec gloire; mais l'indépendance des États-Unis était plutôt reconnue qu'établie. De graves questions avaient besoin d'être discutées à fond et résolues. Une union plus forte et plus intime était nécessaire au bien-être de ces nouveaux États et surtout à leur avenir. Il prit donc souvent la parole pour expliquer et faire pénétrer dans les esprits la nécessité de réformes dans le système fédéral, et soutenir les mesures qui devaient conduire à ces améliorations. Il contribua beaucoup à décider la formation d'une assemblée spéciale à Annapolis, laquelle par son exemple prépara les voies à la convention qui élabora et rédigea la constitution des États-Unis. Un bill avait été présenté à la législature, tendant à obtenir l'entretien aux frais de la république des ministres de la religion chrétienne. Ce bill était soutenu par les talents les plus populaires de l'assemblée, et semblait devoir réunir la majorité des votes. Le parti démocratique, qui repoussait cette mesure, par la raison qu'en principe chaque communion religieuse devait entretenir ses ministres ou pourvoir à leur sort par des établissements réguliers, parvint adroitement à faire renvoyer la discussion à l'année suivante, et à obtenir l'impression du bill pour qu'il fût soumis à l'examen du public. Dans l'intervalle, quelques amis de Madison le prièrent d'en rédiger une réfutation. Il composa un écrit, basé sur les principes les plus solides de tolérance religieuse, plein de logique et de verve, et parfois de développements qui s'élevèrent à la haute éloquence. Répandue à profusion, cette *Réfutation du bill des Salaires* produisit un effet immense. Elle reçut la signature et l'adhésion d'une foule d'hommes de toutes les sectes, de toutes les églises de l'Union, et à la session suivante le bill fut définitivement repoussé, et remplacé par la célèbre *déclaration de liberté religieuse*. Depuis lors il n'y a point de religion

nationale aux États-Unis, et les frais du culte sont supportés par des contributions volontaires. Le succès et le talent de cet écrit donnèrent une grande popularité au nom de Madison. Il fut un des premiers élus par la Virginie pour la convention extraordinaire de députés de chaque État, chargée de préparer une constitution et de fonder un gouvernement national. Là se trouvèrent réunis les hommes les plus remarquables par l'intelligence, le savoir, la sagesse et les vertus patriotiques; à leur tête brillaient Washington, Franklin, Gouverneur Morris, Hamilton, Madison, etc. Chacun d'eux eut sa part d'influence et de gloire dans cette œuvre politique.

Quoique d'opinions avancées sur plusieurs points, Madison soutint en général les vues de Washington et de ses amis, en faveur d'un gouvernement national fortement organisé. Prévoyant l'intérêt que les générations suivantes prendraient à ces discussions et à ces travaux, il rédigea avec le plus grand soin et avec les développements nécessaires les débats de chaque séance. Ce précieux ouvrage, répertoire des idées les plus saines et les plus pratiques de liberté et de pouvoir, fut acheté par le congrès après sa mort 30,000 dollars. La constitution achevée, il s'unit à Hamilton et John Jay pour en expliquer et défendre les principes et les dispositions dans un journal, le *Daily Advertiser* de New-York : il signait *Publius*. Il en résulta une série d'articles ou essais très-remarquables, qui depuis ont été réunis en un volume, sous le titre de *Le Fédéraliste*. Sur les 85 numéros dont il est composé, 51 sont d'Hamilton, 5 de John Jay, et le reste de Madison. La constitution fut soumise à la sanction du peuple, représenté par ses législatures. Dans celle de Virginie, une vive opposition ayant pour chef Patrick Henry se prononça contre plusieurs articles. Ce fut surtout la logique calme et puissante de Madison qui assura son adoption par la Virginie. Si elle eût échoué dans cet État, dit un Américain, cet échec lui aurait porté un coup fatal dans les autres. La constitution adoptée et le nouveau gouvernement inauguré, Madison fut envoyé au premier congrès, qui commença ses travaux en 1789. Il en resta membre jusqu'en 1797, et prit une grande part à toutes les mesures qui se rapportaient à l'organisation du gouvernement et aux relations étrangères. Il ne parlait jamais sur les questions importantes sans s'être préparé à fond, et la facilité de son élocution, la netteté de ses vues et la force de sa logique lui donnaient un grand ascendant dans les discussions. Deux partis s'étaient formés, reconnaissant comme chefs Hamilton et Jefferson, et qui portaient les noms de *fédéraliste* et *anti-fédéraliste ou républicain*. Madison soutint en général les vues démocratiques de Jefferson sur les grandes questions du temps, la banque nationale, la politique étrangère, le système d'amortissement et



autres, proposées par l'administration. Mais son opposition était éclairée et modérée, tandis que celle de Jefferson fut quelquefois passionnée et dominée par des intérêts de parti. Madison se maintint toujours en très-bons termes avec le président Washington. En 1794, il épousa M<sup>lle</sup>. Todd, veuve d'un avocat de Philadelphie, et qui avait vingt ans de moins que lui. C'était une femme distinguée par la beauté, l'esprit, la grâce et la distinction de manières et la parfaite bonté de caractère. Pendant toute la vie de Madison, elle se montra constamment une épouse pleine d'affection et de dévouement, et au milieu des hautes fonctions que remplit son mari, son tact et ses aimables qualités ne furent pas sans influence sur les succès de l'homme d'État. Morte seulement de nos jours, elle sut inspirer de tels sentiments de respect et d'affection dans les États-Unis, que de son vivant elle eut l'honneur de plus d'une biographie.

Pendant la présidence de John Adams, le parti de l'administration proposa deux lois pour l'expulsion des étrangers jugés dangereux et la répression sévère de libelles contre le gouvernement. Ses adversaires, qui avaient grandi en forces depuis la retraite de Washington, saisirent avec empressement cette occasion d'attaque. Il fut résolu de faire un puissant appel au peuple. Madison venait de sortir du congrès. Il fut chargé par ses amis politiques d'agir en Virginie. A la session législative de 1798, il prépara des *Résolutions* où il dénonçait ces actes du congrès comme des infractions à la constitution, et invitait les autres États à s'associer à son opposition. Il en résulta dans les journaux et la plupart des législatures les discussions les plus vives. La popularité et l'influence de l'administration en furent affaiblies. L'année suivante, Madison, pour achever la victoire des principes, prépara de nouvelles *Résolutions*, avec un préambule, où il discuta le sujet à fond. Ces résolutions célèbres ont formé depuis un texte pour la doctrine des *State rights* (droits souverains des États), tels que les entend le parti démocratique de la Virginie et de plusieurs autres États. Arrivé à la présidence (1801), Jefferson choisit Madison comme secrétaire d'État (affaires étrangères); c'est le poste le plus important de l'administration aux États-Unis. Il y avait entre ces deux hommes d'État non-seulement sympathie d'opinions politiques, mais une vive amitié, qui dura toute leur vie. Dès ce moment la vie de Madison se confond avec l'histoire des États-Unis. Il remplit pendant huit ans ces fonctions. Il suffit ici d'exposer en peu de mots ses principaux actes (1). Cet exposé est nécessaire pour bien comprendre les événe-

ments qui remplirent sa présidence. Les plus graves questions surgirent d'année en année pendant cette période de huit ans, sur les lois internationales et municipales, les droits en conflit de paix et de guerre, le commerce des colonies, le commerce de contrebande, la presse des matelots, la recherche et la saisie des navires et des cargaisons, les blocus, les embargos, la prohibition d'importation et de relations. Il n'en est aucune sur laquelle le secrétaire d'État ne présenta au congrès des écrits remarquables par le savoir, la force des arguments, le talent et la clarté d'exposition. Sur la question de la presse des marins, un des griefs les plus graves des États-Unis à cette époque, ses lettres au ministre américain en Angleterre et au ministre anglais à Washington sont des modèles d'argumentation vigoureuse, avec toutes les formes qui concilient les esprits. La secrétairerie d'État fut alors le principal appui du pays. Doutant que les États-Unis fussent à cette époque capables de lutter par les forces matérielles avec les deux puissances de l'Europe qui se faisaient une guerre si acharnée et si terrible sur terre et sur mer; fermement attaché d'ailleurs à ce système de neutralité que Washington avait établi, il consacra toute l'énergie de ses talents et de ses efforts à substituer l'artillerie morale de son département à la force brutale. Cette guerre, qu'il avait tant à cœur de prévenir, arriva enfin plus tard, mais ce fut malgré lui. Elle aurait éclaté plus tôt sans ses propres efforts et l'immuable résolution de Jefferson de sortir en paix de la présidence. Madison lui succéda comme président (1809). A son avènement, il rétablit l'usage des réceptions, qui avait été aboli par son prédécesseur comme ayant une couleur d'aristocratie. Par les soins de sa femme, la maison du président devint le centre des réunions les plus brillantes et les plus agréables. Aux réceptions sous Washington il y avait eu une étiquette pleine de dignité, mais aussi de cérémonie, qui avait souvent froissé les sentiments du parti démocratique. A celles de Madison régnait l'aisance unie au bon ton et à l'observation des convenances. Le président pourtant n'était pas très-communicatif. Sa figure était presque toujours calme, sa parole lente et sérieuse. Mais sa femme, avec un tact parfait et l'expérience de huit années précédentes, avait pour chacun les attentions, les témoignages et le genre de conversation qui pouvaient gagner les esprits, prévenir les sentiments de jalousie et les blessures d'amour-propre. En Europe, et sous les gouvernements monarchiques, on est habitué à voir de grands personnages des deux sexes montrer de la froideur ou une hauteur orgueilleuse à ceux qu'ils regardent comme au-dessous de leur rang. Aux États-Unis cela ne pourrait avoir lieu impunément. Un homme représente un vote, souvent un très-grand nombre, par l'influence qu'il exerce : on y con-

(1) Pour une étude approfondie, consulter l'*Histoire des États-Unis* par Hildreth, et surtout le *Statesman's Manual*, par E. Williams, qui présente tous les documents officiels et un résumé étendu de l'administration de Madison.

sière les égards comme un droit. Par suite des élections qui reviennent régulièrement, il est nécessaire d'entretenir les bonnes dispositions de ses amis, de désarmer ou d'adoucir des adversaires politiques, de faire à tous, quels que soient les sentiments, un accueil bienveillant et gracieux. C'est ce que comprit et ce qu'accomplit avec un rare succès Mss. Madison. Les relations extérieures et la protection des intérêts nationaux étaient pour le président un sujet de grave préoccupation. Au milieu de la lutte acharnée de l'Angleterre et de la France, les navires américains étaient fouillés, les cargaisons saisies, les matelots réclamés comme sujets anglais ou faits prisonniers, les frontières de l'ouest envahies et ravagées par des tribus d'Indiens qu'on croyait soulevées par l'or et les intrigues de la Grande-Bretagne. De là un échange continu de notes diplomatiques, de réclamations, de griefs, de négociations; et comme le gouvernement anglais, poursuivant sa politique inflexible de vexations et de guerre contre les neutres, n'accordait que peu ou point de satisfaction, une irritation croissante s'annonçait aux États-Unis, et les menaces fréquentes d'une rupture remplissaient les journaux et retentissaient aux tribunes. A vrai dire, la première présidence de Madison ne fut que le prélude à la guerre qui précéda sa réélection en 1812. Un incident la fit éclater, tant l'exaspération des esprits s'était aggravée.

Un vaisseau américain avait rencontré la nuit dans la baie de Chesapeake une frégate anglaise. Dans l'obscurité, le commodore Rodgers la héla; le capitaine anglais répondit par des coups de canon. Madison saisit l'occasion de cette insulte pour annoncer au congrès que la Grande-Bretagne refusait de renoncer à la presse des matelots sur les vaisseaux américains et de révoquer les ordres du conseil sur la recherche et la saisie des cargaisons, et il demanda contre elle des mesures de sûreté et de répression. Le congrès, d'accord avec le gouvernement, vota la guerre à une grande majorité (juin 1812). Cette nouvelle fut reçue avec enthousiasme dans les États de l'ouest; mais dans ceux de la Nouvelle-Angleterre, dans les grandes villes commerciales, dont la principale industrie était la navigation et les pêcheries, il y eut une profonde répugnance et presque de la consternation. L'armée régulière de l'Union n'était que de 5,000 hommes; sa flotte armée était peu considérable, et le trésor n'était pas préparé à des dépenses extraordinaires. Madison imprima la plus grande activité aux départements de la guerre et de la marine. Dans tous les États atlantiques les milices prirent les armes pour un service régulier. Les hostilités sur terre et sur mer se prolongèrent deux ans, sans résultats bien décisifs pour l'un ou l'autre parti, et furent à plusieurs reprises mêlées de négociations qui n'aboutirent point, car les ministres américains avaient ordre d'exiger comme condition *sine qua non* l'abandon

total du droit que s'arrogeaient les officiers anglais de presser les matelots à la mer. Dans le cours de 1814, les Anglais, après avoir répandu la dévastation sur plusieurs points, pénétrèrent dans Washington, la capitale fédérale, fondée seulement en 1800. On y comptait quelques centaines de maisons, dispersées sur un vaste espace, et quelques beaux édifices publics, tels que le Capitole où siégeait le congrès, et le palais du président. L'arrivée de l'ennemi eut lieu par surprise et produisit une terreur générale. Le président et les principaux fonctionnaires furent réduits à s'enfuir avec précipitation, pour ne pas tomber entre les mains des Anglais. Ceux-ci livrèrent aux flammes les deux principaux édifices et plusieurs maisons particulières; ils détruisirent un chantier de l'État et les ponts élevés sur le Potomac. La perte totale pour les États-Unis fut évaluée à dix millions de francs (août 1814). Le danger et surtout l'indignation de l'orgueil national humilié enflammèrent tous les esprits. Le patriotisme fit taire les divisions de parti. De nombreuses milices accoururent sur les points menacés, et remportèrent des avantages signalés dans les combats de Baltimore et de Plattsburg. Ces succès permirent à Madison de renouer d'une manière honorable les négociations interrompues avec le cabinet de la Grande-Bretagne.

Les deux causes premières de la guerre, le blocus du continent et la presse des matelots, avaient cessé d'exister depuis la chute de Napoléon; lord Castlereagh demanda, comme condition absolue, la cession d'une grande étendue de territoire et l'abandon des rives des lacs qui servaient de frontières aux États-Unis. Ces conditions furent rejetées à l'unanimité par le congrès, et la guerre continua. Les Anglais concentrèrent alors leurs efforts vers le sud, et y éprouvèrent une série d'échecs: à Pensacola, d'où ils furent chassés; à l'embouchure de La Mobile, où ils attaquèrent en vain un fort; et surtout à la Nouvelle-Orléans, où le général Jackson, en moins de deux heures, défit complètement 14,000 Anglais, dont le général en chef fut tué (8 janvier 1815). A cette époque la paix était déjà conclue en Europe. Le président avait eu soin d'y envoyer des hommes de grande capacité et sincèrement désireux de la paix. Les plénipotentiaires des deux gouvernements, réunis à Gand, signèrent, le 24 décembre 1814, le traité qui porte le nom de cette ville et qui mit fin aux hostilités. Les limites entre le Canada et les États-Unis restèrent fixées d'une manière un peu vague, mais en faveur de ces derniers. La presse en mer restait revendiquée par l'Angleterre; mais les États-Unis ont continué à protester avec énergie contre cet abus. Après la paix, la fin de l'administration du président fut prospère et tranquille, bien que le parti fédéraliste, qui avait désapprouvé la guerre et continuait son rôle d'opposition, fit beaucoup d'efforts pour agiter l'opinion

publique et changer la majorité du congrès. Cette majorité eût-elle changé, le président et les ministres n'en auraient pas moins continué à occuper leurs postes jusqu'au terme légal. Madison eut pour successeur à la présidence Monroe, un des chefs du parti démocratique (voir ce nom). En mars 1817, il se retira dans la Virginie, à Montpellier, domaine de sa famille, et c'est là que s'écoulèrent les vingt dernières années de sa vie. Les actes de son administration, comme du reste ceux de tous les présidents, furent dans leur temps l'objet de critiques plus ou moins passionnées et sévères; mais il ne faut pas oublier quelle en était la source. Le parti fédéraliste, vaincu vers 1800 dans les élections, aspirait à ressaisir le pouvoir, et se servait de l'opposition avec adresse et vigueur pour y arriver. Le temps a fait justice de ces attaques, et on peut dire que, même avant la mort de Madison, l'opinion publique voyait en lui un patriote qui avait été animé des intentions les plus pures; qui, placé à une époque de crise, avait gouverné avec autant de sagesse que d'habileté, et avait montré à un haut degré les qualités de l'homme d'État et les vertus de l'homme privé. Sa retraite était occupée par les soins de l'agriculture, ses livres, ses amis, et une correspondance étendue. Il avait un goût très-vif pour les sciences naturelles, et y donna une partie de son temps. Il voyait quelquefois son ami Jefferson, qui vivait aussi retiré à Monticello, à une journée de distance; mais dans ses idées d'un Virginien c'était être voisins. Tous deux, après avoir parcouru avec honneur une longue carrière publique, après avoir exercé huit ans la plus haute magistrature du pays, à une époque difficile et orageuse, se trouvaient maintenant réunis dans la dignité et le repos de la vie domestique, entourés des objets de leurs affections, et de toutes les jouissances que peuvent donner la philosophie et la culture des lettres et des sciences. Jefferson mourut avant lui, et il s'exprime ainsi dans son testament : « Je laisse à mon ami James Madison ma montre d'or, comme un gage de l'amitié qui pendant près d'un demi-siècle nous a fait travailler de concert à ce qui a paru devoir assurer le plus grand bonheur de notre pays. » En 1829, quand la constitution de Virginie fut soumise à une révision, il consentit à prendre place dans la convention qui eut lieu. Il avait près de quatre-vingts ans. L'état de sa santé ne lui permit pas de prendre une part bien active aux discussions. Son principal objet était de contribuer par ses conseils à des concessions de la part des partis, dont les passions et les intérêts opposés menaçaient de compromettre la tranquillité de l'État. Il remplît aussi le devoir de *visitor* ou inspecteur de l'université de Virginie, et succéda à Jefferson comme recteur. Sa constitution était naturellement délicate, et bien que très-affaibli par l'âge, il vécut jusqu'à quatre-

vingt-cinq ans, conservant jusqu'au dernier jour un esprit actif, une excellente mémoire, et une conversation pleine d'instruction et d'attrait. Il était réservé avec les étrangers, ce que les uns regardaient comme de l'orgueil, les autres comme de la froideur. Mais dès qu'on était entré en connaissance avec lui, ces premières impressions s'effaçaient promptement. Comme homme politique, il s'était appliqué à être en bons termes avec les divers partis, et cela par sentiment de devoir et amour de la popularité. Il se préoccupait vivement des discussions irritantes entre le nord et le sud (États libres et États esclaves) sur le sujet de l'esclavage, et recherchait et conseillait avec zèle les moyens de compromis. Il semblait prévoir l'extrême gravité où de nos jours en est arrivée cette redoutable question. Comme écrivain, il en est peu qui l'égalent parmi les hommes d'État américains, et aux États-Unis on cite avec de grands éloges non-seulement le fond, mais encore le talent de style de ses papiers officiels et de sa correspondance. Ses écrits ont été recueillis en six volumes in-8° (1).

J. CHANUT.

*National Portrait Gallery*, 4 vol. in-8°. — *Statesman's Manual*, 4 vol. in-8°. by Edwin Williams. — *Eulogy of Madison*, by J. Quincy Adams; 1836. — Hildreth, *History of the United States*, 6 vol. in-8°. — C.-I. Ingersoll, *History of the War of 1812*, 2 vol. in-8°. — *English Cyclopædia Biography*. — *Biog. univ. des Contemp.*, par Rabbe, Sainte Preuve, etc.

**MADOC**, second fils d'Owen Gwynnedd, prince de Galles, vivait à la fin du douzième siècle. Il passe, d'après le témoignage de quelques auteurs, pour avoir découvert l'Amérique longtemps avant Christophe Colomb. Voici ce que racontent de lui les chroniques galloises. Forcé par les guerres civiles de quitter son pays natal, il s'éloigna en 1170 avec deux ou trois bâtiments légers, fit voile vers l'ouest, et débarqua, au bout de plusieurs semaines de navigation, dans une contrée qui fournissait abondamment à toutes les nécessités de la vie et dont les habitants différaient grandement des Européens. Après y avoir fait un long séjour, il laissa à terre cent vingt hommes, et retourna au pays de Galles; il équipa une flotte de dix bâtiments, et reprit la mer. On n'entendit plus parler de lui. Parmi ceux qui ajoutent foi à cette espèce de légende, il en est qui supposent que Madoc toucha terre sur la côte de la Virginie ou de la Caroline, hypothèse que semble

(1) Lorsque sa mort fut annoncée au Congrès par un message du général Jackson, alors président, d'éloquents et nobles hommages furent payés à sa mémoire. Nous citerons seulement la fin du discours prononcé par John Quincy Adams, qui lui-même avait été président, et était alors membre de la chambre des représentants. Elle offre une pensée élevée, dont la génération présente et celle qui s'élève peuvent également profiter : « Of that band of benefactors of the human race, the founders of the constitution of the United States, James Madison is the last who has gone to his reward. Their glorious work has survived them all. They have transmitted the precious bond of Union to us, now entirely a succeeding generation to them. May it never cease to be a voice of admonition to us of our duty to transmit the inheritance unimpaired to our children of the risin' gae! »

confirmer à leurs yeux la découverte d'une tribu indienne de l'Amérique du Nord, où l'on a conservé les formes de l'idiome gaélique. Si cependant il y a quelque vérité dans ce récit, Madoc débarqua probablement dans une latitude plus élevée que la Virginie. La narration de son voyage fut publiée pour la première fois dans l'ouvrage intitulé : *Historie of Cambria, now called Wales*; Londres, 1584, in-4° : traduit en anglais par Humphrey Lloyd et continué par David Powell; elle a été insérée aussi dans le t. III des *Voyages* de Hakluyt. K.

Owen, *British Remains*; Lond., 1777, in-8°. — Herbert, *Travels*. — Filson, *Discovery, settlement and present state of Kentucky*; Lond., 1793, in-8°. — Bertuch, *Éphémérides géograph.*, sept. 1819.

**MADOX** (*Thomas*), antiquaire anglais, mort vers 1735, à Londres. On manque de renseignements sur lui. Il était probablement natif de Londres, où il étudia le droit et fut admis au barreau par la société de Middle-Temple. La reine Anne lui donna la charge d'historiographe royal. Il est bien connu des antiquaires et des légistes par ses travaux sur les anciennes lois et la constitution de l'Angleterre, travaux auxquels il consacra sa vie entière, et qui exigèrent de lui de longues et minutieuses recherches dans les archives de l'État et des provinces ainsi que dans les bibliothèques. Le savant lord Somers le soutint dans ce pénible labeur par ses conseils et sa protection. Madox a laissé : *Formulare anglicanum, or a collection of ancient charters and instruments of divers kinds, taken from the originals, from the Norman conquest to the end of the reign of Henry VIII*; Londres, 1702, in-4°, avec une savante dissertation sur les chartes anciennes; — *The History and Antiquities of the Exchequer of the Kings of England, from the Norman conquest to the end of the reign of Edward II, taken from records*; Londres, 1711, in-fol., et 1769, 2 vol. in-4°, avec un index; c'est la première histoire de ce genre qui ait été publiée; — *Firma Burgi, or an historical essay concerning the cities, towns and boroughs of England, taken from records*; Londres, 1726, ouvrage utile et exact, quoique incomplet; — *Baronia Anglica, or a history of the land honors and baronies, and tenure in capite, verified by records*; Londres, 1736, qui parut après sa mort. Ce savant montra autant de patience à réunir ses innombrables matériaux que de talent à les mettre en ordre et à les analyser; mais il laissa à d'autres le soin de les faire servir à l'histoire politique ou administrative. Sa veuve fit présent au British Museum des documents et pièces qu'il possédait, la plupart transcrits de sa main : ils forment 94 volumes in-fol. et in-4°. P. L.—Y.

Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes*. — Chalmers, *General Biogr. Dictionary*.

**MADOX** (*Isaac*), prélat anglais, né en 1697, à Londres, mort en 1759. Dans sa jeunesse il fut garçon pâtissier. Étant entré dans les ordres, il

épousa la nièce de l'évêque de Chichester, et fut lui-même pourvu du siège de Saint-Asaph (1736), puis de celui de Worcester (1743). On a de lui : *Review of Neal's History of the Puritans*, 1733, excellente apologie des constitutions de l'Église anglicane. P. L.

Chalmers, *General Biogr. Dictionary*.

\* **MADUZ** (*Pascal*), homme politique espagnol, né à Pampelune, le 17 mai 1806. Envoyé à l'âge de quatorze ans à l'université de Saragosse pour y étudier le droit, il prit une part active au mouvement libéral et se trouvait en 1823 parmi les défenseurs du château de Mouzon; fait prisonnier par les Français, il resta plusieurs mois incarcéré. Rendu à la liberté, il reprit le cours de ses études, et obtint le diplôme de docteur en droit, à la suite d'un brillant examen. Peu de temps après on l'expulsa de l'université, sous le prétexte qu'il professait des opinions jansénistes; et comme un arrêté du ministre Calomarde interdisait de paraître au barreau avant l'âge de vingt-cinq ans, le jeune Maduz se trouva sans ressource. Il vint alors en France, et résida à Tours, où il se trouvait à l'époque où Marie-Christine rendit son édit d'amnistie en prenant la régence. M. Maduz s'établit à Barcelone, et y continua, jusqu'en 1834, le *Diccionario Geografico universal*, en 10 vol. in-8°, commencé par Bergues en 1829, et qu'il acheva à partir de la lettre R. M. Maduz entreprit en même temps la publication d'une *Collecion de Causas celebres*, Barcelone, 20 vol. in-8°, dont un tiers est consacré à des affaires relatives à l'Espagne. Il dirigea aussi un journal de l'opposition, intitulé *El Catalano*. En 1835, il se fit inscrire au tableau des avocats de Barcelone, et prit bientôt une place honorable au barreau, ce qui lui valut le titre de juge au tribunal civil de cette ville. A la tête d'un bataillon de miliciens et de volontaires, il harcela pendant dix-huit mois les bandes carlistes, et reçut en récompense le titre de gouverneur de la vallée d'Arran. En 1836, il obtint le mandat électoral du petit district de Tremp en Catalogne, qui depuis lui resta fidèle. En 1843, il se tourna contre Espartero, souleva une partie de la Catalogne, et joua un rôle important dans la lutte qui s'ensuivit; après le succès il refusa le portefeuille des finances ainsi qu'un siège au tribunal suprême de justice. Au mois de février 1844, il fut jeté en prison avec son ami Manuel Cortina, et y resta plus de trois mois; redevenu libre, il reprit sa place dans l'opposition constitutionnelle.

En 1848, M. Maduz entreprit un *Diccionario Geografico, Estadístico y Histórico de España*, Madrid, 1848-1850, 16 vol. in-8°, pour l'impression duquel il organisa un vaste établissement typographique. Le gouvernement lui vint en aide, et lui donna, dit-on, des subventions qui s'élevèrent à plus de 6 millions de réaux (environ 1,500,000 fr.); ce vaste répertoire, un peu diffus peut-être, mais exact et détaillé,

figure parmi les meilleures productions de la presse espagnole dans ces derniers temps. Toujours dans l'opposition, M. Madoz donna sa démission de député au mois de novembre 1850. Lors de la révolution de 1854, il fut invité par ses amis de Barcelone à user de son influence pour faire cesser la lutte qui avait éclaté entre les ouvriers et les fabricants barcelonais; il parvint, après des efforts inouïs, à rétablir de bons rapports entre eux. Nommé, le 9 août, gouverneur de Barcelone par le nouveau ministère, il eut à combattre le choléra, prit d'excellentes mesures sanitaires, fit donner du travail aux ouvriers et des secours aux pauvres. La ville lui décerna en récompense une couronne civique, et vota l'inscription de son nom et des services qu'il venait de rendre sur une table de marbre. En même temps le gouvernement lui offrit la grand' croix des ordres d'Isabelle et de Charles III et le titre de comte de Tremp. M. Madoz refusa ces dernières faveurs. De retour aux cortès, il fut reconnu pour chef par le parti progressiste, avec lequel il avait toujours voté; il fonda l'Union libérale de tous les éléments modérés qui avaient quelque défiance contre Espartero, et cette coalition menaçant de faire échouer le candidat du maréchal à la présidence des cortès, le maréchal trouva bon de se porter lui-même à cette position afin d'éviter un échec. Il fut élu en effet; mais, forcé d'opter entre ce fauteuil et la présidence du conseil des ministres, il y renonça: M. Madoz fut nommé à sa place, à la presque unanimité. Il dirigea les débats avec assez d'impartialité; mais, revenant aux idées purement progressistes, il attaqua le ministère, qui voulait maintenir les impôts existants, faire des retenues sur les rentes et sur les traitements des employés, introduire des réductions dans les dépenses, consolider la dette flottante et vendre une portion des biens de l'État, des communes et du clergé si ces mesures ne suffisaient pas. L'assemblée des cortès repoussa ces propositions, et commença par abolir la contribution indirecte et les droits d'octroi. Le ministre des finances, M. Seviliano, donna sa démission; M. Madoz lui succéda, le 21 janvier 1855, en déclarant que son plan financier serait basé sur le désamortissement (*desamortizacion*) civil et ecclésiastique. Le 8 février il proposa son projet de désamortissement: ce projet portait la suppression des biens de main-morte en général, qui devaient tous être vendus sans délai; le prix de ceux qui appartenaient à l'État devait être appliqué au paiement des dettes de l'État et à l'exécution de travaux publics; le prix des biens des communes devait être attribué pour un cinquième à l'État, ce cinquième représentant la contribution foncière qu'ils payaient au trésor public, le reste devait être converti en rentes perpétuelles sur l'État et inaliénables; le prix des biens appartenant au clergé et aux établissements de charité et d'instruction publique devait être immédiatement échangé aussi

contre des rentes de l'État inaliénables. Le ministre des cultes et le ministre des affaires étrangères firent des objections; mais M. Madoz déclara devant les cortès qu'on disposerait immédiatement des biens du clergé, en vertu du droit incontestable et imprescriptible de la nation, que la vente en serait immédiate et sans en demander la permission à personne. Le ministre Luzuriaga fit cependant remarquer que le concordat de 1851 avec le saint-siège avait bien sanctionné les ventes faites, mais qu'il promettait qu'on n'en ferait plus. On passa outre. La loi fut adoptée par les cortès le 27 avril, à la majorité de cent soixante-huit voix contre douze; mais il fallut, dit-on, menacer la reine de proclamer sa déchéance et de garder sa fille comme otage, pour la décider à sanctionner cette loi.

M. Madoz trouva alors quelques fonds; pour faire face à la situation, il proposa aux cortès d'augmenter certains impôts, par exemple ceux qui frappaient la propriété immobilière, l'huile, le vin et la viande; de faire un emprunt de 200 millions de réaux, et de créer des bons du trésor pour une égale somme, productifs de 8 pour 100 d'intérêt par an, remboursables dans les deux ans et admissibles en paiement des contributions et du prix d'achat des biens de main-morte; ces bons devaient être mis en partie à la disposition des capitalistes et imposés pour le reste aux propriétaires payant 500 réaux de contribution foncière annuelle. Ce projet d'emprunt forcé ne réussit pas auprès de la commission des cortès. Sur ces entrefaites, un soulèvement carliste éclata dans l'Aragon. Le ministre de l'intérieur Santa-Cruz proposa dans le conseil une réforme au mode de recrutement des milices, qui fut adoptée malgré l'opposition de M. Madoz, présentée aux cortès et retirée après la retraite de M. Madoz. Celui-ci voulait faire marcher immédiatement la milice de Madrid contre Saragosse. N'ayant pu faire adopter ses idées par ses collègues, il donna sa démission, le 6 juin 1855, et fut remplacé par M. Bruil, riche banquier de Saragosse; quatre autres ministres, MM. Santa-Cruz, Luzuriaga, Lujan et Aguirre, quittèrent en même temps le ministère. M. Madoz déclara aux cortès qu'il était entré au pouvoir pour y amener la partie avancée du parti progressiste, que son espoir avait été déçu et que cela suffisait pour motiver sa démission; qu'il avait combattu au sein du conseil le décret sur la milice nationale, et qu'enfin il était l'adversaire irréconciliable de toutes les fractions du parti modéré. Il rentra donc dans l'opposition, en ménageant toutefois Espartero. Lors de la révolution du 14 juillet 1856, il présenta, à la dernière séance des cortès présidée par M. Infante, et fit adopter une déclaration de manque de confiance dans le nouveau ministère formé par le maréchal O'Donnell; puis, se mettant à la tête d'un bataillon de la milice, il donna l'exemple d'une énergique résistance. Il avait massé son bataillon dans des maisons qui

couvraient le palais du Congrès. Après une conférence avec M. Rivero, démocrate, M. Serrano, capitaine général de Madrid, et Espartero, M. Madoz donna, à ce qu'on prétend, l'ordre à chacun de rentrer chez soi. Cet ordre se communiqua rapidement à tous les postes de la garde nationale, qui se débanda. A l'issue de la lutte, M. Madoz réussit à se cacher, et gagna l'étranger. Rentré en Espagne, il a été réélu membre du congrès à la fin de 1858, et fait partie de la petite phalange progressiste.

L. LOUVET.

*English Cyclopaedia* (Biography). — *Men of the Time*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Journal des Débats*, du 12 février 1855. — *Moniteur*, 23 juillet 1856.

**MADRID** (José Fernandez DE), homme politique et littérateur américain, né à Cartagena de Indias, en 1789, mort à Londres, le 5 juillet 1830. Il exerçait la médecine lorsque les Américains du sud résolurent de secouer le joug espagnol. Madrid se dévoua tout entier à l'affranchissement de sa patrie. Aussi, nommé avocat général, siégea-t-il comme député de Cartagena au congrès de la Nouvelle-Grenade. En 1816, il fut élu président de cette république; mais peu après, fait prisonnier par le général espagnol Morillo, il n'échappa à la mort que pour être transporté à La Havane. Après une dure captivité de neuf années, il parvint à s'évader, en 1825. La Colombie était alors administrée par Bolivar; Madrid fut trouver ce général, qui lui confia d'importantes missions en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Madrid s'est également distingué comme écrivain. Sa patrie lui doit une excellente traduction en vers des *Trois Règnes de la Nature* (de Delille) et quelques pièces de théâtre, entr'autres *Atala*, tragédie, et *Guatimo*, tragédie, représentée avec succès à Santa-Fé-de-Bogota et imprimée en 1827, à Paris.

A. DE L.

Bonnycastle, *Spanish America*. — G. Mollien, *Voyage dans la République de Colombie*. — Antonio de Ulloa, *Noticias secretas de America sobre la Nueva-Granada*; Londres, 1826, in-4°. — *The present state of Colombia*; Londres, 1827, in-8°.

**MADRIGNANI** (*Archangelo*), prélat italien, né à Milan, vers le milieu du quinzième siècle, mort en 1520. Moine de l'ordre de Cîteaux, puis abbé du monastère de Sainte-Marie de Clairvaux, près de Milan, il fut promu évêque d'Abelli dans le royaume de Naples, le 18 août 1516. Il mourut après quatre ans d'épiscopat. On a de lui : *Itinerarium Portugallensium ex Ulisbona in Indiam nec non in occidentem ac septentrionem, in latinum tractuctum*; Milan, 1508, in-fol. (1); — *Ludovici Romani patrii itinerarium Aethiopiae, Aegypti, utriusque Arabiae, Persidis, Syriae, Mediae; ex vernacula*

*lingua in latinum sermonem tractuctum*; Milan, 1511, in-fol.; c'est une traduction du curieux voyage de Ludovicus Vartomanus, Louis Barthelemy ou Varthelemy. Z.

Ughelli, *Italia Sacra*. — Argelati, *Bibliotheca Script. Mediolanensium*.

\* **MADROLLE** (*Antoine*), publiciste français, né en 1792, au bourg de Saint-Seine (Côte-d'Or). Il commença ses études à Châtillon-sur-Seine, et vint les terminer à Paris, où il fit son droit. L'abbé Delille ayant essayé en vain de l'entraîner vers la poésie, il concourut, en 1820, pour une chaire de droit criminel, qu'il n'obtint pas. A la même époque il travaillait au *Conservateur*, puis à la *Gazette de France*. Il débuta dans la carrière des lettres, sous le patronage de Bonald et de Frénilly, par une défense des émigrés intitulée : *De la Révolution dans ses rapports avec ses victimes*; Paris, 1824, in-8°. Il joignit à cet ouvrage une attaque du projet de Villèle pour la conversion de la rente qu'il intitula : *De la Réduction de la Rente, considérée comme principe de calamité morale dans l'État*. Après la mort de Louis XVIII, il fit paraître : *Transmission héréditaire du trône dans les races légitimes, considérée comme principe de la liberté*; Paris, 1824, in-8°; plus tard il publia : *Des Crimes de la Presse considérés comme générateurs de tous les autres*; Paris, 1825, in-8°. Bientôt il combattit à la fois Montlosier et La Mennais dans un livre qui parut sous ce titre : *Défense de l'Ordre social*; Paris, 1826, in-8°. A l'occasion du jubilé, il composa : *Démonstration de la Souveraineté pontificale comme unique principe de vérité et de salut*; Paris, 1826, in-8°. Il donna ensuite une *Apologie du Clergé et des Jésuites*; Paris, 1828, in-8°; puis une *Histoire des Assemblées délibérantes*; Paris, 1829, in-8°, dans laquelle il annonçait la chute des rois constitutionnels à la façon de Charles X. Cette histoire fut interrompue par la révolution de Juillet. Un *Mémoire au Conseil du Roi*, Paris, 1830, in-8°, dans lequel il soutenait les doctrines religieuses et royalistes les plus avancées et attaquaît les libéraux, fut dénoncé à la tribune de la chambre des députés par Benjamin Constant. Le soir même où parurent les ordonnances de Juillet, le ministre de l'intérieur refusa l'autorisation de paraître à un second *Mémoire* de M. Madrolle, qui faisait suite au premier et qui avait pour titre : *Mémoire sur les moyens constitutionnels de réprimer sans ordonnances du roi la marche de la révolution*. Après la révolution de Juillet, il prit part à la rédaction d'un manifeste des catholiques français sur le devoir de soumission aux puissances, intitulé : *Traité des Devoirs catholiques dans les révolutions*; Paris, 1831, in-8°; écrit dans lequel il conseillait l'obéissance au nouveau gouvernement. Depuis lors il fit imprimer : *Histoire secrète du parti et de l'apostasie*

(1) Sur cette traduction latine, faite d'après une version italienne de Francozo, consult. Camus, *Mémoire sur la collection des grands et petits voyages*, et Van Prael, *Catalogue des livres imprimés sur v.élin.*

de *M. de La Mennais*; Paris, 1834, 1837, in-8°; — *Tableau de la Dégénération de la France*; Paris, 1834, 1839, in-8°; — *Le Prêtre devant le Siècle*; Paris, 1835, 1840, in-8°; — *Un Roi devant ses Pairs*; Paris, 1835, in-8°; — *Démonstration eucharistique*; Paris, 1838, in-8°; — *Les Grandeurs de la Patrie et ses Destinées en présence des révolutions et des puissances en 1840*; Paris, 1840, in-8°; — *Dieu devant le siècle*; Paris, 1841, in-8°; — *Les Magnificences de la Religion*; Paris, 1841, in-8°; — *Dieu devant Paris, dans la journée du 13 Juillet*; Paris, 1842, in-8°; — *Le Voile levé sur le système du monde*; Paris, 1842, in-8°; — *Les Catholiques devant le siècle*; in-8°; — *Les Grandeurs de la Belgique expliquées par le catholicisme*; Paris, 1843, in-8°; — *Solution démonstrative et constitutionnelle des grandes questions qui agitent la France*; Paris, 1844-1845, in-4°; — *Législation universelle de la France et des nations civilisées*; Paris, 1846, in-fol.; — *La grande Apostasie dans le lieu saint*; Paris, in-8°. M. Madrolle s'est fait le disciple de Pierre-Michel Vintras, chef de l'œuvre de la Miséricorde, lequel se donne comme prophète encharistique, sacré directement par Jésus-Christ. Cette œuvre cherche à frapper les sens par les prodiges et les miracles. Comme disciple de Vintras, M. Madrolle publia, de 1847 à 1851, l'*Almanach de Dieu, seul prophétique et universel*, réimprimé de 1852 à 1856, in-18; puis la *Feuille prophétique du triomphe du Socialisme*, 1849-1850; in-12; — *La Constitution divine, humaine et sociale*; Paris, 1850, in-8°; — *Le Mandement du ciel en présence des Mandements de la terre*; Paris, 1851, in-12; — *Merveilles de l'œuvre de la Miséricorde*; Paris, 1851, in-12; — *L'Évangile du règne futur*; in-8°; — *L'Esprit des Tables animées*; Paris, 1854, in-18, etc. A propos des prétendus miracles de Rose Tamisier, M. Madrolle fit paraître: *Les Merveilles de Tilly, source de toutes les autres*; in-8°. Il a signé du pseudonyme de A. de Lormal la préface de la huitième édition du *Dictionnaire Historique* de Feller, continué sous la direction de M. Henrion.

L. LOUVET.

*Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franc. contemp.*

\* **MADVIG** (*Jean-Nicolas*), philologue et homme d'État danois, né le 7 août 1804, à Svaneke, dans l'île de Bornholm. Il étudia les belles-lettres à l'université de Copenhague, où il devint en 1826 professeur. Élu en 1839 à la diète, il s'y montra attaché à l'union scandinave. En novembre de 1848 il fut appelé au ministère de l'instruction publique, et conserva cette position lors du changement ministériel qui eut lieu en juillet 1851. On a de lui : *Emendationes in Ciceronis libros philosophicos*; Copenhague, 1826, in-8°; — *Ad Orellium*

*Epistola critica de orationum Verrinarum libris duobus extremis*; ibid., 1828, in-8°; — *De Asconii Pediani in Ciceronis orationes Commentariis*; ibid., 1828, in-8°; — *De emendandis orationibus pro Sestio et in Vatinius*; ibid., 1833-1834, 3 parties, in-4°; — *De emendandis orationibus de provinciæ consulatu et pro L. Falbo*; ibid., 1834, in-4°; — *De emendandis libris de Legibus*; ibid., 1836, in-4°; — *Opuscula Academica*; ibid., 1834-1842, 2 vol. in-8°, recueil de dissertations très-remarquables sur divers sujets de l'antiquité, parmi lesquels nous citerons : *De Romanorum Colonia*; — *Blickauf die Staatsverfassungen des Alterthums* (Coup d'œil sur les Constitutions de l'antiquité); ibid., 1840; — des notices critiques et philologiques. O.

*Conversations-Lexikon.*

\* **MÆCIANUS** (*Lucius Volusius*), jurisconsulte romain, mort en 175. Il enseigna publiquement la jurisprudence, et eut pour auditeur le futur empereur Marc Aurèle. Sa connaissance du droit et sa probité le firent entrer dans le conseil d'Antonin le Pieux, qui dans un de ses rescrits l'appelle son ami. Nommé plus tard gouverneur d'Alexandrie, il se déclara en faveur de l'empereur Cassius Prudens, et fut tué par les ennemis de ce prince. Il avait écrit : *Libri XVI de Fideicommissis*; — *De publicis Judiciis Libri XIV*; — *Ad Legem Rhodiam*; — quarante-quatre extraits de ces ouvrages ont été recueillis dans les *Pandectes*; l'opinion de Mæcianus y est citée plusieurs fois par Paul, Ulpien et Papinien. On attribue à Mæcianus un opuscule *De Assè et Ponderibus*, inséré dans le tome XI du *Thesaurus* de Grævius et publié à part par Bocking; Bonn, 1831, in-8°. E. G.

Wanderlich, *De L. F. Mæciano jurisconsulto*; — Hambourg, 1749, in-4°. — Smith, *Diction. of Greek and Roman Biography*.

\* **MÆDLER** (*Jean-Henri*), astronome allemand, né à Berlin, le 29 mai 1794. De 1817 à 1828 il occupa une place de professeur au séminaire des instituteurs primaires fondé par la ville de Berlin; lorsqu'en 1830 cet établissement passa entre les mains du gouvernement, M. Mædler y reprit ses fonctions. Un an auparavant il avait commencé, en compagnie de Beer, une série de travaux très-remarquables sur la configuration de la Lune, à la suite desquels il obtint en 1836 un emploi à l'observatoire de Berlin; en 1840 il fut nommé professeur d'astronomie et directeur de l'observatoire à Dorpat. On a de lui : *Mappa Selenographica*; Berlin, 1834-1836, 4 feuilles, in-4°: cette excellente carte lunaire fut faite en collaboration avec Beer ainsi que l'ouvrage suivant, qui lui sert d'explication : *Allgemeine vergleichende Selenographie* (Sélenographie comparative générale); Berlin, 1837, in-4°; — *Populaire Astronomie*; Berlin, 1841; la quatrième édition parut en 1849; — *Leitfaden zur mathematischen und allgemeinen physischen Geogra-*

phie (Éléments de Géographie mathématique et physique) ; Stuttgart, 1844 ; — *Astronomische Briefe* (Lettres sur l'Astronomie) ; Riga, 1845-1847 ; — *Dasein einer Central-sonne* (Existence d'un soleil central) ; Dorpat, 1846 : dans cet écrit l'auteur émet l'idée que tous les corps célestes gravitent autour d'un immense soleil, centre de l'univers ; — *Untersuchungen über das Fixsternsystem* (Recherches sur le système des étoiles fixes), ouvrage plein d'observations précieuses ; — des *Mémoires* dans divers recueils astronomiques.

E. G.

Conversations-Lexikon.

**MÆLZEL (Léonard)**, mécanicien allemand, né à Ratisbonne, en 1776, mort à Vienne, le 5 septembre 1855. On lui doit plusieurs inventions curieuses et importantes, qui lui méritèrent de la part de l'empereur d'Autriche le titre de mécanicien de la cour. En 1805 il imagina et construisit un orchestre complet, composé de quarante-deux automates, auquel il donna le nom de *panharmonicon* : les joueurs de violon se distinguaient surtout par l'extrême agilité de leurs doigts, la grâce avec laquelle ils maniaient leurs archets, par un jeu expressif et une exécution exacte. Les automates qui jouaient du flageolet, du triangle, des clochettes, timbales et tambours représentaient des nègres. Ces musiciens exécutaient les morceaux de grands maîtres, comme les ouvertures de *Don Giovanni* de Mozart, de *Iphigénie en Aulide* de Gluck, de *La Vestale* de Spontini, etc. Maelzel montra son instrument à Paris, en 1807, et le porta plus tard aux États-Unis, où il le vendit, dit-on, 500,000 dollars. En 1808 il fit voir à Paris un automate trompette qui, par un mécanisme particulier, jouait des morceaux de musique qu'on ne pouvait exécuter sur les trompettes connues alors. En 1819 et 1820 il exposa au passage des Panoramas, à Paris, un automate joueur d'échecs, qui était dirigé par Mouret, petit-neveu de Philidor. « Grâce à l'habileté de son guide, dit Breton, ce prétendu automate a gagné des paris contre les joueurs les plus célèbres, notamment contre Louis XVIII, qui l'avait fait venir aux Tuileries, et à Londres contre le prince de Galles, alors régent, et depuis Georges IV. » L'invention la plus utile de Maelzel est celle du *métronomie*, instrument qui sert à indiquer avec une précision mathématique le mouvement musical, c'est-à-dire le degré de vitesse ou de lenteur dans lequel un morceau doit être exécuté. La pièce principale de cet appareil est un balancier mu par un ressort d'horlogerie et dont les vibrations sont accélérées ou ralenties suivant qu'on le raccourcit ou qu'on l'allonge par un contrepoids mobile. Les degrés de vitesse de ces vibrations sont marqués par les numéros d'une échelle placée derrière le balancier et indiquant le nombre de vibrations données par le balancier lorsque le contrepoids est placé près d'un de ces chiffres. Ainsi le contrepoids placé

au chiffre 60 sur l'échelle produit 60 vibrations du balancier par minute ou 1 par seconde. Le métronome a permis aux compositeurs de faire connaître exactement le mouvement qu'ils entendaient donner à leurs œuvres ; il a fourni le moyen d'habituer les élèves à la division régulière de la mesure et de leur faciliter l'exécution de toutes les notes, suivant leur durée. Méhul, Cherubini et Beethoven adoptèrent immédiatement les divisions du métronome, et contribuèrent à le répandre.

L. L.—T.

*Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biog. univ. et port. des Contemp.* — *Convers.-Lexikon.* — Breton, dans le *Dict. de la Conv.*, art. PHILIDOR. — *Moniteur* du 28 sept. 1855.

**MÆNLING (Jean-Chrétien)**, littérateur allemand, né à Wabnitz, en Silésie, en 1658, mort le 4 juillet 1723. Il étudia à Breslau et à Wittenberg, et devint en 1688 pasteur à Creutzberg ; plus tard il fut nommé aumônier de la garnison à Stargard. On a de lui : *Deutscher Helicon* ; — *Europäischer Parnass* ; — *Arminius Lohensteinii enucleatus* ; Stargard, 1708, in-8° ; — *Teutsch-Poetisches Lexikon* (Dictionnaire de la Poésie allemande) ; Francfort, 1715, in-8° ; — *Denkwürdige Curiositäten der abergläubischen Alterthümer* (Superstitions curieuses des anciens temps) ; Francfort, 1719, in-8° ; — *Poetischer Blumengarten* (Jardin poétique) ; Breslau, 1717, in-8°.

E. G.

Wetzel, *Hymnographia*, t. II. — Jördens, *Lexikon deutscher Dichter und Prosaiker*.

**MAERLANT (Jacques van)**, poète belge, né vers 1220, en Flandre, probablement à Damme, où il est mort, en 1300. Il paraît que dans sa jeunesse il parcourut le Brabant, la Hollande et la Zélande, en qualité de ménestrel, chantant « les exploits chevaleresques et les aventures d'amour ». Vers 1246, il était établi à Maerlant, près de La Brielle, où il dut faire un assez long séjour, puisque le nom du village lui est resté. Plus tard il vint demeurer à Damme, où, selon la tradition, il remplit les fonctions de greffier. Il débuta, suivant le goût du temps, par deux romans de chevalerie : *La Guerre de Troie* (Trojaensche oorlog), trad. d'un roman de Benoît de Sainte-More, et dont les fragments ont été publiés par Ph. Blommaert ; et *l'Alexandre*, trad. de *l'Alexandris* de Gaultier de Chastillon. Ces deux poèmes constituent ce qu'on est convenu d'appeler le cycle classique flamand. Mais un jour une révolution s'opéra dans l'esprit du poète : il renia ses premières œuvres, et résolut de se dévouer tout entier à l'instruction du peuple. En poursuivant ce noble but dans tous ses écrits, il ruina pour jamais en Flandre les épéées chevaleresques, devint le chef d'une puissante école, et eut la gloire d'être surnommé le *père des poètes flamands*. Le livre qui donna en quelque sorte le signal de cette réforme est *l'Anthologie naturelle* (Naturen bloeme), traité assez complet de zoologie, de botanique et de minéralogie, d'après le *De Naturis Rerum* de Thomas de Cantimpré. Van Maerlant publia en-



suite : *Le Secret des Secrets* (Heimelycheit der Heimelycheden), espèce de manuel politique traduit d'Aristote; Dordrecht, 1838, in-8°; — *Le Miroir Historique* (Spiegel historicael), histoire universelle divisée en 4 parties ou XXXI livres, traduction libre du *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> vol., Leyde, 1784-1785; III<sup>e</sup> vol., publié par W. Bilderdyk; Amsterdam, 1812; IV<sup>e</sup> vol., par van Lennep, Amst., 1849); — *La Bible rimée* (Rimbiibel), trad. du latin de Pierre Comestor. Van Maerlant ne laisse échapper aucune occasion d'attaquer les troupes français, la noblesse et le clergé. Aussi fut-il bientôt poursuivi à cause de sa *Bible rimée*, et eut-il à se justifier devant le pape. Il paraît que ce fut pour se venger de ces persécutions qu'il traduisit du latin de saint Bonaventure *La Vie de saint François*, le grand réformateur du catholicisme (publiée par Tiedeman; Leyde, 1847, 3 vol. in-8°) et une *Vie de sainte Claire*, aujourd'hui perdue. A côté de ces traductions, van Maerlant écrivit un certain nombre d'œuvres originales, qui contiennent toutes des satires amères contre les institutions de son temps; ce sont : *XVIII clauses* qu'on pourrait intituler la *Complainte de l'Église*, pub. par Willems dans les *Mengelingen van historisch-vaderl. inhoud*; — *Le Pays d'Outremer*, appel chaleureux à la croisade, pub. par van Wyn, dans son *Huiszittend leven*; — un recueil de *Poésies religieuses*, pub. par L.-Ph. van den Bergh; Dordrecht, 1840; — un *Dialogue en vers*, son chef-d'œuvre, divisé en 3 livres, sur des questions religieuses et politiques, pub. en dernier lieu par E. Verwys; Leyde, 1857. Pendant longtemps la mémoire de van Maerlant a été ensevelie dans l'oubli. Aujourd'hui son nom a reconquis une partie de la popularité dont il jouissait de son vivant. L'Institut des Pays-Bas a confié la publication du *Miroir Historique* à M. E. Verwys, qui a commencé par publier la partie inédite. L'Académie de Bruxelles a entrepris de son côté la publication de l'*Anthologie naturelle*, de la *Bible rimée* et de l'*Alexandre*; trois volumes ont paru tout récemment. Enfin, par arrêté royal, on s'occupe en ce moment d'élever à van Maerlant une statue à Damme.

Alphonse WILLEMS.

Jonckbloet, *Geschied. der middennederl. dichtkunst*; Amsterdam, 1854, t. III. — C. Serrure, *Geschied der letterk in Vlaenderen*; Gand, 1855.

MAES (André), en latin *Masius*, orientaliste belge, né le 30 novembre 1515 ou 1516, à Linnich, village du Brabant, mort le 7 avril 1573, à Clèves. Après avoir étudié à Louvain la jurisprudence et les langues grecque et hébraïque, il alla prendre le degré de docteur *in utroque jure* en quelque université étrangère. Peu de temps après, il s'attacha, comme secrétaire, à Jean de Weze, évêque de Constance. La mort de ce prélat, arrivée en 1548, l'obligea d'accepter auprès d'un autre prince allemand les fonctions d'agent

ou d'orateur : il se rendit en même temps à Rome, et profita du séjour qu'il y fit pour lier connaissance avec les principaux érudits et apprendre le syriaque. Vers 1558 il quitta l'Italie, se maria, et devint conseiller de Guillaume, duc de Clèves, prince éclairé qui protégeait les gens de lettres. L'ardeur qu'il apportait au travail lui causa une hydropisie aiguë, à laquelle il succomba. Maes avait acquis des connaissances aussi profondes qu'étendues : outre plusieurs langues modernes, il possédait à fond le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque; il était trilingue dans le droit et l'histoire, et « nul de son temps, dit Paquot, ne le surpassa, ni peut-être même ne l'égala dans la critique sacrée ». Parmi les savants dont il s'attira l'estime, on compte Augustin, archevêque de Tarragone, Jules Pflug, Arias Montan, Busbègue et Sébastien Munster. On a de Maes : *In obitum Joannis a Wetzae episcopi carmen*, dans la *Chronologia Monasteriorum Germaniæ* de G. Bruschi; — *De Paradiso Commentarius*; Anvers, 1569, in-12; réimpr. dans la 2<sup>e</sup> édit. des *Critici sacri*; trad. du syriaque de l'évêque Moïse de Bar-Cépha et accompagné de plusieurs pièces, entre autres *Anaphora D. Basilii et Mosis Mardeni De Trinitate contemplatio*; — *Syrorum Peculium, hoc est vocabula apud Syros scriptores passim usurpata*; Anvers, 1571, in-fol.; — *Grammatica Linguæ Syriacæ*; Anvers, 1571, in-fol. Cet opuscule, ainsi que le précédent, fut composé à la prière de Montan, et servit à l'édition de la *Bible* polyglotte d'Anvers; Maes envoya aussi à l'imprimeur Plantin divers manuscrits chaldéens pour aider les éditeurs. Quant à la grammaire syriaque, elle est la première de cette langue qui ait été faite en Europe; — *Josue Imperatoris Historia illustrata atque explicata*; Anvers, 1574, in-fol., insérée dans les *Critici sacri*; — *De Cæna Domini*; Anvers, 1575; — des *Observations* sur les chap. XVIII-XXXIV du *Deutéronome*, dans le t. II des *Critici sacri*.

K.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*, 123, 124. — Valère André, *Biblioth. Belgicæ*, 51-52. — Paquot, *Mém. littér. des Pays-Bas*, IX, 197-215.

MAES (Guillaume), en latin *Masius*, juriconsulte hollandais, né à Leendt, près Bois-le-Duc, le 10 mai 1588, mort à Louvain, le 6 janvier 1667. Il fit ses études à Mâstricht et son droit à Louvain, où il exerça la profession d'avocat depuis le 25 juin 1621. Le 1<sup>er</sup> mars 1627, il obtint une chaire de droit civil, qu'il remplit durant trente-huit années. Il mourut d'un ulcère à une jambe. Maes avait été l'un des plus violents adversaires des jansénistes, il en devint zélé partisan; aussi trouve-t-on quelques contradictions dans ses écrits. Les principaux sont : *Singularium Opinionum Libri sex*; Louvain, 1629 et 1641, in-4°; — *Tractatus de rei debitorum æstimatione*; Louvain, 1648, in-4°; dirigé

contre les opinions du président Antoine Favre et de Marc Lycklama.

L—Z—E.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 328.

**MAËS** (*Godefroy*), peintre belge, né à Anvers en 1660, mort vers 1710. Il fut élève de son père, peintre assez médiocre, qui portait les mêmes nom et prénom; ce qui a causé quelque confusion entre les ouvrages du père et du fils. Ce dernier, habile artiste, débuta par plusieurs belles compositions, qui furent exécutées en tapisserie à Bruxelles. Ses *Quatre Parties du Monde*, sujets abondant en figures bien dessinées, bien colorisées, expressives et vraies, rivalisent avec les chefs-d'œuvre de Rubens. Maës était en 1682 directeur de l'Académie d'Anvers; on voit encore dans la salle des séances de cette société un beau tableau de lui représentant *Les Arts libéraux*. On cite aussi dans la même ville le *Martyre de sainte Lucie* (à l'église Notre-Dame), et le *Martyre de saint Georges* (à l'église de ce nom). Les personnages en sont costumés historiquement; les fonds, enrichis de ruines et de paysages, font ressortir avec intelligence l'action principale. Les draperies sont plissées sans manière; la couleur est variée sans désaccord; l'air circule avec abondance; la touche est ferme et facile; bref, Maës fut l'un des premiers peintres de l'école d'Anvers. Il a laissé de nombreux dessins à la mine de plomb ou au crayon noir, entre autres une série de sujets tirés des *Métamorphoses d'Ovide*, vendue huit cents florins par M<sup>me</sup> Maës après la mort de son mari. Dans les cartons du Louvre on voit de ce maître quelques petits sujets à l'encre de Chine. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 61.

**MAES.** Voy. LÉON DE SAINT-LAURENT.

**MAES.** Voy. MAAS.

**MAESA** (*Julia*), princesse romaine, sœur de Julia Domna, belle-sœur de l'empereur Septime Sévère, tante de Caracalla, grand-mère d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère (voy. le tableau généalogique de cette famille à l'article HÉLIOGABALE), vivait au commencement du troisième siècle après J.-C. Née à Emèse, d'un homme de condition plébéienne, nommé Bassianus, elle épousa Julius Avitus, personnage consulaire, et eut de lui deux filles, Julia Sœmia (mère d'Héliogabale) et Julia Mammæa (mère d'Alexandre Sévère). Après l'élévation de son beau-frère, Septime Sévère, à l'empire, elle vécut à la cour impériale jusqu'à la mort de Caracalla, et accumula de grandes richesses. La hardiesse et l'habileté avec lesquelles elle conçut et exécuta le complot qui transféra la pourpre impériale de Macrin à Héliogabale, la sagacité qui lui fit prévoir la chute de ce dernier et ses efforts heureux pour se sauver elle-même dans la ruine d'un de ses petits-fils sont racontés aux articles d'Héliogabale et de Macrin. Sous Alexandre Sévère (voy. ce nom), elle eut une grande part d'autorité, et en fit un usage salutaire. « Comme Alexan-

dre n'était pas en âge de gouverner, dit Hérodiën, il n'avait que les honneurs de l'empire, et toute l'autorité était entre les mains de Mæsa et de Mammæa, qui ne s'en servaient que pour le bien de l'Etat et pour réformer les abus et les désordres du règne précédent.... Après quelques années d'un gouvernement si sage et si modéré, Mæsa mourut, dans une extrême vieillesse. On lui fit des funérailles d'impératrice suivies de son apothéose suivant la coutume des Romains. » On ne connaît pas la date exacte de sa mort, qui eut probablement lieu vers 225. Julia Mæsa fut une des femmes les plus remarquables de l'antiquité. Désirant passionnément le pouvoir, et peu scrupuleuse sur les moyens de l'obtenir, elle comprit que pour le conserver rien ne vaut mieux que la justice et la modération. Y.

Dion Cassius, LXXVIII. — Hérodiën, VI.

**MAESEN** (*Gérard, van der*), en latin *Mosanus*, théologien belge, né près de Ruremonde, vers 1550, mort à Lyon, après 1599. Il prit l'habit de dominicain à Cologne, passa ensuite en France, où il se fit agréger dans un couvent de Lyon. Il y mourut, mais on ne sait à quelle époque. En 1599, il assista au chapitre tenu à Troyes. On a de lui un ouvrage fort utile pour les prédicateurs; c'est un recueil intitulé *Bibliotheca homiliarum et sermonum priscorum Ecclesiæ Patrum*, etc.; Lyon, 1588, 4 vol. in-fol. A. L.

Quétif et Echart, *Bibliotheca Scrip. Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 324.

**MÆSON** (*Μαίσιων*), acteur et poète comique grec, vivait au commencement du cinquième siècle avant J.-C. Il était né à Mégare; mais les anciens eux-mêmes ignoraient si c'était à Mégare en Grèce ou à Mégare en Sicile. On concilierait les deux assertions en supposant que Mæson, comme beaucoup de ses compatriotes de Mégare, émigra dans la ville sicilienne du même nom, et qu'il introduisit en Sicile le style comique qu'Épicharme porta à sa perfection. Venu à une époque où l'art était dans l'enfance et longtemps avant les comiques d'Athènes, Mæson ajouta des types nouveaux à ceux qui étaient déjà populaires chez les Doriens. Il inventa les masques et les gestes de l'esclave et du cuisinier, et leur prêta certaines plaisanteries qui se conservèrent sous le nom de *bouffonneries mæsoniques* (*σκιώματα μαίσιωνικά*). Il semble que les anciens ne connaissent de Mæson que ces quolibets traditionnels qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Y.

Athénée, XIV, p. 659. — Diogenianus, dans les *Paroemiographi* de Gaisford. — Gysar, de *Comedia Doriensium*, p. 16. — Meineke, *Hist. crit. Comicorum Græcorum*, p. 22, 24.

**MAESTERTIUS** (*Jacques*), jurisconsulte belge, né à Dendermonde (Flandre orientale), en 1610, mort Leyde, le 1<sup>er</sup> septembre 1657, ou le 5 avril 1658. Il appartenait à une famille anglaise du nom de *Maisterton*. Après avoir étudié le droit à Louvain, sous le célèbre Ericius Puteanus il visita la France, l'Angleterre, l'Italie,

puis se rendit à Leyde, où, ayant embrassé, en 1634, la religion protestante; il fut nommé professeur de droit. Ses principaux ouvrages sont : *De Senatus-consulto Veilleiano*; Leyde, 1630, in-8°; — *De Justitia Romanarum Legum, libri duo repetitæ prælectionis*; Leyde, 1634, in-12; *ibid.*, 1647, petit in-4°; — *Sedes materialium illustrium, ex libris universi juris selectæ*, etc.; Leyde, 1636, in-12; — *Tractatus tres, quorum primus de lege committoria in pignoribus, alter de compensationibus, tertius de secundis nuptiis*; Leyde, 1639, in-8°; — *Description de la ville et du territoire de Dendermonde, avec leurs coutumes et statuts (en flamand)*; Leyde, 1646, in-4°. E. R.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

**MÆSTLIN (Michel)**, astronome allemand, né à Gœppingen, en 1550, mort le 20 décembre 1631. Après avoir étudié à Tubingue la théologie et les mathématiques, il se rendit en Italie, où il prononça en faveur du système de Kopernik un discours qui décida Galilée à abandonner définitivement le système de Ptolémée. De retour en Allemagne, il devint, en 1576, diacre à Baknang; quatre ans après, il fut appelé à enseigner à Heidelberg les mathématiques, science qu'il professa depuis 1584 à Tubingue. Mæstlin fut le maître de Kepler, et c'est aujourd'hui, dit Delambre, son plus beau titre de gloire; il le reconnaissait du reste lui-même, en écrivant à la suite du premier ouvrage de son élève, qu'avant Kepler « les savants n'avaient attaqué l'astronomie que par derrière (1) ». On a de lui : *Beobachtungen des neuen Sterns in der Cassiopea* (Observations sur l'étoile nouvellement découverte dans Cassiopee), 1573 : *voy.* les *Progymnasmata* de Tycho-Brahé; — *Observatio et Demonstratio Cometæ anni 1577 et 1578*; Tubingue, 1578, in-4° (*voy.* Delambre, *Histoire de l'Astronomie moderne*, t. I, p. 224); — *Consideratio et Observatio Cometæ qui anno 1580 apparuit. Item Descriptio terribilium alioque et portentosorum chasmatum, quæ annis 1580 et 1581 conspecta sunt*; Heidelberg, 1581, in-4°; — *Epitome Astronomiæ, qua omnia tam ad sphaericam quam theoreticam ejus partem pertinentia*; Heidelberg, 1582 et 1588, in-8°; Tubingue, 1593, 1598, 1610 et 1624, in-8°; dans cet abrégé, qui ne contient guère que des définitions et quelques exemples de calcul, l'auteur, quoique attaché aux idées de Kopernik, enseigne néanmoins l'immobilité de la Terre, à cause de sa position officielle de professeur d'une université; — *Disputationes tres Astronomicæ et Geographicæ*; Tubingue, 1592, in-4°; — *De multivariis Motuum Planetarum apparentibus irregularitatibus*; Tubingue, 1606, in-4°; — *De Cometa anni 1618*; Tubingue, 1619; — *Chronologicæ theses et tabulæ*; Tu-

bingue, 1641 et 1646, in-4°; publié par le soin de Haffenreffer; — *Synopsis chronologicæ sacræ*; Lunebourg, 1642, in-12. — Mæstlin a aussi publié annuellement, depuis 1577 jusqu'à 1590, des *Éphémérides*; Tubingue, in-4°. — Plusieurs autres de ses travaux ainsi que sa correspondance se trouvent en manuscrit à la bibliothèque de Vienne. E. G.

Bork, *Geschichte der Universität Tübingen*, p. 90. — Weidler, *Hist. Astronomiæ*, p. 396. — Kästner, *Geschichte der Mathematik*. — Vossius, *De Scientiis Mathematicis*. — Riccioli, *Almagestum novum*.

**MAËTS (Charles-Louis)**, chimiste hollandais, né vers 1640, mort vers le commencement du dix-huitième siècle. Après avoir fait pendant deux ans des cours de chimie à Utrecht, il fut appelé en 1670 à enseigner cette science à l'université de Leyde (1). On a de lui : *Chemia naturalis nec non praxis chymiatrica rationalis*; Leyde, 1687, in-4°. — Les *Collectanea chymica Leidensia*, publiés à Leyde, 1696, in-4°, contiennent des travaux de Maets et de Marggraf. E. G.

Burmans, *Trajectum eruditum. — Biographie médicale*.

**MAFFEI (Raphael)**, érudit italien, connu sous le nom de *Raphaël Volaterranus* ou *Volterran* (*Rafaello Volterrano*), né à Volterra, en 1451, mort à Rome en 1522 (VII des kal. de février, 25 janvier 1521, ancien style). On n'a point de détails sur sa vie qui paraît avoir été consacrée tout entière à l'étude. Tiraboschi dit qu'il laissa un nom célèbre non-seulement par son savoir, mais encore par sa rare piété. Son ouvrage le plus important est intitulé : *Commentariorum urbanorum libri XXXVIII* : les douze premiers livres (*Geographia*) de ces *Commentaires urbains* (ainsi nommés parce que l'auteur les écrivit à Rome) traitent de la géographie et mentionnent les découvertes des Portugais et des Espagnols. L'auteur, dans les onze livres suivants (*Anthropologia*), s'étend sur l'histoire des hommes illustres anciens et modernes; il passe ensuite aux sciences et leur consacre les derniers livres (*Philologia*) de son ouvrage qui est une sorte d'encyclopédie, un abrégé de tout ce que l'on savait alors. Pour entreprendre et exécuter un pareil ouvrage à cette époque, il fallait être un travailleur infatigable; mais on regrette qu'à une érudition remarquable Maffei n'ait pas joint quelque critique et plus d'originalité de pensée (2). Les *Commentarii*

(1) Son père, *Charles Maets*, professeur de théologie à Utrecht, mort en 1651, a publié entre autres : *Sylva Questionum insignium philologiam, antiquitates, philosophiam, potissimum vero theologiam spectantium*; Utrecht, 1650, in-4°.

(2) Paul Jove dit, « que ce que Maffei rapporte des princes et des autres personnes de qualité est fort imparfait et fort suspect, et que comme la crainte, l'intérêt et les autres passions lui ont ôté la liberté de faire son devoir à l'égard de ceux de son temps, il a perdu toute créance pour le reste. » Il ajoute que « le troisième tome ne vaut guère mieux que les autres; qu'il a amassé les arts et

(1) Dans son *Astronomia optica*, Kepler a rapporté plusieurs inventions ingénieuses dont Mæstlin est l'auteur.

*urbani*, publiés dans le recueil des *Œuvres* de Raphael Maffei, ont été réimprimés à Paris, 1526; Bâle, 1530, 1544; Lyon, 1552; Francfort, 1603, in-fol. : on en a tiré plusieurs traités particuliers, entre autres : *Libellus de Grammatica*; Paris, 1515, in-4°; — *Vita Æsopi*, en tête de la traduction latine des fables d'Ésope par Laurent Valla; Paris, 1522, in-4°; — *Commentaria de Magistratibus et Sacerdotiis Romanarum*, publiés avec les notes de Scriverius dans le *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum* de Sallengre, t. III. On a encore de lui : *Vitæ summorum pontificum Sixti IV, Innocentii VIII, Alexandri VI et Pii III*; Venise, 1518, in-8°; — *Vita B. Jacobi de Certaldo*, dans les *Acta Sanctorum*, avril, t. II, p. 153; — *Vita S. Victoris, martyris, cum translatione reliquiarum ejus Volaterræ*, dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. 1<sup>er</sup>. Raphael Maffei a traduit du grec en latin l'*Odyssee* d'Homère; Cologne, 1523; Lyon, 1544, in-8°; — l'*Économique* de Xénophon; Bâle, 1530, in-fol.; — le *De Bello Persico et Vandalico* de Procope; — dix discours de saint Basile et les *Oraisons funèbres* de saint Grégoire de Nazianze. Ces traductions, quoique souvent inexactes, sont estimables pour le temps, et il ne faut pas en croire Baillet lorsqu'il dit du Volaterran : « Cet homme, notwithstanding sa réputation, n'était pas fort habile en quoi que ce fût; mais il était pitoyable en traduction, parce qu'il ne savait pas le grec. » Paul Jove, moins injuste, prétend que Raphael Maffei a traduit Procope avec plus de fidélité que d'élégance.

Z.

Paul Jove, *Elogia*, n° CXVIII. — Vossius, *De Hist. Latin.*, c. XII, p. 602. — Jonsius, *De Script. Hist. Philos.*, l. III, c. XXI. — Conring, *De Scriptor. XVI post C. IV. sæculorum*; Breslau, 1727, in-4°. — Pope Blount, *Censura celebrium Auctorum*. — Adrien Baillet, *Jugements des Savants*, édit. d'Amsterdam, 1725, t. II, p. 135, n° 322; p. 387, n° 822. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, avec les additions de Mansi. — B. Falconcini, *Vita di Raffaello Volaterrano*; Rome, 1722. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. 41. — Gaetani, *Museum Mazzuchellianum*, t. I, tab. XXIV, n° 4; tab. XXV, n° 1.

**MAFFEI** (*Giovanni-Pietro*), en latin *Maffæius*, historien italien, né en 1536, à Bergame, mort le 20 octobre 1603, à Tivoli. Après avoir appris les langues grecque et latine sous Basile et Chrysostome Zanchi, il accepta une chaire d'éloquence à Gènes (1563), et joignit en 1564 à cette place celle de secrétaire de la république; mais l'année suivante il abandonna l'une et l'autre pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Désigné aussitôt pour enseigner la rhétorique à Rome, il le fit pendant six ans avec le plus grand succès. Ensuite il se consacra exclusivement aux travaux historiques qu'il avait dessein

les sciences en un tas confus. De sorte que cela est plus propre pour entretenir la paresse et l'ignorance du lecteur que pour donner des règles assurées d'aucune science. En un mot, on n'y trouve point, dit-il, ce sel qui fait le bon goût des choses. Son latin est sans aucun ornement et sans grâces; il y a apporté si peu d'ordre, et il est si embarrassé, qu'il semble s'être contenté d'avoir voulu nuancer à son lecteur ce qu'il est obligé de chercher ailleurs. »

d'accomplir, et se rendit en Espagne afin d'y rassembler les matériaux qui lui étaient nécessaires. Il s'occupait alors d'écrire l'histoire des Indes. Admis à l'audience de Philippe II, ce prince, pour l'encourager davantage dans son projet, nomma le frère de Maffei secrétaire du sénat de Milan. De retour en Italie, le P. Maffei se fixa à Rome, et publia la vie de saint Ignace; on en fut si content que le pape Grégoire XIII lui ordonna d'écrire l'histoire de son pontificat. Le P. Maffei est regardé comme un des meilleurs écrivains de sa société. On trouve dans Nicéron de curieux détails de sa vie. « Il était d'un tempérament délicat, et avait une grande attention pour tout ce qui pouvait intéresser sa santé. Les mets ordinaires de la communauté ne lui suffisaient pas : il lui fallait quelque chose de meilleur et de plus délicat; l'idée qu'il avait qu'une nourriture grossière n'est point propre à faire naître des pensées fines et spirituelles lui faisait exiger cette déférence pour sa qualité d'auteur. C'était aussi dans la vue de sa santé qu'il aimait à voyager et à changer souvent de demeure. Il était d'une lenteur extraordinaire à composer; rien ne pouvait le satisfaire, et il passait des heures entières à limer une phrase. Aussi fut-il douze ans à composer son *Histoire des Indes*, suivant le rapport de Scioppi, qu'il ajoute qu'il était si jaloux de la belle latinité que, de peur de gêner son style, il ne disait son bréviaire qu'en grec. » On a de Maffei : *Rerum a Societate Jesu in Oriente gestarum ad annum MDLXVIII Commentarius*; Dillingen, 1571, in-8°, trad. du portugais d'Emm. Acosta, réimpr. à Paris, 1572, et à Cologne, 1574, in-8°; et réimpr. dans la grande histoire des Indes; — *Vita Ignatii Loyolæ Lib. III*; Venise, 1585, in-8°; réimpr. plusieurs fois, augmenté d'un livre par Roch Vulpius; Padoue, 1727, in-8°, et trad. en français par Michel d'Esne; Douai, 1594, in-8°; — *Historiarum Indicarum Lib. XVI*; Florence, 1588; la plus complète édition est celle d'Anvers, 1605, 2 vol. in-8°. Cette histoire est conduite jusqu'en 1558; on y rencontre beaucoup de merveilleux. Deux auteurs l'ont traduite en français, Fr.-A. de La Boerice (Lyon, 1603, in-8°), et l'abbé de Pure (Paris, 1665, in-4°); mais ces versions sont moins estimées que celles qui ont été faites en italien et dont la dernière est de Fr. Serdonati; Milan, 1806, 3 vol. in-8°; — *Selectarum Epistolarum ex India Lib. IV*; Venise, 1588, in-4°, que l'on a jointes à toutes les réimpressions de l'histoire précédente; — *Le Vite di XVII SS. Confessori*; Brescia, 1595; réimpr. et augmenté de quatre vies à Rome, en 1601, in-4°, et en 1843, 4 vol. in-16; — *Degli annali di Gregorio XIII*; Rome, 1742, 2 vol. in-4°; ouvrage laissé imparfait, et terminé, d'après les matériaux remis à Paul Teggia, par Charles Cocquelines. Les écrits latins de Maffei ont été réunis par Serassi, *Opera omnia latine scripta; accedit Maffæii vita*; Bergame, 1747,

2 vol. in-4°. Le P. Maffei avait aussi commencé les *Res gestæ Clementis VIII*, et il avait entrepris un prodigieux travail sur la grammaire, « où il voulait fixer le temps et l'origine de chaque mot latin, et celui où il avait été en usage, en indiquant les écrivains qui les avaient employés. » P.

Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* — Lorenzo Crasso, *Elog. d'huomini letterati.* — Alegambe, *De Scriptor. Soc. Jesu.* — Nicéron, *Mémoires*, V. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, VIII. — Michault, *Mélanges*, II. — Aug. et Aloïs de Backer, *Biblioth. des Écriv. de la Comp. de Jésus.*

**MAFFEI (Francesco)**, peintre de l'école vénitienne, né à Vicence, mort à Padoue, en 1660. Quoique élève de Santo-Peranda, dont il termina plusieurs tableaux, il semble avoir surtout pris pour modèle Paul Véronèse; il s'efforça d'imiter sa manière, et par la poésie de ses compositions, la richesse de son coloris, la vie de ses portraits, il mérita les éloges pompeux que lui décerna Boschini. Malheureusement, ce coloris, si brillant dans sa fraîcheur, ne devait pas se conserver longtemps. Maffei peignait avec peu de couleur sur une impression noirâtre qui plus tard a pris le dessus, et quelques-uns de ses tableaux ne ressemblent plus aujourd'hui qu'à des cartons; tel est son *Paradis* à l'église Saint-François de Padoue. On peut aussi lui reprocher de l'exagération dans le grandiose, de la négligence dans l'exécution des accessoires, et même parfois dans celle des figures. Malgré ces défauts, c'est encore avec plaisir qu'on voit les innombrables tableaux dont il a enrichi les églises de Vicence et de plusieurs villes de la Lombardie.

E. B.—N.

Boschini, *Carta del navigar pittorresco.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Mosca, *Architettura, Pitture e Scultura di Vicenza.* — P. Facio, *Guida di Padova.*

**MAFFEI (Paul-Alexandre)**, archéologue italien, de la même famille que les précédents, né à Volterra, le 11 janvier 1653, mort à Rome, en 1716. Son oncle Hugues Maffei, chargé des affaires de France à Rome, lui procura une compagnie dans les gardes du pape. Ayant un goût prononcé pour l'étude des monuments de l'antiquité, Maffei s'attacha pendant de longues années à fréquenter les musées et les cabinets et à mettre par écrit les observations que les objets qui s'y trouvaient suggéraient à son esprit, vif et ingénieux. A force d'instances, ses amis, au nombre desquels étaient beaucoup d'érudits italiens et français, obtinrent de lui que, surmontant son excessive modestie, il publiât les résultats de ses recherches. On a de lui : *Raccolta di Statue antiche e moderne colle spozioni*; Rome, 1704, in-fol.; recueil précieux de cent soixante-trois planches. Outre les explications des sujets qui y sont représentés, Maffei a inséré dans ce volume quatre dissertations archéologiques; — *L'Immagine del vescovo rappresentata nella virtù di Bossuet*; Rome, 1705, in-fol.; — *Gemme antiche figurate, date in luce*

*da Dom. de Rossi colle spozitione*; Rome, 1707-1709, 4 vol. in-4° : c'est une édition annotée de la célèbre collection de Léonard Agostino (voy. ce nom); — *Apologia del Diario italico del P. Montfaucon contra le Osservazioni di Ficoroni*; Venise, 1710, in-4°; publié sous le pseudonyme de Ricobaldi Romualdo; — *La Vita di S. Pio V papa*; Rome, 1712, in-4°; — *Vita di Camilla Orsini-Borghese*; Rome, 1717, in-4° : ouvrage publié et terminé par Fontanini. E. G.

Banduri, *Bibl. Nummaria.* — Hirsching, *Histor. iter. Handbuch.*

**MAFFEI (Alexandre)**, marquis de), général italien, de la même famille que les précédents, né à Vérone, le 3 octobre 1662, mort à Munich, en 1730. Après avoir été pendant douze ans page à la cour de l'électeur de Bavière, son parain, il entra en 1683 dans un régiment de cavalerie, et fit pendant les années suivantes les campagnes de Hongrie. Nommé en 1689 lieutenant-colonel, il fut fait prisonnier à Bruchsal et amené en France, où il resta un an et demi. Il retourna ensuite dans son régiment en Hongrie; il assista en 1706 à la bataille de Ramillies, où il fut de nouveau fait prisonnier. Quelque temps après, il fut nommé feld-maréchal par l'électeur de Bavière, qui lui confia le gouvernement de Namur. Commandant en 1717 les Bavares envoyés en Hongrie, il contribua beaucoup à la victoire remportée sur les Turcs près de Belgrade, ce qui lui valut d'être promu au grade de feld-maréchal de l'armée impériale. Après la fin de la guerre, il se retira à Munich. Ses *Mémoires* ont été publiés en italien par son frère Scipion; Vérone, 1737, in-12; une traduction française en a été donnée à La Haye, 1740, 2 vol. in-12; Venise, 1741, 2 vol. in-12. O.

*Memorie del marchese Al. Maffei.*

**MAFFEI (Scipion)**, marquis de), célèbre littérateur et archéologue italien, frère du précédent, né à Vérone, le 1<sup>er</sup> juin 1675, mort le 11 février 1755. Il sentit de bonne heure s'éveiller en lui le goût de la poésie. Ses premiers vers étaient entachés du mauvais goût de l'époque; mais ses relations avec Maggiet de Pastorini amenèrent à des idées littéraires plus saines. Il s'adonna à l'étude des grands modèles de la poésie italienne, particulièrement de Dante, pendant son séjour à Rome en 1699. De retour à Vérone, il y fonda une académie, qui se déclara fille de celle des Arcades de Rome. En 1703 il prit du service comme volontaire dans l'armée bavaise, où il retrouva son frère Alexandre, et assista l'année suivante à la bataille de Donawerth. En 1709 il vint à Padoue travailler en commun avec Apostolo Zeno à la rédaction du *Giornale de' Letterati d'Italia*, entreprise qu'il abandonna peu de temps après, à cause des mauvais rapports qu'il avait avec Fontanini, un des collaborateurs du recueil. En 1711 il passa quelque

temps à Turin, pour y consulter les précieux manuscrits de la bibliothèque royale; il y mit aussi en ordre les objets d'art que Charles-Emanuel avait fait venir de Rome. Il revint de nouveau dans sa ville natale, malgré les offres séduisantes que lui firent successivement le pape Clément XI et le roi Victor-Amédée, qui voulaient chacun l'attirer à leur cour. Ayant fait la connaissance du fameux acteur Riccoboni, il eut avec lui de fréquents entretiens sur les moyens de relever le théâtre italien de sa complète décadence; sur son conseil, Riccoboni fit représenter les meilleures pièces du seizième siècle, mais sans succès. Maffei s'appréta alors à lutter avec une pièce nouvelle contre le mauvais goût du public; en deux mois il écrivit sa célèbre *Méropé*, qui fut reçue avec de vifs applaudissements (1).

Il avait déjà commencé depuis plusieurs années à réunir dans son palais une collection d'objets d'art et d'antiquité qu'il ne cessa pas d'augmenter pendant toute sa vie, ce qui contribua à lui faire acquérir en archéologie des connaissances très-étendues. Un article écrit en 1718 par le chanoine Gagliardi, où cet érudit soutenait qu'à l'époque gauloise Brescia avait exercé une suzeraineté sur Vérone, conduisit Maffei, qui voulut repousser cette assertion, à explorer dans tous ses détails l'histoire de sa ville natale. Les excellents ouvrages qu'il publia sur ce sujet lui valurent d'avoir de son vivant sa statue élevée par ses compatriotes; c'est avec peine qu'il obtint qu'elle fût retirée. Ses recherches dans les archives le familiarisèrent avec les chartes et autres documents du moyen âge; il consigna les observations que lui suggéra l'étude de ce genre de pièces dans son *Istoria diplomatica*, qui fit faire de nouveaux et importants progrès à la diplomatique. En 1732, Maffei entreprit un voyage archéologique dans le midi de la France. Arrivé à Nîmes, il y fit la connaissance du botaniste Fr. Seguier, qui, devenu son ami intime, resta depuis toujours auprès de lui. Il alla ensuite passer quatre ans à Paris, et y fut reçu membre de l'Académie des Inscriptions. Très-répandu

(1) « Vous êtes le premier, lui écrivit plus tard Voltaire, qui dans le siècle où l'art des Sophocle commençait à être amolli par des intrigues d'amour souvent étrangères au sujet, ou avili par d'indignes bouffonneries qui déshonoraient le goût de votre ingénieuse nation, vous êtes le premier, dis-je, qui avez eu le courage et le talent de donner une tragédie sans galanterie, une tragédie digne des beaux jours d'Athènes dans laquelle l'amour d'une mère fait toute l'intrigue, et où le plus tendre intérêt naît de la vertu la plus tendre. » Quelque temps après, Voltaire rétracta, sous le pseudonyme de Lindelle, l'éloge qu'il avait accordé à Maffei; il lui reproche et avec raison de n'avoir aucune entente de la scène, et de n'observer dans le dialogue ni vraisemblance, ni bienséance, ni art. En effet, à force de vouloir éviter l'enflure et l'affectation, Maffei devient par trop naïf et même trivial. Mais cela ne doit pas faire oublier que sa *Méropé* marque le point de départ de la régénération du théâtre italien et qu'elle contient de nombreuses beautés de détail

dans les meilleures sociétés, il y plaisait généralement, bien qu'il fût assez porté à prôner son propre mérite et celui de ses compatriotes et à soutenir ses idées avec obstination. Les cardinaux de Fleury et de Polignac lui témoignèrent beaucoup de considération. C'est pendant son séjour à Paris que les Jésuites, avec lesquels il eut toujours de bonnes relations, lui persuadèrent de défendre leurs opinions sur la grâce contre les jansénistes; son travail sur ce sujet, histoire consciencieuse de toute la controverse, parut en 1742; il lui valut de nombreuses et acrimonieuses attaques (1). En 1736 il passa en Angleterre, visita Oxford, où il reçut le diplôme de docteur, et vint ensuite à Londres; tous les hommes distingués de cette ville s'empressèrent de lui faire le plus brillant accueil. Après avoir en cette même année parcouru la Hollande et l'Allemagne, il alla se fixer à Vérone, qu'il ne quitta plus que pour quelques rares excursions. Il y fit construire un *Musée*, qu'il légua à sa ville natale ainsi que sa belle collection d'objets d'art et d'antiquité, qu'il y fit placer. Il continua de se livrer sans relâche à des travaux historiques et archéologiques, et s'occupa aussi de physique et d'astronomie; il fit même élever un observatoire pour étudier les mouvements des astres. L'extrême vivacité de son esprit se soutint jusqu'à sa fin; à l'âge de près de soixante-dix ans, il entreprit l'étude de l'hébreu, et parvint, dit-on, à l'apprendre en quelques mois. Il mourut à quatre-vingts ans, des suites d'un asthme, tellement regretté, que des prières publiques furent faites pendant sa maladie. Il se montra toujours plein de prévenance pour tous ceux qui réclamaient ou ses conseils ou son aide, pourvu qu'on ne mit pas en doute son mérite, d'ailleurs incontestable. Ses ouvrages ont pour titres : *Per la nascita del principe di Piemonte genetiaco*; Rome, 1699, in-12; reproduit plusieurs fois, notamment dans les *Rime e prose*; — *Il Sansone oratorio*; Florence, 1699, in-12; — *Conclusioni di amore*; Vérone, 1702, in-12, aussi dans les *Rime e Prose*; traduit en français dans le *Mélange de Maximes par M. D. D.*; Paris, 1755; — *La prima Radunanza della colonia Arcadica Veronese*; Cervia, 1705, in-4°; — *Giudizio sopra le poesie liriche di C. M. Maggi*; Venise, 1706, in-8°; — *Della Scienza chiamata cavelleresca*; Rome, 1710, in-4°; Venise, 1711, in-4°; Naples, 1718; Palerme, 1720, etc.; cet ouvrage écrit contre le duel, en diminue beaucoup l'usage en Italie. L'auteur établit que c'est une coutume, due uniquement aux barbares, qui détruiraient l'empire romain; et il fait l'histoire du duel tant judiciaire que privé chez ces peuples; — *De Fabula equestris ordinis Constantiniani*; Paris, 1712, in-4°, écrit qui prouve que tous les or-

(1) Il eut à soutenir pendant toute sa vie des polémiques, dont plusieurs très ardues, notamment avec Gori, Chandler, Martelli, Tartarotti, etc.

des de chevalerie ne datent que des croisades et qui donne des détails sur l'histoire de l'aristocratie pendant les premiers siècles du moyen âge; — *Lettera al Valisnieri sopra i fulmini*; 1713 : mémoire suivi de plusieurs autres, démontrant les phénomènes électriques de la foudre qui peuvent se produire autre part que dans les nuages, opinion alors entièrement neuve, que développa plus tard Gray (*Philosophical Transactions*, année 1735) en prouvant que la foudre n'est qu'une grande étincelle électrique; — *Merope, tragedia*; Venise, 1714, in-8°; parmi les nombreuses éditions de cette pièce célèbre, nous ne citerons que la plus belle, publiée à Londres, 1720, in-8°; la *Merope* fut traduite en français par Fréret, Paris, 1718, in-12, 1745, in-4°, et par Du Bourg, Paris, 1743, in-8°; une traduction anglaise d'Aaron Hill parut en 1740, et une traduction allemande, en 1754; — *Rime e Prose; aggiunto anche un Saggio di Poesie latine*; Venise, 1719, in-4° : ce recueil contient une *Lezione sopra il vario gusto di poeti italiani*, traduit en français dans la *Bibliothèque italique*, où se trouve aussi la traduction de plusieurs autres dissertations de Maffei; — *Dell' antica Condizione di Verona*; Venise, 1719, in-8°; reproduit dans la *Raccolta delle cose spettanti à Cenomani* de Sambuca; — *Teatro Italiano, ossia scelte di dodici tragedie per uso della scena, premessa un Istoria del Teatro edifesa di esso*; Vérone, 1723-1725, 3 vol. in-8°; *ibid.*, 1728; — *Istoria Diplomatica, che serve d'introduzione all' arte critica in tal materia, con raccolta di documenti non ancora divulgati, con ragionamento sopra gl' Italiani primitivi*; Mantoue, 1727, in-4°; — *Supplementum Acacianum, monumenta nunquam edita continens*; Venise, 1728, in-8°; — *Le Cerimonie, comedia*; Bologne et Venise, 1728, in-8°; — *Degli Amfiteatri*; Vérone, 1728, in-8°; — *Teatro del marchese Maffei, cioè Merope, Le Cerimonie e La fida Ninfa*; Vérone, 1730, in-8°; — *Verona illustrata*; Vérone, 2 vol. in-fol.; une autre édition, en 4 vol. in-8°, parut la même année, Milan, 1825-1827, 4 vol. in-8°, édition corrigée d'après des notes de l'auteur : la première partie de cet ouvrage contient l'histoire de Vérone depuis ses origines; la seconde renferme la biographie de huit cents et quelques auteurs, nés dans cette ville; dans la troisième se trouvent la description des édifices et monuments anciens et modernes, ainsi que de nombreux détails curieux sur les institutions publiques, les mœurs, le commerce et les richesses de Vérone à diverses époques; — *Gallix Antiquitates selectæ*; Paris, 1733, in-4°; Vérone, 1734; — *La Religion de' gentili nel morire*; Paris, 1730, in-4°; — *Osservazioni Letterarie*; Vérone, 1737-1740, 6 vol. in-12 : ce recueil contient beaucoup d'articles sur les antiquités étrusques, dont les conclusions furent vivement at-

taquées par Gori; — *Istoria teologica delle Doctrine e delle Opinione corse ne' cinque primi secoli della Chiesa in proposito della Divina Grazia, del libero arbitrio e della predestinazione*; Trente, 1742, in-fol., traduit en latin, Francfort, 1756, in-fol. : à la suite de cet ouvrage se trouvent plusieurs dissertations ayant rapport surtout à l'histoire ecclésiastique; — *De Hæresi Semipelagiana*; Roboreti, 1743, in-12; — *Del Impiego del denaro*; Vérone, 1744, in-4°; Rome, 1746; et Bassano, 1756, in-4° : l'opinion soutenue dans ce livre, que les lois de l'Église ne s'opposent pas à ce qu'on prenne un intérêt modique d'une somme d'argent prêtée, fut censurée en 1745 par Benoît XIV; — *Græcorum Siglæ lapidariæ collectæ atque explicatæ*; Vérone, 1746, in-8°; — *Traduzioni poetiche*; Vérone, 1746, in-8°; — *Della Formazione de' fulmini*; Vérone, 1747, in-4°; — *Il Raguet, comedia*; Vérone, 1787, in-8°; — *Lettera sopra le Feste dei Gentili*; Pesaro, 1748, in-4°; — *Museum Veronense, cui Taurinense adjunctur et Vindobonense*; Vérone, 1749, in-fol. : à la suite de cette description d'une quantité de monuments de l'art antique, Maffei a publié de nombreuses inscriptions inédites; — *Arte Magica dileguata*; Vérone, 1749, in-4°; — *Arte Magica distrutta*; Trente, 1750, in-4° : sous le pseudonyme d'Antonio Flori; — *Risposta al anonimo impugnatore dell' Istoria Teologica*; Vérone, 1750, in-12, suivi de deux autres opuscules sur le même sujet; Vérone, 1750-1751, in-4°; — *Gianseismo nuovo dimostrato nelle conseguenze il medesimo o anche peggiore del vecchio*; Venise, 1752, in-4°; — *Poesie latine parte non più raccolte e più non più stampate*; Vérone, 1752, 2 vol. in 8°; — *Dei Teatri antichi e moderni*; Vérone, 1753, in-4°; — *Arte Magica annihilata*; Vérone, 1754, in-4°; — *Distico Quiriniano*; Vérone, 1754, in-4°; — *Supplemento al Tesoro delle Inscrizioni di Muratori*; Lucques, 1765 : publié par Donati d'après les notes recueillies par Maffei pour un recueil complet d'inscriptions. Maffei a encore fait paraître plusieurs dissertations concernant les antiquités païennes et chrétiennes dans divers recueils, notamment dans le *Giornale dei Letterati d'Italia* et dans la *Raccolta Calogerà*.

— Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Rubbi, à Venise, 1790, 18 vol. in-8°. Enfin Maffei a pris part aux éditions de Saint-Hilaire (Vérone, 1730), de saint Jérôme (Vérone 1734) et de saint Zénon (Vérone, 1739). Ses nombreux manuscrits furent légués par lui aux chanoines de la cathédrale de sa ville natale. E. G.  
Fabroni, *Vitæ Itolorum*. — Pindemonte, *Risposta universale all' opposizioni fatte al opere del marchese Maffei*; Vérone, 1755. — Lanzi, *Memorabilia Itolorum*. — Bongainville, *Éloge de Maffei*, dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XXVII. — Pindemonte, *Elogio del marchese Maffei*; Vérone, 1783, in-8°. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani*, t. VII. — Lady Montague, *Letters*. — Hirschling, *Histor. litter. Handbuch*.

MAFFEO-VEGIO, humaniste, poète et moraliste italien, né à Lodi, en 1406, mort à Rome, en 1458. Né de parents nobles, il commença de très-bonne heure à Milan l'étude des belles-lettres. Vers 1428, il alla s'établir à Pavie, où il se livra à divers travaux littéraires; un passage des œuvres d'Antoine d'Asti ferait croire que Maffeo enseigna l'art poétique à l'université de Pavie. Après 1433, il fut appelé à Rome par Eugène IV. Nommé d'abord secrétaire aux brefs et plus tard dataire, il obtint de plus, en 1443, un canonice à l'église Saint-Pierre. Son talent poétique, ses connaissances variées, ainsi que les qualités aimables de son caractère lui valurent la faveur constante des papes Eugène IV et Nicolas V; Enéas Sylvius et le Panormitaïn étaient ses amis intimes. On a de lui : *De Significatione Verborum in Jure civili*; Vicence, 1477; — *Antonias, sive de vita S. Antonii*; Deventer, 1490; — *De Educatione Liberorum et claris eorum studiis ac moribus*; Milan, 1491, in-4°; Paris, 1511, in-4°; Bâle, 1541, in-8°, avec quelques autres ouvrages du même auteur; — *Astyanax, poema*; Fano, 1505 et 1515; une première édition extrêmement rare parut à Cagli, 1475, in-4°; une quatrième, augmentée d'un poème de Maffeo, intitulé *Vellus aureum*, fut publiée à Cologne, 1589, in-12; — *De perseverantia religionis*; Paris, 1511, in-4°; — *Inter inferiora corpora, terram et aurum et superiora, præsertim solem, elegantissima et jucundissima Disputatio*; Paris, 1511, in-4°; — *Dialogus, mores vitamque hominum per-versam complectens cui nomen Philalethes*; Strasbourg, 1515, in-4°; à la suite des *Dialogues* de Lucien, publiés à Vienne en 1516, traduit en français sous le titre de : *Le Martyre de Vérité*; Lyon, in-16 : le traducteur anonyme attribua à Lucien ce dialogue, qui fut paraphrasé en vers français par Pierre Duval, sous le titre de : *Le Triomphe de la Vérité*, publié en Angleterre, 1552, in-8°; — *Supplementum libri duodecimi Æneidos*, à la suite de plusieurs éditions de Virgile du seizième siècle, notamment dans celles de Paris, 1507, in-fol., et Lyon, 1517, in-fol.; ce poème, le plus connu des ouvrages de Maffeo, a été traduit en vers français par Mornhault, Cologne, 1616, in-16, ainsi que tous les autres écrits précités; il a été reproduit dans le tome XV de la *Bibliotheca Patrum* publiée à Cologne et dans le tome XXVI de celle parue à Lyon; — *Poemata et Epigrammata*; Milan, 1521, in-4°; par les soins de Fr. Gaforio; on remarque dans ce recueil un poème intitulé *Pompejana* et une pièce qui a pour titre *De Fraudibus Rusticorum*; — *De Felicitate et Miseria, dialogus*, en manuscrit à la bibliothèque de Strasbourg; — *De Rebus Memorabilibus basilicæ S. Petri Romanæ*, dans le *Supplément aux Acta Sanctorum* (juin, t. II, p. 61); — dans l'*Historia Typographiæ Mediolanensis* de Sassi, p. 406, se trouve une

longue lettre de Maffeo, datée de 1433, où il donne beaucoup de détails sur ses études jusqu'à cette époque; — plusieurs autres écrits de Maffeo sont conservés en manuscrit à Florence (voy. Bandini, *Catalogus codicum latinorum bibliothecæ Laurentianæ*, t. II). E. G.

Ghlini, *Teatro*. — Paul Jove, *Elogia*. — Giannigo, *Maffei Vegii Vita*, dans le *Supplément aux Acta sanctorum* (2 juin) et dans l'*Historia Typographiæ Mediolanensis* de Sassi, p. 329. — *Additions aux Nauvœana*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXVI. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VI, p. II. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*, t. V. — Sax, *Onomasticon*, t. II, p. 426.

MAFFEZZOLI (Giovanni), artiste en marquetrie, né dans la province de Crémone, en 1776, mort en 1818. D'abord ouvrier menuisier, il étudia les œuvres des marqueteurs anciens et modernes, et acquit la pratique du métier en exécutant quelques arabesques de sa composition. Il fit ensuite, d'après les dessins de Diotti, *Les Argonautes* et *La Mort de Socrate*, ouvrages qui lui valurent la grande médaille d'or décernée par le vice-roi d'Italie à l'exposition des arts et métiers de 1813. Trois ans après, il présenta à l'académie de Parme deux autres tableaux, d'après des compositions de Sabatelli, *Le Sacrifice d'une Vierge au Nil*, et *Saül évoquant l'ombre de Samuel*. Il reproduisit également, d'après Diotti, *Hercule entre le Vice et la Vertu*, et *Phocion refusant les présents d'Alexandre*. E. B.—N.

Ticozzi, *Dizionario*.

MAFFIOLI (Jean-Pierre), publiciste français, né en Lorraine, en 1752, mort en 1833. Après avoir, pendant plusieurs années, exercé la profession d'avocat au parlement de Nancy, il quitta la France sous la terreur, et se réfugia dans le canton des Grisons, d'où sa famille était originaire. Après la restauration, il fut nommé conseiller à la cour royale de Nancy. Ainsi que son frère Jean-Nicolas Maffioli, curé de Plombières, il se distingua toujours par son ardent dévouement pour la cause des Bourbons. On a de lui : *Principes de Droit naturel appliqués à l'ordre social*; Paris, 1803, 2 vol. in-8°; ouvrage combattant les principes de la révolution; et notamment la souveraineté du peuple; — *Dissertation sur le Duel*; Paris, 1822-1829, trois parties, in-8°; — *Dissertation sur la Peine de Mort*; Paris, 1831, in-8°. G. E.

*Biographie des Hommes vivants*. — *Biographie nouvelle des Contemporains*.

MAFLIX (Bauduin), en latin *Baldwinus de Tornaco*, théologien flamand du treizième siècle, né à Tournay. Il fit profession chez les Dominicains de Lille. Il vint ensuite faire sa théologie au couvent de Saint-Jacques à Paris, et reçut le grade de docteur dans l'université de cette ville. Le 7 juillet 1267, il signa une procuration de l'université à l'effet de poursuivre le procès mis en cour de Rome contre l'official de Paris, condamné et appelant de la sentence du légat Simon, cardinal du titre de Sainte-Cécile. En 1269, Ma-



flix se trouva au chapitre de son ordre qui se tint à Paris, et concourut avec cinq autres docteurs, parmi lesquels était saint Thomas d'Aquin, à la rédaction de l'écrit intitulé : *Censura, seu Judicium doctrinale de quibusdam difficultatibus, de secreto præsertim confessionis, propositio*; imprimé à la suite du recueil de P. Pierre Pélian; S. Thomæ Aquitanis *Opuscula omnia theologica et moralia ac Considerationes*; Paris, 1656, in-fol. A. L.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum* t. I, p. 247; t. II, p. 650.

**MAGALHAENS DE GANDAIVE (Pierre DE)**, historien et voyageur portugais, né à Braga, vers 1540; son prénom vient de ce que son père était Flamand, natif de Gand. Il se rendit au Brésil, et après y avoir passé quelques années, il publia à Lisbonne, en 1576, un volume curieux intitulé : *Historia da provincia Sancta-Cruz, a qui vulgarmente chamamos Brasil*. Ce volume, devenu très-rare, est orné d'une gravure représentant un monstre marin. Il a toujours été très-recherché. La *Bibliotheca Oriental* de Piñelo le qualifie de *curioso y unico*, et Davila, dans son *Teatro de las Grandezas de Madrid*, lui donne l'épithète de *muy erudito y curioso*. Magalhaens passait pour un des écrivains qui maniaient le mieux la langue portugaise, ainsi que l'attestent des vers de Camoens, placés en tête de ce livre si peu connu que jusqu'à une époque récente nul bibliographe n'en avait fait mention. Southey ne le mentionne pas une seule fois dans son *Histoire du Brésil*; Vasconcellos ne l'indique point parmi les nombreux écrits dont il invoque l'autorité dans sa *Chronica da Companhia de Jesus do Estado do Brasil*. On remarque chez Magalhaens un style simple, circonstance peu commune chez les auteurs portugais, et un jugement sérieux qui rejette les fables et les légendes accueillies alors presque partout sans examen. Les chapitres consacrés à l'histoire naturelle montrent une observation judicieuse; et les détails historiques, les renseignements relatifs aux mœurs des sauvages offrent de l'intérêt.

Une traduction de l'*Histoire de la province de Sancta-Cruz* a été insérée par M. Henri Ternaux dans l'intéressante collection qu'il a publiée de *Voyages, Relations et Mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique*; Paris, 1838, in-8°. Un autre ouvrage de Magalhaens sur les *Règles qui enseignent à écrire correctement la langue portugaise*, Lisbonne, 1574, 1590 et 1592, n'offre pas d'intérêt. C'est un dialogue qui examine le quel de l'espagnol ou du portugais ressemble le plus au latin. G. B.

Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Catalogo dos Autores* mis en tête du Dictionnaire de l'Académie portugaise. — *Bibliotheca Grenviltiana*, p. 427.

**MAGALHAENS (Filippe DE)**, compositeur portugais, né à Azeitao (diocèse de Lisbonne), vers la fin du seizième siècle. Il eut pour maître de musique Manoel Mendès, et sa réputation

s'établit si vite qu'à peine eut-il achevé ses études, il obtint l'emploi de maître de chapelle du roi. Compositeur laborieux, il a écrit beaucoup de morceaux religieux, dont les suivants ont été imprimés : *Cantica B. Virginis*; Lisbonne, 1636, in-fol.; — *Missæ IV quinque et sex vocibus concertantes*; ibid., 1636, in-fol.; — *Cantus ecclesiasticus*; ibid., 1641, 1642, in-4°, et Anvers, 1691, in-4°. P.

Féts, *Biographie universelle des Musiciens*.

**MAGALHAENS (Pedro DE)**, théologien portugais, né à Torres-Vedras, vers 1592, mort en 1677. Il enseigna longtemps la théologie dans les couvents de l'ordre de Saint-Dominique, et fut député du Saint-Office. On a de lui : *De Scientia Dei*; Lisbonne, 1666, in-4°; — *De Prædestinationis Exæquatione*; ibid., 1667, in-4°; Lyon, 1674; — *De Voluntate et de Trinitate*; ibid., 1669, in-4°; — divers ouvrages manuscrits. P.

Échard et Quétif, *Script. Ord. Prædicat.*

**MAGALHAENS (Gabriel DE)**, missionnaire portugais, né en 1609, à Pedrogão, près Coïmbre, mort le 6 mai 1677, en Chine. Il appartenait, dit-on, ainsi que les précédents, à la famille de l'illustre navigateur (*voy. MAGELLAN*). Admis à seize ans chez les Jésuites, il demanda à faire partie des missions de l'Inde, et se rendit en 1634 à Goa; il faisait route vers le Japon lorsque, en débarquant à Macao, il profita d'une occasion favorable pour pénétrer en Chine (1640). Établi dans la province de Sse-tchuen, il y obtint des succès de prédication d'autant plus certains que sa connaissance approfondie de la langue et de la littérature chinoises lui donnait beaucoup d'ascendant sur le peuple. Il courut des dangers sérieux au milieu d'une sédition qui éclata contre le pouvoir central, et eut dans un combat le bras droit percé d'une flèche. Cependant il lui fut permis de suivre l'armée impériale jusqu'à Pékin, où il arriva en 1648; présenté à l'empereur Chun-tchi, il gagna les bonnes grâces de ce prince par son talent pour la mécanique, et obtint même de lui une maison, une église et des revenus pour sa mission. Après la mort de ce Chun-tchi, la persécution recommença contre les chrétiens. Magalhaens, accusé de corruption sur la personne d'un juge, fut deux fois livré à la torture et condamné à être étranglé; la clémence des quatre régents, qui gouvernaient pendant la minorité de Khang-hi, lui sauva la vie. Trois ans plus tard, on l'arrêta de nouveau; mais la sentence de bannissement rendue contre lui ne reçut pas d'exécution, à cause d'un tremblement de terre qui causa en Chine une panique générale. Il passa le reste de ses jours dans la tranquillité, grâce à la protection de Khang-hi, qui lui fit décerner des funérailles honorables. On a de ce missionnaire : *Doze excellencias da China*, que Bernout traduisit en français sous ce titre : *Nouvelle Relation de la Chine, contenant la description des particularités les*

*plus remarquables de ce grand empire, par le P. Magaillans*; Paris, 1688, in-4°, avec un plan de Pékin, d'après la rédaction manuscrite apportée à Rome par le P. Couplet. Cet ouvrage, fort estimé, contient des renseignements exacts sur les antiquités, la littérature, les mœurs, les édifices publics, le commerce, les manufactures et le gouvernement de la Chine; — *Relação das tyrannias de Canghien Chungo*, dont le P. Martini a fait usage pour son *Historia de Bello Tartarico*. P.

Southwell, *Script. Soc. Jesu. — Summaria da Bibliotheca Lusitana*.

**MAGALHAENS (Sebastiam DE)**, historien portugais, né à Tanger, mort en 1709. Il fut provincial de l'ordre des Jésuites et confesseur du roi Pedro II. On a de lui : *Relaçam do estado politico e spiritual da China*; Lisbonne, 1672, in-4°, ouvrage traduit du latin de l'*Historia tartaro-sinica*, du P. François de Rougemont. P.

Antonio, *Bibl. Hspaña*, IV.

**MAGALHAENS (Jean-Hyacinthe DE)**, physicien portugais, né en 1723, à Lisbonne, mort le 7 février 1790, à Islington, près Londres. Il comptait Magellan au nombre de ses aïeux. Après avoir fait un long séjour dans les couvents de l'ordre des Augustins, dont il avait pris l'habit en 1723, il passa, vers 1764, en Angleterre, afin de s'y livrer en paix à ses études scientifiques. La perfection avec laquelle il parlait les langues du midi de l'Europe le fit choisir à diverses reprises pour accompagner de jeunes seigneurs dans leurs voyages. Il avait le goût de l'observation et des dispositions peu communes pour la physique, science aux progrès de laquelle il contribua par ses propres expériences, par ses nombreux écrits et par l'active correspondance qu'il entretenait avec les savants les plus célèbres. Il fit exécuter sous ses yeux, par d'excellents artistes, divers instruments dont le perfectionnement lui est dû. Admis en 1774 à la Société royale de Londres, il fit aussi partie des Académies des Sciences de Paris, de Madrid et de Saint-Petersbourg. On a de lui : *Description des Octants et des Sectants anglais ou quarts de cercle à réflexion, avec la manière de s'en servir et de les construire*; Paris, 1775, in-4° : un des ouvrages les plus complets sur cette matière; — *Description d'un appareil en verre pour composer des eaux minérales artificielles* (en anglais); Londres, 1777, in-8°, fig., trad. en 1780 en allemand, et réimpr. en 1783 avec une réponse aux observations critiques de Tib. Cavallo; — *Description et Usages des nouveaux Baromètres pour mesurer la hauteur des montagnes et la profondeur des mines*; Londres, 1779, in-4°, où l'on trouve beaucoup d'idées nouvelles et de réflexions curieuses; l'auteur avait reçu la commission de surveiller la fabrique de ces instruments exécutés à Londres pour la cour d'Espagne; — *Collec-*

*tion de différents Traités sur des Instruments d'Astronomie et de Physique*; Londres, 1784, in-4°, fig.; trad. en 1785 en anglais. Magalhaens communiqua aussi des articles au *Journal de Physique* de l'abbé Rozier, de 1778 à 1783, entre autres, la *Description d'une Pendule et d'un Baromètre portatif* de son invention, et il fut l'éditeur des *Voyages de Beniowski* et de la *Minéralogie* de Cronstedt, trad. en anglais, Londres, 1781, 2 vol. in-8° avec des additions considérables. P.

Lalande, *Biblioth. Astronom. — Journal des Savants*, nov. 1780. — Rose, *New Biogr. Dictionary*.

**MAGALHAENS. Voy. MAGELLAN.**

**MAGALLON (Charles)**, voyageur français, né à Marseille, le 30 mai 1741, mort à Paris, le 3 décembre 1820. Il visita diverses parties du Levant, et s'établit, vers 1775, au Caire, où il fit bientôt des affaires brillantes. Par son influence, il fit obtenir à la France, en 1785, des traités favorables au commerce avec le pacha d'Égypte, les beys de mamelouks et quelques chéks arabes; mais la rivalité des Anglais et le rétablissement de la Compagnie des Indes, toute puissante auprès du ministère, en empêchèrent l'exécution. Ruiné à la suite de l'expédition du capitain-pacha Gazi-Hassan, en Égypte, en 1786, Magallon vint à Paris, en 1790, et rendit compte à l'Assemblée constituante des pertes et des vexations que le commerce français avait eu à essuyer en Égypte. Nommé consul général au Caire au commencement de 1793, sa présence, au lieu d'améliorer le sort de ses compatriotes, ne fit que l'aggraver. Les mesures les plus vexatoires furent prises contre lui. Il se retira en 1795 à Alexandrie, sur un ordre de Descorches, envoyé extraordinaire près de la Porte. Magallon quitta ce poste en 1797, et revint en Égypte avec l'expédition française, en qualité d'interprète. Blessé par les Arabes au milieu d'une mission qu'il remplissait, il fut emmené prisonnier à Tunis, et y resta dix-huit mois. Racheté de l'esclavage, il était de retour en France en 1800. En 1802, il obtint le commissariat général de Salonique. Quatre ans après il prit sa retraite, et se fixa alors à Paris. J. V.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Biogr. nouv. des Contemp.*

**MAGALLON (Alexis, comte)**, marquis de La Morlière, général français, né à Grenoble (Dauphiné), mort en 1799. Sa conduite distinguée dans les campagnes qui eurent lieu sous Louis XV lui fit obtenir de ce prince l'autorisation de lever un régiment de cavalerie légère, qui reçut la dénomination de *hussards de La Morlière* (1). A la révolution il était lieutenant général. Le général Magallon fut un des premiers à s'offrir, en 1791, pour défendre la France, commandée par la coalition. Revêtu d'abord d'un commandement dans l'intérieur, il passa en 1792 à

(1) C'est lui qui arrêta Mandrin sur le territoire de Savoie.

celui de l'armée du Rhin, qu'il quitta pour être mis à la tête de la 5<sup>e</sup> division militaire. Son âge le fit renoncer à ses fonctions en 1793. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

**MAGALLON (François-Louis)**, comte de LA MORLIÈRE, général français, fils du précédent, né le 28 octobre 1754, à l'Île-Adam, mort à Passy, près de Paris, à la fin de décembre 1825. À l'âge de quinze ans, il obtint une sous-lieutenance dans le régiment de Bourgogne, et fit ses premières armes dans les guerres de Corse. Aide de camp de son père en 1791, il devint successivement adjudant général, chef de brigade et général de brigade. En 1796, Magallon reçut le commandement des troupes embarquées sur l'escadre que le contre-amiral Sercey conduisit à l'Île de France. Deux commissaires du Directoire étaient sur cette escadre. Leur arrivée dans la colonie excita un soulèvement : ils furent mandés devant l'assemblée coloniale, menacés, enlevés de force et transportés sur une frégate qui fit voile aussitôt pour les îles Manilles. Le général Magallon avait refusé de faire marcher ses troupes au secours des agents du Directoire. Il fut dénoncé en 1797 au Conseil des Cinq Cents comme ayant méconnu l'autorité des commissaires du gouvernement. La dénonciation n'eut pas de suite. Resté à la tête des troupes, dans la colonie de l'Île de France, Magallon en devint gouverneur général à la mort du comte de Malartic, en 1800. Remplacé en 1803 par le général Decaen, il reçut alors le gouvernement de l'île de la Réunion qu'il conserva jusqu'en 1806. De retour en France, il prit le commandement de la 15<sup>e</sup> division militaire, où son père avait laissé des souvenirs. La restauration le mit à la retraite. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

**MAGALON (Jean-Denis)**, littérateur français, né à Bagnols (Gard), le 23 juillet 1794, mort vers 1840. D'une famille qui, quoique plébéienne, était peu favorable à la révolution, il servit en 1815 sous les drapeaux du duc d'Angoulême, lors du débarquement de Napoléon. Les massacres du midi, à la seconde restauration, modifièrent ses opinions, et il passa dans l'opposition. Venu à Paris, au printemps de 1822, il fonda avec d'autres jeunes gens le journal *L'Album*. L'un des premiers il signala les jésuites à l'animadversion publique. *L'Album* fut supprimé, et sur une simple ordonnance de Corbière, ses registres furent confisqués. Magalon fut arrêté le 3 février 1823, et mené de la Conciergerie à la prison de la Force. Condamné en police correctionnelle à treize mois d'emprisonnement et 2,000 fr. d'amende, il fut enfermé à la prison de Sainte-Pélagie. Le 22 avril, à cinq heures du matin, on le fit descendre dans la cour de la prison, où il trouva onze malfaiteurs qu'on attacha deux à deux. On lui présenta ensuite la chaîne; il

voulut en vain rappeler la nature de sa condamnation, on l'accoupla avec des menottes au plus hideux des bandits, lequel était rongé de gale. Magalon traversa ainsi Paris, entre des gendarmes, et fut conduit à Poissy. Pendant le trajet, qui dura sept heures, ses compagnons de route lui prodiguèrent les outrages les plus indignes. Arrivé dans la prison de Poissy, on lui refra ses habits et on lui fit revêtir les misérables vêtements des prisonniers, le bonnet de feutre, des sabots, etc.; en un mot, il fut traité comme les autres condamnés, forcé de s'occuper de travaux manuels, de partager leur nourriture grossière et de coucher sur un mauvais matelas rempli de vermine. Il resta ainsi du 23 avril au 5 juin. Il eut vraisemblablement atteint ainsi le terme de sa condamnation sans l'intervention de Châteaubriand, qui obtint enfin la réinstallation de Magalon à Sainte-Pélagie. En 1828 il reprit la direction de *L'Album*, qui parut pendant quelques années. On a de Magalon : *Portefeuille des Troubadours*; Paris, 1817, in-8°; — *Les derniers Moments du duc de Berry*; Paris, 1820, in-8°; — *Souvenirs poétiques de deux Prisonniers* (avec Barginet); Paris, 1823, in-18; — *Ma translation, ou la Force, Sainte-Pélagie et Poissy*; Paris, 1824, in-18; — *Couronne poétique du général Foy*; Paris, 1826, in-8°; — *Annales militaires des Français*; Paris, 1826-1827, 12 vol. in-32; — *Petit Dictionnaire ministériel*; Paris, 1826, in-32; — *Les Veillées de Sainte-Pélagie*; Paris, 1830, 3 vol. in-12. M. Quérard dit qu'on assure « que *Les Ermites en prison*, publiés sous les noms de MM. de Jouy et Jay, ont été composés par MM. Magalon et Barginet pendant leur détention à Sainte-Pélagie ».

L. L.—r.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

**MAGALOTTI (Lorenzo)**, comte, littérateur italien, né à Rome, le 13 décembre 1637, mort à Florence, le 2 mars 1712. Son père, Orazio Magalotti, d'une noble famille florentine, remplissait des fonctions élevées à la cour pontificale. Le jeune Lorenzo, placé à l'âge de treize ans au collège des Jésuites, fit des progrès rapides surtout dans les sciences. À l'université de Pise, où il se rendit ensuite, ses rares aptitudes pour les mathématiques excitèrent l'étonnement de Viviani, qui, dans la préface de son traité *De Maximis et Minimis*, inséra un magnifique éloge du jeune étudiant. Le même Viviani le proposa au grand-duc de Toscane, et le fit agréer comme secrétaire de l'académie del Cimento. Magalotti paya son tribut à cette société savante par des *Essais d'expériences naturelles*, ouvrage dont il n'était pas satisfait lui-même, mais qui fut bien accueilli par ses confrères. L'auteur avait dix-neuf ans. Admis peu après parmi les gentilshommes de la chambre du grand-duc et très-recherché à la cour, à cause de l'agrément de ses manières, son éloquence naturelle et la variété de ses connais-

sances, il ne négligea pas les études scientifiques, et trouva même le temps d'apprendre les langues orientales, l'arabe, le turc. Il parlait et écrivait le français, l'espagnol, l'anglais. Enfin il donnait ses loisirs à la poésie italienne. Les voyages qu'il fit en France et en Angleterre à la suite du grand-duc Cosme III, en Flandre avec Octave Falconieri, internonce apostolique en Flandre, son séjour à Vienne comme envoyé du gouvernement toscan augmentèrent son érudition et le mirent en rapport avec divers savants, entre autres avec Bayle. De retour en Italie, il se remit à l'étude avec plus d'ardeur, et écrivit ses trois *Letteres sur les Athées* qui ne brillent pas par la nouveauté des idées, mais qui, dans ce genre de démonstration à la fois chrétienne et rationnelle, sont des modèles d'exposition claire, d'argumentation sensée et pressante. En 1689, Magalotti fut nommé troisième conseiller d'État par le grand-duc Cosme III. Mais en 1691 des ennuis domestiques et l'espoir de trouver le repos le décidèrent à entrer dans la congrégation des PP. de l'Oratoire, à Rome. Il y était à peine depuis quelques mois que, ne pouvant se faire à cette nouvelle manière de vivre, il quitta la congrégation. Honteux de son inconstance, il alla s'enfermer dans une villa au milieu des Apennins. Il en sortit cependant sur les instances du grand-duc, et revint à la cour de Florence, où il resta jusqu'à sa mort. Il était agrégé à la Société royale de Londres. « Il faut avouer, dit Tiraboschi, que nous n'avons de Magalotti aucun ouvrage remarquable (*insegni*) ou du moins les *Letteres contre les athées* sont le seul auquel ce titre convienne en quelque sorte... Mais dans toutes ses œuvres on découvre du talent et du savoir, particulièrement en ce qui concerne les mathématiques, et celles qui sont imprimées font regretter que tant d'autres soient restées inachevées ou inédites. » On a de lui : *Saggi di naturali esperienze fatte nell' Accademia del Cimento... e descritte del segretario di essa Accademia*; Florence, 1666, 1691, in-fol.; — *Relazioni varie, cavate da una traduzione inglese dell' originale portugese; del Nilo e perche il Nilo inondi e metta sotto le campagne d'Egitto nei giorni del maggior caldo d'Europa; dell' Unicornio et del passaggio della Fenice; dell' Ucello del Paradiso, e del Pellicano; perchè l'Imperatore degli Abissini si chiami comunemente il Prete Janni; del Mar Rosso, e sua denominazione; della Palma, sue varietà, frutto, utilità e cultura*; Florence, 1693, in-8°; — *Il mendicare abolito nella città di Montealbano da un publico ufizio di carità*, traduit du français; Florence, 1693, in-8°; — *Relazione della China, cavata da un ragionamento tenuto col gesuita Grueber*; Florence, 1697; — *Ragionamenti di Francesco Carletti sopra le cose da lui vedute ne' suoi viaggi si dell' Indie Occidentali e Orientali, come di altri paesi*;

Florence, 1701, in-8° : cette relation de Carletti a été corrigée et mise en ordre par Magalotti; — *Lettere familiari del conte L. Magalotti*; Venise, 1701, in-8° : ce sont les fameuses *Letteres contre les Athées*, desquelles nous avons parlé plus haut; — *Lettere scientifiche ed erudite*; Florence, 1721, in-4°; Venise, 1740, in-4° : deux de ces *Letteres*, sur un effet de la neige et sur le venin de la vipère, ont été traduites en français et insérées dans le *Conservateur*, mars 1760; — *Canzonette anacreontiche di Lindoro Etateo* (nom de Magalotti dans l'Académie des Arcades); Florence, 1723, in-8°; — *Lettere del conte Lorenzo Magalotti*; Florence, 1736, in-4°; — *Il Sidro, poema tradotto dall' inglese*; Florence, 1749; — *La Donna immaginaria, con altre leggiadrissime composizioni inedite*; — *Lettere familiari del conte Lorenzo Magalotti*; Florence, 1768, 2 vol. in-8°. On trouve d'autres *Letteres* de Magalotti dans *Lettere inedite d'uomini illustri* publiées par Fabroni; Florence, 1773, 2 vol. in-8°. Fabroni a aussi donné une liste des *Opere inedite* de Magalotti. Z.

Fabroni, *Vite Italorum*, t. III. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII, p. 208. — Pozzetti, *Elogio storico del conte Lor. Magalotti*; Florence, 1787, in-4°.

**MAGANZA** (*Giovanni-Battista*), l'ancien, dit *Magagno*, peintre et poète italien, né en 1509, à Vicence, mort en 1589. Originaire d'une famille noble de Mayence (en italien *Magonza*, qui était venue se fixer en Italie, il devint le chef d'une nombreuse lignée de peintres qui contribuèrent à l'éclat de l'école de Vicence. Élève du Titien, il s'efforça de suivre les traces de son maître, surtout dans le portrait. Ses compositions religieuses, telles que la figure colossale du Christ et plusieurs images de saints, témoignent d'une grande facilité et d'une certaine grâce. Ces qualités se font aussi remarquer dans ses poésies. Avec deux de ses amis, Agostino Rava et Bartolommeo Rustichello, il publia en dialecte padouan un recueil intitulé : *La Prima parte de le Rime di Magagnò, Menon e Regotto*; 1<sup>re</sup> part., Padoue, 1558; 2<sup>e</sup> part., Venise, 1562. Ces vers furent fort bien accueillis du public; de nombreuses réimpressions en ont été faites à Venise, 1569, 1584, 1610, 1620 et 1659 et renferment trois parties. P.

Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Mosca, *Descrizione di Vicenza*. — Crescimbeni, *Storia della Volgare Poesia*, II, 307.

**MAGANZA** (*Alessandro*), peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né à Vicence, en 1556, mort en 1630. Élève de son père et de Gianantonio Fasolo, il prit surtout pour modèles le Zilotto et Paul Veronèse. Habile dans la composition, assez varié dans le choix des figures, on lui reproche un coloris jaunâtre dans les carnations, des draperies raides et monotones, et aussi le manque d'expression. Malgré ces défauts, plusieurs des innombrables tableaux dont

il a enrichi Vicence et d'autres lieux de la Lombardie eussent pu être signés des grands maîtres; de ce nombre sont : à Vicence, *La Madone avec saint Jean et saint Grégoire*, dans la cathédrale; *Le Martyre de sainte Justine*, et *Le Christ mort entouré des saintes femmes*, à S.-Pietro; et la magnifique *Adoration des Mages*, à Saint-Dominique.

Il avait trois fils, peintres de talent; le premier, *Giovanni-Battista*, laissa en mourant de nombreux enfants à la charge de leur aïeul; celui-ci, dans la peste qui désola Vicence en 1630, vit périr successivement tous ses petits-enfants, ainsi que ses deux autres fils, *Girolamo* et *Marcantonio*. Frappé dans ses plus chères affections, il ne put survivre à sa douleur, et mourut la même année. Avec lui finit l'école de Vicence. E. B.—N.

Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — G.-E. Berli, *Guida per Vicenza*.

**MAGANZA** (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né à Vicence, en 1577, mort en 1617. Élève de son père, il l'aïda dans ses travaux, et l'emporta sur lui pour le fini, à en juger par le beau tableau de *Saint Benoît*, à Sainte-Justine de Padoue. Ses œuvres sont nombreuses à Vicence; les principales sont : *David dansant devant l'Arche*; *La Vierge, sainte Anne et saint Jérôme*; *La Circuncision*; *L'Adoration des Bergers*; *L'Annonciation*; *La Visitation*; enfin *La Madone avec saint Joseph et le Père éternel*. E. B.—N.

Ridolfi, *Pittori Veneti*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia*. — Mosca, *Pitture di Vicenza*.

**MAGAS** (Μάγας), roi de Cyrène, mort en 258 avant J.-C. Il était beau-fils de Ptolémée Soter et fils de Bérénice par un premier mariage. Son père se nommait Philippe. C'était, suivant Pausanias, un Macédonien de basse naissance. Droysen, au contraire, l'identifie avec Philippe, fils d'Amynas, qui commandait une division de la phalange dans les guerres d'Alexandre. Magas suivit sa mère en Égypte, et s'éleva à un haut degré dans la faveur de Ptolémée. En 308 il fut nommé commandant de l'expédition destinée à reconquérir Cyrène après la mort d'Ophellias. L'entreprise réussit complètement, et Magas obtint de son beau-père le gouvernement de cette province, qu'il exerça sans interruption jusqu'à sa mort pendant près de cinquante ans. On ne sait presque rien sur sa longue administration. Il gouverna d'abord la Cyrénaïque comme une dépendance de l'Égypte, et du vivant de son beau-père il se contenta du titre honorifique de roi. Mais après l'avènement de Ptolémée Philadelphie il refusa de reconnaître plus longtemps la suzeraineté étrangère, et déclara la guerre au roi d'Égypte. Il épousa peu après Apama, fille d'Antiochus Soter, et conclut avec ce prince un traité contre Ptolémée. Il franchit ensuite la frontière d'Égypte, s'empara de la forteresse de Paréonion et menaça Alexandrie. La guerre se termina par un

traité qui confirma Magas dans la souveraineté de la Cyrénaïque. Il fut convenu en même temps que Bérénice, sa fille, encore enfant, épouserait Ptolémée Evergète. Tranquille possesseur de la Cyrénaïque, Magas s'abandonna à la mollesse, et acquit un embonpoint énorme. On rapporte qu'il mourut de suffocation. Il laissa une fille unique, Bérénice, qui épousa Ptolémée Evergète. Arsinoé, sa seconde femme, lui survécut. Y.

Pausanias, I, 6, 7. — Polyen, II, 28. — Justin, XXVI, 3. — Agatharchidis, dans Athénée, XII, p. 550. — Belley dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, vol. XXXVI. — Thirge, *Res Cyrenensium*. — Droysen, *Hellenismus*, vol. I, p. 447; II, pp. 242-243, 321.

**MAGATI** (*Cesare*), en latin *Magatus*, savant médecin italien, né en 1579, à Scandiano (Modenais), mort en 1647, à Bologne. Il apprit la philosophie et la médecine à Bologne, où à l'âge de dix-huit ans il fut reçu docteur en l'une et l'autre science (1597); néanmoins, il continua ses études sous les meilleurs maîtres, soit à Bologne, soit à Rome. Ayant suivi à Ferrare le marquis de Pentiraglio, il fut obligé, pour éviter les tracasseries de ses confrères, de passer devant eux de nouveaux examens; il y fit preuve de connaissances si profondes, qu'il obtint en 1613 une chaire de professeur. Après avoir enseigné avec un grand éclat, il fit vœu, dans une grave maladie, de se consacrer au service de Dieu s'il revenait à la santé; aussitôt guéri, il entra dans l'ordre des capucins sous le nom de *Libérat de Scandiano*. Les instances de ses concitoyens lui firent bientôt reprendre la pratique de son art, et ses succès lui attirèrent la confiance de François 1<sup>er</sup>, duc de Modène. Il succomba aux suites d'une opération de la taille. On a de lui : *De rara Medicatione Vulnerum*, lib. II; Venise, 1616, 1676, in-fol.; Francfort, 1733, 2 vol. in-4°; « excellent traité qui serait sans défaut s'il n'était déparé par trop de théorie galénique; les bonnes choses qu'on y trouve le mettent cependant au-dessus de ce défaut »; — *Tractatus quo rara Vulnerum Curatio defenditur contra Sennertum*; Bologne, 1637, in-4°; trad. en allemand; cette apologie de l'ouvrage précédent, publiée sous le nom de J.-B. Magati, est attribuée par Denis Sancassano à César lui-même.

Son frère, *Jean-Baptiste*, médecin, mort en 1658, à Reggio, est auteur des *Considerationes Medicæ*; Bologne, 1637, in-4°. — Le fils de ce dernier, *Prosper*, né en 1642, à Reggio, mort en 1729, a écrit la vie de son oncle insérée dans la *Bibliotheca* de Manget et divers ouvrages conservés en manuscrit à Modène. P. Tiraboschi, *Bibliotheca Modenese*. — *Biogr. Méd.*

**MAGDALIUS** (*Jacques*), exégète hollandais, né à Gouda, mort vers 1520. Entré de bonne heure chez les Dominicains, il alla vers 1490 s'établir dans le couvent de son ordre à Cologne. On a de lui : *Legenda, seu vita et miracula Alberti Magni*, poème; — *Ærarium Poeticum*; Cologne, 1506, in-4°, un des premiers essais de ce genre; — *Correctorium Bibliæ, cum diffi-*

*cilium quarumdam dictionum luculenta interpretatione*; Cologne, 1508 et 1538, in-4°. A propos de cet ouvrage, où se trouvent des remarques judicieuses sur les leçons de la Vulgate, Paquot observe avec raison que pendant tout le cours du moyen âge les théologiens, notamment les dominicains, s'attachèrent à contrôler et à épurer le texte de l'Écriture, mérite qui n'appartient donc pas exclusivement aux réformateurs du seizième siècle. On a aussi de lui plusieurs ouvrages ascétiques. E. G.

R. Simon, *Histoire critique des Versions du Nouveau Testament*. — Échard, *Scriptores Ord. Prædicatorum*, t. II. — Paquot, *Mémoires*, t. VIII.

MAGDEBOURG. Voy. ERNEST DE.

MAGE (Antoine), sieur du Fief-Melin, poète français, né dans l'île d'Oléron, vivait vers la fin du seizième siècle. Goujet, qui a consacré une notice à ce poète peu connu, dit de lui : « Content de vivre au milieu de ses amis dans la province où il était né... », il ne paraît avoir ambitionné ni les charges importantes, ni les dignités d'éclat. Dans sa jeunesse la poésie fut son amusement; dans un âge plus mûr, il lui préféra l'étude du droit, et obtint quelque charge ou office de judicature qui concernait à ce qu'il paraît la baronnie d'Oléron. » Déjà vieux, il publia la *Polymnie ou diverse poésie d'Antoine Mage, sieur du Fief-Melin, divisée en Jeux et Mélanges*; Poitiers, 1601, 2 vol. in-12 : recueil médiocre, qui n'a du prix que parce qu'il est rare. On a encore de Mage : *L'Image d'un Mage, ou le spirituel d'Antoine Mage, sieur du Fief-Melin*; Poitiers, 1601, in-12, recueil de poésies morales et spirituelles, « assez ennuyeux », dit Goujet, mais qui fait honneur à la piété de l'auteur. Z.

Goujet, *Bibliothèque Française*, t. XIV, p. 378.

MAGEE (William), théologien anglais, né en 1765, en Irlande, où il est mort, en 1831. Il enseigna d'abord les langues orientales et les mathématiques à l'université de Dublin. Doyen de Cork en 1813, il devint évêque de Raphoe en 1819, et fut transféré en 1822 à Dublin, en qualité d'archevêque par l'influence du premier ministre, lord Liverpool. Il est auteur de *Discourses on the scriptural doctrines of the atonement and sacrifice*; Dublin, 1801, 2 vol. in-8°, réimpr. avec des additions; *ibid.*, 1832, 3 vol. in-8°, ouvrage très-estimé et destiné à combattre les doctrines de la secte des unitaires. K.

Rose, *New Biographical Dictionary*.

MAGELLAN (Fernand DE), célèbre navigateur portugais, né vers 1470, mort le 17 avril 1521. On suppose généralement qu'il naquit à Porto; mais des documents inédits, qu'on nous a fait parvenir du Portugal, lui donnent pour lieu de naissance Villa de Sabroza, dans la Comarca de Villareal, province de Tras-os-Montes (1).

(1) Cette indication repose, dit-on, sur un document notarié en date du 29 décembre 1504. En ce temps de sa première jeunesse, Magellan demeurait à Lisbonne, et

Les incertitudes qui entourent la jeunesse de Colomb se reproduisent aussi pour Magellan. Navarrete, qui a consacré un volume entier de sa collection à faire connaître le premier voyage de circumnavigation, n'a rien pu découvrir de complètement satisfaisant sur les premières années du grand navigateur. Les documents dont il a fait usage ne se trouvent pas néanmoins en désaccord avec ceux du manuscrit de la bibliothèque de Porto. Le jeune Magellan appartenait à la bonne noblesse du Portugal; il était ce qu'on appelait alors gentilhomme de *cota e armas*. Sa première éducation se fit dans la maison de la reine dona Léonor, femme de Jean II, dont probablement il était le page; il passa ensuite dans le palais de D. Manuel. Par la suite, il demeura à Porto, et le savant Muñoz prouve, par des pièces authentiques, l'affection particulière qu'il portait à cette ville (1). Il prenait officiellement le titre d'habitant (*vezino*) de cette cité. Il quitta pour la première fois le Portugal n'ayant guère qu'une vingtaine d'années, et se rendit aux Indes. Ce ne fut pas toutefois avec le grand Albuquerque, comme on l'a répété si souvent, qu'il entreprit ce voyage (2). Son séjour aux Indes et les campagnes qu'il fit dans l'extrême Orient lui permirent alors de recueillir les renseignements sur lesquels il basa plus tard sa mémorable entreprise. Aux Indes orientales et peut-être à Malacca, Magellan s'était lié d'affection avec un de ses cousins, Francisco Serrão, qui n'avait pas tardé à quitter la presqu'île et s'était hasardé à

Il y avait fait un testament qui existe encore. N'ayant pas d'enfants, il y institua pour sa légataire universelle Dona Theresa de Magalhães, sa sœur, épouse de João da Sylva Telles, gentilhomme du palais, avec obligation de faire prendre le nom de Magalhães à leurs héritiers en leur transmettant ses armes. Mais, il faut bien le dire, d'autres documents provenant d'une source non moins respectable sont en contradiction avec ceux-ci; ils font naître l'illustre navigateur à Villa de Figueiro, dans la province de l'Estramadure portugaise, éloignée de vingt-huit lieues de Lisbonne. Cette seconde origine est indiquée dans un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Porto, sous le n° 209; il est intitulé : *Nobitiario da Casa do Casal do Paço, offerecido á Gaspar de Barboza Nalheiro por seu tio fr. João de Madre de Deos*. Ce document généalogique, qui a fait partie de la collection du marquis de Balsemão, est le t. 8 d'un volumineux ensemble. Selon ce manuscrit, le père de Magellan, Lopo Rodriguez de Magalhães, gentilhomme du palais, avait épousé dona Margarida Nunez. Les deux conjoints étaient propriétaires d'un majorat (morgado), connu sous le nom d'Espirita Sancto. Néanmoins Lopo Rodriguez remplissait l'office d'écrivain des assises. Le grand-père du navigateur s'appelait Ferdinand comme lui; il était seigneur de Parada de Galim, dans la province de Minho; il avait pour ancêtre Alfonso de Magalhães, seigneur de Ponte da Barca et de la tour de Magalhães, dont cette famille tirait son origine et dont les ruines se voient encore.

(1) Le 24 août 1519 Magellan fit un autre testament que celui qui a été indiqué par nos documents portugais; il y prend le titre de Vezino de Porto. A cette époque Magellan avait un frère qui était encore au service du roi de Portugal et qui s'appelait Diogo de Souza, il l'institua son héritier dans le cas où le fils qu'il avait eu de Dona Beatriz Barbosa n'aurait pas vécu, comme cela eut lieu.

(2) Navarrete a fort bien prouvé que ce fut sous le premier des vice-rois de l'Inde, Francisco de Almeida, qu'il fit ses premières armes.

parcourir Java avant de se rendre aux Moluques, à Ternate, où il s'était fixé. Serrão (1) s'était marié, dans le pays qu'il avait choisi pour lieu de résidence, avec une femme indigène et avait fini par gagner la bienveillance du souverain malai, qui commandait dans l'île où il occupait lui-même le rang de capitaine général. Naturalisé pour ainsi dire dans ce pays, que ne visitait point encore les Européens, il n'oubliait pas ses compatriotes, et il entretenait une correspondance suivie avec son parent, auquel il faisait la peinture la plus vive des avantages commerciaux réservés aux étrangers dans les contrées qu'il habitait. Un autre Portugais, Duarte Barbosa, qui vers cette époque explorait les mers de l'Inde dans toute leur étendue, et devait être quelques années plus tard le beau-frère de Magellan, contribuait alors, comme Serrão, à l'éclaircir de ses lumières (2) géographiques sur des régions alors inconnues. Magellan, tout en recueillant ces renseignements, donnait des preuves de son courage personnel. Barros, qui du reste n'est guère favorable au navigateur, raconte de lui ce trait de dévouement : « Un navire à bord duquel le jeune officier servait passait du port de Cochin en Portugal de conserve avec un autre bâtiment; les deux embarcations allèrent échouer sur les bas-fonds de Padoua; les équipages purent heureusement se sauver dans les chaloupes et gagner un îlot. On agita bientôt la question d'un sauvetage plus complet, et il s'agit parmi ces hommes désolés de savoir comment on gagnerait le port le plus voisin; les chefs et les personnalités importants qui passaient à bord des bâtiments naufragés prétendaient s'éloigner sur-le-champ du lieu du sinistre; les simples matelots s'opposaient énergiquement à leur départ. Magellan n'hésita pas; il promit de rester avec les équipages en détresse, et il fit promettre aux chefs qu'aussitôt arrivés dans un port ils expédieraient du secours. Toutefois ces pourparlers exigeaient qu'il se tint dans une frêle embarcation à côté des chaloupes prêtes à mettre à la voile; les matelots se crurent un moment abandonnés par celui-là même dans lequel ils avaient mis leur confiance. Une voix sortit de la foule. « Ah! seigneur Magellan, ne nous avez-vous pas promis de rester avec nous? » Et le jeune officier, sautant d'un bond sur la plage, se contenta

de dire : « Me voilà. » Quelques jours plus tard les matelots, maintenus par la discipline, gagnaient un port voisin et pouvaient rapatrier Lisbonne.

A Malacca, où il servait probablement vers 1510, Magellan rudit encore un plus grand service. Grâce à son habileté, à sa connaissance des usages du pays, il put prévenir Sequeira des trames qui s'ourdissaient parmi les populations malaises, et qui ne tendaient à rien moins qu'à l'anéantissement complet des Portugais dans la presqu'île. Malheureusement les dates précises nous manquent, et Navarrète lui-même n'a pu les donner. Nous savons seulement qu'après avoir servi dans l'Inde, Magellan servit en Afrique, qu'il se battit bravement à Azamor, qu'il y obtint le grade de *quadrillero*, et que, durant une razzia, il fut blessé au genou, ce dont il resta boiteux toute sa vie. Nous savons également qu'à la suite d'une distribution de certains bestiaux pris dans les razzias il mécontenta les colons d'Azamor, qui firent parvenir leurs plaintes à la cour et lui suscitèrent mille ennuis.

Magellan était de retour de ses longs voyages aux Indes et en Afrique dès l'année 1512. Au mois de juin de cette année il occupa à la cour le titre de *moço fidalgo*, ou de gentilhomme du palais; l'année suivante il passa de cet emploi au rang de *fidalgo escudeiro*, gentilhomme écuyer, avec un traitement de 1,850 reis par mois et une *alqueire* d'orge, de *moradia* (1).

A cette époque l'esprit du roi D. Manoel avait été agri contre Magellan, par suite des plaintes portées contre lui; il le força à retourner à Azamor pour se justifier. Si Magellan avait déjà demandé vers cette époque une augmentation de *moradia*, après son retour d'Afrique, et lorsqu'il eut fait tomber les accusations de ses ennemis, il insista, par pur point d'honneur, sur l'extension de ce droit; cette légère faveur lui fut refusée d'une façon blessante. Dès lors ses projets prirent plus de fixité; il unit sa fortune à celle d'un homme remarquable par ses connaissances en cosmographie, et qui avait comme lui à se plaindre de la cour. Lui et Ruy Faleiro renoncèrent à leur droit de nationalité, et quittèrent le Portugal (2).

L'œuvre accomplie par Magellan fut le résultat de ses souvenirs et de ses longues méditations. On sait que bien avant l'année 1517 il s'occupait de recherches sérieuses sur la cartographie; il interrogeait les pilotes sur leurs navigations en Asie; il tâchait de se rendre compte

(1) Et non pas Serrano, comme l'écrivent inexactement les historiens espagnols et ceux qui ont suivi leur orthographe; il mourut à Ternate.

(2) On ne saurait trop insister ici sur la valeur des renseignements réunis, dès 1516, par Duarte Barbosa, fils de Diogo. Ce voyageur infatigable avait tout vu en Orient, depuis le golfe de Saint-Sébastien, dans le voisinage du cap de Bonne-Espérance, jusqu'au pays des Lecques. L'importance de son livre n'avait pu échapper à Ramusio, et il le publia, mais en le tronquant. Ce fut seulement en 1813 qu'un manuscrit portugais, rencontré inopinément, permit de rétablir ce texte précieux, altéré par le traducteur italien. *Voy.* le tome 5 de la grande publication intitulée : *Coleção de Noticias para a historia e geographia das nações ultramarinas*, etc.

(1) Avoir la *moradia*, en Portugal, c'était ce qu'on appelait jadis en France avoir bouche en cour; mais on regardait surtout ce privilège comme un droit honorifique.

(2) Navarrète n'hésite même pas à comparer sous ce rapport Magellan à Guzman et Buena, dont l'histoire est bien connue dans ses capitulations avec l'Espagne. D'ailleurs par ses traités, Magellan se défendit positivement d'avoir jamais rien à entreprendre qui pût blesser les droits de son pays. On pourrait, ce nous semble, appliquer ici à l'illustre navigateur ce que Racine disait d'un autre grand homme : « Il faut se garder de traiter injurieusement un homme si digne d'être respecté de tous les siècles. »

de ce qu'on appelait « la hauteur de l'Est-Ouest ». C'était la longitude, sous laquelle on croyait les Moluques situées dans la démarcation de la Castille, selon la bulle de partage, promulguée par Alexandre VI. Les deux frères Faleiro le servirent puissamment dans ces études préparatoires, et il écrivit à son ami Francisco Serrão, que, dans un temps prochain, il espérait devenir son hôte à Ternate et le rejoindre dans les Moluques par un chemin ignoré jusque alors.

Magellan ne donnait rien au hasard, et lorsqu'il dut mettre son projet à exécution, il s'arrangea de manière à ce que son départ de Portugal concordât avec le retour du roi Charles 1<sup>er</sup> en Castille. Ce souverain, connu depuis sous le nom de Charles Quint, revenant des Flandres, était entré dans les Asturies depuis le 19 septembre 1517. Instruit probablement de ce voyage, Magellan prit congé du roi D. Manoel, sans le prévenir de son dessein, et arriva à Séville, le 20 octobre de la même année. Il fut suivi bientôt de Ruy Faleiro, qui s'exilait volontairement de son pays. Ces deux hommes, dont les entreprises allaient changer la face du monde, étaient accompagnés d'un autre mécontent qui pouvait leur donner d'utiles renseignements et leur prêter l'appui de ses richesses. C'était un certain Christophal de Haro, qui résidait alors à Lisbonne, et qui avait rempli les Indes portugaises de ses agens et de ses nombreuses factoreries.

S'il ne put se faire écouter immédiatement des officiers de la *Contratacion* (1), Magellan trouva à Seville l'accueil le plus cordial et il y rencontra un de ses parents éloignés, dont il épousa la fille, Doña Beatriz, vers le mois de janvier 1518. La position de son beau-père devait accroître son crédit. Commandeur de l'ordre de Santiago, il était lieutenant de l'alcaïde des palais et des arsenaux du roi. Sous D. Jorge de Portugal, il avait longtemps parcouru les mers de l'Inde et avait même navigué dès 1501 avec ce hardi Jean de Nova auquel on doit la découverte de Sainte-Hélène.

Bientôt Magellan se concilia la faveur d'un homme influent, qui le servit merveilleusement dans ses projets. Ce personnage était Juan de Aranda, facteur principal de la *Contratacion*. Mais si tout souriait à l'accomplissement de ses desseins, il paraît que dès l'origine ils furent entravés par la légèreté d'esprit de son compagnon. Ce fut dans la compagnie de Ruy Faleiro qu'il quitta Séville, marchant à la suite de la duchesse d'Arcos, pour se rendre où était le roi. A Valladolid les deux voyageurs se trouvèrent réunis à Juan de Aranda; ils cheminèrent dès lors ensemble, et ce fut aux environs de Puente-Duero qu'Aranda leur ayant déclaré ce qu'il avait fait sans leur en parler dans l'intérêt de leur entreprise, ils lui offrirent la huitième partie

des profits qui devaient en résulter, s'il parvenait à obtenir un armement gratuit du monarque (1). Bien qu'il eût obligé Ruy Faleiro de sa bourse, celui-ci éleva des objections contre les offres généreuses de son compagnon. Aranda était un homme parfaitement désintéressé : il écarta tout d'abord la question d'argent et mit les deux Portugais en rapport avec le grand chancelier, le cardinal et l'évêque de Burgos. Ainsi appuyé, leur projet rencontra bien moins d'obstacles.

De tous les documents rassemblés par Navarrete il résulte qu'à son début l'entreprise de Magellan fut purement commerciale; il s'agissait d'obtenir à meilleur marché de Malacca les épices que les Portugais tiraient de Calicut. Soutenu par le crédit d'Aranda, Magellan eut plusieurs conférences avec les ministres de Charles Quint, et le jeune empereur assista plusieurs fois à ces assemblées où l'on discutait les points les plus litigieux de la géographie. On a prétendu que le grand navigateur avait connaissance du détroit qui porte aujourd'hui son nom dès son départ de Lisbonne, grâce à une carte de Martin Behaim (voy. ce nom); mais tout porte à croire que l'existence de ce détroit n'était dans la pensée de Magellan qu'à l'état de conjecture, et la meilleure preuve qu'il en était ainsi peut se tirer de la teneur des ordres qu'il donna sur les côtes de l'Amérique, lorsque, parvenu à Santa-Cruz, il prescrivit à ses capitaines de se porter, s'il le fallait, au delà du 75° de lat. (2). Mais en dépit de ses calculs et de ceux de Faleiro, qu'il présenta au conseil, la réalisation de ses promesses parut d'abord si vague, qu'on finit par ajourner l'armement; Magellan dit sans hésitation qu'il exécuterait l'entreprise à ses risques et périls, et Cristobal de Haro se proposa pour en faire tous les frais. Charles Quint prit dès lors plus de confiance dans un projet dont les résultats convenaient à ses vastes idées. Ce fut seulement le 22 mars 1518 que les clauses entre toutes les parties furent définitivement arrêtées.

La solde assignée aux deux chefs de l'expédition était considérable pour ce temps; les promesses qui leur furent faites en cas de réussite furent plus magnifiques encore. Faleiro ne devait pas en profiter, puisqu'il tomba bientôt dans un état de démence, qui termina misérablement

(1) Magellan insista surtout auprès d'Aranda pour qu'il acceptât cet arrangement.

(2) On a également affirmé, et avec moins de fondement qu'on ne le pouvait faire à l'égard de Behaim, qu'une fameuse mappemonde du quinzième siècle, jadis recueillie par D. Pedro d'Alfaro (voy. КОЗЫРЛА), faisait voir clairement l'existence du détroit. Cette carte, dit-on, jointe à un autre monument du même genre non moins précieux, fut longtemps conservée au couvent d'Alcoaba; mais depuis quelques années elle en a disparu, et les dissertations conjecturales ont seules demeuré. Il en est toujours ainsi lorsque la médiocrité cherche à rabaisser les prévisions du génie. Le pilote Perestrello, Alonso Sanchez n'ont-ils pas fourni à Colomb des cartes où étaient marquées ses découvertes et qui ont également disparu?

(1) On désignait sous ce nom l'administration coloniale qui dès lors avait pris un si grand développement.



son existence; mais il put encore accompagner au port Magellan, qui hâta les préparatifs du départ. Bientôt l'arrivée de l'ambassadeur de Portugal, qui venait demander en mariage la sœur de Charles Quint pour son souverain, faillit remettre tout en question. Alvaro da Costa fit en effet les représentations les plus énergiques au jeune empereur, à propos de l'appui qu'il accordait à deux transfuges, et il poussa, dit-on, l'excès du zèle jusqu'à vouloir faire assassiner Magellan et même (1) son pauvre associé.

Les officiers de la Contratacion s'étaient toujours montrés hostiles au voyage des Moluques : il fallut qu'un ordre exprès du jeune souverain fit taire leurs représentations. Charles Quint s'efforça d'apaiser également le roi de Portugal : pendant ce temps, Magellan activait l'armement de la flotte; mais l'argent manquait, le nouvel amiral luttait contre de puissants adversaires; il fallut encore que le trésorier Alonso Gutierrez et Christobal de Haro l'aidassent de leur bourse. Le manque de fonds n'était pas le seul obstacle que lui suscitassent ses ennemis; on parvint à amener la population contre lui, et le 22 octobre 1518, sous le vain prétexte qu'il substituait à bord de ses bâtiments les armes du Portugal à celles de la Castille, tandis qu'il n'y plaçait que les siennes, comme c'était son droit, il faillit être mis en pièces; les épées furent tirées contre ses adhérents, et sans les efforts du docteur Matienzo, il est probable qu'il eût succombé. Charles Quint lui fit une réparation publique, réprimanda les officiers de la Contratacion, et de Barcelone donna les derniers ordres pour le départ de l'expédition.

Ce fut précisément au moment où Magellan allait réaliser sa pensée, que son grand cœur reçut l'atteinte la plus douloureuse. Un de ses anciens compatriotes, avec lequel il se trouvait sur le pied de l'intimité, et qui avait ostensiblement à Séville le titre d'agent commercial de Manoel, Sébastian Alvarez, vint le trouver et lui dit résolument que s'il n'abandonnait ses projets et s'il ne retournait à Lisbonne, ce serait la dernière fois qu'il le saluerait du titre d'ami (2); qu'il se trompait d'ailleurs sur les intentions réelles de Charles Quint et même sur celles de son associé Ruy Faleiro; « qu'il avait grand tort de goûter ainsi le miel dont l'évêque de Burgos lui enduisait les lèvres; que la cruelle vérité ne tarderait pas à se manifester, et qu'à l'égard de son compagnon, il était certain qu'il ne voulait plus suivre la même route que lui, se proposant de naviguer directement au sud. Magellan ne se laissa pas ébranler par les repré-

sentations énergiques de Sébastian Alvarez; mais il n'est que trop vrai qu'on était parvenu à détacher de sa cause Ruy Faleiro, et que celui-ci, qui n'avait pas d'ailleurs réalisé toutes ses promesses (1), se montrait déjà hostile à l'ami dont il servait naguère les hardis projets.

A cette époque, et au moment où le grand drame se nouait, l'homme d'action prenait de droit le rang qu'il devait occuper; l'homme aux conjectures plus ou moins ingénieuses, basées sur les théories scientifiques si incertaines de l'époque, n'était plus que sur le second plan. De l'examen attentif des documents originaux il résulte d'ailleurs clairement un fait : c'est que Ruy Faleiro, dont la tête commençait probablement à s'affaiblir, avait déjà perdu une partie du crédit dont il était d'abord environné. Son nom, qui est mis toujours en tête dans les actes, ne vient plus que le second, et en définitive, après avoir été nommé commandeur de l'ordre de Santiago comme son compagnon, il est décidé qu'il partira après lui, commandant une autre expédition, qui doit le suivre. Il est évident que sans vouloir commettre ouvertement une injustice, on était bien aise de se débarrasser des insistances du malheureux astronome, que le populaire croyait d'ailleurs en commerce avec le mauvais esprit et qu'on saluait, dit-on, dans les rues de Séville du titre de nécromant. Avec la dignité d'inspecteur général (*veedor general*), la volonté de Charles Quint donna à Magellan un compagnon, jouissant pour ainsi dire des mêmes prérogatives que lui, et qu'on peut considérer en réalité comme ayant été le mauvais génie de l'expédition. Il s'agit ici de ce Juan de Carthagena, créature d'un prélat puissant et qui, en outre des prérogatives attachées à son titre, devait commander le troisième navire de la flotte (2).

Le rival le plus actif et, de plus, l'en-

(1) Dans une requête adressée par Magellan aux officiers de la Contratacion, il est dit positivement que Francisco Faleiro, frère du commandeur, devra avoir le commandement d'un des navires de l'expédition; mais que le dit Ruy Faleiro doit donner les renseignements scientifiques qu'il s'est engagé à fournir : *De y entrefque a los dichos señores oficiales e a el et altura de la longitud de est hurste (sic) con todos los requerimientos que cumplan a ella segund que se ha ofrecido para que quede en la dicha casa e se leve en la dicha armada. Il ajoute e que no dando la dicha altura, como dito tiene, que no consiento en su quedadr. Magellan veut que le savant s'exécute, ce que jusque alors il n'avait pas voulu faire, et, selon lui, cela prouve qu'il n'avait pas tiré grand chose de son association avec lui. Dans un autre ouvrage de Navarrete, on voit néanmoins que les travaux astronomiques de Faleiro, préparés pour l'expédition, furent mis à profit ou du moins examinés au point de vue scientifique dans la baie de San-Julian. Voy. *Historia de la Nautica*.*

(2) Les lettres de nomination qui confèrent à Juan de Carthagena le titre de *veedor general*, l'ajoint à Magellan *como su conjunta persona*. Cette clause, réclamée probablement avec instance par les rivaux de Magellan, qui ne pouvaient voir sans chagrin le commandement absolu de la flotte dévolu à un Portugais, devait nécessairement entraver la marche de l'expédition; on peut dire qu'elle faillit la perdre.

(1) On trouve à ce sujet quelques renseignements dans Faria y Souza, *Europa Portuguesa*, l'évêque de Lamego, D. Fernando de Vasconcelos, insistait pour qu'on se défit de Magellan.

(2) Voy. dans le I, IV de la collection de Navarrete : *Carta escrita de Sevilla al Rey de Portugal por Sebastian Alvarez, su factor, sobre las contradicciones que sufria Magallanes*, etc., p. 153.

nemi le plus acharné de Magellan était un de ses compatriotes, Estevam Gomez, qui avant l'arrivée en Espagne du nouvel amiral s'était vu sur le point d'obtenir le commandement d'une escadre presque aussi considérable que celle qui allait partir. Pour toute grâce, il parvint à faire partie de l'expédition; on peut donc affirmer que jamais entreprise mémorable ne commença pour celui qui l'avait conçue sous de si fâcheux auspices. Avant de réaliser sa pensée immense, Magellan avait à vaincre les sourdes inimitiés et les propos d'une basse envie. D'un mot Charles Quint les fit taire. Au mois d'août 1519, l'assistant de Séville, Sancho Martinez de Leiva, reçut l'ordre de remettre à Magellan l'étendard royal, dans l'église de Sancta-Maria de la Triana, et de recevoir son serment. Faleiro, déjà malade, se voyait courtoisement écarté; tout était prêt pour le départ, le 10 août 1519; mais ce ne fut que le 3 septembre qu'il devint possible de mettre à la voile de San-Lucar de Barrameda.

Le commandement de la flotte avait été réparti ainsi: Magellan avait arboré son pavillon à bord de la *Trinidad*, qui jaugeait 120 *toneles*. Le *San-Antonio*, qui était exactement du même port, avait pour commandant Juan de Carthagena. La *Concepcion* était dirigée par le capitaine Gaspard de Quesada, et ne jaugeait pas plus de 90 tonneaux; la *Victoria* n'en avait que 85, et était confiée à Luiz de Mendoza; enfin, le *Santiago*, frêle embarcation de 75 *toneles* (1), avait pour capitaine João Serrão, que les Espagnols appellent Juan Serrano et dont nous recifions ici le nom, pour la première fois. Dans le choix des autres personnages importants de la flotte, l'influence du chef se faisait naturellement sentir, et l'on comptait encore plusieurs Portugais. Duarte Barbosa, cousin de l'amiral, Alvarez de Mesquita, Estevam Gomez et João Rodriguez de Carvalho, représentaient au milieu des Espagnols la nation active qui avait déjà accompli pour son propre compte tant de grandes découvertes. Les Français et les Flamands ne manquaient pas à l'expédition; mais on ne comptait pas, il est vrai, parmi eux un seul individu investi de quelque commandement important, et c'est probablement jusqu'à ce jour ce qui les a fait passer sous silence. Toutefois, l'entreprise de Magellan est un tel événement dans l'histoire, qu'il peut sembler encore glorieux pour la France d'y compter quelques-uns de ses enfants. Nous citerons donc ici ces noms oubliés dans les fastes de notre marine: les cinq navires comptaient parmi leurs matelots et leurs

matres d'équipage Jean-Baptiste, de Montpeller, Petit Jean, d'Angers, maître Jacques, de Lorraine, Roger Dupiet, Simon, de La Rochelle, Étienne Villon, de Troye, Bernard Mahuri, de Narbonne, Barthélemy Prior, de Saint-Malo, Ripart, Bruzen, de Normandie, Pierre le Gascon, de Bordeaux, Laurent Caurat, Jean-Breton du Croisic en Bretagne. Nous omettons ici à dessein le nom du seul enfant de Paris dont les rôles d'équipage nous aient gardé le souvenir: trop de doutes subsistent à son égard; toutefois, il est bon de le rappeler ici, les listes sont muettes sur ces noms au retour; un seul Français accomplit alors le tour du monde, et revint à bord de la *Victoria*.

Navarrète a donné pour la première fois les rôles d'équipage sur lesquels sont inscrits 265 hommes et l'énumération minutieuse des articles composant les divers chargements: rien n'est mieux ordonné, on peut le dire à la louange de Magellan, dans nos modernes expéditions: si toutefois, on en excepte les approvisionnements d'eau et de vivres, qui paraissent avoir été insuffisants, comme ils l'étaient presque toujours alors. Dans un autre ordre de choses, un fait, généralement omis, caractérise ici l'esprit profondément religieux de Magellan. Après avoir fait son testament à Séville, il envoya au roi une supplique dans laquelle il lui demande l'autorisation de remettre aux pauvres moines du couvent de la Victoria, dans le faubourg de la Triana, les 12,500 maravedis dont il avait été gratifié par la munificence royale lorsqu'il avait été nommé commandeur de Santiago.

Magellan mit à la voile de San-Lucar de Barrameda, le 20 septembre 1520. Et au nombre des hommes d'une valeur incontestable qu'il emmenait avec lui, il faut mettre le Véronais Francisco Pigafetta, qui devait être l'historiographe le plus sincère de sa mémorable expédition, s'il n'en fut pas toujours le plus éclairé (1). Parmi ceux qu'emmenait la flotte, on remarque ce Duarte Barbosa, qui joua un rôle si important dans le cours de l'expédition et dont la relation, récemment découverte, a jeté une lumière inat-

(1) L'un des astronomes les plus savants du dix-huitième siècle crut devoir soumettre le récit du voyageur Italien à un examen minutieux, et il prouve, dans des observations demeurrées manuscrites, que Pigafetta confondit au retour, de la façon la plus étrange, plusieurs positions de terres, aujourd'hui bien connues. Voy *Recherches géographiques sur l'état et la position des lieux où l'on pourra observer le passage de Venus avec plus d'avantage*, p. 301 parmi les manuscrits de la bibl. Sainte-Genève. La question, du reste, a été fort éclaircie depuis, tant par l'importante publication faite par Navarrète dans le t. IV de sa *coleccion de Finges* que par l'impression dans les *Noticias ultramarinas* d'un précieux manuscrit de la bibliothèque impériale de Paris. En ce qui regarde plus particulièrement Pigafetta, nous renvoyons à ce nom, en faisant observer toutefois que depuis une lumineuse discussion des faits, insérée dans les *Annales de la Société de Géographie*, par M. Thomassy, il est prouvé que les premiers récits du voyageur Italien furent écrits en français; la même chose avait eu lieu déjà à l'égard de Marco Polo.

(1) On est étonné de la petite dimension de ces bâtiments, destinés à accomplir un si prodigieux voyage. Cependant il faut ici faire une observation avec le savant Navarrète: le *tonele* était plus considérable que notre *tonneau*. Cette mesure de capacité ne doit pas être confondue avec la *tonelada*, en usage particulièrement à Séville et représentant un poids de 2,000 livres: 10 *toneles* équivalaient à 12 *toneladas*.

tendue sur les régions pour ainsi dire inexplo-  
rées, théâtre des derniers exploits de Magel-  
lan (1). La flottille se dirigea d'abord vers les Ca-  
naries, puis elle prit sa route entre le cap Vert  
et les îles qui portent ce nom. Ce fut alors que  
Magellan put mesurer l'étendue de la tâche qu'il  
lui restait à accomplir; le début de ses efforts,  
le moment où il avait fallu faire prédominer son  
idée n'avait offert comparativement qu'une lutte  
facile : tout homme résolu eût pu l'engager; mais  
l'instant où se montra le grand cœur du capitaine  
général fut celui où il fallut se faire reconnaître  
comme un maître absolu, au milieu d'ennemis ou  
de rivaux. La première atteinte portée à l'autorité  
du chef vint précisément de celui qui eût dû la  
maintenir; Jhan de Carthagena, qui croyait pou-  
voir se dire en tout son égal, voulut s'assurer tout  
d'abord de la manière dont on accepterait ses  
prétentions. Un jour qu'il devait se rendre à bord  
de la *Capitane*, il laissa arriver son embarcation  
à peu de distance de la *Trinidad*, et il cria  
insolemment en forme de salut dérisoire : *Dios  
os salve señor Capitan y Maestre* (Soyez en la  
garde de Dieu, seigneur capitaine et maître et  
bonne compagnie). Mais aussitôt Magellan reven-  
diqua avec énergie son titre de capitaine général,  
et fit taire pareille familiarité. Carthagena, loin  
de s'amender, dit alors que Magellan avait tort  
de se plaindre; que la veille il l'avait salué avec  
le meilleur matelot de la flotte, et que par la suite  
il l'irait saluer avec un mousse. Il ne s'en tint pas  
là. Un délit honteux, reproché trop souvent aux  
marins du seizième siècle, ayant été commis à  
bord du *San-Antonio*, un conseil militaire fut  
convoué pour juger le coupable; Juan de Car-  
thagena s'y étant présenté avec arrogance, une  
vive discussion s'éleva sur la manière dont on  
devait saluer les chefs, et le *veedor* éleva la voix.  
Magellan le saisit par son vêtement à la poitrine,  
et lui déclara qu'il était prisonnier; en vain celui-  
ci invoqua-t-il l'aide des autres officiers, pour  
que le chef de la flotte perdît immédiatement  
son autorité et fût renfermé lui-même, il ne  
parvint à se faire écouter d'aucun des assistants;

(1) Duarte Barbosa, né vers la fin du quinzième siècle,  
était le propre fils de ce Diogo Barbosa qui avait donné  
sa fille à Magellan, et qui, devenu le favori le plus intime  
de D. Alvaro de Braganca, avait, comme nous l'avons dit,  
visité les Indes, au début des grandes découvertes. Duarte  
Barbosa avait imité son père. Après avoir exploré dans  
presque toute leur étendue les Indes orientales, il était  
allé aux Moluques, et avait observé avec une rare sagesse  
ces régions ignorées. Son livre était déjà terminé  
en 1516. La relation si exacte de Barbosa n'avait pu  
échapper complètement au judicieux Ramusio; toutefois  
cet infatigable collecteur n'en avait donné qu'une traduc-  
tion, où les faits se trouvaient parfois déplorablement  
altérés. L'original fut retrouvé vers 1813, en Portugal,  
mais sans nom d'auteur et accompagné de relations  
étrangères au texte. Les notables différences qui existent  
entre la narration portugaise et la traduction italienne  
déterminèrent l'Académie des Sciences de Lisbonne à en  
donner une édition nouvelle. Le livre de Duarte Barbosa  
fut édité en 1812 par Fr. Mendez Trigo, dans la *Col-  
lecção de noticias para a historia e geographia das na-  
ções ultramarinas*, t. IV.

il lui fallut subir une peine plus rigoureuse; il  
fut mis au cep, comme un simple matelot; sur  
les supplications seulement des autres capi-  
taines, tout ce qu'on put obtenir de l'inflexible  
sévérité du général, ce fut qu'il demeurât comme  
prisonnier, en la garde de Luiz de Mendocça, le  
trésorier de l'expédition, ou pour mieux dire  
sous celle du simple comptable Antonio de Coca.

On était sur les côtes de Guinée lorsque cet  
événement arriva. Magellan poursuivit sa route,  
et se dirigea sur le Brésil; il atteignit ce pays  
par les 23° 30' de lat. méridionale, et pénétra  
dans la baie de Rio de Janeiro, le 13 décembre  
1520. Il l'appela Porto de Santa-Lucia, et Piga-  
fetta ne tarit pas en éloges de cette terre bénie,  
où pour un couteau on obtenait cinq ou six  
poules et pour un peigne deux oies, tandis qu'il  
suffisait d'offrir un petit miroir aux Indiens pour  
qu'ils livrassent une quantité de poissons excel-  
lents suffisant au repas de dix personnes. Long-  
temps on a cru que la baie magnifique où s'é-  
lève Rio de Janeiro avait eu Magellan pour  
premier explorateur. Des documents restés jus-  
qu'ici inconnus nous prouvent que dès l'année  
1511 elle portait le nom de Bahia de Cabo-frio;  
elle avait alors pour unique habitant européen  
un certain João de Braga, qui s'était fixé dans  
une de ses îles les plus fertiles. Sous le titre de  
*feitor*, il y faisait un commerce actif de bois de  
teinture; les navigateurs dieppois la visitaient  
fréquemment dès cette époque, et enfin quatre  
ans avant l'arrivée de la flotte Pero Lopes l'avait  
explorée. Magellan n'y rencontra que des Tupi-  
nambas, durant les treize jours qu'il y demeura.

La route fut poursuivie; les navires arrivèrent  
par les 34° 40' de lat. mér. On était à l'embou-  
chure du Rio de la Plata, que dominaient alors  
les terribles Charruas, dont les derniers repré-  
sentants sont venus mourir sur les bords de la  
Seine, en 1830. Préoccupé d'antiques traditions,  
l'historiographe de l'expédition vit dans ces In-  
diens belliqueux des espèces de géants, et les  
accusa d'anthropophagie; aucune de ces deux  
opinions n'était fondée. Mais il préluda ainsi aux  
fables qu'il débitera bientôt sur les Patagons.  
Après s'être assuré que le détroit qu'il cherchait  
n'était pas dans ces parages, Magellan s'avança  
encore vers les parages au sud, et le 31 mars  
l'escadre entra dans le port de San-Julian. C'é-  
tait là que le capitaine général prétendait hiver-  
ner; mais ce fut aussi dans ces régions froides  
et désolées que le mécontentement des équipages  
se manifesta avec le plus de violence, les rations  
avaient été diminuées; la découverte du détroit  
n'apparaissait plus à l'esprit de ces hommes dé-  
couragés que comme un leurre trompeur auquel  
il ne fallait plus croire. Irrités par les propos  
haineux de leurs chefs, la plupart des marins  
demandaient leur retour en Espagne. Magellan  
fut sourd à toutes les réclamations, et déclara  
qu'il était décidé à mourir plutôt que de revenir  
à Séville chargé d'ignominie; les murmures ces-

sèrent en apparence, mais les complots se poursuivirent. Enfin ils éclatèrent, bien peu de jours après qu'on eut mouillé dans la baie de San-Julian. Nous avons raconté ailleurs ce drame sanglant, et nous en reproduisons ici les principales circonstances (1).

Le 1<sup>er</sup> avril 1520, Magellan convoqua tous les capitaines, les officiers et les pilotes faisant partie de l'expédition pour entendre la messe et pour dîner ensuite avec lui. Alvaro de la Mesquita et Antonio de Coca, accompagnés de leurs gens, se rendirent à son invitation; elle ne fut acceptée ni par Luiz de Mendoza ni par Gaspard de Quesada. Jean de Carthagena, prisonnier de ce dernier, en était naturellement exclu. Alvaro de Mesquita alla seul dîner avec le capitaine général, dont il était le propre cousin, puis il retourna à son navire. Durant la nuit Quesada et Carthagena passèrent avec trente hommes environ de la *Concepcion* sur le San-Antonio, disant qu'on eût à leur livrer ce même Alvaro de Mesquita, qui n'était pas de leur parti. Le maître Juan de Eliorraga défendit énergiquement son capitaine, et Quesada, emporté par la colère, le frappa de quatre coups de poignard au bras en s'écriant : « Vous aller voir que ce fou nous empêchera de faire notre affaire ». Mesquita tomba au pouvoir des conjurés; on seconrut néanmoins le brave Eliorraga. Après cette échauffourée, Carthagena, se disant libre, passa à bord de la *Concepcion*; Quesada resta sur le *San-Antonio*; Mendoza dut commander la *Victoria*. Les trois officiers révoltés n'osèrent toutefois se porter contre le capitaine général; ils lui envoyèrent demander seulement l'accomplissement des ordonnances rendues, affirmaient ils, par Charles Quint en leur faveur, et s'opposant à ce qu'il les maltraitât. Ce faisant, ils lui promettaient de le traiter de seigneurie et de venir lui baiser la main, ce qui, en style de l'époque, équivalait à une promesse d'entière soumission. Magellan leur fit répondre immédiatement qu'ils se rendissent à bord de la *Trinidad*, et qu'il s'entendrait avec eux. Ils se refusèrent à cette proposition; le capitaine général n'hésita plus : il retint le long de son bord la chaloupe qui venait de lui apporter cette réponse, et faisant armer six hommes résolus de son équipage, il les mit dans l'esquif de la *Trinidad* sous le commandement de l'algazil Gonzalo Ginez de Espinosa. Arrivé à bord, l'officier de justice présenta une lettre de Magellan au trésorier Luiz de Mendoza, par laquelle on l'engageait encore à passer à bord de la *Capitaine*. Au moment où celui-ci souriait, dit le chroniqueur, en ayant l'air de dire : Tu ne m'attraperas pas où tu me voudrais voir, Espinosa lui donna un coup de poignard dans la gorge, et un matelot le frappa au même instant de son coutelas à la tête; Mendoza tomba. Assuré à l'avance de l'exécution de ses ordres,

Magellan avait dépêché une embarcation avec quinze hommes armés sous les ordres de Duarte Barbosa, et ceux-ci s'emparèrent de la *Victoria* sans que les équipages, dévoués au capitaine général, fissent la moindre résistance. Ceci avait lieu le 2 avril. Dès le jour suivant Magellan sut agir avec tant de promptitude et une telle habileté qu'il fit rentrer dans l'obéissance les équipages des deux autres navires et qu'il eut à sa discrétion les révoltés. On voudrait pouvoir néanmoins effacer de l'histoire du grand navigateur les souvenirs sanglants qui complètent ce douloureux épisode.

Le 4 avril, par l'ordre du capitaine général, le corps de Mendoza fut porté à terre et l'exécuteur le coupa par quartiers; puis un officier public proclama à haute voix la sentence qui flétrissait la mémoire du trésorier et qualifiait cet officier du nom de traître. Trois jours après, Magellan fit décapiter Gaspard de Quesada, et ce fut le propre domestique de ce capitaine, un certain Luiz de Melino, qui, pour échapper à la hantise, se chargea de la terrible exécution, semblable en tout, par son issue, à celle de Mendoza. Juan de Carthagena et le prêtre Pedro Sanchez de La Reina, convaincus d'avoir contribué à soulever les équipages, furent abandonnés sur ces plages, à peu près sans ressources et munis seulement de quelques provisions; mais, après avoir vécu durant quelque temps dans cette solitude désolée, ils furent recueillis par Estevan Gomez, dont on verra plus tard le lâche procédé. Magellan parvint à plus de quarante marins qui avaient encouru une condamnation à la peine capitale. Mais s'il se relâcha de son inflexible sévérité, c'est que leurs services lui étaient devenus indispensables.

Après cet acte de justice rigoureuse, Magellan n'eut plus qu'un ennemi à redouter dans la flotte; mais cet ennemi, qui était un Portugais, n'avait pas le courage de ceux qu'on venait d'exécuter; il ne se déclara que par une fuite oisive, et son esprit cauteleux temporisa. Il faut dire cependant ici que Estevan Gomez contribua à l'exploration du détroit.

Ce fut dans la baie de San-Julian que les premiers Tehuelches qu'eussent vus encore les Européens se présentèrent aux compagnons de Magellan. Frappés de l'étrange chaussure qu'ils portaient, ils leur donnèrent la dénomination de *Patagons*, ce qui signifie en vieux castillan *les grands pieds*. Ce fut, comme on sait, sous ce nom fameux et d'après les récits exagérés de Pigafetta, qu'ils acquirent bientôt une renommée fantastique. C'était au dix-neuvième siècle qu'il appartenait de juger ce grand procès, et A. d'Orbigny, en donnant la mesure exacte de ces prétendus géants, s'est vu cependant contraint d'avouer que le voyageur italien avait pu être fort bien trompé dans son évaluation, par l'étrange aspect que prennent toujours ces sauvages, aux yeux de l'observateur, quand on les voit pour

(1) *Voyageurs anciens et modernes*, 1823, gr. in-32, par M. Ed. Charton, t. 3.

la première fois; la taille des Tehuelches, qui s'était élevée jusqu'à sept ou huit pieds, n'a plus aujourd'hui qu'un mètre quatre-vingt-douze centimètres; les mesures consciencieuses d'Alcide d'Orbigny sont là pour le prouver (1).

Pendant cette longue relâche dans le port de San-Julian, le *Santiago* s'était avancé dans le sud; mais à vingt lieues de là, en pénétrant dans le Rio de Santa-Cruz, il avait été poussé à la côte durant une tempête; heureusement le navire seul s'était perdu, et Serrão avait pu ramener au lieu du campement général son équipage et son chargement. Voyant la saison plus favorable, Magellan mit à la voile de ce port, où il était resté près de cinq mois, le 24 août, et deux jours après il entra dans le Rio de Santa-Cruz, où la flotte elle-même faillit périr. Ce fut là qu'au moment où il venait d'échapper à un danger imminent, Magellan donna d'un esprit ferme ses dernières instructions à ceux de ses compagnons sur lesquels il pouvait compter. Les navires allaient se séparer, et ils devaient remonter vers le sud en suivant les contours de la côte jusqu'au 75° degré avant de rétrograder; le passage qu'il cherchait, il en était sûr, devait se rencontrer; mais si, contre ses prévisions, il arrivait que ces terres désolées n'offrissent aucun passage, les navires devaient prendre la route des Moluques, par la voie du cap de Bonne-Espérance et de l'île de Madagascar, en se tenant toutefois à grande distance de ces deux points. L'expédition sortit de Santa-Cruz, le 18 octobre, et Magellan, se trouvant le 21 à cinq lieues de la côte, par les 52° de lat. australe, vit le fameux cap, si connu depuis sous le nom de *las Virgines* (des Vierges). Il l'ignorait encore; mais c'était l'entrée du fameux détroit; il avait pénétré à peine dans la baie que signale cette terre élevée aux navigateurs, qu'il expédia pour une reconnaissance de cinq jours le *San Antonio* et la *Concepcion*; les deux navires accomplirent leur exploration et revinrent: les deux commandants étaient convaincus dès ce moment que le passage tant désiré était découvert. Magellan le crut aussi, nous dit Navarrete; mais, pour plus de sûreté, il voulut que la reconnaissance hydrographique fût poussée jusqu'à cinquante lieues. On aura peine à le croire, dans ce moment solennel, la seule opposition qu'il rencontra vint d'un compatriote; il réfuta victorieu-

sement les raisons sans consistance exposées par Estevan Gomez; mais ce pilote jouissait parmi les marins d'une haute influence, et Magellan fut contraint de lancer un ordre du jour qui défendait, sous peine de vie, toute conversation touchant le voyage et surtout touchant le manque de vivres, dont on effrayait les équipages. Il traversa alors la grande baie où il était mouillé, franchit un canal d'une lieue, puis rencontra encore une baie spacieuse qui se terminait par une sorte de goulet, à l'extrémité duquel se trouvait un golfe parsemé d'îles. Dès lors le détroit se présentait sous un aspect moins irrégulier, bien qu'il offrît encore bien des sinuosités, bien des passages sans issues, bien des petits ports, où il fallait mouiller surtout la nuit, pour faire reposer les gens. Magellan avait franchi de cette façon une cinquantaine de lieues, lorsqu'il expédia prudemment le *San-Antonio* pour découvrir l'issue d'un canal, qui se dirigeait au sud-est entre des montagnes couvertes de neige. Ce bâtiment devait être de retour après trois jours d'exploration; il ne revint pas. Lorsqu'il se vit une seconde fois loin de la *Capitaine*, l'implacable ennemi de Magellan, le pilote Estevan Gomez, trouva le moyen d'amener l'équipage du *San-Antonio* contre son commandant Mesquita, sous prétexte que ce chef avait prêté main-forte à son parent durant les événements de la baie de San-Julian et, sortant bientôt du détroit, il conduisit le navire sur les côtes de Guinée d'où il gagna le port de Séville, le 6 mai 1521. Ne voyant pas revenir Alvaro de Mesquita, Magellan multiplia ses recherches, pour découvrir le lieu où, dans sa pensée, il s'était perdu; puis il continua sa route jusqu'à ce qu'il eût doublé la côte au nord formant le cap Victoria. Il vit enfin à l'extrémité de la côte sud un autre cap avec une île, et il comprit qu'il était arrivé au terme de ses travaux; ce monticule reçut de lui le nom de *cabo Descado* (le cap Désiré). Au bout de vingt jours de navigation, il entra enfin dans une autre mer. Durant ce trajet nul aborigène ne s'était présenté à lui; mais avant que le détroit eût reçu le nom glorieux que le monde lui a imposé, le hardi navigateur l'appela simplement *Tierra del Fuego* (la Terre du feu). Fidèles à une vieille coutume, lorsqu'ils veulent s'avertir entre eux d'un événement intéressant leur sécurité, les invisibles habitants de ces régions signalaient d'île en île, par des feux allumés, le passage des navires. Ces terres en effet ne sont qu'une agglomération d'îles innombrables; et avant la mémorable expédition de King, qui a exécuté l'hydrographie complète du détroit, ce grand fait avait été déjà signalé par Beauchesne-Gouin, qui au temps de Louis XIV prit possession de tout le détroit et l'explora durant sept mois (1).

(1) Voy. *L'Homme Américain*. On trouvera dans cet ouvrage l'indication précise des diverses évaluations données par les voyageurs touchant la taille des Tehuelches. Ce travail consciencieux est sous forme de tableau; il ramène dès le premier coup d'œil le lecteur à la vérité. En donnant la discussion des faits, A. d'Orbigny ajoute: « Nous avons été, nous ne le dissimulerons pas, trompés nous-même plusieurs fois à l'aspect des Patagons. Le dirigeur de leurs épaules, leur tête nue, la manière dont ils se drapent de la tête aux pieds avec de s manteaux de peaux d'animaux sauvages cousus ensemble, nous faisaient tellement illusion, qu'avant de les mesurer nous les aurions pris pour des hommes d'une taille vraiment extraordinaire. »

(1) Dumont d'Urville ignorait cette circonstance. Lorsqu'il alla visiter le détroit, qu'il parcourut dans la moitié de sa longueur. Deux manuscrits du plus haut intérêt, déposés à la bibliothèque du dépôt des cartes de la ma-

Lorsque Magellan sortit du détroit, le 27 novembre 1520, il n'avait plus sous ses ordres, que la *Trinidad*, la *Victoria* et la *Concepcion*; il se dirigea au nord-ouest, et dès lors, comme on sait, il nomma ce grand océan, qu'il trouva alors sans tempêtes, la *mer Pacifique*. La première terre qu'il y rencontra fut une île montagneuse, couverte de forêts, mais sans habitants, qu'il appela *San-Pablo* (Saint-Paul); il l'aperçut le 24 janvier 1521, et il en vit une autre également déserte, le 4 février; c'était celle de *los Tiburones*, ou des requins; il en forma un goupe qu'il désigna sous la dénomination d'*Islas des-venturadas*. Vinrent ensuite les îles des Voiles latines (*islas de las Velas latinas*) ou des Larçons, qui plus tard devaient prendre le nom d'îles Marianes. Le 9 mars il les avait déjà perdues de vue, et peu de jours après il entra dans les mers qui baignent l'archipel de Saint-Lazare; il avait alors devant lui, sans s'en douter, le plus riche joyau de la couronne d'Espagne, les Philippines (*voyez LEGAZPI*). A la suite d'un gros temps, Magellan aborda la petite île Mazagua, dont le chef l'accueillit favorablement; mais ce roitelet n'avait pas de ressources suffisantes pour ravitailler ses navires, et il lui donna le conseil de se rendre à Cébu (Zébon). Là, selon lui, Magellan devait trouver chez un roi auquel il était uni par les liens de la parenté les objets nécessaires à la réparation des navires et les vivres indispensables au rafraîchissement des équipages. Tout se passa comme l'avait prévu ce chef, animé de sentiments si bienveillants; mais à Cébu, Magellan trouva mieux qu'un asile favorable; au moyen de ses interprètes, il introduisit le christianisme dans ces contrées et bâtit une église. Au bout de quelques jours, le roi et la reine de Cébu étaient devenus chrétiens et douze cents de leurs sujets avaient reçu le baptême; les Européens comptaient désormais des frères où ils pouvaient craindre de ne rencontrer que des ennemis. L'île reçut une factorerie; mais en fondant cet établissement commercial, dont on pouvait attendre de si grands résultats, Magellan fit une faute; il établit, de son autorité privée, Hamadar (c'était le nom du souverain de Cébu, comme chef suzerain des autres rois : deux petits radajhs obéirent à cette injonction; les autres repoussèrent avec énergie les prétentions de l'étranger. Le plus puissant de ces chefs mécontents était le roi de Matan ou Mactan, qui leva pour résister aux Européens une armée de six mille guerriers. Magellan s'irrita de ce qu'il regardait déjà comme une désobéissance coupable; il refusa également d'écouter les conseils du roi de Cébu et ceux de Juan Serrão, et il se décida à aller porter la guerre chez le roi de Matan avec trois bateaux et soixante hommes

seulement de débarquement; il était, il est vrai, accompagné par mille Indiens que Hamadar voulut commander lui-même; mais il se croyait si sûr de la victoire, qu'il fit promettre à ce radjah de ne l'aider qu'en cas d'urgence absolue. On partit de l'île hospitalière, et l'on arriva devant Matan, avant la pointe du jour. Magellan laissa cinq hommes environ pour garder les embarcations, que le ressac et les rochers forçaient de se tenir monillés à quelque distance de la plage. Au lever de l'aurore, cinquante-cinq hommes marchèrent vers l'intérieur de l'île. Cette petite armée trouva la bourgade où résidait le roi abandonnée et l'incendia; mais alors un bataillon d'Indiens sortit du lieu où il était embusqué, et engagea le combat; les chrétiens virent bientôt qu'ils n'avaient pas affaire à ce seul détachement; un autre corps les attaqua vigoureusement à coups de pierres, de flèches et de javelines; on combattit ainsi durant une partie du jour; les Espagnols se sentaient fatigués; les Indiens recevaient des renforts. Magellan comprit alors seulement jusqu'où l'avait entraîné un courage téméraire : ce qui l'avait perdu c'étaient, sans nul doute, ses souvenirs de l'Inde et la mémoire des combats où il avait vu une poignée de ses compatriotes mettre en déroute des armées; il avait confondu malheureusement les rusés et courageux Malais avec les faibles Hindous. Son sang-froid néanmoins ne l'abandonna pas; il se replia sur la plage, et il allait gagner les embarcations lorsqu'une pierre l'atteignit à la jambe et le renversa à terre; un coup de lance l'acheva. Ainsi périt, le 27 avril, ce grand navigateur, dont la postérité a placé le nom à côté de celui de Colomb : le capitaine de la *Victoria* mourut avec lui, et six Espagnols succombèrent avec quelques Français.

Lorsque cet événement funeste arriva, Magellan avait accompli sa mission, et l'immense problème qu'il s'était jadis posé était déjà résolu. Nous ne suivrons pas les équipages désolés dans leurs désastreuses aventures, et pour les faire connaître nous renverrons aux articles qui ont été consacrés à del Cano, à Pigafetta, à Serrão. Il suffit de rappeler ici que la *Victoria* seule revit l'Europe et que dix huit hommes, reste unique des équipages, revinrent avec elle.

On a dit avec un singulier bonheur d'expression, à propos de ce mémorable voyage, « que Magellan avait fait entrer dans le monde extérieur et visible cette même vérité que Colomb avait cherchée dans un autre ordre de choses et d'idées ». Un homme à jamais regrettable, et qui a payé de sa vie son amour pour les grandes découvertes maritimes, Jules de Blosseville, s'est demandé si la circumnavigation du globe, conçue et exécutée par Magellan, n'était pas dans l'histoire de l'homme un événement plus remarquable que l'heureuse rencontre d'un monde nouveau. — Barbosa Machado signale un *roteiro* (routier) qui serait dû au grand navigateur lui-

rine, racontent cependant, avec les détails géographiques les plus précis, le voyage de Beauchesne-Gouin. Ils sont dus à deux jeunes ingénieurs de la marine, Dupressis et Delabat, et ont été écrits de 1698 à 1703.

même. Jusqu'à ce jour, ce récit précieux, s'il a jamais existé, a échappé à toutes les investigations de bibliographes portugais.

La relation du voyage de Magellan se trouve dans les ouvrages suivants : *Roteiro da Viagem de Fernam de Magalhães*, ms. de la Bib. imp. de Paris, sous le n° 7158-33, sans nom d'auteur, mais attribué à un pilote génois nommé mestre Bautista, qui fit partie de l'expédition. Copiée, en 1831, avec un soin scrupuleux par Antonio Nunez de Carvalho, elle a été imprimée dans la collection intitulée : *Noticias para a historia e geografia das nações ultramarinas*, 6 vol. pet. in-4° ; — *Maximilianus Transylvanus, De Moluccis insulis, itemque aliis pluribus admirandis, quæ novissima Castellorum navigatio, sereniss. imperatoris Caroli V auspicio suscepta nuper inventit : Maximilianum Transylvanum ad reverendiss. cardinalem Salzbürgensem Epistolâ lectu perquam iucunda*, in-8° ; Basileæ, 1537. Dès l'année 1536 cette curieuse relation avait paru dans la collection de Grynée ; la lettre était datée du 24 octobre 1522 ; — *Pigafetta, uno libro scripto de tutte le cose passate de giorno in giorno nel Viaggio I*, etc., ms. italien de Pigafetta ; le plus connu est celui qui a été publié par Amoretti sous ce titre : *Primo Viaggio intorno al globo terraqueo, ossia Raggiuglio della navigazione alle Indie orientali per la via d'occidente fatta sulla squadra del capitano Magaglianes negli anni 1519-1522* ; Milano, 1805, 1 vol. in-4° ; il y a une édit. de 1800, gr. in-4° ; — *Premier voyage autour du monde par le chevalier Pigafetta*, sur l'escadre de Magellan, en 1519, 1520, 1521, 1522, suivi du traité de navigation du même auteur et accompagné d'une notice sur le chevalier Behaim, célèbre navigateur portugais, par M. de Murr ; trad. de l'allemand par J. Jansen ; Paris, an IX, 1 vol. in-8° fig. ; une relation abrégée a paru dès le seizième siècle, sous ce titre : *Le Voyage et Navigation aux isles Moluques décrit et fait de noble homme Antoine Pigaphète Vincentin, chevalier de Rhodes*, pet. in-8° caract. goth (1).

Ferdinand DENIS.

F. de Navarrete, *Noticia biografica de Fernando de Magallanes*, dans le t. IV de la *Collecion de los viages y descubrimientos que hicieron por mar los españoles desde fines del Siglo XV* ; Madrid, 1837, pet. in-4°. — D. Joze de Espinosa, *Carta del grande Oceano construida en seis hojas en 1812 par el jefe de esquadra de la Real Armada*. (Dans cette publication du dépôt hydrographique de Madrid, les voyages des divers bâtimens formant l'escadre de Magellan ont été tracés avec soin.)

(1) M. Thomassy a publié dans le bulletin de la Société de géographie une dissertation tendant à prouver que Pigafetta écrivit d'abord son voyage en français. Il faut pour cette relation primitive avoir recours aux deux manuscrits suivans : *Manuscrit français possédé naguère par M. Beaupré de Nancy*. C'est le plus correct des manuscrits de cet ordre : *Navigacion et Decouvrement de la Indie supérieure faite par moi, Ant. Pigafete vicentin* ; Bib. imp. sous le n° 10270 B, écrit sur pap. C'est le plus ancien.

— Ed. Charton, *Voyageurs anciens et modernes*, t. III. Documents manuscrits dus à M. le comte Azevedo, id. dus à M. Joaquim Pinto de Magalhaens.

MAGELLAN. Voy. MAGALHAENS.

MAGENDIE (François), physiologiste français, né à Bordeaux, le 15 octobre 1783, mort à Paris, le 7 octobre 1855. Fils d'un chirurgien qui vint à Paris en 1792 et qui s'occupait beaucoup de politique, il resta longtemps livré à lui-même. A dix-huit ans, il obtint au concours une place d'interne des hôpitaux, puis il devint aide et protecteur à la faculté de médecine. « L'indépendance, ce rêve doré de la jeunesse, dit M. Flourens, se coucentrait pour M. Magendie dans un cercle qui paraissait ne devoir le conduire qu'à être médecin malgré lui. Il le fut en effet ; mais il s'en dédommagea en se tenant dans un état permanent de révolte, en refusant opiniâtement de rendre foi et hommage à ce qu'il appelait la grande idole de la crédulité humaine. Cette lutte, dans laquelle il a déployé infiniment d'esprit, de finesse, de bon sens, dévoile le sceptique dégageant des préjugés l'art qu'il respecte et se donnant ainsi le droit de faire payer son acquisition à un corps que devaient beaucoup honorer la supériorité de ses lumières et la sévère probité de son caractère. » La physiologie formait l'étude favorite de Magendie. Il débuta en 1808 par une critique de Bichat, qu'il accusa de s'être abandonné à des hypothèses. En 1809, il présenta à l'Académie des Sciences un travail sur l'absorption, et, par une expérience curieuse, il démontra qu'elle avait lieu par les veines ; par une autre expérience, dans laquelle il remplaça l'estomac d'un chien par une vessie de cochon, il prouva que l'estomac est inactif dans le vomissement. En 1817 il publia un travail ingénieux sur l'élasticité des artères. Ces recherches, toujours basées sur l'expérience, plurent à Laplace, qui en parla à Montyon : celui-ci créa un prix de physiologie expérimentale que Magendie remporta. Sa réputation et la nouveauté de ses expériences attirèrent un grand nombre d'auditeurs à ses cours. Dans un voyage en Angleterre, il répéta devant les principaux physiologistes de ce pays des expériences curieuses, arrêtant, accélérant ou éteignant à volonté les forces de la vie. L'admiration fut grande ; mais un ami des animaux porta plainte au parlement : accusant de cruauté et de barbarie tous ceux qui faisaient des expériences sur les animaux, il invoquait l'*alien bill* contre l'étranger qui avait si imprudemment bravé le zoophilisme anglais. James Mackintosh défendit le savant français, démontra l'importance des expériences physiologiques, rappela que c'étaient par des expériences faites sur les animaux vivants que Guillaume Harvey avait découvert la circulation du sang, et paya à Magendie un tribut d'éloges. La plainte en resta là.

En 1816, Magendie avait mis la physiologie à la portée des élèves par un Précis élémentaire,

qui eut un grand succès. En 1821, il fonda un journal qui recueillit les travaux les plus importants des hommes qui s'occupaient de cette science, et qu'il enrichit lui-même de nombreux mémoires. Reçu membre de l'Académie de Médecine dès sa formation, il devint en 1821 membre de l'Académie des Sciences « Toutes mes peines sont payées, et mon but est atteint, » s'écria-t-il en apprenant son élection. Il s'y montra, dans le travail des commissions, aussi actif que judicieux et éclairé; mais il était brusque et exprimait rudement sa façon de penser. Il ne pouvait souffrir que l'on contestât ses opinions. Railleur spirituel et désintéressé, il avait pris sa place dans le monde: une clientèle choisie vint le trouver sans qu'il la cherchât; car il ne croyait guère au pouvoir de la médecine. Aux jeunes praticiens qui vantaient le succès de leurs prescriptions, il répondait ironiquement: « On voit bien que vous n'avez jamais essayé de ne rien faire!... Soyez convaincus, ajoutait-il, que la plupart du temps lorsque le trouble se produit, nous ne pouvons en découvrir les causes; tout au plus en saisissons-nous les effets: notre seule utilité en assistant au travail de la nature, qui en général tend vers son état normal, est de ne point l'interrompre; nous ne devons aspirer qu'à être quelquefois assez habiles pour l'aider. » Présenté comme candidat à la chaire de médecine laissée vacante au Collège de France par la mort de Laennec, Magendie se laissa entraîner par un ami à faire une visite au ministre Frayssinous; celui-ci demanda quelques concessions d'opinion à Magendie, qui ne se laissa pas entamer par l'orateur des conférences: le docteur Récamier obtint la place. Récamier donna sa démission après la révolution de Juillet; Magendie prit possession de la chaire, et son entraînement pour l'art expérimental ne connut plus de borne. Médecin de l'hospice de la Salpêtrière, il passa en 1830 à l'hôpital de l'hôtel-Dieu. En apprenant la marche du choléra, il partit, en 1832, pour Sunderland. A son retour, comme on lui demandait: « Que faut-il faire? » — « Je ne sais guère », répondit-il. Dès que l'épidémie se déclara à Paris, il se rendit à l'hôtel-Dieu: « Les riches ne manqueront pas de médecins, » disait-il; mais en franchissant les marches de l'hôpital il put entendre les cris de: « Mort aux médecins, mort aux empoisonneurs! » Plein d'abnégation, et ne souffrant que de la douleur d'inspirer la méfiance, il trouva sa récompense, selon l'expression de M. Flourens, en vidant sa bourse pour les malheureux. On sait qu'il traita le choléra en administrant du punch au rhum aux malades, tandis que Broussais appliquait des sangsues: ces deux remèdes contraires ne réussirent pas mieux l'un que l'autre. A la fin de l'épidémie, Magendie reçut la croix d'Honneur: « Je la crois assez bien placée », dit-il fièrement en la recevant. Le calme de la campagne (à Sanois, près d'Enghien),

où il passait une partie de sa vie depuis son mariage, amena quelque détente dans son humeur. Il s'occupa d'expériences sur la végétation et d'améliorations agricoles qui diminuèrent sa fortune. Il donnait des consultations aux malheureux de ses alentours. « De tous les remèdes, nous raconte M. Flourens, celui qu'il mettait le plus souvent en usage était de payer à son client la consultation que le malade recevait. » En 1848, lors de la fondation du comité consultatif d'hygiène publique, Magendie en fut nommé président. Il y rendit de grands services, par la netteté et la justesse de ses vues et par la fermeté avec laquelle il interdit au charlatanisme l'entrée de cette institution. Depuis 1840, il était président du comité d'hygiène hippique créé près du ministère de la guerre. La maladie le trouva impassible à son lit de mort.

Magendie a fait de nombreuses expériences sur les poisons. Il réduisit à leur juste valeur toutes les fables publiées sur le terrible effet du poison de Java par quelques voyageurs. Dans ses expériences sur les poisons, il s'aperçut que la vapeur pulmonaire est formée par l'action perspiratoire de la membrane muqueuse des voies aériennes, et ne doit nullement son origine à une combinaison chimique qui aurait lieu dans les poumons par la transpiration pulmonaire. En s'occupant de la théorie du vomissement, qui, suivant lui, peut être produit par la pression exercée immédiatement sur l'estomac par le diaphragme et les muscles de l'abdomen, Magendie fit des observations sur l'acte de la déglutition: il trouva que l'épiglotte n'était pas nécessaire à cette fonction. Pour examiner les images qui se produisent au fond de l'œil, il eut l'idée de se servir d'yeux d'animaux albinos, de lapins et de pigeons blancs, dont la sclérotique est transparente. Il démontra que l'émetique peut occasionner des accidents graves et même la mort, que, par quelque voie qu'on l'introduise, il y a toujours nausées et vomissements, et qu'il agit à la fois sur l'estomac et sur le système nerveux. Il montra aussi que l'œsophage, dans son tiers inférieur, est animé d'un mouvement alternatif de contraction et de relâchement, et que ce mouvement est spécialement sous l'influence des nerfs de la huitième paire. Avec Pelletier, Magendie reconnut que l'émetique était la seule substance active des divers ipécacuanhas. Attribuant la gravelle à un régime trop azoté, il conseilla le régime purement végétal dans les cas de concrétions calculeuses, dont l'acide urique, substance très azotée, est un des éléments principaux. Ayant découvert que les animaux tués par l'acide prussique perdaient toute irritabilité après la mort; que la pile galvanique ne pouvait leur faire produire aucune contraction, il fut conduit à conseiller l'emploi de cet acide fort étendu d'eau dans les maladies de poitrine, les toux nerveuses et surtout la plithisie pulmonaire, où la sensibilité est très-exaltée. Il ra-



mena l'absorption à un phénomène physique, l'imbibition des tissus ou l'action capillaire des petits vaisseaux. Il étudia les effets de diverses substances retirées de l'opium. Il imagina sans succès d'injecter de l'eau dans les veines d'une personne affectée d'hydrophobie. Il annonça qu'il n'existait pas de vaisseaux chlififères chez les oiseaux. Il découvrit que dans la circulation du sang les artères n'agissaient pas par irritabilité, par contraction, mais par une sorte d'élasticité: « Leur dilatation, dit il, correspond à la systole: elles se resserrent avec assez de force pour donner une impulsion au sang, ce qui suffit avec l'action du cœur pour le faire cheminer; le sang s'y meut d'une manière continue, saccadée, dans les grosses, continue, uniforme, dans les ramuscules et les dernières divisions. »

Une des plus belles découvertes de Magendie se rapporte au système nerveux. Déjà, en 1811, Charles Bell avait indiqué dans une brochure que toutes les fois que deux ou plusieurs nerfs se rendent dans une même partie du corps, ce n'est pas pour y répéter, pour y redoubler la même action, mais pour la donner chacun d'une vertu distincte; ainsi deux nerfs se rendent à la face: l'un produit le mouvement volontaire, l'autre ce qu'il appelle le mouvement respiratoire; la langue reçoit trois nerfs: l'un sert au mouvement de déglutition; l'autre au mouvement volontaire; le troisième pour le sens du goût. « Chaque nerf a donc son rôle déterminé, sa mission précise, comme l'explique si bien M. Flourens; mais il restait à éclaircir un point plus difficile encore. La plupart des nerfs, tous ceux de la moelle épinière, par exemple, sont à la fois moteurs et sensibles. Comment cela peut-il être? Comment deux fonctions dans un seul organe? C'est alors que, par un éclair de génie, M. Bell conçut la grande idée que chaque nerf est double, que chacun est composé de deux, l'un pour le *sentiment*, l'autre pour le *mouvement*; c'est alors qu'il s'explique pourquoi chaque nerf a deux *racines*; et que, dans chaque *racine*, prise à part, il voit le nerf primitif, le nerf simple, le nerf distinct. Il soumet donc chaque racine à l'expérience. Il obtient pour l'une des deux un résultat net et précis; et de la propriété manifestée par celle-là, il conclut la propriété qui réside dans l'autre. Cette expérience, essai immortel quoique incomplet, fut le premier pas. Dix ans plus tard, M. Magendie lut à l'Académie un mémoire où il annonçait qu'ayant coupé la *racine antérieure* d'un nerf, il n'avait aboli que le *mouvement*, et qu'ayant coupé la *racine postérieure*, il n'avait aboli que le *sentiment*. M. Magendie n'avait fait que compléter l'expérience de M. Bell; mais là, dans ce complément même, était un pas nouveau et immense; car rien n'était plus laissé à la seule déduction, tout était positif; la démonstration expérimentale était entière... L'impression produite par la sagacité fine de notre habile experimen-

tateur nous dominait encore que déjà, par un de ces brusques changements auxquels il ne fut que trop sujet, il venait apporter la dénégation la plus complète de son premier travail. Cette fois-ci du moins l'instabilité avait son excuse. Plus on pénétrait dans une exploration si hardie, plus l'énigme se compliquait. M. Magendie n'avait pu multiplier ses recherches sans s'apercevoir que la racine reconnue motrice, c'est-à-dire l'*antérieure*, donnait des signes de *sensibilité*. D'où cette *sensibilité* lui venait-elle? Impitoyable envers lui-même au moins autant qu'il l'était envers les autres, M. Magendie a passé vingt ans de sa vie à chercher la solution de ce nouveau problème, et l'on peut dire qu'il l'a trouvée. La *sensibilité de la racine antérieure*, de la racine *motrice*, n'appartient pas à cette racine, n'est point à elle, n'est qu'un emprunt fait à la racine postérieure. Cette *sensibilité d'emprunt*, de retour, cette *sensibilité recurrenente*, comme il l'a plus tard appelée, est la découverte de M. Magendie. Et par cette découverte si fine, si délicate, si difficile à faire, il a rendu au beau principe d'exclusivité d'action toute sa pureté, car il a fait voir que, prise en elle-même et considérée en soi, la racine *antérieure* est uniquement *motrice*, comme la racine *postérieure* est uniquement *sensible*. » Magendie ne voulut pas reconnaître les droits de Charles Bell sur sa découverte. « On a coutume, disait-il, d'associer mon nom à celui de Charles Bell; je crois que j'aurais beaucoup plus à gagner si l'on me faisait une part distincte. » Selon M. Dubois d'Amiens, « cette part est maintenant facile à faire. La découverte telle que l'avait énoncée Charles Bell en 1811 était déjà *positive* et *complète*; seulement une dernière et surabondante démonstration était encore à faire, la démonstration sur le vivant. Or cette démonstration, c'est M. Magendie qui l'a faite. »

M. Flourens donne à Charles Bell la priorité de la découverte, à Magendie l'honneur de l'avoir complétée, au premier l'idée mère, au second une analyse à la fois plus fine et plus développée, équivalant à une découverte nouvelle. D'après M. Pichot, « Charles Bell, tout en défendant contre les prétentions de M. Magendie la propriété de sa découverte, lui savait gré de lui avoir épargné les dernières expériences qui en furent l'éclatante démonstration. » On sait en effet que Charles Bell avait fait sa première expérience sur un âne, qui exprima une si vive douleur que le physiologiste anglais n'eut pas le courage de la répéter et laissa sa découverte incomplète. M. Flourens, dans le *Journal des Savants*, compare Bell et Magendie; « l'un plus méditatif et plus penseur, l'autre plus homme d'action que de pensée; l'un qui ne comptait les expériences que comme un secours subordonné mais nécessaire, l'autre qui ne comptait les idées que comme un superflu; l'un qui, probablement, n'eût jamais fait d'expérience s'il n'avait com-

mencé par avoir des idées, l'autre qui peut être n'eût jamais eu beaucoup d'idées s'il n'eût commencé par faire beaucoup d'expériences ».

Magendie s'était dès l'origine donné pour but de contribuer à changer l'état de la physiologie, de la ramener entièrement à l'expérience. Il a répandu le goût des recherches sur les animaux vivants. « On s'est étonné, dit M. Flourens, de la manière dont il prodiguait les expériences. Et pourtant qui serait en droit de l'en blâmer? C'est de ces expériences improvisées que souvent il a fait sortir ses résultats les plus hardis et les plus heureux. Il avait le don de saisir au passage et comme au vol les faits apparus. Toutefois ce succès aventureux des expériences n'en est point l'art. L'art demande avant tout de la combinaison, de la réflexion. » M. Dubois d'Amiens restreint beaucoup la part de Magendie. « Observateur défiant et sagace, dit-il, expérimentateur habile et impitoyable, M. Magendie s'était exclusivement attaché à vérifier et à constater les faits particuliers annoncés dans la science. Tout entier à ce travail de vérification et de démonstration, M. Magendie n'a fait, il est vrai, aucune découverte importante en physiologie, il n'a posé aucune loi nouvelle; mais il a mis dans une telle lumière des faits jusque là placés dans l'obscurité, il a donné un tel degré de certitude et d'évidence à des faits incertains ou mal connus, qu'il a pu à bon droit placer son nom à côté de ceux des inventeurs, et qu'à ce titre on doit lui pardonner d'avoir quelquefois cherché à leur disputer leur gloire. »

On a de Magendie : *Sur les usages du voile du palais et la fracture des côtes*; Paris, 1808, in-4°; — *Examen de l'action de quelques végétaux sur la moëlle épinière* (avec Delille); Paris, 1809, in-8°; — *Mémoire sur les organes qui exercent l'absorption chez l'homme et les mammifères*; Paris, 1809, in-8°; — *Expériences pour servir à l'histoire de la transpiration pulmonaire*, mémoire inséré dans la *Bibliothèque médicale*, tome XXXIII; — *Mémoire sur l'usage de l'épiglotte dans la déglutition*; Paris, 1813, in-8°; — *Mémoire sur le vomissement*; Paris, 1813, in-8°; — *Mémoire sur les images qui se forment au fond de l'œil, et sur un moyen très-simple de les apercevoir*; Paris, 1813, in-8°; — *De l'influence de l'émétique sur l'homme et les animaux*; Paris, 1813, in-8°; — *Mémoire sur l'œsophage et ses fonctions*; Paris, 1813, in-8°; — *Mémoire sur la déglutition de l'air atmosphérique*; Paris, 1813, in-8°; — *Mémoire sur les propriétés nutritives des substances qui ne contiennent pas d'azote*; Paris, 1816, in-8°; — *Précis élémentaire de Physiologie*; Paris, 1816-1817, 1825, 1836, 2 vol. in-8°; — *Recherches physiques et physiologiques sur l'Ipécacuanha*; Paris, 1817, in-8°; — *Recherches physiologiques et médicales sur les symptômes et le traitement de la gravelle;*

Paris, 1818, in-8°; — *Recherches physiologiques et chimiques sur l'emploi de l'acide prussique dans le traitement des maladies de poitrine*; Paris, 1819, in-8°; — *Mémoire sur les vaisseaux lymphatiques des oiseaux*; Paris, 1819, in-8°; — *Mémoire sur les gaz contenus dans l'estomac et les intestins de l'homme* (avec M. Chevreul), dans les *Annales de Physique et de Chimie*; — *Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux Médicaments, tels que la morphine, la codéine, l'acide prussique, la strychnine, la véraltrine, etc.*; Paris, 1821; 5<sup>e</sup> édit., 1827, 1836, in-12; — *Mémoire sur quelques découvertes récentes relatives aux fonctions du système nerveux*; Paris, 1823, in-4° et in-8°; — *Mémoire physiologique sur le Cerveau*; Paris, 1828, in-4°; — *Leçons sur le choléra-morbus, faites au Collège de France*, recueillies par MM. Cadrès et Prévost; Paris, 1832, in-8°; — *Leçons sur les Phénomènes physiques de la Vie, professées au Collège de France*; Paris, 1836-1842, 4 vol. in-8°; — *Leçons sur les Fonctions et les Maladies du Système nerveux*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Recherches physiologiques et cliniques sur le liquide Céphalo-Rachidien ou cérébro-spinal*; Paris, 1842, in-4°, avec atlas. De 1821 à 1831 Magendie publia le *Journal de Physiologie expérimentale*, dans lequel on cite surtout de lui des mémoires sur l'absorption, sur la circulation, sur plusieurs organes propres aux oiseaux et aux reptiles, sur l'introduction accidentelle de l'air dans les veines et sur celle des liquides visqueux dans la circulation, sur l'injection des matières putrides dans les veines, sur l'hydrophobie, sur le système nerveux, sur les nerfs du sentiment et du mouvement, sur les cordons de la moëlle épinière, sur les fonctions des corps striés et des tubercules quadrijumeaux, sur le nerf de l'odorat, sur l'influence de la cinquième paire sur les sens, sur l'influence du cerveau et du cervelet, sur les mouvements en avant et en arrière, sur le liquide céphalo-spinal, sur le traitement de l'amaurose. Magendie a publié une édition annotée des *Recherches sur la vie et la mort*, et du *Traité des Membranes* de Bichat; il ajouta des notes à l'ouvrage de M. Pierquin *Sur la Folie des Animaux*, 1839, 2 vol. in-8°; il a mis une *Introduction* en tête de l'ouvrage intitulé *Recueil de mémoires et observations sur l'hygiène et la médecine vétérinaires*; Paris, 1849, 2 vol. in-8°. Enfin il a été un des collaborateurs du *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques*, du *Dictionnaire de Médecine usuelle*, etc. L. LOUVER.

*Biogr. univ. et port. des Contemp.* — *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 1<sup>re</sup> partie, p. 5. — Flourens, *Eloge histor. de F. Magendie*, lu à l'Acad. des Sciences, le 8 février 1858, et *Journal des Savants*, avril 1858. — Dubois d'Amiens, *Eloge de M. Magendie*, lu à l'Académie de Médecine. — Am. Pichot, *Sir Ch. Bell, hist. de sa vie et de ses travaux*, p. 122 et suiv. — Isid. Bourdon, *Dict. de la Convers.*

**MAGENTA** (Duc de). Voy. MAC-MAHON.

**MAGENTENUS**. Voy. LÉON DE MAGENTA.

**MAGEOGHEGAN** (*James*), historien irlandais, né en 1702, mort le 30 mars 1764, à Paris. Envoyé de bonne heure en France, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut, vers la fin de sa vie, attaché à la paroisse de Saint-Merry, à Paris. On a de lui : *Histoire de l'Irlande ancienne et moderne, tirée des monuments les plus authentiques*; Paris, 1758-1763, 2 tom. en 3 vol. in-4°, avec cartes. Cet ouvrage, terminé par un *Précis de l'histoire des quatre Stuarts sur le trône britannique*, témoigne d'une vaste érudition; il y a des recherches nombreuses, mais le style en est diffus; l'auteur, en sa double qualité d'Irlandais et de catholique, s'y montre fort hostile aux Anglais, qu'il regarde comme les oppresseurs de son pays. K.

Chaudon et Delandine, *Dictionn. Hist.*

**MAGGI** (*Barthélemy*), chirurgien italien, né à Bologne, en 1477, mort dans la même ville, le 26 mars 1552. Professeur de chirurgie à l'université de Bologne, il fut appelé à Rome par le pape Jules III, qui le choisit pour chirurgien. Mais il ne put supporter l'air de Rome, et revint dans sa patrie, où il mourut, à l'âge de soixante-quinze ans. On a de lui : *De vulnerum bombardarum et sclopetorum globulis illatorum et de eorum symptomatum curatione Tractatus*; Bologne, 1552, in-4°; — et dans la collection de Gesner : *De Chirurgia Scriptores optimi quinque, veteres et recentiores*; Zurich, 1555, in-fol. « Ce livre, dit la *Biographie médicale*, est assez curieux à lire. Maggi y prouve très-bien que les projectiles lancés par la poudre à canon ne brûlent pas, comme on le croyait, le trajet des plaies qu'ils produisent. » Le pansement qu'il conseille, sans être parfait, vaut mieux cependant que celui auquel on avait recours de son temps. Z.

Orlandi, *Notizie degli Scrittori Bolognesi*. — Portal, *Histoire de l'Anatomie*, t. 1, p. 502. — *Biographie médicale*.

**MAGGI** (*Lucillo-Filalteo*), en latin *Lucillus Philaltheus*, philologue italien, né à Brescia, vivait dans le seizième siècle. On ne sait guère sur lui que ce qu'il nous en apprend lui-même. Il était encore enfant lorsque son père, accusé de trahison, fut condamné à mort. Maggi se plaint de l'illégalité de cette sentence, rendue sans que l'accusé eût été entendu; il se plaint aussi d'avoir été dépouillé des biens que son père lui avait légués par un testament antérieur à la condamnation. Il étudia à Venise sous le savant Baptiste Egnazio, « qui, dit-il, lui servit de père ». Il se rendit ensuite à Padoue, et là, en 1527, bien jeune encore, à l'âge de dix-sept ans, suivant une conjecture d'Apostolo Zeno, il se mit à traduire plusieurs ouvrages grecs : le commentaire de Philopon sur la *Physique* d'Aristote et les discours de Démosthène. La part qu'il prit, ou qu'il fut accusé d'avoir prise, dans les rixes des jeunes gens de Brescia et de Vicence le fit renvoyer de

l'université vers la fin de 1527. Il alla continuer ses études et ses traductions à Bologne où il fut reçu docteur en 1535. Bembo lui fit de grands compliments à ce sujet : « *Quis arbitraretur, lui écrivait-il, te Encyclopediam, orbem illum ingeniarum et liberalium artium tam brevi consecutum? O sublime ingenium!* » Jusque là on a pour se guider les lettres de Maggi; mais elles manquent à partir de 1535, et l'on est réduit à des renseignements peu certains, que Tirasbochi a recueillis avec soin. Quelques biographes disent qu'il professa la philosophie et la médecine à Bologne et à Naples, mais ce fait n'est pas prouvé. Il est sûr seulement que Maggi enseignait la médecine à Pavie en 1553 et qu'il y professa la philosophie de 1558 à 1563. A cette époque, on ne sait pour quel sujet, mais sans doute à cause de quelques opinions hétérodoxes, il fut mis dans les prisons de l'inquisition. Il en sortit l'année suivante, et reprit ses leçons en 1565. Il accepta peu après la proposition du duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, qui lui offrait une chaire à l'université de Turin. On ne sait ni combien de temps il resta à Turin ni à quelle époque il mourut. Argelati conjecture que ce fut vers 1570. On a de Maggi : *De Bello in Turcas suscipiendo*; Milan, 1542, in-4°; — *Commentarii Philophoni, Simplicii, Alexandri Aphrodisiæ, e græc. in lat. conversi*; Venise, 1543, 1544, in-fol.; — *Epistolarum familiarium tomus I*; Pavie, 1564, in-8°. Argelati pense que le second volume a aussi paru; mais sa conjecture ne semble pas fondée. Ces lettres renferment beaucoup de détails intéressants; mais elles ne comprennent qu'une courte période de la vie de Maggi; — *Methodus recitandi curas ad eos qui lauream petunt*; Pavie, 1565, in-8°; — *Consilia de gravissimis Morbis*; Pavie, 1565, 2 vol. in-8°; — *In quatuor libros Aristotelis de Cælo et Mundo et commentarius, una cum eorumdem librorum e græco in latinum conversione*; Venise, 1565, in-fol.; — *In duos primos libros Aristotelis auscultatorios*; Venise, 1566, in-fol.; — *Il Giuramento e le sette parti degli Aforismi d'Ippocrate Coo, della lingua greca nuovamente nella volgar idioma tradotti*; Pavie, 1562, in-8°. Z.

Argelati, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, t. II, col. 2144. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, p. II, p. 80.

**MAGGI** (*Girolamo*), ingénieur italien, né à Anghiari (Toscane), étranglé à Constantinople, le 27 mars 1572. Ingénieur au service de la république de Venise, et sous les ordres de Marc-Antonio Bragadino, il coopéra à la défense de Famagouste (île de Chypre). Accablés par le nombre, les Vénitiens se rendirent, le 5 août 1571. Au mépris de la capitulation, Bragadino fut écorché vif et Maggi emmené prisonnier à Constantinople. Dans les fers même il demanda des consolations à la culture des lettres, et sans autre secours que sa prodigieuse mé-

moire, il écrivit deux traités *De Tintinnabulis* et *De Equiteo*, remplis d'innombrables citations, dédiant le premier à l'envoyé de l'empereur Maximilien, Charles Rainire, le second à celui du roi de France, François de Noailles, évêque d'Aire, croyant par leur protection obtenir sa délivrance. Son espoir fut d'eu, et les Turcs le mirent à mort. E. B—N.

Baldinucci, *Notizia*. — Orlandi, *Abbecedario*.

**MAGGI** (*Giovanni*), peintre et graveur de l'école romaine, né à Rome, vers 1566, travaillait encore en 1618. Quoiqu'il eût étudié le dessin et la peinture de paysage sous divers maîtres, il s'adonna dès sa jeunesse à la gravure à l'eau-forte. En 1618, il publia avec Domenico Parasacchi un recueil des fontaines de Rome. Il avait projeté une publication bien plus importante, celle de tous les édifices remarquables de Rome, quartier par quartier; mais il dut renoncer à cette entreprise; ses dessins furent plus tard exécutés sur bois par Paolo Maupini. Les principales estampes isolées de Maggi sont un *Portrait de cardinal de grandeur naturelle*, un *Paysage* et une allégorie de *La Vie humaine*. Maggi composa avec succès quelques pièces en prose et en vers dans le genre plaisant que les Italiens nomment *bernesque*. Il mourut dans un état voisin de la misère. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Baglioni, *Storia de' Pittori*, etc., del 1573 al 1642.

**MAGGI** (*Charles-Marie*), poète italien, né à Milan, le 8 mai 1630, mort dans la même ville, le 22 avril 1699. Il fit ses études au collège Brea et à l'université de Bologne. Il visita ensuite les principales villes d'Italie. De retour à Milan, il devint secrétaire du sénat et professeur de grec à l'Académie Palatine. Maggi fut comblé d'honneurs académiques, et Muratori lui a consacré une notice des plus louangeuses. « Mais l'amitié, dit Tiraboschi, n'a pas eu peu de part à de tels éloges. Car bien que les poésies de Maggi ne manquent ni de noblesse ni de régularité, elles ne sont ni aussi élevées ni aussi vives qu'il conviendrait. Plus précieuses, en leur genre, sont les comédies qu'il a composées en dialecte milanais et dans lesquelles on trouve un naturel, une grâce rares, et cette plaisante satire de mœurs qui amuse et instruit tout à la fois. » On a de Charles Maggi : *Rome varie*; Florence (sans date), in-4°; — *Opere de Carlo-Maria Maggi, con la Vita scritta dal dot. L. An. Muratori*; Milan, 1700-1701, 5 vol. in-12; — *Rime e Commedie in lingua milanese*; Milan, 1701, in-12; — *Anecdota posthuma miscellanea*; Milan, 1728, in-8°.

Z.

*Corona prima, seconda e terza*; Milan, 1700, in-8° (c'est un recueil des *Élones* de Maggi par Paricelli, Gatti e Muratori). — Muratori, *Delta perfetta Poesia*, t. II, c. XII — Tiraboschi *Storia della Letterat. Ital.*, t. VIII, p. 375. — Argelati *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, t. II, col. 822, 2001.

**MAGGIO** (*Junien*), humaniste italien, né à Naples, vivait au quinzième siècle. Il enseigna

les belles-lettres dans sa ville natale, et contribua beaucoup, au dire de Sabellius, à y rétablir le bon usage de la langue latine. Il eut pour disciples Sannazar et Alexandre ab Alexandro; tous les deux virent dans leurs écrits le talent de leur maître pour expliquer les songes. « Chaque matin, dit Alexandre, sa maison était pleine de gens, dont beaucoup étaient des personnes de considération; ils venaient le consulter sur leurs rêves, qu'il expliquait non pas vaguement et en peu de mots, mais clairement et amplement. » On a de Maggio : *De Priscorum Verborum Proprietate*; Naples, 1475 et 1490, in-fol.; Trévise, 1477 et 1480, in-fol.; Venise, 1482, in-fol.; ce dictionnaire latin, le second qui fut imprimé, a beaucoup servi à Calepini; — *Epistola ad Robertum Salviatum*, dans les *Opera* de Pic de La Mirandole, éd. de 1601. Maggio a donné aussi publié la première édition des *Lettres* de Pline le jeune; Naples, 1476, in-fol.

O.

Trithème, *Scriptores Ecclesiastici*. — Toppi, *Bibl. Neapolitana* — Bayle, *Dict.* — Nicéron, *Mém.*, t. XLI. — Leugnich, *Neue Nachrichten zur Bücher- und Münzwunde*, t. I, p. 135.

**MAGGIO** (*Francesco-Mario*), en latin *Maggius*, érudit italien, né en 1612, à Palerme, où il est mort, le 12 juin 1686. Fils d'un jurisconsulte, il entra chez les Théatins en 1642, s'appliqua avec ardeur à l'étude de la philosophie et de la théologie, et obtint la permission d'aller en Orient visiter les établissements de son ordre. Il partit en 1636 avec quelques religieux, traversa la Syrie, l'Arabie et l'Arménie, parvint jusqu'aux montagnes du Caucase, et passa cinq années en Géorgie, où il joignit à ses travaux apostoliques l'étude des mœurs et des dialectes du pays. Rappelé en 1641, il fonda une maison de son ordre à Kaffa (l'ancienne Théodosie); à Constantinople, où il se rendit dans un semblable dessein, il échoua par le mauvais vouloir de l'ambassadeur vénitien, qui le força de se rembarquer pour la Sicile. Après avoir fait quelque séjour à Rome, où il travailla à une grammaire des principaux idiomes de l'Orient, il revint à Naples, établit plusieurs couvents ou établissements religieux, et gagna la confiance du vice-roi, le duc de Ségorbe, qui le nomma son confesseur; il fut aussi visiteur des théatins pour la province de Sicile; mais on ne put jamais vaincre sa répugnance pour la dignité épiscopale. Sur la fin de sa vie, il se retira à Palerme, dans une maison de novices, et y mourut en odeur de sainteté. Le P. Maggio a composé un grand nombre d'ouvrages, la plupart ascétiques ou liturgiques, parmi lesquels nous citerons : *Syntagmata Linguarum Orientalium quæ in Georgix regionibus audivuntur*, lib. II; Rome, 1643, 2 part. in fol.; réimpr. en 1670. On y trouve une bonne grammaire géorgienne, quoique incomplète, et une grammaire turque, qui n'est pas sans mérite; — *Rituale Theatinum*; Anvers, 1650, in-4°; — *Centum Disqui-*

*sitiones Asceticæ*; Rome, 1656, in-12; — *De sacris Ceremoniis Disquisitiones rituales, morales, asceticæ et ut plurimum novæ*; Palerme, 1665, in-fol.; — *De Pauli IV inculpata Vita*; Naples, 1672, in-fol.; on peut y ajouter deux suppléments du même auteur, en italien, imprimés à Turin et destinés à réfuter les erreurs de Ferrante Pallavicini; — *De ritibus incolegendæ solitudinis*; Naples, 1675, 2 vol. in fol.; — *Præsgia et insigniora aliquot gesta Pontificum Romanorum qui XVI et XVII sæculo floruerunt*; Naples, 1677, in-8°; — *Nomina et Elogia quibus viri clarissimi ex omni genere societatem Jesu honorifice appellant*; Naples, 1677, in-8°; — *Tre Maestri del mondo*; Palerme, 1685, in 8°; — des *Vies* de plusieurs saints et personnages pieux. Enfin, Maggio a laissé quarante-cinq ouvrages manuscrits, entre autres, *Schola Turcica*, 3<sup>e</sup> partie des *Synagmata* composée en 1637; — *Theatrina perfectionis idea*; — *Epitome clarorum clericorum regularium*, etc. P. L.

J. Silos, *Historia Clericor. regul.*, part. II, liv. 13. — Mongitore, *Bibliot. Siculana*, I.

**MAGGIORE** ( *Francesco* ou *Ciccio* ), compositeur italien, né vers 1727, à Naples, mort en 1776, en Hollande. Il se fit remarquer parmi les élèves du conservatoire de la Pietà par son génie, facile autant qu'original. Ses talents le firent rechercher par plusieurs cours étrangères; mais il ne s'attacha à aucun service, et, pour mieux garder son indépendance, il préféra parcourir l'Europe en faisant jouer ses ouvrages dans les différentes villes où il s'arrêlait. On cite comme ses meilleurs opéras : *Artaserce*, 1762; — *Antigono*, 1768; — *Didone abbandonata*, 1769; les paroles de ces trois ouvrages sont de Métastase; — et *Alessandro nell' Indie*, 1774. P.

Fétis, *Bloor. univ. des Musiciens*.

**MAGINHARD**, moine germain, mort dans la seconde moitié du neuvième siècle. On le voit d'abord à l'abbaye de Fulde, étudiant les lettres et la théologie sous la discipline de Raban-Maur. Plus tard, à la prière d'Adalger, abbé de Bledinstadt, il composa un *Éloge de S. Ferruce*, martyr, qui a été publié par Surius, à la date du 28 octobre. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* croient, en outre, pouvoir lui attribuer un petit traité sur la Foi et le Symbole des Apôtres, imprimé sous son nom, à Cologne, en 1532. B. H.

Mabillon, *Ann.*, lib. 25, n° 74. — *Hist. Litt. de la France*, V, 272.

**MAGINI** ( *Giovanni-Antonio* ), mathématicien italien, né le 13 juin 1555, à Padoue, mort le 11 février 1617, à Bologne. De bonne heure il s'adonna avec beaucoup d'ardeur aux mathématiques, les apprit à Padoue et dans d'autres villes d'Italie, et s'appliqua surtout à l'astronomie; ce qui lui donna du goût pour l'astrologie, qui était en faveur à cette époque. Il s'attachait principalement aux horoscopes, et l'on

prétend qu'il réussissait à merveille dans ces sortes de prédictions. En 1588, il fut appelé à Bologne pour y enseigner les mathématiques. L'empereur Rodolphe voulut l'attirer à Vienne; mais, quoiqu'il n'eût pu le déterminer à entreprendre ce voyage, il ne laissa pas de lui faire des présents considérables. Magini a rendu de véritables services à l'astronomie, à la géographie et à l'optique. Bien qu'il n'eût pas adopté le système de Kopernik, afin de ne pas s'exposer aux poursuites de l'inquisition, il reçut de ce savant, assure Weidler, l'invitation de se rendre en Allemagne pour travailler avec lui à la composition de nouvelles tables astronomiques. Au reste, Magini devait être en commerce de lettres avec Kepler; car ce dernier, à qui l'université de Bologne offrit en 1617 la chaire vacante de mathématiques, refusa de l'accepter, et appela Magini *summum in professione mathematica virum mihiq; amicissimum*. On a de ce mathématicien : *Ephemerides Cælestium Motuum ad annos XL. ab a. 1581 usque ad a. 1620, juxta Gregorianam anni correctionem supputatæ*; Venise, 1582, in-4°; — *Tabulæ secundorum mobilium caelestium, pro longitudine urbis Venetarum*; ibid., 1585, in 4°; — *Novæ caelestium orbium theoreticæ congruentes cum observationibus Copernici*; ibid., 1589, et Mayence, 1608, in-8°; — *Tabula tetragonica, seu quadratorum numerorum cum suis radicibus*; ibid., 1592, in-4°; — *De planis triangulis liber unus, et de dimittendi ratione per quadrantem et geometricum quadratum lib. V*; ibid., 1592, in-4°; — *Commentarius in Geographiam et Tabulas Ptolemæi*; Cologne, 1597, in-4°; trad. en italien et imprimé avec une version italienne de Ptolémée; Venise, 1598, in-fol. Tomasini s'est trompé en affirmant que Magini avait été le premier qui eût fait des cartes et des commentaires sur Ptolémée; on connaissait déjà des travaux partiels sur ce géographe, et Sébastien Munster avait joint en 1540 des cartes à l'édition qu'il avait donnée; — *Ephemerides Cælestium Motuum a 1598 ad 1610*; Venise, 1599, in-4°; — *Tabulæ primi Mobilis*; ibid, 1602, in-fol.; — *De astrologica ratione ac usu dierum criticorum seu decretorum, lib. II*; ibid., 1607, et Francfort, 1608, in-4°; ouvrage où l'auteur découvre sa faiblesse pour l'astrologie; — *Ephemerides Cælestium Motuum a 1608 ad 1630*; Francfort, 1608, in-4°; — *Primum Mobile, XII lib. contentum; accedunt trigonometria sphericorum, varia problemata, magna tabula primi mobilis*; etc.; Bologne, 1609, et Francfort, 1613, in-fol.; — *Magnus Canon Mathematicus, auctus et castigatus*; Francfort, 1610, et Bologne, 1619, in fol.; — *Instruzione sopra l'apparenza e mirabili effetti dello Specchio concavo sferico*; Bologne, 1619, 1628, in-4°, traduit en français par Boyssier; Paris, 1620; — *Supplementum Ephemeridum*; Ve-

nise, 1614, in-4°; — *Conjunctio diatribæ J. Scaligeri de æquinoctiorum præcessionem*; Rome, 1617, et Venise, 1619, in-4°; — *L'Italia descritta, con Tavole geografiche*; Bologne, 1620, in-fol.; — *La Meloposcopia, o vera commensuratione della fronte, da Ciro Spon-toni, con la Fisonomia ed altre curiosita del medesimo*; Venise, 1654, in-12. Cet ouvrage est de Magini, au dire de Tomasini. P.

Tomasini, *Elogia*, I, 283. — Weldler, *Hist. Astronomiæ*. — Papadopoli, *Hist. Gymn. Patavini*, II, 276. — Bayle, *Dict.* — J. Blancanus, *Chronol. Mathemat.* — Vossius, *De Scientiis Mathemat.* — Nicéron, *Mémoires*, XXVII. — Lalande, *Biblioth. Astronom.*

**MAGINI** (*Giovanni-Paolo*), luthier italien, né à Brescia, travaillait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il s'établit dans sa ville natale, et se distingua surtout par la facture des violons; le son de ses instruments, qui sont datés de 1612 à 1640, et dont le patron est en général fort grand, a moins de velouté que celui des Stradivari et moins de puissance que les Guarneri; il a quelque analogie avec la viole, et son caractère est mélancolique. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

**MAGINN** (*William*), littérateur anglais, né en 1793, à Cork, mort en 1842. Reçu docteur ès-lettres à vingt-trois ans par l'université de Dublin, il s'établit en 1818 à Édimbourg, où il fut un des rédacteurs ordinaires du *Blackwood's Magazine*, et se rendit en 1823 à Londres; il y écrivit dans plusieurs recueils, le *Fraser's Magazine*, et devint éditeur du *Standard*. Outre un grand nombre d'essais et de nouvelles, on a de lui les romans de *Whitehall* et de *Berkeley-Castle*. P. L.

Maunder, *Biographical Treasury* (Suppl.).

**MAGIRUS** (*Tobie*), philosophe, théologien et biographe allemand, né le 25 mai 1586, à Angermünde, mort le 6 janvier 1651. Après avoir été pendant plusieurs années co-recteur à Joachims-thal, il enseigna la logique et la physique à Francfort-sur-l'Oder. Ses connaissances étendues l'avaient fait surnommer *Bibliotheca animata*. On a de lui : *Disputationes Ethicæ*; Wittemberg, 1610, in-4°; — *Clavis Eloquentiæ*; ibid., 1610, in-4°; — *Affectorium Metaphysicum*; ibid., 1612, in-4°; — *Syllabus discussionum peripateticarum*; ibid., 1616, in-4°; — *Sabbatum christianum, sive meditationes patrum in evangelia anniversaria*; Francfort, 1621, in-4°. — *Polymnemon, seu florilegium locorum communium*; Francfort, 1629, 1658 et 1661, in-fol.; — *Eponymologium criticum*; Francfort, 1644, in-4°. Eyben publia en 1687 une édition augmentée de cet ouvrage, qui est un recueil d'éloges et de critiques sur les hommes célèbres, tirés de divers auteurs; c'est un des plus anciens essais d'une biographie générale. O.

Witte, *Diarium*. — Beckmann, *Notitia Academicæ Francofordanæ*. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 596.

**MAGIRUS** (*Jean*), mathématicien allemand,

filz du précédent, né à Francfort, le 27 novembre 1615, mort le 11 février 1697. Après avoir étudié la médecine à Wittemberg, il parcourut la plus grande partie de l'Europe, et devint, en 1656, professeur de mathématiques à Marbourg; depuis 1661 il y enseigna la médecine, et il fut nommé neuf ans après médecin de l'électeur de Hesse. On a de lui : *Elementa Astronomiæ*; Francfort, 1659, in-8°; — *Theses Astrologicae de principiis astrologiæ et generali prognostico regionum, urbium, locorum, conjunctionum magnarum, tempestatum, bellorum, conversionis religionum, imperiorum et status hominum*; Marbourg, 1660, in-4°; — *De quibusdam Chaldæorum, Ægyptiorum, Græcorum, Arabum et Romanorum principiis et prognosticis genethliacis rejectaneis ut et quorundam historicorum erroribus*; Marbourg, 1661, in-4°; — *De medicinæ cum arithmetica, geometria, mechanica, optica, astronomia et geographia conjugio*; Marbourg, 1663, in-4°. Magirus a aussi donné une traduction latine de la *Trigonometria triangulorum* de Fr. Schoten. O.

Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte* t. VIII. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

**MAGISTRI** (*Yves*), théologien français, né à Laval, vers le milieu du seizième siècle. On ignore l'époque et le lieu de sa mort. Après avoir embrassé la règle de Saint-François au couvent de Laval, il se rendit à Paris. Il habitait cette ville en 1580; c'était un des hôtes de l'*Ave Maria*. Son humeur vagabonde le conduisit ensuite au delà des Pyrénées, et il fit quelque séjour au couvent de Sainte-Marguerite près Badajoz, en Espagne. C'est là qu'il apprit à corriger ses mœurs, qui avaient été jusque alors, il l'avoue, fort relâchées. Plus tard il parcourut l'Italie. En 1584, il remplissait à Bourges les fonctions de confesseur et de prédicateur au couvent des Annonciades; quelque temps après il était curé du Lude, près La Flèche. C'est sur ce petit théâtre qu'il devait faire le plus de bruit. Il y avait alors au Lude, comme partout, deux partis, celui des ligueurs et celui des politiques. Les politiques opprimant, dit-on, leurs adversaires, Magistri, le plus fanatique ligueur de tout le royaume, fut chargé de les mettre à la raison. A peine établi dans la chaire du Lude, il fit entendre de grands éclats de voix, des imprécations, des menaces. Pour se venger, les politiques attentèrent, dit-il, à ses jours. Il les dénonça. Mais en même temps ceux-ci portèrent leurs plaintes devant l'official d'Angers, qui condamna le curé à deux mois de cachot. Aussitôt libre, il cause un nouveau scandale dans la paroisse. En effet, le bailli du Lude le dénonce au parlement de Tours, comme ayant outragé le roi dans sa chaire, voué ses plus zélés serviteurs aux peines infernales, et solennellement prononcé l'oraison funèbre des princes de la maison de Guise. Le procès recommence, et Magistri, de

nouveau condamné, se voit à la fois chassé de sa cure, et déposé de tout ce qu'il avait en propre, de ses meubles, de ses livres. Il n'eut plus alors qu'à prendre la fuite. Nous le voyons à Douai en 1591. C'est là que nous perdons sa trace. On a de lui : *La Guide des Professeurs ecclésiastiques* ; Paris, 1580, in-16 ; — *Mirouer chrestien, ou seconde partie de la Guide ecclésiastique* ; Paris, 1580, in-16 ; — *Ocularia et Manipulus fratrum Minorum* ; Paris, 1582, in-8°. C'est dans cet opuscule singulier qu'il a entremêlé des maximes ascétiques et la narration succincte de ses voyages faits en Espagne, en Italie ; — *Verger et Jardin des âmes désolées et égarées, pour la consolation de MM. les citoyens de la cité de Bourges* ; Bourges, 1584, in-4°. Suivant l'auteur de la *Confession de Sancy*, l'archevêque de Bourges interdit cet ouvrage ; — *Mirouers et Guides fort propres pour les dames et demoiselles de France* ; deux fades biographies de Jeanne de France et de Marguerite de Lorraine ; — *Bastion de Défense et Mirouer des Professeurs de la vie régulière de l'abbaye et ordre de Fontevrault* ; Angers, 1586, in-4°. A la suite de cette apologie de Robert d'Arbrisselles, on trouve deux opuscules latins : *De Exemptione ordinis Fontis Ebraaldi, et Admonitio omnibus venerandis Patribus, visitatoribus, etc.* ; le premier a été traduit en français, en 1647 ; — *Le Réveil-Matin et Mot au Guet des bons Catholiques, enfants de l'Église apostolique et romaine, par Jean de La Mothe* ; Douai, 1591, in-8°. Ce libelle pseudonyme contient le récit des persécutions subies par le curé du Lude.

B. H.

N. Desportes, *Bibl. Du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, III, 321.

**MAGISTRIS** (*Hyacinthe DE*), missionnaire italien, né en 1605, dans le diocèse de Crémone, mort le 11 novembre 1666, à Goa. Admis à vingt-et-un ans chez les Jésuites, il fut envoyé dans les missions de l'Inde, et devint confesseur de l'archevêque de Cranganor. Chargé deux fois d'aller solliciter des secours à Rome, il reçut l'ordre de visiter les missions du Brésil. En dernier lieu, il fut nommé préfet du noviciat à Goa. Il a publié : *Relatio de Christianitate Madurensi in India et de rebus gestis Patrum Soc. Jesu in provincia Malabarica* ; Rome, 1661, in-8° ; trad. en français, par Jacques de Machault ; Paris, 1663. P.

Alegambe, *Bibliot. Soc. Jesu*.

**MAGISTRIS** (*Simone DE*), orientaliste italien, né à Serra di Scopamene (Corse), le 28 février 1728, mort à Rome, le 6 octobre 1802. Venu fort jeune à Rome, il entra dans la congrégation de l'oratoire de Saint-Philippe de-Néri, et se rendit bientôt célèbre par sa connaissance profonde des langues anciennes. Les papes Clément XIV et Pie VI l'employèrent à des recherches sur les antiquités ecclésiastiques ; ce dernier le fit

évêque de Cyrène *in partibus* et secrétaire de la congrégation pour la correction des livres de l'Église orientale. Magistris montra dans cet emploi l'étenlue de son érudition et de son zèle à soutenir les intérêts du catholicisme. On a de lui : *P. Josephi Bianchini Elogium historicum* ; Rome, 1764, in-4° ; — *Daniel secundum septuaginta ex tetraptis Origenis, nunc primum editus* (grec et latin) ; Rome, 1772, in-fol. Ce texte de *Daniel*, d'après la version de Septante, que l'on avait cru perdu, fut retrouvé par Magistris dans un manuscrit de la bibliothèque du prince Chigi ; il y joignit l'interprétation grecque de saint Hippolyte, la confrontation de la version de Théodotion, avec une partie du livre d'*Esther* en chaldéen et cinq dissertations ; — *Acta Martyrum ad Ostia Tiberina, ex codice regie bibliothecæ Taurinensis* ; Rome, 1795, in-fol. ; — *S. Dionysii Alexandrini, episcopi, cognomento Magni, Opera quæ supersunt* ; Rome, 1776, in-fol. Cette belle édition, en grec et en latin, est précédée de la vie du saint et d'une savante préface sur l'authenticité de l'ouvrage ; — *Gli Atti di cinque Martiri nelle Corea, coll' origine della fede in quel regno* ; Rome, 1801, in-8°. Quelques uns de ces ouvrages furent dédiés à Clément XIV.

H. FISQUET.

*Notizie Romane*, passim. — Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

**MAGLIABECCHI** (*Antonio*), bibliographe italien, né à Florence, le 29 octobre 1633, mort dans la même ville, le 4 juillet 1714. Son père, Marco Magliabechi, était un honnête citoyen de Florence ; sa mère, Ginevra Baldorietta, se distinguait par sa piété et la régularité de ses mœurs. On appelle Magliabechi le *Varron toscan*. Mais s'il fut un grand érudit, il fut en même temps un grand original, dont les bizarreries amusèrent plus d'une fois la cour de Florence. Son père, mort jeune, n'avait pas assurément deviné sa vocation, car il ne l'avait pas même envoyé suivre les cours de quelque lycée. A l'âge de quarante ans, Antonio Magliabechi était encore ce que le hasard de la naissance l'avait fait, un simple orfèvre, qui habitait une boutique bien achalandée sur le Pont-Vieux. Cependant, dès l'âge de seize ans, il avait le goût des livres, et ayant alors acheté sur ses épargnes quelques manuels élémentaires, il commença seul, en secret, dans le silence des nuits, l'étude du latin, du grec et de l'hébreu. Michel Ermini, bibliothécaire du cardinal Léopold de Médicis, découvrit le premier un véritable savant chez le jeune orfèvre du Pont-Vieux. Plus tard le chevalier Marni devina les services que pouvait lui rendre cet homme, doué d'une mémoire extraordinaire, et le chargea de rechercher sous sa direction les volumes qui devaient composer la bibliothèque de Cosme III.

Cette bibliothèque formée, Magliabechi en fut nommé l'ordonnateur et le gardien ; mais il

n'accepta cette charge qu'à la condition de ne pas paraître à la cour. Michel Germain, qui lui rendit visite en l'année 1686, nous a laissé de lui ce portrait : « Il est de taille médiocre, petite ; sa mine porte bien quarante-cinq ans : très-maigre ; dans la dernière négligence ; ses cheveux comme ceux de feu M. Billaine ; son manteau toujours porté à la romaine ; son couvet, qu'il ne quitte pas en hiver, non pas même dans le palais et en présence du grand-duc ; son rabat négligé, quand il en porte, et encore plus les manchettes, qu'il ne met qu'aux grandes fêtes de ses amis. Tout cela, et ce qu'on ne sait assez bien décrire, représentent un double et triple Varillas. » Ainsi Magliabechi ne se ruinait pas en frais de toilette. La pièce principale de son mobilier était un pitoyable lit chargé de livres, où il se couchait seulement dans l'hiver : dans l'été, il s'endormait en lisant sur un fauteuil délabré. Quant à sa nourriture, elle était plus que frugale. Pour n'avoir pas le souci de choisir les mets qui devaient paraître sur sa table, celui de les attendre, ou celui d'obéir aux ordres d'une servante annonçant un dîner servi, il mangeait, dans l'endroit même où la faim était venue le surprendre, quelques fruits ou quelques poissons salés. Avec un pareil régime, il devait faire des économies et sur la fortune que son père lui avait laissée, et sur les dix-huit cents livres d'honoraires qu'il recevait du grand-duc. Mais il consacrait tout son avoir à satisfaire son unique passion, la passion des livres. Sa maison, située rue Della Scala, avait deux ou trois étages, et non-seulement toutes les pièces de cette maison, mais les corridors et les escaliers étaient pleins de livres entassés, dont l'exact catalogue se trouvait dans son étrange cervelle. Les savants du monde entier venaient en ce lieu le voir et le consulter : il y recevait aussi les belles dames, les voyageurs, à qui l'on recommandait le gîte et la face barbouillée de tabac du docte Magliabechi comme une des principales curiosités de Florence. Cependant, pour écarter de son sanctuaire les visiteurs importuns, Magliabechi avait fait pratiquer dans la porte de sa maison une étroite ouverture, d'où il observait le visage des gens qui venaient demander la permission de troubler un instant son repos ; et quand ces visages ne lui inspiraient pas assez de confiance, il maintenait sa porte close. Il n'était véritablement hospitalier que pour les érudits et pour les araignées, et l'on ne saurait dire si les araignées ne lui étaient pas même plus agréables que les érudits. Il y en avait des légions entières dans son logis, et aux visiteurs dont les mouvements trop brusques lui paraissaient inquiéter ses chères compagnes, il disait avec émotion : « Prenez garde de faire du mal à mes araignées. » Il les aimait autant qu'il détestait les jésuites. Conduisant un jour un étranger devant le palais Riccardi : « Ici, lui dit-il, eut lieu la renaissance des lettres ; » et se tournant ensuite vers le col-

lège des Jésuites, qui était en face, il ajouta : « Là, elles sont revenues s'ensevelir. »

Ce singulier personnage était en bibliographie d'un savoir prodigieux. Mabillon, de qui l'on n'oserait en pareille matière récuser le témoignage, a dit de lui que c'était un *musée ambulans, une bibliothèque vivante*. Michel Germain l'appelle *le seul et incomparable citoyen de la république des lettres* qu'il ait rencontré dans toute l'Italie. Aussi doit-on reconnaître que son nom latin *Antonius Magliabechius* a fourni au P. Ange Finardi la matière de la plus heureuse anagramme : *Is unus bibliotheca magna*. Il a cependant peu produit. On lui doit une édition de l'*Hodæporicon* d'Ambroise le Camaldule, qu'il publia à Florence en 1678, in-8°. Il est aussi l'éditeur de l'ouvrage de Benedetto Accolti, *De Præstantia Virorum sui sævi*; Parme, 1692, in-12. Mais par les renseignements que durant le cours d'une longue carrière il a fournis aux érudits italiens, allemands, français, il a pris une part indirecte à la plupart des grands ouvrages qui ont été publiés de son temps dans toutes les contrées de l'Europe. Quelques-unes de ses lettres ont été imprimées en 1745, à Florence, par Jean Targioni, en 5 volumes in-8° ; on en trouve d'autres, en assez grand nombre, dans la *Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, recueillie par M. Valery. Son obligeance pour tous les savants le compromit plus d'une fois. Dès l'année 1674, nous ne savons trop à quelle occasion, il avait été poursuivi par de méchants propos. Il se fit alors donner, devant notaire, par ses amis, un certificat de bonnes mœurs, qui attestait « *Magliabechium virginem esse, innocentiam baptismalem servasse, non hominem esse, sed angelum e cælo demissum et humana carne involutum, ut divinæ sapientiæ particulam humano generi communicaret; tandem quasi alterum Messiam esse* ». Magliabechi avait dépassé la quarantaine lorsqu'il obtint cet étrange témoignage. Cependant, on ne peut guère admettre que ses amis, la plupart gens d'Église, se soient joués en ces termes de sa naïveté. Prenons-le donc pour un autre Messie, pour un ange, etc., etc., mais sans oublier le couvet, le rabat, et les rares manchettes du *triple Varillas*. Une plus fâcheuse mésaventure lui vint de son amitié pour le docteur Giovanni Cinelli Calvelli. Celui-ci ayant maltraité, dans sa *Bibliotheca Voiantæ*, le médecin du grand-duc, fut poursuivi, condamné, forcé de quitter Florence. Or, il y eut alors tant de récits faits sur le compte du pauvre Magliabechi, qu'il prit le parti de fuir à son tour loin de la Toscane. Vainement le grand-duc s'employa lui-même à le retenir et lui offrit des marques publiques de son estime : il les repoussa. Cependant, ses amis intervinrent avec plus de succès, et le temps, qui triomphe presque toujours de la calomnie, acheva de le calmer.

Tous ces détails nous sont fournis par la



correspondance imprimée de Magliabechi. Mais on nous parle encore d'une correspondance inédite entre Cosme III et Magliabechi, conservée dans la bibliothèque Pitti. M. Valery l'a vue, l'a vue avec une extrême surprise. Cet *incomparable* érudit, cet autre Messie, cet autre Vauvillan, double ou triple, aurait été un espion, un lâche !

Il mourut à l'âge de quatre-vingt-un ans, dans l'infirmerie du couvent de Sainte-Marie-Nouvelle. Il avait légué sa bibliothèque à sa ville natale, avec un fonds considérable pour l'entretenir. C'est encore aujourd'hui la plus riche de Florence. Elle se compose de 30,000 volumes, dont le catalogue a été publié, en 1696, par un des bibliothécaires, F. Fossi, en 3 vol. in-fol. B. II.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII, p. 63. — E. de Tipaldo, *Biografia degli Italiani*, t. VIII. — Fabbroni, *Vite Italianorum*, t. XVIII, p. 195. — M. Valery, *Correspondance inédite de Mabillon et de Montaignon*, t. I, notices, et passim.

**MAGLOIRE** (1) (Saint), évêque breton, né à Gravweg, dans la Vénétié galloise, vers 495, mort à Jersey, le 24 octobre 575. Il était cousin de saint Samson et de saint Malo, et fut élevé dans le monastère de Land-Ittyd par les soins de saint Eltut. Saint Samson, ayant été élu évêque régional en 521, passa en Armorique (petite Bretagne) avec Magloire et tous deux y prêchèrent l'évangile avec zèle. Saint Samson, avec l'aide de Childebart, roi de Paris ou de Neustrie, bâtit plusieurs monastères, dont le principal fut celui de Dol. Lorsqu'il mourut, en 564 ou 565, il en laissa la direction à Magloire, qu'il avait ordonné prêtre et évêque régional. Magloire donna l'exemple d'une austérité singulière. Selon Usserius, « il portait toujours un cilice; on jeûne était presque continu, et il ne le rompait que le soir. Il ne se nourrissait que du pain d'orge et de légumes, auxquels il ajoutait par complaisance quelques petits poissons, les jours de grandes fêtes. » Trouvant que l'épiscopat n'avait rien que d'onéreux, au bout de trois années (568), il se retira dans l'île de Jersey, y bâtit un monastère et y mourut en paix, sept ans plus tard. Son corps demeura à Jersey jusqu'en 857. Il fut alors transporté au prieuré de Le-Hon, près de Dinan, de là à l'église de Saint-Barthélemy de Paris (973), puis à celle de Saint-Magloire (1620), enfin à Saint-Jacques-du-Haut-Pas (1797). Les anciens martyrologes ne parlent point de saint Magloire; cependant le martyrologe romain moderne mentionne la fête de cet évêque au 24 octobre. A. L.

Usserius, *Antiquités des Églises britanniques*. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, au 24 octobre. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*. — Mabillon, *Acta Benedic.*, t. I. — Lobineau, *Histoire des Saints de la Bretagne* 1784).

**MAGNEUS**, Voy. MAGNUSSEN.

**MAGNAN** (*Dominique*), érudit français, né

le 29 mai 1731, à Reillane, en Provence, mort en août 1796, à Florence. Ayant fait, à dix-huit ans, profession dans l'ordre des minimes, il fut envoyé à l'université d'Avignon pour y terminer son éducation et vint ensuite au couvent de La Ciotat. Entraîné par un goût irrésistible pour les antiques, il se procura des médailles et des inscriptions, fit de fréquentes visites aux cabinets précieux des amateurs provençaux et ne ralentit point ses études favorites lorsqu'il fut obligé d'enseigner la théologie soit à Avignon, soit à Marseille. Sans cesser d'augmenter sa collection particulière, il entreprit un commerce de lettres avec les plus célèbres antiquaires d'Italie et d'Allemagne. Ce fut même cette correspondance qui le fit connaître de l'empereur François I<sup>er</sup>; ce prince alla le voir et lui témoigna le désir de l'attirer dans ses États. Magnan se rendit à Vienne vers 1760, et traversa le Tyrol pour passer en Italie. Arrivé à Rome, il fut placé par ses supérieurs à la tête du couvent français de la Trinité-du-Mont, et se mit alors à rédiger les ouvrages qui étendirent sa réputation de savant dans toute l'Europe. En 1794, à la suite des tracasseries qu'il essuya de la part du général des Minimes, il fut forcé de quitter Rome, se retira à Florence, où il tomba malade, et mourut à l'hôpital. Magnan était membre de plusieurs académies d'Italie. On a de lui : *La ville de Rome ou Description abrégée de cette superbe ville*; Rome, 1763, 2 vol. in-12, avec deux plans généraux et des plans particuliers des quatorze quartiers; 2<sup>e</sup> édit., Rome, 1778, 4 vol. in-fol., avec 425 gravures. C'est de tous les ouvrages en ce genre celui qui contient le plus d'ordre et de méthode; les jugements portés sur les monuments, les statues, les tableaux, sont exacts et pleins de goût; — *Dictionnaire Géographique portatif de la France*; Paris (Avignon), 1765, 2 vol. in-8°; — *Problema de anno natiuitatis Christi, ubi vetere Herodis Antipæ nummo demonstratur Christum natum esse*; Rome, 1772, in-8°, et 1774, in-4° fig.; — *Miscellanea Numismatica, in quibus exhibentur populorum insigniumque virorum numismata omnia*; Rome, 1772-1774, 4 vol. gr. in-8°, fig.; ce recueil de médailles, tirées de différents auteurs, eut peu de succès, et fut reproduit par les libraires en trois parties et sous les titres suivants : *Bruttia Numismatica, seu Bruttiaz, hodie Calabriae, populorum numismata*; Rome, 1773, in-4°, fig.; *Lucania Numismatica*; Rome, 1775, in-4°, fig.; *Iapygia Numismatica*; Rome, 1775, in-4°, fig.; ces différentes suites, dont les deux dernières sont ordinairement réunies, manquent d'explications; l'auteur, qui les avait rédigées en français et en latin, se proposait de les publier lorsqu'il fut forcé de quitter Rome; — *Tentamen Iconarii universalis, sive rerum omnium imagines, in ordine litter. dispositæ*; Rome, 1776, 4 part. in-fol.,

(1) Ce nom est aussi écrit *Maëlor*, *Mælor* et *Maglor* par les haglographes bretons.

fig. ; recueil non terminé de planches archéologiques et géographiques, qui a pu servir de modèle à nos *Encyclopédies* pittoresques ; —  *Elegantiores Stalux antiquæ* ; Rome, 1776. En arrivant à Florence, Magnan prépara, avec le concours de plusieurs savants, les matériaux d'un grand ouvrage dans lequel il prétendait embrasser tous les sujets connus ; cette nouvelle encyclopédie devait porter le titre singulier de *Choselogie* ou *Choselogaire*, et le prospectus en parut en 1793 ainsi qu'un fragment sur le *Pennon pale des ancêtres de Marie-Amélie, duchesse de Parme* ; Florence, 1796, in-fol. Cette entreprise fut abandonnée par l'auteur, qui a, dit-on, laissé en manuscrit une *Histoire des Grands-Ducs de Toscane*, inachevée. P. L—v.

Millin, *Notice sur le P. Magnan*, dans le *Magasin Encyclopédique*, VI, 340. — Desessarts, *Siècles Littéraires*, IV. — *Dict. de la Provence*, IV. — Ersch, *La France Littér.*

\* **MAGNAN** (*Bernard-Pierre*), maréchal de France, né à Paris, le 7 décembre 1791. Il quitta, en 1809, la carrière du notariat, pour rejoindre le 66<sup>e</sup> de ligne, en qualité d'engagé volontaire. Il fit les campagnes de 1810 à 1813 aux armées d'Espagne et de Portugal ; assista aux sièges de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida, aux batailles de Busaco, de Fuente-de-Oñoro, des Arapiles, de Vittoria et aux sanglants combats livrés à l'armée anglaise pour tenter de débloquer les places de Saint-Sébastien et de Pampelune. Capitaine aux tirailleurs de la garde impériale, il se signala pendant la campagne de France, aux combats de Guignes, de Château-Thierry, de Montreau, de Craone et de Paris, et en 1815 à la bataille de Waterloo. Sa conduite pendant le blocus de Soissons le fit admettre, sous la restauration, en qualité d'adjudant-major, dans le 6<sup>e</sup> régiment de la garde royale, avec rang de chef de bataillon, du 6 juillet 1817. Durant la guerre de 1823 en Espagne, il fut mis à l'ordre de l'armée pour sa bravoure aux combats d'Espugas et de Caldés. Colonel du 49<sup>e</sup> de ligne, le 21 décembre 1827, il fit partie de l'expédition d'Alger, et se signala à Staoueli et aux divers combats livrés sous les murs de Bone. Envoyé en mission en Belgique en 1832, il commanda en qualité de maréchal-de-camp le corps d'avant-garde de l'armée de Flandre et plus tard le camp de Beverloo, et fut confirmé dans son grade au service de France, pour prendre rang du 31 décembre 1835. Rentré en France en 1839, il commanda le département du Nord, et reçut le brevet de lieutenant général le 20 octobre 1845. Après la révolution de 1848, il commanda la Corse, puis la troisième division d'infanterie de l'armée des Alpes, à la tête de laquelle il fit, lors des événements de juin, cette rapide marche sur Paris, où, en sept jours, sa troupe franchit 120 lieues sans laisser un seul homme en arrière, et arriva dans la capitale le 3 juillet. Après le départ du maréchal Bugeaud, le général Magnan prit le commandement de l'armée

des Alpes, et se rendit à Lyon, où, le 15 juin 1849, il contribua à étouffer l'insurrection. Investi, le 26 juin, du commandement de la 4<sup>e</sup> division militaire (Strasbourg), il occupait ce poste lorsque, le 14 juillet 1851, le président de la république l'appela au commandement en chef de l'armée de Paris. Créé maréchal de France, le 2 décembre 1852, et grand-veneur, le 31 décembre, il reçut en même temps la décoration de grand'-croix de la Légion d'Honneur. Il est aujourd'hui commandant supérieur des troupes stationnées dans les départements du Nord, conformément au décret qui, en 1858, a partagé la France en cinq grands commandements militaires. SICARD.

*Biographie des Membres du Sénat. — Archives de la Guerre. — Moniteur universel*, 1851, 1852 et 1856.

**MAGNANI** (*Cristoforo*), peintre italien, né à Pizzighettone avant 1550. Élève de Bernardino Campi, il put être comparé aux meilleurs maîtres de son temps. Il peignait les portraits avec une rare vérité. Parmi ses compositions historiques, on remarque *Saint Jacques et saint Jean*, à Plaisance, et plusieurs *prophètes* exécutés à fresque, en 1573, aux pendentifs de la coupole de la cathédrale de Crémone, en compagnie de Vincenzo Campi, figures longtemps attribuées à Antonio Campi et au Pordenone. E. B—N.

Orlandi, — Baldoucci. — Ticozzi. — Grasselli, *Guida di Cremona*.

**MAGNASCO** (*Stefano*), peintre de l'école génoise, né vers 1629, mort en 1665. Élève de Valerio Castello, il se perfectionna à Rome, où il passa cinq années ; puis il revint dans sa patrie où il n'eut le temps d'exécuter qu'un petit nombre de tableaux d'autel, qui suffirent pour faire vivement regretter sa fin prématurée. Orlandi, qui le nomme *Magagnasco*, dit qu'il fut aussi chargé de plusieurs commandes pour la France. E. B—N.

Ratti, *Pittori Genovesi*. — Soprani, *Id.* — Orlandi. — Baldinucci. — Lanzi.

**MAGNASCO** (*Alessandro*) dit *Lissandrino* peintre de l'école génoise, fils du précédent, né à Gènes, en 1681, mort en 1747. Élève de Filippo Abbiati, il excella surtout dans les *bambocchades* ; ses figures, malgré leurs petites proportions, ont quelque chose de grandiose, tant elles sont touchées avec hardiesse. Les sujets les plus ordinaires que Magnasco aimait à représenter étaient des pompes sacrées, des écoles d'enfants, des assemblées religieuses, des exercices militaires, des travaux d'artisans des synagogues, et ces petites scènes sont pleines d'esprit et de sentiment ; mais sa manière large et simple eut peu de succès dans son pays, où l'on appréciait davantage le fini de ses rivaux ; aussi a-t-il surtout travaillé à Milan et à Florence, où il fut en grande faveur auprès du grand-duc Jean-Gaston et de toute sa cour. Souvent aussi il décorait de ses petites figures les tableaux de meilleurs paysagistes de son temps, tels que Tavella, Clemente Spera, etc. Les principaux

ouvrages de Magnasco sont : à Florence, au palais Rucellai, *La Tentation de saint Antoine* ; — à Milan, au Musée de Brera, une *Scène grotesque* et une *Scène champêtre* ; — au musée de Dresde, *Un Réfectoire de Capucins* et des *Religieuses en prières*. On ne lui connaît qu'un élève, le Vénitien Bastiano Ricci. E. B.—N.

Ratti, *Pittori Genovesi*. — Soprani, *Id.* — Lanzi. — Brancati. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

\* **MAGNE (Pierre)**, homme d'État français, né à Périgueux, le 3 décembre 1806. Après de bonnes études, achevées au collège de sa ville natale, il entra comme expéditionnaire à la préfecture de la Dordogne, et économisa sur ses modestes appointements de quoi faire son droit à la faculté de Toulouse. Ses parents n'avaient pour lui qu'une ambition, celle de le voir noircir dans une petite ville ; sa mère seule, femme d'un sens élevé, l'encouragea à suivre sa vocation pour le barreau. Le jeune avocat se fit immédiatement remarquer par son application aux affaires, sa sûreté de jugement, sa force et sa netteté de discussion. Le préfet qui administrait alors la Dordogne, M. Romieu, fut un des premiers à le distinguer et le fit nommer conseiller à la préfecture en 1835. Quelques années plus tard (1843), M. Magne fut élu député à Périgueux, et vint prendre place à la chambre dans les rangs du parti conservateur. Membre de la commission du budget en 1845, il fit un rapport remarquable sur le budget de l'Algérie et fut nommé directeur du contentieux, le 11 juillet 1846, et sous-secrétaire d'État à la guerre, le 24 novembre 1847. Il se démit de ce poste à la révolution de février pour redevenir simple avocat à Périgueux. Rappelé aux affaires par le président de la république, il fut nommé, le 10 novembre 1849, sous-secrétaire d'État aux finances, et ministre des travaux publics, le 9 janvier 1851. Il donna sa démission avec tous ses collègues, le 26 octobre 1851 et reprit son ministère, le 2 décembre 1851. Le 25 janvier 1852, il résigna de nouveau ses fonctions à l'occasion du décret sur les biens de la famille d'Orléans, et devint président de la section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce au conseil d'État. Le 28 juillet 1852, il reprit le portefeuille des travaux publics, auquel on adjoignit l'agriculture et le commerce, et le 31 décembre 1852 il fut élevé à la dignité de sénateur. Le 3 février 1855, l'empereur l'appela au ministère des finances, en lui adressant la lettre suivante : « Les services que vous avez rendus à l'État pendant les deux années que vous avez passées au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sont si évidents que je me suis décidé à vous confier le portefeuille des finances, la santé de M. Bineau ne lui permettant pas de rester aux affaires. J'ai cru que la fermeté, la haute intelligence, l'impartialité que vous avez montrées, étaient les qualités les plus essentielles à la tête des finances de l'État.

Je vous prie donc d'accepter cette nouvelle charge comme une preuve de ma haute estime. » Quelques mois après (août 1855), M. Magne fut nommé grand'croix de la Légion d'Honneur. Il occupa encore aujourd'hui la place de ministre des finances. Son administration, qui a eu à traverser des crises financières et commerciales, et à pourvoir aux dépenses de la guerre, comptera dans l'histoire du crédit public. Dans son précédent ministère, M. Magne avait largement contribué à donner l'impulsion aux travaux publics et à doter la France d'un réseau de chemins de fer. L. TREULLIER.

*Docum. part.*

**MAGNÉ DE MAROLLES (G.-F.)**, érudit français, mort vers 1792, à Paris. Après avoir servi dans l'un des corps de la maison du roi, il vint se fixer à Paris, où il fit de la bibliographie son étude la plus constante. On a de lui : *Essai sur la Chasse au fusil* ; Paris, 1781, in-8°, excellent traité réimprimé et augmenté sous le titre de *La Chasse au fusil* ; Paris, 1782, 1788, 2 part. in-8° avec 9 cartes ; — *Tablettes bibliographiques* ; le manuscrit de cet ouvrage, dont il n'a paru qu'une feuille in-8°, est à la Bibliothèque impériale ; — *Recherches sur l'origine et le premier usage des registres, signatures, réclames et chiffres de pages dans les livres imprimés* ; Liège, 1782, in-12, et Paris, 1783, in-8° ; il faut y joindre les *Nouvelles Observations* sur le même sujet, qui datent de la même année ; — *Nouveau Supplément à La France Littéraire* (des abbés Hébrail et de La Porte) ; Paris, 1784, 2 part. in-8°. P.

Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*.

**MAGNÉ DE MAROLLES. Voy. MAROLLES.**

**MAGNEN (Jean-Chrysostôme)**, médecin français, né à Luxeuil, en Franche-Comté, dans les premières années du dix-septième siècle. En sortant de l'université de Dôle, il se rendit en Italie, où il pratiqua l'art de guérir avec tant de succès qu'il obtint à Pavie la chaire de philosophie. En 1660, il accompagna à Paris le comte de Fuensaldagne, nommé ambassadeur à la cour de France. On ignore l'époque de sa mort. Ses ouvrages annoncent une grande prédilection pour l'astrologie, qu'il regardait comme la première des sciences. On a de lui : *Democritus reviviscens, sive de atomis ; addita Democriti vita et philosophia* ; Pavie, 1646, in-4° ; Leyde, 1648, in-12 ; La Haye et Londres, 1658 et 1688, in-12 ; — *De Tabaco Exercitationes XIV* ; Pavie, 1648, 1658, in-4° ; Amsterdam, 1669, in-12, ouvrage utile et rempli d'observations neuves ; — *De Manna* ; Pavie, 1648, in-8° ; La Haye, 1658, in-12. On lui attribue un traité de *Aere Ticinensi* et un autre, de *Viribus Imaginationis*. K.

Grappin, *Histoire abrégée du Comté de Bourgogne*, 298. — Baillet, *Vie de Descartes*. — *Biographie Médicale*.

**MAGNENCE** (*Flavius-Popilius* MAGNENTIUS), empereur romain d'Occident, de 350 à 353 après J.-C. Il appartenait, suivant Aurelius Victor et Zosime, à une de ces familles germaniques qui furent transportées au delà du Rhin et établies dans la Gaule vers la fin du troisième siècle. Julien ajoute, ce qui ne contredit pas l'assertion précédente, que Magnence avait été emmené captif dans une guerre de Constance Chlore ou de Constantin. Rendu à la liberté par ce dernier, il s'instruisit dans les lettres latines. Il servit ensuite avec distinction dans les gardes de Constantin, et s'éleva jusqu'au grade de commandant des *joviens* et des *herculliens*, qui avaient remplacé les gardes prétoriens. Sous le règne de Constant, il conçut le projet de s'élever à l'empire en profitant du mécontentement excité par la mollesse du faible fils de Constantin. Un des premiers personnages de l'empire, Morcellinus, chef des finances (*comes sacrarum largitionum*) et Chrestus, un des militaires généraux, se ligèrent avec lui. Marcellinus disposa tout pour l'exécution du complot. Profitant de l'absence de Constant, qui chassait dans les forêts de la Gaule centrale, il donna à Autun, siège de la cour impériale, un grand festin sous prétexte de célébrer l'anniversaire de la naissance de son fils. Magnence, les premiers de la ville et les principaux officiers de l'armée furent invités. C'était le 18 janvier 350. Magnence sortit vers la fin du repas; il rentra un moment après, escorté de gardes avec tout l'appareil de la dignité impériale. Quelques convives, prévenus d'avance, le saluèrent empereur; les autres se laissèrent entraîner et l'acclamation devint générale. Avec ce bruyant cortège Magnence courut au palais, mit la main sur le trésor, et le distribua aux soldats. Il était empereur. Constant, à cette nouvelle, s'enfuit vers l'Espagne, suivi par des émissaires de Magnence, qui l'atteignirent près des Pyrénées et le tuèrent. Tout l'occident en deçà des Alpes et bientôt après l'Italie, la Sicile, l'Afrique se déclarèrent en faveur de Magnence. L'Illyrie lui échappa; le vieux général Vétranion s'y fit proclamer empereur, le 1<sup>er</sup> mars 350. Un neveu de Constantin, Nepotianus, profita aussi de la circonstance pour prendre la pourpre le 3 juin. Il occupa Rome; mais après un règne de vingt-huit jours, il fut vaincu par Marcellinus et mis à mort. Magnence vint à Rome jouir de la victoire de son lieutenant et en usa cruellement. Les exécutions capitales, les confiscations, les énormes contributions désolèrent la ville. Cependant de nombreuses médailles célébrèrent la félicité publique, le libérateur de la république, le rénovateur de Rome, le restituteur de la liberté. Il est vrai que, pour gagner les partisans du paganisme, il autorisa les sacrifices nocturnes, défendus même sous les empereurs païens, et rétablit l'autel de la Victoire. Cependant Constance, empereur d'Orient, s'était mis en marche

pour venger son frère et maintenir la couronne dans la famille de Constantin. Magnence, de son côté, se fortifia par une alliance avec Vétranion. Les deux usurpateurs envoyèrent une ambassade à Constance offrant de lui laisser le premier rang, mais demandant à conserver avec le titre d'auguste les provinces qu'ils possédaient. Magnence proposait de cimenter la paix en donnant sa fille à Constance et en épousant Constantine, sœur de l'empereur. Celui-ci rejeta ces offres, gagna les soldats de Vétranion et envoya ce vieillard mourir dans la retraite. Maître de l'Illyrie, il passa l'hiver de 350-351 à Sirmium. Magnence, établi à Milan, conféra le titre de César à son frère Decentius, et l'envoya protéger la Gaule contre les barbares. Lui-même attendit les troupes de Constance au débouché des Alpes Juliennes, et les repoussa au delà des montagnes. Il rejeta ensuite à son tour les propositions de paix de Constance, et marcha sur Sirmium, dont il ne put s'emparer. De là il se dirigea vers Mursa. Ce fut près de cette ville, le 28 septembre 351, que se livra la bataille qui devait décider du sort de l'usurpateur. Zonaras dit que l'armée de Constance était de quatre-vingt mille hommes, celle de Magnence de trente-six mille. Il ajoute, ce qui paraît incroyable, que Magnence avant l'action immola une jeune fille, et qu'ayant mêlé le sang de la victime avec du vin, il en fit boire à ses soldats. Le combat s'engagea vers le soir, et se prolongea fort avant dans la nuit. Enfin la cavalerie de Constance enfonça les légions gauloises. Magnence eut peine à échapper aux vainqueurs. De part et d'autre le carnage fut terrible. Les vieilles bandes de Constantin, capables de résister aux barbares, périrent dans la plaine de Mursa. Magnence y perdit son plus habile conseiller, Marcellinus. Il regagna les Alpes, et s'enferma dans Aquilée où il passa l'hiver. N'osant pas attendre Constance, qui venait de pénétrer en Italie, il se réfugia en Gaule et fortifia les défilés des Alpes Cottiennes. L'Italie, l'Afrique, l'Espagne refusèrent de reconnaître plus longtemps son autorité. Au commencement de l'été de 353 la guerre recommença. Magnence, défait de nouveau près du mont Séleucus (entre Le Luc et Gap dans le Dauphiné), s'enfuit à Lyon. Les soldats qui l'accompagnaient, le voyant sans ressource, résolurent de le livrer au vainqueur. Informé de ce dessein, il entra en fureur, égorga tout ce qu'il avait de parents et d'amis autour de lui, tua sa mère, porta à son frère Desiderius, qu'il avait fait César, plusieurs coups, dont aucun ne fut mortel; puis, appuyant la garde de son épée contre la muraille, il se perça la poitrine, et expira sur les corps de ses victimes. Il périt, le 11 août 353, âgé de cinquante ans environ, et après avoir porté le titre d'auguste pendant trois ans et sept mois. Son frère Decentius ou Décence, qu'il avait associé à l'empire et qui accourait à son secours, apprenant à

Sens cette fin tragique, s'étrangla de ses propres mains, le 18 du même mois. Y.

Julien, *Orat.*, I, 11. — Libanius, *Orat.*, X. — Ammien Marcellin, XIV, 5. — Aurelius Victor, *De Cæsar.*, 41, 42; *Epit.*, 41, 42. — Eutrope, X, 6, 7. — Zosime, II, 41-54. — Zonaras, XIII, 5-9. — Socrate, *Hist. Ecc.*, II, 32. — Sozomène, *Hist. Eccl.*, IV, 7. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. II.

**MAGNÈS** (Μάγνης), poète athénien de l'ancienne comédie, né dans le dème d'Icaria, vivait vers le milieu du cinquième siècle avant J.-C. Placé immédiatement entre Épicharme et Cratinus, il fut en date et, à ce qu'il semble, en importance, un des premiers poètes comiques athéniens. D'après un passage des *Chevaliers* d'Aristophane, joués en 423, il paraît qu'il était mort récemment à un âge avancé. Ce passage est d'ailleurs le témoignage le plus important qui existe relativement à Magnès. Aristophane, parlant de lui-même à la troisième personne, dit au public. « Il savait que la comédie est de toutes choses la plus inabordable, que beaucoup l'ont courtisée, que peu ont obtenu ses faveurs; que vous êtes variables par nature et que vous avez délaissé vos précédents poètes dès qu'ils sont devenus vieux. Il savait ce qui advint à Magnès dès qu'il eut les cheveux blancs, lui qui si souvent dans les luttes des chœurs dressa les trophées de la victoire. En vain, il vous avait fait entendre des paroles de toutes sortes; en vain, il avait joué du barbiton, voltigé, dans la lydienne, *cinipsé* (1), s'était teint de couleur de grenouille; tout cela ne le préserva pas de vos dédains quand il pencha vers l'âge et n'eut plus la force de la jeunesse. Vieux, il fut rejeté parce qu'il avait perdu le talent de faire rire. » Ces vers d'Aristophane font allusion aux titres des pièces de Magnès, et à son genre de comique qui tenait de la grosse bouffonnerie. Suivant Suidas et Eudocia, Magnès fit jouer neuf pièces et remporta deux victoires, assertion qui ne s'accorde pas avec le passage cité plus haut. Aristophane donne à entendre que les victoires de Magnès furent nombreuses. L'auteur anonyme d'un traité *Sur la comédie* dit en effet qu'il en remporta neuf; il ajoute qu'aucune de ces pièces ne s'est conservée, mais que neuf lui ont été attribuées faussement. Il ne reste de Magnès que sept à huit vers et quelques titres mentionnés par le scoliaste d'Aristophane, savoir : Βαρβέτιδες (il faut peut-être lire Βαρβιτσισταί), *Les Joueurs* ou *Les Joueuses de barbiton*; — Αυδισί, comédie probablement dirigée contre les danses voluptueuses des Lydiens; — Ψήνες (Les *Cinips*); — Ὀρνίθες (Les *Oiseaux*); — Βάτραχοι (Les *Grenouilles*). Ces trois dernières pièces appartiennent à un genre qu'Aristophane a immortalisé dans les trois comédies qui portent les mêmes titres. On connaît encore les titres suivants des pièces de Magnès : Δίονυσος; — Η-

τάκις ou Ηυτακιδής; — Ποάστρια; — Τελεωμυμαχία. Ces trois derniers titres sont incertains. Les rares fragments de Magnès ont été recueillis par Meineke : *Fragmenta Comicorum Græcorum*, vol. I, p. 29-35; vol. II, p. 9-11, et dans les *Fragmenta Comicorum Græcorum* (édit. Didot), p. 3.

L. J.

Suidas, au mot Μάγνης. — Aristophane, *Equites*, 520-530, avec la note du scoliaste. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 453. — Bode, *Gesch. de Hellen. Dichtk.*, vol. III, p. 2, p. 31.

**MAGNET** (*Louis*), humaniste français, né en 1575, à Paris, mort en 1657, à Pont-à-Mousson. Entré à vingt ans chez les Jésuites, il enseigna d'abord les humanités et la théologie morale, devint recteur des collèges de Reims et de Metz, et occupa enfin l'emploi de provincial de Champagne. On a de lui : *Paraphrasis poetica in Psalmos Davidis et Cantica Breviarium Romanum, ex sacris litteris deprompta*; Paris, 1638, in-8°; réimpr. plusieurs fois et en dernier lieu à Reims, 1646, in-12. On a trouvé que Magnet pouvait soutenir la comparaison avec Buchanan, qui a aussi paraphrasé les psaumes; il est même mieux entré dans l'esprit des écrivains sacrés, et il n'affaiblit dans aucun endroit la force de leurs expressions. P.

Southwell, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* — Titon du Tillet, *Parnasse français*, 256.

**MAGNI** (*Jean*), prélat suédois, né à Wexiø, en 1583, mort à Skara, en 1651. Il parcourut l'Allemagne, et revint professer l'histoire à Upsal. La reine Christine l'admit dans son conseil, et le créa évêque de Skara. Magni s'est signalé par la fondation de plusieurs établissements destinés à répandre l'éducation. Il a laissé de nombreux ouvrages : les principaux sont : *Synopsis historix universalis*; Upsal, 1622, in 8°; — un éloge (en latin) de Gustave-Adolphe, Upsal, 1632; — *Tuba angelica*; Upsal, 1637.

A. L.

*Biogr.-Lex.*

**MAGNI** (*Valeriano*), théologien italien, né vers 1587, à Milan, mort en 1661, à Saltzbourg. Il appartenait à la famille milanaise des comtes de Magni, et ne prit le nom de Valérien qu'en recevant l'habit de capucin. Après avoir été maître des novices et gardien des maisons de son ordre, il professa la philosophie et la théologie. Comme il était fort expérimenté dans la controverse, Urbain VIII, qui avait pour lui beaucoup d'estime, le fit missionnaire apostolique pour toute l'Allemagne, la Pologne, la Bohême et la Hongrie, et le déclara chef des missions du Nord. Ce fut par le conseil du P. Valérien que ce pape abolit en 1631 l'ordre des Jésuitines. Comme on le croyait aussi versé dans la connaissance des affaires politiques, il fut chargé de diverses ambassades. Plusieurs princes de l'Europe, tels que les empereurs Ferdinand II, Ferdinand III, et Ladislas, roi de Pologne, intercédèrent sans succès auprès du saint-siège pour lui faire obtenir le chapeau de cardinal. Il

(1) Ψηνίζων, de ψήν (gallinsecte ou cinips), nom qui contient quelque allusion licencieuse.

s'attira de fâcheux embarras en écrivant contre les Jésuites, qu'il accusa principalement d'hérésie et de corruption dans la morale; ceux-ci le déléguèrent comme hérétique; il fut même jeté en prison à Vienne pour avoir accordé aux protestants que la suprématie et l'infaillibilité du pape étaient seulement fondées sur la tradition, et il n'en sortit que par l'intervention expresse de l'empereur. Sur la fin de sa vie, il se retira à Saltzbourg. Il ne fut pas seulement l'adversaire des disciples de Loyola, il osa aussi s'élever contre ceux d'Aristote. Mais ce qui le fit surtout connaître de ses contemporains, ce fut l'usage que l'on avait fait d'une de ses pensées dans les *Lettres provinciales*; « Cette pensée est une méthode sûre, dit Bayle, de pousser à bout les médisants et les calomniateurs, qui cherchent une retraite dans des termes vagues. Les Jésuites, en falsifiant un passage de ses écrits, lui imputaient une doctrine hérétique. « Comment, s'écria le P. Valérien, convaincrai-je des reproches qu'on n'explique point? En voici néanmoins le moyen : c'est que je déclare hautement et publiquement à ceux qui me menacent que ce sont des imposteurs insignes et de très-habiles et très-impudents menteurs, s'ils ne découvrent ces crimes à toute la terre. » Pascal, en rapportant cette méthode, la fit servir en faveur des jansénistes. « Ce Père, dit-il aux jésuites dans un passage fameux, a trouvé le secret de vous fermer la bouche; c'est ainsi qu'il faut faire toutes les fois que vous accusez les gens sans preuves. On n'a qu'à répondre à chacun de vous comme le père esapucin : *Mentiris impudentissime*. » On a du P. Valérien : *Judicium de acatholicorum regula credendi VI lib.*; Vienne, 1628, et augmenté en 1641; — *Ocularis demonstratio loci sine locato, corporis successive moti in vacuo et luminis nulli corpori inhærentis*; Venise, 1639; — *De luce mentium et ejus imagine*; Rome, 1642; — *Organum theologicum*; Vienne, 1643; — *Absurditatum Echo*; Cracovie, 1646, in-12; — *De atheismo Aristotelis*; Varsovie, 1647. Dans ce livre, dédié au P. Mersenne, il répéta quelques-unes des expériences de Torricelli, et voulut, dit-on, s'en attribuer l'invention, plagiat qui fut démontré par Roberval; — *De Peripatu, de Logica, etc.*; Varsovie, 1648, — *Acta Rheinsfeldentia*; Cologne, 1652. Ce recueil de controverses donna lieu à la longue querelle que suscitèrent à l'auteur les jésuites qui échangèrent avec lui ou avec ses partisans de nombreux écrits.

P.

Bayle, *Dict.* — Baillet, *Vie de Descartes*, II. — Andreas Carolus, *Memorabilium sac. XVII eccl.*, liv. IV. — Dupin, *Auteurs ecclésiast. du dix-septième siècle.* — Jean de Saint-Antoine (Le P.), *Bibl. univ. francisc.*, III, 132 et suiv. — Heideger, *Hist. papatus*. — Pascal, *Lettres prov.*

**MAGNIA — URBICA** (*Magnia — Urbica — Augusta*), impératrice romaine, d'une époque incertaine. Son existence n'est connue que par des médailles d'or, d'argent et de bronze, qui portent

sur la face une tête de femme avec la légende MAGNIA (ou MAGN.) URBICA AUG. ou MAGNAC URBICÆ AUG., et sur le revers PUDICITIA AUG., avec une femme assise et deux enfants debout à côté d'elle ou quelque autre type caractéristique des impératrices. Les numismates ont beaucoup disputé sur la date de ces médailles. Les uns veulent qu'elles soient de l'époque de Maxence, et font de Magnia-Urbica la femme de ce prince; d'autres prétendent qu'elle fut mariée à Carus. Stosch soutient qu'elle était une des nombreuses femmes de Carinus, et il fonde son opinion sur une médaille de moyen bronze, représentant d'un côté la tête de Carinus, et au revers celle de Magnia-Urbica. Si cette pièce était authentique elle prouverait du moins que Magnia-Urbica appartenait à la famille de Carinus; mais on a de bonnes raisons de regarder la médaille citée par Stosch comme l'ouvrage d'un faussaire. On est donc réduit à ne rien savoir de certain sur cette impératrice, qui n'est mentionnée par aucun historien.

Y.

Genérier, *Dissertation sur une médaille de Magnia-Urbica, où l'on voit que cette princesse n'est point femme de l'empereur Maxence, comme on l'a cru jusqu'ici.* — Belley, *Dissert. sur une médaille de Magnia-Urbica, dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions.* — Rhell, *Epicrisis Observationum Cl. Belley in nummum Magniæ Urbicæ Aug.*; Vienne, 1767, in-4°. — Eckhel, *Doctrina Numorum*, vol. VII, p. 517.

**MAGNIEN-GRANDPRÉ** (N....), économiste français, né à Châlons, en 1745, mort à Paris, le 31 décembre 1811. D'abord simple employé de la ferme générale, il était parvenu au grade de contrôleur aux entrepôts de sel à Riom, lorsque le directeur des fermes à Lyon se l'attacha comme secrétaire. En 1786, Magnien publia un *Tarif des divers droits des douanes*, tels qu'on les percevait alors en France. Son but était de faire remplacer par des droits uniformes aux frontières du royaume les tarifs existant aux limites de chaque province, et qui par leurs différences semblaient rendre ces provinces étrangères les unes aux autres. Ce projet avait été approuvé plusieurs années auparavant par Trudaine, intendant des finances, qui chargea Dupont de Nemours et Magnien d'en préparer l'exécution. La convocation des états généraux en 1789 fit ajourner les mesures à prendre. Dupont de Nemours, nommé député, indiqua le travail de Magnien aux comités d'agriculture et de commerce de l'Assemblée nationale. Le système de Magnien fut adopté, et sur le rapport fait au gouvernement des services qu'il avait rendus, Magnien fut nommé administrateur des douanes, place qu'il remplit jusqu'à sa mort. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Mémoire sur le commerce des bronzes, etc.*; 1776, in-12; — *Recueil alphabétique des droits de traites uniformes, de ceux d'entrées et de sorties des cinq grosses fermes de douanes de Lyon et de Valence*; Lyon, 1766, 4 vol. in-8°; — *Du Commerce de la France avec l'Amérique, les possessions au delà du Cap et le Levant*;

an iv (1796); — *Législation des Douanes par ordre alphabétique*; Paris (1801), in-4°; — *Dictionnaire de la Législation et des droits de Douane*; Paris, 1806, in-8°: ouvrage qui a eu cinq éditions; — *Dictionnaire des Productions de la nature et de l'art qui sont l'objet du commerce de la France avec l'étranger et des droits auxquels elles sont imposées* (avec Deu); Paris, 1809, 3 vol. in-8°. J. V. *Dict. des Économistes*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

**MAGNIER (Laurent)**, dit *Manière*, sculpteur français, né en 1618, à Paris, où il est mort, le 6 février 1700. Son père, qui était sculpteur, lui donna les premières notions de son art et en 1638 l'envoya en Italie. A peine revenu à Paris (1643), Magnier fut reçu maître sculpteur. Son premier ouvrage connu fut une *Annonciation* qu'il exécuta en bois pour l'église des religieuses de Sainte-Catherine de la rue Saint-Denis. Après avoir travaillé pour diverses congrégations religieuses, il fut employé au Louvre, où il exécuta une porte sculptée d'après des dessins de Jean Guéjon, le plafond du cabinet du roi et un assez grand nombre de travaux d'ornementation. En 1651 il devint l'un des principaux officiers du corps de la maîtrise des sculpteurs, et en cette qualité il joua un grand rôle dans les négociations qui eurent lieu pour la réunion de la jurande avec l'Académie de Peinture. Ces négociations échouèrent d'abord; mais elles amenèrent la réception de quelques maîtres sculpteurs dans le corps de l'Académie. Magnier fut l'un des premiers admis et le premier qui consentit à soumettre à l'Académie un morceau de réception (29 novembre 1664). Dès lors Le Brun, qui gouvernait l'Académie un peu despotiquement, le fit employer aux travaux du roi à Versailles. En 1660, il avait fait pour le portail de l'église de Sainte-Catherine deux statues de pierre représentant *La Justice* et *La Force*. Magnier fut nommé adjoint aux professeurs de l'Académie en 1684 et professeur en 1690. H. H.—N.

*Mémoires inédits de l'Acad. de Peinture.*

**MAGNIEZ DE VOIMONT (Louis-François-Nicolas)**, humaniste français, mort en 1749. Il était entré dans les ordres de fort bonne heure, et consacra sa vie à ses fonctions et à l'étude. On a de lui: *Novitius, seu Dictionarium magnum Latinogallicum*; Paris, 1721, 1733, 1740, 1750, 2 vol. in-4°; — *Le Postulant, ou Introduction et essai de méthode pour commencer la langue française par la traduction*; Paris, 1722, in-8°. L.—Z.—E.

Debure, *Bibliographie instructive.*

**MAGNIN (Antoine)**, poète français, né vers 1635, à Bourg-en-Bresse, mort en 1708, à Mâcon. Il fut conseiller au bailliage de Mâcon et subdélégué de l'intendant de Bourgogne. Il avait du goût pour les belles-lettres, et remporta deux prix à l'Académie d'Angers. On a de lui les poèmes

suivants: *La Gloire de Louis le Grand*; — *Le Portrait de Louis le Grand*; — *Clovis à Louis XIV*; — *Henri IV au peuple français*; — *Éloge de Colbert*; — un volume d'*Odes* à M. Bouchérat, chancelier; — des *Devises* pour M<sup>me</sup> de Maintenon, etc. P.

Moréri, *Dict. hist.*

**MAGNIN (Jean-Baptiste)**, érudit français, né à Bourg-en-Bresse, en 1670, mort à Orléans, le 3 avril 1752. Il avait fait profession de la règle de Saint-Benoît dans l'abbaye de Vendôme, le 23 octobre 1692. Il habita plus tard Saint-Germain-des-Prés, Saint-Remi de Reims, et quitta ce dernier monastère pour aller exercer la charge de prieur à Saint-Seine, à Ambornay, à Saint-Benoît-sur-Loire. Mais on le déposséda de ce titre en 1733, comme opposant à la bulle *Unigenitus*. C'est alors qu'il se retira à Bonne-Nouvelle d'Orléans, où il passa les derniers jours de sa vie, redevenu simple religieux. Les ouvrages qu'il a laissés sont: *Sentiments de Religion et de piété tirés des Réflexions morales du P. Quesnel*, 2 vol. in-4°; — *Bibliothèque Augustinienne, ou catalogue des ouvrages de MM. de Port-Royal*; 2 vol. in-4°, inédit; — *Recueil de mots français pris de la langue grecque*; inédit; — *Concordantiæ Benedictinæ, seu S. Patris Benedicti Regulæ concordia*, inédit; — *Notes critiques, historiques et morales sur le Nouveau Testament*; inédit; etc. B. H.

D. Tassin, *Hist. Littér. de la Congrégation de Saint-Maur.*

\* **MAGNIN (Charles)**, érudit français, né à Paris, le 4 novembre 1793. Après de brillantes études universitaires, il fut attaché en 1813 à la Bibliothèque impériale, dont il est depuis 1832 l'un des conservateurs. Il s'essaya aux lettres dans quelques concours académiques, où son nom fut deux fois mentionné, en 1815 pour une pièce de vers *Sur les derniers Moments de Bayard*, et en 1820 pour un *Entretien sur l'Éloquence*, et le 16 mars 1821 il fit jouer à l'Odéon une petite comédie en un acte et en prose intitulée: *Racine, ou la troisième représentation des Plaideurs*, agréable bluette, qui attestait le goût et l'intelligence du théâtre. Vers le même temps il prenait une place distinguée parmi les critiques du *Globe*. On remarqua ses articles sur les représentations dramatiques et particulièrement sur les pièces anglaises jouées à Paris par quelques-uns des meilleurs acteurs anglais, Kean, Macready, miss Smithson. Il favorisa les tentatives d'innovation théâtrale, et se montra bienveillant pour le mouvement romantique. Après 1830, lorsque *Le Globe* cessa de paraître, M. Magnin donna moins de temps à la critique, et se réserva pour des travaux d'érudition, qui lui ouvrirent en 1838 les portes de l'Académie des Inscriptions. La littérature dramatique eut toujours cependant ses prédilections, et dans un cours qu'il professa à la Sorbonne, 1834-1835,

comme suppléant de Fauriel, il étudia les origines du théâtre moderne. Ses leçons, remaniées avec goût, sont devenues un livre à la fois substantiel et agréable (Paris, 1838, in-8°). M. Magnin a donné depuis une traduction du *Théâtre de Hrosvitha*; Paris, 1845, in-8° avec texte, introduction et notes, « le tout d'un soin et d'un goût accomplis », dit M. Sainte-Beuve. Enfin il a publié une *Histoire de Marionnettes*; Paris, 1854, in-8°. Ces travaux, d'une érudition toujours exacte et ingénieuse, auxquels il faut joindre beaucoup d'articles insérés dans la *Revue des Deux Mondes* et dans le *Journal des Savants*, sur des sujets d'histoire dramatique, ne sont que des épisodes d'un grand ouvrage sur les origines du théâtre moderne, dont le livre publié en 1838 n'est que l'introduction. Cet ouvrage, promis depuis longtemps par M. Magnin, couronnerait dignement sa carrière d'érudit. Comme critique sa place est marquée parmi les plus délicats et les plus consciencieux. « Il est tout à fait impersonnel, a dit de lui un de ses illustres confrères, M. Sainte-Beuve, grande qualité pour le genre. Lorsque tant d'autres oracles préchent pour leur saint, lui n'a pas de saint; il n'accuse aucune préférence naturelle qui vienne traverser ou commander son examen. Cette indifférence philosophique que Descartes réclamait comme première condition à la recherche de la vérité, il la réalise dans la pratique de la littérature; et comme en même temps il a l'humeur vive et curieuse, la plume facile et prompt, une telle disposition neutre l'a conduit très-loin. Sur une foule de points et de sujets, lui, sorti primitivement du giron classique et fidèle à bien des préceptes d'autrefois, il s'est trouvé l'un des plus avancés et des plus osés, l'un des moins prévenus contre l'idée ou la forme survenante, un des plus accueillants et des plus patients des chercheurs. Tel il s'est montré dans tout son rôle, depuis miss Smithson jusqu'à mademoiselle Rachel, depuis *Hernani* jusqu'à *Lucrèce*; sur Homère, sur l'abbesse Hrosvitha, sur la reine Nutchchild, sur *Ahasverus*, il a émis, accepté et soutenu des doctrines, des vues qui témoignent de l'ouverture de sa pensée et de sa flexibilité ingénieuse presque indéfinie. » Un choix des articles de M. Magnin a paru sous le titre de *Causeries et Méditations historiques et littéraires*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°. L. J. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II.

**MAGNOCAVALLI** ( *Francesco - Ottavio* ), comte de VARENGO, poète italien, né en 1707, à Casale, où il est mort en 1788. Après avoir fait ses études au collège de Parme, il s'appliqua avec un égal talent à la poésie et aux mathématiques. Vers l'âge de trente ans, il s'occupa d'architecture, et obtint dans cet art de la célébrité, due aux monuments élevés d'après ses dessins à Casale et à quelques mémoires sur l'harmonie des proportions moyennes, sur le beau réel, sur le véritable goût des ornements, etc.; le seul de

ces écrits qui ait vu le jour à pour titre : *Parere regionato sul nuovo teatro che si vuol costruire in Casale*. Il avait soixante-dix-sept ans lorsqu'il se chargea de rédiger pour un journal scientifique de Turin un cours d'observations météorologiques, qu'il continua jusqu'à sa mort. Mais la principale gloire de Magnocavalli, il la tira de ses œuvres littéraires. A une époque où prévalait encore au théâtre la manière de Métastase et surtout l'imitation du genre lyrique, il fit preuve de bon goût, de naturel et d'énergie et fut, sinon l'émule, du moins le précurseur d'Alfieri. Sa tragédie de *Conradin*, composée en 1770 et jouée d'abord à Parme, souleva partout des transports d'enthousiasme; pourtant elle n'eut en 1772 que le second prix au concours ouvert par Ferdinand 1<sup>er</sup>, duc de Parme, pour la meilleure pièce en vers; peut-être dut-elle une partie de son succès à ce qu'elle traitait un sujet national. Les tragédies de Magnocavalli sont : *Nitocri*, *Policleto*, *Rossane*, toutes trois restées inédites; — *Sofonisba*; Vercelli, 1782, in-8°; — *Il Corrado*, *marchese di Monferrato*; Parme, 1772, in-4°; celle-ci est la dernière qu'il ait écrite. P.

Alfò, *Memorie degli Scrittori Parmigiani*, continuées par A. Pezzana. — Cooper Walker, *Memoria storica sulla Tragedia Italiana*; Brescia, 1810, in-4°. — Morano, *Indice degli Scrittori del Monferrato*. — Modesto Paroletti, *Viaggio romantico pittorico delle provincie occidentali dell' Italia*, II. — Ponziglione, *Eloge hist. de Magnocavalli* (en ital.); Turin, 1789. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, V.

**MAGNOL** (*Pierre*), botaniste français, né à Montpellier, le 8 juin 1638, mort dans la même ville, le 21 mai 1715. Fils d'un apothicaire, il montra de bonne heure un goût décidé pour la botanique, et devint docteur en médecine en 1659. Tournefort lui procura en 1663 un brevet de médecin ordinaire du roi. Une chaire de professeur étant venue à vaquer en 1667, il se mit sur les rangs, et l'université le présenta à la cour, mais inutilement, comme le premier des candidats; on objecta qu'il pratiquait la religion réformée. Magnol se livra dès lors exclusivement à ses études favorites. Il parcourut une grande partie du Languedoc, et publia le *Botanicum Monspeliense*, production estimée qui contient l'indication de treize cent cinquante-quatre espèces de plantes. Suppléant de Chicoyneau père, dans la démonstration des plantes au jardin de Montpellier (1687), il étendit ses explorations jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées, qu'il parcourut plusieurs fois. Ayant abjuré le protestantisme lors de la révocation de l'édit de Nantes, Magnol, protégé par Fagon, premier médecin de Louis XIV, fut en 1694 nommé professeur en médecine à Montpellier, et en 1697 directeur du Jardin des Plantes de cette ville. Il fut appelé, en 1709, à Paris pour remplacer Tournefort dans l'Académie royale des Sciences. Mais bientôt son âge avancé le ramena à Montpellier, où il cultivait dans son jardin les plantes les plus rares. On a de Magnol : *Botanicum Monspe-*



liense; Lyon, 1676, in-8°; Montpellier, 1686, in-8°, avec un appendice; — *Prodromus Historiæ generalis Plantarum in quo familiæ per tabulas disponuntur*; Montpellier, 1689, in-8°; — *Hortus regius Montpelienis*; Montpellier, 1697, in-8°, fig., d'après la méthode de Tournefort; — divers *Mémoires* dans l'*Histoire de la Société des Sciences de Montpellier*; — *Novus Character Plantarum*; Montpellier, 1720, in-4°; opusculé publié par son fils Antoine. Ces écrits, quoique contenant des descriptions imparfaites, contribuèrent à répandre en France le goût de la botanique, et on doit louer leur auteur d'avoir appelé l'attention des savants sur les méthodes naturelles. Le genre *magnolia*, que Plumier avait consacré à ce botaniste, et qui n'était composé que d'une espèce, est devenu le *talama* de Jussieu, et Linné l'a appliqué à des arbres de l'Amérique, de la Chine et du Japon. On croit que c'est Magnol qui introduisit pour désigner les groupes naturels de plantes, l'expression de *familles*.

Son fils, MAGNOL (Antoine), né en 1676, à Montpellier, où il est mort, le 10 mars 1759, fut reçu docteur en 1696, et abandonna presque aussitôt cette carrière pour suivre la profession des armes. Après une jeunesse assez dissipée, le goût de l'étude lui revint, et en 1707 il fut nommé survivancier de son père, dont il occupa ensuite la chaire. On a de lui plusieurs dissertations médicales. H. FISQUET (de Montpellier).

*Biogr. Médicale.* — *Mém. de la Soc. roy. des Sciences de Montpellier.*

MAGNON (Jean), poète français, né à Tournus, mort le 18 ou le 20 avril 1662, à Paris. D'abord avocat au présidial de Lyon, il vint se fixer à Paris. Il avait été ami de Molière lorsque celui-ci se fut associé avec quelques jeunes gens pour jouer la comédie. Après s'être divertis pour eux-mêmes, ils voulurent tirer de l'argent de leurs représentations, et s'établirent successivement sur les fossés de Nesle, au quartier Saint-Paul et dans le faubourg Saint-Germain. Leur société était connue sous le nom d'*Illustre Théâtre*. Magnon prit le titre d'historiographe royal, et se fit connaître par quelques pièces, dont la moins mauvaise est celle d'*Artaxerxe*; encore le plan en est-il mal construit, à peu près dans le goût des pièces de Hardy; la versification en est faible, pleine d'inutilités et d'expressions basses. On lui reconnaissait pourtant de l'esprit et de l'imagination; ses discours et ses écrits étaient fort libres, et sa facilité pour le travail lui avait donné un orgueil insupportable; aussi se vantait-il de ce que ses ouvrages lui avaient coûté moins de peine qu'on n'en pourrait prendre à les lire. Dans un moment de dégoût, il renonça au théâtre, et résolut de consacrer son travail « à la gloire de Dieu ». Il périt assassiné vers la Samaritaine, annonça Loret dans sa *Gazette*, qui le qualifie ainsi :

Un des foris auteurs de nos jours,  
Un des favoris du Parnasse,  
Qui pouvait égarer un Tasse.

On a de Magnon : *Artaxerxe*, jouée en 1645, tragédie passablement conduite et qui fut jouée sur l'illustre théâtre; — *Les Amants discrets*, 1645, comédie; — *Josaphat*, 1646, tragédie sacrée; — *Séjanus*, 1646, tragédie; — *Le grand Tamerlan et Bajazet*, 1647, tragédie qui a des points de ressemblance avec celle de Porus de l'abbé Boyer; — *Le Mariage d'Orondate et de Statira*, 1648, tragi-comédie; — *Jeanne de Naples*, 1654, tragédie; — *Les Heures du chrétien, divisées en trois journées, la Pénitence, la Grâce et la Gloire*; Paris, 1654, in-8°, fig. C'est un véritable livre de messe avec prières, réflexions et méditations en vers très-prosaïques; — *Zénobie, reine de Palmyre*, 1659, tragédie. Toutes ces pièces ont été imprimées à Paris. Le dernier livre de Magnon est *La Science universelle*; Paris, 1663, in-fol. : poème encyclopédique interrompu par la mort de l'auteur, qui l'avait consacré, à la gloire de Dieu. « Rien que la mort, comme il le dit dans le préface de *Jeanne de Naples*, ne verra la fin de mon entreprise, qui est de te produire en dix volumes, chacun de 20,000 vers, une science universelle, mais si bien conçue et si bien expliquée que les bibliothèques ne te serviront plus que d'un ornement inutile. » Pendant que l'auteur travaillait à ce poème, quelqu'un lui ayant demandé s'il serait bientôt achevé : « Bientôt, répondit-il; je n'ai plus que cent mille vers à faire. » P. L—Y.

Papillon, *Auteurs de Bourgogne*, II (il y est appelé Magnien). — Loret, *Gazette* du 29 avril 1662. — *Lettre* de Fr.-Ph. Magnon, son arrière-petit-fils, dans le *Journal de Paris* du 5 mai 1787. — Parfait, *Hist. du Théâtre français*, VI à VIII. — Goujet, *Biblioth. française*. — Leric (de), *Dict. des Théâtres*.

MAGNUS (Μάγνος), médecin grec, vivait vers la fin du premier siècle après J.-C., un peu après Thémison, un peu avant Archigènes. Il appartenait à la secte médicale des *Pneumatistes*. On a de lui un ouvrage intitulé : *Περὶ τῶν ἐξευρημένων μετὰ τοὺς Θεμισίωνος χρόνους* (*Sur les découvertes faites depuis l'époque de Thémison*). Galien en cite des passages, et Archigène combattit quelques doctrines de ce livre. On connaît encore plusieurs médecins de ce nom; savoir : MAGNUS de Nisibe, qui vivait au quatrième siècle et fut le disciple d'Orribase; MAGNUS d'Éphèse; MAGNUS de Philadelphie en Lydie; MAGNUS de Tarse en Cilicie; MAGNUS Clinique (Κλινικός). Sur tous ces noms, consult. Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. XIII, p. 313; — C. G. Kühn, *Additam. ad Elench. Medicorum veterum a J.-A. Fabricio exhibit.*; Gujdot, notes sur Théophile, *De Urin.*; — Haller, *Bibl. Med. Pract.*, vol. IV, p. 203. Y.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

MAGNUS, roi de Livonie, né à Copenhague, en 1540, mort dans l'île d'Æsels, le 17 mars 1583.

Il était fils de Christian III et frère de Frédéric II, rois de Danemark. Les Danois, alors puissants sur mer, occupèrent les îles du golfe de Bothnie et de Fintlande, surtout Cœsels, que Frédéric II donna à son frère Magnus avec les évêchés de Revel et de Pitten, en 1559. Dépouillé de ses possessions par le czar Ivan le Terrible, il se rendit en 1570 à la cour de ce prince, qui le proclama roi de Livonie et lui accorda un corps auxiliaire pour reconquérir son royaume sur les Suédois et les Polonais. Mais le frère de Magnus s'étant emparé de Revel, ce dernier fut en butte aux traitements les plus odieux de la part d'Ivan. Après avoir réussi à s'échapper de ses mains, il se réfugia dans l'île d'Cœsels, qui lui était restée fidèle, et se mit sous la protection du roi de Pologne. Ch. R.

Schlæzer, *Geschichte der Hansa*.

**MAGNUS I<sup>er</sup>**, dit *le Bon*, roi de Norvège et de Danemark, né vers 1018, mort en 1047. Fils d'Olauïs le Saint, il suivit son père en Russie quand la Norvège tomba sous le sceptre de Canut le Grand. En 1035, avec l'aide de la noblesse, il détrôna Suénon, et conclut avec Hurde-Canut (ou Canut III), frère de ce prince, une convention, d'après laquelle celui des deux qui survivrait hériterait des États de l'autre, s'il mourait sans enfants mâles. A la mort de Canut (1042), Magnus se rendit en Danemark, et fut reconnu roi sans opposition. Il s'appretait à envahir l'Angleterre lorsqu'un fils de la sœur de Canut le Grand, nommé Svend, auquel il avait généreusement accordé la lieutenance du Danemark, prétendit à la légitime possession de ce pays, et se révolta. Magnus, occupé alors à combattre les Vendes, s'unit à son beau-frère Othon de Brunswick, le battit deux fois (1045-1046), et le contraignit à passer en Suède, sans le soumettre complètement. Sur ces entrefaites, un frère d'Olauïs, Harald, revint des pays étrangers, où il avait fait un long séjour, et réclama pour lui la moitié de la Norvège. Magnus consentit à la céder en échange de la moitié des trésors de son oncle, puis il se tourna contre Svend. Il s'était mis à sa poursuite en Scanie, lorsqu'il mourut, d'une chute de cheval, laissant le Danemark à son rival et la Norvège à Harald III.

**MAGNUS II**, roi de Norvège, né vers 1035, mort le 28 avril 1069, à Opslo (aujourd'hui Christiania). Il était le fils de Harald III, auquel il succéda en 1066. Il régna d'abord seul; mais ensuite, pour mieux combattre les Danois, il partagea le trône avec son frère Olof III.

**MAGNUS III**, dit *Bastod* (aux Jambes nues), roi de Norvège, né vers 1060, mort le 24 août 1103, devant Dublin, en Irlande. Fils d'Olauïs III, il lui succéda, en 1087, et entra aussitôt en campagne contre Haquin II, qui possédait le nord de la Norvège. A la mort de ce dernier (1089), il dispersa ses partisans, et fut maître de tout le pays. Il entreprit alors des expéditions lointaines; il conquit les îles Hébrides, Orcades,

d'Anglesey et de Man, dont il forma, en 1098, un État particulier pour son fils Sigurd, sous le titre de *Royaume des Îles*. Après cette conquête, il prit l'habitude de porter le costume des montagnards de l'Écosse, pour se rendre agréable à ses nouveaux sujets, ce qui fut cause du surnom de *Bastod*, sous lequel il figure dans l'histoire. Ses guerres contre la Suède sont marquées par plus de défaites que de victoires. Ayant été vaincu en 1100, il conclut la paix, et obtint pour épouse Marguerite, fille du roi Ingo de Suède, appelée pour cette raison *la Vierge de la paix* (Fridkutta). Magnus chercha des ennemis au loin : en 1102 il entreprit une nouvelle expédition contre l'Irlande, et s'empara même de Dublin; mais s'étant un soir hasardé imprudemment pour aller reconnaître une troupe ennemie, il fut attaqué à l'improviste, et périt après une vive résistance.

**MAGNUS IV**, dit *l'Aveugle*, roi de Norvège, né vers 1110, mort à Drontheim, le 13 novembre 1139. Il succéda, le 26 mars 1130, à son père Sigur I<sup>er</sup>. Haï du peuple à cause de son avarice et de sa dureté, il dut partager le royaume avec Harald Gilliochrist, fils illégitime de Magnus III; mais la guerre éclata bientôt, et, après avoir été battu, Harald, soutenu par les Danois, surprit Magnus à Bergen : par ses ordres, il eut les yeux crevés, une jambe coupée et subit en outre une mutilation affreuse (1135). Il était enfermé dans un convent à Drontheim, lorsqu'un aventurier, nommé Sigurd, l'en tira, et partagea le trône avec lui après avoir tué Harald (1136). Tous deux soutinrent la guerre contre le fils d'Harald, et périrent presque en même temps; Magnus trouva la mort dans un combat naval.

**MAGNUS V**, mort en 1143, fut roi pendant quinze mois d'une partie de la Norvège, à une époque où ce pays était divisé entre les quatre fils d'Harald IV.

**MAGNUS VI**, roi de Norvège, né en 1157, mort le 15 juin 1184, à Fiorteita, près de Hugas-trand. Il était fils du comte Erling Skakke, et de Christine, fille de Sigurd I<sup>er</sup>. Déclaré roi en 1161, sous la régence de son père, qui battit plusieurs fois Haquin III et Sigurd IV, il succéda au premier de ces deux frères en 1162, et fut couronné en 1164, à Drontheim, avec une pompe inusitée. Mais quoique Magnus se reconnût, lui et ses descendants, vassaux de saint Olof, il n'empêcha pourtant pas les levées de boucliers périodiques de plusieurs prétendants, soutenus tous par le parti des *birkébéniens*, ainsi nommés, parce que, ayant été forcés de se retirer dans les forêts, ils avaient, à défaut de chaussures en cuir, les pieds entourés d'écorces de bouleau. Après chaque défaite, les birkébéniens surent toujours trouver un nouveau prétendant à opposer à Magnus VI, regardé comme intrus. Le dernier, qui gagna la partie, fut Swever, un des plus grands hommes de guerre de la Norvège. Selon les uns, simple homme du peuple, selon d'au-

tres, fils de Sigurd III, Swever prit, le 10 mars 1177, le titre de roi et s'empara de Drontheim. Magnus résista aux offres de partage que Swever lui fit, et la fortune de la guerre s'étant, le 17 juin 1179, déclarée contre lui, près de Drontheim, où son père Erling perdit la vie, le roi se réfugia en Danemark, où il fut bien accueilli de Canut VI. Il continua de refuser toutes les propositions de partage jusqu'à ce qu'enfin ayant été vaincu dans la bataille navale de Fortieita, le 15 juin 1184, qui coûta la vie à plus de deux mille *heklungiens* (tel était le nom du parti de Magnus VI), il périt en cherchant à se sauver à la nage.

**MAGNUS VII**, dit *Lagabetter* (réformateur des lois), roi de Norvège, né en 1238, mort le 9 mai 1280. Fils de Haquin V, il lui succéda en 1262, fit pendant quatre ans la guerre à l'Écosse, et signa en 1266 la paix de Perth, par laquelle il renonça aux Hébrides et à l'île de Man. Pour soustraire désormais la Norvège aux chances des guerres intestines, il révoqua, de concert avec l'archevêque, la loi de Magnus VI, qui avait rendu la couronne de Norvège élective, et déclara de nouveau le trône héréditaire. Son grand titre est la réforme des lois spéciales d'administration et de justice. Ces dernières surtout sont conçues dans un sens plus équitable que les lois anciennes. Il adoucit les peines et tâcha de fondre insensiblement les codes particuliers de chaque province en un seul code général. Les changements qu'il fit à la constitution politique du royaume se ressentent encore trop de l'esprit de cette époque : le clergé obtint plusieurs avantages. Un nouvel impôt, sous le nom du denier de saint Olaf, fut, en 1267, décrété par Magnus, qui renonça aussi, en faveur des prêtres, à plusieurs prérogatives de la couronne, en étendant le ressort de la juridiction ecclésiastique, et en leur accordant la liberté des élections par les chapitres, ainsi que la levée de la dime dans tout le royaume. L'archevêque reçut la faculté de battre monnaie. En 1268, Magnus rétablit dans ses États son beau-frère, Valdemar, roi de Suède, qui avait été chassé par son propre frère. Plus tard il fit la guerre aux Danois, au sujet de l'héritage d'Ingeburge, son épouse ; mais il fut battu en 1278, près de Skarøer, en Scanie. L'année suivante, il eut à combattre les Gveners, peuple finnois, qui infestaient toujours ces contrées.

**MAGNUS VIII**, roi de Norvège et de Suède.

*Voy. Magnus II, roi de Suède. Cf. RUMELIN.*

Thormond Torfaeus, *Historia rerum Norvegicarum*. — *Univers pittoresque, Suède et Norvège.*

**MAGNUS I<sup>er</sup>**, duc de Saxe, mort en 1106. Fils du duc de Saxe Ordoïphe et de Gisèle, princesse de Norvège, il attaqua en 1066 l'archevêque de Brême Adalbert, qui venait d'être disgracié à la cour de l'empereur Henri IV ; il contraignit l'archevêque à lui remettre en fief un nombre considérable de terres. En 1070 il se ligua avec

son ami Otto de Nordheim, duc de Bavière, pour empêcher le pouvoir naissant du jeune empereur de se consolider ; et il soutint Otto par les armes, lorsque la guerre commença entre Henri et le duc. Ayant succédé en 1073 à son père, mort en cette année, Magnus se présenta trois mois après avec Otto devant Henri à la diète d'Halberstadt, afin de traiter de la paix ; mais l'empereur les retint tous deux prisonniers. Henri commença ensuite à s'emparer de force des biens de la maison des Billung, dont Magnus fut le dernier descendant ; mais Hermann, oncle du jeune duc, s'étant emparé d'Eberhard, comte de Nellenbourg, le principal conseiller de Henri, celui-ci rendit la liberté à Magnus, pour que Eberhard l'obtint aussi, et il remit à Magnus les possessions des Billung. A son retour en Saxe, Magnus trouva tout le pays en insurrection contre l'empereur. Engagé sans doute par un serment, il ne prit aucune part à la lutte qui s'engagea peu de temps après entre Henri et les Saxons. Mais dès 1075 il se déclara aussi contre Henri, dont le despotisme devenait de plus en plus oppresseur ; ayant contribué en 1078 à l'élection de Rodolphe de Souabe comme empereur, il lui porta secours contre les attaques de Henri. Mais en cette même année il fut fait prisonnier à la bataille de Melrichstadt. Henri le relâcha bientôt après lui avoir fait jurer fidélité ; aussi Magnus s'abstint-il dans les années suivantes de soutenir Rodolphe ; en 1088 il amena des troupes à Henri, pour attaquer Ekbert, markgrave de Thuringe. Il finit pourtant dans la suite par se joindre de nouveau aux ennemis de l'empereur. En 1098 il conduisit une armée au secours de Henri, roi des Vénètes, contre lequel ce peuple s'était révolté. De sa femme, Sophie, fille de Béla I<sup>er</sup>, roi de Hongrie, il eut trois filles, dont l'une, *Wulfhilde*, épousa Henri le Noir, duc de Bavière, à qui elle apporta la plus grande partie des biens allodiaux de la maison des Billung, dont la descendance mâle s'éteignit avec Magnus. Le duché de Saxe passa à Lothaire de Supplingembourg, qui devint empereur d'Allemagne.

G. E.

Lambert d'Aschaffenbourg. — *Annalista Saxo*. — *Annales Hildeshemensis*. — *Chronicon Uspergensis*. — Adam de Brème, *Chron.*

**MAGNUS I<sup>er</sup>** dit *Lædulus* (Serrure des granges), roi de Suède, né en 1240, mort en 1298, dans l'île de Wisingsoe. Second fils de Birger I<sup>er</sup>, il fut d'abord duc de Sudermanie. En 1276, il détrôna son frère aîné Valdemar, le condamna à une prison perpétuelle, fut couronné en 1278, et prit, le premier, le titre de *roi des Suédois et des Goths*. Par suite de son mariage avec Hedwige, fille de Gérard, comte de Holstein, il attira à sa cour beaucoup d'étrangers, qu'il combla de faveurs. Les nobles, mécontents, ourdirent un complot : Ingman Nilsson, favori de Magnus, fut massacré et le comte Gérard arrêté ; la reine elle-même, menacée, dut chercher asile dans un

convent. Le roi, dissimulant sa colère, invita les rebelles à un festin; quatre de ceux qui s'y rendirent furent envoyés à Stockholm et décapités. Dès lors Magnus s'appuya sur les paysans et le clergé. Il bâtit des églises et des couvents en grand nombre. Il accorda des immunités territoriales à ceux qui se présenteraient avec armes et chevaux, et ferait le service, soit près d'un des chefs séculiers et ecclésiastiques, soit près de la personne du roi. Il forma ainsi, avec les bourgeois et les paysans, une chevalerie qui devait bientôt faire disparaître l'ancienne noblesse. De cette époque date la distinction, existant encore aujourd'hui en Suède, des terres exemptées et des terres taxées. Aidé de sa nouvelle milice, Magnus défendit, sous les peines les plus sévères, les associations des nobles entre eux, qui ne purent plus se rendre, armés, dans leurs assemblées. Pour mettre le comble à toutes ces mesures contre l'aristocratie, il condamna, en 1275, au concile de Sondortelje, aux peines les plus sévères, tout attentat contre le roi, reconnu sacré par l'Église. La protection qu'il accorda aux paysans contre les exactions des nobles lui valut le surnom de *Lædulas*. Magnus fut le premier roi du Nord dans le sens moderne de ce mot, par la représentation imposante de sa cour, par les relations suivies qu'il entretenait avec les puissances étrangères, par son organisation des milices royales, par les grandes fêtes nationales et par les tournois qu'il institua, par une certaine répartition régulière des impôts fonciers, par les constructions considérables qu'il entreprit, etc. Pour faire face à ces divers services, il se fit accorder la propriété des quatre grands lacs, Wener, Vetter, Mælar et Hielmar, ainsi que celle de quelques mines. Tout concourt pour faire voir en lui le Louis XI de la Suède, duquel il se distingue seulement par un caractère plus chevaleresque. Il eut pour successeur son fils Birger.

**MAGNUS II**, dit *Smeck* (le Leurré), roi de Suède et de Norvège, né en 1316, mort en mer, le 1<sup>er</sup> décembre 1374. Petit-fils du précédent il fut élu en 1319 roi de Norvège, sous le nom de Magnus VIII, et succéda en 1321 à Birger sur le trône de Suède. Chacun de ces pays eut un régent spécial; celui de Suède, le sénateur Matthias Kettilmundson, qui gouverna jusqu'en 1333, fit la guerre aux Russes, et réunit au royaume la Scanie. Devenu majeur, Magnus n'eut qu'un rôle secondaire dans les événements politiques; la faiblesse de son caractère le destinait à n'être que le jouet de l'aristocratie. En 1344 il perdit la Norvège en la donnant à son fils Haquin, et en 1348 il tenta contre les Russes une expédition malheureuse. Accablé par l'excommunication du clergé, ainsi que par les calamités publiques, telles que l'horrible épidémie qui, sous le nom de *mort bleue*, ravagea deux fois le nord (1348 à 1350, et 1360), Magnus dut se retirer devant l'indignation générale; en 1350, il céda à

son fils aîné, Éric, la Suède. Il fut en outre forcé de chasser son favori Bengt Algotson, qui était mignon du roi et amant de la reine, Blanche de Namur. Mais excité par sa femme, il se liga avec Valdemar III, roi de Danemark, contre son fils, qui mourut tout à coup avec sa femme et ses enfants, soit de la maladie régnante, soit par le poison (1359). Remonté sur le trône, il rappela son favori et restitua au Danemark la Scanie, dont l'acquisition avait coûté à la Suède des sommes énormes. Ce lâche abandon, ainsi que celui des îles d'Éland et de Gothland, ravagées impunément par Valdemar, attira sur Magnus tant de mépris, qu'on lui jeta publiquement de la boue, en même temps qu'il entendit chanter des vers qui faisaient allusion à ses débordements honteux. Attaqué, en 1361, par son fils Haquin, que les nobles avaient pris pour chef, il fut fait prisonnier et détrôné une seconde fois. L'année suivante, il réussit à partager le pouvoir avec ce dernier. On déposa les deux princes, et Albert de Mecklembourg fut élu à leur place (1363). Ils se défendirent quelque temps; le père, surpris par ses sujets, resta en prison jusqu'en 1371, époque où on le remit en liberté moyennant une rançon de 1,200 marcs d'argent. Il se retira en Norvège, et périt dans un naufrage.

CH. RUMELIN.

Gyger, *Hist. de Suède*. — Johannis Loccensis, *Rerum Suevicarum Historia*; Holm, 1634 — Legerbring, *Seenen Rikes Historie*; Upsal, 1769, in-4°. — Varmholtz, *Biblioteka Historie Sven gotlica*; Stockholm, 1782-1801. — Friedr. Rùhs, *Geschichte Schwedens*; Halle, 1803-1814, in-8°.

**MAGNUS (Jean)**, savant prélat suédois, né à Linköping, le 19 mars 1488, mort à Rome, le 22 mars 1544. Descendant de l'ancienne famille noble des Store, il obtint, à l'âge de dix-huit ans, un canonicat à Linköping; il alla ensuite continuer ses études, brillamment commencées, à Louvain et dans plusieurs universités de l'Allemagne et de l'Italie. Il résida pendant plusieurs années à Rome, chargé des affaires du roi Ste-non Store auprès de la cour pontificale. Reçu en 1520 docteur en théologie à Pérouse, il fut envoyé deux ans après en Suède par le pape Adrien VI comme nonce apostolique, pour y arrêter les progrès de la réforme. Bien accueilli par le roi Gustave Wasa, il fut élevé par lui à l'archevêché d'Upsal. Il usa de beaucoup de ménagements à l'égard des sectateurs de Lulifer, ce qui lui valut des reproches amers de la part de Brask, évêque de Linköping. Aussi montra-t-il plus d'énergie lorsque la protection accordée par Gustave à Olaus Petri eut dévoilé le projet secret du roi de confisquer les biens de l'Église. Il adressa des remontrances publiques à Gustave qui répondit évasivement. Pour faire opposition à la traduction médiocre de la Bible, qu'Olaus venait de publier, il fit travailler par tout le clergé du pays à une version de l'Écriture en langue vulgaire. Peu de temps après il fut député à Lubeck avec le comte Moya, son beau-

frère, pour négocier avec plusieurs princes de l'Allemagne, qui avaient promis au roi de Danemark Christian de le rétablir en Suède. En 1526 il visita toute la Suède, afin d'y veiller au maintien de la religion catholique, à laquelle il trouva la majorité de la population encore très-attachée. Cela n'empêcha pas Gustave de faire décréter, en l'été de 1526, avec l'aide de la noblesse, la sécularisation des biens ecclésiastiques; Magnus appuyé par le peuple, s'apprêta à résister à cette spoliation. Le roi accourut avec plusieurs milliers de soldats à Upsal, où se tenait alors une grande foire. Dans l'entrevue qu'il eut avec Magnus, il mit par plaisanterie sa couronne sur la tête de l'archevêque, et le déclara le roi de la fête. En cette qualité Magnus reçut dans son palais le roi avec toute sa suite; dans le festin qu'il lui donna, il dit en buvant à la santé de Gustave : « Votre Grâce porte la grâce à votre Grâce », à quoi le roi répondit : « Votre Éminence et notre Éminence ne peuvent se trouver sous le même toit. » En effet, peu de temps après, Gustave le fit arrêter à Stockholm, au moment où Magnus excitait le peuple à secouer le despotisme croissant de leur prince. Ne voulant pas le faire mourir, comme le désiraient plusieurs de ses conseillers, il l'éloigna du royaume en le chargeant d'aller demander pour Gustave la main de la fille du roi de Pologne. Ce dernier y consentit, à la condition que le roi de Suède abandonnât le luthéranisme, ce que Gustave refusa péremptoirement. Magnus se rendit alors à Rome. En 1534 il vint à Dantzic, pour être à portée d'aider au rétablissement du catholicisme en Suède. En 1537 le pape l'appela en Italie, pour faire partie du concile qui devait se réunir à Vicence; après avoir habité plusieurs villes de ce pays, Magnus se rendit en 1541 à Rome, où il resta jusqu'à sa mort. On a de lui : *Historia Gothorum Suevorumque*; Rome, 1554, in-fol.; Bâle, 1558 et 1617, in-8°; Strasbourg, 1607, in-8°; traduit en suédois, Stockholm, 1620, in-fol.; cet ouvrage, écrit avec beaucoup d'exactitude pour les derniers siècles, fut attaqué par Pierre Parvus et défendu par Messen (*voy. ces noms*); — *Historia Metropolitana seu episcoporum et archiepiscoporum Upsaliensium*; Rome, 1557 et 1560, in-fol. E. G.

Scheffer, *Suecia Litterata*. — Moller, *Hypomemneumata*. — Messen, *Chronicon Episcoporum per Sueciam*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXV. — Chauffepié, *Diction. Historique*. — *Bibl. histor. Hamburgensis*. — *Biographisk-Lexikon*.

**MAGNUS (Olaus)**, savant prélat suédois, frère du précédent, né à Linköping, à la fin du quinzième siècle, mort à Rome en 1568. Il était prévôt de l'église de Stregnès, lorsqu'il fut envoyé à Rome par Gustave I<sup>er</sup> pour y obtenir la confirmation de la nomination de son frère Jean à l'archevêché d'Upsal et y poursuivre plusieurs négociations diplomatiques. On ne sait pas s'il retourna en Suède; ce qu'il y a de certain, c'est que depuis 1527, année où son frère

se retira à Rome, il demeura constamment auprès de lui en qualité de secrétaire. Après la mort de Jean, il fut appelé par le pape à le remplacer sur le siège d'Upsal; mais la réformation l'ayant emporté en Suède, il ne put prendre possession de cette dignité. Envoyé en 1546 par Paul III au concile de Trente, il devint plus tard chanoine de Saint-Lambert de Liège; il passa les dernières années de sa vie à Rome, dans le couvent de Sainte-Brigitte, vivant d'une petite pension que lui avait accordée le pape. On a de Magnus : *Iabula terrarum septentrionalium et rerum mirabilium tum in ipsis, tum in circumjacente Oceano contentarum, cum variis animalium figuris*; Venise, 1539, avec un petit volume allemand donnant l'explication de cette carte; — *De Gentibus Septentrionalibus, variis conditionibus statibusve et de morum, rituum, superstitiorum, exercitiorum, regiminis disciplinæ victusque mirabili diversitate. Item de Bellis, structuris, instrumentisque mirabilibus, item de mineris metallicis et variis animalium generibus in illis regionibus degentium*; Rome, 1555, in-fol.; Venise, 1565, et Bâle, 1567, in-fol., avec beaucoup de gravures sur bois : cet ouvrage curieux, quoique écrit sans beaucoup de critique, a été traduit en allemand, Strasbourg, 1567, in-8°; en anglais, Londres, 1658; en italien, Venise, 1565, in-fol.; en hollandais, Amsterdam, 1665, in-8°; des abrégés en ont été publiés en latin, Anvers, 1558 et 1562, in-8°; Amsterdam, 1586, in-16; Amberg, 1599, in-8°; Francfort, 1618, in-8°; Leyde, 1652, in-12; — *Epitome Revelationum S. Brigittæ*; Rome. C'est à Magnus qu'est due l'édition des œuvres de son frère Jean. E. G.

Scheffer, *Suecia Litterata*. — Moller, *Hypomemneumata*. — Rhyzelius, *Episcoposcopis suiogothica*. — Nicéron, *Mémoires*, XXXV. — Hensen, *Chronicon episcoporum suecorum*.

**MAGNUS (Georges-Frédéric)**, érudit hongrois, né à Presbourg, en 1645, mort en 1714. Il étudia à Vienne et à Witttemberg, et devint en 1676 recteur du gymnase d'Augsbourg et bibliothécaire de cette ville. En 1703 il fut, en sa qualité de protestant, obligé de se démettre de ses fonctions; il mourut dans la pauvreté. On a de lui : *De Magia*; Witttemberg, 1665, in-4°; — *De veris ac primogenitis Hebræorum literis*; ibid., 1671, in-4°; — *De antiquis Scripturæ versionibus germanicis*; Augsbourg, 1690-1698, 2 parties, in-4°; plusieurs dissertations théologiques et historiques. O.

Horanyi, *Memoriæ Hungarorum*, t. II. — Veith, *Bibl. Augustana*. — Chrophius, *Historische Erzählung*, p. 244.

\* **MAGNUS (Edwart)**, peintre allemand, né à Berlin, le 7 janvier 1799. Après avoir étudié la médecine et ensuite suivi pendant quelque temps les cours de philosophie de Hegel, il s'adonna entièrement à la peinture, qu'il apprit dans l'atelier de Schlesinger. Il exposa pour la pre-

mière fois en 1826 ; quelque temps après, il partit pour l'Italie, où il séjourna plusieurs années. De retour à Berlin en 1835, il fut élu en 1837 membre de l'Académie des Beaux-Arts, et y devint professeur en 1844. Ses portraits et tableaux de genre se distinguent par la correction du dessin, un excellent coloris et beaucoup de vie et de mouvement. Ses principales toiles, dont plusieurs ont été gravées par Mandel, Trossin, etc., sont : *Le Retour du Pirate*, lithographié par Eichens ; *L'Adieu du Pirate* ; *La Bénédiction du Vieillard* ; *Deux jeunes Filles au lever du soleil* ; *une Campagnarde et un jeune Pêcheur de Vice* ; les *Portraits de Thorwaldsen* ; la *Famille royale de Prusse* ; *Jenny Lind* ; *Mme Sontag* ; *Mendelsohn* ; *Bartholdy* ; etc. ; ces trois derniers tableaux ont paru à l'exposition universelle de Paris en 1855, où Magnus obtint une médaille de deuxième classe. Il a aussi traité avec succès l'aquarelle.

G. E.

Conv.-Lex.

MAGNUS. Voy. GRAND, LEGRAND et MAGGIO.

MAGNUSEN (Finn), célèbre historien et archéologue islandais, né à Skalholt, le 27 août 1781, mort en 1848 (1). Élevé sous la direction de son oncle l'évêque Finnsen, il étudia la philologie et la jurisprudence à l'université de Copenhague. De retour en Islande, il exerça depuis 1806 la profession d'avocat à Reykjavik. Chargé, en 1815, d'enseigner la mythologie et la littérature du Nord à l'université de Copenhague, et devint en 1842 conservateur des archives. Ses principaux ouvrages sont : *Udsigt over den Raukasiske Mennestammes ældste Hjemsted* (Vues sur la plus ancienne patrie de la race caucasique) ; Copenhague, 1818 ; — *Lilien, Nordens ældste Messiadé, et Digst fradet 14 Aarhundrede af Eystejn Asgrimson oversat med Indledning* (Le Lis, la plus ancienne Messiadé du Nord, poème du quatorzième siècle, de Eystejn Asgrimson, traduit avec une introduction) ; Copenhague, 1820 ; — *Bidrag til nordisk Archæologie* (Documents pour servir à l'archéologie du Nord) ; Copenhague, 1820 ; traduit en suédois, Stockholm, 1825 : l'auteur recommande l'emploi de la mythologie du Nord dans les arts, ce qui provoqua une vive polémique ; — *De annulo aureo runicis characteribus signato nuper in Anglia invento et pluribus ejusdem generis* ; Newcastle, 1820 et 1823, in-4° ; — *Den ældre Edda, ved Sæmund, oversat og orklaret* (L'Ancienne Edda de Sæmund, traduite et expliquée) ; Copenhague, 1821-1823, en 4 parties ; — *Eddalæren og dens Oprindelse etc.* (Les doctrines de l'Edda, ou idées des anciens poètes et philosophes du Nord sur l'origine et la nature de l'univers, des Dieux, des âmes et des hommes, comparées

(1) Son père, le *lagman* Magnus Olafsen, était frère du naturaliste Eggert Olafsen ; sa mère était fille de l'évêque Finn Johnsen et sœur de l'évêque Haus Flinsen.

avec l'histoire naturelle ainsi qu'avec les systèmes mythologiques des Grecs, des Perses et des Indiens) ; Copenhague, 1824-1826, 4 vol. ; — *Edda Rythmica, seu antiquior, vulgo Sæmundina dicta : Pars secunda, carmina mythico-historica continens* ; Copenhague, 1828, in-4° ; — *Edda Sæmundina : Pars tertia, continens carmina Voluspa, Havamal et Rigsmal* ; Copenhague, 1828, in-4° ; — *Priscæ veterum Borealium mythologiæ Lexicon : accedit septentrionalium Gothorum, Scandinarorum aul Danorum gentile Calendarium* ; Copenhague, 1828, in-4° ; — *Grönlands historiske Mindesmærker* (Monuments historiques du Grönland) ; Copenhague, 1833-1842, 3 vol., avec la collaboration de Rafn ; — deux *Mémoires sur les inscriptions runiques* dans les *Abhandlinger* de l'Académie de Copenhague ; ils furent imprimés à part sous le titre de : *Runamo og Runerne* ; Copenhague, 1841, in-4° ; — une centaine de *Dissertations* dans divers recueils.

Erslew, *Forfatter-Lexikon*. — *Foreign quarterly Review*.

MAGNUSSON (Arne), en latin *Magnæus*, historien islandais, né en novembre 1663, à Ovenbecke, en Islande, mort à Copenhague, en janvier 1730. Il commença ses études à Skalholt, et vint en 1684 les continuer à Copenhague. Thomas Bartholin, dont il se concilia l'amitié, le fit charger d'une mission en Norvège pour y recueillir tous les monuments propres à faire connaître les anciennes coutumes de ce pays. De retour à Copenhague vers 1690, il y trouva, après la mort de Bartholin, un protecteur dans le conseiller intime Moth, qui lui fit en 1694 obtenir les moyens d'aller passer deux ans à Leipzig. Nommé en 1697 secrétaire des archives du royaume, il fut appelé en 1702 à faire partie de la commission chargée de dresser la statistique de l'Islande. En 1713 il devint professeur d'histoire et d'antiquités danoises à l'université de Copenhague, emploi auquel il joignit plus tard celui de conservateur de la bibliothèque, qu'il eut le chagrin de voir, ainsi que sa propre collection de livres, en grande partie détruite en 1728 par un incendie. Il légua à l'Académie les douze cents volumes qu'il avait pu sauver, et tous les biens, qu'il possédait en Danemark, à charge d'y créer à perpétuité deux places pour de jeunes Islandais. Il destina encore un fonds de mille ducats pour servir à mettre en ordre et faire paraître les manuscrits, qu'il avait aussi légués à l'Académie. On a de lui : *Incerti autoris Chronica Danorum et præcipue Stalandiæ, seu chronologia rerum Danicarum ab 1028-1282, cum appendice usque ad 1387* ; Leipzig, 1695, in-8° ; — *Testamentum Magni regis Norvegiæ* ; Copenhague, 1719, in-8° ; — *Versio latina Juris ecclesiastici Arnæani*, dans le tome 1<sup>er</sup> des *Annales* de Pontoppidau ; — *De lingua codicis argentei*, en tête de l'*Ulphilas* de

Benzelius; — *Explicatio inscriptionis cornu cujusdam Musæo Mellen*, dans les *Nova litteraria maris Balthici* (année 1701); — *Vita Sæmundi*, en tête de l'édition de l'*Edda* publiée en 1787; — *Kristni-Saga, seu historia religionis christianæ in Islandiam introductæ, nec non narratio de Isleifo episcopo*; Copenhague, 1771, in-8°; — *Orkneyinga-Saga, sive historia Orcadum, a prima per Norvegos occupatione usque ad exitum sæculi XII; nec non Saga hins helga Magnusan, seu vita S. Magni, insularum comitis*; Copenhague, 1780, in-8°; publié, ainsi que l'ouvrage précédent, par la commission chargée par l'Académie de faire paraître les manuscrits que lui avait légués Magnussen.

O.

Hofman, *Samlingaf Fundationer*, t. I et X. — Suhm, *Nysamling til den danske Historie*, t. III, p. 109. — Sjöborg, *De legato Arna-Magnæo* (Lund, 1802). — Nyerup, *Litteraturlæxicon*.

**MAGNY** (Olivier DE), poète français, né à Cahors, mort vers 1560. Le peu de renseignements que l'on possède sur cet auteur est extrait de ses ouvrages. Il appartenait à une honnête famille du Quercy, et devint dès sa jeunesse l'ami d'Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, qu'il proclame son *seigneur et maître* en poésie. Tous les amis de Salel furent les siens, et Jean d'Avanson, conseiller du roi, surintendant des finances sous Henri II, qui avait été le Mécène du premier, accorda aussi sa bienveillance à Magny; il ne cessa de l'employer utilement, et le chargea de diverses affaires importantes, en France, en Suisse et en Italie. Magny suivit son protecteur à Rome. Toutefois il ne paraît avoir retiré de ses voyages que beaucoup de peines, de fatigues et d'ennui:

J'ay disette de biens et de vers abondance, dit-il. Mais il ne travailla pas toujours inutilement, puisque Henri II lui donna une charge de secrétaire à la cour. Joachim du Bellay, qui l'avait connu particulièrement, dit dans ses allusions en vers latins, en parlant de Magny: *Magnus es ingenio, quamvis sis corpore parvus*. Son premier recueil, *Les Amours*, Paris, 1553, petit in-8°, et Lyon, 1573, in-16, contient une soixantaine de sonnets consacrés à la louange de Castiane, sa maîtresse. Il reçut des lettrés l'accueil le plus encourageant: Ronsard, Muret, Saint-Gelais, Baif, Belleau s'empressèrent de célébrer le nouveau poète. A la cour, on répéta avec admiration le sonnet de *L'Auteur et Caron*, qui se termine par ces vers:

CARON.

Cherche un autre nocher. Car ny moy ny la parque  
N'entreprendrons jamais sur le maistre des Dieux.

L'AUTEUR.

J'iray donc malgré toy : car je porte dans l'âme  
Tant de traits amoureux, tant de larmes aux yeux,  
Que je seray le fleuve et la barque et la rame!

Tous les musiciens du temps, jusqu'au fameux Orlando de Lassus, mirent ce sonnet en cantique, et « il fut chanté mille et mille fois, dit Colletet,

avec un grand applaudissement des rois et des princes ». On a encore d'Olivier de Magny: *Les Gayetés*; Paris, 1554, in-8°: recueil devenu rare à cause des obscénités qu'il renferme et qui l'ont fait rechercher; — *Les Soupîrs*; Paris, 1557, in-8°; — *Les Odes*; Paris, 1559, in-8°. C'est dans le genre lyrique que l'auteur s'est manifesté avec le plus de talent; toutes ses odes, dédiées à des personnages élevés par le génie ou par le rang, ont un certain parfum d'antiquité et plus de goût naturel que ses précédentes poésies.

P. L.—v.

Colletet, *Hist. des Poètes français*. — Goujet, *Biblioth. française*, XII. — Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique*. — Sainte-Beuve, *Tableau de la Littér. française au seizième siècle*.

**MAGNY** (Claude-François, CONSTANTIN DE), littérateur français, né en 1692, à Reigner, en Savoie, mort vers 1764, à Strasbourg. Après avoir fait ses études à Louvain, il y reçut le grade de licencié en droit, et dédia sa thèse au prince Eugène de Savoie, circonstance qui lui fit offrir une chaire à l'université de Turin. Mais, ayant renoncé à la jurisprudence pour embrasser la carrière littéraire, il vint à Paris, et fut d'abord secrétaire du maréchal d'Estrées (1726), qu'il suivit dans son gouvernement de Bretagne. Mécontent de cette position subalterne, il passa à Dresde, et devint bibliothécaire du roi de Pologne. Au bout de quelque temps, il revint dans sa patrie, et se rendit à Lausanne, où il fit de vaines tentatives pour former un établissement destiné à l'instruction des sourds-muets. Il avait lieu d'espérer un heureux succès de cette entreprise: « car, ayant un fils né avec cette infirmité, il était parvenu, à force de patience, à lui apprendre à lire, à écrire, à pratiquer les quatre règles d'arithmétique et à se reconnaître sur une carte géographique, au point d'aller sans guide dans toutes les villes des environs. » On a de Magny: *Dissertation critique sur Le Paradis perdu de Milton*; Paris, 1729, in-12; — *L'Olla potrida* (sic), soit recueil sur toutes sortes de matières littéraires, fucéliques et amusantes, 2 vol. in-12, réimpr. à Dresde, en 1755, sous ce titre: *La Oille, mélange et assemblage de divers mets pour tous les goûts*; in-12.

P. L.

Feller, *Biogr. univ.* (édit. Weiss).

**MAGON**, nom de plusieurs amiraux et généraux carthaginois, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer les uns des autres, à cause de la rareté des renseignements relatifs à l'histoire de Carthage. Le plus anciennement connu fonda, d'après Justin, la puissance militaire de Carthage en introduisant dans les armées de la république une discipline régulière. Il obtint par ce moyen de grands succès, et prépara ceux de ses deux fils, Asdrubal et Amilcar. Si le second de ses fils est Amilcar, tué à Himère, en 480 avant J.-C., Magon a dû vivre un peu avant cette époque, vers la fin du sixième siècle (Justin, xviii, 7; xix, 1); Heeren, *Ideen*, vol. IV, p. 537.

Les autres personnages historiques de ce nom sont :

**MAGON**, mort en 383 avant J.-C. Il commandait la flotte carthaginoise sous les ordres supérieurs d'Himilcon dans la guerre contre Denys l'ancien en 397. Il eut la plus grande part à la victoire navale qui signala les débuts de cette expédition. La campagne, bien commencée, se termina par la ruine de l'armée carthaginoise. Après la fuite d'Himilcon, Magon, devenu commandant en chef des forces qui restaient encore aux Carthaginois, essaya de se concilier les villes grecques par des mesures de douceur, et de rétablir les affaires de ses compatriotes en faisant alliance avec les indigènes de la Sicile. Une tentative qu'il fit contre Messine, en 393, fut repoussée par Denys. Il reprit l'offensive l'année suivante, et à la tête de quatre-vingt mille hommes, il s'avança au cœur de la Sicile jusqu'à la rivière Chrysas. Mais là il rencontra Denys, qui, par d'habiles manœuvres, coupa les vivres aux Carthaginois et les réduisit à la dernière extrémité. Magon fut obligé de conclure un traité par lequel il abandonnait tous ses alliés siciliens. Il fut cependant bien accueilli à son retour à Carthage et élevé à la dignité suprême de suffète. L'ambition de Denys amena, en 383, le renouvellement des hostilités entre les Carthaginois et les Syracusains. Magon débarqua en Sicile avec une nombreuse armée. Après quelques petits combats, il fut défait et tué dans une grande bataille.

Diodore de Sicile, XIV, 59, 60, 90, 95, 96 ; XV, 15.

**MAGON**, commandant de la flotte et de l'armée carthaginoises de Sicile en 344 avant J.-C. Quand Timoléon se fut rendu maître de la citadelle de Syracuse, Hicetas, incapable de lutter seul contre un nouveau et formidable rival, fit appel à Magon, qui parut devant Syracuse avec 150 galères et 50,000 hommes. Le général carthaginois ne fit rien de digne d'un armement si considérable. Il ne s'empara pas de la citadelle, et se laissa même enlever un des quartiers de la ville. Les jalousies mutuelles des Carthaginois et des Syracusains rendirent leur union inutile. Magon finit par craindre une trahison de la part de ses nouveaux alliés, et abandonna brusquement l'entreprise. À l'approche des forces, très-inférieures, de Timoléon, il fit voile pour Carthage. L'indignation excitée par sa conduite fut telle qu'il se donna la mort. Son suicide ne préserva pas même son cadavre de l'outrage d'être attaché à une croix. Ces événements sont racontés par Plutarque; Diodore les rapporte plus brièvement et sans nommer Magon.

Plutarque, *Timoléon*, 17-22. — Diodore, XVI, 69.

**MAGON**, commandant de la flotte carthaginoise en 279 avant J.-C. Les Carthaginois, inquiets du succès de Pyrrhus, qui venait de remporter sur les Romains la victoire d'Asculum, envoyèrent Magon au secours des vaincus. Le sénat romain déclina cette assistance intéressée.

Magon fit alors voile pour le sud de l'Italie, et eut avec Pyrrhus une entrevue dans laquelle il essaya de pénétrer les desseins de ce prince sur la Sicile. Il reconnut que Pyrrhus était décidé à une invasion, et pour l'empêcher il mit le siège devant Rhegium et croisa dans le détroit de Messine. On n'a pas d'autres détails sur ce général.

Justin, XVIII, 2. — Diodore, *Excerpta Hasehet.*, XXII, 9, p. 496.

**MAGON**, fils d'Amilcar Barcas et frère du célèbre Annibal, mort en 203 avant J.-C. Il était le plus jeune des trois fils d'Amilcar. Ses premières années se passèrent dans les camps, sous les yeux de son père et de son frère. Bien jeune encore, il accompagna Annibal en Italie en 218, et obtint des commandements importants. Au passage du Pô, il traversa le fleuve à la nage à la tête de la cavalerie. À la bataille de la Trebia, qui suivit de près, il eut sous ses ordres un corps d'élite qui fut placé en embuscade, et dont l'attaque imprévue décida du sort de la journée. Dans la marche pénible à travers les marais de l'Étrurie et à la bataille de Cannes, il se signala encore. Après cette bataille, il fut détaché avec un corps d'armée pour compléter la conquête du Sannium. Il s'acquitta rapidement de cette mission, traversa ensuite le Bruttium, où il reçut la soumission de beaucoup de villes, et fit voile pour Carthage, où il annonça le premier la victoire de son frère. Cette nouvelle produisit un grand effet, et malgré l'opposition d'Hannon, le sénat carthaginois décida l'envoi de nombreux renforts : 12,000 fantassins et 1,500 chevaux avec vingt éléphants et soixante-dix vaisseaux furent placés sous les ordres de Magon, qui allait mettre à la voile pour l'Italie, lorsque l'état alarmant des affaires d'Espagne décida le sénat à changer la destination de cet armement.

Magon commanda sous l'autorité supérieure de son frère Asdrubal, et d'un autre Asdrubal, fils de Giscon. Les trois généraux s'entendirent mal, et leurs dissensions paralysèrent les succès des armées carthaginoises. Enfin, après cinq ans d'opérations incertaines, il fut décidé qu'Asdrubal, fils de Barcas, tenterait une marche hardie sur l'Italie, tandis que Magon et l'autre Asdrubal pousseraient la guerre en Espagne. Des deux côtés ce plan échoua. Asdrubal fut défait et tué sur le Metaure, en 207. La même année Magon, renforcé par une nouvelle armée carthaginoise, perdit une bataille contre Silanus, un des lieutenants de Scipion. L'année suivante, lui et Asdrubal, fils de Giscon, essayèrent à Sulpia une défaite décisive, qui enleva aux Carthaginois l'espoir de rétablir leurs affaires en Espagne. Asdrubal retourna en Afrique, et Magon s'enferma dans Gadès, d'où il observa les progrès difficiles de la conquête romaine et les mouvements des populations espagnoles. Il s'efforça de pousser à la révolte les indigènes et même les soldats romains. Ses intrigues réussirent. La



formidable insurrection d'Indibilis et de Macédonius et la sédition d'une partie de l'armée romaine fournirent une occasion que Magon s'empressa de mettre à profit; mais il fut encore une fois battu. Le sénat carthaginois, désespérant de reconquérir l'Espagne, ordonna à Magon de reporter la guerre en Italie. Ce général prit ses quartiers d'hiver dans les îles Baléares, et, comme trace de son séjour, il laissa à un port de l'île le nom de *Portus Magonis* (Port-Mahon). Au commencement de l'été suivant (204), il débarqua en Ligurie et s'empara de la ville de Gênes. Son nom attira autour de lui beaucoup de tribus gauloises et ranima l'esprit d'indépendance en Étrurie. Mais ses succès n'allèrent pas plus loin. Malgré les instructions pressantes du sénat, malgré des renforts, il n'exécuta rien d'important, et les Romains d'abord alarmés, ne s'inquièrent plus de sa présence. Cependant les succès de Scipion forcèrent les Carthaginois de concentrer leurs troupes. Ils rappelèrent en même temps Annibal et Magon. Celui-ci, un peu avant de recevoir l'ordre de rappel, attaqua les forces réunies du préteur Quinctilius Varus et du proconsul M. Cornelius. La bataille, longtemps disputée, se termina par la défaite des Carthaginois, qui perdirent 5,000 hommes. Magon, grièvement blessé, embarqua immédiatement ses troupes, et les ramena en Afrique. Suivant Tite-Live et les meilleures autorités, il mourut en arrivant. Cornelius Nepos raconte au contraire que Magon survécut à la bataille de Zama, qu'il resta à Carthage après le bannissement de son frère Annibal et qu'en 193 il essaya de pousser ses compatriotes à la guerre contre les Romains. Loin de suivre ses conseils, ils l'en punirent par l'exil. Suivant le même auteur, les historiens sont partagés sur le genre de mort de Magon; les uns disent qu'il fit naufrage, les autres qu'il fut tué par ses esclaves. Tout ce récit paraît se rapporter à quelque autre Magon, que Cornelius Nepos aura confondu avec le frère d'Annibal.

Tite Live, XXI, 47, 54, 55; XXII, 2, 46; XXIII, 1, 11, 13, 32, 39; XXIV, 41, 42; XXV, 32, 39; XXVI, 29; XXVII, 20; XXVIII, 2, 1, 2, 12, 16, 23, 30, 31, 36, 37, 46; XXIX, 4, 5, 13, 36; XXX, 18, 19. — Appien, *Annib.*, 20, 24; *Hispan.*, 16, 24-27, 31, 32, 34, 37; *Punica*, 9, 31, 32. — Polybe, III, 71, 74, 79, 114; X, 6; XI, 20-24. — Frontin, *Strateg.*, II, 5. — Zonaras, IX, 3, 8, 10, 11, 13.

MAGON, écrivain agronomique, d'une époque incertaine. Les auteurs romains le mentionnent souvent avec éloge, et Columelle le nomme même le père de l'agriculture (*rusticationis parens*). On ne sait rien de sa vie sinon qu'il était de naissance distinguée et qu'il occupa d'importants commandements militaires. Il serait d'ailleurs inutile de vouloir l'identifier avec un des Magons précédents. Son ouvrage formait vingt-huit livres, et comprenait toutes les branches de l'agriculture. Telle était à Rome la réputation de ce traité que, après la destruction de Carthage, quand les bibliothèques de la ville furent distribuées entre les princes indigènes; le sénat ro-

main se réserva expressément l'ouvrage de Magon, et confia le soin de le traduire à une commission d'hommes compétents présidée par D. Silanus. Le traité de Magon fut plus tard traduit en grec, mais avec des retranchements et des modifications, par Cassius Dionysius d'Utiqne; Diophane de Bithynie en donna dans la même langue un abrégé en six livres, dédié au roi Déjotarus. Les préceptes de Magon sont souvent rappelés par les écrivains latins qui ont traité de l'agriculture, Varron, Columelle, Palladius, Plin. Ces citations, rassemblées par Heeren, renferment tout ce qui reste aujourd'hui du grand traité de l'agronome carthaginois. Y.

Columelle, *De Re rustica*, I, 1; XII, 4. — Plin., *Hist. Nat.*, XVIII, 5, 7. — Cicéron, *De Orat.*, I, 53. — Heeren, *Ideen*, vol. IV.

MAGON DE CLOS-DORÉ (*Charles-Bené*), amiral français, né à Paris, le 12 novembre 1763, tué au combat de Trafalgar, le 21 octobre 1805. Sa famille était l'une des plus honorables des environs de Saint-Malo. Aspirant à quatorze ans, il assista sur le vaisseau *La Bretagne* au combat d'Ouessant, servit ensuite avec éclat sous les amiraux de Guichen et de Grasse, et était enseigne dans la flotte de ce dernier lorsque, fait prisonnier, il fut envoyé en Angleterre. Sorti de captivité, il remplit plusieurs missions en Chine, en Annam, au Bengale. Nommé capitaine de vaisseau commandant *La Vertu*, en 1795, il soutint vaillamment le combat livré aux Anglais par le contre-amiral de Sercey dans le détroit de Malac (8 septembre 1796), et contribua beaucoup aux nombreuses prises que firent les Français dans les mers de Chine et des Indes. En 1801, à bord du *Mont-Blanc*, il faisait partie de l'armée navale qui, sous les ordres de Villaret-Joyeuse, transportait une armée française à Saint-Domingue. En 1802, il débarqua la division du général Rochambeau dans la baie de Manceville, et la prise du fort Dauphin lui valut le grade de contre-amiral. Envoyé à Rochefort en 1805 pour y prendre le commandement d'une division, il rejoignit la flotte franco-espagnole de l'amiral Villeneuve au Ferrol. Le 20 octobre, on se trouva en présence des Anglais à la hauteur du cap Trafalgar, et le lendemain eut lieu la terrible bataille navale qui porte ce nom. Magon montait *L'Algésiras* de 74 canons. Dans la mêlée ce vaisseau fut abordé par *Le Tonnant* de 80. Le beaupré de *L'Algésiras* se trouva engagé dans les haubans du *Tonnant*; les Français ne pouvant faire usage de leur artillerie, reçoivent un feu roulant d'ennemi qui balaye le pont et les gaillards. Magon tente l'abordage; ses marins sont dispersés par la mitraille, ses trois mâts tombent l'un après l'autre, entraînant les gabiers; son vaisseau n'est plus qu'un ponton inondé du sang de 200 tués ou blessés; le feu se déclare dans la fosse aux lions. Magon lui-même a été blessé au bras et à la cuisse; il refuse de quitter le pont; deux

matelots l'entraînaient lorsqu'il tomba mortellement atteint d'un biscaien à la poitrine et d'une balle à la tête. C'était son douzième combat. L'Algésiras fut contraint d'amener pavillon; mais dans la tempête qui suivit le combat les débris de son équipage, conduits par le seul officier valide, l'enseigne Bothere de La Bretonnière reprirent leur vaisseau, et gagnèrent Cadix. Ce fut donc par des Français et sous le pavillon tricolore que l'amiral Magon reçut les derniers honneurs. Il avait particulièrement contribué à l'armement d'un corsaire de Dunkerque, le *Contre-amiral Magon*, qui fut longtemps la terreur des navigateurs anglais.

A. DE L.

*Archives de la Marine. — Guerres maritimes sous la République et l'Empire*, II, p. 191. — Collingwood, *Correspondance*. — Van Tenac, *Hist. gén. de la Marine*, IV, 139, 152-160. — Gérard, *Vie des plus célèbres Marins français*, p. 431.

**MAGRI (Dominique)**, en latin MACER, théologien et philologue italien, né à La Valette, dans l'île de Malte, le 28 mars 1604, mort à Viterbe, le 4 mars 1672. Il entra dans l'ordre des frères Mineurs à l'âge de seize ans et alla terminer ses études à Rome, où il s'adonna particulièrement à la langue arabe. Encore étudiant, il fut chargé d'une mission en Orient auprès du patriarche d'Antioche. A son retour et après avoir été ordonné prêtre, il travailla à la Bible arabe dont on voulait donner une édition. Les cardinaux de la congrégation de la Propagande le désignèrent pour leur secrétaire; mais le pape ne confirma pas ce choix, et exigea que la place fût remplie par un sujet de l'État ecclésiastique. Magri reçut alors (1654) un canonicat de la cathédrale de Viterbe, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il était protonotaire apostolique, consultant du tribunal de l'inquisition et de la congrégation de l'index. On a de lui : *Notizia de' vocaboli ecclesiastici con la dichiarazione delle ceremonie et origini delli riti sacri, voci barbare et frasi usate da santi padri, concilii e scrittori ecclesiastici*; Messine, 1644, in-4°. Charles Magri, frère de l'auteur, a traduit cet ouvrage en latin, avec des additions, sous ce titre : *Hierolexicon, sive sacrum dictionarium, in quo ecclesiasticæ voces, eorumque etymologiæ, origines, symbola, cærimonix, dubia, barbara vocabula, atque S. Scripturæ et SS. Patrum phrases obscuræ elucidantur*; Rome, 1677, in-fol.; — *Ἀντιλογίαι, seu contradictiones apparentes et conciliationes S. Scripturæ a diversis autoribus expositæ*; Venise, 1645, in-24 : ce traité a été réimprimé avec des additions par Jacques Lefèvre; Paris, 1685, in-12; — *Breve racconto del viaggio al Monte-Libano*; Rome, 1655, in-4°; — *Virtu del Kafé, bevanda introdotta nuovamenta nell' Italia, con alcune osservazioni per conserva la sanità nella vecchiaia*; Viterbe, 1665, in-4°; 2° édit., avec les additions de l'auteur; Rome, 1671, in-4°. Magri a publié les *Epistolæ* et la *Biblio-*

*theca Sacra et Profana* de Latino Latini. Il a aussi publié une édition du *Martirologio Romano*; Rome, 1668, in-4°. Z.

Marc Argoll, *Vie* de Magri, en tête de l'*Hierolexicon*, édit. de 1797, I. XLI. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*. — Cinelli, *Bibliotheca volante*.

\* **MAGU (N....)**, ouvrier poète français, né à Lizy-sur-Ourcq, en 1788. Dans son enfance, il travailla aux champs, et plus tard il pratiqua le métier de tisserand. Sa première instruction fut négligée; il apprit à lire et à faire des vers dans La Fontaine et Béranger. Poète aimable et naïf, il chante le village, le hameau, sa navette, ses bienfaiteurs; il versifie quelques histoires du vieux temps, des contes de la veillée, des récits de la tourelle et des manoirs. George Sand et Béranger encouragèrent sa muse rustique. On a de lui : *Poésies*; Meaux, 1839, in-12; 1840, in-18; — *Poésies nouvelles*; Meaux, in-18; — *Poésies*, avec une préface de George Sand; Paris, 1845, in-12. L. L.—T.

Gimet, *Les Muses prolétaires*, p. 107. — *Moniteur*, 1840, p. 1780.

**MAGUE (Jacques-Antoine)**, dit SAINT-AUBIN, acteur et auteur dramatique français, né à Compiègne, en 1746, mort à l'hospice de Bicêtre, le 15 septembre 1824. Il eut de bonne heure le goût du théâtre; et comme il était boiteux, d'une physionomie commune et qu'il avait un organe désagréable, il s'adonna aux rôles grimés et aux caricatures. Il joua pendant plusieurs années en province. Venu à Paris, il s'engagea au théâtre des Grands Danseurs du roi; mais, fatigué des lenteurs que lui faisait subir Nicolet, il s'unit à la troupe de Nicolet cadet, qui jouait sur un théâtre de parade. Après la dissolution de cette troupe, Mague, qui avait pris le nom de *Saint-Aubin*, suivit Leclerc en province. A son retour à Paris, il entra à l'Ambigu-Comique en 1781. En 1783 il se fit directeur d'une troupe ambulante, et alla jouer à Dijon avec sa femme et sa fille. L'année suivante on le retrouve à Lyon; mais, n'ayant pas réussi dans ses affaires, il revint à Paris, et reparut en 1785 dans la troupe de l'Ambigu qui jouait à la foire Saint-Germain. En 1787 il était au Théâtre des Délassements-Comiques, en 1790 au Théâtre des Associés; en 1792 il revint à l'Ambigu et l'année suivante au théâtre des Variétés amusantes de Lazzari. Après l'incendie de ce théâtre en 1798, Mague reprit le chemin de la province, et séjourna en Bretagne. On le revint dans un grand état de gêne à Rennes. Pour vivre, il vint s'établir à Paris comme écrivain public dans une échoppe de la rue Richelieu, et en 1822 il se fit admettre à l'hospice de la vieillesse. On connaît de lui : *La Lingère*, parodie jouée à La Rochelle en 1777; — *Les Tracasseries de village*, comédie jouée à l'Ambigu, en 1781; — *Le Parisien dépaycé, ou chaque oiseau trouve son nid beau*, proverbe joué au même théâtre, la même année, et dans lequel Mague remplissait sept rôles dif-

férents ; — *La Cabinet de figures, ou le sculpteur en bois*, comédie jouée en 1782, et pour laquelle il fut accusé de plagiat par Cuiuet d'Orbeuil, auteur de *L'Automate* ; — *Les Fêtes dijonnaises*, pièce jouée à Dijon en 1783 ; — *Lajeune Thalie*, intermède en vers ; Lyon, 1784 ; — *Les Fêtes d'Astrée* ; Lyon, 1784 ; — *La Maison à garder*, comédie en un acte, jouée à la Foire Saint-Germain, par la troupe de l'Ambigu, en 1785 ; — *Bagare*, parodie de *Tarare* de Beaumarchais ; — *La Nuit champêtre, ou les mariages par dépit*, comédie qui passe pour le meilleur ouvrage de Mague ; — *Les Amateurs*, comédie ; Paris, 1788 ; — *Les Chiffons, ou mélange de raison et de folie*, par *Mlle Javotte* ; Paris, 1788, in-8° ; etc., etc.

J. V.

Quérad, *La France Littéraire*.

**MAGUIRE** (*Charles*), chroniqueur irlandais, né en 1342, dans la comté de Fermanagh, mort en 1498. Il fut chanoine de l'église d'Armagh et doyen de Clogher. Il est auteur des *Annales Hibernæ usque ad sua tempora*, plus souvent appelées *Annales Ultonienses*, parce qu'elles traitent principalement des affaires de l'Ultonie ; elles s'étendent de 444 à 1498, et furent continuées par Roderick Cassidy jusqu'en 1541. Cet ouvrage, quoique regardé par Usher et autres auteurs comme un excellent morceau d'histoire, n'a pas été imprimé.

Un écrivain du même nom et du même pays, MACUIRE (*Nicolas*), mort vers 1512, fut évêque de Leghlin en 1490, avant l'âge de trente ans. Il avait publié une chronique, qui servit beaucoup à Dowling dans la composition de ses annales.

P. L.

Ware, *De clarissimis Hibernæ Scriptorum*.

**MAHARBAL** (*Μαράβαζ*), fils d'Himilcon, et un des meilleurs généraux carthaginois dans la seconde guerre punique, 218-202 avant J.-C. Il paraît pour la première fois dans l'histoire comme commandant de l'armée carthagoise au siège de Sagonte, en l'absence d'Annibal. Il poussa les opérations avec tant de vigueur que, ni d'un côté ni de l'autre, dit Tite Live, on ne s'aperçut de l'absence du général en chef. Après le passage des Alpes et la descente d'Annibal en Italie (octobre 218) il fut détaché avec un corps de cavalerie pour ravager les plaines du Pô. Mais Annibal le rappela bientôt auprès de lui, et il assista aux combats du Tessin et de Thrasymène. Après cette dernière action, il poursuivit un corps de six mille Romains, qui avaient échappé à la bataille et s'étaient retranchés dans un village voisin. Il les entoura et les décida à mettre bas les armes en leur promettant qu'ils pourraient se retirer librement. Annibal refusa de ratifier cette convention, sous prétexte que Maharbal avait excédé ses pouvoirs ; cependant il ne retint prisonniers que les citoyens romains, et renvoya les Italiotes sans rançon. Maharbal ne tarda pas à donner une nouvelle preuve de vigueur en interceptant un corps de

4,000 Romains, qui furent tués ou pris. A la bataille de Cannes, en 216, il commandait l'aile droite de l'armée carthagoise, suivant Tite Live, ou, d'après Appien, la réserve de cavalerie. Malgré le silence de Polybe, qui ne le nomme même pas, il n'est pas douteux qu'il assista à cette bataille et s'y conduisit vaillamment. Après la victoire, il voulait qu'Annibal marchât immédiatement sur Rome, et lui promettait que s'il prenait ce parti, il souperait dans cinq jours au Capitole. Le général en chef refusa de suivre ce hardi conseil, et Maharbal s'écria « qu'Annibal savait vaincre, mais ne savait pas profiter de la victoire », opinion qu'ont depuis partagée de bons juges dans l'art de la guerre. A partir de cette époque, Maharbal n'est plus mentionné qu'une fois et en passant, au siège de Casilinum ; il disparaît d'ailleurs de l'histoire. Peut-être fut-il rappelé en Afrique ? Frontin parle d'un Maharbal que le sénat carthagois envoya contre des tribus africaines insurgées. On ne sait à quelle époque cette révolte eut lieu, ni si le Maharbal chargé de la réprimer était le même que le lieutenant d'Annibal.

Y.

Tite Live, XXI, 12, 45 ; XXII, 6, 7, 8, 13, 46, 51 ; XXIII, 18. — Polybe, III, 84, 85, 86. — Appien, *Annib.*, 10, 11, 20, 21. — Florus, II, 5. — Zonaras, IX, 1. — Caton, dans Aulu-Gelle, X, 24. — Frontin, *Stratag.*, II, 8, 12.

**MAHAULT** ou mieux **MATHILDE**, comtesse d'Artois, morte en 1282. Fille aînée de Henri II, duc de Brabant, elle avait épousé Robert de France ; comte d'Artois, frère de Louis IX, et accompagna son mari en Palestine. Robert fut tué à la bataille de la Massoure (8 janvier 1250). De retour en France, elle épousa Gaucher de Châtillon. Elle avait eu de son premier mari, deux enfants, *Robert II*, comte d'Artois, et *Blanche*, mariée à Henri I<sup>er</sup>, roi de Navarre, puis à Edmond d'Angleterre, comte de Lancastre.

*Mahault* ou *Mathilde*, comtesse d'Artois et de Bourgogne, petite-fille de la précédente, morte le 27 octobre 1327, fille du comte d'Artois Robert II, épousa, en 1584, Othon, comte palatin de Bourgogne. En 1309, elle se mit en possession de l'Artois, au préjudice du fils de son frère, Robert, comte de Beaumont-le-Roger. Des arrêts du parlement reconnurent les droits de Mahault fondés sur les dispositions prises par son père. Son neveu s'étant emparé de comté en fut chassé (1316) par Philippe le Long, alors régent de France et gendre de Mahault. Cette princesse laissa le comté d'Artois à sa fille Jeanne de Bourgogne, reine de France, veuve de Philippe V, dit *le Long*. A. O'E-P. C.

\*Albéric de Trois-Fontaines, *Act.*, ann. 1237. — Raynald, *Ann. Eccles.*, 1516, § 15 et 17. — Sismondi, *Hist. des Français*, X, 39-43.

**MAHDY** (*Mohammed I AL*), khalife de Bagdad, de la famille des Abbassides, né à Anbar, en 742, mort dans la province de Masandan, le 4 août 785. Proclamé khalife à La Mecque, en octobre 775, il succéda à Almansour, son père. Après avoir amené son cousin Issa à se désister de ses

prétentions au trône, moyennant une grosse somme d'argent, il ordonna qu'un autre rebelle, Yousouf ben-Ibrahim, fût mutilé et mis en croix sur le pont de Bagdad. Dans la même année il accomplit le pèlerinage de La Mecque (1). Il eut ensuite à combattre plusieurs sectes hérétiques, les zendikites, aux environs d'Alep, les disciples d'Hakima le Voilé, qui se brûla avec ses femmes sur un bûcher, et ceux d'Abd-el-Kader, chef des Ronges. Il traita les uns et les autres avec des raffinements de cruauté. Wantant profiter de la faiblesse de l'empire grec, qui avait alors pour chef un enfant, Constantin Porphyrogénète, Mahdy avait entrepris en 777 une campagne infructueuse en Asie Mineure. Une seconde guerre fut décidée : les musulmans, imprudemment engagés dans les gorges de la Cilicie, furent battus par Georges Lachanodracon, le meilleur général qu'avaient les Grecs. Haroun, fils du khalife, fut plus heureux. A la tête d'une armée considérable, dont la principale force était un corps d'élite de 60,000 soldats nommés les *Maurophores* (vêtus de noir), il défit les Grecs, conduits par Nicéas (782) et s'avança jusqu'au Bosphore. Une nouvelle victoire longtemps disputée, en Lydie, força l'impératrice mère, Irène, à conclure la paix en s'engageant à payer un tribut annuel de 70,000 dinars. En 784, Mahdy résolut de déclarer publiquement pour son successeur son second fils Haroun, dont les brillantes qualités avaient éclaté dans les dernières guerres. Musa el Hadji, l'aîné refusa de consentir à cet arrangement, qui le frustrait de ses droits, et tua tous les ambassadeurs que son père lui avait envoyés dans le Djordjan. Mahdy marcha contre lui; mais arrivé dans le Masandan, sur le Tigre supérieur, il mourut subitement, les uns disent d'un poison contenu dans un fruit, les autres d'un accident de chasse. Le règne de Mahdy fait époque dans les annales musulmanes. Quand il faisait l'office de juge, il était toujours assisté d'un conseil de jurisconsultes. Aboulféda mentionne pour la première fois, dans l'histoire de son règne, la charge de *mohlésite*, ou juge du marché et intendant de la police, qui dut et doit encore en Turquie, vérifier les poids et les mesures, et exécuter sur place les jugements contre les marchands improbables. Poète lui-même, car il correspondait en vers avec ses femmes et ses odalisques, Mahdy a été le protecteur des poètes et des littérateurs. Peu avant sa mort, il destitua son vizir Yacoub-ben-

Daouds pour avoir épargné un prince alyde que le khalife lui avait ordonné de faire mourir, et pour avoir montré trop d'attachement à ses anciens amis, qui tenaient tous à la famille des Ommyades.

Ch. RUMELIN.

Aboulféda, *Annal. Moslem.* — Ibn-al-Athir. — *Univers Pittoresques (Arabie)*. — Hammer, *Histoire de la Poesie arabe* (en allemand).

**MAHDY** (*Aboul-Cacem-Mohammed AL*), douzième et dernier imam de la race d'Aly, né en 255 de l'hégire (869 de J.-C.), à Sermenreg ou Samarra dans l'Yrak, mort, suivant l'opinion la plus commune, vers l'an 330 (941-942). Fils unique de Haçan al Askery, il hérita de l'imamat à l'âge de cinq ans. On prétend que pour le soustraire aux poursuites du khalife Motamed, qui voulait le faire périr, sa mère l'enferma à l'âge de onze ans dans une grotte dont il n'est plus sorti. Les chyites débitent sur lui différentes fables. Les uns prétendent qu'il est encore dans sa grotte. Suivant d'autres, il y fut caché deux fois, la première depuis sa naissance jusqu'à sa soixante-quatrième année. Pendant ce temps pour éviter le sort de la plupart de ses ancêtres, empoisonnés ou assassinés par les khalifes, il conversa en secret avec ses disciples. Sa seconde retraite date du moment que sa mort fut divulguée jusqu'à son second avènement que les chyites attendent comme les juifs attendent le Messie. Chaque jour ils espèrent le voir reparaitre pour faire revivre les droits de sa maison et établir un khalifat universel sur toute la terre. Son apparition doit avoir lieu dans un château de la province d'Ahwaz.

F.-X. T.

Mirkhond, *Felanat ul Akbar.* — D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

**MAHDY** (*Mohammed II AL*), onzième khalife ommyade d'Espagne, mort vers l'an 402 ou 403 de l'hégire (1011 ou 1012 de J.-C.). Arrière-petit-fils d'Abderrahman III, il profita des troubles occasionnés par la faiblesse d'Hescham II, pour s'emparer du souverain pouvoir et enfermer le khalife dans un cachot (399 de l'hégire — 1009 de J.-C.). Pour accréditer le bruit de sa mort, il fit tuer un chrétien qui lui ressemblait, et dont il honora le cadavre par de pompeuses obsèques. Proclamé sous le nom de Mahdy, il se rendit odieux par ses violences et son impudicité. Il se forma bientôt parmi les troupes africaines deux factions en faveur de deux autres princes ommyades. Soliman, l'un d'eux, l'emporta sur son compétiteur, et, secondé par Sanche, comte de Castille, vainquit dans une grande bataille Mahdy, qui s'enfuit à Tolède. L'année suivante, il triompha de son rival avec l'aide des comtes d'Urgel et de Barcelone, et remonta sur le trône. Comme ses malheurs ne l'avaient point rendu plus sage et qu'il laissait les soldats africains ravager l'Andalousie, Sue-Hadjeb et le chef de ses ennemis se saisirent de sa personne, et rétablirent Hescham II, qui commença son nouveau règne

(1) Ce pèlerinage donna lieu à un déploiement de luxe inouï jusque alors, et coûta au trésor plus de 6 millions de dinars (60 millions de francs). C'est à cette occasion que les habitants de La Mecque virent pour la première fois de la neige, apportée à dos de chameaux, pour la préparation des sorbets du khalife et de sa suite nombreuse. Afin de faciliter désormais le voyage, le khalife fit construire une magnifique route, qui y conduisit, à partir de Bagdad, et qui fut prolongée ensuite jusqu'en Yémen. On en marqua les divisions par des bornes milliaires, par des relais ou caravansérails, par des puits ou étiers.

par faire périr Mahdy. Sa tête, promenée au bout d'une pique, fut envoyée comme un gage de paix à Soliman, qui, pour s'attacher les partisans de Mahdy, la fit porter à Tolède, où Obéid-Allah, fils de ce prince, s'était maintenu; mais Obéid-Allah fut bientôt mis à mort par ordre d'Hescham, comme son père, dont il avait imité l'ambition.

F.-X. TESSIER.

Cardonne. *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne.*

MAHDY, *Voy.* OBÉID-ALLAH.

MAHÉ (*Joseph*), théologien et antiquaire français, né à Arz (petite île des côtes de Bretagne, à 5 kil. de Vannes), le 19 mars 1760, mort le 4 septembre 1831. Il fit ses études à Vannes, prit la carrière ecclésiastique, et fut successivement vicaire à Kervignac et à Saint-Salomon de Van nes. Lors de la révolution, ayant refusé le serment civique exigé des ecclésiastiques, il fut emprisonné durant plusieurs mois. Rendu à la liberté, il donna des leçons particulières pour vivre, et en 1802 obtint un canonicat. Il se livra alors tout entier à l'étude. En 1806 il fut nommé bibliothécaire de Vannes et aumônier du collège de cette ville. A la rentrée des Bourbons, il fut destitué pour quelques ouvrages philosophiques et anti-jésuitiques qu'il eut l'imprudence de publier vers cette époque. Il écrivit ensuite des *Recherches archéologiques sur les antiquités de la Bretagne*; elles lui attirèrent les critiques de plusieurs savants, entre autres de MM. de Fréminville et de Penhoël. Mahé, qui avait entrepris de reconstruire un monde anté homérique, se familiarisa à cet effet avec le grec, l'hébreu, le syriaque; mais il ne put terminer son immense travail. Ses *Recherches sur la Bible, sur les Psaumes*; sa *Réfutation de Dupuis* et de Bailly sont aussi restées manuscrites. On a de lui : *Dialogues sur la grâce efficace par elle-même, entre Philocarus et Alethezèle*; Paris, 1818, in-12; — *Essai sur les Antiquités du Morhiban*; Vannes, 1825, in-8°, avec planches dessinées par l'auteur. L.—z.—E.

*Le Lycée armoricain*, t. V, VII, VIII, IX, X et XI. — Querard, *La France Littéraire*.

MAHÉ DE LA BOURDONNAIS (1) (*Bertrand-François*), célèbre marin français, né à Saint-Malo, en 1699, mort à Paris, en 1751. A peine âgé de dix ans, il fit un voyage dans les mers du Sud, parcourut les mers du Nord, visita les Échelles du Levant, les Indes, les Philippines, et entra en 1718 comme lieutenant au service de la Compagnie française des Indes. Il profita des loisirs de la navigation pour apprendre la tactique et la fortification. Capitaine en 1724, il contribua, sous les ordres de M. de Pardaillan, à la conquête de Mahé en faisant construire un radeau, de son invention, par le moyen duquel les troupes purent débarquer à pied sec et presque en ordre de bataille. Cherchant toujours les occasions de se distinguer, La Bourdonnais passa

au service du vice-roi portugais de Goa, et reçut le commandement d'une expédition dirigée contre Mombaze; mais, deux ans après, des tracasseries de toutes sortes le décidèrent à donner sa démission. Il revint dans sa patrie, et s'y maria en 1733. L'année suivante, nommé directeur général des îles de France et de Bourbon, il fit en moins de cinq années passer ces colonies d'un état de détresse et d'anarchie à une prospérité complète. Grâce à son énergique intelligence, elles devinrent l'entrepôt et la station du commerce entre l'Europe et les Indes. En 1740, La Bourdonnais revint la France; mais il fut presque aussitôt placé à la tête d'une division destinée pour Pondichéry. A peine débarqué, il courut débloquent Mahé, assiégée par les Nairs malabares. La guerre éclata en 1743 entre la France et la Grande-Bretagne. Les flottes anglaises dominaient dans les mers indiennes, y faisaient beaucoup de prises et tenaient Dupleix (*voy.* ce nom) bloqué dans Pondichéry. La Bourdonnais résolut de faire cesser cet état de choses; mais, abandonné de son gouvernement, il dut improviser une petite escadre. Il y parvint avec ses seules ressources, et en 1746 prit la mer avec neuf bâtiments d'un rang inférieur montés par dix-huit cents marins inexpérimentés; onze cents Européens, quatre cent Cafres, quatre cent cipayes formaient ses troupes de débarquement. C'est avec de si faibles moyens que La Bourdonnais osa attaquer la redoutable flotte de lord Peyton, qu'il battit à la hauteur de Negapatnam. Il dispersa ensuite l'escadre de l'amiral Barneet, qui défendait Madras. Descendu un moment à Pondichéry, le vainqueur eut un vil démêlé avec Dupleix, qui, ne voulant tenir aucun compte des efforts inouis qu'avait dû faire La Bourdonnais pour équiper sa petite armée, reprochait à son libérateur le long espace de temps qu'il avait mis à le secourir. Celui-ci n'en continua pas avec moins d'activité ses dispositions pour le siège de Madras, chef-lieu florissant des établissements britanniques sur la côte de Coromandel. Le 7 septembre le bombardement commença par terre et par mer, et dès le 10 la place demanda à capituler (1). Les ordres précis du ministère français étaient de ne garder aucune conquête en terre ferme. La Bourdonnais, en acceptant une rançon de la ville, ne fit qu'obéir ponctuellement. Il fixa cette rançon à onze cent mille pagodes (2). Dupleix se désolona (3) il refusa de ratifier la convention sous prétexte qu'elle n'était pas assez avantageuse à la Compagnie. Il prit possession de Madras, et, ne pouvant conserver cette ville, il l'incendia (3). Il fit plus : sous di-

(1) Quelques historiens rapportent que le triomphe de La Bourdonnais ne lui coûta pas un homme. Il est vrai que la garnison anglaise ne comptait guère plus de deux cents Européens. Cependant Madras possédait cinquante mille habitants de toutes races.

(2) Envir. 11 9,500,000 fr. La pagode de Madras vaut 9 fr. 32 c.; mais celle de Pondichéry ne représente que 8 fr. 31 c.

(3) Cette barbarie, dit Voltaire, si différente de la noble conduite de La Bourdonnais, dont elle violait la parole

(1) Voltaire, *Fantin des Odoarts* et quelques auteurs du dernier siècle écrivent *La Bourdonnaie*.

vers prétextes, il refit son rival sur la côte de Coromandel jusqu'à l'époque des moussons; et lorsque celui-ci, indigné de lenteurs par lesquelles Dupleix cherchait à entraver toutes ses opérations, voulut reprendre la mer, il eut à lutter contre les ennemis et la tempête. Cette fois les Anglais évitèrent l'abordage, et par une canonnade supérieure causèrent des pertes considérables à la division française. Assailli ensuite par plusieurs raz de mer, La Bourdonnais eut la douleur de voir sombrer trois de ses bâtiments. Lorsqu'il arriva enfin dans son gouvernement de l'île de France, il y trouva installé un successeur nommé par Dupleix, qui exigea de lui des comptes et lui ordonna de conduire les débris de sa flotte à La Martinique. Les escadres ennemies couvraient les mers : La Bourdonnais sut les éviter et, fort de sa probité, s'embarqua pour la France sur un navire hollandais. Pris et mené en Angleterre, il y fut l'objet des plus grands égards; mais durant ce temps ses ennemis n'étaient pas restés inactifs. Les richesses que La Bourdonnais avait acquises par le commerce devinrent une occasion de diminuer la gloire du vainqueur des Anglais. Dupleix avait eu l'audace de le dénoncer comme prévaricateur, et de l'accuser de s'être laissé corrompre lors de la prise de Madras. A son arrivée à Paris, La Bourdonnais fut écroué à la Bastille. Son procès dura trois années et demi, et donna lieu à de volumineux mémoires (1). La permission de voir sa femme et ses enfants lui fut refusée. Enfin, l'heure de la justice arriva : les commissaires du conseil le déclarèrent innocent; il fut mis en liberté et rétabli dans ses honneurs. Mais il était trop tard ! L'indignation et le chagrin avaient causé en lui une maladie qui l'emporta en quelques mois. Sa veuve obtint une pension de 2,400 livres en mémoire de son époux « mort sans avoir reçu aucune récompense ni aucun dédommagement pour tant de persécutions et pour tant de services ». Ce sont les termes du brevet. La postérité fut moins ingrate pour La Bourdonnais que ses contemporains : un boulevard de Paris porte son nom et les habitants de l'île de la Réunion (autrefois Bourbon) viennent de lui élever (juillet 1859) une statue, due au ciseau de son compatriote C. Dumont.

« Mahé de La Bourdonnais, dit Voltaire, était comme les Duquesne, les Bart, les Duguay-Trouin, capable de faire beaucoup avec peu et aussi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. » On cite du grand marin un mot d'à-propos. Durant son procès, un des directeurs de

d'honneur, fit beaucoup de mal aux colons innocents, sans faire aucun bien aux Français, et le nom français fut en horreur dans l'Inde. (*Siècle de Louis XV*, chap. xxix.)

(1) A ce propos Voltaire donne une idée de l'esprit qui guidait le gouvernement d'alors. On trouve ces lignes dans sa *Correspondance* : « N'auriez-vous point le factum de La Bourdonnaie ?.. Envoyez-le-moi; j'ai grande envie de voir comment il se peut faire qu'on n'ait pas pendu La Bourdonnaie pour avoir fait la conquête de Madras ? »

la Compagnie des Indes lui demanda comment il s'y était pris pour faire bien mieux ses affaires que celles de la Compagnie? « C'est, répondit-il, parce que j'ai suivi vos instructions dans tout ce qui touchait à vos intérêts, et n'ai consulté que moi-même dans ce qui concernait les miens. » On a de lui : *Traité de la Mûture des Vaisseaux*, 1723.

Alfred de LACAZE.

Fantin des Odoarts, *Révolutions de l'Inde*, etc., t. I, p. 188-193, 273-274. — Collin de Bar, *Hist. de l'Inde ancienne et moderne*; Paris, 1814, 2 vol. in-8°. — Gerard, *Vie des plus illustres Marins français*; Paris, 1823, in-12, p. 187-160. — Mill, *The History of British India*; Londres, 1826, 6 vol. in-8°. — Marles, *Hist. de l'Inde ancienne et moderne*; Paris, 1828, 6 vol. in-8°. — Barchou de Penhob, *Hist. de la Conquête et de la Fondation de l'empire anglais dans l'Inde*. — A. Dubois de Jancigny, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque*. — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. III, chap. VI. — Raynal, *Hist. Philosophique des deux Indes*, tom. IV, chap. xx, p. 26-37.

MAHÉRAULT (Jean-François-Régis), littérateur français, né au Mans, le 3 mars 1764, mort à Paris, vers 1833. Élève du collège Louis-le-Grand, il suppléa à vingt-deux ans, dans la chaire de rhétorique au collège de La Marche, Dumouchel, dernier recteur de l'université de Paris. Lors de la suppression de l'université, il devint en 1790 professeur d'humanités au collège de Montaigu. Membre la commission d'instruction publique, il organisa l'école militaire de Liancourt, en 1795, et l'Institut des colonies, consacré à l'éducation des enfants de couleur, en 1796. Dès la création des écoles centrales, Mahéault fut nommé professeur de langues anciennes à l'école du Panthéon, et il occupa la chaire de rhétorique lorsque cette école devint le lycée Napoléon. François de Neufchâteau le créa, en février 1799, commissaire du gouvernement près l'administration du théâtre de la république. Il y ramena tous les artistes de l'ancienne Comédie-Française. Une paralysie le força de renoncer à sa chaire en 1809, et à sa place au théâtre en 1813. On a de lui : *In obitum D. Lefevre d'Ormesson, funebre carmen*, avec la traduction française; Paris, 1789, in-8°; — *Histoire de la Révolution française*, 1<sup>er</sup> volume; Paris, 1792, in-8°; — *Plan d'Études provisoires*, imprimé par ordre du département; Paris, 1794, in-8°. Il a fourni des articles au *Journal de la Langue française* et donné des poésies à différents recueils. J. V.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*.

MAHI (Thomas), marquis de FAYRAS, agent politique français, né en 1745, à Blois, pendu le 19 février 1790 à Paris. Après avoir servi dans les mousquetaires et dans le régiment de Belzunce, il entra comme lieutenant dans les Suisses de la garde de Monsieur, frère puiné de Louis XVI. Lors de l'insurrection des patriotes bataves en 1787, il passa en Hollande, et commanda une légion. Revenu bientôt après à Paris, il proposa aux ministres et au comte de Provence divers plans de réformes politiques et financières; puis,

poussé, comme il l'avoua plus tard, par un *haut personnage*, il se compromit dans des intrigues contre-révolutionnaires, qui, tenues secrètes d'abord, finirent cependant par être découvertes et amenèrent son arrestation, au mois de décembre 1789. On le traduisit aussitôt devant le tribunal du Châtelet, sous la prévention d'avoir formé le complot de faire entrer dans Paris des gens armés, qui devaient mettre à mort les trois chefs de l'administration, La Fayette, Bailly et Necker; d'enlever le sceau de l'État et d'entraîner le roi à Péronne pour le mettre à la tête des troupes, enfin d'affamer la capitale. Mahi se défendit avec autant d'adresse que de courage; mais la rumeur publique, accusant Monsieur d'être l'âme du complot, ce prince crut devoir aller à la commune de Paris pour se justifier, demandant à être jugé sur « son patriotisme connu et jamais démenti ». Déclaré coupable de haute trahison, il fut condamné à être pendu, après avoir vaguement avoué ses rapports avec un haut personnage, mais sans nommer personne. Conduit en place de Grève, il lut lui-même sa sentence à haute voix; n'ayant point reçu de réponse au message qu'il avait envoyé à Monsieur, il fit quelques nouveaux aveux, et subit courageusement son supplice à la lueur des flambeaux. Lorsqu'on rendit le corps à la famille, il n'était pas encore refroidi; une saignée fut pratiquée, le malheureux rouvrit les yeux, jeta un soupir et expira. « Quelques jours après, dit un écrivain, les journaux publièrent son testament; mais il paraît que cette pièce ne vit le jour qu'après avoir été altérée. Il en fut de même des procès-verbaux de ses interrogatoires. Les chefs du parti contre-révolutionnaire avaient une peur extrême qu'il ne les compromit par ses aveux; il est maintenant prouvé qu'ils firent tous leurs efforts pour hâter son supplice, et que ce furent leurs agents qui poussèrent les cris féroces qui s'élevèrent du milieu de la foule dont était remplie de place de Grève, au moment où il y fut amené. Le lieutenant civil Talon se rendit auprès de Mahi avant qu'il fût interrogé par le rapporteur: il en reçut des aveux complets; puis, en lui disant qu'il ne pouvait être sauvé, il l'engagea à se laisser tuer de bonne grâce et à mourir avec son secret. » Les principales pièces du procès furent soustraites du greffe du Châtelet et passèrent des mains de ce même magistrat dans celles de sa fille, M<sup>me</sup> de Cayla, qui les remit à Louis XVIII. A peine sur le trône, ce prince accorda une pension sur sa cassette à la veuve de Mahi.

K.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France. — Biogr. univ. et portative des Contemp.* — Prudhomme, *Révolutions de Paris.* — Louis Blanc, *Hist. de la Révol.*

**MAHLEB** ou **MOHALLEB ABOU-SOFRA**, célèbre vizir arabe, né en 630, à Doba (entre Omar et Bahrain), mort au village de Saoul, près de Mervroud (dans l'Irak), en juin 702. Il fut le chef d'une famille qui joua un rôle impor-

tant sous les Ommyyades. Quant à Mahleb lui-même, l'historien Ibn-Khotaïba a réfuté la tradition commune touchant son abjuration, ainsi que celle de son retour forcé à l'islamisme sous la pression d'Aboubekr et d'Omar. Il se signala pour la première fois contre une horde de brigands fanatiques, appelés les Khawaridchés, desquels il délivra la ville de Basrah, bienfait dont les habitants reconnaissants perpétuèrent le souvenir en appelant leur cité *Bassorah - el-Mahleb*, en 660. Les premiers khalifes ommyyades, si ombrageux, l'ayant toujours subordonné à d'autres chefs ou gouverneurs, Mahleb dut laisser à ceux-ci les fruits des brillants exploits qui signalèrent ses campagnes du Caboul en 665, où, à la tête d'une petite division, il fut le premier musulman qui parvint dans l'Indoustan. La province de Lamghan, qu'il ravagea, fut aussi, trois cents ans après, la première que conquirent les Ghasnévides. Ce fut encore Mahleb qui aida le plus à la prise de Samarcande, où il perdit un œil, en 676. Après le sac de la ville de Termed, capitale de la Transoxane, il allait pénétrer dans le cœur du Turkestan, lorsqu'il fut rappelé dans l'Irak par l'avènement de Yézid I<sup>er</sup>. Mahleb, peu favorisé par les Ommyyades, embrassa le parti de l'anti-khalife Abdallah ben Zobéir, de la famille des Alides, dont le frère Mossab lui conféra le gouvernement de Moussoul, en 687. En cette qualité, il abattit d'abord Mokhtar, chef des Motazabis, ensuite Kathary, chef des Azrakites ou Esarakis. Ces deux sectes qui, sous prétexte de venger les droits d'Ali, ravageaient toutes les provinces, ayant été écrasées, et Abdallah depuis la mort de Mossab, en 691, ayant, de son côté, perdu toutes les chances de succès, Mahleb se réconcilia, en 694, avec les princes ommyyades qui, en 696, lui confèrent le gouvernement de Khorasan, mais sous les ordres de Hedjadj, chargé de l'administration de toutes les provinces orientales. Il contribua puissamment à la prise du chef kharedgjen Chebyb, qui, de Moussoul, menaçait Bassorah. En 697, comme vizir, il conduisit l'armée du khalife contre le rebelle Thalha el Thalahat, qui, malgré l'intercession de Mahleb, eut les yeux crevés, à Thalkan. Il allait se mettre à la tête d'une nouvelle expédition dans le Turkestan, quand il mourut. C'est Mahleb qui introduisit dans l'armée arabe des étrières de fer au lieu d'étrières en bois. Son surnom *Abou Sofra* lui était venu de sa fille Sofra, mariée à Hedjadj, qui recueillit toute la gloire des exploits de Mahleb. Avant sa mort, ce dernier réunit ses fils autour de lui, leur répétant la fameuse allégorie du faisceau de fêches, tant de fois employée depuis Sertorius, qui passe pour l'avoir inventée. Mahleb, qui figure parmi les poètes arabes, a lui-même chanté plusieurs de ses victoires. On cite de lui certaines sentences, entre autres la suivante: « La vie vaut mieux que la mort, et la bonne renommée mieux que la vie; après ma mort je voudrais

être oreille, pour entendre parler de moi. » Son fils aîné, Moghaïra, mourut un an avant lui. Mahleb laissa encore six fils, parmi lesquels Yézid lui succéda dans le gouvernement de Khorasan. Il laissa en outre la renommée d'avoir été, sinon le plus valeureux capitaine arabe, du moins le plus humain et le plus probe de son temps.

Ch. RUMELIN.

Ibn Khalikan, *Dictionnaire Biographique*. — Ibn-Kho-taïba, *Historia Moslemica*. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe* (en allemand). — *Arabie*, dans l'*Univers Pittor.*

MAHLMANN (*Siegfried-Auguste*), poète allemand, né le 13 mars 1771, à Leipzig, mort le 16 décembre 1826. Après avoir terminé ses études à Leipzig, il accompagna en Livonie un jeune gentilhomme avec lequel il fit, en 1797, un voyage à travers les contrées du nord de l'Europe. Revenu à Leipzig l'année suivante, il s'y occupa spécialement de littérature, et devint, en 1805, l'éditeur du *Zeitung fuer die elegante Welt* (Journal du Monde élégant), qui donna le ton aux feuilles littéraires allemandes jusqu'en 1830. De 1810 à 1818, il fut aussi propriétaire de la *Gazette de Leipzig*, qui lui rapporta pendant la durée de la guerre des profits considérables, mais qui, en 1813, le fit enfermer par les Français à la citadelle d'Erfurt. Dans les dernières années de sa vie, il s'occupait de sciences naturelles, et surtout d'économie rurale. Les poésies de Mahlmann, dont plusieurs ont été mises en musique par les meilleurs compositeurs, se distinguent par l'élevation et la mélancolie. Ses écrits anonymes, tels que *Marionnetten-theater* (Théâtre de Marionnettes); Leipzig, 1806, et *Herodes von Bethlehem* (Hérode de Bethléem), parodie satirique des Hussites de Kotzebue, font ressortir son talent pour le genre burlesque. Ses *Erzählungen und Maerchen* (Histoires et Légendes); Leipzig, 1802, 2 vol.; ib., 2<sup>e</sup> édit., 1812, ont eu un grand succès. Un an avant sa mort, il donna une édition de toutes ses poésies (Halle, 1825; 4<sup>e</sup> édit., Leipzig, 1845). Ses *Œuvres complètes* ont paru à Leipzig, 1839-1840, 8 vol.

H. W.—s.

*Conversations-Lexicon.*

MAHMOUD (*Aboulcacem Yémined Daulah*), appelé communément Mahmoud le Ghasnévide, sultan de Perse et premier empereur musulman de l'Inde, né le 12 décembre 967, à Ghasna, mort dans cette ville, le 30 avril 1030. Il était fils du fondateur de la seconde branche de Ghasnévides, de Sébouctighin, qui descendait des anciens rois sassanides de Perse, ou, selon d'autres, d'Oghus Khan, ancêtre commun de toutes les tribus turques. Mahmoud fit ses premières armes sous son père, qu'il seconda vaillamment, surtout dans la bataille de Tous, en Khorasan, contre le gouverneur rebelle de cette province Faik et contre le prince Ebou Ali Sindjour de Sedjestan, deux vassaux des rois samanides. Ayant reçu du suzerain de toute la Perse, le Samanide Nouh II, le titre de *Séifed-daulah*

(épée de la cour) ainsi que le gouvernement de Sedjestan, Mahmoud pensa, lors de la mort de son père, en 997, monter au trône de Ghasna, en vertu de ses droits d'aîné. Mais Sébouctighin avec le consentement de l'armée, ayant désigné pour son successeur son fils cadet, Ismaïl, parce que ce dernier avait pour mère la fille d'Alptighin, fondateur de la branche aînée des Ghasnévides, Mahmoud dut conquérir le trône les armes à la main, après avoir vu ses propositions d'arrangement repoussées par Ismaïl. Celui-ci, ayant été vaincu, fut renfermé pour le reste de ses jours, punition qu'il aurait dû rester, comme il l'avait avoué lui-même à son frère, inlignée à Mahmoud s'il avait réussi. Maltraité par les Samanides, dont ses prédécesseurs avaient pourtant maintes fois sauté le trône, et dépouillé du Khorasan par leur roi Mansour II, le prince ghasnévide conclut une alliance avec Flek-Khan, roi du Turkestan, et Khachgar, en vue d'un partage en commun des états des Samanides. Mansour II ayant été massacré par le Turc Yektousoun, dans l'intérêt duquel il avait privé Mahmoud de son gouvernement, ce dernier n'avait plus de ménagements à garder. Il laissa cependant tout l'odieux des mesures à exécuter à Flek-Khan, qui s'empara de la famille entière des princes samanides, y compris Abdel-Mélék, le roi régnant, et les fit périr peu après, à Khokand. Mahmoud, de son côté, se contenta de chasser Yektousoun du Khorasan, où il mit son propre oncle, Boghardchik, et de refouler dans le Bokhara le dernier prince samanide, Moutassir, qui avait échappé à Flek, et qui, digne d'un meilleur sort, se soutint pendant cinq ans contre trois ou quatre adversaires. Mahmoud punit même de mort Mahroun, chef des Turcs Béhidjites, qui avait assassiné Moutassir, en 1003. Vers le même temps, il réunit à ses domaines toutes les possessions de Khalef, dernier prince soflaride et patron célèbre des belles-lettres. Après l'avoir successivement dépouillé du Khorasan méridional et du Sedjestan en 999, il ne lui avait laissé, après la bataille de Thak, que le Chousdjan, province de l'Hindoukoh. Mahmoud avait gagné ses dernières batailles surtout à l'aide des éléphants pris dans sa première expédition de l'Inde, qui eut lieu vers 1001.

M. Hammer, qui aime à retrouver dans les faits de chaque dynastie un chiffre particulier, compte quatorze expéditions indiennes de Mahmoud, ou deux fois sept, ce dernier chiffre étant celui des Ghasnévides. Quoi qu'il en soit de ce symbolisme, toujours est-il que Mahmoud a fondé la puissance musulmane dans l'Inde, bien que ses diverses expéditions ne semblent pas avoir été dirigées d'après un plan arrêté et que d'ailleurs les affaires de Perse et du Turkestan les interrompissent et les entravaient souvent. Dans la première, Djépal 1<sup>er</sup>, radjah de Lahore, fut battu à Péchaver, le 27 novembre 1011, et pris avec toute sa famille. Après avoir fait un butin



immense en or, argent, pierres fines, et fut beaucoup de chefs afghans, qui se montrèrent alors pour la première fois dans l'histoire de ces contrées, Mahmoud entra à Ghasna, pour épouser la fille d'Ilek, khan de Turkestan. Ensuite il retourna en 1004 dans l'Inde, pour soumettre le radjah rebelle de Bhawalpour (alors Bihatra), dans le Moultan, qui refusait le paiement du tribut convenu. Après une bataille acharnée de quatre jours, Mahmoud entra dans cette ville, où il prit deux cent quatre-vingts éléphants. L'année suivante, en 1005, la troisième expédition fut dirigée contre le gouverneur révolté de Moultan, Daoud, qui se rendit après sept jours de siège, ainsi que contre Anendhpal, radjah de Lahore, successeur de Djépal I<sup>er</sup> : ce dernier, forcé de descendre du trône, était monté au bûcher avec toute sa famille. Pendant qu'il poursuivait Anendhpal dans le Cashmire, Ilek-Khan avait chassé de Balkh le gouverneur de Mahmoud, Arslan Djasib, et envahi le Khorasan. Mais Mahmoud, étant vite accouru, battu près de Balkh, en 1006, Ilek et son allié, Kadr-Khan de Khoten, à l'aide de ses éléphants, qui désarçonnèrent les cavaliers ennemis, et entre autres Ilek-Khan lui-même. Retourné aux Indes en 1007, il fait prisonnier Schewekpaour-Ssabras, gouverneur rebelle de Pêchaver et Moultan. En 1008, il abat les Guèbres ou Djibres, belliqueuse tribu indienne, le long de l'Indus, au moyen de brandons de naphte, lancés sur leurs vaisseaux, et prend enfin la forteresse de Negarcot, au nord-est de Lahore, appelée alors Bohia, où il trouva une immense provision d'or, d'argent et quarante livres de pierres fines. Mais ce ne fut qu'après la sixième expédition de 1009, où il abattit toutes les idoles dans le beau temple hindou de Nardin, en Radjpoutana, qu'il put imposer la paix aux radjahs d'Oudjéin, Gwalior, Lahore, Canoudj et Dehli, qui devaient entretenir une garde de mille Indiens à la cour de Mahmoud. De retour à Ghasna en 1010, Mahmoud se pose, dans une assemblée solennelle, entouré de toute son armée, de quarante mille cavaliers et de sept cent quarante éléphants, en arbitre du sort du Turkestan, qu'il partage entre Ilek et son frère Taghan. Ayant soumis en 1011 les Dilémides et les Kharismiens, il incorpore encore le Ghardjestan, viceroyauté de Sedjestan, en en achetant une partie à Abou-Nasr, et en dépouillant de l'autre le fils de celui-ci, Abou-Mohammed. Dans la même année il fait dans l'Inde sa septième expédition, qui le conduit dans une ville voisine de Dehli, Tenassir, dont il pille le grand temple, très-riche en rubis, et d'où il emmène près de deux cent mille captifs à Ghasna. Enorgueilli de ses succès, il demande le gouvernement viager de Samarcande au khalife de Bagdad, qui se contente de lui donner seulement les titres de *yémimed-daulah* (main droite de la cour) et d'*émir oumilet* (intendant du peuple). Irrité de ce

refus, Mahmoud menace le khalife de lui rendre Bagdad ; mais il préfère s'assurer l'héritage présomptif d'autres royaumes, en concluant diverses alliances, en donnant à son fils aimé Masoud, une fille d'Ilek, et une fille de l'émir de Djousdjan à son second fils, Abou-Ahmed, tandis qu'il marie sa sœur au souverain du Kharisme, Aboul Abbas Mamoun II. En 1012 il bat le roi de Ghour, Mohammed Ibn-Souri, et le force de se donner la mort. Après y avoir rétabli l'islamisme menacé, il fait, en 1013, sa huitième expédition indienne contre le successeur d'Anendhpal, Djépal II, dont il pille les deux capitales, Lahore et Cashmir. Dans sa neuvième campagne, de 1015, poussée jusque dans les gorges de l'Himalaya, Mahmoud manqua de périr dans des marais. Son beau-frère Mamoun, souverain de Kharisme, ayant été tué par des rebelles, le sultan donna, en 1016, ce royaume, auquel il ajouta celui d'Ouskend ou de Khokand, à son chambellan Altountasch, guerrier éprouvé, tandis qu'il investit son troisième fils, Mohammed, du gouvernement des provinces caspiennes. La dixième expédition indienne, dirigée, en 1018, contre Canoudj, fut une des plus brillantes. Laisant à leur place les radjahs qui se soumettent, en payant seulement des tributs d'or et d'éléphants, Mahmoud pille le célèbre sanctuaire de Krishna, à Matra, où une idole, composée d'or, d'argent, de rubis et de saphires, est dépecée et transportée en détail à Ghasna. Les Radjpoutes, la tribu la plus vaillante des Indiens, se jettent dans l'incendie qu'ils ont allumé, dans sept de leurs principales forteresses. Mahmoud revint de cette expédition avec 400 millions de francs en or et en argent, six mille prisonniers, et cinq cents éléphants. On dit que l'éléphant favori de Tchender-Raï, radjah de Canoudj, dont ce dernier refusa la livraison, sut se frayer lui-même une issue et rejoindre Mahmoud, qui lui conféra le nom de Chadadad (*Dieudonné*).

C'est avec les trésors amassés dans ses dix expéditions, que Mahmoud construisit, en 1019, la grande mosquée de Ghasna, appelée *édifice céleste*, ainsi qu'une académie ou *médresse*, une bibliothèque composée de livres écrits en diverses langues, et, chose inouïe jusqu'alors dans les pays musulmans, un cabinet d'histoire naturelle avec une ménagerie. Dans cette dernière on voyait, dit-on, une colombe d'Inde, qui, par le battement de ses ailes, indiquait la présence d'un poison caché dans n'importe quel objet. En même temps il envoya au khalife de Bagdad un rapport détaillé de ses succès aux Indes, ainsi que de l'extension qu'il avait donnée à l'islamisme. Le khalife l'ayant fait lire du haut de toutes les chaires et ayant conféré à Mahmoud les titres de *wali* et de *sultan*, ce dernier lui envoya une ambassade solennelle, s'offrant même de se charger dorénavant de la protection des pèlerins contre les brigands. On dit que pour la rendre plus efficace, il fit empoisonner les fruits des déserts infestés par

ces pillards. Les deux nouvelles expéditions indiennes, la onzième, de 1021, et la douzième, de 1023, furent dirigées toutes deux contre un allié du radjah de Canoudj. Nenda-Raï, radjah de Calendjer, avisa un nouveau moyen de guerre contre Mahmoud, au-devant duquel il lança trois cents éléphants enivrés d'arrak. Mais les Turcs de l'armée ghasnévide s'élançèrent hardiment sur les monstres, et les conduisirent en triomphe à Mahmoud, qui détruisit dans cette expédition le temple magnifique de Nardin, et en rapporta une pierre chargée d'inscriptions, datant, dit-on, de 40,000 ans. Après avoir tranquilisé la Transoxane, d'où il chassa d'abord, en 1019, Schéréfeddin-Arslan, fils et successeur de Toghan, puis, en 1024, son successeur Aboutighin, il conclut une alliance avec Kadr-Khan de Khoten. En 1025, il fit sa treizième expédition dans le Goudjérat, où il saccagea le sanctuaire grandiose de Sommenat, dans lequel Krishna, selon la tradition, s'était caché pendant quatre mille ans. L'idole de ce temple, haute de quatre mètres, fut vidée de son contenu, qui consistait en près de cinquante kil. de pierres fines. D'autres parties, en or, furent détachées à coups de hache par Mahmoud lui-même, qui en envoya deux gros morceaux à Ghasna pour en orner les seuils du palais et de la mosquée, et quelques autres aux mosquées de La Mekke et de Médine. Au moment des éclipses de la Lune et du Soleil il affluait dans ce temple plus de trois cent mille pèlerins. Pour laver cette idole, on cherchait journellement de l'eau dans le Gange lui-même, à trois cents lieues de là. Mahmoud, ayant mis à la tête du Goudjérat un prince de l'ancienne famille souveraine, Dabchélym *le Sage* (homonyme d'un personnage des fables de Bidpai), revint à Ghasna, après avoir erré trois jours dans le Sind, sans autre guide, dit-on, qu'une aurore boréale. Après avoir fait un nouveau rapport au khalife et éconduit les ambassadeurs du khalife fatimite d'Égypte, il fit, en 1028, sa quatorzième et dernière expédition indienne pour soumettre les Djètes du Pendjab, descendants des Cêtes de la mer Noire, probablement les mêmes que les Djates, branche des Radjpoutes. A la même époque, son gouverneur du Khorasan, Arslan-Djasib, avait chassé les Seldjoukides, qui avaient attaqué les princes dilémides ou zaïarides, Dara et Manoutchehr, vassaux de Mahmoud, tandis que son propre fils Masoud soumit l'Irakhadjémi, avec les villes de Réi et d'Ispahan, d'où il expulsa le dernier prince bouïde, Madjid-Daulah. Après avoir langué deux ans, Mahmoud mourut de la pierre, selon les uns, ou, selon les autres, d'un ulcère aux poumons, âgé de soixante-trois ans, laissant un vaste empire établi sur les ruines des dynasties bouïde, samanide, sindjouride, ghoside, soffaride, ditémide et kharismienne, auxquelles il ajouta ses possessions indiennes.

Mahmoud avait vaincu en Perse surtout à l'aide

de ses éléphants d'Inde, tandis qu'il soumit les Indiens eux-mêmes avec ses troupes auxiliaires turques, et avec ses navires à bransons, espèces de batteries flottantes. On dit que sa grandeur future avait été pronostiquée, au début de son règne, par la découverte d'une mine d'or dans le Khorasan, ayant la forme d'un arbre, et qui vint à s'épuiser lors de la mort de Mahmoud. Un second fait remarquable, suite de ses conquêtes indiennes, est la fuite de nombreux sectateurs du brahmanisme et du bouddhisme à Ceylan, où ces deux religions entrèrent dans une nouvelle période de splendeur. On vante la justice de Mahmoud, qui accepta un jour le reproche d'une vieille femme de l'Irak, qu'il ne devait pas conquérir tant de provinces, s'il ne pouvait pas les défendre contre les brigands. D'après quelques auteurs il se serait nuitamment introduit dans le domicile d'un mari outragé, pour prendre sur le fait l'adultère, qui était son propre neveu, et pour le tuer sur place. Quelques historiens lui reprochent son avarice, qu'il porta au point d'accuser d'hérésie des propriétaires riches, afin de pouvoir les dépouiller sous ce prétexte. Deux jours avant sa mort, il fit étaler devant lui tous ses trésors, et ensuite défilé toute son armée, avec ses treize cents éléphants, pour se repaître de la vue de ces objets chéris, qu'il devait quitter si tôt. Cette avarice, il l'aurait encore montrée, selon la tradition commune, envers Firdousi. Sans discuter ici contradictoirement ce fait, nous sommes amené à dire que l'époque de Mahmoud est la première grande époque de splendeur de la poésie persane. M. Hammer, outre Firdousi, écrivain hors ligne, compte une pléiade de sept grands poètes, vivant à la cour de Mahmoud et chantant sa gloire, savoir, Dakiki, qui commença le *Schahnameh*, Esedi, qui l'acheva après la mort de Firdousi, Ansari, Ferrouki, Asaïri, Asdschedi et Abouferadj, auxquels il serait facile d'ajouter d'autres noms. Mahmoud fut le premier qui établit la charge de *roi des poètes*, avec des attributions d'un ministre d'instruction publique, proposant les prix et les encouragements à donner aux savants de toutes les branches. Après Ansari, ce fut Firdousi qui obtint cette charge. Le sultan ghasnévide avait encore à sa cour un astronome célèbre, Ebou-Rihan Mohammed Birouni, auteur du canon astronomique, dit de Masoud. Mahmoud était en général heureux dans le choix de ses hauts fonctionnaires; l'âme de toute cette pléiade littéraire fut Ahmed ben-Hassan Méimendi, qui géra le visirat pendant dix-huit ans. Le camp du prince ghasnévide était également une pépinière d'excellents généraux, parmi lesquels nous avons déjà nommé ses fils, qui malheureusement ébranlèrent après sa mort l'empire par leurs dissensions. Nous ajouterons encore à cette liste le frère de Mahmoud, Émir-Nasr, et le prince de Djousdjan, Ebou-Nasr ben-Ferighoun. Mahmoud

il le premier de la langue persane la langue officielle, et le premier aussi fut intitulé *sultan*, longtemps avant que le khalife lui accordât ce titre. Mais ce prince, qui porta le nom musulman usqu'au fond de l'Inde, ternit ses qualités par le vice de la pédérasie. On dit qu'Ajet, son chambellan, était en même temps son mignon. Il est certain, au moins, qu'il destitua son premier vizir, FadhI-Ahmed el Tseraini, parce que celui-ci était son rival auprès de quelques mignons. Son ombre à Ghasna fut détruit bientôt après par ses Gourides, que Mahmoud, après les avoir vaincus, avait laissés se rétablir dans leurs gorges et forts de l'Hindoukosh. Ch. RUMELIN.

Ferishta, *History of the Rise of the Mohammedan power in India*, transl. by Briggs. — Olbi, *Tarikh-i-Yemineddaulah*. — Hamdallah Mestoufi, *Histoires choisies*. — Ghaffari le *Dijhannuhara-Mirchond*, *Histoire des Ghasnévides*. — Ibn-Khalkikan, *Dictionnaire Biographique*. — Munedschimbachi, *Dynasties orientales* (en turc). — *Notices et extraits des manuscrits*, etc., tom. IV. — Wilken, *Historia Ghasnevidarum*. — Hammer, *Gemaehde-saal grosser muslimischer Herscher*. — Hammer, *Geschichte der schoenen Redekunste Persiens*.

**MAHMOUD IBN-FARADJ**, imposteur arabe, mort en 850 après J.-C. Le khalife Motawakke ayant abandonné l'ancienne résidence de Bagdad pour celle de Sermenraï ou Samarrah, à vingt lieues à l'est de cette ville, Mahmoud s'éleva contre cette profanation de la cité des khalifes. S'étant érigé en prophète, et se faisant passer même pour Moïse, il rassembla autour de lui une petite troupe d'adhérents. Le khalife, ayant eu facilement raison de ces fanatiques, ne sévit que contre Mahmoud, auquel il fit donner tant de soufflets et coups de poing à la figure, par ses propres adhérents, que le pauvre imposteur succomba sous la multitude des contusions qu'il avait reçues. R.

Ibn-Alathir et son abrégiateur. — Aboulféda, *Annales Moslemicis*. — Noivairi.

**MAHMOUD** (*Aboul Cacem Moghaït ed Dyn*), septième sultan seljoucide de Perse, né l'an 497 de l'hégire (1103 de J.-C.), mort le 11 chawal 525 (7 septembre 1131). A son retour d'une expédition en Syrie, le sultan Mohammed étant tombé malade à Ispahan, fit venir auprès de lui son fils Aboul Cacem Mahmoud, âgé de quatorze ans, et le déclara son successeur (18 avril 1118). Le règne de celui-ci fut troublé par des rébellions et des guerres presque continuelles. Vaincu d'abord par son oncle Sandjar, qui gouvernait le Khorassan, il conserva la Perse occidentale, après avoir conclu la paix à des conditions honteuses pour lui. En 1120 il comprima la révolte de son frère Masoud, et peu après l'ambition de Dobais, émir des Arabes. Le fameux Imad ed Dyn Zenghy obtint de lui le royaume de Mossoul. Quelques démêlés, à la suite desquels le khalife Mostarsched prit les armes pour se soustraire à la domination des Seldjoucides, amenèrent Mahmoud devant Bagdad (7 janvier 1127). Après avoir essayé une vive résistance, il entra dans la ville, exigea de son

ennemi des sommes considérables et lui enleva ses armes et munitions de guerre; puis il se rendit à Réi, auprès de Sandjar, qui le reçut avec des honneurs extraordinaires, en exigeant toutefois le rétablissement de Dobais dans ses possessions. Mahmoud avait l'esprit brillant et le caractère généreux; son amour pour les femmes et sa passion pour la chasse ruinèrent sa santé. Son fils unique, Daoud, fut dépouillé de l'héritage paternel par ses oncles Masoud, Thogrul et Seldjouk. F.-X. T.

Malcolm, *Hist. de la Perse*. — De Guignes, *Hist. des Huns*, III.

**MAHMOUD 1<sup>er</sup>**, sultan ottoman, né le 3 moharrem 1108 (2 août 1696), mort le 27 séfer 1168 (13 décembre 1754), à Constantinople. Il était fils aîné de Monstapha II, et consuma sa jeunesse dans l'oisiveté du sérail. Il avait trente-quatre ans lorsqu'une des séditions les plus étonnantes dont Constantinople ait été le théâtre vint le tirer brusquement de l'obscurité pour le placer sur le trône. Une petite troupe de soldats, conduite par deux janissaires, Mouslih et Patrona-Khalil, et bientôt grossie de nombreux partisans, ouvrit les prisons, mit en liberté tous les criminels, exigea du sultan la mort de trois grands dignitaires, et, malgré cette condescendance, finit par le déposer lui-même. Ahmed III, voyant entrer son neveu, le prince Mahmoud, dans la salle du divan, le reconnut pour padischah en le baisant au front et à la main. Cette révolution si imprévue s'était opérée en quelques heures (28 septembre 1730). L'orgueil et les prétentions exorbitantes de ceux qui en étaient les chefs rendirent leur chute prochaine. « Je sais le sort qui m'attend, avait dit Patrona au nouveau sultan; car jamais aucun de ceux qui ont osé déposer les padischahs n'a échappé à la mort. » Pendant quelques mois, tout trembla devant ce vizir. Il tua de sa main le premier général des janissaires, fit démolir toutes les maisons de plaisance élevées sur les rives du canal des Faux Douces, nomma un boucher voivode de Moldavie, destitua plusieurs fonctionnaires et dicta ses volontés au divan. Au mois de janvier 1731, il fut massacré en plein conseil; sept mille rebelles éprouvèrent le même sort. Une seconde révolte, qui suivit de près l'installation d'Ibrahîm-Pacha au vizirat, causa la mort de quinze mille janissaires (mars 1731).

La guerre avec la Perse, commencée par Ahmed III, avait continué sous les ordres de quatre généraux, qui, entre autres avantages, remportèrent une victoire complète dans la plaine de Koridjan et s'emparèrent de Hamadan et de Tebriz. La paix, conclue le 10 janvier 1732, laissa les Ottomans maîtres d'une partie de leurs conquêtes; cependant elle ne satisfit ni Mahmoud, qui destitua son vizir, Topal-Osman-Pacha, ni l'ambitieux Nadir. Ce dernier en prit occasion pour détrôner son maître, le schah Tahmasp, et pour mettre la couronne de Perse sur la tête d'un en-

lant, Abbas III; puis, annulant le traité, qui venait d'être signé, il s'approcha de Bagdad avec une nombreuse armée. De son côté Topal-Osman vint à sa rencontre avec quatre-vingt mille hommes; bien qu'il fût inférieur à son rival en talents militaires, il remporta sur lui, à Douldjélik, une victoire qui fut célébrée dans tout l'empire par trois jours de réjouissances publiques (13 juillet 1733). A trois mois de là, il le battit encore près de Léitam; mais, dans une troisième rencontre, il essuya un échec et périt sur le champ de bataille. Dès lors le sort des armes fut constamment contraire aux Ottomans : ils perdirent la Géorgie, l'Arménie, le Schirvan et le Kurdistan, et leur armée fut anéantie, le 14 juin 1735, dans une plaine située entre Baghawerd et Akhikendi. Mahmoud s'empressa de demander la paix à Nadir, qui venait d'usurper la couronne; elle fut accordée à la condition que les limites des deux empires seraient fixées conformément au traité de 1639 et que les pèlerins persans, regardés comme orthodoxes, pourraient se rendre à La Mekke sans payer de tribut (septembre 1736).

La Porte avait été prompte à terminer la guerre, parce qu'elle avait besoin de toutes ses forces pour résister à la Russie. Les intrigues de l'Autriche et de la France l'avaient poussée à cette lutte nouvelle, qui eut pour motifs la violation du territoire russe par le khan de Crimée et l'entrée des troupes russes en Pologne. La guerre s'ouvrit par la rapide conquête de la Crimée (1736), accomplie sous les ordres de Lascy et de Munich; un moment interrompue par les conférences de Nimirow, qui n'amènèrent d'autre résultat qu'une secrète alliance entre l'Autriche et la Russie, elle se ralluma avec fureur en 1737. Pendant que Munich s'emparait d'Oczakof, place dont le siège vainement entrepris coûta la vie à plus de vingt mille Turcs, trois armées autrichiennes envahissaient les frontières du nord de l'empire et ne rencontraient devant elles que des villes ouvertes. Mais la mésintelligence s'étant mise entre les généraux ennemis, les Ottomans reprirent l'avantage : conduits avec vigueur, ils reprirent la Valachie et la Moldavie, Nissa, Kraiova et Orsova, et firent évacuer la Servie au duc de Lorraine. Contre les Russes, ils furent vainqueurs près du Dniester, et forcèrent dans la mer Noire un amiral à brûler ses vaisseaux. Enfin, sous la conduite d'El-Hafy-Mohammed-Pacha, grand-vizir, ils taillèrent en pièces les Impériaux près de Krozka (23 juillet 1739) et, trois jours après, ouvrirent la tranchée devant Belgrade. Les généreux efforts de l'ambassadeur français, M. de Villeneuve, amenèrent la fin des hostilités entre les parties belligérentes. L'empereur rendit Belgrade et Orsova, la tzarine Oczakof; il fut en outre interdit à la Russie d'avoir des bâtimens de guerre sur la mer Noire. Le traité de Belgrade fut un des plus glorieux que la Porte eût conclus depuis longtemps. Lorsque la mort de l'empereur Charles VI arma

contre Marie-Thérèse toutes les puissances chrétiennes (1740), Mahmoud, loin de chercher à profiter de la guerre générale pour acquérir de nouvelles possessions, donna un grand exemple de désintéressement en invitant les rois de l'Europe à déposer les armes et en leur offrant sa médiation.

Les derniers événements de ce règne furent l'irruption des Persans dans l'Irak et l'apparition des Wehhabis en Arabie. Les Persans occupèrent Bagdad et Basrah, traversèrent l'Arménie et s'avancèrent jusqu'à Mossoul; mais cette expédition n'aboutit qu'à des ravages, et la paix y mit fin en 1744. Quant à la secte des Wehhabis, qui devint plus tard si redoutable, elle avait parcouru l'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure, et, chassée de tous côtés, n'avait trouvé de refuge que dans l'Yémen, d'où elle était partie. Mahmoud méprisa des adversaires faibles encore. Tournant son attention vers la Russie, il força cette puissance à détruire les travaux de fortification entrepris entre le Bug et le Dniéper, contre la foi des traités. La santé du sultan était altérée depuis plusieurs années : attaqué d'une fistule, qui ne lui permettait plus de se tenir à cheval, il voulut, pour se montrer au peuple, se rendre à la mosquée de Sainte-Sophie; vaincu par la violence du mal, il eut à peine le temps de rentrer au sérail, où il expira dans les bras des *tchohadars* (valets de chambre). Il avait cinquante-huit ans et en avait régné vingt-quatre. Son successeur fut Osman III. Mahmoud dut l'affection de ses sujets à un caractère doux, humain, affable et porté à la clémence. Il aimait les arts et était habile dans l'orfèvrerie. Son règne ne fut pas sans gloire, et il laissa à sa mort l'empire dans un état de prospérité incontestable. Son extrême faiblesse l'abandonna trop souvent à la merci de ses favoris; l'un d'eux, le kislragaga Béchir, exerça sur lui une fatale influence.

P. L—v.

Hammer (De), *Hist. de l'Empire Ottoman*. — Lévesque, *Hist. de la Russie*. — Jouannin, *La Turquie*, dans l'*Univers Pittor.*

**MAHMOUD II**, sultan ottoman, né le 14 ramazan 1199 de l'hégire (20 juillet 1785), mort le 1<sup>er</sup> juillet 1839, à Constantinople. C'était le deuxième fils du sultan Abdul-Hamid, mort en 1789, et le frère du sultan Moustapha IV, auquel il succéda. D'après quelques auteurs, il aurait eu pour mère une jeune Française, née en Provence, d'une famille noble, prise par des corsaires algériens et vendue comme esclave au grand-seigneur. Le sultan Sélim III, cousin germain de Mahmoud, avait été déposé et jeté en prison en 1807 pour avoir entrepris des réformes civiles et militaires Moustapha, qui l'avait renversé, s'était empressé d'abolir les institutions nouvelles, entre autres celle du *Nizam Djelid*, corps de troupes discipliné et commandé à l'européenne. Bairakdar (*voy.* ce nom), pacha de Routschouk, qui était dévoué à Sélim, adressa de vives repre-

sentations au nouveau gouvernement. Voyant qu'on ne l'écoutait pas, il marcha, à la tête de son armée, sur la capitale, en prit possession, et proclama le sultan Sélim. Celui-ci n'existait plus : il avait été massacré par l'ordre de Moustapha, qui croyait ainsi abattre l'insurrection en lui ôtant son chef. Mais Bairakdar envahit le sérail, fit enfermer Moustapha dans la prison d'où Sélim avait été tiré, et proclama le prince Mahmoud, que l'on trouva blotti sous des tapis et des nattes, et qui se croyait plus près de son dernier jour que de son avènement au trône (28 juillet 1808). Mahmoud avait alors vingt-trois ans. Jusque là il avait vécu dans la paisible obscurité du sérail, selon la coutume des souverains ottomans, s'occupant surtout de la littérature orientale. Son frère aîné, Moustapha, avait songé à se défaire de lui; mais le payeur de l'armée, Ramis, lui sauva la vie. Le sultan Sélim, dont il avait, pendant près d'une année, partagé la captivité, s'était pu à développer son intelligence, lui avait, dit-on, prêté son élévation et l'avait initié aux projets de réforme qu'il croyait nécessaires à la régénération de la Turquie. Mahmoud fut aussi imbu de cette haine profonde des janissaires, qui devint dans la suite un des principaux mobiles de sa conduite. L'empire ottoman traversait alors une crise des plus dangereuses. L'autorité, ébranlée par deux révolutions successives, était presque anéantie. La plupart des provinces obéissaient à des pachas qui s'étaient mis en rébellion, plus ou moins ouverte, comme le fameux Ali en Épire. Exaspérée par les atteintes portées à ses privilèges, la milice des janissaires semblait être un instrument tout prêt aux mains des agitateurs, qui, sous prétexte de venger le meurtre de Sélim ou la déposition de Moustapha, ne cherchaient qu'à rallumer la discorde. Mahmoud eut besoin de toute la persévérante énergie dont la nature l'avait doué pour continuer sans retard l'œuvre de son parent; son premier acte fut de confier à Bairakdar l'exécution de ses volontés. Le nouveau ministre, après avoir inauguré son pouvoir par des exécutions nombreuses, essaya de régulariser les impôts, augmenta la milice des *seymens*, et sévit contre plusieurs pachas d'une fidélité douteuse. Lorsqu'il voulut réformer le corps des janissaires, la sédition éclata de nouveau (14 novembre 1808). Assiégé par une foule furieuse, Bairakdar opposa pendant plusieurs heures une héroïque résistance; puis il mit le feu à un magasin à poudre et s'ensevelit sous les décombres de son palais en flammes. Le massacre des milices régulières continua; l'incendie, allumé dans divers quartiers, devora des centaines de maisons. Mahmoud, qui, du haut d'une tour du sérail, contemplait ce spectacle, ordonna de cesser le combat et d'arrêter les progrès du feu. Les rebelles assaillirent alors le sérail, en demandant à grands cris le rétablissement de Moustapha. Cet appel fut l'arrêt de mort de ce prince. Le sultan, cédant à regret à la nécessité de pour-

voir à son propre salut, consentit à ce que son frère fût livré aux bourreaux; on étrangla en même temps le fils de Moustapha et l'on jeta dans le Bosphore quatre de ses femmes qui étaient en état de grossesse. A la suite de ces exécutions, Mahmoud n'avait plus rien à craindre des janissaires ni du peuple, dont la foi superstitieuse respectait en lui l'unique descendant de la race prédestinée d'Osman. C'était en effet pour sa personne une garantie d'inviolabilité; bien que le peuple eût massacré plus d'un sultan et que les sultans eux-mêmes eussent versé maintes fois le sang de leurs parents, ces crimes avaient été commis contre des individus et non contre la race régnante, à cause du préjugé qui liait étroitement la destinée de la Turquie à l'existence de la dynastie d'Osman.

Après cette sanglante rébellion éteinte dans le sang des victimes, les janissaires envoyèrent des députés au sultan, qui leur accorda non seulement le pardon, mais consentit à licencier ce qui restait des *seymens*. Forcé de dissimuler, sans renoncer pourtant à ses desseins, il affecta de suivre à l'intérieur les errements du passé, et s'occupa de ses rapports avec les puissances étrangères. Depuis le traité de Tilsitt, qui l'avait livrée au tzar, la Turquie s'était rapprochée de l'Angleterre et avait conclu la paix avec elle, malgré les efforts réunis des diplomates russes et français (5 janvier 1809). La guerre, malheureusement engagée, continua entre les deux empires. Commandés par un vieillard, le vizir Zia-Youssouf, les Ottomans n'éprouvèrent que des échecs : en 1809, ils furent battus devant Ibraïl et Silistrie; en 1810, ils perdirent trois provinces, la Bessarabie, la Moldavie et la Valachie. Pendant que Bagration et Kaimensky soumettaient les principautés du Danube, d'autres généraux russes remportèrent des succès non moins brillants dans la Géorgie. La conclusion de la paix avec la Perse venait de permettre à la Russie de disposer de toutes ses forces, tandis que Mahmoud était obligé d'éparpiller les siennes par suite de l'attitude menaçante des Wehhabis dans l'Yémen. En vain essaya-t-il de prendre lui-même le commandement de son armée; mille intrigues entravèrent son départ, qui déplaisait surtout aux oulémas et aux janissaires. Ceux-ci, toujours ombrageux, le forcèrent par leurs clameurs à faire changer de route à un corps de vingt mille hommes qui devait passer par Constantinople. Ahmed, le nouveau vizir, ne fut pas plus heureux que son prédécesseur (mars 1811). Après avoir poussé Kutousoff au delà du Danube, il repassa ce fleuve, et laissa occuper Silistrie et Choumla. Effrayé de voir ouverte la route de la capitale, il se hâta de conclure un armistice; mais le divan désapprouva sa conduite et prit sur-le-champ des mesures énergiques pour continuer les hostilités. De nouvelles levées furent dirigées sur les Balkans. La déclaration de guerre de Napoléon à Alexandre changea subitement la

face des affaires. Les plénipotentiaires russes modifièrent leurs prétentions, et, par l'intermédiaire occulte du gouvernement anglais, la paix fut signée à Bucharest, le 28 mai 1812. Ce traité, plus favorable en somme que des revers continus n'avaient permis de l'espérer, enlevait à la Turquie les bouches du Danube, une partie de la Bessarabie et de la Moldavie, quelques territoires dans le Caucase, et lui donnait au nord le Pruth pour limite, tandis que, d'autre part, il replaçait sous sa domination la Serbie, insurgée par le fameux Czerni-Georges. Mécontent de ces conditions, Mahmoud destitua tous les fonctionnaires qui y avaient pris part, et appela au visirat Kourschid-Ahmed, ancien gouverneur de l'Égypte (août 1812).

Au milieu des circonstances les plus critiques, Mahmoud n'en conserva pas moins une énergie digne d'éloges avec ses sujets continuellement en révolte et une noble fierté avec les puissances étrangères qui cherchaient à l'attirer dans la grande lutte européenne. Ce fut ainsi que pendant deux années de 1812 à 1814, il sut résister aux instantes sollicitations du général Andréossy, qui l'engageait à se rapprocher de la France; il n'avait point oublié les menaces outrageantes de Napoléon dans ses discours au sénat ni l'abandon de la Turquie à l'époque du traité de Tilsitt. L'état de son empire appelait au reste la plus sérieuse attention, et il mit la paix à profit pour dompter la rébellion des pachas de Bagdad, de Damas, de Widdin, d'Alep, de Trébisonde et de Silistrie. Les provinces de l'Asie formaient entre les mains de leurs gouverneurs autant de principautés à peu près indépendantes. Ali régnait en despotisme dans l'Épire; la Grèce s'agitait; la Serbie était en armes, et Méhémet-Ali, qui venait de disperser les Wehhabis et de reconquérir Médine et La Mekke (1813), commençait à jeter en Égypte les fondements de sa puissance. Telle était la confusion générale que l'un des promoteurs de la révolte des janissaires, Ramis, osa s'aventurer sur le territoire ottoman; une troupe de soldats apostés le massacra, aux environs de Bucharest. En 1814, une seule campagne suffit pour faire rentrer les Serbes dans le devoir : Redjeb s'empara de Belgrade, et força leur chef, Czerni-Georges, à chercher asile en Russie. Plusieurs années s'écoulèrent sans autres événements plus marquants pour le règne de Mahmoud que la création d'une troupe d'élite parmi les janissaires, de fréquents désordres provoqués par la cherté des vivres ou quelque réforme politique, et le renvoi de plusieurs grands-vizirs. L'agitation intérieure ne s'apaisait point. En 1820 Ali, pacha de Janina, fut déclaré *fermanli* (mis au ban de l'empire) et sommé de venir en personne à Constantinople pour rendre compte de sa conduite. Loin d'obéir, l'audacieux vassal leva le masque, proclama son indépendance, recruta de nombreux soldats, et appela toute la Grèce aux armes. Ses richesses, son activité,

son génie fertile en ressources, tout contribuait à faire de lui un adversaire redoutable. Aussi ne négligea-t-on rien pour le réduire. Dès la première campagne, ses fils furent battus ou gagnés; mais il força deux pachas à la retraite. Retranché dans le château-fort de Janina, il résista pendant un an et demi, et ne fut vaincu que par la trahison (5 février 1822).

Le bruit de cette chute s'éteignit au milieu du retentissement causé par la résurrection de la Grèce, qui, au printemps de 1821, avait couru de toutes parts aux armes. L'Europe entière fut sa complice. La révolte éclata au nord et au sud à la fois, et surtout dans les îles de l'Archipel. A ce cri général de liberté, poussé par les chrétiens, le fanatisme musulman se réveilla. Le patriarche Grégoire fut pendu, ainsi que le métropolitain Cyrille; on massacra plusieurs autres prélats et un certain nombre de Grecs influents; on profana ou l'on démolit les églises. La guerre ainsi commencée devait se poursuivre avec les plus épouvantables représailles. Appelant à son aide Méhémet-Ali, auquel il promettait la cession de Candie, le sultan redoubla d'énergie et, plus fier que jamais, il méprisa les menaces de la Russie, qui prétendait intervenir entre lui et des sujets rebelles. En quelques semaines la Valachie et la Moldavie furent soumises : Cantacuzène fut battu à Galatz, la flottille détruite, *l'hétairie* dispersée, et Alexandre Ypsilanti jeté en prison après avoir essayé une déroute complète à Dragatchemy (juin 1821). Victorieux sur le Danube, les Turcs étaient vaincus en Grèce. Pendant que les marins d'Ip-sara et d'Hydra, montés sur des bâtiments légers, harcelaient leurs vaisseaux de haut bord, des généraux improvisés taillèrent leurs armées en pièces à Cassandra et aux Thermopyles, et s'emparèrent successivement, par d'heureux coups de main, de Navarin, de Tripolizza, de Corinthe, où fut installé le siège du gouvernement provisoire.

Délivré du redoutable pacha de Janina, le sultan ne songea plus qu'à soumettre les Grecs, entreprise devenue dangereuse à cause des sympathies universelles qu'ils avaient excitées dans leur tentative d'indépendance. La campagne de 1822 fut des plus malheureuses pour les armes ottomanes. Après avoir repris Chio, cette île si florissante que l'esclavage, la fuite et les massacres changèrent en un désert, les Turcs, secondés par les mouvements de la flotte, envahirent la Morée au nombre de trente mille hommes; Corinthe retomba en leur pouvoir (20 juillet); mais, battus par Colokotroni au mois d'août, ils furent en peu de temps décimés par de continuelles attaques et réduits à l'impuissance. Sur mer, leurs pertes ne furent pas moins graves : deux vaillants marins, Canaris et Miaulis, dispersèrent la flotte et brûlèrent plusieurs bâtiments. Pendant l'hiver, les Grecs avaient débloqué Missolonghi et reconquis

deux provinces, l'Étolie et l'Acarnanie. Ces revers multipliés causèrent une grande effervescence dans la capitale. Afin de l'apaiser, Mahmoud sacrifia ses amis le Berber-Bachi, qui fut déposé, et Khalet-Effendi, d'abord exilé à Iconium, puis étranglé. Enfin, il pressa les armements de terre et de mer, ordonna une levée de tous les musulmans entre quinze et cinquante ans, et fit construire une nombreuse flottille de bâtiments légers, qu'il confia au pacha Khosrew. En 1823 Moustapha envahit l'Étolie avec trente mille hommes, et, bien que l'ennemi n'en eût que huit mille à lui opposer, il éprouva deux défaites sanglantes, l'une près du couvent de Saint-Luc, l'autre à Karpenitza; il se retira après une vaine démonstration contre la ville d'Anatolico. Quant à Khosrew, il se contenta de ravitailler quelques places, et regagna les Dardanelles, harcelé par Miaulis. Malheureusement les dissensions, si fréquentes dans le camp des Hellènes, les prétentions rivales de leurs chefs, les empêchaient de profiter des avantages que leur offrait le sort des armes. Les étrangers, accourus à leur secours, se découragèrent; l'emprunt anglais, négocié par lord Byron, ne put être réalisé. Grâce à leur audace, ils continuèrent toutefois la guerre avec la même supériorité (1824) : ils chassèrent Khosrew d'Ipsara, forcèrent Derwich à se replier sur Larisse, et remportèrent sur Ibrahim, à la hauteur de Canée, une éclatante victoire navale. Loin de se laisser décourager, le fils de Méhémet-Ali débarqua à Modon en 1825, et, après avoir pris Navarin, il divisa ses troupes en trois colonnes, qui obtinrent des avantages signalés. Il avait soumis presque toute la Morée, lorsque à la suite d'un grand nombre d'assauts, il s'empara de Missolonghi (22 avril 1826).

La nouvelle de ce triomphe exalta au plus haut degré la population de Constantinople. Mahmoud toutefois, ne se faisant point illusion sur un succès si chèrement acheté, résolut de mettre à exécution le plan de réforme militaire qu'il méditait depuis quinze ans. Persuadé que l'ordre et la tranquillité ne pourraient régner dans l'empire tant que la milice indisciplinée des janissaires opprimerait le peuple, « il crut le moment venu, dit l'historien Assad-Effendi, de s'ouvrir par le glaive un chemin au bonheur public en coupant ces buissons d'épines qui s'opposaient à sa marche et déchiraient son manteau impérial » : Après s'être assuré du concours des premiers fonctionnaires de l'État, réunis en conseil chez le mufti, il décréta la formation d'un corps régulier d'*ekindjis* (soldats actifs), qui devaient être instruits à l'européenne par d'habiles officiers venus d'Égypte (29 mai 1826). Le 15 juin suivant, au point du jour, éclata la révolte des janissaires. Rassemblés en grand nombre sur l'Et-Méidani, ils se répandirent dans tous les quartiers, vociférant des cris de mort contre les réformateurs et recrutant de nombreux complices parmi la populace. Le palais du grand-

vizir, Mohammed-Sélim, fut pillé et les serviteurs qui le défendaient furent massacrés; les femmes purent s'échapper par un souterrain creusé dans le jardin. Averti de cette émeute, le grand-vizir, qui se trouvait à Béilerbéi, fait prévenir le sultan, traverse le Bosphore, convoque le divan, et réunit autour du sérail les troupes dont il peut disposer. Bientôt accourent en foule les oulémas, les étudiants, les soldats de marine, les mineurs; les officiers d'artillerie amènent des canons. Encouragé par le dévouement de ceux qui l'entourent, le grand-vizir fait savoir aux rebelles qu'il est prêt à repousser la force par la force. Le sérail allait être attaqué lorsque Mahmoud arrive en toute hâte de Béchik-tash; il harangue ses défenseurs, qui jurent de vaincre ou de mourir pour lui, et veut les conduire lui-même au combat; mais, cédant aux supplications de ses officiers, il remet le commandement à Mohammed-Sélim, et va se placer dans un kiosque situé au-dessus de la porte impériale. Des crieurs appellent les bons musulmans aux armes; l'étendard du prophète est déployé. A la vue de ce signe révéral, les janissaires, comprenant que leur cause est perdue, se retranchent dans l'Et-Méidani, et s'apprêtent avec une sombre fureur à vendre chèrement leur vie. Husséin, Ibrahim et Mohammed les cernent de tous côtés; la proposition qui leur est faite, à diverses reprises, de rentrer dans le devoir est accueillie par des huées et par la menace d'incendier, à la nuit, deux mille maisons. Après que le mufti a lu à voix haute le premier chapitre du Koran, que tous les assistants écoutent la face contre terre, l'attaque commence; quelques coups de canon renversent les barricades, la place est envahie et les rebelles se réfugient dans leur caserne. Un combat meurtrier s'engage, au milieu duquel éclate l'incendie; les édifices s'écroulent, et des volées de mitraille achèvent l'œuvre de la destruction. L'Et-Méidani offrait un hideux spectacle. Ainsi fut détruit ce corps de prétoriens qui depuis plusieurs siècles faisait trembler les sultans. Six mille périrent dans l'action ou furent exécutés les jours suivants; on en exila quinze mille en Asie. Le lendemain, 16 juin, un hatti-chérif prononça l'abolition de la milice des janissaires. D'autres mesures de répression contribuèrent à assurer la tranquillité de la capitale, telles que le renvoi dans les provinces de vingt mille gens sans aveu, la suppression de l'ordre des derviches bektachis, celle de plusieurs corps de cavalerie, etc. On sévit également avec une rigueur extrême contre tous ceux qui s'entretenaient d'affaires politiques. Enfin, une tentative d'insurrection, qui eut lieu quatre mois plus tard, fut pour le sultan l'occasion d'un nouveau triomphe. « Il semblait, dit M. Jouannin, que, délivré d'une soldatesque despotique, Mahmoud allait marcher d'un pas ferme dans la voie de la civilisation. En anéantissant cette troupe intimement liée à l'empire

par son ancienneté et l'espèce de consécration religieuse qu'elle avait reçue, le sultan détruisit aussi l'esprit de fanatisme, soutien tout-puissant de l'œuvre imparfaite du fondateur de l'islamisme, dont la législation repose tout entière sur le principe du prosélytisme à main armée. C'est à ce vice fondamental et à l'affaiblissement inévitable du mobile de l'enthousiasme religieux qu'il faut attribuer la décadence de la monarchie ottomane. »

En Grèce les opérations militaires d'Ibrahim et de Réchid continuaient. L'un avait été repoussé par les Mainotes après un combat acharné (juillet 1826); l'autre assiégeait Athènes, où s'était jeté le colonel Fabvier. Malgré les efforts tentés par les chefs européens pour sauver cette ville, malgré l'active intervention de lord Colchrane et du général Church, elle fut réduite à capituler (5 juin 1827). Ibrahim, qui avait reçu des renforts, ravageait la Morée. Les Grecs se livraient entre eux aux fureurs de la guerre civile; le comte Jean Capo d'Istria, qui venait d'être mis à la tête du gouvernement, n'en prit possession que l'année suivante. Tout conspirait, jusqu'aux insurgés mêmes, à rendre au sultan les provinces qu'il avait perdues, lorsque l'Angleterre, la France et la Russie, après avoir vu les instances de leurs représentants en faveur de la Grèce échouer contre la volonté inflexible de Mahmoud, conclurent à Londres, le 6 juillet 1827, un traité par lequel elles lui offraient leur médiation pour mettre fin à la guerre ainsi que pour régler les rapports ultérieurs des Grecs et des Ottomans. D'après un article additionnel, il fut convenu que sur le refus de ces derniers de cesser les hostilités les puissances contractantes les y contraindraient par la force et enverraient des consuls en Grèce. Rien ne put vaincre l'obstination de Mahmoud, qui, au nom du droit absolu, n'admettait pas d'intervention possible entre des esclaves révoltés et leur souverain. La bataille de Navarin (20 octobre 1827), où presque toute la flotte turco-égyptienne fut détruite, ne fit pas encore fléchir la volonté du sultan. La protection étrangère venait d'élever la Grèce au rang des nations chrétiennes. En 1828 Ibrahim évacua la Morée; le général Maison (*voy. ci-dessus*) l'occupa avec une division de troupes françaises, et la prise du château de Morée fut à peu près le seul fait d'armes qui signala l'expulsion définitive des Ottomans. En 1829, Vonitza, Missolonghi et Anatolico tombèrent au pouvoir des Grecs, qui remportèrent leur dernière victoire sous les murs de Castello di Petra. La paix d'Andrinople (1829), en assurant l'existence politique de la Grèce, mit fin à la guerre de l'indépendance.

La Russie avait déclaré la guerre à la Turquie (avril 1827). Mahmoud recourut dès lors aux moyens les plus capables d'exciter le courage de ses sujets et de les engager à la résistance : par un hattî-chérif du 18 décembre 1827, il proclama la guerre sainte. « Le but des infidèles

est d'anéantir, disait-il, l'islamisme. Que tous les fidèles, pauvres ou riches, grands ou petits, sachent que le combat est un devoir pour nous; qu'ils se gardent donc bien de songer à une solde mensuelle ou à une paye quelconque. Loin de là, nous devons sacrifier nos biens et nos personnes. » Au mois de mai 1828, la guerre éclata à la fois sur le Danube et en Asie. Cette première campagne, quoiqu'marquée par de nombreux revers, fut moins funeste aux Ottomans qu'à leurs adversaires. Ils perdirent en quelques mois un grand nombre de places, entre autres, Ibrail, Hirsova et Varna, cette dernière par la trahison du pacha Youssouf; mais le manque de vivres et de fourrages, l'invasion de la peste, les rigueurs d'un hiver prématuré arrêtaient les Russes dans leur marche victorieuse, et les forcèrent de battre en retraite en levant les sièges de Choumla et de Silistrie et en abandonnant un matériel considérable. En 1829, Diebitch prit le commandement de l'armée russe, tailla en pièces les troupes de Réchid dans les défilés de Koulevtcha (11 juin), s'empara de Silistrie (1<sup>er</sup> juillet), et, par une manœuvre hardie, laissa de côté Choumla pour s'avancer, à travers les Balkans, dans l'intérieur de la Turquie. Secondé par les amiraux Heyden et Greigh, qui surveillaient les côtes, il entra le 20 août dans Andrinople, dont la population vint au-devant de lui avec de grandes démonstrations d'amitié. Lorsqu'il apprît la marche rapide de l'ennemi et la faible résistance qu'on lui opposait, Mahmoud tomba dans le découragement; vivement pressé par ses conseillers et par les ambassadeurs étrangers, il consentit enfin à demander la paix. Le traité d'Andrinople fut signé le 14 septembre 1829 : le Pruth redevint la limite des deux empires; mais la Moldavie, la Valachie et la Servie furent placées sous le protectorat du tsar, qui gagna plusieurs places fortes en Asie. Le Bosphore fut ouvert à toutes les nations, et la Porte cessa les hostilités en Grèce.

L'Empire Ottoman commençait enfin à respirer après tant de désastres; Mahmoud, occupé de ses plans favoris, avait repris ses goûts et ses exercices militaires. L'armée voyait augmenter tous les jours ses bataillons réguliers, et la marine, presque détruite à Navarin, s'enrichissait de plusieurs bâtiments retenus depuis cette époque dans le port d'Alexandrie par le pacha d'Égypte, lorsque tout à coup le signal d'une nouvelle insurrection fut donné en Albanie par Mustapha, pacha de Scutari, contre lequel il fallut envoyer une armée de 20,000 hommes. Le vice-roi d'Égypte en prit occasion pour s'affranchir du paiement de l'impôt qui devait à la Porte, prétextant les frais extraordinaires occasionnés par la guerre contre les Russes. Dans cette extrémité, Mahmoud, qui ne se sentait pas en état d'entreprendre une nouvelle lutte, appela la patience musulmane à son aide; non-seulement il sem-



bla céder aux prétentions du vice-roi, mais encore il dévora en silence l'affront que lui fit le cabinet français, en poursuivant l'expédition d'Alger, en dépit de ses réclamations énergiques. Ce ne fut que l'année suivante qu'il fit en quelque sorte acte de vengeance contre le nouveau gouvernement de juillet 1830, en dénonçant aux puissances alliées les démarches secrètes du comte Guilleminot, ambassadeur de France, qui cherchait à entraîner la Turquie, dans la prévision d'une conflagration générale. L'opposition aux réformes du sultan prenait de jour en jour un plus grave caractère. Sans se laisser effrayer, Mahmoud voulut en juger par lui-même et, contre l'usage reçu, il fit en grande pompe un voyage à Andrinople; sur toute la route il put recueillir des preuves de la désaffection générale. De retour dans la capitale, il fit ou sembla faire quelques pas rétrogrades; mais la populace n'en témoigna pas moins son mécontentement par de nouveaux incendies. Le 2 août 1831, le feu attaqua le faubourg de Péra; plus de 10,000 maisons devinrent la proie des flammes, et un grand nombre de familles chrétiennes furent entièrement ruinées. Mahmoud, puisant une nouvelle ardeur dans cette menaçante opposition, ordonna peu de temps après la création d'un ordre civil et militaire (*Nichani-Iflikhar*, signe l'honneur) dont la distribution fut inaugurée par une grande fête à l'euro péenne, et mit le comble au mécontentement des vrais croyants en faisant imprimer le journal officiel *Le Moniteur*, moitié en turc moitié en français. La peste et le choléra, qui ravageaient alors l'empire, furent regardés par les zélés sectateurs du prophète comme une juste punition du ciel.

La soumission des pachas de Bagdad et de Scutari, qui eut lieu vers la fin de 1831, semblait présager le retour de la tranquillité, si l'Égypte n'eût en même temps préparé à la Porte le plus graves embarras. Méhémet, qui convoitait depuis longtemps la riche province de Syrie, prétexta d'anciens différends avec Abdallah, pacha d'Acre, et demanda au sultan de se venger de son ennemi par les armes. Mahmoud, indécis, accorda d'abord, puis refusa son firman; Ibrahim, fils de Méhémet, n'en partit pas moins du Caire, le 20 octobre 1831, avec une armée de 30,000 hommes, disciplinés à l'euro péenne. Le sultan envoya aussitôt au vice-roi l'ordre exprès de rappeler son fils; mais le parti de Méhémet était bien pris : il ne tint aucun compte des représentations de son suzerain, et Ibrahim mit le siège devant Saint Jean d'Acre. Cette place, défendue par le brave Abdallah, résista six mois. Lorsque le vainqueur eut livré le dernier assaut (27 mai 1832), il se tourna promptement contre l'armée ottomane envoyée pour le forcer à la retraite; trois batailles successives la mirent dans une complète déroute. Damas et Alep ouvrirent leurs portes, et le 1<sup>er</sup> août la Syrie était conquise. La journée

de Konieh, où trente mille hommes furent mis hors de combat, ne fut qu'un désastre de plus pour la Turquie. Après une assez longue suspension d'armes, Ibrahim continua sa marche victorieuse à travers l'Asie Mineure, et tel était l'effroi des populations que Smyrne se rendit à la seule nouvelle de sa prochaine arrivée. Dans cette cruelle situation, Mahmoud ne crut pouvoir sauver l'empire qu'avec le secours des puissances étrangères. On sait que la Russie envoya dans le Bosphore, avec une merveilleuse promptitude, une armée de 25,000 hommes; le résultat de son intervention fut le traité d'Unkiar-Skelessy, signé le 8 juin 1833, et dont un article important fermait à son profit, l'entrée des Dardanelles à toutes les puissances de l'Europe. La France et l'Angleterre protestèrent; mais la Russie resserra encore son alliance avec la Porte, en lui faisant remise d'une partie des contributions de la dernière guerre. Grâce à l'intervention étrangère, Ibrahim évacua l'Asie; mais il avait obtenu pour lui le district d'Adana et pour son père l'investiture des pachaliks d'Acre, d'Alep, de Tripoli et de Damas, avec leurs dépendances. En conséquence, au mois d'avril, Méhémet fut déclaré gouverneur de la Syrie tout entière et revêtu de la dignité d'*émir-ul-hadj* (prince des pèlerins). Les troubles cependant s'accroissent en Albanie, dans la Bosnie et dans l'Asie Mineure; le prince de Serbie, Milosch, se mit de lui même, et par la force, en possession de certains districts qui lui avaient été promis par le traité d'Andrinople. Une diversion au sein de la Syrie vint rendre une leur d'espoir au malheureux sultan. La Palestine et la Galilée, fatiguées du joug pesant de Méhémet Ali, s'insurgèrent tout à coup, au mois de mai 1834. Mahmoud, croyant l'occasion favorable pour prendre sa revanche, envoya sur le théâtre de la guerre une armée de 60 à 80,000 hommes, qui menaça Alep et Adana; mais les puissances européennes intervinrent encore, et le motif apparent de ces dissensions, le district d'Ourfa, fut évacué par les Égyptiens.

Au milieu de tous ses embarras, Mahmoud complétait son système de régénération. Des routes se construisaient; des postes s'établissaient; l'armée touchait à sa complète réorganisation. C'est de cette époque aussi que la Porte accrédita, comme les autres puissances, des ambassadeurs permanents à Vienne, à Londres et à Paris. Les femmes, franchissant pour la première fois l'enceinte de leurs harems, purent se montrer en public. Enfin, des quarantaines furent établies sur tous les points du littoral de l'empire. Quant au sultan, il avait depuis longtemps renoncé à l'ancien costume ottoman; il introduisait violemment dans la vie civile et dans l'administration les usages des peuples chrétiens; il donnait des fêtes, des concerts, des bals à l'euro péenne; il obligeait les voyageurs à se munir

de passeports ; enfin, il osa enfreindre une des défenses les plus formelles du prophète en faisant placer son portrait dans les casernes et en exigeant qu'on rendit à cette image les mêmes respects qu'à sa personne (1).

La tranquillité se rétablit, quoique lentement, dans les provinces. La soumission du Kouristan coïncidait avec la cessation des embarras en Bosnie et en Albanie. La Porte avait ramené sous sa domination la régence de Tripoli. Un nouveau traité avec la Russie, signé le 8 avril 1836, faisait remise à la Porte d'une grande partie des contributions qu'elle devait lui payer, et Silistrie, dernier gage des Russes, était évacué. L'année suivante, à l'initiation des princes chrétiens, le sultan, pour la seconde fois, entreprit un voyage dans ses États, et partit pour explorer les provinces septentrionales de la Turquie d'Europe. Son voyage dura un mois. Accessible à tous, il s'informait des besoins du peuple et en écoutait les plaintes avec bonté. Il déclarait pourtant que son unique désir était de voir une parfaite harmonie régner entre ses sujets, sans distinction d'origine et de culte. Mais pendant son absence un vaste complot s'organisait contre lui. Il revint à la hâte pour sévir contre les conjurés ; l'une des premières victimes fut le ministre de l'intérieur, Pertev, partisan des anciens usages. Quelques mois après, la dignité de grand-vizir, la plus importante de l'État, fut supprimée ; un des ministres prit simplement le titre de *bach-vekil* (premier ministre). Mahmoud tourna bientôt toute son attention vers l'Égypte, où l'orage grossissait de jour en jour. De nouvelles prétentions du *païcha* surgissaient sans cesse, et le sultan n'aspirait qu'au moment favorable où il pourrait humilier son vassal rebelle. Pendant toute l'année 1838, les flottes turque et égyptienne, renfermées dans les Dardanelles et dans le port d'Alexandrie, ne furent retenues que par les efforts réunis des puissances européennes. Au commencement de 1839, Mahmoud étant parvenu à réunir un assez grand nombre de troupes sur les frontières de Syrie, dévoila hautement son projet de se venger du vice-roi d'Égypte. Voulant toutefois donner un prétexte plausible à son agression, il soumit tout à coup Méhémet-Ali de lui payer le tribut arriéré depuis plusieurs années, et de retirer ses troupes des frontières pour les faire rentrer dans l'intérieur

(1) Si Mahmoud fut persévérant dans ses innovations, le peuple sur lequel il tentait cette dangereuse épreuve ne cessa de protester par tous les moyens. Jamais réformateur n'eut à sévir contre des adversaires plus nombreux et plus hardis. Le fanatisme ourdissait tant de conspirations que, pour empêcher les commentateurs séditieux, on défendit aux habitants des cafés d'y rester un moment de plus que le temps nécessaire pour vider une tasse ou fumer une pipe. En 1837 un derviche, s'élançant au-devant du sultan sur le pont de Galata, l'apostropha ainsi : *Chianur padichah*, n'es-tu pas rassasié d'abominations ? Tu répondras devant Allah de ton impiété. » Mahmoud ne répliqua point ; mais ses officiers arrêtèrent le derviche, qui fut mis à mort.

de la Syrie. Sur le refus du vice-roi, il ordonna à son armée de franchir le Taurus, déclara de nouveau Méhémet-Ali traître à la patrie, et donna l'investiture de ses États à Hafiz, général en chef des forces ottomanes. Ibrahim, à la tête des Égyptiens, attendait l'ennemi sur les bords de l'Euphrate, et, après l'avoir attiré sur un terrain favorable, il le tailla en pièces et le rejeta en désordre au-delà du Taurus. Cette mémorable bataille, qui décida du sort de deux empires, eut lieu près de Nezib, le 24 juin 1839. Mahmoud n'eut pas connaissance de ce dernier malheur, qui ouvrait pour la seconde fois aux Égyptiens la route de Constantinople. Atteint d'une maladie grave, causée par l'abus des boissons alcooliques, il expira dans la nuit du 1<sup>er</sup> juillet ; il habitait depuis quelque temps un kiosque situé sur le mont Boulghourlou ; quand on pénétra le matin dans l'appartement où il avait voulu rester seul, on le trouva mort. Mahmoud était d'une taille moyenne ; son port était plein de noblesse ; il avait de beaux yeux et une physionomie spirituelle. « On ne peut se dissimuler, dit un historien, que, malgré la haute intelligence du sultan Mahmoud et sa volonté énergique à faire le bien, ses lumières n'ont pas été au niveau de son ardent amour des réformes. Celles qu'il a tentées ont été presque toutes incomplètes ou inopportunes ; on peut dire qu'il s'attaqua plutôt aux choses extérieures qu'aux institutions fondamentales elles-mêmes et aux lois, bases des mœurs réelles et de toute civilisation. A ce vice radical des réformes tentées par le sultan, on peut ajouter un vice d'exécution qui eût suffi pour les faire échouer : nous voulons dire cette précipitation avec laquelle elles étaient imposées à une nation amie de la routine et des anciens usages. S'il était né au sein de cette civilisation qu'il a tant aimée, il est probable que la vive intelligence de Mahmoud en eût recueilli les fruits ; mais, élevé au fond du sérail, il y avait puisé des habitudes d'une autocratie que blesse toute espèce de résistance, même la plus légitime, et qui, dans le bien comme dans le mal, veut avant tout être obéie. Néanmoins, ses vertus privées, son humanité, ses idées nobles et généreuses, et enfin la constance stoïque, la fermeté d'âme qu'il déploya dans les périls de toutes espèces et les revers accablants qui signalèrent son long règne, le placent nécessairement au rang des meilleurs princes de la dynastie d'Osman. » Mahmoud II eut pour successeur l'aîné de ses trois fils, Abdul-Medjid, sultan régnant.

P. L—Y.

Pouqueville, *Hist. de la Régénération de la Grèce*. — Cadavène et Barrault, *Deux Années de l'Hist. d'Orient* (1839 1840). — Menech (Von), *Mahmud II, Padschah der Osmanen. sein Leben*, etc. ; Stuttgart, 1839, in-8°. — *The English Cyclopædia. — Conversat.-Lex. — Encycl. des G. du M.* — Jouannin, *La Turquie*, dans *l'Univers Pittor.* — Rabbe, *Biographie univ. des Cont.*

MAHMOUD (*Gaïath ed Dyn*), sultan ghouride de la Perse orientale et de l'Indoustan, né

vers 1180, mort à Fironzcoub, le 10 octobre 1210. Fils de Gaïath ed Dyn Mohammed, il succéda, en 1205, à Chéhab ed Dyn, son oncle, et abandonna à deux de ses vassaux le soin de le débarrasser de deux compétiteurs, dont ils s'emparèrent l'année suivante. En 1207, il se joignit à son allié Yeldonz pour reprendre sur les Kharismiens la ville d'Hérat, et il acheva la principale mosquée, qui est aujourd'hui encore l'édifice religieux le plus colossal de toute la Perse orientale. Il termina également la mosquée de Ghansnah, commencée par son père. Dans la même année, il reçut à la cour Aly-Chah ben-Tacash, qui s'était révolté contre son frère, le sultan de Kharisme. Selon Aboulfédah et Harig-Khalfah, le sultan fut attaqué par une armée kharismienne, qui prit Fironzcoub. Mahmoud et Aly-Chah, faits prisonniers tous deux, furent mis à mort quelques jours après, par le général kharismien, malgré les termes de la capitulation qui leur avait garanti la vie sauve. D'après Mirkhond, Mahmoud, ayant fait assassiner Aly-Chah, fut empoisonné par une troupe de satellites qu'Aly avait amenés avec lui. Il fut le dernier prince de sa dynastie qui fut reconnu sultan. Son fils Sara et son neveu Atsis, s'étant disputé le sultanat pendant quelques années, la Perse orientale fut définitivement conquise par les Kharismiens, tandis que les descendants d'Aïbek fondèrent une dynastie particulière à Delhi. Ch. R.

Hadji-Chalfah. *Tableaux chronologiques*. — Mirkhond, *Hist. de Perse*. — Aboulfédh, *Annal Moslem*. — De Freinery, *Sur les Sultans ghourides*, dans le *Journal Asiatique*, 1844.

**MAHMOUD II** (*Nassir ed Dyn*), sultan de l'Indoustan, de la dynastie des Ouloug-Chahs, né à Delhi, vers 1210, mort le 20 février 1266, dans la même ville. Nommé gouverneur du Bengale par son père, Chems ed Dyn Altumsh ou Iletinisch, en 1230, il fut renfermé, en 1238, par l'ordre de sa sœur Rezyah, qui, s'étant emparée du pouvoir, vit en lui un compétiteur dangereux. Délivré par son neveu Masoud IV, il se révolta contre lui, et s'empara du trône de Delhi, en mai 1246. Aidé de son beau-frère Balin, dont il avait fait son vizir, ainsi que de son neveu Chir, gouverneur de Moultan et de Lahore, il parvint non-seulement à contenir les Mogols, qui infestaient les frontières septentrionales, mais aussi, après avoir battu les Djikkers, dans les montagnes de Djihound, qui leur prétaient leur appui, à enlever aux descendants de Dchinghis-Khan, la province de Ghasna, en 1251. Peu après Zergany, chef des secrétaires d'État, parvint à se faire conférer toutes les grandes dignités de l'État. Mais, averti par une révolte des gouverneurs des provinces, Mahmoud réintégra ses deux parents dans leurs charges, en 1253. En 1255, Fergany, nommé gouverneur de Bodaonn, ayant pris part à la révolte de Cottouk, gouverneur de Barandji, tomba entre les mains de

Balin, qui lui fit trancher la tête. En 1259, Mahmoud battit les Radjontes, la tribu la plus vaillante des Indous. Il mourut peu après, « laissant la renommée de patron des savants, protecteur du peuple et ami des pauvres » (Ferishtah). Mahmoud cultiva les lettres avec succès, et pendant toute la durée de son emprisonnement il gagna sa vie avec sa plume. Après être monté sur le trône, il conserva ses habitudes frugales et laborieuses, et continua de pourvoir à son entretien privé au moyen de ses écrits. N'ayant pas d'enfants, il eut pour successeur son beau-frère Balin. Ch. R.

Ferishtah-Mohammed, *Princes of India*. — Præce Mohammed, *History of India*. — Milford, *Dynasties of India*. — Memoirs of sultan Akh-bar. — Tod, *History of Rojastana*.

**MAHMOUD-CHAH III** (*Nassir ed Dyn*), dernier sultan de l'Indoustan de la dynastie des Ouloug-Chahs, né vers 1370, à Delhi, mort dans la même ville, en mars 1413. Fils de Mohammed III, il fut placé sur le trône, en avril 1394, après le règne très-court de son frère Houmayoun. Mahmoud III ne fut guère que le jouet de quelques vizirs ambitieux. Le premier d'entre eux, Khodja-Djihân prit à Djihanpour le titre de roi, et transmit à ses descendants la souveraineté des provinces orientales de l'empire. Le second vizir, Saadit, proclama à Fyrouzabad un autre sultan, Hosret, petit-fils de Firaouz III, sous le nom duquel il régna, jusqu'à ce que Mocarreb, général de Mahmoud, le fit mourir. Un troisième, Ekhhbal, s'était rendu maître de Delhi lorsque l'invasion de Tamerlan déjoua ses projets d'usurpation. Précédé de son petit-fils Pir-Mohammed Djihanguir, le conquérant mogol défit, dans la fameuse bataille de Fyrouzabad, le 13 janvier 1399, le vizir Ekhhbal, qui traînait avec lui, comme un valet, son maître, Mahmoud III. Nous laissons à l'article TAMERLAN la description des horreurs commises par ce conquérant dans la ville de Delhi, saccagée et incendiée, ainsi que celle de l'exécution de 100,000 prisonniers indiens. Mahmoud, qui s'était sauvé, après la bataille de Fyrouzabad, chez le roi de Guzerate, revint en 1400 à Delhi, sur l'invitation d'Ekhhbal, qui avait repris cette ville sur l'anti-sultan Nosret, et tant par les violences que par les ruses, sauvé quelques débris de la monarchie. Réduit à une pension par Ekhhbal, Mahmoud s'échappa de Delhi, cherchant un abri chez Ibrahim, prince de Djihanpour, qui le chassa et s'établit à Canoujje. Ekhhbal enfin, après nombre de lâches assassinats, ayant été tué dans la bataille d'Adjoudan (novembre 1404), par Khizr, Mahmoud revint à Delhi, reprendre en personne les rênes du gouvernement. Attaqué deux fois dans Delhi par Ibrahim, prince de Djihanpour, et par Khizr, roi de Moultan, il n'échappa que par des circonstances fortuites à la rancune de ses deux puissants vassaux. Mahmoud ayant perdu ses deux fils, pendant sa fuite à Guzerate, le trône de Delhi fut conféré, par les omrahs,

lors de sa mort, survenue à la chasse en mars 1413, à son secrétaire, l'Afghan Dewlet-Lody.

Ch. R.

Ferishtah, *Annals of India*. — Price Mohammed, *Dynasties of India*.

**MAHMOUD-SULTHAN-KHAN**, prince du Djagataï et du Turkestan, de la dynastie des Dehinghiskhanides, né vers 1360, mort en 1404, dans l'Asie Mineure. Tamerlan ayant conquis tout le Turkestan en 1370, laissa cependant sur le trône de la Transoxane les descendants de Djagataï, second fils de Dehinghis-Khan. Après la mort de son père, Soyourgatnich, Mahmoud y fut placé par Tamerlan, en 1388. Le nouveau sultan venait à peine d'être installé à Samarcande, que Tamerlan l'associa à toutes ses expéditions, auxquelles Mahmoud prit une part très-brillante. Il figure comme commandant l'aile gauche dans la campagne de l'Inde, en 1399. Suivant l'historien Cheref ed Dyn Aly, c'est lui qui décida de la victoire d'Ancyre, assez vivement disputée par les Turcs de Bagessid I<sup>er</sup>, en 1402, et qui fit même prisonnier le sultan ottoman. Mahmoud mourut dans l'Asie Mineure, au moment où Tamerlan, se préparant à retourner en Transoxane, tenait le fameux *kouroultai*, ou assemblée des nobles mogols, à Karabagh. Selon Aboulghazy, il fut mis à mort par ordre du grand conquérant, qui selon d'autres, n'aurait, au contraire, versé des larmes à la nouvelle de la mort de Mahmoud.

Ch. R.

Aboulghazy, *Hist. généalogique des Tatars*. — Cheref ed Dyn, *Hist. des Mogols*. — Hammer, *Histoire des Mogols de Perse* (en allemand).

**MAHMOUD-CHAH ou MIR-MAHMOUD**, roi de Perse, né en 1699, mort le 23 février 1725, à Ispahan. Fils de Mirwéis, fondateur de la dynastie afghane, il se révolta, en 1716, contre son oncle Abdelaziz, auquel il supposait l'intention de vouloir abdiquer la couronne de Perse (qui pouvait appartenir un jour à Mahmoud) en faveur de la dynastie des Sofis, dépossédée par son père Mirwéis. Ayant poignardé Abdelaziz, il marcha sur Ispahan, et s'empara du trône, en 1722. Après avoir réduit cette ville par la famine, il destitua Hosséin, dernier prince des Sofis, et prit lui-même le titre de chah. Il étendit les conquêtes de la Perse; mais bientôt arrivèrent les revers. Attribuant alors ce changement de fortune au courroux céleste, Mahmoud-Chah ne crut pouvoir apaiser le ciel qu'en s'imposant les privations les plus rudes. Épuisé par les mortifications, il perdit bientôt la raison, et tomba dans de violents accès de frénésie. Les Afghans placèrent Aschraf sur le trône, et le premier acte du nouveau souverain fut de faire trancher la tête au meurtrier d'Abdelaziz, dont il était lui-même le fils légitime.

R.

Donn, *Histoire des Afghans*. — Malcolm, *History of Persia*. — Peron, *Histoire de l'Afghanistan*.

**MAHMOUD**. Voy. МАХОМЕТ, МЕНЕМЕТ et MOHAMMED.

**MAHMOUDY** (*Chéik al*), cinquième sultan

d'Égypte, de la dynastie des Bordjites, né vers 1368, mort au Caire, le 14 janvier 1421. Son véritable nom était *Abou-Nasr*, tandis que le nom ou plutôt le surnom de *Mahmoudy* lui vint de son premier maître, l'émir Mahmoud, qui le vendit, en 1382, pour 3,000 drachmes, au sultan el Daher-Barqouq. Ce dernier l'affranchit et le promut aux dignités militaires. C'est d'après lui que Mahmouly est quelquefois nommé aussi *el Dahery*. Appelé au gouvernement de Tripoli en Syrie, par le sultan Farag, successeur de Barqouq, en 1400, Mahmoudy se signala contre les Tartares de Tamerlan. Gouverneur de Damas, puis d'Alep, il ne cessa de se révolter contre le sultan. Après la mort de ce dernier (1412), il accepta les fonctions d'*atabek*, ou régent, sous les ordres d'El Moslaïn-Billah, qu'il avait installé dans le sultanat. Mais après sept mois d'emprisonnement, il déposa le khalife et se fit proclamer sultan unique. Les sept années de son règne furent bien remplies. L'île de Chypre fut dévastée, la révolte du gouverneur de Damas apaisée; les frontières de l'empire furent reculées, par la prise de Sis, de Tarse et de Césarée. D'autre part, les chefs des deux dynasties turcomanes du Mouton-Blanc et du Mouton-Noir, que Mahmoudy avait autrefois refusé de livrer à Tamerlan, durent repasser l'Eufrate (1418). L'administration intérieure de Mahmoudy fut sage et paternelle. Son règne avait été fondé par la violence; mais le cours en fut doux et paisible. Le fils de Mahmoudy, Chehab ed Dyn Ahmed, enfant de dix-sept mois, fut dépossédé du trône par son tuteur Séif ed Dyn Taltar.

Ch. RUMELIN.

Ibn-Tagriberdi, *Hist. d'Égypte* (en arabe). — Makrizi, *Hist. d'Égypte sous les Ayoubites et Mamlouks*. trad. par Quatremère. — Égypte, dans l'*Univers Pittoresque*.

**MAHOMET**, forme vulgaire du nom du fondateur de la religion musulmane, qui s'écrivit en arabe *Mohammed* et signifie *louable*, naquit à La Mekke, vers l'an 571 de l'ère chrétienne, et mourut à Médine, le 8 juin 632. Quoique né pauvre, il appartenait, par sa naissance, à la tribu des Coréyschites qui faisait remonter son origine à Ismaël, fils du patriarche Abraham, et sa famille tenait depuis plusieurs générations, le premier rang à La Mekke.

A cette époque une grande partie de l'Arabie avait subi le joug de l'étranger. Tout le nord de l'Arabie Pétrée, ainsi que la Syrie, la Palestine et l'Égypte, étaient au pouvoir des empereurs de Constantinople, comme elles sont aujourd'hui au pouvoir des sultans ottomans; les côtes du golfe Persique, les contrées arrosées par le Tigre et l'Eufrate et les provinces du sud de la presque reconnaissance des lois des Cosroès de la Perse. Une partie des bords de la mer Rouge, au midi de La Mekke, était soumise aux rois chrétiens de l' Abyssinie. La Mekke seule et les contrées peu accessibles de l'intérieur avaient conservé leur indépendance. Les croyances se

ressentaient nécessairement de l'état politique du pays. Là où l'autorité grecque et abyssine dominait, le christianisme était le plus puissant; la doctrine des mages et celle des manichéens, qui l'une et l'autre reconnaissaient deux principes, dominaient dans les provinces persanes. Partout ailleurs l'idolâtrie avait le dessus. Du reste, le culte idolâtre variait en général suivant les populations et les territoires, et chaque village, chaque famille pouvait choisir la divinité qui lui convenait : les uns adoraient des idoles de bois et de pierre, les autres le soleil et la lune; quelques-uns, partageant les erreurs des Sabeens, adressaient leurs hommages à des astres particuliers. On immolait même à ces êtres inanimés des victimes humaines. Il faut ajouter que le judaïsme avait fait de grands progrès dans la presqu'île Arabique. De bonne heure les Israélites, lorsque la terre qui leur avait été promise par Dieu lui-même fut envahie par les Égyptiens et les Assyriens, cherchèrent un refuge dans ces contrées d'un accès si difficile, et l'esprit de prosélytisme propre aux populations monothéistes ramena un certain nombre de tribus idolâtres à l'idée d'un Être suprême.

La Mekke, aux yeux des indigènes, était alors la première ville de l'Arabie. Les origines de cette ville sont fort obscures; d'ailleurs son territoire consiste en sables et en rochers, et est insuffisant pour la nourriture d'une population tant soit peu considérable; mais deux circonstances lui avaient donné, depuis deux siècles environ, une grande importance. A mesure que l'influence romaine baissa, la ville de Petra, servant d'intermédiaire pour une grande partie du commerce qui se faisait entre l'orient et l'occident, disparut de la scène, et La Mekke en prit la place. Voici un court exposé de ce commerce, exposé qui n'est pas inutile pour l'intelligence de l'histoire de Mahomet et de ses premiers successeurs. Chaque année, un peu avant l'hiver, une caravane se rendant de La Mekke dans le Yémen, transportait dans ce pays les produits du nord, tels que les étoffes romaines, les fruits secs, etc., et en rapportait les produits du midi et de l'orient, tels que l'encens, les épiceries, etc. Une autre caravane, qui partait au printemps, transportait à Gaza sur les bords de la mer Méditerranée, les marchandises destinées à l'Europe. Une troisième caravane, se dirigeant à l'est du Jourdain, se rendait à Bosra, à Damas et à Palmyre. Deux autres voies étaient ouvertes et imprimaient une plus grande activité aux transactions. D'une part La Mekke était en relation suivie avec l'Abyssinie; de l'autre elle entretenait une correspondance avec les vallées du Tigre et de l'Euphrate, qui pendant longtemps furent le centre du commerce du monde.

La seconde circonstance, qui avait considérablement relevé La Mekke aux yeux des indigènes, porte sur un fait qu'il est devenu bien difficile d'envisager sous son véritable jour. D'après les

traditions musulmanes actuelles, traditions répandues en Arabie dès avant Mahomet, lorsque Abraham fut obligé de soustraire son esclave Agar et le fils qu'il avait eu d'elle à l'humeur jalouse de Sara, il conduisit Agar et Ismael au lieu où se trouve maintenant La Mekke, et ce furent lui et cette partie de sa postérité qui donnèrent la vie à cette contrée, jusque là aride. Abraham et Ismael bâtirent la Kaaba, et dès ce moment la Kaaba devint le lieu le plus saint de la terre, le lieu où le genre humain tout entier était appelé à venir rendre hommage à l'Éternel. A la vérité, les doctrines professées par Abraham et Ismael s'étaient altérées avec le temps, et le culte des idoles avait remplacé le culte de l'Être suprême. Il est certain que lorsque Mahomet parut sur la scène, l'idolâtrie régnait à La Mekke et dans les contrées voisines. Ce qui distinguait La Mekke des autres villes idolâtres, c'est que sa population marchande s'était mise en rapport avec les diverses tribus à travers lesquelles voyageaient les caravanes, et qu'à l'exemple des Romains du temps de la république, elle avait adopté indifféremment toutes les croyances et tous les cultes. La Kaaba, ce temple qui, suivant la tradition, avait été élevé à l'Être unique et suprême, était devenue une espèce de panthéon. On remarquait dans l'intérieur les statues d'Abraham et d'Ismael tenant dans les mains sept flèches avec lesquelles les idolâtres prétendaient deviner l'avenir; à l'extérieur étaient rangées trois cent soixante statues, dont chacune présidait à un des jours de l'année. Les uns représentaient des anges, les autres des planètes et des étoiles. Toutes avaient leur culte particulier, leurs adorateurs et leurs offrandes. On les invoquait pour faire descendre la pluie du ciel et pour faire mûrir les récoltes; quelques-unes passaient pour procurer des richesses et des enfants. Les symboles chrétiens eux-mêmes n'avaient pas été exclus de cette grossière association.

Lorsque Mahomet vint au monde, la classe tant soit peu aisée de La Mekke vivait par le commerce et formait une espèce d'aristocratie. Le reste de la population consistait en pères, en serviteurs et en esclaves. Parmi les esclaves, alors comme aujourd'hui, un certain nombre étaient originaires de l'Afrique; mais au milieu de ce concours d'étrangers les croyances étaient peu arrêtées, et il y avait une certaine disposition à adopter des idées nouvelles. Mahomet naquit dans l'idolâtrie, et depuis un nombre indéterminé de générations ses ancêtres n'avaient pas suivi d'autre culte. Son père se nommait Abd-Allah et sa mère Amina. Son père était adonné au négoce; il mourut à Médine, en revenant de Gaza, où il était allé pour ses affaires. Mahomet, qui était alors en bas âge, se trouva avoir pour tout bien cinq chameaux et une esclave éthiopienne. Heureusement son aïeul Abd-al-Mottaleb, qui tenait un rang distingué à La

Mekke, prit soin de son éducation, et lorsqu'Abd-al-Motaleb mourut, son oncle Abou-Thaleb le remplaça. Mahomet passa ses premières années à la campagne, et se forma de bonne heure un tempérament fort et vigoureux. Dès l'âge le plus tendre il montra un esprit réfléchi. Lorsque ses compagnons venaient le chercher, afin qu'il prit part à leurs jeux, il répondait que l'homme n'est pas fait pour les choses frivoles. A l'âge de treize ans, il fit avec son oncle Abou-Thaleb un premier voyage en Syrie. Abou-Thaleb était adonné aux opérations commerciales, et Mahomet semblait destiné à la même carrière. Peu de temps après, Mahomet eut occasion de faire son apprentissage dans un autre art, qui lui fut d'un grand secours dans la suite. Dans une guerre qui s'éleva entre ses compatriotes et quelques tribus voisines, il fit ses premières armes sous Abou-Thaleb, qui commandait les Mekkois. Sa pauvreté seule était un obstacle à sa grandeur; une riche veuve, appelée Khadidja, se chargea de le lever. Comme cette femme faisait un vaste commerce, elle fit choix de Mahomet pour veiller au placement de ses marchandises et le mit à la tête de ses affaires; ensuite elle l'épousa. Elle avait alors quarante ans et Mahomet vingt-cinq. On servit aux noces deux chameaux; les esclaves de Khadidja dansèrent au bruit des timbales, et toute La Mekke admira la magnificence des nouveaux époux. Dès ce moment Mahomet se trouva placé au premier rang des citoyens de La Mekke, et il faut dire à sa louange que sa nouvelle fortune n'altéra pas ses sentiments. Comme son oncle Abou-Thaleb, qui avait pris soin de son enfance, était dans le besoin, il vint à son secours et se chargea de l'éducation d'une partie de sa famille. Du reste, se jugeant assez riche, il renonça aux opérations commerciales. L'histoire ne nous a presque rien conservé sur cette partie de sa vie. Pendant les quinze années qui suivirent son mariage, il n'est question que des enfants auxquels il donna le jour; malgré l'âge déjà avancé de Khadidja, il en eut huit enfants, quatre garçons et quatre filles. Les garçons moururent tous en bas âge. On sait cependant qu'il ne tarda pas à réfléchir sur l'état misérable des croyances chez ses compatriotes, sur la variété des doctrines professées par les populations de l'Arabie, sur les avantages et les inconvénients des divers cultes et sur la réforme la plus propre à ramener les hommes à la vérité. On peut juger de ce qui se passa alors dans l'esprit de Mahomet et des idées auxquelles il s'arrêta successivement, par le corps de doctrines qu'il fit triompher quelques années après. Nous allons essayer de tracer un court tableau de ces idées, qui ne tardèrent pas à envahir une grande partie de l'ancien monde.

L'esprit vif et réfléchi de Mahomet lui fit bientôt reconnaître le côté faible du polythéisme et l'absurdité des pratiques qui régnaient parmi les tribus idolâtres. Il eut d'autant moins de

peine à s'éclairer à cet égard, que dans ses voyages en Syrie, il rencontra nécessairement sur sa route des prêtres et des moines chrétiens ainsi que des docteurs israélites. D'ailleurs dès cette époque un reflet des doctrines monothéistes avait pénétré à La Mekke, et plus d'un parmi les idolâtres plaçait au-dessus des divinités particulières un Être qui les dominait toutes. Ce qui le prouve, c'est ce nom d'Abd-Allah, qui, au milieu des nombreuses dénominations basées sur la croyance aux faux dieux, était une espèce de protestation en faveur d'un Être unique et suprême. *Abd-Allah* signifie en arabe le *serviteur du Dieu* par excellence, et ce nom était porté par le père de Mahomet et par quelques autres idolâtres de La Mekke. Ajoutez à cela que parmi les parents de Khadidja il y avait un homme appelé Ouaraka, qui connaissait l'hébreu et avait lu les livres de l'Ancien Testament. Mahomet avait reçu en naissant une grande promptitude de conception, une élocution facile et la plus brillante imagination. Le haut rang que sa famille tenait à La Mekke, l'expérience qu'il avait acquise dans ses voyages, la fortune que Khadidja avait mise à sa disposition, tout contribuait à élever son esprit. Mais ni lui ni presque personne parmi ses compatriotes ne connaissait l'écriture employée maintenant par les Arabes; l'usage de cette écriture était d'une date récente, et pendant longtemps le nombre des personnes qui à La Mekke, étaient en état de s'en servir ne fut que de deux ou trois (1). Mahomet n'apprit à lire que dans son âge mûr, et ne sut jamais écrire qu'imparfaitement. Il n'avait pas non plus appris l'art de la poésie, qui s'était introduit dans la presqu'île arabe deux siècles auparavant, et qui dès lors était devenue l'objet de la faveur populaire. La seule qualité littéraire qu'il eût acquise consistait à pouvoir dans les grandes occasions exprimer ses idées dans une prose cadencée et composée de membres de phrases qui se terminent par les mêmes lettres. La poésie arabe, telle qu'elle existait de son temps et qu'elle s'est maintenue jusque ici, était une imitation de la poésie grecque et latine. La prose rimée que Mahomet employait de préférence était une production indigène, une forme qui existait déjà chez les Juifs au temps de Moïse et de David, et dont on retrouve des échantillons dans le Pentateuque et dans les psaumes. Voilà probablement ce que Mahomet voulut plus tard faire comprendre quand, reconnaissant qu'il ne pouvait pas entrer en compa-

(1) Il s'agit ici des habitants de La Mekke et de Médine, c'est-à-dire du Hedjaz, en général. Les habitants de l'Arabie Pétrée avaient tour à tour subi l'influence des civilisations juive, assyrienne, égyptienne, grecque et romaine. La province du Yémen s'était plus ou moins inspirée des idées des populations de l'Abyssinie. Enfin, partout où il y avait des chrétiens et des juifs, il y avait des livres, et par conséquent une écriture. Quant aux nomades proprement dits, l'écriture leur a toujours été à peu près inconnue.

raison avec Amroul-Cays et d'autres poètes de son pays, il se donna l'épithète de *Prophète ommy* (1), c'est-à-dire *prophète populaire*, ou, pour parler plus exactement, prophète qui dans son langage avait conservé le style propre à sa nation. Mahomet eut une connaissance plus ou moins étendue des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; mais, comme on voit, il n'en eut qu'une connaissance indirecte. On peut même induire des citations qu'il en a faites dans le Coran que les sources où il puisa n'étaient rien moins que pures. Les récits qu'il donne ont évidemment été empruntés le plus souvent aux Évangiles apocryphes et aux légendes rabbiniques. On peut ajouter qu'en général Mahomet a fait plus d'emprunts aux livres des juifs qu'aux livres des chrétiens. Cette circonstance est-elle l'effet du hasard, ou bien est-ce que dès cette époque, le christianisme étant représenté par la puissance des empereurs de Constantinople ainsi que par les princes chrétiens d'Abyssinie, qui avaient plus d'une fois menacé La Mekke, Mahomet se flattait dans l'origine qu'il avait à espérer davantage des juifs, qui partout se trouvaient dans un état de sujétion plus ou moins marqué?

Quoi qu'il en soit, voici l'état des idées auxquelles Mahomet s'arrêta dès cette époque. Il existe un Dieu unique, créateur du ciel et de la terre, de qui les hommes relèvent, et devant lequel après leur mort ils comparaitront pour rendre compte de leurs actions. Dieu envoyait en différentes occasions certains êtres privilégiés aux hommes pour les ramener au bien. Les principaux de ces êtres furent Moïse, que les Juifs reconnaissent pour guide, et Jésus, qui plus tard fonda la religion chrétienne. La religion prêchée par Moïse était bonne; malheureusement elle s'altéra avec le temps: voilà pourquoi Dieu jugea utile de charger Jésus de la ramener à sa pureté primitive. Mais à son tour le christianisme fut défiguré par des dogmes impies, tels que la croyance à trois personnes en Dieu, trois personnes qui, suivant Mahomet, constituent inévitablement trois dieux différents. L'humanité avait donc besoin d'une troisième réforme, et celle-ci, qui devait être la dernière, avait été prédite dès l'origine par Jésus lui-même. On sait que Notre Seigneur s'exprime ainsi dans l'Évangile de saint Jean: « Lorsque le Paraclet, esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi. » Mahomet se regarda comme le Paraclet annoncé, et présenta sa réforme comme devant faire loi jusqu'à la consommation des siècles. En ce qui concerne l'opinion de Mahomet sur Jésus-Christ, il fait ainsi dans son Coran annoncer à la sainte Vierge la naissance de Jésus: « Dieu vous annonce son Verbe; son nom sera le Messie ou Jésus; il sera votre fils, et

sera environné de respect en cette vie et en l'autre. » Ailleurs, l'on remarque ces paroles: « Le Messie est Jésus, fils de Marie, l'envoyé de Dieu, ainsi que son Verbe et sa parole. Dieu l'a fait annoncer à Marie, et Jésus est l'esprit procédant de lui. » Les musulmans reconnaissent tous les miracles que rapporte l'Évangile. Ils admettent la faculté que le Sauveur avait de rendre l'ouïe aux sourds, de faire marcher les paralytiques, de rendre la santé aux malades, de ressusciter les morts. Mais ils nient son caractère divin. On lit dans le Coran ces paroles: « Ceux-là sont infidèles qui disent que le Messie est Dieu. »

Mahomet, depuis son mariage, avait renoncé aux opérations commerciales; d'un autre côté, tendrement attaché à la femme qui lui avait procuré le bien-être, il n'osait pas, bien qu'animé de passions ardentes, chercher à se satisfaire ailleurs. Toute l'activité de son esprit s'était portée sur le spectacle du mal moral qui affligait ses compatriotes et sur le remède à y apporter. Il prit l'habitude de se retirer à une certaine époque de l'année, dans une grotte voisine de La Mekke pour y méditer sur les choses célestes. Enfin sa prétendue mission éclata. Il était alors âgé d'environ quarante années lunaires. Un jour qu'il était enfermé dans la caverne, l'ange Gabriel lui apparut et, s'annonçant comme envoyé de Dieu, lui fit part des instructions dont il était chargé. Suivant la tradition, ces instructions forment à présent les six premiers versets du chapitre xcvi du Coran. Elles sont rédigées dans la prose rimée dont il a été parlé. Les voici: « Répète: *Au nom de ton Seigneur, qui a créé l'homme de sang coagulé. Répète: car ton Seigneur est le plus généreux. C'est lui qui a enseigné à se servir du calame (la plume à écrire); il a appris à l'homme ce que l'homme ne savait pas; mais hélas! l'homme s'est porté à la rébellion.* » Ces paroles ne sont pas suffisamment explicites; elles font probablement allusion aux juifs et aux chrétiens, que Mahomet avait coutume de surnommer *les peuples à livre*, à cause des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament dont le Seigneur les avait dotés, mais qui n'en étaient guère devenus plus sages.

Quoi qu'il en soit, Mahomet se hâta de retourner dans sa maison, et fit part à Khadidja de ce qui lui était arrivé. Khadidja, dont l'esprit était déjà préparé à une si grande révolution, et qui peut-être était flattée d'être la femme d'un prophète, crut sur-le-champ en lui, et devint ainsi la première musulmane. Cet exemple fut suivi par Ali, fils d'Abou-Thaleb, que Mahomet élevait auprès de lui. Il le fut encore par Abou-Bekr, négociant, qui avait connu Mahomet dès l'âge le plus tendre. Bientôt la nouvelle religion compta un nombre de ses disciples Otzman et d'autres personnages, qui devinrent illustres dans la suite. Tous furent appelés *musulmans*, d'un

(1) Coran, sourate VII, verset 158.

terme arabe qui signifie *se remettre entre les mains de Dieu*, et d'où vient aussi le mot *islamisme*. Mahomet fixait les croyances et soutenait les zèles par des révélations qu'il disait recevoir de temps en temps du ciel, et qui en général répondaient aux besoins de la circonstance.

Il n'existe qu'un petit nombre de témoignages sur cette époque de la vie de Mahomet. Les commencements sont toujours difficiles, surtout quand il s'agit d'une révolution qui doit changer la face d'une grande partie de la terre. Ce fut ici le cas : il résulte de certaines traditions, qui remontent aux premiers temps de l'islamisme, que plus d'une fois Mahomet fut en proie au doute et au découragement; une fois, un certain temps s'étant écoulé sans qu'il reçût de nouvelles révélations, ou plutôt son esprit se trouvant arrêté par des difficultés qu'il ne savait comment résoudre, il s'engagea au milieu des montagnes qui avoisinent La Mekke, presque décidé à se précipiter du haut d'un rocher, pour en finir avec la vie. Enfin, après trois ans de tâtonnements et de démarches cachées, Mahomet résolut de se montrer au grand jour. Commencant par ses proches, notamment ceux qui avaient persisté jusque là dans le culte des idoles, il les invita à un festin, et leur exposa avec beaucoup de force les vices du polythéisme. Il fit voir que ce serait en vain qu'on attendrait son bonheur d'images informes, qui ne voyaient ni n'entendaient. Passant ensuite aux avantages du nouveau culte, il déploya devant eux le tableau du bonheur que Dieu réservait aux hommes qui lui étaient fidèles, et des peines terribles infligées aux méchants. Voyant que personne parmi les assistants ne lui répondait, il s'écria : « Y a-t-il quelqu'un d'entre vous qui veuille être mon frère et mon vizir, et remplir auprès de moi le rôle d'Aaron auprès de Moïse? » A ces mots, Ali, qui n'avait encore que douze ans, dit : « Oui, c'est moi, ô apôtre de Dieu, qui serai votre vizir et votre lieutenant ! » Mahomet, transporté de joie, l'embrassa tendrement, et se tournant vers les assistants, leur dit : « Voici mon frère et mon lieutenant; désormais vous lui obéirez. » Mais ces paroles ne firent qu'aggraver les esprits, et les assistants s'adressant à Abou-Thaleb, père d'Ali, qui continuait à être le premier magistrat de La Mekke, ils lui dirent d'un ton moqueur que dorénavant ce serait à lui d'obéir à son fils.

Mahomet tourna alors ses regards vers le peuple de La Mekke. Maîtres et esclaves, riches et pauvres, juifs, chrétiens et idolâtres, Arabes, Persans et Grecs d'origine, il ne faisait de différence pour personne. On le voyait souvent sur les places publiques, déclamant contre les idoles et cherchant à faire des prosélytes. A la réforme religieuse se joignit celle des mœurs. Les nomades ont de tout temps placé les filles dans un rang inférieur à celui des garçons; en effet, les filles ne peuvent pas prendre part aux

expéditions guerrières; de plus, quand elles tombent au pouvoir de l'ennemi, elles impriment sur la tribu ou la famille à laquelle elles appartiennent une tache indélébile. Avant les prédications de Mahomet, quand une femme mettait au monde une fille, il arrivait quelquefois que le père la faisait enterrer vive. Mahomet s'éleva avec force contre cette barbarie. Il porta aussi son attention sur l'état misérable dans lequel se trouvait la classe inférieure à La Mekke, et il prêcha la charité envers les pauvres et les orphelins (1); ses paroles firent d'autant plus d'effet que quelques membres de l'aristocratie se faisaient remarquer par leur avarice et leur cupidité. Mais si les pauvres et les faibles montrèrent de la propension pour les nouvelles doctrines, il n'en fut pas de même de l'aristocratie, qui en général se composait de marchands et entre les mains de qui résidait le pouvoir. A ce motif se joignant le zèle pour une religion qu'on professait depuis tant de siècles, les riches virent le novateur de mauvais œil. En vain il employait les prières et les remontrances; en vain, ayant recours aux grands exemples mentionnés dans la Bible, il représentait à ses compatriotes les crimes des peuples qui les avaient précédés et la terrible vengeance que Dieu en avait tirée. La plupart des Mekkois restèrent sourds à ses conseils; ils menacèrent même d'user de violence contre ceux qui se donneraient à lui.

Tel était le gouvernement qui existait alors à La Mekke. L'autorité était le partage de certaines familles, qui se la transmettaient de l'une à l'autre. Les magistrats représentaient la communauté au dehors; ils présidaient aux fêtes et aux cérémonies publiques, et recevaient les demandes qui venaient des pays étrangers. A cela près la société était restée ce qu'elle est chez les nomades : pas de centre pour la population entière; aucune obligation qui liât les classes de citoyens les unes aux autres; chaque tribu, chaque famille avait à se défendre elle-même. Si le membre d'une famille nombreuse et riche essayait un affront, il trouvait des vengeurs; si sa famille était pauvre ou réduite à un petit nombre d'individus, il était forcé de devorer l'injure. Ce fut le cas de la classe inférieure de La Mekke, notamment des esclaves qui avaient de l'inclination pour l'islamisme. On comprend qu'ils applaudirent à une religion qui, à l'exemple du christianisme, proclamait l'égalité de tous les hommes devant Dieu; mais ils furent obligés de garder leurs sentiments en eux-mêmes. Si Mahomet, Abou-Bekr, Ali et quelques autres musulmans purent tenir tête à l'orage, ce fut à cause de leurs relations personnelles, et parce que leur famille, bien que persistant dans l'idolâtrie, se faisait un point d'honneur de les protéger.

La lutte qui s'engagea alors mit Mahomet à de singulières épreuves. Partagé entre l'intérêt qu'il

(1) *Coran*, sourates LXXXIX, XCII, CVII, CIV et XC.



portait naturellement à ses disciples et les devoirs d'envoyé de Dieu qu'il s'était imposés, il ne conserva pas toujours la fermeté dont il avait tant besoin. On en vit un exemple frappant dans la circonstance que voici : Nous avons dit que les Arabes mettaient une grande différence entre les filles et les garçons, et cependant parmi les divinités adorées par les Arabes il y en avait de femmes; telles étaient Lat, Ozza et Menat. Mahomet, voulant faire une concession aux idolâtres de la Mekke, fit descendre du ciel une révélation où se trouvaient ces mots : « Que penser de Lat, d'Ozza et de Menat? Ce sont des nymphes dont l'intercession peut être utile auprès de Dieu. » En effet, les idolâtres, qui ne tenaient pas à ce que chacune de leurs divinités réunît la toute-puissance, se montrèrent satisfaits et promirent de n'être plus hostiles; mais quelles ne furent pas la surprise et la douleur des musulmans sincères! Mahomet, pour prévenir les effets de son imprudence, se hâta de dire qu'il avait été la dupe d'un artifice du diable, et il se fit apporter une nouvelle révélation, où les mots : *Ce sont des nymphes dont l'intercession peut être utile auprès de Dieu*, étaient remplacés par ceux-ci : *Quoi! vous avez des garçons, et Dieu aurait des filles! Ce partage n'est pas juste*. Mahomet fit plus: il prétendit que les prophètes qui l'avaient précédé avaient été soumis à la même épreuve. Dans un autre endroit du Coran, Dieu est censé lui parler ainsi : « Nous n'avons pas envoyé de prophète avant toi, que Satan n'ait jeté au travers de ses vœux quelque mauvaise idée; mais Dieu réduit à néant ce que Satan jette à travers (1). » Bien loin de faire des concessions, Mahomet déclara que quiconque persisterait dans l'idolâtrie était condamné d'avance au feu de l'enfer, et il ne fit exception ni pour sa mère, qui était morte avant ses prédications, ni même pour son oncle Abou-Thaleb, qui le couvrait alors de sa protection. Les choses en vinrent au point que les disciples de Mahomet les plus connus par leur zèle furent obligés de chercher un refuge ailleurs. La plupart, au nombre de près de cent, s'embarquèrent sur la mer Rouge, et se retirèrent en Abyssinie, où ils attendirent des temps plus favorables. Ce qui les engagea à choisir l'Abyssinie pour refuge, ce fut que, ce pays faisant profession du christianisme, ils se flattaient de l'espérer d'y être ménagés d'avantage; de plus, à cause des relations commerciales qui existaient entre les habitants et les provinces de l'Arabie, ceux d'entre les émigrés qui se livraient au commerce avaient la chance d'y continuer leur négoce.

La nouvelle religion ne laissait pas de faire peu à peu des prosélytes. Parmi eux on remarqua Hamza, oncle de Mahomet, et Omar, qui devint khalife dans la suite. Le premier

était fameux par son courage, et il fut attiré par les persécutions qu'on suscitait à son neveu; le second se laissa toucher par un passage du Coran qu'il entendit réciter par hasard. Depuis quelque temps Mahomet ne bornait plus ses prédications aux habitants de La Mekke ni même aux peuples de l'Arabie. Enflé par le succès, il se disait envoyé de Dieu aux noirs et aux rouges, c'est-à-dire à toutes les nations de la terre; aux peuples des pays chauds, dont le teint est basané, comme aux peuples des pays froids, dont les couleurs sont vives. La principale obligation qu'il imposait, quand un prosélyte venait à lui, était de croire à un Dieu unique et à Mahomet son apôtre, ainsi que de se préparer à une nouvelle vie, en se purifiant avec de l'eau et en changeant d'habit. Mais à mesure que son pouvoir s'étendait, l'opposition s'irritait davantage. Toute alliance avait cessé entre les partisans de la nouvelle religion et le peuple de La Mekke. Mahomet ne pouvait se montrer en public sans être insulté; on l'outrageait pendant qu'il mangeait, pendant qu'il priait. Sur ces entrefaites, son oncle Abou-Thaleb, qui, bien que resté idolâtre, le protégeait, étant mort, il ne se crut plus en sûreté dans sa patrie, et se retira dans une ville voisine. En butte dans cette ville aux mêmes insultes, il retourna à La Mekke et prit le parti de dissimuler. Il resta quelque temps caché, ne conversant qu'avec ses amis. Il ne sortait qu'à l'époque des cérémonies du pèlerinage, lorsque La Mekke offrait la réunion des diverses tribus de l'Arabie. En effet, cette ville en ce moment solennel n'attirait pas seulement les personnes qui venaient dans un esprit de piété visiter la Kaaba; un grand nombre de marchands s'y rendaient en vue d'opérations commerciales: c'était d'ailleurs un temps de trêve pour tout le monde. La nécessité de veiller à la sûreté des pèlerins avait fait suspendre pendant cet intervalle toutes les querelles. Mahomet profitait de ce concours de peuple pour insinuer aux étrangers les nouvelles doctrines. Il les prenait à part, et leur récitait quelque chapitre du Coran, il leur disait : « Je suis l'apôtre de Dieu; les révélations que je vous récite portent avec elles-mêmes la preuve de la vérité de ma mission. Le Seigneur vous commande de rejeter ce qui est indigne de lui et de le servir uniquement. Il veut aussi que vous croyiez en moi et que vous m'obéissiez. »

L'année qui précéda l'hégire, c'est-à-dire dans le cours de l'année 621 de J.-C., il se trouva parmi les pèlerins quelques idolâtres de Médine; et comme Mahomet avait pour bisaitelle une femme née dans cette ville, il n'eut pas de peine à s'insinuer parmi les nouveaux venus. A cette époque Médine se trouvait dans des conditions tout à fait singulières. La ville était occupée à la fois par des idolâtres et par des juifs de la tribu de Lévi. Les juifs, qui se trouvaient depuis un temps immémorial dans le pays, avaient

(1) *Coran*, sourate LIII, verset 19, et sourate XXII, verset 51, avec le commentaire de Beïdhawy.

jadis joui de la prééminence; mais depuis quelque temps ils avaient été vaincus par les idolâtres et ils étaient soumis au joug le plus dur. De leur côté, les idolâtres, qui appartenaient à deux tribus différentes, en rivalité l'une avec l'autre, n'étaient pas sans crainte. Ce qui augmentait leur terreur, c'est que de temps en temps on entendait les juifs, irrités par l'excès de leurs maux, s'écrier : « Oh ! si le temps auquel le Messie doit être envoyé venait, nous irions à lui et nous nous affranchirions de cette tyrannie. » Les idolâtres de Médine, à leur arrivée à La Mekke, ayant entendu parler d'un nouveau prophète, se dirent entre eux : « Qui sait si ce n'est pas le prophète dont parlent les juifs ? Allons-le trouver, et mettons-le dans nos intérêts. » Mahomet les accueillit avec le plus grand empressement, et, non content de leur inculquer ses doctrines, il leur parla du danger où la rivalité qui existait entre les deux tribus idolâtres les mettait par rapport aux juifs. Il offrit de servir de médiateur, et les pèlerins, enchantés, se donnèrent à lui. Telle était l'ardeur de leur zèle naissant qu'à leur retour à Médine ils s'empressèrent de propager la nouvelle religion; bientôt cette ville ne renferma presque plus de maison où l'on ne comptât quelque musulman.

Ce succès inspira une confiance démesurée à Mahomet. Jusque là il s'était reconnu privé du pouvoir de faire des miracles; en vain ses adversaires ne cessaient de le presser à cet égard, lui disant : « Vous nous citez sans cesse les exemples d'Abraham, de Moïse et de Jésus; que ne faites-vous comme eux des miracles, et nous croirons en vous ! » Mahomet se contentait de répondre que bien qu'Abraham, Moïse et Jésus eussent fait des miracles, les hommes n'en étaient pas devenus meilleurs; que d'ailleurs, lorsque Dieu faisait tant que de déroger aux lois par lui établies, il ne manquait pas de punir sévèrement ceux qui refusaient de croire aux signes de sa puissance, et qu'il ne voulait pas attirer ces malheurs sur sa patrie. Mais lorsque Mahomet se vit un parti hors de La Mekke, il ne craignit plus de se dire l'égal des anciens patriarches et prophètes; il voulut même faire un miracle au-dessus de tout ce que l'esprit de l'homme avait connu et imaginé; il prétendit être une nuit allé jusqu'au septième ciel, devant le trône de Dieu, et y avoir joui de l'entretien du Très-Haut.

L'année suivante, c'est-à-dire la treizième année de la mission de Mahomet, une nouvelle troupe d'idolâtres de Médine vint à La Mekke, et embrassa l'islamisme, s'engageant pour eux et pour une partie de leurs parents. Dès lors Mahomet ne se contraignit plus. Auparavant il avait recommandé la patience à ses disciples : « Pardonnez à vos ennemis, leur disait-il, jusqu'à ce que Dieu vienne avec son commandement. » Maintenant il leur dit : « Les musulmans peuvent combattre ceux qui leur font injure; certes, Dieu est en état de leur envoyer du secours. »

Il fit plus : se considérant comme le chef d'une nouvelle société, il se fit prêter serment de fidélité; ses disciples jurèrent de le défendre comme ils défendraient leurs femmes et leurs enfants; à son tour, afin d'enflammer leur courage, il affirma que tous ceux qui se feraient tuer pour lui entreraient dans le paradis.

A la nouvelle de cette étrange prédication les magistrats de La Mekke furent saisis d'effroi; en effet c'était une dérogation manifeste aux obligations que les familles, quelque opposées qu'elles fussent les unes aux autres, conservaient envers la communauté. Craignant pour la tranquillité publique, ils résolurent la mort du novateur; mais afin de prévenir toute pensée de la part de ses proches de se venger sur aucune famille en particulier, on choisit pour exécuter le meurtre un homme de chacune des familles principales de la ville; il fut convenu que ces hommes se réuniraient et frapperaient Mahomet en même temps. Mahomet avait prévu le danger, et se mit en disposition de s'y dérober. Depuis quelque temps il avait perdu sa femme Khadija et la plupart de ses enfants; quoique remarqué, il n'avait plus rien qui le retint dans sa patrie. Il fit donc partir secrètement ses disciples pour Médine, et se mit lui-même en marche quelques jours après. Cet événement est appelé *hégire*, d'un mot arabe qui signifie *fuite*, et il a servi d'époque à toutes les nations musulmanes. On était alors au mois de septembre de l'année 622 de J.-C. (1), et Mahomet se trouvait dans sa cinquante-troisième année lunaire. Héraclius régnait sur l'empire de Constantinople, et la Perse obéissait à Cosroès-Parviz.

Mahomet fut reçu en triomphe à Médine, et s'occupa immédiatement des moyens de fonder sa puissance dans cette ville. Dès le principe il mit sa politique à tout ramener à lui, à établir un gouvernement qui, à la différence de celui de La Mekke, n'admettrait pas de différence entre les classes de la société, qui ne tiendrait pas compte des liens de famille et ne ferait acception de personne. En même temps il donna à la nouvelle religion des formes qui n'ont presque plus changé depuis. Son premier soin fut de bâtir une mosquée pour y faire la prière avec le peuple. voulant donner l'exemple, il y travailla de ses propres mains, disant : « Quiconque travaillera à cette maison bâtera pour la vie éternelle. » Du reste, elle n'était qu'en briques et en bois de palmier. L'usage de la purification fut établi; on commença à pratiquer publiquement le jeûne du mois de ramadan; en un mot l'islamisme se développa peu à peu, en attendant qu'il envahit une grande partie de la terre.

Jusque là Médine avait porté le nom de *Iatreb*;

(1) Ibn-Hescham, p. 415, place l'arrivée de Mahomet devant Médine à la veille de l'équinoxe. Cet événement coïncida avec la fête du Kippour, ou du pardon, que les juifs de Médine célébraient le 20 septembre de cette année. M. Weil a le premier, fait remarquer cette coïncidence.

elle était surtout connue par ses plantations de palmiers et par la part qu'elle prenait au commerce des caravanes. Elle commença dès lors à fixer l'attention générale, et l'avantage qu'elle avait de posséder dans ses murs le prophète des Arabes lui fit changer son nom de *Iatreb* en celui de *Médinet-al Nebi*, c'est à dire, *Ville du prophète*, ou plus simplement *At-Médine*, ou *La Ville* par excellence. En arrivant à Médine, Mahomet s'était arrogé l'autorité spirituelle et temporelle. Quiconque se faisait musulman était obligé de lui jurer fidélité. Pour unir entre eux ses sujets de différentes classes, tant ceux qui étaient venus avec lui de La Mekke, que ceux qui l'avaient accueilli à Médine, il établit une espèce de confrérie où chaque Mekkois était joint à un Médinois. Tous furent mis sur le même pied ; on ne les distinguait entre eux que par le titre de *mohadjériens*, ou *émigrés*, et d'*Ansariens*, ou *défenseurs*.

Mahomet se fit d'abord remarquer par une grande modération. Nous avons dit qu'à cette époque la ville de Médine était occupée par des juifs et des idolâtres. Les juifs étaient adonnés à la culture des terres et à l'élevé des bestiaux : Mahomet les traita avec douceur, et leur laissa le libre exercice de leur religion ; il toléra même ceux d'entre les idolâtres qui persécutaient dans le culte des faux dieux ; mais son attention n'avait pas cessé de se porter sur les démarches des idolâtres de La Mekke et sur les moyens de se venger des persécutions qu'il avait essayées de leur part. Dès que sa puissance lui parut suffisamment établie, il fit prendre les armes à ses disciples, et s'avança du côté de La Mekke.

En ce temps-là comme aujourd'hui, la partie de l'Arabie qui avait conservé son indépendance était divisée en une multitude de tribus jalouses les unes des autres et presque toujours en guerre entre elles. Aucun pays ne se prête davantage aux attaques et aux surprises réciproques. On ne voit presque partout que des collines arides ou des plaines de sable. Souvent les troupeaux marchent plusieurs jours de suite sans rencontrer de pâturages. Les caravanes n'ont pas moins de peine à trouver à se désaltérer ; les puits creusés dans les sables sont ordinairement séparés par de grandes distances. Si une troupe ennemie se rend maîtresse des puits et des pâturages, elle intercepte les hommes et les bestiaux. Mahomet dissémina ses partisans sur toutes les routes, enlevant les bestiaux et pillant les voyageurs. Lui-même passait quelquefois un mois entier auprès d'un puits, attendant sa proie. Le butin que faisaient ses soldats finit par attirer sous ses drapeaux tous les hommes qui aimaient les entreprises. Si on était vainqueur, on s'enrichissait de dépouilles ; si l'on était tué, on allait au paradis. C'était plus qu'il n'en fallait pour faire des prosélytes. Telle était l'impatience de Mahomet, que ses soldats ayant pillé pendant un des mois de trêve générale une

caravane mekkoise, il chercha à les excuser en disant que si c'était un péché d'avoir fait la guerre pendant cette époque, ses compatriotes en avaient commis un bien plus grand en s'opposant à la voie du Seigneur et en chassant son prophète de leurs murs. Le bruit courut qu'une riche caravane mekkoise se disposait à revenir de Syrie ; on la disait composée de mille chameaux et chargée des plus précieuses marchandises de l'Orient. Aussitôt Mahomet forma le dessein de s'en emparer. En vain les Mekkois firent partir neuf cent cinquante guerriers pour prendre la défense des leurs ; Mahomet, avec trois cent treize hommes, dont deux seulement étaient montés sur des chevaux, se mit en marche et vint se placer sur le chemin de La Mekke, non loin des côtes de la mer Rouge, auprès d'un puits appelé *Bedr*. On ne tarda pas à en venir aux mains. Mahomet laissa d'abord voir une grande agitation. Il se frappait la poitrine, faisant cette prière à Dieu : « O mon Dieu, si tu laisses périr tes serviteurs, tu n'auras plus d'adorateurs sur la terre. » Mais bientôt il reprit courage, et, feignant d'avoir eu une apparition de l'ange Gabriel, il s'écria : « Réjouissez-vous ; Dieu nous envoie du secours. » En même temps il monta à cheval, et prenant une poignée de sable, il la jeta contre le visage des idolâtres, et dit : « Que leurs faces soient confondues ! » Aussitôt les soldats firent un dernier effort ; les Mekkois prirent la fuite, et la bataille fut gagnée. Ce succès fit la plus grande impression sur les musulmans, et ils se crurent dès lors invincibles. Mahomet, pour rabaisser leur orgueil, dit que la victoire qu'ils venaient de remporter n'était pas l'ouvrage des hommes, mais celui de Dieu ; il prétendit avoir vu au milieu de l'action une légion d'anges conduits par l'archange Gabriel. A l'égard des prisonniers, il se les fit amener les mains liées derrière le dos, et fit couper la tête à ceux qui s'étaient fait remarquer par leur esprit d'opposition. Le reste fut soumis à une forte rançon. Parmi les derniers était son oncle Abbas, dont les descendants régnerent plus tard à Bagdad. Quoique la caravane se fût sauvée pendant le combat, le butin fut considérable. A l'occasion du partage qui en fut fait, Mahomet supposa une révélation divine, et la question fut à peu près ainsi résolue : la cinquième partie du butin devait être mise à part pour Dieu et son prophète ; un autre cinquième était réservé pour les parents du prophète, pour les orphelins et pour les pauvres de la communauté ; tout le reste était abandonné aux soldats, les cavaliers recevant le triple des fantassins. On rapporte que dans cette occasion, quelques guerriers s'élevant plaints de la part qui leur était faite, Mahomet y suppléa sur sa propre part.

Le nom du prophète se répandit plus que jamais chez les Arabes. Mahomet avait adopté l'adroite politique d'accueillir tous ceux qui se présentaient. Qu'on fut nouvellement attaché à

sa cause, ou qu'on eût figuré parmi ses plus anciens disciples, tous étaient traités sur le même pied. Quant à ceux qui refusaient de se convertir, ils étaient soumis au tribut. On était alors vers le milieu de la seconde année de l'hégire : ce que cette année offrit de plus remarquable, ce fut l'expulsion des juifs de Médine. Depuis quelque temps Mahomet voyait avec ombrage la présence des juifs au centre même de sa puissance. Tant qu'il avait espéré les attirer à sa religion, il avait usé de ménagements envers eux. Dans cette vue, il avait introduit dans le nouveau culte diverses dispositions qui étaient de nature à leur plaire. Leur éloignement pour l'islamisme allant toujours croissant, il se trouva dans une situation difficile. Il ne pouvait employer envers eux les mêmes raisonnements qu'envers les idolâtres ; s'il se prévalait de la grande idée d'un Dieu unique, créateur de toutes choses, les Juifs répondaient qu'eux aussi croyaient à un seul Dieu, et qu'ils avaient l'avantage de citer en leur faveur une longue suite de patriarches et de prophètes. Mahomet profita d'une dispute qui survint dans Médine pour s'en débarrasser. Ils partirent au nombre de sept cents et allèrent s'établir dans les contrées voisines. L'un d'eux, qui s'était fait remarquer par son opposition, tomba sous le poignard.

Cependant les idolâtres de La Mekke étaient impatients de laver l'affront qu'ils avaient reçu. La troisième année de l'hégire (624-625 de J.-C.), ils mirent trois mille hommes sur pied, et s'avancèrent vers Médine. L'armée était commandée par Abou-Sofian, le même dont le fils, appelé Moavine, devint khalife dans la suite. Il était accompagné par les femmes dont les fils, les frères ou les maris avaient péri au combat de Bedr. On les voyait montées sur des chameaux, un tambour à la main, et cherchant, par leurs cris et le bruit qu'elles faisaient, à exciter la fureur des combattants. A l'approche d'une troupe si formidable, Mahomet se mit en mouvement avec sept cents hommes. L'action eut lieu à quelque distance de Médine, dans le voisinage du mont Ohod. Au premier choc les idolâtres furent repoussés ; mais les musulmans s'étant mis à leur poursuite, la cavalerie mekkoise, par un mouvement habile, les prit en flanc et jeta parmi eux le désordre. Un grand nombre perdirent la vie. Le prophète lui-même fut renversé de cheval, et, malgré la cote de maille qui protégeait toute sa personne, il eut le visage meurtri. Omar et Abou-Bekr furent aussi blessés. Le désordre fut tel qu'il paraissait sans remède : Mahomet pourtant conservait tout son sang-froid. Pendant qu'on le pensait, il disait : « Oh ! comment pourront prospérer les hommes qui ensanglantent ainsi le visage de leur prophète ? » Un idolâtre s'étant avancé pour le tuer, il prit la lance d'un des siens, et le renversa à ses pieds. A la fin, les Mekkois, croyant leur honneur vengé, prirent

le parti de la retraite. Mais ce ne fut pas sans avoir commis d'horribles cruautés sur les cadavres de leurs ennemis vaincus. Les femmes surtout se montrèrent impitoyables. Mahomet fut extrêmement sensible à cet échec. Voulant ôter à ses soldats tout espoir de rapprochement, il leur fit un crime d'avoir dans le combat précédent accordé, moyennant une rançon, la vie à un certain nombre de prisonniers. Soixante-et-dix idolâtres avaient obtenu la liberté, et dans le nouveau combat soixante-et-dix musulmans avaient perdu la vie ; à l'en croire, il y avait là un avertissement du ciel. Les deux partis poursuivirent donc avec une nouvelle fureur leurs agressions réciproques ; le désordre devint si grand que l'Arabie presque entière ne présentait plus qu'un vaste champ de pillage et de massacre.

La nouvelle religion ne laissait pas de faire des progrès ; mais il restait encore à Mahomet une attaque à soutenir. Les juifs, envers qui il s'était montré implacable, parvinrent à faire reprendre les armes aux idolâtres de La Mekke et à leurs alliés. A un signal donné, dix mille hommes s'avancèrent vers Médine, jurant, suivant une expression arabe, de décocher tous leurs traits contre l'ennemi commun. Mahomet, rendu plus prudent par l'échec qu'il avait essuyé, attendit les Mekkois dans Médine. Il fit plus ; profitant d'un conseil que lui avait donné un de ses disciples, Persan d'origine, il fit entourer la ville d'un fossé. Trois mille guerriers étaient rangés sous son étendard. En vain les idolâtres essayèrent de se frayer un passage ; tous ceux qui s'avancèrent furent tués. Bientôt la discorde se mit dans leurs rangs, et ils se dispersèrent. Mahomet, les voyant partis, s'écria : « Jusque ici ils venaient nous attaquer ; désormais c'est nous qui irons les chercher. » Mais avant tout il voulut se venger des juifs, auteurs de cette guerre. Sans donner aux siens le temps d'achever leurs préparatifs, il partit le jour même, et se porta contre la tribu de Koraydha. Ayant trouvé les juifs enfermés, au nombre de sept cents hommes dans un château fort, il les força d'ouvrir leurs portes, et les mit tous à mort. Les femmes et les enfants seuls furent réservés pour être soumis à l'esclavage. Dans le butin qui fut fait en cette occasion, l'on remarquait trois cents cuirasses, mille lances et cinq cents piques, objets précieux dans un pays où il n'y avait pas de fabriques d'armes. Mahomet réserva les armes ainsi que les chevaux pour la foule, toujours croissante, de ses prosélytes ; il donna même sa part de butin en échange pour s'en procurer d'autres. Voici en quels termes il rend compte de cette expédition dans le Coran : « Vous avez tué une partie des habitants ; vous avez fait l'autre prisonnière ; vous avez hérité de leurs terres et de leurs habitations. Dieu est puissant en toutes choses. »

A partir de cet instant Mahomet fut le prince

le plus puissant de l'Arabie. Les Mekkois n'étaient plus assez forts pour l'inquiéter. D'ailleurs son caractère de prophète faisait de lui un personnage à part. A l'abri de toute attaque sérieuse, il porta ses vues plus haut; il eut moins recours au poignard et à la trahison; mais aussi ses autres passions, qui avaient été jusque là amorties par l'état de gêne où il se trouvait réduit, commencèrent à se moins contraindre. Il était alors âgé de cinquante-huit ans lunaires; il avait plusieurs femmes, et en épousait chaque jour de nouvelles; mais telle était l'ardeur de son tempérament que rien ne pouvait le satisfaire.

Ainsi s'écoulèrent les cinq premières années de l'hégire. Au commencement de l'année suivante (627-628 de J.-C.) les musulmans firent quelques incursions sur le territoire des idolâtres. C'étaient encore de petites attaques, des embuscades, des surprises. Les soldats traversaient en tous sens le nord de l'Arabie; on les voyait presque à la fois sur les bords de la mer Rouge, vers les côtes du golfe Persique et jusqu'aux environs de la mer Morte. Mahomet y trouvait l'avantage de s'enrichir de butin et de tenir ses guerriers en haleine. Enfin il s'occupa de réaliser une pensée qu'il nourrissait depuis longtemps : c'était de subjuguier La Mekke, sa patrie. Son cœur était encore ulcéré des humiliations qu'il y avait subies, et il était impatient de reparaître sur ce même théâtre avec tout l'éclat de sa nouvelle puissance. Mais, craignant de s'aliéner les esprits, il chercha à donner à son entreprise un caractère religieux, et proclama que son unique but était d'aller rendre hommage à l'Éternel dans le lieu que Dieu lui-même avait choisi pour son sanctuaire de prédilection. Quatorze cents hommes armés de l'épée et de la lance se mirent en marche, précédés de soixante-et-dix chameaux destinés aux sacrifices et ornés de festons et de guirlandes. A leur suite marchait une multitude de nomades sans ordre. Mais quand on fut arrivé près de La Mekke, on trouva tous les passages fermés. Les idolâtres occupaient les montagnes et les défilés, et paraissaient disposés à en venir aux dernières extrémités. Mahomet, dont la politique était d'éviter l'effusion du sang, fut obligé de consentir à un accommodement : il fut convenu que pour cette fois le prophète n'entrerait pas dans la ville; mais qu'il pourrait revenir l'année suivante, et que tous les musulmans auraient la faculté de visiter la Kaaba, pourvu qu'ils se présentassent n'ayant que l'épée au côté.

Mahomet, à son retour à Médine, pensa qu'il pouvait désormais traiter d'égal à égal avec les plus grands potentats. Voulant donner encore à cette démarche un caractère religieux, il prit pour motif d'inviter les rois et les puissants de la terre à embrasser le culte du vrai Dieu. Ce fut en cette occasion qu'afin d'imprimer plus d'autorité à ses paroles, il fit pour la première fois usage d'un cachet d'argent sur lequel on li-

sait les mots : *Mahomet, apôtre de Dieu*. Le premier souverain auquel il s'adressa fut Cosroès-Parviz, qui régnait sur la Perse. La lettre qu'il lui écrivit commençait ainsi : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux : Mahomet, fils d'Abd-Allah, apôtre de Dieu, à Cosroès, roi de Perse, salut. » Le roi, ayant essayé de se faire lire la lettre, fut choqué de voir le nom d'un homme d'une position si inférieure placé avant le sien, et, sans aller plus loin, il la déchira. A cette nouvelle, Mahomet s'écria : « Qu'ainsi son royaume soit déchiré ! » ce qui ne tarda pas à se vérifier. Mahomet écrivit aussi à Héraclius, empereur de Constantinople. La lettre commençait ainsi : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux : Mahomet, fils d'Abd-Allah, apôtre de Dieu, à Héraclius, empereur des Romains, salut. La paix soit sur celui qui suit la droite voie; je t'invite à embrasser l'islamisme. » Héraclius se trouvait alors dans ses États de Syrie, occupé de la guerre qu'il soutenait contre la Perse. Il reçut le député avec honneur, et mit la lettre sur le chevet de son lit; mais il ne donna aucune suite à l'invitation. Un heureux hasard nous a conservé l'original de la lettre que Mahomet adressa au personnage qui gouvernait l'Égypte au nom d'Héraclius. Ce gouverneur était un Égyptien de naissance qu'on appelait Makaukès. La lettre qui lui fut adressée est écrite sur parchemin, et au bas elle porte une empreinte de cachet. Comme elle donne une idée parfaite de la position que Mahomet avait prise à l'égard de la chrétienté, nous croyons devoir la reproduire en entier : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux. De la part de Mahomet, le serviteur de Dieu et son apôtre, à Al Makaukès, le chef des Coptes, salut à quiconque suit la droite voie. Or donc, je viens t'inviter à embrasser la foi de l'islam; adopte cette croyance, et outre la paix, tu recevras de Dieu le double de ta bonne action. Que si tu détournes la tête, sache que tu te rends responsable de la faute que commettront les Coptes. O peuples des Écritures (les chrétiens qui jadis reçurent l'Évangile), accueillez une doctrine qui rendra tout commun entre vous et nous. Nous n'adorons qu'Allah, nous ne lui donnons pas d'associé (à la différence des chrétiens, qui adorent trois dieux en trois personnes); aucun d'entre nous ne subordonne sa foi à la foi d'un autre de préférence aux ordres d'Allah (1). Si les Coptes se refusent à mon appel, dis-leur : vous êtes témoins que quant à nous, nous sommes musulmans (c'est-à-dire, soumis à l'unique volonté de Dieu) (2) ». Le gouverneur de l'Égypte était, comme la plupart de ses subordonnés, livré à l'hérésie d'Eutychès, et il ne

(1) Mahomet, dans le Coran, sourate IX, versets 30 et 31, reproche aux juifs de dire qu'Esdras est fils de Dieu, et aux chrétiens de prendre leurs docteurs et leurs moines pour des guides infallibles. Probablement Mahomet fait ici allusion aux canons des conciles.

(2) Cette lettre a été publiée par M. Belin, dans le *Journal Asiatique* du mois de décembre, 1854, pag. 482 et suiv.

rendait qu'une obéissance implicite à l'empereur de Constantinople. Il n'embrassa pas la nouvelle religion ; mais pour se maintenir dans de bons rapports avec Mahomet, il lui envoya en présent deux jeunes filles chrétiennes très-belles, une coupe d'albâtre, une mule blanche, un âne blanc, du miel, des robes de fin lin et une somme d'argent.

Mahomet écrivit successivement aux princes et aux seigneurs de l'Arabie et des contrées voisines. Parmi ces princes, il y en avait de chrétiens, de juifs et d'idolâtres. Les uns se firent musulmans ; d'autres consentirent à payer tribut ; quelques-uns reçurent les députés avec mépris. Pendant ce temps, Mahomet achevait de se faire reconnaître par les peuplades qui avaient jusque là conservé leur indépendance. La plus puissante de toutes était celle des juifs établis à Khaïbar, nom d'une forteresse bâtie sur une haute montagne, à six journées de Médine, entre l'orient et le septentrion. Le pays produisait abondamment des dattes et des grains. Les juifs qui l'occupaient s'étaient accrus de la plupart de ceux de leurs frères qui avaient été chassés par Mahomet des environs de Médine ; ils avaient à leur tête un chef décoré du titre de roi. A la nouvelle du danger qui les menaçait, ils se hâtèrent de faire leurs préparatifs, et, dévastant tout le plat pays, ils s'enfermèrent dans la forteresse. Mais Mahomet arriva plus tôt qu'ils n'avaient cru. Son armée se montait à quatorze cents fantassins et à deux cents cavaliers. Il commença par s'emparer des petits châteaux qui couvraient la campagne ; ensuite, se tournant contre Khaïbar, il se mit à en faire un siège en règle. Ce fut là que pour la première fois il fit usage de beliers et des autres machines de guerre employées à cette époque. Les juifs, qui n'espéraient pas de quartier, opposèrent la plus vive résistance. En vain le prophète se mit à la tête des combattants ; en vain Abou-Bekr et Omar prirent successivement l'étendard de l'armée : tous les efforts furent repoussés. Le lendemain l'étendard fut remis à Ali, et celui-ci s'avança vers la forteresse. Ali ne rencontra pas d'abord d'obstacle ; mais lorsqu'il fut arrivé sur les remparts, il vit venir devant lui un géant appelé Marhab, fameux par la vigueur de son bras. Les deux guerriers en vinrent aux mains, et Ali, plus adroit ou plus heureux, fendit la tête à son adversaire. Aussitôt les juifs prirent la fuite et la place fut occupée. Mahomet, pour tirer parti de l'habileté de cette tribu de juifs dans les travaux de l'agriculture, les laissa dans la jouissance de leurs biens, et ne se réserva que la moitié des fruits. Il stipula cependant qu'on pourrait, quand on le voudrait, les chasser du pays, à la charge de leur donner d'autres terres en échange. On procéda ensuite au partage du butin, qui jamais n'avait été si considérable. Outre d'immenses approvisionnements de dattes, d'huile, de miel, d'orge, on y remarquait une grande

quantité de moutons, de bœufs, de chameaux, d'ânes. On y voyait aussi beaucoup de bijoux, tels que colliers, bracelets, anneaux, pendants d'oreille. La moitié fut mise à part pour les frais du pèlerinage que l'armée se proposait bientôt de faire ; l'autre moitié fut distribuée aux soldats. Mahomet n'aurait eu qu'à s'applaudir de cette expédition, s'il n'y avait trouvé une cause prochaine de sa mort. Dans un des châteaux qui tombèrent en son pouvoir, était une sœur de Marhab, nommée Zeynab. Cette femme, brûlant de venger la mort de son frère, imagina de mettre du poison sur une épaule de mouton qui devait être servie devant le prophète. Au premier morceau que Mahomet avala, il sentit les effets du poison, et, le rejetant, il s'écria : « Ce mouton m'avertit qu'il est empoisonné. » Mais déjà le venin avait pénétré dans ses entrailles, et les effets qu'il en éprouva abrégèrent sa vie.

Au retour de Mahomet à Médine eut lieu une aventure qui fit beaucoup de bruit. On a vu que le gouverneur d'Égypte avait envoyé en présent à Mahomet deux jeunes filles d'une grande beauté. Une d'elles, appelée Marie, n'avait pas tardé à toucher le cœur du prophète. La difficulté était de la voir en particulier ; en effet il n'avait pas de maison à lui ; chaque fois qu'il épousait une femme, il lui bâtissait une maison, et sa coutume était d'aller d'une maison à l'autre, ne passant jamais plus d'un jour dans la même. Il craignait, s'il laissait connaître son amour, de s'aliéner le cœur de ses femmes, d'autant plus qu'il avait déclaré dans le Coran que la fornication était un péché énorme et une méchante voie. Il profita d'un moment où une de ses femmes, nommée Hafsa et fille d'Omar, était absente, pour s'introduire chez elle avec Marie et obtenir ce qu'il désirait. Mais, tandis qu'ils étaient ensemble, Hafsa rentra. Qu'on juge de la colère de l'épouse offensée ! En vain Mahomet la pria de tenir cette aventure secrète, promettant de ne plus rien faire qui lui déplût. Hafsa communiqua sa douleur aux autres femmes du prophète, et le scandale fut au comble. Alors Mahomet répudia Hafsa, et, se séparant de toutes ses femmes, il ne vit plus que Marie ; puis, craignant le ressentiment de ses deux beaux-pères Abou-Bekr et Omar, il consentit à reprendre ses épouses. Mais, afin de prévenir toute scène semblable, il se fit accorder le droit de voir désormais toutes les femmes qu'il voudrait. Voici comment il parle à ses femmes dans le Coran, où se trouvent de longs détails sur cette aventure : « Si vous vous opposez au prophète, sachez que le Seigneur s'est déclaré pour lui. Il ne tiendrait qu'à lui de vous répudier, et le Seigneur lui donnerait des épouses meilleures, de bonnes musulmanes, des femmes fidèles, obéissantes, dévotes, pieuses, qui pratiquent le jeûne et le pèlerinage. » Quelque temps après, Marie ayant accouché d'un garçon, Mahomet manifesta une joie d'autant plus vive qu'il avait perdu ses

autres fils, et qu'à l'âge où il était arrivé il ne pouvait guère espérer d'en avoir d'autres. Il donna au nouveau-né le nom d'Ibrahim ou Abraham, et le septième jour, suivant l'usage, il fit servir un festin où l'on mangea deux agneaux. Mais au bout d'un peu plus d'un an l'enfant mourut, et les ennemis de Mahomet lui donnèrent le sobriquet d'*Abtar*, c'est-à-dire d'homme sans queue.

Enfin le temps du pèlerinage de La Mekke arriva. Tout répondit à la grandeur de ce voyage. Les musulmans qui avaient accompagné Mahomet l'année précédente le suivirent encore; beaucoup d'autres s'y joignirent. A l'approche de cette multitude, beaucoup d'idolâtres ne voulurent pas être témoins de ce qu'ils regardaient comme une insulte à leurs divinités; ils s'enfermèrent dans leurs maisons ou se retirèrent sur les montagnes voisines. Les Musulmans visitèrent avec la plus grande dévotion la Kaaba et les autres lieux saints. Mahomet fit les courses d'usage autour de la maison carrée; et comme ses ennemis paraissaient croire que l'âge et les fatigues avaient affaibli sa santé, il affecta de montrer la vigueur de ses jeunes années. Les cérémonies du pèlerinage durèrent quatre jours, et se terminèrent par l'immolation des victimes. Dès que tout fut fini, Mahomet reprit le chemin de Médine. Cette expédition eut des conséquences très-heureuses pour Mahomet. La Mekke aux yeux des Arabes était le lieu le plus saint de la terre; la Kaaba surtout passait pour l'édifice le plus vénérable de l'univers. Tant que les disciples de la nouvelle religion avaient été exclus de ce sacré théâtre, ils semblaient former une société à part. Une fois qu'ils eurent été admis à y satisfaire leur piété, beaucoup d'idolâtres, qui étaient jusque là restés en suspens, ne craignirent plus de se déclarer pour eux. Plusieurs de ces prosélytes, surtout parmi les Mekkois, n'avaient en vue qu'une ambition mondaine. Ils voyaient leurs concitoyens divisés; ils voyaient que tout cédait sous l'ascendant du nouveau prophète; ils ne voulurent pas être des derniers à se donner à lui. Dans le nombre on remarquait Khaled, fils de Valid, et Amrou, fils d'Al-As. Khaled passait pour le premier homme de guerre de son temps, et c'est lui qui au combat d'Ohod avait mis le désordre parmi les musulmans. Amrou, au contraire, brillait par la prudence dans les conseils. Khaled et Amrou se distinguèrent beaucoup dans la suite. Le premier reçut de Mahomet, pour ses exploits, le titre d'*Épée de Dieu*, et conquit plus tard la Syrie; le second subjuga la Palestine et l'Égypte. Mahomet, à son retour à Médine, s'occupa d'abord de se venger de quelques insultes qui lui avaient été faites. La principale de ses expéditions fut celle qu'il dirigea contre les Romains. Nous avons dit qu'il avait envoyé des députés aux souverains étrangers et à tous les personnages marquants pour les inviter à embrasser l'islamisme. Celui qu'il avait

adressé au gouverneur romain de Bosra ayant été assassiné en route par les habitants de la ville de Mouta, au midi de la mer Morte, il fit partir une armée de trois mille hommes pour le venger. L'étendard du commandement fut remis à Zéyd, ancien esclave de Mahomet, et en cas de mort de la part de celui-ci, l'étendard devait passer à Djafar, frère d'Ali, puis de celui-ci à Abd-Allah; que si tous les trois étaient tués, les soldats auraient le droit de se nommer un chef. Arrivés près de Monta, les musulmans apprirent que les Romains, réunis à des guerriers de race arabe, se préparaient à les recevoir. Quelques-uns proposèrent de retourner en arrière on d'attendre qu'il fût venu des renforts. Mais Abd-Allah répondit: « Que risquons-nous? Si nous remportons la victoire, nous acquerrons de la gloire et du butin; si nous mourons, nous serons admis aux délices du paradis. » Il fut résolu qu'on marcherait en avant. Au premier choc, Zéyd tomba avec l'étendard. Djafar prit sa place, et ayant eu la main droite coupée, il tint l'étendard de la main gauche. La main gauche ayant été aussi coupée, il embrassa l'étendard, et le tint droit contre sa poitrine jusqu'à ce qu'il tomba percé de coups. Abd-Allah prit le drapeau, et se fit aussi tuer. Alors le commandement fut déferé à Khaled, fils de Valid, qui continua la lutte. La nuit seule sépara les combattants. Le lendemain les Romains, épouvantés, se retirèrent, et Khaled ramena l'armée à Médine.

Ce fut peu de temps après que La Mekke fut subjuguée. Il avait été convenu dans le dernier traité qu'il y aurait paix générale entre les deux partis, ainsi qu'entre leurs alliés respectifs. Cette année, une guerre s'étant élevée entre quelques alliés de Mahomet et des alliés des Mekkois, ceux-ci prirent part à la querelle. Mahomet regarda la trêve comme rompue, et fit des préparatifs de guerre. En vain, les Mekkois, qui reconnaissaient leur infériorité, recoururent à tous les moyens pour l'apaiser. Il se mit en marche avec dix mille hommes armés de pied en cap. Pour inspirer plus de terreur, il fit publier que pendant trois jours la Kaaba serait dépouillée de son droit d'asyle, et que tout idolâtre qui serait pris les armes à la main serait mis à mort. Mais en même temps il ordonna à ses généraux de ne rien épargner pour éviter l'effusion du sang et de respecter la foule sans armes. Ses instructions ne furent pas suivies. A peine Khaled fut-il entré dans la ville que, rencontrant quelque résistance, il fit main basse sur tous ceux qui se trouvèrent sur son passage. Mahomet fut très-contrarié de cet incident. Pour lui, il se borna à prononcer la mort de quelques Mekkois qui jadis lui avaient fait une opposition acharnée. Le nombre s'en montait à dix, d'autres disent à dix-sept, y compris quelques femmes. Tous ceux d'ailleurs qui manifestèrent quelque repentir obtinrent leur pardon. Il y en eut même qui dans la suite se firent reaar-

quer par leur dévouement, et reçurent des commandements importants. Malgré le tumulte des armes, l'entrée de Mahomet eut encore un caractère religieux. Il s'était revêtu de l'habit de pèlerin, et s'avança en récitant d'un ton solennel des paroles qu'il se fait adresser par Dieu dans le Coran, paroles qui depuis ont été marquées sur les drapeaux et les étendards des musulmans : « Assurément nous t'avons accordé une victoire illustre; Dieu t'a pardonné tes péchés passés et futurs, afin d'accomplir sa grâce sur toi, de te diriger dans la voie droite et de t'aider d'un puissant secours. C'est lui qui a fait descendre le repos et la tranquillité dans le cœur des fidèles, pour augmenter leur foi d'une foi nouvelle. A Dieu appartiennent les armées des cieux et de la terre, etc. »

Son premier soin fut de visiter la Kaaba et de réciter dans les lieux saints les prières d'usage. Ensuite, voulant faire disparaître jusqu'à la dernière trace du culte de ses ancêtres, il abattit les idoles qui entouraient la Maison carrée. La plus grande de toutes portait le nom d'Hobal; on l'avait apportée de Syrie, et on lui attribuait la faculté de faire descendre la pluie du ciel. C'était une statue de pierre rouge, sous la forme d'un vénérable vieillard portant une longue barbe; comme elle avait perdu la main droite, on lui en fit une d'or. Mahomet s'approcha successivement de chacune de ces divinités, et, les touchant avec la baguette qu'il tenait dans la main, il disait : « La Vérité est venue; que le mensonge disparaisse! » En même temps on les mettait en pièces. Dans leur ardeur iconoclaste, les musulmans n'épargnèrent pas les statues d'Abraham et d'Ismael, qu'ils regardaient comme les fondateurs de la Maison carrée. Après cette exécution, Mahomet rassembla les habitants, et se fit prêter serment de fidélité. Il en prêta un aussi, s'engageant à établir une administration plus régulière que par le passé et à protéger les faibles contre les forts. Tout cela fut fait avec un tel air de dignité, que la foule, dans son étonnement, se disait : « Non, jamais nous n'avons vu de personnage qui montrât plus de grandeur et de majesté ». On respecta pour le moment les croyances de chacun; tous ceux qui demandaient un délai pour embrasser l'islamisme l'obtinrent. Les chefs seuls, entr'autres Abou-Soffian, furent contraints de se faire musulmans. Pendant ce temps les soldats s'étaient répandus dans les campagnes, renversant les idoles et soumettant le pays. Comme chaque tribu, chaque village avait sa divinité particulière, ces travaux exigèrent plusieurs jours; mais presque nulle part le peuple ne prit la défense de ses dieux. Deux ou trois tribus seulement annoncèrent l'intention d'opposer de la résistance. Il est vrai que dans le nombre étaient les habitants de la ville de Thayef, où Mahomet, lorsqu'il était persécuté par ses compatriotes, avait cherché un refuge et où il n'avait

rencontré aucune sympathie. A cette nouvelle Mahomet se hâta de mettre ordre aux affaires de La Mekke et de marcher avec toutes ses forces. Le pays vers lequel se dirigeaient les musulmans est situé à l'orient de La Mekke. Le climat en est sain et la terre fertile. On y trouve des vignes et des palmiers. C'est de là que La Mekke, dont le sol est aride, tire ses fruits. Mahomet, outre les dix mille guerriers qu'il avait amenés de Médine, conduisait deux mille Mekkois qui avaient demandé à le suivre. L'armée idolâtre ne se composait que de quatre mille hommes; mais c'étaient des hommes aguerris et décidés à opposer la plus vive résistance. Les idolâtres s'étaient postés à l'extrémité d'une vaste plaine, dans un lieu appelé Honéin. Les musulmans, reçus à coups de flèches, ne purent parvenir à s'ouvrir un passage. Comme ils montraient de l'hésitation, les idolâtres, qui étaient venus de la Mekke, crurent l'occasion favorable pour manifester leurs véritables sentiments. L'un disait : « Enfin l'enchantement va cesser. » Un autre disait : « Par Dieu ! l'idolâtrie a le dessus. » Sur ces entrefaites, l'armée ennemie ayant fait une attaque à propos, les musulmans furent mis en désordre. Pendant ce temps Mahomet se trouvait sur un lieu élevé, occupé à examiner le combat. Quand il vit le désordre des siens, il se mit à leur crier : « A moi, à moi, musulmans. Je suis l'apôtre de Dieu ». Mais sa voix se perdait dans les airs, et les soldats couraient toujours. Bientôt l'ennemi s'avança jusque auprès de lui. Déjà il n'avait auprès de sa personne que quelques amis fidèles, entre autres Abou-Bekr, Omar, Ali, et son oncle Abbas, qui depuis quelque temps était un de ses plus fervents disciples. Dans cette extrémité, il manifesta le dessein de se jeter au milieu des idolâtres pour y chercher une mort honorable. Ses amis eurent beaucoup de peine à le retenir et à empêcher sa mule d'avancer. Cependant il criait : « Je suis le prophète qui ne ment pas; ô Dieu ! fais descendre ton secours ». A la fin son oncle Abbas, qui avait une voix retentissante, fit un appel aux vieux compagnons de Mahomet, à ceux qui l'avaient toujours suivi dans sa bonne et sa mauvaise fortune, et les fuyards s'arrêtèrent. Ceux qui étaient les plus proches accoururent, disant : « Nous voici. » Les autres revinrent successivement; le combat se rétablit. Les idolâtres, entraînés par leur ardeur, avaient rompu leurs rangs, et se défendaient avec peine. Mahomet, recourant au moyen qui lui avait déjà réussi, ramassa une poignée de terre, et la leur jetant au visage, il s'écria : « Que leurs faces soient confondues ! » A cette vue, ses soldats font un nouvel effort; les idolâtres, pressés de toutes parts, lâchent le pied, et la bataille est gagnée. Il restait à subjuguier la ville de Thayef, qui dominait la campagne. Comme cette ville était entourée de murs et très-forte, Mahomet eut recours à un corps de quatre cents hommes, venus des frontières du Yémen et qui avaient



une grande réputation d'habileté dans l'art des sièges (1). On construisit des béliers et d'autres engins alors en usage; plusieurs assauts furent donnés. Mais les habitants opposèrent une résistance opiniâtre; la ville ne se soumit que l'année suivante, lorsque, toutes les populations voisines, ayant embrassé l'islamisme, elle se trouva complètement isolée. Malgré cet échec, cette expédition tourna encore à l'avantage de la nouvelle religion. Dans le cours de cette guerre, les musulmans avaient fait six mille idolâtres prisonniers, et, d'après la coutume asiatique, ces captifs étaient la propriété de ceux qui s'en étaient emparés. Les alliés de la ville de Thayef firent dire à Mahomet que si on voulait mettre en liberté leurs compatriotes, ils se soumettraient sur-le-champ. A cette nouvelle Mahomet assembla ses soldats, et de leur consentement renvoya les captifs. On procéda ensuite au partage du butin. On y remarquait vingt-quatre mille chameaux, plus de quarante mille brebis et quatre mille onces d'argent. Mahomet profita de cette occasion pour achever de s'attacher ceux d'entre les Arabes qui paraissaient conserver de l'inclination pour l'idolâtrie. Aux uns il donna, outre leur part du butin, cent chameaux et quelques onces d'argent; aux autres cinquante chameaux, chacun suivant son rang et le rôle qu'il était en état de jouer. Mahomet, selon son usage, rapporta tout l'honneur de cette expédition au bras du Seigneur. Il s'exprime ainsi dans le Coran : « Dieu vous a secourus en plusieurs occasions, particulièrement à la journée de Honéin; il y fit descendre des légions d'anges, que vous ne voyiez pas, et il punit les infidèles. » Dès que tout fut terminé, il retourna dans La Mekke, où il alla faire ses prières à la Kaaba; après quoi il reprit le chemin de Médine. Son arrivée dans cette ville eut l'air d'un triomphe. La joie de le revoir fut d'autant plus grande qu'on avait craint qu'une fois maître des lieux où il avait reçu le jour, il ne voulût en faire le siège de sa puissance.

Ce fut ainsi que s'étendit la huitième année de l'hégire. La neuvième (630-631 de J.-C.) devint fameuse par l'affluence des ambassadeurs qui vinrent de toutes les provinces de l'Arabie pour féliciter Mahomet sur ses victoires. Aussi fut-elle appelée l'année des ambassades. Les auteurs arabes en comparent le nombre aux dattes qui tombent dans l'automne. Mahomet y fait allusion dans son Coran, quand il dit : « Lorsque la victoire fut venue, les peuples entrèrent en foule dans la religion ». Cette affluence n'avait rien d'étonnant. Tant que La Mekke conserva les anciennes croyances du pays, la plupart des tribus continuèrent à voir en elle un centre et un point de ralliement. Cette ville ayant subi le joug, l'idolâtrie n'eut plus d'asyle et il ne restait plus qu'à se soumettre. Mahomet reçut les députés

avec beaucoup de dignité; il eut pour chacun les égards qui leur étaient dus. Parmi les tribus qui firent leur soumission, quelques-unes étaient chrétiennes. Toutes les circonstances souriaient à l'ambition de Mahomet. A la suite des troubles qui avaient affaibli le royaume de Perse, les provinces de l'Arabie, qui reconnaissaient l'autorité du grand roi, avaient secoué le joug, et le lieutenant de Cosroès s'était fait musulman. Il en avait été de même des provinces que les rois de l'Abysinie avaient longtemps possédées dans la partie sud-ouest de la presqu'île. Les Romains seuls, grâce aux victoires récentes d'Héraclius, conservaient leur ascendant.

Mahomet résolut de faire un essai de sa puissance sur les possessions romaines de l'Arabie Pétrée. Il avait entendu dire que les Romains, jaloux des progrès qu'il faisait chaque jour, avaient l'intention de l'attaquer : il voulut les prévenir. Ses préparatifs répondirent à la grandeur de l'entreprise. Contre son habitude, il annonça d'avance son dessein. Tous les hommes en état de porter les armes reçurent ordre de se disposer à l'accompagner. On était alors vers la fin de septembre. Comme il faisait chaud, et que les populations se préparaient à la récolte des dattes, plusieurs de ses soldats manifestèrent de la répugnance. Ceux surtout qui avaient jusque là persisté dans l'idolâtrie montraient de l'opiniâtreté. Tous commençaient d'ailleurs à se lasser de ces guerres continuelles. Mahomet n'eut aucun égard aux remontrances. A ceux qui disaient qu'il faisait chaud, il répondit qu'il ferait encore plus chaud dans le feu de l'enfer; aux autres il représentait que Dieu était assez puissant pour les dédommager de la perte de leurs récoltes. Il fut secondé dans cette occasion par les principaux de ses compagnons. Abou-Bekr, qui continuait à faire le commerce pour subvenir à son existence, donna tout ce qu'il possédait; Omar en céda la moitié; Ofsman donna à lui seul trois cents chameaux et mille pièces d'or; ce fut ainsi que Mahomet parvint à réunir sous ses drapeaux vingt mille fantassins et dix mille cavaliers : c'était peut-être la plus forte armée que l'Arabie eût jamais mise sur pied. Les musulmans eurent en route de grandes difficultés à surmonter. La terre n'offrait partout qu'un sol desséché; les chameaux manquaient de fourrages; beaucoup de soldats restaient sur les chemins. L'armée eut à traverser, dans sa marche, le pays des anciens Temoudites, qui s'étaient fait une grande réputation de richesse et d'impunité, et que, suivant la tradition, un ange venu du ciel fit un jour tous périr. Le fait est que, d'après les relations arabes, le pays qui est situé à quelques journées au nord de Médine, offre encore des traces d'une riche culture, et qu'ainsi qu'à Petra on reconnaît des vestiges d'anciennes habitations. Mahomet vit là une occasion pour frapper l'imagination de ses guerriers, et leur dépeindre le sort réservé à un peuple

[ (1) Vie de Mahomet, par Ibn-Hescham, pag. 869 et 872.

incrédule. Il leur montra les grottes abandonnées, les champs délaissés, et les menaça du même sort s'ils tombaient dans l'infidélité. Enfin l'armée arriva au lieu de sa destination. Ce lieu s'appelle Tebouk, et sa situation est à mi-chemin de Médine et de Damas, non loin des rives de la mer Morte. Comme aucun ennemi ne se présenta, Mahomet, après avoir fait rafraîchir ses soldats, reprit le chemin de Médine. On cite au nombre des peuples qui se soumièrent alors à son autorité les Arabes d'Aïla, à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, et ceux de quelques villes situées au centre de la presqu'île, au sud-est de la mer Morte. Sur ces entrefaites, les habitants de Thayef, réduits à leurs propres forces, et continuellement harcelés par les musulmans du voisinage, offrirent d'embrasser l'islamisme, si on voulait leur laisser pendant un an l'exercice de leur ancien culte. Mahomet répondit que la vérité n'admettait pas de délai. Ils demandèrent que du moins on les dispensât de la prière; Mahomet répliqua qu'il n'y avait pas de religion sans prière. Ils se soumièrent donc à la nouvelle religion. Alors Mahomet jugea que le temps était venu de ne plus se contraindre : il fit publier que les idolâtres qui ne s'étaient pas encore faits musulmans auraient un délai de quatre mois pour faire leurs réflexions; que, passé ce terme, on les exterminerait. Voici ce qu'on lit dans le Coran : « Déclaration de la part de Dieu et de son prophète. Partout où vous trouverez des idolâtres, combattez-les, assiégez-les, tendez-leur des pièges. Mais s'ils se convertissent, s'ils font la prière, s'ils s'acquittent de l'aumône, vous devez les épargner. » Cette déclaration fut lue à La Mekke en présence du peuple, et il fut dit que désormais les musulmans seuls seraient admis aux cérémonies du pèlerinage.

On aurait de la peine à suivre Mahomet dans tous les efforts qu'il faisait pour le triomphe de son nom et de sa religion. D'une activité infatigable, d'une ambition que rien ne pouvait satisfaire, on le voyait répandre à la fois ses émissaires dans l'Arabie Heureuse, dans l'Arabie Pétrée, sur les côtes du golfe Persique, et jusque parmi les tribus nomades établies dans la Mésopotamie. Aux uns il proposait d'embrasser l'islamisme, aux autres de payer le tribut; quelquefois il se présentait en ami, et offrait sa puissante médiation. Au reste, il ne sortait presque pas de Médine; il était sans cesse occupé à recevoir des députations et à en envoyer, et avait à régler le gouvernement de ses nouveaux États.

Enfin l'époque du pèlerinage arriva, et le prophète voulut voir encore une fois sa ville natale. Ce pèlerinage se ressentit des immenses progrès qu'avait faits la nouvelle religion. Quatre-vingt-dix mille hommes, d'autres disent cent quatorze mille hommes se disposèrent à accompagner le prophète. Ses propres femmes le suivirent, enfermées dans des litières et montées sur des chameaux. Le nombre des victimes répondit à

la multitude des pèlerins; une prodigieuse quantité de chameaux et de brebis s'avancèrent, couronnés de fleurs et ornés de guirlandes. On eût dit que toute l'Arabie était en mouvement. Comme ce pèlerinage fut le dernier que fit Mahomet, on le nomma le *pèlerinage d'adieu*. Nous dirons quelques mots des cérémonies qu'il y pratiqua, parce qu'elles ont servi de règle depuis.

On se trouvait alors dans l'année 632, aux approches du printemps. En vue d'une plus grande pureté, Mahomet, avant son départ, se lava tout le corps et s'oignit d'huile. Arrivé à La Mekke, il baisa avec respect la pierre noire qui est encastree dans le mur de la Kaaba, et dans laquelle on suppose qu'est renfermé le pacte d'alliance entre Dieu et les hommes; puis il fit les sept tournées d'usage autour de la Maison carrée, les trois premières en courant légèrement, les quatre autres en marchant gravement et d'un pas ordinaire. Sortant ensuite de la ville, il monta sur la colline de Safa, d'où, se tournant vers la Kaaba, il prononça à haute voix ces paroles : « Dieu est grand; il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. La puissance lui appartient. Louanges soient à lui! » Après cela il se porta sur la colline de Merva, et y fit aussi une prière. Il visita successivement tous les lieux sacrés, notamment ceux qui avaient été marqués par le séjour d'Abraham et d'Ismael. Quand il eut fini, il fit descendre du ciel ces paroles : « Maintenant les mécréants n'oseront plus attaquer votre religion; ne les craignez plus; c'est aujourd'hui que j'ai mis la dernière main à votre religion. » S'acquittant ensuite du sacrifice imposé à tous les pèlerins, il immola de sa main soixante-trois chameaux, nombre des années lunaires de son âge; de plus, il donna la liberté à soixante-trois esclaves. Toutes les cérémonies étant terminées, il se disposa à retourner à Médine. Mais d'abord il fit deux réformes dont il est nécessaire de parler.

La première réforme eut pour objet le calendrier. Dans l'origine, l'année des Arabes se réglait sur le cours de la lune; c'est la méthode la plus simple, la seule qui convint à des populations nomades. Quoi de plus facile en effet que de reconnaître le commencement, le milieu et la fin des mois à l'aide des phases de la lune? Le soleil dans son cours a l'avantage de marquer les diverses saisons de l'année, et de présider aux semailles et aux récoltes; mais que sont les semailles et les récoltes pour les nomades, qui ne sèment ni ne moissonnent? Ainsi, l'année des Arabes se composait de douze mois, de vingt-neuf ou de trente jours chacun, ce qui formait en tout trois cent cinquante-quatre jours. Le pèlerinage de La Mekke, qui avait lieu dans le douzième mois, tombait tantôt dans l'hiver, tantôt dans l'été. Tant que La Mekke fut un lieu de peu d'importance, et que la Kaaba n'attira que les dévots des provinces voisines, ce voyage,

dont l'époque parcourait successivement toutes les saisons de l'année, ne présenta que de légers inconvénients. Mais il n'en fut plus de même lorsque cette ville devint le centre d'un vaste commerce, et qu'à l'occasion du pèlerinage des marchands s'y rendirent des contrées les plus éloignées. On sentit alors la nécessité de rendre le pèlerinage fixe et de choisir une saison qui rendrait les déplacements moins incommodes. Vers l'an 412 de l'ère chrétienne, l'époque du pèlerinage fut placée au printemps, et le calendrier primitif fut modifié en conséquence. Mahomet, pour qui le commerce n'était que d'un intérêt secondaire, supprima ce qui avait été fait par ses ancêtres, et l'époque du pèlerinage commença de nouveau à parcourir les diverses saisons de l'année.

Par la deuxième réforme, qui était une suite naturelle de la première, Mahomet abolit ce qu'on appelait *les mois sacrés*. Nous avons dit qu'avant Mahomet, lorsque l'Arabie était partagée entre une foule de tribus indépendantes, et sans cesse en guerre les unes avec les autres, la nécessité avait fait établir quatre mois de repos général; c'était le seul moyen de communiquer ensemble. De ces quatre mois, trois étaient le mois même où se célébraient les cérémonies du pèlerinage, le mois qui précédait et le mois qui suivait: il n'en fallait pas moins pour donner aux pèlerins et aux marchands le temps de faire leurs dispositions. Quant au quatrième mois, qu'on appelait du nom de *redjeb*, il occupait une place intermédiaire parmi les autres mois de l'année; c'était afin d'apporter une interruption aux guerres trop longues. Mais à partir de la réforme du calendrier il se présenta un inconvénient auquel on n'avait pas songé. Les trois mois du pèlerinage, en tout état de cause, étaient sacrés; quand ils coïncidaient avec les anciens mois sacrés de l'année lunaire, les choses suivaient leur cours accoutumé; mais s'ils tombaient sur des mois non sacrés, ils formaient une quantité en plus sur le nombre déterminé, ce qui gênait les Arabes dans leur humeur guerroyante. Les magistrats de La Mekke, pour satisfaire l'esprit entreprenant des nomades, décidèrent que lorsque les mois du pèlerinage tomberaient sur des mois non sacrés, ils absorberaient le caractère sacré, à la place des anciens. Cette translation du caractère sacré de certains mois à d'autres mois fut appelée *nasy*, d'un mot arabe qui signifie *retard* et *remise*. L'année des Arabes étant devenue purement lunaire, le *nasy* n'avait plus d'objet. Mahomet fit plus; se voyant maître du pays et ne reconnaissant plus d'autre autorité que la sienne, il déclara que le droit de défense était inhérent à la nature humaine, que d'ailleurs tous les mois étaient également bons pour combattre les ennemis de Dieu (1).

(1) Mahomet s'exprime ainsi dans le Coran, sourate IX, versets 36 et suiv.: « Le nombre des mois, dans l'opinion de Dieu, et suivant ce qui est marqué dans le livre divin,

Enfin Mahomet reprit le chemin de Médine. Son crédit avait été jusque là toujours croissant,

est de douze; c'est ce qui eut lieu au moment de la création des cieux et de la terre. Parmi ces mois il y en a quatre de sacrés; telle a été la règle établie; ne vous faites donc pas de tort à vous-mêmes en les violant. Néanmoins vous pouvez combattre les polythéistes en masse, lorsqu'ils vous combattront en masse, et sachez que Dieu est avec ceux qui le craignent. Le *nasy* a été une modification imaginée par l'impérialité et une cause d'égarement pour les mécréants; on l'admet une année et on se l'interdit une autre; sous prétexte de maintenir le nombre des mois sacrés, on permet une chose que Dieu a défendue. »

La double réforme dont il s'agit ici est une question sur laquelle on a été partagé jusqu'à ce jour. Cette question a été traitée successivement par Silvestre de Sacy (tome XLVIII<sup>e</sup> du recueil des mémoires de l'ancienne Académie des Inscriptions, page 606 et suiv.); par M. Caussin de Perceval (*Journal Asiatique* du mois d'avril, 1843, p. 342 et suiv. et *Essai sur l'Histoire des Arabes*, tome I<sup>er</sup>, page 413); par Mahmoud-Effeudi, astronome égyptien (*Journal Asiatique* de février 1858, page 109 et suiv.); enfin par M. Sprenger (*Journal Asiatique d'Allemagne*, année 1859, pag. 134 et suiv.). Le résultat des recherches de M. Caussin de Perceval a été que l'année des Arabes avant les réformes de Mahomet, était luni-solaire. Pour les trois autres savants, ils se sont prononcés pour une année lunaire. Les quatre mémoires sont remplis de faits curieux, et ils nous ont été tous utiles; mais aucun ne nous a paru contenir la solution désirée.

Ce qui fait la difficulté, c'est d'abord que le sujet est compliqué en lui-même et que, de plus, les écrivains arabes qui auraient dû nous éclairer à ce sujet, sont embarrassés et même se contredisent. Il ne faut pas oublier que l'islamisme une fois triomphant, les musulmans, qui n'étaient pas occupés de guerres et de conquêtes, n'eurent pendant longtemps plus d'autre pensée que les faits qui se rapportaient à l'établissement de leur religion. Tout ce qui avait un caractère profane s'effaça de leur mémoire, et qui de plus profane qu'une institution qui avait pris naissance au temps de l'idolâtrie? Néanmoins nous pensons qu'il n'est pas impossible de déterminer au juste en quoi consistaient les réformes de Mahomet. On va en juger.

Les juifs, qui dans l'origine avaient une année purement lunaire, firent de bonne heure usage de l'année luni-solaire. Cette année, qui commençait à l'automne, se composait de douze mois lunaires, et de plus d'un certain nombre de jours qui au bout de deux ou trois ans formaient un treizième mois. Le commencement de cette année donna lieu chez eux à une fête solennelle; mais ils eurent de plus au printemps une fête importante, qui leur rappelait la sortie de l'Égypte et le passage de la mer Rouge. C'est la pâque qui se célèbre encore tous les ans, au 15 du mois lunaire de nisan, lorsque la lune est dans son plein. On voit que l'année juive, à l'aide de l'intercalation, devient solaire, et que cependant elle conserve un caractère lunaire, en ce qui concerne la célébration de la pâque. Voilà à peu près ce que les magistrats de La Mekke établirent vers l'an 412 de notre ère en vue du pèlerinage, à l'exemple de ce qu'ils voyaient pratiquer par les juifs de Médine.

Ce qui prouve qu'à cette époque l'année fut rendue fixe, et que le commencement en fut placé à l'automne, ce sont les noms de certains mois qui sont attachés à une saison particulière. Le nom du mois de ramadan, par exemple, signifie en arabe, *forte chaleur*. Comment supposer que lorsque ce mois fut ainsi dénommé, il n'était pas enclavé dans l'été? Ces sortes de dénominations n'ont pas pu être mises en usage avant l'an 412, à une époque où l'année était entièrement lunaire; par la même raison elles n'ont pas pu être imaginées postérieurement aux réformes de Mahomet. Si d'ailleurs toute autre trace de cette année luni-solaire s'est perdue, c'est que de bonne heure elle rencontra l'antipathie des nomades, à qui l'année lunaire seule convient.

Mais la fixation du pèlerinage au printemps était une mesure qui intéressait le commerce de La Mekke, et les magistrats de cette ville tinrent la main à ce qu'elle fût res-

et il se trouvait au plus haut degré de sa puissance. Maître absolu de la presque arabique,

pectée. L'immolation des victimes qui termine les cérémonies du pèlerinage avait lieu, depuis un temps immémorial, le 10 du douzième mois de l'année lunaire. Il s'agissait de faire coïncider ce jour avec la pleine lune du mois de mars. Comme l'opération était délicate, du moins pour des hommes aussi arriérés, on nomma un fonctionnaire spécial, dont la tâche était d'indiquer d'avance le jour de l'année subséquente où aurait lieu l'immolation des victimes et de plus d'annoncer la place des mois sacrés. Ce fonctionnaire fut désigné par le titre de *nasy*, du mot arabe *nasy*, dont il a été parlé; c'était aussi le titre que les Juifs donnaient au chef de la communauté, lequel était chargé de fixer l'époque de la célébration de la pique, preuve qu'en tout cela les Arabes n'avaient fait qu'imiter les Juifs.

Mais en quoi consistait au juste la tâche respective du *nasy* chez les Juifs et les Arabes? C'est surtout en cela, ce nous semble, qu'on s'est trompé jusque ici. Pour arriver à mettre l'année lunaire en rapport exact avec l'année solaire, les Juifs adoptèrent le cycle de Méton, cycle qui est de dix-neuf ans, et qui permettait, au moyen de sept mois intercalaires, de faire coïncider dix-neuf années lunaires avec dix-neuf années solaires. Quant aux mois intercalaires, ils se plaçaient d'espace en espace, à la fin de l'année lunaire, pour laquelle ils formaient un treizième mois.

Les magistrats mekkois prirent une autre marche. Ils adoptèrent un cycle de vingt-quatre ans, avec neuf mois intercalaires, et l'intercalation se fit d'une manière toute différente. L'ordre des mois lunaires commençant par moharram, et finissant par le mois du pèlerinage, resta le même. Mais tandis que l'année des Juifs commençait toujours par le même mois et que le mois intercalaire se trouvait comme en dehors, chez les Arabes, dans les années d'intercalation, le mois intercalaire, qui était censé former un treizième mois, était pris sur l'année suivante. Ainsi tous les deux ou trois ans, l'année se composait de douze mois ordinaires et de plus du premier mois de l'année suivante. Cette année suivante n'avait plus que onze mois et elle se complétait à l'aide du premier mois de la troisième année; elle lui empruntait même deux ou trois ans après son deuxième mois quand elle devenait intercalaire; ajoutons cependant que cette intercalation était une mesure isolée et qui n'avait d'effet que par rapport à la fête de l'immolation des victimes. Dans les usages de la vie ordinaire, l'année était purement lunaire; les mois conservaient leur ordre et leur dénomination accoutumée, et au bout d'environ trente-trois ans ils avaient parcouru le cercle entier de l'année solaire. On comprend quel embarras avait dû résulter de là pour la fixation des mois sacrés et des mois non sacrés.

Mais plus cet arrangement est bizarre, plus il a besoin d'être prouvé. En fait nous savons positivement qu'à La Mekke et à Médine, pendant les premières années de l'hégire, l'année ordinaire fut purement lunaire et sans intercalation; nous savons de plus que dans les deux années 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> de l'hégire, qui précédèrent immédiatement les réformes de Mahomet, les cérémonies du pèlerinage tombèrent le onzième mois lunaire, et que, d'après l'ordre établi, elles tombèrent l'an 10 dans le douzième mois, qui était le mois normal. Mahomet eut donc raison, quand il rétablit l'année purement lunaire, de dire que la nouvelle année qui allait commencer, s'ouvrant par le mois de moharram, rentrerait dans l'ordre institué par Dieu même à la création du monde; c'est ce qui fit que, ces réformes, qui auraient répugné à des populations sédentaires telles que les nôtres, furent adoptées sans réclamation par tous ses compatriotes. Nous citerons de plus le témoignage d'Abou-Maschar, astronome et astrologue du neuvième siècle de notre ère, le plus ancien des écrivains arabes qui ont traité de la matière, et celui de Massoudi, écrivain du dixième siècle, qui paraît avoir copié Abou-Maschar. Le témoignage d'Abou-Maschar se trouve dans le *Journal Asiatique* du mois de février 1858, pag. 168 et suiv. et celui de Massoudi dans le tome VIII<sup>e</sup> du *Recueil des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, p. 188.

Ce serait une erreur de croire que la discussion à la-

il se disposait à se mesurer avec toutes les forces de l'empire romain, lorsqu'il fut pris de la maladie qui l'emporta au tombeau.

Depuis l'expédition de Khajbar, le prophète n'avait pas cessé de ressentir les effets du poison. A son retour à Médine, les douleurs devinrent plus vives, à tel point qu'il lui semblait que les veines de son cœur allaient se rompre. Comme il était dans l'usage de visiter successivement ses femmes, et de leur donner à chacune une journée, il les assembla, et, obligé de choisir, il leur demanda la permission de coucher dans la maison d'Ayescha, celle de toutes en qui il avait le plus de confiance. Sans doute il espérait que si l'excès de la douleur lui arrachait quelque aveu imprudent, Ayescha ne manquerait pas d'en garder le secret. On était au mercredi 29 du mois de safar, au xi<sup>e</sup> de l'hégire, 26 mai de l'année 632 de J.-C. Mahomet dut alors se trouver en proie aux peines morales les plus vives. Depuis quelque temps il s'était élevé en Arabie deux nouveaux imposteurs, qui, séduits par son exemple, s'étaient arrogé le caractère prophétique. L'un s'appela Moseylama, et s'était établi dans la province du Yamamé, aux lieux mêmes où la secte des Wahhabites a plus tard pris naissance; l'autre, nommé Asvad, résidait dans le Yémen. Tous deux, dans ces temps d'ébranlement, s'étaient fait un grand nombre de partisans, et l'esprit d'égarement, semblable à un vaste incendie, menaçait de tout envahir: c'était attaquer Mahomet par ses propres armes. Aussi Mahomet n'eut

quelle nous venons de nous livrer, et que nous aurions pu étendre, est une simple affaire de curiosité. On s'est occupé de bonne heure chez les chrétiens de construire des tables de concordance entre les années lunaires et les années solaires à dater de l'hégire. Dans ces tables, il n'y a pas de difficulté pour la concordance à partir des réformes de Mahomet, l'an 10 de l'hégire; mais pour les années qui précèdent, suivant qu'on se prononce pour l'année purement lunaire ou pour l'année luni-solaire, il peut y avoir dans les dates une différence de quelques mois. Le résultat de cette discussion est que les tables qui ont été imprimées chez les chrétiens sont conformes aux faits, et qu'il n'y a pas lieu de les modifier.

Puisqu'il a été parlé de l'ère de l'hégire, disons-en quelques mots. L'hégire eut lieu dans le troisième mois de l'année lunaire, et les musulmans choisirent dès l'origine cet événement pour point de départ dans la supputation du temps; mais ils comptèrent par mois, et ils dirent un mois après l'hégire, quinze mois après l'hégire, quarante-sept mois après l'hégire. Au bout de dix-sept ans, cette méthode entraînant une foule d'embarras, le Khalife Omar ordonna de compter par années. Seulement, par respect pour la parole de Mahomet, qui avait dit que le commencement de l'année au 1<sup>er</sup> de moharram était d'institution divine, il voulut que la première année de l'hégire, par une anticipation de plus de deux mois, commençât aussi au 1<sup>er</sup> du premier mois de l'année lunaire.

Les nations musulmans eurent de bonne heure des almanachs et des calendriers, où le commencement de chaque mois est marqué d'avance. Mais dans la pratique on a conservé l'usage des nomades, usage qui existait à La Mekke avant Mahomet et qui s'y est maintenu depuis. Le mois commence lorsqu'on aperçoit la lune du mois; si le ciel est couvert, il peut y avoir un retard de quelques jours. Dans les livres d'histoire, si l'auteur n'a pas indiqué le jour de la semaine, on peut être incertain.

plus de repos; il chercha à rallier les amis qu'il avait conservés dans ces contrées; ses mesures furent si bien prises que la veille même de sa mort Asvad fut poignéard dans son palais; quant à Moseylama, il succomba peu de temps après. Une autre source de souci pour Mahomet, c'était l'incertitude de ce qui arriverait après sa mort. Neuf siècles et demi auparavant, le grand Alexandre avait passé par ces angoisses, et les mêmes peines étaient réservées mille ans plus tard à Cromwell. Entre les mains de qui passerait sa puissance? Que deviendrait la religion qu'il avait fondée? Il avait perdu tous ses fils en bas âge, et son gendre Ali, dont il avait éprouvé le courage et le dévouement, manquait de la prudence nécessaire dans des circonstances aussi critiques. Mahomet prit le parti le plus sage, qui était de se borner au rôle d'envoyé de Dieu: il semblait ne songer qu'aux choses du ciel. Pour affermir ses disciples, il affectait la plus parfaite sérénité. Il parlait sans cesse de Dieu et de la vie à venir. Un jour ceux qui l'entouraient, paraissant étonnés de ses souffrances, il leur dit: « Aucun prophète avant moi n'a éprouvé ce que j'éprouve; mais plus la douleur est vive, plus la récompense sera grande ». Une autre fois il leur dit: « Le Seigneur a coutume de laisser à ses serviteurs le choix de ce monde ou celui de l'autre; moi j'ai préféré ce qui est auprès de Dieu ». Le jeudi, second jour de sa maladie, se sentant un peu mieux, il voulut assister à la prière avec le peuple. On le porta à la mosquée, où il parla ainsi: « O hommes, si j'ai fait frapper injustement quelqu'un d'entre vous, voici mon dos; qu'il me traite comme je l'ai traité. Si j'ai déchiré la réputation de quelqu'un, qu'il déchire la mienne; si j'ai exigé à tort de l'argent, voici ma bourse ». Là-dessus un des assistants ayant réclamé trois dragmes, Mahomet les lui remit, et dit: « J'aime mieux avoir à rougir en ce monde que dans l'autre. » Enfin la maladie prenant un caractère plus grave, son esprit s'affaiblit. Un jour que plusieurs personnes étaient rassemblées auprès de lui, il demanda de l'encre et du papier pour écrire un nouveau Coran. « Je veux, dit-il, écrire un livre avec lequel on ne puisse plus errer après ma mort. » A ces mots il s'éleva un violent tumulte dans la chambre; on se demanda si on n'avait pas déjà un Coran, et si ce livre ne devait pas suffire en cette vie et en l'autre. On en vint même aux disputes. Le bruit fut tel que Mahomet revint à lui; alors, se hâtant de congédier les assistants, il dit: « Il n'est pas séant de se quereller ainsi en présence de l'Apôtre de Dieu. » Dès ce moment il devint plus difficile de l'approcher. Ce qui suit ne nous est guère connu que par le témoignage d'Ayescha, femme artificieuse et vindicative.

On rapporte que Mahomet avait auprès de lui un vase d'eau dans lequel il trempait de temps en temps les mains pour se rafraîchir, en disant: « O mon Dieu, fortifie-moi contre les terreurs

de la mort. » Un moment avant de mourir, il tomba en défaillance; ensuite, ouvrant les yeux, il dit: « O Dieu... oui, avec le concitoyen d'en haut. » Et il expira. On était alors au 12 de rebî premier (8 juin 632 de J.-C.). Sa mission avait commencé à l'âge de quarante ans; il en avait demeuré encore à peu près treize à La Mekke, et dix autres années s'étaient écoulées depuis sa fuite à Médine.

Quand la nouvelle de sa mort se répandit dans la ville, un grand cri s'éleva. Le peuple prétendit qu'il n'était pas mort; mais qu'à l'exemple de Moïse et de Jésus, il avait été appelé à un entretien avec Dieu. « Comment serait-il mort, se disait-on, celui qui doit être notre témoin et notre médiateur au grand jour du jugement? » Au milieu des plus ardents se faisait remarquer Omar; il parcourait la ville, un sabre à la main, menaçant de tuer quiconque soutiendrait que le prophète était mort. A la fin Abou-Bekr, qui n'avait pas perdu son calme ordinaire, parvint à faire comprendre, par divers passages du Coran, que Mahomet avait été soumis aux mêmes lois que les prophètes, ses prédécesseurs, et le tumulte cessa. On se demanda qui lui succéderait. Les droits du sang appartenant incontestablement à Ali; mais Ali était dépourvu de l'art du commandement et aucun des compagnons de Mahomet n'était placé dans les conditions nécessaires pour s'emparer de force de l'autorité. D'ailleurs le principal fondement du pouvoir de Mahomet était le caractère prophétique qu'il s'était attribué, et nul parmi ses compagnons ne songeait à le réclamer pour lui. Ce ne fut que plus tard que, le fanatisme s'en mêlant, les partisans d'Ali placèrent celui-ci au même rang que Mahomet. Les Mekkois firent valoir la noblesse de leur origine et leur parenté avec le prophète; de leur côté les Médiinois vantaient le zèle dont ils avaient fait preuve pour la nouvelle religion, et le secours décisif qu'ils avaient donné au prophète lorsque celui-ci était menacé de manquer d'asyle. Chaque parti voulait que le nouveau souverain fût pris dans son sein; les débats durèrent trois jours. Ce fut Omar qui y mit un terme en prenant tout à coup la main à Abou-Bekr et en lui jurant fidélité. Le mouvement fut imité par les assistants, et le calme se rétablit. Du reste Abou-Bekr, qui ne pouvait pas se flatter d'entretenir, comme Mahomet, des rapports directs avec la Divinité, se contenta du titre de *khalife*, mot qui, en arabe, signifie *lieutenant* et *vicaire*. On s'occupa alors de la sépulture du prophète. Déjà le corps commençait à tomber en putréfaction. Mais un nouveau sujet de dispute survint. Les Mekkois voulaient que le corps de Mahomet fût transporté à La Mekke, sa patrie; quelques-uns proposaient de le transférer à Jérusalem, séjour préféré des anciens prophètes. D'autres furent d'avis que Mahomet fût enterré dans le lieu même où il était mort. Abou-Bekr se rangea de cet avis, disant que telle

avait été la coutume pour les prophètes, et l'on procéda immédiatement aux funérailles. Ali avait lavé le corps et avait aidé à l'embaumer avec du camphre. Celui qui dirigea le convoi fut Abbas, oncle de Mahomet. Le peuple entier vint prier pour lui. En tête on remarquait la famille de Mahomet, puis ses compagnons, enfin le reste des musulmans, hommes, femmes et enfants. Tout se passa dans le plus grand ordre. On creusa la tombe sous le lit même où Mahomet avait rendu le dernier soupir. Plus tard on enterra à ses côtés Abou-Bekr et Omar, et une mosquée qu'on éleva au-dessus servit à couvrir le tout. Cette double circonstance augmenta la dévotion des musulmans pour ce lieu, et ils ne tardèrent pas à y venir en pèlerinage. Mais Abou-Bekr et Omar n'étaient arrivés au pouvoir qu'au détriment des droits d'Ali, et leur mémoire a toujours été en horreur à ceux des musulmans qui, tels que les Persans actuels, n'admettent pas d'autre droit que celui du sang. Cette classe de musulmans est dans l'usage d'aller satisfaire sa dévotion ailleurs. De tous les enfants de Mahomet, il ne restait que Fatime, une des épouses d'Ali. C'est d'elle que descendent les chérifs, ou nobles, répandus dans les contrées musulmanes. Parmi ces chérifs, il y a eu de tout temps des hommes élevés en dignité. Tels ont été les rois de Perse de la dynastie des Sefevy, vulgairement nommés *Sofis*. Tels sont maintenant les empereurs de Marok.

Voilà en abrégé la suite des faits qui ont marqué la vie de Mahomet. Pour cette notice, nous avons fait usage des témoignages les plus anciens et les plus authentiques, notamment du Coran, principale source contemporaine. On verra plus bas la liste des ouvrages que nous avons mis à contribution, ouvrages qui pour la plupart n'ont été mis en lumière que dans ces dernières années. Maintenant nous allons relever quelques traits propres à bien faire ressortir le caractère du personnage.

Les musulmans, d'après une idée qu'ils ont empruntée aux juifs, s'interdisent la représentation de tout être humain, et par conséquent ils n'ont pas conservé un portrait authentique de leur prophète. Mais les collecteurs de traditions ont recueilli de bonne heure une description de ses traits, et cette description, qui est reproduite dans beaucoup d'écrits, est quelquefois gravée sur un médaillon de métal qu'on porte sur soi par piété. La voici : « Il était bien proportionné ; son teint était éclatant et tirant un peu sur le blanc ; il exhalait une odeur agréable ; il avait les sourcils bien fendus ; ses cheveux tiraient sur le blanc. Il avait le fond des yeux bleu, le front large, les oreilles petites, le nez aquilin et les dents bien coupées. Sa figure et sa barbe étaient rondes, ses mains allongées, ses doigts effilés, sa taille épaisse ; il n'avait pas de poil sur le corps, si ce n'est depuis la fossette du cou jusqu'au nombril. Entre ses deux épaules était le

sceau de la prophétie ; on y lisait ces paroles : *Va où tu voudras ; tu seras victorieux.* » En ce qui concerne le dernier trait, les musulmans veulent parler d'une espèce de loupe, couverte de poils, et de la grosseur d'un œuf de pigeon. Ils ajoutent que tous les prophètes en avaient eu une semblable, et qu'à la mort de Mahomet le sceau de la prophétie disparut pour toujours.

Mahomet possédait les avantages naturels qui sont faits pour en imposer à la multitude. Doué d'un esprit vif, d'une heureuse mémoire, il avait toujours prêtes à la bouche les paroles qui convenaient à sa situation. Son éducation avait été négligée. Dans un pays où l'on ignorait les sciences et les arts, il n'avait pas même appris ce qu'on y enseignait. A cette époque la poésie était en possession de l'admiration de la foule, et on mettait en vers les idées qui étaient destinées à une grande circulation. Mahomet ne dédaigna nullement ce moyen de popularité, et il employa ceux de ses disciples qui étaient familiarisés avec cet art à répondre aux satires que les poètes idolâtres avaient composées contre lui. Mais il ne reconnaît lui-même dans le Coran qu'il était hors d'état de faire des vers ; et il ne l'aurait pas reconnu qu'on s'en serait aperçu aux méprises qui lui échappaient. Du reste ce n'était pas sans raison qu'il avait refusé de marcher sur les traces des poètes qui l'avaient précédé. En général ces poètes, qui professaient des idées épicuriennes, avaient chanté le vin, l'amour, la passion des combats, l'ardeur de la vengeance, les jouissances de la richesse ; avec son caractère de prophète, Mahomet n'aurait pu que perdre à cette association. Mais son esprit suppléa à tout. Les discours que ses historiens lui font tenir et certains passages du Coran prouvent qu'il avait les idées élevées et qu'il était vraiment éloquent.

C'est le Coran qui a fixé la langue arabe, et ce livre passe encore chez les musulmans pour un modèle inimitable de style. La preuve qu'on en jugea ainsi dès l'origine, c'est que Mahomet le cita à ses amis et à ses ennemis comme le plus beau monument d'éloquence, et qu'il ne fut pas contredit. Tirant même parti de ce don naturel, il prétendit s'en faire un titre pour établir la divinité de sa mission. Il alla jusqu'à dire qu'il n'était pas donné à la nature humaine de porter le talent si loin, et que Dieu seul était capable d'un tel prodige. Il est ordonné aux musulmans de ne toucher au Coran que lorsqu'on est en état de pureté. On lit dans le Coran : « Ceci est un livre noble, emprunté à un prototype gardé dans le ciel ; que les purs seuls le touchent ; il a été envoyé aux hommes par le maître des mondes. » Et ces paroles sont marquées sur la couverture des exemplaires d'une exécution recherchée. On couvoit d'après cela que certains passages du Coran soient employés comme remèdes contre les maladies et les autres épreuves auxquelles l'homme est soumis. Les musulmans s'autorisent de ces paroles que Mahomet place dans la bouche de

Dieu : « Nous voulons que le Coran devienne un remède contre toutes sortes de maux et une source de miséricorde pour les croyants. » Par suite du même respect, les musulmans pieux apprennent le Coran par cœur ; ceux qui le possèdent ainsi sont désignés par le titre spécial de *hafedh*, mot arabe qui signifie gardien, et on les considère comme des temples vivants du Très-Haut : dans les grandes occasions l'on a recours à leurs prières. Il y a eu des khalifes et des sultans qui se sont fait un titre d'honneur de la qualité de *hafedh*. Il ne faut pas cependant exagérer le mérite littéraire du Coran. L'éloge qu'on en fait ne s'applique en général qu'aux morceaux d'éclat. Dans le principe, les révélations mises en avant par Mahomet n'étaient pas destinées à être confiées à l'écriture. Quand Mahomet mourut, une partie seulement avait été mise par écrit ; le reste n'existait que dans la mémoire de ses disciples. Mahomet était dans l'usage de communiquer ses révélations de vive voix, et en accompagnant le débit d'une action marquée ; voilà pourquoi il se permit les ellipses les plus fortes, ellipses qui maintenant exigent le secours d'un commentaire, ou du moins d'une paraphrase. Quand il s'agit de recueillir les divers fragments du Coran, ceux qui avaient été mis par écrit et ceux qui avaient été conservés dans la mémoire de quelques musulmans zélés, les souvenirs s'étaient altérés ; les principales tribus arabes, parlant des dialectes particuliers, des formes variées et même vicieuses furent mises en avant. Encore aujourd'hui on remarque dans le Coran des fautes de grammaire. Or à cette époque les règles de la langue n'étaient pas encore fixées, et on se dirigeait d'après l'usage. Un siècle plus tard, quand les grammairiens prirent la plume ou plutôt le calam, ils se crurent obligés, par respect pour la parole de Dieu, de placer à côté des véritables règles du langage arabe des règles accommodées à des leçons vicieuses. Ajoutez à cela qu'une partie du Coran consiste en répétitions des mêmes idées et en récits puérils. Enfin, lorsque le Coran fut disposé en forme de livre et mis dans l'état où il est maintenant, on plaça pour ainsi dire au hasard les chapitres à la suite les uns des autres, et même quelquefois on mêla les versets d'un chapitre avec les versets d'un autre. A considérer les choses dans leur ensemble, on peut dire qu'une lecture suivie du Coran n'est supportable que pour des musulmans.

Mahomet partageait les préjugés de la plupart de ses compatriotes. Il croyait aux rêves, et se les faisait expliquer par Abou-Bekr. Il ajoutait aussi foi à la magie, et se crut un moment ensorcelé. Il nous reste un témoignage irrécusable de ce fait ; ce sont les deux derniers chapitres du Coran qu'il fit descendre du ciel pour rompre le charme dont il se croyait victime, et qui sont encore employés dans tous les pays musulmans contre les sortilèges. On leur donne le titre d'*anulètes* par excellence.

Mahomet était naturellement gai et affable. Il écoutait patiemment tout le monde, et, suivant l'expression d'un de ses historiens, quand il était en société, il ne se levait jamais le premier. Dans son intérieur domestique, il était bon, facile. Il eut un esclave, nommé Zéyd, qu'il affranchit plus tard. Dans les commencements, les parents de Zéyd vinrent pour le racheter ; il s'y refusa, disant : « Où trouverais-je un père si indulgent, un maître si attentif à mes intérêts ? » Sa maison était modeste et semblable à celle d'un simple particulier. Il entretenait à la campagne vingt chammelles, cent brebis, six ou sept chèvres qui fournissaient du lait à sa famille ; les terres qu'il possédait lui procuraient l'orge et les dattes nécessaires à sa consommation. Ce qui en restait était distribué aux pauvres ; il entretenait constamment quarante personnes à ses frais. On ne se nourrissait le plus souvent chez lui que de dattes et d'eau, quelquefois deux mois se passaient sans qu'on allumât du feu. Sa vie habituelle respirait la plus grande simplicité. En voyage, Mahomet faisait monter un de ses esclaves en croupe avec lui, et tous deux mangeaient au même plat. A la ville il tenait successivement compagnie à ses femmes, ou allait manger familièrement chez ses amis. Quoique amoureux de la propreté, il ne se distinguait pas des autres dans le vêtement. Il s'était d'abord permis le coton ; trouvant ensuite le coton trop riche, il s'en interdit l'usage, et s'habilla de laine. Il cousait lui-même sa chaussure, raccommodait ses habits, allumait son feu, balayait sa chambre, se servait lui-même. Il était dans l'usage de faire chaque jour la prière avec le peuple dans la mosquée. Pendant les huit premières années de son séjour à Médine, il la fit debout, n'ayant pour appuyer son dos qu'un tronc de palmier. A un âge plus avancé, il se fit faire une espèce d'escabeau à trois marches, au haut duquel il s'asseyait. A sa mort, Abou-Bekr s'assit par humilité sur la marche du milieu, et Omar, successeur d'Abou-Bekr, sur la marche du bas, plaçant ses pieds par terre. L'objet sur lequel Mahomet savait le moins se retenir, surtout dans les dernières années de sa vie, c'était l'amour des femmes. Ce goût et celui des parfums étaient après l'ambition ses deux passions dominantes. « Deux choses, disait-il lui-même, m'attirent et m'entraînent, les femmes et les parfums. Ces deux choses me réjouissent, et me rendent plus dispos à la prière. » Aussi dès qu'il voyait une belle femme, il se passait la main sur le front, et s'arrangeait les cheveux : il n'était pas fâché qu'on fit attention à lui. Une fois Ayescha lui ayant récité des vers où on le comparait à une nuée éclatante, il ne put contenir sa joie, et s'écria : « O Ayescha ! que Dieu vous bénisse. » Malgré sa simplicité ordinaire, il se peignait, à l'exemple de la plupart de ses compatriotes, les sourcils en noir et les ongles des mains en rouge. Mahomet avait épousé en-

viron douze femmes, sans compter ses esclaves. A sa mort, il en laissa neuf. C'était une violation manifeste du précepte qu'il avait lui-même établi, et qui fixait le nombre des épouses à quatre. Mais, en sa qualité de prophète, il se prétendit affranchi de la loi commune, et affectait de dire que tous les prophètes qui l'avaient précédé avaient joui du même privilège. Aussi les docteurs musulmans ont dit que Mahomet, par une faveur particulière, avait reçu de Dieu la faculté de regarder toutes les femmes qu'il voulait. En même temps Mahomet était né jaloux, et cette disposition d'esprit donna quelquefois lieu aux scènes les plus singulières. Il ne laissait pas la moindre liberté à ses femmes, et ne voulait pas que personne leur parlât. Il s'exprime ainsi dans le Coran : « O vous qui croyez, n'entrez pas dans la maison du prophète sans sa permission et hors des heures qu'il a lui-même réglées ; que si vous êtes invité à aller manger chez lui, sortez immédiatement après, et n'entrez pas en conversation avec ses femmes ; bien que le prophète ait honte de vous dire de vous en aller, Dieu n'a pas honte de vous dire la vérité. » Enfin, cette jalousie, s'étendant jusqu'au delà du tombeau, il défendit qu'après sa mort aucune de ses femmes se remariât. Voici comment il en parle dans le Coran : « Vous ne devez pas faire injure au prophète ni épouser aucune de ses femmes. » Dans le nombre, il s'en trouvait d'assez jeunes, telles que Ayescha, qui avait à peine vingt ans. Néanmoins ses intentions furent remplies, et toutes passent pour avoir mené une vie irréprochable.

L'activité de Mahomet était infatigable. On a vu, par le tableau de sa vie, combien la courte époque pendant laquelle il parut sur la scène fut féconde en événements. Son esprit était dans un travail continuel ; on le voyait sans cesse occupé à prévenir les desseins de ses ennemis ou à les combattre. C'est ce qu'expriment ses historiens quand ils disent que même lorsque le prophète dormait, son cœur était attentif à la révélation divine. C'est surtout les armes à la main qu'il était redoutable. Les musulmans comptent jusqu'à vingt-sept expéditions auxquelles il prit part ; c'est de là qu'ils l'ont surnommé le prophète des guerres et des combats, le *prophète du sabre*. Mahomet était doué d'une parfaite connaissance des hommes, et savait les employer à propos. Il en avait pour les actions honorables comme pour les actes qu'on n'ose pas avouer ; ordinairement, lorsqu'il s'agissait de quelque mesure violente il avait recours au sabre d'Omar, homme de bonne foi et emporté ; mais il savait au besoin le retenir. L'important pour lui était de ne commettre que des crimes utiles, sans en porter l'odieux. Une fois cependant il laissa deviner sa politique : un Arabe qui l'avait grièvement offensé était venu implorer sa clémence. Mahomet, espérant que quelqu'un des assistants par un prompt assassinat lui épar-

guerait la honte d'un refus, se laissait prier. Voyant enfin que tous restaient immobiles, il renvoya cet homme avec ce qu'il demandait ; puis il leur dit : « Pourquoi, lorsque vous voyez que j'évitais de lui répondre, ne m'en avez-vous pas débarrassé ? » Et comme ceux-ci lui dirent qu'on attendait qu'il fit un signe, il répliqua froidement : « Il ne convient pas aux prophètes de faire des signes (1) ».

Mahomet se faisait instruire de tout ce qui e disait et se faisait ; des hommes sûrs le tenaient au courant de tout. Aussi quelquefois ses compagnons ne savaient comment expliquer sa peccaticité. Il avait coutume de faire honneur e sa pénétration à l'archange Gabriel, qui, à l'er croire, venait, à point nommé, le tirer d'embaras. Souvent ses dispositions les plus importantes étaient basées sur les besoins du moment, et ne se faisait pas scrupule de revenir sur ce qu'il avait d'abord décidé. Ce fut ainsi que, dans l'espoir d'attirer les juifs à ses doctrines, il avait emprunté le plus de cérémonies qu'il avait pu au judaïsme, et qu'ensuite, obligé de renoncer à cet espoir, il en adopta d'autres. Les musulmans reconnaissent dans le Coran des préceptes abrogés (*mansoukh*), et des préceptes substitués aux premiers (*nasikh*, ou abrogeants). Il distingue également des passages absolus e qui ne sont pas susceptibles d'interprétation (*mohkam*), et des préceptes qui par les différentes manières de les considérer prêtent à la discussion (*motachabehé*). C'est là un des grands objets de la théologie musulmane. Pour n'avoir pas fait attention à cette circonstance, quelque écrivains chrétiens ont pris çà et là et réuni de passages du Coran auxquels ils attachaient une signification particulière et en ont tiré des conséquences qui ne sont pas admises des musulmans. Quelquefois le précepte le plus important ; dû sa naissance à la cause la plus fortuite. Mais une chose à laquelle Mahomet ne manquait jamais, c'était de donner à toutes ses démarches un caractère religieux. Il aimait surtout à se mettre en scène avec les prophètes, dont il se disait le successeur et dont il se prétendait destiné à fermer la série. On en a vu un exemple dans le discours que dans les commencements de sa mission il tint à sa famille pour l'inviter à embrasser sa cause. Plus tard, lorsqu'il s'agit d'envoyer des députés aux souverains étrangers pour les engager à se faire musulmans, il monta

(1) Voltaire, dans sa tragédie de *Mahomet*, a parfaitement rendu ce trait, quand il fait ainsi parler le prophète à Omar :

« Et j'ai besoin d'un bras qui, par ma voix conduit,  
« Soit seul chargé du meurtre et m'en laisse le fruit.

Il est fâcheux que Voltaire, ayant à traiter un sujet aussi éminemment dramatique, n'ait pas été plus souvent fidèle à l'histoire, et qu'au lieu d'un personnage réel, il s'en soit créé un presque tout entier d'imagination. On trouvera peut-être de l'intérêt à comparer la tragédie de Voltaire avec cette notice, fondée d'un côté à l'autre sur les témoignages historiques.



en chaire, et parla ainsi : « Je voudrais envoyer quelques-uns d'entre vous aux princes du voisinage ; j'espère que vous ne soulèverez pas de difficulté et que vous n'agirez pas comme firent les enfants d'Israël à l'égard de Jésus. » A toute occasion Mahomet recourait à de pareils détours, et ses compagnons avaient fini par faire comme lui. Son frère de lait s'était attiré son animadversion pour avoir osé se dire aussi éloquent que lui. Voulant obtenir sa grâce, il se présenta devant lui avec les paroles que le Coran met dans la bouche des frères du patriarche Joseph lorsqu'ils vinrent demander pardon à leur frère du traitement barbare dont ils avaient usé envers lui. Les voici : « Par Dieu ! c'est Dieu lui-même qui t'a élevé au-dessus de nous ; pour nous, nous ne sommes que des pécheurs ». A ces mots, le prophète craignit de se montrer inexorable, et répondit par les mêmes paroles que Joseph dit à ses frères : « Qu'il n'y ait pas aujourd'hui de reproche entre vous et moi : Dieu vous pardonne ; car Dieu est le plus miséricordieux des miséricordieux. »

Mahomet était très-zélé pour ses amis. Il aimait à les servir comme ils le servaient lui-même ; c'était à ses yeux le plus sûr moyen de les attacher à sa personne. Il assistait ordinairement à leurs funérailles ; quelquefois même il présidait au convoi. Un jour il montra tant de sensibilité qu'un des assistants ne put s'empêcher de dire : « Que je voudrais être à la place du mort ! » L'enthousiasme qu'il était parvenu à inspirer à ses compagnons n'a peut-être pas un second exemple. On est étonné du récit de quelques auteurs arabes. Lorsqu'il se purifiait, ses disciples enlevaient l'eau qui avait servi à ses ablutions et la buvaient comme une source de félicité. Lorsqu'il crachait, on avalait sa salive ; lorsqu'il se coiffait les cheveux, on les ramassait avec empressement. Et ce n'étaient pas seulement les gens du peuple qui en agissaient ainsi ; les chefs eux-mêmes donnaient l'exemple. Dans le dernier pèlerinage de Mahomet à La Mekke, le prophète, suivant l'usage, s'étant rasé la tête et ayant jeté ses cheveux au vent, Khaled, le premier guerrier de son temps et qui en ce moment avait le commandement d'une partie de l'armée, se précipita pour les ramasser, et les porta toujours à son turban, comme le plus sûr garant de ses victoires. Il faut dire aussi que Mahomet, hors les cas où il était dirigé par les intérêts de sa politique, faisait tout ce qu'il fallait pour faire naître ce respect. Il paraissait sans cesse pénétré de l'idée de Dieu ; il semblait ne parler et n'agir qu'en vue des conditions de la vertu et de la vie future. Un idolâtre de Médine l'avait offensé ; le fils de cet idolâtre, zélé musulman, vint lui proposer de laver son injure dans le sang de celui qui lui avait donné le jour. A ces mots Mahomet recula d'horreur, et ramena ce fils emporté à des sentiments plus naturels. Il en agissait de même dans toutes les grandes occasions, ne manquant jamais de

paroles pour célébrer les principes éternels de la morale. Enfin il fascina si bien la foule de ses disciples, qu'on finit par le croire exempt de péchés, même des plus petits. Ce n'est pas que telle fût l'opinion des personnes qui l'avaient approché de plus près ; ceux qui étaient victimes de ses excès n'auraient pas été hommes s'ils y étaient restés tout à fait insensibles. D'ailleurs il a eu lui-même soin, en divers endroits du Coran, de demander pardon à Dieu pour ses péchés. Mais, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, le respect croissant avec le temps, le peuple s'accoutuma à le regarder comme l'être le plus pur qui eût jamais existé, et l'opinion de son impeccabilité est presque devenue un dogme religieux.

La description du corps de Mahomet, qu'on a vue plus haut, fait mention d'une rangée de poils qu'il portait depuis la fossette du cou jusqu'au nombril. Cette circonstance a donné lieu au récit le plus étrange. Suivant d'anciennes traditions, Mahomet étant âgé de deux ou trois ans et se trouvant encore à la campagne, auprès de sa nourrice, deux anges, revêtus d'une forme humaine, l'emmenèrent sur une colline, et, le couchant par terre, lui ouvrirent le ventre (1). Ils retirèrent de sa poitrine une petite tache noire que nous apportons tous en naissant et qui est la trace du péché originel ; ensuite ils lui refermèrent le ventre, et il se trouva dans le même état qu'auparavant. Il lui resta seulement sur la poitrine une longue cicatrice qu'on reconnaissait à une rangée de poils.

Lui qui avait été forcé de reconnaître qu'à la différence des anciens prophètes, il n'avait pas été doué du don des miracles, aucune merveille n'a été refusée à sa mémoire. A en croire ses sectateurs, il fut créé avant toutes choses, et le monde n'a été fait que pour lui. Les plus grands prodiges accompagnèrent sa naissance : une vive lumière éclaira l'orient ; le feu des mages s'éteignit ; un violent tremblement ébranla la terre. Il naquit miraculeusement circoncis. En sortant du sein de sa mère, il tomba la face contre terre ; puis, levant les yeux au ciel, il prononça distinctement ces paroles : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ; je suis l'apôtre de Dieu. » A sa seule présence les arbres reverdisaient, les plantes se couvraient de fleurs ; lorsqu'il marchait, les pierres le saluaient, les anges l'accompagnaient pour lui faire ombre. On suppose qu'il est encore vivant dans son tombeau, et que chaque fois que les crieurs des mosquées appellent les musulmans à la prière, il se lève pour prier avec eux. Enfin l'on prétend qu'au jour du jugement il sera le premier qui entrera au paradis et que les hommes ne seront sauvés que par sa médiation. Son nom de *Mohammed*, qui, en arabe, signifie *louable*, est aux yeux des musulmans un garant suffisant du rang qu'il tient auprès du Très-Haut. On lui donne

(1) Ibn-Hescham, pag. 103 et 106.

deux autres noms dérivés de la même racine, à savoir *Mahmoud*, qui signifie *loué*, et *Ahmed* qui signifie aussi *louable*. Or ces trois noms sont les noms de prédilection que les parents donnent à leurs enfants soit au moment de la naissance, soit au moment de la circoncision. Les musulmans sont persuadés qu'au jour du jugement leur prophète ne permettra pas qu'un homme qui aura porté son nom soit condamné au feu de l'enfer.

Tant de grandeurs et de misères étonnent et confondent. La même contradiction existe dans le caractère général de la religion musulmane. A Dieu ne plaise qu'ici, comme dans ce qui précède, nous cherchions à sonder les vues de la Providence. Notre but n'est que d'expliquer par quels moyens naturels Dieu permit que l'islamisme envahit une des plus belles portions de la terre. Une partie des vices qui nous choquent le plus dans Mahomet ne devait choquer que très-peu ses compatriotes. Son amour du pillage, son esprit vindicatif étaient autant de vertus aux yeux de ses compagnons. Reste à expliquer son amour effréné pour les femmes. Il est à croire que ses excès en ce genre scandalisèrent d'abord ses disciples, ceux surtout qui, comme Abou-Bekr et Omar, avaient eu à en souffrir dans la personne de leurs filles; mais il faut se rappeler que Mahomet ne s'abandonna au désordre de ses passions qu'après la mort de sa première femme Khadija et que lorsque sa puissance fut bien affermie. Autre chose est de se permettre certaines fautes quand on est fort, autre chose quand on est faible. Tout porte à croire que si Mahomet s'était livré à ces excès lorsqu'il entreprit de prêcher une nouvelle religion, son nom et sa religion auraient fini avec lui. D'ailleurs ce genre de scandale ne devait guère frapper que ses plus intimes amis. Tous les hommes en état de porter les armes marchaient à la guerre; ils faisaient du butin; ils subjuguèrent des pays. Est-ce donc la première fois que la victoire et la superstition ont enchaîné le monde?

Ce qui a beaucoup plus de droit à notre surprise, c'est que le prestige ayant cessé, l'aveuglement soit resté. Mais ici encore il faut avoir égard aux bizarreries de la nature humaine. Quoique les musulmans lisent tous les jours dans le Coran les témoignages irrécusables de la honte de leur prophète, et que leurs histoires fassent également foi de ses cruautés, aucun de leurs auteurs n'a jeté le moindre blâme sur sa conduite. Au contraire, on dit chaque jour aux musulmans que leur prophète était doux, pieux, charitable. Placés dans cette terrible alternative, ou de se prononcer contre les principes de la morale ou de condamner le fondateur de leur religion, ils ont fini par croire qu'apparemment Mahomet n'avait pas été soumis aux mêmes lois que nous, et que ce qui eût été criminel dans un autre ne l'était pas en lui: tant il est vrai qu'il n'y a pas de genre d'égarément dont l'esprit humain ne soit capable, surtout lorsque ces égarements sont com-

muns à des masses d'hommes et consacrés par le temps. Nul ordre, nul ensemble dans les dispositions religieuses et morales de l'islamisme; l'esprit de fatalisme répandu presque partout; mais au milieu de cette incobérence on trouve quelquefois de l'élévation, de la grandeur, de l'enthousiasme. En fait, la religion musulmane s'est solidement établie dans une grande partie de l'ancien monde, depuis l'Océan Atlantique jusqu'au golfe du Bengale, depuis la Sibérie jusqu'aux contrées embrasées de la Malaisie et du centre de l'Afrique. Si aujourd'hui cette religion a pâli en présence de la civilisation européenne, elle ne cesse pas de faire des progrès en Afrique, dans le Soudan. Nos meilleurs statisticiens évaluent le nombre des musulmans des différentes sectes à environ cent millions (1). Il faut croire que dans l'ensemble l'islamisme ne renferme rien qui soit incompatible avec les bases de la société. Autrement, comment expliquer sa longue existence sur la terre? Les dogmes en sont de la plus grande simplicité: un Dieu unique et Mahomet son apôtre, voilà tout ce qu'on est obligé de croire. La morale est quelquefois pleine de justice et de noblesse; nous citerons comme exemple le serment que Mahomet faisait prêter aux femmes qui embrassaient sa religion: « Nous n'adorerons qu'un seul Dieu; nous ne déroberons pas; nous ne commettrons pas la fornication; nous ne ferons pas mourir nos enfants, sous prétexte de n'avoir pas le moyen de les nourrir; nous ne calomnierons pas; nous ne désobéirons point au prophète en des choses justes. » Quand c'étaient des femmes mariées et dont les maris persistaient dans l'idolâtrie, il leur faisait jurer de ne point changer de religion par esprit de libertinage ni pour quitter leur mari. Il est vrai que ce qu'il y a de véritablement beau dans l'islamisme a été emprunté aux juifs et encore plus aux chrétiens; mais si on compare l'ensemble des nouvelles institutions avec les grossières superstitions qui régnaient précédemment chez les Arabes, nul doute que l'avantage ne soit du côté des musulmans. Avant Mahomet il n'y avait pas de culte uniforme chez les Arabes; chacun choisissait la divinité qui lui souriait; on poussait la barbarie jusqu'à immoler des victimes humaines. C'est Mahomet qui fit cesser ces abominations. Il est à regretter que, voulant opérer ces utiles réformes, il fit d'une chose bonne en elle-même son affaire personnelle, et que, dans le désir de perpétuer son nom, il établit une religion à lui. Rien ne montre mieux la facilité qu'il aurait eu à épurer les croyances de ses compatriotes que les rapides progrès que d'autres réformateurs ont faits dans ces derniers temps en Arabie. On sait que les Wahhabites, dans leurs tentatives, n'ont rencontré presque aucune résistance de la part des populations du pays, et que sans la présence

(1) Sur la classification des habitants de la terre, d'après la religion qu'ils professent, voy. l'*Abrégé de Géographie* de Balbi, pag. 77.

des Turcs c'en était fait de l'islamisme au berceau même de sa gloire.

On se tromperait beaucoup si on croyait que tous ceux qui se sont faits musulmans le firent par amour du pillage ou par tout autre motif d'intérêt : on ne persuade pas ainsi toute une multitude. Dans le nombre il dut se trouver des personnes qui avaient réellement des idées de réforme et de vertu. Écoutons à ce sujet l'intendant des idoles de la Kaaba, au moment où il embrassa l'islamisme : « Jusque ici, dit-il, nous rendions hommage à la matière, qui ne voit ni n'entend. A quoi donc l'homme est-il appelé sur la terre, si ce n'est à pratiquer les bonnes œuvres, pour en recevoir la récompense dans le ciel ? » Écoutons encore le témoignage des premiers Médiinois qui se firent musulmans : « Jusqu'ici, dirent-ils à Mahomet, nos compatriotes se sont livrés à l'ivrognerie et aux plus honteuses débauches ; nous espérons que par votre intercession Dieu les ramènera à la vertu. »

Il y a plus : ces sentiments ne furent pas toujours stériles. Plusieurs personnes changèrent véritablement de vie ; seulement le changement ne fut pas long. La génération ne s'était pas encore écoulée que, l'esprit d'intrigue et d'ambition s'en mêlant, beaucoup de musulmans, même parmi ceux qui avaient le plus joui de l'intimité du prophète, semblèrent dans la pratique avoir oublié les idées de réforme qui avaient servi de point de départ à la nouvelle religion.

Une cause qui contribua puissamment au triomphe de l'islamisme, ce fut l'état déplorable de l'Orient à cette époque. L'empire romain, n'ayant à évoquer que le souvenir de sa grandeur passée, était impuissant à se défendre. Les chrétiens, occupés partout de leurs querelles religieuses, ne songeaient guère à repousser l'ennemi commun. La situation de la Perse n'était pas moins critique : des disputes d'un autre genre avaient soulevé les esprits ; des guerres imprudentes avaient épuisé l'État. Les Arabes, apparaissant tout à coup, le Coran d'une main et le sabre de l'autre, ne devaient rencontrer aucun obstacle. Les musulmans ont présenté la rapidité de leurs conquêtes comme un miracle ; au contraire, le miracle eût existé si, avec les moyens qu'ils avaient à leur disposition, ils n'eussent pas triomphé.

Ce qu'il faut se dire, c'est que l'islamisme a dû presque tous ses succès à la force des armes. Cette raison à elle seule suffirait pour le distinguer du christianisme, qui n'a commencé à se répandre que par la persuasion.

Cette notice est bien longue, et cependant elle serait incomplète si on ne faisait connaître au lecteur les sources, en partie nouvelles, où il trouvera les notions nécessaires pour contrôler et étendre le récit qu'il vient de parcourir. Il reste d'ailleurs à lui offrir le résumé de tout ce que la science a recueilli jusque ici sur l'origine et les développements du Coran, sur la manière

dont Mahomet recevait ses révélations, et sur d'autres questions qu'il eût été impossible de traiter plus tôt sans rompre le fil du récit.

Les principales sources où l'on peut puiser des renseignements sur Mahomet et sa religion sont les recueils de traditions et les ouvrages historiques primitifs. Ces deux genres de documents remontent presque jusqu'aux premiers temps de l'islamisme ; aussi les uns et les autres ont été rédigés en langue arabe.

Les incidents de la vie de Mahomet et les circonstances qui accompagnèrent les institutions qu'il fonda n'ayant pas d'abord été mis par écrit, on dut s'occuper de bonne heure de fixer les noms et les qualités des personnes qui nous les ont primitivement transmis de vive voix. Il existe plusieurs ouvrages sur les compagnons de Mahomet et sur les diverses classes de personnes qui ont pu l'approcher de plus ou moins près. En ce moment on imprime à Calcutta un ouvrage considérable, intitulé : *Al-isabé fy tamyyz al-sehabé*, ou *Moyen sûr d'apprendre à distinguer les compagnons*, ce que l'éditeur anglais a rendu par *Biographical Dictionary of persons who knew Mahommed* (1).

Les disciples de Mahomet s'attachèrent de bonne heure à recueillir tout ce qui passait pour être sorti de sa bouche, depuis le moment où il commença à parler jusqu'à sa mort. Ces paroles, appelées du nom général de *hadys* ou propos (2), roulent non-seulement sur les incidents de la vie de Mahomet et la religion qu'il fonda, mais encore sur la manière de voir du prophète relativement à l'origine du monde et à sa fin dernière, aux patriarches de l'Ancien et du Nouveau Testament, etc. Il en existe plusieurs recueils ; le principal a pour auteur Bokhary, écrivain arabe du neuvième siècle de notre ère ; on y trouve des passages sur toutes sortes de matières ; c'est de là que les docteurs musulmans, quand ils sont embarrassés, tirent leurs décisions. Les musulmans font à ce sujet le récit le plus singulier : ils disent que Bokhary, ainsi appelé parce qu'il était originaire de la ville de Bokhara, au nord de l'Oxus, avait d'abord rassemblé plus de six cent mille traditions ; mais que, craignant d'en avoir admis de fausses, il en réduisit le nombre à cent mille, et qu'ensuite, pour plus de sûreté, il se borna à sept mille deux cent soixante et quinze. Ils disent de plus que, pour sanctifier en quelque sorte son travail, Bokhary se transporta en Arabie pour visiter les lieux honorés de la présence du prophète. Il ne mettait jamais une tradition par écrit qu'il ne se fût purifié au puits de Zemzem et qu'il n'eût prié auprès de la Kaaba. Enfin, il se rendit à Médine pour y mettre son recueil en ordre, et il

(1) Sur cet ouvrage, voy. le *Dictionnaire Bibliographique* de Hadji-Khalfa, édition de M. Fluegel, tom. I, pag. 323.

(2) *Dictionnaire Bibliographique* de Hadji-Khalfa, tom. III, pag. 23 et suiv.

n'insérait pas de chapitre qu'il ne l'eût placé sur la chaire où avait prêché Mahomet et sur son tombeau. C'est ce qui a fait donifier à l'ouvrage le titre de *Sahyh*, ou *sincère*. Le recueil de Bokhary existe à l'état manuscrit dans les principales bibliothèques de l'Europe. Il en a été publié il y a quelques années une édition lithographiée à Dehli, à l'usage des musulmans de l'Inde. La Bibliothèque impériale possède un autre recueil du même genre, intitulé : *Mischkat-al-Masabyh*, ou la Niche aux Lanternes. Il a paru une traduction anglaise de cet ouvrage, sous le titre de *Misheat-ul-Masabih*, or *collection of the most authentic traditions regarding the actions and sayings of Muhammed, exhibiting the origin of the manners and customs, the civil, religious and military policy of the muslimans*; Calcutta, 1809, 2 volumes grand in-4°. Le traducteur est M. A.-N. Mathews. On peut citer encore un ouvrage originairement écrit en langue espagnole, mêlée de beaucoup de mots arabes, pour l'instruction des Maures d'Espagne, par un Maure du royaume d'Aragon, appelé Mahomet Rabadan, et traduit en anglais par J. Morgan, sous le titre de *Mahometism fully explained, containing 1° the previous disposition to, and the method of the creation; the fall of Adam, their posterity down to Noah; 2° the life of Abraham; 3° a dissertation concerning the prophetic light which shone on the forehead of Mahomet; 4° the lives of Hashem, Abdolmutalib and Abdallah, the three predecessors of Mahomet; with his own life, pilgrimage to heaven, death, etc.; the prayers, ceremonies, fasts, festivals and other rites observed by the Mahometans*, etc.; Londres, 1723 et 1725, deux volumes in-8°. Sans doute parmi les traditions il en est plus d'une qui ne méritent aucune créance : comment se pourrait-il que la mauvaise foi ou l'erreur ne se fussent pas introduites là comme ailleurs ? Quoiqu'il en soit, ces recueils méritent une étude sérieuse, et certains renseignements ne se trouvent que là.

Parmi les musulmans, tandis que les uns s'attachaient spécialement aux paroles sorties de la bouche de Mahomet, d'autres s'occupaient de recueillir les circonstances relatives aux divers événements de sa vie. Le plus ancien et le principal des ouvrages de ce genre qui nous sont parvenus est celui de Ibn-Hescham, qui vivait dans la première moitié du neuvième siècle; il porte le titre de *Syrat al Naby*, ou Vie du prophète. M. Wüstenfeld vient d'en donner une édition; Gœttingue, 1857-1859, quatre livraisons, in-8°. D'un autre côté, M. Kremer a fait imprimer à Calcutta, en 1856, une histoire des guerres de Mahomet, par Al Vakedi, autre écrivain arabe du neuvième siècle, sous le titre de *Kitab al Megazy*, ou Histoire des guerres du prophète. Avant la publication de ces deux ouvrages, les personnes qui n'avaient pas accès aux dépôts

de manuscrits orientaux en étaient presque réduites au chapitre de la chronique universelle d'Aboufféda, qui traite de la vie de Mahomet. Ce chapitre, qui n'est qu'un résumé des ouvrages antérieurs, fut publié en 1723, par Gagnier, texte arabe, traduction latine et notes, sous le titre de *De Vita et rebus gestis Mohammedis*; Oxford, in-folio. Il en a paru une édition plus correcte, texte, traduction française et notes, par M. Noel Desvergers; Paris, 1837, in-8°.

Passons maintenant à la question du Coran et des révélations de Mahomet en général. Il ne faut pas oublier que le Coran tient lieu de code religieux, civil et militaire, aux diverses nations musulmanes, et que, développé à l'aide des traditions du prophète, il sert de règle jusque dans les plus petits détails de la vie. On a vu à combien de difficultés le Coran tel qu'il nous est parvenu donne lieu. Ces difficultés viennent les unes de Mahomet, les autres des personnes qui après sa mort s'occupèrent de disposer ses révélations en forme de livre. Tantôt Mahomet récitait ses révélations en public, tant il s'adressait à un petit nombre de disciples, parmi lesquels ceux qui savaient écrire se hâtaient de les mettre par écrit. Plus tard, quand il eut des secrétaires, il les chargea de réunir les portions qu'il voulait faire circuler. Alors il joignait ou séparait, abrégait ou développait, interpolait et changeait, suivant les besoins de la circonstance. Mais jamais, jusqu'à sa mort, il n'eut l'idée de faire un tout de ses révélations; il attendait probablement que ses idées eussent achevé de se fixer. Quand il mourut, une partie seulement avait été mise par écrit, et cette partie avait été transcrite sur des peaux, sur les omoplates des moutons qui avaient été servis sur sa table, sur des branches de palmier, etc. De son vivant même, il s'éleva parmi ses disciples des discussions sur la manière de prononcer tel et tel passage. En pareil cas Mahomet avait l'air de ne pas attacher d'importance à ces divergences; il dit un jour que le Coran était susceptible d'être lu de plusieurs manières. Le mérite d'avoir fait du Coran un corps d'ouvrage appartient à Abou-Bekr. Après la mort de Mahomet, il s'éleva des guerres sanglantes où beaucoup de compagnons du prophète perdirent la vie. Abou-Bekr, craignant qu'une partie des révélations du prophète ne pérît avec ceux qui en avaient conservé le dépôt dans leur mémoire, crut devoir appeler les personnes qui étaient dans ce cas, et on mit par écrit tout ce qui sortit de leur bouche. Le tout fut renfermé dans une cassette, et mis sous la garde de Hafsa, fille d'Omar et veuve de Mahomet. Mais des dissidences ne tardèrent pas à se manifester; chaque province eut sa version et chacune assuraient que la sienne était la seule bonne. Quand on voulait parler d'une de ces copies, on disait : le *Coran de l'Irac*, le *Coran de Syrie*, etc. Le khalife Otsman, voulant mettre un terme à ces disputes, chargea un ancien secrétaire de Mahomet, Zéyd, fils de Tsabit, de faire

une révision de la rédaction adoptée par Abou-Bekr; comme cette rédaction se ressentait de la différence des dialectes que parlent les Arabes, il ordonna de ramener toutes les leçons au dialecte des Coréischites, parlé par Mahomet; ensuite il fit brûler toutes les copies qui circulaient dans l'empire. Cette exécution ne rétablit pas la paix. Certains compagnons de Mahomet prétendaient qu'on n'avait pas toujours suivi le vrai texte. Parmi eux se faisait remarquer Ibn-Massoud, qui avait joui de toute la confiance du prophète et qui se disait en possession d'une copie qui avait été approuvée par Mahomet lui-même. Comme il ne voulait pas se taire, on le fustigea publiquement. La violence dont on usa fut telle qu'il eut, dit-on, deux côtes brisées, et qu'il mourut au bout de trois jours.

A la question religieuse se joignit bientôt la question politique. Mahomet avait eu successivement pour successeurs Abou-Bekr, Omar et Otsman, et Ali, cousin et gendre du prophète, n'arriva que le quatrième. Beaucoup de musulmans dirent dès le principe qu'on avait violé le droit du sang; ils soutinrent même que les droits d'Ali avaient été consacrés en divers endroits du Coran, et que si dans les versions d'Abou-Bekr et d'Otsman ces endroits ne se retrouvaient pas, c'est qu'on les avait supprimés ou changés. Dès cette époque il circula des copies du Coran à l'usage des schyites, copies qui n'étaient pas conformes à l'édition officielle.

Le *Dabistan*, ouvrage persan composé au dix-septième siècle par un musulman de l'Inde appelé Mohsin-Fany, renferme un chapitre tout entier du Coran qui est en l'honneur d'Ali et qui ne se trouve pas dans le texte ordinaire (1). On a imprimé dans ces dernières années, en Perse, un ouvrage en trois volumes, qui renferme toute la série des événements de ce monde, considérés au point de vue musulman schyite. L'auteur, qui s'appelle Mohammed Bâker, vivait vers la fin du dix-septième siècle, et son ouvrage porte le titre de *Hayat al Coloub*, ou Vie des Cœurs. Tout le deuxième volume est consacré à Mahomet, et ce volume a été traduit en anglais par M. Merriek, sous le titre de *The Life and Religion of Mohammed*; Boston, 1850, in-8o.

En général les prétentions des schyites paraissent manquer de fondement. Mais ce n'est pas ici le lieu de les discuter, et nous retournons au Coran, tel qu'il nous est parvenu. Voici quelle était il y a quelques années l'idée qu'on pouvait se faire à son sujet. Il régna beaucoup d'arbitraire dans la manière dont on mit par écrit les révélations prophétiques qui n'avaient pas encore été fixées par l'écriture; aucun ordre rationnel n'était suivi dans la disposition des chapitres: on commençait par les chapitres longs et on finissait par les chapitres courts; le dernier

chapitre a deux lignes; le second a plus de vingt pages. Pourquoi ne pas suivre soit l'ordre des matières, soit l'ordre chronologique? Est-on sûr du moins que les chapitres, abstraction faite de la place qu'on leur a donnée, sont restés intacts, et que les versets d'un chapitre n'ont pas été mêlés avec ceux d'un autre? Voilà les questions qu'on se faisait, et si les livres qu'on avait sous la main, notamment les principaux commentateurs du Coran, faisaient naître des soupçons à cet égard, ils n'étaient pas assez explicites pour les convertir en certitude. Sur ces entrées faites, il parut à Calcutta une édition d'un ouvrage intitulé *Al-Itcan fy oloum al Coran*, ou *Reconstruction des Sciences du Coran*; c'est une espèce d'introduction générale à l'étude du Coran, où il est traité du caractère de la mission de Mahomet, des circonstances qui accompagnèrent ses révélations, de l'ordre chronologique des sourates, du style du Coran, des diverses manières de l'interpréter, etc. L'auteur, Soyouthy, vivait en Égypte dans la dernière moitié du quinzième siècle, à une époque où les dépôts scientifiques du Caire étaient encore intacts; on trouve dans son ouvrage le résumé de ce qui avait été écrit jusque là de plus plausible sur la matière. Cette publication se fit dans le cours des années 1852, 1853 et 1854. Dès lors la critique européenne eut à sa disposition les documents nécessaires pour éclaircir un sujet digne d'une si grande attention.

En 1857, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait mis au concours la question suivante: « Faire l'histoire critique du texte du Coran: rechercher la division primitive et le caractère des différents morceaux qui le composent; déterminer autant qu'il est possible, avec l'aide des historiens arabes et des commentateurs, et d'après l'examen des morceaux eux-mêmes, les moments de la vie de Mahomet auxquels ils se rapportent; exposer les vicissitudes que traversa le texte du Coran, depuis les réécritures de Mahomet jusqu'à la récession définitive qui lui donna la forme où nous le voyons; déterminer, d'après l'examen des plus anciens manuscrits, la nature des variantes qui ont survécu aux révisions. » Les mémoires des concurrents devaient être livrés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1859. Trois mémoires furent déposés, ayant tous les trois pour auteurs des savants déjà exercés dans la matière. Le premier est de M. Sprenger, qui a longtemps séjourné dans l'Inde et qui a beaucoup contribué à l'impulsion donnée à l'étude des anciennes traditions musulmanes; le deuxième est de M. Michel Amari, auteur de plusieurs ouvrages estimés; le troisième de M. Noeldeke, employé à la bibliothèque royale de Berlin, qui publia en 1856 un premier essai intitulé *De Origine et compositione Surarum qoranicarum ipsiusque qorani*; Gœttingue, in-4°. Les trois auteurs, bien que placés à un point de vue un peu différent, sont arrivés à des résultats analo-

(1) Sur ce chapitre, voy. le *Journal Asiatique* du mois de mai 1842, pag. 431 et suiv. et celui du mois de décembre 1843, pag. 373 et suiv.

gues, et l'Académie, dans l'impossibilité de couronner l'un d'eux sans faire injustice aux deux autres, partagea entre eux le prix, en les rangeant tous les trois sur la même ligne.

Le lecteur a maintenant tous les documents nécessaires pour se faire une idée très-nette de l'état de la question, et les conclusions des trois mémoires, bien que partant quelquefois de prémisses différentes, étant à peu près les mêmes, on peut regarder en quelque sorte la question comme décidée. Ainsi les trois auteurs s'accordent à dire que l'ordre des chapitres du Coran est en contradiction continuelle avec la chronologie, fait qui avait été signalé dès 1843 par M. Weil, dans son *Histoire de Mahomet*; ils pensent de plus que des versets ont été transportés d'un chapitre dans un autre : ils ont, conformément au programme de l'Académie, cherché à fixer la date des principaux passages du Coran, d'après les allusions aux événements de la vie du prophète; et quand toute donnée historique leur a manqué, ils ont tâché de classer les passages d'après le plus ou moins de concision du style et d'après le plus ou moins de longueur des versets. En effet ils ont cru s'apercevoir que Mahomet, dans la première période de ses prédications, était doué de plus de force dans l'esprit et de plus d'entraînement dans l'expression des idées. Les trois mémoires ne tarderont pas sans doute à être mis dans les mains du public. Dans tous les cas, ce n'est pas ici le lieu d'en donner une analyse; nous nous bornerons à relever quelques faits qui ne sortent pas du cadre de ce recueil, et pour l'exposé des faits nous nous placerons en général en dehors des trois mémoires.

Le Coran est divisé en chapitres, ou *sourates*, et les *sourates* en *ayats*, ou versets. Les *sourates* ont chacune un titre particulier, et on en reconnaît facilement le commencement et la fin; mais il n'en est pas de même des versets. Les versets ne sont pas toujours déterminés par le sens. Ils le sont aussi par le retour de certaines assonances, circonstance qui a toujours été très-prise des Arabes, et sur laquelle les personnes qui lisent le Coran à haute voix ont soin d'appuyer. Dans les manuscrits la division des versets est ordinairement indiquée par un signe particulier. Que signifient, à proprement parler, les mots *sourate* et *ayat*? *Sourate* paraît être un terme emprunté aux rabbins et signifiant une rangée de pierres, un mur, le rempart d'une place de guerre. Quant au mot *ayat*, il semble avoir le sens de *marque* en général, de *signe*, et par extension, de *précepte*, de *merveille* et de *miracle*. L'écrivain arabe Ibn-Arab-Schah, décrivant une forteresse, désigne le mur par *sourate*, et les tours dont il était flanqué par *ayat* (1). On trouve dans le Coran le mot *ayat* avec les

acceptions de *marque*, de *signe*, de *merveille* et de *précepte*. S'y trouve-t-il aussi dans le sens de *verset*? Il est possible que Mahomet ait voulu faire allusion aux assonances, qu'il a multipliées avec intention et sur lesquelles il s'arrêtait naturellement quand il faisait part de ses révélations au public. Mais on est fondé à croire que la division par versets, telle qu'elle existe maintenant, est de la même époque que l'usage des signes orthographiques, c'est-à-dire postérieure de plus d'un siècle.

Du temps de Mahomet on ne marquait en écrivant que les consonnes; c'est ce qui est constaté par le petit nombre de monuments contemporains qui sont arrivés jusqu'à nous, et ce qui encore à présent se pratique ordinairement. Or, dans l'écriture koutfique, qui dans le principe avait été adoptée de préférence pour le Coran, les consonnes sont marquées d'une manière si imparfaite que la même lettre peut être rendue de plusieurs manières différentes. On en a la preuve dans la collection de fragments koutfiques du Coran qui se trouvent à la Bibliothèque impériale, et dont quelques-uns paraissent dater de la fin du premier siècle de l'hégire. Cette circonstance ne contribua pas peu à la divergence dans la manière de lire certains passages. La lecture du Coran forme une des branches les plus importantes de l'exégèse (1), et il existe des traités particuliers à ce sujet. M. Silvestre de Sacy a publié quelques-uns de ces traités, accompagnés d'une traduction française et de notes, dans les tomes VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> du *Recueil des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*.

Passons à une autre question. Mahomet était-il sujet à l'épilepsie? Une opinion affirmative a été émise de bonne heure; elle est exprimée par Théophraste, écrivain grec du Bas-Empire, et elle a été adoptée par plusieurs écrivains modernes. La manière de voir des derniers est de plus appuyée sur quelques passages du Coran, à la vérité peu explicites, et sur divers témoignages d'écrivains musulmans qui supposent chez Mahomet une constitution physique anormale. Ceux-ci font mention de crises violentes, d'accès étranges qui revenaient de temps en temps. Chez les musulmans, tout ce qui fait sortir l'homme de son état naturel, l'épilepsie et la folie, sont attribuées à l'influence d'un démon, soit de quelque diable ou ange rebelle, soit de quelqu'un d'entre les génies qui, au dire de Mahomet, habitaient la terre avant Adam. Les mots *folie* et *épilepsie* sont rendus quelquefois en arabe par *attouchement*, et on entend par là une action du démon sur l'esprit de l'homme. Cette interprétation est fondée sur un passage du Coran, où il est dit que les usuriers ressusciteront dans un état semblable à celui d'un homme dont l'esprit

(1) *Histoire de Timur*, édition de Manger, t. II, p. 168.

(1) *Dictionnaire Bibliographique de Hadji-Khalifa*, tome IV, p. 506 et suiv.

a été égaré par l'effet d'un attouchement de Satan (1). Bédihawi, expliquant ce passage, voit là un cas d'épilepsie; mais il ajoute que ce mot a aussi la signification de *démence*, vu que souvent un génie touche l'homme et trouble sa raison; d'où vient le mot arabe *medjnoun*, qui signifie à la fois être au pouvoir d'un génie et être fou.

On a vu que Mahomet à l'âge de deux ou trois ans, pendant qu'il était à la campagne, fut saisi par deux anges, qui l'étendirent par terre. La nourrice et son mari induisirent de là que l'enfant avait été touché par des génies, et qu'il était atteint du mal caduc, et ils se hâtèrent de le reconduire à sa mère. D'un autre côté, Mahomet se crut pendant quelque temps ensorcelé par l'effet de la malice d'un juif. Le fait est que le diable ou un mauvais génie quelconque joue un grand rôle dans toute la vie du prophète. Lorsque la première révélation lui vint du ciel, il crut subir l'influence d'un génie; il craignit de devenir, ce qui se voyait alors assez fréquemment chez les Arabes, un devin, et rien de plus: on rapporte qu'il s'écria: « Je crains pour mon âme; » d'autres disent « pour ma raison ». Mais bientôt il crut reconnaître les effets de la présence d'un ange, et il commença à se rassurer. Sans doute il faut faire la part de l'état violent où l'esprit de Mahomet se trouva dans les premiers temps de sa mission. Il avait un but à atteindre; ce but était à la fois une réforme à opérer et un rôle à jouer. Par combien d'essais et de combinaisons dut-il passer? S'il espéra quelques fois, combien d'autres fois dut-il croire sa cause perdue? De là des défaillances et des hallucinations; de là un désespoir tel qu'il fut sur le point d'attenter à ses jours. Mais puisqu'il faut admettre que chez Mahomet il y eut, comme chez César, au moins pendant une certaine période de sa vie, un manque d'équilibre dans les facultés physiques, pourquoi ne pas reconnaître l'épilepsie (2)?

Écoutez du reste ce que disent les témoignages les plus anciens au sujet de la manière dont Mahomet recevait ses révélations. D'après quelques auteurs, le prophète, quand sa mission commença, éprouva certains effets qu'il éprouvait auparavant. Au moment où la révélation se préparait, il ressentait un tremblement et une espèce de défaillance. Ses yeux se fermaient; sa bouche écuma, et il mugissait comme un jeune chameau. Ayescha rapporte que chaque fois que l'ange Gabriel apparaissait à Mahomet, le prophète devenait lourd; même pendant le plus grand froid, il avait le front baigné de sueur; ses yeux devenaient rouges, et parfois il mugissait. On tient d'un secrétaire de Mahomet, Zéyd, fils de Tsabit, le même qui, sous le khalifat d'Osman, eut la

principale part à la rédaction définitive du Coran, que Mahomet quand la révélation descendait sur lui devenait lourd; s'il se trouvait sur un chameau, le chameau tremblait tellement, que ses jambes semblaient sur le point de se rompre, et ordinairement il s'agenouillait. Zéyd ajoutait que chaque fois que Mahomet recevait une révélation il semblait que son âme allait le quitter; il tombait dans une espèce de défaillance, et on l'aurait pris pour un homme ivre. De son côté Abou-Horeira, Médinois qui nous a conservé un grand nombre de traditions relatives au prophète, rapportait que lorsque la révélation descendait sur lui, on ne pouvait pas le fixer avec les yeux; son visage écuma, ses yeux se fermaient, et quelquefois il poussait des mugissements. Enfin Mahomet, étant interrogé sur la manière dont la révélation lui venait, répondit: « Tantôt je vois un ange sous la forme humaine qui me parle; tantôt j'entends seulement un tintement semblable à celui d'une sonnette, et c'est alors que mon état devient le plus pénible (1). »

Quoi qu'il en soit, il existe dans le Coran divers passages où Mahomet parle de ses prétendues révélations. Malheureusement les termes dont il se sert manquent souvent de précision, et jusque ici on a été divisé sur la manière de les interpréter. Une grande partie de la difficulté vient de ce que ces termes sont susceptibles de changer de sens, suivant la situation où Mahomet se trouvait au moment même où il était en scène; ou comment connaître la situation de Mahomet, tant que l'ordre chronologique des sourates n'était pas établi? Les commentateurs arabes du Coran, qui n'avaient pas cet ordre présent à l'esprit, ont en général expliqué les passages en question d'une manière arbitraire; l'embarras a dû être encore plus grand pour les traducteurs français et autres. Maintenant que, à quelques incertitudes de détail près, l'ordre chronologique est fixé, nous avons pensé qu'on pouvait être plus hardi que par le passé. Nous avons entrepris la lecture des sourates de son séjour à La Mekke. Il s'exprime ainsi dans le 69<sup>e</sup> verset de la xxxviii<sup>e</sup> sourate, qui appartient aux premières années de sa mission: « Je ne sais rien de ce qui se passe dans le ciel ( et ce que j'en dis, je ne puis le tenir que d'une révélation divine, vu que je n'ai pas lu de livre (2). » D'un autre côté, Mahomet se fait ainsi adresser la parole par Dieu

(1) Coran, sourate II, verset 276, et *Recueil des Notices et Extraits*, t. X, p. 24 et 25.

(2) *Journal Asiatique* du mois de juillet, 1842, pag. 108 et suiv. *Observations* de M. Weil.

(1) *Observations* de M. Weil déjà citées.

(2) *Foy.* le commentaire de Bédihawi sur ce passage.

dans le 44<sup>e</sup> verset de la sourate xxix, qui est postérieure de quelques années : « Donne lecture de ce qui t'a été révélé en fait d'écritures, et pratique la prière.... Tu ne lisais pas précédemment de livre et tu n'en transcrivais pas de ta main ; autrement les hommes auraient conçu des doutes (sur l'origine de tes récits). »

Passons maintenant à la prétendue communication de l'ange Gabriel avec Mahomet. Parmi les passages du Coran qui roulent là-dessus, il y en a qui sont explicites ou qui du moins s'expliquent par le contexte ; il y en a d'autres qui sont susceptibles de plusieurs interprétations ; nous nous arrêterons aux passages explicites, le sens des autres sera fixé par le sens des premiers. La principale difficulté roule sur le sens à donner au verbe arabe *cara*, qui est ordinairement employé en pareil cas. Ce mot est susceptible de ces quatre acceptions, *lire un écrit sans prononcer les mots ; lire un écrit en prononçant les mots ; répéter les mots de quelqu'un qui lit à haute voix ; répéter les mots de quelqu'un qui parle*. C'est du verbe *cara* que dérive le mot *Coran*. Ce mot est employé dans le Coran avec le sens de l'infinitif et signifie *lire* ; de plus il se dit des paroles qu'on lit, des paroles qu'on prononce de vive voix, du livre qui les contient, etc. (1). Sous quelques rapports le mot *Coran* répond au mot latin *lectio*, ou *leçon*, qui dans la liturgie catholique désigne certains passages de l'Ancien et du Nouveau Testament faisant partie des offices sacrés.

Il ne paraît pas que, d'après Mahomet, l'ange Gabriel lui ait jamais apporté rien d'écrit. D'une part, Mahomet dit que le Coran était la répétition de ce qui est marqué dans le ciel sur la table bien gardée (2) ; de l'autre il se fait adresser ces paroles par les idolâtres de La Mekke (3) : « Nous ne croirons pas en toi que tu ne sois monté au ciel et que tu ne nous apportes un écrit que nous puissions lire. » Voilà, ce nous semble, des témoignages qui éclaircissent la question. En voici d'autres non moins expressifs. Dans la sourate LXXV, verset 16, Dieu recommande à Mahomet de ne pas tant remuer la langue, lorsque l'ange Gabriel se présentait de sa part à lui, et de prononcer les paroles comme l'ange les prononçait. Ce genre de prononciation est désigné par un terme particulier dans la sourate LXXIII, verset 4, et ce mot est interprété par les docteurs musulmans dans le sens d'une espèce de psalmodie (4).

Ce que nous venons de dire du verbe arabe

*cara* s'applique au verbe *tala*, qui est employé dans le Coran avec les mêmes acceptions. Nous n'insisterons pas davantage là-dessus. Il importe cependant de faire mention d'une circonstance particulière. Mahomet, d'après ce qu'il dit, se troublait quelquefois quand il se trouvait en présence de l'ange Gabriel. Il eût été donc à craindre que les révélations apportées du ciel ne s'altérassent en passant par sa bouche. En d'autres termes la mémoire avait besoin du secours d'une action intérieure de la Divinité. Dieu adresse ces mots à Mahomet (1) : « Ne hâte pas ton Coran (la répétition des révélations célestes) avant que l'inspiration en ait été complète ; » et le mot *inspiration* est exprimé par le mot *ouaha*, le même qui est employé ailleurs pour indiquer l'instinct des abeilles à faire du miel (2). De plus il est dit que l'ange Gabriel déposait le Coran sur le cœur de Mahomet (3). Malgré toutes ces précautions, il paraît que le prophète, quand il communiquait ses révélations au public, était sujet à se troubler. Il se fait adresser ces paroles par la Divinité (4) : « Les mécréants cherchent à te troubler par leurs regards, quand ils t'entendent répéter les paroles célestes, et disent que tu es fou ; mais ces paroles s'adressent à l'univers tout entier. »

Une conséquence de ce qui précède, c'est que le Coran dès le principe n'a pas pu se passer d'explications et de commentaires. Le développement de la pensée du Coran constitue chez les musulmans une branche importante de la théologie, et ils lui donnent le nom de *tafsyr*, ou exégèse (5). Dans le principe, les commentaires du Coran consistèrent principalement dans la reproduction des traditions qui se rapportaient à l'origine de chaque passage et au sens à lui donner. Thabary, qui vivait à Bagdad dans les premières années du dixième siècle, fut le premier qui, faisant pour l'interprétation du Coran ce qu'il faisait pour l'histoire du monde en général, soumit cette classe de traditions à un examen critique, et les réunit en un corps d'ouvrages. Le commentateur de Thabary fut reçu avec une telle estime qu'il servit de point de départ aux ouvrages analogues rédigés plus tard. Malheureusement il n'est point parvenu jusqu'à nous. Le commentateur qui eut ensuite le plus de réputation est celui de Zamakhschari, qui fut composé dans les premières années du douzième siècle. Il porte le titre de *Al Keschaf*, ou Le Dévoilement (7) et il

sée de Mahomet, pourquoi ne montrait-il pas un écrit quelconque comme garant de sa mission ? Le Coran était écrit de toute éternité sur la table bien gardée. Gabriel n'avait pas besoin d'écrit pour lui-même. Il suffisait que chaque fois qu'il était envoyé à Mahomet, il se rafraîchît la mémoire, au moyen de la table.

(1) Sourate xx, verset 118.

(2) Sourate xvi, verset 70.

(3) Sourate xxvi, verset 194.

(4) Sourate LXXIII, verset 81.

(5) Voy. le *Dictionnaire Bibliographique* de Hadji-Khalifa, tome II, p. 328 et suiv.

(6) *Dictionnaire* de Hadji-Khalifa, tom. V, p. 179.

(1) *Coran*, LXXV, vers. 16. Il en est de même du mot hébreu *micra*, qui appartient à la même racine sémitique, et qui est employé chez les juifs avec les diverses acceptions du mot *coran*.

(2) Sourate LVI, verset 76 ; sourate LXXXV, versets 21 et 22.

(3) Sourate XVII, verset 95.

(4) Voy. aussi à la sourate XXV, verset 34, ainsi que le *Recueil des Notices et Extraits*, tom. IX, pag. 62. A en croire Ibn-Hescham, page 152, l'ange Gabriel, la première fois qu'il se presenta à Mahomet, lui apporta un écrit enveloppé dans une étoffe de soie. Si telle avait été la pen-



en paraît en ce moment une édition à Calcutta, en deux volumes grand-in-4°, sous la direction de M. Nassau Lees. Les questions y sont traitées à la manière philosophique et scolastique, à peu près comme on procédait alors en occident; de plus il y règne une certaine liberté, et l'auteur y soutient que le Coran a été créé, c'est-à-dire qu'il y a eu un temps où le Coran n'existait pas. Cette circonstance a soulevé le courroux des personnes qui se piquent d'orthodoxie, et de bonne heure il y eut des musulmans qui rejetèrent cet ouvrage. Dans la dernière moitié du treizième siècle, un docteur, appelé Bédhawî, en fit un abrégé modifié; et c'est cet abrégé qui maintenant est préféré par les orthodoxes. Il est intitulé : *Anouar al Tanzyt oua asrar al Taouyt*, c'est-à-dire Les Lumières de la Révélation et les Secrets de l'Interprétation (1). Silvestre de Sacy avait adopté ce commentaire pour servir de texte à son cours, et son successeur, qui est l'auteur de cette notice, s'est fait un devoir de suivre son exemple. Le fait est que cette étude est une excellente voie pour arriver à l'intelligence du langage philosophique et théologique des écrivains musulmans. Il a été publié en 1846 une édition de ce commentaire par M. Fleischer; Leipzig, deux volumes, in-4°. Mais on attend encore l'introduction et les index. Il existe des commentaires plus ou moins développés de ce même commentaire. En 1847 il en a paru au Caire un qui formé quatre volumes in-folio. De leur côté, les schyites, notamment les Persans, ont à leur usage des commentaires qui sont accommodés à leurs croyances, et qui ont été rédigés en persan. Le plus célèbre est celui de Hosséin Kaschefy, dont il existe un exemplaire à la Bibliothèque impériale; c'est cet exemplaire qui a été mis à contribution par l'illustre d'Herbelot dans sa *Bibliothèque Orientale*.

On sait que l'art de l'imprimerie a pénétré chez les musulmans, et qu'il existe des presses à Constantinople, au Caire, à Tehéran, etc. Néanmoins, les musulmans se sont en général fait scrupule de reproduire leur livre sacré par la voie de la presse, de crainte de lui faire contracter quelque souillure. C'est d'abord en Russie, où les musulmans sont nombreux, qu'on a passé par-dessus ce scrupule. Nous citerons entre autres éditions du Coran celle qui a été faite à Casan, sur les bords du Wolga, en 1819, et qui est accompagnée d'un court commentaire, en marge. Cet exemple a ensuite été suivi en Perse. En ce qui concerne les éditions européennes, celle qui a longtemps tenu la première place est l'édition publiée à Padoue, en 1698, par le P. Louis Marrassé, et qui est accompagnée d'un long *prodromus*, d'une version latine et d'un commentaire, destiné surtout à la réfutation des doctrines musulmanes; maintenant l'édition la plus correcte est celle de Leipzig, 1834, in-4°.

L'éditeur, M. Gustave Fluegel, a corrigé, d'après les meilleurs textes, les fautes de grammaire dont il a été parlé. Malheureusement il n'a pas encore publié les prolegomènes, dans lesquels doit se trouver la justification de ses corrections. De plus M. Fluegel a mis au jour en 1842 une concordance du Coran, in-4°. On sait qu'il existe chez les chrétiens des concordances de la Bible, où tous les mots de la bible sont rangés dans l'ordre alphabétique, et où, à l'aide d'un seul mot, on peut retrouver un passage quelconque dont la trace a été perdue. Voilà ce que M. Fluegel a exécuté pour le Coran.

La langue arabe est restée jusqu'ici la langue par excellence des nations musulmanes. Aussi tous les musulmans instruits sont en état de lire le Coran dans le texte original. Il en est pour le Coran chez les musulmans comme il en a été longtemps pour la Bible chez nous. Nous ne connaissons pas de version turque du Coran; les Persans ne possèdent à notre connaissance que des versions interlinéaires; il en est de même des traductions hindoustaniées, à l'usage des musulmans de l'Inde, et qui ont été imprimées. Il paraît qu'en général chez les musulmans d'Asie on croirait manquer de respect au texte sacré si on laissait circuler une traduction en langue vulgaire, qui ne serait pas protégée pour ainsi dire par la présence de l'original. En ce qui concerne les traductions faites pour les nations chrétiennes, il en existe dans toutes les langues de l'Europe. La plus ancienne est celle que Pierre le Vénérable, vers le milieu du douzième siècle, fit faire en latin, en Espagne, pour obéir aux ordres de saint Bernard. Elle fut imprimée en 1543, à Bâle, avec diverses pièces relatives à l'islamisme, par les soins de Bibliander, sous le titre de : *Machumetis, Saracenorum principis, ejusque successorum Vitæ, doctrina, ac ipse Al Coran*, petit in-folio. En 1734, Georges Sale, s'aidant de l'édition de Marrassé et des sources arabes, publia une traduction anglaise, accompagnée d'un discours préliminaire et de notes; Londres, in-4°. Cette traduction eut du succès, et elle a été réimprimée plusieurs fois. Le discours préliminaire, qui offre un résumé de ce que l'on connaissait alors sur la matière, peut encore, bien qu'il soit arriéré, être consulté avec fruit. En France, la première traduction française fut faite en 1647, par André Du Ryer. Pour sa traduction, Du Ryer fit usage d'un commentaire arabe intitulé : *Tafsyr al djelalayn* (1), et quelquefois il introduisit des passages du commentaire dans le texte. Il existe une édition de cette version, précédée du discours préliminaire de Sale; Amsterdam, 1770, deux vol. in-12. La dernière traduction française est celle de M. Kazimirski, qui fait partie de la collection Charpentier, et qui a été réimprimée plusieurs fois. Dans cette version, les sourates sont divisées en versets, comme dans le texte original. REINAUD.

(1) Hadji-Khalfa, tom. I, pag. 169 et suiv.

(1) Hadji-Khalfa, t. II, p. 358.

Les principales sources originales, relatives à Mahomet et à sa religion ont été indiquées dans la dernière partie de cette notice. Quant aux ouvrages qui ont été publiés sur le même sujet en Europe, le nombre en est tellement grand, qu'il est impossible d'en donner ici l'énumération. En voici quelques-uns : en 1732, Gagner, éditeur peu exact de la vie de Mahomet, par Aboulféda, publia une *Vie de Mahomet, traduite et compilée de l'Alcoran, des traditions authentiques de la Sonna et des meilleurs auteurs arabes*; Amsterdam, 2 volumes in-12. Dans cet ouvrage, les légendes musulmanes sont reproduites avec peu de critique. L'institut de France proposa, en 1805, pour sujet de prix d'examiner qu'elle a été pendant les trois premiers siècles de l'hégire l'influence du mahométisme sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez lesquels il est établi; le prix fut remporté par M. Oelsner, et son mémoire fut imprimé en 1810, sous ce titre : *Des Effets de la Religion de Mahomet*; in-8°. On trouve dans un ouvrage publié en 1823, par l'auteur de cette notice, sous le titre de : *Monuments arabes, persans et turks du cabinet de M. le duc de Blacas et d'autres cabinets, considérés et décrits d'après leurs rapports avec les croyances, les mœurs et l'histoire des nations musulmanes*, une notice de Mahomet et divers exposés auxquels a été empruntée la plus grande partie du présent article. En 1843, M. Gustave Weil, bibliothécaire à Heidelberg, publia à Stuttgart, d'après les sources arabes, turques et rabbiniques, une nouvelle *Vie de Mahomet*, sous le titre de : *Mohammed der Prophet, sein Leben und seine Lehre*, in-12; on doit au même savant un livre particulier sur les légendes rabbiniques auxquelles Mahomet paraît avoir fait des emprunts pour la composition du Coran. Dans l'ouvrage de M. Caussin de Perceval, qui a paru en 1847, sous le titre de : *Essai sur l'Histoire des Arabes avant l'Islamisme, pendant l'époque de Mahomet, et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane*, Paris, trois volumes in-8°, on trouve beaucoup de faits nouveaux sur le sujet dont il s'agit ici. — En 1852, M. Sprenger, dont il a déjà été parlé, a publié dans l'Inde, à Allahabad, sous le titre de *The Life of Mohammed*, et d'après des sources nouvelles, la partie de la vie de Mahomet qui s'étend depuis sa naissance jusqu'à l'hégire. — Enfin, l'on trouvera dans le volume de M. Ernest Renan, intitulé : *Études d'histoire religieuse*, un morceau sur Mahomet et les origines de l'islamisme.

**MAHOMET 1<sup>er</sup>**, sultan ottoman, né en 1387, régna depuis 1413 jusqu'en 1421. Il était le plus jeune fils de Bajazet. Après la défaite de son père à Angora (1402), Mahomet, âgé de quinze ans, fut entraîné dans les montagnes, par Bajazet-Pacha. Là il accomploit contre les Tartares de Timour-Leng des exploits sur lesquels les historiens ottomans s'étendent avec complaisance. Au bout d'un an le sultan Bajazet mourut prisonnier, et Timour-Leng ramena ses troupes au delà de l'Oxus, laissant l'Empire Ottoman morcelé entre les trois fils de Bajazet, Soliman, qui résidait à Andrinople; Iça, à Brousse, et Mahomet, à Amasia. Mouça, autre fils du sultan, ne tarda pas à réclamer sa part de l'empire, et s'établit dans la souveraineté indépendante de Kutach. Mahomet, ne se contentant pas du territoire d'Amasia, marcha contre son frère Iça, le battit dans les défilés d'Ermené, et lui proposa de partager entre eux les provinces asiatiques. Iça rejeta cette offre, fut battu une seconde fois, et se réfugia auprès de Soliman à Andrinople. Il en obtint des renforts, avec lesquels il repassa en Asie; mais il éprouva de nouvelles défaites, et disparut sans que l'on sache s'il périt par ordre de son frère ou s'il trouva dans sa fuite

une mort obscure. Délivré de ce rival, Mahomet en trouva un plus redoutable dans Soliman. Celui-ci, arraché aux voluptés du harem par la nouvelle des succès de son frère, passa l'Hellespont, et s'empara d'une grande partie de l'Asie Mineure. Mouça profita de son absence pour envahir les provinces de la Turquie d'Europe. Soliman accourut au secours de ses États, et obtint d'abord des succès; mais il périt dans une sédition de son armée (1410). Il ne restait plus que deux fils de Bajazet, Mahomet en Asie et Mouça en Europe. La guerre se ralluma bientôt; et comme les deux princes étaient énergiques et entreprenants, elle aurait duré longtemps si le kral de Servie et l'empereur grec, d'abord alliés de Mouça, n'avaient pris parti pour Mahomet. Cette défection en entraîna d'autres. Mouça, abandonné de ses soldats, fut conduit à son frère, qui le fit étrangler. Cette exécution, qui eut lieu en 1413, mit fin au long interrègne qui durait depuis la bataille d'Angora et menaçait l'Empire Ottoman d'un démembrement ou d'une ruine complète. Resté seul maître du trône, Mahomet montra des intentions pacifiques, et tint fidèlement ses promesses à ses alliés. Il rendit à l'empereur de Constantinople les places de la Thessalie et les forteresses de la Propontide. En congédiant les envoyés byzantins il leur parla ainsi : « Dites à mon père, l'empereur grec, que grâce à son assistance j'ai recouvré les États de mon père; que j'en ai conservé le souvenir dans mon cœur; que je lui suis dévoué comme un fils, et que je me mettrai avec joie à son service. » Les princes des Serviens, des Valaques, des Bulgares, le duc de Janina, le despote de Lacédémone, le prince d'Achaïe, lui envoyèrent des ambassadeurs; il les reçut à sa table, et leur dit en les congédiant : « Rapportez à vos maîtres que je donne la paix à tous, et que je l'accepte de tous. Que le Dieu de la paix châtie les violateurs de la paix! » Tranquille du côté de l'Europe, il passa en Asie, où plusieurs princes vassaux des Ottomans s'étaient proclamés indépendants. Il les soumit, et l'on remarque comme une circonstance presque unique dans l'histoire turque qu'il leur pardonna leur révolte. Une rupture avec les Vénitiens le rappela en Europe. Après un combat naval, livré le 29 mai 1416, dans lequel les Ottomans furent vaincus, un nouveau traité se conclut. Malgré les exploits de sa jeunesse, Mahomet n'était pas un prince militaire, et il aimait mieux devoir la tranquillité et l'accroissement de son empire à des négociations qu'à la guerre. Mais l'Europe orientale et l'Asie étaient alors dans un état d'agitation qui forçaient même un prince pacifique à recourir continuellement aux armes. A peine Mahomet avait-il réglé ses différends avec les Vénitiens qu'il eut à combattre une redoutable tentative de réforme religieuse. Bedraddin, ancien ministre de Mouça, exilé à Nicée, se mit à prêcher de nouvelles doctrines, fondées sur la commu-

nauté des biens. Beaucoup de derviches adoptèrent ses opinions et les répandirent dans toute l'Asie Mineure. Les novateurs, afin d'augmenter le nombre de leurs adhérents, déclarèrent qu'ils adoraient le même Dieu que les juifs et les chrétiens, et accueillirent avec empressement les sectateurs de ces deux religions qui voulurent se joindre à eux. Fiers d'un succès obtenu par six mille des leurs sur les troupes de Sisman, fils renégat du roi de Serbie que Mahomet avait envoyé contre eux, ils proclamèrent des réformes entièrement opposées aux préceptes du Coran et à l'esprit de l'islamisme, et se rapprochèrent de plus en plus des chrétiens. Ali-Bey, gouverneur d'Aidin, marcha contre les rebelles, et ne fut pas plus heureux que Sisman. Complètement battu, il se réfugia à Magnésie avec les débris de son armée. Ces revers obligèrent Mahomet à mettre sur pied une grande armée, qui, sous les ordres de son fils Murad, écrasa les sectaires à la bataille décisive de Kara-Bournon, près de Smyrne. Les chefs des rebelles qui ne furent pas tués sur le champ de bataille périrent dans les supplices. A peine vainqueur des partisans de Bedreddin, Mahomet eut à combattre un prétendant. Celui-ci se faisait passer pour Moustapha fils de Bajazet, lequel avait disparu depuis la bataille d'Angora. Tous les historiens grecs pensent, contrairement à l'opinion des chroniqueurs ottomans, que le prétendant n'était pas un imposteur. Soutenu par le prince de Valachie et par Djonéid, gouverneur de Nicopolis, Moustapha *Nabedid* (le Perdu) envahit la Thessalie. Il fut vaincu près de Salonique, et chercha un refuge dans cette ville sous la protection du gouvernement byzantin (1419). Mahomet ne sut pas mauvais gré à l'empereur Manuel d'avoir accordé un asile à Moustapha; il donna même au prince grec une preuve signalée de confiance en passant par Constantinople pour se rendre dans ses États asiatiques. L'empereur Manuel, pressé par les seigneurs de sa cour de saisir cette occasion de s'assurer du sultan, s'y refusa, et accueillit Mahomet avec de grands témoignages d'amitié (1). Au printemps suivant Mahomet revint à Andrinople. A peine de re-

tour, il fut frappé d'apoplexie. Il fit appeler son fidèle vizir, Bajazet-Pacha, et le conjura de monter à son fils Murad l'attachement dont il lui avait donné tant de preuves à lui-même. Craignant pour ses deux fils mineurs la cruelle politique par laquelle chaque sultan en montant sur le trône faisait égorger ses frères comme des rivaux, il prescrivit au vizir de mettre les deux jeunes princes sous la protection et la tutelle de l'empereur grec. Mahomet expira le lendemain. La nouvelle de sa maladie avait répandu la consternation dans l'armée. Les deux vizirs Ibrahim et Bajazet crurent prudent de cacher sa mort; comme les soldats demandaient à grands cris à voir leur sultan, on les fit défilé devant une fenêtre du palais où ils aperçurent derrière les vitres, placé sur le trône et revêtu de tous les insignes du pouvoir, leur maître, qui les saluait du geste : ce n'était plus qu'un cadavre dont un page caché agitait les bras. La mort du sultan resta ainsi ignorée quarante-et-un jours jusqu'à ce que Murad, alors en Asie, eût pris possession de la couronne. Mahomet fut enseveli à Brousse dans le turbé de Yéçhil-Imaret, fondé par lui et où il repose seul (1).

On doit à Mahomet l'achèvement de la grande mosquée d'Andrinople. Ce fut sous son règne que la poésie turque commença de fleurir. Le goût de Mahomet pour les lettres et les arts lui mérita le nom de *Tchélebi*, qui signifie à peu près *l'homme distingué*; mais les musulmans rigides lui reprochèrent d'avoir violé les lois somptuaires du prophète. Tous les historiens louent son équité, sa bienfaisance, son humanité, qui s'étendit sur tous ses sujets sans distinction de race et de croyance. Sa politique ferme et pacifique consolida le trône d'Osman, ébranlé par l'invasion des Tartares et les dissensions intestines.

N.

Ducas, *Historia Byzantina*. — Laonicus Chalcondyle. — Phranzès, I, 10, etc. — De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, t. I, l. IX (trad. de M. Dochez).

**MAHOMET II** (*Muhammed - Khan*), surnommé *El Fatyh* (le Conquérant), sultan ottoman, fils d'Amurat II, né en 1430, mort le 3 mai 1481. Il n'avait que treize ans lorsque la première abdication de son père le plaça sur le trône, en 1443. Mais le salut de l'empire, menacé par les Hongrois, rappela bientôt Amurat au pouvoir (1444). Ce prince se démit l'année suivante de l'autorité suprême, pour la reprendre en 1445. Tour à tour souverain et sujet, Mahomet apprit à Magnésie, le 8 février 1451, la nouvelle de la mort d'Amurat, et ressaisit avec empressement le pouvoir qu'il avait déjà possédé deux fois. Il courut en toute hâte à Gallipoli et de là à Andrinople, où il signala son avènement par la mort de son frère, encore enfant, Ahmed; fils d'Amurat et d'une princesse de Serbie. Bien qu'il méditât la ruine de l'empire grec, il voulut avant de com-

(1) De Hammer raconte ainsi cette célèbre entrevue : « L'empereur envoya au-devant de lui Demetrios-Leontarios, Isak Hasan et Manuel Cantacuzène, avec un grand nombre d'archontes chargés de lui offrir des présents. Les députés le reçurent hors de la ville, et l'accompagnaient jusqu'aux rives du Bosphore, à l'endroit appelé la Double-Colonne (aujourd'hui Beschiktaesch). Durant tout le chemin, le sultan s'entretint avec Demetrios Leontarios; l'empereur, pour le recevoir, s'était placé avec ses fils sur une galère; le sultan monta sur une autre galère magnifiquement parée. Les deux souverains se saluèrent, et causèrent amicalement, chacun sur son navire. Ils continuèrent ainsi à côté l'un de l'autre jusqu'à Chrysopeolis (Skutari), où le sultan descendit de sa galère, et entra dans la tente préparée pour lui. L'empereur et les princes s'assirent à table sur la galère, et de moment en moment l'empereur et le sultan s'adressaient des messages de politesse et d'amitié. Vers le soir le sultan se rendit à cheval à Nicomédie, et l'empereur revint par eau dans sa capitale. »

(1) Ce magnifique mausolée doit son nom de *Yéçhil-Imaret* (fondation verte) à la porcelaine verte qui recouvre ses murs octogones.

rener la guerre apaiser la révolte du prince de Caramanie, et promit le maintien de la paix aux envoyés de l'empereur Constantin. Le soulèvement de la Caramanie fut promptement réprimé, et Mahomet commença immédiatement les préparatifs du siège de Constantinople. A deux lieues au nord de cette place, sur la rive européenne du Bosphore, il fit bâtir un fort qu'il arma d'artillerie. En même temps son lieutenant Tourakhan ravageait le Péloponnèse. Constantin essaya vainement de conjurer l'orage par l'offre d'un tribut. Le 6 avril 1453, Mahomet parut devant les murs de Constantinople avec une armée, qui était, dit-on, de deux cent cinquante mille hommes, tandis qu'une flotte de trois cents galères et de deux cents bâtiments plus petits la bloquait du côté de la mer. Quatorze batteries furent dressées contre la ville. Là se trouvait un canon colossal, fondu par un ingénieur hongrois, nommé d'Olban ou Urbain (1). Cette pièce monstrueuse ne rendit pas les services que les assiégeants en attendaient. Il fallait deux heures pour la charger, et après quelques coups elle éclata, en tuant l'ingénieur hongrois. La nombreuse flotte des Ottomans ne leur fut guère plus utile. Une petite escadre, composée de quatre vaisseaux génois et d'un vaisseau grec, battit une division ennemie de cent cinquante voiles. Mahomet, furieux de cet échec, fit bâtonner son amiral, Balta-Oglou; mais il comprit qu'avec une pareille flotte il ne parviendrait pas à forcer l'entrée du port. Il conçut alors l'idée hardie de transporter ses vaisseaux par terre dans la rade longue et étroite qui forme le port de Constantinople. Cette difficile opération s'accomplit pendant la nuit, et les assiégés furent épouvantés au point du jour en voyant leur rade envahie par une partie de la flotte ennemie (2). Le brave commandant génois Justiniani essaya de brûler les vaisseaux ottomans, mais son propre navire fut coulé à fond.

(1) Cette pièce fut une des merveilles du siège, et les historiens grecs en parlent avec détail. « C'était, dit de Hammer, le plus gigantesque canon dont les annales de l'artillerie et des sièges aient fait mention. Cette pièce lançait des boulets de pierre de douze palmes de circonférence et du poids de douze quintaux. A peine cinquante paires de bœufs pouvaient la faire changer de place; il fallait sept cents hommes pour la remuer et la servir. »

(2) « La distance, dit de Hammer, n'est guère que de deux petites lieues; mais le terrain est inégal et ondulé. Mahomet fit établir sur cet espace une espèce de chemin de planches, qui furent frottées de graisse de bœuf et de bœuf, pour faire glisser plus facilement les vaisseaux. Solvante douze galères à deux rangs de rames et quelques autres à trois et cinq rangs furent mises en mouvement, et dans l'espace d'une nuit, à travers vallées et collines, elles se trouvèrent transportées du rivage du Bosphore dans le port; chaque bâtiment à deux rangs de rames portait le capitaine à l'arrière et le pilote à l'avant; les voiles étaient déployées, afin de profiter du vent. Les tambours battaient, les trompettes sonnaient, et le jour, en se levant, découvrit aux assiégés stupéfaits, en face des murailles, appuyée à la mer, une flotte turque de plus de soixante-dix voiles, qui semblait être descendue du ciel et d'un seul coup dans leur port. »

Après cinquante jours de siège, pendant lesquels l'artillerie ottomane avait abattu quatre tours et ouvert une large brèche à la porte Saint-Romain, Mahomet envoya son gendre Esfendiar Oghlou sommer les assiégés de se rendre. Constantin répondit qu'il était résolu à s'enfermer sous les ruines de sa capitale. A cette réponse Mahomet fit tout préparer pour un assaut général par terre et par mer. Trois ou quatre mille Grecs avec un plus grand nombre d'auxiliaires génois, vénitiens, espagnols, allemands, russes, se partagèrent le soin de défendre les murailles, à demi ruinées, contre les masses assaillantes. Le 29 mai, au point du jour, l'assaut commença. « On lutait avec fureur depuis deux heures, sans que l'ennemi eût fait aucun progrès, dit M. de Hammer, d'après Phranzès et Ducas. Des Tchaocks étaient derrière les assaillants, les poussant en avant à coups de baguettes de fer et de nerfs de bœuf. Le sultan lui-même employait tour à tour les flatteries et les menaces, qu'il appuyait de sa masse de fer. » Mais enfin l'immense supériorité numérique des Ottomans, la retraite de Justiniani, la surprise de la porte nommée *Circo Porta* décidèrent du sort de la ville. Constantin se fit tuer sur la brèche, et Mahomet, pénétrant par la porte Saint-Romain, s'arrêta devant l'église Sainte-Sophie, qu'il consacra à l'islamisme. Il se rendit ensuite au palais impérial. Le silence et l'abandon de ses appartements, qui brillèrent naguère de tout l'éclat d'une cour, le frappèrent vivement, et il récita un distique persan dont voici le sens : « L'araignée a filé sa toile dans le palais des césars; la chouette fait retentir la voûte d'Esrafiâh de son chant nocturne. » Cette réflexion mélancolique ne lui inspira pas des sentiments d'humanité. Il fit massacrer les plus illustres défenseurs de Constantinople, et abandonna la ville au pillage. Enfin, après trois jours de dévastation, il comprit la nécessité de remettre un peu d'ordre dans sa conquête. Les Ottomans n'étaient pas un peuple, ils n'étaient qu'une horde militaire campée au milieu d'un peuple vaincu et forcé pour sa sûreté d'avoir toujours les armes à la main. Ils avaient donc besoin qu'une population nombreuse travaillât pour eux, cultivât la terre, s'occupât de commerce et d'industrie. Cette population existait; il importait de ne pas la détruire. Mahomet rappela donc les Grecs à Constantinople, dont il commença à réparer les ruines. Il accorda aux vaincus le libre exercice de leur religion, leur laissa une partie de leurs églises et leur permit d'élire un patriarche à la place de celui qui venait de mourir.

Georges Gennadius fut choisi. Le sultan lui donna un repas splendide, et lui fit ensuite présenter d'un sceptre, emblème de l'autorité religieuse et civile. Il ne faut pas attribuer cette conduite à un sentiment de tolérance, car Mahomet avait toute la barbarie de son temps et de sa race, mais à la nécessité politique qui l'obligeait à

ménager les vaincus. Toutes les difficultés de sa conquête n'étaient pas surmontées; la prise de Constantinople n'entraînait pas immédiatement la ruine des derniers débris de l'empire grec, et derrière ces débris se trouvaient les populations du Danube, sorte de barbarie chrétienne aussi énergique et moins dépravée que la barbarie musulmane. Les Ottomans, grâce à une organisation militaire alors sans égale, triomphèrent de ces obstacles, mais avec beaucoup de temps et d'efforts. Dans les deux années qui suivirent la prise de Constantinople, Mahomet s'empara de Selymbria et d'une partie des îles de l'Archipel; mais sa flotte n'osa pas attaquer Rhodes. En 1456 il mit le siège devant Belgrade, vaillamment défendue par Hunyade, et fut forcé de se retirer après avoir perdu vingt-quatre mille hommes et trois cents canons. Ses lieutenants ne furent pas plus heureux contre Iskander-Beg (Scanderbeg), qui, favorisé par les montagnes de l'Albanie, battit les Ottomans à plusieurs reprises et contraignit le sultan à le laisser paisible possesseur de l'Épire et de l'Albanie (1461). L'année suivante Mahomet obtint sans coup férir la reddition de Trébizonde. Bien qu'il eût promis la vie sauve au faible David Comnène, dernier empereur de cette ville, il le fit égorger avec ses enfants, moins le plus jeune, qui, dit-on, embrassa le mahométisme. Après avoir fait disparaître en Europe et en Asie ce qui restait de la puissance byzantine, il attaqua le voïvode de Valachie Wlad, auquel sa férocité avait valu les surnoms de *Drakul* (diable), de *Tchepelpuch* (bourreau) et de *Kazikli-voda* (le voïvode empaleur). Il le força à s'enfuir en Hongrie, et le remplaça par son frère Radul. Au retour de cette expédition, il s'empara de Mételin (Lesbos), dont il fit étrangler le dernier duc, Nicolas Gatelusio. Il envahit ensuite la Bosnie, et s'en empara (1463); mais sur la frontière de Hongrie il rencontra le fils de Huniade, Mathias Corvin, échoua devant Yaitcha (1464), et perdit une partie de la Bosnie. Ces revers furent compensés par la conquête du Péloponnèse, où les Mainotes des monts Pentadactylon (Taygète) gardèrent seuls leur indépendance. La croisade que le pape Pie II avait prêchée en 1459 manqua, par la mort du pontife, et parmi les puissances de l'Europe occidentale Gènes et Venise continuèrent seules la lutte. Iskander Beg, cédant aux instances des Vénitiens, rompit la trêve en 1464, et battit plusieurs pachas ottomans. Le sultan marcha en personne contre le vaillant Épireote (1465), et s'empara de Steigrad et de Belgrade; mais il échoua devant Croïa. Malheureusement la dernière victoire d'Iskander-Beg fut promptement suivie de sa mort (14 janvier 1467), et ses États tombèrent au pouvoir du sultan. Débarrassé de cet ennemi, Mahomet se tourna contre les Vénitiens, auxquels il enleva Négrepont après cinq furieuses attaques, qui lui coûtèrent, dit-on, cinquante mille hommes (12 juillet 1470). Pour venger la mort

de ses soldats, il fit périr dans d'horribles supplices les défenseurs de l'île, qui s'étaient rendus à la condition d'avoir la vie sauve. Vers le même temps eut lieu la conquête de la Caramanie, la seule principauté que les Ottomans eussent à craindre en Asie. Tant de succès inquiétèrent les puissances chrétiennes voisines, qui concertèrent une croisade contre les Turcs. Une flotte de quatre-vingt-cinq galères pontificales, vénitiennes et napolitaines ravagea plusieurs villes de l'Asie Mineure et de l'Archipel, et fit plus de mal à la malheureuse population grecque qu'à ses conquérants. De l'année 1470 à 1474, les Ottomans dévastèrent la Croatie, la Styrie, la Carniole, la Carinthie, l'Esclavonie et la Hongrie, et arrivèrent jusque sur l'Isonzo. Venise, menacée dans ses États de terre ferme, et voyant que Mathias Corvin lui-même avait fait la paix, se décida à traiter à son tour, et abandonna Scutari, sa dernière possession en Albanie (1479). Les Ottomans, en paix avec Venise, et débarrassés des Moldaves vaincus, recommencèrent la guerre contre la Hongrie; mais ils essayèrent une complète défaite à Kenger-Mesa (13 octobre 1479). Étienne Bathory, voïvode de Transylvanie, périt dans le combat. Sa mort fut cruellement vengée par Kinis, comte de Temeswai. « Kinis, dit M. de Hammer, souilla sa victoire par d'horribles cruautés; il fit dresser la table de son festin sur les cadavres même de ses ennemis; le vin en tombant des coupes se mêlait au sang qui ruisselait encore, et les vainqueurs dansèrent avec une joie sauvage autour des monceaux de morts. Kinis lui-même, prenant un cadavre avec les dents, figura une danse guerrière. » Telles étaient les deux barbaries qui se heurtaient dans la vallée du Danube. Mahomet, occupé en Asie, ne put pas réparer immédiatement cette défaite; mais l'année suivante il conçut la pensée d'asservir Rhodes et l'Italie. Le grand-maître de l'ordre de Rhodes, Pierre d'Aubusson, repoussa le formidable armement des Turcs (juillet 1480), et leur expédition n'aboutit qu'à la prise d'Otrante, qui fut saccagée (août 1480). Mahomet jura de venger l'échec de Rhodes, et il préparait une nouvelle entreprise lorsqu'il mourut presque subitement, le 3 mai 1481. Il était âgé de cinquante-deux ans, et en avait régné trente, sans compter les cinq ans de son règne du vivant de son père. On a dit qu'il avait conquis douze royaumes et plus de deux cents villes. Quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre de ces chiffres, les conquêtes de Mahomet surpassent celles de ses prédécesseurs. Une ambition vaste, de la hardiesse et de la suite dans ses projets, des talents militaires et politiques, et surtout le rare bonheur de sa carrière, placent ce souverain au premier rang des sultans ottomans. Ses qualités furent plus que compensées par des défauts que les historiens contemporains ont encore exagérés. M. de Hammer s'est efforcé impartialement de faire la part du bien et du

mal. Après avoir rapporté quelques traits de cruauté faussement attribués au sultan, il ajoute : « L'histoire n'a pas besoin des traits qui portent l'empreinte de la fiction pour prononcer un jugement sur la monstrueuse cruauté de Mahomet et ses goûts de débauche infâme, sur sa grandeur d'âme, son amour pour les nobles institutions, sur ses actions honteuses et sur ses grandes qualités. Son humeur sanguinaire est assez attestée par le fratricide qui ouvrit son règne, l'extermination des prisonniers, les supplices des vaillants soldats qui lui avaient résisté, le massacre des garnisons fidèles, les exécutions des empereurs et des rois de la famille impériale de Trébizonde, du roi de Bosnie, des princes de Lesbos et d'Athènes. La fleur de la noblesse des villes conquises était renfermée et flétrie dans les harems ; les plus beaux jeunes garçons de la Grèce, du Pont, des possessions génoises, vénitiennes, serviennes, valaques, destinés au service intérieur du palais, aux commandements militaires, subissaient d'abord les plus honteux outrages... Si les Byzantins et les historiens européens contemporains de Mahomet, tels que Barletti et Caoursin, qui ont décrit comme témoins oculaires les sièges de Scutari et de Rhodes, ont parfois chargé de couleurs trop sombres le portrait du conquérant, d'autres écrivains, comme Spandugino, Paul Jove, et Sansovino, se sont éloignés bien plus encore de la vérité historique par les éloges outrés qu'ils ont donnés à ses grandes qualités. Ainsi le premier raconte que Mahomet avait été à demi converti au christianisme par le patriarche Genadius, et que, surtout dans les derniers temps de sa vie, il se montra grand adorateur de reliques, devant lesquelles il faisait brûler continuellement un grand nombre de lampes ; le second lui fait lire l'histoire d'Alexandre, lequel n'est connu des Orientaux que comme héros de roman et de poème épique, et celle de Jules César, dont le nom ne se présente jamais dans les souvenirs de l'Orient ; en outre il lui attribue la connaissance du grec et du latin, de l'arabe, du persan, et même du chaldéen. Il y a des témoignages bien plus puissants du génie de Mahomet, ce sont ses conquêtes, ses fondations, ses monuments, mosquées, écoles, hôpitaux et villes, la protection accordée aux sciences et aux arts des Ottomans, et son goût pour les lettres et la poésie. Enfin, ce qui parle aussi haut que les exploits guerriers, ce sont les lois données à l'armée, les institutions civiles, les œuvres, des savants et des poètes de son temps. » N.

Laonicus Chalcondyle, l. VII, VIII. — Phrantzès, l. III, IV. — Ducas, c. 34, etc. — Léonard de Chios, *Historia Constant. a Turcis expugnata*. — Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire*. — Guillet de Saint-Georges, *Histoire du Règne de Mahomet*. — Lange, *De captis a Mehmet II Constantinopoli Narrationes*, publ. par Jean Baptiste-L'Écuyer ; Paris, 1823, in-4°. — M. Guazzo, *Istoria delle Guerre di Maometto II con la signoria di Venezia, con il rè di Persia, il rè di Napoli Ferdinando, l'assedo di Rhodi* ; Venise, 1823, in-8°. — Langlès, *Lettres*

de Mahomet II, dans les *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. V, p. 668. — De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman* (trad. de M. Dochez), l. XII-XVIII.

**MAHOMET III**, sultan ottoman, fils d'Amurat III, né en 1566, mort le 22 décembre 1603. Il était à Magnésie lorsque son père mourut. Sa mère tint cet événement secret jusqu'à l'arrivée de Mahomet à Constantinople, le 28 janvier 1595. Suivant la coutume barbare des sultans, le nouveau souverain fit étrangler ses dix-neuf frères. Au bout de trois jours, les troupes reçurent la gratification accoutumée de cent trente six bourses de 10,000 ducats chacune ; mais il fallut y ajouter pour les janissaires seuls 660,000 ducats. L'année 1595 fut consacrée aux préparatifs d'une expédition contre l'Autriche. Il se mit en campagne au mois de juin 1596, et arriva le 21 septembre devant la place forte d'Erlau, dont il s'empara après un siège assez court. L'archiduc Maximilien et le prince Sigismond de Transylvanie, arrivés trop tard pour sauver la place, voulurent réparer cette perte par une victoire, et livrèrent bataille dans la plaine de Keresztes près de la Theiss (23 octobre 1596). Le combat dura trois jours, et tourna d'abord à l'avantage des Hongrois et des Allemands, et le sultan songeait à la fuite, lorsqu'une manœuvre hardie du vizir Cicala décida du sort de la journée. Mahomet ne tira pas parti de cette victoire, et revint faire une entrée triomphale à Constantinople. En 1597 l'armée ottomane, commandée par le vizir Satourdgi Mahomet, ne s'empara que de quelques villes de Hongrie, et les deux années suivantes ne donnèrent pas des résultats plus décisifs. Pendant que les Ottomans poursuivaient leur vieille lutte contre les Impériaux, la Porte entretenait des relations amicales avec les autres puissances de l'Europe, même avec la Pologne ; mais diverses révoltes troublèrent la tranquillité intérieure et firent du règne de Mahomet un des plus désastreux de l'histoire turque. A la faveur de ces dissensions intestines, la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie se détachèrent de l'empire. Une tragédie domestique attrista encore plus les derniers temps de Mahomet. Son fils Mahmoud, vaincu d'avoir employé des maléfices pour abréger la vie du sultan, fut mis à mort. Le prince qui châtiait si sévèrement la superstition de Mahmoud périt victime lui-même de sa crédulité. Un derviche lui avait prédit qu'il mourrait dans cinquante-six jours. Le sultan, frappé, périt à la date annoncée. Sous son règne l'empire marcha rapidement vers une décadence dont les causes sont faciles à deviner. « L'esprit d'insubordination qui régnait dans l'armée et la violation manifeste de la plupart des institutions créées par la sage politique ne pouvaient manquer d'affaiblir l'État. Sous les ministères de Cicala et de Djemchid-Haçan, les plus graves désordres s'introduisirent dans les branches de l'administration civile et militaire. La vénalité des charges, l'altération des

monnaies, l'augmentation toujours croissante des impôts se réunirent pour pousser à la ruine de l'État. Cependant on ne peut attribuer au sultan Mahomet III tout le mal qui se fit sous son règne. Ce prince avait des intentions droites : le surnom d'*Adli* (le Juste), dont il signait ses poésies, témoignait du moins de son amour pour la justice. Élevé dans le goût de la littérature par son précepteur Névai et par Névi, l'un des poètes ottomans les plus distingués, il protégea les lettres et les sciences. » (Jouannin, *Turquie*, dans l'*Univers Pittoresque*). N.

De Hammer, *Histoire de l'empire Ottoman*, t. XLII.

**MAHOMET IV**, sultan ottoman, né en 1642, mort en 1691. Son père Ibrahim, déposé et mis à mort par les janissaires, laissait le trône vacant (août 1648). Mahomet y monta à l'âge de six ans et demi sous la tutelle de sa grand-mère, la sultane-validé Keucem, et sous la protection du chef des révoltés, Soufi-Mohammed, devenu grand-vizir. Les auteurs de la révolution ne s'accordèrent pas longtemps, et Soufi-Mohammed fut destitué et peu après étranglé. La sultane Keucem gouverna alors d'une manière absolue, pendant plusieurs années ; mais, prévoyant une rivale dans la mère de Mahomet, la validé Tarkhan, et n'osant pas s'en défaire ouvertement, elle provoqua contre celle-ci une émeute de janissaires. Au milieu de la sédition, des gardes du sérail dévoués à la jeune sultane pénétrèrent jusqu'à Keucem et la tuèrent. Cet événement fut suivi d'une période de troubles et de faiblesse. « L'État, dit Chardin, était gouverné par des femmes et par des eunuques, qui remplissaient les premières charges comme il leur plaisait. Les Turcs demeurent d'accord que la cour ottomane ne fut jamais si corrompue et dans un si étrange dérèglement de conduite. Presque tous les mois on voyait un nouveau grand-vizir, auquel, après quelques jours de ministère, on ôtait la charge et souvent la vie. » Plusieurs grands-vizirs se succédèrent, et les janissaires obtinrent plusieurs fois les têtes des ministres. Cette sanglante anarchie paralysa les forces des Ottomans, qui pouvaient à peine résister à la seule république de Venise. Enfin, la prise des îles de Ténédos, de Lemnos et le blocus de l'Hellespont par les Vénitiens décidèrent un nouveau changement de ministère. Le grand-vizir Mohammed céda sa place à l'habile et prudent Koprili-Mohammed-Pacha qui accepta la direction des affaires que sous la condition de gouverner sans contrôle (1656). Les événements qui suivent appartiennent plutôt à l'histoire de Koprili qu'à celle du sultan. Le nouveau grand-vizir rétablit la tranquillité intérieure de l'empire et lui rendit sa position conquérante. Il sévit rudement contre les janissaires, dont plus de quatre mille furent mis à mort. Le patriarche grec, accusé de trahison, fut pendu. La flotte ottomane, abritée par des batteries établies sur les deux rives de l'Hellespont, livra bataille

aux Vénitiens, et eut l'avantage (17 juillet 1657). La reprise de Ténédos et de Lemnos suivit de près cette victoire. Koprili envahit en 1658 la Transylvanie, qu'il enleva à Rakoczy et donna à Baresay sous la condition de payer un tribut. A peine de retour de Transylvanie, il partit pour l'Asie Mineure, et réprima plus par la ruse et la trahison que par la force la révolte d'Abas-Pacha. Ce facile succès, les victoires, plus honorables, que les armes ottomanes obtinrent en Hongrie et en Russie portèrent au comble l'orgueil du grand-vizir, qui fit périr tous les hauts fonctionnaires dont il redoutait les talents ou la faveur. En mourant (1662), il désigna au sultan son fils Koprili-Ahmed-pacha comme le seul capable de le remplacer. Koprili-Ahmed signala les débuts de son ministère par une expédition en Hongrie (1663). Il remporta la victoire de Gran, s'empara de la place forte de Forgacs, et envoya les hordes tartares dévaster la Silésie et la Moravie. L'année suivante il marcha sur Vienne ; mais il trouva le passage de la Raab défendu par Montecuculli et Coligny, qui commandait six mille Français auxiliaires. Les Ottomans furent vaincus à Saint-Gothard, le 1<sup>er</sup> août 1664, et le grand-vizir conclut à Vasvar un traité qui laissa la Transylvanie sous la suzeraineté de la Porte. Koprili tourna alors toutes ses forces contre Candie, qui capitula (le 27 septembre 1669). Le siège de Candie dura depuis vingt-cinq ans et avait coûté la vie à plus de cent mille Ottomans. Partout les armées ottomanes triomphaient. Kaminiec, Lemberg, presque toute la Gallicie et la Podolie tombèrent au pouvoir du sultan. Tant de succès devaient avoir un terme. Sobieski remporta la victoire de Choczim, rejeta les Turcs au delà du Dniester, et conclut, le 27 octobre 1676, un traité encore avantageux à la Porte, mais qui assurait l'indépendance de la Pologne. Quelques jours après, Koprili-Ahmed mourut, avec la réputation du plus grand ministre qu'ait possédé l'Empire Ottoman. Il eut pour successeur son beau-frère, Cara-Moustapha. Une occasion de reprendre la politique envahissante, interrompue par les traités des dernières années, ne tarda pas à se présenter. La Hongrie, opprimée par les Autrichiens, se révolta en 1677, et le jeune comte Émeric Tekeli, chef des insurgés, demanda, en 1681, des secours au sultan, et offrit de reconnaître la suzeraineté de la Porte. Sa proposition fut acceptée. Le sultan lui conféra le titre de *roi des Kruczes*, et chargea Ibrahim-Pacha, gouverneur de Bude, et Michel Assafy, prince de Transylvanie, de le mettre en possession de la Hongrie. Les hostilités, qui traînèrent d'abord en longueur, prirent en 1683 une allure plus vigoureuse. Cara-Moustapha à la tête d'une armée immense força le passage de la Raab, et mit le siège devant Vienne (juillet 1683). Sur ce siège mémorable, qui fut pour l'Autriche, pour la Hongrie, comme pour l'Empire Ottoman une crise décisive, voy. les

articles CARA-MOUSTAPHA, LÉOPOLD I<sup>er</sup>, SOBIESKI, TEKELI. La défaite de Cara-Moustapha devant Vienne (12 septembre) amena d'autres échecs, que le grand-visir paya de sa vie. Le sultan, qui punissait si sévèrement l'incapacité et le malheur de son ministre, n'était pas en état de réparer les suites du désastre de Vienne. Les événements fâcheux se succédèrent rapidement. Waitzen, Pesth tombèrent au pouvoir des Impériaux en 1684. Bude, le boulevard de l'islamisme, succomba en 1686, et enfin, le 4 août 1687, le duc Charles de Lorraine gagna à Mohacz une victoire décisive. Les Vénitiens, de leur côté, s'emparèrent de tout le Péloponnèse (1685). Tant de désastres excitèrent dans l'armée un mécontentement que Mahomet tâcha de calmer en ordonnant la mort d'un nouveau grand-visir. Les soldats n'acceptèrent pas cette satisfaction, et demandèrent la déchéance du sultan, qui fut déposé, le 8 novembre 1687, et jeté dans une prison, où il mourut, en 1691. Prince faible plutôt que cruel, Mahomet IV n'a laissé guère que le souvenir d'un infatigable chasseur. C'est à peine s'il apparaît dans les événements de son règne, glorieux sous les deux Koprili, désastreux sous les faibles successeurs de ces deux ministres. Il protégea les arts, l'architecture, la musique et même la peinture, malgré les prescriptions rigoureuses du Coran. Il eut pour successeur son frère Soliman III, et laissa sept fils, dont deux, *Mustapha* et *Ahmed*, parvinrent au trône.

N.

De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, LI-LIX. — Devize, *Histoire de Mahomet IV*, déposé en 1687; Amsterdam, 1688, 2 vol. in-12. — Bremandano, *Flora historico de la Guerra mourda por el sultan de los Turcos Mehmet IV contra el augustissimo Leopoldo I*; Madrid, 1684, in-4°. — Jouannin, *Turquie*, dans *l'Univers Pittoresque*.

**MAHOMET ELMAS-PACHA**, grand-visir ottoman, né en Bosnie, vers 1656, mort à la bataille de Zeuta, en Hongrie, le 7 septembre 1697. Le sultan Mahomet IV, l'ayant distingué à cause de sa beauté, le fit élever dans le sérail, où il fut surnommé *Elmas* (le Diamant). Après avoir administré le pachalik de Bosnie sous Achmed II, il fut, en 1695, sous Mustapha II, nommé grand-visir. Il vainquit le général autrichien Frédéric Veterani. Celui-ci étant mort en 1696, Mahomet Elmas eut pour adversaire le fameux prince Eugène. A Sofia le grand-visir eut, dit-on, un songe remarquable, dans lequel il crut boire avec Koprili-Mustafa-Pacha, son brillant prédécesseur dans le vizirat, une tasse de sorbet. « Dieu le sait, s'écria Mahomet Elmas, quand Koprili lui eut présenté la coupe, c'est la coupe du martyr que je suis prédestiné à vider dans cette campagne. » Mahomet avait conçu un excellent plan de campagne, approuvé par Housséin-Pacha Koprili, neveu de l'ancien grand-visir de ce nom, plan qui consistait à diriger les opérations du côté de la Save. Mais l'avis des autres vizirs, jaloux de Mahomet, prévalut, et le grand-visir

dut se diriger malgré lui vers la Theiss. Après quelques succès insignifiants contre les Impériaux, Mahomet arriva près de Zeuta. Le sultan Mustapha, qui accompagnait l'armée, donna à Mahomet l'ordre de passer la Theiss, en vue de l'armée autrichienne, malgré les prévisions du grand-visir, qui prédisait que les Impériaux laisseraient passer une partie de l'armée ottomane, pour en écraser ensuite avec plus de facilité les deux parties ainsi séparées. C'est ce qui arriva en effet, et l'issue de la fameuse bataille de Zeuta fut d'autant plus funeste pour les Turcs, que la perte du sceau impérial, en or, de forme elliptique, et orné du chiffre entrelacé du sultan régnant, sceau que les grands-vizirs portaient suspendu à leur cou, et qui se conserve encore aujourd'hui au trésor impérial de Vienne, semblait aux Turcs un présage sinistre du sort futur de leur monarchie. Quant à Mahomet, on ne sait pas s'il tomba sous les coups des Autrichiens ou sous ceux des janissaires, qui s'étaient révoltés au milieu du désordre de la bataille.

R.

De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*.

**MAHOMET BEN-AHMED-ALCATIE**, surnommé *Liçan ed Dyn* (langue de la religion), vizir et poète arabe, né à Loxa, près de Grenade, en juillet 1313, mort en août 1374, à Fez. Descendant d'une famille originaire de la Syrie qui s'était établie en Espagne, il eut pour père le gouverneur de Grenade. En 1350 il fut nommé vizir du royaume de Grenade, et suivit dans l'exil Mohammed V, son souverain, chassé en 1360, par deux compétiteurs au trône, et entra avec lui à Grenade, en 1363, pour y reprendre son ancienne charge. Plusieurs princes de la dynastie des Médinides, se disputant le trône de Fez, Liçan ed Dyn, qui favorisait Abelaziz, fut forcé de se réfugier à la cour de ce prince, à Fez, par un parti nombreux, qui poussa le sultan de Grenade à favoriser son compétiteur, Aboul-Abbas. Liçan ed Dyn, nommé vizir de Fez par son ami, le sultan Abdeaziz, fut privé de cette charge à la mort de son protecteur. Le nouveau sultan, Aboul-Abbas, ancien rival d'Abdelaziz, le fit même mettre en prison. Ayant reçu dans l'intervalle une ambassade du sultan Mohammed V de Grenade, qui accusait Liçan ed Dyn de trahison envers les deux sultans alliés, Aboul-Abbas fit étrangler son captif. Parmi les quarante-neuf ouvrages de Liçan ed Dyn, dont Casiri a donné la liste complète, et qui traitent de presque toutes les branches des arts et des sciences, les plus importants sont : *Les Rayons de la pleine lune de la dynastie des Beni-Nasser à Grenade*, en manuscrit à l'Escurial; — *Habils de soie brodés*, ou *Chronologie des Khalifes et Rois d'Afrique*, en manuscrit à l'Escurial, n° 1771. Casiri a donné de nombreux extraits de ces deux ouvrages; — *Biographie des hommes illustres nés à Grenade*, manuscrit de l'Escurial; — *Itinéraire à travers l'Espagne*



et l'Afrique; *ibid.* (manusc. de l'Esc. n° 1750 et 1811); — *Collection des lettres officielles aux souverains d'Afrique* (manusc. n° 1820); — *Traité sur l'épidémie qui ravagea Grenade en 1348 et 1349, avec des prescriptions hygiéniques et médicales* (*ibid.*, n° 1780), etc. Un poème de Liçan ed Dyn se trouve parmi les manuscrits du British Museum de Londres, sous le n° 9579, copié avec quelques ouvrages d'autres poètes, par Ahmed ibn-al-Hassan-ibn-Mohammed-al-Warshan Al-Mekoudi Alfasi, qui y a ajouté la biographie de Liçan ed Dyn. Une autre biographie de ce savant, ainsi que celle de sa famille, composées par Ahmed-ben-Mohammed-al-Macry se conserve parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque impériale de Paris.

Ch. REMELIN.

Caslr, *Bibliotheca Arabico-Hispanica*. — Al-Makkari, *Mohammedan Dynasties in Spain*.

**MAHON** (*Paul-Augustin-Olivier*), médecin français, né à Chartres, le 6 avril 1752, mort à Paris, le 16 mars 1801. Son père, qui était médecin, lui fit terminer ses études à Paris, où il fut reçu docteur. Nommé au commencement de la révolution médecin en chef de l'hôpital des vénériens, il fut chargé en 1794 de professer la médecine légale et l'histoire de la médecine à l'école de santé qu'on venait d'organiser et qui prit plus tard le nom d'École de Médecine. Il acquit une grande réputation pour le traitement des maladies syphilitiques, et on le regarde comme ayant renouvé en France l'étude de la médecine légale. On a de lui : *Avis aux grands et aux riches sur la manière dont ils doivent se conduire dans leurs maladies*; Londres et Paris, 1772, in-8°; — *Observations médicales et politiques sur la petite vérole et sur les avantages et les inconvénients d'une inoculation générale*, traduites de l'anglais du docteur W. Black; Paris, 1788, in-12; — *Médecine pratique* de Stoll, traduction nouvelle; Paris, 1801, 4 vol. in-8°; — *Médecine légale et police médicale*, ouvrage posthume avec des notes de M. Fautrel; Paris, 1802, 1807, 3 vol. in-8°; — *Histoire de la Médecine clinique*, ouvrage posthume, avec des additions de Lamour; Paris, 1804, in-8°. Mahon a travaillé à la continuation de l'*Encyclopédie méthodique* et fourni des mémoires au recueil de la Société Médicale d'Émulation.

J. V.

F. G. Boisseau, dans la *Biogr. Médicale*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

**MAHOUDEAU** (*Jean-Mathieu*), mathématicien français, né en BreTAGNE, mort vers 1730. Il fut admis chez les Jésuites, et travailla avec le P. Harlounin, dont il rectifia certains calculs et qu'il surpassa dans la science de la chronologie. Dans sa vieillesse il devint aveugle. On a de lui : *Analyse astronomique de l'hypothèse lunaire du calendrier grégorien*, réponse aux objections de Cassini insérée dans les *Mémoires de Trévoux* (août et septembre 1728), et ré-

futée par Maraldi, dans le même journal (janvier et février 1730). Il avait fait aussi des recueils considérables, parmi lesquels on en cite un sur *La Chronologie traitée et expliquée géométriquement*, qui n'a pas moins de 14 vol. in-4°.

P. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

**MAHUDEL** (*Nicolas*), antiquaire français, né le 21 novembre 1673, à Langres, mort le 7 mars 1747, à Paris. Il fut redévable de sa première éducation au médecin Marjette, dont il adopta en grande partie les opinions singulières. Après avoir fait un séjour de quelques mois au couvent de La Trappe, il se décida à embrasser la carrière de la médecine, fut reçu docteur à Montpellier, et s'établit à Lyon. Vers 1712, il vint à Paris, et y mena une vie très-laborieuse, donnait surtout son temps à l'étude de l'antiquité et des médailles. Il devint en 1716 membre associé de l'Académie des Inscriptions, qui reçut de lui diverses communications sur des points d'histoire et de numismatique; mais il se démit en 1744 de cette place, à cause de l'éclat auquel avait donné lieu son double mariage. Sous la régence il avait passé plusieurs mois à la Bastille, sur la dénonciation de son domestique, qui avait remis au lieutenant de police des lettres que Mahudel écrivait en Espagne. Ce savant possédait une bibliothèque considérable et bien choisie, ainsi qu'une collection de monuments antiques, et des recueils de portraits et d'estampes, qui ont passé dans le Cabinet du Roi. On ne connaît de lui que des écrits archéologiques, entre autres : *Lettre contenant l'explication d'une inscription antique, gravée sur une pierre trouvée à Calahorra*; Trévoux, 1708, in-12; l'inscription concerne un des officiers de Sertorius; — *Observations sur l'usage de quelques monnaies antiques de monnaies romaines découverts à Lyon*; dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, III, 218; — *Dissertation historique sur les Monnaies antiques d'Espagne*; Paris, 1725, in-4°, avec 16 planches et une carte; les recherches de l'auteur sur ces monnaies l'ont amené à reconnaître que les caractères qu'elles présentent, et que l'on regarde comme inconnus, sont ceux de l'ancienne langue d'Espagne; — *Réflexions sur le Caractère et l'Usage des Médailles antiques*, dans les *Mém. Ac. Ins-cr.*, VII, 266; — *Sur les Médailles contorniates*; *ibid.*, V, 284; — *De l'Origine et de l'Usage des Jetons*; *ibid.*, V, 259; — *Origine de la Soie*; *ibid.*, V; il la fait remonter à 455, époque où deux moines apportèrent de Serinde à Constantinople une certaine quantité de bombyces; — *Sur le Lin incombustible*; *ibid.*, IV; — *Lettre au sujet d'une Médaille de Carthage*; Paris, 1741, in-8°, trad. en latin par J. Richter, en 1742; — *Catalogue historique d'un laraire curieux*; Paris, 1746, in-8°; description de son cabinet d'antiquités;

— *Histoire des Médailleurs*, composée à la Bastille et tirée, dit-on, à quatre exemplaires seulement. On attribue encore à Mahudel : *Médailles sur la Régence, avec les tableaux symboliques de Paul Poisson de Bourvalais, premier mallôtier du royaume, et le songe funeste de sa femme; Sipar* (Paris), 1716, in-12. Il a fait des additions et des corrections à l'*Histoire naturelle du Cacao et du Sucre*, par de Chelus; Paris, 1719, in-12; il fut l'éditeur des *Nouvelles Lettres de Gui Patin, tirées du cabinet de Spon*; Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12, et de l'*Utilité des Voyages* de Baudelet de Dairval, Rouen, 1727, 2 vol. in-12, et il a laissé en manuscrit une *Bibliothèque des illustres Langrois*. P. L.—Y.

Jordau, *Voyages Littér.*, 96. — Michault, *Mélanges philosoph.*, I. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Renaudin, *Les Médecins numismatistes*.

\* MAHUL (Alphonse-Jacques), publiciste français, né à Carcassonne (Aude), le 31 juillet 1793. Il fit ses études au lycée de Toulouse, suivit les cours de la faculté de droit de cette ville, et fut reçu avocat à la cour royale de Paris en 1817. M. Barthe, son ami, le fit entrer dans le carbonarisme, et la vente suprême le chargea de correspondre avec les transfuges espagnols. Dénoncé à la police, M. Mahul fut arrêté et conduit à La Force. A sa sortie de prison, il se lia avec les doctrinaires. En juillet 1830, il accueillit avec enthousiasme le mouvement insurrectionnel de Paris et fut nommé membre de la commission qui administra pendant quelques jours le département de l'Aude; puis il vint plus tard à Paris complimenter le roi Louis-Philippe sur son avènement au trône. Après la session de 1830, il fut élu député dans sa ville natale. A la chambre, il se plaça sur les bancs du centre, et défendit la politique de Casimir Périer. Il soutint que la révolution de Juillet ne devait être qu'une révolution politique et non une révolution sociale; que les ministres faisaient bien de repousser tout fonctionnaire qui ne partageait pas leurs opinions; que M. de Villèle était dans les vrais principes du gouvernement représentatif, mais que seulement il en avait un peu abusé; c'est de lui qu'est la phrase alors tant critiquée, « que les fonctionnaires sont la chair de la chair et les os des os du ministère ». Il parla encore en faveur du cumul, prit la défense des fonctionnaires et demanda l'accroissement des prérogatives du pouvoir. Appuyant M. Viennet dans sa dénonciation contre le journal *La Tribune*, il demanda la citation du gérant dans le plus bref délai, et plus tard il soutint la loi présentée par M. Barthe contre la presse. M. Mahul ne fut pas réélu en 1834. Entré au conseil d'État comme maître des requêtes, il fut nommé en 1835 préfet de la Haute-Loire, d'où il passa à la préfecture de Vaucluse, puis à celle de la Haute-Garonne. Il était à Toulouse en 1841, lorsque

éclata une insurrection à l'occasion du recensement général des propriétés ordonné par le ministre des finances. Après avoir essayé de résister à l'émeute, M. Mahul abandonna son poste. Révoqué à la suite de ces événements, il resta dans la retraite jusqu'en 1846. A cette époque il fut réélu député à Carcassonne. La révolution de février 1848 le rendit à la retraite, qu'il employa à des études historiques. On a de lui : *Dissertation sur Macrobe*; Paris, 1817, in-8°; — *Notice sur quelques articles négligés dans tous les Dictionnaires historiques*; Paris, 1818, in-8°; — *Le Curé de Village*; Paris, 1819, in-12; ouvrage destiné à l'instruction populaire; — *Notice historique et bibliographique des journaux et ouvrages périodiques publiés en 1818*; Paris, 1819, in-8°; — *Histoire de la loi des élections et des projets de gouvernement*; Paris, 1820, in-8°; — *Tactique électorale à l'usage de l'opposition*; Paris, 1821, 1822, in-8°; 3<sup>e</sup> éditions, sous le titre d'*Instructions électorales à l'usage des Français constitutionnels*; Paris, 1824, in-8°; — *Annuaire nécrologique, ou supplément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques*, années 1820 à 1825; Paris, 1821-1826, 6 vol. in-8°, avec un septième volume sous le titre d'*Annales Biographiques*, 1827 : cet ouvrage est précieux par les renseignements qu'il contient; la bibliographie surtout est complète; — *Notice biographique sur D. A.-J. Llorente*; Paris, 1823, in-8°; — *Explications de M. Mahul, ex-préfet de la Haute-Garonne, sur les derniers événements de Toulouse*; 1841, in-4°; — *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, vol. 1<sup>er</sup>, 1857, in-4° : mentionné honorablement par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au concours des ouvrages relatifs aux antiquités de la France en 1858. M. Mahul a été l'éditeur de l'*Influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution de France*, par J.-J. Monnier, avec un avertissement et des notes; Paris, 1822, in-8°. Il a donné une traduction des *Œuvres complètes de Macrobe*, qui fait partie du XXI<sup>e</sup> volume de la *Collection des Auteurs Latins*, publiée sous la direction de M. Nisard.

L. LOUVET.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 1<sup>re</sup> partie, p. 32. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

MAI (1) (Alison du), maîtresse de Char-

(1) Les documents authentiques l'appellent Aulison May. Dom Calmet écrit son nom *Dermay et d'Ermay*. La forme moderne du *Mai*, qui a prévalu, nous paraît la meilleure. Au premier mai, les *valentins* (amoureux) avaient coutume de planter devant la demeure de leur valentine un arbre vert, qui s'appelait un *mai*. Du *Mai* paraît être un surnom personnel tiré de cette origine.

les I<sup>er</sup> (ou Charles II), duc de Lorraine, née vers 1400, morte après 1431. Alison vit le jour dans les classes les plus obscures de la société. Un acte authentique, qui nous est resté, atteste qu'elle était la bâtarde d'un prêtre : opprobre le plus bas que l'opinion connût, au moyen âge, en matière généalogique. Mais elle était douée d'une beauté remarquable et d'une intelligence peu commune. Vers 1420 elle devint la favorite du duc de Lorraine, alors âgé de soixante-sept ans, et prit sur lui un ascendant qui bientôt ne connut plus de bornes. Cette conduite, affichée avec scandale, excita l'indignation populaire. En 1428, Jeanne Darc, avant que de partir pour la France, se rendit auprès du duc de Lorraine, et le pressa vainement de rendre ses bonnes grâces à Marguerite de Bavière, sa femme. D'après un historien moderne, M. Michelet, Alison aurait été l'instrument d'Yolande d'Aragon, qui avait marié son fils, René d'Anjou, à Isabelle de Lorraine, fille et héritière du duc Charles. Ce dernier, par son testament, écrit en 1425, légua à Alison du Mai, puis, à défaut de celle-ci, à ses sœurs, bâtardes comme elle, un manoir sis à Nancy, avec ses dépendances et tous les biens meubles qu'il renfermait. Alison du Mai, par un contrat en date du 24 mars 1428, avait acheté pour le prix de 164 livres messines une prébende, c'est-à-dire une retraite viagère, avec la satisfaction assurée de tous ses besoins matériels, au sein de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz. Le duc mourut en 1431. Aussitôt cet événement connu, une émeute populaire éclata contre la favorite. Elle fut, d'après certains témoignages, « remise en son premier état ». Revêtue d'humbles vêtements, on la jeta dans une charrette, d'autres disent sur un âne, la queue placée dans ses mains. On la promena ainsi en dérision par les carrefours de Nancy, couverte de boue et des outrages que lui adressait la multitude. Sa vie fut épargnée, ajoutent ces témoignages, par un reste de respect pour l'autorité du duc. Alison du Mai mourut peu de temps après, dans une retraite obscure. Les cinq enfants qu'elle avait donnés à Charles de Lorraine (trois fils et deux filles) reçurent une éducation choisie. Cette postérité devint la souche de plusieurs grandes familles qui étaient réputées parmi les plus nobles de la province.

A. V—V.

Baleicourt (Hugo de), *Traité de Porigine et la généalogie de la Maison de Lorraine*; Berlin, 1711, in-8°. — D. Calmet, *Hist. De Lorraine*. — Tricaud, *Hist. des Dauphins Français*, 76 et suiv. — Michelet, *Hist. de France*, V, 27.

MAÏ (*Angelo*), célèbre philologue italien, né le 7 mars 1782, à Schilpario (province de Bergame), mort à Castel-Gandolfo, dans la nuit du 8 au 9 septembre 1854. Après avoir été élevé à séminaire de Bergame, il entra en 1797 dans la Compagnie de Jésus, et fut envoyé en 1804 à Naples pour y professer les humanités. Lors de l'occupation française, il se rendit auprès de l'évêque Lambruschini, à Orvieto, et s'y fortifia

dans l'étude des langues anciennes et surtout de la paléographie, science dans laquelle il ne tarda pas à surpasser ses maîtres. Après avoir été forcé d'obéir à un décret impérial qui enjoignait à chaque Italien de résider dans son lieu natal, il obtint, par l'intermédiaire du P. Mozzi, son premier maître, un emploi d'écrivain pour les langues orientales à la bibliothèque Ambrosienne de Milan. Dans ce dépôt, si riche en manuscrits précieux, il s'appliqua, avec une infatigable patience, à examiner ces parchemins, appelés *palimpsestes*, que les copistes du moyen âge avaient plus ou moins complètement effacés pour transcrire, dans l'entre-ligne, des traités relatifs aux matières ecclésiastiques. En quelques années, il réussit à mettre au jour une foule d'ouvrages anciens en tout ou partie inédits. En voici la liste : *M. T. Ciceronis trium orationum, pro Scauro, pro Tullio, pro Flacco, partes ineditæ, cum antiquo scholiaste item inedito ad orationem pro Scauro*; Milan, 1814, in-8°. Ce manuscrit, originairement ployé in-4°, contenait les poésies de Sedulius, prêtre du cinquième siècle. Ciaconius Pedianus, habile grammairien de Padoue et ami intime de Virgile et Tite Live, paraît être l'auteur des scolies; — *M. T. Ciceronis trium orationum in Clodium et Curionem, de ære alieno Milonis, de rege Alexandrino fragmenta inedita, item ad tres prædictas orationes et ad alias Tullianas quatuor editas, Commentarius antiquus ineditus qui videtur Asconii Pediani*; Milan, 1814, in-8° : écrits retrouvés sur un manuscrit qui contenait la traduction latine des actes du quatrième concile général de Calcédoine; — *M. Cornelii Frontonis Opera inedita, cum Epistolis item ineditis, Antonii Pii, Marci Aurelii, Lucii Veri et Appiani, necnon aliorum veterum fragmentis*; Milan, 1815, 2 vol. in-8°; extrait d'un palimpseste provenant de l'ancienne bibliothèque abbatiale de Bobbio. Une nouvelle édition a paru à Rome en 1823, in-8°, augmentée de plus de cent lettres des mêmes personnages, retrouvées par Mai dans les manuscrits de la bibliothèque du Vatican; — *Quinti Aurelii Symmachi, VIII orationum ineditarum partes, cum veterè anonymi oratoris fragmento et Pliniani panegyrici variis aliquot lectionibus*; Milan, 1815, in-8°; — *Marci Accii Plauti fragmenta inedita, item ad F. Terentium commentationes et picturæ ineditæ*; Milan, 1815, in-4° et in-8°. Le palimpseste qui fournit ces fragments contient une partie de la traduction latine de l'ancien Testament, apparemment du septième siècle : elle est écrite sur un manuscrit de seize comédies de Plaute, déjà connues et d'un fragment de deux feuilles d'une pièce perdue de ce même écrivain, intitulée : *Vidularia* (La Valise); — *Isæi oratio de hereditate Cleonymi, nunc primum duplo auctior, græce cum latina editoris interpretatione*, avec plusieurs

leçons différentes du discours d'Isée *De Menecis hæreditate*; Milan, 1815, in-8° et in-4°; — *Themistii philosophi Oratio hæctenus inedita in eos a quibus ob præfecturam suspectam fuerat vituperatus, græcè cum latina editoris interpretatione*; Milan, 1816, in-8°; ce volume contient en outre *Themistii præmium ineditum orationi funebri in patrem*; — *Dyonisii Halicarnassæ Antiquitatum Romanarum pars hæctenus desiderata, nempe libri postremi novem*, en grec, avec la traduction par Maï, qui y a joint une dissertation préliminaire, des notes et quelques appendices; Milan, 1816, in-4°. A peine eut-il été publié que Ciampi, Leopardi, Visconti et Struve prouvèrent que ce prétendu abrégé de Denys d'Halicarnasse n'était autre chose que des extraits pris du grand ouvrage, comme ceux que l'on connaissait déjà. En 1828, Maï lui-même partagea cet avis, et réimprima, dans le tome XI de sa grande collection in-4°, ces extraits, tirés probablement des *Excerpta de Sententiis*, que Constantin Porphyrogénète avait fait recueillir. A cette époque, un manuscrit du Vatican lui fournit encore plusieurs fragments nouveaux; — *Philonis Judæi De Virtute ejusque partibus; præponitur dissertatio cum descriptione librorum aliquot incognitorum Philonis, cumque partibus nonnullis chronici inediti Eusebii Pamphili, et aliorum operum notitia e codicibus armeniis petita*; Milan, 1816, in-8°. On a trouvé plus tard que dans le titre du manuscrit l'ouvrage *De Virtute* avait été faussement attribué à Philon, et que le même ouvrage était déjà publié, d'après un autre manuscrit, comme une production de Georges Gémistè ou Pléthon, l'un des derniers écrivains byzantins; — *Porphyrii philosophi Ad Marcellam [conjugem], etc.; accedit ejusdem Porphyrii poeticum fragmentum, tum denique græcum Scholion ad Basilicorum libri XLV, titulum VI de Armeniis*; Milan, 1816, in-8°. L'éditeur y ajouta une ample notice sur la chronique eusébiennè, dont il avait déjà donné diverses parties; — *Sibyllæ Libri XIV; additur sextus liber et pars octavi cum multa vocum et versuum varietate*; Milan, 1817, in-8°; — *Itinerarium Alexandri, ad Constantium Augustum, Constantini Magni filium*; Milan, 1817, in-8°; — *Julii Valerii De rebus gestis Alexandri Macedonis Libri tres, translati ex Æsopo græco*; Milan, 1817, in-8°; — *Philonis Judæi De Cophini festo et de colendis parentibus, cum brevi scripto de Jona*; Milan, 1818, in-8°; — *M. T. Ciceronis VI orationum partium ineditarum editio altera, emendata atque aucta centum circiter locis, cum descriptione Tullianorum codicum CXLIX, etc.*; Milan, 1817, in-8°; — *Virgilii Maronis Interpres veteres: Asper Cornutus, Haterianus, Longus, Nisus, Probus, Scaurus, Sulpicius et anonymus*; Milan,

1818, in-8°, palimpseste découvert à Vérone; — *Eusebii Pamphili Chronicorum Canonum Lib. II*; Milan, 1818, in-4°: cet ouvrage, dont le premier livre était perdu, est une traduction latine faite par le docteur Jean Zohrab, d'après un manuscrit arménien découvert en 1792 à Constantinople; — *Dydimi Alexandri Marorum et lignorum quorumvis Mensuræ græcè et latine*; Milan, 1819, in-8°; — *Iliadis Fragmenta antiquissima, item scholia vetera ad Odysseam*; Milan, 1819, in-fol., avec 58 pl. Les peintures paraissent être du cinquième ou sixième siècle de notre ère. Maï découvrit encore à cette époque deux fragments de la Bible de l'évêque Ulphilas.

En quelques années, le nom de Maï avait acquis une immense célébrité. Tous les savants avaient les yeux fixés sur l'infatigable investigateur de la bibliothèque Ambrosienne. En 1819, l'emploi de premier bibliothécaire de la Vaticane étant devenu vacant, les cardinaux Litta et Consalvi s'unirent pour y faire appeler Maï. Continuant ses recherches avec le même succès, il découvrit à Rome de nouveaux fragments d'ouvrages latins publiés sous le titre : *Juris civilis antejustiniani Reliquiæ ineditæ; Symmachi IX Orationum partes; C. Julii Victoris Ars rhetorica; L. Cæcili Minutiani Apulei III libr. Fragmenta de Orthographia*; Rome, 1823, in-8°; réimpr. la même année : *Vaticana Juris Romani Fragmenta*; Paris, in-8°. La découverte qui fit le plus de sensation en Europe, fut celle des six livres *De la République* de Cicéron perdus, depuis le douzième siècle. Maï conjecture que le manuscrit trouvé par lui ne comprend à peu près que la quatrième partie du texte entier. Il crut avoir rempli les lacunes des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> livres au moyen de fragments nombreux que nous en possédons, et surtout du *Songe de Scipion*. D'après la forme des caractères du manuscrit, il le faisait remonter à l'époque des derniers Césars; l'ouvrage qu'on avait écrit dessus est un *Commentaire* de saint Augustin sur les psaumes, copié au neuvième siècle, au plus tard. Ce palimpseste appartenait jadis au monastère de Saint-Colomban, à Bobbio, et avait été probablement transporté au Vatican avant le pontificat de Paul V, au dix-septième siècle. Maï publia cette œuvre importante avec des notes exégétiques et historiques; *M. Tullii Ciceronis De Republica quæ supersunt*; Rome, 1822, in-8°; réimpr. par les soins de Renouard, Paris, 1825, in-8°. A peine eut-elle paru qu'elle fut traduite dans presque toutes les langues. Parmi les travaux plus récents de Maï, qui ne furent pas moins remarquables, nous citerons : *Catalogo de' papiri egiziani della bibl. Vaticana*; Rome, 1825, gr. in-4° pl., trad. d'après Champollion jeune; — *Scriptorum veterum nova Collectio, e Vaticanis codd. edita*; Rome, 1825-1833, 10 vol. in-4°; — *Classicorum Auctorum Collectio, e Vaticanis*

*codd. edita* ; Rome, 1828-1838, 10 vol. in-8° ; — *Spicilegium Romanum* ; Rome, 1839-1844, 10 vol. in-8° ; — *Patrum nova Bibliotheca*, Rome, 1852-1853, 6 vol. in-4°, qui contient un grand nombre de morceaux inédits, des saints Augustin, Cyrille d'Alexandrie, Grégoire de Nyse, Jean Chrysostome, Nicéphore, Athanase, etc. (1).

Les immenses travaux de Maï lui valurent une renommée européenne ; tous les grands corps savants se disputèrent l'honneur de le compter parmi leurs membres ; l'Angleterre lui décerna une médaille d'or avec cette épigraphe : *Angelo Maïo, palimpsestorum inventori atque restauratori*, et l'Institut l'admit en 1842 comme associé étranger. Les honneurs de tous genres ne lui manquèrent pas dans sa patrie. Nommé successivement chanoine du Vatican (1822), prélat romain, secrétaire de la congrégation de la Propagande (1833), il fut élevé, le 12 février 1838, à la dignité de cardinal. Après avoir remplacé B. Pacca dans les fonctions de préfet de la congrégation pour la correction des livres de l'Église orientale (1844), il devint préfet de la congrégation du concile, et, en 1853, bibliothécaire de l'Église romaine. Retiré à Castelgandolfo, près d'Albano, Angelo Maï y mourut, d'une inflammation d'entrailles, à l'âge de soixante-douze ans. Il légua par testament tout ce qu'il possédait aux pauvres de son village.

H. FISQUET (de Montpellier).

*Diarie di Roma*, 1854. — *Journal des Savants*, passim. — *Notizie*, 1819-1858. — Rabbe, *Biogr. univ. des Contemp.* — On. Leroy, dans *l'Univers* du 17 septembre 1854.

MAÏ. Voy. MAY.

MAÏA (G. DE). Voy. GONÇALVEZ.

MAIANO. Voy. MAJANO.

MAICHIN (Armand), sieur de MAISONNEUVE, historien français, né en 1617, à Saint-Jean d'Angély, mort en 1705. Fils d'un médecin, il étudia chez les Bénédictins de sa ville natale, et devint lieutenant particulier de la sénéchaussée de Saintonge. On a de lui : *Commentaire sur la Coutume de Saint-Jean d'Angély* ; Saint-Jean d'Angély, 1660, et *Saintes*, 1708, in-4° ; —

*Summa Juris civilis*, 1654 ; il n'est pas certain que cet ouvrage soit de lui ; — *Histoire de Saintonge, Poitou, Aunis et Angoumois, avec notes sur l'état de la religion et sur l'origine des plus illustres familles de l'Europe* ; Saint-Jean d'Angély, 1671, in-fol. ; le style en est diffus et on y trouve beaucoup de merveilleux ; — *Théologie payenne*, 2 vol. in-8°. P.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*. — Guyonnet Merville, *Recherches topogr. et hist.*, 134. — Rainguet, *Biogr. Saintongaise*.

MAIDALCHINI. Voy. MALDACHINI.

MAIDSTONE (Richard DE), fameux théologien anglais, né à Maidstone, dans le Kent, mort le 1<sup>er</sup> juin 1396, au couvent d'Ailesford. Après avoir fait ses études au collège de Merton, à Oxford, où il fut invité à professer la théologie, il fit profession dans l'ordre des Carmes, et devint le confesseur du duc de Lancastre, qui l'honora de toute sa confiance. Doué d'un grand talent oratoire, il s'appliqua surtout à combattre l'hérésie de Wiclef. Versé dans la théologie, la philosophie et les mathématiques, il écrivit un grand nombre d'ouvrages, conservés en manuscrit dans les principales bibliothèques d'Angleterre. Le seul qui paraisse avoir été imprimé est un recueil : *Sermones dominicales intitulati Dorni secure* ; Lyon, 1494, in-4° ; Paris, 1520, in-4°. On a encore de lui des Commentaires sur le Cantique des Cantiques et sur les Psaumes de la Pénitence ; un abrégé de la *Cité de Dieu* de saint Augustin ; — *Super concordia regis Richardi et civium Londinensium*, poème en l'honneur de Richard II ; des traités de controverse, etc. K.

*Biblioth. Carmelitana*, II.

MAIER (Michel), alchimiste allemand, né à Rendsbourg, en 1668, mort à Magdebourg, en 1622. Reçu en 1597 docteur en médecine à Rostock, quelques années plus tard il devint médecin de l'empereur Rodolphe II, qui lui donna le titre de comte palatin. Après la mort de Rodolphe, il passa au service du landgrave de Hesse ; en 1620 il alla s'établir à Magdebourg. Parmi ses nombreux ouvrages, devenus très-rares, nous citerons : *Arcana arcanissima, hoc est hieroglyphica ægyptio-græca*, etc. ; Londres, 1614, in-4° ; — *Luxus serius, quo Hermes seu Mercurius rex mundanorum omnium sub homine existentium post longam disceptationem in concilio octovirali habitum judicatus est* ; Oppenheim, 1616 et 1619, in-4° ; Francfort, 1617, in-4° ; traduit en allemand, Francfort, 1625, in-8° ; — *De circulo physico quadrato, hoc est auro ejusque virtute medicinali sub duro cortice instar nuclei latente an et qualis inde petenda sit* ; Francfort, 1616, in-4° ; — *Examen furorum pseudo-chymicorum et in gratiam veritatis amantium succincte refutatorum* ; Francfort, 1617, in-4° ; — *Symbola aureæ mensæ, XII nationum, hoc est heroum XII selectorum totius chemicæ, usu,*

(1) A ces nombreuses publications, il faut ajouter : *Vetus et Novum Testamentum ex antiquissimo codice Vaticaniano ed.* Ang. Maius ; Rome, 1858, 5 vol. in-4°. Le *Codex Vaticanus* contient la copie la plus ancienne de la version des Septante, et le texte le plus ancien du *Nouveau Testament*. Maï se chargea de le publier, à la demande du pape Léon XII, vers 1828. L'édition, prêtée dès 1838, fut retardée à cause des innombrables fautes que l'on y découvrit et peut-être aussi par quelques obstacles du côté de la cour pontificale ; elle n'a paru qu'après la mort de Maï, par les soins du père Vercellone, procureur général des Barnabites, assisté du professeur Spezi, sous-conservateur des manuscrits grecs au Vatican. Cette publication est importante, à bien que Maï ait en la tort grave de ne pas reproduire fidèlement le manuscrit du Vatican et de prendre pour base de son travail un exemplaire de l'édition sixtine, se contentant d'indiquer en marge les variantes du *Codex Vaticanus* ; encore ces variantes ont-elles été recueillies avec peu de soin, ce qui diminue beaucoup la valeur de cette édition. Z.

*sapientia et auctoritate, parium argumenta*; Francfort, 1617, in-4°; — *Viatorium, sive tractatus de montibus planetarum VII seu metallorum*; Oppenheim, 1618, in-4°; Rouen, 1651, in-4°; *Emblemata nova chymica*; Oppenheim, 1618, in-4°; — *Verum inventum, hoc est Germaniæ munera ab ipso primitus reperta*; Francfort, 1619, in-8°; — *Septimana Philosophica, qua ænigmata a Salomone regina Saba et Hyrami sibi invicem proponuntur et enodantur*; Francfort, 1620, in-4°; — *Ulysses, seu sapientia tanquam cælestis scintilla beatitudinis*; Francfort, 1624, in-8°; — *Encomium Mercurii, Encomium Anseris et Oratio Bombycis*, dans l'*Amphitheatrum* de Dornan; plusieurs écrits sur les Rose-Croix; — *Atalanta fugiens, hoc est emblemata nova de secretis naturæ chymica*; Oppenheim, 1618, in-4°; réimprimé sous le titre de : *Secretioris naturæ secretorum Scrutinium chymicum*; Francfort, 1687, in-4°; traduit en allemand, Francfort, 1688, in-8°; c'est le plus recherché des ouvrages de Maier; — *Themis aurea, hoc est de legibus fraternitatis Rosæ crucis*; Francfort, 1618, in-8°; — *Secreta naturæ chymica, nova subtili methodo indagata*; Francfort, 1687, in-4°; — *Museum Chymicum*; Francfort, 1708, in-4° O.

Moller, *Cimbria literata*, t. I, p. 376. — Elog, *Diction. de Medecine*. — Lenglet Dufresnoy, *Biblioth. Hermétique*. — Hoefcr, *Histoire de la Chimie*.

**MAIER** (Marc), archéologue allemand, mort au commencement du dix-huitième siècle. Après avoir passé plusieurs années en Italie, il se fixa, vers 1696, comme libraire à Lyon. On a de lui : *Il regno di Napoli e di Calabria descritto con medaglie*; Lyon, 1717, in-fol.; Rome, 1723, in-fol.; — Maier a aussi donné une édition corrigée et augmentée de la *Scitia descritta con medaglie* de Paruta; Lyon, 1697, in-fol. O.

Bandurini, *Biblioth. Numaria*.

**MAIER**. Voy. MAYER et MEYER.

**MAÏEUL** (Saint), abbé de Cluni, né, suivant la tradition, à Avignon vers 906, mort dans le monastère de Souvigni, près Moulins, le 11 mai 994. Son père, Folcherius, était, dit-on, un des personnages les plus considérables de la province. Ayant quitté son pays natal après une invasion de Sarrasins, Maïeul se rendit à Mâcon, et y devint chanoine de la cathédrale. Plus tard, on le vit à Lyon, où il étudia sous la discipline du célèbre Antoine, abbé de l'Île-Barbe. Il revint ensuite à Mâcon, où il fut fait archidiacre. On raconte que peu de temps après, la province de Besançon ayant perdu son évêque métropolitain, Maïeul fut vivement sollicité de revêtir le pallium, laissé vacant, mais qu'il le refusa, et que pour montrer d'une manière plus éclatante encore tout son dédain pour les dignités de l'Église séculière, il prit l'habit monastique à l'abbaye de Cluni, en 942 (1). A Cluni Maïeul rem-

plit successivement les fonctions de bibliothécaire et de coadjuteur. C'est en 948, suivant les auteurs du *Gallia Christiana*, que l'abbé Aimar, chargé d'ans et privé de la vue, associa Maïeul aux fonctions abbatiales, et en 961 qu'il résigna toute l'administration du monastère entre ses mains. Maïeul fut un des grands réformateurs de l'ordre monastique. Il ne se contenta pas de rétablir à Cluni la plus sévère discipline : appelé tour à tour à Marmoutiers, à Saint-Germain d'Auxerre, à Saint-Benigne de Dijon, à Saint-Maur-des-Fossés, etc., il fit revivre dans ces diverses maisons les anciennes pratiques. Peu d'abbés au dixième siècle ont joui d'une aussi grande renommée. Othon 1<sup>er</sup> l'ayant appelé près de lui le fit l'intermédiaire de toutes ses grâces, et lui confia la police de tous les monastères qui relevaient de l'Empire, tant en Italie qu'en Germanie. On raconte même qu'à la mort du pape Donus II, en 974, Othon II supplia Maïeul d'accepter la tiare, mais qu'il ne put vaincre son obstination à la refuser. Quelques années avant de mourir, en 990, Maïeul, appelé souvent hors de son monastère, admit saint Odilon au partage de son gouvernement. Le roi Hugues honora ses funérailles de sa présence.

B. H.

Syrus, *Vita S. Maioli*. — *Gallia Christiana*, IV, col. 1127. — *Hist. Littér. de la France*, VI, 498. — *Bolland.*, XIII, 657. — Mabillon, *Act. Sanct. ord. S. Ben.*, sæc. V, p. 670.

**MAIGNAN** (Emmanuel), physicien et théologien français, né à Toulouse, le 17 juillet 1601, mort dans la même ville, le 29 octobre 1676. Il entra à dix-huit ans dans l'ordre des Minimes, et, au bout de quelques années, il fut chargé de l'enseignement des novices. De 1636 à 1650, il vécut à Rome, et y professa les mathématiques, au couvent de la Trinité-du-Mont. C'est là qu'il écrivit un traité de gnomonique assez remarquable, et que mentionne Montucla, sous ce titre : *Perspectiva horaria, sive de horologiographia, tum theoretica, tum practica, libri IV*; Rome, 1648, in-fol. De retour en France, il publia *Cursus philosophicus*, 1<sup>re</sup> édition, Toulouse, 1652, 4 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édition, Lyon, 1673, in-fol. Ses autres ouvrages traitent de questions théologiques : ce sont *Sacra philosophia entis supernaturalis*; Lyon, 1<sup>er</sup> vol. 1662; 2<sup>e</sup> vol. 1672, in-fol., où il cherche à concilier les opinions des thomistes avec celles de leurs adversaires, et *Dissertatio theologica de usu licito pecuniæ*; Lyon, 1673, in-12, livre qui incurra la censure de plusieurs évêques, parce que l'auteur soutenait que le prêt à intérêt n'est pas interdit par les canons de l'Église. E. M.

hiérarchie de l'Église était constituée, et l'on ne voit plus guère à cette époque, sur la présomption d'un mérite encore mal établi, un jeune archidiacre devenir subitement archevêque. D'ailleurs, Geoffroy paraît avoir occupé le siège de Besançon de 932 à 951; ce siège n'était donc pas vide vers 942. Ne croyons pas sans d'autres preuves à la postulation de Maïeul par le clergé de Besançon.

(1) Cette anecdote est certes édifante; mais elle n'est pas vraisemblable. Vers le milieu du dixième siècle, la

Saguens, *De Vita, moribus et scriptis E. Maignani*; Toulouse, 1697, in-4°; et *Philosophia Maignani Scholastica*; Toulouse, 1703, in-4°. — *Projet pour l'histoire du P. Maignan*, etc., par le P. H. P., de l'ordre des Minimes; Toulouse, 1703, in-12. — Nicéron, *Mémoires*, XXXI.

\* MAIGNE (*Julien-Louis*), homme politique français, né en 1816. Répétiteur avant 1848, il prit part à la révolution de février, et fut envoyé par le gouvernement provisoire à Brioude, comme sous-commissaire de la république. Après les journées de juin, il revint à Paris, et fit partie du comité démocratique socialiste des écoles, et s'attacha à la rédaction d'un journal mensuel *Le Défenseur du Peuple*. Il assista aux divers banquets socialistes, et y prononça des discours ardents. Élu par le département de la Haute-Loire à l'Assemblée législative, le 13 mai 1849, il signa l'acte d'accusation du pouvoir exécutif, et fit partie des représentants qui se rendirent au Conservatoire des Arts et Métiers, le 13 juin. Arrêté le même jour, et mis en accusation pour complot et attentat à la sûreté de l'État, il fut condamné à la déportation par la haute cour de Versailles, et déclaré déchu de son mandat le 8 février 1850. Transféré à Doullens, puis à Belle-Isle, puis en Corse, il a été compris dans l'amnistie générale du 15 août 1859, et s'est retiré à Genève.

Son frère, *Francisque MAIGNE*, élu à sa place, le 10 mars 1850, vota comme lui avec le parti le plus avancé de l'Assemblée législative, et fut expulsé par le décret du 9 janvier 1852.

L. L.—T.

<sup>1</sup> *Biogr. des Sept cent cinquante Représ. à l'Ass. législative.* — *Moniteur*, 1848-1852.

MAIGNELAIS (*Antoinette DE*), maîtresse de Charles VII, roi de France, et de François II, duc de Bretagne, née vers 1420, morte vers 1474. Fille de Raoul II de Maignelais, capitaine picard, elle était cousine d'Agnès Sorel, qui l'introduisit à la cour. Elle devint sa rivale, et la supplanta. Après la mort d'Agnès Sorel (1450), la faveur d'Antoinette éclata, pour ainsi dire, comme un résultat préparé. Le roi lui fit épouser, au mois d'octobre 1450, André de Villequier, vieux gentilhomme qui le servait depuis l'enfance et qu'il combla de faveurs. Les deux époux reçurent, entre autres, le château de La Guerche, *petite maison* qui servait d'asile au roi pour ses plaisirs et qu'il avait acquise depuis quelques années, sous le nom d'un de ses courtisans nommé *Chamber* (1). La nouvelle favorite se servit uniquement de son crédit pour satisfaire de basses préoccupations. Ce fut ainsi qu'elle s'enrichit des dépouilles de Jacques Cœur et d'un autre condamné, beaucoup moins digne d'intérêt, nommé Louis des Courcelles. Devenue veuve en 1454, elle fit de sa position une véritable charge de cour, dont elle se réservait surtout les profits et la surintendance. Elle entretenait pour les plaisirs du roi une sorte de harem, peuplé de

beautés choisies par elle parmi les plus belles filles du royaume (1). Lorsque le dauphin s'enfuit en 1456, il prétextait la honte de ces désordres pour justifier sa conduite. Cependant il noua des intelligences secrètes avec la favorite. La chronique Martiniene contient une lettre fort curieuse, écrite en 1461 par Louis à Mme de Villequier, et d'où il paraît résulter que cette dame trahissait le roi et se livrait à des intrigues politiques en faveur du prince révolté.

Le 28 février 1459, François II, devenu duc de Bretagne, vint faire hommage au château de Monthazon, entre les mains du roi de France. Cette circonstance paraît avoir été l'occasion d'une liaison amoureuse, qui s'établit entre la dame de Villequier et le jeune duc. Deux ans après, cette liaison était complète. En 1461 Antoinette possédait la terre de Cholet, où François II venait souvent la visiter et faisait célébrer en sa présence des joutes de chevaliers et autres divertissements. Vers le mois de juillet 1461, la lettre du dauphin, interceptée par le comte du Maine, fut mise sous les yeux du roi. Charles VII, profondément troublé de cette révélation, se vit enveloppé dans un inextricable réseau de perfidies intimes. N'ayant pas autour de lui une seule main qui ne fût suspecte, persuadé que chacun de ses serviteurs voulait en finir avec lui par le poison, il s'abstint volontairement de toute nourriture et mourut le 22 juillet de la même année. Antoinette alors s'abandonna tout entière au duc de Bretagne. L'ascendant qu'elle exerça sur ce prince, qui était d'un esprit faible, fut absolu. Bientôt elle éclipsa par son luxe, par la faveur et la passion que le duc lui témoignait, jusqu'à la duchesse de Bretagne. Au rapport des historiens du pays, cette princesse mourut jeune encore (2), de la douleur que lui causa la préférence accordée à cette indigne rivale. Antoinette réussit même à s'acquérir une sorte de popularité. Lorsque, en 1465, François II s'engagea dans la *Ligue du bien public*, elle fit porter à la monnaie de Bretagne toute sa vaisselle, pour être convertie en espèces. En 1467, les hostilités s'étant rallumées en Normandie, elle s'associa plus vivement encore à ce mouvement. Louis XI, qui l'avait ménagée jusque là, ne garda plus aucune mesure, et frappa de confiscation les terres de Saint-Sauveur, La Guerche, Estableau, Montrésor et Cholet, que possédait la dame de Villequier. Il en fit don à Tanneguy Duchâtel, qui abandonna le duc de Bretagne pour passer au service de France. Antoinette plaidait en 1474 à l'échiquier de Normandie; mais elle n'existait plus en 1478. De son époux, André de Villequier, elle avait eu deux fils, qui continuèrent sa postérité. Cette famille s'éteignit,

(1) On peut lire dans les mémoires de Jacques du Clercq l'histoire touchante de Blanche de Rebrève, jeune fille de dix-huit ans, qui malgré sa résistance fut amenée à la cour, et devint favorite du roi.

(2) En 1469.

(1) *Voy.* ce nom, t. IX, colonne 883.

au dix-septième siècle, par une fille, qui porta en dot cet héritage dans la maison d'Aumont. Antoinette eut, en outre, de François II, duc de Bretagne, cinq enfants naturels, trois fils et deux filles. L'aîné, François, fut créé, en 1480, premier baron de Bretagne. Il épousa Madeleine de Brosse ou de Bretagne, et devint la tige d'une branche cadette et légitime de Bretagne, connue sous le nom de *barons d'Avaugeois*. A. V.—V.

*Direction générale des archives*, J. 475, n° 99. KK n° 55, 1° vijxx. — *Manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris*: Dom Grenier, *Picardie*, tome CCX, paquet 24, fol. 13, verso. Ms. Béthune 842 (*Aides de Saintonge*). Dom Housseau, *Touraine*, n° 5773, 5777, 5825, etc. — *Imprimés*: Anselme. *Hist. généalog.*, VIII, 540. — *Chroniques martiniennes*, 1° ccclj et suiv. Jacques du Clercq (éd. du Panthéon), p. 90, 93, 175. La Roque, *Hist. de la Maison d'Harcourt*; 1662, in-fol. *Histoire de Bretagne*, 1744, in-fol., t. II. Vallet-Viriville. *Agnes Sorel*, 36; *Charles VII et ses conseillers*.

**MAGROT** (*Charles*), missionnaire français, né à Paris, en 1652, mort à Rome, le 18 février 1730. Il entra dans la Société de Jésus, et demanda à faire partie des missions étrangères. En 1681, il fut envoyé à Siam. En 1683, il fit partie d'une mission dirigée sur la Chine par Palla, évêque d'Héliopolis, qui désigna Maigrot pour lui succéder comme vicaire apostolique pour tout l'empire du Milieu (octobre 1683). Maigrot mérita cette distinction par le zèle qu'il déploya pour la propagation du catholicisme, surtout dans la province de Fo-Kien. En 1698, le pape Innocent XII le créa évêque *in partibus* de Conon. Maigrot, contrairement aux intérêts de sa société, condamna, le 20 mars 1693, les coutumes tolérées jusques là aux Chinois par les missionnaires de la Compagnie de Jésus. Il trouva une si vive opposition parmi ses subordonnés directs, que le 18 avril 1700 il courut risque de la vie dans une émeute fomentée par leurs disciples. Il dut révoquer son mandement; mais lui-même et les dominicains portèrent leurs plaintes devant le pape Clément XI; les jésuites se pourvurent aussi devant ce pontife, qui, le 20 juin 1702, approuva la conduite de l'évêque de Conon. Clément XI envoyait en même temps le cardinal de Tournon, patriarche d'Antioche, pour soumettre les missionnaires dissidents à ses décisions apostoliques. Arrivé à Péking en décembre 1705, le cardinal de Tournon présenta à l'empereur Khang-Hi un mémoire qui se terminait par « le souhait d'établir à sa cour une personne d'une grande prudence, en qualité de supérieur général de tous les Européens ». L'empereur, déjà lassé des disputes théologiques des missionnaires chrétiens, s'indigna qu'un souverain spirituel étranger vint condamner des coutumes et des cérémonies en usage depuis des siècles dans son empire. Il déclara qu'il avait laissé prêcher le christianisme comme il avait laissé établir les sectes de Fo et de Tao-See, à la condition que la religion nouvelle, comme les précédentes, ne se permit aucune attaque contre les pratiques enseignées dans le royaume, et aussitôt (1706) il rendit un édit

par lequel il interdisait aux missionnaires, à quelque ordre qu'ils appartenissent, le séjour de la Chine, à moins qu'ils n'approuvassent préalablement la doctrine du philosophe Khoung-Tseu. Maigrot refusa de se soumettre à l'édit impérial, et, menacé de prison, prit passage sur un bâtiment anglais, qui le débarqua à Galway (Irlande), le 4 mars 1708. Il se rendit ensuite à Paris, puis à Rome, où il mourut. Il n'a laissé qu'un ouvrage manuscrit : *De Sinica Religione*, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage a été consulté avec fruit par plusieurs sinologues modernes.

A. DE LACAZE.

*Lettres édifiantes et curieuses*, t. XI. — Le Goblen, *Hist. de l'Édit de l'empereur de Chine en faveur de la religion chrétienne*; Paris, 1698, in-12. — Avigney, *Mémoires chronologiques et dogmatiques*. — Berault-Bercastel, *Histoire de l'Église*; Paris, 1698, in-12. — Le P. Lecomte, *Mémoires*, etc., leit. XIII. — Mailla, *Hist. générale de la Chine*, t. IX.

**MAIKOF** (*Vasili-Ivanovitch*, poète russe, né à Iaroslaf, en 1725, mort à Moscou, en 1778. Doné d'une inclination innée pour la poésie, il s'y adonna instinctivement avant même de connaître les règles de la versification. Il a composé deux tragédies, *Agrippa* et *Thémiste*, des odes, des épitres et des fables; mais ses meilleures productions sont deux poèmes comiques intitulés : *Bachus irrité* et *Le Joueur de hombre*, premier jeu de cartes introduit en Russie. Ses œuvres ont été réunies à Saint-Petersbourg en 1809, in-8°.

P<sup>ce</sup> A. G.—N.

Gretsch, *Essai sur l'Hist. de la Littér. russe*. — *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> octobre, 1844.

**MAILATH** (*Jean-Népomucène-Joseph*, comte DE SEZKHELY), historien et littérateur hongrois, né à Pest, le 14 octobre 1786, mort le 3 janvier 1855. Fils du ministre Joseph Mailath, il devint conseiller de chancellerie à Pesth; il perdit ces emplois en 1848, vécut depuis dans la retraite à Vienne et à Munich, et périt mystérieusement dans le lac de Starnberg. On a de lui : *Gedichte* (Poésies); Vienne, 1824; — *Magyarische Sagen und Märchen* (Contes et légendes magyares); Brunn, 1825, et Stuttgart, 1837, 2 vol.; — *Geschichte der Magyaren* (Histoire des Magyares); Vienne, 1828-1831, 5 vol.; Ratisbonne, 1852, ouvrage estimé; — *Ungarische Sprachlehre* (Grammaire Hongroise); Pesth, 1830 et 1833; — *Der ungarische Reichstag von 1830* (La Diète de Hongrie de 1830); Pesth, 1831; — *Geschichte der Stadt Wien* (Histoire de la Ville de Vienne); 1832; — *Leben der Sophie Müller* (Vic de Sophie Muller); 1832; — *Geschichte des österreichischen Kaiserhauses* (Histoire de la Maison impériale d'Autriche); Hambourg, 1834-1850, 5 vol.; — *Die Religionswirren in Ungarn* (Les Troubles religieux en Hongrie); Ratisbonne, 1845-1846, 3 vol.; — *Neueste Geschichte der Magyaren* (L'Histoire la plus récente des Magyares); 1854, 2 vol. — Une traduction en allemand moderne des *Alt-deutsche Gedichte*, qu'il avait publiée en 1819 avec Köffinger d'après un manuscrit de Kolocza;



une traduction allemande des *Liebeslieder* de Kisfalady ainsi que d'un *Choix de Poésies Magyaras* (Stuttgart, 1825). Enfin, Mailath a publié de 1839 à 1848 un *Taschenbuch* (Keapsake) intitulé *Iris*. O.

*Conversations-Lexikon. — The English Cyclopædia.*

**MAILHE** (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né en 1754, mort à Paris, en 1839. Il était avocat à Toulouse lorsque la révolution éclata, et fut nommé procureur général syndic de la Haute-Garonne. Député par ce département en 1791, à l'Assemblée législative, il fit partie du comité diplomatique, et appuya successivement la mise en accusation des ministres Bertrand de Molleville et de Lessart; la déclaration de guerre au « roide Hongrie et de Bohême » (François II, empereur d'Allemagne); le licenciement de la garde constitutionnelle du roi (2 juillet); celui des états-majors de la garde nationale des principales villes de France, et fit décréter la permanence des sections, « la patrie étant en danger ». Mailhe, lors de la journée du 10 août, eut le bonheur de sauver un grand nombre de gardes du corps et de Suisses; mais dès le 26, d'accord avec Jean de Bry, il demandait la formation d'une légion de *tyrannicides*. Réélu à la Convention nationale (septembre 1792), il fit partie du comité de législation, et fut chargé du rapport sur la mise en accusation de Louis XVI (26 octobre). Ses conclusions étaient que ce prince devait être jugé avec solennité et sans préméditation : « Louis peut être jugé, disait-il; il doit l'être par la Convention. Des commissaires pris dans la Convention feront le rapport du procès; les délits, après huit jours de publication, seront adoptés ou rejetés par appel nominal. Louis paraîtra à la barre; après la défense et les délais déterminés, la Convention portera son jugement par appel nominal. » Cette procédure fut adoptée par la Convention. L'opinion personnelle de Mailhe fut que Louis était coupable, mais qu'il devait y avoir appel au peuple. Appelé le premier, il vota pour la mort, ajoutant « que si cette opinion obtenait la majorité, on discuterait s'il convenait, pour l'intérêt public, que l'exécution eût lieu sur-le-champ ou qu'elle fût différée ». Vingt-six seulement de ses collègues se rattachèrent à cette opinion. Il vota ensuite pour le sursis. Il resta muet durant la terreur, et après la chute de Robespierre il fut l'un des plus ardents accusateurs de Carrier. Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, il réclama, en mars 1796, la dissolution des sociétés populaires et des réunions religieuses. Le 30 octobre il combattit vivement le message du Directoire qui demandait la compression de la presse, et proposa que les parents des émigrés ne fussent plus exclus des fonctions publiques. Mailhe cessa de faire partie du corps législatif le 1<sup>er</sup> prairial an v (30 mai 1797); il rédigeait alors *L'Ami de la Constitution*. Compris dans la proscription du 19 fructidor an v (5 septembre 1797) et transporté à l'île d'Oléron, il

fut rappelé par les consuls, qui le nommèrent secrétaire général des Hautes-Pyrénées. Il resta peu de temps dans cet emploi, revint à Paris, et, en 1806, se fit recevoir avocat à la cour de cassation et au conseil d'État. Il avait une grande réputation comme avocat consultant, lorsque la loi dite d'amnistie, du 12 janvier 1816, vint le forcer de se retirer à Liège, puis à Bruxelles, où il continua sa profession. Il revint en France après la révolution de Juillet, et mourut éloigné des affaires publiques. H. LESUEUR.

*Le Moniteur universel*, an. 1791, n<sup>o</sup> 360; an 1792, n<sup>o</sup> 9, 37, 74, 92, 115, 184, 226, 260, 314, 357; an 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 1, 240, 263. — *Galerie des Contemporains*, 1819. — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France*. — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. IV et V.

**MAILHER DE CHASSAT** (*Antoine*), jurisculte français, né à Brive, le 27 janvier 1781. Après avoir étudié le droit en Allemagne, puis à Paris, il fut admis, en 1808, au barreau. Devenu en 1812 secrétaire du comte de Narbonne, il le suivit en Allemagne et en Pologne; mais en 1814 il vint reprendre à Paris l'exercice de sa profession. On a de lui : *Traité de l'Interprétation des Lois*; Paris, impr. roy., 1822, in-8<sup>o</sup>; reproduit avec des suppléments, sous ce titre : *De l'Interprétation des Lois*; Paris, 1825, in-8<sup>o</sup>; — *Commentaire approfondi du Code Civil*; Paris, 1832, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; — *Traité des Statuts (lois personnelles, lois réelles)*, d'après le droit ancien et le droit nouveau; Paris, 1845, in-8<sup>o</sup>; — traduction française de la *Guerre de Trente-Ans* de Schiller; Paris, 1820. E. R.

*Journal de la Librairie. — Documents particuliers.*

**MAILHOL** (*Claude*), érudit français, né à Carcassonne, en 1700, mort en 1775. Il fit ses études à l'université de Paris, entra dans l'ordre des Genovéfains, et professa longtemps le grec et l'hébreu dans divers établissements publics. Il devint chanoine régulier de Sainte-Geneviève de Paris et membre de l'Académie de Béziers, où il séjourna quelques années. On a de lui : *Mémoire sur un marbre des Juifs, que l'on voit à Béziers*; 1769, in-4<sup>o</sup>; dans cet ouvrage l'auteur prouve que la chronologie des Septante doit être préférée à celle des juifs actuels, et fait concorder la chronologie des Égyptiens et des Chinois avec celle de la Bible, ce qui donnerait au monde environ quinze cents ans de plus. Il a laissé en manuscrit un travail *sur les longitudes à découvrir en mer*.

Un de ses neveux, *Jean-Pierre MAILHOL*, né le 20 janvier 1729, et mort en 1799, fut chanoine théologal et grand-vicaire du diocèse de Mirepoix. Il a publié une *Oraison funèbre de Louis XV* et un *Exercice de l'âme pendant la messe et les vêpres*. A. L.

Quérard, *La France Litt.*

**MAILHOL** (*Gabriel*), littérateur français, neveu du précédent, né en 1725, à Carcassonne, mort le 4 juin 1791, à Saint-Papoul, en Languedoc. Il remporta différents prix à l'Académie des Jeux floraux et à celle de Pau. Il passa presque

toute sa vie dans la petite ville de Saint-Papoul, qui l'envoya en qualité de député aux états du Languedoc. On a de lui : *Chimoctu, ou le prince singulier*; Paris, 1751, in-12; — *Anecdotes orientales*; Berlin (Paris), 1752, 2 part. in-12, et 1773, in-8°; — *La Nouvelle du Jour, ou les feuilles de la Chine*; Londres (Paris), 1753, in-12; — *Les Lacédémoniennes, ou Lycurgue*; Paris, 1754, in-12, comédie en trois actes et en vers libres; — *Paros*; Paris, 1754, in-12, tragédie en cinq actes : cette pièce, ainsi que la précédente, fut représentée à Paris; — *Le Prix de la Beauté, ou le jugement de Paris*; Paris, 1755, in-12, comédie en un acte et en vers; — *Le Cabriolet*; Amsterd. (Paris), 1755, in-12; — *Ramir*; Paris, 1757, in-12, et 1773, in-8°, comédie héroïque en quatre actes et en vers, tirée de l'italien; — *Aventures du prince de Mitombo, ou le philosophe nègre*; 1764, in-12; — *Le Philosophe nègre et les Secrets des Grecs*; Londres, 1764, 2 vol. in-12; — *Lettres aux Gascons sur leurs bonnes qualités, leurs défauts, leurs ridicules et leurs plaisirs*; Toulouse, 1771, in-12; — *L'Avare*, comédie de Molière, en cinq actes, mise en vers, avec des changements; 1775, in-8°. P.

Desessarts, *Les Siècles littér.*, IV.

MAILLAN (*Julien*). Voy. MALLIAN.

MAILLANE (*Paul-Joseph des PORCELLETS*, marquis DE), antiquaire français, né le 1<sup>er</sup> février 1684, à Beaucaire, mort en 1745, à Aix, en Provence. Il descendait d'une famille noble de Provence, qui dès le onzième siècle possédait une partie de la ville d'Arles. On a de lui : *Recherches historiques et chronologiques sur la ville de Beaucaire*; 1718, in-8° : livre où l'on a relevé beaucoup d'assertions inexactes. Il avait entrepris d'écrire les *Annales* de cette ville; mais l'ouvrage est resté incomplet. K.

Ménard, *Hist. de Nîmes*.

MAILLANE. Voy. DURAND.

MAILLARD (*Olivier*), célèbre prédicateur français, né en Bretagne, au quinzième siècle, et mort près de Toulouse, selon les uns le 13 juin 1502, mais nécessairement plus tard s'il est vrai, comme le dit Dulaure, qu'il prêcha à Saint-Jean en Grève en 1508. Il fut docteur en Sorbonne, professeur de théologie dans l'ordre des Frères mineurs, et prédicateur de Louis XI ainsi que du duc de Bourgogne. Le pape Innocent VIII, le roi de France Charles VIII, Ferdinand de Castille, et d'autres grands personnages, lui confièrent plusieurs fois des emplois honorables, qu'il remplit, dit-on, à la satisfaction de ses protecteurs. En 1501, le légat du saint-siège, ayant entrepris de réformer tous les couvents de Paris, chargea Olivier Maillard de préparer celui des Cordeliers à accepter les modifications qu'il se proposait d'introduire dans leur régime, et l'éloquence du sermonneur échoua contre l'obstination des enfants de Saint-François. A la fin pourtant, ces moines, forcés par l'autorité sé-

culière, cédèrent et promirent d'accepter la réforme; mais ils se vengèrent de leur soumission sur Olivier Maillard, et le chassèrent avec violence et huées de leur couvent, comme un faux frère. La réputation du cordelier Maillard est fondée, principalement et même uniquement sur les prédications qu'il fit pendant les années 1494 et 1508, dans l'église de Saint-Jean en Grève à Paris, et les licences étranges qu'il s'y donna. Jamais on n'attaqua toutes les classes et toutes les professions sociales avec plus de hardiesse, de virulence et de mauvais goût. Chacun de ses sermons est une satire amère et outrageante, revêtue d'un langage grossier, trivial, et de mots empruntés aux mauvais lieux du plus bas étage. Hommes du monde, hommes d'église, bourgeois, marchands, gentilshommes, gens du peuple, personne n'échappe à sa censure aigre et mordante. Les femmes même ne trouvent point de grâce devant lui; il leur reproche leur passion pour la parure, le jeu et la galanterie; il accuse les mères de prostituer leurs filles, etc. Si les hardiesses d'Olivier Maillard furent tolérées par les classes moyennes et inférieures, les grands, qu'il n'épargnait pas, et que souvent il montrait du doigt, ne les prirent pas toujours en patience. Ayant un jour glissé dans un sermon des traits piquants contre Louis XI, ce roi, qui ne comptait pas pour beaucoup la vie d'un homme, lui fit dire que s'il recommençait, il le ferait coudre dans un sac et jeter à la rivière; mais Maillard, faisant allusion aux relais de poste que Louis venait d'établir, répondit au porteur de cette menace : « Allez dire au roi que j'arriverai plus tôt en paradis par eau qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste. » Et Louis XI le laissa tranquille, quoiqu'il continuât à prêcher sur le même ton. Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote*, a emprunté aux sermons de Maillard les traits dont il s'est servi pour prouver les dissolutions du clergé pendant les temps qui ont précédé immédiatement la réforme. Sans doute le farouche cordelier a chargé ses tableaux; mais en faisant la part de l'exagération et de la colère, il en reste encore assez pour donner une idée effrayante de la corruption morale des hommes du quinzième siècle.

Les principaux ouvrages d'Olivier Maillard sont : *Sermones de Adventu, declamati Parisiis in ecclesia S. Joannis in Gravia anno 1493*; Paris, 1498, in-4°, et 1511, in-8°; — *Quadragesimale Opus*; Paris, 1498, in-4° et 1512, in-8°; — *Sermones dominicales et alii; omni tempore prædicabiles, simul cum XVI sermonibus de peccati stipendio*; Paris, 1515, in-8°; — *Sermones de sanctis*; Paris, 1513, in-8°; — *La Recolation de la très-pieuse Passion de Notre-Seigneur, représentée par les saints et sacrés mystères de la Messe*; Paris, 1515, in-8°, impr. aussi sous ce titre : *Le Mystère de la Messe conforme et correspondant à la douloureuse Passion de notre benoist Sauveur*;

Paris, in-4°; — *L'Exemplaire de Confession avec la Confession générale*; Rouen et Caen, s. d., in-4°; Lyon, 1524, in-8°; — *Traité envoyé à plusieurs religieuses pour les instruire et exhorter à se bien gouverner*; Paris, in-8°; — *Contemplatio ad salutationem angelicam*; Paris, 1607.

L. Wadding, *Scriptores ord. Minorum. — Essais de Littérature*, sept. 1702. — L. Bail, *Sapientia foris prædicans*, 379. — Nicéron, *Mémoires*, XXIII. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Gêrsey, *Essai d'hist. littér.*

**MAILLARD (Stanislas)**, révolutionnaire français, né à Paris, vers 1745, mort après 1805. Il descendait d'une vieille famille de la bourgeoisie parisienne, dont plusieurs membres s'étaient fait remarquer dans les troubles qui affligèrent souvent la capitale. Lui-même s'attacha au service particulier du marquis de Sainte-Palaye, puis s'engagea dans un régiment d'infanterie. Après son congé, il revint à Paris, et y acheta une charge d'huissier au Châtelet. Turbulent plutôt qu'ambitieux, on le vit figurer dans chacune des émeutes, qui précédèrent l'ouverture des états généraux. Il se distingua au siège de la Bastille (14 juillet 1789), et fut un de ceux qui arrêtèrent de Launay, gouverneur de cette forteresse, au moment où, vêtu en redingote bourgeoise, il s'échappait armé seulement d'une canne à épée, dont il voulait se percer. De Launay fut massacré quelques minutes plus tard; mais Maillard semble, avec Hullin (depuis général) et Arné, alors cleric au Châtelet, l'avoir défendu énergiquement. Lorsque, le 5 octobre, les femmes des basses classes s'ameutèrent sur la place de l'hôtel de ville en demandant du pain, Maillard chercha à les calmer. Ces malheureuses, exaspérées par la misère et mal conseillées, avaient, à coups de pierres, fait reculer la garde nationale, qui n'osait user de ses armes; elles s'étaient emparées de la grande cloche; les unes sonnaient, le tocsin, les autres voulaient mettre le feu à l'édifice (1). Maillard proposa aux officiers municipaux de délivrer l'hôtel de ville de ces furies: c'était de les réunir sous prétexte d'aller à Versailles, mais sans cependant les y conduire. La municipalité hésita à prendre un pareil moyen; Maillard passa outre: il prit un tambour, battit le rappel, et les entraîna à sa suite. Elles portaient des piques, des coutelas, des broches, des manches à balai, etc. Suivi de cette singulière armée, il arriva aux Champs-Élysées. Là, il leur persuada qu'il valait mieux se présenter à l'assemblée en suppliant qu'en insurgées. La plus grande partie posa les armes; mais il fut contraint de les guider jusqu'à Versailles et de se présenter à leur tête devant l'assemblée, qu'il harangua le sabre à la main. Ses demandes furent « du pain, le renvoi du régiment de Flandre, et l'achève-

ment de la constitution ». Il demanda aussi la punition des gardes du corps qui avaient foulé aux pieds la cocarde tricolore, et joignant le geste aux paroles, il déchira en lambeaux une cocarde noire. Bientôt les gardes du corps lui en firent remettre une aux couleurs nationales; il l'arbora aussitôt et, la montrant aux femmes comme un gage de bonnes intentions de la cour, il les engagea à se retirer paisiblement; ce qu'elles firent aux cris de *Vive le Roi*. Maillard revint à Paris le soir même, dans une voiture de la cour; il ne prit donc aucune part aux désordres du lendemain. Le Châtelet ayant évoqué une enquête sur ces excès, la déposition de Maillard ne fut que sa propre apologie. Il continua à exercer une grande influence sur les bandits accourus à Paris de tous les points de la France, et resta l'orateur préféré des clubs des faubourgs. Le 29 août 1792, il fut averti de rassembler sa hideuse milice pour une expédition dont l'heure et les victimes lui seraient désignées plus tard. On lui promit pour ses hommes une haute solde de tant par meurtre. On le chargea de retenir les tombereaux nécessaires pour charrier les cadavres; en même temps deux agents du comité de surveillance mettaient en réquisition le fossoyer de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas et lui ordonnaient de faire creuser une immense fosse dans les catacombes (1). Les massacres du 2 septembre étaient décidés (2), Maillard en fut l'exécuteur; après la tuerie en masse des prêtres renfermés aux Carmes, il rassembla ses bourreaux, et leur dit: « Allons à l'Abbaye; il y a du gibier! » Couvert de sang et de sueur, il entra au comité de la section des Quatre-Nations, et demanda « du vin pour les braves travailleurs qui délivrent la nation de ses ennemis ». Le comité, tremblant, lui en accorda vingt-quatre pintes. Il courut alors continuer sa mission de sang; mais il voulut qu'il y eût là une certaine forme dans l'assassinat. Il se constitua le président d'une douzaine de scélérats, qui siégèrent entre les deux guichets qui séparaient la prison de l'abbatoir. Il se faisait amener chaque détenu, lisait à haute voix le livre d'érou, d'ailleurs épuré d'avance, et après un semblant d'interrogation consultait de l'œil ses collègues. Si le prévenu était absous, Maillard disait: « *Qu'on élargisse Monsieur.* » S'il était condamné, il disait simplement: « *A la Force* » (3), et le prisonnier, entraîné hors du seuil, était aussitôt mis en pièces. On raconte cependant (ce qui aurait besoin d'être confirmé) que Maillard, touché de compassion, paraissait cher-

(1) Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. III.

(2) Il est aujourd'hui prouvé que les massacres de septembre ne furent pas un effet fortuit de l'indignation populaire. Ils furent médités de sang froid, entre Danton, ministre de la Justice, et le comité de surveillance de la commune, dont Marat était président. Danton l'avoua lui-même lorsqu'il répondit aux accusations des Girondins: « Oui, j'ai regardé mon crime en face, et je l'ai commis! » Maillard ne fut donc qu'un instrument actif.

(3) Dulaure, *Esquisses*, t. II, p. 377.

(1) Quelques hommes se joignirent à ces femmes; mais elles n'en voulurent pas « disant que les hommes ne savaient pas agir ». *Histoire de la Révolution française*, liv. III.

cher des innocents avec autant de soin que sa haine cherchait des coupables. Il épargna tous ceux qui lui offrirent un prétexte pour les sauver, soit qu'il considérât l'assassinat comme un devoir pénible, soit que son orgueil jouit de dispenser ainsi la vie et la mort : il prodigua l'une et l'autre, et exposa sa propre tête pour sauver des victimes à ses bourreaux. On murmurait souvent dans la cour contre sa parcimonie de meurtre, et plusieurs fois les égorgeurs forcèrent, le sabre à la main, la porte du guichet et menacèrent d'immoler le tribunal (1). Maillard ne paraît pas avoir assisté aux massacres exécutés dans les autres prisons. Il resta attaché à la police secrète, fut en janvier 1793 envoyé en mission à Bordeaux, et dès son retour, chargé par le comité de sûreté générale de la police des suspects. Le 17 décembre de la même année, il fut décrété d'accusation avec Vincent, Ronsin et la queue des hébertistes; mais il fut rendu à la liberté, et reprit ses fonctions policières. Sous l'empire il changea de nom, et mourut dans la misère.

Maillard est resté une des plus odieuses figures de la révolution.

## A. DE L.

*Le Moniteur universel*, an. 1789, n<sup>os</sup> 22 et 71; an. 1791, n<sup>o</sup> 37; an. 1793, n<sup>o</sup> 89; an. 1794, n<sup>os</sup> 104 et 107. — Du lauréat, *Esquisses historiques sur la Révolution française*, t. I, p. 146. — *La Bastille dévoilée*, p. 109-114. — Dusaulex, *Éclaircissements historiques*, etc., p. 447. — Le même, *L'œuvre des sept jours*. — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. I, liv. III, p. 141; t. III, passim. — Rabaut-Saint-Étienne, *Précis historique*, p. 237 et suiv. — Bailly, *Mémoires*, t. III, p. 80. — *Hist. de la Révolution de 1789*, par deux amis de la liberté, t. III, p. 283-305. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, liv. XXIV et XXV. — Le chevalier Jourdan de Saint-Méard, *Mon Agonie de trente-huit heures* (18<sup>e</sup> édit. 1792).

**MAILLARD (Sébastien)**, général autrichien, né le 30 octobre 1746, à Lunéville, mort à Vienne, le 22 décembre 1822. Son père était médecin du roi Stanislas. Entré au service de Toscane avant la fin de la guerre de Sept-Ans, il passa ensuite au service de l'Autriche dans l'arme du génie, parvint au grade de colonel en 1797, de major général en 1801, et de feld-maréchal-lieutenant en 1812. Il s'était distingué au siège de Belgrade en 1789. Placé sous les ordres du prince de Hesse-Cassel en 1794, et chargé de défendre Maëstricht, il fit payer cher cette place à Kléber, et capitula le 4 novembre. En 1795, Maillard visita l'Angleterre pour y étudier la science hydraulique et la construction des canaux. A son retour, il fut chargé de la direction des travaux du canal de la Neustadt. Pendant longtemps il donna des leçons de science militaire aux archiducs. On lui doit : *Mémoire sur la théorie des machines à feu*, auquel l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg a adjugé

le prix, en 1783; 1783, in-4<sup>o</sup>; — *Théorie des Machines mues par la force de la vapeur de l'eau*; Vienne et Strasbourg (Paris), 1784, in-8<sup>o</sup>; — *Méthode nouvelle plus courte et plus simple, et en bien des cas plus exacte, de traiter la mécanique*; Vienne, 1800, in-8<sup>o</sup>.

J. V.

*Oesterreichische nat. Encykl.* — Pohl, *Hist. des Guerres de la Révolution*.

**MAILLARD DE CHAMBURE (Charles-Hippolyte)**, archéologue français, né à Semur, le 11 juillet 1772, mort le 10 novembre 1841. Il s'attacha à l'étude des monuments anciens de la Bourgogne, et devint archiviste de la Côte-d'Or, et secrétaire de l'Académie de Dijon. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoire sur le dieu Moritasgus et l'inscription trouvée en 1652 parmi les ruines d'Alise*; Saumur, 1822, in-8<sup>o</sup>; — *Chroniques de Montfort*; Paris, 1824, 2 vol. in-12; — *Coup d'œil historique et statistique sur l'état passé et présent de l'Irlande*; Paris, 1828, in-8<sup>o</sup>; — *Essai sur l'Ogive*; Paris, 1833, in-4<sup>o</sup>, avec pl.; — *Voyage pittoresque en Bourgogne* (avec MM. Jobart, Peignot et Boudot); Dijon, 1833, 1835, 2 vol. in-fol., av. pl.; — *Dijon ancien et moderne*; — *Recherches historiques des Monuments la plupart inédits*; Dijon, 1840, in-8<sup>o</sup>, avec 34 lithogr. et un plan; — *Règle et Statuts sacrés des Templiers, précédés de l'histoire de l'établissement*, publiés sur les manuscrits inédits des archives de Dijon; Dijon, 1841, in-8<sup>o</sup>; — divers mémoires dans le *Recueil de l'Académie de Dijon*.

G. DE F.

*Mémoires de l'Acad. de Dijon*, 1841. — *Journal de la Librairie*.

**MAILLARD, VOY. DESFORGES, et TOURNON.**  
**MAILLART DU MESLE (Jacques)**, commissaire général de la marine, intendant des Iles de France et de Bourbon, né à Auxonne, le 31 octobre 1731, mort à Paris, le 9 octobre 1802. Commissaire ordonnateur à Mahon en 1756, et à Cayenne en 1766, il fut nommé en 1771 intendant des Iles de France et de Bourbon; il continua activement dans ces colonies l'œuvre de régénération commencée par Poivre et La Bourdonnais. Il doit être regardé comme le véritable auteur d'une critique de l'abbé Raynal, intitulée : *Observations sur plusieurs assertions extraites de l'Histoire philosophique des Établissements européens dans les deux Indes*, édition de 1770; Paris, 1776, in-8<sup>o</sup>. On connaît encore de lui : *Mémoire sur la manière de conserver l'eau douce sans altération dans les voyages de long cours*, dans le *Journal de la Marine*, 1779; le ministre de la Marine prescrivit l'emploi de ce procédé sur les vaisseaux de l'État; — *Addition aux moyens proposés pour conserver les farines à la mer*, dans le *Journal de Paris*, et *l'Esprit des Journaux*, 1781. Cet article se rattache à une longue suite d'expériences et de travaux aux-

(1) A l'Abbaye cent vingt-deux personnes furent mises à mort et quarante-cinq furent élargies; cent soixante-trois ecclésiastiques avaient été égorés précédemment aux Carmes. (A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. III, p. 306.)

quels son auteur s'était livré sur la conservation des grains pendant son séjour aux îles de France et de Bourbon dans le but d'épargner à ces contrées les disettes causées par les orages épouvantables qui y détruisent trop souvent, en quelques heures, les plus riches moissons. Maillard du Mesle avait fait construire des étuves et des caisses de son invention au moyen desquelles on pouvait profiter des années abondantes pour conserver, dans un petit espace, une grande quantité de blé qui n'exigeait plus aucun soin. En 1780 on mangeait encore à l'île de France du pain excellent préparé avec le blé que Maillard avait fait étuver en 1774 et 1775. N'oublions pas de dire que c'est, en grande partie, aux soins de Maillard du Mesle que nous devons la possession des précieuses collections d'histoire naturelle laissées par le botaniste Commerçon lors de sa mort à l'île de France en 1773.

J.-P.-Abel JEANDET (de Verdun).

Courtlépée, *Descript. du duché de Bourgogne*, nouv. édit., II, 426. — La Lalande, dans le *Journ. de Physique*, VI, 1775 et VIII, 1776. — Barbier, *Dictionn. des Ouvr. anon. et pseudon.* — C.-N. Amanton, *Notice hist. sur Maillard du Mesle (Mém. de l'Acad. de Dijon, 1832, et Galerie Auxonnaise, 1835, in-3°)*.

**MAILLAT** (*Joseph-Anne-Marie DE MOYRIA DE*), missionnaire français, né en 1679, au château de Maillat, près Nantua, mort le 28 juin 1748 à Pékin. Il appartenait à une famille noble du Bugey. Étant entré dans la société de Jésus, il obtint en 1701 de faire partie de la mission de Chine; en 1703 il débarqua à Macao, et se rendit ensuite à Canton. En peu de temps il acquit des arts et des lettres une connaissance si profonde que plus d'une fois il étonna par son érudition variée les savants mêmes du Céleste Empire. L'empereur Khang-Hi, qui tenait les jésuites en grande estime, les chargea en 1708 de lever une carte générale de la Chine et de la Tartarie. Ce travail considérable fut exécuté par les soins du P. de Maillat, qui dressa en outre des cartes particulières de quelques provinces. Ce monument géographique inspira à l'empereur une telle satisfaction qu'il revêtit le missionnaire, qui l'avait élevé, du titre de mandarin et l'invita à résider à la cour. Le P. de Maillat passa plusieurs années à mettre en français le *Thoun-Kiang Kang mou*, ouvrage qui contient les annales de la Chine. Le manuscrit de cette traduction fut adressé en 1737 à Fréret, qui devait en être l'éditeur, et passa, après la mort de ce savant, dans la bibliothèque du grand collège de Lyon. L'abbé Grosier le fit paraître sous ce titre : *Histoire générale de la Chine, ou annales de cet empire*; Paris, 1777-1783, 12 vol. in-4°, avec cartes et planches. Ce recueil est un des plus vastes qui aient paru sur ce pays. On doit encore au P. de Maillat quelques opuscules imprimés en chinois et plusieurs lettres. K.

*Lettres édifiantes*, XXVIII. — Depéry, *Biogr. de l'Asie*, II.

**MAILLÉ**, illustre et ancienne famille française qui possédait autrefois la terre de ce nom, première

baronnie de Touraine, laquelle fut acquise depuis par le connétable de Luynes et érigée en duché sous le nom de *Maillé-Luynes*. La famille de Maillé, qui s'est divisée en plusieurs branches, était florissante au douzième siècle. Le titre de seigneur de La Tour-Landry entra dans cette maison par le mariage de Hardouin X de Maillé avec Françoise de La Tour, en 1494. Payen ou Péan de Maillé, troisième fils de Hardouin V, baron de Maillé, devint seigneur de Brezé par sa femme, héritière de la branche aînée de sa maison. J. V.

Moreti, *Grand Dict. Histor.*

**MAILLÉ** (*Jacquin DE*), templier français, natif de la Touraine, vivait au douzième siècle. Il combattit avec tant de valeur auprès de Gérard de Bedford, grand-maître de son ordre, contre les infidèles, qu'ils crurent qu'il y avait en lui quelque chose de divin. Ils le prirent pour le saint Georges des chrétiens. Maillé périt dans un combat sanglant, et on raconte que les barbares ramassèrent avec une espèce de superstition la poussière arrosée de son sang pour s'en froter le corps. J. V.

*Gesta Francorum*. — *Chronique de Tours*. — Moreti, *Grand Dict. Histor.*

**MAILLÉ DE BREZÉ** (*Simon DE*), prélat français, né en 1515, mort le 11 janvier 1597, à Tours. Fils de Gui de Maillé, gouverneur de l'Anjou, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Cîteaux, et fut abbé du Loroux, puis évêque de Viviers. En 1554 il obtint l'archevêché de Tours, à la recommandation de Diane de Poitiers, sa parente. Plein de zèle pour les affaires de l'Église, il siégea aux états de Paris (1557) et au colloque de Poissy (1561). Après avoir été chassé de sa ville métropolitaine par les calvinistes, en 1562, il fut rétabli par le duc de Montpensier, et accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, où il parla avec énergie contre les nouveaux hérétiques. En 1583, il tint un synode provincial, dont les actes furent approuvés par le saint-siège. Ce prélat avait beaucoup d'instruction, et ce fut à lui que Guillaume Morel dédia sa traduction de Grégoire de Tours. Il a publié : une *Traduction latine de quelques homélies de saint Basile*; Paris, 1558, in-4°; — *Discours au peuple de Touraine*; ibid., 1574, in-16. P. L.

*Gallia Christiana*. — Scèveole de Sainte-Marthe, *Eloquia*.

**MAILLÉ** (*Urbain DE*), marquis de Brezé, maréchal de France, né vers 1597, mort le 13 février 1650, au château de Milly, en Anjou. Il était de l'ancienne maison de Maillé de Touraine. Capitaine de cheval-légers à vingt ans, il passa des gardes de la reine Marie de Médicis dans ceux du roi, et obtint en 1626 le gouvernement de Saumur, qu'il conserva jusqu'à l'époque de sa mort. En 1627 il leva un régiment d'infanterie, et prit part au siège de La Rochelle; puis il servit au Pas-de-Suze, aux sièges de Privas et d'Alais; créé maréchal de camp en 1630, il marcha

au secours de Casal, et combattit au pont de Carignan. Envoyé en 1632 en ambassade auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède, il assista, dans la même année, à la rencontre de Castelnau-dary. Le 28 octobre 1632, il fut nommé maréchal de France, en remplacement de d'Effiat. Mis, avec M. de La Force, à la tête de l'armée d'Allemagne (1634), il s'empara de Heidelberg et de Spire. En 1635, il passa dans les Pays-Bas, battit à Avelin les Espagnols (20 mai), auxquels il tua quatre mille hommes et prit quatorze pièces de canon. Appelé en Picardie, puis en Hollande, il ne voulut point partager le commandement avec les maréchaux de Chaulnes et de Châtillon et se retira, sans prendre congé du roi, sous prétexte qu'il « n'était point bête de compagnie ». On lui avait donné en 1636 le gouvernement de l'Anjou, où il se montra bizarre et tyrannique. Quoiqu'il n'eût guère fait preuve de talents militaires, il commanda en 1641 dans le Roussillon, puis en Picardie où il prit Lens et Bapaume, et en Catalogne, en qualité de vice-roi. Le 20 décembre, près de Collioure, il repoussa, après un engagement meurtrier, deux mille hommes de la garnison de Perpignan. Au mois de juin 1642, il quitta le service, et en 1649 il se démit du gouvernement d'Anjou. Depuis 1630, « le maréchal de Brezé, dit Lenet, était possédé par une femme (la Derois), veuve d'un de ses valets, laide, mais d'un esprit vif et hardi, qui disposa de toute sa fortune jusqu'au dernier soupir de sa vie ». Le cardinal de Retz le dépeint comme « un extravagant, mais qui était assez goûté du roi et se permettait assez souvent des tirades contre les plus grands personnages ». Sa femme, Nicole du Plessis, était sœur du cardinal de Richelieu; elle devint folle, et mourut en 1635. Il en eut deux enfants, Jean-Armand, qui snit, et Claire-Clémence de Maillé, mariée avec le prince de Condé.

P. L.

Anselme, *Chronol. des Maréchaux*, VII, 496. — Pinard, *Chronol. militaire*, II, 498. — Griffet, *Hist. de Louis XIII.* — Lenet, *Mémoires*. — Retz, *Mémoires*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, II, 195-212 (2<sup>e</sup> édit.). — Filteau, *Dict. des familles de l'ancien Poitou*, Poitiers, 1854.

**MAILLÉ** (*Jean-Armand de*), duc de BREZÉ, amiral de France, fils du précédent, né en 1619, tué le 14 juin 1646, en mer. Il fut élevé par les soins du cardinal de Richelieu, qui le combla de faveurs. Dès l'âge de quinze ans il leva un régiment d'infanterie, composé de douze cents hommes, connu sous le nom de Brezé, et dont il fut colonel jusqu'à sa mort. Il fit contre les Espagnols ses premières armes avec son père, et assista à divers sièges en Picardie et en Flandre. En 1636 il eut la charge de surintendant de la navigation, en survivance de Richelieu, son oncle, et en 1639 il y joignit celle de grand-maître des galères. En 1640, à vingt-et-un ans, il battit la flotte espagnole qu'il avait rencontrée près de Cadix et recueillit à son bord, après la victoire, tous les matelots qui s'étaient jetés à la mer pour échapper à l'incendie allumé par les

brûlots; il sauva de même le neveu de l'amiral ennemi, lui fit présent d'une épée et de riches habits, et le renvoya à Cadix sur un navire anglais capturé. Au retour d'une ambassade en Portugal, il obtint le gouvernement d'Aunis et de La Rochelle, et hérita de Richelieu le duché-pairie de Fronsac (1642); dès lors il porta le titre de duc de Brezé. Ayant repris la mer en 1643, il battit les Espagnols en vue de Carthagène (3 septembre), concourut au siège de Tarragone (1644), et fut créé lieutenant général (28 février 1646) pour commander, avec le prince Thomas de Savoie, l'armée de terre que l'on joignait à celle de mer. Le 14 juin 1646, sur les côtes de Toscane, il venait de mettre en fuite les Espagnols lorsqu'il fut tué, au milieu de son triomphe, par un coup de canon. D'après Tallemant des Réaux, il n'avait pas grand esprit et se montrait timide; il était brave cependant et libéral; on vanta sa générosité envers les hommes de lettres. P. L.

Anselme, *Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*. — Godard-Faultrier, *L'Anjou et ses monuments*, II, 112. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*.

**MAILLEBOIS** (*Jean-Baptiste-François Desmarets*, marquis de), maréchal de France, né en 1682, à Paris, où il est mort, le 7 février 1762. Petit-neveu de Colbert et fils du contrôleur général Nicolas Desmarets (*voy. ce nom*), il embrassa le métier des armes, et fut nommé en 1703 colonel du régiment de Touraine. Il servit d'abord sous les ordres de Villars. S'étant distingué au siège de Lille, il obtint le grade de brigadier (19 septembre 1708). En l'espace de quelques années, il devint maître de la garde-robe du roi (1712), lieutenant général commandant du haut Languedoc (1713), maréchal de camp (1718) et chevalier des ordres du roi (1724). Créé lieutenant général (23 décembre 1731), il passa en 1733 en Italie, s'empara de Tortone, soutint à la journée de Guastalla tout l'effort des Impériaux, qu'il obligea de prendre la fuite (1734), et commanda en 1735 le corps de réserve. A la fin de mars 1739, il remplaça en Corse M. de Boissieux, qui avait succombé à une attaque de dysenterie. C'était à l'époque où l'aventurier Théodore de Neuhof venait d'être proclamé roi de l'île. Dans cette guerre de montagnes, où l'ennemi, toujours invisible, harcelait les troupes sans se laisser atteindre, les Français perdirent beaucoup de monde; mais, avançant peu à peu, ils parvinrent à occuper les parties les plus accessibles ainsi que les places maritimes. Le roi Théodore avait de vaillants lieutenants, qui luttèrent avec toute l'énergie du désespoir, Luca d'Ornano, Giasferri et les Paoli. Forcés de se retirer dans les déserts, ils y furent traqués de toutes parts, et s'embarquèrent, par suite d'une capitulation, sur un vaisseau français qui les conduisit à Naples (10 juillet 1739). Cette pacification, si promptement obtenue, fit beaucoup d'honneur à Maillebois, et lui valut, le 11 février 1741, le bâton de maréchal. La guerre de la succession

d'Autriche venait d'éclater. Maillebois, mis à la tête d'un corps d'armée, traversa la Westphalie et amena Georges II, par sa seule présence aux frontières du Hanovre, à signer la convention du 28 octobre 1741, par laquelle l'Angleterre s'engageait à ne fournir aucun secours à Marie-Thérèse. En 1742 il avait commencé à se replier sur la Flandre, lorsqu'il reçut l'ordre de se diriger vers la Bohême pour dégager les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie, enfermés dans Prague. A Paris, où on nomma l'armée de Maillebois *l'armée des Mathurins*, du nom de l'ordre religieux qui s'était voué au rachat des captifs, et l'on faisait dire à l'impératrice, avec une expression grossière, qu'elle ne les craignait pas parce que « c'était Maillebois qui les menait ». En effet la diversion du maréchal ne fut pas à craindre; car, arrêté dans sa marche par l'intervention maladroitte de la cour, ce dernier rebroussa chemin en plein hiver, et eut beaucoup à souffrir du froid avant de parvenir à Egra. Rejoint à Ratisbonne, où il tomba malade, par les restes de l'armée de Belle-Isle et de Broglie, ils opérèrent tous trois leur retraite vers la France, et n'y ramenèrent pas douze mille hommes des cinquante-deux mille qu'ils commandaient.

En 1745, pendant que le roi et le comte de Saxe se portaient en Flandre, Maillebois passa les Alpes afin de seconder l'infant don Philippe, à qui l'on voulait procurer un établissement en Italie. Il agissait de concert avec le comte de Gages, général des troupes espagnoles, qui jouissait d'une grande renommée militaire. L'un et l'autre, partis de Nice et de Naples, se mirent en communication dans le haut Montferrat, disposant alors de 70,000 soldats. Dans le but d'isoler les Autrichiens des Piémontais, Maillebois occupa Tortone, Valence et Alexandrie, et battit, le 27 septembre, Charles-Emmanuel à Bassignana. La campagne de 1746 fut loin d'être favorable. Menacé par des forces supérieures, il demanda un renfort aux Espagnols, qui le refusèrent, perdit par la honteuse capitulation d'un de ses lieutenants un corps de cinq mille soldats, et fit, après l'évacuation du Milanais par don Philippe, sa jonction avec Gages. L'armée combinée livra bataille aux Impériaux sous les murs de Plaisance (16 juin 1746); la lutte fut des plus meurtrières; malgré ses efforts, Maillebois dut se résigner à la retraite. Par une manœuvre audacieuse, il se porta dans le Milanais, entraînant les Piémontais à sa suite, réunit toutes ses divisions éparses, et franchit les Alpes Liguriennes; ce mouvement, nécessaire au salut de l'armée, l'obligea d'abandonner aux Autrichiens le grand parc d'artillerie qu'il avait rassemblé sous Plaisance. L'avènement de Ferdinand VI au trône d'Espagne vint accroître, par un changement de politique, les embarras du maréchal. Les troupes espagnoles furent rappelées, et les Français, dans l'impossibilité de tenir

tête à un ennemi qui leur était supérieur, reprirent le chemin des Alpes. Maillebois était au désespoir de renoncer ainsi à une conquête qui avait coûté tant de sang. Arrivé sur les bords du Var, il lui restait à peine onze mille hommes. « Les vainqueurs, dit un historien, passèrent la rivière. Les débris de l'armée française se retirèrent au travers de la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied; les approvisionnements, les outils pour rompre les ponts, les vivres, tout leur manquait. Le clergé, les notables, les peuples couraient au-devant des détachements autrichiens pour leur offrir des contributions, par lesquelles ils espéraient se racheter du pillage. » Le Dauphiné, comme la Provence, était envahi. Maillebois, déjà vieux et étourdi par cette suite de désastres, fuyait de ville en ville avec don Philippe et le duc de Modène. Ce fut Belle-Isle que la cour chargea d'arrêter les progrès de l'ennemi. Quant au maréchal, dont les conseils et les talents avaient été si complètement négligés, il obtint le commandement en Alsace après la paix de 1748; mais on n'eut plus recours à ses services. Le marquis de Pezay a publié les *Campagnes du maréchal de Maillebois en Italie en 1745-1746*; Paris, imprim. du Louvre, 1775, 3 vol. in-4°, avec atlas. Ce recueil, très-instructif, montre dans le maréchal un homme qui avait des vues profondes sur la guerre. P. L.—Y.

Frédéric II, *Histoire de mon temps*. — Botta, *Storia d'Italia*. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Rochambeau, *Mémoires*. — Lacrosette, *Hist. du dix-huitième siècle*. — Sismondi, *Hist. des Français*. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

**MAILLEBOIS** (*Yves-Marie* DESMARETS, comte DE), général français, fils du précédent, né en août 1715, mort le 14 décembre 1791, à Liège. Après avoir fait ses premières armes sous les ordres de son père, il servit dans les guerres d'Italie, fut créé lieutenant général en 1748, et se signala à la prise de Mahon. Dans la suite on l'accusa d'avoir empêché le maréchal d'Estrées de profiter de la victoire d'Hastembeck (1757) et de ne s'être point opposé à la convention de Closter-Seven, afin de compromettre Richelieu. Il publia un mémoire justificatif, auquel d'Estrées fit une réponse fort vive. L'affaire fut portée devant le tribunal des maréchaux : Maillebois, déclaré colonniateur et disgracié, fut renfermé dans la citadelle de Doullens. Il en sortit quelques années après. En 1784, il se rendit en Hollande pour y soutenir contre la Prusse le parti démocratique. En 1789 il s'éleva avec force contre les principes de la révolution, et en 1790 il fut dénoncé à l'Assemblée nationale pour avoir rédigé un plan de contre-révolution, qui devait être appuyé par la cour de Turin. Décrété d'accusation, il chercha asile en Belgique. P. L.—Y.

*Biogr. nouv. des Contemp.* — Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*.

**MAILLET** ou **MAILLIET** (*Marc DE*), poète français, né à Bordeaux, vers 1568, mort vers

1628. Il fit partie de la maison de la reine Marguerite, femme de Henri IV, et il dit lui-même, dans la dédicace de son recueil d'épigrammes, qu'il y resta attaché huit ans. Ce ne fut pas sans quelques disgrâces plus ou moins passagères, car sa haute opinion de soi et son humeur satirique le firent momentanément bannir de la cour à diverses reprises, sans que pour cela la reine, qui l'aimait, le privât de ses bienfaits; mais, plus altéré d'honneur que d'argent, il n'acceptait point ces gratifications destinées à le dédommager de sa disgrâce, et n'avait pas de cesse qu'il n'eût reconquis sa position, à force de requêtes en vers. Il finit toutefois par être exilé définitivement de la cour. Le vaniteux Maillet ne pouvait souffrir les représentations: il se cabrait à la critique la plus anodine, et y répondait par d'âpres satires. Vital d'Audiguier ayant un jour trouvé quelque chose à redire dans une ode qu'il avait présentée à la reine Marguerite pour louer son éloquence, il le maltraita en prose et en vers avec une violence effroyable, le « traitant de sot versificateur, de hibou et d'excrément du Parnasse ». D'Audiguier ne demeura pas en reste, et lui répondit sur le même ton. Avec cela, Maillet était possédé d'une rage effrénée de réciter des vers à tout venant; il empoignait sa victime par un des boutons de son pourpoint, et ne la lâchait pas qu'il ne l'eût martyrisée à son aise. Une fois, rapporte Fr. Colletet, il arracha à mon père les glands de son rabat et sept boutons de son habit, ce dont il lui fit bien des excuses dès qu'il fut revenu de sa fureur poétique. Encore qu'il fit profession de traîner toujours une espée à son côté, son espée estoit aussy douce que son humeur estoit revêche. » Il se vantait souvent à G. Colletet, son ami, d'être brave, mais d'être prudent.

Pour comble de ridicule, Maillet tomba éperdument amoureux d'une jeune et charmante personne, Anne Olive, femme d'un conseiller au parlement de Bordeaux, appelé de Jehan. Avec sa mine austère, ses yeux hagards, son poil confus et mêlé, sa taille haute et courbée, ses habits que la misère mettait en lambeaux, son entretien rustique et sauvage, c'était un assez piètre amoureux, et qui n'avait nulle chance de réussir. Il ne laissa pas d'adresser force vers à sa maîtresse, et même de lui dédier un recueil tout entier. Maillet vivait dans une extrême indigence, dont il se plaint souvent dans ses poésies. Le pauvre diable était assez libéral dès qu'il avait quelque argent, ce qui ne contribuait point à l'enrichir. Et puis il était doué d'un solide appétit, aimant surtout de passion les gâteaux, passion incommode et ruineuse. Il en avait toujours dix ou douze pendus, comme des jambons de Mayence, au plancher de sa chambre, où il les laissait *mortifier* pour les manger plus tendres, ce qui ne l'empêchait point de s'arrêter dix fois par jour devant les rôtisseries de la rue de La Huchette, et d'en humer les par-

fums d'un air rêveur et concentré. Sa pauvreté le réduisait à toutes sortes d'expédients burlesques. Tallemant rapporte qu'il fit un jour marché avec une femme qui chantait sur le Pont-Neuf, et qui lui promit de lui donner un écu pour une chanson, ou quatre livres, si c'était un chef-d'œuvre. Maillet se hâta de livrer le produit de sa verve: ce n'étaient qu'*astres* et *soleils*. On n'en vendit pas un exemplaire. La chanteuse, en fureur, lui fit un procès, et il fallut que Gombauld restituât l'écu pour le pauvre poète. Tourmenté de plus en plus à la bizarrerie, par suite de ses malheurs, toujours solitaire et mélancolique comme un esprit bourru, il devint bien vite le jouet des grands et du peuple. Ses confrères, lui rendant à usure le mépris qu'il leur témoignait, et bien aises d'humilier son orgueil, le prirent pour cible de leurs traits les plus piquants. Théophile ouvrit le feu, dans une de ses premières élégies (*A une Dame*). Saint-Amant appuya vigoureusement, dans sa *Gazette du Pont-Neuf*, et surtout dans son *Poète crotté*. Il nous montre Maillet recouvert de l'accoutrement le plus sordide, berné par les pages et les laquais, en permanence aux abords du cheval de bronze et sous le portail des Augustins, où il ramasse d'un air fier, avec des malédictions, les aumônes qu'on lui jette. Il ne faut sans doute pas prendre à la lettre ce chef-d'œuvre d'une verve bouffonne et exubérante, qui néanmoins renferme, sous la caricature, plus d'un trait de notre poète et donne des renseignements curieux sur ce rimeur grotesque et dépenaillé. Maynard, d'Audiguier, Tallemant, etc., lui ont aussi décoché plusieurs flèches. G. Colletet l'a mis en parallèle, dans un de ses sonnets, avec Gomez, autre poète contemporain du même acabit, et aussi pauvre que lui: « Gomez et Maillet, lit-on dans les additions du *Menagiana* (1715, t. III, p. 55), sont parmi nous ce qu'ont été Bavius et Mœvius parmi les Latins. » Furetière revint à la charge, dans sa satire des *Poètes*, et dans son *Roman bourgeois*, où il l'a raillé sous le nom de *Mythophilacte*.

Les vers de Maillet sont d'ordinaire raboteux, barbares, contournés, obscurs et souvent intelligibles, mais il n'était pas tout à fait sans mérite; il a surtout réussi quelquefois dans l'épigramme. Nous aurions trop beau jeu si nous voulions rapporter des échantillons de ses défauts; nous aimons mieux citer l'une de ses meilleures épigrammes, qu'on a souvent attribuée à tort à Saint-Amant:

Si Jacques, le roy du savoir,  
Ne fut curieux de me voir.  
En voyez la cause infallible:  
C'est que, ravy de mon escript,  
Il crut que j'estois tout esprit,  
Et par conséquent invisible.

Maillet a publié : *Poésies à la louange de la reine Marguerite*; Paris, 1612, in-8°; — *Epigrammes*; Paris, 1620, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1622. Ce recueil est dédié au comte de Luynes,



et la dédicace abonde en gâtonnades des plus réjouissantes. Fr. Colletet parle aussi des *Poésies de M. Maillet, dédiées à Mme de Jehan*; Bordeaux, 1616, in-8°. C'est probablement la même chose que le premier ouvrage que nous avons cité plus haut, plus ou moins remanié.

VICTOR FOURNEL.

G. Colletet, *Histoire des Poètes français*, mss., t. IV. — Saint-Amant, *La Gazette du Pont-Neuf, et Le Poète croqué*. — Tallemant des Réaux (in-12, t. X, p. 169).

**MAILLET (Benoît de)**, diplomate et voyageur français, né à Saint-Mihiel, le 12 avril 1656, mort à Marseille, le 30 janvier 1738. En 1692, il accepta les fonctions de consul général de France en Égypte. En 1701 il fut désigné comme ambassadeur près de Yasous I<sup>er</sup>, empereur d'Abyssinie; mais il déclina cet honneur, et préféra être consul à Livourne, où il demeura jusqu'en 1708. Il fut alors nommé inspecteur des établissements français dans la Méditerranée, et s'occupa activement de rassembler les matériaux qui lui servirent plus tard à écrire ses ouvrages lorsque l'âge l'eut forcé à prendre sa retraite. On a de lui : *Relation envoyée à M. de Ferriol, ambassadeur à Constantinople, touchant le dessin qu'ont les missionnaires d'entrer en Éthiopie*; imprimée à la suite de la trad. de la *Relation d'Abyssinie*, du P. Jérôme Lobo; — *Description de l'Égypte*, etc.; Paris, 1735, in-4°; La Haye, 1740, 2 vol. in-12; trad. en flamand, La Haye, 1737, 2 vol. in-4°; ouvrage encore utile; — *Idée du Gouvernement ancien et moderne de l'Égypte, avec la description d'une nouvelle pyramide* (celle de Saccara) *et de nouvelles remarques sur les mœurs et les usages des habitants de ce pays*; La Haye, 1743, 2 part. in-12, avec fig. Cette relation de Maillet s'arrête à l'année 1692; — *Telliamed, ou entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français*; Amsterdam, 1748, 2 part. in-8°. Le titre de cet ouvrage est l'anagramme du nom de son auteur; il est dédié à Cyrano de Bergerac et divisé en six journées, qui contiennent des dialogues dont les sujets sont la *Retraite des eaux*, la *Consolidation de la terre*, la *Création de l'homme*, celle des *animaux*, etc.; quoique traités dans un style eujoué, les *Entretiens* de Maillet contiennent de grandes vérités scientifiques. Le Mascrier en a fait paraître une seconde édit., augmentée de la *Vie* de l'auteur; Paris, 1755, 2 vol. in-12. Maillet, critiqué par Voltaire fut applaudi par Buffon et par Cuvier.

A. DE L.

Buffon, *Théorie de la Terre*. — Le même, *Époques de la Nature*. — Palissot, *Mémoires Littéraires*.

\* **MAILLET (Jacques-Léonard)**, sculpteur français, né à Paris, le 12 juillet 1823. Élève de l'École des Beaux-arts, il obtint le second grand prix de sculpture en 1841 et le premier en 1847 avec M. Perraud, sur le sujet de *Télémaque apportant à Salente l'urne renfermant les cendres d'Hippias*. Il envoya de Rome une copie en marbre du *Diocobule de Miron* (1848),

que l'on voit à l'École des Beaux-Arts, et le groupe en marbre d'*Agrippine* (1851). Il a exécuté, depuis son retour en France : *La Primavera della Vita*, statue en plâtre, 1855; — *Jeune Syracusaine*, statue en bronze, 1857; — *Saint Céravie et Saint Doctrovi*, statues en pierre pour l'église Sainte-Clothilde, à Paris; — *La Science et Lavoisier*, deux statues en pierre, destinées au palais du Louvre. Il a reçu une médaille de première classe en 1853, et une de deuxième classe à l'exposition universelle de 1855.

G. DE F.

*Archives de l'École des Beaux-Arts. — Livret des Expositions.*

**MAILLET-DUCLAIRON (Antoine)**, littérateur français, né le 16 novembre 1721, à Huriigny, près Mâcon, mort le 16 novembre 1809, à Paris. Il occupa le poste de commissaire de la marine et du commerce de France en Hollande jusqu'en 1777, époque à laquelle il se retira avec le brevet de consul général honoraire. Il devint ensuite censeur royal, et fut en correspondance avec Voltaire, Turgot et Malesherbes. On a de lui : *Essai sur la connaissance du théâtre français*; Paris, 1751, in-12; — *Éloge de Maurice, comte de Saxe*; Dresde et Paris, 1759, in-12; — *Observations d'un Américain des îles neutres au sujet de la négociation de la France et de l'Angleterre*; Genève, 1761, in-12; — *Cromwell*, trag. en cinq actes et en vers; Paris, 1764, in-12; on a prétendu que le véritable auteur de cette pièce était Morand; — *Gustave Wasa, le libérateur de son pays*, tragédie trad. de l'anglais de Brooke; Paris, 1766, in-8°. La plupart de ces écrits sont anonymes.

P. L.

Desessarts, *Siècles Littér.*, IV. — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

**MAILLET DU BOULAY, Voy. BOULAY.**

**MAILLOT (Antoine-François Ève, dit)**, auteur dramatique français, né à Dôle, le 21 mai 1747, mort à Paris, le 18 juillet 1814. Fils d'un avocat, il s'enrôla comme soldat; mais rebuté bientôt du métier, il déserta et s'enfuit en Hollande, où, à bout de toute ressource, il se fit comédien. Il prit alors le nom de *Desmaillots*, qu'il modifia plus tard et qu'il conserva tant qu'il resta attaché au théâtre d'Amsterdam. Étant revenu en France, on bout de sept ans, il vécut à Paris, tant bien que mal, en composant quelques buettes pour les scènes de bas étage. Son premier ouvrage fut *Figaro directeur des marionnettes*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, arrangée par E. Dupaty, qui ne se fit pas connaître. Maillot donna vers la même époque (1785), l'opéra de *Tancrède*, en trois actes, qui lui valut une gratification du roi. Lorsque éclata la révolution, il en adopta les principes avec ardeur. Commissaire de la Convention dans le Lotret, il se montra très-modéré dans l'exercice de son mandat. Maillot avait de l'imagination; mais il était dépourvu de jugement et de bon sens. L'âge ne l'avait pas

rendu plus raisonnable : aussi alla-t-il finir à l'hospice Dubois une vie écoulée au milieu des agitations et de la misère et dont il passa les dix dernières années en état de détention. Outre les ouvrages cités, il a encore composé : *Sudmer*, opéra, 1784 ; — *Le vieux Soldat et sa Pupille*, 1785 ; — *La Fille Garçon*, 1787 ; — *Célestine*, op. joué à la Comédie-Italienne (1787), sous le nom de Magnitot ; — *Le Congrès des Rois*, op.-c., 1794 ; — *Le Mariage de Nanon*, com., 1797 ; — *M<sup>me</sup> Angot, ou la poissarde parvenue*, 1797. Cette parade, qui fut le point de départ des pièces dont M<sup>me</sup> Angot a été le type, avait d'abord été représentée, en 1795, sur le théâtre de La Gaité, et s'appelait alors : *La nouvelle Parvenue* ; — *La petite Maison de Proserpine, ou Pluton devenu comédien sans le savoir*, 1799 ; — *Le Repentir de M<sup>me</sup> Angot, ou le Mariage de Nicolas*, 1799 ; — *Dernières Folies de M<sup>me</sup> Angot*, 1803 ; — *Les Méprises par les noms*, vaud., 1803 ; — *Arlequin de retour, ou l'heureux Dévouement*, vaud., 1805 ; — *Tableau historique des Prisons d'État en France sous le règne de Buonaparte* ; Paris, 1814, in-8°.

E. DE MANNE.

Nodier, *Souvenirs de la Révolution*. — *Almanach des Spectacles*. — Solesme, *Bibliothèque dramatique*. — *Bibliographie de la France*.

**MAILLY**, famille française, qui descend directement des anciens comtes de Dijon, lesquels provenaient des comtes d'outre-Saône ou de haute Bourgogne, issus d'Otto-Guillaume, dont on fait remonter l'origine à la dynastie mérovingienne. C'est d'Anselme de Mailly que sont venues toutes les branches de cette famille établies féodalement en Picardie, en Artois, en Flandre, en Vermandois et en Normandie. La ligne principale a fourni les barons de Mailly, renommés dans les guerres saintes, où ils recevaient de la couronne de France et des empereurs latins de Constantinople un subside égal à celui du légat apostolique et des connétables de France et d'Orient. La seconde branche avait produit les sires ou hauts barons d'Orsignol et de Conti, dont l'héritage est entré dans la maison de France. La troisième branche était celle des marquis de Nesle, devenus successivement sires et marquis de Mailly, de Montcavrel et d'Hocquincourt, souverains princes de Lisle sous Montréal, de Rubemprey, de Baux, d'Arlay, de Neufchâtel et d'Orange en Provence. La quatrième branche des Mailly, seule existante aujourd'hui, est celle des comtes de Mailly-Rayneval, marquis d'Haucourt. Ils s'étaient séparés de leur tige au seizième siècle, et avaient fourni le rameau des marquis du Quesnoy. A la fin du dix-huitième siècle, lorsque la ligne des marquis de Nesle s'éteignit, le maréchal de Mailly, chef de la branche d'Haucourt, hérita de tous les titres de sa maison.

J. V.

P. Anselme, *Hist. chron. et général. de la maison de France*. — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et

Delandine, *Dict. Hist. univers.* — *Galerie nationale des Notabilités contemp.*

**MAILLY** (N.... chevalier DE), littérateur français, mort à Paris, en 1724. Fils légitime d'un gentilhomme de cette maison et filleul de Louis XIV et d'Anne d'Autriche, il intenta un procès scandaleux à sa famille pour se faire déclarer bâtard, disant qu'il n'y avait que les bâtards qui fussent honnêtes gens, et mourut dans l'obscurité. Ses œuvres se composent surtout de nouvelles galantes. On a de lui : *Rome galante, ou histoire secrète sous le règne de Jules César et d'Auguste* ; Paris, 1685, in-12 ; réimprimé sous ce titre : *Amours des empereurs romains Jules César et Auguste* ; Amsterdam, 1701, in-12 ; — *Les Disgrâces des Amants* ; Paris, 1690, in-12 ; — *Vie d'Adam, avec des réflexions*, traduite de l'italien de Loredano ; Paris, 1695, in-12 ; — *Histoire de la République de Gènes* ; Paris, 1687, 1742, 3 vol., in-12 ; 1797, 2 vol. in-8° ; — *Aventures secrètes et plaisantes* ; Paris, 1698, in-12 ; — *L'heureux Naufrage, suite des Aventures et Lettres galantes* ; Paris, 1699, in-12 ; — *Aventures et Lettres galantes* ; Paris, 1700 ; Amsterdam, 1718, 2 vol., in-12 ; — *Anecdote ou histoire secrète des Vestales* ; Paris, 1701, in-12 ; — *Les Entretiens des Cafés de Paris et les différends qui y surviennent* ; Trévoux, 1702, in-12 ; — *Diverses Aventures de France et d'Espagne, nouvelles galantes et historiques* ; Paris, 1707, in-12 ; — *Nouvelles toutes nouvelles* ; Paris, 1708 ; Amsterdam, 1710, in-12 ; — *Histoire du prince Erastus, fils de Dioclétien* ; Paris, 1709, in-12 ; — *L'Horoscope accompli* ; Paris, 1713, in-12 ; — *La Promenade du Luxembourg* ; Rouen, 1713, in-12 ; — *Le Voyage et les Aventures des trois princes de Sarendip*, traduit du persan ; Paris, 1719, in-12 ; Amst., 1721, in-12 ; Fréron accusa Voltaire d'avoir pris dans cet ouvrage le chapitre du roman de *Zadig* intitulé : *Du chien et du cheval* ; — *L'Éloge de la Chasse, avec plusieurs aventures agréables qui y sont arrivées* ; Paris, 1723 ; Amst., 1724, in-12. J. V.

Fréron, *Année Littér.*, 1767, t. 1<sup>er</sup>, p. 145. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor.* — Quérard, *La France Littéraire*.

**MAILLY** (Louise-Julie DE NESLE, comtesse DE), maîtresse de Louis XV, roi de France, née en 1710, morte en 1751. Elle était l'ainée des cinq filles de Louis III, marquis de Nesle, et de mademoiselle La Porte-Mazarin. En 1726 elle épousa son cousin Louis Alexandre de Mailly. Elle n'était pas belle, mais elle avait un caractère égal, était douce, réservée, timide et sans ambition. Elle aimait avec passion Louis XV, qui alors ne cherchait à plaire à aucune femme, excepté à la sienne. Cette princesse, plongée dans la dévotion, contribua par sa froideur et son éloignement à le détacher d'elle. Le roi, dans sa colère, jura que tout était rompu entre eux. Les dames de la cour se disputaient

les faveurs du jeune souverain. Madame de Mailly obtint la préférence, et fut déclarée favorite en 1735. Heureuse d'être aimée, elle vécut à la cour avec modestie, sans se mêler des affaires de l'État, sans intriguer et sans demander aucune faveur ni pour elle, ni pour les siens. Elle ne jouit pas longtemps de ce triomphe; bientôt elle eut la douleur de voir sa deuxième sœur, pensionnaire à l'abbaye de Port-Royal, partager sa faveur. Malgré cette rivalité, elle prodigua les soins les plus tendres à cette sœur, qui mourut en couches étant comtesse de Vintimille. Elle se flattait toujours de l'espoir de ramener le cœur du roi; mais elle se vit encore supplantée par sa troisième sœur, la marquise de Lanraguais, puis par la cinquième, la marquise de La Tournelle, qui ne voulut point souffrir de rivale. Abandonnée tout à fait, madame de Mailly, imitant le repentir de mademoiselle de La Vallière, se retira de la cour. Quelque temps après, Louis XV lui assura 40,000 livres de rente, lui donna un hôtel, rue Saint-Thomas du Louvre, et fit payer ses dettes, qui se montaient à environ 765,000 livres. Elle consacra la plus grande partie de ses revenus à secourir les pauvres, ce qui cependant ne lui évita pas de cruelles humiliations. Un jour qu'elle entra à Saint-Roch, un homme, voyant qu'on se rangeait pour la laisser passer, dit grossièrement: « Voilà bien du bruit pour une c....! — Puisque vous la connaissez, monsieur, répondit humblement la pécheresse repentante, priez pour elle! » La comtesse de Mailly n'a pas laissé d'enfants. A. JADIN.

Soulavie, *Mém. de Richelieu*, V. — Laceretelle, *Hist. du dix-huitième siècle*, II. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXVIII. — Prudhomme père, *Biographie des Femmes célèbres*.

**MAILLY** (*Augustin-Joseph DE*), marquis d'HAUTCOURT, maréchal de France, né le 5 avril 1708, guillotiné à Arras, le 25 mars 1794. Il entra dans les mousquetaires en 1726. Entré au service comme enseigne, le 18 mars 1728, il devint capitaine des gendarmes écossais, et fit les campagnes de Westphalie, de Bohême et de Flandre. Maréchal de camp, le 16 août 1745, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, il concourut à préserver la Provence de l'invasion étrangère. Le 1<sup>er</sup> septembre 1747, il fut appelé au grade de lieutenant général. Gouverneur du Roussillon (8 août 1749), il conclut en 1750 un traité particulier avec l'Espagne pour redresser les frontières des Pyrénées. Attaché à l'armée d'Allemagne (1<sup>er</sup> mars 1757), il se trouva à la bataille d'Hastembeck et à celle de Rosbach, où il fut blessé à la tête et fait prisonnier. Échangé en 1759, il fit avec succès les campagnes d'Allemagne de 1760, 1761, 1762, et après la paix reprit la direction générale des camps et armées des Pyrénées, des côtes de la Méditerranée et des Alpes. Créé maréchal de France (23 juin 1783), il reçut de Louis XVI, en 1790, le commandement d'une des quatre armées décrétées par l'Assemblée nationale (14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> divisions

militaires). Il donna sa démission le 22 juin, lorsqu'il apprit la fuite du roi, et le 10 août, malgré son grand âge, vint se placer aux côtés du monarque menacé. Louis XVI lui confia la défense du château, défense qui mal dirigée, souvent entravée par des contre-ordres, après l'assassinat de Mandat (*voy. ce nom*), n'amena qu'une inutile effusion de sang et la chute immédiate de la royauté. Le maréchal se retira dans son château de Mareuil (Pas-de-Calais). Arrêté le 5 vendémiaire an II (26 septembre 1793) et traduit devant le tribunal révolutionnaire d'Arras, il fut condamné à mort. Quoiqu'âgé de quatre-vingt-six ans, il monta à l'échafaud sans aide, et s'écria: Vive le roi! Je meurs fidèle à mon roi, comme l'ont toujours été mes ancêtres. » A. de L.

*Archives de la guerre.* — Waroquier, *Tableau historique de la Noblesse*, p. 250. — Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*.

**MAILLY** (*Adrien-Amalric-Augustin*, comte DE), fils puiné du maréchal, né à Paris, le 19 février 1792. Sous-lieutenant de carabiniers en 1811, il fit la campagne de Russie. Blessé le 18 octobre d'une balle à la poitrine sur la route de Kalouga, il fut ramené en France avec les équipages de l'empereur. Le 17 août 1815, il fut créé pair de France, devint aide de camp du duc de Bordeaux, et refusa de prêter serment à la nouvelle dynastie après la révolution de juillet. Il rentra alors dans la vie privée. On a de lui: *Mon journal pendant la campagne de Russie*, écrit de mémoire après mon retour à Paris; Paris, 1841, in-8°. L. L.—T.

Ch. Lacaine et Laurent, *Biogr. et Nécrologe réunis*, t. III, p. 109. — *Galerie nationale des Notabilités contemporaines.* — *Dict. de la Convers.* — Birague, *Annuaire Biographique et historique.* — N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*.

**MAILLY** (*Jean-Baptiste*), historien français, né le 16 juillet 1744, à Dijon, où il est mort, le 26 mars 1794. Libraire comme l'avait été son père, il prit rang, en 1770, parmi les professeurs du collège Godran de Dijon, où il fit admettre l'enseignement de l'histoire, et parmi les membres les plus laborieux l'académie de cette ville. Au mois de janvier 1776, il fonda la première feuille périodique qu'ait eue la Bourgogne. Il eut le mérite, dans ses écrits, de battre en brèche le prédestal sur lequel on s'efforce encore de maintenir l'*Histoire-Bataille*. « On sait assez, et trop sans doute pour l'honneur de l'humanité, dit-il dans la préface de *L'Esprit des Croisades*, que de tout temps les hommes se sont détruits; on sait même à peu près comment ils se sont détruits: ce qu'on ignore, ce qu'on est curieux de savoir, c'est pourquoi ils se sont détruits. C'est d'après ces idées que j'ai travaillé et que je travaillerai encore davantage dans la suite. » Mailly n'a pu mettre la dernière main à divers ouvrages, dont la bibliothèque et l'Académie de Dijon possèdent des fragments manuscrits. Parmi les communications dont il a enrichi les *Mémoires* de cette société nous

citerons seulement *l'Éloge du chevalier de Bonnard* (18 décembre 1785), qui est entièrement inédit et oublié, tandis que celui que Garat a fait imprimer (*Précis historique de la vie de M. de Bonnard*) est recherché, malgré ses inexactitudes. Outre la rédaction du journal *Les Affiches de Bourgogne*, en collaboration avec François de Neufchâteau, et quelques productions en vers et en prose insérées dans les journaux littéraires, on a de lui : *Poésies diverses de deux amis, ou pièces fugitives de M. M. D. D. et de M. F. D. N. E. L.* (M. Mailly de Dijon, et M. François de Neufchâteau en Lorraine) ; Amsterdam et Paris, 1768, in-8°. Aucune pièce de ce recueil n'est signée ; la plus importante comme portée philosophique, *l'Épître aux Rois conquérants*, est de Mailly ; — *L'Esprit de la Fronde, ou histoire politique et militaire des troubles de France pendant la minorité de Louis XIV* ; Paris, 1772-1773, 5 vol. in-12 ; — *L'Esprit des Croisades, ou histoire politique et militaire des guerres entreprises par les chrétiens contre les mahométans* ; Amsterdam et Paris, 1780, 4 vol. in-12, ouvrage inachevé, qui ne contient que la première croisade ; il a été traduit en allemand. Mailly a placé en tête des deux ouvrages qui précèdent, et particulièrement de ce dernier, des notes fort intéressantes ; — *Foestes juifs, romains et françois, ou éléments pour le cours d'histoire du collège Godran de Dijon, précédés d'un abrégé de géographie* ; Dijon, 1782, 2 vol. in-8°.

J.-P.-Abel JEANDET (de Verdun).

*Autographes bourguignons* (Collect. J.-P.-Abel-Jandet). — C.-X. Girault, *Essais hist. biograph. sur Dijon*, 454. — *Mém. de l'Académ. de Dijon*, 1830, 1836. — Ch. Muteau et J. Garnier, *Galerie Bourguignonne*, 1859, II.

**MAIMBEUF** (S.), en latin *Magnobodus*, évêque d'Angers, au septième siècle, mort, suivant quelques auteurs, en 654 ; suivant les Bollandistes, en 660 (1). La date de sa promotion à l'évêché d'Angers paraît être l'année 610. On apprend qu'avant son épiscopat il avait été disciple de saint Lezin, et préposé au gouvernement d'un monastère nommé, dans la vieille légende, *Colotonense* (de Chalonnès). Vers 625, il assistait au concile de Reims. C'était un lettré. Il a écrit la vie de saint Maurille, un de ses prédécesseurs sur le siège d'Angers. On la trouve surchargée de nombreuses interpolations dans Vincent de Beauvais, Surius, etc. Tout ce qu'on a recueilli sur Maimbeuf a été fidèlement transmis par Marbode.

B. H.

Bolland., 15 octobre. — *Hist. Littér. de la France*, III, 573. — *Gallia Christ.*, XIV, col. 550, 597.

**MAIMBOURG** (Louis), célèbre érudit français, né à Nancy, en 1610, mort à Paris, le 13 août 1686. Entré dans la Société de Jésus à l'âge de seize ans, il acheva ses études de théologie à Rome. De retour en France, il professa pendant

plusieurs années les humanités au collège des Jésuites à Rouen. Il s'adonna ensuite à la prédication, et prêcha dans la plupart des villes de France ; à l'âge de cinquante ans, il se mit à publier un grand nombre d'ouvrages historiques, qui lui valurent une grande réputation. Ayant, en 1685, défendu les libertés de l'Église gallicane dans son *Traité historique de l'Église de Rome*, il se vit obligé de quitter l'ordre des Jésuites ; il se retira à l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, où il vécut d'une pension du roi jusqu'à sa mort. Ses écrits contiennent beaucoup d'inexactitudes ainsi qu'un grand nombre de jugements partiels ; mais on y remarque un style animé et élégant, qui, joint au talent de l'auteur pour dépeindre ses contemporains sous les noms des personnages des temps passés ayant rempli à peu près les mêmes rôles, rend les ouvrages de Maimbourg d'une lecture attrayante (1) ; ils n'en sont pas moins oubliés depuis longtemps, ce qui faisait dire à Voltaire : Maimbourg fut trop loué de son vivant ; on le négligea trop après sa mort. On a de Maimbourg : *Oratio in funere Nic. Lappæ* ; Rome, 1638, in-4° ; — *Panegyricus de Gallix regum excellentia* ; Rouen, 1640, in-8° ; — *Défense des sermons du P. Maimbourg* ; Paris, 1668, in-4° : écrit sous le pseudonyme de *Louis de Sainte-Foi*, contre la *Défense de la traduction du Nouveau Testament imprimée à Mons, contre les sermons du P. Maimbourg* ; Paris, 1668, in-12 ; Maimbourg publia encore sur le même sujet trois opuscules in-4°, imprimés à Paris, en 1668 ; — *Quatre lettres de François Romain, domestique d'un grand prélat, à M. d'Atet, sur la lettre circulaire signée de quatre évêques* ; Paris, 1668, in-4° ; — *Sermons pour le Carême* ; Paris, 1670, 1677 et 1690, 2 vol., in-8° ; — *La Méthode pacifique pour ramener les protestants à la vraie foi sur le point de l'Eucharistie* ; Paris, 1670, in-12 ; — *Traité de la vraie Église* ; Paris, 1671, in-12 ; — *Traité de la vraie parole de Dieu pour réunir toutes les sociétés chrétiennes dans la créance catholique* ; Paris, 1671, in-12 ; ces trois ouvrages ont été réunis sous le titre de : *Trois Traités de Controverse* ; Paris, 1682, in-12 ; — *Histoire de l'Arianisme avec l'origine et le progrès de l'hérésie des sociniens* ; Paris, 2 vol. in-4° ; Amsterdam, 1682, 3 vol. in-12 ; — *Histoire de l'Hérésie des Iconoclastes et de la translation de l'Empire aux Français* ; Paris, 1674 et 1679, in-4° ; Paris et Amsterdam, 1679, 2 vol. in-12 ; traduit en italien, 2 vol. in-8° ; une critique de cet ouvrage et du précé-

(1) Bayle, son adversaire, porte sur lui le jugement suivant : « Je crois pouvoir dire qu'il avait un talent particulier pour les ouvrages historiques. Il y répandait beaucoup d'agrément et plusieurs traits vifs et quantité d'instructions incidentes. Il y a peu d'historiens, même parmi ceux qui écrivent le mieux, et qui ont plus de savoir et d'exactitude que lui, qui aient l'adresse d'attacher le lecteur autant que lui. »

(1) C'est contre toute vraisemblance que Bordigné propose l'année 690.

dent parut sous le titre de : *Entretiens d'Eudoxe et d'Euchariste*; Paris, 1674; Amsterdam, 1683; — *Histoire des Croisades*; Paris, 1675, 2 vol. in-4°; Amsterdam, 1685, 4 vol. in-12; — *Histoire du Schisme des Grecs*; Paris, 1677, in-4°; Amsterdam, 1682, 2 vol. in-12; — *Histoire du grand Schisme d'Occident*; Paris, 1678, in-4°; Amsterdam, 1682, 3 vol. in-12; — *De la Décadence de l'Empire après Charlemagne*; Paris, 1679, in-4°; Amsterdam, 1681, 2 vol. in-12; une traduction allemande annotée parut à Fribourg, 1688, in-8°, et à Ulm, 1768, 2 vol. in-4°; — *Histoire du Luthéranisme*; Paris, 1680, in-4°, et 2 vol. in-8°; Amsterdam, 1682, 2 vol. in-12; cet ouvrage fut attaqué par Louis de Seckendorf; — *Histoire du Calvinisme*; Paris, 1682, in-4°; Amsterdam, 1682, 2 vol. in-12; ce livre fut fortement critiqué par Bayle (*voy.* ce nom); — *Histoire du Wicléfianisme*; Lyon et Amsterdam, 1682, 2 vol. in-12; — *Histoire de la Ligue*; Paris, 1683, in-4°, et 1684, 2 vol. in-12; — *Traité historique de l'établissement et des prérogatives de l'Église de Rome*; Paris, 1685, in-4°; Amsterdam, 1685, 2 vol. in-12; — *Histoire du Pontificat de saint Grégoire le Grand*; Paris, 1686, in-4°; Amsterdam, 1686, in-12; — *Histoire du Pontificat de saint Léon le Grand*; Paris, 1687, in-4°; Amsterdam, 1687, 2 vol. in-12. O.

Bayle, *Dictionnaire*, et les *Remarques* de Joly. — Sotwel, *Scriptores Societatis Jesuitarum*. — Calmet, *Biblioth. Lorraine*. — Dupin, *Biblioth. Ecclésiastique*. — Simon, *Critique de Dupin*, t. II. — Richard, *Biblioth. Sacrée*. — De Baker, *Bibl. des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*.

**MAIMIEUX** (Joseph DE), littérateur français, né en 1753, mort à Paris, en 1820, des suites d'un accident de voiture. Il appartenait à une famille noble, et émigra en Allemagne à l'époque de la révolution. Rentré en France en 1797, il s'occupa de littérature, et imagina une sorte de système de langage universel. On a de lui : *Éloge philosophique de l'Impertinence*; 1788, 1806, in-8°; — *Fragments de Lettres originales de madame Charlotte-Élisabeth de Bavière*; 1788, 2 vol. in-12; — *Le comte de Saint-Méran, ou les nouveaux égarements du cœur et de l'esprit*; Paris, 1789, 8 vol. in-12; — *Psigraphie, ou premiers éléments du nouvel art d'écrire et d'imprimer en une langue de manière à être lu et entendu dans toute autre langue sans traduction*; Paris, 1797, 1801, in-4°; — *De l'Homme d'État considéré dans Alexandre Sévère mis en parallèle avec les plus vertueux des empereurs romains*; 1801, in-8°; — *Sylvestre, ou mémoires d'un centenaire, de 1675 à 1786*, 1802, 4 vol. in-12; — *Carte générale psigraphique*; 1808; — *Céleste Paléologue*, roman historique; 1811, 4 vol. in-12; — *Charles de Rosenfeld, ou l'aveugle inconsolable d'avoir recouvré la vue*; Paris, 3 vol. in-12. Maimieux a eu beau-

coup de part à la *Pasitélographie*, ou art de tout exprimer au moyen des télégraphes; Stuttgart, 1811. Il a publié avec M<sup>me</sup> Polier les journaux : *Le Nord industriel*, *Le Midi industriel*, et *La Bibliothèque Germanique*. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

**MAIMON** (Salomon), philosophe polonais, né en 1753, à Reschwitz, en Lithuanie, mort le 22 novembre 1800, dans la terre du comte de Kalckreuth, à Siegersdorf, en Silésie. Fils d'un pauvre rabbin, il étudia de bonne heure avec ardeur les principaux traités cabalistiques, et mena une vie aventureuse à Berlin, à Hambourg, et à Amsterdam. Il élaborait un nouveau système de philosophie, qu'il opposa à la *Critique de la Raison pure* de Kant. Pendant ses dernières années, il vécut d'une pension que lui fit le comte de Kalckreuth. Maimon s'est signalé comme un des principaux adversaires de la philosophie de Kant, qu'il combattait au nom du scepticisme; selon lui il n'y a de savoir réellement objectif que les mathématiques pures et toute connaissance empirique n'est qu'une illusion. Il ramène toutes les formes de la pensée, catégories et jugements, à un principe général unique, celui de la déterminabilité, de réalité, de substance; mais il prétend que nous n'avons pas le droit de supposer que notre pensée a pour objet une chose hors de nous, existant indépendamment de la pensée qui la détermine. « Il admet avec Kant, dit M. Wilm dans son *Histoire de la Philosophie allemande* (tome II, p. 186), qu'il y a des concepts et des principes *a priori*, une connaissance pure qui s'applique à un objet de la pensée en général, et aux objets de la connaissance *a priori*; mais il nie que cette même connaissance pure s'applique absolument à l'expérience. La philosophie critique admet cette application comme un fait de la conscience. Ce fait, selon Maimon, n'est qu'une illusion, et il déclare que les catégories ne sont destinées qu'à être appliquées aux objets des mathématiques pures. Les objections de Maimon ne demeurèrent pas sans influence sur la marche ultérieure de la philosophie générale, et Fichte y eut grandement égard; mais la grande objection, celle qui porte sur l'application de la catégorie à la réalité, Fichte la détruira d'un mot en disant que le droit de cette application ne peut se déduire, puisqu'il est absolu. » On a de Maimon : *Versuch über die transcendental Philosophie* (Essai de Philosophie transcendental); Berlin, 1790, in-8°; — *Versuch einer neuen Logik, uebst Briefen an Ænesidem* (Essai d'une nouvelle Logique, avec des Lettres à Enésidème); Berlin, 1794: c'est le principal ouvrage de Maimon; — *Fortschritte der Philosophie seit Leibniz* (Progress de la Philosophie depuis Leibniz); Berlin, 1793, in-8°; — *Ueber die Kategorien des Aristoteles* (Sur les Catégories d'Aristote); Berlin, 1794; — *Britische Untersuchungen über den menschl-*

*chen Geist* (Recherches critiques sur l'Esprit humain) ; Leipzig, 1797, in-8°. Maimon a collaboré au *Psychologisches Magazin* de Moritz, à partir du tome IX de ce recueil ; il a donné une édition commentée du *Moré nebouchim* de Maimonide ; Berlin, 1791, in-4° ; enfin, il a laissé des *Mémoires* très-intéressants sur sa vie ; Berlin, 1792-1793, 2 vol., ainsi que l'*Histoire de ses écrits*, en dialogues, dans le tome II du *Neues Museum* de Bouterweck. O.

S. J. Wolf, *Rhapsodien zur Charakteristik Sal. Maimons* ; Berlin, 1813. — S. Baur, *Historische Gemälde-Galerie des achtzehnten Jahrhundert*, t. V.

MAÏMOUN (Moïse BEN), en arabe *Abou-Amran-Mousa ben-Maimoun ben-Obéidallah*, appelé vulgairement *Maimonide* (1), célèbre philosophe, théologien et médecin juif, né à Cordoue, le 30 mars 1135, mort le 13 décembre 1204. Fils d'un talmudiste distingué, auteur d'un *Commentaire sur l'Abrégé d'Astronomie d'Alfarghani*, il fut de bonne heure instruit par son père dans la théologie juive ainsi que dans les autres sciences, qu'il étudia ensuite plus à fond dans les écoles arabes, où il eut pour maître un disciple d'Ibn-Badja et pour condisciple et ami un fils de l'astronome Geber (2). Lorsqu'en 1148 le farouche Abdel-Moumen, s'étant emparé de Cordoue, ordonna, sous les peines les plus sévères, aux juifs comme aux chrétiens ou bien d'embrasser l'islamisme ou de s'expatrier, la famille de Maimoun préféra faire ostensiblement profession du culte musulman ; et pendant seize ans le plus grand docteur de la synagogue, celui qui fut appelé plus tard *le flambeau d'Israël*, se conduisit extérieurement comme un fidèle sectateur de Mahomet, tout en entreprenant divers travaux sur la théologie juive, notamment son grand ouvrage sur la *Mischna*, qu'il commença à l'âge de vingt-trois ans. Pour se soustraire à cette position fautive et humiliante, il passa vers 1160 en Afrique avec ses parents ; après avoir séjourné pendant cinq ans dans divers lieux de ce pays, entre autres à Fez, il se rendit à Saint-Jean-d'Acre, où il resta cinq mois, partit ensuite en pèlerinage pour Jérusalem, quoique l'entrée de cette ville fût sévèrement interdite aux juifs, et alla enfin s'établir au vieux Caire, autrement appelé Fostât. Il y avait entrepris, pour vivre, un commerce de pierreries ; en même temps il faisait sur les diverses branches des connaissances humaines des cours publics, dont l'immense succès le signala à l'attention du khadi Al-Fâhdel, le ministre de Saladin. Sur la recommandation d'Al-Fâhdel, Maimoun fut nommé médecin de la cour du sultan, emploi qu'il garda

jusqu'à sa mort, bien qu'un théologien musulman venu d'Espagne l'eût dénoncé comme étant retourné au judaïsme après avoir adopté la loi du Prophète ; Al-Fâhdel lui évita la peine de mort, prononcée en ce cas par les lois, en observant que Maimoun n'avait pratiqué l'islamisme que sous la pression de la violence. Bien que ses occupations comme médecin enlevassent à Maimoun une grande partie de son temps (1), il n'en trouva pas moins le moyen de composer un grand nombre d'ouvrages, qui lui valurent l'admiration de ses contemporains, à quelle religion qu'ils appartinssent, et qui lui assurent une place élevée parmi les penseurs de tous les siècles (2).

« En introduisant l'ordre et la lumière dans cet immense chaos qu'on appelle le *Talmud*, dit M. Frank, en mettant des principes et des règles à la place des sophismes, qui l'obscurcissaient encore, et surtout en abrégant le temps qu'on donnait jusque alors à cette stérile étude, Maimoun a puissamment contribué à développer chez les juifs le goût de la philosophie et des sciences en général, il leur a permis de sortir de l'horizon étroit où ils étaient renfermés et de jouer un rôle utile dans la civilisation. Ce résultat ne pouvait être obtenu qu'à une seule condition, celle de conserver ou de reproduire fidèlement la tradition rabbinique et de donner l'exemple de la méthode, d'enseigner les lois de la saine logique, sans porter aucune atteinte au fond des choses. Aussi Maimoun ne s'est-il pas moins signalé par la rigidité de son orthodoxie, dans l'*Yad hazakah*, que par la hardiesse de ses opinions dans le *Moré nebouchim*. C'est précisément dans les efforts qu'il a faits pour ac-

(1) Voici ce qu'il écrivait à ce sujet à Samuel Ibn-Tibbon, le traducteur hébreu de plusieurs de ses ouvrages : « Je te dirai franchement que je ne te conseille pas de t'exposer à cause de moi aux périls d'un voyage ; car tout ce que tu pourras obtenir, ce sera de me voir, mais quant à en tirer quelque profit pour les sciences ou les arts, ou à avoir avec moi ce fut-ce qu'une heure de conversation particulière, soit dans le jour, soit dans la nuit, ne l'espère pas... Tous les jours, de très-grand matin, je me rends au Caire, et lorsqu'il n'y a rien qui me retient, j'en pars à midi pour regagner ma demeure. Rentré chez moi, mourant de faim, je trouve toutes mes antichambres remplies de musulmans et d'israélites, de personnages distingués et de gens vulgaires, de juges et de collecteurs d'impôts, d'amis et d'ennemis qui attendent avidement l'instant de mon retour. A peine suis-je descendu de cheval et ai-je pris le temps de me laver les mains, selon mon habitude, que je vais saluer avec empressement tous mes hôtes et les prier de prendre patience, jusque après mon dîner : cela ne manque pas un jour. Mon repas terminé, je commence à leur donner mes soins et à leur prescrire des remèdes. Il y en a que la nuit trouve encore dans ma maison. Souvent même, Dieu m'en est témoin, je suis ainsi occupé pendant plusieurs heures très-avancées dans la nuit, à écouter, à parler, à donner des conseils, à ordonner des médicaments, jusqu'à ce qu'il m'arrive, quelquefois, de m'endormir par excès de la fatigue et d'être épuisé au point d'en perdre l'usage de la parole. » Ce manque de repos fut très-probablement cause de la longue maladie qui épulsa la constitution de Maimoun.

(2) Les Juifs lui donnèrent les surnoms de : *Doctor fidelis*, *Aquila magna*, *Gloria Orientis* et *Lux Occidentis* ; ils disaient encore de lui : *A Mose ad Mosen non est major hoc Mose*.

(1) Les juifs le nomment souvent *Ramban*, abrégé de *Rabbi Moses ben-Maimon*.

(2) Ainsi que l'a démontré M. Munck, dans sa *Notice sur Joseph ben-Juda*, disciple de Maimoun (*Journal Asiatique*, année 1842), c'est bien à tort que beaucoup d'auteurs ont, sur l'autorité de Léon l'Africain, donné Maimoun comme ayant suivi les leçons d'Averroès, dont les écrits ne lui furent pas connus avant 1190.

corder ensemble l'Écriture Sainte et les connaissances naturelles qu'il avait pu acquérir, ou le système dont il s'était pénétré, que se montre l'originalité de Maïmoun. Il peut être regardé comme le vrai fondateur de la méthode que Spinoza enseigne dans le *Traité théologico-politique* et qu'on appelle aujourd'hui l'*exégèse rationnelle*. Les récits les plus merveilleux de la Bible et les doctrines qu'elle contient, les cérémonies qu'elle prescrit, il essaye de les expliquer par les lois de la nature et les procédés habituels de l'intelligence. Il ne donne à un fait le nom de *miracle* que lorsque la science est absolument impuissante à lui donner un autre caractère, et cette règle il l'applique avec un soin tout particulier à la prophétie. Il n'y a rien, selon lui, dans la loi de Dieu qui n'ait une raison, ou physique, ou morale, ou historique, ou métaphysique, dont nous pouvons nous rendre compte par la réflexion. Aussi, quand le sens littéral le blesse, il l'adopte sans scrupule un sens allégorique. Le principe par lequel il justifie ce procédé, et qu'on rencontre sous toutes les formes dans ses ouvrages, même dans son commentaire sur la *Mischna*, c'est que le but de la religion est de nous conduire à notre perfection ou de nous apprendre à agir et à penser conformément à la raison : car c'est en cela que consiste l'attribut distinctif de la nature humaine. »

Si nous considérons Maïmoun comme philosophe, nous trouvons ce qu'il fonda chez ses coréligionnaires l'autorité d'Averroès. L'un et l'autre, dit M. Renan, dans son *Averroès*, puisèrent à la même source, et en acceptant chacun de leur côté la tradition du péripatétisme arabe ils arrivèrent à une philosophie presque identique. C'est surtout dans sa polémique contre les *motecallemin* (ou scolastiques arabes) qu'apparaissent les sympathies du docteur juif pour les philosophes arabes. L'hypothèse des atomes, la négation des lois naturelles et de la causalité sont énergiquement combattues dans ses écrits. S'il ne soutient pas, comme quelques péripatéticiens juifs, que la matière est éternelle et que Moïse n'a entendu décrire au premier livre de la *Genèse* que l'arrangement des choses, il ne croit pas non plus que l'éternité du monde soit une bien grave hérésie. Sa doctrine sur la hiérarchie des sphères et l'action divine qui les rattache l'une à l'autre est identiquement celle des philosophes arabes. Comme eux aussi, il rejette toute assimilation de Dieu aux créatures : on peut dire de Dieu ce qu'il n'est pas, mais on ne peut dire ce qu'il est. Il n'ose même attribuer à Dieu l'existence et l'unité, de peur que ces attributs ne soient considérés comme distincts de la substance divine et surtout de peur d'admettre quelque chose qui ressemble aux hypostases chrétiennes. C'est la pure doctrine des *Moattils*. Sa théorie de l'intellect se distingue à peine de celle d'Averroès. Au-dessus de l'intellect matériel dépendant des

sens est l'intellect acquis, formé par l'émanation de l'intellect universel en acte perpétuel, qui est Dieu même. Maïmoun semble pourtant individualiser l'intelligence plus que ne le fait Averroès, et en attribuant à l'âme une substantialité distincte poser la condition de son immortalité. La résurrection l'embarrasse ; il cherche à l'expliquer sans arriver à rien de satisfaisant. Il faut même reconnaître que ses objections vont parfois jusqu'à attaquer l'immortalité. La perfection de l'homme consiste à cultiver et à élever sa nature par la science. La science est le vrai culte que l'on doit à Dieu ; par la science la vision béatifique peut commencer ici-bas, mais la science n'est pas accessible à tous ; Dieu y a suppléé, pour les simples, par le prophétisme. La révélation prophétique ne diffère pas, quant à la manière, de l'infusion de l'intellect actif ou de la révélation permanente de la raison. »

En morale, Maïmoun admet le libre arbitre de l'homme, et pose en principe qu'il ne faut ni pousser à l'extrême ni détruire les penchants que nous tenons de la nature, qu'il faut les écouter tous dans une juste mesure, ce qui est à peu près toute la morale d'Aristote. Tout en assignant à la vie un but spéculatif, Maïmoun ne sacrifie aucun des autres principes de l'existence de l'homme, ce qui fait qu'il se prononce très-fortement contre la vie ascétique et contemplative, de même qu'il joint à sa morale tout un traité d'hygiène et d'économie domestique. Mais l'homme outrepassé souvent les lois de la nature et de la raison, ce qui est la source la plus abondante du mal que nous voyons dans ce monde et dont Dieu ne peut en rien être considéré comme auteur. Quant à la Providence, Maïmoun soutient qu'elle ne s'occupe des individus que là où se trouvent la liberté et la raison, ce qui n'a lieu que pour l'humanité, et encore selon les degrés de vertu et de sagesse qui existent chez les différents hommes ; partout ailleurs elle n'a égard qu'aux genres et aux espèces, et laisse l'individu entièrement soumis aux lois de la nature.

En médecine et en sciences naturelles, Maïmoun n'a guère émis d'idées neuves et originales. Pour la physique, Aristote est le guide dont il ne s'écarte pas, sauf qu'il admet, comme une hypothèse poétique, l'existence de cinq grandes sphères, enveloppées l'une dans l'autre et gravitant autour de la Terre : ce sont les sphères de la Lune, du Soleil, celle des cinq planètes reconnues supérieures au Soleil, celle des étoiles fixes et enfin celle des intelligences pures dégagées des corps.

« Toute l'école de Maïmoun, dit encore M. Renan, resta fidèle au péripatétisme averroïstique. Ce fait était si notoire, que Guillaume d'Auvergne ne craignait pas de dire que parmi les Juifs soumis aux Sarrasins il n'en était pas un seul qui n'eût abandonné la foi d'Abraham, et qui ne fût infecté des erreurs des Sarrasins ou

de celles des philosophes. Un mouvement rationaliste aussi prononcé ne pouvait manquer d'exciter chez les théologiens une vive opposition. Maïmoun et la philosophie furent pendant plus d'un siècle le sujet d'une lutte acharnée entre les synagogues de Provence, de Catalogne et d'Aragon. De part et d'autre, on s'excommuniait; quelques-uns allaient jusqu'à invoquer contre leurs adversaires l'autorité ecclésiastique. Montpellier, Barcelone, Tolède condamnaient au feu les écrits de Maïmoun; Narbonne, un moment, fut seule à les défendre. Les traités pour et contre Aristote et Maïmoun se succédaient d'année en année (1). En 1305 le chef du parti théologique, Salomon ben-Adereth, est encore assez fort pour faire condamner la philosophie à Barcelone, et interdire, sous peine d'excommunication, d'en aborder l'étude avant vingt-cinq ans. Il fallut l'autorité de David Kimchi et l'activité féconde de Schem-Tob ben-Paltreira, de Jenaia Penini de Béziers, de Joseph ben-Caspi, pour assurer définitivement dans la synagogue le triomphe du péripatétisme et faire du peuple juif le principal représentant du rationalisme au moyen âge. »

Les nombreux ouvrages de Maïmoun furent écrits, tous sauf un seul, originairement en arabe, d'où ils étaient ensuite presque immédiatement traduits en hébreu, principalement par Ibn-Tibbon; et ce n'est que par ses traductions qu'ils sont connus aujourd'hui. Ce sont : *Aphorismi ex Galeno*, *Hippocrate aliisque medicis*; Bologne, 1489, in-4°; Lyon, 1491; Venise, 1500, in-8°; Bâle, 1570; — *Yad'hazakah* (la Main forte) ou *Mischné-Thora* (La seconde Loi), sans lieu ni date, 2 vol. in-fol.; Sincino, 1490; Constantinople, 1509; Vienne, 1524, 2 vol. in-fol.; Venise, 1550, 2 vol. in-fol., et 1574, 4 vol. in-fol.; Amsterdam, 1702, 4 vol. in-fol.; ce ouvrage, qui est un abrégé du *Talmud*, est un des plus importants de ceux laissés par Maïmoun; — *Perusch Ma-Mischna* (Commentaire sur la *Mischna*), publié à la suite de la *Mischna*; Naples, 1492, in-fol.; Sabioneta, 1559, in-4°; Venise, 1566, in-4°, et 1606, in-fol.; une traduction latine s'en trouve dans l'édition de la *Mischna* imprimée à Amsterdam, 1698-1703; une partie de ce commentaire, à savoir les préfaces écrites par Maïmoun en tête des diverses parties de la *Mischna*, ont été publiées en arabe et en latin, sous le titre de *Porta Mosis*; Oxford, 1655, in-4°, par les soins de Pocoke; — *Tractatus de regimine sanitatis*; Augsbourg, 1518; ce livre, écrit à l'usage de Malec-Ahdel, fils de Saladin, parut en hébreu; Venise, 1519, in-4°; — *Miloth higaïon* (Vocabulaire de logique), traduit en latin; Bâle, 1527; Venise, 1550, in-4°; Crémone, 1566, in-8°; — *Moré nebouchim* (Le Guide des Égarés); la traduction

hébraïque parut d'abord sans lieu ni date, puis à Venise, 1551, in-fol.; Berlin, 1791, in-4°, avec un commentaire de Salomon Maïmoun; une traduction latine fut donnée par Giustiniani, Paris, 1520, in-fol., et par Buxtorf, Bâle, 1629, in-4°; la première des trois parties de ce livre a été publiée dans le texte arabe avec une traduction française annotée, Paris, 1856, in-8°, par M. Munck, qui se propose de faire paraître aussi les deux autres parties; une traduction allemande, de M. Scheyer, parut à Francfort, 1830-1838, 3 vol. in-8°. Le *Moré nebouchim* est l'œuvre capitale de Maïmoun; il y réunit en un corps de doctrine ses opinions philosophiques et ses croyances religieuses; il y donne aussi sur l'histoire de la philosophie et de la théologie des Arabes des renseignements précieux, qu'on ne trouverait pas ailleurs; — *Aphorismi ex Galeno collecti*; Bâle, 1579, in-8°; — *Milchot Déoth* (Les Règles des Mœurs), traduit en latin et annoté par Gentius; Amsterdam, 1640, in-4°; — *De Idolatria*, traduit en latin et annoté par Dionysius Vossius; Amsterdam, 1642, in-4°; — *De Pœnitentia*; Helmstädt, 1651, et Oxford, 1705, in-4°; — *Sepher Mizwol, sive Liber Præceptorum*; Amsterdam, 1660, in-4°; — *De Jejunii Hebræorum*; Leipzig, 1662, in-4°; — *De Jure Pauperis et Peregrini apud Judæos*; Oxford, 1679, in-4°, avec traduction latine et notes; — *De Cultu Divino*; Paris, 1678, in-4°; c'est une traduction latine d'une partie du *Yad'hazakah*; — *De Synedrui et Pœnis Hebræorum*; Amsterdam, 1695, in-4°; c'est aussi une partie détachée du même ouvrage; — *Constitutiones de Anno Jubilæo*, avec traduction latine et notes; Leyde, 1702 et 1708, in-4°; encore un chapitre du *Yad'hazakah*; de même que: *Tractatus de Educatione Puerorum et de ratione pœnitentia apud Hebræos*, traduit en latin par Clavinger; Oxford, 1705, in-4°; en tête se trouve une *Biographie* de Maïmoun (1).

E. G.

Olaus Celsius, *De Maimonide*; Upsal, 1737-1738, 2 parties, in-4°. — Peter Beer, *Das Leben Moses ben Maimon*; Prague, 1835, in-8°. — R. de Castro, *Bibli. espagnola*, t. I. — Boissi, *Dissertationes critiques pour servir à éclaircissement à l'histoire des Juifs*. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*. — Geiger, *Zelttschrift*, t. II et V. — Carmoly, divers articles dans Jost, *Israëlische Annalen*, année 1839, et dans la *Revue Orientale*; Bruxelles, 1841. — Lemans, *Levensbeschrijving van Maimonides*; Amsterdam, 1815. — Bukolzer, *Maimonides im Kampfe mit seinem Biographen P. Beer*; Berlin, 1844, in-8°. — Stein, *Moses Maimonides*; La Haye, 1846, in-8°.

MAINARDI (*Bastiano*), peintre de l'école florentine, né à San-Gemignano, en Toscane,

(1) Parmi tous ces ouvrages ceux qui méritent le plus d'attention sont : le *Moré nebouchim*, en entier; le premier livre du *Yad'hazakah*, intitulé *Sepher hamada*; les huit chapitres du *Perouschha Mischna*, placés en tête du traité *Moth* et appelés ordinairement *Schemonah Perakim le Rumban* (ils ont été traduits en allemand par Falkenheim; Königsberg, 1833, in-8°); l'*Introduction* au livre *Zeravim*; le *Commentaire* sur le dixième chapitre du traité *Sanhedrin*; le *Traité de la Résurrection des Morts*.

(1) Voy. Hottinger, *Bibliotheca Orientalis*, et Wolf, *Bibl. Hebraica*.



vivait vers la fin du quinzième siècle. Habile dans la pratique de la fresque, il aida souvent son beau-frère et maître Ghirlandajo dans ses travaux. Outre quelques œuvres originales en ce genre, on a de lui un petit nombre de tableaux. Le musée de Berlin possède un *Portrait de jeune homme* et une *Madone*. E. B—N.

Vasari, *Baldinucci*. — Orlandi. — Lanzi.

**MAINARDI** (*Lattanzio*), dit *Lattanzio da Bologna*, peintre italien, né à Bologne, vivait dans les dernières années du seizième siècle. Après avoir étudié sous les Carrache, il alla se perfectionner à Rome, et fut employé par Sixte V à la décoration de plusieurs églises. Mainardi, qui avait ruiné sa santé par des excès de tous genres, mourut à Viterbe, âgé de vingt-sept ans. E. B—N.

Orlandi. — Lanzi. — Malvasia, *Felsina pittrice*. — Baglione, *Vite de' Pittori dal 1573 al 1642*.

**MAINARDI** (*Andrea*), dit le *Chiaveghino*, peintre de l'école de Crémone, né dans cette ville, vers 1550, travaillait encore en 1613. Il fut élève de Bernardino Campi. Son meilleur ouvrage est un tableau qu'il peignit en 1590 pour le maître autel de l'église Santo Giacomo de Crémone. Cette singulière composition représente Jésus-Christ debout sous un pressoir que manœuvre la Justice divine, qui, pressant le corps du Sauveur, fait jaillir de ses plaies un précieux sang que recueillent dans des calices saint Augustin et plusieurs autres docteurs de l'Église. On trouve encore de lui dans Crémone *La Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne* (1590), *La Vierge et saint Facio* (1596), *Les quatre principaux Docteurs de l'Église Latine* (1602), et *Les Noces de sainte Anne*. Trop pressé de produire, il a souvent gâté, par des négligences d'exécution, une manière grandiose, qui lui eût assuré un rang distingué parmi les maîtres de son temps. E. B—N.

Orlandi, Landi, Baldinucci, Ticozzi. — Zaist, *Notizie de' Pittori Cremonesi*. — Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona*.

**MAINARDI** (*Paul-Antoine*), en religion Sigismond de Saint-Nicolas, missionnaire italien, né à Druento, près Turin, le 21 janvier 1713, mort en Chine, le 20 novembre 1767. Il entra dans l'ordre des Augustins déchaussés, et fut envoyé comme missionnaire en Chine vers 1740. Habile mathématicien et quelque peu musicien, il sut gagner les bonnes grâces de l'empereur Khian-loung (autrement Kao-tsoung chan-houng-ti) qui l'appela à Peking, lui confia la direction des travaux du palais impérial, et utilisa ses talents en musique en plaçant sous ses ordres un certain nombre d'élèves. Le F. Sigismond profita de la bienveillance du monarque chinois pour faire bâtir un temple magnifique destiné au culte catholique. Les néophytes y arrivèrent en foule; mais cette ostentation eut pour conséquence naturelle d'éveiller la jalousie des prêtres des autres sectes tolérées dans le Cé-

reste Empire. Les cours supérieures du royaume se prononcèrent en leur faveur. Une persécution violente s'en suivit, et dans plusieurs provinces des missionnaires furent mis à mort, entre autres cinq dominicains espagnols, qui, saisis déguisés et cachés dans un village du Fou-Kian, furent torturés et décapités, en 1747. Le F. Sigismond obtint cependant la révocation de ces ordres sanguinaires, et jusqu'à la fin de sa vie les chrétiens purent librement pratiquer leurs cultes. A. DE L.

L'abbé Casalès, *Dizionario Geografico*. — Le P. Amiot, *Mémoires sur les Chinois*, t. IX.

**MAINARDO**. Voy. ARLOTTO.

† **MAINDRON** (*Étienne-Hippolyte*), statuaire français, né le 16 novembre 1801, à Champtoceaux (Maine-et-Loire). Envoyé dès l'âge de onze ans chez un négociant de Bourbon-Vendée, il suivait un cours de dessin au collège de cette ville lorsque le proviseur, témoin des progrès de l'élève, lui fit obtenir une bourse à l'École des Arts et Métiers d'Angers. Après y être resté cinq ans, il fut obligé, afin de se créer des ressources, d'accepter une place dans une maison de commerce de Nantes; mais peu de temps après il fut rappelé à l'École d'Angers en qualité de professeur de mosaïque. En 1827, il vint à Paris, se présenta chez David (d'Angers), et obtint de travailler dans son atelier. Bientôt le département de Maine-et-Loire vint à son aide en lui accordant une pension annuelle de 500 fr. pour trois ans. M. Maindron témoigna sa gratitude à ses compatriotes par l'envoi du groupe de *Thésée vainqueur de Minotaure*. Depuis il a exposé au salon : *Jeune Pâtre mordu par un serpent*; 1834; — *Les Baigneurs*, groupe, 1837; — *Les Chrétiens livrés aux bêtes*, groupe, 1837; — *Le Martyre de sainte Marguerite*, 1838; — *Velléda*, statue, 1839, au jardin du Luxembourg; — *Le Christ expirant sur la croix*, 1840, à Issovie (Puy-de-Dôme); — *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, 1842; — *Senefelder*, statue, pour les ateliers de lithographie de M. Lemercier; — *Sainte Geneviève et Attila*, groupe, 1848, au péristyle de l'église de Sainte-Geneviève; — *Le général Colbert*, statue, 1849, au musée de Versailles; — *Sainte Cécile*, statue, 1850; — *Réception de François Habeneck aux Champs Élysées*, bas-relief appartenant à la Société des Concerts, 1852; — *Geneviève de Brabant*, groupe en marbre, 1859; — *La Force et La Justice*, au Palais de Justice; — *Grégoire le Grand*, à l'église de la Madeleine; — *Le général Travot*, statue en bronze à Bourbon-Vendée; — *D'Aguesseau*, à la Chambre des Pairs; — *Christ* colossal, 32 statues et 2 figures en pierre, à la cathédrale de Sens; — la statue de *Cassini* et un *Groupe d'enfants*, au nouveau Louvre; — *Le Baptême de Clovis*, à l'église de Sainte-Geneviève; — les bustes de *Bo-cage*, de *Paër*, de *Monge*, du *Comte d'Espa-*

gne, etc. M. Maindron a reçu, à la suite des salons de 1843, 1848 et 1853, des médailles de troisième et deuxième classe. GUYOT DE FÈRE.

*Documents particuliers.*

**MAINE** (*Guillaume du*), en latin *Maynus*, poète français, né à Loudun, mort vers 1560. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de l'abbaye de Beaulieu, et devint lecteur de Marguerite de Valois, puis précepteur des enfants de France. Le savant Budé, qui le savait très-versé dans les langues grecque et latine, lui avait confié l'éducation de ses enfants, et probablement il lui servit de protecteur auprès du roi. Josse Badius écrivait à son fils qu'il savait par lui-même que Maynus était aussi savant qu'on pouvait l'être, *haud quaquam justa eruditione defectum*, et Nicolas Bourbon lui donne en plusieurs endroits de ses épîtres l'épithète de *grand homme*. On a de G. Du Maine : plusieurs *épîtres* en vers français ; — *Le Laurier*, éloge de l'étude ; — *L'heureux partage des excellents dons de la déesse Pallas résignés au roi Henri II* ; le tout a été imprimé à Paris en 1555. P. L.

Deux du Radier, *Histoire Littér. du Poitou*, II.

**MAINE** (*Louis-Auguste de Bourbon*, duc du ), prince légitimé de France, né le 31 mars 1670, à Versailles, mort le 14 mai 1736, à Sceaux. Il était le second fils de Louis XIV et de la marquise de Montespan, et fut légitimé par lettres du 29 décembre 1673. Quelques semaines après, il fut pourvu le 1<sup>er</sup> février 1674 de la charge de colonel général des Suisses et Grisons, et le 3 février suivant de celle de capitaine de la compagnie des Suisses, l'une et l'autre vacantes par la mort du comte de Soissons, et le 13 août 1675 on lui donne le régiment d'infanterie que commandait Turenne et qui prit le nom de régiment du Maine. Ce ne furent pas les seules faveurs qu'octroya le roi à cet enfant, auquel il s'attachait de plus en plus et qui annonçait du reste les dispositions les plus heureuses. Après lui avoir accordé, ainsi qu'au comte de Vexin et aux demoiselles de Nantes et de Tours, la permission de porter le surnom de Bourbon (janvier 1680), il le déclara prince souverain de Dombes (1) en rétablissant en sa faveur tous les anciens privilèges attachés à cette terre (février 1681), et le nomma successivement gouverneur du Languedoc (29 mai 1682), chevalier de ses ordres (2 juin 1686) et général des galères (15 septembre 1688). L'éducation des enfants de M<sup>me</sup> de Montespan fut, comme on sait, confiée aux soins de M<sup>me</sup> Scarron, depuis M<sup>me</sup> de Maintenon, qui n'accepta, en 1669, cette place que sur la demande formelle du roi ; car elle voulait bien, disait-elle,

(1) Lorsque M<sup>lle</sup> de Montpensier négocia la mise en liberté de Lauzun, elle dut, entre autres conditions qui lui furent imposées, faire l'abandon au duc du Maine du comté d'Eu et de la principauté de Dombes, valant ensemble deux cent mille livres de rente.

donner des soins aux enfants du monarque, mais non aux bâtards de sa maîtresse. Le duc du Maine s'attacha tellement à sa gouvernante que dans la suite il lui sacrifia les intérêts mêmes de sa mère. Nous en citerons un exemple. M<sup>me</sup> de Montespan, quoiqu'en pleine disgrâce, s'obstina longtemps à se maintenir à la cour, disputant à sa rivale le cœur de l'amant qui s'était éloigné d'elle. A plusieurs reprises le roi la fit avertir assez durement qu'elle eût à cesser ses importunités, sous peine d'être reléguée loin de Paris, et parmi les personnes qu'il chargea de semblables messages on n'est pas peu étonné de rencontrer le nom du duc du Maine. Ce fut au moins en partie aux suggestions de son propre fils qu'elle céda quand, de guerre lasse, l'aitière favorite consentit, en 1691, à se retirer de la cour. Lorsqu'elle mourut, il ne parut guère ému d'une telle perte, et ni lui ni ses frères n'osèrent, par crainte de la colère du roi, porter le deuil d'une mère non reconnue.

Le duc du Maine venait d'être nommé mestre de camp d'un régiment de cavalerie (24 octobre 1688) lorsqu'il se rendit à l'armée de Flandre. Après avoir fait ses premières armes à Philipsbourg, aux côtés du grand dauphin, il continua de servir pendant huit années de suite avec le commandement nominal de la cavalerie. Maréchal de camp en 1690 et lieutenant général le 3 mai 1692, il assista aux batailles de Fleurus et de Steinkerke ainsi qu'au siège de Namur. Cependant, si l'on en croit Saint-Simon, il manquait tout à fait de courage, et la faiblesse de sa conduite dans la campagne de 1695 empêcha Louis XIV d'accomplir le dessein qu'il avait conçu de l'élever au commandement d'une de ses armées (1). Il servit en 1702 dans la Flandre pour la dernière fois. Le 19 mars 1692, il avait été marié avec Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon (*voy. ci-après*). Après avoir été créé grand-maître de l'artillerie (10 septembre 1694), à la mort du maréchal d'Humières, on fit revivre pour lui la pairie éteinte des comtes d'Eu, une des plus anciennes du royaume. Frappé du sort funeste qui décimait tous les rejetons de sa famille, Louis XIV éleva, par sa déclaration du 29 juillet 1714, le duc du Maine et le comte de Toulouse au rang de princes du sang. « Forcé, disait-il, de prévoir le cas où Dieu, dans sa colère, voudrait enlever à la France tout ce qui lui reste de princes légitimes de l'auguste maison

(1) Guillaume III, qui convrait le siège de Namur avec ses meilleures troupes, avait confié le reste au prince de Vaudemont. Villeroi résolut de surprendre ce dernier ; il manda au duc du Maine, qui commandait la gauche de l'armée, d'attaquer le 14 juillet au point du jour. « Impatient, dit Saint-Simon, de ne point entendre l'effet de cet ordre, il dépêcha de nouveau à M. du Maine, et redoubla cinq ou six fois. M. du Maine voulut d'abord reconnaître, puis se confesser ; après mettre son aile en ordre, qui y était depuis longtemps et qui peillait d'entrer en action. Pendant tous ces délais, Vaudemont gagna, sans être attaqué, un pays plus couvert et coupé, à trois bonnes lieues d'où il se trouvait. »

de Bourbon, son intention était, beaucoup plus pour l'intérêt de l'État que pour l'utilité particulière des enfants légitimés, qu'ils fussent déclarés capables de succéder à la couronne dans le cas seulement qu'il ne restât aucun prince légitime de la maison royale. » Cette déclaration, qui produisit un violent et sourd mécontentement, fut enregistrée au parlement le 2 août. Le duc du Maine, l'oracle de M<sup>me</sup> de Maintenon, de laquelle il faisait tout ce qu'il voulait, n'était pas aimé à la cour. Atteint d'un vice scrofuloux, qui l'avait laissé fort boiteux dès l'enfance, il était d'un caractère dépourvu de toute vigueur. Il s'était conduit mollement à la guerre; sa tremblante obéissance aux caprices de sa femme l'avait rendu ridicule. Il passait sa vie dans le fond de son cabinet, mangeait seul, fuyait le monde, allait seul à la chasse, et se faisait de cette vie sauvage un mérite auprès du roi, qu'il voyait tous les jours et à toutes les heures particulières. « Personne, dit Saint-Simon, ne prenait plus aisément toutes sortes de formes; personne sous un extérieur dévot, solitaire, philosophe, sauvage, ne cachait des vues plus ambitieuses ni plus vastes, que son extrême timidité de plus d'un genre servait encore à couvrir. » Aussi, ajouta-t-il, à la mort du roi, « il creva de joie », se croyant arrivé au faite des grandeurs.

Par le testament de Louis XIV, le duc d'Orléans n'avait que la présidence d'un conseil de régence; le duc du Maine, investi du commandement des troupes de la maison du roi, était particulièrement chargé de veiller à la *sûreté, conservation et éducation* du jeune monarque. Mais à peine lecture en fut-elle faite au parlement que le testament fut cassé d'une voix unanime (2 septembre 1715); le duc d'Orléans fut déclaré régent, avec tous les pouvoirs politiques. M. du Maine résista faiblement, et se borna à demander en échange de son autorité perdue la surintendance de l'éducation du roi, poste purement honorifique. « Il n'en faut pas davantage, » fit observer le duc d'Orléans. Dès lors du Maine fut regardé comme le chef de l'opposition : tous les mécontents, tous les bigots, tous ceux qui regrettaient la vieille cour, Villeroi en tête, se rallièrent autour de lui, attirés par l'esprit remuant de la duchesse et encouragés par l'affection que le roi d'Espagne témoignait au duc. Mille intrigues se nouèrent où son nom figura et dont le but secret n'était autre que le renversement du régent. Ce dernier s'en vengea en le dépouillant du droit de succéder au trône et de la qualité de prince du sang (1<sup>er</sup> juillet 1717), et de plus en le réduisant au rang de simple pair et lui ôtant la surintendance de l'éducation du roi (26 août 1718). Toutes les dispositions du feu roi en sa faveur étaient annulées. Le duc du Maine, qui se montra fort abattu de ces coups multipliés, entra bon gré mal gré dans la conspiration de Cellamare. Coupable seulement de soumission absolue aux volontés de sa femme, il

n'en fut pas moins arrêté, le 29 décembre 1718, et conduit au château de Doullens. Pendant son voyage « il ne lui échappa, dit Saint-Simon, ni plaintes, ni discours, ni questions, mais force soupirs. A chaque église devant laquelle on passait, il joignait les mains, s'inclinait profondément et faisait force signes de croix. Jamais il ne nomma personne. » On le laissa un an en prison, puis il fut relâché sans qu'on exigeât rien de lui. Il alla habiter le château de Clagny; mais pendant quelque temps il se refusa à revoir la duchesse, qu'il accusait de ses malheurs et dont les ruineuses fantaisies avaient endommagé sa fortune. Ses honneurs lui furent rendus dans la suite; et la question des princes légitimés, qui avait éprouvé tant de vicissitudes, fut résolue en dernier lieu par l'édit du 26 avril 1723, qui leur faisait prendre rang après les princes du sang et avant les ducs et pairs. Toute cette grosse querelle aboutit à un règlement d'étiquette.

Réconcilié avec sa femme, le duc du Maine reparut à la cour, et dut à la vieille affection que lui conservait le cardinal de Fleury la faveur de passer tranquillement ses dernières années entre le culte des lettres et les devoirs de la religion. Atteint d'un cancer au visage, il mourut en proie à de cruelles souffrances, à l'âge de soixante-six ans. Ce prince a été diversement jugé par deux de ses contemporains. M<sup>me</sup> de Staël, qui n'avait point à se louer de lui, le dépeint ainsi : « Ce prince avait l'esprit éclairé, fin et cultivé; toutes les connaissances d'usage, spécialement celle du monde au souverain dégradé, un caractère noble et sérieux. La religion, peut-être plus que la nature, avait mis en lui toutes les vertus.... Sa conversation, solide et enjouée, était remplie d'agréments, d'un tour aisé et léger; ses récits amusants, ses manières noblement familières et polies, son air assez ouvert; le fond de son cœur ne se découvrait pas; la défiance en défendait l'entrée, et peu de sentiments faisaient effort pour en sortir. » Saint-Simon, qui enveloppait dans la même haine tous les bâtards de Louis XIV, ajoute quelques traits violents et caustiques à ce portrait, finement dessiné : « Avec de l'esprit, je ne dirai pas comme un ange, mais comme un démon, auquel il ressemblait si fort en malignité, en noirceur, en perversité d'âme, en desservices à tous, en services à personne, en marches profondes, en orgueil le plus superbe, en fausseté exquise, en artifices sans nombre, en simulations sans mesure, et encore en agréments, en l'art d'amuser, de divertir, de charmer quand il voulait plaire, c'était un poltron accompli de cœur et d'esprit. » Le duc du Maine a traduit les premiers chants de l'*Anti-Lucrèce* de Pagnac, et il a paru, sous le titre *(Œuvres diverses d'un auteur de sept ans* (Paris, 1678, in-4°), un recueil de ses lettres et de ses thèmes, publié par les soins de M<sup>me</sup> de Maintenon et de l'abbé Le Ragois.

De son mariage avec M<sup>lle</sup> de Condé, il eut

sept enfants, quatre fils et trois filles; nous en citerons deux : *Louis-Auguste de Bourbon*, prince de Dombes, né le 4 mars 1700 et mort le 1<sup>er</sup> octobre 1755, qui fut colonel général des Suisses et gouverneur du Languedoc; et *Louis-Charles de Bourbon*, comte d'Eu, né le 15 octobre 1701 et mort le 13 juillet 1775, grand-maître de l'artillerie et gouverneur de Guienne. En lui s'éteignit la descendance directe du duc du Maine. P. L.—y.

M<sup>me</sup> de Maintenon, *Lettres*. — M<sup>me</sup> de Sévigné, *Lettres*. — M<sup>me</sup> de Staal, *Mémoires* — Saint-Simon, *Mémoires*. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Lemonley, *Hist. de la Régence*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXVI à XXVIII.

MAINE (*Anne-Louise-Bénédictine* DE BOURBON, duchesse DU), femme du précédent, née le 8 novembre 1676, morte à Sceaux, le 23 janvier 1753. Elle n'avait que seize ans quand elle fut mariée au duc du Maine, et elle en paraissait à peine dix, tant elle était petite et presque naine; elle était cependant plus grande de quelques lignes que son aînée, et c'est ce qui lui valut la préférence du fils naturel de Louis XIV. C'était dans la dernière période de la carrière du grand roi, à l'époque où, mari de madame de Maintenon, il donnait à sa cour l'exemple de la plus rigoureuse dévotion, tandis que princes et princesses du sang, légitimes et légitimés, faisaient prévoir, dans les fougues plaisirs qu'ils prenaient à peine le soin de cacher, la régence et le règne de Louis XV. Dans quelle voie allait s'engager la jeune duchesse du Maine, cette frêle et gentille créature, que sa petite taille faisait appeler, par une de ses malignes belles-sœurs, une *poupée du sang*? M<sup>me</sup> de Maintenon s'écriait : « J'espère au moins que celle-là ne m'échappera pas! » en même temps que la jeune cour s'efforçait de l'entraîner dans ces petits soupers fins où le libertinage était effréné. La jeune duchesse n'entra ni dans l'un ni dans l'autre camp. Vive, entreprenante, ambitieuse, elle se promit de bonne heure de compenser ce que la faiblesse et l'indolence du duc du Maine pouvaient apporter d'obstacles à leur élévation commune. Légitimé encore enfant, le duc du Maine fut reconnu, ainsi que son frère, comme ayant les mêmes rang et honneurs que les princes du sang, et habile à succéder à la royauté en cas de défaillance de la postérité mâle des princes du sang. Cet acte, enregistré au parlement, le 2 août 1714, fut, comme on sait, annulé quelques années après la mort de Louis XIV.

La duchesse du Maine ne tarda pas à se former une cour à Sceaux, que le duc avait acquis en 1700 des héritiers de M. de Seignelay; elle en fit un Versailles et un Marly en miniature. A l'époque de son mariage, on avait inventé pour elle un emblème et une devise, une mouche à miel avec ces mots tirés de l'*Aminta* du Tasse : « *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite.* » (Elle est petite, mais elle fait de cruelles blessures) (1). »

La cour de Sceaux en prit occasion de fonder un ordre de la *Mouche-à-miel*, dont le ruban, distribué par la duchesse, fut très-recherché. Ces bagatelles, des divertissements littéraires auxquels présidaient Malezieu et l'abbé Genest, les études plus sérieuses de philosophie et de latin qu'elle poursuivait sous la direction de Malezieu, la comédie et la tragédie qu'elle jouait sur son petit théâtre de Sceaux ne l'empêchaient pas de trouver du temps pour les intrigues politiques. Elle aurait voulu que le duc du Maine se préparât au rôle influent que la condescendance paternelle lui avait ménagé dans la future régence. Le duc entraînait faiblement dans ces calculs ambitieux, et la duchesse, impatientée, lui dit un jour : « Un beau matin, vous trouverez en vous éveillant que vous êtes membre de l'Académie, et que le duc d'Orléans a la régence. » Cette dernière prévision se réalisa. Ce ne fut que le commencement des chagrins de la duchesse; elle apprit que le régent, poussé par les ducs et pairs, voulait retirer aux princes légitimés les privilèges que leur assuraient l'édit de 1714 et la déclaration de 1715. Alors cette femme, en apparence si légère, mais infatigable dès que son intérêt ou ses fantaisies étaient en jeu, se mit, pour s'opposer aux prétentions des princes du sang, à faire des recherches historiques qui eussent épouvanté les savants de profession, et qui ne l'amènèrent à rien de plus qu'à composer de lourds mémoires que ni le régent ni le parlement ne daignèrent lire, et dans la rédaction desquels elle fut aidée par sa spirituelle femme de chambre, mademoiselle de Launay, et par Malezieu, ancien précepteur du duc son époux. Tout ce mouvement ne servit à rien. Le duc du Maine fut dégradé dans la séance du parlement (26 août 1718), et remis au simple rang de pair. La duchesse ne put supporter cet outrage. Elle qui disait en 1714, en prévision de la régence : « Quand on a une fois acquis l'habileté de succéder à la couronne, il faut, plutôt que de se la laisser arracher, mettre le feu au milieu et aux quatre coins du royaume; » elle fit, en 1718, tout ce qui était en son pouvoir pour mettre cette parole à exécution. Cette fois, elle parvint à entraîner son mari dans ses intrigues. Le plus grand résultat de toutes les sourdes menées auxquelles elle se livra fut la *conspiration dite de Cellamare*, du nom de l'ambassadeur d'Espagne qui y trempa; conspiration dont l'issue amena l'arrestation de la duchesse du Maine, qui fut conduite au château de Dijon en 1718, sans autre société que celle d'une femme de chambre, qui même ne faisait pas partie de son ancienne maison. Transférée à Châlons en 1719, elle passa de cette ville dans une autre, et après plus de quinze mois de captivité, n'obtint sa liberté qu'en faisant au régent des soumissions

(1) Sur cet ordre de la Mouche-à-miel, institué le

11 juin 1703, consult. les *Récréations numismatiques* de Tobiesen Dudy.

qui durent cruellement humilier son orgueil. Elle reprit à Sceaux son premier genre de vie et, renonçant à toute ambition politique, elle se contenta des adorations d'un cercle de beaux-esprits. Cette cour aimable et prétentive, qui gardait quelques traditions du siècle précédent, se continua jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. Voltaire y trouva plus d'une fois l'hospitalité, et c'est là qu'il composa ses plus jolis contes, notamment *Zadig*. La vie de Sceaux, affairée, sans but et toute remplie de la stérile activité de la duchesse, a été peinte à merveille par M<sup>lle</sup> de Launay. Cette spirituelle personne, retenue à Sceaux dans une position si inférieure à son mérite, a été sévère pour la duchesse, mais sans injustice : « Personne, dit-elle, n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté, et de rapidité, ni d'une manière plus noble et plus naturelle. Son esprit n'emploie ni tour ni figure, ni rien de tout ce qui s'appelle invention. Frappé vivement des objets, il les rend comme la glace d'un miroir les réfléchit, sans ajouter, sans omettre, sans rien changer. » A côté de cette rare distinction intellectuelle, M<sup>lle</sup> de Launay a noté le défaut moral, la sécheresse du cœur, l'égoïsme à découvert (1). Voici quelques passages de ce remarquable portrait. « M<sup>me</sup> la duchesse du Maine, à l'âge de soixante ans, n'a encore rien acquis par l'expérience, c'est un enfant de beaucoup d'esprit; elle en a les défauts et les agréments. Curieuse et crédule, elle a voulu s'instruire de toutes les différentes connaissances; mais elle s'est contentée de leur superficie. Les décisions de ceux qui l'ont élevée sont devenues des principes et des règles pour elle, sur lesquelles son esprit n'a jamais formé le moindre doute; elle s'est soumise une fois pour toutes. Sa provision d'idées est faite; elle rejeterait les vérités les mieux démontrées, et résisterait aux meilleurs raisonnements, s'ils contariaient les premières impressions qu'elle a reçues. Tout examen est impossible à sa légèreté, et le doute est un état que ne peut supporter sa faiblesse. Son catéchisme et la philosophie de Descartes sont deux systèmes qu'elle entend également bien... L'idée qu'elle a d'elle-même est un préjugé qu'elle a reçu comme toutes ses autres opinions. Elle croit en elle de la même manière qu'elle croit en Dieu et en Descartes, sans examen et sans discussion. Son miroir n'a pu l'entretenir dans le moindre doute sur les agréments de sa figure : le témoignage de ses yeux lui est plus suspect que le jugement de ceux qui ont décidé qu'elle était belle et bien faite. Sa vanité est d'un genre singulier; mais il semble qu'elle soit moins choquante, parce qu'elle n'est pas réfléchie, quoiqu'en effet elle

soit plus absurde. Son commerce est un esclavage; sa tyrannie est à découvert; elle ne daigne pas la colorer des apparences de l'amitié. Elle dit ingénument qu'elle a le malheur de ne pouvoir se passer des personnes dont elle ne se soucie point. Effectivement elle le prouve. On la voit apprendre avec indifférence la mort de ceux qui lui faisaient verser des larmes lorsqu'ils se trouvaient un quart d'heure trop tard à une partie de jeu ou de promenade. » Dans les *Divertissements de Sceaux*, publiés par l'abbé Genest, on trouve des vers de la duchesse du Maine. On a encore publié d'elle : *La Crête de Coq-d'Inde, conte historique mis en vers*; Trévoux, 1702, in-12; — *Lettres de M<sup>me</sup> la duchesse du Maine et de M<sup>me</sup> la marquise de Simiane*; Londres (Paris), 1805, in-12. [LE BAS, *Dict. Enc. de la France* avec addit.]

M<sup>me</sup> Staal-Delaunay, *Mémoires*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Duclos, *Mémoires sur le règne de Louis XIV et la régence*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV.

MAINE DE BIRAN (*François-Pierre-Gonthier*), homme politique et philosophe français, né à Bergerac, le 29 novembre 1766, mort à Paris, le 16 juillet 1824. Fils d'un médecin de Bergerac, il fit ses études chez les doctrinaires de Périgueux. Dès l'enfance il montra un tempérament délicat, très-sensible aux variations de l'atmosphère. Cette particularité ne fut pas sans influence sur la direction de sa pensée. Vivant dans une étroite dépendance des impressions extérieures, il observa de bonne heure l'action du physique sur le moral. « Aucun homme, écrivait-il plus tard, n'a été organisé comme moi pour reconnaître la subordination de l'état moral à un état physique donné. » En sortant de l'école, Maine de Biran entra aux gardes du corps, en 1784. Il se trouvait à Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre 1789. Ces années de service militaire furent une époque de dissipation, que le philosophe s'est depuis sévèrement reprochée. Il ne regrettait pas moins d'avoir oublié alors ses principes religieux. Après le licenciement des gardes du corps, il se retira dans son domaine de Grateloup, à une lieue de Bergerac. Il y passa les années de la terreur, triste, se détournant de la politique, incertain de sa vocation, partagé entre l'observation psychologique minutieuse et l'étude de la nature. Il commença en 1794 un journal où il notait les impressions fugitives de son âme. Dès les premières pages, après une description à la manière de Rousseau, il écrit ces paroles significatives. « Ainsi cette malheureuse existence n'est qu'une suite de moments hétérogènes, qui n'ont aucune stabilité. Ils vont flottant, fuyant rapidement, sans qu'il soit jamais en notre pouvoir de les fixer. Tout influe sur nous, et nous changeons sans cesse avec ce qui nous environne. Je m'amuse souvent à voir couler les diverses situations de mon âme; elles sont comme les flots d'une rivière, tantôt calmes, tantôt agités, mais

(1) « La duchesse du Maine a fait dire à une personne de beaucoup d'esprit, dit M<sup>lle</sup> de Launay, que les princes étaient en morale ce que les monstres sont dans la physique; on voit en eux à découvrir la plupart des vices qui sont imperceptibles dans les autres hommes. »

toujours se succédant sans aucune permanence » (27 mai 1794). Il ajoutait, en posant le programme de sa future philosophie : « Je voudrais, si jamais je pouvais entreprendre quelque chose de suivi, rechercher jusqu'à quel point l'âme est active; jusqu'à quel point elle peut modifier les impressions extérieures, augmenter ou diminuer leur intensité par l'attention qu'elle leur donne; examiner jusqu'où elle est maîtresse de cette attention..... Est-ce que tous nos sentiments, nos affections, nos principes, ne tiendraient qu'à certains états physiques de nos organes? La raison serait-elle toujours impuissante contre l'influence du tempérament? La liberté ne serait-elle autre chose que la conscience d'un état de l'âme tel que nous désirons qu'il soit, état qui dépend en réalité de la disposition du corps sur laquelle nous ne pouvons rien, en sorte que lorsque nous sommes comme nous voulons, nous imaginons que notre âme, par son activité, produit d'elle-même les affections auxquelles elle se complait? »

La vie de Maine de Biran fut consacrée à résoudre ces questions. Avant d'esquisser sa philosophie, il faut raconter sa carrière publique, qui fut considérable, bien qu'il n'eût aucun des talents d'un homme d'État. Nommé en 1795 un des administrateurs du département de la Dordogne, et envoyé au Conseil des Cinq Cents en avril 1797, il fit partie de la majorité réactionnaire et royaliste que le Directoire frappa au 18 fructidor (4 septembre suivant). Il échappa à la déportation; mais il vit son élection annulée. Il revint avec joie dans ses foyers, ramenant une épouse aimée, qui devait embellir sa solitude en la partageant, et qu'il eut la douleur de perdre en 1803. La retraite le rendit à la philosophie, et la philosophie, par les succès académiques qu'elle lui valut, le ramena à Paris. En 1802, il obtint le prix à l'Institut (classe des Sciences morales et politiques), pour un mémoire *Sur l'habitude*, plus remarquable par la sagacité des observations que par la cohésion des idées. Ce succès l'introduisit dans la Société d'Autueil, et le lia intimement avec Cabanis et Destutt de Tracy. Cependant, il n'était point parfaitement d'accord avec les maîtres de l'idéologie; il s'en était séparé dès son premier mémoire; il s'en sépara plus nettement dans son mémoire *Sur la décomposition de la pensée*, que l'Institut couronna, en 1805. Quelques années après il fut nommé correspondant de la troisième classe de l'Institut (Académie des Inscriptions, et Belles-Lettres). Dans son mémoire *Sur la perception immédiate*, qui eut un accès à Berlin, en 1807; dans son essai *Sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, couronné à Copenhague, en 1811, il se montra de plus en plus le disciple émancipé, l'adversaire poli de la philosophie du dix-huitième siècle. Il semblait destiné à devenir le maître d'une nouvelle école, mais inhabile à exprimer les vérités qu'il avait labo-

rieusement découvertes, il laissa cet honneur à MM. Royer-Collard et Cousin. Les fonctions publiques, auxquelles il ne se refusa jamais, furent encore un obstacle à ses travaux philosophiques. Sous-préfet de Bergerac en 1809, il fut envoyé au corps législatif en 1812. Il siégea à la fin de 1813 dans la commission dont faisaient partie de Raynourd, Gallois, Flaugerues, Lainé, et qui, avant de livrer à l'empereur les dernières ressources de la France en hommes et en argent, réclamait des garanties sérieuses pour la paix de l'Europe et la liberté des Français. A la suite du rapport de la commission, le Corps législatif fut ajourné. Maine de Biran, plus irrité que jamais contre l'empire, flatté de la faveur avec laquelle l'opinion publique accueillait cet acte d'opposition, se retrouva royaliste passionné, et désormais inébranlable. La chute du gouvernement impérial ne lui parut pas trop chèrement achetée par la victoire des alliés. Cependant le régime représentatif inauguré par la restauration convenait peu à son talent, plus propre à la méditation solitaire qu'à la discussion publique. Maine de Biran le sentit avec douleur, et se découragea : « Je suis puni, écrivait-il à la fin de l'année 1814, par la perte de cette considération personnelle dont je jouissais il y a un an. Quelle distance s'est élevée dans l'opinion entre mon collègue Lainé et moi ! Nous allions de pair l'année dernière. Il faut désormais que j'apprenne à me passer de considération publique, de renommée, et que je me couvre du manteau philosophique en prenant pour devise : *Bene vixit qui bene latuit.* » Les Cent Jours lui rendirent toute son ardeur royaliste; il voulut aller rejoindre à Bordeaux son ami Lainé et la duchesse d'Angoulême; mais il en fut empêché, et subit même une courte arrestation. Il fut élu en août 1815 à la chambre des députés, dont il devint un des questeurs comme il l'avait été en 1814. Non réélu en 1816, il fut alors nommé conseiller d'État. Rentré à la chambre des députés en 1820, il y siégea jusqu'à sa mort, et se montra constamment modéré, également éloigné des ultra-royalistes de 1816 et des libéraux de 1817. Il n'avait aucun goût pour le régime parlementaire, et préférerait la monarchie pure, sans la centralisation et avec beaucoup de latitude laissée aux influences locales. « Le seul bon gouvernement, disait-il, est celui sous lequel l'homme trouve le plus de moyens de perfectionner sa nature intellectuelle et morale et de remplir le mieux sa destination sur la terre. » A cette définition on reconnaît le philosophe plus que le politique. En effet, Maine de Biran s'occupait toujours de recherches métaphysiques, qui faisaient ses délices et son tourment; car, s'il était heureux de trouver le vrai, il souffrait de ne pouvoir pas l'exprimer dignement. En 1814 il fonda chez lui, à Paris, un petit cercle philosophique, où se réunissaient une fois par semaine MM. Royer-Collard, Ampère, de Gérando, les deux Cuvier, Stapfer, Cousin, Guizot et plusieurs

autres. Cet auditoire si bienveillant et si intelligent aurait dû vaincre la timidité de Maine de Biran et l'exciter à produire ce monument philosophique qu'attendaient ses amis; mais il n'en fut rien. Le métaphysicien continua de méditer, effaçant le lendemain ce qu'il avait écrit la veille, doutant de découvertes qui lui avaient paru certaines, s'attachant au christianisme et inclinant vers le mysticisme. Au début, il se demandait si la volonté ne dépend pas entièrement des influences physiques; au terme, il se demande si elle ne dépend pas absolument de Dieu. Il mourut sans avoir pleinement résolu le problème qu'il se posait trente ans plus tôt, et laissa des papiers qu'il a fallu plus de trente ans pour débrouiller et mettre au jour. Maine de Biran n'avait publié qu'un livre: *De l'Influence de l'habitude sur la faculté de penser*; Paris, 1803, in-8°; — une brochure: *Examen des Leçons de Philosophie de Laromiguière*, 1817, in-8°, et la partie philosophique de l'article *Leibnitz* dans la *Biographie universelle* (1819). Ses manuscrits restèrent entre les mains de M. Lainé, son exécuteur testamentaire, et sa famille ne songea pas à une publication immédiate. M. Cousin en prit l'initiative en donnant les *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, qui jointes à l'*Examen de la Philosophie de Laromiguière* et à l'article *Leibnitz* formèrent un volume; Paris, 1834, in-8°. Étant parvenu à se procurer un assez bon nombre d'écrits inédits de Maine de Biran, M. Cousin fit paraître, en 1841, sous le titre d'*Œuvres philosophiques de Maine de Biran*, une édition dont la publication de 1834 devint le quatrième et dernier volume. Cette édition, composée de fragments qui n'avaient pas reçu les derniers soins de l'auteur, faisait vivement désirer une publication moins fragmentaire et plus correcte. Les papiers de Maine de Biran, dans un désordre extrême et presque indéchiffrables, furent confiés en 1843 et 1844 à M. F. Naville, qui, avec un zèle et une intelligence dignes des plus grands éloges, en tira les éléments d'une édition des *Œuvres inédites de M. de Biran*. Cette tâche, que la mort l'empêcha d'accomplir, a été menée à bien par M. Ernest Naville, qui a fait paraître: *Maine de Biran, sa Vie et ses Pensées*; Paris, 1857, in-8°; — *Œuvres inédites*; Paris, 1859, in-8°. C'est depuis ces dernières publications seulement que l'on a pu juger en parfaite connaissance de cause le philosophe éminent dont Royer-Collard disait: « C'est notre maître à tous, » et que M. Cousin appelle « le plus grand métaphysicien qui ait honoré la France depuis Malebranche ».

Une exposition même sommaire du système de Maine de Biran dépasserait les limites de cet article; encore moins pourrions-nous le suivre dans sa lente formation progressive; nous n'en signalerons que les points essentiels. « L'homme n'existe comme être intellectuel qu'à la condition

d'avoir conscience de sa propre vie, de son moi. Comment arriver à la connaissance de ce moi? Ce n'est ni par l'observation physiologique, comme le prétendent les matérialistes, ni par des conceptions abstraites, comme le tentent les idéalistes, c'est à l'aide du *sens intime*. Sous quelle condition le moi se manifesta-t-il d'abord au sens intime? Sous la forme de la volonté, de l'*effort*. L'*effort* est le fait primitif du sens intime. L'*effort*, la force individuelle, a pour corrélation nécessaire la résistance organique; ce sont là les deux termes de l'être humain: d'un côté, la volonté se manifestant à elle-même, le moi, libre cause et force, de l'autre la vie animale, la vie du désir et de l'affection. L'homme est donc double par sa nature. Les deux éléments qui le composent sont étroitement unis dans la plupart des modes réels de notre existence, et réagissent incessamment l'un sur l'autre. Ils n'en sont pas moins parfaitement hétérogènes. Tout ce qui en nous est variable et relatif, tout ce qui subit l'influence des excitations du dehors appartient à l'affection; tout ce qui est absolu, permanent, tout ce qui dure indépendamment des circonstances actuelles, aussi longtemps que la personne subsiste, dépend de l'effort. Tout ce qui est libre constitue le moral, tout ce qui est nécessaire, le physique. Pour expliquer la nature humaine, il faut suivre les deux éléments dans les degrés successifs de leur combinaison. On peut établir ainsi quatre systèmes ou quatre modes réels de notre existence. Le système affectif est la vie simple, la vie animale. Il y a plaisir et peine, mouvements instinctifs de réaction, intuitions organiques des couleurs et des sons; attrait et répugnances, agrégations fortuites de fantômes et d'images; telles qu'on en trouve chez l'animal et dans l'homme endormi, ou tombé en délire; mais point de volonté, partant point de conscience et point d'idées. Au moment où la force consciente aperçoit les mouvements instinctifs et s'en empare, le moi surgit au sein de la vie primitive et devient spectateur de ses modes... Un degré d'effort supérieur à celui qui constitue simplement la veille devient l'attention, et fait le caractère du système perceptif. La connaissance n'est plus simplement reçue, elle est volontairement recherchée. Le moi fait plus qu'être, il exerce une action directe spéciale, il regarde, il écoute au lieu de se borner à voir et à entendre.... Le moi agit pour connaître ce qui n'est pas lui, et sa science n'est encore qu'une science extérieure, la science de la nature. Le moi peut enfin, par un degré d'effort supérieur, se discernier lui-même dans les modes auxquels il concourt, acquérir la science de sa nature et de son action, et, en se distinguant de tout ce qui n'est pas lui, faire, par là même, la part exacte de l'élément objectif de ses perceptions. Il s'élève alors à la conception distincte des notions dont il est l'origine; il parvient aux idées universelles et

nécessaires, et, joignant à l'intuition immédiate qui saisit ces idées, la déduction qui en tire les conséquences, il raisonne, et fonde les sciences mathématiques et les sciences métaphysiques. Tel est le caractère du dernier système, du système réflexif, qui n'est autre chose que la conscience claire du fait primitif (1). » Telle est en résumé cette conception métaphysique, aussi vigoureuse qu'étroite, qui tient trop peu compte de l'élément intellectuel et qui est une réaction légitime mais outrée contre le sensualisme idéaliste du dix-huitième siècle, contre le spiritualisme idéaliste de l'école cartésienne. Les disciples de Descartes et ceux de Locke avaient admis que nous ne connaissons pas les objets immédiatement, mais par l'intermédiaire des idées, et comme rien ne démontre que les idées soient la reproduction fidèle de la réalité, il s'en suit que la réalité ne nous est jamais connue avec certitude, et que l'homme, le sujet, ne parvient pas à se distinguer scientifiquement du monde, objet de ses connaissances. En substituant à la théorie idéaliste la doctrine de l'aperception immédiate, en montrant que l'homme se connaît lui-même et connaît les objets extérieurs par la résistance opposée à son effort, Maine de Biran a rendu à la psychologie un service durable. Son système paraît surtout remarquable si l'on songe qu'il fut élaboré à une époque où le sensualisme idéaliste, l'idéologie, régnait sans partage. « Le premier mérite de cette doctrine, dit M. Cousin, est son incontestable originalité... Maine de Biran ne vient que de lui-même et de ses propres méditations. Disciple de la philosophie de son temps, engagé dans la célèbre Société d'Auteuil, produit par elle dans le monde et dans les affaires, après avoir débuté sous ses auspices par un succès brillant en philosophie, il s'en écarte peu à peu sans aucune influence étrangère; de jour en jour il s'en sépare davantage et il arrive enfin à une doctrine diamétralement opposée à celle à laquelle il avait dû ses premiers succès. Quelle lumière lui était venue et de quel côté de l'horizon philosophique? Elle n'avait pu lui venir de l'Écosse ni de l'Allemagne: il ne savait ni l'anglais ni l'allemand. Nul homme, nul écrit contemporain n'avait modifié sa propre pensée; elle s'était modifiée elle-même par sa propre sagacité. »

L. JOUBERT.

Damiron, *Essai sur l'Histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle*. — Cousin, *Préface des OEuvres philosophiques* de Maine de Biran. — Jules Simon, *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1841. — Ernest Naville, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1851, dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, et en tête des *Pensées*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XIII. — *Revue Européenne*, 15 juillet 1859. — *Revue Contemporaine*, 31 décembre 1857.

MAINFERME (Jean de La), controversiste français, né en 1646, mort en 1693. Il prit l'habit de bénédictin à Fontevault. Il n'est connu

que par deux ouvrages intitulés : *Dissertationes in Epistolam contra Robertum de Arbrisello*; Saumur, 1682, in-8°; et *Clipeus nascentis ordinis Fontebraldensis*, 1684, 3 vol. in-8°. Le but de ces ouvrages est de justifier Robert d'Arbrisel de l'accusation portée contre lui par Geoffroi, abbé de La Trinité de Vendôme. Cet abbé prétendait que « Robert vivait trop familièrement avec des filles; qu'il a des entretiens secrets avec elles, et qu'il n'avait pas même honte de coucher la nuit à côté d'elles, sous prétexte de se mortifier, en souffrant par là de plus vifs aiguillons de la chair ». Dom de La Mainferme cherche à prouver que cette lettre scandaleuse n'est point de l'abbé Geoffroi; qu'elle est émanée du fameux Jean Roscein, fondateur de la secte des *nominaux*, et condamné comme hérétique, au concile de Soissons (1092). Après avoir invoqué les éloges donnés à Arbrisel par les princes, les rois, les évêques, les papes, les personnages les plus saints et les plus éclairés de son siècle, La Mainferme démontre que Robert, en commandant aux prêtres de son ordre d'obéir à une abbesse, ne s'est mis en contradiction ni avec le droit naturel, ni avec le droit divin, ni avec le droit ecclésiastique. Il cite une multitude de passages tirés des Évangiles, des écrits des saints Pères, des canons des conciles, des bulles des papes, des ordonnances royales, des disputes des controversistes et des théologiens, pour prouver la supériorité qu'en certains cas des femmes ont possédée sur les hommes. Il explique que les paroles de Dieu, qui dit à la première femme en la chassant de l'Éden : « Vous serez sous la puissance de l'homme, et il vous dominera » (1), ne doivent s'appliquer strictement qu'aux femmes mariées à l'égard de leurs époux, et qu'on ne peut les étendre aux filles et aux veuves envers les hommes en général, puisque dans plusieurs royaumes on reconnaît des reines et des régentes, etc.

A. L.

Du Pin, *Bibliothèque Ecclésiastique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Consulter surtout l'article ARBRISEL donné par M. F. Hofer dans cette *Biographie*, t. III, col. 23.

MAINFRAY (Pierre), poète français, né vers 1580, à Rouen. On ne connaît aucune particularité de sa vie. Il est auteur d'ouvrages assez médiocres, mais que leur rareté a fait rechercher des amateurs; nous citerons : *Les Forces incomparables et amours du grand Hercule, où l'on voit artistement dépeint son trépas, sa générosité et son immortalité, malgré l'envie de Junon; sa marastre*; Troyes, 1616, in-8°; c'est une tragédie en quatre actes; — *Cyrus triomphant, ou la sureur d'Astyages*; Rouen, 1618, in-12, tragédie en cinq actes, avec des chœurs, dédiée par l'auteur à sa ville natale; — *La Rhodienne, ou la cruauté de Soliman*; Rouen, 1620, 1621, in-12, tragédie romanesque;

(1) Ern. Naville, article *Maine de Biran*, dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

(1)... Et sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui. *Genèse*, cap. III, v. 16.)



— *La Chasse royale, où l'on voit le contentement et l'exercice de la chasse des cerfs, des sangliers et des ours, ensemble la Subtilité dont usa une chasseresse vers un Satyre qui la poursuivait d'amour*; Troyes, 1625, in-8°. On ignore si cette comédie a été représentée. P. L.

Biblioth. du Théâtre-Français, I, 468. — Parfall, *Hist. du Théâtre français*, IV.

MAINFROY, Voy. MANFRED.

MAINGARNAUD (R.-V., baron de), officier et littérateur français, mort à Lille, le 5 mai 1832. Entré jeune dans la carrière militaire, il parvint, de grade en grade, à celui de colonel du 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. On a de lui : *Projet de Constitution militaire, ou nouvelle organisation de l'armée, dans l'intérêt général*; Paris, 1822, 2 vol. in-8°; — *Juliette, ou l'amie d'un grand roi*; Paris, 1824, in-8°; — *Adolphe, ou les victimes de l'hypocrisie et de l'amour*; Paris, 1825, 2 vol. in-12; — *Campagnes de Napoléon telles qu'il les conçut et exécuta, suivies de Documents qui justifient sa conduite militaire et politique*; Paris, 1827, 2 vol. in-8°. A. DE L.

Archives de la Guerre. — Quérard, *La France Littéraire*.

MAINGON (Jacques-Remi), marin français, né le 15 mars 1765, à Jouy, près Reims, tué en rade de l'île d'Aix, le 13 avril 1809. Fils d'un vigneron, il vint à Lorient, avec deux louis dans sa poche pour s'y embarquer. Son éducation n'avait été qu'ébauchée; il la termina à l'École d'Hydrographie de Lorient. Après avoir navigué jusqu'à la révolution pour la Compagnie des Indes et le commerce, il entra, le 1<sup>er</sup> germinal an II, dans la marine de l'État, et il était capitaine de vaisseau et officier de la Légion d'Honneur quand il fut emporté par un boulet de canon dans un combat livré, en rade de l'île d'Aix, sur le vaisseau *L'Aquilon*, qu'il commandait. Très-bon observateur, il s'était concilié la confiance du préfet maritime Caffarelli, qui l'avait chargé de la direction de l'observatoire du port de Brest. Outre plusieurs cartes et mémoires conservés au dépôt général de la marine, on lui doit : *Instruction sur un nouveau quartier de réduction et sur son usage dans différentes méthodes proposées pour la détermination de la latitude par des hauteurs prises hors du méridien*; Brest, an V, in-8°; — *Mémoire contenant des explications théoriques et pratiques sur une carte trigonométrique servant à réduire la distance apparente de la Lune au Soleil ou à une étoile en distance vraie, et à résoudre d'autres questions de pilotage*; Paris, Imp. de la rép., an VII (1798), in-4°, avec carte in-fol. Ce mémoire et cette carte ont fait le sujet d'un savant mémoire lu à l'Institut par Lévêque, le 11 vendémiaire an VII; il y est dit que la méthode proposée par Maingon, tout à la fois ingénieuse et la plus exacte des méthodes graphiques connues, indique les

moyens de faire sur une carte, supplantant au grand nombre de celles de Margetts, la réduction des distances avec la règle et le compas, et qu'elle est en outre un moyen de contrôle et de vérification pour des calculs déjà faits; — *Considérations nouvelles sur divers points de mécanique*; Brest, 1807, in-8°. P. LEVOT.

Archives de la Marine. — Mémoires de l'Institut, sciences phys. et math., IV. — Lalande, *Bibliogr. Astron.* — Documents inédits.

MAINO (Jason), célèbre juriconsulte italien, né à Pesaro, en 1435, mort en 1519. Fils naturel d'Andreat de Maino, noble milanais, il étudia la jurisprudence à Pavie et enseigna cette science de 1467 à 1485 à Pavie, de 1485 à 1488 à Padoue, en 1489 à Pise, et de nouveau à Pavie de la fin de 1489 jusqu'à sa mort. Jouissant d'une grande réputation comme légiste et comme orateur, il fut nommé comte palatin par l'empereur Maximilien. Louis XII, roi de France, lui donna en fief le château de Piopera, et vint en 1507 assister à son cours avec cinq cardinaux et une centaine de seigneurs. Sans avoir des vues originales, Maino rassembla avec le plus grand soin et disposa dans un ordre méthodique les idées des juriconsultes du moyen âge sur l'ensemble du droit romain. Il est un des derniers et un des plus remarquables représentants de l'ancienne école; la nouvelle commence avec Alciat, l'élève de Maino. Il disait de son maître qu'il avait bien mérité de la jurisprudence, en systématisant avec clarté les opinions des glossateurs et en faisant monter le prix des consultations de quatre à cent ducats et les appointements des professeurs de droit de trois cents à mille ducats. On a de Maino : *De Actionibus*; Pavie, 1483; réimprimé plusieurs fois, entre autres à Venise, 1582, et Francfort, 1609, in-fol.; — *Responsio facta oratoribus genuensibus, ducis Mediolani nomine*; 1495; — *Oratio ad Barchinonenses, quod justa arma contra regem Aragonum susceperant*; Crémone, 1492; — *In Digestum vetus Commentaria*; Milan, 1507; — *In Infortiatum Commentaria*; Milan, 1508; — *In Digestum novum Commentaria*; Milan, 1509-1514; — *Consilia*; Venedice, 1581, et Francfort, 1609, in-fol.; — *Apophtegmata juris*; Lyon, 1539 et 1554, in-fol.; — plusieurs ouvrages sur diverses matières de droit, réimprimés dans les *Opera Juridica* de Maino; Turin, 1576, 9 vol. in-fol. E. G.

Diplovatacius, *De Præstantia Doctorum.* — Paul Jove, *Elogia.* — Bayle, *Dictionnaire.* — Fabroni, *Vitæ Italarum.* — Argellati, *Scriptores Mediolanenses*, t. II. — Savigny, *Histoire du Droit Romain au moyen âge*, t. VI.

MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de), née à Niorç, le 27 novembre 1635, morte à Saint-Cyr, le 15 avril 1719. Elle était fille de Constant d'Aubigné et de Jeanne de Cardillac, et petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, si célèbre par ses écrits, son attachement au protestantisme et son caractère énergique.

Constant d'Aubigné, vicieux et déréglé, se trouvait enfermé dans le château de Niort pour crime de trahison (1), lorsque sa femme, qui partageait volontairement sa captivité, accoucha de Françoise d'Aubigné. Ainsi commença cette étrange destinée, aussi imprévue que grande et qui devait ressembler à un roman. Constant d'Aubigné obtint sa grâce, et partit en 1639 avec sa famille, pour la Martinique, où il mourut, en 1645. Sa veuve revint en France avec deux enfants. La jeune Françoise, recueillie dans la maison de M<sup>me</sup> de Villette, sœur de Constant et calviniste austère, fut élevée dans la religion de ses pères. Une de ses parentes, M<sup>me</sup> de Neullant, obtint de la régente, Anne d'Autriche, l'ordre d'enlever la jeune fille à cette éducation. M<sup>me</sup> de Neullant voulait faire par là sa cour à la reine; mais son avarice la fit bientôt repentir de s'être chargée d'une demoiselle sans bien, et elle chercha à s'en défaire à quelque prix que ce fût. C'est dans ce dessein qu'elle l'amena à Paris, et qu'elle la mit dans le couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques, couvent où elle se fit catholique après une longue résistance. » Il ne fallut pas moins de deux ans pour convertir cette enfant, « qui, disait-elle plus tard, fatiguait les prêtres la Bible à la main ». Elle sortit du couvent à l'âge de quatorze ans, et resta à Paris avec sa mère. La jeune Indienne, comme on la nommait, à cause de son voyage à La Martinique, fut très-remarquée dans le meilleur monde; mais on regrettrait qu'avec tant d'esprit et de beauté elle eût si peu de fortune. Elle se trouvait dans une gêne qui touchait à la misère. Un de ses voisins, le poète Scarron, touché de son état, lui offrit ou de la prendre pour femme ou de payer sa dot dans un couvent. Françoise d'Aubigné refusa d'abord. Scarron, perclus de tous ses membres et ne vivant que de pensions de la cour, était un triste parti; cependant deux ans après, en juin 1652, la jeune fille, ayant perdu sa mère et se voyant sans ressource, consentit à devenir la femme du « pauvre estropié », comme elle l'appela plus tard. Scarron, bouffon grossier dans ses ouvrages, était au fond un honnête homme, d'un grand désintéressement, d'un commerce aussi sûr qu'agréable. La position de la jeune femme était délicate avec ce mari infirme et cette société légère et brillante qui se réunissait autour du poète. Se conserva-t-elle sans

reproche? On n'a pas de raison d'en douter. Tout au plus citerait-on un propos de Ninon de Lenclos, alors fort liée avec elle, au sujet de M. de Villarceaux, leur ami commun. Ninon disait « qu'elle leur avait prêté sa chambre jaune; mais elle avouait ne pas savoir jusqu'où allèrent les choses, et ajoutait que M<sup>me</sup> Scarron lui parut toujours trop gauche pour l'amour ». M<sup>me</sup> Scarron n'était pas seulement gauche; elle était fière, sensée, et se gardait sévèrement de toute faiblesse qui aurait nui à sa considération. Avec cette réserve, elle voulait plaire, et plaisait à tous. « Dans mes tendres années, dit-elle, j'étais ce qu'on appelle un bon enfant; tout le monde m'aimait: il n'y avait pas jusqu'aux domestiques de ma tante qui ne fussent charmés de moi. Plus grande, je fus mise dans des couvents: vous savez combien j'y étais chérie de mes maîtresses et de mes compagnes, toujours par la même raison, parce que je ne songeais du matin au soir qu'à les servir et à les obliger. Lorsque je fus avec ce pauvre estropié, je me trouvai dans le beau monde, où je fus recherchée et estimée. Les femmes m'aimaient parce que j'étais douce dans la société, et que je m'occupais beaucoup plus des autres que de moi-même. Les hommes me suivaient parce que j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. J'ai vu de tout, mais toujours de façon à me faire une réputation sans reproche. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale, une amitié d'estime que de l'amour. Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que ce fût; je voulais l'être de tout le monde, faire prononcer mon nom avec admiration et respect, jouer un beau personnage, et surtout être approuvée par des gens de bien: c'était mon idole.... Il n'y a rien que je n'eusse été capable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi. Je me contraignais beaucoup; mais cela ne me coûtait rien, pourvu que j'eusse une belle réputation: c'était ma folie. Je ne me souciais pas de richesses: j'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt; mais je voulais de l'honneur. »

Scarron mourut en octobre 1660. Sa veuve, retombée dans la pauvreté, obtint de la reine mère une pension de deux mille livres, avec laquelle elle se retira dans le couvent des Ursulines du faubourg Saint-Jacques, où elle avait reçu une partie de son éducation. Elle continua de voir la meilleure compagnie, fréquentant surtout les hôtels d'Albret et de Richelieu: « Elle plaisait infiniment au maréchal d'Albret et à tous ses commensaux, par ses grâces, son esprit, ses manières douces et respectueuses et son attention à plaire à tout le monde. » (Saint-Simon, *Mémoires*, t. I.) La calomnie n'a pas épargné cette période de sa vie; mais ses ennemis les plus acharnés n'ont pas pu produire un seul fait positif; et il est facile d'opposer à ces vagues assertions des témoignages respectables. « Je l'ai cent fois, dit l'intendant Basville, ramenée dans mon carrosse des hôtels d'Albret et de Richelieu dans la rue

(1) Ce Constant d'Aubigné, que son père appelle « un fâcheux détail de ma famille, » étudia à l'université de Sedan, où il ne fit que jouer et s'enivrer. Ensuite il se maria sans le consentement de son père et, si l'on en croit celui-ci, il tua sa femme. Elle ne lui avait pas donné d'enfants. Après d'étranges aventures et des alternatives de bonne et mauvaise fortune, il épousa Jeanne de Cardillac, le 27 décembre 1627. Trois ou quatre ans plus tard, ayant dépensé tout son patrimoine, il forma le projet de s'établir à La Caroline, et il entra à ce sujet en rapport avec le gouvernement anglais. Cette négociation fut découverte et traitée de trahison. Enfermé d'abord au château Trompette, sous la garde de son beau-père, il fut, après la mort de celui-ci, transféré à Niort.

Saint-Jacques, où elle demeurait. J'étais pénétré pour elle du même respect que j'aurais eu pour la reine; son regard seul en inspirait, et nous étions tous surpris qu'on pût allier tant de vertus, de pauvreté et de charmes. » Ce fut dans les hôtels d'Albret et de Richelieu qu'elle fit connaissance avec les femmes les plus distinguées de cette époque, M<sup>mes</sup> de Sévigné, de La Fayette, de Coulanges, et M<sup>me</sup> de Montespan, « avec qui elle avait bien des rapports par l'esprit et les charmes de la conversation ». M<sup>me</sup> de Montespan, devenue la maîtresse du roi et ayant des enfants de lui, pensa à M<sup>me</sup> Scarron, et lui fit proposer par M<sup>me</sup> d'Heudicourt, en 1669, d'élever en secret ces enfants. M<sup>me</sup> Scarron mit dans son acceptation de la réserve et de la dignité. « Si ces enfants sont au roi, répondit-elle, je le veux bien; je ne me chargerais pas sans scrupule de ceux de M<sup>me</sup> de Montespan; ainsi il faut que le roi me l'ordonne; voilà mon dernier mot (1). » Le roi intervint directement, et M<sup>me</sup> Scarron se chargea des enfants (2). « Ce fut pour elle, dit M<sup>me</sup> de Caylus, le commencement d'une fortune singulière, mais aussi le commencement de ses peines et de ses contraintes. Il fallut s'éloigner de ses amis, renoncer au plaisir de la société, pour laquelle elle semblait être née, et il le fallut sans pouvoir en donner de bonnes raisons aux gens de sa connaissance. » Elle s'établit en secret dans une maison de la rue de Vaugirard, et donna tous les soins d'une mère aux enfants naturels du roi (3). Elle a peint avec charme cette mystérieuse époque de sa vie. « Je montais à l'échelle, dit-elle, pour faire l'ouvrage des tapissiers et des ouvriers, parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent; les nourrices ne mettaient la main à rien, de peur d'être fatiguées et que leur lait ne fût moins bon. J'allais souvent de l'une à l'autre, à pied, déguisée, portant sous mon bras du linge, de la viande; et je passais quelquefois les nuits chez l'un de ces enfants malades, dans une petite maison hors de Paris. Je rentrais chez moi le matin par une porte de derrière; et après m'être habillée, je montais en carrosse par celle de devant, pour aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société

(1) M<sup>me</sup> Scarron devait de la reconnaissance à M<sup>me</sup> de Montespan. Trois ans auparavant, à la mort de la reine mère, elle avait perdu sa pension. Privée de toute ressource, songea à aller chercher une condition à la cour de Portugal, elle finit par solliciter la protection de M<sup>me</sup> de Montespan : « Je lui peignis ma misère, racontai-elle, mais sans me ravaler. » La favorite fit rétablir la pension.

(2) « On envoyait chercher M<sup>me</sup> de Maintenon, dit M<sup>me</sup> de Caylus, quand les premières douleurs pour accoucher prenaient M<sup>me</sup> de Montespan. Elle emportait l'enfant, le cachait sous son écharpe, se cachait elle-même sous un masque, et, prenant un siacre, revenait ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avait-elle point que cet enfant ne criât! Ces craintes se sont souvent renouvelées, puisque M<sup>me</sup> de Montespan a eu sept enfants du roi. »

(3) Le premier enfant ne vécut que trois ans; le second fut le duc du Maine, enfant maladif et infirme, pour qui elle eut toutes les faiblesses de la maternité; puis vint le comte de Vexin, M<sup>lle</sup> de Nantes, M<sup>lle</sup> de Tours.

ordinaire ne sût pas seulement que j'avais un secret à garder. On le sut : de peur qu'on ne le pénétrât, je me faisais saigner pour m'empêcher de rougir. » Le mystère diminua peu à peu. Le roi, qui venait voir ses enfants, fut touché des soins que M<sup>me</sup> Scarron leur donnait; mais il avait contre elle des préventions. « Je déplaisais fort au roi dans les commencements, dit-elle. Il me regardait comme un bel esprit, à qui il fallait des choses sublimes, et qui était très-difficile à tous égards. » M<sup>me</sup> de Montespan s'efforça de faire revenir le roi à des sentiments plus favorables; et elle s'aperçut plus tard qu'elle n'avait que trop réussi. Le roi reconnut ses enfants en 1673, et les fit élever près de lui. M<sup>me</sup> Scarron alla demeurer à la cour, où elle eut le même appartement que la favorite. L'année suivante, au retour d'un voyage qu'elle avait fait aux Pyrénées pour la santé du duc du Maine, Louis XIV lui donna la terre de Maintenon, qui rapportait 15,000 livres de rente, et lui commanda d'en prendre le nom. Entre la maîtresse en titre, hautaine, emportée, jalouse de tout ce qui pouvait lui enlever le cœur du roi, et cette autre femme encore belle, d'un grand sens, d'une humeur égale, et doucement enjouée, se disant ou se laissant dire par son confesseur l'abbé Gobelin qu'il y avait une place à prendre dans l'affection du roi, que c'était la volonté de Dieu, et s'établissant une lutte sourde, qui dura cinq ou six ans et qui ne fut à l'honneur ni de l'une ni de l'autre. M<sup>me</sup> de Montespan y montra un emportement sans dignité, et M<sup>me</sup> de Maintenon une réserve qui touche à la duplicité. Cette situation délicate se prolongea à travers des orages fréquents, suivis de raccommodements peu sincères. M<sup>me</sup> de Maintenon annonça plus d'une fois la résolution de quitter la cour; mais son confesseur, l'abbé Gobelin, lui représentait qu'elle était nécessaire au salut du roi. Elle se laissa persuader facilement, et resta avec M<sup>me</sup> de Montespan, qu'elle flattait dans l'intervalle de deux querelles et dont elle minait sous main l'influence. Le roi voyait avec humeur ces broüilleries continuelles; plus d'une fois il montra du dépit contre M<sup>me</sup> de Maintenon. On prétend même qu'il dit à M<sup>me</sup> de Montespan : « Mais si elle vous déplaît, que ne la chassez-vous (1)? » Mais peu à peu le bon sens tranquille et la grâce insinuante de M<sup>me</sup> de Maintenon l'emportèrent. « M<sup>me</sup> de Maintenon étant un jour avec M<sup>me</sup> de Montespan dans une crise la plus violente du monde, le roi les surprit; et les voyant toutes deux fort échauffées, il demanda ce qu'il y avait. M<sup>me</sup> de Maintenon prit la parole d'un grand sang-froid, et dit au roi : « Si Votre Majesté veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de la lui apprendre. »

(1) La Fare, qui rapporte ce fait, ajoute : « M<sup>me</sup> de Montespan s'est trouvée mal de n'avoir pas suivi ce conseil, et elle a été déportée et chassée de la cour par une personne vieille et molle qu'elle, et qu'elle avait toujours regardée comme une soubrette. »

Le roi y alla; M<sup>me</sup> de Maintenon le suivit, et M<sup>me</sup> de Montespan demeura seule. Quand M<sup>me</sup> de Maintenon se vit tête à tête avec le roi, elle ne dissimula rien; elle peignit l'injustice et la dureté de M<sup>me</sup> de Montespan d'une manière vive, et fit voir combien elle avait lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citait n'étaient pas inconnues du roi; mais, comme il aimait encore M<sup>me</sup> de Montespan, il chercha à la justifier. » (*Mémoires de M<sup>me</sup> du Maine.*) Mais déjà au fond du cœur Louis XIV appartenait à la veuve Scarron. Celle-ci, fidèle à son axiome « qu'il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable », eut la suprême habileté de plaider auprès du roi la cause de la vertu et de la religion. C'était la meilleure manière d'évincer l'altière favorite. L'épisode de M<sup>lle</sup> de Fontanges, qui vint compliquer cet imbroglio, amena le dénouement. « Le roi a trois maîtresses, disait M<sup>me</sup> de Montespan furieuse, moi de nom, cette fille (Fontanges) de fait, et vous de cœur. » M<sup>lle</sup> de Fontanges mourut en 1681; M<sup>me</sup> de Montespan s'éloigna de la cour; M<sup>me</sup> de Maintenon, qui depuis 1680 était dame d'atours de la dauphine, resta près du roi, dans une position mal définie, mais déjà grande aux yeux de tous. Elle n'usa d'abord de son ascendant sur Louis XIV que pour le rapprocher de la reine. « Il eut alors pour son épouse des attentions, des égards, des manières tendres, auxquelles elle n'était pas accoutumée et qui la rendaient sur heureuse qu'elle n'avait jamais été; elle en fut touchée jusqu'aux larmes, et elle disait avec une espèce de transport : « Dieu a suscité M<sup>me</sup> de Maintenon pour me rendre le cœur du roi. Elle lui en témoigna sa reconnaissance, et marqua ouvertement à toute la cour l'estime qu'elle faisait d'elle. » (*Mémoires de M<sup>me</sup> de Maintenon* par Languet.) La reine mourut le 30 juillet 1683, et après ses funérailles la cour alla à Fontainebleau. Que se passa-t-il entre le roi et elle? M<sup>me</sup> de Caylus, alors bien jeune, mais attentive à ce qui se passait sous ses yeux, a dit : « Pendant le voyage de Fontainebleau qui suivit la mort de la reine, je vis tant d'agitation dans l'esprit de M<sup>me</sup> de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle était causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes et de ses espérances; en un mot, son cœur n'était pas libre et son esprit fort agité. Pour cacher ses divers mouvements, et pour justifier les larmes que son domestique et moi lui voyions quelquefois répandre, elle se plaignait de vapeurs, et elle allait, disait-elle, chercher à respirer dans la forêt de Fontainebleau avec la seule madame de Montchevreuil; elle y allait même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs passèrent; le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin de ce même voyage. Je me garderai bien de pénétrer un mystère respectable pour moi par tant de raisons; je nommerai seulement ceux qui vraisemblable-

ment ont été dans le secret. Ce sont M. Harlay, en ce temps-là archevêque de Paris, M. et M<sup>me</sup> de Montchevreuil, Bontemps et une femme de M<sup>me</sup> de Maintenon, fille aussi capable que qui que ce soit de garder un secret et dont les sentiments étaient fort au-dessus de son état. » Ce mystère de Fontainebleau, c'étaient les préliminaires d'une union légitime entre le grand roi et la veuve du poète Scarron. Par quel art merveilleux et presque insensible la petite-fille de d'Aubigné amena-t-elle le roi à cette alliance si disproportionnée? A force de tact, de séduction honnête, de clarme d'esprit. L'attrait sensuel même, mais délicatement et mystiquement voilé, entra pour quelque chose dans cette conquête. « Elle avait, disent les dames de Saint-Cyr, le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert et riant, le geste naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d'une taille libre si affectueuse et si régulière qu'elle effaçait les plus belles de la cour. Le premier coup d'œil était imposant et comme voilé de sévérité : le sourire et la voix ouvraient le nuage (1). » Le mariage eut lieu probablement dans les derniers mois de 1684 (2). Dans cette position, « plutôt élevée que grande, » comme elle le disait très-bien elle-même, et équivoque à cause du mystère, elle montra un tact parfait, une modestie sans embarras, une dignité sans hauteur, qui ne révélaient rien indiscretement et faisaient tout comprendre. Elle n'eut point de distinctions, de richesses, de maison; mais elle était traitée par le roi avec les mêmes égards

(1) M. Sainte-Beuve, peignant M<sup>me</sup> de Maintenon plus avancée en âge, a dit : « De tous les portraits de M<sup>me</sup> de Maintenon, celui qui nous la montre le mieux dans cette attitude dernière et réfléchie d'une grandeur voilée, est, selon moi, un portrait qui se voit à Versailles dans les appartements de la reine (n<sup>o</sup> 2258) : elle a plus de cinquante ans; elle est tout en noir, belle encore, grave, d'un embonpoint modéré, d'un front élevé et majestueux sous le voile. Ses yeux grands et longs, en amande, et très-expressifs, sont d'une douceur remarquable. Le nez paraît noble et charmant; la narine un peu ouverte indiquerait la force. La bouche, petite et gracieuse, est fraîche encore. Le menton arrondi s'accompagne d'un double menton à peine dessiné. Le costume est tout noir varié à peine par une draperie de dentelle blanche sur les bras et les épaules. Une guimpe haut-montante cache le cou. Telle était M<sup>me</sup> de Maintenon à demi reine, imposante à la fois et contenue, celle qui disait : « Ma condition ne se montre jamais à moi par ce qu'elle a d'éclatant, mais toujours parce qu'elle a de pénible et de sombre. »

(2) Cette date a été fixée (\*) par M. Théophile Lavallée d'après une lettre de M<sup>me</sup> de Maintenon à l'abbé Gobelin, datée du 4<sup>e</sup> janvier 1688. On y lit ces mots significatifs : « Il faut vous faire des reproches de la manière pleine de respect et de cérémonie dont votre lettre est écrite. Je ne sais si les honneurs dont je suis environnée (elle avait d'abord écrit couronnée) vous inspirent quelque chose de nouveau; mais, pour moi, je ne suis point changée pour vous, et je reçois les marques de votre souvenir et de votre amitié comme j'ai fait depuis seize ans qu'il y a que je suis en commerce avec vous. »

(\*) Ceci est d'accord avec cette circonstance qu'en décembre 1684 le roi fit réunir à son appartement celui qu'occupait M<sup>me</sup> de Montespan et lui en donna un autre, plus éloigné du sien.

qu'une reine reconnue; le dauphin, les princes de la famille royale ne lui parlaient, ne lui écrivaient qu'avec une respectueuse déférence. Des parlements, des provinces, des villes, des régiments s'adressaient à elle dans tout ce qui devait aller au roi; tous les grands du royaume, les cardinaux, les évêques ne connaissaient pas d'autre route; les petits princes étrangers imploraient sa protection; les monarques demandaient son amitié; le pape la priait d'accorder son assistance à tout ce qui concernait la religion. Elle recevait tous ces hommages d'un air d'humilité chrétienne et avec une simplicité qui les faisaient encore mieux ressortir. « Je l'ai vue à Fontainebleau, dit Saint-Simon, en grand habit chez la reine d'Angleterre, cédant absolument sa place, et se reculant partout pour les femmes titrées, pour les femmes même d'une qualité distinguée; polie, affable, parlant comme une personne qui ne prétend rien, qui ne montre rien, mais qui en imposait beaucoup. » Elle ne fit aucune tentative pour être déclarée reine; elle se résigna à être pour tout le monde une « transparente énigme », suivant le mot de Saint-Simon. Elle n'avait aucun goût pour gouverner le royaume; il lui suffisait de gouverner la conscience du roi. Comme elle n'entendait rien aux affaires publiques, et que cependant elle avait besoin pour le maintien de son influence d'agir incessamment sur l'esprit du roi, elle affira ou du moins elle retint Louis XIV dans la sphère des questions religieuses. Louis avait un fonds de religion sincère, mais étroit et sans aucune lumière. A cette extrême ignorance, le mot est de Mme de Maintenon, se joignait une fâcheuse disposition à faire pénitence aux dépens des autres. « Il croyait, c'est encore elle qui le dit, expier ses fautes quand il était inexorable sur celles des autres. » Avec un prince de ce caractère, Mme de Maintenon avait de grands ménagements à garder pour éviter de déplaire, et elle dut plus d'une fois paraître approuver ce qu'au fond elle condamnait. On lui a souvent attribué la révocation de l'édit de Nantes. Il importe de bien préciser la part qu'elle y prit. Nous avons dit qu'elle avait la manie de se mêler des affaires religieuses, d'être « une mère de l'Église ». Convertie elle-même, elle se faisait un cas de conscience de convertir ses coreligionnaires. L'entreprise de la conversion entière des hérétiques lui plaisait donc beaucoup. Mais quand on passa de la persuasion à la rigueur, quand Louvois, pour activer les conversions, se servit de dragons, la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné eut quelques gémissements, mais si discrets que le roi les entendit à peine. « Tout est porté à des extrémités déplorables, écrit-elle à son amie, Mme de Frontenac; le roi est très-touché de ce qu'il sait, et n'en sait qu'une partie. L'on est bien injuste de m'attribuer tous ces malheurs; s'il était vrai que je me mêlasse de tout, on devrait bien m'attribuer quelques bons conseils. » « Je gémis, écrivait-elle à Féné-

lon, des vexations qu'on leur fait; mais pour peu que j'ouvrisse la bouche pour m'en plaindre, mes ennemis m'accuseraient encore d'être protestante, et tout le bien que je pourrais faire serait anéanti (1). » Elle garda donc le silence ou ne le rompit qu'à demi. On peut blâmer sa réserve; mais il est impossible de lui imputer les violences qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes (1685). Vers le temps où se consommait cette fatale mesure, Mme de Maintenon obtenait du roi la fondation de la maison royale de Saint-Cyr, destinée à l'éducation de deux cent cinquante demoiselles nobles et pauvres. Mme de Maintenon, qui savait par expérience tout ce qu'a de pénible cette situation d'une jeune fille noble et pauvre, eut la bonne idée, dès qu'elle se vit riche, de consacrer une partie de sa fortune à préserver les autres des dangers et des ennuis qu'elle avait courus. Elle eut d'abord des jeunes filles dont elle payait la pension à Montmorency, puis à Rueil. Elle écrivait à Mme de Brinon, la première directrice de ces écolières : « J'ai grande impatience de voir mes petites filles et de me trouver dans leur école. » De Rueil l'institution fut transférée à Noisy (3 février 1684), où elle continua de croître. L'établissement se trouvant trop petit, le roi se décida, au mois d'août 1684, à faire construire dans le village de Saint-Cyr, près de Versailles, un édifice, qui fut inauguré en juillet 1686. Dans l'intervalle Mme de Maintenon avait transformé l'institution en une communauté mi-partie laïque, mi-partie religieuse. Louis XIV désirait que Saint-Cyr ne fût pas un couvent. Cependant il ne fut pas possible de rester dans cette nuance incertaine que Mme de Maintenon préférait aussi. Une règle fixe parut nécessaire pour les dames institutrices, et la maison séculière de Saint-Cyr devint un monastère régulier (1694). Un résumé, même sommaire, de l'histoire de cet établissement, qui fait tant d'honneur à sa fondatrice, dépasserait les limites d'un article biographique; mais il est impossible de passer sous silence deux épisodes qui signalèrent les débuts de Saint-Cyr. Le premier fut la représentation d'*Esther*. Mme de Maintenon, désirant que les élèves s'exercassent à la déclamation, demanda à Racine de composer des comédies sacrées. L'illustre poète fit plus qu'on ne lui demandait, et donna deux chefs-d'œuvre, *Esther* et *Athalie*. L'éclat des représentations d'*Esther*, qui fut jonnée par les jeunes filles de Saint-Cyr devant les premiers personnages de la cour, fit réfléchir Mme de Maintenon

(1) « Ces accusations de protestantisme, qui se renouvelèrent très-fréquentement, dit M. Lavallée, venaient non-seulement de la religion où Mme de Maintenon avait été élevée, mais des habitudes et de l'extérieur calvinistes qu'elle avait gardés, malgré la pureté et l'ardeur de sa foi catholique. Ainsi, et pour ne citer qu'un fait, elle n'aimait pas la messe, et avouait qu'elle n'y aurait jamais assisté si elle eût suivi à ce sujet son mauvais penchant. Par contre, elle aimait beaucoup le chant des psalmes. »

sur les inconvénients d'un pareil auditoire, et les représentations d'*Athalie* eurent lieu à huis clos. Le second épisode de Saint-Cyr naissant fut l'affaire du quiétisme. M<sup>me</sup> de Maintenon, qui avait gardé de son protestantisme un certain goût pour les prédications indépendantes des pratiques régulières du culte, autorisa M<sup>me</sup> Guyon à venir prêcher à Saint-Cyr. Son bon sens et les conseils de son directeur, Godet des Maraïs, évêque de Chartres, lui firent assez vite reconnaître les dangers du quiétisme; alors elle s'employa de son mieux à en arrêter les progrès; mais elle rencontra une résistance, qui lui fut très-pénible dans Fénelon et dans M<sup>me</sup> de La Maisonfort, une des maîtresses les plus distinguées de Saint-Cyr. Ces tristes débats durèrent plusieurs années, et se terminèrent en 1698 par des lettres de cachet qui enlevèrent de Saint-Cyr et exilèrent dans divers couvents M<sup>mes</sup> de La Maisonfort, du Tour, et de Montaigne. On a reproché à M<sup>me</sup> de Maintenon d'avoir abandonné Fénelon. Quand elle l'aurait voulu, elle n'aurait pas pu le défendre contre les préventions du roi. Elle se crut bien près de la disgrâce, et en tomba malade de chagrin. Le roi, radouci, alla la voir, et lui dit : « Eh bien, il faudra donc vous voir mourir pour cette affaire-là. » Avertie par l'éclat d'*Esther* et du quiétisme, M<sup>me</sup> de Maintenon s'attacha de plus en plus à éviter les sujets de distraction pour son établissement favori; elle en retrancha le brillant, et n'en garda que le solide, mais un solide agréable et délicat. Les rapports de M<sup>me</sup> de Maintenon avec Saint-Cyr sont tous à son avantage. Elle avait pour ces enfants un cœur de mère, de la mère la plus tendre et la plus prudente. Toutes ses instructions pour leur éducation sont parfaites; son grand regret était de ne pouvoir pas plus faire pour leur avenir. Elle savait que ces jeunes filles, bien élevées mais pauvres, trouvaient difficilement des partis convenables. « Ce qui me manque, disait-elle, ce sont des gendres. Je trouve peu d'hommes, mes chers enfants, qui préfèrent vos vertus aux richesses qu'ils peuvent rencontrer. » A part cette perspective, un peu triste, elle était très-heureuse de son œuvre, où elle se plaisait à reconnaître la main de Dieu. « Tout le monde écrit-elle, croit que, la tête sur mon chevet, j'ai fait ce beau plan; cela n'est point. Dieu a conduit Saint-Cyr par degrés. Si j'avais fait un plan, j'aurais envisagé toutes les peines de l'exécution, toutes les difficultés, tous les détails; j'en aurais été effrayée; j'aurais dit : Cela est fort au-dessus de moi. Et le courage m'aurait manqué. Beaucoup de compassion pour la noblesse indigente, parce que j'avais été orpheline et pauvre moi-même, un peu de connaissance de son état, me fit imaginer de l'assister pendant ma vie. Mais, en projetant de faire tout le bien possible, je ne projetai point de le faire encore après ma mort. Ce ne fut qu'une seconde idée, qui naquit de la première. Puisse cet établissement durer autant

que la France, et la France autant que le monde! Rien ne m'est plus cher que mes enfants de Saint-Cyr. J'en aime tout jusqu'à leur poussière. Je m'offre avec tous mes gens pour les servir; et je n'aurai nulle peine à être leur servante, pourvu que mes soins leur apprennent à s'en passer. Voilà où je tends; voilà ma passion; voilà mon cœur. » Toute sa passion était là; tout son bonheur aussi, car elle ne trouvait pas à la cour. Le rang presque suprême qu'elle occupait ne lui donnait que le triste privilège de partager plus intimement les ennuis de Louis XIV. « Quel supplice, disait-elle quelquefois, d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amusable! » Sur l'éclat de son rôle extérieur dans ces vingt-cinq dernières années, il faut consulter, avec beaucoup de précautions, Saint-Simon, témoin malveillant, qui exagère toujours et calomnie souvent, mais qui donne une idée très-vive et même juste, toute déduction faite des fausses inventions et des fausses interprétations. Sur ses sentiments, dans cette période de faveur si enviée, il faut l'entendre elle-même. Sans doute elle aimait un peu trop à parler d'elle et à se proposer pour modèle aux maîtresses et aux écolières de Saint-Cyr. Il ne faudrait pas toujours prendre à la lettre son dédain des grands. Cependant on trouve dans sa correspondance ou dans les souvenirs des dames de sa confidence des expressions sincères de fatigue et d'ennui. Elle écrivait à M<sup>me</sup> de La Maisonfort : « Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie, j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout; dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit, je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu; alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher et qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre. » Elle disait avec moins d'élégance et plus d'énergie, en parlant des tracas de Versailles : « J'en ai jusqu'à la gorge! » Regardant à Marly, des poissons qui languissaient dans l'eau claire d'un bassin, elle s'écria : « Ils sont comme moi, ils regrettent leur bourbe! »

Les malheurs publics et domestiques qui assaillirent les dernières années de Louis XIV, les persécutions contre les jansénistes, auxquelles elle prit une part déplorable, et qui finirent par atteindre son protégé, le cardinal de Noailles, achevèrent d'assombrir cette existence déjà si attristée. Les infirmités de la vieillesse s'ajoutèrent à tant de causes de fatigue morale. Les forces de

M<sup>me</sup> de Maintenon étaient à bout quand le roi tomba mortellement malade (août 1715). Elle le soigna avec la plus grande vigilance, et reçut ses adieux (1); mais elle n'attendit pas son dernier soupir. Voyant le roi sans connaissance (28 août au soir), sur le conseil de son confesseur et du maréchal Villeroy, elle se retira à Saint-Cyr. Le lendemain le roi reprit connaissance, et demanda M<sup>me</sup> de Maintenon, qu'on envoya chercher. Elle resta le 30 août près du chevet du mourant jusqu'au soir, et revint ensuite à Saint-Cyr, où le surlendemain elle apprit la mort du roi. Peu de jours après elle reçut la visite du duc d'Orléans, qui lui promit qu'elle serait exactement payée de sa pension de quarante-huit mille livres, et lui donna des assurances de dévouement, auxquelles il ne manqua jamais. En entrant à Saint-Cyr après avoir quitté le roi, elle s'était écriée : « Il ne me faut plus que Dieu et mes enfants ! » Elle se retrancha en effet presque tout rapport avec le monde, ne voyant que mesdames de Caylus et de Dangean, et employant ses journées à la prière et aux bonnes œuvres. Le 10 juin 1717, elle reçut la visite du czar Pierre le Grand. Accablée par l'âge, elle ne faisait que traîner une vie languissante, lorsqu'elle apprit que le duc du Maine, compromis dans la conspiration de Cellamare, avait été enfermé à Doullens. Ce fut pour elle le coup mortel. Elle expira le 15 avril 1719, à cinq heures du soir. On l'ensevelit dans le chœur de l'église de Saint-Cyr (2). M<sup>me</sup> de Maintenon mourut au milieu d'une génération indifférente ou hostile. Sa mémoire eut à souffrir de la réaction contre la gloire du grand roi. Le dix-huitième siècle, Voltaire excepté, la connut mal, et la traita durement. De nos jours les *Mémoires de Saint-Simon* et les *Lettres de la duchesse d'Orléans*, mère du régent, avaient encore ajouté à cette impression défavorable, lorsque des recherches

plus profondes et la publication des *Lettres et Œuvres de M<sup>me</sup> de Maintenon* ont présenté cette dame sous un meilleur jour. Peut-être même y a-t-il eu excès dans l'éloge comme précédemment dans le blâme? La vie de M<sup>me</sup> de Maintenon ne mérite pas une sympathie bien vive. Toute de convenance et de calcul, elle atteste beaucoup de sens et d'esprit, mais ne témoigne ni d'un grand cœur ni d'une âme vraiment généreuse. Point de fausseté, mais beaucoup d'art, point de méchanceté, mais trop de facilité à abandonner ses amis, Racine, Fénelon, le cardinal de Noailles, dès qu'ils déplaissent au roi; enfin, avec tant de distinction et de finesse, quelque chose d'étroit et de mesquin : voilà ce que l'on y remarque. Après avoir fait ces réserves, nous souscrivons au jugement de M. Théophile Lavallée : « M<sup>me</sup> de Maintenon, dit-il, n'a pas eu sur Louis XIV l'influence malfaisante que ses ennemis lui ont attribuée : elle n'eut pas de grandes vues, elle ne lui inspira pas de grandes choses; elle borna trop sa pensée et sa mission au salut de l'homme et aux affaires de la religion; l'on peut même dire qu'en beaucoup de circonstances elle répéta le grand roi; mais elle ne lui donna que des conseils salutaires, désintéressés, utiles à l'État et au soulagement du peuple; et en définitive elle a fait à la France un bien réel en réformant la vie d'un homme dont les passions avaient été divinisées, en arrachant à une vieillesse licencieuse un monarque qui, selon Leibniz, « faisait seul le destin de son siècle »; enfin, en le rendant capable de soutenir « avec un visage toujours égal et véritablement chrétien » les désastres de la fin de son règne. »

M<sup>me</sup> de Maintenon avait le goût et le talent d'écrire. Beaucoup de ses lettres, ses avis et instructions pour Saint-Cyr, et ses conversations avec les dames et les élèves se conservaient dans une bibliothèque particulière de cet établissement. La Beaumelle parvint, on ne sait par quel moyen, à avoir une copie de la plupart de ces manuscrits, et il publia les *Lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon*; Amsterdam, 1756, 9 vol. in-12. Il fit également usage de ces matériaux inédits dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de M<sup>me</sup> de Maintenon et à celle du siècle passé*; 1756, 6 vol. in-12. Les *Mémoires*, rédigés principalement sur les écrits des réfugiés protestants, n'ont de valeur aujourd'hui qu'à cause des pièces historiques contenues dans le dernier volume. Les *Lettres* ont formé jusqu'ici une collection précieuse, parce qu'elle était unique, mais si défectueuse qu'elle en faisait vivement désirer une meilleure. La Beaumelle s'est permis les plus étranges libertés avec les lettres dont il prétend donner une édition fidèle. « Il coupe en trois ou quatre tronçons, dit M. Lavallée, la phrase de M<sup>me</sup> de Maintenon, cette phrase pleine d'ampleur qui s'embarrasse quelquefois dans sa hâte d'aller au but; il polit ses nombreuses incorrections; il retranche

(1) « Le roi m'a dit trois fois adieu, racontait-elle aux dames de Saint-Cyr : la première en me disant qu'il n'avait de regret que celui de me quitter, mais que nous nous reverrions bientôt; Je le priai de ne plus penser qu'à Dieu. La seconde il me demanda pardon de n'avoir pas assez bien vécu avec moi; qu'il ne m'avait pas rendu heureuse, mais qu'il m'avait toujours aimée et estimée également... La troisième, il me dit : « Qu'allez-vous devenir, car vous n'avez rien ? » Je lui répondis : « Je suis un rien, ne vous occupez que de Dieu; et je le quitterai. » Elle se ravisa pourtant, et pria le roi de la recommander au duc d'Orléans, ce que Louis fit aussitôt dans les termes les plus chaleureux. Un bruit malicieux, que Saint-Simon et Duclos ont recueilli, circula parmi les courtisans. On prétend qu'en entendant le roi exprimer l'espoir de la retrouver bientôt dans le ciel; elle dit : « Voyez le beau rendez-vous qu'il me donne : cet homme-là n'a jamais aimé que lui. » M<sup>me</sup> de Maintenon n'a point dit cela. Le pensait-elle? Certes dans sa correspondance on trouve bien des témoignages de l'égoïsme du grand roi, et au fond du cœur elle pensait peut-être que la mort de Louis XIV était une délivrance pour elle.

(2) Le tombeau de M<sup>me</sup> de Maintenon, une simple table de marbre noir, fut détruit en 1794, et ses restes furent profanés. Un monument lui a été élevé en 1836, dans la chapelle de Saint-Cyr, par les soins du colonel (aujourd'hui maréchal) Baraguey-d'Hilliers, commandant l'École.

des mots, des lignes, il ajoute des phrases entières, etc. » Cette édition si peu digne de confiance a servi de base à toutes celles qui ont été publiées au dix-huitième siècle. Dans l'édition d'Auger, Paris, 1807, 6 vol. in-12, et dans celle de 1815, 3 vol. in-8°, qui n'en est qu'une réimpression partielle, le texte de La Beaumelle a été médiocrement amélioré. Enfin M. Lavallée, faisant un excellent usage des anciens manuscrits de Saint-Cyr, dispersés aujourd'hui dans la bibliothèque du séminaire de Versailles, dans les archives de la préfecture de Seine-et-Oise, dans la Bibliothèque impériale, a donné une édition des *Œuvres de Mme de Maintenon, publiées pour la première fois d'après les manuscrits et des notes*; Paris, 1854 et années suivantes, in-18. Cette édition se subdivise ainsi : *Lettres sur l'éducation des filles*; 1 vol.; — *Entretiens sur l'éducation des filles*; 1 vol.; — *Lettres historiques et édifiantes*; 2 vol.; — *Conseils aux demoiselles pour leur conduite dans le monde*; 2 vol.; — *Correspondance générale*; 4 vol.; — *Mémoires de Mme de Maintenon, contenant* : 1° *Souvenirs de Mme de Caylus*; 2° *Mémoires inédits de M<sup>lle</sup> d'Aumale*; 3° *Mémoires des dames de Saint-Cyr*; 2 vol. (1). C'est d'après cette édition, très-bien faite, qu'il faut juger Mme de Maintenon écrivain. On y reconnaît bien ce talent d'élocution et de style dont Fénelon a dit : « C'est le langage de la Sagesse qui parle par la bouche des Grâces, » et que Saint-Simon appelle « un langage doux, juste en tous points, et naturellement éloquent et court ».

L. JOUBERT.

Mme de Caylus, *Souvenirs*. — L'abbé de Choisy, *Mémoires*. — Mme de La Fayette, *Mémoires de la Cour de France*. — Mme de Sévigné, *Correspondance*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Caraccioli, *Fie de Mme de Maintenon*. — M<sup>me</sup> Suard, *Mme de Maintenon peinte par elle-même*. — Lalout d'Ausonne, *Histoire de Mme de Maintenon*. — Monmerqué, *Notice sur Mme de Maintenon*; Paris, 1829, in-8°. — *Mémoires sur Mme de Maintenon recueillis par les dames de Saint-Cyr*; Paris, 1846, in-12. — Le duc de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon*; Paris, 1848-1859, 4 vol. in-8°. — Théophile Lavallée, *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*; Paris, 1853, in-8°. — Sainte-Beuve, *Couserives du lundi*, I. IV.

MAINVIELLE (Pierre), homme politique français, né à Avignon, en 1765, guillotiné à Paris, le 10 brumaire an 11 (31 octobre 1793). Il fut un des ardens promoteurs de la réunion du comtat Venaissin à la France (14 septembre 1791), et fut accusé d'avoir, sous les ordres de Patrix et de Jourdan dit *Coupe-tête*, pris part aux luttes féroces qui désolèrent le Comtat. Après la défaite des Avignonnais devant Carpen-

tras, Mainvielle se fit remarquer, dit-on, dans l'horrible massacre de la glacière à Avignon, et se serait vanté d'avoir tué à lui seul quatorze des prisonniers anti-réunionistes ou *papalins*. Poursuivi, ainsi que son frère, pour les crimes de cette époque, ils ne durent leur mise en liberté qu'à l'amnistie du 19 mars 1792. Pierre Mainvielle devint conducteur en chef des charrois à l'armée d'Italie. Élu député suppléant à la Convention nationale par le département des Bouches-du-Rhône, il remplaça Rebecqui dans cette assemblée, en avril 1793. Des haines politiques existaient entre les frères Duprat d'Avignon, tous deux amis de Mainvielle; celui-ci, à son arrivée à Paris, prit parti contre l'aîné, montagnard fougueux, et fut accusé d'avoir voulu l'assassiner de concert avec Duprat le jeune, qui siégeait du côté droit de la Convention. Arrêté par ordre du comité de sûreté générale, il trouva d'éloquents défenseurs parmi les girondins, et fut mis hors de cause. Mainvielle se rallia alors aux modérés, et vota contre les mesures exceptionnelles proposées par leurs adversaires. Accusé de modérantisme par Marat, il fut mis en arrestation le 13 juillet, jour de la mort de ce député, avec Duprat jeune et Laus de Perrot, qui avait reçu une visite de Charlotte Corday. Décrété d'accusation comme complice de Barbaroux et traduit devant le tribunal révolutionnaire, le 3 octobre 1793, il fut condamné à mort dans la nuit du 30 au 31 du même mois « comme coupable d'avoir conspiré contre l'unité de la république ». Le lendemain il fut conduit à l'échafaud, et jusqu'au lieu du supplice il ne cessa de chanter l'hymne qui a pour le refrain :

Plût la mort que l'esclavage,  
C'est la devise d'un Français!.

Arrivé au pied de l'échafaud, son courage ne se démentit pas. Sillery, Brissot, Gardien, Lasource, Vergniau, Gensonné, Lehardy, furent décapités avant lui. En montant, sans soutien, l'échelle sanglante, il se tourna vers ses amis, qui attendaient leur tour et leur dit : « Adieu, ce n'est qu'un mauvais moment à passer! » A. DE L.

*Le Moniteur universel*, an. 1791, nos 137, 322; an 1<sup>er</sup> (1793), nos 121, 212; an II (1793), 277, 30; an III, 259. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, liv. XLVII, p. 39. — Thiers, *Hist. de la révol. franc.*, t. IV, liv. XVIII, p. 382.

\* MAINVIELLE (Josephine Fodor, M<sup>me</sup>), cantatrice française, née à Paris, en 1793. Son père, d'origine hongroise, était violoniste distingué. Musicienne dès son enfance, M<sup>lle</sup> Fodor se fit applaudir sur la harpe et le piano à l'âge de onze ans, et en 1810 elle débuta sur le théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, dans l'opéra des *Cantatrice villane*. Peu de temps après, elle épousa Mainvielle, qui jouait les premiers rôles tragiques et comiques; elle alla ensuite à la cour de Suède et à celle de Danemark, puis se rendit à Paris, où elle débuta au théâtre Feydeau, le 9 août 1814. Après la mort de M<sup>me</sup> Barilli, M<sup>me</sup> Mainvielle fut engagée à l'Opéra Ita-

(1) *Le Correspondant* (n° du 25 décembre 1859) a publié trente-neuf lettres inédites de Mme de Maintenon, adressées à son directeur, l'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, du 24 juin 1714 au 2 octobre 1715. Courtes, judiciaires et un peu sèches, elles n'ajoutent rien à ce que l'on savait de Mme de Maintenon, et nous la montrent tout occupée des tristes débats excités par la bulle *Unigenitus*.



lien pour remplir l'emploi de *prima donna*. En 1816 elle passa au théâtre Favart, et se rendit en Angleterre, où elle chanta jusqu'en 1818. A cette époque elle fut appelée au grand théâtre de Venise à Venise. Pour entendre M<sup>me</sup> Mainvielle dans l'opéra buffa, les abonnés ouvrirent un théâtre spécial, où elle joua Rosine dans *Il Barbieri de Rossini*, et dans *La Copriciosa corretta* de Martini. M<sup>me</sup> Mainvielle revint à Paris en 1819, et attira pendant trois ans la foule au Théâtre-Italien. Au mois d'août 1822 elle parut sur le théâtre San-Carlo de Naples, et y excita un véritable enthousiasme. A Vienne, où elle jouait alternativement avec Naples, on la surnomma la *Regina del Canto*, et dans les deux villes des médailles furent décernées à celle qu'on nommait la *Prima delle prime Donne*. La voix de M<sup>me</sup> Mainvielle s'étendait alors depuis les cordes basses du contralto jusqu'aux sons les plus élevés du soprano. En 1825 elle entra au Théâtre-Italien de Paris, dans *Semiramide*; mais elle éprouva bientôt un dérangement dans la voix. Après plusieurs années de repos, elle joua au Gymnase, et se retira à Fontainebleau. On lui doit *Conseils et Réflexions sur l'art du Chant*; Paris, 1857, in-8°.

J. V.

Féris, *Biog. univ. des Musiciens*. — *Biog. univ. et port. des Contemp.* — Eug. Briffaut, dans le *Dict. de la Conversation* — J. d'Ortigue, *Journal des Débats* du 14 août 1857.

**MAINVILLIERS** (G.-S. DE), littérateur français, mort le 12 juin 1776, à Stolzenberg, près Dantzig. C'était une espèce d'aventurier, qui maniait assez adroitement la plume et l'épée; il prenait le titre de chevalier, et parcourut à pied une grande partie de l'Europe. On le trouva mort dans son lit aux environs de Dantzig. Il a publié : *Le Petit-Maitre philosophe*, 3 part. in-12; suite de satires où l'on trouve, à travers des choses pitoyables, quelques portraits tracés avec esprit; — *L'Entrevue de huit philosophes aventuriers*, comédie dirigée contre Voltaire et les encyclopédistes; — *La Pétréade, ou Pierre le créateur*; Amsterdam, 1763, in-8°, poème; — une continuation du *Siècle de Louis XIV* par Voltaire, et différentes pièces de vers.

P.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

**MAIOLO** ou **MAGGIOLI** (Laurent), médecin et philologue italien, né à Aste, vers 1440, mort à Gènes, en 1501. Il professa la philosophie à Padoue, à Pavie, à Ferrare. Giustiniani l'appelle « un médecin et un philosophe excellent, très-versé dans les lettres grecques ». On a de lui : *Epiphylides, hoc est opusculum de forma syllogistica antiquorum, et de conversione propositionum secundum peripateticos*; Venise (Alde), 1497, in-4°; — *De Gradibus medicinarum*; Venise, 1497, in-4°. Z.

A. Giustiniani, *Annali di Genova*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, part. 1, p. 330.

**MAIONE**, amiral de Sicile, né à Bari, vers

le commencement du douzième siècle, assassiné à Palerme, en 1160. Fils d'un marchand d'huile, il s'éleva, par ses talents, au poste de grand-chancelier du roi Roger. Sous le règne de Guillaume 1<sup>er</sup>, il conserva cet emploi, auquel il joignit bientôt celui d'amiral. Le roi, enfermé dans son sérail, abandonna l'administration du royaume à Maione et à Hugues, archevêque de Palerme; les mesures oppressives et tyranniques qu'ils firent prendre à Guillaume amenèrent une révolte des barons de la Pouille, qu'ils parvinrent à faire étouffer dans le sang. Ils conçurent ensuite le projet d'enlever au roi la couronne et de s'en emparer en commun; mais ils ne purent s'entendre sur le partage de leur proie, et la mésintelligence se mit entre eux. Maione poussa le roi à réclamer à l'archevêque sept cents onces d'or, Hugues ayant aigri le peuple contre Maione, celui-ci lui fit donner du poison. Mais le venin n'agit que lentement, et avant de mourir l'archevêque eut encore la joie de renverser son ancien complice. Il excita en Calabre une révolte des villes et des seigneurs contre l'amiral, qui envoya un puissant baron, du nom de Bonnello, pour combattre les conjurés; mais ceux-ci parvinrent à gagner Bonnello à leur cause. Redoutant la vengeance de Maione, il le transperça de son épée. O.

Hugues Falkland, *Historia Sicula*. — Romuald, *Chronica Salernitana*. — Raumer, *Geschichte der Hohenstauffen*, t. II. — Bazancourt, *Histoire de la Sicile sous la domination des Normands*.

**MAIQUEZ** (*Isidoro*), célèbre acteur espagnol, né à Carthagène, en 1766, mort à Grenade, le 17 mars 1820. Fils d'un acteur ambulante, dès qu'il put se tenir sur ses jambes, il figura sur la scène. En 1791, il entra dans la troupe de Martinez, d'où il passa au théâtre del Principe. Son jeu, simple et naturel, amena une révolution parmi les artistes dramatiques espagnols. Il fut à la fois le Lekain et le Talma de son pays. Après avoir étudié la scène française en 1800, de retour à Madrid, il ouvrit en 1801 le théâtre de *Los Canos des Paral*, où il donna pour pièce d'ouverture *El Celoso confundido*. Son associé était Manoel Garcia, le père de la célèbre Malibran. Ils furent soutenus par le roi Joseph-Napoléon, qui leur accorda une subvention annuelle de 240,000 réaux (environ 44,800). Mais lors du retour des Bourbons espagnols cette allocation ayant été retranchée en 1817, Maquez céda son privilège pour reparaître sur la scène comme acteur. Ayant refusé de jouer un rôle qui n'en trait pas dans ses moyens, il fut destitué par ordre de Ferdinand VII et relégué à Grenade, où il mourut.

E. D—s.

*El Universal* (de Madrid), 1820, n° 212. — *El Cetro Constitucional*, ann. 1820, nos 2 et 3.

**MAIR** ou **MAIRE** (*John*), en latin *Major*, érudit anglais, né en 1469, à Glegghorn, près North-Berwick, mort vers 1550, à Saint-Andrew. De certains passages de ses écrits on peut inférer qu'il a passé quelque temps aux universités

d'Oxford et de Cambridge. Le cardinal Wolsey lui fit l'accueil le plus affable, et voulut l'attacher, moyennant un salaire élevé, au collège qu'il venait de fonder; Major refusa ces propositions, à cause de l'affection qu'il avait vouée à son *alma mater*, l'université de Paris. En effet ce fut là qu'il vint, à l'âge de vingt-quatre ans, perfectionner son éducation; de 1493 à 1505, il fut tour à tour écolier des collèges de Sainte-Barbe, de Montaigu et de Navarre. Après avoir reçu le diplôme de docteur en théologie, il retourna en Écosse (1519), et obtint aussitôt une chaire à l'université de Saint-Andrew. Les discordes qui agitaient alors l'Écosse le ramenèrent à Paris, et il reprit ses cours au collège de Montaigu, où il eut pour élèves plusieurs des savants de cette époque. Vers 1530, il revint enseigner la théologie à Saint-Andrew et adhéra en 1549 aux constitutions nationales de l'Église écossaise. Major avait acquis en France une façon indépendante de penser et de s'exprimer sur certaines matières qui contribua à faire de lui un des hommes remarquables de son pays. Fidèle aux principes émis par Gerson, Pierre d'Ailly et autres défenseurs des libertés dites plus tard gallicanes, il ne reconnaissait d'autorité infailible que celle des conciles œcuméniques, niait la suprématie de l'évêque de Rome, blâmait l'abus des excommunications ainsi que les désordres et le luxe du clergé, et conseillait de réduire le nombre des couvents. Il avait sur le gouvernement laïque des opinions non moins hardies: selon lui, les rois tiraient leur pouvoir du peuple, sans lui être pour cela supérieurs; s'ils gouvernaient mal, le peuple avait le droit de leur adresser des remontrances; s'ils ne se corrigeaient point, il pouvait les déposer; quant aux tyrans, il était permis de les juger, même de les condamner à mort. Ces doctrines hardies, deux disciples de Major, Knox et Buchanan, les firent passer, l'un dans la réforme ecclésiastique, l'autre dans ses nombreux écrits. Cependant, Buchanan, qui ne pardonnait pas à son maître de n'avoir pas quitté le giron de l'Église, le tourna plus d'une fois en ridicule, et affecta de l'appeler *Joannes solo cognomine Major*. Les principaux ouvrages de Major sont: *In primum et secundum Sententiarum lib. Commentarii*; Paris, 1510; — *In quatuor Sententiarum lib. Commentarius*; Paris, 1516: il s'agit des œuvres de Pierre Lombard, dit le maître des sentences, que Major interpréta avec plus de sagacité que pas un commentateur; — *Libri II Fallaciarum et Opera logicalia*; Lyon, 1516; — *Literalis in Matthæum Expositio*; Paris, 1518; — *De Historia Gentis Scottorum, seu historia Majoris Britannix*; Paris, 1521, in-4°; réimpr. à Edimbourg, en 1740, in-4°: cette histoire est écrite avec beaucoup d'indépendance, mais d'un style barbare, et elle n'est pas toujours exacte; — *Commentarius in Physica Aristotelis*; Paris, 1526; — *Lucu-*

*lentæ in IV Evangelia Expositiones*; Paris, 1529, in-fol.; — une traduction latine de la *Chronicle* de Caxton. P. L.—Y.

Mackenzie, *Scotch Writers*. — Wood, *Athenæ Oxon.*, I. — Dodd, *Church History*. — M. Crie, *Life of J. Knox*. — Irving, *Life of G. Buchanan*.

**MAIRAN** (*Jean-Jacques DORTOUS DE*), physicien et écrivain français, né le 26 novembre 1678, à Béziers, mort le 20 février 1771, à Paris. Appartenant à une famille de petite noblesse, il perdit son père à quatre ans, et fut élevé par sa mère, qui, remarquant en lui des dispositions heureuses, prit le plus grand soin de son éducation. Resté libre et maître de ses actions à l'âge de seize ans, il ne profita de cette indépendance qu'en dirigeant vers l'étude l'emploi de ses jeunes années; ses progrès avaient été si rapides dans les langues anciennes qu'à sa sortie du collège de Toulouse, il traduisait le grec à livre ouvert. En 1698 il se rendit à Paris, et durant un séjour de quatre années il s'appliqua principalement aux mathématiques et à la physique. De retour dans sa ville natale, il reprit ses études favorites. Les instances d'un de ses amis l'arrachèrent enfin à cette vie obscure et tranquille, dans laquelle il se plut longtemps et qui convenait si bien à son caractère calme, réfléchi et exempt d'ambition. S'étant décidé à envoyer quelques mémoires à l'Académie de Bordeaux (1715 à 1717), il fut couronné trois fois de suite; pour le récompenser de cette succession de triomphes autant que pour exclure de ses concours un rival si redoutable, cette société s'empressa de l'admettre au nombre des juges. Songeant à déployer ses talents sur un plus vaste théâtre, Mairan vint s'établir à Paris; il y était avantageusement connu des savants par ce qu'il avait publié ainsi que par trois nouvelles dissertations sur la fameuse roue d'Aristote et divers points d'histoire naturelle. Ces travaux motivèrent l'accueil empressé fait à leur auteur par l'Académie des Sciences, qui le reçut, le 24 décembre 1718, en qualité d'associé géomètre sans lui imposer l'épreuve préliminaire d'adjoint. Six mois plus tard, il remplaçait Rolle, qui avait pris sa retraite (8 juillet 1719). Dès lors il se montra fort régulier aux séances de cette compagnie, où il fit de fréquentes lectures. Vers cette époque il commença à donner les principes de sa belle théorie du chaud et du froid, continués en 1721 et entièrement développés en 1765. Il s'occupa aussi jusqu'en 1740 d'un travail non moins remarquable sur la réflexion des corps, matière à peu près aussi neuve que la précédente et qui n'aurait offert à un observateur vulgaire aucun sujet d'observations neuves. En 1721 il fut chargé, conjointement avec Varignon, de corriger les erreurs commises dans le jaugeage des navires et de prévenir, au moyen d'une méthode plus exacte, les plaintes du commerce et les fraudes des marchands. Dans ce but, il visita les principaux ports de la Méditerranée. Le pro-

cédé de l'intendant Hocquart, qu'il améliora, fut adopté de préférence à celui de Varignon; un commissaire général de la marine, nommé Deslandes, ayant osé le critiquer en termes grossiers, fut obligé, après quelques débats, de faire une réparation publique tant à Mairan qu'à l'Académie. Au retour de ce voyage, Mairan s'était arrêté à Béziers (1723) et, de concert avec ses amis Jean Bouillet et Antoine Portalon, il y avait fondé, sous la protection du cardinal de Fleury, une académie destinée à répandre dans le midi le goût des sciences exactes. En 1740 il fut choisi pour remplacer Fontenelle dans la charge de secrétaire perpétuel; mais il ne l'accepta que sous condition de s'en démettre au bout de trois années. La manière brillante dont il s'acquitta de ces nouveaux devoirs, rendus si difficiles par la gloire qu'y avait acquise son prédécesseur, lui ouvrit en 1743 les portes de l'Académie Française, où il prit la place de M. de Saint-Aulaire. Il était également membre des Sociétés royales de Londres, d'Édimbourg et d'Upsal, de l'Académie de Pétersbourg, de l'Institut de Bologne, etc. Vers le même temps, il fut appelé par le chanoelier d'Agnesseau à présider la rédaction du *Journal des Savants*. La vieillesse fut loin d'être pour Mairan l'âge du repos. Non-seulement il suivait assidûment les séances des deux Académies dont il faisait partie, mais il composait de nouveaux ouvrages, corrigéait les anciens, en donnait des réimpressions augmentées, et entretenait avec les savants et les érudits de toute l'Europe une correspondance régulière. Il mourut à quatre-vingt-douze ans et trois mois, d'un rhume qui se changea en fluxion de poitrine. « Le jour fatal, raconte Grimm, où il devait dîner au Temple chez M. le prince de Conti, il eut pitié de ses porteurs; il ne voulut pas qu'ils fissent par un temps aussi rigoureux une course aussi considérable que celle du Louvre au Temple. Il se mit dans un fiacre, qui ne put le mener qu'à la porte du temple; il fallut traverser les cours à pied; il prit du froid, et rentra chez lui pour n'en plus sortir. »

Comme Fontenelle, à qui il ressembla par les agréments de l'esprit, le calme du caractère et la longue vie, Mairan fut un philosophe discret et un spirituel écrivain. Aux recherches pour les savants il sut allier l'art de plaire pour le public. « Mais il n'était pas seulement l'interprète élégant des sciences, dit M. Villemain, il en avait le génie. On le vit tour à tour appliquer la science à des objets d'utilité pratique ou l'étendre par de belles et neuves expériences. Géomètre, physicien, astronome, il découvrit là où Fontenelle avait agréablement parlé... Son esprit, non moins étendu que pénétrant, s'était porté sur toutes choses. Enfin Mairan est partout un délicat observateur, un philosophe ingénieux, un écrivain précis, élégant et de bon goût. Voltaire, qui, dans la ferveur de ses études mathématiques, avait souvent consulté ce maître habile,

lui porta toujours grande estime, sans oser pourtant le préférer à Fontenelle, dont Mairan n'a pas les défauts, mais dont il a le piquant et la grâce. » C'était un homme doux, honnête et obligeant. Sa politesse aimable, une gaieté ingénieuse, la sôreté de son commerce lui attirèrent beaucoup d'amis. Il serait injuste de l'accuser d'égoïsme, comme on l'a fait; mais il faut avouer qu'il rapportait tout à lui-même, et que son bien-être lui était presque aussi cher que le soin de sa réputation. Le régent, qui l'avait eu pour secrétaire, lui légua sa montre comme une preuve particulière d'estime; le prince de Conti et d'autres grands seigneurs le comblèrent de bienfaits. En un mot la douceur de ses mœurs le fit regarder dans le monde comme un modèle de vertus sociales. Les nombreux écrits que publia Mairan sur différentes parties d'astronomie, de géométrie, de physique et d'histoire naturelle témoignent de la variété et de l'étendue de ses connaissances. Tous les savants du siècle dernier adoptèrent son baromètre d'épreuve pour expérimenter le vide. Lorsqu'il voulut déterminer la longueur du pendule à secondes, il se servit d'une toise en fer, vérifiée avec les précautions les plus minutieuses et employée ensuite comme étalon pour la mesure du méridien construit aux États Romains. Il possédait à fond la théorie de la musique, et jouait également bien de plusieurs instruments; il était versé dans la chronologie et l'antiquité; il parlait des beaux-arts en homme de goût, ainsi que le prouve son mémoire sur la balance des peintres de M. de Piles, c'est-à-dire sur la façon d'apprécier leur mérite respectif.

Les principaux écrits de Mairan sont : *Dissertation sur les variations du baromètre*; Bordeaux, 1715, in-12; réimpr. la même année; — *Dissertation sur la glace*; Paris, 1715, 1717, et Bordeaux, 1749, in-12; — *Dissertation sur les causes de la lumière des phosphores et des noctiluques*; Paris, 1715, et Bordeaux, 1717, in-12. Ces trois dissertations ont été couronnées par l'Académie de Bordeaux; — *Lettre à l'abbé Bignon sur la mûture des vaisseaux*; 1728, in-4°; — *Traité physique et historique de l'Aurore boréale*; Paris, Impr. roy., 1733, in-4°, fig.; 2° édit., revue et augmentée de plusieurs éclaircissements; *ibid.*, 1754, in-4°. Il attribue à l'atmosphère du Soleil ce phénomène, qui est aujourd'hui regardé comme orage électrique. « C'est à la fois, dit un critique, le livre d'un physicien, d'un érudit, d'un homme de goût, et l'hypothèse scientifique en fut-elle erronée, comme on l'a dit depuis, le choix et l'examen des traditions, l'esprit philosophique, la clarté, l'agrément n'en font pas moins de cet ouvrage un modèle de justesse et de goût; c'est Fontenelle corrigé de quelque affectation; » — *Mémoires sur la cause du froid et du chaud, sur la réflexion des corps, sur la rotation de*

la Lune, sur les forces motrices; Paris, 1741, in-12. Ses savantes conjectures sur le chaud et le froid sont bien connues; c'est au feu central qu'il les rapporte, à ce feu dont il avait non-seulement soupçonné l'existence, mais qu'il prouva par le développement de ses effets; — *Dissertation sur les forces motrices des corps*; Paris, 1741, in-12; — *Lettre à Mme \*\*\** (du Châtelet) sur la question des forces vives, en réponse aux objections qu'elle lui fait sur ce sujet dans ses Institutions de Physique, suivie d'une Dissertation sur l'estimation et la mesure des forces motrices des corps; Paris, nouv. édit., 1741, in-12, fig.; — *Éloge du cardinal de Polignac*; Paris, 1742, in-16; — *Éloges des académiciens de l'Académie des Sciences, morts de 1741 à 1743*; Paris, 1747, in-12. Ce volume contient les éloges du médecin Petit, des cardinaux de Polignac et de Fleury, de Boulduc, Halley, Brémont, Privat de Mollères, Hunault, Bignon et Lemery. « Mairan, dit M. Villemain, n'a pas conservé toute l'ingénieuse fécondité et toute la finesse d'observation morale de son modèle dans les *Éloges* qu'il fit après lui; il ne sait pas, comme Fontenelle, démêler dans l'uniformité de la vie la plus simple de curieux traits de nature et les mettre en relief avec une sorte de malice enjouée; il laisse un peu sec et nu ce qui est sans intérêt par soi-même; mais quand le sujet a quelque grandeur scientifique, il le présente dignement et le remplit tout entier. » — *Conjectures sur l'origine de la fable de l'Olympe pour servir d'addition au Traité de l'Aurore boréale*; Paris, 1761, in-12; l'Académie des Inscriptions dérogea à un usage invariable en faisant insérer ce travail dans le recueil de ses Mémoires; — *Lettre à M. de Caylus sur une pierre gravée antique*; Paris, 1764, in-8°; — *Lettres au P. Parennin contenant diverses questions sur la Chine; nouv. édit., augmentée de divers opuscules sur différentes matières*; Paris, impr. roy., 1770, in-8°, fig.; réimpr. sous le titre: *Lettres d'un missionnaire de Pékin*; Paris, 1782, in-8°. « C'est là que pour la première fois est, dit-on, nettement épiquée la singularité de la langue et de l'écriture chinoises. Mairan compare cette écriture à nos chiffres arabes, également compris par les peuples qui expriment diversement ce que ces chiffres indiquent. Il avait saisi entre l'Égypte et la Chine d'ingénieux rapports, contestés dans la suite, mais dont la première vue a mis peut-être sur la trace d'une grande découverte de nos jours. » On trouve de Mairan un grand nombre de mémoires dans le recueil de l'Académie des Sciences et dans le *Journal des Savants*, entre autres contre l'idée de ceux qui veulent ôter à la Terre le titre de planète principale pour le transférer à la Lune, une justification du plan de Paris et de Lille, divisé par des méridiens, des parallèles et des rectangles; des recherches sur la diminu-

tion des degrés terrestres en allant de l'équateur vers les pôles, sur l'équilibre de la Lune dans son orbite, sur les séries infinies; des remarques sur l'inscription du cube de l'octaèdre, sur le jeu de pair ou non, sur une propriété du nombre 9, sur l'aiguillon des limaçons et son usage, sur la sensitive, etc.

P. L.—v.

*Journal des Savants*, 1719 à 1771. — Savérien, *Hist. des Philosophes modernes*; 1773, in-12. — Graudjean de Fouchy, *Éloge de Mairan*; 1771, in-12. — Sabathier, *Éloge de Mairan*; Paris, 1842, in-8°. — Voltaire, *Correspondance générale*. — *Hist. de l'Acad. des Sciences*. — Grimm et Diderot, *Corresp.*, 1<sup>er</sup>. — *Galerie française*. — Desessarts, *Les Siècles Litt. de la France*, IV. — Villemain, *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle*, I, 13<sup>e</sup> leçon. — Lalande, *Biblioth. Astron.* — *Le Magasin Pittoresque*, X, XIV.

MAIRAULT (Adrien-Maurice DE), littérateur français, né en 1708, à Paris, où il est mort, le 15 août 1746. Fils d'un receveur des dîmes du clergé, il avait une instruction solide et variée, se lia avec l'abbé Desfontaines, et eut beaucoup de part à la rédaction des *Observations* et des *Jugements sur les écrits modernes*. Il ne signa aucun de ses écrits: *Relation de ce qui s'est passé dans le royaume de Maroc de 1727 à 1737*; Paris, 1742, in-12; — *Les Pastorales de Némésien et de Calpurnius, trad. en français, avec des Remarques et un Discours sur l'épique*; Bruxelles (Paris), 1744, in-8°. Cette traduction, fort estimée, a été longtemps la seule dans notre langue que l'on eût de ces deux auteurs. Quelques objections faites à cet égard ont donné lieu, de la part de Mairault, à une *Lettre*, qui parut l'année suivante.

P. L.

Moréri, *Dict. Hist.* (édit. 1787.) — *Jugements sur les Ouvrages nouveaux*, VII.

MAIRE. Voy. LE MAIRE.

MAIRE (Charles-Antoine), antiquaire français, né le 7 février 1694, à Sept-Fontaines (Franche-Comté), mort à Avignon, en 1765. Élevé par les jésuites, il entra dans leur compagnie dès 1710. Il enseigna la rhétorique et prêcha avec succès dans les principales villes du midi de la France. Il obtint un canonicat à Marseille; mais après l'abolition de la Société de Jésus il crut devoir se réfugier à Avignon. De là il lança un grand nombre d'écrits en faveur des disciples de Loyola. Le parlement de Provence s'inquiéta de ses diatribes, le cita à sa barre, et sur son défaut lança un mandat d'amener contre lui. Maire mourut d'apoplexie en apprenant cette décision. On a de lui: *Oraison funèbre de M. Henri-François-Xavier de Belsunce, évêque de Marseille*; 1755, in-4°; — *Antiquité de l'église de Marseille*. L—z—e.

Quéraud, *La France Littéraire*. — *Dict. Hist.*

MAIRE (Christophe), mathématicien anglais, mort en 1760. Sa famille était d'origine française. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et après avoir occupé divers grades dans sa compagnie fut appelé à Rome pour y remplir l'emploi de recteur du collège des Anglais. Le P. Maire

était surtout bon mathématicien. En septembre 1753 il accompagna le P. Bosovich dans les Apennins pour y déterminer exactement deux degrés du méridien. Ils rédigèrent ensemble les résultats de leur voyage, qu'ils publièrent sous le nom de : *De litteraria Expeditione*, in-4°, trad. en français par le P. Hugon, sous le pseudonyme de *Chatelain*, et sous le titre de *Voyage Astronomique et géographique dans l'État de l'Église*, etc.; Paris, 1770, in-4°. On trouve aussi du P. Maire dans la *Storia Letteraria d'Italia*, t. XL, des observations sur trois éclipses de lune qui eurent lieu en 1749 et 1750.

L—z—E.

Quérard, *La France Littéraire*. — *Dict. Hist.*

**MAIRET** (*Jean DE*), auteur dramatique français, né le 4 janvier 1604, à Besançon, où il est mort, le 31 janvier 1686. Il tirait son origine d'une ancienne famille noble établie à Ormoud, en Westphalie. Gabriel Mairet ou Mayret, son bisaïeul, avait abandonné ce pays à l'époque de la réforme par attachement pour la religion catholique, et s'était fixé à Besançon, où ses enfants embrassèrent la carrière du commerce. Dans la suite notre auteur, voulant rétablir sa famille, représenta à l'empereur Léopold les services qu'elle avait rendus à la province, et obtint de lui des lettres de noblesse (18 septembre 1668). Il perdit de bonne heure son père, Jean Mairet, et sa mère, Marie Clerget, qui moururent tous deux d'une épidémie, et vint continuer ses études à Paris, au collège des Grassins. Il venait de terminer sa philosophie, à seize ans, lorsqu'il composa et fit représenter sa première tragédie, *Chryséide et Arimand* (1620), sujet tiré de l'*Astrée* et qui, pour le style et la conduite, est moins mauvais que les écrits de Hardy. Après cette pièce, écrite, dit Mairet, « pendant qu'il étoit encore, par manière de dire, sous la férule, et en un temps qu'il n'avoit point de meilleur guide que le sens commun », il donna l'année suivante *La Silvie* (1621), pastorale, dont le succès ne pâlit que devant celui du *Cid*. Tels furent au théâtre les débuts éclatants d'un écolier dont l'éducation fut encore interrompue par l'invasion d'une fièvre maligne, qui fit fermer à cette époque les collèges de Paris. Mairet employa ce temps de vacances forcées à voir la cour, qui se tenait à Fontainebleau; bien accueilli du jeune duc de Montmorency, il l'accompagna dans l'expédition entreprise contre les protestants, et se signala à deux sanglants combats livrés en 1625 sur terre et sur mer, aux environs de La Rochelle. M. de Montmorency, charmé de l'ardeur guerrière du jeune volontaire, voulut l'attacher à sa maison en l'admettant parmi ses gentilshommes avec une pension de quinze cents livres. Il remplit auprès de lui les fonctions de secrétaire, et contracta dès lors une étroite amitié avec le poète Théophile, qui avait le même protecteur. La mort tragique de Montmorency, bien qu'il en eût manifesté des regrets

sincères, n'entraîna point la disgrâce de Mairet; il trouva des patrons non moins généreux dans le comte de Soissons, le cardinal de La Valette et celui de Richelieu, qui le gratifia d'une pension de mille livres.

Malgré la réputation qu'il s'était acquise au théâtre, Mairet y renonça de bonne heure pour ne plus songer qu'à consolider sa fortune; peut-être l'éclatant succès du *Cid* contribua-t-il à lui faire adopter cette résolution prématurée. Toujours est-il qu'il en prit ombrage, au point de laisser percer son désappointement, sa jalousie même, à l'égard d'un rival dont il s'était d'abord déclaré l'ami (1). Après avoir poussé Claveret à composer le libelle intitulé : *L'Auteur du Cid espagnol à son traducteur français*, il adressa à son tour à Corneille une *Épître familière*, où il l'attaqua d'une façon très-vive. « Si je ne craignais de vous ennuyer, dit-il, je dirais que ma *Silvie* et votre *Cid*, ou celui de Guillen de Castro, comme il vous plaira, sont les deux pièces de théâtre dont les beautés ont le plus abusé d'honnêtes gens... Mais s'il est du Parnasse comme du paradis, où l'on ne peut espérer d'entrer avec les biens mal acquis, tombez d'accord avec moi que nous en sommes exclus si nous ne restituons pas publiquement la réputation illégitime que ces deux pièces nous ont donnée. » *L'Épître* fut suivie d'une *Apologie*. Corneille ne resta pas en arrière : si Mairet s'était oublié jusqu'à l'injure, de son côté il éclata en menaces. Cette dispute fut poussée à un tel excès que le cardinal ne crut point au-dessous de sa dignité de réconcilier les deux poètes en leur faisant écrire, le 5 octobre 1637, par l'abbé de Boisrobert, de cesser toute hostilité. Dégoûté du théâtre, Mairet cessa d'écrire, quitta la vie de cour, et suivit dans le bas Maine le marquis de Belin, qui lui offrait une généreuse hospitalité. Ce fut dans cette province qu'il fit connaissance d'une demoiselle de bonne famille, Jeanne de Cordouan; il l'épousa en 1647, à Paris, et alla s'établir à Besançon. Cependant il avait conservé à la cour des amis puissants, qui le chargèrent à différentes reprises de négociations délicates. En 1649, il obtint par leur crédit un traité de neutralité pour la Franche-Comté; ayant réussi à le renouveler en 1651, il fut envoyé en

(1) En 1633, après avoir vu jouer *La Veuve*, il lui adressa ces vers :

Rare écrivain de notre France,  
Qui le premier des beaux esprits  
As fait revivre en tes écrits  
L'esprit de Plaute et de TERENCE;  
Sans rien dérober des douceurs  
De *Mélie* ni de ses sœurs,  
Oh Dieux, que ta Clarice est belle,  
Et que de veuves dans Paris  
Souhaiteraient d'être comme elle  
Pour ne pas manquer de maris!

Comme Mairet, Scudéry avait aussi célébré la verve comique de Corneille; mais quand ce dernier s'avisait de revendiquer le génie tragique, ni l'un ni l'autre ne lui pardonna d'aller sur ses brisées.

qualité de résident à Paris par le parlement de Dôle pour y représenter les intérêts de son pays, qui à cette époque appartenait encore à l'Espagne. Forcé de s'en éloigner en 1653, parce que sa conduite avait déplu au cardinal Mazarin, il chercha en vain à se justifier et n'eut la permission d'y revenir qu'en 1659, au bout de six ans d'exil. Pour obtenir cette grâce, le politique dut avoir recours au poète : il adressa un sonnet à la reine mère sur la paix qui venait d'être conclue aux Pyrénées, sonnet très médiocre, qui lui valut pourtant un présent de mille pistoles. Le séjour de Paris ne lui convenait plus ; la cour n'était plus la même ; ses amis étaient dispersés, et les comédiens ne donnaient que bien rarement ses ouvrages. Il retourna en 1668 à Besançon, et vécut dans la retraite, en gentilhomme lettré, faisant bonne chère et fréquentant le beau monde. Il mourut à quatre-vingt-deux ans, et fut inhumé dans l'église des Dominicains.

Après Hardy, Mairet jouit du renom d'excellent poète tragique. « Il ouvrit, dit Voltaire, la carrière dans laquelle entra Rotrou, et ce ne fut qu'en les imitant que Corneille apprit à les surpasser. » Il avait beaucoup d'invention ; quand il savait se défaire de son extrême facilité, il trouvait des situations neuves et attachantes, et parlait quelquefois le langage des passions. Mais le plus souvent il manque d'art et de soin, et son style, quoique plus correct que celui de ses devanciers, est encore déparé par des pointes et des jeux de mots. A une époque où l'apparence même de l'esprit était sûre d'être toujours applaudie, on dut entendre avec transport les traits suivants :

## SILVIE.

Plût aux dieux vissiez-vous mon âme toute nue  
Pour juger de sa damme !

## THÉLÈME.

Elle m'est trop connue ;

J'aimerois beaucoup mieux te voir le corps tout nu.

« Arrêtez mon soleil ! » dit encore un amant à sa maîtresse, qui répond :

Si je suis un soleil, je dois aller toujours.

La seule gloire de Mairet, c'est d'avoir le premier mis en pratique les véritables règles du théâtre, d'avoir cherché à le dégager des langes de la barbarie où le retenaient encore Hardy et ses imitateurs, en y présentant des sujets disposés et traités d'une façon naturelle. Ses prétentions à cet égard étaient fort modestes, et il ne songeait à rien moins qu'à réformer la scène. Dans l'espèce de poétique placée en tête de *La Silvire*, il plaide avec beaucoup de circonspection pour les unités de temps et de lieu, en faveur desquelles il réclame la tolérance plutôt que l'autorité. Ainsi il s'étonne que « des écrivains dramatiques, dont la foule est si grande, les uns ne se soient pas encore avisés de les observer, et que les autres n'aient pas assez de discrétion pour s'empêcher au moins de les blâmer, s'ils ne sont pas assez raisonnables pour

les suivre ». Sous l'empire de cette poétique un peu équivoque, Mairet composa *La Sophonisbe*, son chef-d'œuvre, qui ouvrit l'ère des pièces régulières (1). Il se montra très-fier d'avoir rendu au théâtre le lustre des temps antiques et surtout d'en avoir fait le divertissement du prince et des plus honnêtes femmes, qui pouvaient, disait-il, fréquenter l'hôtel de Bourgogne avec aussi peu de scrupule que le jardin du Luxembourg. Enflé par le succès de *La Sophonisbe*, il se crut peut-être en droit de négliger ses ouvrages, et ne donna plus rien de passable. Il ne fut pas de l'Académie.

On a de Mairet : *Chryside et Arimand*, tragédie-comédie (jouée en 1620) ; Ronen, 1630, in-8° ; elle fut imprimée à l'insu de l'auteur, qui fit poursuivre le libraire ; le sujet en est tiré de *L'Astrée* de d'Urfé ; — *La Silvire*, pastorale (1621) ; Paris, 1627, in-4°. « Le style, dit La Harpe, en est déparé par les pointes et le phébus que les poètes italiens avaient mis à la mode ; elle fit cependant courir tout Paris pendant quatre ans. » Dans sa *Réponse d'Ariste*, Corneille l'avait, en 1636, nommée un peu dédaigneusement « les saillies d'un écolier qui craint encore le fouet », faisant allusion à l'extrême jeunesse de l'auteur. Celui-ci répliqua : « Le charme de ma *Silvire* a duré plus longtemps que celui du *Cid*, vu qu'après douze à treize impressions elle est encore aujourd'hui le *Pastor fido* des Allemands. » Cet ouvrage si vanté ne pourrait pourtant soutenir la comparaison avec la plus faible des compositions de Corneille ; — *La Silvanire, ou la morte vive*, pastorale (1625) ; Paris, 1631, in-4°, avec figures de Michel Lasne. *L'Astrée* en a fourni le sujet, et elle a été composée à la requête du cardinal de La Valette, qui avait engagé l'auteur à observer les règles pratiquées par les poètes italiens. Il l'a accompagnée d'une préface en forme de poétique, dont nous avons parlé. En la proposant comme exemple aux connaisseurs, il n'a réussi qu'à écrire un poème froid et régulièrement ennuyeux ; — *Les Galanteries du duc d'Osbonne*, comédie (1627) ; Paris, 1636, in-4° : pièce assez divertissante, mais trop libre et d'un style faible ; — *La Virginie*, tragi-comédie (1628) ; Paris, 1635, in-4° : c'est une fable romanesque, à laquelle on reproche un plan mal construit, des scènes décousues et des vers ampoulés ; — *La Sophonisbe*, tragédie (1629) ; Paris, 1635, in-4°, et 1773, in-4°, fig. : on y trouve un style plus châtié et plus ferme, une intrigue nette et assez raisonnable-

(1) « Ce fut Chapelain qui fut cause que l'on commença à observer la règle des vingt-quatre heures ; parce qu'il fallut premièrement la faire agréer aux comédiens, qui imposaient alors la loi aux auteurs. Sachant que le comte de Fiesque avait du crédit auprès d'eux, il le pria de leur en parler, comme il fit. Il communiqua la chose à Mairet, qui fit *La Sophonisbe*. » ( *Segraisiana*, p. 144. ) Quatre ans auparavant, en 1625, Mairet qui avait exhumé cette règle des auteurs italiens, l'appliquait timidement dans *La Silvanire*.

ment suivie, des sentiments, du pathétique, et, ce qui frappa davantage, une peinture de cette fierté romaine dont l'auteur ébaucha les premiers traits. Toutes ces nouveautés, presque inconnues jusque alors, sans parler de la régularité, lui attirèrent un si grand succès que dans la suite Corneille crut être fort hardi d'entreprendre le même sujet. Il n'y réussit pas, du moins au goût du public, qui préféra la pièce de Mairet. En 1769, Voltaire la rajeunit, en conserva le plan, et fit paraître son travail sous le nom de Lantin; — *Marc-Antoine, ou la Cléopâtre*, tragédie (1630); Paris, 1637, in-4°; — *Le grand et dernier Soliman, ou la mort de Mustapha*, tragédie (1630); Paris, 1639, in-4°; elle est imitée de l'italien, et offre du mouvement et de l'intérêt; — *L'Athénais*, tragi-comédie (1635); Paris, 1642, in-4°; — *Le Roland furieux*, tragi-comédie (1635); Paris, 1640, in-4°; elle contient une partie du roman de l'Arioste, mis en œuvre sans goût et sans art; — *L'illustre Corsaire*, tragi-comédie (1637); Paris, 1640, in-4°; — *La Sidonie*, tragi-comédie (1637); Paris, 1643, in-4°; sujet d'invention, comme le précédent. Mairet regardait cette pièce, qui est au-dessous du médiocre, comme « le plus achevé de ses poèmes ». On a encore de cet écrivain : des *Poésies*, in-primées à la suite de *La Silvie* et de *La Silvavainie*, et dont *Le Courtisan solitaire* est la meilleure; — *Lettre à \*\*\* sous le nom d'Ariste*; Paris, 1637, in-8°, de 8 p., critique très-violente du *Cid*; — *Épître familière au sieur Corneille sur la tragi-comédie du Cid*; Paris, 1637, in-8°, de 38 p. : il y conclut, comme les autres critiques, que *Le Cid* n'avait d'autres agréments que ceux que les acteurs lui avaient prêtés; — *Apologie pour M. Mairet contre les calomnies du sieur Corneille, de Rouen*; Paris, 1637, in-4°, en réponse à la *Lettre du Désintéressé au sieur Mairet*. Au lieu de mépriser les injures dont ce libelle est rempli, Corneille répliqua sur le même ton, dans l'*Avertissement au Besançonnois Mairet*, où il fit à son rival les plus étranges menaces; — *Nouvelles Œuvres de feu M. Théophile, composées de lettres françaises et latines*; Paris, 1642, in-8°.

Paul LOUISY.

Sarrazin, *Discours sur la tragédie*. — Fontenelle, *Vie de Corneille*. — Saint-Evremond, *Œuvres*, II. — La Moignon, *Notes sur les Jugements des Savants de Baillet*. — Ménage, *Anti-Baillet*. — Tilon du Tillet, *Le Parnasse français*. — De Frasné, *Vie de Mairet*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Besançon*, t. 1<sup>er</sup>. — Parfait frères, *Hist. du théâtre français*, IV, V. — Nicéron, *Mémoires*, XXV. — La Vallière, *Biblioth. du Théâtre français*. — La Harpe, *Cours de Littér.* — Sainte-Beuve, *Tableau de la Littér. française au seizième siècle*. — Guizot, *Corneille et son temps*. — Taschereau, *Hist. de la Vie et des Ouvr. de Corneille*. — Demogeot, *La Littér. française sous Louis XIII*.

MAIROBERT (Mathieu-François PIDANSAT DE), littérateur français, né le 20 février 1707, à Chaource, en Champagne, mort par suicide, le 27 mars 1779, à Paris. Amené de bonne heure à Paris, il fut élevé dans la maison de Mme Dou-

blot de Persan, ne cessa de faire partie de la société littéraire qui se réunissait chez cette dame, et fut un des auteurs du journal manuscrit qu'on y rédigeait. Amateur des nouveautés littéraires et dramatiques, il se trouva mêlé aux querelles des écrivains du temps; il abordait aussi les questions politiques, et paraît avoir tout à tout reçu les confidences de fonctionnaires importants, tels que Malesherbes, Sartines et Lenoir. Outre un emploi de censeur royal et le titre honorifique de secrétaire du roi, il fut secrétaire des commandements du duc de Chartres (depuis Philippe-Égalité). Il fut en 1779 compromis dans le procès du marquis de Brunoy, dont il se trouvait le créancier pour une somme considérable, et quoique, selon l'opinion générale, il ne fut en cette affaire que le prête-nom d'un haut personnage, le parlement lui infligea un blâme public, par arrêt du 27 mars 1779. Mairet se crut déshonoré. Le soir même, il alla chez un baigneur, s'ouvrit dans le bain les veines avec un rasoir, et acheva de s'ôter la vie d'un coup de pistolet; il avait soixante-douze ans. Le curé de Saint-Eustache ne consentit à l'inhumer qu'après ordre exprès du roi. On a de ce publiciste : *La Querelle de MM. de Voltaire et de Maupeou*; 1753, in-8°; — *Les Prophéties du grand prophète Monet*; 1753, in-8°; — *Lettre sur les véritables limites des possessions anglaises et françaises en Amérique*; 1755, in-12; — *Réponse aux écrits des Anglois sur les limites de l'Amérique anglaise*; 1755, in-12; — *Lettre à M<sup>me</sup> de \*\*\* sur les affaires du jour, ou réflexions sur l'usage qu'on peut faire de la conquête de Minorque*; 1756, in-12; — *Correspondance secrète et familière du chancelier de Maupeou avec Sorhouet*; 1771-1772, in-12; réimpr., sous le titre de *Maupeouana*; 1773, 2 vol. in-12. On croit que M. de Lamoignon eut beaucoup de part à ce mordant pamphlet, qu'il ne faut pas confondre avec un autre recueil, intitulé : *Maupeouana*, et contenant « tous les écrits patriotiques publiés pendant le règne du chancelier Maupeou »; — *Les Œufs rouges de M<sup>or</sup> Sorhouet mourant à M. de Maupeou*; in-8° et in-12; — *Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie française par le chancelier de Maupeou*; Londres (Amsterdam), 1774-1776, 7 volumes in-12; — *Discussion sommaire sur les anciennes limites de l'Acadie*; Bâle, 1775, in-12; — *Anecdotes sur la comtesse du Barry*; Londres, 1776, in-12; — *L'Observateur anglais, ou correspondance secrète entre mylord All Eye (Tout yeux) et mylord All Ear (Tout oreilles)*; Londres (Amst.), 1777-1778, 4 vol. in-12. Après la mort de Mairet, un auteur anonyme publia, sous le même titre, six autres volumes, qui ne sont pas, comme on l'a dit souvent, extraits des *Mémoires secrets*. Cette collection a été réimprimée plusieurs fois, sous le titre de *L'Es-*

*pion anglois*, notamment de 1780 à 1785; plus tard on a ajouté un vol. de supplément. En 1809 il en a paru un abrégé, en 2 vol. in-8°; — *Lettres originales de Mme du Barry, avec celles des princes, seigneurs, ministres et autres qui lui ont écrit et qu'on a pu recueillir*; Londres, 1779, in-12; — quelques volumes des *Mémoires secrets*, qu'il rédigea depuis la mort de Bachaumont.

P. L.—Y.

*Mémoires secrets*, XIV. — Desessarts, *Les trois Siècles Littér.*

**MAIRON** (*François DE*), écrivain religieux français, dit le *Docteur éclairé*, né à Mairone, dans la vallée de Barcelonnette, au treizième siècle, mort après 1327. Entré dans l'ordre des cordeliers, il fut disciple de Jean Scot, et enseigna à Paris, où, le premier, dit-on, il soutint ce qu'on appelait l'acte *sorbonique*, lequel consistait à répondre aux objections qu'on pouvait faire à son antagoniste depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il a laissé un grand nombre de traités philosophiques et théologiques. Bellarmin et d'autres prétendaient que François de Mairon était Écossais; le pape Jean XXII, écrivant pour lui au chancelier de l'université de Paris, le nomme *François de Maironis*, de Digne, peut-être parce qu'il avait pris l'habit religieux en cette ville. Quelques auteurs croient pourtant qu'il était de Digne, et que *Maironis* était son nom. D'autres le font naître à Sisteron, et il y en a qui pensent que le nom de sa famille était *Hospitaleri*.

J. V.

Bellarmin, *De Script. eccles.* — Luc Wadding, *Annal. Min.*, tome III. — Henri Willot, *Athen. Franc.* — Thomas Dempster, *Hist. Eccles.* — Bouche, *Hist. de Provence.* — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique.*

**MAIRONI DA PONTE** (*Giovanni*), naturaliste italien, né le 16 février 1748, à Bergame, où il est mort, le 29 janvier 1833. Il était encore fort jeune lorsqu'on l'appela aux fonctions de secrétaire du magistrat de santé et de la chambre des confins. Les fréquentes excursions qu'il faisait dans les montagnes développèrent son goût pour les sciences naturelles; après avoir étudié les mathématiques, il suivit à Pavie les cours de Spallanzani sur la chimie et la minéralogie. De retour à Bergame, il écrivit un grand nombre de dissertations, parmi lesquelles on remarque la description d'une espèce de fer provenant des mines de Scalve et de Bondione, et l'analyse de la lignite de Lefte, dans la vallée de Valgandino. On lui doit principalement la découverte de la propriété que possède l'argile de résister à la fusion des métaux, découverte qui permit de fabriquer avec cette matière des creusets pour servir à la fonte du laiton et même de l'acier. Nommé en 1800 professeur d'histoire naturelle générale au lycée de Bergame, il occupa cette chaire jusqu'en 1828, époque où il reçut de l'empereur d'Autriche des lettres de noblesse. Les meilleurs ouvrages de Maironi sont : *Osservazioni sul dipartimento del Serio ed aggiunta*; Bergame, 1803, 2 vol. in-8°; —

*Sul Barbellino, montagna del Serio*; Vérone, 1808, in-8°; — *Sulla fabbricazione dell'acciaio*; Bergame, 1807, in-8°; — *Dizionario odoperico, ossia storico politico-naturale della provincia Bergamasca*; Bergame, 1820, 3 vol. in-8°; — *Memoria sulla geologia della provincia Bergamasca*; Bergame, 1825, in-8°. P. *Enciclop. popolare di Torino.*

**MAIROT DE MUTIGNEY** (*Jacques-Philippe-Xavier*), poète latin moderne, né en 1709, à Besançon, où il est mort, le 11 mars 1784. Il appartenait à une famille de robe, et fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Besançon. On a de lui : *De diversis Carminibus lyrice Horatii diversisque metris Opusculum*; Lyon, 1740, in-8°, traité complet de prosodie latine, placé d'abord en tête du *Nouveau Dictionnaire poétique* et réimprimé dans plusieurs éditions du *Gradus ad Parnassum*; — *Religioni dicat auctor*; Besançon, 1768, in-8° : poème en vers saphiques où se trouvent développées les preuves les plus convaincantes de la vérité du christianisme; — des *Hymnes*, insérées dans l'ancien bréviaire du diocèse de Besançon.

P. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. Historique.*

**MAISON** (*Nicolas-Joseph*, marquis), maréchal de France, né à Épinay-sur-Seine, le 19 décembre 1771, mort le 13 février 1840, à Paris. Ses parents, qui étaient laboureurs et en possession d'une modeste aisance, le destinaient au commerce et lui firent donner quelque instruction. En 1792, il partagea l'enthousiasme qui envainait la France à la défense de ses frontières. Il partit à l'improviste, sans consulter ses parents, emmenant à sa suite tous les jeunes gens du village qu'il habitait. « Vois-tu ce pont, dit-il à un de ses camarades en traversant la Croix à Saint-Denis? eh bien! j'y repasserai maréchal de camp. » Nommé capitaine dès sa première campagne, il se fit remarquer à Jemmappes en ralliant son bataillon, enfoncé par l'ennemi, et en reprenant lui-même son drapeau. Il fut néanmoins destitué, peu de temps après, par un caprice des représentants du peuple à l'armée. Redevenu simple volontaire, il n'obtint qu'au bout de deux ans d'être réintégré dans son grade. Pendant ce temps il s'était distingué à la bataille de Fleurus; il avait été blessé de plusieurs coups de sabre à la prise d'une redoute sous Maubeuge, laissé pour mort sur le champ de bataille à l'attaque du mont Parisel devant Mons, et atteint d'un coup de feu au bras en enlevant une batterie près d'Ehrenbreitstein. Redevenu capitaine, il décida le succès du passage du Rhin; en emportant, à la tête d'une colonne de grenadiers, le pont de Limbourg, sur la Lahn, il reçut un coup de feu qui le priva de la vue pendant plusieurs mois. Jourdan le fit alors appeler tout sanglant et presque aveugle devant le front de son régiment, et le proclama chef de bataillon. Maison fit ensuite avec Bernadotte la campagne de 1796 en Allemagne et celle de 1797 en Ita-



lie. Blessé grièvement encore à la bataille de Wurtzbourg, il devint adjudant général à la paix de Campo-Formio. La guerre ayant éclaté de nouveau, Bernadotte, ministre de la guerre et dont il était aide de camp, l'envoya en mission, d'abord à l'armée du Rhin. Maison y vengea sur le corps des hussards de Szekler l'assassinat des plénipotentiaires de Rastadt. Il passa ensuite à l'armée de Hollande, où il resta, quand sa mission fut terminée, pour assister à la bataille d'Alkmaër. Une balle lui traversa la poitrine, et on le crut mort. Après la paix d'Amiens, il prit le commandement du département du Tanaro. Bernadotte le rappela près de lui à l'armée de Hanovre. En 1805 Maison se distingua à Iglau et à Austerlitz. Ayant, dans cette dernière affaire, enfoncé le corps des gardes nobles russes, il fut nommé général de brigade. Dans les deux campagnes de Prusse son nom figura souvent sur les bulletins de la grande armée. Il se fit remarquer à Schleitz, à Halle, à Crewitz, à la prise de Lubbeck, au combat de la Passarge, à la bataille de Friedland. Quelques jours avant la bataille d'Iéna, il battit un corps de cavalerie prussienne, et après cette journée il poursuivit Blücher jusqu'aux portes de Lubbeck, et emporta cette ville, dont il fut nommé gouverneur. Il fit la campagne de 1807 comme chef d'état-major de son corps d'armée, et après la paix de Tilsitt, il passa en Espagne sous les ordres du maréchal Victor. Il prit une telle part à la victoire d'Espinosa que l'empereur lui en témoigna sa satisfaction devant toute l'armée. Quelques jours après, il eut le pied droit fracassé à la prise de Madrid, ce qui l'obligea de venir en France pour se rétablir. En 1809, les Anglais ayant débarqué à Walcheren, il put rejoindre Bernadotte, chargé de la défense d'Anvers, et après l'évacuation de l'île de Walcheren, il exerça plusieurs commandements en Hollande. Le maréchal Oudinot lui confia provisoirement le commandement d'une division d'infanterie composée de nouvelles recrues dont l'instruction fut si rapide que Napoléon lui en témoigna son étonnement. Néanmoins Maison n'en garda pas le commandement. En 1812, il rejoignit le deuxième corps de la grande armée sur les bords de la Dwina. Il se distingua dans les affaires de Zakobowo, d'Oboyarzowa, et le 18 août, à la bataille de Polotzk. Le grade de général de division fut sa récompense. Il prit une part glorieuse à la retraite du deuxième corps à la suite de la seconde bataille de Polotzk, et rendit des services éminents lors du passage de la Bérézina, où, blessé grièvement, il refusa de quitter son commandement. A cette occasion il reçut de l'empereur le titre de baron. Pendant le reste de la retraite, il soutint plusieurs combats, sa division formant tout à fait l'arrière-garde. Il se signala encore dans la campagne suivante, aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de la Katzbach, et de Leipzig, où, blessé de nouveau, il continua de donner ses ordres. L'empereur le créa comte de l'empire. L'éloignement que Napoléon avait eu

longtemps pour lui s'était dissipé; à la fin de 1813, Maison fut appelé au commandement en chef de l'armée du nord et chargé de la défense de la Belgique. Pendant la campagne de 1814, cette armée, réduite à quelques poignées de soldats, tint en échec cinq mois durant trois corps formidables, disputa tous les terrains, maintint toutes les places fortes, déjona toutes les entreprises, repoussa toutes les attaques, et finit par remporter une victoire éclatante sous les murs de Courtrai, le jour même où Paris ouvrait ses portes aux alliés. « Vers la fin du mois de mars, dit M. le duc de Broglie, Louis XVIII fit offrir au général Maison le bâton de maréchal, le gouvernement à vie des places de Belgique qu'il avait si vaillamment défendues, et un établissement proportionné à cette haute fortune. Ces propositions furent repoussées comme elles devaient l'être... Bien loin de trahir l'empereur, bien loin de l'abandonner dans cette extrémité désespérée, le général Maison se hâta, dès le lendemain de la victoire de Courtrai, de réunir toutes les troupes dont il pouvait disposer pour opérer une diversion puissante, en se portant à marches forcées sur les derrières de l'ennemi, lorsque la nouvelle de l'abdication de Fontainebleau l'obligea de poser les armes. » Maison était alors à Quiévrain. Il conclut un armistice avec les généraux ennemis, gagna Lille et envoya son adhésion au nouveau gouvernement, le 13 avril. Cette dernière campagne lui fit beaucoup d'honneur, et plus tard Napoléon disait de ce général : « Ses manœuvres autour de Lille, dans la crise de 1814, avaient attiré mon attention et l'avaient gravé dans mon esprit. »

Lorsque le général Maison fut présenté à Louis XVIII à Calais, le roi l'accueillit avec empressement, le félicita des services qu'il venait de rendre à la France, et le nomma pair de France, grand-croix de la Légion d'Honneur et gouverneur de Paris. « Comme vous avez été fidèle à l'empereur, lui dit-il, vous serez fidèle au roi de France. » C'était penser et agir en roi, selon l'expression de M. de Broglie. Cette fois la confiance de ce prince ne fut point trompée. Tant que dura la première restauration, Maison remplit les devoirs de sa charge avec dévouement. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, Maison resta jusqu'au dernier moment à son poste près de Louis XVIII, et en prenant congé du monarque il déclara qu'il ne s'associerait point aux événements qui se préparaient. Il se retira en effet dans une terre qu'il possédait sur les bords du Rhin. Là il repoussa les instances réitérées de l'empereur et les efforts tentés pour lui faire prendre le parti contraire. Sous la seconde restauration, il partagea successivement la bonne et la mauvaise fortune du parti constitutionnel, tour à tour employé, disgracié, rappelé, selon que ses amis politiques étaient ou n'étaient pas au pouvoir. A la chambre des pairs, il siégea dans les rangs de cette majorité qui s'était proposé de mainte-

nir avec fermeté les droits de l'autorité contre les violences des factions, les droits du pays contre les empiétements de l'autorité, les droits de la justice contre l'esprit de ressentiment et de vengeance. Au retour du roi, il avait repris le titre de gouverneur de la première division militaire. Désigné, au mois d'octobre 1815, pour faire partie du conseil de guerre chargé de juger le maréchal Ney, il vota pour l'incompétence de ce conseil, ce qui faisait renvoyer la procédure devant la chambre des pairs. Le 10 janvier 1816 il passa au commandement de la 8<sup>e</sup> division militaire, à Marseille. Le 31 août 1817 il reçut du roi le titre de marquis. En 1819 il reprit le commandement de la première division, qu'il ne garda que peu de temps. En 1828 le ministère Martignac chargea le général Maison de diriger l'expédition française en Morée. Il mit à la voile à Toulon, le 17 août, avec 14,000 hommes. Débarqué sur la plage de Coron, il somma Ibrahim-Pacha de se retirer avec ses troupes. Après quelques hésitations, Ibrahim signa avec le général Maison une convention définitive, et l'embarquement commença aussitôt. Maison, ne pouvant obtenir assez vite la soumission de la presqu'île, entra de force dans la citadelle de Navarin, et s'empara de celles de Modon, de Coron et de Patras. Le château de Morée voulut résister; mais il capitula à la suite d'une première attaque. Le général Maison ne songea plus alors qu'à mettre le pays en état de défense. Il reçut pour récompense le bâton de maréchal, et revint en France dans le courant d'avril 1829. A la révolution de Juillet, il accepta du lieutenant général du royaume la mission d'aller à Rambouillet engager Charles X à ne pas prolonger une lutte inutile : Charles X céda; il ordonna à sa garde de déposer les armes, et se confia aux commissaires délégués près de lui, qui l'accompagnèrent jusqu'à Cherbourg. Le 2 novembre Maison entra comme ministre des affaires étrangères dans le cabinet présidé par Laffitte. Quinze jours après il céda son portefeuille au général Sebastiani. Vers le commencement de 1831, il fut envoyé à Vienne en qualité d'ambassadeur; il y demeura jusqu'à la fin de 1833. A cette époque il succéda au maréchal Mortier dans l'ambassade de Saint-Petersbourg, d'où il fut rappelé en 1835, pour entrer au ministère de la guerre, dont il prit possession le 30 avril. Au mois de juillet il était près du roi à la revue, lorsque Fieschi, tirant sur Louis-Philippe, tua et blessa plusieurs personnes de son cortège. « Les dix-huit mois, dit M. le duc de Broglie, qu'il a passés au ministère de la guerre n'ont point été stériles pour l'armée ni pour sa propre réputation. La réorganisation du corps de l'intendance militaire et du service de santé, la création du cadre de vétérance, la mise en activité des conseils d'enquête destinés à garantir l'état des officiers, la constitution civile et militaire de nos possessions d'Afrique, attestent avec quelle activité son attention se portait sur

toutes les branches de l'administration. » Il quitta le ministère, le 19 septembre 1836. Rentré dès lors dans la vie privée, il continua de servir la cause libérale sur les bancs de la chambre des pairs. Une courte maladie l'enleva inopinément. Le maréchal Maison conserva toute sa vie avec fierté le sentiment de son humble origine. Un jour l'empereur lui dit en présence de toute sa cour : « Maison, vous descendez sans doute de l'ancienne famille dont vous portez le nom? — Non sire, répondit simplement le général; je suis fils d'un paysan. » En 1814, alors qu'il était gouverneur de Paris, on vit dans ses salons sa mère, vêtue en simple villageoise, s'asseoir à côté des nobles compagnons d'exil de Louis XVIII et du comte d'Artois. Sa veuve, née de Simmern, est morte le 12 décembre 1851, à son château de Langwarden en Prusse, à soixante-quatorze ans.

L. LOUVET.

Duc de Broglie, *Éloge funèbre de M. le maréchal marquis Maison*, prononcé à la chambre des pairs, le 22 mars 1842. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome 1, 2<sup>e</sup> partie, p. 70. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — *Encycl. des Gens du Monde.* — *Dict. de la Convers.* — *Le Bas, Dict. encycl. de la France.* — Thiers, *Hist. de la Républ., du Consulat et de l'Empire.* — Marmont, *Mémoires.* — *Moniteur*, 1792-1842.

**MAISONFORT** (Louis DUBOIS-DESCOURS, marquis DE LA), général français, biographe et écrivain politique, né dans le Berry, en 1763, mort à Lyon, le 2 octobre 1827. Officier de cavalerie avant la révolution, il émigra, servit dans l'armée des princes, et après le licenciement s'établit à Brunswick, où il forma avec Fauche-Borel une imprimerie, qu'il abandonna pour aller remplir à Hambourg, à Saint-Petersbourg et à Londres diverses missions dans l'intérêt des Bourbons, et pour lesquelles il eut des démêlés avec son ex-associé. Rentré en France en 1800, La Maisonfort fut arrêté à Paris, par ordre du gouvernement consulaire, enfermé au Temple, et conduit à l'île d'Elbe, d'où il parvint à s'échapper. Il se rendit en Russie, et s'y lia avec Blacas. Il revint à Paris en 1814 avec Louis XVIII, qui le nomma aussitôt maréchal de camp et conseiller d'État, chargé du contentieux de la maison du roi. Il suivit ce prince à Gand en 1815, et revint avec lui à Paris. Élu député du département du Nord, il fut nommé secrétaire de la chambre, et vota d'abord avec la droite, puis pour le ministère. Chargé, à la fin de la session, de la direction du domaine extraordinaire de la couronne, il fut envoyé plus tard comme ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Toscane. Revenu à Paris par congé, il retournait à son poste lorsqu'il mourut d'apoplexie. Dans sa jeunesse, La Maisonfort avait fait des romances qui eurent du succès. Pendant l'émigration, il fit imprimer à Brunswick, en 1798, des *Lettres sur la Mythologie*, de sa composition, qu'il intercala dans une édition de celles de Demoustier. On a en outre de lui *L'Abeylle*, journal politique et littéraire; Brunswick, 1795, in-8°; — *Le Duc de*

*Nonmouth*, comédie héroïque en trois actes et en prose; *ibid.*, 1796, in-8°; — *L'État réel de la France à la fin de 1795*; 1796, 2 vol. in-8°; — *Dictionnaire Biographique et historique des hommes marquants de la fin du dix-huitième siècle, et plus particulièrement de ceux qui ont figuré dans la révolution française*; Hambourg, 1800, 3 vol. in-8°; Breslau du Leipzig (Paris), 1806, 4 vol. in-8° : on a donné un mauvais abrégé de cet ouvrage; Paris, 1815, 2 vol. in-8°; 1816, 3 vol. in-8°; — *Les Projets de Divorce*, com. en un acte et en vers; Paris, 1809; — *L'Héritière polonaise*; Paris, 1810, 3 vol. in-12; — *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipzig (18 octobre 1813) jusqu'au 13 mars 1814*, imprimé en Allemagne et en France, sans lieu ni date. J. V.

Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Querard, *La France Littér.* — Arnault, Jay, Jony et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

**MAISONNEUVE** (Louis-Jean-Baptiste SIMONNET DE), auteur dramatique français, né à Saint-Cloud, en 1745, mort à Paris, le 23 février 1819. Il était marchand mercier, mais ne s'occupait guère que du commerce des Muses; sa femme tenant seule sa boutique. Il n'avait, dit-on, que vingt ans lorsqu'il composa sa tragédie de *Roxelane et Mustapha*, en cinq actes. Cette pièce resta longtemps à l'étude, et fut jouée presque malgré lui, le 5 juin 1785, avec succès. En 1788, il donna une autre tragédie *Odmur et Zulna*, qui fut assez bien accueillie. En 1792, il fit jouer *Le faux Insouciant*, comédie en cinq actes en vers, qui eut peu de succès et dont les représentations furent bientôt interrompues (1). Pendant la révolution, il resta dans l'obscurité, faisant seulement quelques vers satiriques, qu'il se contentait de lire à quelques amis discrets. On a encore de lui : *Le Droit de Mainmorte aboli dans les domaines du roi*, poème; 1781, in-8°; — *Lettre d'Adélaïde de Lussan au comte de Comminges*, héroïde; 1791, in-8°. Éditeur de la *Nouvelle Bibliothèque de Campagne*, 1777 et ann. suiv., 24 vol. in-12, il coopéra à l'*Almanach parisien*, 1784 et suiv., et fournit des pièces de vers à l'*Almanach des Muses*. J. V.

*Le Conservateur*, 31<sup>e</sup> numéro. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

\* **MAISONNEUVE** (Jules-Germain-François), médecin français, né à Nantes, en 1810. Reçu docteur en 1835 et chirurgien du bureau central en 1843, il fut nommé en 1848 chirurgien de l'hôpital Cochin, et remplit aujourd'hui les mêmes fonctions à l'hôpital de la Pitié. Ses principaux ouvrages sont : *Du Périoste et de ses maladies*; 1834, in-4°; — *Sur la Fracture du péroné* (*Mém. de l'Acad. de Médecine*, 1840, t. 1<sup>er</sup>); *Sur la Coxalgie*; Paris, 1844, in-4°; —

*Sur une Anastomose intestinale* (dans les *Archives*, 1845); — *Sur les Kystes de l'Ovaire*; Paris, 1848, in-4°; — *Des Opérations applicables aux maladies de l'Ovaire*, thèse; Paris, 1850, in-4°; — *Leçons cliniques sur les affections cancéreuses*; Paris 1853 et 1854, in-8°; — *Mémoire sur une nouvelle Méthode de Cathétérisme*; Paris, 1855, in-8°; — un grand nombre de notes et de mémoires dans la *Gazette des hôpitaux*, les *Archives de Médecine* et d'autres journaux de médecine. G. DE F.

*Titres et Travaux scientifiques* de M. J.-G. Maison-neuve; 1855, in-4°. — *Journal de la Librairie*.

**MAISSIAT** (Michel), ingénieur français, né le 19 septembre 1770, à Nantua, mort le 4 août 1822, à Paris. Él. en 1792, lieutenant au 5<sup>e</sup> bataillon des volontaires de l'Ain, il servit avec ce corps aux Alpes et sur le Rhin, se trouva aux différents combats livrés en 1794 dans les Vosges, et fut adjoint à l'adjudant général Tonnet, chargé des reconnaissances militaires à l'armée de Rhin et Moselle. En 1795 il reçut une commission d'ingénieur géographe, et rendit d'utiles services en participant à de nombreux travaux topographiques, exécutés d'après les champs de bataille, les villes prises, les passages du Rhin, etc. La campagne de 1800 en Allemagne fut sa dernière campagne militaire. En 1801 il fut appelé à travailler, sous la direction du colonel Tranchot, à la carte générale des départements, nouvellement conquis, du Mont-Tonnerre, de la Sarre, du Rhin-et-Moselle et de la Roër, carte pour laquelle il inventa deux instruments, le *nouveau rapporteur* et le *grammomètre*. Il refusa en 1810 la place d'instituteur pour les levés de plans à l'école de Metz, et continua d'être employé à la carte des quatre départements, dont l'invasion de 1814 vint interrompre les opérations; chargé de la terminer après la mort de Tranchot, il fut obligé, en 1815, de remettre toutes les minutes de ce long travail aux Prussiens, en conséquence des traités. Il était depuis quelque temps occupé à la nouvelle carte de France, lorsqu'en 1818 il fut nommé professeur de topographie à l'École d'État-major, établissement de fondation récente, où tous les moyens d'instruction étaient à créer. Peu de temps après, il obtint le grade de chef d'escadron d'état-major. On a de lui : *Tables portatives de projections et de verticales pour avoir la réduction des côtés inclinés à l'horizon*, etc.; Aix-la-Chapelle, 1806; — *Mémoire sur quelques changements faits à la boussole et au rapporteur, suivi de la description d'un nouvel instrument nommé grammomètre*; Paris, 1818, in-8°; — *Tables des projections des lignes de plus grande pente*; Paris, 1819; — *Notice sur une nouvelle échelle destinée à relever sur les plans la mesure des inclinaisons des pentes*; Paris, 1821; — *Études gravées de cartes minutes à l'échelle de 1/1100000*; — *Études lithographiées de topographie et de montagnes*

(1) L'auteur prévoyant l'insuccès de cette pièce avait voulu la retirer lors des dernières répétitions. Quolze ou vingt ans plus tard il racontait avec bonhème et gaillé qu'il avait dit aux acteurs : « Je viens d'éconter la pièce avec attention : eh bien, elle m'a ennuyé môme. »

dans les environs de Clostercamp, de Limbourg, de Duisbourg, dans les Vosges; — Plan en relief, en plâtre, du Mont-Tonnerre; — Plan en relief, en plâtre, de la position du couvent des Capucins dans le golfe de la Spezzia.

P. L.

Augoyat, Notice sur M. Maissiat; Paris, 1822, in-12.

\* **MAISSIAT** (Jacques), médecin français, neveu du précédent, né en 1805, à Nantua. Reçu docteur en 1838, il devint préparateur de Duvernoy au Collège de France, et fut nommé en 1847 conservateur adjoint du Musée de la Faculté de Médecine de Paris, dont il est aujourd'hui conservateur en chef. De 1848 à 1851 il siégea, comme représentant de l'Ain, à la Constituante et à l'Assemblée législative, et vota constamment avec le parti modéré. On a de lui : *Sur le mécanisme de la déglutition*; Thèse, 1838; l'auteur y signalait l'importance du rôle que la pression atmosphérique joue dans la déglutition; — *Études de physique animale*; Paris, 1843, in-4° pl.; — *Lois générales de l'Optique*; Paris, 1843, in-4°; — *Notions statistiques sur la Bresse*; Paris, 1851, in-8°.

P. L.

Notice sur les travaux de J. Maissiat; 1856, in-4°.

**MAISSIN** (Louis-Eugène), marin français, né à Paris, le 8 janvier 1811, mort à La Guyane, le 6 janvier 1851. Il entra dans la marine, comme élève, le 7 octobre 1827. Ses services militaires et ses divers travaux lui procurèrent un avancement rapide. Capitaine de corvette en 1844, membre du conseil d'amirauté en 1849, il était depuis un an capitaine de vaisseau et gouverneur de La Guyane, lorsque la fièvre jaune l'enleva. On lui doit : *Aperçu sur les ressources générales actuelles de la marine française et sur le système de guerre maritime contre l'Angleterre*; Toulon, 1840, in-8°; — *Études historiques sur la marine militaire. Ire période. Depuis le moyen âge jusqu'à Louis XIV*; Toulon, 1843, in-8°; — *Notes sur l'histoire de la marine anglaise de 1793 à 1815*; — *Extraits de l'histoire de M. James, dans les Annales maritimes, LX et LXI, excellent résumé des événements maritimes accomplis de 1793 à la paix d'Amiens*; — *Essai sur les évolutions navales* (ibid., LXVII, p. 505-573); — *Des Conditions de la navigation par la vapeur* (ibid., t. 95, p. 826-834); — *Journal du voyage du vapeur Le Phaéton aux îles Marquises et à Tahiti par le détroit de Magellan, 1843-1845* (ibid., 101, p. 417-512). Ce journal, dont la première partie a seule été publiée, contient d'intéressantes recherches historiques sur les points principaux de la route du Phaéton, et se termine par un résumé historique des divers voyages qui ont eu lieu par le détroit de Magellan, depuis sa découverte jusqu'à nos jours.

P. LEVOT.

Archives de la Marine. — Annales maritimes.

**MAISTRAL** (Esprit-Tranquille), amiral

français, né à Quimper, le 21 mai 1763, mort à Guipavas, près Brest, le 5 novembre 1805. Mousse dans la marine royale dès le 1<sup>er</sup> mai 1775, à peine avait-il vingt ans que déjà il avait assisté à quatorze combats. Nommé, le 22 juillet 1783, lieutenant de frégate, il croisa dans les Antilles, devant Terre-Neuve, à Saint-Domingue jusqu'en 1791. Le 1<sup>er</sup> janvier 1793, il fut appelé au commandement du vaisseau *L'Éole*, puis de la flûte *La Normande*, et fit de nouvelles campagnes à Saint-Domingue et à la Nouvelle Angleterre. Ses services ne l'empêchèrent pas d'être arrêté comme suspect, le 7 messidor an II (25 juin 1794). Rendu à la liberté, le 28 brumaire an III (18 novembre), il reprit aussitôt son grade et commanda successivement les vaisseaux *Le Terrible*, *Le Fougueux*, qui fit la campagne d'Irlande, et *Le Mont-Blanc* sur lequel, dans la Manche, il soutint de nombreux engagements contre les Anglais. On trouve Maïstral à Saint-Domingue commandant *Le Patriote*; à La Martinique sur *Le Brunswick*; dans le Levant sur *L'Annibal* (13 juin 1803); dans la Méditerranée sur *Le Neptune*. Là sous les ordres de l'amiral Villeneuve, il prit une glorieuse part au combat du cap Finistère, livré le 22 juillet 1805 à la flotte anglaise, et sauva *L'Atlas*, désarmé et sur le point d'être forcé d'amener son pavillon. A Trafalgar (20 octobre), Villeneuve avait désigné *Le Neptune* comme devant être le matelot d'arrière du vaisseau amiral *Le Bucentaure*; mais Maïstral ainsi que neuf autres vaisseaux espagnols ou français tombèrent sous le vent et ne purent entrer que successivement en ligne. *Le Redoutable* (capitaine Lucas) prit courageusement le poste du *Neptune*. Maïstral, après avoir envoyé quelques bordées au *Victory*, qui portait l'amiral Nelson, jugea convenable de regagner l'arrière-garde, puis après avoir canonné quelque temps *The Bellisle*, qui, démâté et attaqué par trois vaisseaux français, ne répondait plus au feu, Maïstral passa à l'extrême arrière-garde. L'amiral Gravina venait d'être mortellement blessé : on fit signal de retraite de son vaisseau *Le Prince des Asturies*, et aussitôt Maïstral se mit en retraite suivant le pavillon amiral espagnol. Il gagna ensuite Algésiras, où il dut se rendre prisonnier sans coup férir, en 1808. La conduite de Maïstral à Trafalgar a été vivement critiquée. Si les mots de trahison et de lâcheté n'ont pas été prononcés, ceux de jalousie et de mauvais vouloir le furent souvent, et une partie de ce grand désastre lui fut attribuée. Néanmoins cet officier a trouvé un habile défenseur dans M. Beaudran, qui, comme aide de camp de l'amiral Villeneuve, doit être considéré comme un juste appréciateur des différentes manœuvres opérées à Trafalgar. Quoi qu'il en soit, Maïstral ne passa point devant un conseil de guerre : il fut appelé momentanément au commandement du 19<sup>e</sup> équipage de flottille, et le 14 juin 1813 nommé chef maritime de Brest. Chef d'escadre le 31 juillet 1814, quoiqu'en retraite, il fut promu contre-

amiral le 5 juin 1815, et mourut quelques mois plus tard.

Son frère, *Désiré-Marie* MISTRAL, né à Quimper, le 25 octobre 1764, mort à Brest, le 17 août 1842, fit la guerre d'Amérique sous les ordres du comte d'Estaing, et servit avec gloire jusqu'en 1799, où, à bord du *Hoche*, il fut pris (12 octobre 1799). Rendu à la liberté l'année suivante, il fut nommé capitaine de vaisseau, et fit la campagne de Saint-Domingue. A son retour, il fut choisi pour commander les forces navales de la vice-royauté d'Italie. Il quitta le service actif en 1807, et vécut depuis dans la retraite. A. DE L.

*Archives de la marine, rapport du capitaine Baudran sur la bataille de Trafalgar.* — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. IV, p. 158-169.

**MAISTRE** (*Joseph*, comte DE), célèbre publiciste et philosophe français (1), né à Chambéry, le 1<sup>er</sup> avril 1754, mort à Turin, le 26 février 1821. Il était issu d'une noble famille française, dont une branche s'était établie en Savoie, près d'un siècle auparavant. Son père était président du sénat de Savoie et conservateur des apanages des princes. Joseph, l'aîné de dix enfants et destiné à succéder à son père dans une charge de haute magistrature, fut, suivant ses expressions, « élevé dans toute la sévérité antique, et abîmé dès le berceau dans les études sérieuses ». Comme trait caractéristique de son enfance on signale sa soumission sans bornes à ses parents. « Mon bonheur, dit-il en parlant de sa mère, était de deviner ce qu'elle désirait de moi, et j'étais dans ses mains, autant que la plus jeune de mes sœurs. » Pendant tout le temps qu'il passa à Turin pour suivre le cours de droit à l'université, il ne se permit la lecture d'aucun livre sans en avoir obtenu l'autorisation de son père ou de sa mère. Dans cette éducation sévère, la piété tenait une grande place. De Maistre racontait, comme une des plus vives impressions de son enfance, le fait suivant. C'était en 1762 : on venait d'apprendre à Chambéry que le parlement de Paris avait rendu un décret prononçant la dissolution de la Compagnie de Jésus. Le jeune Joseph jouait avec ses sœurs, lorsque sa mère à cette nouvelle s'écria d'un ton solennel : « Joseph ne soyez pas si gai, car il est arrivé un grand malheur. » L'attachement aux jésuites fut pour de Maistre une tradition de famille. Il avait vingt ans lorsqu'il termina ses études à Turin. De retour à Chambéry, il fut nommé substitut avocat fiscal général surnuméraire au sénat de Savoie, le 6 décembre 1774. Il devint substitut avocat fiscal général effectif le 8 janvier 1780, membre du conseil de la réforme des études en Savoie le 5 janvier 1787, et sénateur le 29 janvier 1788. En 1786 il épousa Françoise de Morand,

et il en avait deux enfants lorsque les événements de la révolution française bouleversèrent sa paisible existence. Jusque là sa vie avait été obscurément consacrée à des fonctions judiciaires et à des devoirs de famille. Se sentant né pour les grandes choses, il souffrait de cette existence étroite. « Ne voyant autour de lui, c'est lui qui nous l'apprend, que de petits hommes et de petites choses, il se disait : suis-je donc condamné à vivre et à mourir ici comme une huître attachée à son rocher ? » Alors il souffrait beaucoup ; il avait « la tête chargée, fatiguée, aplatie par l'énorme poids du rien. » Pour faire diversion à son ennui, il travaillait énormément. De bonne heure il s'appliqua aux belles-lettres, mais en les prenant par le côté le plus sérieux. Il apprit jusqu'à cinq langues ; il y ajouta un peu plus tard le grec et l'allemand. Avec les langues c'étaient les mathématiques et la philosophie religieuse qui l'attiraient le plus. Il semble que dès lors, frappé du déclin de la religion, il songeait à la relever en l'unissant à la science. Ces fortes études, ces hautes idées, excitaient autour de lui plus que de l'étonnement. « Tu ne saurais croire, écrivait-il à sa fille Constance, en 1808, combien je me suis fait d'ennemis jadis pour avoir voulu en savoir plus que mes bons Allobroges. » Ces ennemis firent si bien auprès du cabinet de Turin, que de Maistre ne fut pas nommé président du sénat de Savoie. On lui reprochait d'être enclin aux idées nouvelles (il était membre d'une loge maçonnique). L'accusation n'était pas fondée ; mais le sénateur de Chambéry, très-monarchique et très-religieux, n'avait rien de la souplesse d'un courtisan ; il n'aimait ni l'arbitraire, ni l'immixtion de l'autorité militaire dans le domaine civil ; c'est ce qu'on ne lui pardonnait pas à Turin. Cependant, quand les jours d'épreuves arrivèrent, il sacrifia tout pour rester fidèle aux princes dont il avait si peu à se louer. Le 15 septembre 1792, la France, imprudemment provoquée par le Piémont, lui déclara la guerre, et sept jours après le général Montesquiou envahit la Savoie, qui se constitua en république allobroge. Le comte de Maistre ne quitta la Savoie qu'après la réunion à la France en décembre 1792 ; il revint en janvier 1793, mais refusa toute espèce de serment, toute promesse même au nouveau gouvernement, et, après avoir vu naître son troisième enfant, une fille, Constance, qu'il ne devait revoir qu'en 1814, après avoir ponru de son mieux à la sûreté de sa famille, abandonnant ses biens et son pays, il se retira à Lausanne. Il y trouva des étrangers de distinction et parmi eux beaucoup d'émigrés français. Ses rapports les plus suivis furent avec une dame protestante, M<sup>me</sup> Huber-Alléon, personne sérieuse, amie dévouée, dont il a tracé un grave et charmant portrait. Il y connut aussi M<sup>me</sup> de Staël ; mais, dit-il, « n'ayant étudié ensemble ni en théologie ni en politique, nous avons donné en Suisse des scènes à mourir

(1) De Maistre appartient à la Savoie, c'est-à-dire à une nationalité intermédiaire entre la France et l'Italie. Bien qu'il ait repoussé le titre de Français, lorsque la Savoie était une province française, il se rattache à la France par ses ouvrages, qui sont tous écrits en français.

de rire, cependant sans nous brouiller jamais. » Pendant son séjour à Lausanne, M. de Maistre publia quelques pamphlets relatifs aux affaires de la Savoie. Ces opuscules, de peu de valeur en eux-mêmes, intéressent comme les premiers essais d'un grand écrivain. Quoique âgé de quarante ans, le comte de Maistre eut à faire son apprentissage. Il devint promptement un maître. En 1796 il fit paraître ses *Considérations sur la France*, qui eurent trois éditions en un an et le placèrent au premier rang des publicistes et des écrivains français. Dans cet ouvrage, il se montra à la fois un théoricien absolu et un politique plein de clairvoyance. Il commence par poser en principe que « nous sommes tous attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir ». Dans les périodes révolutionnaires, la chaîne se raccourcit brusquement, l'action de l'homme devient impuissante, et les décrets de la Providence se manifestent plus clairement. Ce sont ces décrets que de Maistre se flatte d'avoir pénétrés. La France est à ses yeux le principal instrument de la Providence pour le bien et pour le mal. Le titre des vieilles chroniques des croisades, *Gesta Dei per Francos*, se vérifie dans l'histoire moderne, et la France est de siècle en siècle la dispensatrice des volontés de Dieu; rien de grand ne se fait en Europe sans les Français. Or la France (royauté, clergé, aristocratie, parlement) avait répandu ou laissé répandre les doctrines pernicieuses de la philosophie du dix-huitième siècle; elle devait être châtiée. Les terroristes ne furent que des instruments de destruction entre les mains d'un Dieu vengeur. Cette remarque n'excuse point les terroristes, car « l'univers est rempli de peines et de supplices très-justes dont les exécuteurs sont très-couppables »; mais elle explique comment rien ne leur a résisté: ils exécutaient une sentence d'en haut. Les puissances étrangères avaient voulu profiter des troubles de la France pour la démembrer. Mais ce démembrement, résultat inévitable de la défaite des républicains, était le pire de tous les maux. Plutôt que d'obtenir à ce prix une restauration prochaine, il valait mieux subir le triomphe temporaire du jacobinisme, qui pouvait seul défendre les États du roi futur (1). « Nos neveux, qui s'embarrasseront fort peu de nos souffrances et qui danseront sur nos tombeaux, riront de notre ignorance actuelle; ils se consoleront aisément des excès que nous aurons vus et qui auront conservé l'intégrité du plus beau royaume après celui du ciel. » Celui qui écrivait ces lignes avait tout perdu à la révolution, patrie, fortune, dignité, et jusqu'aux douceurs de la vie de famille. On voit combien il se séparait énergiquement de

ces émigrés qui, pour rentrer en France, invoquaient sans cesse l'appui de l'étranger; il ne s'en séparait pas moins dans ses plans d'une restauration, qu'il prédisait avec certitude, mais qui ne devait pas être la restauration des abus. Les excès de la révolution ne l'avaient pas réconcilié avec l'arbitraire; son principe était qu'il « faut prêcher sans cesse aux peuples les bienfaits de l'autorité, et aux rois les bienfaits de la liberté (1) ». Pendant que de Maistre considérait avec cette hauteur de vue les événements qui s'accomplissaient sous ses yeux, et prédisait une restauration dont près de vingt années le sépareraient, la révolution, poursuivant son cours, franchissait les Alpes. Le roi de Piémont, Victor-Amédée III, qui s'était allié aux Autrichiens, partagea leur défaite et subit les dures conditions du vainqueur. L'armistice de Cherasco (26 avril 1796), changé en traité plus tard, enleva au Piémont sept de ses provinces sans lui garantir les autres. Charles-Emmanuel IV, qui succéda à Victor-Amédée, appela Joseph de Maistre à Turin, et lui accorda une pension de 2,000 livres en récompense de ses éminents services. De Maistre resta à Turin jusqu'à la chute du trône (19 novembre 1798). Le 29 décembre 1798 il s'embarqua avec sa famille sur une petite barque qui descendait le Pô. Après mille périls, il arriva à Venise, où il passa une année dans une pauvreté extrême. Lorsque les armées austro-russes eurent reconquis le nord de l'Italie sur les Français, il partit pour Turin, où il espérait trouver le roi Charles-Emmanuel; mais il apprit en route que l'Autriche s'opposait à la restauration de ce prince. Cette nouvelle ne l'étonna point. Il considérait depuis longtemps la maison d'Autriche comme « une grande ennemie du genre humain » et la plus mortelle ennemie du Piémont. A Padoue il reçut le brevet de régent de la grande-chancellerie de Sardaigne (28 novembre 1799). Il s'embarqua à Livourne le 28 décembre, et arriva à Cagliari le 12 janvier 1800. Sa nouvelle position était aussi pénible qu'importante. Outre la direction de la grande-chancellerie, la présidence de l'audience royale, la judicature suprême de l'amirauté, elle lui conférait la surveillance du mouvement commercial et militaire du port de Cagliari. Cette dernière partie de ses fonctions n'était pas la moins embarrassante. Placé entre les exigences de la France et les prétentions de l'Angleterre, il ne parvenait pas,

(1) « Vive la France, même républicaine, » écrivait-il au baron Vignet. Il voyait dans la destruction de la France et le triomphe de l'Autriche « le germe de deux siècles de massacres et l'abrutissement irrévocable de l'espèce humaine ».

(1) Dans une lettre au baron Vignet, à la date de 1794, il écrivait : « Une révolution me paraît infaillible dans tous les gouvernements. Vous me dites que les peuples auront besoin de gouvernements forts; sur quoi je vous demande ce que vous entendez par là? Si la monarchie vous paraît forte à mesure qu'elle est plus absolue, dans ce cas Naples, Madrid, Lisbonne, etc., doivent vous paraître des gouvernements vigoureux. Vous savez cependant, et tout le monde sait, que ces monstres de faiblesse n'existent plus que par leur aplomb. Soyez persuadé, monsieur, que pour fortifier la monarchie il faut l'asseoir sur les lois, éviter l'arbitraire, les commissions fréquentes, les mutations continuelles d'emplois et les triptots ministériels. »

malgré sa droiture et sa dextérité, à tout concilier. Les affaires intérieures ne lui donnaient pas moins de peine (1). Fatigué de difficultés sans cesse renaissantes, il accepta, au mois de septembre 1802, le poste d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne à la cour de Russie. La maison de Savoie, dépourvillée par la France, détestée de l'Autriche, abandonnée par l'Angleterre, n'avait d'espoir que dans la Russie, où régnait l'aimable et mobile Alexandre. Le comte de Maistre allait demander à ce prince d'intervenir auprès du premier consul pour que le roi de Sardaigne obtint la restitution de ses États de terre ferme ou une compensation équitable. Il avait peu d'espoir de réussir dans cette mission, et il trouva en arrivant à Saint-Petersbourg, 13 mai 1803, la difficulté plus grande qu'il ne l'avait prévu. Un partie de ses embarras lui vint de son propre gouvernement. Le cabinet sarde, doutant de son habileté diplomatique ou craignant son humeur aventureuse, lui laissait peu de latitude et lui marchandait mesquinement les témoignages de satisfaction. Ses appointements étaient tout à fait insuffisants, et il ne les arrachait qu'à force d'importunités, qui répugnaient à sa délicatesse; il bataillait pour obtenir la grand'croix de Saint-Maurice, et ne l'obtenait qu'en menaçant de donner sa démission. De son côté, il rudoyait terriblement le ministre sarde, M. de Challambert. Sa correspondance diplomatique, dont on a publié récemment des extraits, est unique en son genre. Jamais partisan du droit divin des rois ne fut moins disposé à subir leurs caprices. Il trouvait d'ailleurs dans les égards dont le comblaient les plus hauts personnages de Saint-Petersbourg et l'empereur lui-même un dédormagement des dédains inintelligents de la petite cour de Cagliari. Mais cette faveur toute personnelle ne tournait pas au profit de son souverain. Les circonstances, plus fortes que le bon vouloir d'Alexandre, donnaient au premier consul devenu empereur un ascendant irrésistible. Lorsque après Tilsitt (1807) il fut démontré qu'aucune puissance continentale ne pouvait imposer des conditions à Napoléon, de Maistre eut l'idée hardie de s'adresser à Napoléon lui-même et d'aller plaider auprès de lui la cause du roi de Sardaigne. Le général Savary, alors en mission à Saint-Petersbourg, se chargea de faire parvenir à l'empereur une lettre par laquelle le comte de Maistre demandait à être appelé à Paris et admis à une entrevue particulière. Cette demande ne fut pas agréée, et la cour de

Cagliari en fut très-mécontente. Le chevalier de Rossi, successeur de M. de Challambert, blâma sévèrement cet excès de zèle « bien qu'on ne voulût pas donner d'interprétation sinistre à sa démarche ». De Maistre répondit à M. de Rossi dans une lettre admirable, où on lit ces fières paroles : « Voilà le mot : (M. de Rossi lui écrivait qu'on avait été très-surpris de sa démarche) le cabinet est surpris! tout est perdu. En vain le monde croule, Dieu nous garde d'une idée imprévue! Et c'est ce qui me persuade encore davantage que je ne suis pas votre homme, car je puis bien vous promettre de faire les affaires de Sa Majesté aussi bien qu'un autre, mais je ne puis vous promettre de ne jamais vous surprendre. C'est un inconvenient de caractère auquel je ne vois pas trop de remède. » A Paris on ne lui sut pas mauvais gré de sa tentative, et le nouvel ambassadeur français, Caulaincourt, fut pour lui d'une politesse marquée. Ce qui faisait dire au comte de Maistre : « Quand je pense à tout ce que j'ai dit, fait et écrit depuis seize ans, je trouve les Français fort honnêtes à mon égard (1). »

Après cette tentative avortée, le comte de Maistre n'avait plus qu'à attendre les événements. Sans fonctions actives, séparé de sa femme et de ses enfants, à l'exception de son fils Rodolphe, qui était venu le rejoindre, il se consolait de son exil en étudiant avec acharnement et en composant les ouvrages qui ont assuré sa mémoire. On trouve dans sa correspondance d'intéressants témoignages de cette vie studieuse et monotone. Il se représente travaillant tout le jour, refaisant ses études; le soir, il allait chercher dans des cercles choisis ou dans l'intimité un peu d'animation. « Ici donc ou là, dit-il, je tâche, avant de terminer ma journée, de retrouver un peu de cette gaieté native qui m'a conservé jusqu'à présent : je souffle sur ce feu comme une vieille femme souffle, pour rallumer sa lampe, sur le tison de la veille. Je tâche de faire trêve aux rêves de bras coupés et de têtes cassées qui me troublent sans relâche; puis je soupe comme un jeune homme, puis je dors comme un enfant, et puis je m'éveille comme un homme, je veux dire de grand ma-

(1) Il avait eu à se louer des Français dans une autre occasion. En 1802 il demanda sa radiation de la liste des émigrés dans un mémoire singulier, où il déclarait, entre autres choses, « que nul homme peut-être n'avait haï autant la révolution française »; — « qu'il n'était pas Français et ne voulait pas l'être ». Ce mémoire, adressé au gouvernement consulaire, reçut pour réponse un décret de radiation, par lequel « M. de Maistre était autorisé à rentrer en France sans obligation de prêter serment, avec liberté entière de rester au service du roi de Sardaigne et de garder les emplois et décorations de Sa Majesté, en conservant tous ses droits de citoyen français ». M. de Challambert fit savoir à M. de Maistre, alors en Russie, qu'on avait été en Sardaigne très-mécontent de sa demande, et il s'attira une verte réponse qui se terminait par ces mots : « Vous voyez que mes livres *contra hostes fides* ne déplaisent pas aux mécréants de Paris autant qu'aux délices chrétiens de Cagliari. »

(1) Les souvenirs de son administration lui dictèrent ces dures paroles au sujet des Sardes : « Aucune race humaine n'est plus étrangère à tous les sentiments, à tous les poëtes, à tous les talents qui honorent l'humanité.... Je doute beaucoup qu'il soit possible d'en rien faire; du moins on ne peut les traiter qu'à la manière des Romains. Il faut envoyer un préteur et deux légions, construire des chemins, établir les voitures et la poste, planter force potences, etc. (*Lettre au chevalier de Rossi*, 10 juin 1805.)

tin, et je recommence, tournant toujours dans ce cercle, et mettant constamment le pied à la même place, comme un âne tourne la meule d'un battoir. » Au sein de cette étude assidue et de cette méditation solitaire, il écrivit, l'œil fixé sur la France, mais sans songer à les publier tant que le grand théâtre (la France) ne serait pas ouvert, sa traduction annotée du traité de Plutarque, *Sur les Délais de la justice divine*, son *Essai sur le principe général des constitutions politiques*, son livre *Du Pape*, son *Traité de l'Église gallicane*, les *Soirées de Saint-Petersbourg*, l'*Examen de la philosophie de Bacon*, les *Lettres sur l'Inquisition* et divers opuscules.

Il ne publia que son *Essai sur le principe général des constitutions* (1810), qui est le résumé de ses doctrines politiques. Il pose en principe que la puissance divine est la source unique de toute autorité sur la terre et que cette puissance a pour représentants le souverain et l'aristocratie, seuls dépositaires des droits politiques. Les droits du peuple émanent de la royauté, et c'est une illusion et même un danger que de les faire reposer sur un contrat écrit et nettement défini. Toute constitution créée *a priori*, et qui n'est pas le développement des germes de liberté contenus dans la constitution naturelle, est condamnée à périr bientôt. Une constitution ne doit être qu'une déclaration de droits antérieurs. Avec cette théorie, de Maistre devait juger sévèrement la Charte de 1814, qui introduisit en France des institutions qui n'y avaient jamais existé. L'œuvre de Louis XVIII fut pour lui un motif de tristesse au milieu de la joie que lui causèrent les événements de 1814. La révolution vaincue, Bonaparte (le *dæmonium meridianum*) renversé, l'Europe délivrée, la maison royale de France restaurée, et, ce qui le touchait plus directement, la maison de Savoie rétablie, semblaient vérifier ses prévisions et combler ses vœux (1). Le désappointement n'en fut que plus amer. Les traités de 1815 lui parurent le suicide de la royauté. Ce partage des États qui déchirait les nationalités et violait les droits des princes lui sembla, ce qu'il était en effet, un détestable abus de la force, qui préparait de nouvelles convulsions. « Le Congrès sème les dents du dragon », écrivait-il. Le triomphe de l'Autriche ayant pour conséquence l'asservissement de l'Italie lui était particulièrement odieux. Dé-

goûté de ce qui se passait dans l'Europe occidentale, il résolut de rester en Russie, où sa famille était venue le rejoindre; mais un événement imprévu le décida à revenir dans son pays. Un ukase du mois de décembre 1815 expulsa de la Russie les jésuites, soupçonnés d'avoir converti des personnes de distinction au catholicisme romain. De Maistre était trop connu par l'ardeur de ses convictions catholiques pour n'être pas suspect de prosélytisme. Il s'aperçut bientôt qu'il ne jouissait plus à la cour de la même considération, et demanda son rappel. Une escadre russe partit au mois de mai 1817 pour aller chercher les troupes russes qui évacuaient la France. Comme dernière marque de la faveur impériale, de Maistre obtint de s'embarquer avec sa famille sur un des vaisseaux russes. Il prit terre à Calais, traversa rapidement la France (en passant par Paris), et revit la Savoie après une absence de vingt-cinq ans. La gloire et les honneurs l'y attendaient. Il fut nommé régent de la grande-chancellerie avec le titre de ministre d'État. Des rapports suivis s'établirent entre lui et d'illustres Français qui partageaient ses opinions. Le livre *Du Pape* parut avec éclat. Cependant, il se sentait déçu dans ses espérances, et le découragement pénétrait dans son cœur. « Je meurs avec l'Europe, disait-il. » Sous le triomphe apparent de la contre-révolution il voyait les progrès des opinions révolutionnaires. La révolution lui semblait bien plus redoutable que sous Robespierre; en s'élevant elle s'était raffinée. C'était selon lui la différence du sublimé corrosif au mercure. Des chagrins domestiques et le poids des années s'ajoutèrent à ses chagrins d'homme d'État; sa robuste constitution s'altéra et, le 26 février 1821, il succomba aux effets d'une paralysie lente. Quelques jours après éclata la révolution piémontaise, qui justifia les tristes prévisions de ses dernières années. En apprenant sa mort, Ballanche écrivit : « L'homme des doctrines anciennes, le prophète du passé est mort. Paix à la cendre de ce grand homme de bien ! » Le prophète du passé, tel est en effet de Maistre dans tous ses ouvrages, dans ceux qu'il publia à son retour de Russie et dans ceux qui parurent après sa mort. *Le Pape* est une apologie hardie de la puissance spirituelle et temporelle du pape. De Maistre, suivant son habitude d'aller droit au cœur de la difficulté pour la trancher radicalement, s'autorise des garanties que les peuples modernes réclament contre les abus de la souveraineté. Ces garanties, d'après lui, sont nécessaires sans doute; mais il ne faut les chercher ni dans des chartes écrites, toujours vaines, ni dans des assemblées, impuissantes quand elles ne sont pas violemment anarchiques; elles se trouvent bien plus sûrement dans une souveraineté supérieure aux autres souverainetés, à la fois indépendante et désintéressée, intervenant pour faire respecter la justice, dont le dépôt lui a été confié

(1) Cette joie fut d'ailleurs exempte d'outrage à l'égard de la France et même de Napoléon. La haine n'aveuglait pas de Maistre, et tout en détestant Napoléon il rendait justice à son génie. Il avait écrit en 1807 : « Un usurpateur qu'on arrête aujourd'hui pour le pendre demain ne peut être comparé à un homme extraordinaire qui possède les trois quarts de l'Europe, qui s'est fait reconnaître par tous les souverains, qui a mêlé son sang à celui de trois ou quatre maisons souveraines, et qui a pris plus de capitales en quinze ans que les plus grands capitaines n'ont pris de villes en leur vie. Un tel homme sort des rangs. C'est un grand et terrible instrument entre les mains de la Providence. »



par Dieu, et jugeant en dernier ressort les débats des peuples et des rois. Cette souveraineté existe, c'est la papauté; le rôle suprême que l'on réclame pour elle, elle l'a déjà joué au moyen âge; c'est elle qui au milieu de la barbarie de cette époque a sauvé la société européenne; c'est elle seule qui de nos jours peut sauver l'ordre européen, garantir les rois contre le fléau de la révolte, garantir les peuples contre le fléau de l'arbitraire. Telle est, sans parler de beaux développements historiques, neufs, brillants et souvent incontestables, l'idée générale du livre *Du Pape*. Elle a le défaut capital d'être impraticable. De Maistre a dit qu'il était né pour contempler et non pour agir; on s'en aperçoit à ses théories (1). *L'Église gallicane*, qui fait suite au *Pape*, est destinée à combattre les privilèges de demi-indépendance que s'était donnés l'Église de France. Ce livre, où Bossuet et Fleury sont assez malmenés, ne fut pas d'abord favorablement reçu de l'épiscopat et du clergé français; mais à la longue il a fait triompher les doctrines ultramontaines. C'est le seul des ouvrages de M. de Maistre qui ait eu un succès pratique. L'avenir décidera si cette victoire a été d'un grand profit pour le catholicisme. Les *Soirées de Saint-Petersbourg* se composent de onze entretiens, entre trois chrétiens, qui ne diffèrent que par des nuances. L'un, le chevalier, est un catholique mondain, plein de bonne volonté; l'autre, le sénateur, un orthodoxe sincère, avec une légère pente vers l'illumination; le troisième, le comte, est M. de Maistre lui-même. Les interlocuteurs parlent du gouvernement temporel de la Providence. L'auteur croit que la Providence gouverne directement toutes choses, que tout se fait par la volonté, toujours présente de Dieu. Comment alors expliquer l'existence du mal, et surtout cette distribution du mal, si inique en apparence, par laquelle la punition épargne si souvent le coupable et va frapper l'innocent? Les hommes re-

ligieux répondent que l'iniquité n'existe que relativement à ce monde borné, qu'elle a son correctif et son redressement dans les peines et les récompenses de l'autre monde. Cette réponse ne suffit pas à Joseph de Maistre. Il entreprend de prouver que la distribution du mal ici bas, loin d'avoir, pour qui la regarde bien, l'apparence de l'iniquité, fait éclater la justice divine. Il admet naturellement le péché originel, et au lieu d'atténuer ce mystère, il le pousse à ses dernières conséquences. Selon lui nul homme n'est innocent, donc tout homme doit être châtié; l'humanité toute entière est coupable, donc elle doit être punie. Tant que le châtiment ne sera pas achevé et l'expiation complète, la destruction violente sera la grande loi des êtres vivants. « La terre entière, continuellement imbibée de sang, n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à l'extinction du mal, jusqu'à la mort de la mort. Mais l'anathème doit frapper plus directement et plus visiblement sur l'homme. » (*VII<sup>e</sup> entretien.*) Tout mal, ou pour parler plus clairement, toute douleur, est un supplice imposé pour quelque crime actuel ou originel. « On peut ajouter que tout supplice est SUPPLICE dans les deux sens du mot latin *supplicium*, d'où vient le nôtre : CAR TOUT SUPPLICE SUPPLIE. Malheur donc à la nation qui abolirait les supplices ! car la dette de chaque coupable ne cessant de retomber sur la nation, celle-ci serait forcée de payer sans miséricorde, et pourrait même à la fin se voir traiter comme insolvable selon toute la rigueur des lois. » (*III<sup>e</sup> entretien.*) Puisque le supplice est la loi du monde, l'exécuteur du supplice, le bourreau, doit avoir dans les sociétés humaines une place grande et terrible : c'est un être à part, « un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille humaine, il faut un décret particulier, un FIAT de la puissance créatrice. Il est créé comme un monde ». Mais l'impassable exécuteur des arrêts de la justice souveraine n'est pas le principal agent de la grande loi de destruction. Cette gloire appartient au soldat, au soldat dont les fonctions touchent à celles du bourreau comme les extrêmes se touchent, comme le 1<sup>er</sup> degré d'un cercle touche le 360<sup>e</sup>. La guerre divine accomplit la mystérieuse expiation à laquelle aucun être ne peut se soustraire. « Au moment précis amené par les hommes et prescrit par la justice, Dieu s'avance pour venger l'iniquité que les habitants du monde ont commise contre lui. La terre, avide de sang, ouvre la bouche (expression biblique) pour le recevoir et le retenir dans son sein jusqu'au moment où elle devra le rendre. » (*VII<sup>e</sup> entretien.*) Nous ne pouvons suivre ici les développements ingénieux et éloquentes de cette théorie, et encore moins la réfuter; il suffit d'en signaler les traits essentiels; elle peut se résumer ainsi : dégradation radicale de l'homme,

(1) De Maistre voudrait que les pouvoirs européens reconnaissent la papauté comme un tribunal de dernier ressort, et se soumettent à ses décisions infaillibles. S'il était utile de montrer combien une pareille prétention est vaine, on n'aurait qu'à citer l'exemple de l'auteur lui-même. En 1804 le pape Pie VII sacra l'empereur Napoléon. C'était là précisément, au point de vue du livre *Du Pape*, un de ces jugements en dernier ressort par lesquels l'infaillibilité pontificale tranche les débats politiques. Cependant de Maistre s'exprime sur cette décision en termes peu respectueux. « Le voyage du pape et le couronnement, dit-il, sont dans ce moment le sujet de toutes les conversations... Tout est miraculeusement mauvais dans la révolution française, mais pour le coup c'est le *ne plus ultra*. Les forfaits d'un Alexandre VI sont moins révoltants que cette hideuse apostasie de son faible successeur... Je voudrais de tout mon cœur que le malheureux pontife s'en allât à Saint-Domingue pour sacrer Dessalines. Quand une fois un homme de son rang et de son caractère oublie à ce point l'un et l'autre, ce qu'on doit souhaiter ensuite, c'est qu'il achève de se dégrader jusqu'à n'être plus qu'un polichinelle sans conséquence. » *Corresp. diplom.*, p. 138-139. Voilà comment le grand ultramontain respectait l'infaillibilité pontificale quand elle ne s'exerçait plus dans le sens de ses idées ou de ses passions.

nécessité de l'expiation, réversibilité des mérites de l'innocence payant pour le coupable, et salut par le sang (1). Ces principes, où d'excellents chrétiens ont vu un abus audacieux des plus saintes vérités, conduisirent de Maistre à justifier l'inquisition. Son apologie, sous forme de *Lettre à un gentilhomme russe*, est peu concluante. Il est possible que l'on ait exagéré le nombre des victimes de l'inquisition; mais, toute exagération à part, l'inquisition n'en reste pas moins un attentat contre l'humanité, un attentat fort inutile ou plutôt fort nuisible à la religion; de Maistre n'a pas démontré le contraire. Sa virulente attaque contre Bacon ne vaut guère mieux, au point de vue du raisonnement, que son apologie de l'inquisition; elle est pleine d'assertions hasardées, de citations inexactes, de fausses interprétations. Il disait à propos de cette réfutation, qui du reste ne parut que longtemps après sa mort : « Je ne sais comment je me suis trouvé conduit à lutter mortellement avec le feu chancelier Bacon. Nous avons boxé comme deux forts de Fleet-street, et s'il m'a arraché quelques cheveux, je pense bien aussi que sa perruque n'est plus à sa place. » Dans tous les ouvrages que nous venons d'énumérer, il y a de l'originalité, mais moins dans les idées que dans la manière de les présenter. L'auteur part assez souvent d'une idée vraie ou commune; il la pousse à outrance, jusqu'au paradoxe, et alors il propose ce paradoxe comme la chose du monde la plus simple, la plus évidente. Cette méthode impérieuse, qui tient du prophète inspiré, du juge sur son tribunal et de l'homme d'infiniment d'esprit discourant dans un salon, impose d'abord; elle ne persuade pas. A la réflexion, on s'aperçoit que les oracles de ce prophète ne sont pas infaillibles, que les sentences de ce juge sont dictées par des préjugés, et que ce causeur de tant d'esprit n'a ni la profondeur ni la fécondité du génie. Mais si ses ouvrages contiennent peu d'idées véritablement neuves, ils en suggèrent beaucoup; il n'y a pas de livres qui fassent plus penser, et qui soient plus propres à débarrasser l'esprit des déclamations banales accréditées par le dix-huitième siècle. Le style chez de Maistre est comme la pensée, hautain et brusquement despotique; il n'est pas exempt d'affectation, de rhétorique et de mauvais goût, mais il est presque toujours original, vif, brillant, et animé jusqu'aux sujets les plus tristes. Enfin l'auteur vaut encore mieux que ses ouvrages. Ceux même qui les jugent le plus sévèrement ne peuvent s'empêcher de l'admirer. Ce gentilhomme parlementaire, ce patriarche sévère et pur, ce chrétien aristocratique, si attaché à ses idées, si détaché de ses intérêts, cet utopiste réactionnaire en qui semble revivre le génie des grands

législateurs de l'antiquité et du moyen âge, de Lycurgue, de Dracon, de Hildebrand, cet écrivain qui eut contre Voltaire presque autant d'esprit que Voltaire, et qui prit à Montesquieu son style pour mieux combattre ses doctrines, restera une des plus fières figures de la littérature française. On a de Joseph de Maistre : *Éloge de Victor-Amédée III, duc de Savoie, roi de Sardaigne*; Lyon (Chambéry), 1775, in-8°; — *Discours prononcé par les gens du roi, à la rentrée du sénat de Savoie*; 1784; — *deux Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes*; Lausanne, 1793, in-8°; — *Lettre à Mme la marquise de Costa sur la vie et la mort de son fils Eugène de Costa*; Lausanne, 1794, in-8°; — *Adresse de quelques parents des militaires savoisiens à la nation française* (publié par Mallet-Dupan); janvier 1794, in-8°; — *Jean Claude Têtu, maire de Montagnole, district de Chambéry, à ses chers concitoyens les habitants du Mont-Blanc*, 10 août 1795; Lausanne, 1795, in-8°; — *Considérations sur la France*; Londres (Neuchâtel), 1796, in-8°; seconde édition, revue et corrigée par l'auteur (publiée par Mallet-Dupan); Londres (Bâle), 1797, in-8°; nouvelle édition, Paris, 1814, in-8°; nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur, suivie de *l'Essai sur le principe générateur*, etc.; Paris, 1821, in-8°. « Lorsque ces considérations parurent, dit Quérard, elles furent rigoureusement défendues par les autorités françaises; le livre se distribuait sous le manteau, et il eut la même année plusieurs éditions. Il paraît qu'on a fait à Paris, à Lyon et en Suisse, dans les années 1796 à 1797, trois contrefaçons de ces *Considérations*, car l'auteur se plaint, dans un postscriptum de la seconde édition, des fautes dont fourmillent les éditions précédentes. Dans l'édition de Paris, 1814, on a non-seulement supprimé ce postscriptum, mais encore le chapitre XI (*Fragment d'une histoire de la Révolution française par David Hume*). L'édition de Paris de 1821 est due à Barbier, qui l'a donnée d'après un exemplaire de l'édition de Bâle, corrigée de la main de l'auteur. Louis XVIII écrivit, en 1796, à l'auteur, au sujet de cet ouvrage, une lettre de félicitation qui fut publiée par le Directoire parmi les pièces saisies au 18 fructidor »; — *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*; Saint-Petersbourg, 1810, in-8°; Paris, 1814, in-8°; — *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables. Ouvrage de Plutarque, nouvellement traduit, avec des additions et des notes, suivi de la traduction du même traité par Amyot, sous ce titre : Pourquoi la justice divine diffère la punition des maléfices*; Paris, 1816, in-8°; Lyon, 1829, 1833, in-8°; — *Du Pape*; Lyon, 1819, 2 vol. in-8°; seconde édition, augmentée et corrigée, Lyon, 1821,

(1) Voir l'*Éclaircissement sur les sacrifices*, à la suite des *Soirées de Saint-Petersbourg*.

2 vol. in-8°; Paris, 1840, in-12; — *De l'Église gallicane dans son rapport avec le souverain pontife*; Paris, 1821, 1822, in-8°; Lyon, 1829, in-8°; — *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*; Paris, 1822, in-8°; — *Examen de la Philosophie de Bacon, où l'on traite différentes questions de philosophie rationnelle*; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *Lettres et opuscules inédits*; Paris, 1851, 2 vol. in-8°; 1853, 2 vol. in-12 : ces deux volumes contiennent les lettres et quelques opuscules restés inédits. « On y a joint le recueil des petits écrits ou pamphlets sortis de sa plume dans les premières années de la révolution, et qui étaient devenus presque introuvables. Mais c'est la correspondance surtout qui est du plus grand prix. L'homme supérieur, et, de plus, l'homme excellent, sincère, amical, père de famille, s'y montre à chaque page dans toute la vivacité du naturel, dans tout le piquant de l'humeur, et, si l'on peut dire, dans toute la gaieté et la cordialité du génie. C'est le meilleur commentaire et le plus utile correctif que pouvaient recevoir les autres écrits si distingués, mais un peu altiers, du comte de Maistre. On apprend de plus à révérer et à goûter celui qui nous a tant de fois surpris, provoqués et peut-être mis en colère (1) »; — *Lettres inédites du comte J. de Maistre*; Saint-Pétersbourg, 1858, in-8° : ce sont cinq lettres à l'amiral Tchitchagoff; — *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de J. de Maistre, avec explications et commentaires historiques par Albert Blanc*; Paris, 1858, in-8° : ce sont des extraits des dépêches de Joseph de Maistre pendant sa mission à Saint-Pétersbourg; l'illustre écrivain s'y montre beaucoup moins absolu dans ses idées et plus libre de préjugés que l'on ne croyait; — *Quatre chapitres inédits sur la Russie par le comte J. de Maistre, publiés par son fils, Rodolphe de Maistre*; Paris, 1859, in-8°. Dans cet opuscule, qui n'était pas destiné à l'impression, on retrouve toute la raideur altière des principes de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*; il s'oppose à l'émancipation des serfs, et combat l'introduction trop hâtive des sciences en Russie. « La science, dit-il, est un des grands ornements de la société; mais elle doit être établie, honorée et protégée à sa place, qui est la seconde. La première est à la noblesse, à qui sont dévolus de droit tous les grands postes, sauf les rares exceptions ordonnées par le rare mérite. » Il ne veut pas surtout que l'on sacrifie l'étude des lettres anciennes à l'enseignement des sciences. « Car, dit-il, pour sentir et pour imiter ensuite le beau, il faut dans la littérature, comme dans les arts, consulter l'antique, et cette étude n'apprend pas seulement à bien parler, mais à bien penser, parce que en lisant les anciens on n'ap-

prend pas seulement ce qu'il y a de plus éloquemment écrit, mais ce qu'il y a de plus sagement pensé. » (1)

L. JOUBERT.

Raymond, *Eloge du comte Jos.-Marie de Maistre*; Chambéry, 1827, in-8°. — Le comte Rodolphe de Maistre, *Notice biographique sur le comte Joseph de Maistre, en tête de la Correspondance et Opuscules*. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II. — *Causeries du lundi*, t. IV. — Villenain, *Cours de Littérature française au dix-huitième siècle*, t. IV. — *Edinburgh Review*, octobre 1852. — Albert Blanc, *Introduction à la correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*.

**MAISTRE (Xavier DE)**, romancier français, frère du précédent, né à Chambéry, en octobre 1763, mort à Saint-Pétersbourg, le 12 juin 1852. Il entra au service, et passa sa jeunesse dans diverses garnisons du Piémont. Le hasard lui révéla son talent d'écrivain. Il avait vingt-six ou vingt-sept ans et était officier au régiment de marine en garnison à Alexandrie lorsqu'il fut mis aux arrêts à la suite d'un duel. Pour tromper l'ennui de sa réclusion, il s'amusa à décrire les impressions que lui suggérait la chambre où il était retenu. Il appela cet opuscule *Voyage autour de ma chambre*, et le garda dans son tiroir, y ajoutant un chapitre de temps en temps. Dans une visite qu'il fit à son frère Joseph, alors à Lausanne en 1793, il lui montra le manuscrit. Le comte Joseph en fut charmé, et le fit imprimer à Turin, en 1794. Cette bluette, dans le genre de Sterne, abonde en observations fines, exprimées dans une langue délicate, transparente, presque toujours correcte. Depuis Hamilton, aucun étranger (si Xavier de Maistre peut être regardé comme étranger) n'avait écrit le français avec autant de grâce et de légèreté. Pour être remarquée, il ne manqua à cette agréable production que de paraître dans un temps favorable. Mais on était alors au plus fort de la crise révolutionnaire, et le public, occupé de grandes catastrophes, donna peu d'attention au récit d'une captivité de quelques jours. L'auteur eut lui-même à souffrir des suites de la révolution française. En 1792, quand la Savoie fut réunie à la France, il abandonna son pays pour rester fidèle au Piémont. Après l'occupation du Piémont par les Français en 1798, il prit part, comme auxiliaire sarde, à la campagne des Autrichiens et des Russes en Italie en 1799. Voyant que la restauration de la maison de Savoie était indéfiniment ajournée par les mauvais vouloir de l'Autriche, il suivit en Russie le maréchal Souwarow.

(1) On a attribué au comte de Maistre *L'Antidote au congrès de Rastadt, ou plan d'un nouvel équilibre en Europe*, par l'auteur des *Considérations sur la France*; Londres, 1793, in-8°. Barbier et Quérrard attribuent au contraire à l'abbé de Pradt cet ouvrage, qui fut réimprimé à Paris, en 1817. Cependant, M. de Chantelauze en a donné une troisième édition, sous le nom du comte de Maistre; Paris, 1858, in-8°. Cette revendication a paru assez solidement fondée; mais elle est difficile à maintenir devant le témoignage du comte Rodolphe de Maistre, affirmant que son père n'est pas l'auteur de ce livre. M. de Chantelauze a soutenu sa thèse dans une brochure intitulée: *Le comte Joseph de Maistre auteur de L'Antidote du congrès de Rastadt*; Paris, 1859, in-8°.

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV.

La disgrâce du maréchal eut lieu peu après son retour, et de Maistre, n'ayant pu obtenir du service en Russie, chercha des ressources dans son talent de peintre. En 1803 son frère arriva à Saint-Petersbourg comme envoyé extraordinaire. Présenté par lui au ministre de la marine Tchitchagoff, Xavier de Maistre entra dans l'administration de la marine, et fut nommé en 1805 directeur de la bibliothèque et du musée de l'amirauté à Saint-Petersbourg. Il était alors lieutenant-colonel. Plus tard il passa dans l'état-major comme colonel, servit dans les campagnes du Caucase, et devint général major. En 1811, sur la demande de son frère, il écrivit *Le Lépreux de la cité d'Aoste*, dialogue entre l'auteur et un lépreux qui, à cause de sa maladie, avait été relégué dans une maison solitaire. Xavier de Maistre a prêté à cet infortuné les idées qui dérivèrent naturellement de sa triste situation, et il lui a attribué une résignation touchante; c'est une étude morale et religieuse, d'une grande délicatesse et d'un pathétique élevé, sans rien de banal et de déclamatoire. A ces deux productions exquises, il ajouta *l'Expédition nocturne*, qui ne dépare pas le *Voyage autour de ma chambre*, *Les Prisonniers du Caucase* et *La Jeune Sibérienne*: deux chefs-d'œuvre de narration. Ce sont deux anecdotes vraies; mais le conteur a su tirer de la réalité une poésie simple et forte. Dans *Les Prisonniers du Caucase*, le fidèle et féroce Iwan est une création vigoureuse, où l'art ne se montre pas et qui annonce cependant un très-habile artiste. *La Jeune Sibérienne* est le simple récit d'un fait réel que Mme Cottin avait transformé en roman dans son *Élisabeth, ou les exilés de Sibérie*; c'est l'histoire d'une simple, pieuse et vaillante jeune fille nommée Prascovie, qui alla de Sibérie à Saint-Petersbourg implorer la grâce de ses parents. A la sentimentalité émouvanle mais vulgaire de Mme Cottin, Xavier de Maistre a substitué un pathétique vrai, qui touche profondément sans blesser jamais le goût le plus délicat. Il a atteint ce but en peignant des choses véritables au lieu de se jeter dans l'invention romanesque. « Mais, dit M. Sainte-Beuve, pour saisir ces choses véritables, pour n'en pas suivre un côté seulement, celui de la foi fervente qui se confie et de l'héroïsme ingénu qui s'ignore, pour y joindre, chemin faisant et sans disparate, quelques traits plus égayés ou aussi la vue de la nature maligne et des petitesse du cœur, pour ne rien oublier, pour tout fondre, pour tout offrir dans une émotion bienfaisante, il faut un talent bien particulier, un art d'autant plus exquis qu'il est plus caché. » Retenu en Russie par son grade militaire et son mariage avec M<sup>lle</sup> Zagriatzky, demoiselle d'honneur de l'impératrice, Xavier de Maistre ne revit son pays qu'en 1825. Il alla ensuite s'établir à Naples. Des affaires le rappellerent en 1839 à Saint-Petersbourg, où il est mort, à un âge très-avancé. On a de lui: *Voyage*

*autour de ma chambre*; Turin, 1794, in-8°; Paris et Hambourg, 1796; Paris, 1815, in-18; — le même, suivi du *Lépreux de la cité d'Aoste*, avec une préface par le comte Jos. de Maistre; Saint-Petersbourg, 1812, in-12; Paris, 1817, 1821, 1823, 1825, 1829, in-18; — *Le Lépreux de la cité d'Aoste, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par Mme O. C.* (Olympe Cottu); Paris, 1824, in-8°: dans ses additions Mme Cottu a été assistée par M. de Lamennais. Malgré cet illustre collaborateur, son travail, à part quelques traits remarquables, est des plus malheureux, et ne sert qu'à démontrer la supériorité de l'art naïf et simple sur l'esprit cherché et raisonneur; — *Expédition nocturne autour de ma chambre*; Paris, 1825, in-8°; — *Œuvres complètes*; Paris, 1825, 3 vol. in-12; 1828, 4 vol. in-32; 1828, 2 vol. in-8°; 1838, in-12; — *Mémoires sur l'oxydation de l'or par le frottement*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences* de Turin, t. XXIII, 1818; — *Procédé pour composer avec l'oxyde d'or une couleur pourpre qui peut être employée dans la peinture à l'huile* (ib., id.); — *Mém. pour observer les taches du cristallin*, dans la *Bibliothèque universelle de Genève* (octobre 1841). L. J.

Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*.

MAISTRE. Voy. LE MAISTRE.

MAITANI (Lorenzo), architecte italien, né à Sienne, vers 1240, travaillait encore en 1310. Probablement élève de Niccolò Pisano, il devint un des architectes les plus renommés de son temps. Chargé de la construction de la cathédrale d'Orviette, il commença cet édifice le 13 novembre 1290. Le pape Nicolas IV posa la première pierre. D'autres travaux l'appelaient fréquemment à Sienne, où il avait laissé sa famille; mais bientôt les habitants d'Orviette, désirant que sa surveillance ne fût jamais interrompue, lui firent des conditions si avantageuses qu'il se décida à se fixer dans leur ville. La cathédrale d'Orviette parut si merveilleuse à Vasari qu'il n'hésita pas à l'attribuer à Niccolò Pisano, et cette erreur, qui n'a d'autre fondement que la ressemblance de la façade avec celle de la cathédrale de Sienne, a été répétée par plusieurs autres historiens. E. B.—N.

Cipriano Manente, *Storie*. — Della Valle, *Storia del Duomo d'Orvieta*. — Vasari, *Vite*. — Ciognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

MAITLAND (Sir Richard), poète écossais, né en 1496, mort le 20 mars 1586. En sortant de l'université de Saint-Andrew, il se rendit en France pour y étudier le droit. Il remplit de hants emplois dans la magistrature écossaise, et quoiqu'il eût été frappé de cécité vers 1561, cette infirmité ne l'éloigna pas de la vie publique; sous le nom de lord Lethington, il siégea depuis 1562 au conseil privé, fut garde des sceaux jusqu'en 1567, et ne résigna l'office de lord-juge que trois ans avant sa mort. Il se rendit re-

marquable autant par ses talents que par ses vertus. Il paraît qu'il ne s'occupa guère de poésie avant sa vieillesse. Les nombreuses compositions qu'il a écrites respirent le calme, la piété, la bienveillance; la plus considérable, *On the Creation and Paradyce lost*, est un poème inséré dans *Ever green* d'Allan Ramsay; on en trouve beaucoup d'autres dans l'*Ancient Scottish Poetry* de Pinkerton, 1786, 2 vol. in-8°, et le plus grand nombre est encore inédit. Il existe à l'université d'Édimbourg un recueil intitulé *The selected Poemes of sir Richard Me-tellan*. On doit au même auteur, en manuscrit, une *Généalogie de la famille de Seaton*, à laquelle il s'était allié. Il passa une partie de sa vie à faire transcrire d'anciennes ballades populaires, au nombre de trois cents environ, et en forma une collection précieuse pour l'histoire littéraire et conservée à la bibliothèque Pepys, à Cambridge. Une société d'antiquaires et de lettrés écossais, qui a pris le nom de *Club Maitland*, a fait imprimer en 1830 les poésies complètes du vieux chevalier.

P. L.—Y.

Irvine, *Lives of the Scottish Poets.* — Mackenzie, *Scotch Writers*, III.

**MAITLAND (John)**, lord de THIRLSTONE, poète latin, fils du précédent, né vers 1537, mort le 4 octobre 1595. Il alla, suivant l'usage de ses compatriotes à cette époque, étudier la jurisprudence dans les écoles de France, et pratiqua à son retour le barreau avec grand succès. En 1567 il reçut les sceaux de son père, qui les avait déposés en sa faveur; mais trois ans plus tard on les lui ôta, à cause de son attachement à la reine Marie Stuart. Sous le règne de Jacques VI, il rentra en faveur, devint successivement secrétaire d'État et chancelier, et se fit dans ce dernier poste de nombreux ennemis parmi la noblesse, qui essaya plusieurs fois de le renverser. En 1589 il accompagna le roi en Norvège, et passa l'hiver en Danemark, où il connut Tycho Brabé. On a de lui : *Joh. Metelani, Thirlstoni domini, Epigrammata latina*, dans le I. II des *Deliciæ Poetarum Scotorum*; Amst., 1637; — quelques poésies écossaises.

P. L.—Y.

Mackenzie, *Scotch Writers*, III. — Park, *Royal and noble Authors.* — Lodge, *Lives of eminent Persons*, II.

**MAITLAND (William)**, antiquaire anglais, né vers 1693, à Brechin, en Écosse, mort le 16 juillet 1757, à Montrose. D'abord simple per-ruquier (*hair merchant*), il parcourut, pour les besoins de son commerce, la Suède, le Danemark et l'Allemagne. Quand il fut en possession de quelque fortune, il s'établit à Londres, et s'appliqua avec ardeur à l'étude des antiquités nationales; ses connaissances en cette matière lui facilitèrent en 1733 l'accès de la société royale. D'après Gough, c'était un laborieux compilateur, à demi savant et porté à la crédulité. Il a publié : *History of London*; Londres, 1739, 2 vol. in-fol. : ouvrage auquel celui de Slow a servi de base et qui a été augmenté par Entick

en 1765, 2 vol. in-fol. d'un grand nombre de cartes et de planches; — *History of Edinburgh*; Édimbourg, 1753, in-fol. : le meilleur de ses écrits; — *History and antiquities of Scotland*; Londres, 1757, 2 vol. in-fol. Le travail de Maitland, interrompu à l'année 1437, a été continué par un autre écrivain.

P. L.—Y.

Chalmers, *General Biogr. Dict.*

**MAITLAND (Sir Frederick-Lewis)**, marin anglais, né en 1779, à Rankellour, mort le 30 décembre 1839, devant Bombay. Il entra fort jeune au service, et fut promu en 1795 lieutenant de *L'Andromeda* pour la bravoure qu'il avait déployée pendant les combats soutenus, le 29 mai et le 1<sup>er</sup> juin 1794, par lord Howe. Le 8 juillet 1799, il tomba au milieu de la flotte espagnole, qu'il avait eu mission de reconnaître, et fut renvoyé à Gibraltar par l'amiral Gravina sans avoir été échangé. Il rejoignit en 1801 l'expédition anglaise dirigée contre l'Égypte, et resta dans la Méditerranée jusqu'à la paix d'Amiens. Sous l'empire, il fit plusieurs captures. Il commandait *Le Bellérophon*, vaisseau de 74, lorsqu'il reçut, en juin 1815, de l'amiral Hotham l'ordre de surveiller les mouvements d'une escadre française qui s'appropriait à quitter Rochefort. Lorsque Napoléon, après le désastre de Waterloo, arriva dans cette ville avec quelques généraux restés fidèles à sa fortune, plusieurs projets d'évasion par mer furent tentés en sa faveur; la vigilance du capitaine Maitland, qui bloquait le port, les fit échouer l'un après l'autre. Le 14 juillet, le duc de Rovigo, les généraux Lallemand et le comte de Las Cases se présentèrent à bord du *Bellérophon* à l'effet d'obtenir pour l'empereur et pour sa suite la liberté de passer en Amérique; le capitaine alléguait qu'il ne pouvait prendre sur lui une si lourde responsabilité, et se refusa positivement à cette demande, ajoutant qu'il ne pouvait rien faire de plus que de conduire Napoléon en Angleterre, où le gouvernement disposerait de lui selon qu'il le jugerait convenable. Napoléon ayant pris la résolution de remettre son sort entre les mains du « plus puissant, du plus constant et du plus généreux de ses ennemis », Maitland envoya le 16, à la pointe du jour, des canots qui ramenèrent au bout d'une heure l'ancien chef du gouvernement français, accompagné des généraux Bertrand, Montholon et de Rovigo. Depuis huit jours il avait reçu de l'amirauté l'ordre positif « de redoubler de vigilance pour intercepter Bonaparte, et, s'il avait le bonheur de l'amener dans la rade de Plymouth, de lui interdire toute communication avec la terre ». Après avoir été retenu quelque temps dans les parages de France par les vents contraires, il jeta l'ancre, le 24 juillet, dans la rade de Plymouth. Le sort de l'empereur ayant été fixé, Maitland passa à bord du *Northumberland*, et ce fut encore à lui qu'échut la tâche de conduire l'illustre captif à Sainte-Hélène, sous les ordres de l'amiral Cockburn. Il

eut pour Napoléon les plus grands égards, et ne s'écarta point, durant toute la traversée, de la déférence qu'il lui avait témoignée dès les premiers moments. Dans la suite cet officier fut nommé contre-amiral, et il commanda la station des Indes orientales lorsqu'il mourut devant Bombay, à bord du vaisseau *Le Wellington*. En 1830 il avait été créé commandeur de l'ordre du Bain. Maitland a publié en anglais une *Relation concernant l'embarquement et le séjour de l'empereur Napoléon à bord du vaisseau Le Bellérophon*, trad. en français par J.-T. Parisot, Paris, 1826, in-8°, laquelle a donné lieu à une *Réfutation*, rédigée par M. Barthe; Paris, 1827, in-8°. P. L.—y.

Rose, *New Biograph. Dictionary*. — *Revue Encyclop.*, XXX et XXXVI.

\* **MAITLAND** (*Samuel-Roffy*), littérateur anglais, né en 1792, à Londres. Sans avoir passé par aucune école publique, il étudia quelque temps à Cambridge, fut reçu avocat en 1816, et renonça au barreau pour entrer en 1821 dans les ordres. De 1823 à 1829, il desservit une paroisse du comté de Gloucester; en 1837, il devint bibliothécaire de l'archevêque de Canterbury, et ne résigna cet emploi qu'en 1848, à la mort de ce prélat. Il est docteur en théologie, et fait partie de la Société royale de Londres. On a de lui un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire ecclésiastique, à des controverses religieuses et à la morale. Nous citerons : *Index of such English books printed before 1600 as are now in the archiepiscopal library at Lambeth*; Londres, 1843, in-8°; — *The dark Ages, being a series of essays intended to illustrate the state of religion and literature in the IX<sup>th</sup>, X<sup>th</sup>, XI<sup>th</sup> and XII<sup>th</sup> centuries*; Londres, 1844, in-8°; l'auteur y combat les opinions émises sur le moyen âge par Robertson, Henry, Warton et autres historiens populaires; — *Facts and Documents illustrative of the history, doctrines and rites of the ancient Albigenses and Waldenses*; Londres, in-8°; — *Essays on subjects connected with the reformation in England*; Londres, in-8°: cet écrit, ainsi que le précédent, a donné lieu à d'assez vives critiques, auxquelles l'auteur répondit dans ses *Twelve Essays on Fox's Acts and monuments, Review of Fox's History of the Waldenses, Strictures on Milner's Church History, etc.*; — *An Enquiry into the grounds on which the prophetic period of Daniel and saint John has been supposed to consist of 1260 years*; — *Bruvin, or miscellaneous essays on subjects connected with the nature, history and destiny of man*; Londres, 1850, in-8°; — *Light Essays on various subjects*; Londres, 1852, in-8°; — *The voluntary System*; in-8°, plusieurs éditions; — *False Worship, an essay*; Londres, 1856, in-12. K.

*The English Cyclopædia* (Biogr.).

**MAITLAND**. Voy. LAUDERDALE.

**MAITREJEAN** (*Antoine*), chirurgien fran-

çais, né à Méry-sur-Seine, vivait au dix-septième siècle. Après avoir suivi les cours de Dionis et la pratique de Méry, avec lequel il conserva une correspondance fort active, il retourna dans son lieu natal avec le titre de chirurgien juré, et acquit bientôt de la réputation par ses succès dans le traitement des maladies de l'œil. Plusieurs de ses observations furent envoyées à l'Académie des Sciences, dont il devint correspondant, et il fut nommé chirurgien du roi. Ce praticien laborieux doit être regardé comme un des fondateurs de la chirurgie oculaire en France. « Observateur exact autant qu'éclairé, dit M. Bégin, il ne se borna pas à décrire les maladies des yeux comme on l'avait fait avant lui, il introduisit un ordre plus méthodique dans la classification de ces maladies et en distingua plusieurs que l'on avait jusque là confondues avec d'autres. Le premier il a traité de la cataracte laiteuse et de la manière de diriger l'aiguille pour l'abaisser. » Il parvint en outre à démontrer que le siège de la cataracte n'est point dans la membrane de l'œil, mais qu'elle dépend de l'opacité du cristallin. On a de lui : *Histoire d'un monstre fort singulier, et Observations d'un polype volumineux des fosses nasales*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1703 et 1704; — *Traité des Maladies de l'Œil et des remèdes propres pour leur guérison*; Troyes, 1707, in-4°; Paris, 1722, 1741, in-12; trad. en flamand, Leyde, 1714, et en allemand, Nuremberg, 1725. On y trouve une description, fort bonne pour l'époque, des diverses parties qui composent l'organe de la vision; — *Observations sur la formation du poulet*; Paris, 1722, in-12, avec un grand nombre de figures dessinées par l'auteur. Il y émet l'opinion que la femelle fournit le germe de l'embryon et que le mâle lui donne seulement l'action d'où la vie dépend.

K.

Bégin, dans la *Biogr. Méd.* — Éloy, *Dict. de la Méd.*

**MAITTAIRE** (*Michel*), célèbre philologue et bibliographe anglais, d'origine française, né en 1668, mort le 7 août 1747. Ses parents, qui étaient protestants, passèrent en Angleterre pour éviter la persécution. Il fut élevé à l'école de Westminster et à Christ Church College à Oxford, où il prit le grade de maître ès arts en 1696. L'année précédente, il avait été nommé sous-maître de l'école de Westminster. Il quitta cette place en 1699, et depuis cette époque il se consacra à l'enseignement privé et à des publications littéraires. Il eut pour patrons le premier comte d'Oxford et son fils. Lord Chesterfield lui confia l'éducation de son fils naturel Stanhope. Maittaire fit un voyage en Hollande et en France, et se mit en relation avec plusieurs savants et imprimeurs du continent. Il possédait bien les deux langues classiques, et excellait à recueillir des matériaux et à les classer avec ordre; mais il n'avait pas un talent déclaré pour la critique verbale, et ses nombreuses éditions

n'ont guère que le mérite de compilations bien faites. Dans ses autres ouvrages on trouve des recherches plus originales. On a de lui : *Græcæ Linguæ Dialecti*; Londres, 1706, 1742, in-8°; Reitz en a donné une édition revue et augmentée, La Haye, 1738, in-8°; et Sturz, une nouvelle et plus complète, Leipzig, 1807, in-8°, Londres, 1709, in-8°; — *An Essay against Arianism and some other heresies*; Londres, 1711, in-8°; — *Stephanorum Historia, vitas ipsorum et libros complectens, opera et fragmenta veterum poetarum latinorum profanos et ecclesiasticos*; Londres, 1713, 2 vol. in-8°; — des éditions d'ouvrages latins, savoir : le *Christus Patiens* de Rapin, en 1713; *Justin, Lucrèce, Phèdre, Salluste et Térence*, en 1715; *Catulle, Tibulle, Propertius, Cornelius Nepos, Florus, Horace, Juvenal, Ovide et Virgile* en 1716; les *Commentaires de César, Martial, Quinte Curce*, en 1718; *Vellejus Paterculus*, en 1719; *Lucaïn*, en 1720; — *Historia Typographorum, aliquot Parisiensium vitas et libros complectens*; Londres, 1717, 2 part. in-8° : contenant les vies de Simon de Colines, de Michel Vasosan, Guillaume Morel, Adrien Turnèbe, Frédéric Morel et Jean Bienne; — *Annales Typographici, ab artis inventæ origine ad annum 1557, cum appendice ad annum 1664*; La Haye, Amsterdam et Londres, 1719-1741, 5 tom. ou 9 vol. in-4°. Cet ouvrage atteste d'immenses recherches, et malgré beaucoup d'erreurs, qu'ont signalées et corrigées ceux qui après lui ont traité ce sujet, n'a plus fait que Maittaire pour la bibliographie et l'histoire de l'imprimerie (1); — *Batrachomyomachia græce, ad veterum exemplarium fidem recusa*; *Glossa græca, variant. lectio., vers. lat., comm. et indic. illustrata*; 1721, in-8°; — *Miscellanea Græcorum aliquot Scriptorum Carmina, cum versione latina et notis*; Londres, 1722, in-4° : contenant les poésies de Hermès Trismégiste, les *Oracles de Zoroastre* et des mages, les *Hymnes de Proclus*, etc.; — *Anacreon*; 1725, in-4°; — *Petri Petiti, medici Parisiensis, in tres priores Aretæi Capadocis libros Commentarii, nunc primum editi*; 1726, in-4°; — *Marmorum Arundellianorum, Seldenianorum, aliorumque Academicæ Ozoniensis donatorum, una cum commentariis et indice, editio secunda*; Londres, 1732, in-fol. : édition recherchée et supérieure à celle de Prideaux; — *Antiquæ Inscriptiones duæ*; Londres, 1736, in-fol.; — *Plutarchi Apophthegmata regum et imperatorum græce et latine, cum annot. variorum*; Londres, 1741, in-4°; — *Senilia, sive poetica aliquot in argumentor. varii generis tentamina*; Londres,

1742, in-4°; — *Catalogus bibliothecæ Harleianæ, in locos communes distributus, cum indice auctorum et præfatione*; Londres, 1743-1744, 4 vol. in-8°.

Z.  
Nichols, *Anecdotes... of Bowyer*. — Dibdin, *Bibliomania*. — Chalmers, *General Biog. Dictionary*. — Struvius, *Biblioth. Histor. litter.* — Peignot, *Repertoire Bibliographique*.

MAITZ DE GOIMPY (Comte François-Louis-Edme-Gabriel du), marin et astronome français, né au château de Goimpy, commune de Saint-Léger (Beauce), le 8 février (1) 1729, mort à Billancourt (Picardie). Entré dans la marine en 1746, il était enseigne de vaisseau en 1752, et fut la même année l'un des membres fondateurs de l'Académie royale de la Marine. En septembre 1753, il s'embarqua sur la frégate *La Comète* pour aller à Aveiro (Portugal) avec Bory, le capitaine de Chézac et l'enseigne Chabert, aussi membres de l'Académie royale de la Marine, observer l'éclipse de soleil qui devait avoir lieu, le 26 octobre 1753. Chabert fut chargé de contrôler à Carthagène les opérations de ses collègues. Chacun de ces astronomes fit séparément son rapport. Maitz fut nommé capitaine du vaisseau *Le Destin*, le 18 février 1772, et prit part, sous les ordres du comte de Guichen, aux divers combats livrés à l'amiral anglais Rodney devant La Dominique, les 17 avril, 15 et 19 mai 1780. Maitz fut blessé dans la première de ces affaires, où, par son énergique résistance, il décida du succès. Il passa ensuite sous les ordres du comte de Grasse, et assista aux engagements meurtriers de la Chesapeake (5 septembre 1781) et de La Dominique (9 et 12 avril 1782). Le 20 août 1784, il fut nommé chef d'escadre, et prit sa retraite peu après. On a de lui : dans le *Dictionnaire de l'Académie*, les articles *Flot, Flotte, Métacentre, Examen d'une boussole de réflexion, Application de l'électricité au mouvement des comètes*; — *Compte rendu au roi de Portugal des opérations astronomiques et géographiques faites sur les côtes de ce pays*, resté manuscrit dans les archives de l'Académie de la Marine; — *Observations faites à Aveiro et à Funchal*; mêmes archives; — *Remarques à faire sur les satellites*; mêmes archives; — *Solution d'un problème sur la nature de la courbe que décrit la Lune autour du Soleil*; mêmes archives; — *Mémoire sur le grément*, *ibid.*; — fragments trad. de la *Scientia navalis* d'Euler; *ibid.*; — *Nouveaux Principes d'Artillerie*, trad. de Robins; *ibid.*; — *Mémoire sur le loch*; *ibid.*, 1765; — *Remarques sur quelques points d'Astronomie*; Brest, 1768, in-4°. « L'auteur remarque dans cet écrit : 1° que les temps des rotations des planètes sont en raison inverse de la racine cube des diamètres; 2° que les temps des rotations sont comme les distances moyennes divisées par les distances périhélie. Mais, ajoute de

(1) Le t. V des *Annales Typographici* contient un vaste index. Maittaire a exposé le plan de cet index dans une *Lettre* à des Malzeaux (*Bibliothèque raisonnée*, t. VI). Dans une seconde *Lettre* à des Malzeaux (*Bibliothèque Britannique*, t. VII), Maittaire répondit aux *Animadversions* de La Monnoye sur les *Annales Typographici* et l'*Historia Stephanorum*.

(1) Le 10 avril suivant de La Lande.

La Lande, comme on ne voit aucune liaison entre ces éléments, je crois que c'est un à-peu-près et un hasard. » — *Mémoire sur la manière de déduire les hauteurs méridiennes du Soleil par deux hauteurs, et les attentions nécessaires*; Blondeau fit la critique de ce mémoire; du Maitz y répondit sous le titre de *Objection faite à la solution de M. Blondeau*; — *Réponse au premier Mémoire de M. de Roquefeuille touchant la construction*; — *Mémoire sur les résistances de l'air*; in-fol.; — *Remarques sur une lettre de M. de Borda où est traitée la stabilité des vaisseaux*, in-fol.; — *Mirage extraordinaire observé avant le jour*, le 16 juillet 1763, dans les parages des Cayes. Maitz, sans expliquer ce phénomène, rapporte avoir cru voir des rochers à deux milles de distance, tandis qu'il ne les trouva réellement qu'à sept ou huit lieues; — *Mémoire sur la manière de calculer ou mesurer la résistance qu'éprouve la proue des vaisseaux*, in-fol.; — *Réponse au dernier Mémoire de M. de Roquefeuille sur la Construction*, in-fol.; — *Notes sur les poids nécessaires pour caréner un vaisseau de quatre-vingts canons*, in-fol.; — *Compte rendu des Mémoires de l'Académie, depuis son rétablissement* (24 mai 1769), in-fol.; — *Mémoire sur les forces centripètes*; ici du Maitz avait été complètement devancé par Keill; — *Traité sur la Construction des Vaisseaux*; Paris, 1776, in-4°, avec planches.

AL. DE LACAZE.

*Archives de la marine.* — J. de La Lande, *Bibliographie Astronomique*, p. 506.

MAIUS. Voy. MAIO, MAGGIO et MAY.

MAIXENT (Saint), né dans la ville d'Agde, vers l'année 447, mort en Poitou, le 26 juin 515. Il fit, dit-on, ses premières études dans sa ville natale, où il eut saint Sévère pour maître. On ajoute que les calomnies de quelques hommes, envieux de son mérite et de sa gloire naissante, le forcèrent ensuite à quitter sa patrie. C'est alors qu'il vint habiter le monastère de Saint-Saturnin, sur les bords de la Sèvre. Le saint vieillard qui avait fondé ce pieux asile, saint Agapit, vivait encore. Il accueillit avec joie l'illustre exilé, et remit bientôt entre ses mains le gouvernement de l'abbaye. Cela se passait vers l'année 500. En l'année 507, Clovis, allant combattre les Visigoths, visitait l'abbaye de Saint-Saturnin, saluait l'abbé Maixent, et lui demandait de concourir par ses prières au succès de l'expédition que devait couronner l'éclatante victoire de Vouillé. Après la mort de Maixent, la pieuse mémoire des fidèles le mit au nombre des saints intercesseurs. Plus tard l'abbaye prit elle-même son nom. Saint Maixent avait, suivant quelques anciens, laissé une *Vie de saint Vicence*, prêtre poitevin. Cet ouvrage paraît perdu. B. II.

*Gall. Christ.*, tom. II, col. 1245. — *Hist. Litt. de la France*, t. III, p. 80. — Bollandus, 26 juin.

MAIZEROTY. Voy. JOLY DE MAIZEROTY.

MAIZIÈRES (Philippe de), chevalier français et promoteur de croisades, né en 1312, au château de Maizières, près Amiens, mort à Paris, le 26 mai 1405. Compatriote de Pierre l'Ermite, il s'imagina, dit-on, que la délivrance de la Terre Sainte était réservée à un Picard. Il partit donc pour la Palestine, et s'arrêta, en 1343, à la cour de Hugues IV de Lusignan, roi de Chypre, et excita ce monarque à entraîner l'Europe dans une nouvelle croisade. Hugues entreprit un voyage à cet effet; mais il mourut en 1361, laissant son œuvre inachevée. Son frère Pierre I<sup>er</sup> lui succéda et continua sa tâche. Il nomma Maizières son chancelier, et l'emmena dans la tournée qu'il fit à la cour des princes chrétiens. L'éloquence du gentilhomme princié fut couronnée de succès; une croisade fut résolue. Le roi de France, Jean II, dit *le Bon*, en fut proclamé le chef, et Laurent Celso, doge de Venise, consentit à fournir les vaisseaux et une partie des fonds nécessaires à l'expédition. Le pape Urbain V lui promit son ardent concours, et l'empereur d'Allemagne, Charles IV, se disposa à prendre la croix. La mort du roi de France (1364) vint jeter le trouble parmi les coalisés, qui eurent à choisir un nouveau chef; bientôt l'infatigable Philippe de Maizières parvint à renouer les fils de sa trame, et le 10 octobre 1365 les chrétiens, sous les ordres du roi de Chypre, entrèrent dans Alexandrie presque sans coup férir. Déjà Maizières avait enlevé aux musulmans Satalie (l'ancienne *Attalia*), place maritime importante de l'Anatolie. Tout présageait d'autres triomphes, quand la jalousie et l'ambition des capitaines croisés vinrent arrêter Pierre I<sup>er</sup> dans sa victoire; Maizières essaya vainement de ramener la concorde; l'armée se dispersa, et le roi de Chypre dut abandonner ses conquêtes et rentrer dans ses États, où il mourut de douleur, en 1369. Son successeur Pierre II (*Pelrin*) conserva Maizières dans sa charge, et l'envoya complimenter à Avignon Pierre Roger, qui, sous le nom de Grégoire XI, venait d'être élevé au saint-siège (30 décembre 1370). Ce fut à l'instigation de Maizières que le souverain pontife institua la fête de la Présentation de la Vierge, déjà célébrée dans l'Orient, et la fixa au 21 novembre. De là il passa en France, où Charles V dit *le Sage* le prit à son service. Il le créa conseiller d'État et lui confia l'éducation de son fils (depuis Charles VI). En 1379 Maizières se retira dans le monastère des Célestins de Paris, et jusqu'à sa mort ne s'occupa plus que de littérature (1). On a de lui : *Nova Religio militiæ passionis Jesu-Christi, pro acquisitione S. civi-*

(1) Il existe un portrait de Philippe de Maizières, dans lequel ce philosophe politique nous apparaît avec une belle et intelligente physionomie. Cette figure a été reproduite en chromo-lithographie dans la *Statistique monumentale de Paris* (Célestins, planche IX). Voy. l'abbé Millin, *Antiquités nationales*, tom. I, p. 154-163. V.



*tatis Jerusalem et Terræ Sanctæ*; ce sont les statuts d'un nouvel ordre de chevalerie religieuse que l'auteur voulait qu'on créât dans le but de conquérir les lieux saints; — *Vita B. Petri Thomasi*, carme français et patriarcale de Constantinople, dans les *Acta Sanctorum*, au 29 janvier; — *De laudibus B. Mariæ Virginis super Salve sancta parens*; — *Cy est le livre appelé LE SONGE* ADRESSANT AU BLANC FAUCON A BEC ET RIEUX DOPÉS (1382) : c'est un ouvrage allégorique, dont le but est de signaler les abus qui à cette époque affligeaient les diverses contrées du monde connu et surtout la France et l'Italie. Il est dédié à Charles, qui y est désigné tantôt sous le nom de *Blanc Faucon*, tantôt sous celui de *Cerf-Volant* (1). L'auteur s'est personifié dans *Le vieux Pèlerin* et *Ardent-Désir*; les autres personnages sont *Providence-Divine*, *Amoureuse-Pitié*, *Inflexible Équité*, *Douce-Espérance*, *Charité*, *Vérité*, *Sapience*, *Aventure*, *Humilité*, *Patience*, etc., etc. Maizières fait parcourir à ses acteurs l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Il peint en traits sanglants les débauches qui souillent la cour de Rome; et menant *Vérité* à Paris la fait siéger à la cour, dans le parlement, à la Sorbonne, etc., etc. Partout la déesse trouve de nombreuses critiques à faire, et oblige le jeune roi *Blanc Faucon* à regarder dans son miroir. On conçoit combien cet ouvrage contient de détails curieux; — *Oratio declamatoria et tragedica, in quatuor partes divisa*; — *Le Poirier fleury, en faveur d'un grand prince*; — *Le Pèlerinage du pource (pauvre) Pèlerin, et le reconfort de son père et de sa mère : esuels sont les aventures du pource Pèlerin dès sa jeunesse*; c'était sans doute l'autobiographie de Maizières; mais cet ouvrage, quoique cité par le P. Beccquet, est aujourd'hui perdu. C'est à tort que quelques auteurs ont attribué à Maizières *Le Songe du Vergier*. A. L.

Jean Petit, *Apologie de Jean sans Peur, duc de Bourgogne*, prononcée le 8 mars 1408; l'orateur y attaque vivement Maizières. Cette apologie fut deux fois condamnée au feu, en 1414 et le 5 juin 1416. On la trouve dans la *Chronique de Monstrelet*, liv. 1<sup>er</sup>, p. 99, et à la suite des *Oeuvres de Gerson*, t. V, p. 15-42 (édit. du Pin). — L'abbé Le Beuf, *Notice sur la vie de Philippe de Maizières et Catalogue raisonné de ses ouvrages*; dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, t. XVI et XVII. — Le P. Beccquet, *Histoire des Celestins*. — Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, 1852 et années suiv. in-8°. — *Religieux de Saint-Denis* (édition Bellaquet, in-4°). — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 1, p. 123.

**MAJANO (Giuliano DA)**, sculpteur et architecte italien, né vers 1387, à Majano, village de Toscane, mort vers 1457, à Naples (2). Fils d'un tailleur de pierre, qui lui apprit à manier le ciseau, il étudia sous d'autres maîtres et en peu de temps il devint non-seulement habile dans la sculpture, mais il s'adonna à l'architecture avec

le même succès. Après avoir exécuté divers travaux à Fiéssole, à Florence et à Pise, il succéda, en 1444, à Brunelleschi comme architecte de la cathédrale de Florence. Appelé à Naples par le roi Alphonse I<sup>er</sup>, il y érigea le magnifique palais de *Poggio reale*, regardé comme l'un des édifices les plus grandioses de ce temps. Il fit ensuite eu l'honneur du même prince, dans l'intérieur du Château-Neuf et avec le concours d' *Benedetto da Majano*, un arc de triomphe d'ordre corinthien, enrichi de bas-reliefs et de figures, monument qui, par suite d'une confusion réfutée par Cicognara, avait été attribué à tort à un certain Pietro di Martino. Giuliano sculpta aussi pour la chapelle S.-Barbara de la même forteresse, une statue de la *Vierge*, publiée par Cicognara (t. II, pl. XVI), ainsi que plusieurs bas-reliefs de l'arc de triomphe (ibid., pl. XXV et XXVI) Enfin il dessina pour la même ville plusieurs fontaines d'invention assez singulière. Appelé à Rome par le cardinal Pietro Barbo (Paul II), il bâtit pour lui, malheureusement avec des pierres prises au Colysée, l'église de S.-Marco et le palais de Venise qui y est attaché, édifice immense, espèce de forteresse qui, de l'avis de tous les connaisseurs, est le plus important de ses travaux. Envoyé à Lorette, il laissa à Benedetto, qui l'avait accompagné, le soin d'achever l'église, et retourna à Naples, où il mourut, fort regretté du roi. E. B.—n.

Vasari, Orlandi, Baldinucci, Tirozzi. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Gualanti, *Napoli e contorni*. — Morrona, *Pisa illustrata*. — Quatremer de Quincy, *Vie des plus illustres Architectes*.

**MAJANO (Benedetto DA)**, sculpteur et architecte italien, né en 1424, à Majano, village de la Toscane, mort en 1478. Il est fort difficile de dire quel degré de parenté l'unissait à Giuliano. D'après Vasari, il serait son neveu; d'après l'inscription gravée sur leur commune tombeau, ils seraient l'un et l'autre fils de Leonardo, et frères par conséquent. Artiste adroit en marqueterie, Benedetto exécuta pour les édifices publics ou pour de riches particuliers un grand nombre d'ouvrages merveilleux. Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, lui demanda deux bahuts, l'invitant à les apporter lui-même. A son arrivée, Benedetto déballa les deux coffres en présence du roi et de la cour; quelle fut sa confusion en trouvant toute la marqueterie décollée par l'humidité! L'artiste répara le dommage; mais cet échec le décida à se livrer entièrement à la sculpture et à l'architecture. On croit que dans les arts il fut élève de Giuliano, qu'il aida dans plusieurs de ses travaux, entre autres à Naples dans les sculptures de l'arc du Château-Neuf. Ses premiers travaux de sculpture furent des crucifix en bois, dont un, fort beau, qui orne encore le maître autel de la cathédrale de Florence. On voit encore de lui dans cette ville : à Santa-Croce, une chaire de marbre ornée de bas-reliefs de bronze; à Santa-Maria-Novella, l'élégant mau-

(1) Les armes particulières de Charles VI étaient un cerf ailé.

(2) Au rapport de Vasari, qui le fait mourir vers 1450, à l'âge de soixante-dix ans, il serait né vers 1380; mais il doit être né et avoir vécu plus tard.

solée de Filippo Strozzi; à la cathédrale, le buste de Giotto; et à Santa-Trinità, la belle statue de la Madeleine. Vasari cite divers ouvrages d'architecture dus à Benedetto; celui qui passe pour son chef-d'œuvre est le palais Strozzi, le plus imposant, le plus grandiose, le plus magnifique des palais de Florence; ce monument fut achevé par le Cronaca, qui le couronna d'un entablement comparable à tout ce que l'antiquité a produit de plus parfait. E. BRETON.

Vasari, *Vite*. — Borghini, *Il Riposo*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Clocgnara, *Storia della Scultura*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Quatrième de Quincy, *Vie des Architectes célèbres*. — Valery, *Voy. en Italie*.

**MAJO** (Francois DE), surnommé Ciccio de Majo, compositeur italien, né à Naples, en 1745 (1), et mort à Rome en 1774. Fils de Joseph de Majo, artiste distingué, qui, en 1727, avait succédé à Durante dans les fonctions de maître de la chapelle palatine, il commença ses études musicales sous la direction de son père, et alla ensuite les compléter dans les conservatoires de Naples. Aidé des conseils des meilleurs maîtres qu'il y eût alors, le jeune Majo se fit bientôt connaître avantageusement par des compositions de différents genres. Ses heureuses dispositions naturelles se développèrent avec une telle rapidité qu'à l'âge de dix-sept ans il écrivit un opéra intitulé *Artaserce*, qui fut représenté à Naples, en 1762. Encouragé par l'accueil flatteur que le public fit à son œuvre, il donna, dans le courant de la même année, *Iphigenia in Aulide*, et successivement après : *Catone in Utica*; Naples (1763); — *Demofonte*; Rome (1764); — *Montezuma*; Turin (1765); — *Adriano in Siria*; Naples (1766); — *Alessandro nell' Indie*; Naples (1767); — *Antigono*; Naples (1768); — *Didone abbandonata*; Naples (1769); — *Ulysse*; Rome (1769); — *Ipermestra*; Naples (1770); — *L'Erve cinese* (1771). En 1774, Majo, qui était alors dans toute la force de son talent, se rendit à Rome pour y écrire la musique de l'opéra *d'Eumène*; mais la mort vint l'enlever avant qu'il eût pu terminer sa partition. Il n'était âgé que de vingt-neuf ans.

Majo s'est placé au rang des meilleurs maîtres de son temps, non-seulement par ses ouvrages pour le théâtre, mais encore par ses productions pour l'Église. Comme compositeur dramatique, il brille par une profondeur de sentiment, une force et une vérité d'expression que l'on remarque surtout dans ses opéras de *Montezuma* et *d'Ipermestra*. Les mêmes qualités, jointes à une grande pureté de style, se retrouvent dans sa musique d'Église. On a de cet artiste : Cinq messes, dont une à deux chœurs et deux orchestres, des Psaumes pour les vêpres, des Graduels, dont un à quatre voix et orchestre,

(1) Les biographes ne s'accordent pas sur la date de la naissance de Majo; nous avons adopté ici celle qu'indique M. Fétis dans sa *Biographie universelle des Musiciens*.

pour la fête de la Pentecôte, et quatre *Salve, Regina*, pour voix de soprano, avec accompagnement de deux violons, viole et orgue.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gerber, *Historisch-Biographisches Lexicon der Tonkünstler*. — Schilling, *Encyclopædie der gesammten musikalischen Wissenschaften, oder Universal Lexicon der Tonkunst*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**MAJOLI** (Simone), canoniste italien, né vers 1520, à Asti, en Piémont, mort à la fin du seizième siècle. Ce qu'on sait de sa vie se réduit à peu de chose. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il vint à Rome, où il fut pourvu, en 1572, par la protection de quelques prélats, de l'évêché de Voltoraria, dans le royaume de Naples; il s'en démit en 1597, à cause de son âge avancé. On a de lui : *In Lugdunense concilium Guilielmi Durandi Commentarius*; Fano, 1569, in-4°; — *De Irregularitatibus et aliis canonicis Impedimentis lib. V*; Rome, 1576, 1585, 1619, in-4°; — *Historiarum totius orbis omniumque temporum Decades XVI pro defensione sacrarum imaginum*; Rome, 1585, in-4°; compilation pleine de recherches, mais où le vrai et le faux sont réunis sans choix, suivant le goût du temps; — *Dies Caniculares, hoc est colloquia XXIII physica*; Urselliis, 1600, in-4°; trad. en français par Rosset : *Les Jours Caniculaires, c'est-à-dire vingt-trois excellents discours des choses naturelles et surnaturelles*; Paris, 1610, in-4°. Cet ouvrage, souvent réimprimé, bien qu'il ait beaucoup de fautes et de puérités, jouit au dix-septième siècle d'une si grande vogue que Georges Draud en publia une continuation sous le nom de Majoli. P.

André Rossotti, *Syllabus scriptorum Pedemontii*. — Ughelli, *Italia Sacra*. — Nicéron, *Mémoires*, XXVIII.

**MAJOLI** (Cesare), botaniste italien, né le 28 février 1746, à Forlì, où il est mort, le 11 janvier 1823. Après un an de noviciat, il fit profession en 1765 dans la congrégation religieuse de Saint-Pierre de Pise, et professa la théologie à Imola et à Ferrare. Sa passion pour les sciences naturelles se développa dans cette dernière ville; il y fonda un cours qui eut beaucoup de succès, et qui lui fit donner en 1781 une chaire de philosophie à Rome. Il refusa l'emploi de directeur du musée de Ferrare pour revenir à Forlì (1790), où il se consacra tout à fait à l'étude des plantes. En 1812 il perdit l'usage de la vue. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'une infatigable patience, il ne resta étranger à aucune des branches de la science et composa un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart inédits ont été placés à la bibliothèque de Forlì. En botanique il était partisan du système de Linné. Nous citerons de lui : *Plantarum Collectio juxta Linnæanum systema digesta et depicta; millenis additis insectis*, 27 vol. gr. in-fol. fig.; — *Index Plantarum*, in-fol.; — *Ittiologia, cioè piccola raccolta di pesci*, in-fol.; — *Agrostographia, sive*

*parva cyperorum ac cyperoidum collectio*, in-fol. fig.; — *Ornitologia del Rubicone*; 2 vol. in-fol.; — *Introduzione all'Entomologia*, 3 vol. in-fol.; — *Uova di Uccelli e di altri animali ovipari*; in-fol.; — *Conchiglie, vermi intestinali, moluschi, litofiti e zoofiti*; in-fol.; — *Vita, costumi ed educazione del Filugello*; in-fol.; — *Dissertatio Fitologia*; Rome, 1783; — *Decade di Alberi curiosi ed eleganti piante delle Indie orientali e dell' America*; Rome, 1789, in-fol.; — *Lezioni teorico-pratiche di Botanica*, 12 vol. in-fol.; — *La Pescaria di Roma*, 2 vol. in-fol. P.

Farinl, *Memorie sopra la Vita e gli scritti del Majoli*; Forlì, 1818-1824, 2 part. in 9°.

**MAJOR (Isaac)**, peintre et graveur allemand, né à Francfort, vers 1576, mort à Vienne, en 1630. Il apprit la peinture à Vienne et ensuite à Prague dans l'atelier de Savary. Il s'adonna ensuite à la gravure, que lui enseigna Sadeler, dans la maison duquel il resta plusieurs années. Il retourna plus tard à Vienne, où, son talent n'étant pas apprécié à sa juste valeur, il mourut dans l'indigence. Les planches gravées par lui sont traitées avec talent; mais elles n'ont pas autant d'harmonie que celles de Sadeler, ce qui n'empêcha pas ce dernier de signer de son nom plusieurs gravures de Major. Parmi les œuvres de Major nous citerons : *Saint Jérôme dans sa grotte*, d'après Savary; *L'empereur Rodolphe II sur un char de triomphe*; *Le Calvaire*; *La Naissance du Christ*; *L'Adoration des Rois mages*; *Le portrait de l'amiral Tromp*, d'après Paas; les *Sites les plus sauvages des Montagnes de Bohême*; deux suites, l'une de neuf et l'autre de six planches. G. E.

Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, XII. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*.

**MAJOR (Jean-Daniel)**, médecin et numismate allemand, né le 16 août 1634, à Breslau, mort le 3 août 1693, à Stockholm. Fils d'Élie Major, recteur de l'Académie de Breslau, qui a laissé quelques ouvrages, il étudia la médecine à Leipzig, reçut en 1660 le grade de docteur à Padoue, et vint s'établir à Wittemberg, où il épousa la fille du savant Daniel Sennert; mais, ayant perdu sa femme l'année suivante (1662), le séjour de cette ville lui devint insupportable, et il se rendit à Hambourg avec le titre de médecin des épidémies. En 1663 il dut aux succès de sa pratique l'honneur d'être admis dans l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom d'Hesperus. A cette époque en effet il avait acquis une si grande réputation que le résident de Russie lui offrit la place de premier médecin à la cour de Moscou. Major ne put se résoudre à aller vivre chez un peuple dont la langue et les mœurs lui étaient inconnues, et il préféra une chaire dans l'université de Kiel, qui venait d'être fondée (1665). Après y avoir professé la théorie médicale, il fut chargé du cours de botanique, et devint en même temps directeur du

jardin des plantes. Appelé en 1693 à Stockholm par Charles XI pour donner ses soins à la reine de Suède, il ne parvint pas à la guérir malgré tout son savoir; il conçut de cet échec un tel chagrin, qu'il succomba bientôt à la maladie dont il fut attaqué dans cette ville. L'empressement de Major à enrichir l'histoire naturelle et la médecine se montre assez par le nombre et la matière des ouvrages qu'il a laissés. Il possédait de vastes connaissances, qui « ne le mirent point à l'abri, dit un écrivain, d'une erreur grave, celle de croire à l'efficacité de la transfusion du sang ou d'une liqueur particulière pour sauver des malades désespérés; erreur qui le porta à préconiser cette dangereuse opération, sans en avoir appuyé l'usage sur des faits démontratifs ». Thomas Bartolin, qui avait pour lui beaucoup d'estime, ne veut pas qu'on l'appelle *Major*, mais *Maximus*. Nous citerons de lui : *Lithologia curiosa, sive de animalibus et plantis in lapidem conversis*; Wittemberg, 1662, in-4°; — *Historia anatomica Calculorum insolentioris figuræ, magnitudinis et molis in renibus reperitorum*; Leipzig, 1662, in-4°; — *De cancris et serpentibus petrefactis*; Léna, 1664, in-4°; — *Prodomus a se inventæ chirurgiæ infusoriæ*; Leipzig, 1664, in-8°; il prétend que l'essai de la transfusion a été tenté avec succès sur des chiens par J.-G. de Währendorf en 1642, dans un village de l'Alsace; — *De planta monstrosa Gottorpiensi*; Sleswig, 1665, in-4°, fig.; — *Historia Anatomix Kiloniensis primæ*; Kiel, 1666, in-fol.; — *Chirurgiæ infusoriæ*; ibid., 1667, in-4°; — *De Fortuna Medici*; ibid., 1667, in-4°; — *Deliciæ hibernæ, sive inventa tria nova medica*; ibid., 1667, in-fol.; la transfusion du sang, la transplantation des maladies, l'application du caustère au sommet de la tête sont les trois découvertes qu'il annonce; — *Consideratio physiologica de Cerebro et Oculis*; ibid., 1669, in-4°; — *Collegium Medico-curiousum*; ibid., 1670, in-4°; — *Summarium Medicinæ Biblicæ a se edendæ*; ibid., 1672, in-fol.; — *Memoria Sachsiæ*; Leipzig, 1675, in-4°; c'est une vie de Philippe-Jacques Sachs, célèbre médecin de Breslau; — *Fabii Columnæ Opusculum de Purpura*; Kiel, 1675, in-4°; — *De concepienda Anatome nova*; ibid., 1677, in-4°; — *Genius errans, sive de ingeniorum in scientiis abusu*; ibid., 1677, in-4°; — *Medicinæ practicæ Tabulæ sciagraphicæ XXVII*; ibid., 1677, in-4°; — *De inventis a se thermis artificialibus succinatis*; ibid., 1680, in-4°; — *Roma in nummis augustalibus germanizans*; ibid., 1684, in-4°; — *Serapis radiatus, medicus Ægyptiorum deus*; ibid., 1685, in-4°; — *De nummis græce inscriptis*; ibid., 1685, in-4°; — *Tractatus de umbilico maris, id est de vortice Groenlandico*; Hambourg, 1688; — *Prodomus Atlanticæ vel regnorum septentrionalium*; Kiel, 1691, in-4°. K.

Moller, *Cimbria Literata*, II. — Rotermund, *Supplém.* à Jecher. — *Biogr. Méd.* — Rensauldin, *Les Médecins numismatistes*.

**MAJOR** (Thomas), graveur anglais, né en 1714, mort vers 1770, à Londres. Émule des plus habiles artistes de son temps, il exécuta, soit au burin, soit à l'eau-forte, un grand nombre d'estampes, d'après les meilleurs maîtres; on vante surtout l'intelligence et la délicatesse de son travail. Il vint se perfectionner à Paris, et acquit bientôt une telle vogue que Basan fit copier une vingtaine de ses compositions, et les publia sous l'anagramme de *Jorma*. Major eut le titre de graveur du roi d'Angleterre. Nous citerons de lui : des *Paysages*, d'après Ponssin, Berchem, Claude Lorrain et Wouverman; — *Le bon Berger*, d'après Murillo; — des *Marines*, d'après Gainsborough, A. van Cuyp et Joseph Vernet; — une suite fort recherchée d'après les tableaux de David Téniers; et l'ouvrage intitulé : *The Ruins of Pestum otherwise Posidonia in Magna Græcia*; Londres, 1768, et Paris, 1769, in-4°, d'après 24 dessins de J.-B. Borra. K.

Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*. — Nagler, *Noues allgem. Künstler Lex.* — Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*.

**MAJORAGIO** (Marc-Antoine) (1), humaniste italien, né le 26 octobre 1514, à Majoragio, bourg situé près de Milan, mort le 4 avril 1555. Son vrai nom était *Conti*; à l'exemple de son père, il prit celui de son lieu natal. En 1518 il alla à Come, auprès de son cousin Primo de Conti, achever ses études, interrompues pendant huit ans par la guerre, qui avait ruiné ses parents. Il passa cinq ans à Milan, dans la maison de Lan-celotti Faguano, se livrant avec ardeur à l'étude de l'antiquité. En 1541 il fut appelé à la chaire d'éloquence au collège de Milan; deux ans après, il se retira à Ferrare à cause de la guerre, et il s'y appliqua à la jurisprudence et à la philosophie sous Alciat et Vincent Maggi. En 1545 il retourna à Milan, et y reprit ses fonctions de professeur d'éloquence, qu'il garda jusqu'à sa mort. Il s'attacha constamment à répandre chez ses compatriotes le goût des belles lettres, et fut un des principaux promoteurs de l'Académie des *Transformati*. Ses principaux écrits sont : *Decisiones XXV pro M. Tullio contra Cælium Calcagninum*; Lyon, 1544, in-8°. Dans cet écrit, reproduit à la suite de l'édition de Cicéron donnée par Grævius, Majoragio défend le traité *De Officiis* de Cicéron; — *Antiparadoxon libri VI, in quibus M. T. Ciceronis omnia paradoxa refelluntur*; Lyon, 1546, in-8° : ce livre amena entre l'auteur et Nizolius un échange d'écrits polémiques très-vifs, parmi lesquels nous citerons les *Reprehenstones contra Nizolium*,

(1) Son véritable nom de baptême était Marie-Antoine; il le changea plus tard en Marc-Antoine, ce qui lui fut, en 1541, imputé par ses ennemis comme un crime contre la religion. Mais il se défendit victorieusement contre leurs diatribes, dans un discours où l'on trouve des détails sur sa vie.

publiés par Majoragio; Milan, 1549, in-4°; — *In M. T. Ciceronis Oratorem Commentarius*, Bâle, 1552, in-fol.; Venise, 1587, in-4°; — *Paraphrasis in quatuor Aristotelis libros de cælo*; Bâle, 1554, in-fol.; — *De senatu romano*; Milan, 1561; réimprimé dans le *Thesaurus* de Polenus; — *Epistolicæ quæstiones*, Milan, 1563, in-4°; — *Encomium Luti*; Milan, 1566, in-4°; Leyde, 1623, in 8°; reproduit dans l'*Amphitheatrum Sapientiæ joco-seriæ* de Dornau; — *In Aristotelis libros de arte rhetorica, quos ipse latinus fecit, Explanationes*; Venise, 1571, in-fol.; — *Orationes et præfationes omnes, una cum Dialogo de eloquentia*; Venise, 1582, in-4°; souvent réimprimé; — *Orationes duæ, una de laude auri, altera apologetica contra Merulam*; Utrecht, 1666, in-4°; le discours de *laude auri*, qui est une satire contre les ecclésiastiques, fut réimprimé par les soins de Morhof, qui y joignit une pièce de lui sur le même sujet; Lubeck, 1690, in-4°; Kiel, 1698, in-4°; — Plusieurs discours et pièces de poésie latines et italiennes. O.

Ghillini, *Teatro*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XII. — Argelati, *Scriptores Mediolanenses*, t. II. — Picinelli, *Athenæum*. — Traboschi, *Storia della Letter. Ital.* — Clarmond, *Fitz*, t. X.

**MAJORANO** (Gaetano), célèbre chanteur italien, connu sous le nom de CAFFARELLI, né le 16 avril 1703, à Bari (roy. de Naples), mort le 1<sup>er</sup> février 1783, à Naples. Fils d'un pauvre laboureur, il manifesta pour la musique un goût passionné, qui lui fit négliger les travaux champêtres où on voulait l'employer. Un musicien, nommé Caffaro, ayant reconnu en lui des dispositions peu communes, décida son père à l'envoyer à Norcia, pour qu'on lui fit l'opération de la castration. Puis il prit le jeune paysan dans sa maison, et lui enseigna les éléments de la musique. Admis parmi les élèves de Porpora, le protégé de Caffaro adopta dès lors par reconnaissance le nom de Caffarelli. La méthode de Porpora, lente mais sûre, avait des résultats qui n'étaient jamais douteux quand elle s'appliquait à de beaux organes. On ne doit donc pas s'étonner si, comme on le rapporte, ce maître fit étudier son élève pendant cinq ans sur une seule feuille de papier où il avait tracé des gammes lentes et vives, des trilles, des appoggiatures et quelques-uns de ces traits principaux qui entrent dans les combinaisons de tous les autres. Ce fut après cette longue étude qu'il lui dit, en le congédiant : « Va, mon fils, je n'ai plus rien à t'apprendre; tu es le premier chanteur du monde. » En 1724 Caffarelli débuta au théâtre Valle, à Rome, et parut dans un rôle de femme, suivant l'usage du temps adopté pour les sopranistes. Recherché par toutes les grandes villes d'Italie, partout où il se fit entendre il recueillit des témoignages d'admiration, que lui attiraient la perfection de son chant et la beauté de ses traits. En 1728 il chanta à Rome le rôle de *primo uomo* avec un succès d'enthousiasme

dont il n'y avait point eu d'exemple jusque là; il inspira même à plusieurs dames de haut parage de violentes passions qui faillirent lui coûter cher. En 1730 il se rendit à Londres, et après y avoir acquis de grandes richesses il reprit la route de l'Italie. Le cours de ses triomphes continua. A Venise on lui donna 800 sequins (9,600 fr.) d'appointements pour une saison, somme considérable alors et qu'aucun chanteur n'avait obtenue avant lui. La dauphine de France, princesse de Saxe, le fit venir en 1750 à Paris; il chanta dans plusieurs concerts spirituels, et reçut du roi une boîte d'or en présent. « Quoi! dit Caffarelli, le roi de France m'envoie cela? Si du moins on y avait ajouté son portrait! — Monsieur, dit le messager, Sa Majesté ne fait don de son portrait qu'aux ambassadeurs. — Cependant de tous les ambassadeurs du monde on ne ferait pas un Caffarelli. » Cette répartie assez vive amusa Louis XV; mais la dauphine, en remettant au chanteur un diamant de prix, lui dit : « Voici un passe-port signé du roi, c'est pour vous un honneur; mais il faut vous hâter d'en faire usage, car il n'est valable que pour dix jours. » Rentré dans son pays, Caffarelli renonça au théâtre, acheta le duché de San-Dorato, dont il prit le titre, et fit bâtir un palais où on lisait cette inscription orgueilleuse : *Amphion Thebas, ego domum*. Il mourut avec la réputation d'un des chanteurs les plus étonnants qu'ait produits l'Italie; Farinelli seul pouvait soutenir sans désavantage le parallèle avec lui. « La beauté de sa voix, dit M. Fétis, ne pouvait être comparée à aucune autre, tant pour l'étendue que pour la force nnie à la douceur des sons. Également remarquable dans le chant large et dans les traits rapides, il exécutait avec une perfection auparavant inouïe le trille et les gammes chromatiques. Il paraît avoir introduit le premier dans l'art du chant cette dernière espèce dans des mouvements très-vifs. Il jouait bien du clavecin, lisait toute musique à livre ouvert et souvent improvisait. » P.

*Uomini illustri del regno di Napoli*, VI. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

**MAJORIEN** (*Julius Valerius MAJORIANUS*), empereur d'Occident, régna de 457 à 461. Après la mort d'Avitus, le pouvoir suprême en Occident resta entre les mains de Ricimer. Quoique maître réel, ce général, Suève d'origine, n'osa pas prendre le titre impérial de peur de soulever contre lui les habitants de l'empire, qui auraient cru la pourpre profanée si un barbare s'en était emparé. Il donna la couronne à Majorien avec le consentement de Léon, empereur d'Orient. Majorien descendait d'une famille distinguée dans les armes. Lui-même s'était signalé dès 438 dans une guerre contre les Francs, et depuis cette époque, à travers des alternatives de bonne et de mauvaise fortune, il n'avait cessé de se faire remarquer par son habileté militaire

et son excellent caractère. Ricimer, qui avait été son supérieur et qui l'avait trouvé toujours docile, pensa qu'il continuerait d'être sur le trône un lieutenant soumis. C'était une erreur. Majorien ne se contenta pas de l'apparence du pouvoir suprême, il en voulut la réalité. Dans cette époque d'extrême décadence, il fut un des meilleurs princes que les Romains eussent possédés, et s'il ne réussit pas à relever l'empire, c'est que l'entreprise était au-dessus des forces d'un homme. Deux grands projets l'occupèrent : repousser les Vandales et rétablir l'ordre dans la Gaule, troublée par les prétentions des Visigoths. Les Vandales, avec une flotte puissante, ravagèrent les côtes de la Campanie en 458; Majorien les força de se rembarquer, et leur tua beaucoup de monde. Mais le seul moyen de mettre fin aux incursions de ces barbares, c'était d'aller les attaquer au centre de leur puissance, à Carthage. L'empereur songea à cette expédition et en commença les préparatifs. Avec une armée composée en grande partie de barbares, Bastarnes, Suèves, Huns, Alains, Ruges, Burgondes, Goths et Sarmates, il passa les Alpes, en novembre 458. A Lyon, où il s'arrêta, il fut complimenté par Sidoine Apollinaire, qui écrivit son panegyrique. Il se rendit ensuite à Arles, qui était désigné pour le rendez-vous général des troupes destinées à l'expédition d'Afrique. Pendant qu'elles se réunissaient, il négocia avec Théodoric, roi des Wisigoths, et le décida à renoncer à ses projets sur la Gaule. Au commencement de 460, il passa les Pyrénées avec l'intention de rejoindre sa flotte, rassemblée dans le port de Carthagène. Genséric fit des propositions de paix que Majorien rejeta fièrement. Il eut alors recours à la trahison, et parvint à gagner les chefs de la flotte romaine, ennemis personnels de l'empereur et jaloux de sa fortune. Ceux-ci laissèrent surprendre leur flotte par les Vandales, qui la détruisirent entièrement. Genséric renouvela ses propositions de paix, et Majorien les accepta. L'empereur d'Occident apprit à Arles, où il était revenu, que Ricimer tramait sa perte. Il courut en Italie pour prévenir le complot; mais à Tortone il se trouva à l'improviste entouré des partisans de Ricimer, et fut forcé d'abdiquer pour sauver sa vie, le 2 août 461. Il mourut cinq jours après, de dysenterie, suivant l'opinion commune. Au rapport d'Idace il fut tué par l'ordre de Ricimer, qui le remplaça par Sévère. Dans sa louable tentative de restauration du monde romain, Majorien s'attacha particulièrement à la législation administrative. Il mit fin à l'effroyable oppression fiscale des provinces, rendit aux magistrats provinciaux le pouvoir d'asseoir les taxes, et arrêta la destruction des splendides monuments de Rome et des autres villes, destruction que favorisaient les fonctionnaires publics en vendant les matériaux de ces édifices pour des constructions nouvelles. Il fit encore d'autres sages

règlements, qui sont contenus dans le *Code Théodosien*.

Sidoine Apollinaire, *Panegyricus Majoriani*. — Procope, *Vand.*, I, 7, 3. — Grégoire de Tours, II, 7. — Priscus, dans les *Excerpt. Legat.*, p. 42. — Evagrius, *Hist. Eccl.*, II, 7. — Idace, *Chron.* — Marcellin, *Chron.* — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. VI. — Hengel, *Specimen historico-literarium de Majoriano*; Leyde, 1833, in-8°.

**MAJORIS** ou **LE MAIRE** (*Jean*), précepteur de Louis XI, né vers 1400, mort le 9 février 1465. Les documents du quinzième siècle font souvent mention de Jean Le Maire; mais ces détails se résument à un petit nombre de faits historiques ou biographiques. Le document le plus ancien qui le concerne, à notre connaissance, nous montre Majoris en fonction, le 27 mars 1435, auprès de son jeune pupille, comme confesseur et maître d'école de Louis, dauphin. Ce prince était alors âgé de douze ans. A l'époque de la praguerie, en 1440, Charles VII, après avoir mis fin à cette révolte, punit son fils, qui en avait été le chef. Il changea tous les officiers ou serviteurs attachés au jeune dauphin, à l'exception de son confesseur, Majoris, et de son cuisinier. En 1455, Charles, duc de Berry, deuxième fils du roi, commença son instruction littéraire. Majoris, au mois de mai de la même année, céda, moyennant cent livres tournois, à la reine, six volumes ou livres de classe manuscrits et richement enluminés dans lesquels le dauphin Louis avait appris à lire. Ces petits livres furent remis au précepteur du prince Charles, qui à son tour s'en servit pour son instruction. Majoris fut honoré comme un honnête maître d'école, et jouit de l'amitié de Gérard Machet. Plusieurs lettres de ce dernier sont adressées, sur le ton de l'intimité, au précepteur de Louis XI. Majoris était chanoine de Notre-Dame de Paris et de Saint-Martin de Tours. Il occupa longtemps dans cette collégiale la dignité de chantre ou préposé à la maîtrise, ainsi qu'aux écoles de sa juridiction. Il fut inhumé à l'église de Marmoutiers, qu'il avait enrichie de ses libéralités. A. V.—V.

*Direction générale des archives.* — Bibliothèque impériale de Paris (manuscrits). — Launoy, *Hist. du Collège de Navarre*. — Du Peyrat, *Antiquitez de la chapelle et oratoire du roy*; 1645, in-fol., p. 328. — Grégoire, *Hist. des Confesseurs des Rois*, etc., 1824, in-8°, p. 281. — Vailet de Virville, *Hist. de l'Instruction publique*, 1849, in-4°, p. 206, etc.

**MAJUS** (*Henri*), naturaliste et philosophe allemand, né à Cassel, le 7 février 1632, mort le 31 décembre 1696. Professeur depuis 1665 à Rinteln et à Marbourg, il a publié une soixantaine d'ouvrages et de dissertations, parmi lesquels nous citerons : *De Somnambulatione*; Groningue, 1657, in-4°; — *De Magia naturali*; Marbourg, 1670, in-4°; — *De Fulmine*; ibid., 1673, in-4°; — *De Tonitru*, ibid., 1673, in-4°; — *De Monstris*; ibid., 1674, in-4°; — *De optimis edulibus, pane et caseo*; ibid., 1679, in-4°; — *Physiologia Medica novo-antiqua*; Rinteln, 1695, in-4°. O.

Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte*, t. VIII. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**MAJUS** (*Jean Burcard*), historien allemand, né à Pfortzheim, le 4 février 1652, mort le 6 novembre 1726. Il fut nommé professeur d'éloquence à Durlach et conservateur de la bibliothèque du margrave Frédéric. Lors de l'occupation de Durlach par les armées de Louis XIV, il gagna les bonnes grâces du général français en lui expliquant le sujet d'une pierre gravée, ce qui lui valut de sauver sa bibliothèque du pillage. En 1692 il fut appelé à enseigner à Kiel l'histoire et l'éloquence en remplacement de Morhof. On a de lui : *De Rebus Badensibus*; Wittemberg, 1678 et 1692, in-4°; — *De scribenda Historia universalis hujus seculi*; Kiel, 1693, in-4°; — *De augustæ Domus Austriacæ Fatis*; Kiel, 1711 et 1720, in-4°; — *Gründliche Anleitung zur Staatskunst* (Manuel de Politique); Kiel, 1710, in-8° : il n'a paru que ce premier volume, contenant une bibliographie raisonnée sur la matière. O.

Moller, *Cimbria Literata*, t. II, p. 521. — *Biblioth. Lubecensis*, t. V, p. 193. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**MAJUS** (*Jean-Henri*), orientaliste allemand, frère du précédent, né à Pfortzheim, le 5 février 1653, mort le 3 septembre 1719. Professeur à Giessen depuis 1688, il a publié, entre autres : *De Lustrationibus et Purificationibus Hebræorum*; Giessen, 1692, in-4°; — *De salis Usu symbolico apud sacros et profanos auctores*; Giessen, 1692, in-4°; — *Economia temporum Veteris Testamenti*; Francfort, 1706 et 1712, in-4°; — *Specimen Philosophiæ Mosaicæ*; Giessen, 1707, in-4°; — *Examen Historiæ criticæ Novi Testamenti a R. Simone vulgatæ*; Giessen, 1694, Francfort, 1699, et 1708, in-4°; — *Economia temporum Novi Testamenti*; Giessen, 1708; Francfort, 1721, in-4°; — *Theologia prophetica*; Francfort, 1709, in-4°. Ses dissertations ont été recueillies en grande partie en deux volumes, in-4°, ayant pour titre : *Selectiores Exercitationes philologicæ et exegeticæ*; Francfort, 1711.

Son fils MAJUS (*Jean-Henri*), né à Durlach, le 11 mars 1688, mort le 13 juin 1732, depuis 1079 professeur des langues orientales à Giessen, a publié, entre autres : *De Auspicis anni civilis Hebræorum ejusque Solemnitatibus*; Giessen, 1707, in-4°; — *Specimen Lingux Punicæ in hodierna Melitensium superstitione*; Marbourg, 1718, in-8°; reproduit dans le *Thesaurus Siciliæ* de Grævius, t. XV; — *De Pleonasmis lingux græcæ in Novo Testamento occurrentibus*; Marbourg, 1728, in-4°; — *De Aris et Altaribus veterum*; 1732, in-4°. La partie de la *Bibliotheca Uffenbachiana* qui concerne les manuscrits grecs, hébreux et rabbiniques a été rédigée par Majus; beaucoup de lettres de lui se trouvent dans le *Commercium epistolarium Uffenbachii*. O.

J. Cas. Hertius, *Panegyricus in J. H. Magi obitum*; — Nicéron, *Mémoires*. — Strieder, *Hessische Gelehrten Geschichte*, t. VIII. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*, t. XXIX.

**MAKELYDE (Louis)**, théologien belge, né le 27 janvier 1564, à Poperinghe (Flandre occidentale), mort le 17 août 1630, à Delft. Admis en 1586 dans la Compagnie de Jésus, il fut recteur des collèges de Bergues-Saint-Winocx et d'Ypres, prêcha ensuite à Gand et à Anvers, et fut attaché pendant dix-neuf ans à la mission de Hollande. Il avait « un talent singulier pour catéchiser et pour inspirer la piété à des gens de toutes conditions »; il écrivit en flamand plusieurs ouvrages, entre autres : *Paradis de pratiques spirituelles*; Anvers, 1617, in-16 : c'est l'édition la plus complète d'un livre augmenté à diverses reprises; — *Catéchisme de l'archevêché de Malines, distribué en XLIX leçons*. On en connaissait près de cent éditions en 1642; la première peut être placée entre 1607 et 1610. Ce catéchisme, le seul autorisé dans les diocèses flamands et traduit en français, était fait avec beaucoup de soin et de discernement; ayant été altéré par des publications trop fréquentes, deux prélats le firent réimprimer, en 1744 et en 1760, d'après le texte de l'édition de 1623, la plus ancienne connue; — *Histoire des chrétiens martyrisés au Japon* en 1604; Anvers, 1609, in-12; — *Trésor de la doctrine chrétienne*; Anvers, 1610, in-12; 6<sup>e</sup> édition, *ibid.*, 1684, in-12; — *La Montagne des Délices spirituelles*; Anvers, 1618, in-16; — *Le Négoce céleste des âmes dévotes*; Anvers, 1625, in-16; etc.

K.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*, 521. — Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu*, 313. — Southwell, *Scriptores Soc. Jesu*, 568. — Diercxens, *Antverpia Christo nascens et crescens*; IV, 197-198 et 339-344. — Paquot, *Mém.*, V, 26-31.

**MAKKARY (Ahmed al)**, fils de Mohammed, écrivain arabe, né à Tlemsen, en 1585, mort en décembre 1631, au Caire. Il appartenait à une famille qui, issue de la célèbre tribu des Coréyschites de La Mecque, s'était établie à Makkara, village des environs de Tlemsen, lors de l'invasion de l'Afrique par les Arabes, et s'y était enrichie en faisant le commerce avec les pays du Niger et du Sénégal, dont elle rapportait les produits à ses entrepôts de Tlemsen et de Siôjilmessa. Makkary passa les premières années de sa vie sous la surveillance de son oncle Abou-Othman-Said-Ibn-Ahmed, mufi de Tlemsen, qui, auteur de plusieurs ouvrages, inspira à son neveu le goût des lettres. En 1601 il se rendit à Fez, ville qui était alors le siège de la plus célèbre académie du Maghreb. Après y avoir vécu dans le commerce des lettrés pendant dix-huit ans, il fit en 1619 le pèlerinage des villes saintes de La Mecque et Médine. Ayant accompli ce devoir pieux, il s'établit en 1620 au Caire, où il se maria. Jusqu'en 1628 il n'interrompit son séjour dans la capitale de l'Égypte que pour faire des pèlerinages réguliers par an, soit à Médine, soit à La Mecque, ou à Jérusalem.

En mars 1628 il alla à Damas, où il fut hospitalièrement reçu par Ahmed-Ibn-Chahin as Chahini, un des notables de la ville, et protecteur éclairé des lettres, qui lui inspira l'idée de son principal ouvrage, savoir l'histoire politique et littéraire des Arabes d'Espagne. Après avoir tenu des conférences publiques dans la grande mosquée de Damas sur le livre intitulé *Sahih*, de Bokhari, célèbre docteur du rit malékite, conférences dont le succès brillant lui valut les titres de *Hafedh al Maghrebi* (docteur de l'Ouest) et de *Chéhab ed Din* (étoile brillante de la religion), Makkary retourna au Caire. Un second voyage qu'il fit à Damas, en 1630, lui ayant donné l'idée de se fixer entièrement dans cette ville, Makkary, de retour au Caire, et après avoir divorcé avec sa femme, allait mettre son projet à exécution, lorsqu'il mourut subitement, d'un accès de fièvre cérébrale.

On a de lui divers ouvrages de théologie et d'histoire. Les premiers, que le bibliographe Hadji-Chalfa, si exact d'ailleurs, n'a pas même indiqués tous, semblent être perdus. En voici les titres : *Moyens de dissiper les obscurités de la religion, ou devoirs d'un musulman orthodoxe*; — *Le Maigre et le Gras, l'Homme à l'habit râpé et l'Élégant*; — *Perles précieuses sur les noms d'Allah, notre guide et notre appui, et notes marginales pour un commentaire du Coran*; — *Grappes de raisin symétriquement arrangées, ou précis d'histoire sainte*; — *Nouveaux Documents pour compléter le petit commentaire du Coran*; — *Le Commencement et la Croissance*, ouvrage écrit entièrement en prose poétique un en vers; — *Épître sur le point final, avec cinq marques, etc.*; — *La Victorie illustre, ou description des pantoufles du prophète*: ce dernier ouvrage devait servir d'introduction à une *Vie du prophète Mahomet*, ouvrage de dévotion plutôt que d'histoire, que Makkary avait projeté sous le titre : *Le Jardin de l'Instruction sur la manière d'invoquer les faveurs divines et sur les saluts à adresser à Dieu, etc.* Quant à ses ouvrages historiques, ils sont bien plus importants; ce sont les suivants : *Odeurs suaves des fleurs de l'histoire de Damas*; — *Jardins des Myrtes odoriférants, ou liste des hommes savants que j'ai rencontrés pendant mon séjour à Fez et à Maroc*; — *Commentaire sur les Prolégomènes historiques d'Ibn-Khaldoun*; — *Le Temps de Nisam, ou dictionnaire biographique des hommes illustres de Tlemsen, contemporains de l'auteur*. Ces ouvrages, restés en manuscrit, ne se trouvent même dans aucune des bibliothèques connues de l'Occident. Il ne nous reste que l'œuvre capitale de Makkary, intitulée : *Nafh al Thylemin Godhn al Andalos al Rathyib, oué dzikr oué zyrihá Liçan ed Dyn Ibn al Kha-thib* (Odeur suave des trois rameaux de l'Andalos, et l'histoire du vizir Liçan ed Din Ibn al

Khatib). Un des ancêtres de Makkary, Mohammed Ibn Mohammed, ayant été le maître du célèbre vizir de Fez et de Grenade (dont notre auteur donne la biographie), l'historien, en agrandissant le cadre de cette esquisse biographique, fut insensiblement amené à décrire toute l'histoire littéraire et politique des Arabes d'Espagne, et surtout celle de Grenade, appelé le *Domas de l'Ouest*, ville dans laquelle ses propres ancêtres et ceux de Liçan et Din avaient rempli des fonctions importantes. Mis à profit par tous les historiens modernes des Arabes d'Espagne : Conde, Cardonne, Dequignes, Murphy, Romey, M. Reinard et l'Allemand Lembke, le manuscrit de cet ouvrage a été enfin livré en totalité à l'impression par MM. Dozy (de Leyde), Krehl (de Leipzig), Wright (d'Oxford) et Dugat (de Paris), qui ont publié le texte arabe à Leyde, en 4 vol. petit in-4°, 1855-1858, sous le titre *Analectes de l'histoire littéraire et politique des Arabes d'Espagne*. Un extrait de cet ouvrage avait été fait par M. Pascual de Gayangos, ancien professeur à l'Athenæum de Madrid; Londres, 1840 et 1842, 2 vol. in-4° sous le titre: *History of the Mohammedan Empire in Spain*. M. Gayangos a analysé une vingtaine d'autres ouvrages arabes sur le même sujet, et a ajouté le résultat de ce travail à la fin de sa traduction sous la forme de notes et appendices. Il en résulte souvent des données historiques tout opposées à celles du texte de Makkary, sans que M. Gayangos mette en évidence cette contradiction. Mais malgré ce défaut et malgré des fautes de traduction, le mérite incontestable de cet abrégé a éveillé dans les éditeurs du texte arabe complet l'idée de le faire suivre d'une traduction. M. Dozy en a déjà tiré le fonds d'un livre à part, intitulé : *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne au moyen âge*, t. I; Leyde, 1849, in-8°. M. Dugat se propose d'en faire d'autres extraits. Des abrégés arabes ont été faits au dix-huitième siècle par Sidi Ahmed Ibn-Amic, d'Alger, en 1752, et par Abou-Abderrahman Yousouf, en 1771. On a attribué à Makkary un ouvrage semblable, mais qui est de son neveu, nommé également Ahmed. Il est intitulé : *Azhar Atryady Fy Akhbar cadi Eyadh*, Epanouissement des fleurs des jardins à l'occasion de la Biographie du cadi Eyadh. La biographie de ce cadi de Ceuta, qui avait illustré les villes de Grenade et de Maroc, et qui mourut en 1146, sert également de cadre à des esquisses de l'histoire littéraire et politique de l'Afrique et de l'Espagne, dans lesquelles Ahmed fit entrer la substance d'une histoire de Ceuta écrite par Eyadh. Cet ouvrage se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le numéro 1377.

## RUMELIN.

Hadji-Chalfa, *Lexicon Bibliographicum*, etc. — Pascual Gayangos, *History of the Mohammedan Empire*

*in Spain*. — *Invasions des Sarrasins en France*, par M. Reinard, etc.

MAKO (Paul), mathématicien hongrois, né à Jáz-Apath, en 1723, mort le 19 août 1793. Entré à l'âge de vingt-huit ans dans l'ordre des Jésuites, il enseigna la logique et la métaphysique à Tyrnan, et plus tard la physique et les mathématiques au *Theresianum* à Vienne. Il devint doyen de la faculté de Philosophie à Pesth, et chanoine de la cathédrale de Vaitzen. On a de lui : *Compendiaria Physicæ Institutio*; Vienne, 1762-1763, 2 parties in-8°; et 1766, in-8°; — *De Figura Telluris*; Olmütz, 1767, in-4°; — *Calculi differentialis et integralis Institutio*; Vienne, 1768, in-4°; — *De arithmetis et geometricis æquationum Resolutionibus*; Vienne, 1770, in-4°; — *De Natura et Remedii fulminum*; Goritz, 1773, in-8°; — *Physikalisches Abhandlung vom Nordlicht* (Dissertation physique sur l'Aurore boréale); Vienne, 1773, in-8°; — *Elementa Mathematicos puræ*; Bude, 1778, in-8°; — *Elementa Geometricæ puræ*; Bude, 1778, in-8°. O.

Lucas, *Gelehrtes Oesterreich*, t. I. — Schlichtegroll, *Nekrolog* (1793, t. 1). — Horanyi, *Memorie Hungarorum*. — Meusel, *Lexikon*, t. VIII.

MAKRIZI (Ahmed al), célèbre écrivain arabe, né vers 1360, au Caire, où il est mort, en 1442. Le mot de *Makrizi*, qui sert à le désigner, n'est qu'un titre dérivé de Makriz, bourg aux environs de Baalbek, en Syrie, d'où la famille de cet écrivain tirait son origine. Aussi les Arabes écrivent ce titre avec l'article, et disent *Al Makrizi*. Le véritable nom de cet auteur, c'est-à-dire le nom qu'il reçut, soit à sa naissance, soit à sa circoncision, était *Ahmed*; son père se nommait Ali; pour lui, il adopta, lorsqu'il obtint ses grades universitaires, le titre de *Tahied Din* (celui dont la religion est pure). Makrizi se livra de bonne heure aux études qui ont plus tard fait sa gloire. Il apprit successivement la jurisprudence, qui pour les musulmans est ce que sont pour nous le droit canon et le droit civil, les traditions religieuses et historiques, en un mot tout ce qui s'enseignait alors au Caire, y compris l'astrologie et les sciences occultes. Au nombre des personnes dont il rechercha les leçons était Ibn-Khaldoun (*voy. ce nom*), dont il tira l'horoscope et à qui, disent ses biographes, il prédit une partie de ce qui lui arriva. Il fut d'abord employé dans les bureaux de la chancellerie, où il était chargé de copier les lettres émanées du sultan. Il fut ensuite revêtu à plusieurs reprises des fonctions de *moh-tasib*, qui consistaient à surveiller le poids et la valeur des objets vendus dans les marchés. Il remplisit également les fonctions de *khatyb* dans la mosquée d'Amrou et celles d'imam dans la mosquée de Hakem, d'inspecteur et de lecteur de traditions dans un collège. De plus, il fut envoyé à Damas, où on lui confia l'administration de certaines fondations pieuses, notamment de l'hôpital; il y exerça aussi le haut enseignement



dans divers colléges; on lui offrit même la charge de cadi de Damas, mais il la refusa. Il s'en retourna au Caire, pour vivre dans la retraite, et mourut dans cette capitale au commencement de l'année 1442. Voici le portrait que fait de notre auteur l'historien Aboul-Mahassen, qui avoit étudié sous lui : « Makrizi étoit un imam d'une érudition vaste et variée; il a écrit immensément de sa propre main; il a fait des extraits choisis et a recueilli des choses utiles et intéressantes. Il a joui de son vivant et après sa mort d'une grande réputation dans la connaissance de l'histoire et dans d'autres sciences, en sorte que son nom est comme passé en proverbe. »

Makrizi est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages; on en peut voir la liste dans le premier volume de la *Chrestomathie Arabe* de M. Silvestre de Sacy. La plupart de ces ouvrages sont relatifs à la géographie et à l'histoire de l'Égypte sous la domination musulmane; il n'y régné pas toujours une critique judicieuse, mais on y trouve un grand nombre de passages d'écrivains qui ne nous sont point parvenus, et c'est là surtout qu'ont été puisés les renseignements qui depuis l'expédition française ont jeté tant de jour sur l'état moderne de l'antique monarchie des Pharaons. Voici l'indication des principaux ouvrages de Makrizi : 1° *Ketab almevaïdh oual-itibâr fi dzikr atkhithath oual-atsar*, ou Livre des avertissements et des sujets de réflexion, relativement aux anciennes divisions territoriales et des monuments de l'antiquité. C'est une description topographique et historique du Caire et du reste de l'Égypte, en plusieurs volumes. M. Silvestre de Sacy en a inséré quelques fragments, texte arabe, traduction française et notes, dans sa *Chrestomathie Arabe*. Il a été publié récemment une édition de l'ouvrage entier au Caire, deux volumes in-folio; — 2° *Ketab alsoulouk fi marifatil doual almoulouk*, ou Introduction à la connaissance des dynasties des princes; c'est une histoire de l'Égypte, procédant année par année, depuis l'avènement du grand Saladin, dans la dernière moitié du douzième siècle, jusqu'au temps où écrivait l'auteur. Cet ouvrage, qui se compose également de plusieurs volumes, est moins répandu que le premier; mais on le trouve à la Bibliothèque impériale de Paris. L'auteur de cet article en a extrait la partie qui se rapporte aux guerres des croisades, et l'a insérée dans ses *Extraits des historiens arabes des guerres des croisades*; Paris, 1829. De son côté M. Quatremère a publié la partie qui commence à l'avènement des sultans mamelouks, au milieu du treizième siècle et qui finit à l'année 1309; cette publication s'est faite à Paris aux frais du comité de traduction de Londres : le titre est *Histoire des Sultans mamelouks de l'Égypte, traduite en français et accompagnée de notes philologiques, historiques et*

*géographiques*, deux volumes in-4°, 1837-1846. Ces volumes, du reste, renferment divers passages qui déjà avoient été publiés par l'auteur de cet article. Makrizi avoit composé de plus une histoire de l'Égypte, depuis la conquête arabe, sous le khalife Omar jusqu'à l'arrivée des khalifes fatimides; elle étoit suivie d'une histoire particulière des khalifes fatimides jusqu'à Saladin. Ces deux ouvrages qui réunis au premier auroient formé une chaîne non interrompue depuis l'invasion musulmane jusqu'au quinzième siècle, ne nous sont point parvenus. Makrizi avoit également entrepris une histoire de tous les personnages considérables qui ont séjourné ou du moins ont passé en Égypte : elle devoit former 80 volumes, mais elle n'a probablement pas été achevée; la Bibliothèque impériale en possède un volume de la main même de l'auteur; elle possède de plus un recueil de petits traités de Makrizi. Parmi ces écrits nous signalerons : 1° un traité des monnaies musulmanes; 2° un traité des poids et mesures des musulmans; ces deux traités ont été publiés en arabe et en latin par Olaus Tychsen, ensuite en français, d'une manière plus exacte, par M. Silvestre de Sacy, dans le *Magasin Encyclopédique*; 3° un traité des principautés que les musulmans ont formées au milieu des provinces chrétiennes de l'Abysinie. Ce traité, publié en arabe et en latin, par Rijnck, Leyde, 1790, in-4°, fut composé à La Mecque, en 1436, dans un des pèlerinages de Makrizi à la Kaaba; l'auteur fit usage des renseignements que lui fournirent les pèlerins musulmans des côtes occidentales de la mer Rouge et du Zanguebar.

REINAUD.

*Chrestomathie Arabe. — Extraits des historiens arabes des guerres des Croisades, page XXXIV. — Histoire des Sultans mamelouks, préface.*

**MALACARNE** (*Michele-Vincenzo-Maria*), chirurgien italien, né le 28 septembre 1744, à Saluces, mort le 4 septembre 1816, à Padoue. Fils d'un chirurgien militaire, il fut élevé au collège de Saluces, où son goût très-vif pour la poésie le porta à traduire le poème des *Saisons* de Saint-Lambert et à écrire un grand nombre de pièces fugitives. A seize ans il alla étudier la chirurgie à Turin, et rencontra dans le professeur Bertrandi un protecteur plein de bienveillance. Dès qu'il eut été reçu agrégé, il devint répétiteur d'anatomie et de chirurgie en 1769, et en 1775 professeur de chirurgie à Acqui. Rappelé en 1783 à Turin en qualité de chirurgien major de la citadelle et des prisons, il accepta la première chaire vacante à l'université de Pavie, et y professa de 1789 à 1794, époque où il passa à Padoue. Vicq d'Azyr, Hallé et Scemmering faisoient un grand cas de l'érudition et des travaux de Malacarne. Celui-ci en effet est un des premiers qui, marchant sur les traces des savants français, ait mis l'anatomie comparée en honneur; dès 1764 il étoit entré dans cette voie en étendant à des reptiles et à des quadru-

pèdes les observations qu'il avait faites sur l'anatomie de quelques oiseaux. Ses principaux ouvrages sont : *Tavola anatomica esperimente il cuore umano*; Turin, 1772, in-fol. fig.; — *Nuova Esposizione della vera Struttura del Cervelletto umano*; Turin, 1776, in-12; — *Trattato delle Regie Terme Acquesi*; Turin, 1778, in-8°; — *Encefalotomia nuova universale*; Turin, 1780, in-12; — *Delle Osservazioni in Chirurgia*; Turin, 1784, 2 vol. in-8°; — *Esposizione anatomica delle parti relative all'Encefalo degli uccelli*, cinq traités dans les *Memorie* de la Société Italienne, 1782-1792; — *Osservazioni anatomiche e patologiche su gli organi uropoietici*; ibid., 1786; — *Delle Opere de' Medici e de' Chirurghi che fiorirono prima del secolo XVI negli Stati della Casa di Savoia*; Turin, 1786-1789, 2 vol. in-4°; — *Corrispondenza letteraria di col Carlo Bonnet*; Pavie, 1790, in-8°; — *La Esplorazione proposta come fondamento dell'Arte Ostetricia*; Milan, 1791, in-8°; — *Nervo-encefalotomia*; Pavie, 1791, in-8°; — *Prime Linee della Chirurgia*; Venise, 1794, in-8°; — *Ricordi di Anatomia traumatica*; Venise, 1794, gr. in-4°; — *Encefalotomia di alcuni Quadrupedi*; Mantoue, 1795, in-4°; — *Delle Operazioni chirurgiche spettanti alla riduzione ricordi*; Bassano, 1796, in-8°; — *Della Esistenza e della Influenza de' Sistemi nella economia animale*; Pavie, 1798, in-8°; — *Ricordi della Anatomia Chirurgica*; Padoue, 1801-1802, 3 vol. in-8°; — *Dialoghetti per le levatrici idiote*; Padoue, 1808, in-8°; — beaucoup de dissertations insérées dans les *Mémoires* de la Société Italienne. P.

A. Lombardi, dans la *Biografia degli Italiani illustri*, IV, 192-204. — *Revue Encyclop.*, IV.

**MALACHIE** ou **MALACHIAS**, le dernier des petits prophètes hébreux, né dans la tribu de Zabulon, probablement à Sopha, vivait vers l'an 450 avant J.-C. Il dut son nom, qui signifie *ange*, à sa beauté. Il vivait vraisemblablement au temps de Néhémie, et l'aïda dans sa mission. On a de lui six prophéties, d'un style vif, animé, concis et énergique. Il peint les abus et les désordres qui se sont introduits dans le culte, menace les pécheurs de toute la colère de Dieu et prédit la venue du Messie, ainsi que de son précurseur Élie, prédiction appliquée au Christ par saint Luc et saint Jean-Baptiste. Malachie dit aux Hébreux : « N'avons-nous pas tous un même père ? Pourquoi donc traiter son frère avec mépris ? » Pour relever la condition de la femme il ajoute : « Dieu vous fit un, et l'esprit de Dieu l'anime comme vous. » Les prophéties de Malachie sont les dernières de l'Ancien-Testament. J. V.

Malachie, *Prophéties*. — Néhémie, *Proph.*, XIII, 23; X, 38; I, 8, 11, 13; II, 8. — Eusèbe, *Chron.* — Augustin, *De Civit.*, XVIII, 36. — S. Cyrille, 1<sup>er</sup> *Malach.* — Sixte de Siègne, *Biblioth.* — Bellarmin, *De Script. eccles.* — S. Épiphane, *De Vita Prophet.* — Saint Jérôme, *Præfat. comment. in Malachiam.*

**MALACHIE** (Saint), prélat irlandais, né en

1094, à Armagh, mort le 2 novembre 1148, à Clairvaux. Il quitta la maison de son père pour se mettre sous la conduite d'un saint ermite, nommé Imar, fut ordonné prêtre à vingt-cinq ans, et s'appliqua à la prédication. Après être resté quelque temps auprès de Malch, évêque de Momonie, il fut appelé dans sa province et pourvu par son oncle de l'abbaye de Benchor, qu'il réforma. Élu ensuite évêque de Conner, siège qu'on venait de restaurer, il travailla utilement à la propagation du christianisme. En 1127 il fut transféré à Armagh en qualité d'archevêque; mais il ne put administrer le diocèse que trois ans plus tard, après la mort de Maurice, qui s'en était emparé. Il se démit de ses fonctions en 1135, résida tour à tour à Conner et à Down, fit un voyage à Rome, et parcourut l'Écosse et l'Irlande en faisant beaucoup de miracles. En 1148 il était revenu à Clairvaux pour s'y rencontrer avec le pape Eugène III, et y mourut entre les bras de saint Bernard, son ami particulier. Malachie est le premier saint qui ait été canonisé dans les formes solennelles. Sa fête est célébrée par l'Église latine le 3 novembre. Il répétait souvent ce distique, et le donnait comme une bonne ligne de conduite :

Sperner mundum, sperner sese, sperner nullum,  
Sperner sese, sperni : quatuor hæc bona sunt.

On a attribué à saint Malachie une prophétie touchant les papes depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde. C'est un ouvrage fabriqué pendant le concile de 1590 par les partisans du cardinal Simoncelli, et dont aucun auteur n'avait parlé avant un religieux bénédictin, Arnould de Wyon (voy. ce nom). En effet ni saint Bernard, qui a laissé la vie de son ami, ni les hagiographes qui ont écrit jusqu'à la fin du seizième siècle, ni les compilateurs d'annales ecclésiastiques, n'ont fait mention de cette prophétie. Au reste on a signalé dans ces prédictions, qui ont produit un certain éclat, beaucoup d'erreurs et d'anachronismes; huit antipapes y sont mêlés avec les papes légitimes, et deux papes seulement y sont déclarés schismatiques. Quant à l'explication des termes de la prophétie, Arnould de Wyon la rapporte à Ciaconius, religieux de Saint-Dominique, qui vivait vers l'an 1595; mais on a fait observer que ce même Ciaconius ne parle de cette interprétation dans aucun endroit de ses ouvrages imprimés ou manuscrits. Elle se trouve *in extenso* dans le *Dictionnaire* de Moréri (édit. 1759, tom. VII, pp. 117-121). L'explication de ces prédictions se tire du pays des papes, de leur nom, de leurs armes, du titre de leur cardinalat, de la condition de leur naissance, de leur profession ou emploi, et de tant d'autres circonstances, qu'il est impossible de n'y pas reconnaître quelque allusion ou forcée ou vraisemblable. K.

Saint Bernard, *Vita Malachiaz.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.*, VII. — Menestrier (Le P.), *Refutation des Prophéties attribuées à saint Malachie*; Paris, 1689, in-4°.

— *De Vita et rebus gestis*

*sancti Malachia.* — Ware, *De Hiberniæ Scriptoribus.* — Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ latininitatis.* V. — D.-G. Moller, *Dissertatio de Malachia, propheta pontificio*; Altdorf, 1706, in-4°.

**MALACHOWSKI** (*Stanislas-Nalencz*), homme politique polonais, né le 24 août 1735, mort à Varsovie, le 29 décembre 1809. Fils de Jean Malachowski, grand-chancelier de la couronne, il fut élu, en 1764, nonce aux diètes de Pologne. En 1771 il devint grand-notaire, et reçut du roi Stanislas-Auguste le titre de référendaire de la couronne. En 1788, il fut nommé maréchal de la diète. Il s'opposa au parti moscovite, et signa en 1790 un traité d'alliance avec le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II. La constitution du 3 mai 1791 ayant reconnu aux habitants des villes le droit d'arriver aux fonctions publiques, Malachowski, pour donner plus de considération à la bourgeoisie, se fit recevoir bourgeois de Varsovie. Il ne put empêcher la confédération de Targowitza en 1792. Membre du grand conseil du gouvernement, chargé de rédiger la réponse à la note menaçante de Catherine II, il osa seul, avec Sapiéha, signer cet acte, qui devait être un titre de proscription. La guerre ayant éclaté, il fit des dons patriotiques considérables, et pendant la campagne il engagea vainement le roi de Pologne à se rendre à l'armée et à combattre sérieusement les Russes. Le roi finit par adhérer à la confédération de Targowitza, et donna l'ordre de la retraite à l'armée. Malachowski et Sapiéha n'osèrent pas convoquer la diète, comme ils en avaient le droit, dans la crainte d'amener la guerre civile. Malachowski se retira en Italie à la fin de 1792. Il y resta jusqu'à l'époque de la guerre de l'indépendance en 1794, sous la direction du général Kosciuszko. Quatre ans plus tard, les Polonais exilés ayant voulu former une assemblée à Milan pour délibérer sur les affaires de leur pays adressèrent une lettre de convocation à Malachowski. Cette lettre fut interceptée; il fut arrêté en Gallicie, sur la réquisition de l'Autriche, en 1799, détenu pendant un an à Cracovie, et condamné à payer une somme de 60,000 fr. Rendu à la liberté après le traité de Campo-Formio, il se retira dans ses terres. Le 14 janvier 1807, il accepta la place de président du gouvernement provisoire, et plus tard celle de président du sénat polonais, à laquelle le roi de Saxe, Frédéric-Auguste, l'éleva en sa qualité de grand-duc de Varsovie. Il mourut dans cette haute position. Boufflers fit pour lui ces quatre vers, adressés aux Polonais :

A ce vrai citoyen sachez vous conformer,  
Et retenez de lui, nation généreuse,  
Que moins une mère est heureuse,  
Plus ses enfants doivent l'aimer.

Son frère, *Hyacinthe* MALACHOWSKI, professait des principes diamétralement opposés. En 1764, après avoir occupé la place de maréchal de la diète du couronnement, il notifia l'avènement du nouveau roi à la cour de Russie, comme envoyé extraordinaire. Nommé membre du con-

seil permanent en 1775, il remplit la charge de chancelier en 1780. Le roi lui ayant révélé sous le secret le jour de la proclamation de la nouvelle constitution de 1791, il en avertit les partisans de la Russie, qui auraient empêché cette proclamation si le jour n'en avait été devancé. Il resta néanmoins le confident du roi, et le poussa à adhérer à la confédération de Targowitza. Réintégré au pouvoir sous l'influence russe, il se plut à dépouiller le tiers état des droits qui lui avaient été accordés par la dernière diète. En 1793 il se démit de ses fonctions de grand-chancelier, et mourut dans un âge avancé.

Un autre frère des précédents, *Antoine* MALACHOWSKI, palatin de Mazovie, mourut en 1796.

L. L.—T.

Notice Biographique dans la *Revue Encyclopédique*, tom. XIV, p. 538. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — *Biograp. nouv. des Contemp.* — Morozewicz, *Enc. des Gens du Monde.*

**MALACHOWSKI** (*Casimir*), général polonais, né dans le palatinat de Nowogrodek, le 24 février 1765, mort à Chantilly, le 5 janvier 1845. Il entra dans l'armée comme simple canonier. Fait capitaine en 1794, pendant qu'il combattait à côté de Kosciuszko, il obtint quelques jours après le grade de major, et à la bataille de Raclawicz il commandait l'artillerie. Au démembrement de la Pologne, il se réfugia à Vienne, passa en Valachie, prit part à quelques entreprises hardies, qui ne réussirent pas, et vint rejoindre Dombrowski, qui organisait une légion polonaise au service de France, dans laquelle il entra comme major en 1797. Commandant du bataillon des grenadiers en 1798, il fut blessé à la bataille de la Trebbia, et tomba au pouvoir des ennemis, qui le gardèrent vingt-et-un mois. En 1801 il fut incorporé dans la demi-brigade polonaise qui entra dans les cadres de l'armée française, et passa à la Jamaïque, où, en 1803, il fut retenu prisonnier; enfin il put revenir en France par les États-Unis. En 1805 il commanda un bataillon d'une demi-brigade polonaise italienne. En 1806 il retourna en Pologne, et devint colonel du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de ligne du grand-duché de Varsovie. Il prit part aux guerres de 1806 et de 1809, et montra autant de talents que de bravoure dans l'expédition de Russie, en 1812, dans la division de Dombrowski. Le 21 novembre il fut promu chef de brigade. Fait prisonnier à Leipzig, il retourna en Pologne. Le grand-duc Constantin lui donna le commandement de la forteresse de Modlin; en 1818 Malachowski parvint à faire accepter sa démission, et vécut dans la retraite près de cette ville. Lorsque la révolution du 29 novembre 1830 éclata, il offrit ses services au nouveau gouvernement, et se trouvait aux batailles de Bialolenka et de Grochow comme chef de brigade. Après cette dernière affaire, il fut nommé commandant des fortifications de Praga, et le lendemain Skrzynecki lui confia le commandement de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie. Malachowski contribua au succès de Dembe; il se signala encore à Os-

trolenka. Il refusa le commandement général enlevé à Skrzynecki, en disant que cette tâche était au-dessus de ses forces. Plus tard cependant il accepta le commandement de l'armée, quand le comte Krukowiecki, nommé président du gouvernement, le désigna pour cet emploi. Lorsqu'on apprit que le général Paskiewitch devait commencer le siège de Varsovie, Malachowski proposa dans un conseil de guerre de rappeler le corps du général Ramorino : Krukowiecki déclara qu'il était trop tard. Mal secondé, mal obéi, trop âgé et manquant de l'énergie nécessaire, Malachowski ne put faire qu'une résistance impuissante et se vit forcé de signer la capitulation de Varsovie. Arrivé à Praga, il expédia un ordre formel au général Ramorino d'opérer sa jonction avec l'armée : Ramorino n'obéit pas. Malachowski donna sa démission à la diète, à Modlin, le 9 septembre 1831, par ces paroles, dignes de l'antiquité : « J'ai signé la capitulation de Varsovie ; les circonstances et les arrangements de Krukowiecki m'y ont forcé. Montrez donc à nos ennemis et à l'univers que l'idée d'une capitulation ne peut et ne doit pas venir à aucun généralissime polonais. Retirez-moi le commandement, punissez le vieillard comme il le mérite, et que cette punition serve d'exemple à ses successeurs. » La diète n'en fit rien. Malachowski se réfugia en France, où il vécut dans la retraite jusqu'à quatre-vingts ans.

L. L.—T.

Sarrut et Saint-Euime, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 2<sup>e</sup> partie, p. 274. — Tanski, dans le *Journal des Débats* du 8 février 1845.

**MALAGAVAZZO** ou **MALAGUZZO** (*Coriolano*), peintre de l'école de Crémone, de la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia la peinture sous Bernardino Campi, et fut l'un des bons élèves de cet illustre maître ; tel il se montre dans une *Madone accompagnée de saint Ignace et saint François* qu'il avait peinte pour l'église Saint-Sylvestre à Crémone, et qui y est conservée aujourd'hui dans la galerie Picenardi-Sommi, et dans une *Annonciation* qui orne l'église collégiale d'Arona-oltro-Pò, au bas de laquelle on lit : *Coriolanus Malagavazzius Cremon. F. MDLXX*. Orlandi, qui lui donne à tort le prénom de *Girolamo*, dit qu'il aida son maître dans plusieurs de ses travaux.

E. B.—N.

Zaist, *Notizie storiche de' Pittori, Scultori ed Architetti Cremonesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**MALAGRIDA** (*Gabriel*), célèbre jésuite italien, né en 1689, à Mercajo (Milanais), brûlé vif à Lisbonne, le 20 septembre 1761. Il passa en Portugal, et y fit profession dans la Société de Jésus. Après avoir exercé la prédication avec talent, il obtint d'aller répandre la foi catholique dans les missions du Maranhon et du Brésil. L'altération de sa santé le fit rappeler en Portugal, où l'austérité de sa vie et un étrange mysticisme le mirent bientôt en grande considération parmi les nobles familles du pays ; c'est

ainsi qu'il devint directeur de la marquise Leonor de Tavora, femme de don Francisco d'Assis, ex-vice-roi des Indes. A cette époque (1750) les Jésuites, par leurs empiétements successifs, tant en Portugal que dans les Indes et en Amérique, s'étaient attiré l'inimitié de don Sebastião-Jozé de Carvalho e Mello, comte d'Oeiras, marquis de Pombal, ministre tout puissant du roi Jozé 1<sup>er</sup>. En 1755, ce monarque, cédant à son conseiller, les expulsa de son palais, et prit pour confesseur le provincial des Franciscains. Il adressa au pape Benoît XIV, le 18 octobre 1757 et 10 février 1758, deux représentations énergiques pour demander que les membres de la Compagnie de Jésus fussent rappelés à la pureté de leur institution primitive. Le souverain pontife, par un bref du 1<sup>er</sup> avril 1758, nomma le cardinal Saldanha réformateur et visiteur général des Jésuites établis dans les États de Sa Majesté très-fidèle, et dès le 15 mai le cardinal déclarait les disciples d'Ignace de Loyola coupables de commerce illicite, et leur ordonnait, sous peine d'excommunication, de remettre sous trois jours, aux agents qu'il désignait, tous les livres et papiers concernant leurs différents trafics dans toutes les parties du monde, avec défense de les continuer à l'avenir. Il fut ordonné en même temps aux particuliers qui avaient des relations avec cette congrégation d'en déclarer la nature et l'étendue, et le 7 juin suivant le cardinal Emmanuel, patriarche de Lisbonne, leur défendit la prédication et la confession. C'était proprement les anéantir.

Le P. Malagrida communiqua son mécontentement à sa pénitente, la marquise de Tavora, qui voyait déjà avec douleur sa belle-fille être la maîtresse du roi Jozé et l'honneur de sa maison souillé. Une conspiration fut ourdie. Malagrida y prit-il une part active ? Nul ne peut l'affirmer : toujours est-il avéré qu'il en connut l'existence et ne dissuada pas les conjurés de leur projet. Le 3 septembre 1758, sur les onze heures et demie du soir, comme le roi, parti d'Alcantara, se rendait dans la chaise de poste de son confident Pedro Teixeira à la Quinta de Cima, où l'attendait la jeune marquise de Tavora, trois coups de feu furent tirés sur la voiture, et Jozé 1<sup>er</sup> eut le bras droit sillonné de l'épaule au coude. On echa cet attentat, afin d'en mieux découvrir les auteurs. Le roi prétexta un accident pour ne pas paraître en public ; mais le 13 décembre il fit arrêter don Jozé de Mascareñas et Lancaster, duc d'Aveiro, oncle de la maîtresse du roi ; le marquis de Tavora, sa femme, leurs deux fils, leur gendre, don Jeronimo d'Ataíde, comte d'Atougua ; le capitaine Braz-José Romêiro ; Antonio Alvarez Ferreira et quelques complices plus obscurs. Le 4 janvier 1759, un tribunal exceptionnel fut constitué sous le nom de *Inconfidencia*. Les prévenus, soumis à la question le 12 janvier, confessèrent presque tous le crime dont ils étaient accusés, et le lendemain onze d'entre eux furent,

suivant leur degré de culpabilité ou le caprice de leurs juges, étranglés, assommés, roués, et brûlés vifs ou morts. Leurs cendres furent ramassées et jetées dans la mer par le bourreau (1). Le 17 un édit confirmatif de leur sentence en défendit à jamais la révision. La junte de l'Inconfidencia ne s'arrêta pas là : par dix articles de son arrêt, elle avait reconnu la participation de plusieurs Jésuites au crime dont elle venait de condamner les principaux coupables. Le provincial, quatre procureurs de la Société de Jésus et d'autres religieux, parmi lesquels Malagrida, furent incarcérés. Le 19 janvier le roi envoya aux évêques de Portugal un mémoire intitulé : *ERROS impios*, où sont rassemblées et réfutées les erreurs qu'on accusait les Jésuites de répandre parmi les peuples. Ils sont peints dans cet écrit comme « des hypocrites dangereux, d'une ambition sans bornes, dont la morale est fort relâchée et à qui tous les moyens sont bons pour acquérir du crédit et des richesses ». Le mois suivant le juge des trahisons fit saisir et vendre leurs biens, et le 3 septembre Jozé I<sup>er</sup> rendit un décret qui prononçait l'expulsion des Jésuites de tous ses États : on les embarqua au nombre d'environ six cents sur des bâtiments nolisés à cet effet, et ils furent déposés sur la terre italique. Trois d'entre eux restèrent seuls détenus, comme impliqués dans la conspiration de 1758 : ce furent les PP. Alexandre, de Mattos, et Malagrida. Ils furent livrés au tribunal du saint-office qui, sous la présidence de l'inquisiteur général, don Jozé de Bragança, frère du roi, les déclara innocents du crime de lèse-majesté, mais retint Malagrida comme fauteur d'hérésie. On argua surtout de deux de ses écrits : *Vie héroïque et admirable de la glorieuse sainte Anne, mère de la sainte Vierge* (en portugais) ; et *De la Vie et de l'Ante-Christ* (en latin). Ces ouvrages décelaient plutôt la folie que l'irréligion ; néanmoins le procès de Malagrida s'instruisit durant trois années. Il ne voulut faire aucune rétractation, et ne sortit des cachots de l'inquisition que pour monter sur le bûcher dans l'auto-da-fé du 20 septembre 1761, où trente-trois personnes figurèrent avec lui (2). On a du P. Malagrida, outre les ouvrages cités, un grand nombre de sermons et trois pièces de théâtre à l'usage des colléges : *La*

*Fidélité de Léontine ; saint Adrien, et Aman*. On prétend que cette dernière pièce contenait des allusions contre le marquis de Pombal et devint la cause de la haine que le *gram marquez* (1) voua à son imprudent auteur. A. DE LACAZE.

*Mémoires de S.-J. de Carvalho e Mello, comte d'Oeyras, marquis de Pombal*, etc. (Lisbonne et Bruxelles, 1784, 4 vol. in-12), p. 639-643. — Desoteux de Lormatin, *Administration de S.-J. de Carvalho de Mello, marquis de Pombal* (Amsterdam, 1787, 4 vol. in-8°). — Châumel de Stella, *Essai sur l'histoire de Portugal*, t. II, p. 41. — Smith, *Mémoires of the marquis of Pombal*, t. I, p. 188-213. — Voltaire, *Precis du Siècle de Louis XV*, chap. XXXVIII. — Ferd. Denis, *Portugal*, dans l'*Univers Pittoresque*, p. 335-338. — Le P. Cordusa, *Il buon Racionio dimostrato in due Scritti, ossia saggi apologetici sul famoso processo e tragico fine del fu P. Gubr. Malagrida* (Venise, 1782 et 1784).

\* **MALAGUTI** (François), chimiste français, d'origine italienne, né à Bologne, le 15 février 1802. Son père était pharmacien. Il fit ses études dans sa ville natale, et y dirigea l'établissement de son père. Réfugié en France à la suite des événements de 1831, il parvint à se faire admettre dans le laboratoire de Gay-Lussac, et fut ensuite attaché à la manufacture de Sèvres comme chimiste. Reçu docteur ès sciences, il obtint, en 1850, à la suite d'un concours, la chaire de chimie à la faculté des sciences de Rennes, dont il est devenu doyen en 1855. On a de lui : *Leçons de Chimie agricole* ; 1848, in-8° ; — *Recherches sur l'association de l'argent aux minéraux métalliques* (avec M. Durocher) ; — *Leçons élémentaires de Chimie* ; 1853, 2 vol. in-12 ; — *Analyse annuelle des Cours de Chimie agricole professés à Rennes* ; 1852 et suiv. in-12. Il a publié des mémoires importants sur les éthers, les amides et les sels métalliques, etc., dans les *Annales de Chimie et de Physique* et dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*. J. V.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, 22 octobre 1858.

**MALAINE** (Joseph-Laurent), peintre français, né le 21 février 1745, à Tournai, mort le 5 mai 1809, à Paris. Il fut nommé en 1787 peintre de fleurs de Louis XVI à la manufacture royale des Gobelins. En 1793 il se réfugia en Alsace, où son talent fut recherché par les principaux manufacturiers de Mulhouse et de Thann, qui l'appliquèrent à l'industrie naissante des toiles et des papiers peints. Il revint à Paris en 1798, et y reprit ses études favorites. Contemporain et émule de van Spaendonck, ses ouvrages ont été

prison, n'était pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans son procès ; voilà pourquoi il fut condamné au feu, sans qu'on l'interrogât seulement sur l'assassinat du roi, parce que ce n'est qu'une faute contre un sénéchal, et que le reste est un crime contre Dieu. Ainsi l'excès du ridicule et de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophète, et ne fut brûlé que pour avoir été fou et non pas pour avoir été paricide. » (*Siècle de Louis XV*, chap. XXXVIII, p. 137, édit. in-8° de 1775, s. l.)

(1) *Grand marquis* ; c'est sous ce nom que les Portugais désignaient Pombal.

(1) *Nouvelle intéressante au sujet de l'attentat*, etc., 1759, 4<sup>e</sup> suite, p. 4 (Biblioth. Sainte-Genève).

(2) Voici en quels termes Voltaire, qu'on ne peut taxer de partialité en faveur des Jésuites, rend compte de la condamnation du P. Malagrida. « Les Dominicains, qui étaient juges du saint-office et assistants du grand-inquisiteur, n'ont jamais aimé les Jésuites ; ils servirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines deterrèrent un petit livre de la *Vie héroïque de sainte Anne, mère de Marie, dictée au révérend père Malagrida par sainte Anne elle-même*. Elle lui avait déclaré que l'innocente Conception lui appartenait comme à sa fille, qu'elle avait parlé et pleuré dans le ventre de sa mère et qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de Malagrida étaient aussi sages ; de plus, il avait fait des prédictions et des miracles, et celui d'éprouver à l'âge de soixante-et-quinze ans des pollutions dans sa

plus d'une fois attribués à ce maître. Les premières familles de l'Alsace possèdent des tableaux de Malaine; l'un de ses plus remarquables, *La Niche*, acheté en 1818 par Georges IV, figure à la galerie nationale de Londres. Ses dernières productions, entre autres *Le Vase bleu* et *Le Vase d'osier*, appartiennent à ses petits-enfants.

*Documents particuliers.*

K.

**MALALA** ou **MALELA** (*Jean*), (Ἰωαννης δ Μαλάλα ou Μαλέλα), chroniqueur byzantin, né à Antioche, vivait probablement dans le sixième siècle après J.-C. Hody le fait vivre dans le neuvième siècle; mais Gibbon le place avec plus de vraisemblance peu après le siècle de Justinien. Son nom est syriaque (*Malalas*), et signifie *l'orateur*. On ne sait rien de sa vie. Il écrivit une volumineuse histoire en chronique du monde, en s'attachant particulièrement aux Grecs, aux Romains et aux Byzantins. Cet ouvrage commençait à la création du monde. Mais le commencement est perdu ainsi que la fin. La partie qui subsiste débute par la mort de Vulcanus et l'avènement de son fils Sol, et se termine brusquement avec l'expédition de Marcien, neveu de Justinien, contre les Cutzines d'Afrique. Cette histoire, pleine d'absurdités surtout en ce qui concerne les temps anciens, a de l'importance pour le règne de Justinien et de ses successeurs immédiats; elle est maigre et écourtée pour les autres empereurs d'Orient et d'Occident, mais offre cependant des faits curieux. Le style en est barbare, excepté quand l'auteur copie d'autres historiens, ce qui arrive souvent. Il a largement mis à contribution la *Chronique Pascale* et Cedrenus. Edmond Chilmead prépara l'édition princeps d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne; mais il mourut avant d'avoir terminé sa tâche, et l'ouvrage fut publié par Hymphrey Hody; Oxford, 1691, in-8°. Chilmead suppléa au commencement, qui était perdu, par la partie correspondante de la *Chronique* de Georges Hamartolus, qu'il supposa copiée dans Malala. Il divisa le tout en dix-huit livres, dont le premier et le commencement du second appartiennent à Hamartolus. La réimpression de l'édition d'Oxford, faite à Venise, 1733, in-fol., est sans valeur; celle de Bonn, 1831, in-8°, a été revue avec soin par M. L. Dindorf. Les éditions d'Oxford et de Bonn contiennent une excellente dissertation de Bentley (*Epistola ad Joannem Millium*) sur Malala et d'autres écrivains contemporains.

Y.

Hody, *Prolegomena* de l'édit. d'Oxford. — Cave, *Historia Litteraria*. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. VII, p. 446, etc. — Hamberger, *Nachrichten von Gelehrten Männern*.

✠ **MALAN** (*César-Henri-Abraham*), chef de secte suisse, né le 8 juillet 1787, à Genève. Consecré en 1810 ministre de l'Évangile, il prit place parmi les pasteurs de l'église de Genève, et s'en sépara en 1823 pour s'affilier à une association mystique de méthodistes, connue sous le sobriquet de *mômiers* (comédiens). Peu de temps

après, il devint le chef de cette secte, et lui donna le nom d'église du témoignage. Il reçut en 1826 le diplôme de docteur de l'université de Glasgow. M. Malan a publié en faveur de ses coréligionnaires un très-grand nombre d'écrits imprimés à Genève, la plupart sans nom d'auteur; il suffira de citer : *Les Chants de Sion*; 1826, in-12; 5<sup>e</sup> édit. augmentée, 1841, avec musique; et *Les Grains de Sénevè*; 1846, 4 vol. in-12.

P. L.

Quénard, *La France Littér.*, XI.

**MALAPERT** (*Charles*), poète et mathématicien belge, né en 1581, à Mons, mort le 5 novembre 1630, à Vittoria, en Catalogne. Admis chez les Jésuites, il enseigna d'abord la philosophie en Lorraine, puis les mathématiques en Pologne et en Flandre. Il était recteur du collège d'Arras lorsque, en 1629, il fut appelé à occuper une chaire à Madrid; mais il mourut avant d'être arrivé dans cette ville. Il s'occupa de poésie, et jouit parmi ses contemporains d'une réputation justifiée par un goût excellent, une latinité toujours pure, des images vives et variées. On a de lui : *Poemata*; Kalisz, 1615, in-4°; plusieurs éditions; — *Sedecias*, tragédie insérée dans les *Selectæ PP. Soc. Jesu tragœdiæ*; Anvers, 1634, tome 1<sup>er</sup>; — *De Ventis lib. II*, poème écrit à l'imitation des *Géorgiques* de Virgile; — *Brevis Institutio Arithmeticæ practicæ*; Douai, 1620, in-12; — *Austriaca Sidera heliocyclia astronomicis hypothesisibus illigata*; Douai, 1633, in-4°; — des commentaires sur la géométrie, etc.

K.

Paquet, *Mémoires*, II. — Alegambe, *Script. Soc. Jesu*.

**MALARME** (*Charlotte de BOURNON*), femme auteur française, née le 14 février 1753, à Metz, morte vers 1830. Elle était sœur du comte de Bournon (*voy. ce nom*), minéralogiste distingué, mort en 1825, et épousa, avant la révolution, Jean-Étienne Malarme. Elle entra de bonne heure dans la carrière des lettres, et fut, dit-on, enfermée à la Bastille en 1782, pour avoir écrit en commun avec Cahaise un libelle intitulé : *Le Fripon parvenu, ou l'histoire du sieur Delzenne*. Choissant dès lors des sujets plus convenables à son sexe, elle adopta le genre romanesque, et s'y montra d'une fécondité et d'une abondance d'imagination peu communes. Pendant la révolution, un fait, qui ne saurait être passé sous silence, influa sur l'esprit de cette dame, et lui donna peut-être ce penchant à la mélancolie qui distingue ses productions ultérieures. « Lors des journées de septembre 1792, raconte M. Bégin, elle écrivait dans un appartement du premier étage de la maison qu'elle habitait, lorsqu'une grande rumeur qui se fit entendre dans la rue l'appela à sa fenêtre. Qu'on juge de son émotion quand elle vit sa tête presque en contact avec celle de la princesse de Lamballe, plantée au bout d'une pique et promenée dans Paris ! A cet horrible aspect, M<sup>me</sup> de Bournon tomba dans des convulsions suivies

d'une hémorragie qui se fit jour par ses mamelles. Cet accident, qui contribua à l'affaiblissement précoce de sa santé, se renouvela pendant longtemps à chaque émotion violente qu'elle éprouvait. » Elle émigra en Suisse avec sa famille, et revint à Paris sous le Directoire. Elle avait perdu sa fortune, et le travail littéraire, qui n'était pour elle qu'un délassement, devint jusqu'à ses derniers jours un moyen d'existence. Les nombreux romans de Mme de Bournon-Malarme, la plupart traduits ou imités de l'anglais, ont eu plusieurs éditions et la firent admettre à l'Académie des Arcades de Rome; quelques-uns ont été, sous l'empire, édités par le fils de l'auteur. Nous citerons : *Lettres de milady Lindsey, ou l'épouse pacifique*; Paris, 1780, 1799, 2 vol. in-12; — *Mémoire de Clarice Weldone, ou le pouvoir de la vertu*; Paris, 1780, 2 vol. in-12; trad. en 1781 en allemand; — *Histoire d'Eugénie Bedford, ou le Mariage cru impossible*; Paris, 1784, 2 vol. in-12; — *Richard Bodley, ou la prévoyance malheureuse*; Paris, 1785, 2 vol. in-12, trad. en 1786, en allemand; — *Les trois Sœurs, ou la folie guérie par l'amour*; Paris, 1795, 4 vol. in-12; — *Les trois Frères, ou Lydia Churchill*; Paris, an vi (1798), 2 vol. in-12; — *Miralba, chef de brigands*; Paris, an viii (1800), 2 vol. in-12; c'est le plus connu des romans de cette dame et celui qui a passé par les réimpressions les plus fréquentes; — *Les trois Générationes, ou Drusilla, Wilhelmina et Georgia*; Paris, an xii (1804), 3 vol. in-12; — *Thècle, ou le Legs*; Paris, 1806, 3 vol. in-12; — *Qui ne s'y serait trompé, ou lady Arminia*; Paris, 1810, 3 vol. in-12; — *La Famille Tibury, ou la caverne de Wolkey*; Paris, 1816, 3 vol. in-12; — *Olimpia et Ethelwolf*; Paris, 1818, 3 vol. in-12; — *La Sourde et Muette*; Paris, 1819, 3 vol. in-12; — *Les Ruines d'un vieux château de la haute Saxe*; Paris, 1821, 3 vol. in-12; — *Lequel des deux? ou les frères jumeaux*; Paris, 1826, 3 vol. in-12. P. L.

*Galerie histor. des Contemp.*, I. — Arnault, Jay, Jouy, et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*, III. — Pigoreau, *Petite Bibliogr. romancière*. — Prudhomme, *Biogr. des femmes célèbres*, I. — Bégin, *Biogr. de la Moselle*, I et IV.

**MALARTIC** (*Anne-Joseph-Hyppolyte*, comte DE), général et gouverneur français, né à Montauban, le 3 juillet 1730, mort à l'Île de France, le 10 thermidor an VIII (28 juillet 1800). Sa famille était une des plus anciennes de l'Armagnac. Il servit en 1745 dans le régiment de la Sarrac, et en 1749 dans celui de Béarn, avec lequel il passa au Canada. Il se distingua dans la rude et difficile lutte que la France et l'Angleterre avaient engagée dans le nord de l'Amérique. Blessé à l'attaque du fort Carillon (Ticonderago), le 8 juillet 1758, il le fut encore aux combats des 13 décembre 1759 et 28 avril 1760. Il reçut la croix de Saint-Louis, revint en France, et, promu au grade de colonel du régiment de Vermandois (1763), fut envoyé, en 1767, dans les Antilles. Créé brigadier

dier en 1769, il obtint le commandement de La Guadeloupe. Après son retour, il devint maréchal de camp (en 1780). Nommé en 1792 lieutenant général et gouverneur des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance, il établit sa résidence à l'Île de France (juin 1792). Cette colonie, ainsi que Bourbon, était alors en pleine conflagration : les nouvelles lois avaient émancipé un peu trop vite les esclaves, qui voulaient jouir de leur liberté sans savoir en faire usage; et d'un autre côté l'intérêt des maîtres n'avait pas été assez sauvegardé. Le meurtre et l'incendie étaient devenus la seule occupation des malheureux habitants des Mascareignes. Malartic sut pacifier ces désordres; il composa un conseil des principaux colons, et décréta qu'aucune loi révolutionnaire ne serait promulguée dans son gouvernement sans une discussion préalable; il calma l'irritation des propriétaires, et par des voies de douceur ramena les nègres dans leurs cases et sur les plantations. L'abondance reparut dans les îles. On était alors au moment le plus terrible de la guerre contre l'Angleterre; Malartic fortifia les côtes, prépara des ressources à la marine française, fut compromise en ces parages, arma de nombreux corsaires, qui désolèrent le commerce britannique et firent plus de mal à l'Angleterre que les escadres militaires. Au nombre des hardis aventuriers qui secondèrent le mieux Malartic fut le brave Robert Surcouf. La compagnie des Indes résolut de faire cesser cette calamité, et envoya en nivôse an III (décembre 1794) deux vaisseaux de premier rang, *Centurion* et *Dionède*, croiser devant l'Île de France, où bientôt les vivres devinrent rares. Malartic résolut de tout tenter pour débloquer l'île. A cet effet les frégates *La Prudente*, *La Cybèle* et le brick *Le Coureur* mirent à la voile, sous les ordres du capitaine Renaud, et rencontrèrent l'ennemi à huit lieues en mer. Les canonnières françaises eurent ordre de ne tirer qu'à dématé et à hacher les manœuvres des vaisseaux anglais, qu'ils osèrent accoster par le travers. Malgré une perte énorme, ils réussirent dans leur dévouement. Les Anglais furent obligés de chercher au loin des ports amis pour se faire réparer, et Malartic vit entrer dans sa colonie des bâtiments chargés de vivres et ses corsaires avec leurs prises. Le Directoire se montra jaloux de l'espèce d'indépendance que Malartic affectait dans son gouvernement, et il envoya, en thermidor an IV (juillet 1796), deux commissaires, Baco et Burnel, avec ordre de destituer le gouverneur et de faire exécuter les lois dont l'application avait été jusque alors différée. Les agents directoriaux rendirent compte de leur mandat au conseil colonial. Quoique protestant de sa fidélité à la mère patrie, le conseil refusa d'obtempérer aux injonctions qui lui furent faites, et Malartic eut beaucoup de peine à soustraire les malencontreux commissaires à la fureur du peuple. Il les renvoya en Europe, et depuis administra sans

entraves. Digne successeur de Mahé de La Bourdonnais, avec ses seules ressources il repoussa toutes les tentatives des puissantes flottes britanniques. Il avait su si bien se conquérir l'estime des ennemis mêmes que lorsqu'il mourut l'escadre anglaise dénonça une trêve, et en signe de deuil et de respect mit ses pavillons en berne et amena ses vergues à mi-mât devant ses funérailles. Les habitants de l'île de France lui élevèrent au haut du Champ-de-Mars un monument avec cette inscription : *Au Sauveur de la colonie!* Alfred de LACAZE.

*Archives de la marine.* — *Le Moniteur général*, an v, n° 84; au vi, p. 288. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 96. — *Le Bas, Dict. encycl. de la France.*

**MALASPINA** (*Ricordano*), historien italien, né à Florence, vers le commencement du treizième siècle, mort en 1281. Il était d'une famille noble originaire de Rome. Il séjourna plusieurs années dans cette ville, et recueillit dans la maison des Capocci, à laquelle son aïeule avait appartenu, beaucoup de documents concernant l'histoire de Fiésolo, de Florence et autres cités de l'Italie. Cela lui donna l'idée d'écrire une histoire de ce pays, et particulièrement de sa ville natale. Il mit en tête une chronique générale du monde, qui n'a aucune valeur; mais la partie de son ouvrage, où il traite des événements qui se sont passés en Italie aux douzième et treizième siècles, se distingue par une grande exactitude; il est une des sources les plus importantes pour l'histoire de l'Italie au moyen âge. La chronique de Malaspina, qui s'arrête à l'an 1281, est un des premiers ouvrages en prose rédigés en italien; elle figure parmi les *testi di lingua*. Continué jusqu'en 1286 par son neveu Giachetto Malaspina, elle fut imprimée à Florence, en 1568, 1598, 1718 et 1816, in-4°; elle a été insérée au tome VIII des *Scriptores* de Muratori. E. G.

Negri, *Scrittori Fiorentini*. — Moréri, *Bibliografia storica della Toscana*; Florence, 1805, t. II. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*.

**MALASPINA** (*Saba*), historien italien, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Né à Rome, il devint doyen à Malte et plus tard secrétaire du pape Jean XXI. Il a écrit en latin, sous le titre de *Reverum Sicularum Libri VI*, une histoire de la Sicile, depuis 1250 jusqu'en 1276; il s'y montre favorable aux guelfes. Son ouvrage a été imprimé dans le tome VI des *Miscellanea* de Baluze, dans le tome VIII des *Scriptores* de Muratori, dans la *Bibliotheca Historica Sicula* de Caruso, t. II, et dans le *Thesaurus Siciliae* de Grævius. O.

Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ Latinitatis*. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*.

**MALATESTA**, famille illustre de la Romagne, dont les membres furent plus de deux cents ans souverains de Rimini, de Pesaro et d'autres cités dans les Marches. Cette famille sortait des comtes de Carpegna, et donna souche aux Montefeltro et aux ducs d'Urbino.

Le premier chef de la famille, Malatesti, était un seigneur *Carpegna la Penna de' Billi*; il existait vers 1110, et fut surnommé *Malatesta* (mauvaise tête). Ce surnom devint le nom de ses descendants, qui bientôt prirent un rang illustre parmi les princes italiens, et se déclarèrent pour le parti papal ou guelfe. En 1275, les Bolognais choisirent pour capitaine général un Malatesta, comte de Verucchio; il les aida à chasser la faction des Lambertazzi. Il eut ensuite à lutter contre le chef gibelin, Guido de Montefeltro, qui le battit complètement au pont de San-Procolo et continua la guerre lentement mais avec succès. Expulsé de Rimini en 1268, Malatesta revint en 1290 dans sa patrie, et le 19 décembre 1295, après avoir chassé son oncle Percitade, qui tenait pour les gibelins, il se fit de nouveau proclamer capitaine major. Malgré les efforts de Guido de Montefeltro et des gibelins, Malatesta, aidé de quatre vaillants fils (1), qu'il avait eus de trois épouses diverses, se maintint dans son gouvernement jusqu'à sa mort; son fils aîné lui succéda.

MALATESTINO, fils du précédent, mort en 1317, prit les rênes du gouvernement aussitôt la mort de son père; il se fit chérir de ses sujets par ses excellentes qualités. Ennemi acharné des gibelins, il ne cessa de guerroyer contre eux, et en 1314 il s'empara de Cesena, qu'il réunit à la seigneurie de Rimini. Il laissa un fils nommé *Fenazellino*, mais qui ne lui succéda pas immédiatement.

Ce fut sous le gouvernement de Malatestino que s'accomplit le terrible drame que la poésie et la peinture ont reproduit jusqu'à nous. Giovanni Malatesta était boiteux et laid; il avait épousé Francesca de Pollenta, fille de Guido le Vieux, seigneur de Ravenne. Cette dame se laissa séduire par son beau-frère Paolo, quoique ce dernier fût marié. Les deux amants furent surpris par Giovanni, qui les tua d'un même coup d'épée (2). Giovanni et son fils moururent peu

(1) Trois de ces frères braves étaient assez mal partagés de la nature. *Malatestino*, l'aîné, était borgne; *Gianni*, le second, était boiteux; *Pandolfo*, le quatrième, très-difforme; *Paolo*, le troisième, seul était parfait, du moins au physique.

(2) Dante, guidé par Virgile dans le dédale ténébreux de l'empire des morts, parvient à la région réservée aux âmes que l'amour a perdues; là il aperçoit deux ombres gracieuses, qui se tiennent tendrement embrassées; c'est Francesca et Paolo de Rimini. La première raconte au poète l'histoire de ses malheurs :

Nol leggiavamo un giorno, per diletto  
Di Lancelotto, come amor lo strinse;  
Soll'gravamo, e senza alcun sospetto.  
Per più fiato gli occhi ci sospinse  
Quella lettura, e scolorocci 'l viso;  
Ma solo un punto fu quello che ci vinse.  
Quando leggemmo il disiato riso  
Esser baciato da cotanto amante;  
Questi, che mai da me non fia diviso,  
La bocca mi baciò tutto tremante.  
Galeotto fu il libro e chi lo scrisse.  
Quel giorno più non vi leggemmo avante.  
(Dante, *Inf.*, Cant. V.)

« Nous lisions un jour par délassement les aventures de



après cet événement; Paolo laissa un fils qui devint chef de la branche des comtes de Ghiazzolo.

**MALATESTA (Pandolfo 1<sup>er</sup>)**, quatrième frère de Malatestino, lui succéda au détriment de son neveu Ferrantino; mais les guelfes ayant besoin de chefs expérimentés, n'hésitèrent pas à approuver cette usurpation. Le pape lui-même la sanctionna. Pandolfo 1<sup>er</sup> se montra actif et généreux, et ne négligea pas la fortune de sa famille; néanmoins, devenu jaloux du fils de son frère Paolo, le comte de Ghiazzolo, il l'attira dans son château de Roncofredo, le fit massacrer par trois de ses bâtarfs; il fit ensuite exposer le cadavre de ce malheureux sur la place du marché de Brandi, afin de ferrifier ceux qui seraient tentés de lui disputer le souverain pouvoir.

Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, passim. — Leo et Botta, *Hist. de l'Italie*, t. I et II.

**MALAUZE (Henri II de Bourbon, vicomte de LAVEDAN et marquis de)**, capitaine français, mort le 31 décembre 1647, au château de Chambrans (Auvergne). Il était fils de Henri 1<sup>er</sup> de Bourbon, vicomte de Lavedan et baron de Malauze, et de Françoise de Saint-Exupéri, dame de Miremont, et descendait d'un bâtarf de Jean II, duc de Bourbon. Henri IV fut son parrain. Quoique fort jeune, de Malauze, né d'une famille protestante, se rangea sous les ordres du prince de Condé, auquel il amena les religionnaires du Rouergue et de l'Albigeois. Il combattit vaillamment sous les ordres du duc de Rohan, et ne déposa les armes qu'après la pacification du 4 mai 1616. Il reçut pour récompense le commandement de cinquante hommes d'armes; mais en 1620, lorsque le duc de Rohan reprit les armes, il entraîna de nouveau Malauze dans son parti, et l'opposa au duc d'Anjou, qui assiégea Réalmont avec des forces considérables. Le duc feignit de décamper, et Malauze commit l'imprudence de le poursuivre. Battu en rase campagne, il fut obligé de capituler dans le fort de Fauch, sous la condition de ne pas porter les armes contre le roi durant six mois. Au bout de ce temps, il rejoignit le duc de Rohan, et combattit pour lui à la bataille de Saint-Georges, livrée aux troupes royales commandées par le duc

Lancelot et le récit de ses premières amours; nous étions seuls et sans méfiance. Plus d'une fois, à cette lecture, les couleurs de la vie disparurent de nos fronts, et nos regards se troublèrent. Mais un passage seul put triompher de notre vertu : ce fut quand nous vîmes à lire que le noble amant cueillit un baiser sur des lèvres adorées. Celui que vous voyez à mes côtés (puisse-t-il n'être jamais séparé de moi!) me baisa sur la bouche, tout tremblant d'amour. Galeotto fut le livre et celui qui l'écrivit; ce jour-là nous ne lûmes pas davantage.»

La sagacité des commentateurs s'est surtout exercée sur ce vers :

Galeotto fu il libro e chi lo scrisse.

La plupart d'entre eux s'accordent à dire que Galeotto était le nom de l'entremetteur des amours de Lancelot du Lac et de la belle Génèvre, et que François de Rimini veut dire par là que son Galeotto, à elle, ce fut le livre et celui qui l'écrivit.

de Montmorency. Le 26 juillet 1622, Malauze, à la tête de trois mille hommes, attaqua le duc de Vendôme, qui assiégeait Saint-Pierre-de-Lomers. Repoussé deux fois, il ne put empêcher cette ville de se rendre; mais plus heureux devant Briatexte et à Saint-Paul-sur-l'Agout, il força les catholiques à la retraite. La paix de Montpellier (20 octobre 1622) vint suspendre les hostilités jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1625, où les huguenots, leurrés dans l'exécution du traité, reprirent les armes sous la conduite des ducs de Rohan et de Soubise. Par un changement assez fréquent à cette époque de troubles, où la religion n'était qu'un prétexte pour l'ambition, Malauze prit les armes pour la cour; il venait d'ailleurs d'épouser Madeleine de Châlons, dame de Lacaze, qui était catholique et possédait de fort belles terres en Albigeois. L'amour et l'intérêt décidèrent donc Malauze, qui essaya de défendre Réalmont contre Rohan; celui-ci battit son ancien lieutenant, qui se renferma dans son château de Lacaze et ne prit part aux affaires religieuses que pour amener un accommodement entre le roi et la ville de La Caune (1628). Malauze céda aux exhortations de sa femme, et le 3 octobre 1647 il abjura le calvinisme; il mourut deux mois après (1). A. de L.

Bassompierre, *Journal de ma vie*, passim. — Rohan, *Mém.*, passim. — Richelieu, *Mém.*, liv. VII à XVII. — Levassor, t. I et II.

**MALAVOLTI (Orlando et Giovanni-Ubal-dino)**, historiens italiens, nés à Sienne, vivaient au seizième siècle. On ignore quel était le degré de leur parenté. Tous deux furent membres de l'Académie de Sienne et se distinguèrent entre les beaux esprits qui donnèrent au langage toscan cette douceur et cette pureté qu'on ne trouvait guère alors dans le reste de l'Italie. Orlando est auteur d'une chronique intitulée : *istoria de' fatti e guerre de' Sanesi, cosi esterne che civili*; Sienne, 1574, et Venise, 1599, 3 tom. en 1 vol. in-4°. Cet ouvrage, continué jusqu'en 1555, contient le récit des guerres civiles et étrangères de cette petite république. Quant à Ubalдино, il a publié *Panegirico di Plinio il giovane a Trajano, volgarizzato dal C. G.-V. M., Senese*; Rome, 1628. in-4°. P.

*Bibliotheca Italiana*, pp. 19 et 59.

**MALBRANCQ (Jacques)**, historien français, né à Saint-Omer (Artois), en 1580, mort à Tournai, le 5 mai 1653. Admis à dix-neuf ans chez les Jésuites, il fut chargé d'y enseigner les humanités, et passa successivement par les différents emplois de son ordre. Il traduisit d'abord du français en latin *La Consolation des malades*, d'Étienne Binet, Cologne, 1619, in-12, presque aussitôt après sa publication, et *Les Après-Dînées et Propos de Table, contre l'exès au boire et au manger*, d'Antoine de Berlinghem; Cologne, 1620, in-8°. Ce

(1) La postérité masculine de Henri II de Malauze s'est éteinte en la personne de *Louis-Auguste de Bourbon*, maréchal de camp, mort au château de Lacaze en 1750.

fut au cloître de Tournai qu'il composa les annales de la Morinie, depuis 309 avant J.-C. jusqu'en 1343, pour lesquelles il fit le dépouillement de toutes les archives civiles et religieuses de l'Artois et de la Flandre : *De Morinis et Morinorum Rebus*; Tournai, 1639-1654, 3 vol. in-4°, avec cartes et portr. Malbrancq avait composé un quatrième volume, aujourd'hui perdu, qui conduisait son récit jusqu'à la destruction de Thérouanne par Charles Quint en 1553. F.

H. Piers, *Biog. de Saint-Omer*.

**MALCHUS** de *Philadelphie* ou le *sophiste* (Μάλχος σοφιστής), chroniqueur byzantin, vivait au commencement du sixième siècle après J.-C. Suivant Suidas et Eudocia, il était Byzantin; mais le témoignage de Photius, qui le fait naître à Philadelphie, est préférable. D'après son nom de Malchus, qui est syriaque, on pense que sa ville natale était la Philadelphie (l'ancienne Rabbah), située dans l'Ammonitias, à l'est du Jourdain. Malchus exerça probablement la profession de rhéteur ou de sophiste à Constantinople, ce qui peut-être a fait dire qu'il était né dans cette ville. Suidas et Eudocia prétendent qu'il écrivit une histoire qui s'étendait depuis le règne de Constantin jusqu'à celui d'Anastase; mais l'ouvrage en sept livres dont Photius a donné un extrait, et qu'il intitule Βυζανταϊκά, comprend seulement la période depuis la dernière maladie de l'empereur d'Orient Léon Ier (473 ou 474), jusqu'à la mort de Nepos, empereur d'Occident (480). On conjecture que pour son analyse Photius a fait usage d'un extrait ou d'une copie mutilée de l'ouvrage mentionné par Suidas. Photius atteste lui-même que les sept livres de Malchus ne formaient qu'un tout incomplet, qui supposait une partie antérieure et annonce une continuation. Le critique loue Malchus comme un parfait modèle de composition historique; sa diction est pure, dit-il, libre de toute redondance, et consiste en mots et en phrases bien choisis. Il le signale aussi comme un rhéteur éminent, et prétend qu'il est favorable au christianisme; assertion que ne contredirent point les éloges donnés par Malchus au philosophe et théologien païen Pamprepus. Les ouvrages de Malchus sont perdus, à l'exception des extraits cités dans les *Excerpta* de Constantin Porphyrogénète et dans Suidas; ces derniers fragments ont été ajoutés à l'édition des *Excerpta* de Bonn. Y.

Suidas et Eudocia, au mot Μάλχος. — Photius, *Bibl.*, cod. 78. — Vossius, *De Historicis Græcis*, II, 21. — Cave, *Hist. Litt.* — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. VII, p. 540. — Niebuhr, *De Historicis Græcis*, en tête des *Excerpta*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**MALCOLM I<sup>er</sup>**, roi d'Écosse, dans le dixième siècle. Il figure dans la série des rois légendaires. Il succéda à son cousin Constantin III, en 938, et fut assassiné dans une insurrection.

Boethius, *Catalogus Scotiæ Regum*.

**MALCOLM II**, roi d'Écosse, régna de 1003 à 1033. Fils de Kenneth III, il réclama le trône,

en opposition avec son cousin Kenneth IV. Celui-ci fut tué dans une bataille, et Malcolm lui succéda. La plus grande partie de son long règne fut consacrée à lutter contre les Danois. Comme témoignage de gratitude pour une victoire remportée sur ces pirates, il fonda une maison religieuse à Mortlach, laquelle devint ensuite un évêché, et qui plus tard encore, réunie à d'autres églises, forma l'évêché d'Aberdeen. On montre encore dans l'église de Glamis le tombeau de pierre du roi Malcolm; c'est une masse grossière, sans aucune inscription, de seize pieds de haut et de cinq de large.

Buchanan, *Rerum Scotticarum Historia*.

**MALCOLM III**, roi d'Écosse, fils de Duncan Ier, régna de 1057 à 1093. Il se réfugia en Angleterre après le meurtre de son père par Macbeth, en 1040. Il recouvra la couronne en 1057 avec les secours des Anglo-Saxons. Quand l'Angleterre fut conquise par les Normands, Malcolm essaya de venir en aide aux vaincus; mais il ne put que partager leur défaite, et fut forcé de rendre hommage à Guillaume le Conquérant, en 1068. Les efforts successifs qu'il fit pour secouer le joug échouèrent, et il périt, le 13 novembre 1093, à Alnwick, dans le Northumberland, dans une bataille contre Guillaume le Roux. Z.

Buchanan, *Rer. Scot. Historia*. — Orderic Vital, *Hist. Ecclesiastica*. — Malmesbury, *De Gestis Regum Anglorum*. — Mathieu Paris, *Historia major Angliæ*.

**MALCOLM IV**, roi d'Écosse, petit-fils et successeur de David I<sup>er</sup>, régna de 1153 à 1163. Vassal de la couronne d'Angleterre, il suivit le roi Henri II dans l'expédition contre la France en 1159. Cette campagne n'ayant pas réussi, Henri rejeta sur Malcolm la faute de cet échec, et confisqua les terres que la couronne d'Écosse possédait en Angleterre. Malcolm n'en recouvra une partie qu'en abandonnant le Northumberland. Cette cession fut la cause ou le prétexte de plusieurs révoltes des seigneurs écossais; elles n'étaient pas encore apaisées lorsque Malcolm mourut, après un règne de douze ans. C'était un prince libéral, mais indolent. Il eut pour successeur son frère Guillaume le Lion. Z.

Buchanan, *Rer. Scot. Hist.* — Roger Hoveden, *Script. Rerum Anglicarum* — Mathieu Paris, *Historia major Angliæ*.

**MALCOLM** (*James-Peller*), antiquaire anglais, né vers 1760, à Philadelphie, mort le 5 avril 1815. Il descendait d'une famille anglaise qui avait suivi William Penn en Amérique, fut transporté en Angleterre à l'époque de la guerre de l'indépendance, et ne revint qu'en 1783 dans sa ville natale. Envoyé peu de temps après à Londres pour y étudier les beaux-arts, il suivit les cours de l'académie, et s'attacha spécialement à la gravure. Il parcourut diverses parties de la Grande-Bretagne, et dessina plusieurs suites de paysages, qu'il grava lui-même avec beaucoup de talent. Son ami et protecteur Gough le fit admettre à la Société des Antiquaires. On a de

Malcolm : *London redivivum, or the ancient history and modern description of London*; Londres, 1802-1805, 4 vol. in-4°; — *James Granger's Correspondence*; ibid., 1805, in-8° : ce volume contient des extraits de la correspondance de Granger, dont Malcolm était le neveu, avec plusieurs hommes de lettres ainsi que des notes de voyages; — *Anecdotes of the manners and customs of London during the XVIII<sup>th</sup> century*; ibid., 1808, in-4° : on y joint un complément sur les mœurs et coutumes de cette capitale depuis l'invasion des Romains jusqu'en 1700; ibid., 1811, in-4°; ces deux ouvrages réunis ont été réimprimés dans cette dernière année, en 5 vol. in-8°; — *Anecdotes diverses, servant à faire mieux connaître les mœurs et l'histoire de l'Europe pendant les règnes de Charles II, Jacques II, Guillaume III et la reine Anne* (en anglais); ibid., 1811, in-8°; — *Seventy Views taken within the compass of twelve miles round London*; ibid., 1811, in-8°; — *An historical Sketch of the Art of Caricaturing*; ibid., 1812, in-4°. P. L.

*Centleman's Magazine*, 1815.

**MALCOLM** (Sir John), général et historien anglais, né à Burnfoot, près de Langholm, dans le comté de Perth, le 2 mai 1769, mort à Londres, le 31 mai 1833. Issu d'une famille noble d'un district montagneux de l'Écosse, il reçut une instruction élémentaire à l'école paroissiale de Westerkirk, et entra au service en octobre 1781, à l'âge de douze ans. En avril 1783, il rejoignit un régiment à Vellone, dans l'Inde. Dans les années qui suivirent, il se familiarisa avec le métier des armes, avec les mœurs et le langage des Indiens. En 1792 il dut à sa connaissance du persan d'être admis dans l'état-major du marquis de Cornwallis. L'altération de sa santé le força de revenir en Angleterre, et il profita de son séjour dans sa patrie pour compléter son instruction. Il s'était déjà fait remarquer de ses chefs par la puissance de sa mémoire et ses dispositions littéraires. Il retourna dans l'Inde en 1796. Deux ans plus tard les vastes desseins du nouveau gouverneur général, lord Wellesley, ouvrirent un vaste champ à ses talents. Il débuta dans la carrière diplomatique comme résident en second à Hyderabad. Il avait mission de demander au Nizam le licenciement d'un corps de douze mille hommes formé par un vaillant et habile officier français, Piron. Les auxiliaires, trahis par le ministre du Nizam et enveloppés par des forces supérieures, posèrent les armes sans résistance. Ce coup de main, dans lequel Malcolm montra de l'habileté et de la résolution, lui mérita la faveur de lord Wellesley, et lui valut en 1799 une mission de confiance en Perse. Il alla à la cour de Téhéran avec le titre d'envoyé extraordinaire pour y combattre de toutes ses forces l'influence des Français, qui depuis la conquête de l'Égypte avaient pris une position agressive en Orient. Il apprit à Téhéran que les Fran-

çais avaient évacué l'Égypte. Dès lors sa mission n'avait plus d'objet, et il dut se contenter d'obtenir par son esprit et sa libéralité un grand succès personnel. Il rapporta aussi de sa mission des connaissances alors très-rares sur l'histoire et le gouvernement de la Perse. Il rejoignit à Madras, en 1803, l'armée anglaise qui, sous les ordres du général Arthur Wellesley, marchait contre la confédération mahratte. Il avait le grade de major; mais il ne fut employé que comme négociateur. Tant que les hostilités durèrent, il ne joua qu'un rôle insignifiant, et après la conclusion de la paix, qui avait été amenée par les victoires de Wellesley et la diplomatie de Mountstuart Elphinstone, il porta le traité au camp des Mahrattes pour obtenir la ratification de Scindiah. Sa condescendance aux désirs de Scindiah, qui demandait la restitution de Gwalior, lui attira une dure réprimande. Le gouverneur finit cependant par s'apaiser, et Arthur Wellesley resta toujours dans des termes d'amitié avec Malcolm. Celui-ci, après le départ des deux frères, eut à remplir des fonctions fort diverses et rarement importantes sous les administrations de lord Cornwallis, sir G. Barlow, lord Minto, et lord Moira. En 1810, lord Minto l'envoya en Perse. Cette fois encore il fut reçu par le schah avec une distinction marquée; mais sa seconde mission n'eut pas plus de résultats politiques que la première, et fut même signalée par un conflit entre lui et sir Harford Jones, ministre anglais à Téhéran.

En 1811 il retourna en Europe, et vit le triomphe des armes anglaises; son titre d'officier de la Compagnie des Indes l'excluant de toute participation aux grandes affaires, il employa ses loisirs à la publication de son histoire de Perse. Après la bataille de Waterloo, il visita Paris, où il revit tout puissant son ancien ami Wellesley, devenu duc de Wellington. En 1817 il retourna dans l'Inde, qui était le véritable théâtre de son activité. Le gouverneur général, lord Moira, le nomma agent principal dans le Deccan, avec le grade de général de brigade. Il prit part en cette qualité à la seconde guerre contre les Mahrattes. A la bataille de Mehidpoor, 21 septembre 1817, il s'empara du camp des Mahrattes, et contribua puissamment à la destruction de la puissance militaire d'Holkar. Comme administrateur, il acheva heureusement l'œuvre qu'il avait préparée par sa brillante conduite à Mehidpoor. Il pacifia le fertile et important district de Malwah, qui avait été continuellement dévasté par les invasions des Pindarries et les luttes des chefs mahratte. Dans une lettre écrite en 1820, il put justement se rendre ce noble témoignage : « Quel contraste offre la condition de cette contrée dans les trois ans qui précèdent et dans les trois ans qui suivent cette bataille. Ses habitants avaient tout perdu, même l'espoir; ses champs étaient désolés, ses maisons ruinées. Maintenant nous pouvons défier l'Inde (et je puis presque dire le monde) de

eiter un pays où il y ait moins de crimes, plus de bonheur et de bien-être et qui redoute moins les ennemis domestiques et étrangers. » Malcolm espérait que ses services seraient récompensés par la place de gouverneur de Bombay. Il fut péniblement surpris de voir donner cette place à Mounstuart Elphinstone. Il demanda alors que l'on créât pour lui le titre de lieutenant gouverneur pour l'Inde centrale. Sa requête trouva peu de faveur auprès de la cour des directeurs, et il revint en 1822 en Angleterre, où les douceurs de la vie de famille le dédommagèrent de ses déceptions sans lui faire oublier l'Inde. Il se porta successivement candidat pour les offices de gouverneur de Madras et de Bombay. Cette dernière place lui fut donnée en 1827. Un fâcheux conflit avec le grand-juge (*chief-justice*) de Bombay marqua son administration, que recommandent d'ailleurs de judicieux encouragements accordés à la culture du coton et de la soie et l'établissement d'un service de bateaux à vapeur avec l'Angleterre. Il quitta l'Inde pour la quatrième et dernière fois en 1830, et en arrivant en Angleterre il trouva ses compatriotes engagés dans la grande lutte de la réforme. Tory par principes et par ses habitudes d'une administration forte, Malcolm, dans la chambre des communes, où il entra en 1831, se montra un adversaire opiniâtre des mesures libérales du comte Grey. Son talent dans les discussions parlementaires parut inférieur à sa réputation. Il ne fut pas réélu en 1832, et mourut l'année suivante, d'une attaque d'apoplexie.

Malcolm fut un administrateur et un officier distingué. Jamais le gouvernement des Indes n'eut un agent plus zélé et plus intelligent; jamais les Indiens n'eurent un maître plus doux, plus soucieux de leur bien-être. Cependant, avec beaucoup de qualités aimables et quelques qualités supérieures, il n'occupe qu'une place secondaire parmi les hommes éminents qui ont fondé, étendu ou maintenu l'empire anglais dans l'Inde. Il avait dans le caractère plus d'expansion que de profondeur, et manquait quelquefois le but pour vouloir l'atteindre trop vite. On a de lui : *Observations on the disturbances in the Madras army in 1809*; Londres, 1812, 2 part. in-8°; — *A Sketch of the Sikhs, a singular nation, in the province of the Penjab in India*; 1812, in-8°; — *History of Persia, from the earliest period to the present time, with observations upon the religion, government, manners and customs of the inhabitants of Persia*; Londres, 1815, 2 vol. in-4°; 1825, 2 vol. in-8°; traduite en français par Benoist, Paris, 1821, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui comprend l'histoire de Perse depuis les temps fabuleux jusqu'à l'année 1808, reste encore aujourd'hui ce que l'on possède de mieux à ce sujet. Grâce à ses missions à Téhéran, Malcolm eut à sa disposition des documents inconnus aux Européens, et il en tira un excellent parti; — *Sketches of Persia*; Londres, 1827,

2 vol. in-8°; — *A Report on Malwa*; Calcutta, 1830, in-4°; — *Memoir of central India*; Londres, 1831, 2 vol. in-8°; — *Political history of India*; Londres, 1827, 2 vol. in-8°; — *On the Administration of british India*; Londres, 1833, in-8°.

L. J.

J. W. Kaye, *The Life and Correspondence of major general sir John Malcolm, late envoy to Persia and governor of Bombay, from unpublished letters and journals*; Londres, 1856, 2 vol. in-8° — *Edinburgh Review*, avril 1837. — Rose, *New General Biographical Dictionary*.

**MALCZEWSKI** (*Antoni*), poète polonais, né vers 1792, en Volhynie, mort le 2 mai 1826, à Varsovie. Fils d'un général au service de la Russie, il reçut une éducation toute française, à Dubno, fréquenta ensuite l'école fondée par Czacki à Krzenieniec, et entra en 1811 dans l'armée. Un ouvrage qu'il avait écrit sur les fortifications de Modlin l'ayant fait noter comme un officier de mérite, il fut attaché en 1814 à l'état-major d'Alexandre I<sup>er</sup>; en 1816 il quitta le service à la suite d'un duel avec un de ses amis intimes. Pendant cinq ans il parcourut l'Allemagne, la Suisse, la France et l'Italie, et écrivit sur l'ascension qu'il fit du mont Blanc une relation anonyme, insérée en 1818 dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, ainsi qu'une pièce de vers assez médiocre. A son retour il songea à réparer les brèches de sa fortune en se confinant dans un petit domaine de l'Ukraine, où il s'occupa d'agriculture. En même temps il étudia avec ardeur sa langue maternelle, qu'il avait toujours jusque là sacrifiée à la langue française, et composa l'admirable poème de *Maria*, qui, malgré un certain air étranger, devint rapidement populaire. Une affaire d'amour le força d'abandonner la campagne et de venir à Varsovie; il tomba dans un dénuement absolu, et mourut après une longue maladie, à l'âge de trente-quatre ans. *Maria, powiesc Ukrainka* (Marie, conte de l'Ukraine), parut à Varsovie, en 1826. C'est un poème en deux chants, qui rappelle en plus d'un endroit *Le Corsaire* de Byron; les éléments en sont tirés de l'histoire de l'infortunée Gertrude Komorowska, enlevée et étouffée par l'ordre de son père, en 1773, pour avoir épousé un comte Potocki. De nombreuses réimpressions en ont été faites en Pologne, et il a été traduit en allemand. Les autres productions de Malczewski ne valent pas la peine d'être mentionnées. K.

Bielowski, *A. Malczewski, jego Zywoti Pisma* (A. Malczewski, sa vie et ses écrits); Lemberg, 1843. — Goszczyński, *Pie d'A. Malczewski, en tête de la trad. allem. de Maria*, par Vogel. Leipzig, 1845.

**MALDACHINI** et non **MAIDALCHINI** (Dona *Olimpia* PAMFILI, née), favorite du pape Innocent X, née à Viterbe, en 1594 (1), morte à Orviette, en 1636. Peu de femmes ont été à un aussi haut degré tourmentées par l'ambition et la cupidité, et peu de femmes ont montré autant d'au-

(1) D'autres biographes la font naître à Rome, en 1598.

dace, de persévérance et d'adresse pour satisfaire leurs passions. Olimpia Maldachini appartenait à une famille noble, mais sans fortune, qui la plaça au couvent. Là elle donna les premières preuves de son penchant à la domination, et devint le tyran de ses jeunes compagnes. Plus tard, elle déclara qu'elle n'avait aucun goût pour le cloître : sa famille la maria à un des membres de la famille de Pamfili, lui aussi plus noble que riche. Après quelques années de mariage, et quoiqu'elle eût plusieurs enfants, Olimpia négligea son mari pour s'attacher entièrement à son beau-frère Gianbatista Pamfili, qui, plus âgé qu'elle de vingt ans, fort laid, et consacré prêtre, n'en devint pas moins l'objet de son plus tendre attachement. Elle fonda sur cet homme l'espoir de ses vastes projets de fortune, et en suivit l'exécution avec une ardeur qui ne se démentit jamais. Le commencement de ses vœux ne tarda guère à se réaliser ; son mari mourut, et dès lors Olimpia, dédaignant les plaisanteries du public, les murmures de sa famille, ne quitta plus son beau-frère. Par ses intrigues, Gianbatista Pamfili fut successivement élevé au patriarcat d'Antioche, nommé nonce en Espagne, où elle le suivit, et enfin, en juillet 1629, créé prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe. Quoiqu'encore jeune et belle, elle avait renoncé à tous les plaisirs de son sexe : elle dédaignait de parler aux femmes. « Je n'ai, disait-elle, point de paroles à perdre. » En revanche elle dirigeait son beau-frère dans toutes ses affaires domestiques et publiques. Le pape Urbain VIII mourut le 29 juillet 1644. Le peu d'instruction, le physique repoussant, et surtout le scandale que sa liaison avec sa belle-sœur occasionnait dans toute l'Italie, faisaient de Pamfili un objet d'exclusion au saint-siège. Le conclave tout entier paraissait être de cet avis. Cependant Olimpia, loin de se décourager devant des obstacles invincibles pour un autre, dit à son beau-frère, la veille de l'élection : « Je ne vous reverrai que quand vous serez pape » ; et en effet Pamfili fut très-étonné de se voir acclamer le 15 septembre 1644. Il prit le nom d'Innocent X. Olimpia, au comble de la puissance, régna en souveraine sur l'Église romaine. Elle réglait les intérêts de l'Europe et ceux des particuliers, recevait les ambassadeurs, vendait fort cher les dispenses, les grâces, les places, les bénéfices. Son insatiable avidité la fit écarter du trône pontifical jusqu'à ses propres enfants. Durant cinq années aucun des princes de l'Église n'osa s'élever contre des scandales si exorbitants. Le vénérable cardinal Panciroli résolut enfin de les faire cesser ; mais ne se sentant pas assez fort tout seul, il persuada à Innocent X de nommer cardinal-patron un jeune homme, Camille Astalli, qui lui était dévoué. Cette fonction donnait à Astalli le maniement des affaires de l'Église et le retirait des mains de la favorite. Olimpia protesta contre un choix auquel elle n'avait pas participé ; mais le coup était porté. Panciroli osa

mettre sous les yeux du pontife l'indigne conduite d'Olympia et le mépris général qui en rejouillissait sur la dignité de la papauté. Il lui répéta les sarcasmes écrits chaque jour sur les statues de Pasquin et de Marphorio, et lui montra une médaille satirique qui venait d'être frappée : elle représentait d'un côté Olimpia, coiffée de la tiare pontificale et tenant en mains les clefs de saint Pierre ; sur l'autre face on voyait Innocent X la chevelure tressée à la manière des femmes ; un fuseau et une quenouille occupaient ses mains. Le pape sembla sortir de sa torpeur : il affecta une énergie qu'il ne possédait pas, et intima l'ordre à dona Olimpia de ne plus se mêler des affaires de l'État et de s'éloigner de la cour. Cette mesure n'était qu'apparente : Innocent continua à recevoir clandestinement sa belle-sœur, et lorsque, peu après, le cardinal Panciroli mourut (1653), Olimpia reparut, plus puissante que jamais. Elle persécuta vivement ceux qui s'étaient réjouis de sa chute. L'exil et la confiscation frappèrent les principales familles romaines ; plusieurs gentilhommes, condamnés à mort pour des crimes imaginaires, durent racheter leur vie par des sommes considérables ; d'autres périrent dans divers supplices. Elle porta l'abus de l'autorité jusqu'à établir de son chef des impositions nouvelles, dont elle s'attribua tous les produits, et à vouloir assister aux délibérations secrètes du sacré collége.

Cependant la santé d'Innocent X allait s'affaiblissant, et son grand âge présageait une fin prochaine. La favorite comprit qu'elle serait perdue si après la mort de son beau-frère elle ne s'appuyait pas sur quelque autre protecteur puissant. Elle chercha donc des amis parmi ceux même qu'elle avait persécutés, et les rétablit dans une partie de leurs biens. Les Barberini furent de ce nombre, et lorsque Innocent X mourut (7 janvier 1655), Olimpia organisa dans le conclave une faction assez nombreuse pour faire élire pape le 7 avril sa créature Fabio Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. Elle s'empressa de féliciter le nouveau pontife ; mais celui-ci se montra peu reconnaissant, et, cédant à la clameur générale, ordonna une enquête sur la conduite de celle à qui il devait la tiare. Il lui ordonna même de se rendre à Orviette et de n'en sortir qu'avec permission. Il ne fut pas difficile de constater les exactions, les vols, les crimes de tous genres commis par Olimpia ; mais la peste qui ravageait l'Italie vint l'enlever et mettre fin à son procès. Elle laissait environ 900 mille livres en numéraire, des meubles et des effets précieux (la plupart détournés du Vatican), pour des sommes énormes ; des propriétés et des terres considérables. Le pape Alexandre retira plus d'un million de cette succession, et la distribua dans la famille Chigi ; ce qui fit dire au cardinal Sforza que les biens d'Olimpia Pamfili avaient passé des mains d'un voleur dans celles d'un autre.

Gregorio Leti (sous le pseudonyme de l'abbé Gualdi), *Vita di D. Olimpia Maldachini*; ce livre fut mis à l'index à Rome. Il a été traduit en français par Renoult; Leyde, 1666, in-12. [Collection des Elzevier français], rare. — Prudhomme, *Biographie des femmes célèbres*, t. IV. — Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes romains*, t. V, p. 509-522. — De Electione Innocentii X; Helmstädt, 1681, in-4°. — J.-C. Rossluscher, *Historia Innocentii X*; 1676, in-4°. — *Vie de madame Olympe Maldachini, qui a gouverné l'Eglise pendant le pontificat d'Innocent X*; Amsterdam, 1666, in-18.

**MALDEGHEM** (*Philippe DE*), poëte belge, né le 27 décembre 1547, à Blanckenberg, mort le 24 février 1611, à Bruges. Issu d'une très-ancienne maison noble de Flandre, il reçut une excellente éducation, et parcourut une grande partie de l'Europe. Après avoir renoncé au métier des armes pour ne point servir le duc d'Albe, il vit sa fortune compromise au milieu des luttes civiles, et, forcé de s'expatrier, il trouva un

asile à la cour de l'électeur de Cologne, qui le nomma son écuyer tranchant. L'électeur, qui devint évêque de Liège, le ramena avec lui dans les Pays-Bas. MaldegheM assista au siège d'Ostende, et se fit remarquer de l'archiduc Albert, qui, en 1805, le créa chevalier. Il représenta treize fois, en qualité de bourgmestre, le district de Bruges aux états de Flandre. Outre des élégies, des ballades et des épîtres qui ne sont pas venues jusqu'à nous, il a publié : *Le Pétrarque traduit en rime française*; Bruxelles, 1600, petit in-8°, et Douai, 1606. Cette version poétique, dédiée à Maximilien, duc de Bavière, ne manque ni d'élégance ni de naïveté; chaque sonnet est suivi d'un assez long commentaire en prose. K.

*Bulletins de l'Académie roy. de Belgique*, IX, 427 et suiv.



















1

